Ville de Saguenay

SERVICE DU GREFFE

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue au Vieux-Théâtre situé au 300, boulevard Grande-Baie Nord, à La Baie, **le 14 janvier 2025 à 12h00.**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER DÉSIGNÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Séance extraordinaire du conseil municipal du 3 décembre 2024 (11h45)

3.2 Séance ordinaire du conseil municipal du 3 décembre 2024

3.3 Séance extraordinaire du conseil municipal du 5 décembre 2024

4. COMMISSIONS PERMANENTES

4.1 Commission des arts, de la culture et du patrimoine – Rapport de la réunion du 5 décembre 2024 – Dépôt de document

4.2 Commission des finances – Rapport de la réunion du 30 octobre 2024 – Dépôt de document

4.3 Comité des assurances – Rapport de la réunion du 10 décembre 2024 – Dépôt de document

4.4 Commssion des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social – Rapport de la réunion du 20 novembre 2024 – Dépôt de document

4.5 Commssion des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social – Rapport de la réunion du 28 novembre 2024 – Dépôt de document

4.6 Commission des sports du plein air - Rapport de la réunion du 28 novembre 2024 – Dépôt de document

4.7 Comité consultatif agricole – Rapport de la réunion du 17 décembre 2024

4.8 Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme – Rapport de la réunion du 16 décembre 2024

5. AVIS DE MOTION

5.1 Projet de règlement modifiant le règlement numéro VS-R-2021-87 ayant pour objet de créer une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'auto-assurance

5.1.1 Avis de motion

6. ADOPTION DE RÈGLEMENT

6.1 Règlement numéro VS-RU-2025-1 ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-288)

6.2 Règlement numéro VS-RU-2025-2 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 28560 et 63540, secteur du boulevard de Tadoussac près de l'intersection de la rue Anna à Canton Tremblay) (ARS-1684)

6.3 Règlement numéro VS-RU-2025-3 ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-289)

6.4 Règlement numéro VS-RU-2025-4 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 22790 et 22792, secteur de la rue Octave à Jonquière) (ARS-1687)

6.5 Règlement numéro VS-RU-2025-5 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-1694)

6.6 Règlement numéro VS-R-2025-6 concernant la prévention des incendies et abrogeant le règlement numéro VS-R-2015-132

6.7 Règlement numéro VS-R-2025-7 ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-53 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saguenay

6.8 Règlement numéro VS-R-2025-8 ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2018-122 relatif au traitement des élus municipaux

6.9 Règlement numéro VS-R-2025-9 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 $

7. DÉCRETS DE TRAVAUX – RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS

7.1 Règlement VS-R-2023-16 – Travaux d'aménagement de parcs, espaces verts et mobiliers urbains, de lieux publics, d'aménagement de quais et d'ouvrages de protection, de stationnements, de réfection et construction de bâtiments, réfection et aménagement de feux de circulation et de traverses piétonnières - Modification de la résolution VS-CM-2023-155

8. AFFAIRES GÉNÉRALES

8.1 Office municipal d'habitation de Saguenay (OMH) – Budget révisé 2024

8.2 Adoption du Plan de mobilité durable intégrée

8.3 Modification 1 à l'accord de contribution entre sa Majesté le Roi du chef du Canada et la Ville de Saguenay pour l'installation et le fonctionnement d'unités de traitement temporaires en lien avec la présence de PFAS dans l'eau potable de l'arrondissement de La Baie

8.4 Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2019-2024) / Approbation de la programmation de travaux finale

8.5 Contact nature Rivière-à-Mars – Renouvellement convention de gestion et d'occupation 2025

8.6 La Rubrique – Contrat de services techniques de la salle Pierrette-Gaudreault

8.7 Centre multiservice de Shipshaw – Addenda à la convention de gestion et d'occupation

8.8 Entente de développement culturel 2025-2027 – Autorisation de dépôt et de signature

8.9 Résolution d'appui à la MRC Lac-St-Jean-Est pour la réalisation des travaux sylvicoles non commerciaux

8.10 Appui au projet «Pop-Up Mob» d'Eurêko!

8.11 Demande d'aide financière au Fonds municipal vert par Eurêko ! – Projet de verdissement dans les milieux scolaires et des garderies – Appui de la Ville de Saguenay

8.12 Divers organismes – Demande de remboursement d'assurances

8.13 La Société de gestion de la zone portuaire de Chicoutimi inc. – Versement 2025

8.14 Soutien financier aux organismes culturels 2025 (plus de 100 000 $)

8.15 Soutien financier aux organismes d'action communautaire pour le fonctionnement 2025 (plus de 100 000 $)

8.16 Espace Côté-Cour – Subvention pour le plan fonctionnel et technique

8.17 Subvention 2025 – Service de téléphonie IP des organismes

8.18 Conseil des arts de Saguenay – Versement d'une subvention d'appariement

8.19 Corporations des centres-villes – Honoraires d'animation 2025

8.20 Honoraires de gestion 2025 des organismes sportifs et de plein air sous convention/protocole (100 000 $ et plus)

8.21 Conseil des arts de Saguenay – Subvention annuelle d'aide au fonctionnement aux organismes pour 2025 (Plus de 100 000 $)

8.22 Cégep de Chicoutimi – Aide financière pour programme fonctionnel et technique de la piscine

8.23 Société Bélu – Demande aide financière ponctuelle

8.24 Patrimoine – Entreprise Jeunesse – 240, rue Bossé, Chicoutimi – PA-3247 (id-17940) (VS-CLP-2024-90) – Modification de la résolution VS-CM-2024-742

8.25 Saguenay en neige inc. – Demande de cautionnement

8.26 Règlement d'emprunt VS-R-2024-149 – Modification du terme du règlement

8.27 Appui pour l'agriculture, la relève et l'avenir des entreprises agricoles de notre territoire

8.28 Liste des contrats comportant une dépense – Dépôt de documents :

8.28.1 Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ conclus au cours du mois de novembre 2024

8.28.2 Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l'exercice financier

8.29 Dépôt par l'assistant-greffier des certificats du greffier relatif au registre de consultation sur les règlements numéros VS-R-2024-115, VS-R-2024-127, VS-R-2024-128, VS-R-2024-129, VS-R-2024-141, VS-R-2024-142, VS-R-2024-145, VS-R-2024-147, VS-R-2024-148, VS-R-2024-149, VS-R-2024-150 et VS-R-2024-151- Dépôt de document

9. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

9.1 Calendrier des séances du conseil municipal - Modification

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 9e jour du mois de janvier 2025.

L'assistant-greffier,

JIMMY TURCOTTE

JT/sh

Conseil municipal du 3 décembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Chicoutimi, le 3 décembre 2024, 11 h 45.

PRÉSENTS :	Mme Julie Dufour, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil.
PRÉSENT UNE PARTIE DE LA SÉANCE :	M. Jean-Marc Crevier, conseiller
ÉGALEMENT PRÉSENTS :	M. Gabriel Rioux, directeur général et Mme Annie Jean, assistante-greffière.

À 11h48 Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU BUDGET 2025**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AVIS DE CONVOCATION

L'assistante-greffière dépose devant le conseil conformément à la loi, le bordereau de transmission par courriel de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire avec les documents l'accompagnant qui atteste qu'ils ont été remis à tous les membres du conseil le 29 novembre 2024.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2024-726

Proposé par Michel Thiffault
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller M. Jean-Marc Crevier prend son siège à 12h10.

2. ADOPTION DU BUDGET 2025

VS-CM-2024-727

Proposé par Michel Potvin

Appuyé par Jean Tremblay

CONSIDÉRANT que les revenus de fonctionnement estimés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 totalisent 475 212 905 $;

CONSIDÉRANT que les charges de fonctionnement, prêts, financements et affectations estimées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 totalisent 475 212 905 $.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE les prévisions budgétaires de revenus de fonctionnement pour l'exercice financier de la Ville de Saguenay se terminant le 31 décembre 2025 soient adoptées et que les revenus soient appropriés pour les charges spécifiées auxdites estimations budgétaires ;

QUE tous les deniers et revenus qui pourront être perçus par la trésorière durant l'exercice financier 2025 et qui ne sont pas spécialement appropriés fassent partie du fonds d'administration, section des activités municipales de la Ville de Saguenay, et que, sous l'autorité de la présente résolution, ils pourront être employés à toutes les fins qui sont du ressort et de la compétence de la Ville ;

QUE les prévisions budgétaires de charges de fonctionnement, prêts, financement et affectations pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, soient adoptées et confirmées sujettes à l'adoption du règlement ou résolution du conseil lorsque requis ;

QU'UN montant de 400 000 $ budgété au niveau des affectations soit approprié à la réserve financière pour le service de l'eau ;

QU'UN montant de 445 000 $ budgété au niveau des affectations soit approprié à la réserve financière pour le financement des dépenses d'élection ;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay décrète que le budget sera publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Saguenay ;

ET QUE le Service des communications et des relations avec les citoyens de la Ville de Saguenay soit mandaté afin de faire la publication requise.

Madame la Mairesse demande le vote.

Adoptée à la majorité, seuls les conseillers Michel Tremblay, Jacques Cleary, Marc Bouchard et Serge Gaudreault et la conseillère Mireille Jean ayant voté contre.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2024-728

Proposé par Martin Harvey
Appuyé par Jean Tremblay

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 12h32.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 14 janvier 2025.

_____
MAIRESSE

_____
ASSISTANTE-GREFFIÈRE

AJ/sg

3.2

Conseil municipal du 3 décembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est à Chicoutimi, le 3 décembre 2024 à 12h00.

PRÉSENTS: Mme Julie Dufour, mairesse, ainsi que tous les autres membres du conseil;

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Gabriel Rioux, directeur général et Mme Annie Jean, assistante-greffière.

À 12h34, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER DÉSIGNÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Séance ordinaire du conseil municipal du 5 novembre 2024

3.2 Séance extraordinaire du conseil municipal du 28 novembre 2024

4. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF – DÉPÔT DE DOCUMENTS

4.1 Séance du 23 octobre 2024 - Dépôt de document

4.2 Séance du 6 novembre 2024 – Dépôt de document

4.3 Séance du 7 novembre 2024 – Dépôt de document

4.4 Séance du 13 novembre 2024 - Dépôt de document

5. COMMISSIONS PERMANENTES

5.1 Commission des finances – Rapport de la réunion du 27 septembre 2024 - Dépôt de document

5.2 Commission des finances – Rapport de la réunion du 24 octobre 2024 – Dépôt de document

5.3 Comité des assurances – Rapport de la réunion du 25 octobre 2024 - Dépôt de document

5.4 Commission des sports et du plein air – Rapport de la réunion du 24 octobre 2024 - Dépôt de document

5.5 Comité VHR – Rapport de la réunion du 28 octobre 2024 – Dépôt de document

5.6 Commission des arts, de la culture et du patrimoine – Rapport de la réunion du 31 octobre 2024 – Dépôt de document

5.7 Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social – Rapport de la réunion du 16 octobre 2024 – Dépôt de document

5.8 Commission de la sécurité publique – Rapport de la réunion du 5 septembre 2024 – Dépôt de document

5.9 Comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition – Rapport de la réunion du 29 octobre 2024 – Dépôt de document

5.10 Comité multiressource – Rapport de la réunion 7 novembre 2024

5.11 Comité consultatif agricole – Rapport de la réunion du 15 novembre 2024

5.12 Conseil local du patrimoine – Rapport de la réunion du 13 novembre 2024

5.13 Comité consultatif d'urbanisme – Rapport de la réunion du 14 novembre 2024

5.14 Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme – Rapport de la réunion du 11 novembre 2024

6. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT

6.1 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-288)

6.1.1 Avis de motion
6.1.2 Adoption du 1er projet de règlement

6.2 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 28560 et 63540, secteur du boulevard de Tadoussac près de l'intersection de la rue Anna à Canton Tremblay) (ARS-1684)

6.2.1 Avis de motion
6.2.2 Adoption du 1er projet de règlement

6.3 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-289)

6.3.1 Avis de motion
6.3.2 Adoption du 1er projet de règlement

6.4 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 22790 et 22792, secteur de la rue Octave à Jonquière) (ARS-1687)

6.4.1 Avis de motion
6.4.2 Adoption du 1er projet de règlement

6.5 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-1694)

6.5.1 Avis de motion
6.5.2 Adoption du 1er projet de règlement

6.6 Projet de règlement concernant la prévention des incendies et abrogeant le règlement numéro VS-R-2015-132

6.6.1 Avis de motion

6.7 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-53 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saguenay

6.7.1 Avis de motion

6.8 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2012-106 portant sur les activités sur glace sur le territoire de la Ville de Saguenay

6.8.1 Avis de motion

6.9 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles

6.9.1 Avis de motion

6.10 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification pour la fourniture d'eau sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025

6.10.1 Avis de motion

6.11 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion du réseau d'égout sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025

6.11.1 Avis de motion

6.12 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2025

6.12.1 Avis de motion

6.13 Projet de règlement ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2025

6.13.1 Avis de motion

6.14 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion de la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025

6.14.1 Avis de motion

6.15 Projet de règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières organiques pour l'année 2025

6.15.1 Avis de motion

6.16 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aqueduc et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $

6.16.1 Avis de motion

6.17 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'égout et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 650 000 $

6.17.1 Avis de motion

6.18 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 7 000 000 $

6.18.1 Avis de motion

6.19 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de terrains ou de servitudes requis pour l'exécution des travaux permanents et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $

6.19.1 Avis de motion

6.20 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de sécurisation, de signalisation et d'aménagement de traverses ferroviaires et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 700 000 $

6.20.1 Avis de motion

6.21 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour l'aménagement d'un musée dans l'ancienne église Sainte-Thérèse d'Arvida et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 760 000 $

6.21.1 Avis de motion

6.22 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement pour la mise en valeur du pont d'aluminium et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $

6.22.1 Avis de motion

6.23 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables incluant la construction de deux bâtiments et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 15 650 000 $

6.23.1 Avis de motion

6.24 Projet de règlement modifiant le règlement numéro VS-R-2023-128 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour la démolition des bâtiments et la construction d'un nouveau bâtiment de service du parc de la Rivière-aux-Sables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $ afin d'augmenter l'emprunt au montant de 850 000 $

6.24.1 Avis de motion

6.25 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de pavage, de voirie, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 495 000 $

6.25.1 Avis de motion

7. ADOPTION DE RÈGLEMENT

7.1 Règlement numéro VS-RU-2024-121 ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-286)

7.2 Règlement numéro VS-RU-2024-122 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 23860 et 6000, secteur près de l'intersection du chemin de l'Église et de la route des Bâtisseurs à Lac-Kénogami) (ARS-1678)

7.3 Règlement numéro VS-RU-2024-123 ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-287)

7.4 Règlement numéro VS-RU-2024-124 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 19060 et 19070, secteur au sud de la rue des Véroniques et à l'est de la rue du Jasmin à Jonquière) (ARS-1683)

7.5 Règlement numéro VS-RU-2024-125 ayant pour objet de modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro VS-RU-2013-115 de la Ville de Saguenay pour ajouter des mesures d'évaluation qualitative pour le secteur du quartier Notre-Dame-du-Saguenay (ARS-1681)

7.6 Règlement numéroVS-R-2024-126 ayant pour objet de modifier le règlement VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles

7.7 Règlement numéro VS-R-2024-127 abrogeant le règlement numéro VS-R-2023-108 ayant pour objet de pourvoir au versement d'une subvention et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $

7.8 Règlement numéro VS-R-2024-128 ayant pour objet de décréter des travaux de mise en valeur du Pont de Sainte-Anne et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 $

7.9 Règlement numéro VS-R-2024-129 ayant pour objet de décréter l'acquisition d'immeubles, d'équipements, de mobiliers urbains, d'aménagement paysager, de signalisation et d'affichage des lieux publics et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 250 000 $

7.10 Règlement numéro VS-R-2024-130 ayant pour objet de décréter des travaux de sécurisation et de réfection de traverses ferroviaires et de réfection de pistes cyclables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 $

8. DÉCRETS DE TRAVAUX – RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS

8.1 Règlement VS-R-2024-100 - Travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation, de mobiliers urbains, d'espaces verts, de lieux publics

8.2 Règlement VS-R-2024-101 - Travaux de stabilisation de talus, aménagement de parcs, espaces verts et mobiliers urbains, de lieux publics, de stationnements, de réfection et construction de bâtiments

8.3 Règlement VS-R-2024-102 - Travaux de réfection et d'aménagement de feux de circulation, de traverses piétonnes et de trottoirs

8.4 Règlement VS-R-2024-104 - Travaux d'aménagement de parcs, espaces verts, mobiliers urbains et de lieux publics, de réfection de bâtiments, de pavage, de voirie, de bordures et de trottoirs, d'éclairage et de signalisation

8.5 Règlement VS-R-2024-106 - Acquisition de machineries, de véhicules, d'équipements et d'accessoires

8.6 Règlement VS-R-2024-110 - Travaux de construction, démolition, mise aux normes, réfection et aménagement d'immeubles et d'équipements, d'espaces verts et de lieux publics

9. AFFAIRES GÉNÉRALES

9.1 Déclaration d'intérêts pécuniaires de membres du conseil – Dépôt de documents

9.2 Séance ordinaire du conseil municipal 2025 – Calendrier

9.3 Registre des dons – Dépôt de document

9.4 Budget 2025 – Bureau de l'Ombudsman

9.5 Office municipal d'habitation de Saguenay (OMH) – Budget révisé 2024

9.6 Aide aux organismes – Autorisation des paiements 2025

9.7 Saguenay en Neige – Soutien financier pour la glissade 2025

9.8 Soutien financier aux évènements – Janvier à avril 2025 (100 000 $ et plus)

9.9 Service d'accueil pour nouveaux arrivants (SANA) Saguenay-Le Fjord – Protocole d'entente 3 ans

9.10 Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Chicoutimi, établissement historique – Protocole 2025-2027

9.11 Comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition – Nomination

9.12 Conseil local du patrimoine de Saguenay – Nomination

9.13 Conseil d'administration de la pulperie de Chicoutimi - Nomination

9.14 Corporation Centre-Ville d'Arvida – Octroi d'un local exclusif

9.15 École Sainte-Cécile de Kénogami – Demande de reconduction de la gratuité au Centre de ski Mont-Fortin

9.16 Club de ski de fond Le Norvégien – Demande avance de fonds sur les honoraires de gestion 2025 et procéder au 2e versement du remboursement des assurances

9.17 Collecte de fonds sur la voie publique – Projet pilote ajout d'intersections

9.18 Demande d'autorisation en vertu du PL-31 – Lot 6 432 347 du cadastre du Québec, voisin du 739 à 743, rue Rodolphe, Chicoutimi (AM-1690)

9.18.1 Adoption de la résolution officielle

9.19 Demande d'autorisation en vertu du PL-31 – 3652 à 3654, boulevard du Royaume, Jonquière (AM-1692)

9.19.1 Adoption de la résolution officielle

9.20 Demande d'autorisation en vertu du PL-31 – Lot 5 523 750 du cadastre du Québec, 481, rue de Sales, Chicoutimi (AM-1693)

9.20.1 Adoption de la résolution officielle

9.21 Appel de projets d'aires protégées en territoire public méridional / Réception des projets présentés sur le territoire de la Ville de Saguenay

9.22 Groupe photo média international inc. – Cautionnement

9.23 Jonquière en musique inc. – Cautionnement

9.24 Ministère des Finances - Émission d'obligations – Adjudication par délégation de pouvoir – Dépôt de document

9.25 Liste des paiements au 31 octobre 2024 – Dépôt de document

9.26 Liste des contrats comportant une dépense – Dépôt de documents :

9.26.1 Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ conclus au cours du mois d'octobre 2024

9.26.2 Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l'exercice financier

10. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 14 janvier 2025, au Vieux-Théâtre situé au 300, boulevard Grande-Baie Nord, à La Baie, à 12h.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

AVIS DE CONVOCATION

L'assistante-greffière dépose devant le conseil conformément à la loi, le bordereau de transmission par courriel de l'avis de convocation de la présente séance ordinaire avec les documents l'accompagnant qui atteste qu'ils ont été remis à tous les membres du conseil le 29 novembre 2024.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2024-729

Le conseiller Serge Gaudreault propose d'ajouter le point 9.28 concernant la demande de la CMQ;

Madame la Mairesse demande le vote sur la proposition d'ajouter le point 9.28,

Rejeté à la majorité, les conseillers Jimmy Bouchard, Claude Bouchard, Michel Thiffault, Kevin Armstrong, Carl Dufour, Michel Potvin, Jean Tremblay et Martin Harvey ayant votés contre.

La proposition initiale est donc ramenée, personne ne demande le vote.

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Martin Harvey

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance avec les ajouts suivants :

RETIRER

6.8 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2012-106 portant sur les activités sur glace sur le territoire de la Ville de Saguenay

AJOUTER :

6.26 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, espaces verts et mobiliers urbains, de lieux publics, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 980 000 $

6.26.1 Avis de motion

6.27 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2018-122 relatif au traitement des élus municipaux

6.27.1 Avis de motion

9.27 Demande de déneigement complet du chemin Nil-Jean

Adoptée à l'unanimité.

2. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER DÉSIGNÉ

La période d'intervention du conseiller désigné a été tenue.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5

NOVEMBRE 2024

VS-CM-2024-730

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Jean-Marc Crevier

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 novembre 2024 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit par la présente adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024

VS-CM-2024-731

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Jean-Marc Crevier

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 novembre 2024 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit par la présente adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité.

4. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF – DÉPÔT DE DOCUMENTS

4.1 SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2024 - DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 23 octobre 2024 est déposé devant le conseil.

4.2 SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2024 - DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 6 novembre 2024 est déposé devant le conseil.

4.3 SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024 - DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 7 novembre 2024 est déposé devant le conseil.

4.4 SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2024 - DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 13 novembre 2024 est déposé devant le conseil.

5. COMMISSIONS PERMANENTES

5.1 COMMISSION DES FINANCES – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2024 - DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance de la commission des finances tenue le 27

septembre 2024 est déposé devant le conseil.

5.2 COMMISSION DES FINANCES – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2024 – DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance de la commission des finances tenue le 24 octobre 2024 est déposé devant le conseil.

5.3 COMITÉ DES ASSURANCES – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2024 - DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance de la commission des assurances tenue le 25 octobre 2024 est déposé devant le conseil.

5.4 COMMISSION DES SPORTS ET DU PLEIN AIR – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2024 - DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance de la commission des sports et du plein air tenue le 24 octobre 2024 est déposé devant le conseil.

5.5 COMITÉ VHR – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 28 OCTOBRE 2024 – DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance du comité VHR tenue le 28 octobre 2024 est déposé devant le conseil.

5.6 COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 31 OCTOBRE 2024 – DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance de la commission des arts, de la culture et du patrimoine tenue le 31 octobre 2024 est déposé devant le conseil.

5.7 COMMISSION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, DE LA VIE DE QUARTIER ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2024 – DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance de la commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social tenue le 16 octobre 2024 est déposé devant le conseil.

Le conseiller, M. Michel Thiffault quitte son siège.

5.8 COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 5 SEPTEMBRE 2024 – DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance de la commission de la sécurité publique tenue le 5 septembre 2024 est déposé devant le conseil.

Le conseiller Michel Thiffault reprend son siège.

5.9 COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉMOLITION – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 29 OCTOBRE 2024 – DÉPÔT DE DOCUMENT

Le procès-verbal de la séance du comité d'études des demandes

d'autorisation de démolition tenue le 29 octobre 2024 est déposé devant le conseil.

5.10 COMITÉ MULTIRESSOURCE – RAPPORT DE LA RÉUNION 7 NOVEMBRE 2024

VS-CM-2024-732

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 7 novembre 2024 par le comité multiressource de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Marc Bouchard quitte son siège.

Le conseiller Marc Bouchard reprend son siège.

5.11 COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2024

5.11.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

VS-CM-2024-733

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Michel Thiffault

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 15 novembre 2024 par le conseil consultatif agricole de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

5.11.2 ÉRIC FILLION – LOT 4 691 065 ET 4 691 066 DU CADASTRE DU QUÉBEC, 4974-52, CHEMIN SAINT-ÉLOI, JONQUIÈRE – ZA-572 (ID 17917) (VS-CCA-2024-21)

VS-CM-2024-734

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Michel Thiffault

CONSIDÉRANT qu'Éric Fillion, 4974-52, chemin Saint-Éloi, Jonquière, G7X 7V4, sollicite une demande auprès de la CPTAQ pour aliéner et lotir le lot 5 189 159 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,1 hectare et pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 189 159 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,1 hectare;

CONSIDÉRANT que la demande pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 189 159 du cadastre du Québec vise la construction d'un stationnement et d'un garage sur une superficie de 0,1 hectare;

CONSIDÉRANT que la demande représente un usage accessoire à l'usage principal du lot 4 691 065;

CONSIDÉRANT que l'usage principal du lot 4 691 065 est un usage résidentiel, soit l'usage habitation rurale (H09);

CONSIDÉRANT que le lot 4 691 065 est localisé dans un îlot déstructuré;

CONSIDÉRANT que le lot 5 189 159 du cadastre du Québec est la propriété de la compagnie 9002-5743 Québec inc. et possède une superficie de 15,56 hectares;

CONSIDÉRANT que le lot 4 691 065 du cadastre du Québec est la propriété d'Éric Fillion et possède une superficie de 0,15 hectare;

CONSIDÉRANT les documents déposés avec la demande;

CONSIDÉRANT que des informations supplémentaires sont requises;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay diffère la demande d'Éric Fillion, 4974-52, chemin Saint-Éloi, Jonquière, G7X 7V4, qui sollicite une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour aliéner et lotir le lot 5 189 159 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,1 hectare et pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 189 159 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,1 hectare.

Adoptée à l'unanimité.

5.11.3 JEAN TREMBLAY (MARI SAG INC.) – LOT 5 420 116 DU CADASTRE DU QUÉBEC, 1191, ROUTE DES SILLONS, SHIPSHAW – ZA-573 (ID-17921) (VS-CCA-2024-22)

VS-CM-2024-735

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Michel Thiffault

CONSIDÉRANT que Jean Tremblay, 237, rue de la Colline , Chicoutimi, G7H 2K3, sollicite une demande auprès de la CPTAQ pour aliéner le lot 5 420 116 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,37 hectare et pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 420 116 sur une superficie de 0,37 hectare;

CONSIDÉRANT que la demande pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 420 116 du cadastre du Québec vise un usage résidentiel, soit l'usage habitation rurale (H09) sur une superficie de 0,37 hectare;

CONSIDÉRANT que le lot 5 420 116 du cadastre du Québec est la propriété de Mari-Sag inc. et possède une superficie de 0,37 hectare;

CONSIDÉRANT qu'une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 420 116 du cadastre du Québec a déjà été autorisée selon le numéro # 119664 émis par la Commission de protection du territoire agricole le 1er avril 1987;

CONSIDÉRANT que l'autorisation # 119664 autorisait l'utilisation non agricole des parties de lots 18 et 19, rang 4 au cadastre du Canton de Simard, division d'enregistrement de Chicoutimi, d'une superficie de 63 939 m^2 à des fins spécifiques de construction d'une résidence et de l'aménagement d'une piste d'atterrissage ainsi que d'un entrepôt;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT qu'étant donné que cette demande vise un usage résidentiel déjà existant sur le lot 5 420 116 du cadastre du Québec, il n'y a donc

pas d'autres espaces appropriés disponibles sur le territoire de la municipalité à l'extérieur de la zone agricole, puisque le projet ne peut être réalisé qu'à cet endroit ;

CONSIDÉRANT que le projet répond de manière satisfaisante aux critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT les documents déposés avec la demande;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay appuie la demande de Jean Tremblay, 237, rue de la Colline, Chicoutimi, G7H 2K3, qui sollicite une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour aliéner le lot 5 420 116 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,3716 hectare et pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 420 116 sur une superficie de 0,3716 hectare.

Adoptée à l'unanimité.

5.11.4 JEAN-NICOLAS LAROUCHE (9512-5035 QUÉBEC INC.) – LOT 4 688 203 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CHEMIN SAINT-ANDRÉ, JONQUIÈRE – ZA-574 (ID-17949) (VS-CCA-2024-23)

VS-CM-2024-736

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Michel Thiffault

CONSIDÉRANT que la compagnie 9512-5035 Québec inc. (Jean-Nicolas Larouche), 3675, boulevard Saguenay, Jonquière, G7X 3A9, sollicite une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour l'exploitation de ressources, soit pour le renouvellement d'une autorisation pour une carrière existante sur une partie du lot 4 688 203 du cadastre du Québec et pour l'utilisation autre qu'agricole pour un chemin d'accès et la valorisation de matériaux de démolition sur le lot 4 688 203 du cadastre du Québec sur une superficie totale de 13,53 hectares;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'exploitation d'une carrière sur le lot 4 688 203 du cadastre du Québec, sur une superficie de 12,89 hectares;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'utilisation d'un chemin d'accès sur une partie du lot 4 688 203 du cadastre du Québec, sur une superficie de 0,19 hectare;

CONSIDÉRANT que la demande vise la valorisation de résidus de béton, de brique, d'enrobé bitumineux ainsi que du secteur de la pierre de taille et de la pierre concassée résiduelle sur le plancher de la carrière sur une partie du lot 4 688 203 du cadastre du Québec, sur une superficie de 0,45 hectare;

CONSIDÉRANT que le lot 4 688 203 du cadastre du Québec est la propriété de Gilles Chayer et possède une superficie totale de 91,03 hectares;

CONSIDÉRANT la décision # 371815 émise par la Commission de protection du territoire agricole du 9 juillet 2012 qui autorisait l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'exploitation d'une carrière d'une superficie approximative de 17,8 hectares, correspondant à une partie du lot 4 688 203 du cadastre du Québec, et qui est venue à échéance après une durée de dix (10) ans, soit le 9 juillet 2022;

CONSIDÉRANT le préavis # 444761 émis par la Commission de protection du territoire agricole le 9 septembre 2024, concernant l'utilisation sans

droit ni autorisation de la Commission de la carrière sur le lot 4 688 203, avec l'échéance de l'autorisation # 371815;

CONSIDÉRANT que la présente demande d'autorisation a pour but de poursuivre l'extraction de la pierre restante dans la carrière;

CONSIDÉRANT que le réaménagement du site sera complété au fur et à mesure de l'exploitation de la carrière;

CONSIDÉRANT que le requérant a fourni, à l'appui de sa demande, un rapport de suivi agronomique ainsi qu'un programme de réhabilitation agronomique préparé par Agri-Vert;

CONSIDÉRANT que les matériaux de remblai qui seront utilisés proviendront en partie des matériaux présents sur le site;

CONSIDÉRANT que l'ajout de l'utilisation de valorisation de matériaux de démolition permettra de dégager des revenus afin de restaurer complètement les zones à réhabiliter;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation est faite pour une durée de dix (10) ans;

CONSIDÉRANT qu'étant donné que cette demande vise une carrière existante, il n'y a donc pas d'autres espaces appropriés disponibles sur le territoire de la municipalité à l'extérieur de la zone agricole, puisque le projet ne peut être réalisé qu'à cet endroit;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation de la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que le projet répond aux critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT les documents déposés avec la demande;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay appuie une partie de la demande de la compagnie 9512-5035 Québec inc. (Jean-Nicolas Larouche), 3675, boulevard Saguenay, Jonquière, G7X 3A9, qui sollicite une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour l'exploitation de ressources, soit pour l'exploitation de la carrière nord existante sur une partie du lot 4 688 203 du cadastre du Québec sur une superficie de 5,36 hectares et pour l'utilisation autre qu'agricole pour un chemin d'accès et la valorisation de matériaux de démolition sur le lot 4 688 203 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,64 hectare.

QUE la Ville de Saguenay n'appuie pas une partie de la demande de la compagnie 9512-5035 Québec inc. (Jean-Nicolas Larouche), 3675, boulevard Saguenay, Jonquière, G7X 3A9, qui sollicite une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour l'exploitation de ressources, soit pour l'exploitation d'une nouvelle carrière au sud sur une partie du lot 4 688 203 du cadastre du Québec sur une superficie de 7,53 hectares.

Adoptée à l'unanimité.

5.11.5 STÉPHANIE TREMBLAY (PIC CONSTRUCTION COMPAGNIE LTÉE) – LOTS 5 510 062 ET 5 510 063 DU CADASTRE DU QUÉBEC, ROUTE MARTEL, CANTON TREMBLAY – ZA-575 (ID-17945)

(VS-CCA-2024-24)

VS-CM-2024-737

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Michel Thiffault

CONSIDÉRANT que Pic Construction Compagnie ltée (Stéphanie Tremblay), 2026, rue Deschênes, Jonquière, G7S 4T7, sollicite une demande auprès de la CPTAQ pour aliéner et lotir en partie les lots 5 510 062 et 5 510 063 du cadastre du Québec sur une superficie de 6,19 hectares;

CONSIDÉRANT que le lot 5 510 062 du cadastre du Québec est la propriété de Rio Tinto Alcan inc. et possède une superficie totale de 43 hectares;

CONSIDÉRANT que le lot 5 510 063 du cadastre du Québec est la propriété de Pic Construction Compagnie ltée et possède une superficie totale de 150,26 hectares;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'aliénation et le lotissement des lots 5 510 062 et 5 510 063 du cadastre du Québec, afin d'établir une bande de protection pour le réaménagement d'une carrière située à cheval sur les deux lots concernés sur une superficie de 6,19 hectares;

CONSIDÉRANT qu'il y a la présence de sentiers de véhicules hors route sur le lot 5 510 062 du cadastre du Québec, le demandeur devra proposer une option afin de déplacer le tracé des sentiers existants;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que le projet répond aux critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT les documents déposés avec la demande;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay appuie la demande de Pic Construction Compagnie ltée (Stéphanie Tremblay), 2026, rue Deschênes, Jonquière, G7S 4T7, qui sollicite une demande auprès de la CPTAQ pour aliéner et lotir en partie les lots 5 510 062 et 5 510 063 du cadastre du Québec sur une superficie de 6,19 hectares.

Adoptée à l'unanimité.

5.12 CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 13 NOVEMBRE 2024

5.12.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

VS-CM-2024-738

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 13 novembre 2024 par le conseil local du patrimoine de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.2 PATRIMOINE – LA FABRIQUE DE LA PAROISSE

SAINT-ALPHONSE – 633, BOULEVARD DE LA GRANDE-BAIE SUD, LA BAIE – PA-3238 (ID-17839) (VS-CLP-2024-87)

VS-CM-2024-739

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu du règlement municipal 590, portant sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie, présentée par la Fabrique de la paroisse Saint-Alphonse, 631, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie, visant une opération de modification cadastrale au 633, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est assujetti aux dispositions du règlement 590 concernant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie;

CONSIDÉRANT que le terrain est situé dans le Site patrimonial du Noyau-Institutionnel-de-Saint-Édouard-de-Port-Alfred;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise une opération de modification cadastrale afin de subdiviser l'église et le presbytère en deux (2) lots distincts;

CONSIDÉRANT le plan projet de lotissement, produit en seconde version par Mathieu Tremblay, arpenteur-géomètre et reçu par courriel le 18 octobre 2024, déposé avec la demande;

CONSIDÉRANT que l'article 3.5 du règlement 590 portant sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie contrôle les travaux pour tous les sites patrimoniaux, notamment lorsqu'une personne désire diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain;

CONSIDÉRANT que le conseil local du patrimoine doit étudier la conformité du projet avec les objectifs et critères de conservation du règlement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit statuer sur la recommandation du conseil local du patrimoine en se basant sur les mêmes objectifs et critères;

CONSIDÉRANT que le comité est favorable au projet de modification cadastrale, dans cette version qui prend en considération les observations du comité formulées dans la résolution VS-CM-2024-598;

CONSIDÉRANT que le règlement municipal 590, portant sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie, prévoit à l'article 6.2.2 des critères d'évaluation de tous travaux de rénovation, d'entretien ou d'agrandissement des bâtiments de premier niveau d'un site du patrimoine;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande en vertu du règlement municipal 590, portant sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie, par la Fabrique de la paroisse Saint-Alphonse, 631, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie, visant une opération de modification cadastrale au 633, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.3 PATRIMOINE – IMMEUBLE MCJR INC. – 863, RUE BAGOT, LA BAIE – PA-3254 (ID-17972) (VS-CLP-2024-88)

VS-CM-2024-740

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande en vertu du règlement municipal 590, portant sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie, présentée par Immeuble MCJR inc., 1051-2, boulevard Talbot, Chicoutimi, visant des travaux à l'extérieur de l'enveloppe du bâtiment principal du 863 à 865, rue Bagot, La Baie;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est assujetti aux dispositions du règlement 590 concernant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est situé dans le Site patrimonial du Vieux-Bagotville (secteur Albert/Bagot) et qu'il est de niveau 2;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise les travaux suivants, sur le bâtiment principal :

- Démolition d'une saillie à l'arrière du bâtiment;
- Remplacement du revêtement de la toiture pour un bardeau architectural de couleur brune;
- Remplacement du revêtement mural extérieur pour un clin de bois d'ingénierie de couleur « Acacia » (vert);
- Réfection des escaliers, en bois traité vert;
- Réfection des garde-corps, en bois peints en blanc.

CONSIDÉRANT que le règlement municipal 590, portant sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie, prévoit au chapitre 6.2.3, des critères d'évaluation pour les travaux de rénovation de niveau 2 situés dans un site patrimonial;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des interventions projetées permet de respecter les objectifs et critères dudit chapitre;

CONSIDÉRANT que l'article 1495 du règlement de zonage VS-R-2012-3, concernant les bâtiments dérogatoires, stipule qu'il y a reconnaissance de droits acquis dans le cas de ce changement d'usage;

CONSIDÉRANT que l'article 1502 du règlement de zonage VS-R-2012-3, concernant les aménagements dérogatoires, stipule que ceux-ci doivent répondre aux objectifs et critères du PIIA, chapitre des droits acquis;

CONSIDÉRANT que l'aménagement actuel pourrait être amélioré par l'intégration de nouvelles aires végétalisées, notamment en marge latérale gauche et/ou arrière;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus n'impacteraient pas la valeur patrimoniale du cadre bâti, tout en permettant d'assurer le maintien de l'intégrité physique du bâtiment principal;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande en vertu du règlement municipal 590, portant sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti pour l'arrondissement de La Baie, présentée par Immeuble MCJR inc., 1051-2, boulevard Talbot, Chicoutimi, visant des travaux à l'extérieur de l'enveloppe du bâtiment principal du 863 à 865, rue Bagot, La Baie, aux conditions suivantes :

- Le requérant devra proposer un aménagement qui permet d'accroitre la superficie végétalisée du terrain;
- Les plans d'aménagement devront faire l'objet de l'approbation du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant l'émission du permis.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.4 PATRIMOINE – 9328-5575 QUÉBEC INC. – 317 À 325, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI – PA-3246 (ID-17906) (VS-CLP-2024-89)

VS-CM-2024-741

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'admissibilité au programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (règlement VS-R-2021-40), du bâtiment principal du 317 au 325, rue Racine Est, Chicoutimi;

CONSIDÉRANT que l'article 7 du règlement VS-R-2021-40 stipule que les immeubles admissibles sont ceux qui apparaissent sur la liste des immeubles admissibles, jointe audit règlement;

CONSIDÉRANT que l'article 7 mentionne qu'un immeuble admissible est notamment un immeuble dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué par la municipalité et qui est également visé par une mesure de protection de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), notamment un plan d'implantation et d'intégration architecturale ou un programme particulier d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le bâtiment visé n'est pas protégé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC);

CONSIDÉRANT que le bâtiment visé fait partie du PIIA Centre-ville de Chicoutimi, secteur d'application public;

CONSIDÉRANT que la toiture du bâtiment visé nécessite des travaux afin d'en préserver l'intégrité;

CONSIDÉRANT que la valeur patrimoniale du bien visé, construit en 1944, lui est notamment attribuable en raison de :

- Sa position au pied de la côte de la rue Racine, à l'intersection de la rue du Havre, qui en fait un repère important du centre-ville;
- Son usage de départ, associé à son nom « Édifice Joseph-Henri-Laflamme »;
- Ses qualités architecturales, qu'on doit à la firme d'architecture

Lamontagne et Gravel.

CONSIDÉRANT que l'admissibilité du bien visé au règlement VS-R-2021-40 repose sur la recommandation favorable du conseil local du patrimoine;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le conseil local du patrimoine recommande l'admissibilité du bâtiment principal du 317 au 325, rue Racine Est, Chicoutimi au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (Règlement VS-R-2021-40).

Adoptée à l'unanimité.

5.12.5 PATRIMOINE –ENTREPRISES JEUNESSES – 240, RUE BOSSÉ, CHICOUTIMI – PA-3247 (ID-17940) (VS-CLP-2024-90)

VS-CM-2024-742

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu du règlement 01-044, du Site du patrimoine du Bassin, présentée par Entreprise Jeunesses, 240, rue Bossé, Chicoutimi, visant à autoriser des travaux d'installation d'équipements mécaniques, au 235, rue Bossé, Chicoutimi;

CONSIDÉRANT que la demande vise à autoriser l'installation de pompes à chaleur (thermopompes) contre le profil droit du bâtiment;

CONSIDÉRANT que le projet est assujetti au règlement 01-044 du Site du patrimoine du Bassin;

CONSIDÉRANT que le comité juge que les modifications apportées n'auraient pas d'incidence sur la valeur patrimoniale du Site du patrimoine du Bassin,

CONSIDÉRANT que la localisation des unités extérieures des appareils mécaniques a été proposée par le ministère de la Culture et des Communications, qui doit approuver les travaux sur cet immeuble classé;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu du règlement 01-044 du Site du patrimoine du Bassin, présentée par Entreprise Jeunesses, 240, rue Bossé, Chicoutimi, visant à autoriser des travaux d'installation d'équipements mécaniques, au 235, rue Bossé, Chicoutimi.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.6 PATRIMOINE – CARMEN SIMARD ET LISE GAUTHIER – 332, RUE DU SÉMINAIRE, CHICOUTIMI – PA-3248 (ID-17948) (VS-CLP-2024-91)

VS-CM-2024-743

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu du règlement municipal 89-056, ayant pour objet de constituer un Site du patrimoine sur la rue du Séminaire, présentée par Carmen Simard et Lise Gauthier, 332, rue du Séminaire, Chicoutimi, visant le remplacement du revêtement des toitures du bâtiment principal, au 332, rue du Séminaire, Chicoutimi;

CONSIDÉRANT que le bien immobilier est assujetti aux dispositions du règlement municipal 89-056, ayant pour objet de constituer un Site du patrimoine sur la rue du Séminaire;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise les travaux suivants, sur le bâtiment principal :

- Remplacement du revêtement actuel des toitures, par une tôle à baguette, fini Galvalume;
- Remplacement des arrêts à neige par un modèle de fini harmonisé à celui du revêtement;
- Remplacement des gouttières, en aluminium, par de nouvelles finies Galvalume.

CONSIDÉRANT que le règlement municipal 89-056, ayant pour objet de constituer un Site du patrimoine sur la rue du Séminaire, précise que le conseil municipal est d'avis que la rue du Séminaire et son environnement constituent un patrimoine architectural et esthétique important;

CONSIDÉRANT que l'article 7 du règlement municipal 89-056, ayant pour objet de constituer un Site du patrimoine sur la rue du Séminaire, mentionne que quiconque désire couper ou altérer un arbre, faire du terrassement ou restaurer, réparer ou modifier de quelque façon que ce soit l'apparence d'un immeuble constitué en site du patrimoine doit avant d'entreprendre de tels travaux, demander un permis à la Ville au moins 45 jours avant le début des travaux envisagés;

CONSIDÉRANT la documentation soumise avec la présente demande;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil local du patrimoine sont d'avis que les interventions projetées respectent les dispositions du règlement municipal 89-056 ayant pour objet de constituer un Site du patrimoine sur la rue du Séminaire;

CONSIDÉRANT que les membres du comité considèrent que les interventions projetées pourraient permettre de préserver l'intégrité de l'enveloppe du bâtiment, tout en respectant les caractéristiques de son architecture;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu du règlement municipal 89-056, ayant pour objet de constituer un site du patrimoine sur la rue du Séminaire, présentée par Carmen Simard et Lise Gauthier, 332, rue du Séminaire, Chicoutimi, visant le remplacement du revêtement des toitures du bâtiment principal, au 332, rue du Séminaire, Chicoutimi.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.7 PATRIMOINE – NADINE BOUCHER – 1760 À 1762, RUE MOISSAN, JONQUIÈRE – PA-3249 (ID-17950)

(VS-CLP-2024-92)

VS-CM-2024-744

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par Nadine Boucher, 1760, rue Moissan, Jonquière, visant au remplacement de fenêtres et d'une porte-fenêtre sur le bâtiment principal du 1760 à 1762, rue Moissan, Jonquière;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise les travaux suivants, sur le bâtiment principal :

- Remplacement de toutes les fenêtres de la partie hors-sol du bâtiment principal, par de nouvelles en PVC blanc;
- Remplacement de la porte-fenêtre localisée contre le mur arrière du bâtiment principal.

CONSIDÉRANT que le projet est assujetti aux dispositions des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil local du patrimoine (CLP) de Saguenay doit étudier la conformité du projet avec les orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saguenay doit statuer sur la recommandation du CLP en se basant sur les mêmes objectifs et critères;

CONSIDÉRANT que le Ministère a déterminé les conditions relatives à la conservation du caractère patrimonial d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le permis municipal ne peut être délivré sans l'obtention préalable du ministre;

CONSIDÉRANT que la requérante doit respecter les conditions rattachées à l'autorisation ministérielle lors de la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT que la présente demande a été analysée conjointement avec la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec;

CONSIDÉRANT que le comité constate, à la lumière des informations fournies avec la demande, que certaines fenêtres de remplacement de modèle et carrelage non caractéristiques pourraient être visibles depuis les voies publiques;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par Nadine Boucher, 1760, rue Moissan, Jonquière, visant au remplacement de fenêtres et d'une porte-fenêtre sur le bâtiment principal du 1760 à 1762, rue Moissan, Jonquière, aux conditions suivantes :

- Toutes les fenêtres visibles depuis la voie publique devront être des guillotines ou des modèles imitant des guillotines, dans les cas où les normes du code du bâtiment empêcheraient l'installation de véritables guillotines;

- Le nombre de carreaux de chacune des fenêtres devra respecter les caractéristiques du cadre bâti du secteur résidentiel du Site patrimonial d'Arvida;
- Les modèles de toutes les fenêtres devront faire l'objet de l'approbation du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant l'émission du permis.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.8 PATRIMOINE – RICHARD BERGERON – 2975, RUE GEOFFRION, JONQUIÈRE – PA-3250 (ID-17951) (VS-CLP-2024-93)

VS-CM-2024-745

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par Richard Bergeron, 2975, rue Geoffrion, Jonquière, visant à des travaux correctifs à la galerie avant du 2975, rue Geoffrion, Jonquière;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise les travaux suivants :

- Ajout d'un garde-corps de modèle caractéristique des maisons du groupe des modèles R d'Arvida, incluant un panneau d'acrylique clair pour le respect des normes du bâtiment;
- Application d'une finition opaque de couleur brune, harmonisée à celle de la brique du bâtiment, ainsi qu'une finition opaque blanche sur les garde-corps.

CONSIDÉRANT que le projet est assujetti aux dispositions des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil local du patrimoine (CLP) de Saguenay doit étudier la conformité du projet avec les orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saguenay doit statuer sur la recommandation du CLP en se basant sur les mêmes objectifs et critères;

CONSIDÉRANT que le Ministère a déterminé les conditions relatives à la conservation du caractère patrimonial d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le permis municipal ne peut être délivré sans l'obtention préalable du ministre;

CONSIDÉRANT que le requérant doit respecter les conditions rattachées à l'autorisation ministérielle lors de la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT que la présente demande a été analysée conjointement avec la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec;

CONSIDÉRANT que ces travaux visent à effectuer des correctifs à la suite d'un constat de travaux réalisés sans autorisation au printemps 2024;

CONSIDÉRANT que les correctifs proposés pourraient satisfaire les orientations du Ministère dans le Site patrimonial d'Arvida;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par Richard Bergeron, 2975, rue Geoffrion, Jonquière, visant à des travaux correctifs à la galerie avant du 2975, rue Geoffrion, Jonquière.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.9 PATRIMOINE – MICHEL IGLETOU LOUIS-MOUSSA – 1791, RUE NEILSON, JONQUIÈRE – PA-3251 (ID-17957) (VS-CLP-2024-94)

VS-CM-2024-746

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par Michael Igletou Louis-Moussa, 1791, rue Neilson, Jonquière, visant au remplacement de fenêtres sur le bâtiment principal du 1791, rue Neilson, Jonquière;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise les travaux suivants, sur le bâtiment principal :

- Remplacement de deux (2) fenêtres contre le profil gauche et d'une (1) fenêtre contre le mur arrière.

CONSIDÉRANT que le projet est assujetti aux dispositions des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil local du patrimoine (CLP) de Saguenay doit étudier la conformité du projet avec les orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saguenay doit statuer sur la recommandation du CLP en se basant sur les mêmes objectifs et critères;

CONSIDÉRANT que le Ministère a déterminé les conditions relatives à la conservation du caractère patrimonial d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le permis municipal ne peut être délivré sans l'obtention préalable du ministre;

CONSIDÉRANT que le requérant doit respecter les conditions rattachées à l'autorisation ministérielle lors de la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT que la présente demande a été analysée conjointement avec la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec;

CONSIDÉRANT que le comité constate, à la lumière des informations fournies avec la demande, que certaines fenêtres de remplacement de modèle et carrelage non caractéristiques pourraient être visibles depuis les voies publiques;

CONSIDÉRANT que le comité prend en compte que le Ministère ne favorise pas le remplacement de composantes non caractéristiques du cadre bâti;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par Michael Igletou Louis-Moussa, 1791, rue Neilson, Jonquière, visant au remplacement de fenêtres sur le bâtiment principal du 1791, rue Neilson, Jonquière, aux conditions suivantes :

- Toutes les fenêtres visibles depuis la voie publique devront être des guillotines ou des modèles imitant des guillotines, dans les cas où les normes du code du bâtiment empêcheraient l'installation de véritables guillotines;
- Le nombre de carreaux de chacune des fenêtres devra respecter les caractéristiques du cadre bâti du secteur résidentiel du Site patrimonial d'Arvida;
- Les modèles de toutes les fenêtres devront faire l'objet de l'approbation du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant l'émission du permis.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.10 PATRIMOINE – 9365-7690 QUÉBEC INC. (KEVEN LARIVIÈRE) – 2021, RUE DAVIS, JONQUIÈRE – PA-3252 (ID-17965) (VS-CLP-2024-95)

VS-CM-2024-747

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par 9365-7690 Québec inc. (Keven Larivière), 2333, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi, visant à l'installation d'une enseigne au 2021, rue Davis, Jonquière;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise le remplacement d'un panneau d'enseigne dans un support existant, en façade du bâtiment;

CONSIDÉRANT que le projet est assujetti aux dispositions des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil local du patrimoine (CLP) de Saguenay doit étudier la conformité du projet avec les orientations du Ministère relatives à

la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saguenay doit statuer sur la recommandation du CLP en se basant sur les mêmes objectifs et critères;

CONSIDÉRANT que le Ministère a déterminé les conditions relatives à la conservation du caractère patrimonial d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le permis municipal ne peut être délivré sans l'obtention préalable du ministre;

CONSIDÉRANT que le requérant doit respecter les conditions rattachées à l'autorisation ministérielle lors de la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT que la présente demande a été analysée conjointement avec la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec;

CONSIDÉRANT que le comité constate que l'immeuble visé n'est pas compris dans ceux établis dans la période de planification urbaine d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le comité juge que la nouvelle enseigne s'intégrerait de meilleure façon à l'environnement si le montage graphique était sur fond noir au lieu de blanc;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu des orientations du ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par 9365-7690 Québec inc. (Keven Larivière), 2333, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi, visant à l'installation d'une enseigne au 2021, rue Davis, Jonquière, à la condition suivante :

- Le nouveau panneau d'enseigne devra présenter un fond noir plutôt que blanc.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.12.11 PATRIMOINE – ÉRIC MALENFANT ET CYNTHIA GIRARD – 2816 À 2820, BOULEVARD DU SAGUENAY, JONQUIÈRE – PA-3253 (ID-17968) (VS-CLP-2024-96)

VS-CM-2024-748

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par Éric Malenfant et Cynthia Girard, 2816, boulevard du Saguenay, Jonquière, visant à des interventions diverses sur le bâtiment principal du 2816, boulevard du Saguenay, Jonquière;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise les travaux suivants, sur le bâtiment principal :

- Remplacement des fenêtres par des guillotines, en PCV blanc;
- Remplacement de quatre (4) portes, par des portes en acier embossé, de couleur blanche;
- Réfection de la galerie avant et installation d'un nouveau garde-corps en bois;
- Réfection de la membrane de la toiture plate de la saillie du profil droit, ainsi que de la plateforme de la terrasse;
- Installation d'un garde-corps de bois sur le périmètre extérieur de la terrasse.

CONSIDÉRANT que le projet est assujetti aux dispositions des orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil local du patrimoine (CLP) de Saguenay doit étudier la conformité du projet avec les orientations du Ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saguenay doit statuer sur la recommandation du CLP en se basant sur les mêmes objectifs et critères;

CONSIDÉRANT que le ministère a déterminé les conditions relatives à la conservation du caractère patrimonial d'Arvida;

CONSIDÉRANT que le permis municipal ne peut être délivré sans l'obtention préalable du ministre;

CONSIDÉRANT que les requérants doivent respecter les conditions rattachées à l'autorisation ministérielle lors de la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT que la présente demande a été analysée conjointement avec la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec;

CONSIDÉRANT que le comité juge que le remplacement des portes, fenêtres et garde-corps actuels par les modèles proposés dans la demande pourrait induire un gain de valeur notable du cadre bâti, par la réintégration de composantes caractéristique;

CONSIDÉRANT que le Ministère ne favorise pas de laisser le bois des composantes extérieures à nu (naturel ou traité);

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu des orientations du ministère relatives à la conservation du Site patrimonial déclaré d'Arvida présentée par Éric Malenfant et Cynthia Girard, 2816, boulevard du Saguenay, Jonquière, visant à des interventions diverses sur le bâtiment principal du 2816, boulevard du Saguenay, Jonquière, aux conditions suivantes :

- La fenêtre identifiée à l'item 8 de la soumission fournie par le requérant devra présenter trois (3) carreaux de largeur, au lieu de quatre (4), pour un total de 12 carreaux, au lieu de 16;
- Une finition opaque de couleur(s) harmonisée(s) à celle du cadre bâti devra être appliquée sur la plateforme de la galerie avant, de même que sur les garde-corps de bois;
- La ou les couleurs retenues pour la finition de la galerie et des garde-corps, de même que le modèle de fenêtre identifiée à l'item 8 de la soumission fournie, devront faire l'objet de l'approbation du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant l'émission du permis.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

5.13 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 14 NOVEMBRE 2024

5.13.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

VS-CM-2024-749

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 14 novembre 2024 par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

5.13.2 AMENDEMENT – ALEXANDRA GAUTHIER – 1500, BOULEVARD SAINT-PAUL, CHICOUTIMI – ARS-1688 (ID-17892) (VS-CCU-2024-17)

VS-CM-2024-750

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT la demande d'amendement au règlement d'urbanisme présentée par Alexandra Gauthier, 837, rue des Sorbiers, Saint-Ambroise, visant à autoriser l'usage de service de « Salon d'esthétique » à l'affectation « Para-industrielle » de l'unité de planification 72-C au secteur localisé près du 1500, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi;

CONSIDÉRANT que la propriété est localisée dans l'unité de planification 72-C, à l'intérieur d'une affectation « Para-industrielle »;

CONSIDÉRANT que la planification détient comme objectif de « Favoriser une vocation para-industrielle pour le boulevard Saint-Paul en complémentarité avec l'artère régionale Talbot et le centre-ville »;

CONSIDÉRANT que la requérante désire permettre l'ajout de l'usage « Salon d'esthétique » faisant partie de la classe d'usages « Services professionnels et sociaux (S3) »;

CONSIDÉRANT que la requérante exerce actuellement l'usage de « Salon de beauté », lequel fait partie de la classe d'usages « Services personnels (S2) »;

CONSIDÉRANT que la requérante désire ajouter un service d'esthétique promulgué par un médecin spécialisé en la matière;

CONSIDÉRANT que la planification autorise ce service dans les zones du centre-ville, de la Cité de savoir et de la santé ainsi que dans les zones désignées;

CONSIDÉRANT qu'une panoplie de services de soins personnels peut être exercée par l'usage de salon de beauté, mais qu'une offre de service médical n'est pas autorisée;

CONSIDÉRANT que le comité réitère sa volonté de conserver la

planification actuelle sur la localisation des services médicaux sur le territoire;

CONSIDÉRANT que le comité n'est pas favorable à l'établissement de cet usage sur l'artère du boulevard Saint-Paul;

À CES CAUSES, il est résolu:

DE REFUSER la demande d'amendement au règlement d'urbanisme par Alexandra Gauthier, 837, rue des Sorbiers, Saint-Ambroise, visant à autoriser l'usage de service de « Salon d'esthétique » à l'affectation « Para-industrielle » de l'unité de planification 72-C au secteur localisé près du 1500, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi.

Adoptée à l'unanimité.

5.14 COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU GÉNIE ET DE L'URBANISME – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 11 NOVEMBRE 2024

VS-CM-2024-751

Proposé par Julie Dufour
Appuyé par Mireille Jean

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 11 novembre 2024 par la commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

6. AVIS DE MOTION ET ADOPTION 1ER PROJET DE RÈGLEMENT

6.1 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-288)

6.1.1 AVIS DE MOTION

La conseillère Mireille Jean donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, elle proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-288).

6.1.2 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT

VS-CM-2024-752

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Jean-Marc Crevier

QUE le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-288), tel que déposé par l'assistante-greffière à la présente séance, soit adopté et soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

ET QUE ce conseil délègue à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée publique qui devra être tenue et qu'il donne avis public de la présente résolution conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONES 28560 ET 63540, SECTEUR DU BOULEVARD DE TADOUSSAC PRÈS DE L'INTERSECTION DE LA RUE ANNA À CANTON TREMBLAY) (ARS-1684)

6.2.1 AVIS DE MOTION

La conseillère Mireille Jean donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, elle proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 28560 et 63540, secteur du boulevard de Tadoussac près de l'intersection de la rue Anna à Canton Tremblay) (ARS-1684).

6.2.2 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT

VS-CM-2024-753

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Jean-Marc Crevier

QUE le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 28560 et 63540, secteur du boulevard de Tadoussac près de l'intersection de la rue Anna à Canton Tremblay) (ARS-1684), tel que déposé par l'assistante-greffière à la présente séance, soit adopté et soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption

ET QUE ce conseil délègue à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée publique qui devra être tenue et qu'il donne avis public de la présente résolution conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-289)

6.3.1 AVIS DE MOTION

La conseillère Mireille Jean donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, elle proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-289).

6.3.2 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT

VS-CM-2024-754

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Serge Gaudreault

QUE le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-289), tel que déposé par l'assistante-greffière à la présente séance, soit adopté et soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

ET QUE ce conseil délègue à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée publique qui devra être tenue et qu'il donne avis public de la présente résolution conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

6.4 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONES 22790 ET 22792, SECTEUR DE LA RUE OCTAVE À JONQUIÈRE) (ARS-1687)

6.4.1 AVIS DE MOTION

La conseillère Mireille Jean donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, elle proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 22790 et 22792, secteur de la rue Octave à Jonquière) (ARS-1687).

6.4.2 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT

VS-CM-2024-755

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Serge Gaudreault

QUE le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 22790 et 22792, secteur de la rue Octave à Jonquière) (ARS-1687), tel que déposé par l'assistante-greffière à la présente séance, soit adopté et soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption

ET QUE ce conseil délègue à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée publique qui devra être tenue et qu'il donne avis public de la présente résolution conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

6.5 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR APPORTER DES CORRECTIONS À CERTAINES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES (ARS-1694)

6.5.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Jimmy Bouchard, donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la

Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-1694).

6.5.2 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT

VS-CM-2024-756

Proposé par Jimmy Bouchard
Appuyé par Claude Bouchard

QUE le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-1694), tel que déposé par l'assistante-greffière à la présente séance, soit adopté et soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption

ET QUE ce conseil délègue à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée publique qui devra être tenue et qu'il donne avis public de la présente résolution conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

6.6 PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2015-132

6.6.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Kevin Armstrong donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement concernant la prévention des incendies et abrogeant le règlement numéro VS-R-2015-132;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.7 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2014-53 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY

6.7.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Jimmy Bouchard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-53 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.8 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2012-106 PORTANT SUR LES ACTIVITÉS SUR GLACE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY - RETIRÉ

6.9 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2014-54 FIXANT LA TARIFICATION GÉNÉRALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY ET ABROGEANT TOUS RÈGLEMENTS OU TOUTES DISPOSITIONS DE RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS INCOMPATIBLES

6.9.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.10 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION POUR LA FOURNITURE D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2025

6.10.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification pour la fourniture d'eau sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.11 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2025

6.11.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion du réseau d'égout sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.12 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET

D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION SUR LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2025

6.12.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2025.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.13 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET LES TAUX DE COMPENSATION DE TAXE POUR L'ANNÉE 2025

6.13.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2025.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.14 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2025

6.14.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion de la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.15 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION SUR LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES ORGANIQUES POUR L'ANNÉE 2025

6.15.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce

conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières organiques pour l'année 2025.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.16 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 3 000 000 $

6.16.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aqueduc et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.17 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DES TRAVAUX D'ÉGOUT ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 650 000 $

6.17.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'égout et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 650 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.18 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉFECTION DE CONDUITS SOUTERRAINS, DE PAVAGE DE CHAINES DE RUES, DE BORDURES ET TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 7 000 000 $

6.18.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de

chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 7 000 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.19 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉFECTION DE CONDUITS SOUTERRAINS, DE PAVAGE DE CHAINES DE RUES, DE BORDURES ET TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET L'ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR EXPROPRIATION DE TERRAINS OU DE SERVITUDES REQUIS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX PERMANENTS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 3 000 000 $

6.19.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de terrains ou de servitudes requis pour l'exécution des travaux permanents et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.20 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE SÉCURISATION, DE SIGNALISATION ET D'AMÉNAGEMENT DE TRAVERSES FERROVIAIRES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 700 000 $

6.20.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de sécurisation, de signalisation et d'aménagement de traverses ferroviaires et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 700 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.21 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN MUSÉE DANS L'ANCIENNE ÉGLISE SAINTE-THÉRÈSE D'ARVIDA ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 760 000 $

6.21.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour l'aménagement d'un musée dans l'ancienne église Sainte-Thérèse d'Arvida et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 760 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.22 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DU PONT D'ALUMINIUM ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 500 000 $

6.22.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement pour la mise en valeur du pont d'aluminium et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.23 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES INCLUANT LA CONSTRUCTION DE DEUX BÂTIMENTS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 15 650 000 $

6.23.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables incluant la construction de deux bâtiments et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 15 650 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.24 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2023-128 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS ET LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT DE SERVICE DU PARC DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 500 000 $ AFIN D'AUGMENTER L'EMPRUNT AU MONTANT DE 850 000 $

6.24.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement modifiant le règlement numéro VS-R-2023-128 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour la démolition des bâtiments et la construction d'un nouveau bâtiment de service du parc de la Rivière-aux-Sables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $ afin d'augmenter l'emprunt au montant de 850 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.25 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE PAVAGE, DE VOIRIE, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 495 000 $

6.25.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de pavage, de voirie, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 495 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.26 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS, ESPACES VERTS ET MOBILIERS URBAINS, DE LIEUX PUBLICS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À

CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 980 000 $

6.26.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, espaces verts et mobiliers urbains, de lieux publics, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 980 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

6.27 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2018-122 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

6.27.1 AVIS DE MOTION

La Mairesse Julie Dufour donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, elle proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2018-122 relatif au traitement des élus municipaux.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

7. ADOPTION DE RÈGLEMENT

7.1 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2024-121 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-286)

VS-CM-2024-757

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT que le règlement numéro VS-RU-2024-121 ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-286) a fait l'objet d'une consultation publique et que la Ville n'a reçu aucun commentaire;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-286), soit adopté comme règlement numéro VS-RU-2024-121 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2024-122 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONES 23860 ET 6000, SECTEUR PRÈS DE L'INTERSECTION DU CHEMIN DE L'ÉGLISE ET DE LA ROUTE DES BÂTISSEURS À LAC-KÉNOGAMI) (ARS-1678)

VS-CM-2024-758

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT que le règlement numéro VS-RU-2024-122 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 23860 et 6000, secteur près de l'intersection du chemin de l'Église et de la route des Bâtisseurs à Lac-Kénogami) (ARS-1678) a fait l'objet d'une consultation publique et que la Ville n'a reçu aucun commentaire;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 23860 et 6000, secteur près de l'intersection du chemin de l'Église et de la route des Bâtisseurs à Lac-Kénogami) (ARS-1678), soit adopté comme règlement numéro VS-RU-2024-122 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2024-123 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-287)

VS-CM-2024-759

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT que le règlement numéro VS-RU-2024-123 ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-287) a fait l'objet d'une consultation publique et que la Ville n'a reçu aucun commentaire;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-287), soit adopté

comme règlement numéro VS-RU-2024-123 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

7.4 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2024-124 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONES 19060 ET 19070, SECTEUR AU SUD DE LA RUE DES VÉRONIQUES ET À L'EST DE LA RUE DU JASMIN À JONQUIÈRE) (ARS-1683)

VS-CM-2024-760

Proposé par Mireille Jean
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT que le règlement numéro VS-RU-2024-124 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 19060 et 19070, secteur au sud de la rue des Véroniques et à l'est de la rue du Jasmin à Jonquière) (ARS-1683) a fait l'objet d'une consultation publique et que la Ville n'a reçu aucun commentaire;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 19060 et 19070, secteur au sud de la rue des Véroniques et à l'est de la rue du Jasmin à Jonquière) (ARS-1683), soit adopté comme règlement numéro VS-RU-2024-124 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Jean-Marc Crevier quitte son siège.

Le conseiller Jean-Marc Crevier reprend son siège.

Le conseiller Jimmy Bouchard quitte son siège.

7.5 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2024-125 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO VS-RU-2013-115 DE LA

VILLE DE SAGUENAY POUR AJOUTER DES MESURES D'ÉVALUATION QUALITATIVE POUR LE SECTEUR DU QUARTIER NOTRE-DAME-DU-SAGUENAY (ARS-1681)

VS-CM-2024-761

Proposé par Marc Bouchard
Appuyé par Mireille Jean

CONSIDÉRANT que le règlement numéro VS-RU-2024-125 ayant pour objet de modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro VS-RU-2013-115 de la Ville de Saguenay pour ajouter des mesures d'évaluation qualitative pour le secteur du quartier Notre-Dame-du-Saguenay (ARS-1681) a fait l'objet d'une consultation publique et que la Ville a reçu des commentaires de citoyens;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le règlement ayant pour objet de modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro VS-RU-2013-115 de la Ville de Saguenay pour ajouter des mesures d'évaluation qualitative pour le secteur du quartier Notre-Dame-du-Saguenay (ARS-1681), soit adopté comme règlement numéro VS-RU-2024-125 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

7.6 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-126 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT VS-R-2014-54 FIXANT LA TARIFICATION GÉNÉRALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY ET ABROGEANT TOUS RÈGLEMENTS OU TOUTES DISPOSITIONS DE RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS INCOMPATIBLES

VS-CM-2024-762

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Jean-Marc Crevier

QUE le règlement ayant pour objet de modifier le règlement VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles, soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-126 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

7.7 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-127 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2023-108 AYANT POUR OBJET DE POURVOIR AU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 3 000 000 $

VS-CM-2024-763

Proposé par Michel Thiffault
Appuyé par Marc Bouchard

QUE le règlement abrogeant le règlement numéro VS-R-2023-108 ayant pour objet de pourvoir au versement d'une subvention et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-127 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Jimmy Bouchard reprend son siège.

7.8 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-128 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU PONT DE SAINTE-ANNE ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 000 000 $

VS-CM-2024-764

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Carl Dufour

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des travaux de mise en valeur du Pont de Sainte-Anne et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-128 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

7.9 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-129 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER L'ACQUISITION D'IMMEUBLES, D'ÉQUIPEMENTS, DE MOBILIERS URBAINS,

D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER, DE SIGNALISATION ET D'AFFICHAGE DES LIEUX PUBLICS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 250 000 $

VS-CM-2024-765

Proposé par Jean Tremblay
Appuyé par Claude Bouchard

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter l'acquisition d'immeubles, d'équipements, de mobiliers urbains, d'aménagement paysager, de signalisation et d'affichage des lieux publics et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 250 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-129 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Serge Gaudreault quitte son siège.

7.10 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-130 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE SÉCURISATION ET DE RÉFECTION DE TRAVERSES FERROVIAIRES ET DE RÉFECTION DE PISTES CYCLABLES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 000 000 $

VS-CM-2024-766

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Michel Tremblay

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des travaux de sécurisation et de réfection de traverses ferroviaires et de réfection de pistes cyclables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-130 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Serge Gaudreault reprend son siège.

8. DÉCRETS DE TRAVAUX – RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS

8.1 RÈGLEMENT VS-R-2024-100 - TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉFECTION DE CONDUITS SOUTERRAINS, DE PAVAGE DE CHAINES DE RUES, DE BORDURES ET TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION, DE MOBILIERS URBAINS, D'ESPACES VERTS, DE LIEUX PUBLICS

VS-CM-2024-767

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Jean Tremblay

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2024-100 est la principale source de financement pour voir à la réalisation de ces travaux;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay décrète les travaux suivants au règlement d'emprunt VS-R-2024-100 :

# d'item PTI	Description	Montant
650-00383	Réf. majeure et aménagement rues du centre-ville	5 100 000 $
650-00386	Réfection et réhabilitation de ponceaux	6 500 000 $
	Total	**11 600 000 $**

S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent décret est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette dernière, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes dépenses décrétées et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 RÈGLEMENT VS-R-2024-101 - TRAVAUX DE STABILISATION DE TALUS, AMÉNAGEMENT DE PARCS, ESPACES VERTS ET MOBILIERS URBAINS, DE LIEUX PUBLICS, DE STATIONNEMENTS, DE RÉFECTION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS

VS-CM-2024-768

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Jacques Cleary

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2024-101 est la principale source de financement pour voir à la réalisation de ces travaux;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay décrète les travaux suivants au règlement d'emprunt VS-R-2024-101 :

# d'item PTI	Description	Montant
111-00013	Poste-de-traite-de-Chicoutimi - aménagements 350e	800 000 $
650-00008	Parcs, espaces verts et mobilier urbain, arr. de Chicoutimi	125 000 $
650-00013	Parcs, espaces verts et mobilier urbain, arr de	153 200 $

	Jonquière	
650-00256	Parc des Hirondelles – aménagement	100 000 $
650-00319	Travaux suivi zones de contrainte	200 000 $
650-00322	Réaménagement rue St-Dominique PPU	300 000 $
650-00363	Aménagement et mobilier, parcs-écoles, arr. de Chicoutimi	75 000 $
650-00364	Parc Nadeau – aménagement	150 000 $
650-00390	Parc Cimon - aménagement	200 000 $
650-00397	Placette secteur Kénogami	150 000 $
810-00070	Restauration de l'esplanade de la zone portuaire	100 000 $
	Total	**2 353 200 $**

S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent décret est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette dernière, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes dépenses décrétées et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

Adoptée à l'unanimité.

8.3 RÈGLEMENT VS-R-2024-102 - TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'AMÉNAGEMENT DE FEUX DE CIRCULATION, DE TRAVERSES PIÉTONNES ET DE TROTTOIRS

VS-CM-2024-769

Proposé par Jean Tremblay
Appuyé par Jacques Cleary

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2024-102 est la principale source de financement pour voir à la réalisation de ces travaux;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay décrète les travaux suivants au règlement d'emprunt VS-R-2024-102 :

# d'item PTI	Description	Montant
650-00142	Aménagement de traverses piétonnes, arr. de Chicoutimi	350 000 $
650-00008	Feux de circu. et traverses piétonnes sur le réseau routier	2 285 000 $
	Total	**2 635 000 $**

S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent décret est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette dernière, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes dépenses décrétées et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

Adoptée à l'unanimité.

8.4 RÈGLEMENT VS-R-2024-104 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS, ESPACES VERTS, MOBILIERS URBAINS ET DE LIEUX PUBLICS, DE RÉFECTION DE BÂTIMENTS, DE PAVAGE, DE VOIRIE, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION

VS-CM-2024-770

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Mireille Jean

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2024-104 est la principale source de financement pour voir à la réalisation de ces travaux;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay décrète les travaux suivants au règlement d'emprunt VS-R-2024-104 :

# d'item PTI	Description	Montant
111-00001	Programme d'investissement, arrondissement de Chicoutimi	396 000 $
112-00001	Programme d'investissement, arrondissement de Jonquière	420 000 $
113-00001	Programme d'investissement, arrondissement de La Baie	180 000 $
300-00032	Glissières de sécurité	100 000 $
300-00051	Plantation	485 000 $
300-00060	Abattage, émondage, essouchage d'arbres	600 000 $
300-00088	Entretien des fossés	200 000 $
300-00108	Travaux de voirie, arr. de Chicoutimi	125 000 $
300-00128	Aménagement d'un sentier	30 000 $
300-00130	Agrile du frêne	500 000 $
	Total	**3 036 000 $**

S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent décret est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette dernière, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes dépenses décrétées et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Raynald Simard quitte son siège.

Le conseiller Raynald Simard reprend son siège.

8.5 RÈGLEMENT VS-R-2024-106 - ACQUISITION DE MACHINERIES, DE VÉHICULES, D'ÉQUIPEMENTS ET D'ACCESSOIRES

VS-CM-2024-771

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Mireille Jean

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2024-106 est la principale source de financement pour voir à la réalisation de ces travaux;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay décrète les travaux suivants au règlement d'emprunt VS-R-2024-106 :

# d'item PTI	Description	Montant
810-00009	Acquisition machinerie	790 000 $

810-00009	Acquisition de véhicules, d'accessoires et d'équipements	2 310 000 $
	Total	**3 100 000 $**

S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent décret est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette dernière, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes dépenses décrétées et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Kevin Armstrong quitte son siège.

8.6 RÈGLEMENT VS-R-2024-110 - TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DÉMOLITION, MISE AUX NORMES, RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT D'IMMEUBLES ET D'ÉQUIPEMENTS, D'ESPACES VERTS ET DE LIEUX PUBLICS

VS-CM-2024-772

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Michel Thiffault

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2024-110 est la principale source de financement pour voir à la réalisation de ces travaux;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay décrète les travaux suivants au règlement d'emprunt VS-R-2024-110 :

# d'item PTI	Description	Montant
600-00015	Mise en valeur, 13e arrondissement Arvida	50 000 $
810-00006	Programme de rénovation et de maintien de la mécanique et des équipements	1 332 000 $
810-00006	Programme de rénovation de l'enveloppe, des ouvertures et des accès	340 000 $
810-00006	Programme d'amélioration du fonctionnement général	15 000 $
810-00006	Programme d'amélioration et de maintien des conditions santé/sécurité	320 000 $
810-00006	Programme de mise en conformité	23 000 $
810-00008	Programme d'accessibilité universelle (PAIPH)	235 000 $
810-00064	Stade Richard-Desmeules - équipements	70 000 $
810-00082	Stade Kénogami - aménagements	100 000 $
810-00089	Réaménagement casernes	150 000 $
	Total	**2 635 000 $**

S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent décret est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette dernière, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes dépenses décrétées et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

Adoptée à l'unanimité.

9. AFFAIRES GÉNÉRALES

9.1 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MEMBRES DU CONSEIL – DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'assistante-greffière prend acte et dépose devant le conseil, les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal suivants :

Julie Dufour, mairesse	Mireille Jean
Michel Thiffault	Claude Bouchard
Michel Tremblay	Jean-Marc Crevier
Serge Gaudreault	Jacques Cleary
Marc Bouchard	Michel Potvin
Martin Harvey	Kevin Armstrong

Le conseiller Kevin Armstrong reprend son siège.

9.2 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 2025 – CALENDRIER

VS-CM-2024-773

Le conseiller Marc Bouchard appuyé par le conseiller Jimmy Bouchard propose que les séances du conseil municipal soit à 19h au lieu de 12h.

Madame la Mairesse demande le vote sur la proposition amendée.

Rejeté à la majorité, seuls les conseillers Marc Bouchard, Jimmy Bouchard, Claude Bouchard et Kevin Armstrong ayant votés pour.

La proposition initiale est donc ramenée au vote par Madame la Mairesse.

Proposé par Michel Thiffault
Appuyé par Jacques Cleary

CONSIDÉRANT qu'aux termes du règlement VS-2002-39 les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu selon le calendrier adopté par le conseil municipal avant le début de chaque année;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déterminer par résolution l'endroit, le jour et l'heure où se tiendront chacune des réunions pour l'année 2025;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay convienne de tenir ses séances ordinaires pour l'année 2025 aux dates, heures et endroits suivants :

CONSEIL MUNICIPAL		
Date	Heure	Endroit
Mardi le 14 janvier	12 h	300, boul. Grande Baie Nord, La Baie
Mardi le 4 février	12 h	4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière
Mardi le 4 mars	12 h	201, rue Racine Est, Chicoutimi
Mardi le 8 avril	12 h	300, boul. Grande Baie Nord, La Baie
Mardi le 6 mai	12 h	4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière
Mardi le 3 juin	12 h	201, rue Racine Est, Chicoutimi
Mardi 8 juillet	12 h	300, boul. Grande Baie Nord, La Baie
Mardi le 5 août	12 h	4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière
Mardi le 9 septembre	12 h	201, rue Racine Est, Chicoutimi
Mercredi le 1er octobre	12 h	300, boul. Grande Baie Nord, La Baie
Mardi le 2 décembre	12 h	4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière

Adoptée à la majorité, seul le conseiller Marc Bouchard ayant voté contre.

9.3 REGISTRE DES DONS – DÉPÔT DE DOCUMENT

Conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, l'assistante-greffière dépose une copie du registre des dons d'une valeur supérieure à 200 $ qu'un élu aurait reçu au cours de la période du 6 décembre 2023 au 3 décembre 2024. Seule Madame Julie Dufour a reçu un don au cours de cette période.

9.4 BUDGET 2025 – BUREAU DE L'OMBUDSMAN

VS-CM-2024-774

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Marc Bouchard

CONSIDÉRANT que l'adoption du budget 2025 se fera en décembre 2024.

À CETTE CAUSE, il est résolu :

De verser l'allocation de fonctionnement du Bureau de l'ombudsman pour l'exercice 2025 au montant de 88 250 $;

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1320840-24190.

Adoptée à l'unanimité.

9.5 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAGUENAY (OMH) – BUDGET RÉVISÉ 2024

VS-CM-2024-775

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Michel Tremblay

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec a accepté le budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation de Saguenay en date du 22 octobre 2024.

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay approuve le budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation de Saguenay au montant de 876 268 $.

Adoptée à l'unanimité.

9.6 AIDE AUX ORGANISMES – AUTORISATION DES PAIEMENTS 2025

VS-CM-2024-776

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Martin Harvey

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay doit autoriser les paiements 2025 visant l'aide aux organismes.

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay approuve le tableau des paiements plus bas pour l'année 2025;

QUE les fonds requis soient puisés à même les postes budgétaires suivants :

AIDE AUX ORGANISMES - AUTORISATION DES PAIEMENTS 2025						
	NOM DE L'ORGANISME	SUR NOMBRE D'ANNÉES	NUMÉRO DE COMPTE	DATE	MONTANT 2025	MONTANT 2024
A	OMH - Subvention de fonctionnement (révision en fonction de l'approbation budgétaire de la SHQ)	2025	1320820-29710	1 février	542 765 $	580 000 $
				1 juin	542 765 $	580 000 $
B	OMH – PHTARL - Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement	2025	1320820-29710	À la demande de l'OMH	5 000 $	50 000 $
C	OMH - Programme SARL - Service d'aide à la recherche de logement	2025	1320820-29710	1 février	20 000 $	20 000 $
D	OMH - Programme de suppléments aux loyers (révision en fonction des demandes et en fonction de l'approbation budgétaire de la SHQ)	2025	1320820-29710	1 février	140 265 $	147 500 $
				1 juin	140 265 $	147 500 $
E	OMH - Projet des Îlots Jonquière	2013 à 2032	1320820-29700	1 octobre	62 000 $	62 000 $
F	Coopérative d'habitation La Persévérance	2017 à 2026	1320820-29700	1 juillet	94 000 $	94 000 $
G	Hébergement plus - Les habitations du parc	2022 à 2046	1320820-29700	1 novembre	150 000 $	150 000 $
H	OMH - Projet La Lancée	2017 à 2041	1320820-29700	1 novembre	35 000 $	35 000 $
I	Promotion Saguenay Inc.	2025	1320830-29720	1 février	2 422 100 $	1 922 100 $
				1 juin	2 422 100 $	1 922 100 $
				1 septembre	2 422 095 $	1 922 095 $
J	Promotion Saguenay Inc. SCDLR - FRR	2025	1320830-29725	Lors de la réception de la subvention du Ministère	En fonction du protocole d'entente avec le Ministère	En fonction du protocole d'entente avec le Ministère
K	Promotion Saguenay Inc. Réseau Accès entreprise Québec (AEQ - ADHOC)	2021 à 2026	1320830-29730	Lors de la réception de la subvention du Ministère	En fonction du protocole d'entente avec le Ministère	En fonction du protocole d'entente avec le Ministère

Adoptée à l'unanimité.

9.7 SAGUENAY EN NEIGE – SOUTIEN FINANCIER POUR LA GLISSADE 2025

VS-CM-2024-777

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Kevin Armstrong

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière supplémentaire à Saguenay en Neige inc. au montant de 15 000 $ pour la réalisation de la glissade géante dans le cadre de l'édition 2025 de l'évènement;

CONSIDÉRANT que l'organisme est reconnu par la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre de la Commission des finances du 18 novembre 2024, les membres se sont dits favorables à cette demande;

CONSIDÉRANT que la construction de la glissade est conditionnelle à ce qu'il y ait une quantité de neige suffisante pour couler les blocs nécessaires à sa fabrication;

CONSIDÉRANT que l'organisme affectera le montant de 15 000 $ uniquement pour la réalisation de la glissade;

CONSIDÉRANT que les sommes requises seront disponibles au budget 7000600 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder au versement de l'aide financière supplémentaire de 15 000 $ à Saguenay en neige inc. pour la réalisation de la glissade dans le cadre de l'édition 2025 de l'évènement;

ET QUE les fonds requis soient puisés au budget 1310100-29998 et transférés vers le poste 7000600-29700 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

Adoptée à l'unanimité.

9.8 SOUTIEN FINANCIER AUX ÉVÈNEMENTS – JANVIER À AVRIL 2025 (100 000 $ ET PLUS)

VS-CM-2024-778

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Marc Bouchard

CONSIDÉRANT que la Politique de reconnaissance des organismes a été adoptée par le conseil municipal le 4 juin 2018;

CONSIDÉRANT que la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier, a été acceptée lors de la séance du conseil municipal du 1er avril 2019 (VS-CM-2019-184);

CONSIDÉRANT que les organismes reconnus ont déposé leur demande financière pour la réalisation de leur évènement 2025;

CONSIDÉRANT que les fonds requis pour effectuer les versements des évènements se déroulant entre janvier et avril 2025 sont disponibles au budget 2024 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire (7000600);

CONSIDÉRANT que les organismes recevant des hausses de financement doivent attribuer ces sommes au volet gratuit ou accessible de l'évènement;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements de l'aide financière aux organismes pour la réalisation de leur évènement 2025, comme démontré dans le tableau suivant :

Évènements se déroulant entre janvier et avril 2025 (versements prévus au budget 2024)		
Organisme (évènement)	Montant octroyé édition 2024	Montant édition 2025
Caravane Films Productions (REGARD – Festival international du court métrage à Saguenay)	125 000 $	130 000 $ Premier versement : 125 000 $ (budget 2024) Dernier versement : 5 000 $ (budget 2025)

Festival de Jazz et Blues Héritage (Festival jazz et blues de Saguenay)	117 500 $	117 500 $ Premier versement : 107 500 $ (budget 2024) Dernier versement : 10 000 $ (budget 2025)
TOTAL	**242 500 $**	**247 500 $**

QUE les sommes requises soient puisées au budget 7000600 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

QUE les montants prévus au budget 2025 (7000600) soient versés conditionnellement à l'adoption du budget par le conseil municipal;

QUE la Ville de Saguenay se réserve le droit d'imposer et de retenir une pénalité sur le dernier versement si l'organisme ne remplit pas les exigences minimales pour l'organisation d'un évènement écoresponsable;

ET QUE le Service de la culture des sports et de la vie communautaire ne procède pas au dernier versement si les hausses de subventions octroyées n'ont pas été affectées au volet gratuit ou accessible de l'évènement.

Adoptée à l'unanimité.

9.9 SERVICE D'ACCUEIL POUR NOUVEAUX ARRIVANTS (SANA) SAGUENAY-LE FJORD – PROTOCOLE D'ENTENTE 3 ANS

VS-CM-2024-779

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT la création de l'organisme Service d'accueil pour nouveaux arrivants (SANA) Saguenay-Le Fjord par les trois partenaires (Ville de Saguenay, MRC du Fjord-du-Saguenay et Promotion Saguenay);

CONSIDÉRANT les besoins importants exprimés par les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises des deux territoires et les organismes;

CONSIDÉRANT l'importance de baliser dans un protocole d'entente clair les relations, les rôles et responsabilités de chacun des partenaires (Service d'accueil pour nouveaux arrivants (SANA) Saguenay-Le Fjord, Ville de Saguenay, MRC du Fjord-du-Saguenay et Promotion Saguenay);

CONSIDÉRANT que le dossier a été présenté et discuté à la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social du 16 octobre 2024 et que les membres se sont montrés favorables;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente a été vérifié par le Service des affaires juridiques et du greffe le 8 octobre 2024;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles au budget 7000901 (VS-CM-2024-410);

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la mairesse, ou en cas d'absence le suppléant et la greffière, ou en cas d'absence l'assistant-greffier, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saguenay le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Saguenay,

la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, Promotion Saguenay et le Service d'accueil aux nouveaux arrivants (SANA) Saguenay-Le Fjord;

QUE Mme Audrey Lefebvre, chef de division communautaire et développement social ou son remplaçant autorisé par la direction du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire soit nommé pour représenter la Ville de Saguenay au conseil d'administration de l'organisme;

ET QUE le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire soit autorisé à désigner toute autre personne du Service à siéger sur les différents comités de travail découlant du Service d'accueil pour nouveaux arrivants (SANA) Saguenay – Le Fjord.

Adoptée à l'unanimité.

9.10 CORPORATION DES FÊTES DU 350E ANNIVERSAIRE DE CHICOUTIMI, ÉTABLISSEMENT HISTORIQUE – PROTOCOLE 2025-2027

VS-CM-2024-780

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Mireille Jean

CONSIDÉRANT la demande de l'organisme d'obtenir un soutien au fonctionnement et pour la tenue d'une programmation d'activités en 2026 et 2027;

CONSIDÉRANT que la Corporation des fêtes du 350e de Chicoutimi, établissement historique est un organisme reconnu par la Ville de Saguenay (VS-CE-2023-1078);

CONSIDÉRANT que la Politique de reconnaissance des organismes a été adoptée par le conseil municipal le 4 juin 2018 (VS-CM-2018-309);

CONSIDÉRANT que certains organismes peuvent passer sous protocole d'aide financière sur trois ans (2025-2027);

CONSIDÉRANT que l'organisme et la Ville ont convenu d'établir un protocole avant le 30 octobre 2024 (VS-CM-2024-583);

CONSIDÉRANT que le protocole d'aide financière au fonctionnement sur trois ans a été vérifié par le Service des affaires juridiques en date 24 octobre 2024;

CONSIDÉRANT que les montants versés en aide financière de plus de 100 000 $ doivent être présentés au conseil municipal;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay confirme l'aide financière à la Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Chicoutimi, établissement historique comme présenté dans le tableau suivant :

Organisme	Montant 2025	Montant 2026	Montant 2027	Montant programmation mars 2025	1er versement 2025	2e versement 2025	Protocole
Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Chicoutimi, établissement historique	275 000 $	295 000 $	295 000 $	250 000 $	137 500 $	137 500 $	X

QUE les montants soient versés conditionnellement à l'adoption du budget

par le conseil municipal;

QUE les fonds requis pour le soutien au fonctionnement soient puisés à même le budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire 7000100-29700;

QUE le montant de 275 000 $ pour le fonctionnement et de 250 000 $ requis pour la tenue de la programmation d'activités disponibles dans le fonds non affecté de la Ville de Saguenay soit transféré au budget 2025 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

QUE les montants nécessaires pour le fonctionnement 2026 et 2027 soient prévus aux budgets annuels;

QUE le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire soit autorisé à signer un protocole d'aide financière au fonctionnement sur trois ans avec la Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Chicoutimi, établissement historique;

ET QUE le directeur et la chef de division arts, culture et bibliothèques au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, soient autorisés à signer le protocole pour et au nom de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

9.11 COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉMOLITION – NOMINATION

VS-CM-2024-781

Proposé par Julie Dufour
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT la résolution VS-CM-2021-628 relative à la nomination de nouveaux membres au sein des comités et des commissions crée par la Ville;

CONSIDÉRANT que le mandat arrive à échéance pour les membres du comité d'études des demandes d'autorisation de démolition ;

CONSIDÉRANT l'intérêt exprimé par la conseillère Mme Mireille Jean et les conseillers, MM. Michel Thiffault et Serge Gaudreault;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay procède à la reconduction des mandats de Mme Mireille Jean, M. Michel Thiffault et M. Serge Gaudreault, conseillers municipaux au sein du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition.

Adoptée à l'unanimité.

9.12 CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE DE SAGUENAY – NOMINATION

VS-CM-2024-782

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Kevin Armstrong

CONSIDÉRANT l'article 154 de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (P-9.002) qui permet la constitution, par résolution du conseil municipal, d'un Conseil local du patrimoine;

CONSIDÉRANT que la mise sur pied du Conseil local du patrimoine de Saguenay fut recommandée à l'intérieur de la Politique du patrimoine culturel de Saguenay laquelle fut adoptée par le conseil municipal de Saguenay le 5 octobre 2020;

CONSIDÉRANT le règlement VS-R-2024-81 ayant pour objet la modification du règlement pour la constitution du Conseil local du patrimoine de Saguenay, adopté par le conseil municipal de Saguenay le 4 septembre 2024;

CONSIDÉRANT l'article 155 de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (P-9.002) qui prévoit la composition minimale d'un Conseil local du patrimoine et que les membres doivent être nommés par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le règlement VS-R-2024-81 prévoit la nomination, au Conseil local du patrimoine de Saguenay, de trois (3) membres issus du conseil municipal de Saguenay, de trois (3) membres citoyens demeurant sur le territoire de Saguenay ainsi que trois (3) membres issus du milieu professionnel du patrimoine culturel de Saguenay;

CONSIDÉRANT que Mme Céline Bélanger a remis sa démission en date du 9 octobre 2024 ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le conseil municipal de Saguenay nomme Mme Myriam Blais au Conseil local du patrimoine de Saguenay, à titre de citoyenne résidente de Saguenay, pour un mandat se terminant en mai 2026.

Adoptée à l'unanimité.

9.13 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA PULPERIE DE CHICOUTIMI - NOMINATION

VS-CM-2024-783

Proposé par Julie Dufour
Appuyé par Jacques Cleary

CONSIDÉRANT la démission de Michel Tremblay;

CONSIDÉRANT l'importance de combler les postes vacants;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le conseil municipal nomine M. Michel Potvin en remplacement de M. Michel Tremblay pour une période de deux ans sur le conseil d'administration de la Pulperie de Chicoutimi.

Adoptée à l'unanimité.

9.14 CORPORATION CENTRE-VILLE D'ARVIDA – OCTROI D'UN LOCAL EXCLUSIF

VS-CM-2024-784

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Jean-Marc Crevier

CONSIDÉRANT le besoin exprimé par la Corporation Centre-Ville d'Arvida;

CONSIDÉRANT la disponibilité du local 2070 au 1er étage de la bibliothèque d'Arvida, située au 2850 Place Davis, Jonquière;

CONSIDÉRANT que le local 2070, d'une superficie totale de 22,49 mètres carrés et d'une valeur de 3 410 $, comble un besoin d'espace supplémentaire de l'organisme ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay n'offrira pas de services pour ce local;

CONSIDÉRANT que tout aménagement fait par l'organisme requiert une autorisation de la superviseure aux bibliothèques;

CONSIDÉRANT que cet organisme reçoit plus de 100 000 $ de la Ville de Saguenay et que c'est donc le conseil municipal qui doit autoriser cette demande ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay octroie gratuitement et exclusivement le local de rangement 2070 au 1er étage de la bibliothèque d'Arvida, située au 2850 Place Davis, Jonquière, à la Corporation Centre-Ville d'Arvida.

Adoptée à l'unanimité.

9.15 ÉCOLE SAINTE-CÉCILE DE KÉNOGAMI – DEMANDE DE RECONDUCTION DE LA GRATUITÉ AU CENTRE DE SKI MONT-FORTIN

VS-CM-2024-785

Proposé par Michel Thiffault
Appuyé par Carl Dufour

CONSIDÉRANT qu'à l'hiver 2024, la Ville de Saguenay autorisait le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à accorder la gratuité, seulement pour l'hiver 2024, aux élèves de 5e et 6e année (55 élèves) de l'école Ste-Cécile;

CONSIDÉRANT que l'école Ste-Cécile dépose à nouveau une demande de sorties scolaires d'initiation au ski alpin et à la planche à neige au Centre de ski Mont-Fortin à l'hiver 2025;

CONSIDÉRANT que le projet se déroulera selon les horaires réguliers d'ouverture, n'entraînant aucune dépense supplémentaire pour la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que l'école Ste-Cécile dispose d'un volet plein air et que l'expérience vécue à l'hiver 2024 s'est avérée positive;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans la volonté de développer des partenariats visant à accroître l'achalandage de skieurs;

CONSIDÉRANT que ce sujet a été discuté lors de la rencontre du 24 octobre 2024 de la Commission des sports et du plein air et que les membres se sont montrés favorables;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à accorder une gratuité, seulement pour l'hiver 2025, aux

élèves de 5e et 6e année (± 55 élèves) de l'école Ste-Cécile, et ce, deux fois durant la saison.

Adoptée à l'unanimité.

9.16 CLUB DE SKI DE FOND LE NORVÉGIEN – DEMANDE AVANCE DE FONDS SUR LES HONORAIRES DE GESTION 2025 ET PROCÉDER AU 2E VERSEMENT DU REMBOURSEMENT DES ASSURANCES

VS-CM-2024-786

Proposé par Michel Thiffault
Appuyé par Jacques Cleary

CONSIDÉRANT une lettre déposée par l'organisme le Club de ski de fond Le Norvégien demandant une avance de fonds sur les honoraires de gestion 2025 ;

CONSIDÉRANT que l'organisme se trouve actuellement en difficulté financière en raison d'un manque temporaire de liquidités, principalement lié à des retards dans certains flux financiers, et non en raison d'une situation financière précaire ;

CONSIDÉRANT que l'organisme est en attente d'un versement de 78 000 $ suivant l'obtention d'une subvention au PAFIRSPA et de l'encaissement de sa vente des cartes de membre pour la saison de ski de fond 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT que les versements relatifs à la convention de gestion (VS-CM-2023-150) ont été versés en totalité pour 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'au niveau des assurances, le remboursement 2024 couvrait la période du 23 juin 2023 à juin 2024 et que l'organisme demande un 2e versement pour la période de juin 2024 à 2025. Ce 2e versement en 2024 permettrait de régulariser la situation en fonction de la période de renouvellement qui s'effectue toujours en juin et la Ville de Saguenay maintiendrait le remboursement 2025 au moment du renouvellement après juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre de la Commission des finances du 30 octobre 2024, les membres se sont montrés favorables ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte de verser une avance de fonds pour 2024 de 14 000 $ plus taxes (14 698,25 $ - montant net) dont le montant sera soustrait du versement des honoraires de gestion 2025 ;

QUE la Ville de Saguenay accepte de procéder à un 2e remboursement des assurances pour l'année 2024 de 20 109 $;

ET QUE les fonds soient transférés du 7500201 au budget 7500530-000-21490 pour un montant de 14 700 $ et 7000000-24295 pour un montant de 20 110 $.

Adoptée à l'unanimité.

9.17 COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE – PROJET PILOTE AJOUT D'INTERSECTIONS

VS-CM-2024-787

Proposé par Jacques Cleary

Appuyé par Michel Thiffault

CONSIDÉRANT l'adoption d'une politique de collecte de fonds sur la voie publique par la résolution VS-CE-2014-1270, le 30 octobre 2014;

CONSIDÉRANT que la Politique présente la liste des intersections autorisées pour la tenue d'une collecte de fonds sur la voie publique;

CONSIDÉRANT les demandes de modifications et d'ajouts d'intersections des organismes;

CONSIDÉRANT que le comité de soutien aux évènements a procédé à l'analyse de chacune des intersections basées sur les critères de la Politique de collecte de fonds sur la voie publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de tenir un projet ayant pour objectif de tester de nouvelles intersections à autoriser dans le cadre des collectes de fonds sur la voie publique;

CONSIDÉRANT l'implication du comité de soutien aux évènements dans le suivi en ce qui concerne le respect de la Politique de collecte de fonds sur la voie publique et des normes exigées par les différents services municipaux dans le processus de réalisation de ce type de collectes de dons;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise l'ajout des intersections suivantes dans le cadre d'un projet pilote lors de la Guignolée des médias du 5 décembre :

	INTERSECTIONS	Nord	Sud	Est	Ouest
Jonquière	Rue Saint-Hubert / Entrée du IGA *(rue Saint-Hubert en direction nord interdite).* En remplacement de l'intersection #23 en direction sud, est et ouest.	✓	✓		
Chicoutimi	Boul. Saguenay Est / rue des Ormes (en remplacement de l'intersection #9)	✓	✓	✓	✓
	Rue Chabanel / rue Murdock *(rue Chabanel direction est interdite) en remplacement de l'intersection #17* ou	✓	✓		✓
	Rue Murdock / Chemin Sydenham (*en remplacement de l'intersection #17)*	✓		✓	✓
	Rue des Roitelets / rue des Saguenéens	✓	✓	✓	✓
	Rue des Sauvignons / Boul. Talbot *(Boul. Talbot interdit)*			✓	✓
La Baie	Boulevard de la Grande-Baie Sud /rue Mgr Dufour (rue Mgr Dufour interdite) conditionnel à l'autorisation du MTMD.			✓	✓

Adoptée à l'unanimité.

9.18 DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DU PL-31 – LOT 6 432 347 DU CADASTRE DU QUÉBEC, VOISIN DU 739 À 743, RUE RODOLPHE, CHICOUTIMI (AM-1690)

9.18.1 ADOPTION DE LA RÉSOLUTION OFFICIELLE

VS-CM-2024-788

Proposé par Michel Tremblay
Appuyé par Mireille Jean

CONSIDÉRANT la demande de 9508-1519 Québec inc. qui désire construire une habitation multifamiliale de six (6) logements à structure détachée, d'une hauteur maximale de trois (3) étages au lieu de deux (2) étages, d'une hauteur totale maximale de 10,9 mètres au lieu de 9,5 mètres, d'une différence de hauteur totale de bâtiment entre le bâtiment latéral gauche voisin de plus de 3 mètres, avec une marge avant maximale de 6,2 mètres au lieu de 4,6 mètres, d'une marge latérale droite minimale de 5,1 mètres au lieu de 6 mètres, d'une marge arrière minimale de 9 mètres au lieu de 10 mètres, avec des escaliers extérieurs ouverts sans mur conduisant au 3e étage en cour latérale au lieu d'une cour arrière, de permettre le recul dans la rue d'un stationnement, avec une distance entre deux (2) allées d'accès minimale de 5,2 mètres au lieu de 6 mètres, autoriser l'absence d'une bande gazonnée entre le stationnement et la ligne de rue, autoriser en partie l'absence de bande gazonnée entre les lignes latérales, et permettre l'absence de conteneur à matières résiduelles, sur une propriété sise au lot 6 432 347 du cadastre du Québec, voisin du 739 à 743, rue Rodolphe, Chicoutimi;

CONSIDÉRANT que l'immeuble visé est compris dans la zone 29442, laquelle autorise les habitations comprenant entre un (1) et quatre (4) logements;

CONSIDÉRANT que la loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation a été sanctionnée le 21 février 2024 (PL-31) et qu'elle permet d'instaurer des règles temporaires pour accélérer la réalisation des projets d'habitation;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a adopté un guide d'application afin de fixer la procédure, les critères d'analyse et les conditions d'autorisation des projets;

CONSIDÉRANT que la demande a été déposée au comité d'analyse des demandes en vertu du PL-31;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

CONSIDÉRANT le plan projet d'implantation produit par Jonathan Maltais, arpenteur-géomètre, daté du 5 mars 2024 et portant le numéro 3579 de ses minutes (version 6, 10/07/2024), déposé avec la demande;

CONSIDÉRANT les plans d'architecture produits par Sylvain Simard Architecte, daté du 8 août 2024 déposés avec la demande;

CONSIDÉRANT que le comité doit analyser la demande selon divers critères dont le respect de la planification, la localisation, la compatibilité du projet au milieu environnant, l'intégration urbaine et la qualité architecturale, la conservation et la mise en valeur du patrimoine ainsi que l'adéquation du projet avec les besoins en logements;

CONSIDÉRANT que le comité juge que la demande répond adéquatement aux critères d'analyse le tout, sous réserve de certaines conditions inhérentes à l'insertion dans le milieu;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation en vertu du PL-31 a fait l'objet d'une consultation publique et que la Ville n'a reçu aucun commentaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande de 9508-1519 Québec inc. qui désire construire une habitation multifamiliale de six (6) logements à structure détachée, d'une

hauteur maximale de trois (3) étages au lieu de deux (2) étages, d'une hauteur totale maximale de 10,9 mètres au lieu de 9,5 mètres, d'une différence de hauteur totale de bâtiment entre le bâtiment latéral gauche voisin de plus de 3 mètres, avec une marge avant maximale de 6,2 mètres au lieu de 4,6 mètres, d'une marge latérale droite minimale de 5,1 mètres au lieu de 6 mètres, d'une marge arrière minimale de 9 mètres au lieu de 10 mètres, avec des escaliers extérieurs ouverts sans mur conduisant au 3e étage en cour latérale au lieu d'une cour arrière, de permettre le recul dans la rue d'un stationnement, avec une distance entre deux (2) allées d'accès minimale de 5,2 mètres au lieu de 6 mètres, autoriser l'absence d'une bande gazonnée entre le stationnement et la ligne de rue, autoriser en partie l'absence de bande gazonnée entre les lignes latérales, et permettre l'absence de conteneur à matières résiduelles sur une propriété sise au lot 6 432 347 du cadastre du Québec, voisin du 739 à 743, rue Rodolphe, Chicoutimi, aux conditions suivantes, tel que présenté au projet, à savoir :

- Deux (2) arbres doivent être plantés en cour avant;
- Deux (2) arbres doivent être plantés en cour latérale droite;
- Trois (3) arbres doivent être plantés en cour arrière;
- Une haie de conifères doit être plantée le long des limites latérales et arrière de terrain.

La résolution d'acceptation par le conseil est sujette à une période de validité de 24 mois à partir de la date de délivrance de cette même résolution d'acceptation par le conseil. Cette période de validité concerne le délai d'obtention d'un permis. Si à l'intérieur dudit délai aucun permis n'a été accordé pour la réalisation du projet, elle devient nulle de plein droit.

Toutes modifications au projet contribuant au respect des critères d'évaluation pourront être approuvées par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Carl Dufour quitte son siège.

9.19 DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DU PL-31 – 3652 À 3654, BOULEVARD DU ROYAUME, JONQUIÈRE (AM1692)

9.19.1 ADOPTION DE LA RÉSOLUTION OFFICIELLE

VS-CM-2024-789

Proposé par Jean-Marc Crevier
Appuyé par Mireille Jean

CONSIDÉRANT la demande de 9481-1981 Québec inc. (Félix Tremblay) visant à autoriser la construction d'une habitation résidentielle de neuf (9) logements sur une propriété sise au 3652 à 3654, boulevard du Royaume, Jonquière;

CONSIDÉRANT que le site est localisé dans la zone 15200 qui autorise les habitations résidentielles d'un maximum de quatre (4) logements;

CONSIDÉRANT que la loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation a été sanctionnée le 21 février 2024 (PL-31) et qu'elle permet d'instaurer des règles temporaires pour accélérer la réalisation de projets d'habitation;

CONSIDÉRANT que le 7 mai 2024, la Ville de Saguenay s'est prévalue de ce pouvoir temporaire selon la résolution VS-CM-2024-288;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a adopté un guide

d'application afin de fixer la procédure, les critères d'analyse et les conditions d'autorisation des projets;

CONSIDÉRANT que la demande a été déposée au comité d'analyse des demandes en vertu du PL-31;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

CONSIDÉRANT les plans montrant l'architecture du bâtiment projeté déposé avec la demande;

CONSIDÉRANT le plan projet d'implantation produit par Félix Tremblay, arpenteur-géomètre, daté du 6 mars 2024, version 6, et portant le numéro 5291 de ses minutes déposé avec la demande;

CONSIDÉRANT que le comité doit analyser la demande selon divers critères dont le respect de la planification, la localisation, la compatibilité du projet au milieu environnant, l'intégration urbaine et la qualité architecturale, la conservation et la mise en valeur du patrimoine ainsi que l'adéquation du projet avec les besoins en logements;

CONSIDÉRANT que la grille des usages et des normes identifiée 15200 autorise une hauteur maximale du bâtiment principal de 9,5 mètres alors que le requérant désire construire un bâtiment d'une hauteur maximale de 10,6 mètres;

CONSIDÉRANT que la grille des usages et des normes identifiée 15200 indique qu'il ne peut avoir une différence de hauteur totale de bâtiment entre les bâtiments latéraux voisins de plus de 3 mètres et que le requérant désire construire un bâtiment ayant une différence de hauteur de plus de 3 mètres avec l'un des bâtiments latéraux voisins;

CONSIDÉRANT que le comité juge que la demande répond adéquatement aux critères d'analyse selon certaines conditions;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation en vertu du PL-31 a fait l'objet d'une consultation publique et que la Ville n'a reçu aucun commentaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande de 9481-1981 Québec inc. (Félix Tremblay) désirant construire une habitation résidentielle de 9 logements, d'une hauteur maximale de 10,6 mètres au lieu de 9,5 mètres et ayant une différence de hauteur totale de bâtiment avec un bâtiment latéral voisin de plus de 3 mètres sur une propriété sise au 3652 à 3654, boulevard du Royaume, Jonquière aux conditions suivantes, tel que présenté au projet soit :

- Le nombre de cases et l'aménagement de l'aire de stationnement devront respecter le plan projet d'implantation soumis avec la demande;
- Les espaces résiduels (excluant bâtiment principal, bâtiment accessoire, aire de stationnement, allées piétonnières, escaliers, etc.) devront être végétalisés;
- Les haies de conifères présentes le long de certaines parties des lignes de propriétés devront être préservées d'une manière optimale. La zone tampon requise selon l'article 382 du règlement de zonage VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay devra être faite exclusivement d'une plantation de haies de conifères sans l'installation d'une clôture afin de préserver de manière optimale les arbres existants. Les sections de haies de conifères à planter le long de certaines parties des lignes de propriétés devront répondre aux exigences de l'article 369 du règlement de zonage;
- Tous les autres arbres requis en vertu de la réglementation en vigueur devront être plantés.

La résolution d'acceptation par le conseil est sujette à une période de validité de 24 mois à partir de la date de délivrance de cette même résolution d'acceptation par le conseil. Cette période de validité concerne le délai d'obtention d'un permis. Si à l'intérieur dudit délai aucun permis n'a été accordé pour la réalisation du projet, elle devient nulle de plein droit.

Toutes modifications au projet contribuant au respect des critères d'évaluation pourront être approuvées par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Carl Dufour reprend son siège.

9.20 DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DU PL-31 – LOT 5 523 750 DU CADASTRE DU QUÉBEC, 481, RUE DE SALES, CHICOUTIMI (AM-1693)

9.20.1 ADOPTION DE LA RÉSOLUTION OFFICIELLE

VS-CM-2024-790

Proposé par Marc Bouchard
Appuyé par Claude Bouchard

Le conseiller M. Marc Bouchard demande le vote sur la proposition suivante :

CONSIDÉRANT la demande de David Boivin qui désire construire une habitation multifamiliale, catégorie A (4 logements) à structure détachée sur un terrain d'une largeur minimale de 18,2 mètres au lieu de 24 mètres et une superficie minimale de 566,2 mètres carrés au lieu de 720 mètres carrés, avec une marge arrière minimale de 5,8 mètres au lieu de 8 mètres et une différence de hauteur totale de bâtiment entre le bâtiment latéral droit voisin de plus de 3 mètres, sur une propriété située au 481, rue de Sales, Chicoutimi;

CONSIDÉRANT que l'immeuble visé est compris dans la zone 34060, laquelle autorise les habitations comprenant entre un (1) et deux (2) logements;

CONSIDÉRANT que la loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation a été sanctionnée le 21 février 2024 (PL-31) et qu'elle permet d'instaurer des règles temporaires pour accélérer la réalisation des projets d'habitation;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a adopté un guide d'application afin de fixer la procédure, les critères d'analyse et les conditions d'autorisation des projets;

CONSIDÉRANT que la demande a été déposée au comité d'analyse des demandes en vertu du PL-31;

CONSIDÉRANT la documentation déposée avec la demande;

CONSIDÉRANT le plan projet d'implantation produit par Simon Carbonneau, arpenteur-géomètre, daté du 20 juin 2024 et portant le numéro 657 de ses minutes, déposé avec la demande;

CONSIDÉRANT les plans d'architecture, daté du 9 septembre 2024 déposés avec la demande;

CONSIDÉRANT que le comité doit analyser la demande selon divers critères dont le respect de la planification, la localisation, la compatibilité du projet au milieu environnant, l'intégration urbaine et la qualité architecturale, la conservation et la mise en valeur du patrimoine ainsi que l'adéquation du projet

avec les besoins en logements;

CONSIDÉRANT que le comité juge que la demande répond adéquatement aux critères d'analyse le tout, sous réserve de certaines conditions inhérentes à l'insertion dans le milieu;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation en vertu du PL-31 a fait l'objet d'une consultation publique et que la Ville a reçu des commentaires de plusieurs citoyens;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande de David Boivin qui désire construire une habitation multifamiliale, catégorie A (4 logements) à structure détachée sur un terrain d'une largeur minimale de 18,2 mètres au lieu de 24 mètres et une superficie minimale de 566,2 mètres carrés au lieu de 720 mètres carrés, avec une marge arrière minimale de 5,8 mètres au lieu de 8 mètres et une différence de hauteur totale de bâtiment entre le bâtiment latéral droit voisin de plus de 3 mètres, sur une propriété située au 481, rue de Sales, Chicoutimi, aux conditions suivantes, tel que présenté au projet, à savoir :

- Un (1) arbre doit être planté en cour avant;
- La végétation existante doit être préservée dans les surfaces inoccupées;
- Les haies de conifères existantes doivent être complétées le long des limites latérales de terrain.

La résolution d'acceptation par le conseil est sujette à une période de validité de 24 mois à partir de la date de délivrance de cette même résolution d'acceptation par le conseil. Cette période de validité concerne le délai d'obtention d'un permis. Si à l'intérieur dudit délai aucun permis n'a été accordé pour la réalisation du projet, elle devient nulle de plein droit.

Toutes modifications au projet contribuant au respect des critères d'évaluation pourront être approuvées par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant l'émission du permis.

Rejeté à la majorité, seul le conseiller Jean Tremblay ayant voté pour.

9.21 APPEL DE PROJETS D'AIRES PROTÉGÉES EN TERRITOIRE PUBLIC MÉRIDIONAL / RÉCEPTION DES PROJETS PRÉSENTÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY

VS-CM-2024-791

Proposé par Julie Dufour
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT que le Québec a adhéré au nouveau Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et s'est ainsi engagé à protéger 30 % des terres et des océans de la planète (cible 3) d'ici 2030;

CONSIDÉRANT qu'afin d'atteindre cette nouvelle cible, le ministère de l'Environnement, de la Lutte au changement climatique, de la Faune et des Parcs a lancé en juin dernier un appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional;

CONSIDÉRANT que le Québec protège actuellement près de 17% de son territoire continental et un peu plus de 10 % de ses milieux marins et côtiers, et que les écosystèmes au sud du 49e parallèle s'y trouvent sous-représentés ;

CONSIDÉRANT que plus de 483 ha en milieu terrestre et 398 ha en milieu marin sont actuellement désignés comme aires protégées sur le territoire de la Ville de Saguenay, tel qu'identifié dans le registre des aires protégées au Québec;

CONSIDÉRANT que l'atteinte de 30 % du territoire en conservation doit également inclure des aires protégées de catégories 4 à 6, de même que d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE);

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Saguenay prévoit dans ses grandes orientations de protéger et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt (grande orientation 4.4), notamment en augmentant la superficie des sites naturels d'intérêt avec un statut de protection (4.4.1);

CONSIDÉRANT le projet de loi no 122 qui vise principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

CONSIDÉRANT les responsabilités de la Ville en matière d'aménagement du territoire qui en font un acteur privilégié et incontournable dans le cadre de l'identification de territoires de conservation;

CONSIDÉRANT que les six (6) projets suivants ont été présentés dans le cadre de l'appel à projets lancé par le MELCCFP :

- Lac Charnois (CREDD);
- Sud du lac Kénogami (CREDD);
- Amont du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent – Secteur Saguenay (CREDD);
- Milieux humides et hydriques du Cap à l'Ouest (Contact Nature);
- Protection d'une portion du sentier Eucher (Contact Nature);
- Aire protégée du lac Kénogami (APLK).

CONSIDÉRANT que la Ville devra faire une analyse de chacun des projets présentés sur son territoire en tenant compte de plusieurs facteurs et que cette analyse requiert des efforts non négligeables;

CONSIDÉRANT les défis que pose l'arrimage entre la protection de l'environnement, le développement social et le développement économique;

CONSIDÉRANT que des phases d'analyse et de concertation seront portées par le gouvernement et permettront de rassembler toute l'information nécessaire à une prise de position éclairée quant aux territoires à protéger en priorité dans la région;

CONSIDÉRANT que la Ville doit être impliquée dans la composition de la table régionale de concertation;

CONSIDÉRANT que la priorisation des territoires à protéger prendra en compte la vision des parties prenantes régionales;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay est disposée à se prêter à l'exercice d'analyse en précisant qu'il ne s'agit nullement d'un appui formel aux propositions;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay avise le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et de Parcs (MELCCFP) qu'elle a pris acte des projets d'aires protégées présentés dans le cadre de l'appel

à projets et qu'elle est disposée à donner son appui pour l'analyse de cinq (5) propositions :

- Lac Charnois (CREDD);
- Sud du lac Kénogami (CREDD);
- Milieux humides et hydriques du Cap à l'Ouest (Contact Nature);
- Protection d'une portion du sentier Eucher (Contact Nature);
- Aire protégée du lac Kénogami (APLK).

QUE la Ville de Saguenay demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) que les MRC de la région soient responsables de coordonner la table régionale de concertation par l'entremise de l'organisme de concertation régionale (Conférence régionale des préfets du Saguenay-Lac-Saint-Jean).

ET QUE la Ville s'engage à participer aux prochaines étapes pour l'ensemble des dossiers, soit l'analyse par le MELCCFP et la mise en place d'une table régionale de concertation.

Adoptée à l'unanimité.

9.22 GROUPE PHOTO MÉDIA INTERNATIONAL INC. – CAUTIONNEMENT

VS-CM-2024-792

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Jean-Marc Crevier

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du cautionnement de la marge de crédit du Groupe photo média international inc.;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accorde au Groupe photo média international inc. un cautionnement d'un montant maximal de 60 000 $, valide jusqu'en décembre 2025;

ET QUE la trésorière soit autorisée, ou en cas d'absence l'assistant-trésorier, à signer l'acte de cautionnement et tout autre document pour et au nom de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

9.23 JONQUIÈRE EN MUSIQUE INC. – CAUTIONNEMENT

VS-CM-2024-793

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Kevin Armstrong

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du cautionnement de la marge de crédit de Jonquière en musique inc.;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accorde à Jonquière en musique inc. un cautionnement d'un montant maximal de 99 000 $, valide jusqu'en décembre 2025;

ET QUE la trésorière soit autorisée, ou en cas d'absence l'assistant-trésorier, à signer l'acte de cautionnement et tout autre document pour et au nom de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

9.24 MINISTÈRE DES FINANCES - ÉMISSION D'OBLIGATIONS – ADJUDICATION PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR – DÉPÔT DE DOCUMENT

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt du document d'adjudication par délégation de pouvoir à la trésorière en regard de l'émission d'obligation de 49 420 000 $ daté du 2 décembre 2024 adjugé à la firme Financière Banque Nationale inc. au prix de 98,08000 et au coût réel de 4,50330 % ainsi que le dépôt des documents de concordance et courte échéance afférents.

9.25 LISTE DES PAIEMENTS AU 31 OCTOBRE 2024 – DÉPÔT DE DOCUMENT

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt des listes des paiements pour la période du 27 septembre au 31 octobre 2024 au montant de 106 532 942,65 $.

9.26 LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE – DÉPÔT

9.26.1 LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 $ CONCLUS AU COURS DU MOIS D'OCTOBRE 2024

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ conclus au cours du 1er au 31 octobre 2024, conformément l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

9.26.2 LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 $ ET CONCLUS AVEC UN MÊME COCONTRACTANT DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l'exercice financier jusqu'au 31 octobre 2024, conformément l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

9.27 DEMANDE DE DÉNEIGEMENT COMPLET DU CHEMIN NIL-JEAN

VS-CM-2024-794

Proposé par Serge Gaudreault
Appuyé par Michel Tremblay

CONSIDÉRANT que le chemin Nil-Jean, qui relie l'arrondissement de Chicoutimi et St-Honoré, est d'une longueur d'environ 1,5 km et que de 200 à 400 m sont déjà entretenus par la Ville de Saguenay en période hivernale;

CONSIDÉRANT que ce chemin représente un lien important pour les citoyens de Saguenay et de Saint-Honoré, y compris les jeunes qui fréquentent le centre de services scolaires es Rives-du-Saguenay, les ambulanciers et les policiers;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a le devoir d'assurer la sécurité de ses concitoyens et concitoyennes;

CONSIDÉRANT que le coût pour le déneigement complet du chemin Nil-Jean est considéré comme étant raisonnable par les membres du conseil;

CONSIDÉRANT la pétition signée par une cinquantaine de résidents du secteur demandant l'entretien complet du chemin Nil-Jean pendant l'hiver;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le conseil municipal abroge la résolution VS-CM-2024-26 mais uniquement ce qui a trait à la VS-CTPIGEM-2023-12 et demande aux travaux publics de Saguenay de procéder au déneigement complet du chemin Nil-Jean pour la saison 2024-2025.

ET QUE les sommes estimées à 20 000 $ soient puisés dans le surplus non affecté et que nous l'ajoutions aux prévisions budgétaires pour l'an prochain (sommes qui seront à transférer dans le budget du Service des travaux publics – enlèvement de la neige UBR 3000200).

Le conseiller M. Michel Tremblay demande le vote.

Adoptée à la majorité, Jean Tremblay, Kevin Armstrong, Jimmy Bouchard ayant votés contre.

10. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 14 janvier 2025, au Vieux-Théâtre situé au 300, boulevard Grande-Baie Nord, à La Baie, à 12h.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2024-795

Proposé par Jimmy Bouchard
Appuyé par Michel Tremblay

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 15h12.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 14 janvier 2025.

MAIRESSE

ASSISTANTE-GREFFIÈRE

AJ/sg

3.3

Conseil municipal du 5 décembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Chicoutimi, le 5 décembre 2024, 11 h 30.

PRÉSENTS :	Mme Julie Dufour, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil.
ÉGALEMENT PRÉSENTS :	M. Gabriel Rioux, directeur général et Mme Annie Jean, assistante-greffière.

À 12h06 Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. AVIS DE MOTION

2.1 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 $

2.1.1 Avis de motion

3. ADOPTION DE RÈGLEMENT

3.1 Règlement numéro VS-R-2024-134 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification pour la fourniture d'eau sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025

3.2 Règlement numéro VS-R-2024-135 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion du réseau d'égout sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025

3.3 Règlement numéro VS-R-2024-136 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2025

3.4 Règlement numéro VS-R-2024-137 ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2025

3.5 Règlement numéro VS-R-2024-138 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion de la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025

3.6 Règlement numéro VS-R-2024-139 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières organiques pour l'année 2025

3.7 Règlement numéro VS-R-2024-140 ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles

3.8 Règlement numéro VS-R-2024-141 ayant pour objet de décréter des travaux d'aqueduc et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $

3.9 Règlement numéro VS-R-2024-142 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'égout et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 650 000 $

3.10 Règlement numéro VS-R-2024-143 ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 7 000 000 $

3.11 Règlement numéro VS-R-2024-144 ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de terrains ou de servitudes requis pour l'exécution des travaux permanents et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $

3.12 Règlement numéro VS-R-2024-145 ayant pour objet de décréter des travaux de sécurisation, de signalisation et d'aménagement de traverses ferroviaires et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 700 000 $

3.13 Règlement numéro VS-R-2024-146 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour l'aménagement d'un musée dans l'ancienne église Sainte-Thérèse d'Arvida et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 760 000 $

3.14 Règlement numéro VS-R-2024-147 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux aménagements pour la mise en valeur du pont d'aluminium et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $

3.15 Règlement numéro VS-R-2024-148 ayant pour objet de décréter des travaux de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables et de construction de deux bâtiments et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 15 650 000 $

3.16 Règlement numéro VS-R-2024-149 modifiant le règlement numéro VS-R-2023-128 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour la démolition des bâtiments et la construction d'un nouveau bâtiment de service du parc de la Rivière-aux-Sables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $ afin d'augmenter l'emprunt au montant de 850 000 $

3.17 Règlement numéro VS-R-2024-150 ayant pour objet de décréter des travaux de pavage, de voirie, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 495 000 $

3.18 Règlement numéro VS-R-2024-151 ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, espaces verts et mobiliers urbains, de lieux publics, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 980 000 $

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

AVIS DE CONVOCATION

L'assistante-greffière dépose devant le conseil conformément à la loi, le bordereau de transmission par courriel de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire avec les documents l'accompagnant qui atteste qu'ils ont été remis à tous les membres du conseil le 4 décembre 2024.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2024-796

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Kevin Armstrong

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

2. AVIS DE MOTION

2.1 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À LA PLACE DES SPECTACLES DE LA ZONE PORTUAIRE ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 000 000 $

2.1.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Jacques Cleary donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 $.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3. ADOPTION DE RÈGLEMENT

3.1 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-134 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION POUR LA FOURNITURE D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2025

VS-CM-2024-797

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Kevin Armstrong

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification pour la

fourniture d'eau sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025, soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-134 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Le conseiller Marc Bouchard demande le vote.

Adoptée à la majorité, seuls les conseillers Marc Bouchard, Jacques Cleary, Michel Tremblay, Serge Gaudreault et la conseillère Mireille Jean ayant votés contre.

3.2 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-135 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2025

VS-CM-2024-798

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Jean Tremblay

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion du réseau d'égout sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025, soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-135 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Le conseiller Marc Bouchard demande le vote.

Adoptée à la majorité, seuls les conseillers Marc Bouchard, Jacques Cleary, Michel Tremblay, Serge Gaudreault et la conseillère Mireille Jean ayant votés contre.

3.3 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-136 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION SUR LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2025

VS-CM-2024-799

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2025, soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-136 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Le conseiller Marc Bouchard demande le vote.

Adoptée à la majorité, seuls les conseillers Marc Bouchard, Jacques Cleary, Michel Tremblay, Serge Gaudreault et la conseillère Mireille Jean ayant votés contre.

3.4 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-137 AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET LES TAUX DE COMPENSATION DE TAXE POUR L'ANNÉE 2025

VS-CM-2024-800

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Martin Harvey

QUE le règlement ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2025, soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-137 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Le conseiller Marc Bouchard demande le vote.

Adoptée à la majorité, seuls les conseillers Marc Bouchard, Jacques Cleary, Michel Tremblay et Serge Gaudreault ayant votés contre.

3.5 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-138 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2025

VS-CM-2024-801

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Martin Harvey

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion de la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2025, soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-138 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Le conseiller Marc Bouchard demande le vote.

Adoptée à la majorité, seuls les conseillers Marc Bouchard, Jacques Cleary, Michel Tremblay, Serge Gaudreault et la conseillère Mireille Jean ayant votés contre.

3.6 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-139 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION SUR LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES ORGANIQUES POUR L'ANNÉE 2025

VS-CM-2024-802

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Kevin Armstrong

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières organiques pour l'année 2025, soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-139 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Le conseiller Marc Bouchard demande le vote.

Adoptée à la majorité, seuls les conseillers Marc Bouchard, Serge Gaudreault et la conseillère Mireille Jean ayant votés contre.

3.7 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-140 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2014-54 FIXANT LA TARIFICATION GÉNÉRALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY ET ABROGEANT TOUS RÈGLEMENTS OU TOUTES DISPOSITIONS DE RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS INCOMPATIBLES

VS-CM-2024-803

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE le règlement ayant pour objet de modifier le règlement VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles, soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-140 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.8 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-141 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 3 000 000 $

VS-CM-2024-804

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Claude Bouchard

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aqueduc et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-141 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.9 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-142 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DES TRAVAUX D'ÉGOUT ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 650 000 $

VS-CM-2024-805

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Claude Bouchard

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'égout et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 650 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-142 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.10 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-143 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉFECTION DE CONDUITS SOUTERRAINS, DE PAVAGE DE CHAINES DE RUES, DE BORDURES ET TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 7 000 000 $

VS-CM-2024-806

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Jean-Marc Crevier

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des

travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 7 000 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-143 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.11 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-144 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉFECTION DE CONDUITS SOUTERRAINS, DE PAVAGE DE CHAINES DE RUES, DE BORDURES ET TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET L'ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR EXPROPRIATION DE TERRAINS OU DE SERVITUDES REQUIS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX PERMANENTS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 3 000 000 $

VS-CM-2024-807

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Jacques Cleary

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de terrains ou de servitudes requis pour l'exécution des travaux permanents et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-144 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.12 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-145 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE SÉCURISATION, DE SIGNALISATION ET D'AMÉNAGEMENT DE TRAVERSES FERROVIAIRES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 700 000 $

VS-CM-2024-808

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Michel Thiffault

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des travaux de sécurisation, de signalisation et d'aménagement de traverses ferroviaires et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 700 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-145 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.13 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-146 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN MUSÉE DANS L'ANCIENNE ÉGLISE SAINTE-THÉRÈSE D'ARVIDA ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 760 000 $

VS-CM-2024-809

Le conseiller Michel Potvin appuyé par M. Serge Gaudreault propose de différer à une séance ultérieure le règlement numéro VS-R-2024-146 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour l'aménagement d'un musée dans l'ancienne église Sainte-Thérèse d'Arvida et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 760 000 $.

Madame la Mairesse demande le vote sur la proposition.

Adopté à la majorité seuls les conseillers Martin Harvey, Jimmy Bouchard, Claude Bouchard, Michel Thiffault, Kevin Armstrong et Carl Dufour ayant voté contre.

3.14 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-147 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DES TRAVAUX AMÉNAGEMENTS POUR LA MISE EN VALEUR DU PONT D'ALUMINIUM ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 500 000 $

VS-CM-2024-810

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Carl Dufour

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux aménagements pour la mise en valeur du pont d'aluminium et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-147 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été

satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.15 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-148 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES ET DE CONSTRUCTION DE DEUX BÂTIMENTS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 15 650 000 $

VS-CM-2024-811

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Kevin Armstrong

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des travaux de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables et de construction de deux bâtiments et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 15 650 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-148 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.16 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-149 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2023-128 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS ET LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT DE SERVICE DU PARC DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 500 000 $ AFIN D'AUGMENTER L'EMPRUNT AU MONTANT DE 850 000 $

VS-CM-2024-812

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Kevin Armstrong

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement modifiant le règlement numéro VS-R-2023-128 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour la démolition des bâtiments et la construction d'un nouveau bâtiment de service du parc de la Rivière-aux-Sables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $ afin d'augmenter l'emprunt au montant de 850 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-149 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.17 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-150 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE PAVAGE, DE VOIRIE, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 495 000 $

VS-CM-2024-813

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Michel Tremblay

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des travaux de pavage, de voirie, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 495 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-150 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.18 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-151 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS, ESPACES VERTS ET MOBILIERS URBAINS, DE LIEUX PUBLICS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 980 000 $

VS-CM-2024-814

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Raynald Simard

QU'après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement, le règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, espaces verts et mobiliers urbains, de lieux publics, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 980 000 $ soit adopté comme règlement numéro VS-R-2024-151 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par l'assistante-greffière.

QUE les prescriptions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ont été satisfaites;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la

Loi.

Adoptée à l'unanimité.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2024-815

Proposé par Serge Gaudreault
Appuyé par Jean Tremblay

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 12h36.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 14 janvier 2025.

_____
MAIRESSE

_____
ASSISTANTE-GREFFIÈRE

AJ/sh

Ville de Saguenay

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal d'une réunion de la Commission des arts, de la culture et du patrimoine de la Ville de Saguenay, tenue le 5 décembre 2024 dans la salle de conférence Fetherstonhaugh & Durnford de la bibliothèque d'Arvida.

Sont présent(e)s : M. Marc Bouchard, président et conseiller municipal
M. David Vachon, directeur général adjoint
M. Luc-Michel Belley, directeur S.C.S.V.C.
Mme Nancy Savard, chef de division, S.C.S.V.C.
Mme Kathy Boucher, directrice générale, Conseil des arts de Saguenay
Mme Nathalie Gaudreault, représentante pour Promotion Saguenay
Mme Caroline Tremblay, secrétaire administrative S.C.S.V.C.

Sont absent (e)s : M. Carl Dufour, conseiller municipal
M. Raynald Simard, conseiller municipal
M. Serge Gaudreault, conseiller municipal

Invité(e)s : Mme Mejda Meddeb, agente de projet en développement culturel
Mme Annie Fournier, attachée politique au cabinet de l'Équipe du renouveau démocratique (ERD)

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU 31 OCTOBRE 2024 ET 21 NOVEMBRE 2024;
4. PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DU PATRIMOINE;
5. BOURSE DE CRÉATION POUR LES ARTISTES – LAURÉATS 2024;
6. PARTAGE DES ESPACES AU CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE DE CHICOUTIMI;
7. PATRIMOINE ST-ÉDOUARD – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ;
8. CÉGEP DE CHICOUTIMI - PROTOCOLE DE COORDINATION JUMELAGE ANGOULÊME – INFORMATION;
9. SUIVI DU DÉPÔT DE l'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025-2027;
10. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

MAG

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Marc Bouchard, président, ouvre la séance à 13 h 38.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente réunion de la Commission des arts, de la culture et du patrimoine du 5 décembre 2024 est adopté comme lu.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU 31 OCTOBRE 2024 ET 21 NOVEMBRE 2024

Les procès-verbaux des réunions de la Commission des arts, de la culture et du patrimoine du 31 octobre 2024 et du 21 novembre sont adoptés comme lus.

Mme Mejda Meddeb se joint à la rencontre à 13 h 40.

4. PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DU PATRIMOINE

Les membres de la Commission sont informés de la programmation de la Semaine du patrimoine qui se tiendra du 16 au 22 février 2025.

Mme Mejda Meddeb quitte la rencontre à 13 h 55.

5. BOURSE DE CRÉATION POUR LES ARTISTES – LAURÉATS 2024

Les membres de la Commission sont informés des lauréats 2024 pour les bourses de création pour les artistes remises par le Conseil des arts de Saguenay. Le dévoilement officiel des récipiendaires aura lieu en début 2025.

6. PARTAGE DES ESPACES AU CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE DE CHICOUTIMI

Les membres de la Commission sont informés que les organismes en théâtre, utilisateurs du Centre des arts et de la culture de Chicoutimi, ont approché la Ville afin de revoir le partage des espaces et le processus de gestion de la Salle Murdock pour favoriser la collaboration et concertation entre eux. Cette volonté est une réponse aux résultats issus du diagnostic sur la situation du milieu du théâtre au Saguenay–Lac-Saint-Jean réalisé en partenariat avec Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2024. Dans les prochains mois, un mandat pourrait être donné afin d'analyser le modèle d'affaires qui pourrait par la suite être implanté. Les membres de la Commission sont favorables à octroyer un tel mandat à un consultant.

7. PATRIMOINE ST-ÉDOUARD – DEMANDE DE RECONNAISSANCE

En août 2024, l'organisme Patrimoine St-Édouard a déposé une demande de reconnaissance officielle.

L'organisme, dont la mission est citée ci-dessous, se qualifie dans la catégorie *Patrimoine, institutions muséales et archives – production*. Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale porte sur la gestion, la protection, la conservation, la diffusion ou la promotion du patrimoine, des institutions muséales et des archives. Cette décision s'appuie sur la mission de l'organisme qui est la suivante :

- Assurer la sauvegarde et la pérennité du patrimoine immobilier de l'église Saint-Édouard ;
- Instaurer un nouvel usage au patrimoine immobilier de l'église Saint-Édouard ;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine immobilier de l'église Saint-Édouard ;
- Revitaliser le secteur Port-Alfred ;
  Recueillir des dons en argent ou autres pour les fins de la corporation

Les membres de la Commission sont favorables à accorder un statut de reconnaissance à Patrimoine St-Édouard. Un sommaire de dossier sera présenté au comité exécutif.

8. CÉGEP DE CHICOUTIMI - PROTOCOLE DE COORDINATION JUMELAGE ANGOULÊME – INFORMATION

La Ville de Saguenay est jumelée avec la Ville d'Angoulême depuis 1969. Il y a une volonté de la Ville de poursuivre ce jumelage par l'octroi d'un mandat de coordination au Cégep de Chicoutimi qui a de l'expertise dans le jumelage international et qui pourra assurer la réalisation du plan d'action. Les membres de la Commission sont favorables à ce mandat.

9. SUIVI DU DÉPÔT DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025-2027

Les membres de la Commission sont informés qu'une intention de projet pour l'Entente de développement culturel 2025-2027 a été déposée au ministère de la Culture et des Communications et ce dernier confirmera sa participation budgétaire au courant de la semaine du 10 décembre 2024. Par la suite, une résolution pour la signature et le dépôt du plan d'action sera transmise au conseil municipal. La date de dépôt du plan d'action est le 24 janvier 2025.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 37.

M. Marc Bouchard, président et conseiller municipal

M. Luc-Michel Belley, directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Ville de Saguenay

COMMISSION DES FINANCES

Procès-verbal d'une réunion de la Commission des finances de la Ville de Saguenay, tenue au salon de la mairesse (Hôtel de ville de Chicoutimi), le mercredi 30 octobre 2024 à compter de 13 h 30

Sont présents :

M. Michel Potvin, président et conseiller municipal
M. Marc Bouchard, conseiller municipal
M. Jimmy Bouchard, conseiller municipal
M. Kevin Armstrong, conseiller municipal
M. Martin Harvey, conseiller municipal (en vidéoconférence)
M. Gabriel Rioux, directeur général
Mme Christine Tremblay, trésorière et directrice du Service des finances

Invités :

Absents :

M. Bruce Aziz, directeur de cabinet
M. David Vachon, directeur général adjoint
Mme Geneviève Girard, directrice générale adjointe

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 octobre 2024
4. Présentation du cadre financier 2025 (poursuite des discussions)
5. Station de lavage Camping Jonquière
6. Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi
7. Club des Archers de Chicoutimi et Club de boxe de Chicoutimi : Demande d'aide financière
8. Club de ski de fond Le Norvégien : Demande de subvention
9. Demande de soutien financier de la Corporation du musée du Saguenay–Lac-Saint-Jean et La Pulperie
10. Comité de sécurité alimentaire de Chicoutimi : demande de subvention
11. Levée de la réunion

---

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La Commission des finances débute à 13 h 45. M. Michel Potvin souhaite la bienvenue à tous les membres de la commission.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 24 OCTOBRE 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

B.G.

4. PRÉSENTATION DU CADRE FINANCIER 2025 (POURSUITE DES DISCUSSIONS)

La trésorière apporte des éléments nouveaux à la préparation budgétaire.

Les membres maintiennent le taux de taxation décidé lors de la Commission des finances du 24 octobre dernier.

À la prochaine rencontre, nous devrions avoir des données plus précises.

5. STATION DE LAVAGE CAMPING JONQUIÈRE

La trésorière présente la demande d'aide financière du Camping Jonquière pour la réalisation d'une station de lavage de bateaux à être installée sur le terrain de camping. Le coût des travaux est estimé à 76 000 $, dont 30 000 $ proviennent d'une aide financière du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELFP). Cette subvention est confirmée.

La corporation demande que la Ville finance le solde de 46 000 $.

Considérant que le lac Kénogami est une source d'eau pour la Ville, les membres sont favorables et le financement proviendra du compte 1310100-29998 transféré dans le compte 7500530-29700.

Un sommaire de dossier sera déposé à un futur comité exécutif.

Les membres n'ont pas acquiescé à une autre demande (verbale) pour une aide financière de 20 000 $ afin d'opérer le relais de motoneige cet hiver.

6. SERVICE BUDGÉTAIRE ET COMMUNAUTAIRE DE CHICOUTIMI

La trésorière présente la demande d'aide financière du Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi de 75 000 $ pour permettre la construction d'un entrepôt pour les besoins d'entreposage supplémentaires de l'organisme.

Après discussions, les membres refusent cette demande.

7. CLUB DES ARCHERS DE CHICOUTIMI ET CLUB DE BOXE DE CHICOUTIMI : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

La trésorière présente le sommaire de dossier préparé par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire pour les demandes d'aide financière des organismes suivants :

- Club des archers de Chicoutimi ;
- Club de boxe de Chicoutimi.

Après discussion, les membres de la Commission des finances refusent ces demandes.

8. CLUB DE SKI DE FOND LE NORVÉGIEN : DEMANDE DE SUBVENTION

La trésorière présente le sommaire de dossier préparé par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire pour une demande d'aide financière (avance) dans l'attente d'encaissement des revenus.

Le manque de liquidité de l'organisme est temporaire et attribuable au versement d'une subvention à venir. Le montant demandé est 34 809 $.

Après discussions, les membres de la Commission des finances sont favorables et le financement proviendra du compte 7500201 vers le compte 7500530-21490.

Le sommaire de dossier sera déposé à un prochain comité exécutif.

9. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA CORPORATION DU MUSÉE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET LA PULPERIE

La trésorière fait la lecture de la résolution VS-AC-2024-479 du 15 octobre 2024 concernant une aide financière de 7 550 $ à la Corporation du musée du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Pulperie) pour permettre l'achat d'un véhicule Ford modèle T Coupé Doctor 1925.

Après discussion, les membres désirent obtenir plus d'informations sur les circonstances, les besoins et la nécessité de l'acquisition de ce véhicule.

Le sujet est donc reporté à une prochaine Commission des finances.

10. COMITÉ DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE CHICOUTIMI : DEMANDE DE SUBVENTION

La trésorière présente le sommaire de dossier préparé par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire pour le versement d'une aide ponctuelle d'urgence de 31 700 $ à l'organisme Service alimentaire La Recette, fiduciaire du Comité de sécurité alimentaire de Chicoutimi, pour permettre d'assurer le maintien du service de dépannage alimentaire jusqu'au 31 mars 2025.

Les membres de la Commission des finances sont favorables à la demande de financement qui proviendra du compte 1310100-29998 et sera transféré vers le poste 7000801-29700.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 15 h 35.

Michel Potvin

M. Michel Potvin
Président et conseiller municipal

Christine Tremblay CPA

Mme Christine Tremblay, CPA
Directrice du Service des finances et trésorière

4.3

COMITÉ DES ASSURANCES
VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal de la réunion du Comité des assurances tenue le 10 décembre 2024, par vidéoconférence.

PRÉSENTS : Monsieur Michel Thiffault, Monsieur Marc Bouchard et Monsieur Michel Potvin, conseillers, ainsi que Monsieur Martin Grandchamp, président et conseiller principal en gestion des risques chez Fidema, Madame Christine Tremblay, trésorière (partie de la séance), Madame Sylvie Larouche, assistante-trésorière (partie de la séance), Monsieur Pascal Pagé, adjoint technique au Service des immeubles et équipements motorisés (partie de la séance), Me Jimmy Turcotte, assistant-greffier.

Heure du début des délibérations : 13h03

Les affaires suivantes sont considérées:

ORDRE DU JOUR

1. **Suivi valeurs assurables et prise de décision – Assurance biens**
2. **Renouvellement assurances responsabilités 2024-2025 – Autorisation de paiement de factures**
   - **2.1 Erreurs & omission et Umbrella**
   - **2.2 Responsabilité excédentaire**
   - **2.3 Honoraires de service annuels**
3. **Renouvellement assurances bris d'équipement installations électriques 2024-2025 – Autorisation de paiement de facture**
4. **Renouvellement des assurances des centres de ski – Autorisation de paiement de factures**
   - **4.1 Centre de ski Mont-Bélu**
     - **4.1.1 Assurance primaire**
     - **4.1.2 Assurances responsabilités civiles excédentaires**
   - **4.2 Centre de ski Mont-Fortin**
     - **4.2.1 Assurance primaire**
     - **4.2.2 Assurances responsabilités civiles excédentaires**
5. **Renouvellement assurances biens 2024-2025 – Autorisation de paiement de facture**
6. **Renouvellement assurances automobiles – Autorisation de**

paiement de facture

1. **SUIVI VALEURS ASSURABLES ET PRISE DE DÉCISION – ASSURANCE BIENS**

VS-CAS-2024-10

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts de construction;

À CETTE CAUSE il est résolu :

QUE le Comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de poursuivre la réflexion sur les bâtiments à assurer et sur les valeurs assurables, de maintenir les valeurs actuellement déclarées à l'assureur et de mandater le service des finances afin qu'il entame les démarches requises en vue d'augmenter la réserve d'autoassurance à 10 000 000$.

Adoptée à l'unanimité.

2. **RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES RESPONSABILITÉS 2024-2025 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES**

2.1 ERREURS & OMISSIONS ET UMBRELLA

VS-CAS-2024-11

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler les assurances responsabilités – Erreurs & omissions et Umbrella, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 80 593,48 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

2.2 RESPONSABILITÉ EXCÉDENTAIRE

VS-CAS-2024-12

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler les assurances responsabilités – Responsabilité excédentaire, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 19 673,80 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

2.3 HONORAIRES DE SERVICE ANNUELS

VS-CAS-2024-13

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler les assurances responsabilités – Honoraires de service annuels, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 14 497 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

3. RENOUVELLEMENT ASSURANCE BRIS D'ÉQUIPEMENT INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES 2024-2025 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE

VS-CAS-2024-14

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler l'assurance bris d'équipement pour les installations électriques, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 87 892,15 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

4. RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DES CENTRES DE SKI – AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES

4.1 CENTRE DE SKI MONT-BÉLU

4.1.1 ASSURANCE PRIMAIRE

VS-CAS-2024-15

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler l'assurance primaire du Centre de ski Mont-Bélu, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 13 744,84 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

4.1.2 ASSURANCES RESPONSABILITÉS CIVILES EXCÉDENTAIRES

VS-CAS-2024-16

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler les assurances responsabilités civiles excédentaires du Centre de ski Mont-Bélu, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 25 873,12 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 CENTRE DE SKI MONT-FORTIN

4.2.1 ASSURANCE PRIMAIRE

VS-CAS-2024-17

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler l'assurance primaire du Centre de ski Mont-Fortin, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 15 342,77 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-

24205.

Adoptée à l'unanimité.

4.2.2 ASSURANCES RESPONSABILITÉS CIVILES EXCÉDENTAIRES

VS-CAS-2024-18

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler les assurances responsabilités civiles excédentaires du Centre de ski Mont-Fortin, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 22 783,09 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

5. RENOUVELLEMENT ASSURANCE BIENS 2024-2025 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE

VS-CAS-2024-19

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler l'assurance biens, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 835 054,45 $, sur lequel une compensation a été effectuée par l'assureur à la hauteur de 11 707,98 $, pour un solde dû totalisant 823 346,47 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

6. RENOUVELLEMENT ASSURANCE AUTOMOBILES – AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE

VS-CAS-2024-20

QUE le comité des assurances recommande à la Ville de Saguenay de renouveler l'assurance automobiles, couvrant la période du 1er novembre 2024 au 1er novembre 2025, au montant de 348 774,93 $, taxes incluses.

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1200200-24205.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 14h26.

JT/vt

Jimmy Turcotte, assistant-greffier

Ville de Saguenay

COMMISSION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, DE LA VIE DE QUARTIER ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal d'une réunion de la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social de la Ville de Saguenay, tenue le 20 novembre 2024, à 13 h 30 dans la salle de conférence Fetherstonhaugh & Durnford de la bibliothèque d'Arvida.

COMMISSION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, DE LA VIE DE QUARTIER ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL :

Sont présent(e)s: M. Claude Bouchard, président et conseiller municipal
M. Jacques Cleary, conseiller municipal
M. Michel Thiffault, conseiller municipal
Mme Mireille Jean, conseillère municipale
M. Jean Tremblay, conseiller municipal
M. David Vachon, directeur général adjoint
M. Luc-Michel Belley, directeur S.C.S.V.C.
M. Maxime Fortin, directeur adjoint S.C.S.V.C.
Mme Audrey Lefebvre, chef de division communautaire et développement social S.C.S.V.C.
Mme Sylvie Dubord, citoyenne
M. Laval Dionne, citoyen
M. Claude Tremblay, citoyen
Mme Caroline Tremblay, secrétaire administrative S.C.S.V.C.

Sont absent(e): aucun

Invité(e)s : Mme Valérie Girard, conseillère communautaire, S.C.S.V.C.

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2024 ;
4. SERVICE D'ACCUEIL POUR NOUVEAUX ARRIVANTS (SANA) SAGUENAY-LE FJORD – PROTOCOLE D'ENTENTE ;
5. FONDS POUR BÂTIR DES COMMUNAUTÉS PLUS SÉCURITAIRES - DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ PHASE 2 ;
6. FONDS POUR BÂTIR DES COMMUNAUTÉS PLUS SÉCURITAIRES - BILAN 2024 ET PLAN D'ACTION 2025 ;
7. COMITÉ DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE CHICOUTIMI ;
8. BILAN-FAIM 2024 DE MOISSON SAGUENAY - LAC-ST-JEAN ;

8.1 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE 2025 ; **(POINT AJOUTÉ SÉANCE TENANTE)**

9. COMMISSION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, DE LA VIE DE QUARTIER ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - MEMBRE CITOYEN ;
10. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

D.V
MAS

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Claude Bouchard, président, ouvre la séance à 13 h 30.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour de la présente réunion de la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social du 20 novembre 2024 est adopté avec la modification suivante :

- Le point 8.1 est ajouté.

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2024**

Le procès-verbal de la réunion de la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social du 16 octobre 2024 est adopté comme lu.

4. **SERVICE D'ACCUEIL POUR NOUVEAUX ARRIVANTS (SANA) SAGUENAY-LE FJORD – PROTOCOLE D'ENTENTE**

Les membres de la Commission sont informés que le conseil d'administration du Service d'accueil pour nouveaux arrivants (SANA) Saguenay-Le Fjord est maintenant formé et un sommaire de dossier sera présenté au conseil municipal afin d'assurer le soutien au démarrage de l'organisme par la signature d'un protocole d'entente d'une durée de 3 ans portant sur les années financières 2024-2025-2026. Le territoire d'application pour l'offre de service est la municipalité régionale du comté du Fjord-du-Saguenay et la Ville de Saguenay.

5. **FONDS POUR BÂTIR DES COMMUNAUTÉS PLUS SÉCURITAIRES - DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ PHASE 2**

Une subvention du gouvernement du Québec a été versée grâce au financement du gouvernement du Canada, relative au Fonds pour Bâtir des Communautés plus Sécuritaires, permettant ainsi à la Ville de Saguenay d'amener son milieu à se mobiliser, à considérer les besoins et particularités de chacun, à déployer des actions pour bâtir une vie communautaire dynamique, vivante et à l'image des citoyens, tout en veillant à ce que l'environnement soit sécuritaire, accessible et inclusif.
Le diagnostic partiel de sécurité des milieux de vie en phase 2 qui porte sur l'arrondissement de Jonquière et agit en continuité de celui de la phase 1 portant sur l'arrondissement de Chicoutimi est présenté aux membres de la Commission. La même méthodologie fut utilisée pour cibler des défis en lien avec la présence d'actes délinquants, d'incivilité et de violence.

6. **FONDS POUR BÂTIR DES COMMUNAUTÉS PLUS SÉCURITAIRES - BILAN 2024 ET PLAN D'ACTION 2025**

Les membres de la Commission sont informés du bilan 2024 et du plan d'action 2025 relatifs au Fonds pour Bâtir des Communautés plus Sécuritaires.

Madame Valérie Girard quitte la rencontre à 14 h 20.

7. **COMITÉ DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE CHICOUTIMI**

Les membres de la Commission sont informés que le 13 novembre dernier, lors de la tenue du comité exécutif, une aide financière d'urgence de 31 700$ a été octroyée au Comité de sécurité alimentaire de Chicoutimi. Les membres de la Commission souhaitent tenir une conférence de presse pour en faire l'annonce officielle.

8. BILAN-FAIM 2024 DE MOISSON SAGUENAY - LAC-ST-JEAN

La présentation du Bilan-Faim 2024 est faite aux membres de la Commission. Les demandes d'aide alimentaire ont augmenté de 27% en un an et le total des personnes aidées à quant à lui augmenté de 142% en 3 ans. Les documents de présentation seront transmis aux membres de la Commission.

8.1 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE 2025 (POINT AJOUTÉ SÉANCE TENANTE)

Les membres de la Commission sont informés de l'état du traitement des demandes d'aide financière 2025 par les organismes. Il est proposé que pour les organismes dont il manque des documents nécessaires à l'analyse de la demande d'aide financière, une pénalité de 10% soit effectuée et que pour les organismes qui ont un surplus non affecté, une lettre les avisant leur soit envoyée. Les membres de la Commission sont favorables à ces recommandations et ils demandent que tous les élus de la Ville en soient informés.

Par intérêt pour le point suivant, monsieur Laval Dionne quitte la rencontre à 14 h 53.

9. COMMISSION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, DE LA VIE DE QUARTIER ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - MEMBRE CITOYEN

Les membres de la Commission sont informés que dans la Politique de nomination des membres citoyens des comités, commissions internes et des comités et organismes externes de la Ville de Saguenay, il n'y a pas de limite quant au nombre de mandats pour lesquels un citoyen peut exercer ses fonctions au sein d'un comité ou commission. Le mandat de M. Laval Dionne au sein de la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social, selon la résolution VS-CE-2022-964, se termine fin novembre 2024. M. Dionne s'est montré intéressé à poursuivre un autre mandat de 2 ans. Les membres de la Commission sont favorables à poursuivre un autre mandat de 2 ans avec M. Dionne.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15 h 04.

_____

M. Claude Bouchard, président

_____

M. Luc-Michel Belley, directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

4.5

Ville de Saguenay

COMMISSION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, DE LA VIE DE QUARTIER ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal d'une réunion de la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social de la Ville de Saguenay, tenue le 28 novembre 2024, à 9 h dans la salle de conférence Fetherstonhaugh & Durnford de la bibliothèque d'Arvida.

COMMISSION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, DE LA VIE DE QUARTIER ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL :

Sont présent(e)s: M. Claude Bouchard, président et conseiller municipal
M. Michel Thiffault, conseiller municipal
Mme Mireille Jean, conseillère municipale
M. Jean Tremblay, conseiller municipal
M. David Vachon, directeur général adjoint
M. Luc-Michel Belley, directeur S.C.S.V.C.
Mme Audrey Lefebvre, chef de division communautaire et développement social S.C.S.V.C.
M. Laval Dionne, citoyen
M. Claude Tremblay, citoyen
Mme Caroline Tremblay, secrétaire administrative S.C.S.V.C.

Sont absent(e): M. Jacques Cleary, conseiller municipal
Mme Sylvie Dubord, citoyenne

Invité(e)s : aucun

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. RECONNAISSANCE 2025 DES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE ET DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE ET SPÉCIALISÉ;
4. SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 2025 ;
5. SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE ET SPÉCIALISÉ 2025 ;
6. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

D.V
B.G.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Claude Bouchard, président, ouvre la séance à 9 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente réunion de la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social du 28 novembre 2024 est adopté comme lu.

3. RECONNAISSANCE 2025 DES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE ET DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE ET SPÉCIALISÉ

Les membres de la Commission sont informés qu'après l'analyse des dossiers reçus des organismes, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire recommande d'accorder le statut d'organisme « reconnu » à ceux qui en ont fait la demande et qui ont satisfait tous les critères comme prescrit dans la Politique de reconnaissance des organismes de la Ville de Saguenay. Des organismes ont cessé leurs activités et par conséquent, leur statut d'organisme « reconnu » leur sera retiré.

Les membres de la Commission sont favorables à ces recommandations et des sommaires de dossier seront transmis au comité exécutif.

4. SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 2025

Les membres de la Commission sont informés de l'état du traitement des demandes d'aide financière 2025 déposées par les organismes communautaires. Il est proposé que pour les organismes dont il manque des documents nécessaires à l'analyse de la demande d'aide financière, une pénalité de 10% soit effectuée.

Aussi, les organismes présentant des surplus accumulés non affectés dépassant 25 % des dépenses annuelles de fonctionnement (basés sur les derniers états financiers disponibles au dossier) seront informés, par lettre, qu'ils sont assujettis à un retranchement de subvention, comme stipulé dans la Politique de reconnaissance et de soutien financier de la Ville de Saguenay, lors du prochain processus d'analyse à l'automne 2025.

Les membres de la Commission sont favorables à ces recommandations et des sommaires de dossier seront transmis au comité exécutif pour les subventions de moins de 100 000$ et au conseil municipal pour les subventions de 100 000$ et plus.

5. SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE ET SPÉCIALISÉ 2025

Les membres de la Commission sont informés de l'état du traitement des demandes d'aide financière 2025 déposées par les organismes de loisirs communautaire et spécialisé. Il est proposé que pour les organismes dont il manque des documents nécessaires à l'analyse de la demande d'aide financière, une pénalité de 10% soit effectuée.

Aussi, les organismes présentant des surplus accumulés non affectés dépassant 25 % des dépenses annuelles de fonctionnement (basés sur les derniers états financiers disponibles au dossier) seront informés, par lettre, qu'ils sont assujettis à un retranchement de subvention, comme stipulé dans la Politique de reconnaissance et de soutien financier de la Ville de Saguenay, lors du prochain processus d'analyse à l'automne 2025.

Les membres de la Commission sont favorables à ces recommandations et des sommaires de dossier seront transmis au comité exécutif pour les subventions de moins de 100 000$ et au conseil municipal pour les subventions de 100 000$ et plus.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 h 30.

_____
M. Claude Bouchard, président

_____
M. Luc-Michel Belley, directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

4.6

Ville de Saguenay

COMMISSION DES SPORTS ET DU PLEIN AIR

VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal d'une réunion de la Commission des sports et du plein air de la Ville de Saguenay, tenue le 28 novembre 2024, à 13 h 15 dans la salle dans la salle de conférence Fetherstonhaugh & Durnford de la bibliothèque d'Arvida.

COMMISSION DES SPORTS ET DU PLEIN AIR :

Sont présent(e)s : M. Michel Thiffault, président et conseiller municipal
M. Serge Gaudreault, conseiller municipal
M. Michel Tremblay, conseiller municipal
M. Jean Tremblay, conseiller municipal
M. Claude Bouchard, conseiller municipal
M. David Vachon, directeur général adjoint, Ville de Saguenay
M. Luc-Michel Belley, directeur S.C.S.V.C.
M. Maxime Fortin, directeur adjoint S.C.S.V.C.
Mme Carolyne Dunn, chef de division sports et plein air S.C.S.V.C
Mme Caroline Tremblay, secrétaire administrative S.C.S.V.C.

Absent(e)s :

Invité(e)s : aucun

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées:

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 24 OCTOBRE 2024;
4. CENTRE GEORGES-VÉZINA – ÉTAT DE LA SITUATION ;
5. SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI – ÉTAT DE LA SITUATION ;
6. ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE SAGUENAY – PORTRAIT DE LA SITUATION ;
7. CENTRE MULTISPORTS LA BAIE – DEMANDE AUGMENTATION HONORAIRES 2025 – ANALYSE ;
8. CONTACT NATURE – DEMANDE AUGMENTATION NONORAIRES 2025 – ANALYSE ;
9. TARIFICATION – PRAS, TERRAINS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS – AJUSTEMENT ANNUEL ;
10. STATISTIQUES FRÉQUENTATION TERRAINS SPORTIFS ;
11. SOUTIEN FINANCIER 2025 AUX ORGANISMES ;
12. SUIVI DES SOMMAIRES DE DOSSIER SPORTS ET PLEIN AIR AU COMITÉ EXÉCUTIF ;

12.1 SOCIÉTÉ BÉLU - DEMANDE AIDE FINANCIÈRE PONCTUELLE ; **(POINT AJOUTÉ SÉANCE TENANTE)**

12.2 RESTAURATION DANS LES ARÉNAS ; **(POINT AJOUTÉ SÉANCE TENANTE)**

12.3 SALLE ROLAND-HÉBERT AU CENTRE GEORGES-VÉZINA ; **(POINT AJOUTÉ SÉANCE TENANTE)**

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

MAG

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 13 h 10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente réunion de la Commission des sports et du plein air du 26 septembre 2024 est adopté avec les modifications suivantes :

- Les points 12.1, 12.2 et 12.3 sont ajoutés.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 24 OCTOBRE 2024

Le procès-verbal de la rencontre de la Commission des sports et du plein air du 24 octobre 2024 est adopté comme lu.

4. CENTRE GEORGES-VÉZINA – ÉTAT DE LA SITUATION

Les membres de la Commission sont informés du suivi concernant le projet d'un nouvel amphithéâtre.

5. SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI – ÉTAT DE LA SITUATION

Les membres de la Commission sont informés que les dirigeants des Saguenéens ont été rencontrés au printemps dernier et un bilan très positif a été fait concernant la gestion de l'équipe au courant des huit premières années de leur mandat. Le mandat de gestion vient à échéance en 2026 et les membres de la Commission sont favorables à octroyer un nouveau mandat aux mêmes dirigeants à la fin de celui-ci, pour une autre période de dix ans.

6. ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE SAGUENAY – PORTRAIT DE LA SITUATION

Les membres de la Commission sont informés du portrait de la situation de l'Association du hockey mineur de Saguenay en lien avec la gestion des équipes M9 et M7.

7. CENTRE MULTISPORTS LA BAIE – DEMANDE AUGMENTATION HONORAIRES 2025 – ANALYSE

Les membres de la Commission sont informés que le Centre multisports La Baie (Héritage sportif 1983) a transmis une demande de soutien financier supplémentaire. Les membres de la Commission ne sont pas favorables à cette demande.

Monsieur David Vachon quitte la rencontre à 14 h.

8. CONTACT NATURE – DEMANDE AUGMENTATION NONORAIRES 2025 – ANALYSE

Les membres de la Commission sont informés que Contact Nature a transmis une demande de soutien financier supplémentaire. Les membres de la Commission sont favorables à attendre la fin de la saison de la pêche blanche afin de réanalyser cette demande.

9. TARIFICATION – PRAS, TERRAINS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS – AJUSTEMENT ANNUEL

Les membres de la Commission sont informés des ajustements suggérés pour la tarification du parc de la Rivière-aux-Sables (PRAS) ainsi que des terrains sportifs et récréatifs extérieurs. Les membres sont favorables à recommander un ajustement selon l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les terrains sportifs et récréatifs extérieurs. Cependant, pour le PRAS, la recommandation est d'être au même tarif que celui de la Corporation du parc de la Rivière-du-Moulin compte tenu de la carte de

membre commune aux deux sites. Le montant de l'augmentation n'est pas encore connu, mais ne dépassera pas 3 à 4 %.

Le point 12.1 est discuté avant le point 10.

10. STATISTIQUES FRÉQUENTATION TERRAINS SPORTIFS

Les statistiques de fréquentation des terrains sportifs extérieurs sont présentées aux membres de la Commission. Les membres de la commission demandent de transmettre ces informations aux directions des arrondissements.

11. SOUTIEN FINANCIER 2025 AUX ORGANISMES

Les membres de la Commission sont informés de l'état du traitement des demandes d'aide financière 2025 par les organismes. Il est proposé que pour les organismes dont il manque des documents nécessaires à l'analyse de la demande d'aide financière, une pénalité de 10% soit effectuée et que pour les organismes qui ont un surplus non affecté, une lettre les avisant leur soit envoyée. Les membres de la Commission sont favorables à ces recommandations.

12. SUIVI DES SOMMAIRES DE DOSSIER SPORTS ET PLEIN AIR AU COMITÉ EXÉCUTIF

Les membres de la Commission sont informés des sommaires de dossier qui seront présentés à la prochaine séance du comité exécutif dont voici les sujets :

- Autoriser la Ville de Saguenay à signer un contrat de service avec Robert Desjardins, athlète en curling, dans le cadre du Programme Équipe-Saguenay au montant de 1 000$. Les membres de la Commission sont favorables à la signature de ce contrat.
- Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à verser l'aide pour la tenue d'un évènement sportif, le tournoi invitation U13 du Club de volleyball Saguenay au montant de 1 600$. Les membres de la Commission sont favorables à cette aide financière.
- Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à verser une contribution de 3 000 $ au Fonds de transport régional du Regroupement loisirs et sports Saguenay – Lac-Saint-Jean. Les membres de la Commission sont favorables à verser cette contribution.
- Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à signer un addenda à la convention de gestion et d'occupation avec le Centre multiservice de Shipshaw afin d'ajuster les honoraires de gestion relatifs à l'opération de la patinoire extérieure. Les membres de la Commission sont favorables à la signature de cet addenda.
- Offrir à la population de la Ville de Saguenay la location gratuite de la surface synthétique du Stade de soccer Saguenay pour les 27-28-29 et 30 décembre 2024. Les membres de la Commission sont favorables à cette offre.
- Autoriser la signature d'un addenda au protocole d'entente entre la Ville de Saguenay, le Club de montagne du Saguenay (CMS), la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) et Eurêko ! afin d'encadrer les activités d'escalade sur le territoire de Saguenay. Autoriser l'envoi d'une lettre d'intention à la FQME au sujet de transfert de propriété. Les membres de la Commission sont favorables à la signature d'un addenda et l'envoi d'une lettre d'intention.

12.1 SOCIÉTÉ BÉLU - DEMANDE AIDE FINANCIÈRE PONCTUELLE (POINT AJOUTÉ SÉANCE TENANTE)

Lors de la rencontre du 24 octobre dernier, les membres de la Commission n'avaient pas recommandé d'aide financière ponctuelle à la Société Bélu. Depuis ce temps, une grève a été déclarée par les employés syndiqués de la Société Bélu. En raison des frais engendrés par ces négociations syndicales, l'organisme refait une nouvelle demande d'aide financière. Les membres de la Commission sont favorables à verser une aide financière ponctuelle de 81 000 $ et de maintenir le versement des honoraires de gestion pour l'année 2025 même si la station de ski demeure fermée advenant le maintien de la

grève.

12.2 RESTAURATION DANS LES ARÉNAS (POINT AJOUTÉ SÉANCE TENANTE)

Une discussion est tenue à ce sujet.

12.3 SALLE ROLAND-HÉBERT AU CENTRE GEORGES-VÉZINA (POINT AJOUTÉ SÉANCE TENANTE)

Une discussion est tenue à ce sujet.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14 h 53.

_____
M. Michel Thiffault, président et conseiller municipal

_____
M. Luc-Michel Belley, directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE
VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal d'une réunion du comité consultatif agricole de la Ville de Saguenay, tenue par vidéoconférence, le 17 décembre 2024 à 8 h.

Étaient présents : Claude Bouchard, conseiller municipal
Jean-Marc Crevier, conseiller municipal
Denis Tremblay, milieu agricole, arrondissement Jonquière
Pierre Grenon, milieu agricole, arrondissement Chicoutimi
Pierre Girard, milieu agricole, arrondissement de La Baie
Jean Tremblay, conseiller municipal

Également présent : Samuel Roy, chargé de projet, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Jade Rousseau, directrice, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 DÉCEMBRE 2024**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2024**
3. **ZONE AGRICOLE**
   - 3.1 Éric Fillion – Lot 5 189 159 du cadastre du Québec, 4974-52, chemin Saint-Éloi, Jonquière – ZA-572 (id-17917);
   - 3.2 Gaston Bergeron – Lot 4 550 337 du cadastre du Québec, 2675, rue Saint-Jean-Baptiste– ZA-576 (id-17958);
   - 3.3 Belley J A Ent inc. – Lot 4 012 521 du cadastre du Québec, route du Petit-Parc– ZA-577 (id-17996).
4. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 DÉCEMBRE 2024

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente réunion du comité consultatif agricole de la Ville de Saguenay du 17 décembre 2024, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2024

D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du comité consultatif agricole de la Ville de Saguenay du 15 novembre 2024, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

3. ZONE AGRICOLE

3.1 Éric Fillion – Lot 5 189 159 du cadastre du Québec, 4974-52, chemin Saint-Éloi, Jonquière – ZA-572 (id-17917)

VS-CCA-2024-25

CONSIDÉRANT qu'Éric Fillion, 4974-52, chemin Saint-Éloi, Jonquière, G7X 7V4, sollicite une demande auprès de la CPTAQ pour aliéner et lotir le lot 5 189 159 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,10 hectare et pour une

utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 189 159 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,10 hectare;

CONSIDÉRANT que la demande pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 189 159 du cadastre du Québec vise la construction d'un stationnement et d'un garage sur une superficie de 0,10 hectare;

CONSIDÉRANT que la demande représente un usage accessoire à l'usage principal du lot 4 691 065;

CONSIDÉRANT que l'usage principal du lot 4 691 065 est un usage résidentiel, soit l'usage habitation rurale (H09);

CONSIDÉRANT que le lot 4 691 065 est localisé dans un îlot déstructuré;

CONSIDÉRANT que le lot 5 189 159 du cadastre du Québec est la propriété de 9002-5743 Québec inc. et possède une superficie de 15,56 hectares;

CONSIDÉRANT que le lot 4 691 065 du cadastre du Québec est la propriété d'Éric Fillion et possède une superficie de 0,15 hectare;

CONSIDÉRANT que la partie du lot 5 189 159 du cadastre du Québec pourrait être valorisée pour la pratique d'activités sylvicoles;

CONSIDÉRANT que l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 5 189 159 du cadastre du Québec pourraient affecter négativement l'homogénéité de la communauté agricole;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT qu'étant donné que cette demande vise un usage accessoire sur le lot 5 189 159 du cadastre du Québec à un usage principal déjà existant sur le lot 4 691 065 du cadastre du Québec, il n'y a donc pas d'autres espaces appropriés disponibles sur le territoire de la municipalité à l'extérieur de la zone agricole, puisque le projet ne peut être réalisé qu'à cet endroit;

CONSIDÉRANT que le projet répond en partie aux critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT que la demande pourrait créer un effet d'entraînement pour des demandes similaires dans le secteur en cause, soit visant l'aliénation et l'utilisation à une fin résidentielle accessoire d'un lot situé à l'extérieur de l'îlot déstructuré;

CONSIDÉRANT les documents déposés avec la demande;

CONSIDÉRANT l'orientation préliminaire de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay n'appuie pas la demande d'Éric Fillion, 4974-52, chemin Saint-Éloi, Jonquière, G7X 7V4, qui sollicite une demande auprès de la CPTAQ pour aliéner et lotir le lot 5 189 159 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,10 hectare et pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 189 159 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,10 hectare.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Gaston Bergeron – Lot 4 550 337 du cadastre du Québec, 2675, rue Saint-Jean-Baptiste– ZA-576 (id-17958)

VS-CCA-2024-26

CONSIDÉRANT que Gaston Bergeron, 2675, rue Saint-Jean-Baptiste, Jonquière, G7X 7V5, sollicite une demande auprès de la CPTAQ pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 4 550 337 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,003 hectare;

CONSIDÉRANT que la demande pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 4 550 337 du cadastre du Québec vise l'ajout d'un logement et d'un abri d'auto sur une résidence existante sur une superficie de 0,003 hectare;

CONSIDÉRANT que le lot 4 550 337 du cadastre du Québec est la propriété de Gaston Bergeron et possède une superficie de 1,045 hectare;

CONSIDÉRANT que la résidence existante présente sur le lot 4 550 337 du cadastre du Québec possède un droit acquis en vertu des articles 101 et 103 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT qu'une demande pour l'ajout d'un logement multigénérationnel conforme en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et de la réglementation municipale serait possible;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT qu'étant donné que cette demande vise l'ajout d'un logement et d'un abri d'auto sur une résidence existante sur le lot 4 550 337 du cadastre du Québec, il n'y a donc pas d'autres espaces appropriés disponibles sur le territoire de la municipalité à l'extérieur de la zone agricole, puisque le projet ne peut être réalisé qu'à cet endroit;

CONSIDÉRANT que le projet répond en partie aux critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT les documents déposés avec la demande;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay n'appuie pas la demande de Gaston Bergeron, 2675, rue Saint-Jean-Baptiste, Jonquière, G7X 7V5, sollicitant une demande auprès de la CPTAQ pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 4 550 337 du cadastre du Québec sur une superficie de 0,003 hectare.

Adoptée à l'unanimité.

3.3 Belley J A Ent inc. – Lot 4 012 521 du cadastre du Québec, route du Petit-Parc - ZA-577 (id-17996)

VS-CCA-2024-27

CONSIDÉRANT que Belley J A Ent inc. 827, boulevard du Royaume Ouest, Chicoutimi, G7H 5B1, sollicite une demande auprès de la CPTAQ pour exclure de la zone agricole le lot 4 012 521 du cadastre du Québec sur une superficie de 2,74 hectares;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'exclusion du lot 4 012 521 du cadastre du Québec sur une superficie de 2,74 hectares, afin de réaliser un projet d'habitation intégré comptant 12 immeubles de 8 logements et 3 immeubles de 16 logements;

CONSIDÉRANT que lot 4 012 521 du cadastre du Québec appartient à Belley J A Ent inc. et possède une superficie de 2,74 hectares;

CONSIDÉRANT que le projet vise un projet d'habitation intégré, et ce, sur les lots 4 012 521 et 4 012 522 du cadastre du Québec et en dehors du périmètre d'urbanisation de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'une partie du lot 4 012 521 du cadastre du Québec possède un droit acquis en vertu de l'article 105 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 65.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, le demandeur doit démontrer qu'il n'y a pas ailleurs dans le territoire de la municipalité régionale de comté et hors de la zone agricole un espace approprié disponible aux fins visées par la demande d'exclusion;

CONSIDÉRANT que la demande ne respecte pas le critère de l'article 65.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Saguenay, le potentiel de développement résidentiel à l'intérieur des périmètres d'urbanisation correspond à une disponibilité de terrains sur un horizon de plus de 20 ans;

CONSIDÉRANT qu'une demande de modification au schéma d'aménagement et de développement de la Ville est nécessaire afin d'agrandir le périmètre urbain et de modifier la grande affectation;

CONSIDÉRANT qu'une demande de modification au plan d'urbanisme et au règlement de zonage de la Ville est nécessaire afin d'assurer la concordance avec la modification au schéma d'aménagement et de développement révisé;

CONSIDÉRANT que le lot 4 012 521 du cadastre du Québec représente une terre agricole de qualité disposant d'une superficie intéressante pour l'agriculture;

CONSIDÉRANT que le potentiel de développement résidentiel sur le lot 4 012 522 du cadastre du Québec peut être maximisé sans empiétement sur le lot en zone agricole;

CONSIDÉRANT les documents déposés avec la demande;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay n'appuie pas la demande de Belley J A Ent inc., 827, boulevard du Royaume Ouest, Chicoutimi, G7H 5B1, sollicitant une demande auprès de la CPTAQ pour exclure de la zone agricole le lot 4 012 521 du cadastre du Québec sur une superficie de 2,74 hectares.

Adoptée à l'unanimité.

4. VARIA

4.1 Suivi des décisions

M. Samuel Roy explique les avancements qui ont eu lieu dans 4 demandes d'autorisation depuis la dernière rencontre du CCA. Ces demandes visent les dossiers ZA-560 (Décision finale : Autorisée), ZA-569 (Décision finale : Autorisée), ZA-566 (Décision finale : Autorisée) et ZA-571 (Orientation préliminaire : Autorisée).

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 8 h 55.

Ville de Saguenay

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU GÉNIE ET DE L'URBANISME

VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal d'une réunion de la Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay, tenue le 16 décembre 2024 à 10 h 30 visioconférence.

Sont présents :
M. Jimmy Bouchard, conseiller municipal
M. Kevin Armstrong, conseiller municipal
M. Raynald Simard, conseiller municipal
Mme Sonia Simard, directrice logistique et information, Cabinet de la mairesse (en partie)
Mme Valérie Bossé, directrice de l'arrondissement de La Baie
M. Michaël Larue, directeur de l'arrondissement de Jonquière
M. Gabriel Rioux, directeur général, Direction générale
M. Éric Gauthier, directeur, Direction générale
M. Bruno Taillon, directeur, Service du génie
Mme Jade Rousseau, directrice, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Mme Marie-Christine Tremblay, chef de division, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Mme Marie-Claude Tremblay, chef de division, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Mme Catherine Delisle, chargée de projet, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (en partie)
Mme Audrey Bédard, conseillère en environnement, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Mme Renée-Claude Bélec, secrétaire administrative, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Sont absents :
Mme Julie Dufour, mairesse
Mme Mireille Jean, conseillère municipale

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour de la séance du 16 décembre 2024;**
2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2024;**
3. **Présentation – Plan de mobilité durable;**
4. **Appui au projet « Pop-up Mob » d'Eurêko !;**
5. **Appui à la poursuite de l'initiative Canopée et biodiversité avec Eurêko ! – nouveau projet de verdissement;**
6. **Dépôt d'une demande d'aide financière pour la résilience climatique;**
7. **Résultats de l'étude – Évaluation des bénéfices écologiques rendus par les milieux naturels de la Ville de Saguenay (habitat);**
8. **Levée de la séance.**

1. **Adoption de l'ordre du jour de la séance du 16 décembre 2024**

Madame Julie Dufour, présidente, étant absente, M. Jimmy Bouchard agit en tant que président.

L'ordre du jour a été accepté tel que présenté.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2024**

Le procès-verbal du 11 novembre 2024 est adopté tel que présenté.

3. **Présentation – Plan de mobilité durable**

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme présente le Plan de mobilité durable. Le Plan de mobilité durable intégrée (PMDI) est un outil de planification qui permet à la Ville de Saguenay d'affirmer son leadership en matière de mobilité durable et de se doter d'une stratégie afin de favoriser l'utilisation des modes de déplacement actifs et collectifs sur son territoire.

Le PMDI est un outil complémentaire aux autres planifications de la Ville qui a pour objectif de favoriser l'accès à une diversité de modes de déplacement dans une optique de développement durable. De façon plus concrète, il offre une vision de la mobilité durable à Saguenay sur un horizon de 15 ans et identifie des cibles à atteindre pour réaliser cette vision. En se basant sur de grands constats et en tenant compte du point de vue du milieu, il identifie sept axes d'intervention et 76 actions à mettre en œuvre.

Afin d'assurer le suivi et l'avancement du PMDI, un comité ad hoc a été formé le 14 février 2022. Ce comité, formé de quatre élus municipaux, d'employés du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, du Service du génie, du Service du développement durable et de l'environnement ainsi que de représentants de la Société de transport du Saguenay, s'est rencontré à cinq reprises. Les rencontres du comité de suivi ont été enrichies par deux activités participatives avec les citoyens et les partenaires du milieu ainsi que la consultation des services municipaux.

Les membres présents sont en accord avec le dépôt du PMDI. Le document sera transmis à tous les élus municipaux pour consultation et commentaires. Enfin, une recommandation sera soumise au conseil municipal de janvier.

Madame Sonia Simard quitte la rencontre.

4. **Appui au projet « Pop-up Mob » d'Eurêko !**

L'organisme Eurêko ! demande l'appui et la collaboration de la Ville de Saguenay pour le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds santé durable et bien-être des communautés (FSDBEC) pour mener le projet « Pop-Up Mob » sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le projet « Pop-Up Mob » vise à déployer une remorque mobile d'éducation et de sensibilisation à la mobilité durable sur le territoire régional, incluant des activités d'animation et des ateliers de mécanique vélos destinés à une clientèle variée. Bien que le projet vise l'ensemble du territoire régional, la majorité, des activités prévues (58%) visent le territoire de la Ville de Saguenay.

En plus d'un appui formel au projet, Eurêko ! sollicite la participation de la Ville à hauteur de 70 heures réparties sur trois ans pour la participation à des rencontres et le soutien au déploiement du projet.

Finalement, le projet d'Eurêko ! s'inscrit en cohérence avec plusieurs démarches de planification en cours telles que le Plan de mobilité durable intégrée et le Plan directeur vélo. Les membres présents sont en accord avec le projet, une recommandation sera soumise au conseil municipal de janvier.

Madame Catherine Delisle quitte la rencontre.

5. Appui à la poursuite de l'initiative Canopée et biodiversité avec Eurêko ! – nouveau projet de verdissement

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a reçu une demande d'appui de la part d'Eurêko ! pour déposer une demande d'aide financière au Fonds municipal vert. Eurêko coordonne l'initiative Canopée et biodiversité Saguenay qui vise à poser des actions concrètes pour créer des milieux de vie favorables à la santé des citoyens et augmenter leur résilience face aux impacts des changements climatiques. Pour y arriver, il est prévu de créer des îlots de fraîcheur par le verdissement et la déminéralisation, augmenter la canopée urbaine et conserver les espaces verts. Ces actions sont réalisées prioritairement auprès des populations plus vulnérables aux impacts des changements climatiques afin qu'ils puissent bénéficier des nombreux effets positifs sur la santé et sur l'environnement qui en découleront.

Pour le présent projet Eurêko ! a ciblé les jeunes de 1 à 18 ans comme clientèle prioritaire. Pour cette raison, les actions de verdissement seront réalisées dans les milieux de vie quotidienne des jeunes (quatre garderies, quatre écoles et les deux Centres de services scolaire. Pour déposer la demande, Eurêko ! doit obtenir l'accord de la Ville de Saguenay et il est à noter qu'aucun financement n'est demandé.

Tous les membres présents sont en accord avec l'appui à cette demande. Une recommandation sera déposée pour le conseil municipal de janvier.

6. Dépôt d'une demande d'aide financière pour la résilience climatique

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a reçu une demande d'appui de la part d'Eurêko afin d'avoir l'appui de la Ville de Saguenay pour le dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'Intact Assurance. Ce programme finance des solutions pratiques pour protéger les gens des effets des changements climatiques et bâtir des collectivités plus résilientes. Ce projet est composé de trois axes : une campagne de porte-à-porte chez tous les propriétaires riverains de la rivière Chicoutimi (environ 700), pour les sensibiliser aux risques d'inondation et les inviter à réaliser le *Diagnostic du risque d'inondation.* Un taux de succès de 60% est attendu. Aux portes sans réponse, des dépliants informatifs seront laissés ainsi qu'une invitation à une séance d'information virtuelle, l'analyse des diagnostics réalisés permettra une priorisation des sites nécessitant les niveaux de préparatif les plus élevés et des travaux de verdissement, bandes riveraines et jardins pluviaux, seront réalisés dans les sites prioritaires. La Ville de Saguenay aura la responsabilité de déposer la demande d'aide financière, d'effectuer la gestion du montant accordé (réception et remise aux organismes) et d'en assurer le suivi. Aucune implication financière n'est requise.

La Ville de Saguenay aura la responsabilité de déposer la demande d'aide financière, d'effectuer la gestion du montant accordé (réception et remise aux

organismes) et d'en assurer le suivi. Aucune implication financière n'est requise.

Les membres sont en accord avec le dépôt de la demande d'aide financière, mais souhaitent que l'orientation soit modifiée afin de prioriser la sensibilisation et l'évaluation de l'état des bandes riveraines dans un contexte de proximité avec les zones inondables et de changements climatiques. Cette modification devra être faite pour que la Ville puisse poursuivre dans la démarche.

7. Résultats de l'étude – Évaluation des bénéfices écologiques rendus par les milieux naturels de la Ville de Saguenay (habitat)

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme fait un rappel du mandat qui avait été octroyé à Habitat. Habitat est une entreprise qui propose des solutions fondées sur la nature pour alimenter et propulser la transition écologique. Les objectifs du mandat étaient de mieux comprendre le rôle et la contribution des différents milieux humides afin d'orienter, de façon stratégique, la priorisation des actions de conservation (protection, restauration et aménagement) à mettre en place et l'identification des corridors de connectivité écologique, c'est-à-dire une analyse de l'importance des milieux humides et boisés dans le déplacement d'un ensemble d'espèces de référence au sein de leur aire de répartition, incluant des parcelles d'habitat et des corridors de déplacement.

L'étude a donc permis d'acquérir des données importantes pouvant être utilisées de différentes façons. Il s'agit d'outils d'aide à la décision permettant de mieux planifier notre territoire, de mieux protéger nos milieux qui rendent des services. L'étude s'inscrit dans les actions du PRMHH et cadre dans les orientations du Plan Climat à venir.

Le partage de ce document a été demandé à plusieurs reprises lors de la journée porte ouverte du Plan climat et l'équipe d'Habitat souhaite : mettre de l'avant les résultats sur leurs réseaux sociaux/site Web, utiliser certaines figures dans le cadre de présentations à titre d'exemples de résultats et rédiger un article sur leur site Web présentant le projet réalisé en tant qu'exemple de projet pouvant être réalisé en collaboration avec les MRC/municipalités.

Les membres sont en accord à ce que le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme soit autorisé à partager ladite étude aux parties prenantes qui souhaitent en prendre considération.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 23.

5.1

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : MODIFICATION DU RÈGLEMENT VS-R-2021-87 AYANT POUR OBJET DE CRÉER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE AFIN DE POURVOIR AUX CAPITAUX NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT D'UN PROGRAMME D'AUTO-ASSURANCE

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Procéder à la modification de l'article 4 du règlement VS-R-2021-87 ayant pour objet de créer une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'auto-assurance.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :

À la suite de la rencontre du 10 décembre 2024 du comité des assurances et de la présentation de M. Martin Grandchamp de la firme Fidema, il est convenu de revoir à la hausse le montant projeté de la réserve financière pour auto-assurance de 5 000 000 $ à 10 000 000 $

3. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances : ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

5. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

6. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé et approuvé par :

Christine Tremblay, CPA
Directrice et trésorière
Service des finances
Date : 10 décembre 2024

David Vachon
Directeur général adjoint
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 18-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

p.j. : Règlement qui modifie le règlement VS-R-2021-87

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-____ MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2021-87 AYANT POUR OBJET DE CRÉER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE AFIN DE POURVOIR AUX CAPITAUX NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT D'UN PROGRAMME D'AUTO-ASSURANCE

Règlement numéro VS-R-2025-____ passé et adopté à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations, le _____ 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU que le conseil de la Ville de Saguenay a adopté le 7 juin 2021 le règlement ayant pour objet de créer une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'auto-assurance;

ATTENDU que le conseil de la Ville de Saguenay désire modifier le règlement VS-R-2021-87;

ATTENDU qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance ordinaire du 14 janvier 2025.

À CES CAUSES, il est déclaré ce qui suit :

ARTICLE 1.- Le préambule du présent règlement en fait partie comme s'il était ici au long récité.

ARTICLE 2.- REMPLACER l'article 4. du règlement qui se lit comme suit :

ARTICLE 4.- Le montant projeté du fonds est de 5 000 000 $ et fera l'objet d'une réévaluation tous les 5 ans.

Par le suivant :

ARTICLE 4.- Le montant projeté du fonds est de 10 000 000 $ et fera l'objet d'une réévaluation tous les 5 ans.

ARTICLE 3.- Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment remplies selon la Loi.

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-dessus mentionné, en séance présidée par la mairesse.

_____
Mairesse

_____
Assistante-greffière

6.1

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Modification du plan d'urbanisme VS-R-2012-2 (ARP-288)
Modification du règlement de zonage VS-R-2012-3 (Règlement de concordance ARS-1684)

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

La demande consiste à entreprendre le processus de modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage :

- Pour agrandir l'affectation « Commerce de détail et services » à même une partie de l'affectation « Résidentielle de basse et moyenne densité » et de permettre dans l'affectation « Commerce de détail (boulevard Tadoussac) » l'usage spécifique *Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement* afin de permettre le développement d'une entreprise existante au secteur de la route de Tadoussac à proximité de la rue Anna à Canton Tremblay.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

- **ARP-288 et ARS-1684**

Il s'agit d'une demande de « David Lortie (Dany Gaboury) » pour le site localisé au secteur de la route de Tadoussac à proximité de la rue Anna à Canton Tremblay.

Cette modification vise à permettre l'agrandissement de l'affectation commerce de détail et services à même une partie d'une affectation résidentielle de basse et moyenne densité et de permettre l'usage spécifique de « Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement » à l'affectation « Commerce de détail et services » afin de permettre le développement d'une entreprise existante. Le projet prévoit donc l'agrandissement de la zone commerciale et de service 63540 à même une partie de la zone résidentielle 28560 et d'ajouter l'usage spécifique de « Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement ».

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Saguenay recommande au conseil municipal d'accepter la demande de modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage.

3. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

AJ

5. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)
Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise
Suivi devant être fait par : (indiquer le service)
Date :

Informations utiles lors de la transmission :

6. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé par : _____
Simon Tremblay
Chargé de projet
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Date : _____

Approuvé par : _____
Jade Rousseau
Directrice
Date : 20 novembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 21-11-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : 21-11-2024

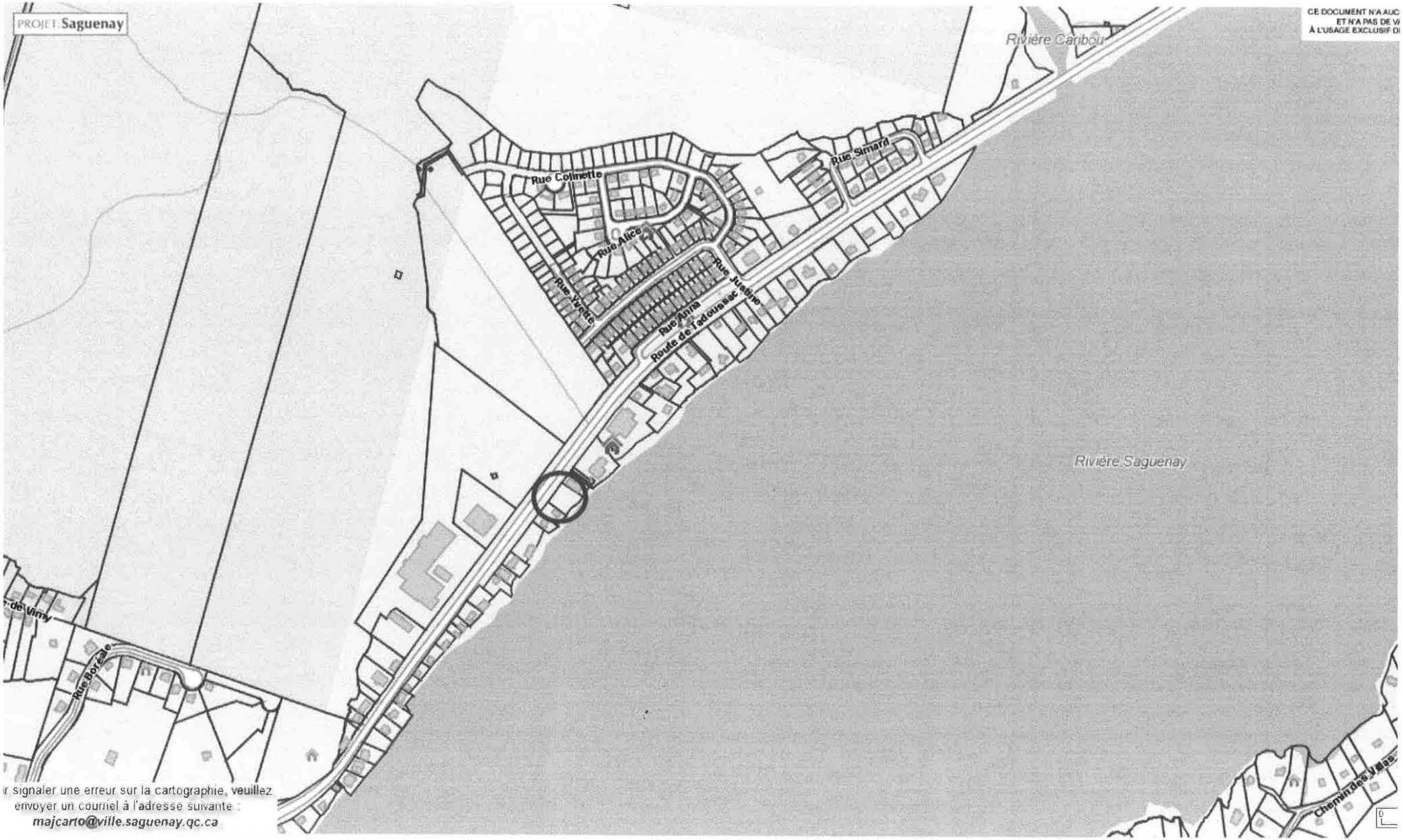
PROJET: Saguenay
CE DOCUMENT N'A AUC
ET N'A PAS DE VA
À L'USAGE EXCLUSIF DI
Rivière Caribou
Rue Colinette
Rue Alice
Rue Yvette
Rue Anna
Rue Justine
Rue Simard
Route de Tadoussac
Rivière Saguenay
de Vimy
Rue Boréale
Chemin des Vingt
r signaler une erreur sur la cartographie, veuillez
envoyer un courriel à l'adresse suivante :
majcarto@ville.saguenay.qc.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2025-1 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-288)

Règlement numéro VS-RU-2025-1 passé et adopté à une séance du conseil municipal de la Ville de Saguenay, tenue dans la salle du conseil, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU que le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay, soit le règlement VS-R-2012-2, a été adopté le 9 janvier 2012;

ATTENDU que le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document

Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier, le plan d'urbanisme soit :

Pour l'unité de planification 27-R (Secteur de la route de Tadoussac à proximité de la rue Anna, Canton Tremblay) :

- Agrandir l'affectation « Commerce de détail et services » à même une partie de l'affectation « Résidentielle de basse et moyenne densité »;

- Permettre dans l'affectation « Commerce de détail (boulevard Tadoussac) » l'usage spécifique *Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement.*

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay recommande la modification au plan d'urbanisme;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay, du 3 décembre 2024.

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit :

ARTICLE 1. Planification sectorielle – deuxième document – Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi.

1) L'unité de planification 27-R est modifiée :

- Par l'agrandissement, sur le plan d'affectation #27-3, de l'affectation « Commerce de détail et de services » à même une partie de l'affectation « Résidentielle de basse et moyenne densité », le tout tel qu'illustré au plan ARP-288 annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

- Par l'insertion à la fin de l'article 2.13.5.4 « Commerciale de détail (boulevard Tadoussac) » du texte suivant :

  - L'usage de Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement.

ARTICLE 2. Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment complétées selon la Loi.

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-dessus mentionné, en séance présidée par la mairesse.

_____
Mairesse

_____
Assistante-greffière

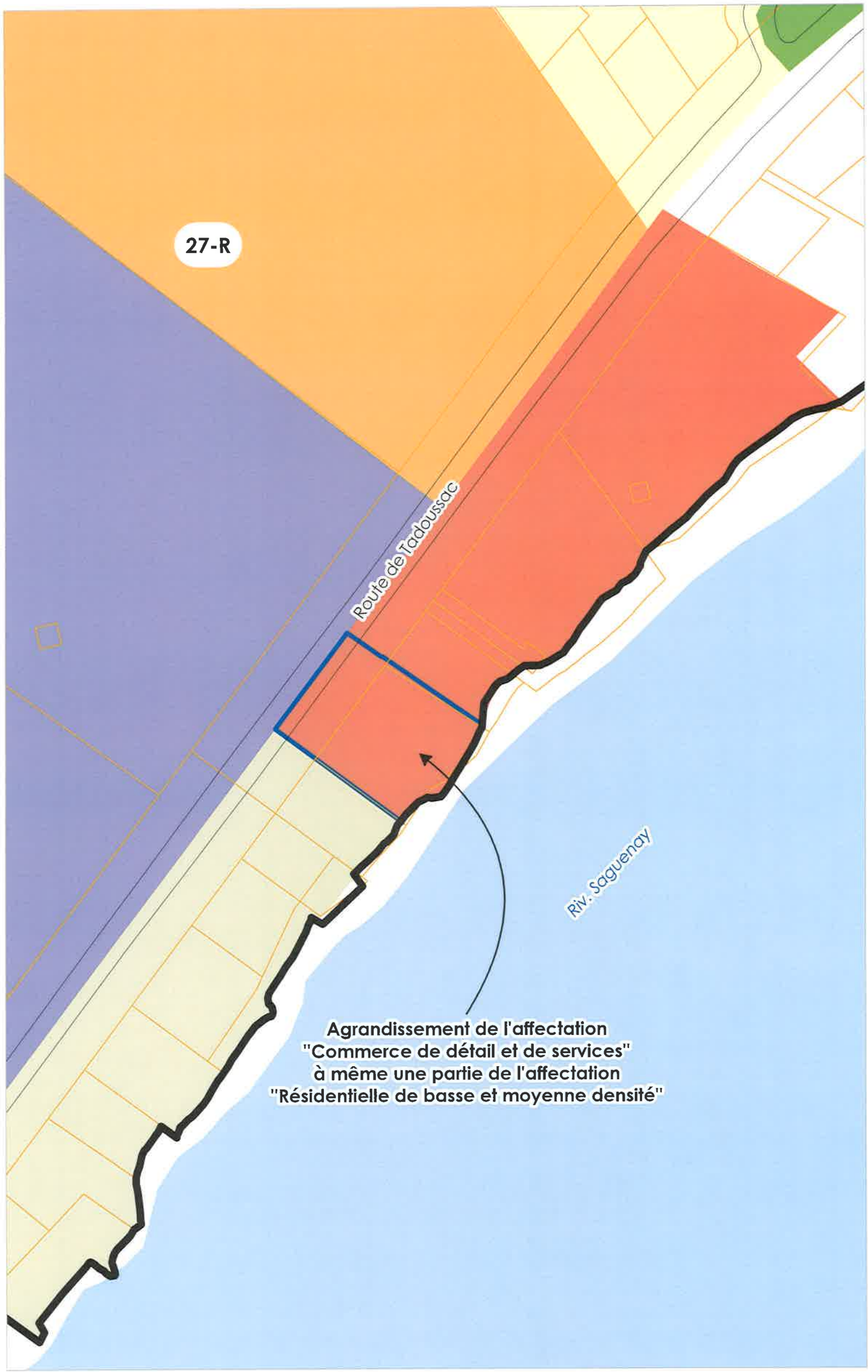

Arrondissement de Chicoutimi
ARP-288
Ce plan fait partie intégrante du règlement

Novembre 2024

Mairesse

Assistante-greffière

6.2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2025-2 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONES 28560 ET 63540, SECTEUR DU BOULEVARD DE TADOUSSAC PRES DE L'INTERSECTION DE LA RUE ANNA A CANTON TREMBLAY) (ARS-1684).

Règlement numéro VS-RU-2025-2 passé et adopté à la séance ordinaire du conseil de Ville de Saguenay tenue dans la salle du conseil, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU que le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme de la Ville de Saguenay ont été adoptés le 9 janvier 2012;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à agrandir la zone commerciale et de services 63540 à même une partie de la zone résidentielle 28560 et d'autoriser spécifiquement l'usage de *Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement* au secteur du boulevard de Tadoussac près de l'intersection de la rue Anna à Canton Tremblay;

ATTENDU que cette demande a fait l'objet d'analyse par le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay;

ATTENDU qu'il y a lieu d'établir une concordance entre le règlement de zonage et le plan d'urbanisme;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné, à savoir à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay, du 3 décembre 2024;

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit :

ARTICLE 1.- Le présent règlement modifie le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à :

PLAN DE ZONAGE

1) **AGRANDIR** la zone 63540 à même une partie de la zone 28560, le tout tel qu'illustré sur le plan ARS-1684 annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante;

Usages spécifiquement autorisés

2) **AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée CS-27-63540 l'usage spécifiquement autorisé suivant :

- 2899 Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement

Structure du bâtiment

3) **AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée CS-27-63540, en plus des structures de bâtiment permis, la structure de bâtiment suivante :

Usage(s)	Structure(s) du bâtiment principal
2899	Détachée

Normes de lotissement

4) **AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée CS-27-63540, en plus des dimensions minimales de terrain permises, la dimension minimale de terrain suivante :

Usage	Structure	Largeur	Profondeur	Superficie
2899	Détachée	35	60	2100

Normes de zonage

Marges du bâtiment principal

5) **AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée CS-27-63540, en plus des marges minimales permises, la marge minimale suivante :

Usage	Structure du bâtiment	Marge avant	Marge latérale 1	Marge latérale 2	Marge latérale sur rue	Marge arrière	Marge arrière sur rue
2899	Détachée	15	8	8	15	15	15

Dimensions du bâtiment principal

6) **AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée CS-27-63540, en plus des dimensions du bâtiment permises, les dimensions du bâtiment suivantes :

Usage	Structure	Hauteur (min/max)	Largeur (min)	Superficie d'implantation au sol (min)
2899	Détachée	1/2	8	80

ARTICLE 2. - Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment remplies selon la Loi.

_____

Mairesse

_____

Assistante-greffière

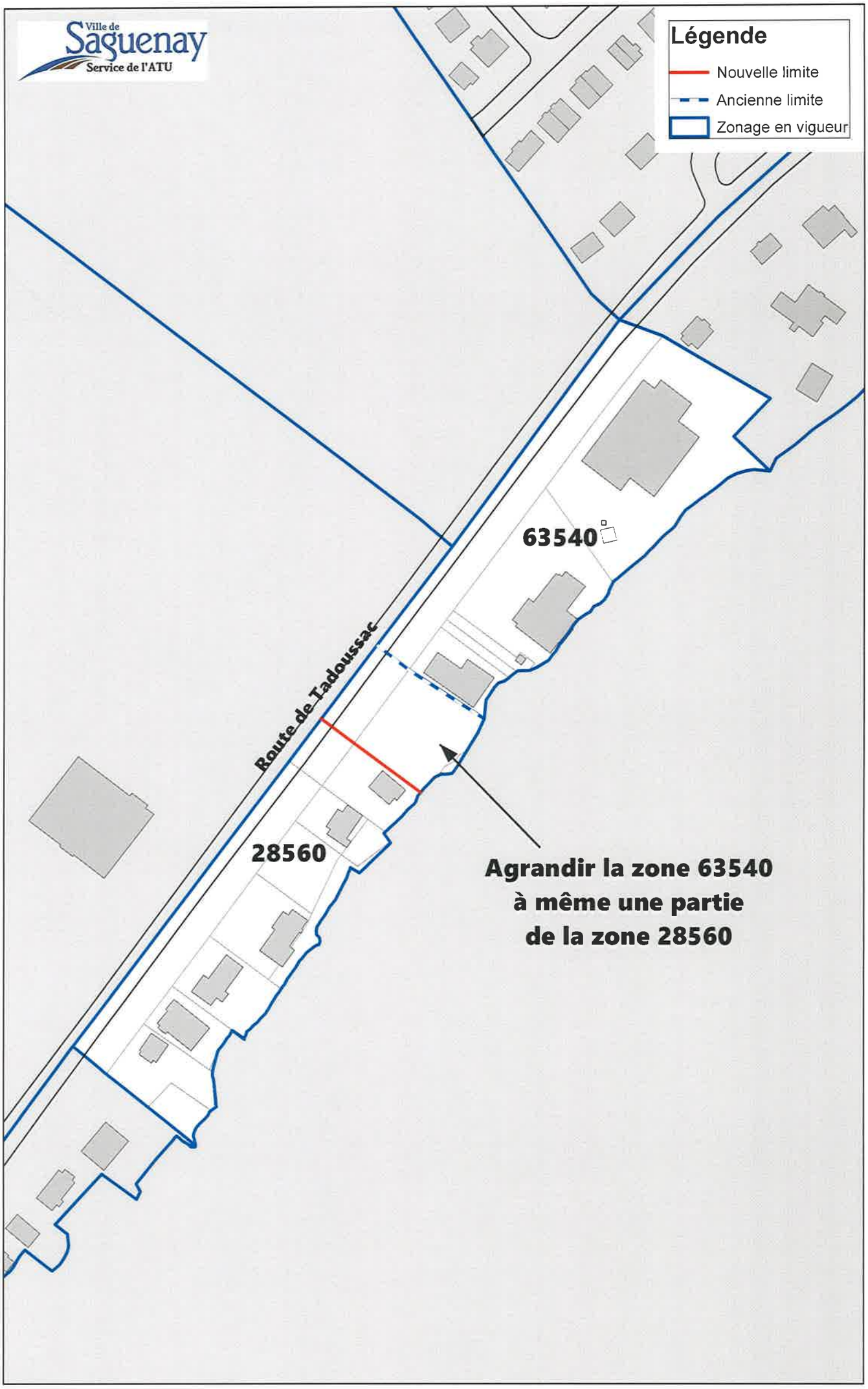

Arrondissement de Chicoutimi
ARS-1684

Ce plan fait partie intégrante du règlement

Novembre 2024

Mairesse

Assistante-greffière

6.3

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Modification du plan d'urbanisme VS-R-2012-2 (ARP-289)
Modification du règlement de zonage VS-R-2012-3 (Règlement de concordance ARS-1687)

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

La demande consiste à entreprendre le processus de modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage :

- Pour agrandir l'affectation « Résidentielle de basse densité » à même une partie de l'affectation « Résidentielle de moyenne et haute densité » afin de permettre une nouvelle intersection afin de permettre le développement de la rue Rachel secteur de la rue Octave à Jonquière.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

- **ARP-289 et ARS-1687**

Il s'agit d'une demande de « Les Constructions Roger Simard inc. » pour le site localisé au secteur de la rue Octave à Jonquière.

Cette modification vise à permettre l'agrandissement de l'affectation résidentielle de basse densité à même une partie d'une affectation résidentielle de moyenne et haute densité. Le projet prévoit donc l'agrandissement de la zone résidentielle 22790 à même une partie de la zone résidentielle 22792.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Saguenay recommande au conseil municipal d'accepter la demande de modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage.

3. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

5. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

AJ

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)
Date :

Informations utiles lors de la transmission :

6. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé par : _____
Simon Tremblay
Chargé de projet
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Date : _____

Approuvé par : _____
Jade Rousseau
Directrice
Date : 20 novembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 21-11-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : 21-11-2024


PROJET: Saguenay
CE DOCUMENT N'A AUC
ET N'A PAS DE V
À L'USAGE EXCLUSIF D
Rivière Saguenay
Boulevard du Saguenay
Boulevard du Saguenay Ouest
Rue Turbe
Rue Charlan
Rue Batiscan
Rue Ménard
Rue Giguère
Rue Franchère
Rue Chaudière
Rue Launière
Rue Franklin
Rue Giroux
Rue Dallaire
Rue Dumas
Rue Saint-Adrien
Rue Lebel
Rue Labrie
Rue Savane
Rue Bonneau
Rue Poirier
Rue Octave
Rue Saint-Martin
Rue Lalonde
Rue des Ilets
Rue Beaulieu
Rue Rachel
Rue Panoram
signaler une erreur sur la cartographie, veuillez
envoyer un courriel à l'adresse suivante :
majcarto@ville.saguenay.qc.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2025-3 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-289)

Règlement numéro VS-RU-2025-3 passé et adopté à une séance du conseil municipal de la Ville de Saguenay, tenue dans la salle du conseil, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU que le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay, soit le règlement VS-R-2012-2, a été adopté le 9 janvier 2012;

ATTENDU que le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document

Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier, le plan d'urbanisme soit :

Pour l'unité de planification 59-R (Secteur de la rue Octave, Jonquière) :

- Agrandir l'affectation « Résidentielle de basse densité » à même une partie de l'affectation « Résidentielle de moyenne et haute densité »;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay recommande la modification au plan d'urbanisme;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay, du 3 décembre 2024.

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit :

ARTICLE 1. Planification sectorielle – premier document – Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière.

1) L'unité de planification 59-R est modifiée :

- Par l'agrandissement, sur le plan d'affectation #59-3, de l'affectation « Résidentielle de basse densité » à même une partie de l'affectation « Résidentielle de moyenne et haute densité », le tout tel qu'illustré au plan ARP-289 annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2. Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment complétées selon la Loi.

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-dessus mentionné, en séance présidée par la mairesse.

_____
Mairesse

_____
Assistante-greffière

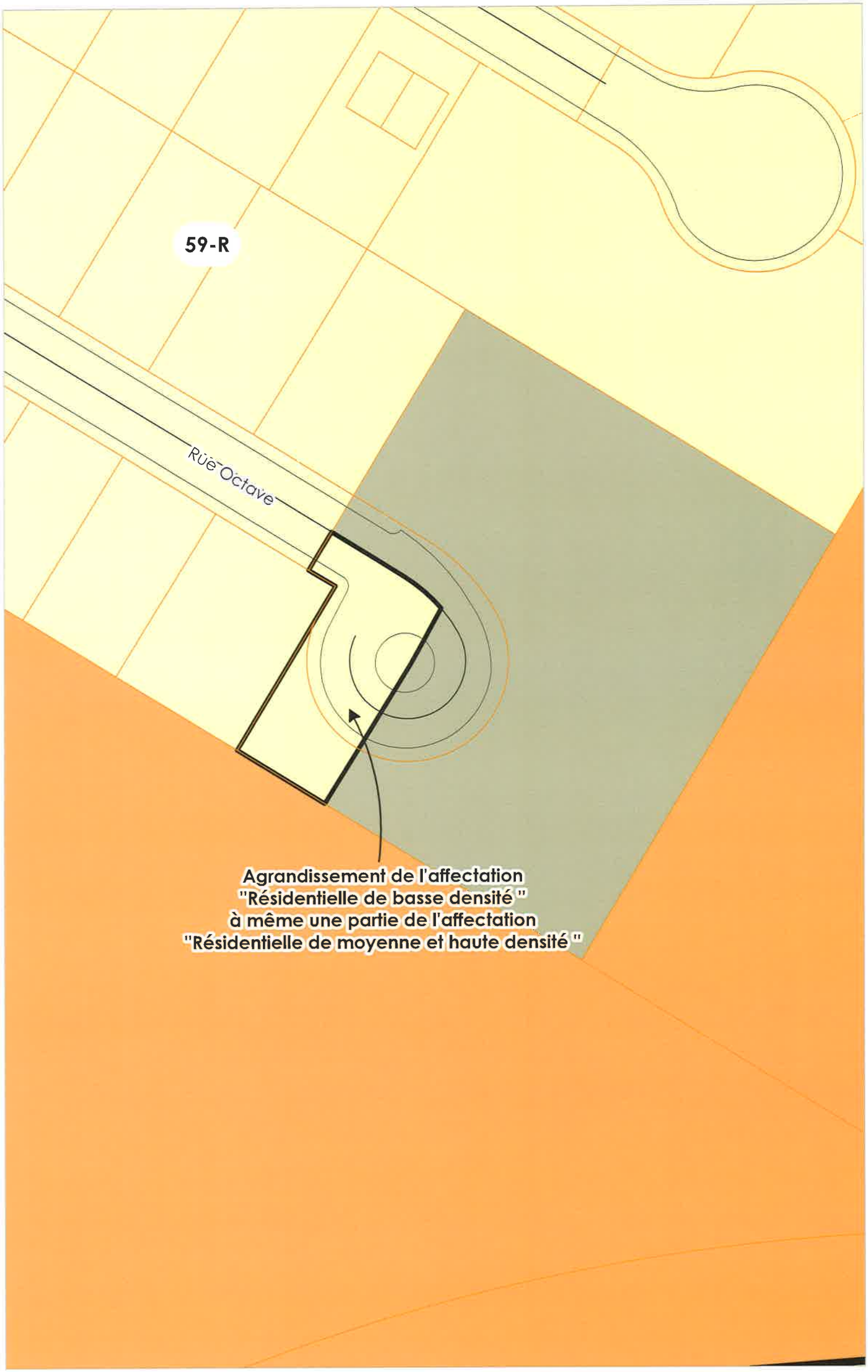

Arrondissement de Jonquière
ARP-289
Ce plan fait partie intégrante du règlement

Novembre 2024

Mairesse

Assistante-greffière

6.4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2025-4 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONES 22790 ET 22792, SECTEUR DE LA RUE OCTAVE A JONQUIÈRE) (ARS-1687).

Règlement numéro VS-RU-2025-4 passé et adopté à la séance ordinaire du conseil de Ville de Saguenay tenue dans la salle du conseil, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU que le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme de la Ville de Saguenay ont été adoptés le 9 janvier 2012;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à agrandir la zone résidentielle de basse densité 22790 à même une partie de la zone résidentielle moyenne et haute densité 22792, au secteur de la rue Octave à Jonquière;

ATTENDU que cette demande a fait l'objet d'analyse par le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay;

ATTENDU qu'il y a lieu d'établir une concordance entre le règlement de zonage et le plan d'urbanisme;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné, à savoir à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay, du 3 décembre 2024;

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit :

ARTICLE 1.- Le présent règlement modifie le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à :

PLAN DE ZONAGE

1) **AGRANDIR** la zone 22790 à même une partie de la zone 22792, le tout tel qu'illustré sur le plan ARS-1687 annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2. - Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment remplies selon la Loi.

_____
Mairesse

_____
Assistante-greffière

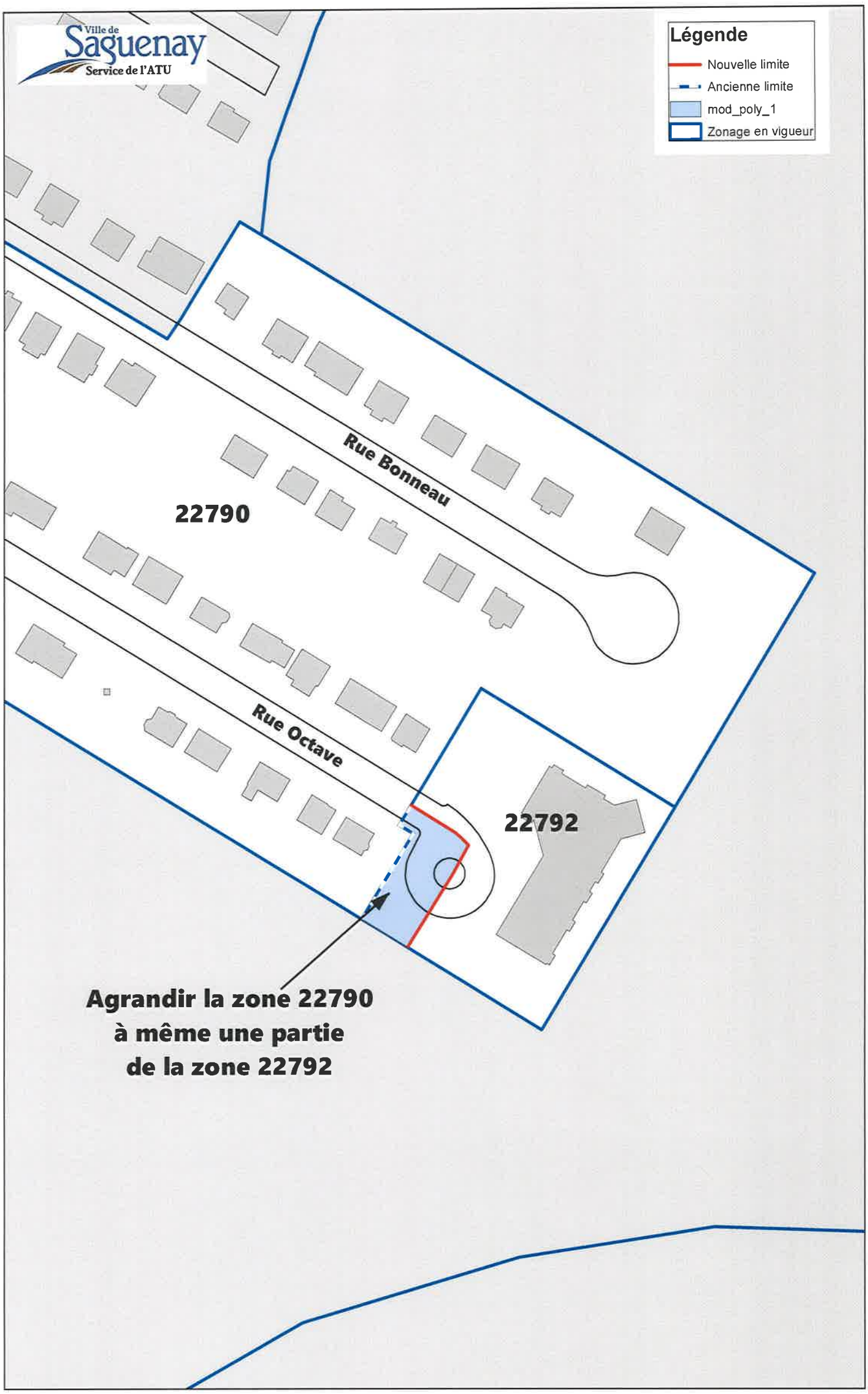

Arrondissement de Jonquière
ARS-1687

Ce plan fait partie intégrante du règlement

Novembre 2024

Mairesse

Assistante-greffière

6.5

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Modification du règlement de zonage VS-R-2012-3 pour apporter des corrections aux articles traitant des contenants de collecte pour les usages habitations (ARS-1694)

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

La demande consiste à entreprendre le processus de modification du règlement de zonage VS-R-2012-3 afin d'arrimer les dispositions applicables aux contenants de collecte à celles prescrites au règlement numéro VS-R-2017-16 portant sur la collecte et la gestion des matières résiduelles générées sur le territoire de la Ville de Saguenay.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

La modification vise à assouplir les normes concernant les contenants de collecte pour les bâtiments résidentiels, tout en tenant compte des enjeux de localisation et d'esthétisme. Il était également nécessaire d'arrimer les dispositions réglementaires à celles prescrites au règlement numéro VS-R-2017-16 portant sur la collecte et la gestion des matières résiduelles générées sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le projet de modification a fait l'objet d'une présentation à la commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme (CAGU) le 11 novembre dernier et les membres sont en accord avec la modification proposée.

3. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

5. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

AJ

6. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé par : _____
Julie Côté
Chargée de projet
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Date : _____

Approuvé par : _____
Jade Rousseau
Directrice
Date : 20 novembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 21-11-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : 21-11-2024

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2025-5 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR APPORTER DES CORRECTIONS À CERTAINES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES (ARS-1694)

Règlement numéro VS-RU-2025-5 passé et adopté à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay, tenue dans la salle du conseil, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à apporter des corrections aux articles traitant des contenants de collecte pour les usages habitations;

ATTENDU que cette demande a fait l'objet d'un point d'information à la commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay, du 3 décembre 2024.

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit :

ARTICLE 1.- Le présent règlement modifie le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à :

1) **REMPLACER** l'élément 16, dans le tableau de l'article 184 du chapitre 5, concernant les dispositions applicables aux usages habitations, qui se lit comme suit :

Tableau des bâtiments, constructions et équipements accessoires autorisés dans les cours

BÂTIMENT ACCESSOIRE, CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT	COUR AVANT	COUR LATÉRALE	COUR ARRIÈRE	COUR LATÉRALE SUR RUE	COUR ARRIÈRE SUR RUE	ARTICLES APPLICABLES
16. Enclos pour conteneur	Non	Oui	Oui	Oui[8]	Oui[8]	Article 264 à article 267

Par le suivant :

Tableau des bâtiments, constructions et équipements accessoires autorisés dans les cours

BÂTIMENT ACCESSOIRE, CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT	COUR AVANT	COUR LATÉRALE	COUR ARRIÈRE	COUR LATÉRALE SUR RUE	COUR ARRIÈRE SUR RUE	ARTICLES APPLICABLES
16. Enclos pour conteneur à chargement avant	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Article 288

2) **REMPLACER** l'élément 22, dans le tableau de l'article 184 du chapitre 5, concernant les dispositions applicables aux usages habitations, qui se lit comme suit :

Tableau des bâtiments, constructions et équipements accessoires autorisés dans les cours

BÂTIMENT ACCESSOIRE, CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT	COUR AVANT	COUR LATÉRALE	COUR ARRIÈRE	COUR LATÉRALE SUR RUE	COUR ARRIÈRE SUR RUE	ARTICLES APPLICABLES
22. Conteneur	Non	Oui	Oui	Non	Oui[8]	Article 286 à article 288

Par le suivant :

Tableau des bâtiments, constructions et équipements accessoires autorisés dans les cours

BÂTIMENT ACCESSOIRE, CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT	COUR AVANT	COUR LATÉRALE	COUR ARRIÈRE	COUR LATÉRALE SUR RUE	COUR ARRIÈRE SUR RUE	ARTICLES APPLICABLES
22. Conteneur à chargement avant ou semi-enfoui	Non[16]	Oui	Oui	Oui	Oui	Article 286 à article 288.1

3) **CRÉER** la note 16, dans le tableau de l'article 184 du chapitre 5, concernant les dispositions applicables aux usages habitations, qui se lit comme suit :

16° Un conteneur semi-enfoui est autorisé en cour avant sous réserve de l'article 288.1.

4) **ABROGER** la sous-section 17 concernant les dispositions relatives aux enclos pour conteneurs (excluant les bacs roulants de 600 litres et moins) de la section 3 du chapitre 5, concernant les dispositions applicables aux usages habitations;

5) **REMPLACER** le titre de la sous-section 7 de la section 4 du chapitre concernant les dispositions applicables aux usages habitations, afin qu'il se lise comme suit :

SOUS-SECTION 7
Dispositions relatives aux contenants de collecte

6) **REMPLACER** l'article 286 du chapitre 5 concernant les dispositions applicables aux usages habitations, qui se lit comme suit :

ARTICLE 286 Généralités

Les conteneurs sont obligatoires pour toutes habitations des classes H-5 : Multifamiliale, catégorie B (5 à 8 logements), H-6 : Multifamiliale, catégorie C (9 logements et plus) et H-8 : Habitation collective;

Par le suivant :

ARTICLE 286 Généralités

Un conteneur à chargement avant ou semi-enfoui est obligatoire pour une habitation de la classe H-6 : Multifamiliale, catégorie C (9 logements et plus).

Malgré cela, la Ville peut autoriser l'utilisation de bacs roulants en vertu du règlement portant sur la collecte et la gestion des matières résiduelles générées sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Une aire de remisage extérieure doit être prévue pour une habitation de la classe H-6 : Multifamiliale, catégorie C (9 logements et plus) utilisant des bacs roulants. Une aire de remisage extérieure doit être recouverte d'asphalte, de béton, de pavé ou une surface renforcée prévue à cet effet.

7) **REMPLACER** l'article 287 du chapitre 5 concernant les dispositions applicables aux usages habitations, qui se lit comme suit :

ARTICLE 287 Endroits autorisés

Pour un immeuble d'une classe d'usage mentionné à l'article précédent, les conteneurs doivent être localisés en cour latérale, en cour arrière et en cour arrière sur rue et de façon à ne pas être localisés en façade d'un bâtiment résidentiel adjacent;

Sur un terrain transversal, le conteneur doit être localisé en cour latérale et, si cela est impossible, en cour arrière sur rue dans l'espace compris entre 6,0 mètres et 10,0 mètres du mur arrière d'un bâtiment principal;

Sur un terrain d'angle transversal, le conteneur doit être localisé en cour latérale et, si cela est impossible, en cour arrière sur rue, dans l'espace compris entre 6,0 mètres et 10,0 mètres du mur arrière d'un bâtiment principal;

Pour un projet d'habitation intégré, les conteneurs peuvent être localisés partout sur le terrain, sauf dans la cour avant.

Par le suivant :

ARTICLE 287 Implantation

Un conteneur à chargement avant ou semi-enfoui doit respecter une distance minimale de 1,0 mètre d'une ligne de terrain.

Malgré cela, un conteneur à chargement avant ou semi-enfoui peut être situé à moins d'une distance minimale de 1,0 mètre d'une ligne de terrain lorsqu'il est implanté à l'extrémité d'une aire de stationnement en commun.

8) **REMPLACER** l'article 288 du chapitre 5 concernant les dispositions applicables aux usages habitations, qui se lit comme suit :

ARTICLE 288 Implantation

Les conteneurs ainsi que leur enclos, le cas échéant, doivent respecter une distance minimale de :
1° 1,0 mètre d'une ligne de terrain;

Les lieux environnant les conteneurs doivent être aménagés de façon à y permettre l'accès en tout temps et en toute saison pour vider mécaniquement un tel conteneur;

La largeur minimale de la voie d'accès à un conteneur est de 3,50 mètres;

Par le suivant :

ARTICLE 288 Conteneur à chargement avant

Un conteneur à chargement avant doit être dissimulé sur trois (3) côtés (sans obstruer l'accès), par un des aménagements suivants :

1° Un enclos opaque en bois traité, en bloc architectural ou en brique, d'une hauteur minimale de 1,8 mètre, sans jamais excéder 2,5 mètres;

2° Un écran végétal composé de conifères d'une hauteur minimale de 1,2 mètre à la plantation.

9) **AJOUTER** l'article 288.1 du chapitre 5 concernant les dispositions applicables aux usages habitations, afin qu'il se lise comme suit :

ARTICLE 288.1 Conteneur semi-enfoui

Un conteneur semi-enfoui implanté en cour avant, en cour latérale sur rue ou en cour arrière sur rue doit être dissimulé par un écran végétal composé de conifères d'une hauteur minimale de 1 mètre à la plantation.

10) **REMPLACER** l'article 414 du chapitre 5 concernant les dispositions applicables aux usages habitations, qui se lit comme suit :

ARTICLE 414 Conteneur à déchets

Un conteneur à déchets est obligatoire et celui-ci doit être entouré au moyen d'un enclos conforme à toutes les dispositions prévues à la sous-section 17 de la section 3 du présent chapitre. Malgré toute disposition à ce contraire, les matériaux utilisés pour la réalisation de cet enclos devront être les mêmes que ceux utilisés pour le bâtiment principal.

Par le suivant :

ARTICLE 414 Contenant de collecte

Les dispositions prescrites à la sous-section 7 de la section 4 du présent chapitre s'appliquent à un contenant de collecte.

ARTICLE 2. - Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment remplies selon la Loi.

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-dessus mentionné, en séance présidée par la mairesse.

_____
Mairesse

_____
Assistante-greffière

6.6

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : REMPLACEMENT ET ABROGATION DU RÈGLEMENT VS-R-2015-132 CONCERNANT LA RÈGLEMENTATION DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal x **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Remplacer le règlement VS-R-2015-132 par la nouvelle version mise à jour de la règlementation concernant la prévention des incendies.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :**

Pour assurer une meilleure sécurité pour la population, la règlementation concernant la prévention des incendies a été mise à jour avec les réalités et les défis d'aujourd'hui et des années futures concernant divers risques. Voici les principaux changements :

1) Avertisseur à batterie inamovible obligatoire à partir du 1 janvier 2026 ;
2) Révision de plusieurs définitions ;
3) Précision de l'article 25 pour la rétroaction au code de construction 1995 ;
4) Ajout de l'article 2.4.16 appareil alimenté par une pile au lithium ;
5) Article 56 Augmentation des montants d'amende.

Le projet de mise à jour de la règlementation a été présentée à la commission de la sécurité publique du 4 avril 2024.

Nous recommandons l'acceptation de la mise à jour de la règlementation.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION :** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT l'adaptation aux nouveaux risques d'incendie émergents.

CONSIDÉRANT que la mise à jour de la règlementation doit être effectuée régulièrement afin de s'ajuster aux différents défis concernant la prévention des incendies

CONSIDÉRANT que la règlementation a été ajusté afin d'augmenter la sécurité des citoyens sur le territoire de Ville Saguenay.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay abroge le règlement VS-R-2015-132 concernant la prévention des incendies pour faire une nouvelle version du règlement.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

AJ

OBJET :

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)
Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise
Suivi devant être fait par : (indiquer le service)
Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Poste budgétaire : _____

Préparé par : Sylvain Bouchard
Sylvain Bouchard

Date : 25 octobre 2024

Approuvé par : Éric Morin
Éric Morin

Date : 25 octobre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 26-11-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-6 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2015-132

Règlement numéro VS-R-2025-6 passé et adopté à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU les pouvoirs conférés à la Ville de Saguenay concernant la prévention des incendies par la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., C-47.1);

ATTENDU les pouvoirs conférés aux municipalités et au Service de sécurité incendie prévus à la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q c. S-3.4);

ATTENDU les exigences liées à la protection des incendies consignées au chapitre Bâtiment du Code de sécurité établies par le Code national de prévention des incendies – Canada 2010;

ATTENDU qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance ordinaire du 3 décembre 2024.

SECTION 1 - GÉNÉRALITÉS

ARTICLE 1.-

1. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

« Alarme d'incendie » : un signal déclenché manuellement ou par la présence de feu ou de fumée conçu pour signaler un incendie.

« Autorisation » : permission ou autorisation écrite délivrée par le directeur.

« Avertisseur de fumée de type photoélectrique » : un avertisseur de fumée composé d'une chambre noire à l'intérieur de laquelle est localisée une cellule photoélectrique qui déclenche l'alarme lorsqu'elle y décèle la présence de fumée.

« Code » : le chapitre VIII - Bâtiment du *Code de sécurité du Québec*, RLRQ c. B-1.1, r.3.

« Centrale d'alarme » : un endroit destiné à recevoir une alarme d'incendie provenant d'un autre bâtiment.

« Cuisinière » : un appareil de cuisson comportant une surface de chauffe et/ou un ou plusieurs fours.

« Détecteur d'incendie » : un dispositif qui décèle un début d'incendie et transmet automatiquement un signal électrique qui déclenche un signal d'alerte ou un signal d'alarme.

« Directeur » : le directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay et/ou ses représentants autorisés par lui et toute autre personne nommée par le conseil municipal pour voir à l'application du présent règlement. Les inspecteurs en sécurité incendie sont notamment autorisés à procéder à l'inspection et à émettre des constats d'infractions en vertu du présent règlement.

« Domaine public » : une rue, une ruelle, une piste, un trottoir, un passage, une promenade, un belvédère, un parc, un terrain de jeux, une place ou un escalier appartenant à la Ville ou administrés par elle ou l'un de ses mandataires et destinés à l'usage du public en général.

« Feu d'abattis » : la destruction par le feu, en plein air, d'amas d'arbres, d'arbustes, de branchage, de branches ou autres matières semblables.

« Feu de joie » : Feu allumé directement sur le sol sans être dans un contenant incombustible. Ce feu nécessite l'obtention d'un permis émis par la Ville de Saguenay.

« Feu en plein air » : un feu d'abattis ou un feu de joie.

« Foyer extérieur » : Feu allumé dans un contenant incombustible.

« Habitation de chambres et de pension » : un bâtiment ou une partie de bâtiment où l'on offre en location plus de trois chambres destinées à servir de résidence. Sont exclus de cette définition une résidence pour aînés au sens du CBCS et un établissement, une ressource intermédiaire et une ressource de type familial au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, RLRQ, c. S-4.2.

« Inspecteur à la prévention » : une personne qui effectue, pour le compte de la Ville de Saguenay, des tâches liées à l'application de la réglementation en matière de prévention des incendies, dont notamment l'inspection de bâtiments et la vérification de la conformité de plans et de devis, de même que des tâches liées à la promotion de la sécurité incendie.

« Installation » : Tout équipement, tente, roulotte, motorisé, chalet ou bâtiment.

« Lieux communs » : aires accessibles à l'ensemble des occupants incluant les parties d'une issue ou d'un accès à une issue qui comprennent les portes, les corridors, les escaliers et les paliers.

« Logement » : une ou plusieurs pièces destinées à la résidence d'une personne ou de plusieurs personnes qui vivent en commun et qui comportent des installations sanitaires et des installations pour préparer et consommer des repas et pour dormir ainsi qu'une entrée distincte qui donne sur l'extérieur ou sur un hall commun.

« Pare-étincelle » : grille avec des ouvertures maximales de 1 cm^2 qui couvre chaque côté du feu.

« Pièce pyrotechnique à risque élevé » : une pièce pyrotechnique pour feux d'artifice comportant un risque élevé, conçue pour l'extérieur à des fins de divertissement, comme une bombe, une bombe sonore, une grande roue, un barrage, un bombardo, un volcan, un étinceleur d'eau et une capsule pour pistolet-jouet.

« Pièce pyrotechnique pour consommateur » : une pièce pyrotechnique à risque restreint, conçue pour l'extérieur à des fins de divertissement, comme une cascade, une fontaine, une pluie dorée, une chandelle romaine, une chute d'eau et une mine.

« Pièce pyrotechnique destinée aux effets spéciaux » : une pièce pyrotechnique utilisée dans l'industrie du spectacle, à l'intérieur et à l'extérieur, comme un effet de balle, une poudre éclair, une composition fumigène, une gerbe, une lance ou un saxon.

« Pile au lithium »: Appelé accumulateur lithium. Défini en 3 sortes principales : lithium métal, lithium-ion et lithium-ion-polymère.
« Salons, expositions ou évènements » : des lieux ou des emplacements où l'on présente ou expose des œuvres d'art, des produits ou des services.

« Site » : Un lieu ou un emplacement, intérieur ou extérieur.

ARTICLE 2. - CODE NATIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES

2.1 Adoption du code

Le document intitulé *Code de sécurité du Québec, Chapitre VIII-Bâtiment, et code national de prévention des incendies - Canada 2010 (modifié),* avec ses modifications, publié par le Conseil national de recherches du Canada (désigné dans le présent règlement par le mot « Code »), à l'exception des sections II, VI, VII, VIII et IX de la division 1, fait partie intégrante du présent règlement et s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay, sous réserve des modifications qui y sont apportées à la section 3 du présent règlement. À moins d'incompatibilité ou de contradiction, toute modification apportée au Code à la suite de l'entrée en vigueur de présent règlement est intégrée automatiquement.

2.2 La section IV de la division 1 du Code s'applique à un immeuble utilisé comme logement d'au plus 2 étages en hauteur de bâtiment ou d'au plus 8 logements sauf les sous-sections IV, VI, VII.

SECTION II - ADMINISTRATION

ARTICLE 3.-

Le directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay tel que défini au présent règlement et ci-après nommé directeur, est chargé de l'administration et de l'application du présent règlement.

ARTICLE 4.-

Le directeur a pour responsabilité de :

1° faire observer les dispositions du présent règlement;

2° émettre les constats d'infraction;

3° empêcher et suspendre les activités et les travaux non conformes au présent règlement.

ARTICLE 5.-

Le directeur peut exiger, s'il le juge à propos pour s'assurer du respect des dispositions du présent règlement, que le responsable de l'immeuble soumette à l'égard de celui-ci et à ses frais, un rapport préparé par une firme d'essais, société publique ou privée spécialisée, compétente et indépendante, sur les matériaux, les équipements, les dispositifs, les méthodes de construction, les éléments fonctionnels et structuraux utilisés. Ce rapport doit contenir les données qui ont servi à établir cette conformité.

Toute inspection ou essai et certificat de conformité visés au présent article doivent être effectués par une personne détenant les qualifications et licences de la Régie du bâtiment du Québec ou par un ordre professionnel, le cas échéant.

ARTICLE 6.-

Lorsque l'état ou l'utilisation d'un immeuble donne raison de croire qu'il existe un danger pour la vie ou la sécurité en fonction de la prévention des incendies ou de la sécurité du public, le directeur peut exiger des mesures appropriées pour éliminer ou confiner ce danger ou ordonner l'évacuation immédiate des personnes qui se trouvent dans ou sur cet immeuble et en empêcher l'accès aussi longtemps que ce danger subsiste.

ARTICLE 7.-

Tout immeuble qui constitue, en raison de ses défauts physiques ou pour toute autre cause, un danger pour la santé et la sécurité des personnes peut être déclaré impropre aux fins pour lesquelles il est destiné, par le directeur. L'immeuble doit alors être évacué et son occupation interdite, et ce, jusqu'à ce que des mesures soient mises en place par le propriétaire ou l'occupant pour permettre d'assurer la sécurité du public.

ARTICLE 8.-

Lorsque le directeur a raison de croire qu'il existe pour un bâtiment ou ses occupants un risque d'incendie ou un risque pour la sécurité et la vie des personnes causé par les agissements, les habitudes ou les activités d'une personne, il peut exiger des mesures appropriées pour faire cesser ces activités.

ARTICLE 9.-

Aucun immeuble, terrain, ouvrage, local, lieu, bien ou équipement ne jouit de droits acquis à l'encontre des exigences requises pour la sécurité du public et des particuliers en fonction de la sécurité incendie concernant l'application d'une disposition du présent règlement.

ARTICLE 10.-

Tout équipement destiné à l'usage du public, toutes les installations ainsi que tous les bâtiments nouveaux et existants, tout voisinage de ces bâtiments ou de ces équipements et tout chantier où se déroulent des travaux de construction, de démolition et de rénovation de bâtiments doivent être conformes aux dispositions du présent règlement.

ARTICLE 11.-

Lorsque le directeur avise le propriétaire d'une installation ou d'un site utilisé à certaines fins et accorde un délai pour effectuer les travaux ou modifications nécessaires pour rencontrer les exigences qu'il spécifie, il peut défendre, à l'expiration de ce délai, son utilisation et en empêcher l'accès, jusqu'à ce que les travaux ou modifications aient été effectués ou que cesse l'utilisation aux mêmes fins.

ARTICLE 12.-

Lorsque le directeur décide d'ordonner l'évacuation ou de défendre l'accès à l'installation ou au site, il peut faire afficher aux limites ou à l'entrée l'ordre d'évacuer immédiatement les lieux et la défense d'y pénétrer.

Tant et aussi longtemps que le directeur n'a pas fait enlever cette affiche, personne ne peut pénétrer dans l'installation et dans le site ou refuser d'évacuer les lieux.

ARTICLE 13.-

Le directeur peut faire des essais, prendre des photographies ou poser tout geste ou prendre toute action dans un bâtiment ou sur la propriété requis aux fins de l'application du présent règlement.

ARTICLE 14.-

Le présent règlement ne peut être interprété de façon à tenir la Ville ou son personnel responsable de dommages à des personnes ou à des biens en raison de l'inspection ou de la réinspection autorisée par le présent règlement, de l'absence d'inspection ou de réinspection, d'une autorisation délivrée en vertu du présent règlement ou encore de l'approbation ou du rejet de tout équipement autorisé par le présent règlement.

ARTICLE 15.-

Le propriétaire peut demander une attestation écrite à l'effet que les lieux visés respectent, en regard des risques d'incendie, les dispositions pertinentes de la réglementation de la Ville.

L'attestation ne vise que les situations ou les lieux que l'émissaire de l'attestation a pu visuellement observer ou inspecter, et ce, dans la mesure des essais de vérification qu'il a pu personnellement mener.

ARTICLE 16.-

Nonobstant, toutes autres dispositions, un nouveau rapport peut être requis de tout propriétaire, locataire ou occupant, si de l'avis du directeur, il est jugé que le bien, pour lequel une attestation valide existe, est désuet, impropre à ces fins ou non-fonctionnel.

Le directeur peut également à sa discrétion refuser le rapport fourni, demander un complément ou en exiger un nouveau d'une seconde firme, s'il juge que le rapport fourni initialement est incomplet ou qu'il ne permet pas d'attester de la conformité du bien.

ARTICLE 17.-

Lorsqu'un système d'alarme incendie est défectueux et qu'il est impossible de joindre les responsables, le directeur peut interrompre le signal sonore du système et peut faire appel à une personne qualifiée pour effectuer les réparations nécessaires afin d'assurer la protection des occupants. Les frais engendrés par une telle réparation sont à la charge du propriétaire.

ARTICLE 18.-

Le directeur peut visiter et examiner, à toute heure raisonnable, toute propriété mobilière ou immobilière pour inspecter tout ouvrage ou local, ainsi que l'occupation des lieux, les opérations ou toutes autres activités, afin de s'assurer que les exigences du présent règlement concernant la prévention des incendies sont respectées ou lorsqu'il y a des motifs raisonnables de croire qu'une infraction est commise.

Tout propriétaire ou occupant d'une propriété doit laisser pénétrer le directeur sur les lieux sans nuire à l'exécution de ses fonctions.

Le directeur doit, sur demande, s'identifier et fournir les motifs de la visite des lieux.

ARTICLE 19.-

Tout propriétaire ou occupant d'une propriété est tenu de se rendre disponible ou de mandater un représentant pour procéder, à la demande du directeur, à l'inspection ou la vérification d'une installation ou d'un site dans un délai ne dépassant pas 30 jours dans le cadre du Programme d'inspection des risques sur le territoire.

Le présent article n'a pas pour effet de restreindre le droit du directeur d'accéder aux lieux et d'intervenir sans délai en cas d'urgence ou de motifs raisonnables de craindre pour la sécurité.

ARTICLE 20.-

Le directeur peut, notamment, dans le cadre du dépôt d'une demande de permis ou de certificats :

a) Examiner, en tout ou en partie, les demandes de permis ou de certificat d'autorisation, en conformité des modalités édictées par le présent règlement et par tout règlement applicable;

b) Émettre toute recommandation qu'il juge nécessaire sous forme d'avis au directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ou à tout fonctionnaire que celui-ci désignera;

c) Se présenter sur les lieux visés par une demande de permis ou de certificats pour procéder à des relevés rendus nécessaires pour compléter l'analyse d'une telle demande.

ARTICLE 21.-

a) Le propriétaire d'un bâtiment incendié ou dangereux doit le barricader au plus tard 24 heures suivant un incendie ou suivant la demande du directeur.

b) Un bâtiment ou un terrain sur lequel se trouvent des débris à la suite d'un incendie doit être clôturé au plus tard 24 heures suivant un incendie. Celui-ci doit demeurer clôturé jusqu'à l'enlèvement des débris. La clôture doit avoir une hauteur minimale de 1,5 m et être construite de façon à empêcher les personnes de pénétrer sur le terrain.

c) Tout bâtiment vacant ou évacué présentant un risque doit être barricadé au plus tard 24 heures suivant la réception de l'avis.

d) Advenant le cas où les moyens utilisés pour barricader un bâtiment s'avèrent inefficaces, le directeur peut exiger toute autre mesure qu'il juge appropriée pour empêcher les personnes de pénétrer sur les lieux.

e) Advenant que le propriétaire soit injoignable, le directeur peut effectuer tous les travaux nécessaires pour assurer la sécurité du public. Tous les frais assumés par le directeur sont à la charge du propriétaire.

ARTICLE 22.-

Le directeur peut exiger toute mesure de protection supplémentaire des composantes d'un système de protection incendie dans le but d'éliminer tout dommage ou manipulation indue.

ARTICLE 23.-

Les systèmes de protection contre l'incendie installés volontairement, mais dont l'installation n'est pas requise aux fins du présent règlement et qui ne sont pas maintenus en bon état de fonctionnement doivent être condamnés et leurs composantes doivent être retirées ou recouvertes de façon qu'elles ne puissent être vues ou manipulées.

ARTICLE 24.-

Le promoteur, organisateur, producteur, responsable de tout évènement public doit, à la demande du directeur, rédiger, prévoir et mettre en place un plan de mesures d'urgence. Le directeur peut exiger toute mesure jugée nécessaire pour assurer la sécurité du public.

Le plan de mesures d'urgence doit être remis au directeur pour approbation au moins 7 jours avant la tenue de l'évènement.

SECTION III MODIFICATIONS AU CODE

ARTICLE 25.-

L'article #344 de la section 3 du chapitre VIII de la Division 1 du code est modifié par l'addition du paragraphe 7. :

7. Pour tout bâtiment construit ou rénové avant le 7 novembre 2000, le Code de construction du Québec, chapitre 1, Bâtiment et Code National du Bâtiment – Canada 1995 (modifié) s'applique dans le cas des appareils et systèmes mentionnés ci-dessous :

   a) Système d'alarme incendie, à l'exception du paragraphe 3.2.4.1.1) du Code de construction du Québec, chapitre 1, Bâtiment et Code National du Bâtiment – Canada 1995 (modifié) pour lequel un système d'alarme incendie n'est pas exigé dans un bâtiment protégé par gicleurs dans le cas où cela n'était pas stipulé dans les exigences en vigueur lors de la construction ou de la transformation du bâtiment;

   b) Extincteurs portatifs;

   c) Éclairage et alimentation électrique de secours;

   d) Signalisation d'issue; et

   e) Appareil à combustible solide et matériel connexe.

ARTICLE 26.-

L'article 1.4.1.2 de la Division A du code – Termes définis du code est modifié par l'insertion, après la définition « Feu de classe B », de la suivante :

Feu de classe K : feu prenant naissance dans des appareils de cuisson qui impliquent des agents de cuisson de nature combustible (huiles et graisses végétales ou animales).

ARTICLE 27.-

L'article 1.3.1.1 de la Division B du code est modifié par le remplacement du paragraphe 1) par le suivant :

1.3.1.1. ***Date d'entrée en vigueur***

1) Sauf indication contraire ailleurs dans le CNPI, les documents incorporés par renvoi doivent inclure toutes les modifications et révisions et tous les suppléments en vigueur à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

ARTICLE 28.-

L'article 2.1.3.1. de la Division B du code est modifié par l'ajout du paragraphe 3) et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.1.3.1. ***Systèmes d'alarme incendie, canalisations d'incendie et gicleurs***

1) Les systèmes d'alarme incendie, les canalisations d'incendie et les systèmes de gicleurs doivent être conformes aux exigences en vigueur lors de la construction ou de la transformation ou, le cas échéant, aux dispositions plus contraignantes applicables à certains bâtiments prévues à la section IV du chapitre VIII du Code de sécurité (voir l'annexe B).

2) Si un changement de l'utilisation d'un bâtiment ou d'une aire de plancher crée un risque qui dépasse les critères de conception des systèmes de protection contre l'incendie, ces systèmes de protection doivent être modifiés pour tenir compte du nouveau risque.

3) Le propriétaire de tout bâtiment muni d'un système d'alarme incendie doit inscrire à un endroit visible sur le panneau ou à proximité les noms de 2 personnes responsables et leurs numéros de téléphone permettant de les joindre en tout temps.

ARTICLE 29.-

L'article 2.1.3.3. de la Division B du code est modifié et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.1.3.3 Avertisseurs de fumée

1) Sous réserve du paragraphe 3), les avertisseurs de fumée doivent être conformes aux exigences en vigueur lors de la construction, ou, le cas échéant, aux dispositions plus contraignantes applicables à certains bâtiments prévus à la section IV du chapitre VIII du Code de sécurité (voir l'annexe B).

2) Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai.

3) Tout avertisseur de fumée **à pile** installé ou remplacé après le 31 décembre 2025 doit être doté d'une pile inamovible et au lithium assurant un fonctionnement d'une durée minimale de 10 ans.

ARTICLE 30.-

L'article 2.1.3.5. de la Division B du code est modifié par l'ajout du paragraphe 9) se lisant comme suit :

2.1.3.5. *Systèmes d'extinction spéciaux*

9) Tout système d'extinction spécial doit être relié au système d'alarme incendie.

ARTICLE 31.-

L'article 2.1.4.1. de la Division B du code est modifié par l'ajout du paragraphe 3) et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.1.4.1. Affichage de l'information

1) Tout panneau, avis, placard ou document qu'il est requis d'afficher doit :

   a) être facile à lire; et

   b) sous réserve du paragraphe 2), être fixé en permanence, bien en vue, à proximité de ce qui fait l'objet de l'affichage.

2) Si l'objet de l'affichage est provisoire, l'exigence de permanence devient facultative.

3) Dans un bâtiment, un local technique qui comporte une entrée de gicleurs, une entrée électrique, une fournaise, une entrée d'eau principale ou un panneau d'alarme incendie doit être identifié et accessible en tout temps.

ARTICLE 32.-

L'article 2.1.6.1. de la Division B du code doit se lire comme suit :

2.1.6.1. *Avertisseurs de monoxyde de carbone*

1) Les avertisseurs de monoxyde de carbone doivent être conformes aux exigences du Code de construction du Québec, chapitre 1, Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada 2015 (modifié).

ARTICLE 33.-

L'article 2.4.1.1 de la Division B du code est modifié par le remplacement des paragraphes 6) et 7) et par l'ajout des paragraphes 8) à 11) et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.4.1.1 ***Accumulation des matières combustibles***

1) Il est interdit d'accumuler à l'intérieur et autour des bâtiments des matières combustibles qui, en raison de leur quantité ou de leur emplacement, présentent un risque d'incendie anormal (voir l'annexe A).

2) Dans toute partie d'une gaine d'ascenseur, d'une gaine de ventilation, d'un moyen d'évacuation, d'un local technique ou d'un vide technique, il est interdit d'accumuler d'autres matières combustibles que celles pour lesquelles ces endroits sont conçus (voir l'annexe A).

3) Il est interdit d'utiliser des vides de construction horizontaux tels que des vides sanitaires, des combles ou vides sous toit ou des vides sous plafond pour le stockage de matériaux combustibles.

4) Il est interdit de garder des matières combustibles sur un toit ou près d'un bâtiment et ce, afin d'éviter tout risque d'incendie.

5) Les câbles de fibres optiques, les fils et les câbles électriques abandonnés qui sont munis d'un isolant, d'une gaine ou d'une enveloppe combustible, de même que les canalisations non métalliques, doivent être enlevés d'un plénum, sauf :

   a) s'ils sont enfermés de manière permanente par la structure ou par le revêtement de finition du bâtiment;

   b) si leur enlèvement est susceptible de nuire à la structure ou au revêtement de finition du bâtiment;

   c) si leur enlèvement est susceptible de nuire à la performance des câbles en service; ou

   d) si le plénum est protégé par gicleurs.

6) Sous réserve des paragraphes 7 et 8, les récipients de stockage extérieurs de plus de 1000 L. comme les bacs ou les conteneurs à déchets, rebuts ou matières résiduelles de toute nature reliée ou non à l'exploitation du bâtiment principal, à l'exception de ceux faisant partie du bâtiment, doivent :

   a) être situés à au moins 6 m de tout bâtiment principal;

   b) être munis d'un couvercle qui doit demeurer fermé, sauf lors du remplissage ou de la vidange du récipient.

7) S'il est impossible de respecter la distance prescrite à l'alinéa a) du paragraphe 6 en raison de contraintes physiques du site, il faut respecter les dispositions suivantes :

   a) posséder des récipients métalliques (couvercle inclus);

   b) maintenir fermés et cadenassés les récipients;

   c) maintenir une distance minimale de 1 m de tout mur d'un bâtiment principal;

   d) nonobstant ce qui précède, les récipients ne pourront en aucun cas être à moins de 3 m d'une issue et de toute ouverture pratiquée dans le bâtiment, telle une fenêtre, une porte ou une bouche de ventilation.

8) S'il est impossible de respecter les dispositions de l'alinéa a) du paragraphe 6 et de l'alinéa a) du paragraphe 7, il faut respecter les dispositions suivantes :

   a) rendre incombustibles, si elles ne le sont pas déjà, toutes composantes extérieures du bâtiment principal dans un rayon de 6 m des récipients; ou

b) réaliser un écran incombustible avec espace d'air de 25 mm (1 po) de manière à ce que toutes les composantes combustibles du bâtiment principal soient protégées dans un rayon de 6 m;

c) nonobstant ce qui précède, les récipients ne pourront en aucun cas être à moins de 3 m d'une issue et de toute ouverture pratiquée dans le bâtiment, telle une fenêtre, une porte ou une bouche de ventilation.

9) Il est interdit d'entreposer plus de 2 cordons (2,4 m³) de bois de chauffage à l'intérieur d'un bâtiment résidentiel unifamilial sauf dans le cas d'une maison mobile où le maximum est 1 cordon de (1,20 m³).

10) Le bois de chauffage doit être remisé à plus de :

a) 1,5 m d'une source de chaleur;

b) 1,5 m d'un escalier et jamais sous celui-ci;

c) 1,5 m d'une porte donnant accès à l'extérieur;

d) 3 m de substances inflammables ou dangereuses.

11) Toute matière combustible doit être positionnée à au moins 15 centimètres (6 po) de distance d'un appareil de chauffage mural ou portatif.

ARTICLE 34.-

L'article 2.4.1.4. de la Division B du code est modifié par l'ajout des paragraphes 2 à 5 et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.4.1.4. ***Filtres de sécheuses***

1) Il faut nettoyer les filtres de sécheuses après chaque utilisation.

2) Les conduits d'évacuation des sécheuses doivent déboucher directement à l'extérieur des bâtiments.

3) Les conduits d'évacuation des sécheuses doivent être maintenus exempts de toute obstruction.

4) Les conduits d'évacuation desservant les sécheuses doivent être conformes et installés conformément aux directives du manufacturier de la sécheuse.

5) Les conduits d'évacuation des sécheuses ne doivent pas être raccordés à d'autres conduits d'évacuation.

ARTICLE 35.-

L'article 2.4.5.1 de la Division B du code est modifié et doit se lire comme suit pour l'application du présent règlement :

2.4.5.1. ***Feux en plein air***

1) Sous réserve des paragraphes 13 et 14, nul n'est autorisé à allumer ou à alimenter un feu en plein air sur le territoire de la ville sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du directeur.

2) Le directeur peut autoriser un feu en plein air s'il est d'avis que ce feu ne constitue pas un risque pour la sécurité publique ou le confort des citoyens.

3) Pour obtenir l'autorisation, le requérant doit fournir avec sa demande les renseignements et documents suivants :

a) l'identification des personnes adultes responsables de l'évènement et leur engagement à demeurer sur les lieux pendant toute la durée du feu;

b) une attestation du requérant à l'effet qu'il possède l'autorisation d'utiliser le site proposé pour le feu;

c) le diamètre et la hauteur prévus du feu;

d) les renseignements relatifs au feu;

e) la liste des équipements pour combattre l'incendie disponible sur les lieux au moment du feu tels un extincteur à eau, un boyau d'arrosage, des outils et des appareils.

4) Pour accorder l'autorisation visée au paragraphe 1), le directeur doit considérer les éléments suivants :

a) la capacité du requérant à contrôler le feu qu'il entend allumer;

b) les caractéristiques physiques du lieu;

c) les dimensions du feu et les espaces de dégagements;

d) les combustibles utilisés;

e) les conditions climatiques prévisibles;

f) la disponibilité d'équipement pour l'extinction.

5) Toute personne bénéficiant d'une autorisation visée au paragraphe 1) doit respecter les conditions suivantes :

a) le feu alimenté avec du bois propre (sans peinture, sans créosote, etc.);

b) le feu n'est pas alimenté de pneus ou autre matière combustible à base d'huile, d'essence ou de caoutchouc;

c) le vent souffle à moins de 20 km/h;

d) les équipements pour combattre l'incendie identifiés et décrits dans l'autorisation sont disponibles sur les lieux du feu;

e) si l'indice d'inflammabilité émis par la *Sopfeu* est inférieur à *élevé*;

f) le feu est à une distance de tout bâtiment, d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre d'au moins :

Distance minimale	Hauteur maximale	Diamètre maximal
10 m	1 m	1 m
25 m	2 m	2 m
40 m	2 m	3 m

g) le feu éteint à l'heure, à la date indiquée dans les conditions spécifiques de l'autorisation, le cas échéant;

h) s'assurer qu'il n'y a plus de points chauds avant de quitter les lieux.

6) Dans le cadre de pratiques agricoles normalement utilisées pour défricher des terres agricoles, le feu en plein air ne devra pas dépasser une hauteur maximale de 3 m et une superficie maximale de 25 m^2, tout en respectant une marge de dégagement entre les matières et la forêt d'au moins 60 m.

7) Le détenteur d'une autorisation visée au paragraphe 1) doit respecter les conditions qui y sont stipulées et celles prescrites par le présent règlement.

8) Dans le but d'assurer la sécurité publique ou le confort des citoyens, le directeur peut ajouter à une autorisation toute autre mesure spécifique liée à la sécurité.

9) L'autorisation visée au paragraphe 1) est présumée ne pas avoir été obtenue lorsque le feu, la surveillance et les équipements pour combattre l'incendie disponibles sur place ou tout autre élément ne sont pas conformes aux renseignements fournis lors de la demande d'autorisation.

10) Nul ne peut alimenter ou maintenir allumé un feu pour lequel l'autorisation visée au paragraphe 1) n'a pas été obtenue.

11) Tout feu doit être alimenté avec du bois propre (sans peinture, sans créosote, etc.) et nul ne peut alimenter un feu de pneus ou autre matière combustible à base d'huile, d'essence ou de caoutchouc;

12) Nul ne peut alimenter ou maintenir allumé un feu en plein air qui menace la sécurité publique.

13) Un feu allumé dans un contenant incombustible muni d'un couvercle pare-étincelles tels une cuve et un foyer, est permis lorsque le contenant se trouve à une distance d'au moins :

a) 6 m du bâtiment principal;
b) 3 m :
   i. d'une ligne de lot;
   ii. d'un bâtiment accessoire;
   iii. d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre.

14) Un feu allumé sur le sol minéral est permis aux conditions suivantes :
a) le feu est à une distance au moins égale à celles mentionnées aux alinéas 13 a) et b);
b) le pourtour sur une distance d'au moins 1 m est exempt de toute matière végétale;
c) les matières combustibles sont accumulées sur au plus :
   i. 1 m de hauteur;
   ii. 1 m de diamètre.
d) La présence d'un couvercle pare-étincelles couvrant le feu;

2.4.5.2. Feux en plein air terrains de camping

1) Obligations du propriétaire :

a) Le propriétaire ou le responsable du terrain de camping doit posséder les moyens et équipements appropriés pour éteindre un début d'incendie en cas de besoin. Les équipements appropriés sont notamment un boyau d'arrosage ou des extincteurs portatifs;

b) Prévoir un plan de mesures d'urgence;

c) Prévoir une sensibilisation sur les extincteurs portatifs pour tous les employés, et ce, à chaque début de saison;

d) Faire une vérification régulière lors de présence de feux en plein air;

e) Prévoir un moyen de communication rapide pour joindre les urgences en cas de besoin;

f) Dénoncer tout comportement, situation ou équipement pouvant mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des employés et en aviser le Service de sécurité incendie immédiatement.

2) Distance à respecter :

a) Respecter un dégagement de 3 mètres de tout contenant, réservoir ou bouteille contenant du gaz ou du liquide inflammable;

b) Respecter un dégagement de 6 mètres de bâtiments considérés comme une habitation, véhicule récréatif ou tente;

c) Respecter un dégagement de 3 mètres de tout arbre, arbuste ou haie.

d) Il est permis de diminuer de moitié la distance de dégagement au paragraphe B et C à condition d'utiliser un foyer extérieur avec un pare-étincelle;

e) Respecter un dégagement de 3 mètres des bâtiments accessoires;

f) Garder à une distance de 3 mètres du foyer extérieur l'entreposage du bois servant à alimenter le feu en plein air.

3) Autres conditions :

a) L'emplacement du foyer extérieur doit être à proximité de la voie de circulation;

b) Garder le feu en plein air constamment sous la surveillance d'une personne responsable;

c) Utiliser comme matière combustible seulement du bois sec, non verni, non peint et non traité;

d) Ne pas utiliser d'accélérant;

e) S'assurer que la hauteur des flammes ne dépasse pas 1 mètre;

f) S'assurer, avant son départ, que le feu soit complètement éteint;

g) Avoir minimalement en sa possession, à proximité du foyer, les équipements nécessaires permettant de prévenir tout danger d'incendie comme une pelle, un seau d'eau, un boyau d'arrosage ou un extincteur portatif.

ARTICLE 36.-

L'article 2.4.7.1. de la Division B du code est modifié par l'ajout des paragraphes 2 à 6 et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.4.7.1. ***Installations électriques***

1) Les installations électriques doivent être utilisées et entretenues de manière à ne pas constituer un risque excessif d'incendie.

2) L'accès à un panneau de distribution électrique doit être libre de toute obstruction.

3) Toute extrémité de conducteur électrique doit être isolée.

4) Tout raccordement entre deux câbles électriques doit être fait dans une boîte de jonction appropriée.

5) Toute boîte de jonction doit être munie d'un couvercle qui convient au type de boîte en cause.

6) Tout panneau de distribution électrique doit être exempt d'ouverture non protégée et il doit être équipé de son couvercle protecteur original.

ARTICLE 37.-

La sous-section 2.4.7. de la Division B du code est modifiée par l'ajout de l'article 2.4.7.2. qui se lit comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.4.7.2. ***Cordon prolongateur***

1) Nul ne peut utiliser un cordon prolongateur qui n'est pas homologué en vertu d'une norme reconnue par le Conseil canadien des normes.

2) Toute modification à un cordon prolongateur invalide l'homologation.

3) Un cordon prolongateur ne doit pas être utilisé ou installé de manière à favoriser une augmentation anormale de sa température.

4) Un cordon prolongateur ne doit pas être dissimulé sous un tapis ou tout autre couvre-plancher ni être coincé sous des meubles.

5) Un cordon prolongateur ne doit pas présenter de signe de dommage à sa gaine protectrice.

6) Un cordon prolongateur ne doit pas passer au travers d'une cloison, une séparation coupe-feu, un plancher, un plafond, une porte ou une fenêtre.

7) Si un cordon prolongateur risque d'être endommagé, des mesures doivent être prises pour le protéger.

ARTICLE 38.-

L'article 2.4.12.2. de la Division B du code est modifié par le remplacement du paragraphe 1) :

2.4.12.2. ***À l'extérieur d'un bâtiment***

1) Aucun appareil de cuisson portatif alimenté au gaz, au charbon de bois ou par un autre combustible solide ne peut être utilisé à l'extérieur d'un bâtiment à moins de 600 mm (24 po) d'une porte, d'une fenêtre ou de tout revêtement combustible.

ARTICLE 39.-

La section 2.4 de la Division B du code est modifiée par l'ajout après la sous-section 2.4.14, 2.4.15 et 2.4.16 qui se lisent comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.4.14. Friteuse

2.4.14.1 ***Appareil***

1) Il est défendu de faire ou de laisser faire ou de permettre que soit fait de la friture autrement que dans une friteuse qui a été homologuée en vertu d'une norme reconnue par le Conseil national de recherche du Canada.

2.4.15. Chauffage temporaire

2.4.15.1 ***Installation***

1) Tout appareil mobile de chauffage doit être installé conformément aux directives du fabricant. En leur absence, tout matériau combustible sur lequel est installé une salamandre ou un autre *appareil* mobile similaire utilisé temporairement aux fins de chauffage doit être protégé par une plaque de matériau incombustible excédant le contour de l'*appareil* d'au moins 60 cm (24po). De plus, un espace libre d'au moins 15 cm (6 po) doit être laissé entre l'*appareil* et ladite plaque et un espace libre d'au moins 60 cm (24 po) doit être laissé entre ledit *appareil* et tout matériau combustible.

2.4.16. Appareil alimenté par une pile au lithium

2.4.16.1. ***Appareil***

1) Tout appareil alimenté par une pile au lithium doit respecter les conditions suivantes :

a) Tout appareillage doit être conforme à une norme canadienne en vigueur.

b) Tout appareillage doit être utilisé/entreposé/manutentionné en conformité avec les directives du fabricant.

c) Les piles et autres composantes servant au chargement doivent provenir du fabricant de l'appareil ou être compatibles avec l'appareil selon les normes du fabricant;

d) La modification et la fabrication de pile est interdite. Cela comprend, fabrication de pile au lithium et utilisation de pile faite maison et l'ajout de pile externe pour augmenter la tension et/ou la capacité.

e) Dans un moyen d'évacuation, il est interdit d'entreposer, de charger, de faire l'entretien et d'immobiliser tout appareil alimenté par une pile au lithium.

f) Toute pile au lithium qui n'est pas en utilisation doit être entreposée et/ou transportée dans un étui de protection prévu à cet effet, le cas échéant.

ARTICLE 40.-

L'article 2.5.1.5. de la Division B du code est modifié par l'addition du paragraphe 3) et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement:

2.5.1.5. ***Entretien des accès***

1) Les rues, cours et chemins prévus pour le service d'incendie doivent toujours être maintenus en bon état afin d'être utilisables en tout temps par les véhicules du service d'incendie.
2) Aucun véhicule ne doit être stationné de façon à bloquer l'accès aux véhicules du service d'incendie et des affiches doivent signaler cette interdiction.
3) L'accès aux équipements relatifs au combat des incendies, tels que les entrées de gaz naturel, les poteaux indicateurs de vannes et les réservoirs de propane doit être entretenu et libre de toute obstruction en tout temps.

ARTICLE 41.-

Le paragraphe 1 de l'article 2.6.1.9. de la Division B du code doit se lire comme suit :

2.6.1.9. ***Équipement de cuisson commercial***

1) Des systèmes d'extraction et de protection contre l'incendie de cuisson commercial doivent être prévus et doivent être installés conformément aux exigences du Code de construction du Québec, chapitre 1, Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada 2015 (modifié).

ARTICLE 42.-

La sous-section 2.6.1. de la Division B du code est modifiée par l'ajout de l'article 2.6.1.10 qui se lit comme suit pour l'application du présent règlement :

2.6.1.10. ***Appareil à combustible solide condamné***

1) Lorsqu'un appareil de chauffage à combustible solide n'est pas en état de fonctionner, l'âtre ou l'avaloir doit être scellé de façon permanente.

   Si l'avaloir est scellé, une plaque métallique d'avertissement doit être posée en permanence sur la paroi arrière du foyer à un endroit bien en vue. Cette plaque doit informer le lecteur que le foyer a été condamné et qu'il est dangereux d'utiliser l'installation comme foyer traditionnel.

ARTICLE 43.-

L'article 2.7.1.6 de la Division B est modifié par l'ajout des paragraphes 2 à 5 du code doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.7.1.6. ***Entretien***

1) Les moyens d'évacuation doivent être maintenus en bon état et ne pas être obstrués.

2) Les accès aux issues et voies d'accès aux issues doivent demeurer libres de toutes obstructions.

3) Dans les moyens d'évacuation, on ne doit ajouter aucun élément dont la présence a pour effet de diminuer la sécurité des personnes.

4) Les fenêtres requises comme sortie, des pièces où l'on dort situées au sous-sol ne doivent pas être obstruées par la neige, un matériau ou objet empêchant l'évacuation des personnes en cas d'urgence.

5) Tout loquet de fermeture doit être approuvé par le directeur avant qu'il ne soit installé sur une porte d'issue. Pour être approuvé, le loquet ne doit présenter aucun risque d'affecter la conformité de la porte d'issue. Lorsqu'il est approuvé, le loquet doit toutefois être maintenu cadenassé en position ouverte en tout temps lorsque le bâtiment est occupé.

ARTICLE 44.-

L'article 2.7.1.7 de la Division B du code doit se lire comme suit :

2.7.1.7. ***Passages et escaliers d'issue extérieure***

1) Il ne doit pas y avoir d'accumulation de neige, de glace, de matériaux ou de tout objet dans les passages et escaliers d'issue extérieure de bâtiments utilisés ainsi que sur les balcons pour permettre le refuge ou l'évacuation. Elle ne doit également pas limiter l'accès aux aires de circulation permettant aux personnes d'accéder à pied au trottoir public ou, en son absence, à la rue.

ARTICLE 45.-

L'article 2.9.2.1 de la Division B du code est modifié par l'ajout du paragraphe 2) et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.9.2.1. ***Traitements d'ignifugation***

1) Les traitements d'ignifugation doivent être renouvelés au besoin pour que les matériaux satisfassent à l'essai d'exposition à la flamme d'allumette de la norme NFPA 705, « Field Flame Test for Textiles and Films » (voir la note A-2.3.2.2. 1)).

2) Une preuve d'ignifugation doit être disponible en tout temps sur les lieux et être facilement accessible. À défaut d'exhiber cette preuve jugée satisfaisante, sur demande du directeur, toute installation sera présumée non conforme.

ARTICLE 46.-

L'article 2.9.3.1 de la Division B du code est modifié par l'ajout des paragraphes 5) et 6) et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

2.9.3.1. ***Installations électriques***

1) L'installation électrique d'une tente ou d'une structure gonflable doit être bien entretenue et utilisée en toute sécurité.

2) Les installations électriques portatives doivent être inspectées et les défectuosités présentant un risque d'incendie doivent être corrigées avant que la tente ou la structure gonflable ne reçoive du public.

3) Dans une tente ou une structure gonflable, les installations et les équipements électriques, y compris les fusibles et les commutateurs, ne doivent pas être accessibles au public.

4) Dans une tente ou une structure gonflable, aux endroits accessibles au public, les câbles non aériens doivent être enfouis dans une tranchée ou recouverts par des protecteurs pour éviter qu'ils ne soient endommagés.

5) L'éclairage doit être électrique dans une tente ou une *structure gonflable*.

6) Les ampoules et les projecteurs de tout appareillage électrique, d'une tente ou d'une *structure gonflable* doivent se trouver à au moins 600 mm (24 po) de toute matière combustible ou à toute distance prévue aux directives du fabricant.

ARTICLE 47.-

L'article 5.1.1.3. de la Division B du code est modifié par l'ajout des paragraphes 2 à 4 et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

5.1.1.3. Tir de pièces pyrotechniques

1) La manutention et le tir de pièces pyrotechniques doivent être conformes au document RNCan 2010, « Manuel de l'artificier »

2) L'utilisation de pièces pyrotechniques destinées **à l'usage des consommateurs** doit être faite en conformité avec les points suivants :

a) Nul ne peut utiliser des pièces pyrotechniques sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du directeur.

b) L'autorisation mentionnée au paragraphe a) est présumée ne pas avoir été obtenue lorsque le requérant utilise des pièces pyrotechniques alors qu'il ne respecte plus les conditions prescrites aux paragraphes suivants.

c) Pour obtenir l'autorisation, le requérant doit faire sa demande d'autorisation par écrit au moins 3 jours ouvrables avant la tenue de l'évènement pour laquelle la demande d'autorisation est faite.

d) Le titulaire de l'autorisation s'engage à respecter ou à s'assurer que soient respectées les conditions et les exigences prévues à l'autorisation.

e) L'utilisation de pièces pyrotechniques est interdite :

i) à l'intérieur d'un *bâtiment*;
ii) à tout endroit extérieur à l'exception d'un site exempt de toute obstruction sur au moins 30 m sur 30 m.

f) L'utilisation des pièces pyrotechniques pour consommateur sur un site extérieur doit s'effectuer conformément aux exigences suivantes :

i) une source d'eau en quantité suffisante pour éteindre un début d'incendie tel un tuyau d'arrosage, doit être à proximité du site;

ii) les spectateurs doivent se trouver à au moins 20 m des pièces pyrotechniques;

iii) la mise à feu des pièces pyrotechniques est interdite lorsque la vitesse des vents est supérieure à 30 km/h;

iv) la mise à feu des pièces pyrotechniques doit être interrompue lorsque des matières pyrotechniques tombent sur les terrains ou les bâtiments adjacents;

v) il est interdit de lancer ou de mettre dans ses poches des pièces pyrotechniques lors de leur mise à feu;

vi) il est interdit de tenir dans ses mains des pièces pyrotechniques lors de leur mise à feu;

vii) il est interdit de rallumer une pièce pyrotechnique dont la mise à feu est ratée;

viii) les pièces pyrotechniques déjà utilisées et celles dont la mise à feu est ratée doivent être plongées dans un seau d'eau.

3) L'utilisation des pièces pyrotechniques **à risque élevé** doit être faite en conformité avec les points suivants :

a) Nul ne peut utiliser des pièces pyrotechniques à risque élevé sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du directeur.

b) L'autorisation mentionnée au paragraphe a) est présumée ne pas avoir été obtenue lorsque le requérant utilise des pièces pyrotechniques alors qu'il ne respecte plus les conditions prescrites aux paragraphes suivants.

c) Pour obtenir l'autorisation, le requérant doit faire sa demande d'autorisation par écrit au moins 7 jours avant la tenue de l'évènement pour laquelle la demande d'autorisation est faite.

d) La demande d'autorisation doit indiquer :

i) le nom, adresse et occupation du requérant et de toute personne responsable sur le site;

ii) la date, l'heure et le lieu de l'utilisation prévue, ainsi qu'une description du site du feu d'artifice;

iii) la description et la quantité des pièces pyrotechniques utilisées;

iv) le numéro de permis et de certificat de l'artificier surveillant en vigueur et en fournir une copie;

v) la description du site et de la méthode d'entreposage prévue lorsqu'il est nécessaire d'entreposer temporairement les pièces pyrotechniques;

vi) tout autre renseignement exigé par le directeur afin d'assurer la sécurité incendie.

e) La demande doit être accompagnée :

i) d'une lettre de consentement du propriétaire des lieux où aura lieu l'évènement;

ii) d'un plan à l'échelle des installations sur le site;

iii) d'une copie du formulaire de demande d'achat de pièces pyrotechniques;

iv) d'un certificat d'assurance attestant que l'artificier surveillant détient, pour lui-même et ses mandataires autorisés, une police d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 000 000 $ pour l'évènement et en remettre une copie au Service de sécurité incendie.

f) Le requérant du permis doit, sur demande du directeur, procéder à un tir d'essai avant le feu d'artifice.

4) L'utilisation des pièces pyrotechniques **destinées aux effets spéciaux** doit être faite en conformité avec les points suivants :

a) Nul ne peut utiliser des pièces pyrotechniques destinées aux effets spéciaux sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du directeur.

b) L'autorisation mentionnée à l'alinéa précédent est présumée ne pas avoir été obtenue lorsque le requérant achète ou utilise des pièces pyrotechniques destinées aux effets spéciaux alors qu'il ne respecte plus les conditions prescrites par les alinéas a) et b) du paragraphe suivant.

c) Le directeur peut autoriser l'utilisation des pièces pyrotechniques destinées aux effets spéciaux lorsque les conditions suivantes sont respectées :

i) le requérant démontre qu'il est un artificier certifié conformément au Manuel sur les effets spéciaux de la Direction de la réglementation des explosifs (DRE) de Ressources naturelles Canada;

ii) le requérant s'engage à respecter ou à s'assurer que soient respectées les normes et conditions d'utilisation des pièces pyrotechniques destinées aux effets spéciaux prescrites par le Manuel sur les effets spéciaux;

iii) la demande d'autorisation a été faite au moins 7 jours avant la tenue de l'évènement pour laquelle la demande d'autorisation est faite.

ARTICLE 48.-

La sous-section 6.1.1 de la Division B du code est modifiée par l'ajout de l'article suivant :

6.1.1.5. ***Manipulation indue***

1) Quiconque manipule sans nécessité du matériel de protection contre l'incendie, commet une infraction.

2) Nul ne peut endommager l'équipement ou le matériel utilisé pour la prévention ou la lutte contre l'incendie ou gêner ou empêcher son fonctionnement.

ARTICLE 49.-

La sous-section 6.3.1 de la Division B du code est modifiée par l'ajout de l'article 6.3.1.5. :

6.3.1.5. ***Remise en fonction***

1) Nul ne peut remettre en fonction ou mettre en fonction « silence » un système d'alarme incendie sans avoir, au préalable, déterminé la cause précise du déclenchement et s'être assuré qu'il n'y a plus de danger pour la sécurité des occupants et avoir confirmé avec le Service de sécurité incendie la cause.

En cas d'incertitude quant à la cause du déclenchement de l'alarme, le propriétaire ou son mandataire doit appeler les urgences pour vérification et attendre l'autorisation de réintégrer le bâtiment.

ARTICLE 50.-

L'article 6.4.1.1 de la Division B du code doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

6.4.1.1. ***Inspection, essais et entretien***

1) Les systèmes de protection contre l'incendie utilisant l'eau doivent être inspectés, mis à l'essai et entretenus conformément à la norme NFPA-25, « Inspection, Testing, and Maintenance of Water-Based Fire Protection Systems » (voir l'annexe A).

2) En tout temps, le propriétaire doit maintenir en bon état de fonctionnement les systèmes de protection contre l'incendie de tout bâtiment vacant qui en est muni.

3) Tout bâtiment pourvu d'un système d'extinction automatique ou d'une canalisation d'incendie doit avoir une affiche installée bien à la vue à l'entrée principale du bâtiment, indiquant l'endroit où se trouve la ou les soupapes d'arrêt de ces systèmes ainsi que la position des raccords-pompiers.

4) Nul ne peut mettre hors fonction un système de protection contre l'incendie utilisant l'eau sans avoir déterminé la cause précise du déclenchement et sans avoir informé le service d'incendie de la cause probable.

ARTICLE 51.-

La sous-section 6.4.1 de la Division B du code est modifiée par l'ajout de l'article 6.4.1.2. :

6.4.1.2. ***Raccords-pompiers***

1) Les canalisations d'incendie d'un bâtiment doivent être pourvues de raccords-pompiers doubles en Y. Le filetage des raccords-pompiers doit être de 2,5" QST utilisés par le Service de sécurité incendie.

2) Tout bâtiment muni d'une installation partielle d'extinction automatique à eau doit avoir une affiche installée bien en vue, au-dessus des raccords-pompiers du bâtiment, indiquant la partie du bâtiment protégée par cette installation.

3) Les raccords-pompiers des canalisations et robinets d'incendie armés ou des systèmes de gicleurs, doivent être situés de manière à ce que la distance libre de chacun d'eux à un poteau d'incendie, soit d'au plus 45 m.

4) Les raccords-pompiers d'un bâtiment doivent :

   a) être protégés en permanence par des bouchons;

   b) être situés en façade principale du bâtiment ou à tout autre endroit autorisé au préalable par le directeur en raison de sa facilité d'accès et de la zone qu'il couvre;

   c) être dégagés de toute obstruction dans un rayon de 1,5 m;

   d) être identifiés par une affiche.

5) Les affiches indiquant quel système de gicleurs ou quel réseau de canalisation et de robinet d'incendie armé qui dessert un raccord-pompier doivent être maintenues en bon état, conformément à la sous-section 2.1.4.

6) Une affiche annonçant la zone couverte par le raccord-pompier doit être située à proximité de celui-ci et maintenue toujours en place.

ARTICLE 52.-

La section 6.4 de la Division B du code est modifiée par l'addition des sous-sections 6.4.2 à 6.4.4 :

6.4.2. Borne d'incendie privée

6.4.2.1. ***Allée de circulation***

1) Toute borne d'incendie privée doit être accessible en tout temps aux véhicules du Service de sécurité incendie au moyen d'une allée de circulation conforme au CNB.

6.4.2.2. ***Dégagement de l'allée de circulation***

1) L'allée de circulation exigée à l'article 6.4.2.1. 1) doit être libre de tout obstacle tel que véhicules motorisés, neige, glace, clôture, entreposage, etc.

6.4.2.3. ***État de fonctionnement***

1) Toute borne d'incendie privée mise en place doit être en bon état de fonctionnement avant l'occupation du bâtiment ou d'une partie du bâtiment.

6.4.2.4. ***Protection et identification des bornes d'incendie privées***

1) Les abris des bornes d'incendie doivent être identifiés et faciles d'accès en tout temps.

2) Toute borne d'incendie privée doit être protégée contre tout dommage causé par les véhicules à l'aide de poteaux résistants ou tout autre dispositif similaire.

3) La présence de toute borne d'incendie privée doit être signalée au moyen d'un poteau indicateur avec pictogramme pour faciliter la localisation en cas d'incendie.

6.4.2.5. *Compatibilité*

1) Toute borne d'incendie privée doit être munie de raccords dont le filetage est de 2,5" QST et 4" *STORZ*, utilisés par le Service de sécurité incendie.

6.4.3 Inspections, essais et entretien des bornes d'incendie privées

6.4.3.1 *Inspections, essais et entretien*

1) Les bornes d'incendie privées doivent être inspectées, mises à l'essai et entretenues conformément à la norme NFPA-25, « Inspection, Testing and Maintenance of Water-Based Fire Protection Systems ».

2) Une copie du rapport d'inspection doit être remise au directeur et comprendre :

a) le débit de la borne incendie;

b) la description de la borne d'incendie;

c) les anomalies constatées;

d) les correctifs effectués;

e) une attestation du bon fonctionnement de la borne d'incendie.

6.4.4. Aires de dégagement, usages des bornes d'incendie publiques ou privées

6.4.4.1. Dégagement

1) Une borne d'incendie doit être libre en tout temps de construction, ouvrage, plantation ou obstruction dans un rayon de 1,5 m de la borne.

6.4.4.2. Utilisation

1) Nul ne peut utiliser une borne d'incendie appartenant à la ville sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du directeur du Service des travaux publics ou du représentant qu'il désigne.

2) Nul ne peut installer ou maintenir une borne d'incendie décorative.

6.4.4.3. Déneigement

1) Les bornes d'incendie privées doivent être déneigées et maintenues déneigées par le propriétaire.

6.4.4.4. Nuisance

1) Constitue une nuisance et est prohibé par le fait de :

a) construire ou laisser en place une clôture à moins de 1,5 m d'une borne d'incendie;

b) planter ou de laisser croître une haie, un arbre, un arbuste ou tout autre type de plantation à moins de 1,5 m d'une borne d'incendie;

c) jeter de la neige ou toute autre matière sur les bornes d'incendie;

d) peindre les bornes d'incendie, les poteaux indicateurs ainsi que leurs affiches appartenant à la ville.

ARTICLE 53.-

L'article 6.7.1.1 de la Division B du code est modifié par l'ajout des paragraphes 4 et 5 et doit se lire comme suit aux fins de l'application du présent règlement :

6.7.1.1. Inspection, essais et entretien

1) Les avertisseurs de fumée doivent être inspectés, mis à l'essai et entretenus conformément à la norme CAN/ULC-S552, « Entretien et mise à l'essai des avertisseurs de fumée ».

2) Il faut consigner dans un registre les résultats de tous les essais effectués sur des avertisseurs de fumée installés dans des hôtels ou des motels et ce registre doit être conservé conformément à l'article 2.2.1.2. de la division C.

3) Les avertisseurs de monoxyde de carbone doivent être inspectés, mis à l'essai et entretenus en conformité avec les directives du fabricant.

4) Le propriétaire qui loue un logement ou une chambre doit s'assurer, avant le premier jour d'occupation que ce logement ou que cette chambre est munie de tous les avertisseurs de fumée requis et que chaque appareil est en bon état de fonctionnement.

5) Le locataire d'un logement ou d'une chambre est responsable de l'entretien, de l'inspection et de la mise à l'essai des avertisseurs de fumée conformément au paragraphe 1). Si l'avertisseur de fumée est défectueux, ce dernier doit aviser le propriétaire sans délai afin que celui-ci effectue les réparations et le remplace lorsque nécessaire;

ARTICLE 54.-

L'article 2.2.1.1 de la Division C du code doit se lire comme suit :

2.2.1.1. Responsabilités

1) Sauf indication contraire, le propriétaire est responsable de l'application et du respect des dispositions du présent règlement.

2) Selon les circonstances et les dispositions applicables, le locataire, l'occupant ou le mandataire peut également être tenu responsable de l'application et du respect des dispositions du présent règlement.

3) Tout bâtiment ou installation visée par ce règlement, ainsi que tout équipement destiné à l'usage du public doit être maintenu en bon état et utilisé sans compromettre la vie des personnes ni causer de blessures graves.

SECTION IV – DISPOSITIONS PÉNALES

ARTICLE 55.-

Le directeur est autorisé à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à une disposition du présent règlement et est, par conséquent, autorisé à émettre des constats d'infractions utiles à cette fin.

ARTICLE 56.-

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende et des frais applicables :

1° s'il s'agit d'une personne physique :

a) pour une première infraction, d'une amende de 250 $ à 1000 $;
b) pour une récidive, d'une amende de 500 $ à 2 000 $;

2 ° s'il s'agit d'une personne morale :

a) pour une première infraction, d'une amende de 500 $ à 2 000 $;
b) pour une récidive, d'une amende de 1 000 $ à 4 000 $.

ARTICLE 57.-

Commet notamment, mais de façon non limitative, une infraction toute personne qui, en contravention à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement :

1° occupe ou utilise un immeuble alors qu'elle a reçu un ordre d'évacuation des lieux ;

2° autorise l'occupation ou l'utilisation d'un immeuble alors qu'elle a reçu un ordre d'évacuation des lieux ;

3° ne se conforme pas aux demandes écrites émises par le directeur;

4° fait une fausse déclaration ou produit des documents erronés exigés en vertu de ce règlement;

5° entrave ou tente d'entraver le travail du directeur ou fait obstacle à l'exercice de ses fonctions;

6° injure le directeur dans l'exercice de ses fonctions ou tient, à son endroit, des propos blessants, diffamatoires, blasphématoires ou grossiers ou pose des gestes de même nature;

7° crée ou laisse subsister une nuisance en contravention du présent règlement;

ARTICLE 58.-

Lorsqu'une personne morale commet une infraction au présent règlement, tout administrateur, sociétaire, fonctionnaire, employé ou agent de cette personne, qui a autorisé, aidé, facilité ou toléré l'accomplissement de l'infraction ou qui y a consenti, acquiescé ou participé, est réputé être partie prenante à l'infraction et est passible de la même peine que celle qui est prévue pour la personne morale, que celle-ci ait été ou non poursuivie ou déclarée coupable.

ARTICLE 59.-

Toute personne qui, par ses actes ou son omission, en aide une autre à commettre une infraction participe à l'infraction comme si elle l'avait commise elle-même, si elle savait ou avait dû savoir que son acte ou son omission aurait comme conséquence probable d'aider à la commission de l'infraction.

ARTICLE 60.-

Toute personne qui conseille, encourage, ordonne ou incite une autre personne à faire une chose qui constitue une infraction ou qui commet ou omet de faire une chose qui a pour effet d'aider une autre personne à commettre une infraction, commet elle-même l'infraction et est passible de la même peine que celle qui est prévue pour le contrevenant, que celui-ci ait été ou non poursuivi ou déclaré coupable.

ARTICLE 61.-

Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et séparée, les amendes prévues pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction.

ARTICLE 62-

Outre les recours par poursuite pénale, la Ville de Saguenay peut exercer tous les recours nécessaires pour faire respecter les dispositions du présent règlement.

SECTION V - ABROGATION

ARTICLE 63.-

Le présent règlement remplace et abroge, à toutes fins que de droits, le règlement suivant :

1) Le règlement numéro VS-R-2015-132 concernant la prévention des incendies.

ARTICLE 64.-

Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment remplies selon la Loi.

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-dessus mentionné, en séance présidée par la mairesse.

_____

Mairesse

_____

Assistante-greffière

6.7

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-53 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saguenay
N/🗁 : 24202-01-006

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q. c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire.

Le règlement numéro VS-R-2014-53 définit l'ensemble des limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saguenay. Il y a lieu de le de mettre à jour annuellement afin d'intégrer les modifications qui ont eu lieu au cours de l'année 2024.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :

Cette mise à jour permet en premier lieu d'y ajouter les nouvelles rues qui ont été construites dans la dernière année en plus d'ajuster les numéros des tronçons qui ont dû être scindés dans le logiciel de base de données à d'autres fins techniques. Ces modifications sont surlignées en vert.

En second lieu, les modifications effectuées par le MTMD sur leur réseau routier et les modifications effectuées sur le réseau municipal après l'analyse de différents secteurs sont surlignées en jaune. Les différents secteurs touchés par ces analyses sont les suivants :

Rue des Champs-Élysées

Une modification de la limite de vitesse à 30 km/h durant les périodes scolaires avait été mise en place sur la rue des Champs-Élysées dans la résolution VS-CM-2024-35 à la suite de travaux à l'école primaire l'Horizon obligeant les élèves à passer l'année scolaire à l'école Laure-Conan. Puisque les travaux sont complétés et que les élèves ont réintégré l'école primaire l'Horizon, la zone scolaire de 30 km/h, qui avait été installée temporairement sur la rue des Champs-Élysées devant Laure-Conan, a été retirée. Selon l'analyse des critères du *Guide de détermination des limites de vitesse* pour la détermination des limites de vitesse et l'analyse des routes comparables sur le territoire de la Ville de Saguenay, il s'avère qu'une limite de vitesse de 30 km/h en période scolaire était nécessaire uniquement pour sécuriser l'école primaire qui y avait été déplacée.

Rue Mathias et chemin Saint-Jean

Les limites de vitesse sur une portion de la rue Mathias, dans l'arrondissement de Jonquière, et du chemin Saint-Jean, dans l'arrondissement de La Baie, ont été modifiées dans le registre pour correspondre à la limite de vitesse affichée sur le terrain qui était de 50 km/h.

Boulevard Talbot

Modification de la limite de vitesse sur le boulevard Talbot entre le boulevard du Royaume et la rue du Plein Air. L'analyse a été réalisée par le MTMD, sur leur réseau, à la suite d'une demande de réduction de la limite de vitesse provenant de la Ville de Saguenay.

AJ.

3. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par : Date :

5. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

6. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire : _____

Préparé par :	Approuvé par :
Michel Nepton, ing. Directeur adjoint Service du génie	Bruno Taillon, ing. Directeur Service du génie
Date :	Date : 27/11/2024

David Vachon Directeur général adjoint Date :	Gabriel Rioux Directeur général Date : 27-11-2024
Geneviève Girard Directrice générale adjointe Date :	

\\intranet.ville.saguenay.qc.ca\fichiers$\GUAT\Dossiers\24202-01-006\Administratif\Sommaires\2024\Sommaire 8962 modification vitesse.docx

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-7 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2014-53 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY

Règlement numéro VS-R-2025-7 passé et adopté à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU que le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code la sécurité routière (L.R.Q. c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU que la Ville de Saguenay a adopté, le 2 juin 2014, le règlement numéro VS-R-2014-53 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saguenay;

ATTENDU que le conseil désire modifier le règlement VS-R-2014-53;

ATTENDU qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance ordinaire du 3 décembre 2024;

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit :

ARTICLE 1.- Le présent règlement modifie le règlement numéro VS-R-2014-53 de manière à :

1) **REMPLACER** l'Annexe «A» jointe au règlement numéro VS-2014-53 par l'annexe jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 2.- Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment complétées selon la loi.

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-dessus mentionné, en séance présidée par la mairesse.

MAIRESSE

ASSISTANTE-GREFFIÈRE

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6464	35950	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	500,04	MTQ		2	Actif
6465	35951	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	500,12	MTQ		2	Actif
6466	35952	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	499,73	MTQ		2	Actif
6467	35953	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	219,97	MTQ		2	Actif
6468	35954	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	345,13	MTQ		2	Actif
6469	35955	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	636,06	MTQ		2	Actif
6470	35956	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	500	MTQ		2	Actif
6471	35957	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	440,49	MTQ		2	Actif
7930	36568	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	287,53	MTQ		2	Actif
7949	36679	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	234,66	MTQ		2	Actif
9396	37428	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	130,93	MTQ		2	Actif
6463	37788	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	48,78	MTQ		2	Actif
848	2775786	90	Bouleaux	Route des	Shipshaw	Artère	106,68	MTQ		2	Actif
8943	8943	80	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	368,05	MTQ		2	Actif
6524	36010	70	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	131,52	MTQ		2	Actif
6525	36011	80	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	375,86	MTQ		2	Actif
6526	36012	90	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	499,55	MTQ		2	Actif
6527	36013	90	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	877,22	MTQ		2	Actif
1866	2777201	90	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	677,65	MTQ		2	Actif
6958	3983065	90	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	651,15	MTQ		2	Actif
6969	3983076	80	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	645,43	MTQ		2	Actif
7070	3985598	70	Coulombe	Route	Shipshaw	Artère	81,86	MTQ		2	Actif
6452	35938	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	499,99	MTQ		2	Actif
6453	35939	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	500,05	MTQ		2	Actif
6454	35940	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	696,78	MTQ		2	Actif
6455	35941	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	499,6	MTQ		2	Actif
6456	35942	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	374,66	MTQ		2	Actif
6457	35943	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	126,74	MTQ		2	Actif
6458	35944	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	498,97	MTQ		2	Actif
6459	35945	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	501,76	MTQ		2	Actif
6460	35946	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	340,08	MTQ		2	Actif
6461	35947	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	111,87	MTQ		2	Actif
6462	37789	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	68,51	MTQ		2	Actif
846	2775777	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	629,99	MTQ		2	Actif
847	2775782	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	294,24	MTQ		2	Actif
6985	3983098	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	503,9	MTQ		2	Actif
7000	3983129	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	323,5	MTQ		2	Actif
7506	5748917	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	471,29	MTQ		2	Actif
7537	5748952	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	169,87	MTQ		2	Actif
7538	5748953	90	Mathias	Route	Shipshaw	Artère	251,65	MTQ		2	Actif
6521	36007	80	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	501,31	MTQ		2	Actif
6522	36008	80	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	500,46	MTQ		2	Actif
6523	36009	80	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	564,24	MTQ		2	Actif
1867	2777208	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	92,49	MTQ		2	Actif
1868	2777209	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	192,84	MTQ		2	Actif
1869	2777210	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	213,94	MTQ		2	Actif
6945	3983050	80	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	434,78	MTQ		2	Actif
6948	3983054	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	268,36	MTQ		2	Actif
6950	3983056	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	235,38	MTQ		2	Actif
6959	3983066	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	138,34	MTQ		2	Actif
6960	3983067	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	161,26	MTQ		2	Actif
6963	3983070	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	135,96	MTQ		2	Actif
6964	3983071	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	109,44	MTQ		2	Actif
6965	3983072	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	188,79	MTQ		2	Actif
6966	3983073	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	288,07	MTQ		2	Actif
6967	3983074	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	463,79	MTQ		2	Actif
6999	3983126	80	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	278,93	MTQ		2	Actif
7010	3983144	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	318,99	MTQ		2	Actif
7065	3985591	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	135,05	MTQ		2	Actif
7067	3985595	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	44,06	MTQ		2	Actif
7069	3985597	50	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	179,94	MTQ		2	Actif
7390	5748786	70	Saint-Leonard	Route	Shipshaw	Artère	13,89	MTQ		2	Actif
8787	8787	50	Anse	Rue de l'	Shipshaw	Locale	208,6	Municipalité		2	Actif
7007	3983141	50	Anse	Rue de l'	Shipshaw	Locale	108,4	Municipalité		2	Actif
8391	37153	50	Arc-en-Ciel	Rue de l'	Shipshaw	Locale	164,62	Municipalité		2	Actif
7017	3983156	50	Bellevue	Rue	Shipshaw	Locale	245,91	Municipalité		2	Actif
8799	8799	50	Boise	Chemin du	Shipshaw	Locale	312,95	Municipalité		2	Actif
7915	36557	50	Boise	Chemin du	Shipshaw	Locale	65,71	Municipalité		2	Actif
6925	3982505	50	Bois-Joli	Rue du	Shipshaw	Locale	73,85	Municipalité		2	Actif
7607	5749031	50	Bois-Joli	Rue du	Shipshaw	Locale	35,93	Municipalité		2	Actif
8786	8786	70	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	162,68	Municipalité		2	Actif
6505	35991	70	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	505,68	Municipalité		2	Actif
6506	35992	70	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	500,06	Municipalité		2	Actif
6507	35993	70	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	500,18	Municipalité		2	Actif
6508	35994	70	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	198,88	Municipalité		2	Actif
6509	35995	70	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	278,91	Municipalité		2	Actif
6510	35996	50	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	491,39	Municipalité		2	Actif
7914	35997	50	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	199,56	Municipalité		2	Actif
6511	36558	50	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	350,42	Municipalité		2	Actif
8270	36871	50	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	147,24	Municipalité		2	Actif
6987	3983103	50	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	151,04	Municipalité		2	Actif
6998	3983121	50	Brassard	Route	Shipshaw	Locale	147,75	Municipalité		2	Actif
1123	2776334	50	Cedres	Rue des	Shipshaw	Locale	106,68	Municipalité		2	Actif
6994	3983111	50	Cedres	Rue des	Shipshaw	Locale	156,12	Municipalité		2	Actif
6995	3983112	50	Cedres	Rue des	Shipshaw	Locale	151,5	Municipalité		2	Actif
7005	3983137	50	Cedres	Rue des	Shipshaw	Locale	177,88	Municipalité		2	Actif
7614	5749038	50	Cedres	Rue des	Shipshaw	Locale	32,01	Municipalité		2	Actif
8045	36691	50	Cerisiers	Rue des	Shipshaw	Locale	116,58	Municipalité		2	Actif
6993	3983110	50	Cerisiers	Rue des	Shipshaw	Locale	147,49	Municipalité		2	Actif
6533	36019	70	Chenes	Rue des	Shipshaw	Locale	498,03	Municipalité		2	Actif
6534	36020	70	Chenes	Rue des	Shipshaw	Locale	507,39	Municipalité		2	Actif
6535	36021	70	Chenes	Rue des	Shipshaw	Locale	207,87	Municipalité		2	Actif
6536	36022	70	Chenes	Rue des	Shipshaw	Locale	328,48	Municipalité		2	Actif
6537	36023	70	Chenes	Rue des	Shipshaw	Locale	229,88	Municipalité		2	Actif
7013	3983149	50	Cote	Rue	Shipshaw	Locale	203,56	Municipalité		2	Actif
7056	3985582	50	Cote	Rue	Shipshaw	Locale	128,7	Municipalité		2	Actif
6980	3983107	50	Cypres	Rue des	Shipshaw	Locale	286,17	Municipalité		2	Actif
6951	3983057	50	Delisle	Rue	Shipshaw	Locale	242,17	Municipalité		2	Actif
6957	3983063	50	Delisle	Rue	Shipshaw	Locale	136,6	Municipalité		2	Actif
8837	3983152	50	Delisle	Rue	Shipshaw	Locale	35,94	Municipalité		2	Actif
7066	3985594	50	Delisle	Rue	Shipshaw	Locale	81,63	Municipalité		2	Actif
7540	5748955	50	Delisle	Rue	Shipshaw	Locale	9,85	Municipalité		2	Actif
6512	35998	50	Desmeules	Route	Shipshaw	Locale	498,83	Municipalité		2	Actif
6513	35999	50	Desmeules	Route	Shipshaw	Locale	499,05	Municipalité		2	Actif
6514	36000	70	Desmeules	Route	Shipshaw	Locale	674,94	Municipalité		2	Actif
6988	3983105	50	Desmeules	Route	Shipshaw	Locale	78,28	Municipalité		2	Actif
7003	3983133	50	Desmeules	Route	Shipshaw	Locale	120,74	Municipalité		2	Actif
6939	36321	50	Eaux-Vives	Rue des	Shipshaw	Locale	157,65	Municipalité		2	Actif
8731	37289	50	Eaux-Vives	Rue des	Shipshaw	Locale	166,38	Municipalité		2	Actif
9022	37430	50	Eaux-Vives	Rue des	Shipshaw	Locale	15,33	Municipalité		2	Actif
8667	3982523	50	Eaux-Vives	Rue des	Shipshaw	Locale	276,41	Municipalité		2	Actif
7011	3983145	50	Ecume	Rue de l'	Shipshaw	Locale	54,63	Municipalité		2	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7012	3983147	50	Ecume	Rue de l'	Shipshaw	Locale	193,28	Municipalité		2	Actif
7542	5748957	50	Ecume	Rue de l'	Shipshaw	Locale	55,36	Municipalité		2	Actif
7002	3983131	50	Epinettes	Rue des	Shipshaw	Locale	234,83	Municipalité		2	Actif
9003	37402	50	Erables	Rue des	Shipshaw	Locale	98,69	Municipalité		2	Actif
8997	37403	50	Erables	Rue des	Shipshaw	Locale	161,67	Municipalité		2	Actif
8999	37404	50	Erables	Rue des	Shipshaw	Locale	143,1	Municipalité		2	Actif
6923	3982496	50	Erables	Rue des	Shipshaw	Locale	75,02	Municipalité		2	Actif
6930	3982513	50	Erables	Rue des	Shipshaw	Locale	82,77	Municipalité		2	Actif
9004	3982514	**30	Erables	Rue des	Shipshaw	Locale	191,73	Municipalité		2	Actif
6481	35967	80	Fillion	Route	Shipshaw	Locale	516,21	Municipalité		2	Actif
6482	35968	80	Fillion	Route	Shipshaw	Locale	499,66	Municipalité		2	Actif
6483	35969	80	Fillion	Route	Shipshaw	Locale	499,79	Municipalité		2	Actif
6484	35970	80	Fillion	Route	Shipshaw	Locale	500,16	Municipalité		2	Actif
6485	35971	80	Fillion	Route	Shipshaw	Locale	310,14	Municipalité		2	Actif
8788	8788	50	Fontaine	Rue de la	Shipshaw	Locale	363,77	Municipalité		2	Actif
7016	3983155	50	Fontaine	Rue de la	Shipshaw	Locale	314,5	Municipalité		2	Actif
7541	5748956	50	Fontaine	Rue de la	Shipshaw	Locale	75,11	Municipalité		2	Actif
7610	5749034	50	Framboisiers	Rue des	Shipshaw	Locale	242,76	Municipalité		2	Actif
211	2772937	70	Gagnon	Rue	Shipshaw	Locale	82,07	Municipalité		2	Actif
6975	3983087	70	Gagnon	Rue	Shipshaw	Locale	244,95	Municipalité		2	Actif
9275	9275	50	Geysers	Rue des	Shipshaw	Locale	85,26	Municipalité		2	Actif
9023	37431	50	Geysers	Rue des	Shipshaw	Locale	116,01	Municipalité		2	Actif
6952	3983058	50	Godin	Rue	Shipshaw	Locale	78,55	Municipalité		2	Actif
6943	3982644	50	Golfe	Rue du	Shipshaw	Locale	150,68	Municipalité		2	Actif
8300	36888	80	Halley	Rue	Shipshaw	Locale	235,12	Municipalité		2	Actif
6503	35989	70	Harvey	Route	Shipshaw	Locale	370,31	Municipalité		2	Actif
6504	35990	70	Harvey	Route	Shipshaw	Locale	769,55	Municipalité		2	Actif
8229	36804	90	Harvey	Chemin	Shipshaw	Locale	241,13	Municipalité		2	Actif
6921	3982493	50	Herbiers	Rue des	Shipshaw	Locale	88,81	Municipalité		2	Actif
6970	3983080	50	Herbiers	Rue des	Shipshaw	Locale	110,82	Municipalité		2	Actif
6528	36014	70	Jean	Route	Shipshaw	Locale	508,66	Municipalité		2	Actif
6529	36015	70	Jean	Route	Shipshaw	Locale	500	Municipalité		2	Actif
6530	36016	70	Jean	Route	Shipshaw	Locale	500	Municipalité		2	Actif
6531	36017	70	Jean	Route	Shipshaw	Locale	500	Municipalité		2	Actif
6532	36018	70	Jean	Route	Shipshaw	Locale	483,57	Municipalité		2	Actif
6968	3983075	50	Lac-Miroir	Rue du	Shipshaw	Locale	344,64	Municipalité		2	Actif
6972	3983082	50	Lavoie	Rue	Shipshaw	Locale	114,69	Municipalité		2	Actif
6979	3983091	50	Lavoie	Rue	Shipshaw	Locale	84,45	Municipalité		2	Actif
7006	3983140	50	Lavoie	Rue	Shipshaw	Locale	185,94	Municipalité		2	Actif
8952	37375	50	Loutres	Rue des	Shipshaw	Locale	310,05	Municipalité		2	Actif
8773	8775	50	Maltais	Route	Shipshaw	Locale	1208,82	Municipalité		2	Actif
7908	36352	50	Maltais	Route	Shipshaw	Locale	161,54	Municipalité		2	Actif
7909	36353	50	Maltais	Route	Shipshaw	Locale	370,55	Municipalité		2	Actif
8230	36785	50	Maltais	Route	Shipshaw	Locale	165,31	Municipalité		2	Actif
8923	37365	50	Maltais	Route	Shipshaw	Locale	126,78	Municipalité		2	Actif
7924	36562	50	Marina	Chemin de la	Shipshaw	Locale	39,9	Municipalité		2	Actif
8798	8798	70	Melezes	Rue des	Shipshaw	Locale	1108,81	Municipalité		2	Actif
893	36681	50	Melezes	Rue des	Shipshaw	Locale	268,33	Municipalité		2	Actif
7950	2775979	70	Melezes	Rue des	Shipshaw	Locale	97,31	Municipalité		2	Actif
894	2775980	70	Melezes	Rue des	Shipshaw	Locale	95,42	Municipalité		2	Actif
8271	36872	50	Mirage	Rue du	Shipshaw	Locale	130,04	Municipalité		2	Actif
7543	5748958	50	Montagne	Rue de la	Shipshaw	Locale	100,5	Municipalité		2	Actif
6922	3982495	50	Ormes	Rue des	Shipshaw	Locale	120,42	Municipalité		2	Actif
8789	8789	50	Peninsule	Chemin de la	Shipshaw	Locale	288,77	Municipalité		2	Actif
6956	3983062	50	Peninsule	Chemin de la	Shipshaw	Locale	181,11	Municipalité		2	Actif
6932	3982515	50	Peupliers	Rue des	Shipshaw	Locale	237,93	Municipalité		2	Actif
6934	3982517	50	Peupliers	Rue des	Shipshaw	Locale	239,11	Municipalité		2	Actif
6937	3982521	50	Peupliers	Rue des	Shipshaw	Locale	70,32	Municipalité		2	Actif
1124	2776339	50	Pins	Rue des	Shipshaw	Locale	79,25	Municipalité		2	Actif
1125	2776340	50	Pins	Rue des	Shipshaw	Locale	113,16	Municipalité		2	Actif
6973	3983085	50	Pins	Rue des	Shipshaw	Locale	72,99	Municipalité		2	Actif
6992	3983109	50	Pins	Rue des	Shipshaw	Locale	155,56	Municipalité		2	Actif
7004	3983135	50	Pins	Rue des	Shipshaw	Locale	72,61	Municipalité		2	Actif
6515	36001	70	Portage-Lapointe	Route de	Shipshaw	Locale	567,59	Municipalité		2	Actif
6516	36002	70	Portage-Lapointe	Route de	Shipshaw	Locale	551,87	Municipalité		2	Actif
6517	36003	70	Portage-Lapointe	Route de	Shipshaw	Locale	438,1	Municipalité		2	Actif
6518	36004	70	Portage-Lapointe	Route de	Shipshaw	Locale	517,62	Municipalité		2	Actif
6519	36005	70	Portage-Lapointe	Route de	Shipshaw	Locale	500	Municipalité		2	Actif
6520	36006	70	Portage-Lapointe	Route de	Shipshaw	Locale	472,92	Municipalité		2	Actif
6938	3982522	50	Rivage	Rue du	Shipshaw	Locale	62,07	Municipalité		2	Actif
6926	3982507	50	Ruisselet	Rue du	Shipshaw	Locale	177,89	Municipalité		2	Actif
6472	35958	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	510,82	Municipalité		2	Actif
6473	35959	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	499,34	Municipalité		2	Actif
6474	35960	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	553,14	Municipalité		2	Actif
6475	35961	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	499,34	Municipalité		2	Actif
6476	35962	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	492,53	Municipalité		2	Actif
6477	35963	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	504,26	Municipalité		2	Actif
6478	35964	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	500,4	Municipalité		2	Actif
6479	35965	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	500,15	Municipalité		2	Actif
6480	35966	80	Saint-Jean-Vianney	Route de	Shipshaw	Locale	344,28	Municipalité		2	Actif
6493	35979	70	Saint-Marc Ouest	Chemin	Shipshaw	Locale	509,3	Municipalité		2	Actif
6494	35980	70	Saint-Marc Ouest	Chemin	Shipshaw	Locale	500,65	Municipalité		2	Actif
6495	35981	70	Saint-Marc Ouest	Chemin	Shipshaw	Locale	500	Municipalité		2	Actif
6496	35982	70	Saint-Marc Ouest	Chemin	Shipshaw	Locale	500	Municipalité		2	Actif
6497	35983	70	Saint-Marc Ouest	Chemin	Shipshaw	Locale	513,32	Municipalité		2	Actif
6498	35984	70	Saint-Marc Ouest	Chemin	Shipshaw	Locale	352,29	Municipalité		2	Actif
6499	35985	70	Saint-Marc Ouest	Chemin	Shipshaw	Locale	225,03	Municipalité		2	Actif
6500	35986	70	Saint-Marc Ouest	Chemin	Shipshaw	Locale	259,25	MRC		2	Actif
6989	3983106	50	Saules	Rue des	Shipshaw	Locale	79,91	Municipalité		2	Actif
6991	3983108	50	Saules	Rue des	Shipshaw	Locale	166,7	Municipalité		2	Actif
7001	3983130	50	Saules	Rue des	Shipshaw	Locale	128,15	Municipalité		2	Actif
212	2772947	50	Savard	Rue	Shipshaw	Locale	84,46	Municipalité		2	Actif
6962	3983069	50	Savard	Rue	Shipshaw	Locale	298,01	Municipalité		2	Actif
7018	3983158	50	Savard	Rue	Shipshaw	Locale	201,71	Municipalité		2	Actif
8998	37405	50	Sequoias	Rue des	Shipshaw	Locale	84,14	Municipalité		2	Actif
6486	35972	80	Sillons	Route des	Shipshaw	Locale	500	Municipalité		2	Actif
6487	35973	80	Sillons	Route des	Shipshaw	Locale	437,17	Municipalité		2	Actif
6488	35974	80	Sillons	Route des	Shipshaw	Locale	584,81	Municipalité		2	Actif
6489	35975	70	Sillons	Route des	Shipshaw	Locale	500,81	Municipalité		2	Actif
6490	35976	70	Sillons	Route des	Shipshaw	Locale	500,08	Municipalité		2	Actif
6491	35977	70	Sillons	Route des	Shipshaw	Locale	497,2	Municipalité		2	Actif
6492	35978	70	Sillons	Route des	Shipshaw	Locale	501,81	Municipalité		2	Actif
6997	3983119	80	Sillons	Route des	Shipshaw	Locale	817,82	Municipalité		2	Actif
8272	36873	50	Soleil-Levant	Rue du	Shipshaw	Locale	32,26	Municipalité		2	Actif
8273	36874	50	Soleil-Levant	Rue du	Shipshaw	Locale	83,3	Municipalité		2	Actif
8274	36875	50	Soleil-Levant	Rue du	Shipshaw	Locale	273,69	Municipalité		2	Actif
8389	37152	50	Soleil-Levant	Rue du	Shipshaw	Locale	146,14	Municipalité		2	Actif
8390	37154	50	Soleil-Levant	Rue du	Shipshaw	Locale	302,02	Municipalité		2	Actif
8231	36833	50	Source	Rue de la	Shipshaw	Locale	101,3	Municipalité		2	Actif
6935	3982518	50	Tilleuls	Rue des	Shipshaw	Locale	75,96	Municipalité		2	Actif
6954	3983060	50	Tremblay	Rue	Shipshaw	Locale	241,15	Municipalité		2	Actif
7840	3983061	50	Tremblay	Rue	Shipshaw	Locale	332,63	Municipalité		2	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7539	5748954	50	Vinaigriers	Rue des	Shipshaw	Locale	167,67	Municipalité		2	Actif
5841	35321	70	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	500,14	Municipalité		2	Actif
5842	35322	70	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	244,57	Municipalité		2	Actif
5843	35323	50	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	240,44	Municipalité		2	Actif
5844	35324	50	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	275,84	Municipalité		2	Actif
5845	35325	50	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	230,66	Municipalité		2	Actif
5846	35326	50	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	218,33	Municipalité		2	Actif
8388	36215	50	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	1425,28	Municipalité		7	Actif
8619	37240	70	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	78,83	Municipalité		2	Actif
8620	37241	70	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	102,09	Municipalité		2	Actif
9395	37787	70	Wilson	Rue	Shipshaw	Locale	31,57	Municipalité		2	Actif
9316	9316	70	170	Route	Laterriere	Artère	528,65	Municipalité		12	Actif
5942	35423	90	170	Route	Laterriere	Artère	500,37	Municipalité		11	Actif
5943	35424	90	170	Route	Laterriere	Artère	317,33	Municipalité		11	Actif
5944	35425	90	170	Route	Laterriere	Artère	375,47	Municipalité		12	Actif
5945	35426	90	170	Route	Laterriere	Artère	499,71	Municipalité		12	Actif
5946	35427	90	170	Route	Laterriere	Artère	781,46	Municipalité		12	Actif
5947	35428	90	170	Route	Laterriere	Artère	622,44	Municipalité		12	Actif
9321	37628	90	170	Route	Laterriere	Artère	31,97	Municipalité		12	Actif
7132	37629	90	170	Route	Laterriere	Artère	37,43	Municipalité		12	Actif
9398	37792	90	170	Route	Laterriere	Artère	392,6	Municipalité		11	Actif
9397	37793	90	170	Route	Laterriere	Artère	29,46	Municipalité		11	Actif
7131	3987159	90	170	Route	Laterriere	Artère	550,49	Municipalité		12	Actif
6542	36029	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	612,04	MTQ		12	Actif
6543	36030	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	609,14	MTQ		12	Actif
6544	36031	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	341,4	MTQ		12	Actif
6546	36033	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	401,6	MTQ		12	Actif
6547	36034	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	341,19	MTQ		12	Actif
8017	36035	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	298,32	MTQ		12	Actif
6549	36036	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	259,87	MTQ		12	Actif
6550	36037	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	499,43	MTQ		12	Actif
6551	36038	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	497,91	MTQ		12	Actif
6552	36039	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	500,69	MTQ		12	Actif
6553	36040	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	275,15	MTQ		12	Actif
8022	36041	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	933,66	MTQ		12	Actif
6555	36042	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	290,92	MTQ		12	Actif
6556	36043	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	500,17	MTQ		12	Actif
6557	36044	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	606,64	MTQ		12	Actif
6558	36045	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	342,36	MTQ		12	Actif
6559	36046	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	269,69	MTQ		12	Actif
6560	36047	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	430,76	MTQ		12	Actif
6561	36048	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	119,64	MTQ		12	Actif
6562	36049	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	423,67	MTQ		12	Actif
6563	36050	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	496,45	MTQ		12	Actif
6564	36051	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	481,68	MTQ		12	Actif
6565	36052	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	493,39	MTQ		12	Actif
6566	36053	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	484,07	MTQ		12	Actif
8033	36054	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	553,97	MTQ		12	Actif
6568	36055	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	410,63	MTQ		12	Actif
6569	36056	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	512,37	MTQ		12	Actif
6570	36057	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	335,33	MTQ		12	Actif
8524	36058	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	609,62	MTQ		12	Actif
6572	36059	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	608,77	MTQ		12	Actif
6728	36219	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	375,98	MTQ		12	Actif
8034	36658	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	562,44	MTQ		12	Actif
8035	36659	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	28,35	MTQ		12	Actif
8037	36660	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	568,38	MTQ		12	Actif
8036	36661	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	830,86	MTQ		12	Actif
6567	36662	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	277,84	MTQ		12	Actif
256	36663	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	27,59	MTQ		12	Actif
8030	36664	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	112,15	MTQ		12	Actif
8032	36665	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	3076,53	MTQ		12	Actif
8029	36666	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	379,39	MTQ		12	Actif
8026	36667	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	344,03	MTQ		12	Actif
8025	36668	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	1392,93	MTQ		12	Actif
8023	36669	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	928,62	MTQ		12	Actif
8019	36670	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	2053,43	MTQ		12	Actif
8020	36671	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	30,67	MTQ		12	Actif
8021	36672	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	28,56	MTQ		12	Actif
8024	36673	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	25,78	MTQ		12	Actif
8027	36674	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	22,2	MTQ		12	Actif
8016	36676	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	23,4	MTQ		12	Actif
8544	37220	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	21,16	MTQ		12	Actif
8547	37223	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	23,53	MTQ		12	Actif
6573	37243	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	198,97	MTQ		12	Actif
8586	37244	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	196,25	MTQ		12	Actif
4678	2781812	60	Talbot	Boulevard	Laterriere	Artère	10,95	Municipalité		12	Actif
8747	8747	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	584,03	Municipalité		12	Actif
8959	8959	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	282,22	Municipalité		12	Actif
8225	36801	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	403,02	Municipalité		12	Actif
2548	2778127	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	22,51	Municipalité		12	Actif
6859	3772739	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	458,92	Municipalité		12	Actif
6900	3865392	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	193,41	Municipalité		12	Actif
7019	3983159	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	97,73	Municipalité		12	Actif
7133	3987162	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	149,67	Municipalité		12	Actif
7134	3987163	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	114,78	Municipalité		12	Actif
7140	4216881	50	Boulevard	Rue du	Laterriere	Collectrice	64,88	Municipalité		12	Actif
9245	9245	50	Aluminium	Rue de l'	Laterriere	Locale	74,79	Municipalité		12	Actif
8960	37380	50	Aluminium	Rue de l'	Laterriere	Locale	131,03	Municipalité		12	Actif
9255	37591	50	Aluminium	Rue de l'	Laterriere	Locale	145,2	Municipalité		12	Actif
9246	37593	50	Aluminium	Rue de l'	Laterriere	Locale	58,67	Municipalité		12	Actif
9087	9087	50	Baie-Moncouche	Chemin de la	Laterriere	Locale	1821,05	Municipalité		12	Actif
8028	36675	90	Baie-Moncouche	Chemin de la	Laterriere	Locale	26,19	Municipalité		12	Actif
9355	37668	50	Baie-Moncouche	Chemin de la	Laterriere	Locale	11,29	Municipalité		12	Actif
9354	37669	50	Baie-Moncouche	Chemin de la	Laterriere	Locale	10,88	Municipalité		12	Actif
257	2773016	50	Baie-Moncouche	Chemin de la	Laterriere	Locale	536,45	Municipalité		12	Actif
307	2773216	50	Batture-Saint-Paul	Chemin de la	Laterriere	Locale	97,55	Municipalité		12	Actif
6854	3772727	50	Batture-Saint-Paul	Chemin de la	Laterriere	Locale	1057,35	Municipalité		12	Actif
312	2773223	50	Bel-Air	Rue du	Laterriere	Locale	506,36	Municipalité		12	Actif
4913	2783192	50	Blackburn	Rue	Laterriere	Locale	162,56	Municipalité		12	Actif
8299	36899	50	Boise	Montee du	Laterriere	Locale	177,98	Municipalité		12	Actif
7447	5748849	50	Bonne-Humeur	Chemin de la	Laterriere	Locale	106,12	Municipalité		12	Actif
7448	5748850	50	Bonne-Humeur	Chemin de la	Laterriere	Locale	443,01	Municipalité		12	Actif
7449	5748851	50	Bonne-Humeur	Chemin de la	Laterriere	Locale	44,37	Municipalité		12	Actif
6875	3772761	50	Bouleaux	Chemin des	Laterriere	Locale	326,63	Municipalité		12	Actif
6877	3772763	50	Bouleaux	Chemin des	Laterriere	Locale	623,84	Municipalité		12	Actif
6878	3772764	50	Bouleaux	Chemin des	Laterriere	Locale	485,95	Municipalité		12	Actif
6860	3772740	**30	Boulevard	Rue du	Laterriere	Locale	243,22	Municipalité		12	Actif
6897	3773353	50	Buissons	Rue des	Laterriere	Locale	190,5	Municipalité		12	Actif
8395	36926	50	Camps	Rue du	Laterriere	Locale	216,25	Municipalité		12	Actif
6832	3682042	50	Caravanes	Rue des	Laterriere	Locale	253,04	Municipalité		12	Actif
324	2773268	50	Cascades	Rue des	Laterriere	Locale	200,17	Municipalité		12	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2552	2778148	50	Cascades	Rue des	Laterriere	Locale	61,98	Municipalité		12	Actif
6888	3772748	50	Cascades	Rue des	Laterriere	Locale	183,87	Municipalité		12	Actif
8839	8839	70	Chaine	Chemin de la	Laterriere	Locale	675,03	Municipalité		12	Actif
5903	35383	70	Chaine	Chemin de la	Laterriere	Locale	396,97	Municipalité		12	Actif
5904	35384	70	Chaine	Chemin de la	Laterriere	Locale	253,65	Municipalité		12	Actif
5905	35385	70	Chaine	Chemin de la	Laterriere	Locale	632,23	Municipalité		12	Actif
5906	35386	70	Chaine	Chemin de la	Laterriere	Locale	153,05	Municipalité		12	Actif
5907	35387	70	Chaine	Chemin de la	Laterriere	Locale	326,51	Municipalité		12	Actif
5908	35388	70	Chaine	Chemin de la	Laterriere	Locale	282,21	Municipalité		12	Actif
9247	9247	50	Chrome	Rue du	Laterriere	Locale	121,85	Municipalité		12	Actif
4914	2783193	50	Cote	Rue	Laterriere	Locale	64,94	Municipalité		12	Actif
4915	2783194	50	Cote	Rue	Laterriere	Locale	221,75	Municipalité		12	Actif
4677	2781815	50	Culture	Rue de la	Laterriere	Locale	80,7	Municipalité		12	Actif
2533	2778095	50	Daniel	Rue	Laterriere	Locale	193,79	Municipalité		12	Actif
6894	3773350	50	Daniel	Rue	Laterriere	Locale	261,3	Municipalité		12	Actif
8296	36896	50	Domaine-de-l'Ile	Rue du	Laterriere	Locale	217,49	Municipalité		12	Actif
5911	35391	60	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	718,29	Municipalité		12	Actif
5912	35392	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	507,28	Municipalité		12	Actif
5913	35393	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	500	Municipalité		12	Actif
5914	35394	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	499,79	Municipalité		12	Actif
5915	35395	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	431,77	Municipalité		12	Actif
5916	35396	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	573,71	Municipalité		12	Actif
5917	35397	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	499,97	Municipalité		12	Actif
5918	35398	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	499,41	Municipalité		12	Actif
5919	35399	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	499,99	Municipalité		12	Actif
5920	35400	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	500,09	Municipalité		12	Actif
5921	35401	70	Eglise	Chemin de l'	Laterriere	Locale	655,68	Municipalité		12	Actif
4688	2781837	50	Erables	Rue des	Laterriere	Locale	93,92	Municipalité		12	Actif
4680	2781819	50	Fabrique	Rue de la	Laterriere	Locale	233,69	Municipalité		12	Actif
4681	2781823	50	Fabrique	Rue de la	Laterriere	Locale	97,74	Municipalité		12	Actif
7419	5748819	50	Forges	Rue des	Laterriere	Locale	171,15	Municipalité		12	Actif
9104	9104	50	Frayere	Rue de la	Laterriere	Locale	60,8	Municipalité		12	Actif
8590	36894	50	Frayere	Rue de la	Laterriere	Locale	295,39	Municipalité		12	Actif
322	37636	80	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	9,75	Municipalité		12	Actif
7135	37637	50	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	13,36	Municipalité		12	Actif
9326	37638	50	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	21,96	Municipalité		12	Actif
9327	37639	50	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	13,47	Municipalité		12	Actif
2551	2778142	50	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	55	Municipalité		12	Actif
6856	3772733	30	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	280,66	Municipalité		12	Actif
6864	3772744	50	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	66,52	Municipalité		12	Actif
7020	3983160	50	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	51,08	Municipalité		12	Actif
9325	3987164	50	Gauthier	Rue	Laterriere	Locale	244,44	Municipalité		12	Actif
4683	2781825	50	Gilbert	Rue	Laterriere	Locale	301,5	Municipalité		12	Actif
7460	5748864	50	Gingras	Rue	Laterriere	Locale	252,54	Municipalité		12	Actif
7461	5748865	50	Gingras	Rue	Laterriere	Locale	232,73	Municipalité		12	Actif
320	2773247	50	Girard	Rue	Laterriere	Locale	66,95	Municipalité		12	Actif
6833	3682047	50	Girard	Rue	Laterriere	Locale	181,93	Municipalité		12	Actif
8800	8800	50	Joseph	Rue	Laterriere	Locale	58,14	Municipalité		12	Actif
6895	3773351	50	Joseph	Rue	Laterriere	Locale	175,72	Municipalité		12	Actif
7463	5748867	50	Joseph	Rue	Laterriere	Locale	125	Municipalité		12	Actif
7464	5748868	50	Joseph	Rue	Laterriere	Locale	111,35	Municipalité		12	Actif
7465	5748869	50	Joseph	Rue	Laterriere	Locale	49,68	Municipalité		12	Actif
7777	36372	60	Josue	Rue	Laterriere	Locale	546,74	Municipalité		12	Actif
313	2773224	50	Kiwanis	Chemin	Laterriere	Locale	363,73	Municipalité		12	Actif
7420	5748820	70	Lac-des-Maltais	Chemin du	Laterriere	Locale	2816,82	Municipalité		12	Actif
7421	5748821	50	Lac-Donald	Sentier du	Laterriere	Locale	373,57	Municipalité		12	Actif
8031	2773014	70	Lac-du-Bois-Joli	Chemin du	Laterriere	Locale	6618,5	Municipalité		12	Actif
9088	9088	50	Lac-Girard	Chemin du	Laterriere	Locale	140,83	Municipalité		12	Actif
9089	9089	50	Lac-Girard	Chemin du	Laterriere	Locale	241,33	Municipalité		12	Actif
9090	9090	50	Lac-Girard	Chemin du	Laterriere	Locale	145,88	Municipalité		12	Actif
8227	5748822	50	Lac-Girard	Chemin du	Laterriere	Locale	832,63	Municipalité		12	Actif
6883	3773256	60	Lagace	Rue	Laterriere	Locale	460,68	Municipalité		12	Actif
8392	36930	50	Lapointe	Rue	Laterriere	Locale	21,36	Municipalité		12	Actif
6865	3772745	50	Lapointe	Rue	Laterriere	Locale	140,47	Municipalité		12	Actif
6866	3772746	50	Lapointe	Rue	Laterriere	Locale	198,62	Municipalité		12	Actif
7141	4216882	50	Lapointe	Rue	Laterriere	Locale	411,38	Municipalité		12	Actif
7142	4216883	50	Lapointe	Rue	Laterriere	Locale	164,22	Municipalité		12	Actif
8723	37283	50	Laterrois	Rue des	Laterriere	Locale	207,99	Municipalité		12	Actif
8727	37299	50	Lavoie	Rue	Laterriere	Locale	358,15	Municipalité		12	Actif
4684	2781830	50	Lavoie	Rue	Laterriere	Locale	78,49	Municipalité		12	Actif
6834	3682050	50	Lavoie	Rue	Laterriere	Locale	68,09	Municipalité		12	Actif
319	2773234	50	Marguerites	Rue des	Laterriere	Locale	274	Municipalité		12	Actif
7873	36439	50	Millet	Rue du	Laterriere	Locale	199,16	Municipalité		12	Actif
8138	36775	50	Millet	Rue du	Laterriere	Locale	92,32	Municipalité		12	Actif
7851	36437	50	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	95,69	Municipalité		12	Actif
7853	36438	50	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	149,37	Municipalité		12	Actif
8136	36773	50	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	151,49	Municipalité		12	Actif
8226	36774	50	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	87,44	Municipalité		12	Actif
8394	36927	50	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	194,51	Municipalité		12	Actif
8393	36929	50	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	115,65	Municipalité		12	Actif
4678	2781816	50	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	172,4	Municipalité		12	Actif
4679	2781817	50	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	163,53	Municipalité		12	Actif
7456	5748858	**30	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	61,93	Municipalité		12	Actif
7457	5748859	**30	Moisson	Rue de la	Laterriere	Locale	46,66	Municipalité		12	Actif
7450	5748852	50	Nature	Rue de la	Laterriere	Locale	252,55	Municipalité		12	Actif
8958	37381	50	Nickel	Rue du	Laterriere	Locale	250,9	Municipalité		12	Actif
8957	37382	50	Nickel	Rue du	Laterriere	Locale	161,69	Municipalité		12	Actif
7837	35382	50	Notre-Dame	Rue	Laterriere	Locale	408,2	Municipalité		12	Actif
5909	35389	50	Notre-Dame	Rue	Laterriere	Locale	704,45	Municipalité		12	Actif
5910	35390	50	Notre-Dame	Rue	Laterriere	Locale	282,69	Municipalité		12	Actif
5902	36449	50	Notre-Dame	Rue	Laterriere	Locale	36,82	Municipalité		12	Actif
6857	3772734	50	Notre-Dame	Rue	Laterriere	Locale	205,64	Municipalité		12	Actif
6867	3772747	50	Notre-Dame	Rue	Laterriere	Locale	139,47	Municipalité		12	Actif
6872	3772757	50	Notre-Dame	Rue	Laterriere	Locale	314,56	Municipalité		12	Actif
4682	2781824	50	Pedneault	Rue	Laterriere	Locale	301,48	Municipalité		12	Actif
7455	5748857	50	Pere-Honorat	Rue du	Laterriere	Locale	96,37	Municipalité		12	Actif
6876	3772762	50	Peupliers	Rue des	Laterriere	Locale	397,26	Municipalité		12	Actif
7453	5748855	50	Pinede	Rue de la	Laterriere	Locale	287,25	Municipalité		12	Actif
9106	9106	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	169,1	Municipalité		12	Actif
5869	35349	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	501	Municipalité		12	Actif
5870	35350	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	493,94	Municipalité		12	Actif
5871	35351	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	388,96	Municipalité		12	Actif
5872	35352	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	519,24	Municipalité		12	Actif
5873	35353	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	500,06	Municipalité		12	Actif
5874	35354	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	499,77	Municipalité		12	Actif
5875	35355	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	498,85	Municipalité		12	Actif
5876	35356	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	497,76	Municipalité		12	Actif
5877	35357	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	520,99	Municipalité		12	Actif
6855	37588	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	81,94	Municipalité		12	Actif
9262	3772731	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	333,23	Municipalité		12	Actif
6858	3772737	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	484,44	Municipalité		12	Actif
6861	3772741	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	541,41	Municipalité		12	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6862	3772742	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	217,34	Municipalité		12	Actif
6863	3772743	60	Portage-des-Roches Nord	Chemin du	Laterriere	Locale	388,25	Municipalité		12	Actif
9105	9105	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	269,3	Municipalité		12	Actif
5892	35372	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	499,87	Municipalité		12	Actif
5893	35373	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	676,49	Municipalité		12	Actif
5894	35374	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	488,31	Municipalité		12	Actif
5895	35375	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	412,66	Municipalité		12	Actif
5896	35376	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	499,64	Municipalité		12	Actif
5897	35377	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	500,58	Municipalité		12	Actif
5898	35378	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	500,97	Municipalité		12	Actif
5899	35379	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	497,72	Municipalité		12	Actif
5900	35380	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	500,13	Municipalité		12	Actif
5901	35381	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	518,5	Municipalité		12	Actif
6722	36212	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	507,24	Municipalité		12	Actif
7929	36567	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	86,89	Municipalité		12	Actif
4675	2781811	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	40,56	Municipalité		12	Actif
6871	3772756	50	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	250,58	Municipalité		12	Actif
7459	5748863	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	54,57	Municipalité		12	Actif
7489	5748873	60	Portage-des-Roches Sud	Chemin du	Laterriere	Locale	665,15	Municipalité		12	Actif
8730	8730	50	Portageurs	Chemin des	Laterriere	Locale	701,85	Municipalité		12	Actif
8038	36344	60	Portageurs	Chemin des	Laterriere	Locale	1127,26	Municipalité		12	Actif
8297	36898	60	Portageurs	Chemin des	Laterriere	Locale	50,87	Municipalité		12	Actif
4824	2783051	60	Portageurs	Chemin des	Laterriere	Locale	1622,26	Municipalité		12	Actif
8783	8783	70	Quatre-Milles	Chemin des	Laterriere	Locale	1137,49	MRC		12	Actif
41	2772437	70	Quatre-Milles	Chemin des	Laterriere	Locale	1095,81	MRC		12	Actif
2550	2778141	70	Quatre-Milles	Chemin des	Laterriere	Locale	1486,09	MRC		12	Actif
4949	2783352	70	Quatre-Milles	Chemin des	Laterriere	Locale	1759,67	Municipalité		12	Actif
6896	3773352	50	Rapides	Rue des	Laterriere	Locale	138,79	Municipalité		12	Actif
7454	5748856	50	Rapides	Rue des	Laterriere	Locale	98,62	Municipalité		12	Actif
4690	2781842	50	Rivage	Rue du	Laterriere	Locale	174,81	Municipalité		12	Actif
308	2773217	70	Riviere	Chemin de la	Laterriere	Locale	314,47	Municipalité		12	Actif
4694	2781849	50	Roberge	Rue	Laterriere	Locale	307,85	Municipalité		11	Actif
7466	5748870	50	Rocher	Rue du	Laterriere	Locale	76,68	Municipalité		12	Actif
7467	5748871	50	Rocher	Rue du	Laterriere	Locale	50,13	Municipalité		12	Actif
7468	5748872	50	Rocher	Rue du	Laterriere	Locale	245,5	Municipalité		12	Actif
8776	8776	70	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	347,2	Municipalité		12	Actif
5949	35430	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	482,85	Municipalité		12	Actif
5950	35431	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	500	Municipalité		12	Actif
5951	35432	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	496,37	Municipalité		12	Actif
5952	35433	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	500,07	Municipalité		12	Actif
5953	35434	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	263,76	Municipalité		12	Actif
5954	35435	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	304,11	Municipalité		12	Actif
5955	35436	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	163,46	Municipalité		12	Actif
2572	2778541	70	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	782,94	Municipalité		12	Actif
2573	2778542	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	665,52	Municipalité		12	Actif
4802	2782764	80	Sables	Chemin des	Laterriere	Locale	211,38	Municipalité		12	Actif
8162	36803	70	Saint-Antoine	Rang	Laterriere	Locale	357,59	Municipalité		12	Actif
5927	35407	70	Sainte-Famille	Chemin	Laterriere	Locale	513,19	Municipalité		12	Actif
6835	3682051	50	Saint-Gelais	Rue	Laterriere	Locale	302,6	Municipalité		12	Actif
5922	35402	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	118,81	Municipalité		12	Actif
5923	35403	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	371,31	Municipalité		12	Actif
5924	35404	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	139,03	Municipalité		12	Actif
5925	35405	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	499,39	Municipalité		12	Actif
5926	35406	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	504,75	Municipalité		12	Actif
8589	36893	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	280,6	Municipalité		12	Actif
331	2773262	50	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	488,08	Municipalité		12	Actif
323	2773267	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	242,74	Municipalité		12	Actif
6869	3772751	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	120,95	Municipalité		12	Actif
6879	3772767	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	287,92	Municipalité		12	Actif
6899	3865391	70	Saint-Henri	Chemin	Laterriere	Locale	237,4	Municipalité		12	Actif
5928	35409	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	356,34	Municipalité		12	Actif
5929	35410	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	498,91	Municipalité		12	Actif
5930	35411	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	500	Municipalité		12	Actif
5931	35412	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	498,85	Municipalité		12	Actif
5932	35413	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	499,83	Municipalité		12	Actif
5933	35414	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	499,89	Municipalité		12	Actif
5934	35415	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	500,16	Municipalité		12	Actif
5935	35416	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	500	Municipalité		12	Actif
5936	35417	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	500	Municipalité		12	Actif
5937	35418	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	500,07	Municipalité		12	Actif
5938	35419	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	499,93	Municipalité		12	Actif
5939	35420	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	506,57	Municipalité		12	Actif
9338	37610	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	134,31	Municipalité		12	Actif
9337	37611	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	30,12	Municipalité		12	Actif
7051	3985564	70	Saint-Isidore	Chemin	Laterriere	Locale	538,64	Municipalité		12	Actif
5885	35365	70	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	238,25	Municipalité		12	Actif
5886	35366	70	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	202,38	Municipalité		12	Actif
5887	35367	70	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	498,85	Municipalité		12	Actif
5888	35368	70	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	499,88	Municipalité		12	Actif
5889	35369	80	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	504,89	Municipalité		12	Actif
5890	35370	80	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	495,61	Municipalité		12	Actif
5891	35371	80	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	268,53	Municipalité		12	Actif
2481	2778029	80	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	25,2	Municipalité		12	Actif
2482	2778030	70	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	493,95	Municipalité		12	Actif
2483	2778031	70	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	301,55	Municipalité		12	Actif
6836	3733161	70	Saint-Paul	Chemin	Laterriere	Locale	461,53	Municipalité		12	Actif
5860	35340	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	497,54	Municipalité		12	Actif
5861	35341	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	499,72	Municipalité		12	Actif
5862	35342	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	250,9	Municipalité		12	Actif
5863	35343	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	500,15	Municipalité		12	Actif
5864	35344	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	500,07	Municipalité		12	Actif
5865	35345	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	746,93	Municipalité		12	Actif
5866	35346	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	254,76	Municipalité		12	Actif
5867	35347	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	565,27	Municipalité		12	Actif
5868	35348	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	294,09	Municipalité		12	Actif
7776	36371	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	11,78	Municipalité		12	Actif
8295	36895	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	161,63	Municipalité		12	Actif
8722	37281	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	311,89	Municipalité		12	Actif
4689	37385	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	158,58	Municipalité		12	Actif
2534	2778098	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	136,29	Municipalité		12	Actif
2535	2778099	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	167,68	Municipalité		12	Actif
4955	2781841	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	300,64	Municipalité		12	Actif
7138	4216879	60	Saint-Pierre	Chemin	Laterriere	Locale	576,25	Municipalité		12	Actif
5940	35421	70	Saint-Roch	Chemin	Laterriere	Locale	246,76	Municipalité		12	Actif
9356	36301	70	Saint-Roch	Chemin	Laterriere	Locale	1560,52	Municipalité		13	Actif
6804	37686	70	Saint-Roch	Chemin	Laterriere	Locale	895,39	Municipalité		13	Actif
9357	37687	70	Saint-Roch	Chemin	Laterriere	Locale	81,89	Municipalité		13	Actif
4687	2781835	50	Saules	Rue des	Laterriere	Locale	243,72	Municipalité		12	Actif
7458	5748862	50	Seigle	Rue du	Laterriere	Locale	361,77	Municipalité		12	Actif
8546	37222	90	Talbot	Boulevard	Laterriere	Locale	27,66	Municipalité		12	Actif
7139	4216880	50	Tremblay	Rue	Laterriere	Locale	68,64	Municipalité		12	Actif
7145	4217275	50	Tremblay	Rue	Laterriere	Locale	167,83	Municipalité		12	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
8724	37284	50	Vert-Bois	Rue du	Laterriere	Locale	129,3	Municipalité		12	Actif
8725	37285	50	Vert-Bois	Rue du	Laterriere	Locale	236,8	Municipalité		12	Actif
2549	2778131	50	Vieux-Pont Nord	Rue du	Laterriere	Locale	92,28	Municipalité		12	Actif
4685	2781833	50	Vieux-Pont Nord	Rue du	Laterriere	Locale	46,66	Municipalité		12	Actif
4686	2781834	50	Vieux-Pont Nord	Rue du	Laterriere	Locale	21,89	Municipalité		12	Actif
7144	4216855	50	Vieux-Pont Nord	Rue du	Laterriere	Locale	82,21	Municipalité		12	Actif
5432	34900	50	Vieux-Pont Sud	Rue du	Laterriere	Locale	24,51	Municipalité		12	Actif
5433	34901	50	Vieux-Pont Sud	Rue du	Laterriere	Locale	23,46	Municipalité		12	Actif
8726	37298	50	Vieux-Pont Sud	Rue du	Laterriere	Locale	85,06	Municipalité		12	Actif
6873	3772758	50	Vieux-Pont Sud	Rue du	Laterriere	Locale	80,28	Municipalité		12	Actif
6874	3772759	50	Vieux-Pont Sud	Rue du	Laterriere	Locale	76,03	Municipalité		12	Actif
7143	4216884	50	Vieux-Pont Sud	Rue du	Laterriere	Locale	123,97	Municipalité		12	Actif
5732	35207	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	473,11	Municipalité		1	Actif
5733	35208	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	499,27	Municipalité		1	Actif
5734	35209	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	500,52	Municipalité		1	Actif
5735	35210	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	449,02	Municipalité		1	Actif
1177	36954	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	47,68	Municipalité		1	Actif
8621	2776419	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	244,02	Municipalité		1	Actif
4662	2781754	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	326,27	Municipalité		1	Actif
4664	2781756	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	61,99	Municipalité		1	Actif
8918	5748878	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	228,18	Municipalité		1	Actif
7474	5748879	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	180,96	Municipalité		1	Actif
7475	5748880	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Collectrice	102,67	Municipalité		1	Actif
5762	35237	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	407,52	Municipalité		1	Actif
5763	35238	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	599,6	Municipalité		1	Actif
5764	35239	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	500,6	Municipalité		1	Actif
5765	35240	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	498,19	Municipalité		1	Actif
5766	35241	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	498,79	Municipalité		1	Actif
5767	35242	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	498,67	Municipalité		1	Actif
5768	35243	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	501,01	Municipalité		1	Actif
5769	35244	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	497,11	Municipalité		1	Actif
5770	35245	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	499,9	Municipalité		1	Actif
5771	35246	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	500,86	Municipalité		1	Actif
5772	35247	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	499,97	Municipalité		1	Actif
5773	35248	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	499,11	Municipalité		1	Actif
5774	35249	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	499,33	Municipalité		1	Actif
5775	35250	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	497,73	Municipalité		1	Actif
5776	35251	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	499,71	Municipalité		1	Actif
5777	35252	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	561,36	Municipalité		1	Actif
5778	35253	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	489,85	Municipalité		1	Actif
5779	35254	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	498,22	Municipalité		1	Actif
5780	35255	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	378,71	Municipalité		1	Actif
9335	37635	80	Batisseurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	69,81	Municipalité		1	Actif
8291	36913	50	Cap-a-l'Aigle	Rue du	Lac-Kenogami	Locale	184,58	Municipalité		1	Actif
112	2772818	50	Chapelle	Rue de la	Lac-Kenogami	Locale	502,44	Municipalité		1	Actif
7513	36900	50	Chasseurs	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	169,21	Municipalité		1	Actif
8290	36912	50	Coniferes	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	269,59	Municipalité		1	Actif
8779	8779	60	Decouvreurs	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	1545,86	Municipalité		1	Actif
8780	8780	60	Decouvreurs	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	81,66	Municipalité		1	Actif
9139	9139	50	Decouvreurs	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	112,79	Municipalité		1	Actif
9146	9146	50	Decouvreurs	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	78,36	Municipalité		1	Actif
9147	9147	50	Decouvreurs	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	104,88	Municipalité		1	Actif
4643	2781733	60	Decouvreurs	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	523,4	Municipalité		1	Actif
7516	5748930	60	Decouvreurs	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	122,88	Municipalité		1	Actif
9296	9296	50	Desbelvil	Chemin	Lac-Kenogami	Locale	119,78	Municipalité		1	Actif
6794	34291	50	Desbelvil	Chemin	Lac-Kenogami	Locale	829,01	Municipalité		1	Actif
67	2772715	50	Desbelvil	Chemin	Lac-Kenogami	Locale	177,53	Municipalité		1	Actif
72	2772721	50	Desbelvil	Chemin	Lac-Kenogami	Locale	455,49	Municipalité		1	Actif
9145	9145	50	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	70,75	Municipalité		1	Actif
5761	35236	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	208,38	Municipalité		1	Actif
115	2772821	50	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	96,25	Municipalité		1	Actif
116	2772822	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	307,78	Municipalité		1	Actif
1127	2776360	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	106,36	Municipalité		1	Actif
1128	2776361	80	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	575,5	Municipalité		1	Actif
1129	2776362	80	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	237,53	Municipalité		1	Actif
1130	2776363	80	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	451,41	Municipalité		1	Actif
1131	2776364	80	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	592,56	Municipalité		1	Actif
4654	2781744	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	399,81	Municipalité		1	Actif
4655	2781745	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	207,86	Municipalité		1	Actif
4657	2781748	80	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	132,06	Municipalité		1	Actif
4659	2781750	80	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	164,48	Municipalité		1	Actif
7497	5748908	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	634,23	Municipalité		1	Actif
7498	5748909	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	72,89	Municipalité		1	Actif
7499	5748910	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	258,42	Municipalité		1	Actif
7500	5748911	60	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	39,96	Municipalité		1	Actif
7693	5749133	80	Eglise	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	254,9	Municipalité		1	Actif
5748	35223	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	502,76	Municipalité		1	Actif
5749	35224	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	517,66	Municipalité		1	Actif
5750	35225	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	197,94	Municipalité		1	Actif
5751	35226	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	512,11	Municipalité		1	Actif
5752	35227	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	466,19	Municipalité		1	Actif
5753	35228	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	482,67	Municipalité		1	Actif
5754	35229	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	358,99	Municipalité		1	Actif
4827	2783056	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	132,38	Municipalité		1	Actif
7484	5748890	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	166,44	Municipalité		1	Actif
7487	5748894	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	168,9	Municipalité		1	Actif
7702	5749144	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	96,41	Municipalité		1	Actif
7704	5749146	60	Erables	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	170,38	Municipalité		1	Actif
7517	5748931	60	Explorateur	Rue de l'	Lac-Kenogami	Locale	785,41	Municipalité		1	Actif
5799	35274	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	565,83	Municipalité		1	Actif
5800	35275	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	472,57	Municipalité		1	Actif
5801	35276	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	471,01	Municipalité		1	Actif
5802	35277	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	527,1	Municipalité		1	Actif
5803	35278	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	458,02	Municipalité		1	Actif
869	2775860	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	686,58	Municipalité		1	Actif
870	2775861	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	700,32	Municipalité		1	Actif
7530	5748945	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	42,15	Municipalité		1	Actif
7742	5749188	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	350,7	Municipalité		1	Actif
7743	5749189	80	Fondateurs	Route des	Lac-Kenogami	Locale	45,7	Municipalité		1	Actif
8276	35001	50	Herons	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	228,55	Municipalité		1	Actif
7711	2772716	50	Herons	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	174,01	Municipalité		1	Actif
869	2775967	50	Ile	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	95,73	Municipalité		1	Actif
4648	2781738	50	Ile	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	158,41	Municipalité		1	Actif
4650	2781740	50	Ile	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	50,56	Municipalité		1	Actif
4652	2781742	50	Ile	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	158,49	Municipalité		1	Actif
7615	5749039	50	Ile	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	170,09	Municipalité		1	Actif
7741	5749184	50	Ile	Chemin de l'	Lac-Kenogami	Locale	37,19	Municipalité		1	Actif
8744	8744	60	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	210,47	Municipalité		1	Actif
8833	8833	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	161,66	Municipalité		1	Actif
5053	34508	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	886,95	Municipalité		1	Actif
5781	35256	70	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	345,53	Municipalité		1	Actif
5782	35257	70	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	500,78	Municipalité		1	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
5783	35258	70	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	495,16	Municipalité		1	Actif
5784	35259	70	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	504,76	Municipalité		1	Actif
5785	35260	70	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	669,7	Municipalité		1	Actif
5786	35261	70	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	420,45	Municipalité		1	Actif
5787	35262	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	157,23	Municipalité		1	Actif
5788	35263	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	502,83	Municipalité		1	Actif
5789	35264	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	495,08	Municipalité		1	Actif
5790	35265	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	492,24	Municipalité		1	Actif
5791	35266	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	338,71	Municipalité		1	Actif
5792	35267	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	498,55	Municipalité		1	Actif
5793	35268	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	505,4	Municipalité		1	Actif
5794	35269	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	405,84	Municipalité		1	Actif
5795	35270	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	494,97	Municipalité		1	Actif
5796	35271	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	502,33	Municipalité		1	Actif
5797	35272	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	508	Municipalité		1	Actif
5798	35273	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	491,42	Municipalité		1	Actif
6802	36299	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	567,18	Municipalité		1	Actif
868	2775853	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	303,17	Municipalité		1	Actif
4644	2781734	60	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	209,5	Municipalité		1	Actif
7518	5748932	80	Kenogami	Route de	Lac-Kenogami	Locale	1239,14	Municipalité		1	Actif
5755	35230	50	Merisiers	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	678,96	Municipalité		1	Actif
5756	35231	50	Merisiers	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	388,46	Municipalité		1	Actif
4917	2783220	50	Merisiers	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	534,6	Municipalité		1	Actif
8289	36911	50	Ormes	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	155,17	Municipalité		1	Actif
7485	5748892	50	Ormes	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	368,99	Municipalité		1	Actif
5804	35279	80	Paradis	Chemin	Lac-Kenogami	Locale	269,99	Municipalité		1	Actif
5805	35280	80	Paradis	Chemin	Lac-Kenogami	Locale	443,87	Municipalité		1	Actif
8249	36814	50	Parc	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	43,35	Municipalité		1	Actif
36	2772425	50	Parc	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	336,44	Municipalité		1	Actif
7507	5748918	50	Parc	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	88,53	Municipalité		1	Actif
7508	5748919	50	Parc	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	207,52	Municipalité		1	Actif
7739	5749182	50	Parc	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	40,84	Municipalité		1	Actif
7740	5749183	50	Parc	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	25,62	Municipalité		1	Actif
6797	36294	70	Pionniers	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	602,89	Municipalité		1	Actif
55	2772581	70	Pionniers	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	2150,58	Municipalité		1	Actif
871	2775872	80	Pionniers	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	1339,19	Municipalité		1	Actif
4642	2781730	70	Pionniers	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	318,45	Municipalité		1	Actif
6795	36292	50	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	105,2	Municipalité		1	Actif
70	2772718	50	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	245,36	Municipalité		1	Actif
71	2772720	50	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	399,1	Municipalité		1	Actif
895	2775992	60	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	361,63	Municipalité		1	Actif
896	2775993	60	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	175,88	Municipalité		1	Actif
897	2775994	60	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	642,19	Municipalité		1	Actif
7492	5748901	60	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	279,17	Municipalité		1	Actif
7710	5749152	60	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	905,2	Municipalité		1	Actif
7712	5749154	50	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	89,87	Municipalité		1	Actif
7713	5749155	50	Polices	Chemin des	Lac-Kenogami	Locale	116,21	Municipalité		1	Actif
7707	5749149	50	Pommiers	Rue des	Lac-Kenogami	Locale	577,4	Municipalité		1	Actif
69	8844	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	55,51	Municipalité		1	Actif
5736	35211	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	494,85	Municipalité		1	Actif
5737	35212	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	504,59	Municipalité		1	Actif
5738	35213	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	587,75	Municipalité		1	Actif
64	2772682	50	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	81,49	Municipalité		1	Actif
8844	2772717	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	121,23	Municipalité		1	Actif
890	2775968	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	23,32	Municipalité		1	Actif
891	2775969	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	273,94	Municipalité		1	Actif
892	2775970	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	605,65	Municipalité		1	Actif
899	2775958	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	219,35	Municipalité		1	Actif
7482	5748888	70	Quai	Chemin du	Lac-Kenogami	Locale	235,32	Municipalité		1	Actif
5743	35218	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	428,42	Municipalité		1	Actif
5744	35219	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	438,33	Municipalité		1	Actif
5745	35220	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	509,34	Municipalité		1	Actif
5746	35221	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	501,67	Municipalité		1	Actif
5747	35222	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	575,67	Municipalité		1	Actif
76	2772726	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	206,71	Municipalité		1	Actif
220	2772968	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	340,11	Municipalité		1	Actif
1693	2776084	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	117,14	Municipalité		1	Actif
4910	2783189	50	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	144,3	Municipalité		1	Actif
4911	2783190	50	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	29,1	Municipalité		1	Actif
4912	2783191	50	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	157,01	Municipalité		1	Actif
7483	5748889	50	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	484,76	Municipalité		1	Actif
7606	5749030	50	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	44,3	Municipalité		1	Actif
7694	5749134	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	343,67	Municipalité		1	Actif
7695	5749135	60	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	215,57	Municipalité		1	Actif
7696	5749137	50	Riviere-aux-Sables	Chemin de la	Lac-Kenogami	Locale	99,45	Municipalité		1	Actif
5701	35178	80	Saint-Benoit	Rang	Lac-Kenogami	Locale	224,96	Municipalité		1	Actif
5714	35189	80	Saint-Benoit	Rang	Lac-Kenogami	Locale	425,48	Municipalité		1	Actif
5715	35190	80	Saint-Benoit	Rang	Lac-Kenogami	Locale	441,84	Municipalité		1	Actif
7256	5745274	80	Saint-Benoit	Rang	Lac-Kenogami	Locale	95,14	Municipalité		1	Actif
5731	37360	60	Saint-Dominique	Rue	Lac-Kenogami	Locale	62,16	Municipalité		1	Actif
7473	37361	60	Saint-Dominique	Rue	Lac-Kenogami	Locale	165,82	Municipalité		1	Actif
4666	2781758	60	Saint-Dominique	Rue	Lac-Kenogami	Locale	425,92	Municipalité		1	Actif
4670	2781762	60	Saint-Dominique	Rue	Lac-Kenogami	Locale	50,08	Municipalité		1	Actif
9045	37444	70	70	Autoroute	La Baie	Artère	8,53	MTQ		13	Actif
9047	37447	70	70	Autoroute	La Baie	Artère	8,25	MTQ		13	Actif
9370	37464	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	1226,97	MTQ		13	Actif
9368	37465	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	1258,29	MTQ		13	Actif
9350	37466	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	485,97	MTQ		13	Actif
9351	37467	70	70	Autoroute	La Baie	Artère	520,25	MTQ		13	Actif
9048	37468	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	490,45	MTQ		13	Actif
9049	37469	70	70	Autoroute	La Baie	Artère	597,79	MTQ		13	Actif
9044	37660	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	55,19	MTQ		13	Actif
9046	37661	70	70	Autoroute	La Baie	Artère	48,8	MTQ		13	Actif
9348	37662	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	52,49	MTQ		13	Actif
9349	37663	70	70	Autoroute	La Baie	Artère	50,94	MTQ		13	Actif
9043	37720	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	1081,84	MTQ		13	Actif
9367	37721	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	40,32	MTQ		13	Actif
9353	37722	70	70	Autoroute	La Baie	Artère	760,63	MTQ		13	Actif
9352	37723	70	70	Autoroute	La Baie	Artère	53,72	MTQ		13	Actif
9042	37724	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	1081,45	MTQ		13	Actif
9369	37725	100	70	Autoroute	La Baie	Artère	38,36	MTQ		13	Actif
8241	35724	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	244,29	MTQ		13	Actif
8242	35725	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	240,37	MTQ		13	Actif
8827	37488	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	68,63	MTQ		13	Actif
903	2776006	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	145,7	MTQ		14	Actif
904	2776007	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	142,42	MTQ		14	Actif
905	2776008	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	140,98	MTQ		14	Actif
906	2776009	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	80,57	MTQ		14	Actif
907	2776010	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	123,15	MTQ		14	Actif
908	2776011	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	77,41	MTQ		14	Actif
909	2776012	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	177,54	MTQ		14	Actif
910	2776017	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	194,38	MTQ		13	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
911	2776018	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	333,89	MTQ		13	Actif
912	2776020	90	Bagot	Rue	La Baie	Artère	79,5	MTQ		13	Actif
4822	2783046	50	Bagot	Rue	La Baie	Artère	32,38	MTQ		13	Actif
7032	3983218	90	Bagot	Rue	La Baie	Artère	417,74	MTQ		13	Actif
7129	3987128	90	Bagot	Rue	La Baie	Artère	67,07	MTQ		13	Actif
7130	3987129	90	Bagot	Rue	La Baie	Artère	35,83	MTQ		13	Actif
6145	35628	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	337,46	MTQ		13	Actif
6146	35629	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	500	MTQ		13	Actif
6147	35630	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	290,74	MTQ		13	Actif
6148	35631	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	238,47	MTQ		13	Actif
6149	35632	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	500,1	MTQ		13	Actif
6150	35633	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	499,99	MTQ		13	Actif
6151	35634	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	499,92	MTQ		13	Actif
6152	35635	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	668,7	MTQ		13	Actif
6153	35636	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	508,68	MTQ		14	Actif
6154	35637	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	500	MTQ		14	Actif
6155	35638	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	499,28	MTQ		14	Actif
6156	35639	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	500,78	MTQ		14	Actif
6157	35640	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	231,37	MTQ		14	Actif
6158	35641	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	506,98	MTQ		14	Actif
6159	35642	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	426,32	MTQ		14	Actif
6160	35643	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	499,89	MTQ		14	Actif
6161	35644	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	499,88	MTQ		14	Actif
6162	35645	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	499,49	MTQ		14	Actif
6163	35646	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	500,26	MTQ		14	Actif
6164	35647	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	499,93	MTQ		14	Actif
6165	35648	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	499,97	MTQ		14	Actif
6166	35649	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	516,47	MTQ		14	Actif
6167	35650	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	496,42	MTQ		14	Actif
6168	35651	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	500,05	MTQ		14	Actif
6169	35652	90	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	225,07	MTQ		14	Actif
9070	37442	70	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	433,73	Municipalité		13	Actif
9071	37443	70	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	433,67	Municipalité		13	Actif
9072	37445	70	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	14,73	MTQ		13	Actif
9073	37446	70	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	14,86	MTQ		13	Actif
9075	37448	70	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	322,71	MTQ		13	Actif
9076	37449	70	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Artère	322,77	MTQ		13	Actif
9315	9315	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	577,31	Municipalité		14	Actif
5422	34890	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	49,45	MTQ		14	Actif
5423	34891	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	62,34	Municipalité		14	Actif
6218	35701	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	181,81	Municipalité		14	Actif
6219	35702	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	476,72	Municipalité		14	Actif
6220	35703	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	283,88	Municipalité		14	Actif
6221	35704	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	169,53	Municipalité		14	Actif
6222	35705	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	414,53	Municipalité		14	Actif
6223	35706	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	352,95	Municipalité		14	Actif
6224	35707	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	446,09	Municipalité		14	Actif
6225	35708	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	500,64	Municipalité		14	Actif
6226	35709	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	500	Municipalité		14	Actif
6227	35710	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	500	Municipalité		14	Actif
6228	35711	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	499,32	Municipalité		14	Actif
6229	35712	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	662,6	Municipalité		14	Actif
6230	35713	80	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	500,42	Municipalité		13	Actif
6260	35743	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	165,5	MTQ		14	Actif
9388	37768	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	125,91	MTQ		13	Actif
9387	37769	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	75,26	MTQ		13	Actif
6262	37770	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	141,8	MTQ		13	Actif
6261	37771	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	81,61	MTQ		13	Actif
810	2775706	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	101,21	MTQ		14	Actif
811	2775707	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	202,93	Municipalité		14	Actif
812	2775708	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	323,2	Municipalité		14	Actif
813	2775709	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	187,26	Municipalité		14	Actif
814	2775710	90	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	226,16	Municipalité		14	Actif
4728	2782000	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	100,07	Municipalité		14	Actif
4729	2782001	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	78,09	Municipalité		14	Actif
4730	2782002	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Artère	58,32	Municipalité		14	Actif
5420	34888	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	66,56	MTQ		13	Actif
6263	35746	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	329,53	MTQ		15	Actif
6264	35747	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	339,81	MTQ		15	Actif
6265	35748	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	151,48	MTQ		15	Actif
6266	35749	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	61,99	MTQ		15	Actif
6267	35750	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	194,15	MTQ		15	Actif
6268	35751	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	515,31	MTQ		15	Actif
6269	35752	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	761,32	MTQ		15	Actif
6270	35753	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	501,35	MTQ		15	Actif
6271	35754	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	498,37	MTQ		15	Actif
6272	35755	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	500,51	MTQ		15	Actif
6273	35756	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	500,2	MTQ		15	Actif
9344	35757	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	713,61	MTQ		15	Actif
6275	35758	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	282,39	MTQ		15	Actif
6276	35759	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	411,19	MTQ		15	Actif
6277	35760	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	493,35	MTQ		15	Actif
6278	35761	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	741,61	MTQ		15	Actif
6279	35762	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	494,6	MTQ		15	Actif
6280	35763	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	485,36	MTQ		15	Actif
6281	35764	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	433,94	MTQ		15	Actif
6282	35765	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	504,3	MTQ		15	Actif
6283	35766	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	58,61	MTQ		15	Actif
6284	35767	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	509	MTQ		15	Actif
6285	35768	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	496,36	MTQ		15	Actif
6286	35769	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	716,43	MTQ		15	Actif
8399	36996	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	84,7	MTQ		13	Actif
8397	36997	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	12,05	MTQ		13	Actif
4138	36998	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	13,08	MTQ		13	Actif
9320	37626	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	41,91	MTQ		15	Actif
9319	37627	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	45,6	MTQ		15	Actif
9343	37650	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	10,57	MTQ		15	Actif
6274	37651	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	6,42	MTQ		15	Actif
4136	2780517	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	43,82	MTQ		13	Actif
4137	2780518	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	91,89	MTQ		13	Actif
8398	2780519	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	83,14	MTQ		13	Actif
4139	2780520	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	93,72	MTQ		13	Actif
4454	2780879	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	91,7	MTQ		13	Actif
4455	2780880	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	49,27	MTQ		13	Actif
4456	2780881	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	38,29	MTQ		13	Actif
4457	2780882	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	122,34	MTQ		13	Actif
4458	2780883	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	104,68	MTQ		13	Actif
4459	2780885	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	398,52	MTQ		15	Actif
4460	2780886	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	33,57	MTQ		15	Actif
4461	2780889	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	170,43	MTQ		15	Actif
4462	2780890	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	139,41	MTQ		15	Actif
4463	2780891	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	94,98	MTQ		15	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4464	2780892	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	79,48	MTQ		15	Actif
4465	2780893	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	101,84	MTQ		15	Actif
4466	2780894	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	407,02	MTQ		15	Actif
6837	3733164	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	118,19	MTQ		13	Actif
6852	3735115	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	18,5	MTQ		13	Actif
6911	3962566	50	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	194,93	MTQ		15	Actif
7370	5748698	90	Grande-Baie Sud	Boulevard de la	La Baie	Artère	173,95	MTQ		15	Actif
8663	36999	70	Joseph-Gagne Sud	Rue	La Baie	Artère	68,52	MTQ		15	Actif
4196	37000	70	Joseph-Gagne Sud	Rue	La Baie	Artère	42,83	MTQ		13	Actif
8662	2780600	70	Joseph-Gagne Sud	Rue	La Baie	Artère	542,33	MTQ		13	Actif
4197	2780601	70	Joseph-Gagne Sud	Rue	La Baie	Artère	205,87	MTQ		13	Actif
4198	2780602	70	Joseph-Gagne Sud	Rue	La Baie	Artère	77,06	MTQ		13	Actif
4751	2782049	70	Joseph-Gagne Sud	Rue	La Baie	Artère	142,54	MTQ		13	Actif
9306	9306	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	494,04	MTQ		15	Actif
6301	35785	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,83	MTQ		15	Actif
6302	35786	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,93	MTQ		15	Actif
6303	35787	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	248,53	MTQ		15	Actif
6304	35788	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,87	MTQ		15	Actif
6305	35789	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	279,71	MTQ		15	Actif
6306	35790	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	318,55	MTQ		15	Actif
6307	35791	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	504,4	MTQ		15	Actif
6308	35792	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,52	MTQ		15	Actif
6309	35793	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	495,3	MTQ		15	Actif
6310	35794	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,92	MTQ		15	Actif
6311	35795	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	500,09	MTQ		15	Actif
6312	35796	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,99	MTQ		15	Actif
6313	35797	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,98	MTQ		15	Actif
6314	35798	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,97	MTQ		15	Actif
6315	35799	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,98	MTQ		15	Actif
6316	35800	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	226,21	MTQ		15	Actif
6317	35801	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	366,97	MTQ		15	Actif
6318	35802	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	500,08	MTQ		15	Actif
6319	35803	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	500	MTQ		15	Actif
6320	35804	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,99	MTQ		15	Actif
6321	35805	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,96	MTQ		15	Actif
6322	35806	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	508,72	MTQ		15	Actif
6323	35807	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	499,79	MTQ		15	Actif
6324	35808	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	598,66	MTQ		15	Actif
6325	35809	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	212,66	MTQ		15	Actif
6326	35810	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	854,91	MTQ		15	Actif
7366	36337	70	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	171,91	MTQ		15	Actif
4182	37001	70	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	43,24	MTQ		13	Actif
9335	37652	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	20	MTQ		15	Actif
9336	37653	90	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	25,26	MTQ		15	Actif
8661	2780584	70	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	195,81	MTQ		15	Actif
4183	2780585	70	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	134,3	MTQ		15	Actif
8041	5748693	70	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	158,4	MTQ		15	Actif
7367	5748694	70	Petit-Parc	Route du	La Baie	Artère	123,77	MTQ		15	Actif
5427	34895	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	37,32	Municipalité		13	Actif
5428	34896	70	Port	Avenue du	La Baie	Artère	59,4	MTQ		13	Actif
4154	2780549	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	208,11	Municipalité		13	Actif
4155	2780551	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	196,04	Municipalité		13	Actif
4156	2780552	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	35,41	Municipalité		13	Actif
4157	2780553	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	186,8	Municipalité		13	Actif
4158	2780554	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	264,05	Municipalité		13	Actif
4159	2780556	70	Port	Avenue du	La Baie	Artère	214,09	MTQ		13	Actif
4160	2780557	70	Port	Avenue du	La Baie	Artère	117,37	MTQ		13	Actif
4744	2782038	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	199,85	Municipalité		13	Actif
4775	2782536	70	Port	Avenue du	La Baie	Artère	253,22	MTQ		13	Actif
6909	3962564	70	Port	Avenue du	La Baie	Artère	355,58	MTQ		13	Actif
6915	3964721	70	Port	Avenue du	La Baie	Artère	363,54	MTQ		13	Actif
6916	3964722	70	Port	Avenue du	La Baie	Artère	81,4	MTQ		13	Actif
7428	5748828	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	162,15	Municipalité		13	Actif
7429	5748829	50	Port	Avenue du	La Baie	Artère	180,92	Municipalité		13	Actif
9223	9223	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	573,37	MTQ		13	Actif
5064	34519	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	420,13	MTQ		13	Actif
5948	35429	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	85,99	Municipalité		13	Actif
6236	35719	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	500,25	MTQ		13	Actif
6237	35720	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	499,9	MTQ		13	Actif
6238	35721	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	500,11	MTQ		13	Actif
6239	35722	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	677,42	MTQ		13	Actif
6240	35723	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	260,55	MTQ		13	Actif
8651	36941	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	118,12	Municipalité		13	Actif
8637	36942	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	116,52	Municipalité		13	Actif
8650	36943	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	16,85	Municipalité		13	Actif
8649	36955	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	26,95	Municipalité		13	Actif
8648	36956	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	18,17	Municipalité		13	Actif
8647	36957	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	30,56	Municipalité		13	Actif
8645	36958	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	16,11	Municipalité		13	Actif
8640	36959	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	28,18	Municipalité		13	Actif
8639	36960	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	16,03	Municipalité		13	Actif
8638	36961	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	31,24	Municipalité		13	Actif
8646	36962	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	117,25	Municipalité		13	Actif
8641	36963	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	118,18	Municipalité		13	Actif
8655	36983	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	71,95	MTQ		13	Actif
8654	36984	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	72,62	MTQ		13	Actif
8659	36985	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	257,58	MTQ		13	Actif
8658	36987	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	197,56	MTQ		13	Actif
9066	37434	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	313,26	Municipalité		13	Actif
9065	37435	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	314,22	Municipalité		13	Actif
9069	37439	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	551,61	Municipalité		13	Actif
9068	37440	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	557,2	Municipalité		13	Actif
9052	37441	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	12,79	MTQ		13	Actif
9053	37470	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	352,89	MTQ		13	Actif
9054	37471	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	212,94	MTQ		13	Actif
9055	37472	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	214,51	MTQ		13	Actif
9058	37473	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	49,26	MTQ		13	Actif
9056	37474	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	25,43	MTQ		13	Actif
9057	37475	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	54,03	MTQ		13	Actif
9059	37476	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	50,39	MTQ		13	Actif
9061	37477	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	372,02	MTQ		13	Actif
9060	37478	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	375,95	MTQ		13	Actif
9050	37479	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	569,25	MTQ		13	Actif
9081	37481	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	460,31	MTQ		13	Actif
9082	37482	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	460,37	MTQ		13	Actif
920	37484	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	134,17	MTQ		13	Actif
9079	37485	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	133,96	MTQ		13	Actif
913	2776028	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	199,98	MTQ		13	Actif
914	2776029	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	117,05	MTQ		13	Actif
915	2776030	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	17,99	MTQ		13	Actif
916	2776031	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	118,92	MTQ		13	Actif
917	2776032	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	47,22	MTQ		13	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
918	2776033	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	704,87	MTQ		13	Actif
919	2776034	90	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	294,13	MTQ		13	Actif
9062	2776044	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	327,54	Municipalité		13	Actif
930	2776045	70	Saint-Anicet	Chemin	La Baie	Artère	369,82	Municipalité		13	Actif
5418	34886	50	2e	Rue	La Baie	Collectrice	5,56	Municipalité		13	Actif
4140	2780521	50	2e	Rue	La Baie	Collectrice	69,86	Municipalité		13	Actif
4141	2780522	50	2e	Rue	La Baie	Collectrice	87,49	Municipalité		13	Actif
4142	2780523	50	2e	Rue	La Baie	Collectrice	89,65	Municipalité		13	Actif
4143	2780524	50	2e	Rue	La Baie	Collectrice	78,19	Municipalité		13	Actif
4144	2780525	50	2e	Rue	La Baie	Collectrice	91,21	Municipalité		13	Actif
4145	2780526	50	2e	Rue	La Baie	Collectrice	91	Municipalité		13	Actif
5425	34893	50	6e	Rue	La Baie	Collectrice	60,15	Municipalité		13	Actif
5426	34894	50	6e	Rue	La Baie	Collectrice	72,64	Municipalité		13	Actif
6918	37774	50	6e	Rue	La Baie	Collectrice	47,56	Municipalité		13	Actif
6917	37775	50	6e	Rue	La Baie	Collectrice	29,36	Municipalité		13	Actif
9390	37776	50	6e	Rue	La Baie	Collectrice	17,61	Municipalité		13	Actif
9391	37777	50	6e	Rue	La Baie	Collectrice	172,79	Municipalité		13	Actif
6913	3964724	50	6e	Rue	La Baie	Collectrice	312,76	Municipalité		13	Actif
4491	2780987	50	Alexis-Simard	Rue	La Baie	Collectrice	74,2	Municipalité		15	Actif
4492	2780988	50	Alexis-Simard	Rue	La Baie	Collectrice	70,87	Municipalité		15	Actif
4493	2780989	50	Alexis-Simard	Rue	La Baie	Collectrice	70,28	Municipalité		15	Actif
4494	2780990	50	Alexis-Simard	Rue	La Baie	Collectrice	69,06	Municipalité		15	Actif
4495	2780991	50	Alexis-Simard	Rue	La Baie	Collectrice	34,58	Municipalité		15	Actif
4496	2780992	50	Alexis-Simard	Rue	La Baie	Collectrice	72,81	Municipalité		15	Actif
4497	2780993	50	Alexis-Simard	Rue	La Baie	Collectrice	161,34	Municipalité		15	Actif
4452	2780876	50	Arthur-Beaulieu	Avenue	La Baie	Collectrice	427,65	Municipalité		15	Actif
4453	2780877	50	Arthur-Beaulieu	Avenue	La Baie	Collectrice	172,6	Municipalité		15	Actif
7432	5748832	50	Arthur-Beaulieu	Avenue	La Baie	Collectrice	461,65	Municipalité		15	Actif
9063	37436	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	234,26	Municipalité		13	Actif
9064	37437	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	9,21	Municipalité		13	Actif
9051	37480	90	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	12,68	Municipalité		13	Actif
9080	2776036	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	429,35	Municipalité		13	Actif
922	2776037	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	485,57	Municipalité		13	Actif
923	2776038	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	157,91	Municipalité		13	Actif
924	2776039	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	240,13	Municipalité		13	Actif
925	2776040	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	57,6	Municipalité		13	Actif
926	2776041	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	13,82	Municipalité		13	Actif
927	2776042	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	150,77	Municipalité		13	Actif
928	2776043	70	Aviateurs	Chemin des	La Baie	Collectrice	74,73	Municipalité		13	Actif
5424	34892	50	Bagot	Rue	La Baie	Collectrice	28,21	Municipalité		14	Actif
900	2776003	50	Bagot	Rue	La Baie	Collectrice	54,12	Municipalité		14	Actif
901	2776004	50	Bagot	Rue	La Baie	Collectrice	142,93	Municipalité		14	Actif
902	2776005	50	Bagot	Rue	La Baie	Collectrice	114,14	Municipalité		14	Actif
6336	35820	70	Ceinture	Chemin de	La Baie	Collectrice	332,72	Municipalité		13	Actif
6337	35821	70	Ceinture	Chemin de	La Baie	Collectrice	405,83	Municipalité		15	Actif
4213	2780622	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	122,52	Municipalité		14	Actif
4214	2780623	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	80,12	Municipalité		14	Actif
4215	2780624	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	82,73	Municipalité		14	Actif
4216	2780625	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	128,53	Municipalité		14	Actif
4217	2780626	90	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	97,76	Municipalité		14	Actif
4218	2780627	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	69,93	Municipalité		14	Actif
4219	2780628	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	72,89	Municipalité		14	Actif
4220	2780629	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	96,93	Municipalité		14	Actif
4221	2780630	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	211,92	Municipalité		14	Actif
4222	2780631	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	98,88	Municipalité		14	Actif
4223	2780632	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	71,82	Municipalité		14	Actif
4224	2780633	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	75,47	Municipalité		14	Actif
4225	2780634	50	Erables	Rue des	La Baie	Collectrice	65,16	Municipalité		14	Actif
7237	37144	50	Frenes	Rue des	La Baie	Collectrice	17,61	Municipalité		14	Actif
4541	2781081	50	Frenes	Rue des	La Baie	Collectrice	226,99	Municipalité		14	Actif
4542	2781082	50	Frenes	Rue des	La Baie	Collectrice	145,62	Municipalité		14	Actif
4543	2781083	50	Frenes	Rue des	La Baie	Collectrice	76,76	Municipalité		14	Actif
7227	5738608	50	Frenes	Rue des	La Baie	Collectrice	199,21	Municipalité		14	Actif
7236	5738696	50	Frenes	Rue des	La Baie	Collectrice	229,37	Municipalité		14	Actif
7257	5745306	50	Frenes	Rue des	La Baie	Collectrice	75,78	Municipalité		14	Actif
7259	5745308	50	Frenes	Rue des	La Baie	Collectrice	212,39	Municipalité		14	Actif
4397	2780815	50	J.-T.-Tardif	Rue	La Baie	Collectrice	175,5	Municipalité		14	Actif
4398	2780816	50	J.-T.-Tardif	Rue	La Baie	Collectrice	329,58	Municipalité		14	Actif
8681	37258	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	42,24	Municipalité		15	Actif
4146	2780527	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	243,81	Municipalité		13	Actif
4147	2780528	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	485,48	Municipalité		15	Actif
4148	2780529	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	171,16	Municipalité		15	Actif
4149	2780530	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	87,1	Municipalité		15	Actif
4150	2780531	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	35,29	Municipalité		15	Actif
4151	2780532	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	56	Municipalité		15	Actif
4152	2780533	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	197,05	Municipalité		15	Actif
4752	2782051	50	John-Kane	Avenue	La Baie	Collectrice	84,47	Municipalité		15	Actif
9341	37622	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	43,42	Municipalité		15	Actif
9342	37623	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	44,81	Municipalité		15	Actif
4472	2780967	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	47,3	Municipalité		15	Actif
4473	2780968	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	114,69	Municipalité		15	Actif
4474	2780969	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	51,89	Municipalité		15	Actif
4486	2780982	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	144,23	Municipalité		15	Actif
4487	2780983	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	109,79	Municipalité		15	Actif
6881	3772773	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	65,3	Municipalité		15	Actif
6912	3962568	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	56,2	Municipalité		15	Actif
6920	3964729	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	54,78	Municipalité		15	Actif
7435	5748835	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Collectrice	68,24	Municipalité		15	Actif
4591	2781146	50	Pierre-Boudreau	Rue	La Baie	Collectrice	66,85	Municipalité		15	Actif
4480	2780975	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Collectrice	68,36	Municipalité		15	Actif
4481	2780976	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Collectrice	74,62	Municipalité		15	Actif
4482	2780977	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Collectrice	78,65	Municipalité		15	Actif
4483	2780978	30	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Collectrice	110,05	Municipalité		15	Actif
4484	2780979	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Collectrice	86,36	Municipalité		15	Actif
4485	2780980	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Collectrice	142,74	Municipalité		15	Actif
4504	2781000	50	Saint-Pascal	Rue	La Baie	Collectrice	261,92	Municipalité		15	Actif
4389	2780807	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	428,56	Municipalité		14	Actif
4390	2780808	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	188,5	Municipalité		14	Actif
4391	2780809	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	77,52	Municipalité		14	Actif
4392	2780810	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	95,29	Municipalité		14	Actif
4393	2780811	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	68,48	Municipalité		14	Actif
4394	2780812	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	111,04	Municipalité		14	Actif
4395	2780813	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	131,14	Municipalité		14	Actif
4735	2782022	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	69,97	Municipalité		14	Actif
4737	2782026	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Collectrice	42,92	Municipalité		14	Actif
4200	2780604	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	81,36	Municipalité		13	Actif
4201	2780605	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	79,7	Municipalité		13	Actif
4202	2780606	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	314,61	Municipalité		13	Actif
4203	2780607	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	154,55	Municipalité		14	Actif
4204	2780608	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	187,6	Municipalité		14	Actif
4205	2780609	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	137,27	Municipalité		14	Actif
4206	2780610	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	275,07	Municipalité		14	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4207	2780611	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	71,65	Municipalité		14	Actif
4208	2780612	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	64,06	Municipalité		14	Actif
4209	2780613	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	69,99	Municipalité		14	Actif
4210	2780614	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	50,2	Municipalité		14	Actif
4738	2782027	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	97,65	Municipalité		14	Actif
5005	2783425	50	Saint-Stanislas	Rue	La Baie	Collectrice	187,55	Municipalité		14	Actif
5421	34889	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	55,31	Municipalité		14	Actif
8556	37145	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	5,69	Municipalité		14	Actif
4576	2781126	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	164,43	Municipalité		14	Actif
4577	2781127	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	44,03	Municipalité		14	Actif
4578	2781128	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	87,42	Municipalité		14	Actif
4579	2781129	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	127,54	Municipalité		14	Actif
4580	2781130	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	71	Municipalité		14	Actif
4581	2781131	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	187,22	Municipalité		14	Actif
4582	2781132	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	107,63	Municipalité		14	Actif
4583	2781133	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	292,3	Municipalité		14	Actif
4743	2782033	50	Victoria	Rue	La Baie	Collectrice	35	Municipalité		14	Actif
4469	2780964	50	William	Rue	La Baie	Collectrice	69,33	Municipalité		15	Actif
4470	2780965	50	William	Rue	La Baie	Collectrice	105,52	Municipalité		15	Actif
4242	2780651	50	10e	Rue	La Baie	Locale	69,13	Municipalité		13	Actif
4243	2780652	50	10e	Rue	La Baie	Locale	298,32	Municipalité		13	Actif
5416	34884	50	1re	Rue	La Baie	Locale	28,04	Municipalité		13	Actif
5417	34885	50	1re	Rue	La Baie	Locale	60,19	Municipalité		13	Actif
4290	2780702	50	1re	Rue	La Baie	Locale	71,56	Municipalité		13	Actif
4291	2780704	50	1re	Rue	La Baie	Locale	106,92	Municipalité		13	Actif
4292	2780705	50	1re	Rue	La Baie	Locale	91,6	Municipalité		13	Actif
4293	2780706	50	1re	Rue	La Baie	Locale	182,21	Municipalité		13	Actif
4294	2780707	50	1re	Rue	La Baie	Locale	61,45	Municipalité		13	Actif
4435	2780857	50	1re	Avenue	La Baie	Locale	136,57	Municipalité		13	Actif
4436	2780858	50	1re	Avenue	La Baie	Locale	208,86	Municipalité		13	Actif
4467	2780959	50	1re	Rue	La Baie	Locale	91	Municipalité		13	Actif
4468	2780960	50	1re	Rue	La Baie	Locale	90,13	Municipalité		13	Actif
6910	3962565	50	1re	Rue	La Baie	Locale	134,85	Municipalité		13	Actif
4431	2780853	50	2e	Avenue	La Baie	Locale	66,92	Municipalité		13	Actif
4432	2780854	50	2e	Avenue	La Baie	Locale	84,73	Municipalité		13	Actif
4433	2780855	50	2e	Avenue	La Baie	Locale	209,52	Municipalité		13	Actif
4434	2780856	50	2e	Avenue	La Baie	Locale	175,11	Municipalité		13	Actif
5419	34887	50	3e	Avenue	La Baie	Locale	24,98	Municipalité		13	Actif
4306	2780720	50	3e	Rue	La Baie	Locale	77,18	Municipalité		13	Actif
4307	2780721	50	3e	Rue	La Baie	Locale	92,7	Municipalité		13	Actif
4308	2780722	**30	3e	Rue	La Baie	Locale	105,52	Municipalité		13	Actif
4309	2780723	50	3e	Rue	La Baie	Locale	90,41	Municipalité		13	Actif
4310	2780724	50	3e	Rue	La Baie	Locale	93,04	Municipalité		13	Actif
4311	2780725	50	3e	Rue	La Baie	Locale	90,59	Municipalité		13	Actif
4312	2780726	50	3e	Rue	La Baie	Locale	82,07	Municipalité		13	Actif
4313	2780727	50	3e	Rue	La Baie	Locale	84,98	Municipalité		13	Actif
4314	2780728	50	3e	Rue	La Baie	Locale	92,36	Municipalité		13	Actif
4315	2780729	50	3e	Rue	La Baie	Locale	93,41	Municipalité		13	Actif
4316	2780730	50	3e	Rue	La Baie	Locale	61,25	Municipalité		13	Actif
4423	2780845	50	3e	Avenue	La Baie	Locale	208,58	Municipalité		13	Actif
4424	2780846	50	3e	Avenue	La Baie	Locale	175,76	Municipalité		13	Actif
4377	2780795	50	4e	Rue	La Baie	Locale	105,2	Municipalité		13	Actif
4378	2780796	50	4e	Rue	La Baie	Locale	91,45	Municipalité		13	Actif
4379	2780797	50	4e	Rue	La Baie	Locale	107,17	Municipalité		13	Actif
4380	2780798	50	4e	Rue	La Baie	Locale	89,99	Municipalité		13	Actif
4381	2780799	50	4e	Rue	La Baie	Locale	91,21	Municipalité		13	Actif
4382	2780800	50	4e	Rue	La Baie	Locale	90,42	Municipalité		13	Actif
4383	2780801	50	4e	Rue	La Baie	Locale	39,18	Municipalité		13	Actif
4425	2780847	50	4e	Avenue	La Baie	Locale	78,52	Municipalité		13	Actif
4426	2780848	50	4e	Avenue	La Baie	Locale	207,78	Municipalité		13	Actif
4427	2780849	50	4e	Avenue	La Baie	Locale	176,68	Municipalité		13	Actif
4428	2780850	50	4e	Avenue	La Baie	Locale	176,23	Municipalité		13	Actif
4823	2783047	50	4e	Avenue	La Baie	Locale	77,13	Municipalité		13	Actif
9293	9293	**30	5e	Avenue	La Baie	Locale	87,09	Municipalité		13	Actif
4282	2780694	50	5e	Rue	La Baie	Locale	91,8	Municipalité		13	Actif
4283	2780695	50	5e	Rue	La Baie	Locale	91,22	Municipalité		13	Actif
4284	2780696	50	5e	Rue	La Baie	Locale	105,06	Municipalité		13	Actif
4285	2780697	50	5e	Rue	La Baie	Locale	91,96	Municipalité		13	Actif
4286	2780698	50	5e	Avenue	La Baie	Locale	155,47	Municipalité		13	Actif
4287	2780699	50	5e	Avenue	La Baie	Locale	122,21	Municipalité		13	Actif
4288	2780700	50	5e	Avenue	La Baie	Locale	176,17	Municipalité		13	Actif
4289	2780701	50	5e	Avenue	La Baie	Locale	176,47	Municipalité		13	Actif
7431	5748831	50	5e	Rue	La Baie	Locale	46,74	Municipalité		13	Actif
9292	9292	**30	6e	Avenue	La Baie	Locale	88,12	Municipalité		13	Actif
4171	2780573	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	153,7	Municipalité		13	Actif
4172	2780574	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	120,99	Municipalité		13	Actif
4173	2780575	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	174,83	Municipalité		13	Actif
4174	2780576	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	177,83	Municipalité		13	Actif
4175	2780577	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	175,85	Municipalité		13	Actif
4176	2780578	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	71,95	Municipalité		13	Actif
4177	2780579	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	201,67	Municipalité		13	Actif
4178	2780580	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	78,43	Municipalité		13	Actif
4179	2780581	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	73,88	Municipalité		13	Actif
4180	2780582	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	359,33	Municipalité		13	Actif
4181	2780583	50	6e	Avenue	La Baie	Locale	75,47	Municipalité		13	Actif
4295	2780708	50	6e	Rue	La Baie	Locale	88,27	Municipalité		13	Actif
4296	2780709	50	6e	Rue	La Baie	Locale	91,2	Municipalité		13	Actif
4297	2780711	50	6e	Rue	La Baie	Locale	92,94	Municipalité		13	Actif
702	2774586	50	7e	Avenue	La Baie	Locale	128,6	Municipalité		13	Actif
4373	2780791	50	7e	Avenue	La Baie	Locale	209,28	Municipalité		13	Actif
4374	2780792	50	7e	Avenue	La Baie	Locale	176,3	Municipalité		13	Actif
4375	2780793	50	7e	Avenue	La Baie	Locale	174,89	Municipalité		13	Actif
4376	2780794	50	7e	Avenue	La Baie	Locale	176,14	Municipalité		13	Actif
4164	2780566	50	8e	Rue	La Baie	Locale	188,4	Municipalité		13	Actif
4165	2780567	50	8e	Rue	La Baie	Locale	251,68	Municipalité		13	Actif
4244	2780655	50	8e	Avenue	La Baie	Locale	122,77	Municipalité		13	Actif
4245	2780656	50	8e	Avenue	La Baie	Locale	104,3	Municipalité		13	Actif
4246	2780657	50	8e	Avenue	La Baie	Locale	102,71	Municipalité		13	Actif
4247	2780658	50	8e	Avenue	La Baie	Locale	297,95	Municipalité		13	Actif
7149	4334859	50	8e	Avenue	La Baie	Locale	176,3	Municipalité		13	Actif
673	2774551	50	9e	Avenue	La Baie	Locale	152	Municipalité		13	Actif
674	2774552	50	9e	Rue	La Baie	Locale	223,39	Municipalité		13	Actif
4112	2780331	50	Acces	Allée	La Baie	Locale	405	Municipalité		13	Actif
4405	2780823	50	Adelard-Grenon	Rue	La Baie	Locale	132,51	Municipalité		15	Actif
4406	2780824	50	Adelard-Grenon	Rue	La Baie	Locale	84,42	Municipalité		15	Actif
4407	2780825	50	Adelard-Grenon	Rue	La Baie	Locale	105,34	Municipalité		15	Actif
4753	2782062	50	Adelard-Grenon	Rue	La Baie	Locale	45,17	Municipalité		15	Actif
4534	8971	30	Adelard-Raymond	Rue	La Baie	Locale	64,3	Municipalité		13	Actif
4533	2781070	40	Adelard-Raymond	Rue	La Baie	Locale	48,77	Municipalité		13	Actif
8971	2781071	40	Adelard-Raymond	Rue	La Baie	Locale	160,54	Municipalité		13	Actif
4535	2781072	40	Adelard-Raymond	Rue	La Baie	Locale	105,53	Municipalité		13	Actif
4574	2781124	50	Adela-T.	Rue	La Baie	Locale	245,57	Municipalité		15	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4575	2781125	50	Adela-T.	Rue	La Baie	Locale	35,89	Municipalité		15	Actif
8642	36944	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	162,54	Municipalité		13	Actif
8643	36945	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	156,57	Municipalité		13	Actif
8636	36948	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	754,91	Municipalité		13	Actif
8635	36949	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	752,87	Municipalité		13	Actif
8632	36950	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	22,72	Municipalité		13	Actif
8628	36951	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	133,25	Municipalité		13	Actif
8629	36952	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	147,69	Municipalité		13	Actif
8627	36953	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	250,93	Municipalité		13	Actif
8633	36966	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	4,37	Municipalité		13	Actif
8634	36967	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	15,81	Municipalité		13	Actif
8630	36968	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	29,32	Municipalité		13	Actif
8631	36969	50	Aeroport	Chemin de l'	La Baie	Locale	18	Municipalité		13	Actif
4399	2780817	50	Aime-Gravel	Rue	La Baie	Locale	143,34	Municipalité		14	Actif
4400	2780818	50	Aime-Gravel	Rue	La Baie	Locale	143,26	Municipalité		14	Actif
4401	2780819	50	Aime-Gravel	Rue	La Baie	Locale	138,19	Municipalité		14	Actif
4402	2780820	50	Aime-Gravel	Rue	La Baie	Locale	81,89	Municipalité		14	Actif
4741	2782031	50	Aime-Gravel	Rue	La Baie	Locale	384,48	Municipalité		14	Actif
9294	9294	30	Albert	Rue	La Baie	Locale	31,79	Municipalité		14	Actif
8044	36687	30	Albert	Rue	La Baie	Locale	46,11	Municipalité		14	Actif
8043	36688	30	Albert	Rue	La Baie	Locale	125,55	Municipalité		14	Actif
4421	2780843	50	Albert	Rue	La Baie	Locale	206	Municipalité		14	Actif
4422	2780844	50	Albert	Rue	La Baie	Locale	87,1	Municipalité		14	Actif
4408	2780826	50	Albert-Dufour	Rue	La Baie	Locale	63,48	Municipalité		15	Actif
4409	2780827	50	Albert-Dufour	Rue	La Baie	Locale	125,53	Municipalité		15	Actif
5010	2783432	50	Albert-Dufour	Rue	La Baie	Locale	47	Municipalité		15	Actif
5011	2783433	50	Albert-Dufour	Rue	La Baie	Locale	79,85	Municipalité		15	Actif
5410	34878	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	85,43	Municipalité		13	Actif
5411	34879	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	59,65	Municipalité		13	Actif
5415	34883	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	66,25	Municipalité		13	Actif
4123	2780368	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	200,58	Municipalité		13	Actif
4124	2780370	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	196,5	Municipalité		13	Actif
4128	2780407	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	66,84	Municipalité		13	Actif
4129	2780408	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	97,27	Municipalité		13	Actif
4130	2780417	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	88,31	Municipalité		13	Actif
4131	2780418	40	Albert-Houle	Rue	La Baie	Locale	82,13	Municipalité		13	Actif
7876	36460	50	Ales	Rue d'	La Baie	Locale	124,04	Municipalité		15	Actif
8256	36651	50	Ales	Rue d'	La Baie	Locale	134,6	Municipalité		15	Actif
8565	36989	50	Ales	Rue d'	La Baie	Locale	62,14	Municipalité		15	Actif
760	2774815	50	Ales	Rue d'	La Baie	Locale	167,78	Municipalité		15	Actif
4490	2780986	50	Alexis-Simard	Rue	La Baie	Locale	267,1	Municipalité		15	Actif
776	2774842	50	Alfred	Rue	La Baie	Locale	325,99	Municipalité		15	Actif
679	2774558	50	Alfred-Dubuc	Rue	La Baie	Locale	301,8	Municipalité		15	Actif
8013	36597	50	Angeliques	Rue des	La Baie	Locale	208,66	Municipalité		14	Actif
8298	36914	50	Angeliques	Rue des	La Baie	Locale	231,91	Municipalité		14	Actif
4572	2781122	50	Anne-Gagnier	Rue	La Baie	Locale	120,85	Municipalité		15	Actif
4573	2781123	50	Anne-Gagnier	Rue	La Baie	Locale	105,04	Municipalité		15	Actif
5065	34520	80	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	237,38	Municipalité		14	Actif
6212	35695	80	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	500,38	Municipalité		14	Actif
6213	35696	80	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	500,31	Municipalité		14	Actif
6214	35697	80	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	499,88	Municipalité		14	Actif
6215	35698	80	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	500,11	Municipalité		14	Actif
6216	35699	80	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	506,01	Municipalité		14	Actif
6217	35700	80	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	711,4	Municipalité		14	Actif
8039	36692	50	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	124,45	Municipalité		14	Actif
8293	36889	50	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	144,43	Municipalité		14	Actif
8294	36890	50	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	65,73	Municipalité		14	Actif
769	2774833	50	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	720,39	Municipalité		14	Actif
4586	2781139	50	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	151,62	Municipalité		14	Actif
4587	2781140	50	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	534,42	Municipalité		14	Actif
4721	2781971	50	Anse-a-Benjamin	Route de l'	La Baie	Locale	22,13	Municipalité		14	Actif
778	2774845	70	Anse-au-Sable	Sentier de l'	La Baie	Locale	1796,85	Municipalité		14	Actif
721	2774608	50	Barachois	Rue du	La Baie	Locale	237,15	Municipalité		15	Actif
6372	35856	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	380,26	Municipalité		15	Actif
6373	35857	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	554,23	Municipalité		15	Actif
6374	35858	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	413,98	Municipalité		15	Actif
6375	35859	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	500,31	Municipalité		15	Actif
6376	35860	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	499,81	Municipalité		15	Actif
6377	35861	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	211,56	Municipalité		15	Actif
6378	35862	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	143,52	Municipalité		15	Actif
6379	35863	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	160,51	Municipalité		15	Actif
6380	35864	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	499,3	Municipalité		15	Actif
6381	35865	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	474,89	Municipalité		15	Actif
6382	35866	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	96,98	Municipalité		15	Actif
6383	35867	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	494,51	Municipalité		15	Actif
7887	36553	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	80,12	Municipalité		15	Actif
4599	2781164	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	160,22	Municipalité		15	Actif
4600	2781165	60	Batture	Chemin de la	La Baie	Locale	399,97	Municipalité		15	Actif
718	2774603	50	Bergeron	Rue	La Baie	Locale	109,67	Municipalité		15	Actif
672	2774550	50	Bolly	Rue	La Baie	Locale	168,41	Municipalité		14	Actif
750	2774803	50	Bolduc	Sentier	La Baie	Locale	469,53	Municipalité		13	Actif
670	2774548	50	Bouleaux	Rue des	La Baie	Locale	301,55	Municipalité		14	Actif
4161	2780558	60	Bourget	Sentier	La Baie	Locale	412,25	Municipalité		15	Actif
4803	2782806	70	Bourget	Sentier	La Baie	Locale	306,68	Municipalité		15	Actif
4804	2782807	60	Bourget	Sentier	La Baie	Locale	208,15	Municipalité		15	Actif
2581	2778579	90	Bras-d'Hamel	Sentier du	La Baie	Locale	67,35	Municipalité		15	Actif
8665	2780851	50	Cap	Rue du	La Baie	Locale	77,38	Municipalité		14	Actif
8557	2780852	50	Cap	Rue du	La Baie	Locale	48,43	Municipalité		14	Actif
9415	35688	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	501,6	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9420	35689	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	505,52	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9421	35690	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	502,28	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9422	35691	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	474,68	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9423	35692	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	500,55	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9424	35693	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	500,7	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9425	35694	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	283,25	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9426	2780775	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	494	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9428	2780776	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	609,44	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9429	2780777	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	3918,52	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
9427	2781975	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	186,27	Municipalité	Modification 2024	14	Actif
4774	2782510	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	1053,31	Municipalité		14	Actif
6880	3772772	70	Cap-a-l'Ouest	Chemin du	La Baie	Locale	179,42	Municipalité		14	Actif
4184	2780587	50	Cedres	Rue des	La Baie	Locale	263,03	Municipalité		14	Actif
4185	2780588	50	Cedres	Rue des	La Baie	Locale	253,3	Municipalité		14	Actif
774	2774840	50	Cedriere	Rue de la	La Baie	Locale	273,52	Municipalité		15	Actif
4475	2780970	50	Centenaire	Rue du	La Baie	Locale	158,78	Municipalité		15	Actif
4476	2780971	50	Centenaire	Rue du	La Baie	Locale	72,66	Municipalité		15	Actif
4477	2780972	50	Centenaire	Rue du	La Baie	Locale	210,69	Municipalité		15	Actif
752	2774805	50	Cerisiers	Rue des	La Baie	Locale	125,83	Municipalité		14	Actif
7220	5738601	50	Cevenols	Rue des	La Baie	Locale	94,54	Municipalité		15	Actif
7222	5738603	50	Cevenols	Rue des	La Baie	Locale	75,16	Municipalité		15	Actif
4254	2780685	50	Chanoine-Gaudreault	Rue du	La Baie	Locale	156,25	Municipalité		14	Actif
4255	2780686	50	Chanoine-Gaudreault	Rue du	La Baie	Locale	320,93	Municipalité		14	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4256	2780667	50	Chanoine-Gaudreault	Rue du	La Baie	Locale	134,48	Municipalité		14	Actif
4240	2780649	50	Chanoine-Joseph-Bouchard	Rue du	La Baie	Locale	82,86	Municipalité		14	Actif
4241	2780650	50	Chanoine-Joseph-Bouchard	Rue du	La Baie	Locale	96,21	Municipalité		14	Actif
5407	34875	40	Charles-Emile-Leblanc	Rue	La Baie	Locale	76,42	Municipalité		13	Actif
5408	34876	40	Charles-Emile-Leblanc	Rue	La Baie	Locale	61,72	Municipalité		13	Actif
5409	34877	40	Charles-Emile-Leblanc	Rue	La Baie	Locale	77,54	Municipalité		13	Actif
748	2774794	40	Charles-Emile-Leblanc	Rue	La Baie	Locale	258,31	Municipalité		13	Actif
8664	5745307	50	Chenes	Rue des	La Baie	Locale	115,9	Municipalité		14	Actif
8777	8777	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	352,57	Municipalité		13	Actif
6243	35726	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	502,44	Municipalité		13	Actif
6244	35727	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	499,89	Municipalité		13	Actif
6245	35728	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	499,9	Municipalité		13	Actif
6246	35729	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	230,09	Municipalité		13	Actif
6247	35730	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	590,94	Municipalité		13	Actif
6248	35731	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	498,97	Municipalité		13	Actif
6249	35732	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	500,18	Municipalité		13	Actif
6250	35733	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	499,58	Municipalité		13	Actif
6251	35734	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	333,68	Municipalité		13	Actif
6252	35735	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	123,09	Municipalité		13	Actif
6253	35736	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	410,97	Municipalité		13	Actif
6254	35737	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	306,24	Municipalité		13	Actif
6255	35738	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	249,03	Municipalité		13	Actif
6256	35739	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	245,58	Municipalité		13	Actif
6257	35740	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	500,12	Municipalité		13	Actif
6258	35741	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	503,45	Municipalité		13	Actif
6259	35742	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	657,82	Municipalité		13	Actif
4132	2780450	50	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	492,07	Municipalité		13	Actif
4133	2780451	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	211,61	Municipalité		13	Actif
4798	2782730	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	704,8	Municipalité		13	Actif
4799	2782733	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	28,27	Municipalité		13	Actif
4800	2782735	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	206,96	Municipalité		13	Actif
4801	2782736	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	1217,39	MRC		13	Actif
4948	2783339	70	Chutes	Chemin des	La Baie	Locale	169,73	Municipalité		13	Actif
710	2774594	50	Cimon	Rue	La Baie	Locale	270,07	Municipalité		14	Actif
7426	5748826	50	Cimon	Rue	La Baie	Locale	66,78	Municipalité		14	Actif
7427	5748827	50	Cimon	Rue	La Baie	Locale	113,92	Municipalité		14	Actif
4551	2781092	50	Colibris	Rue des	La Baie	Locale	67,32	Municipalité		15	Actif
4552	2781093	50	Colibris	Rue des	La Baie	Locale	218,84	Municipalité		15	Actif
4553	2781094	50	Colibris	Rue des	La Baie	Locale	36,77	Municipalité		15	Actif
768	2774832	50	Colline	Rue de la	La Baie	Locale	70,65	Municipalité		14	Actif
667	2774538	50	Coteau	Rue du	La Baie	Locale	59,82	Municipalité		13	Actif
775	2774841	50	Coulombe	Rue	La Baie	Locale	52,71	Municipalité		15	Actif
4597	2781152	50	Coulombe	Rue	La Baie	Locale	78,74	Municipalité		15	Actif
4598	2781153	50	Coulombe	Rue	La Baie	Locale	179,42	Municipalité		15	Actif
8387	2782074	50	Coulombe	Rue	La Baie	Locale	86,15	Municipalité		15	Actif
8666	37167	50	Croisieres	Rue des	La Baie	Locale	104,2	Municipalité		14	Actif
4429	37168	50	Croisieres	Rue des	La Baie	Locale	33,53	Municipalité		14	Actif
4538	2781077	50	Cypres	Rue des	La Baie	Locale	93,63	Municipalité		14	Actif
4539	2781078	50	Cypres	Rue des	La Baie	Locale	186,24	Municipalité		14	Actif
4540	2781079	50	Cypres	Rue des	La Baie	Locale	80,34	Municipalité		14	Actif
6806	3656551	50	Damase-Hudon	Rue	La Baie	Locale	69,51	Municipalité		14	Actif
6808	3656555	50	Damase-Hudon	Rue	La Baie	Locale	56,99	Municipalité		13	Actif
4384	2780802	50	Damase-Potvin	Rue	La Baie	Locale	96,53	Municipalité		14	Actif
4385	2780803	50	Damase-Potvin	Rue	La Baie	Locale	88,19	Municipalité		14	Actif
4450	2780874	50	De la Salle	Rue	La Baie	Locale	73,36	Municipalité		15	Actif
4451	2780875	50	De la Salle	Rue	La Baie	Locale	224,81	Municipalité		15	Actif
4273	2780685	50	Derfla	Rue	La Baie	Locale	61,51	Municipalité		14	Actif
4274	2780686	50	Derfla	Rue	La Baie	Locale	188,71	Municipalité		14	Actif
4734	2782021	50	Derfla	Rue	La Baie	Locale	26,79	Municipalité		14	Actif
5004	2783424	50	Derfla	Rue	La Baie	Locale	23,03	Municipalité		14	Actif
762	2774818	50	Desbiens	Rue	La Baie	Locale	117,54	Municipalité		14	Actif
4369	2780787	50	Docteur-Desgagne	Rue du	La Baie	Locale	51,54	Municipalité		14	Actif
4371	2780789	50	Docteur-Desgagne	Rue du	La Baie	Locale	396,45	Municipalité		14	Actif
4372	2780790	50	Docteur-Desgagne	Rue du	La Baie	Locale	124,8	Municipalité		14	Actif
4731	2782003	50	Docteur-Desgagne	Rue du	La Baie	Locale	136,52	Municipalité		14	Actif
4733	2782019	50	Docteur-Desgagne	Rue du	La Baie	Locale	21,05	Municipalité		14	Actif
712	2774597	50	Docteur-Tanguay	Rue du	La Baie	Locale	113,71	Municipalité		14	Actif
4230	2780639	50	Duberger	Rue	La Baie	Locale	67,56	Municipalité		14	Actif
4231	2780640	50	Duberger	Rue	La Baie	Locale	125,09	Municipalité		14	Actif
4232	2780641	50	Duberger	Rue	La Baie	Locale	155,5	Municipalité		14	Actif
4233	2780642	50	Duberger	Rue	La Baie	Locale	81,71	Municipalité		14	Actif
4234	2780643	50	Duberger	Rue	La Baie	Locale	112,58	Municipalité		14	Actif
4235	2780644	50	Duberger	Rue	La Baie	Locale	89,22	Municipalité		14	Actif
4236	2780645	50	Duberger	Rue	La Baie	Locale	83,26	Municipalité		14	Actif
4237	2780646	50	Duberger	Rue	La Baie	Locale	154,97	Municipalité		14	Actif
8348	37257	80	Edmond-Savard	Rue	La Baie	Locale	191,62	Municipalité		15	Actif
2883	2778587	50	Edmond-Savard	Rue	La Baie	Locale	249,72	Municipalité		15	Actif
2584	2778588	50	Edmond-Savard	Rue	La Baie	Locale	83,33	Municipalité		15	Actif
4478	2780973	50	Edouard-Gobeil	Rue	La Baie	Locale	164,23	Municipalité		15	Actif
4479	2780974	50	Edouard-Gobeil	Rue	La Baie	Locale	214,66	Municipalité		15	Actif
4277	2780689	50	Elzear-Bolvin	Rue	La Baie	Locale	79,63	Municipalité		14	Actif
4278	2780690	50	Elzear-Bolvin	Rue	La Baie	Locale	159,22	Municipalité		14	Actif
766	2774830	50	Epervieres	Rue des	La Baie	Locale	92,22	Municipalité		14	Actif
4270	2780682	50	Epinettes	Rue des	La Baie	Locale	75,97	Municipalité		14	Actif
4271	2780683	50	Epinettes	Rue des	La Baie	Locale	65,87	Municipalité		14	Actif
4272	2780684	50	Epinettes	Rue des	La Baie	Locale	127,76	Municipalité		14	Actif
4211	2780620	50	Erables	Rue des	La Baie	Locale	41,02	Municipalité		14	Actif
4212	2780621	50	Erables	Rue des	La Baie	Locale	103,12	Municipalité		14	Actif
746	2774790	50	Etourneaux	Rue des	La Baie	Locale	195,93	Municipalité		13	Actif
8566	2780332	50	Etourneaux	Rue des	La Baie	Locale	316,27	Municipalité		13	Actif
4114	2780333	50	Etourneaux	Rue des	La Baie	Locale	23,47	Municipalité		13	Actif
4115	2780334	50	Etourneaux	Rue des	La Baie	Locale	147,24	Municipalité		13	Actif
4279	2780691	50	Fabrique	Rue de la	La Baie	Locale	143,4	Municipalité		14	Actif
4280	2780692	50	Fabrique	Rue de la	La Baie	Locale	90,08	Municipalité		14	Actif
4281	2780693	50	Fabrique	Rue de la	La Baie	Locale	52,64	Municipalité		14	Actif
8563	37151	50	Fauvettes	Rue des	La Baie	Locale	156,36	Municipalité		15	Actif
4548	2781089	50	Fauvettes	Rue des	La Baie	Locale	74,71	Municipalité		15	Actif
4549	2781090	50	Fauvettes	Rue des	La Baie	Locale	74,68	Municipalité		15	Actif
4550	2781091	50	Fauvettes	Rue des	La Baie	Locale	155,81	Municipalité		15	Actif
8255	36800	50	Florac	Rue de	La Baie	Locale	82,21	Municipalité		15	Actif
715	2774600	50	Francois-Tremblay	Rue	La Baie	Locale	109,49	Municipalité		13	Actif
6908	3962563	50	Francois-Xavier	Rue	La Baie	Locale	179,32	Municipalité		15	Actif
4594	2781149	50	Frederic-Fortin	Rue	La Baie	Locale	71,75	Municipalité		15	Actif
4595	2781150	50	Frederic-Fortin	Rue	La Baie	Locale	71,17	Municipalité		15	Actif
4596	2781151	50	Frederic-Fortin	Rue	La Baie	Locale	139,78	Municipalité		15	Actif
8772	8772	70	Fremillon	Chemin	La Baie	Locale	325,45	Municipalité		13	Actif
6296	35779	70	Fremillon	Chemin	La Baie	Locale	195,02	Municipalité		13	Actif
662	2774472	40	G.-A.-H.-Trudeau	Rue	La Baie	Locale	217,85	Municipalité		13	Actif
753	2774806	50	Gadeliers	Rue des	La Baie	Locale	191,13	Municipalité		14	Actif
4725	2781994	50	Gadeliers	Rue des	La Baie	Locale	183,49	Municipalité		14	Actif
4488	2780984	50	Gagnon	Rue	La Baie	Locale	72,39	Municipalité		15	Actif
4489	2780985	50	Gagnon	Rue	La Baie	Locale	162,78	Municipalité		15	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4740	2782080	50	Geneviers	Rue des	La Baie	Locale	198,14	Municipalité		14	Actif
664	2774481	40	Georges-Chretien	Rue	La Baie	Locale	194,97	Municipalité		13	Actif
714	2774599	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	102,29	Municipalité		15	Actif
4298	2780712	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	13,43	Municipalité		15	Actif
4299	2780713	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	63,18	Municipalité		15	Actif
4300	2780714	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	17,85	Municipalité		15	Actif
4301	2780715	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	54,87	Municipalité		15	Actif
4302	2780716	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	125,54	Municipalité		15	Actif
4303	2780717	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	77,04	Municipalité		15	Actif
4304	2780718	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	118,93	Municipalité		15	Actif
4305	2780719	50	Georges-Martin	Rue	La Baie	Locale	85,36	Municipalité		15	Actif
675	2774553	50	Gill	Rue	La Baie	Locale	107,19	Municipalité		14	Actif
4363	2780781	50	Gingras	Rue	La Baie	Locale	80,19	Municipalité		14	Actif
4364	2780782	50	Gingras	Rue	La Baie	Locale	65,02	Municipalité		14	Actif
4367	2780785	50	Gingras	Rue	La Baie	Locale	99,08	Municipalité		14	Actif
4368	2780786	50	Gingras	Rue	La Baie	Locale	45,61	Municipalité		14	Actif
4370	2780788	50	Gingras	Rue	La Baie	Locale	58,52	Municipalité		14	Actif
9225	37534	50	Grand-Cedre	Chemin du	La Baie	Locale	592,1	Municipalité		15	Actif
4588	2781143	80	Grande-Anse	Chemin de la	La Baie	Locale	477,05	Municipalité		14	Actif
9297	9297	50	Grande-Baie Nord	Boulevard de la	La Baie	Locale	93,71	Municipalité		14	Actif
756	2774810	50	Hector-Harvey	Rue	La Baie	Locale	62,57	Municipalité		13	Actif
4498	2780994	50	Henry-McNicoll	Rue	La Baie	Locale	21,43	Municipalité		15	Actif
4589	2781144	50	Henry-McNicoll	Rue	La Baie	Locale	70,37	Municipalité		15	Actif
4590	2781145	50	Henry-McNicoll	Rue	La Baie	Locale	144,46	Municipalité		15	Actif
4386	2780804	50	Herve-Tremblay	Rue	La Baie	Locale	78,95	Municipalité		14	Actif
4387	2780805	50	Herve-Tremblay	Rue	La Baie	Locale	93,75	Municipalité		14	Actif
4388	2780806	50	Herve-Tremblay	Rue	La Baie	Locale	256,78	Municipalité		14	Actif
8967	8967	50	Hirondelles	Rue des	La Baie	Locale	181,25	Municipalité		13	Actif
7781	36368	50	Hirondelles	Rue des	La Baie	Locale	38,34	Municipalité		13	Actif
7779	36369	50	Hirondelles	Rue des	La Baie	Locale	151,07	Municipalité		13	Actif
8559	37157	50	Hirondelles	Rue des	La Baie	Locale	84,58	Municipalité		13	Actif
8966	37394	50	Hirondelles	Rue des	La Baie	Locale	78,48	Municipalité		13	Actif
747	2774791	50	Hirondelles	Rue des	La Baie	Locale	71,58	Municipalité		13	Actif
4531	2781065	50	Hirondelles	Rue des	La Baie	Locale	84,37	Municipalité		13	Actif
7782	2781066	50	Hirondelles	Rue des	La Baie	Locale	96,76	Municipalité		13	Actif
7774	36375	50	Innovation	Rue de l'	La Baie	Locale	433,32	Municipalité		13	Actif
7423	36986	90	Innovation	Rue de l'	La Baie	Locale	13,67	Municipalité		13	Actif
8657	5748823	50	Innovation	Rue de l'	La Baie	Locale	144,27	Municipalité		13	Actif
708	2774592	50	Iris	Rue des	La Baie	Locale	80,3	Municipalité		14	Actif
7219	5738600	50	Ispagnac	Rue d'	La Baie	Locale	121,72	Municipalité		15	Actif
4226	2780635	50	J.-C.-Levesque	Rue	La Baie	Locale	278,3	Municipalité		14	Actif
4732	2782017	50	J.-C.-Levesque	Rue	La Baie	Locale	46,34	Municipalité		14	Actif
4122	2780367	40	J.-H.-Ross	Rue	La Baie	Locale	272,84	Municipalité		13	Actif
711	2774595	50	Jean-Lavoie	Rue	La Baie	Locale	73,62	Municipalité		14	Actif
5403	34871	30	Jean-Paul-Desloges	Rue	La Baie	Locale	206,84	Municipalité		13	Actif
4403	2780821	50	Johnny-Chayer	Rue	La Baie	Locale	81,83	Municipalité		15	Actif
4404	2780822	50	Johnny-Chayer	Rue	La Baie	Locale	332,15	Municipalité		15	Actif
5008	2783430	50	Johnny-Chayer	Rue	La Baie	Locale	39,36	Municipalité		15	Actif
5009	2783431	50	Johnny-Chayer	Rue	La Baie	Locale	52,72	Municipalité		15	Actif
4194	2780597	50	Joseph-Gagne Nord	Rue	La Baie	Locale	430,14	Municipalité		13	Actif
4195	2780598	50	Joseph-Gagne Nord	Rue	La Baie	Locale	234,59	Municipalité		13	Actif
4199	2780603	50	Joseph-Gagne Nord	Rue	La Baie	Locale	141,84	Municipalité		13	Actif
4750	2782048	50	Joseph-Gagne Sud	Rue	La Baie	Locale	110,51	Municipalité		13	Actif
764	2774820	50	Joseph-Nil-Claveau	Rue	La Baie	Locale	224,69	Municipalité		13	Actif
4567	2781117	50	Juliette-Fortin	Rue	La Baie	Locale	93,13	Municipalité		15	Actif
4568	2781118	50	Juliette-Fortin	Rue	La Baie	Locale	148,43	Municipalité		15	Actif
8625	36972	50	Juste-Aza-Simard	Chemin	La Baie	Locale	330,31	Municipalité		15	Actif
9339	37165	50	Juste-Aza-Simard	Chemin	La Baie	Locale	319,07	Municipalité		15	Actif
8626	37616	50	Juste-Aza-Simard	Chemin	La Baie	Locale	63,52	Municipalité		15	Actif
9340	37617	50	Juste-Aza-Simard	Chemin	La Baie	Locale	42,96	Municipalité		15	Actif
2580	2778571	50	Juste-Aza-Simard	Chemin	La Baie	Locale	464,52	Municipalité		15	Actif
8682	3772778	50	Juste-Aza-Simard	Chemin	La Baie	Locale	114,28	Municipalité		15	Actif
7446	5738848	50	Juste-Aza-Simard	Chemin	La Baie	Locale	80,34	Municipalité		15	Actif
720	2774607	50	La Malbaie	Rue de	La Baie	Locale	201,04	Municipalité		15	Actif
678	2774557	50	Larouche	Rue	La Baie	Locale	138,83	Municipalité		14	Actif
7223	5738604	50	Laurier-Simard	Rue	La Baie	Locale	252,21	Municipalité		15	Actif
4440	2780864	50	Lavoie	Avenue	La Baie	Locale	83,23	Municipalité		13	Actif
4441	2780865	50	Lavoie	Avenue	La Baie	Locale	155,34	Municipalité		13	Actif
4442	2780866	50	Lavoie	Avenue	La Baie	Locale	207,65	Municipalité		13	Actif
7433	5748833	50	Leon-Lepage	Rue	La Baie	Locale	121,14	Municipalité		15	Actif
6297	35781	80	Leopold-Cote	Chemin	La Baie	Locale	814,21	Municipalité		15	Actif
6298	35782	80	Leopold-Cote	Chemin	La Baie	Locale	499,84	Municipalité		15	Actif
6299	35783	80	Leopold-Cote	Chemin	La Baie	Locale	226,45	Municipalité		15	Actif
6300	35784	60	Leopold-Cote	Chemin	La Baie	Locale	260,04	Municipalité		15	Actif
6170	35653	80	Ligne-Bagot	Chemin de la	La Baie	Locale	225,92	Municipalité		14	Actif
6171	35654	80	Ligne-Bagot	Chemin de la	La Baie	Locale	500	Municipalité		14	Actif
6172	35655	80	Ligne-Bagot	Chemin de la	La Baie	Locale	500	Municipalité		14	Actif
6173	35656	80	Ligne-Bagot	Chemin de la	La Baie	Locale	500	Municipalité		14	Actif
6174	35657	80	Ligne-Bagot	Chemin de la	La Baie	Locale	485,24	Municipalité		14	Actif
4562	2781104	50	Lilas	Rue des	La Baie	Locale	98,35	Municipalité		14	Actif
4563	2781105	50	Lilas	Rue des	La Baie	Locale	102,26	Municipalité		14	Actif
4564	2781106	50	Lilas	Rue des	La Baie	Locale	263,29	Municipalité		14	Actif
4739	2782039	50	Lilas	Rue des	La Baie	Locale	44,61	Municipalité		14	Actif
4592	2781147	50	Louis-Joseph-Forcade	Rue	La Baie	Locale	31,73	Municipalité		15	Actif
4593	2781148	50	Louis-Joseph-Forcade	Rue	La Baie	Locale	119,08	Municipalité		15	Actif
5404	34872	30	Lucien-Lecompte	Rue	La Baie	Locale	75,59	Municipalité		13	Actif
5405	34873	30	Lucien-Lecompte	Rue	La Baie	Locale	60,95	Municipalité		13	Actif
5406	34874	30	Lucien-Lecompte	Rue	La Baie	Locale	149,47	Municipalité		13	Actif
6725	36216	50	Marguerites	Rue des	La Baie	Locale	77,01	Municipalité		14	Actif
4565	2781115	50	Marguerites	Rue des	La Baie	Locale	347,13	Municipalité		14	Actif
4566	2781116	50	Marguerites	Rue des	La Baie	Locale	73,91	Municipalité		14	Actif
8682	8682	50	Mario-Gravel	Rue	La Baie	Locale	145,63	Municipalité		15	Actif
765	2774829	50	Mario-Gravel	Rue	La Baie	Locale	28,92	Municipalité		15	Actif
4569	2781119	50	Mario-Gravel	Rue	La Baie	Locale	74,19	Municipalité		15	Actif
4570	2781120	50	Mario-Gravel	Rue	La Baie	Locale	83,33	Municipalité		15	Actif
4571	2781121	50	Mario-Gravel	Rue	La Baie	Locale	59,15	Municipalité		15	Actif
4437	2780861	50	Mars	Rue	La Baie	Locale	169,45	Municipalité		14	Actif
4438	2780862	50	Mars	Rue	La Baie	Locale	132,71	Municipalité		14	Actif
4439	2780863	50	Mars	Rue	La Baie	Locale	165,63	Municipalité		14	Actif
4742	2782032	50	Mars	Rue	La Baie	Locale	91,42	Municipalité		14	Actif
6907	3962562	50	Mars	Rue	La Baie	Locale	212,15	Municipalité		14	Actif
4446	2780870	50	Mathieu	Avenue	La Baie	Locale	135,03	Municipalité		13	Actif
4447	2780871	50	Mathieu	Avenue	La Baie	Locale	44,74	Municipalité		13	Actif
4448	2780872	50	Mathieu	Avenue	La Baie	Locale	109,69	Municipalité		13	Actif
4449	2780873	50	Mathieu	Avenue	La Baie	Locale	208,11	Municipalité		13	Actif
6143	35629	50	Maurice-Marquet	Rue	La Baie	Locale	239,56	Municipalité		13	Actif
4127	2780375	50	Maurice-Marquet	Rue	La Baie	Locale	223,16	Municipalité		13	Actif
4443	2780867	50	Mederic-Gravel	Avenue	La Baie	Locale	24	Municipalité		13	Actif
4444	2780868	50	Mederic-Gravel	Avenue	La Baie	Locale	156,39	Municipalité		13	Actif
4445	2780869	50	Mederic-Gravel	Avenue	La Baie	Locale	208,24	Municipalité		13	Actif
4186	2780589	50	Melezes	Rue des	La Baie	Locale	152,53	Municipalité		14	Actif
4187	2780590	50	Melezes	Rue des	La Baie	Locale	207,64	Municipalité		14	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4188	2780591	50	Melezes	Rue des	La Baie	Locale	111,82	Municipalité		14	Actif
4189	2780592	50	Melezes	Rue des	La Baie	Locale	19,26	Municipalité		14	Actif
4727	2781999	50	Melezes	Rue des	La Baie	Locale	49,18	Municipalité		14	Actif
8253	36798	50	Mende	Rue de	La Baie	Locale	41,17	Municipalité		15	Actif
4558	2781100	50	Mende	Rue de	La Baie	Locale	34,08	Municipalité		15	Actif
4559	2781101	50	Mende	Rue de	La Baie	Locale	73,2	Municipalité		15	Actif
773	2774839	50	Meride-Minier	Rue	La Baie	Locale	95,88	Municipalité		15	Actif
772	2774838	50	Meride-Tremblay	Rue	La Baie	Locale	171,62	Municipalité		15	Actif
7780	36370	50	Merles	Rue des	La Baie	Locale	36,41	Municipalité		13	Actif
758	2774812	50	Mesanges	Rue des	La Baie	Locale	219,34	Municipalité		15	Actif
7434	5748834	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Locale	179,84	Municipalité		15	Actif
7441	5748841	50	Monseigneur-Dufour	Rue	La Baie	Locale	63,62	Municipalité		15	Actif
8040	36324	50	Montpellier	Rue de	La Baie	Locale	143,86	Municipalité		15	Actif
8221	36854	50	Montpellier	Rue de	La Baie	Locale	29,22	Municipalité		15	Actif
8564	36988	50	Montpellier	Rue de	La Baie	Locale	57,73	Municipalité		15	Actif
759	2774813	50	Montpellier	Rue de	La Baie	Locale	68,87	Municipalité		15	Actif
4554	2781095	50	Montpellier	Rue de	La Baie	Locale	124,81	Municipalité		15	Actif
4555	2781096	50	Montpellier	Rue de	La Baie	Locale	76,62	Municipalité		15	Actif
4556	2781097	50	Montpellier	Rue de	La Baie	Locale	137,6	Municipalité		15	Actif
4557	2781098	50	Montpellier	Rue de	La Baie	Locale	31,06	Municipalité		15	Actif
7767	36358	50	Nimes	Rue de	La Baie	Locale	236,59	Municipalité		15	Actif
761	2774816	50	Nimes	Rue de	La Baie	Locale	84,74	Municipalité		15	Actif
4546	2781087	50	Nimes	Rue de	La Baie	Locale	175,88	Municipalité		15	Actif
4547	2781088	50	Nimes	Rue de	La Baie	Locale	105,65	Municipalité		15	Actif
4777	2782548	50	Nimes	Rue de	La Baie	Locale	58,24	Municipalité		15	Actif
4778	2782549	50	Nimes	Rue de	La Baie	Locale	73,85	Municipalité		15	Actif
6766	36258	50	Noisetiers	Rue des	La Baie	Locale	210,63	Municipalité		14	Actif
4544	2781084	50	Noisetiers	Rue des	La Baie	Locale	324,01	Municipalité		14	Actif
4545	2781085	50	Noisetiers	Rue des	La Baie	Locale	62,47	Municipalité		14	Actif
713	2774598	50	Notre-Dame	Rue	La Baie	Locale	115,07	Municipalité		14	Actif
4420	37241	50	Onesime-Cote	Rue	La Baie	Locale	112,32	Municipalité		14	Actif
4418	2780838	50	Onesime-Cote	Rue	La Baie	Locale	56,42	Municipalité		14	Actif
4419	2780839	50	Onesime-Cote	Rue	La Baie	Locale	150,5	Municipalité		14	Actif
4190	2780593	50	Ormes	Rue des	La Baie	Locale	73,57	Municipalité		14	Actif
4191	2780594	50	Ormes	Rue des	La Baie	Locale	177,85	Municipalité		14	Actif
4192	2780595	50	Ormes	Rue des	La Baie	Locale	64,41	Municipalité		14	Actif
4193	2780596	50	Ormes	Rue des	La Baie	Locale	71,07	Municipalité		14	Actif
706	2774590	50	P.-D.-Gagnon	Rue	La Baie	Locale	355,33	Municipalité		15	Actif
4166	2780568	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	269,61	Municipalité		13	Actif
4167	2780569	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	193,35	Municipalité		13	Actif
4168	2780570	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	120,63	Municipalité		13	Actif
4169	2780571	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	260,55	Municipalité		13	Actif
4170	2780572	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	28,48	Municipalité		13	Actif
4745	2782041	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	69,34	Municipalité		13	Actif
4747	2782043	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	87,95	Municipalité		13	Actif
4748	2782044	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	64,73	Municipalité		13	Actif
4749	2782046	50	Parc	Avenue du	La Baie	Locale	20,09	Municipalité		13	Actif
9248	9248	50	Parulines	Rue des	La Baie	Locale	158,97	Municipalité		15	Actif
8764	37322	50	Parulines	Rue des	La Baie	Locale	169,77	Municipalité		15	Actif
9232	37562	50	Parulines	Rue des	La Baie	Locale	167,6	Municipalité		15	Actif
4365	2780783	50	Pere-Honorat	Rue du	La Baie	Locale	129,23	Municipalité		14	Actif
4366	2780784	50	Pere-Honorat	Rue du	La Baie	Locale	197,6	Municipalité		14	Actif
677	2774556	50	Perron	Rue	La Baie	Locale	136,23	Municipalité		14	Actif
7889	36554	50	Petit-Patelin	Sentier du	La Baie	Locale	256,98	Municipalité		15	Actif
671	2774549	50	Peupliers	Rue des	La Baie	Locale	271,57	Municipalité		14	Actif
7868	36461	70	Pics	Chemin des	La Baie	Locale	1439,14	Municipalité		13	Actif
676	2774555	50	Pierre-Boucher	Rue	La Baie	Locale	246,48	Municipalité		14	Actif
6778	36272	50	Pierre-Boudreau	Rue	La Baie	Locale	60,06	Municipalité		15	Actif
4261	2780672	50	Pins	Rue des	La Baie	Locale	53,96	Municipalité		14	Actif
4262	2780673	50	Pins	Rue des	La Baie	Locale	97,83	Municipalité		14	Actif
4263	2780674	50	Pins	Rue des	La Baie	Locale	116,16	Municipalité		14	Actif
4264	2780675	50	Pins	Rue des	La Baie	Locale	78,3	Municipalité		14	Actif
4265	2780676	50	Pins	Rue des	La Baie	Locale	81,04	Municipalité		14	Actif
4266	2780677	50	Pins	Rue des	La Baie	Locale	140,52	Municipalité		14	Actif
4268	2780679	50	Pins	Rue des	La Baie	Locale	239,82	Municipalité		14	Actif
4269	2780680	50	Pins	Rue des	La Baie	Locale	414,08	Municipalité		14	Actif
8783	37321	50	Pinsons	Rue des	La Baie	Locale	111,71	Municipalité		15	Actif
4560	2781102	50	Pinsons	Rue des	La Baie	Locale	66,97	Municipalité		15	Actif
4561	2781103	50	Pinsons	Rue des	La Baie	Locale	182,01	Municipalité		15	Actif
4410	2780828	50	Pivoines	Rue des	La Baie	Locale	76,26	Municipalité		14	Actif
4411	2780829	50	Pivoines	Rue des	La Baie	Locale	60,2	Municipalité		14	Actif
4412	2780830	50	Pivoines	Rue des	La Baie	Locale	74,77	Municipalité		14	Actif
4413	2780831	50	Pivoines	Rue des	La Baie	Locale	134,16	Municipalité		14	Actif
6175	35658	60	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	500	Municipalité		13	Actif
6176	35659	60	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	500	Municipalité		13	Actif
6177	35660	70	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	500	Municipalité		13	Actif
6178	35661	70	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	319,42	Municipalité		13	Actif
6179	35662	70	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	500	Municipalité		13	Actif
6180	35663	70	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	499,94	Municipalité		13	Actif
6181	35664	70	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	499,76	Municipalité		13	Actif
6182	35665	70	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	500,62	Municipalité		13	Actif
6183	35666	70	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	300,97	Municipalité		13	Actif
8562	36940	60	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	148,43	Municipalité		13	Actif
8652	36964	60	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	35,59	Municipalité		13	Actif
8653	36965	60	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	35,88	Municipalité		13	Actif
8560	37158	60	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	9,49	Municipalité		13	Actif
2574	2778548	60	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	112,32	Municipalité		13	Actif
2575	2778549	60	Plateau Nord	Chemin du	La Baie	Locale	214,09	Municipalité		13	Actif
4790	2782608	50	Pont	Chemin du	La Baie	Locale	39,73	Municipalité		15	Actif
4791	2782609	50	Pont	Chemin du	La Baie	Locale	846,91	Municipalité		15	Actif
4792	2782612	50	Pont	Chemin du	La Baie	Locale	403,22	Municipalité		15	Actif
7218	5738599	50	Pont-de-Montvert	Rue du	La Baie	Locale	125,82	Municipalité		15	Actif
7221	5738602	50	Pont-de-Montvert	Rue du	La Baie	Locale	50,75	Municipalité		15	Actif
4153	2780548	50	Port	Avenue du	La Baie	Locale	155,48	Municipalité		13	Actif
7217	5738598	80	Portage	Sentier du	La Baie	Locale	150,05	Municipalité		15	Actif
7352	5746192	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Locale	218,13	Municipalité		15	Actif
7353	5746193	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Locale	287,35	Municipalité		15	Actif
7368	5748695	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Locale	118,88	Municipalité		15	Actif
7369	5748696	50	Prince-Albert	Rue du	La Baie	Locale	72,15	Municipalité		15	Actif
704	2774588	50	Prosper-Bernard	Rue	La Baie	Locale	168,64	Municipalité		14	Actif
705	2774589	50	R.-A.-Foster	Rue	La Baie	Locale	311,52	Municipalité		15	Actif
8972	8972	40	Richard-Joseph-Audet	Rue	La Baie	Locale	99,78	Municipalité		13	Actif
5412	34880	40	Richard-Joseph-Audet	Rue	La Baie	Locale	100,84	Municipalité		13	Actif
5413	34881	40	Richard-Joseph-Audet	Rue	La Baie	Locale	29,73	Municipalité		13	Actif
8949	34882	40	Richard-Joseph-Audet	Rue	La Baie	Locale	470,31	Municipalité		13	Actif
5414	37371	30	Richard-Joseph-Audet	Rue	La Baie	Locale	40,25	Municipalité		13	Actif
4125	2780372	40	Richard-Joseph-Audet	Rue	La Baie	Locale	51,39	Municipalité		13	Actif
4126	2780373	40	Richard-Joseph-Audet	Rue	La Baie	Locale	64,72	Municipalité		13	Actif
6338	35822	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	499,92	Municipalité		15	Actif
6339	35823	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	499,4	Municipalité		15	Actif
6340	35824	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	501,91	Municipalité		15	Actif
6341	35825	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	499,8	Municipalité		15	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6342	35826	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	499,97	Municipalité		15	Actif
6343	35827	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	500,15	Municipalité		15	Actif
6344	35828	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	499,57	Municipalité		15	Actif
6345	35829	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	143,1	Municipalité		15	Actif
6346	35830	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	790,12	Municipalité		15	Actif
6347	35831	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	200,08	Municipalité		15	Actif
2578	2778563	50	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	190,15	Municipalité		15	Actif
2579	2778564	50	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	111,08	Municipalité		15	Actif
7354	5746197	50	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	342,62	Municipalité		15	Actif
7445	5748847	80	Riviere	Chemin de la	La Baie	Locale	1680,29	Municipalité		15	Actif
6884	37166	50	Romaine	Sentier	La Baie	Locale	1099,16	Municipalité		15	Actif
9224	37536	50	Romaine	Sentier	La Baie	Locale	504	Municipalité		15	Actif
4227	2780636	50	Rond-Point	Rue du	La Baie	Locale	30,7	Municipalité		14	Actif
4228	2780637	50	Rond-Point	Rue du	La Baie	Locale	133,47	Municipalité		14	Actif
4229	2780638	50	Rond-Point	Rue du	La Baie	Locale	132,2	Municipalité		14	Actif
7425	5748825	50	Rond-Point	Rue du	La Baie	Locale	40,97	Municipalité		14	Actif
8762	8762	50	Rosiers	Rue des	La Baie	Locale	186,22	Municipalité		14	Actif
4414	36596	50	Rosiers	Rue des	La Baie	Locale	103,2	Municipalité		14	Actif
4415	36897	50	Rosiers	Rue des	La Baie	Locale	171,81	Municipalité		14	Actif
8011	2780832	50	Rosiers	Rue des	La Baie	Locale	48,44	Municipalité		14	Actif
8292	2780833	50	Rosiers	Rue des	La Baie	Locale	50,49	Municipalité		14	Actif
4416	2780834	50	Rosiers	Rue des	La Baie	Locale	81,64	Municipalité		14	Actif
4417	2780835	50	Rosiers	Rue des	La Baie	Locale	80,38	Municipalité		14	Actif
8223	36805	70	Rousseau	Sentier	La Baie	Locale	208,94	Municipalité		13	Actif
771	2774836	50	Roy	Rue	La Baie	Locale	75,82	Municipalité		15	Actif
7436	5748836	50	Roy	Rue	La Baie	Locale	50,94	Municipalité		15	Actif
7437	5748837	50	Roy	Rue	La Baie	Locale	24,03	Municipalité		15	Actif
8558	36946	70	Sables	Chemin des	La Baie	Locale	9,88	Municipalité		13	Actif
8396	36947	80	Sables	Chemin des	La Baie	Locale	477,23	Municipalité		13	Actif
4507	2781004	50	Saint-Andre	Rue	La Baie	Locale	268,42	Municipalité		15	Actif
4508	2781005	50	Saint-Andre	Rue	La Baie	Locale	265,91	Municipalité		15	Actif
4135	2780486	70	Saint-Antoine	Chemin	La Baie	Locale	1156,32	Municipalité		15	Actif
8660	35832	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	314,51	Municipalité		15	Actif
6349	35833	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	499,95	Municipalité		15	Actif
6350	35834	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	499,73	Municipalité		15	Actif
6351	35835	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	500,55	Municipalité		15	Actif
6352	35836	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	611,65	Municipalité		15	Actif
6353	35837	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	388,33	Municipalité		15	Actif
6354	35838	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	504,11	Municipalité		15	Actif
6355	35839	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	497,09	Municipalité		15	Actif
6356	35840	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	499,1	Municipalité		15	Actif
6357	35841	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	498,97	Municipalité		15	Actif
6358	35842	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	610,34	Municipalité		15	Actif
6359	35843	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	560,94	Municipalité		15	Actif
1	36650	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	1296,6	Municipalité		15	Actif
8933	37368	80	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	282,53	Municipalité		15	Actif
2585	2778592	50	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	591,12	Municipalité		15	Actif
4806	2783011	50	Saint-Bruno	Chemin	La Baie	Locale	241,4	Municipalité		15	Actif
6361	35844	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	520,13	Municipalité		15	Actif
6362	35846	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	381,28	Municipalité		15	Actif
6363	35847	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	499,91	Municipalité		15	Actif
6364	35848	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	418,14	Municipalité		15	Actif
6365	35849	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	502,1	Municipalité		15	Actif
6366	35850	70	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	636,49	Municipalité		15	Actif
6367	35851	70	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	500,42	Municipalité		15	Actif
6368	35852	70	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	499,91	Municipalité		15	Actif
6369	35853	70	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	499,74	Municipalité		15	Actif
6370	35854	70	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	500,13	Municipalité		15	Actif
6371	35855	70	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	504,24	Municipalité		15	Actif
9346	37656	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	109,28	Municipalité		15	Actif
9345	37657	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	9,86	Municipalité		15	Actif
6360	37658	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	515,36	Municipalité		15	Actif
9347	37659	80	Saint-Charles	Chemin	La Baie	Locale	12,21	Municipalité		15	Actif
770	2774835	50	Saint-Denis	Rue	La Baie	Locale	82,33	Municipalité		15	Actif
7261	5745313	50	Sainte-Catherine	Rue	La Baie	Locale	331,99	Municipalité		15	Actif
717	2774602	50	Sainte-Suzanne	Rue	La Baie	Locale	88,13	Municipalité		15	Actif
4238	2780647	50	Saint-Francois	Rue	La Baie	Locale	221,67	Municipalité		14	Actif
4239	2780648	50	Saint-Francois	Rue	La Baie	Locale	144,19	Municipalité		14	Actif
767	2774831	50	Saint-Georges	Rue	La Baie	Locale	83,76	Municipalité		14	Actif
8745	8745	70	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	169,51	Municipalité		15	Actif
6327	35811	50	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	499,53	Municipalité	Modification vitesse 2024	15	Actif
6328	35812	50	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	500,28	Municipalité	Modification vitesse 2024	15	Actif
6329	35813	60	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	330,5	Municipalité		15	Actif
6330	35814	70	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	499,59	Municipalité		15	Actif
6331	35815	70	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	499,2	Municipalité		15	Actif
6332	35816	70	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	499,95	Municipalité		15	Actif
6333	35817	70	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	702,15	Municipalité		15	Actif
6334	35818	80	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	519,01	Municipalité		15	Actif
6335	35819	80	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	618,99	Municipalité		15	Actif
4584	2781136	50	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	66,72	Municipalité		15	Actif
4585	2781137	50	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	59,61	Municipalité		15	Actif
4754	2782072	50	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	123,88	Municipalité		15	Actif
7438	5748838	50	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	67,42	Municipalité	Modification vitesse 2024	15	Actif
7439	5748839	50	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	91,26	Municipalité	Modification vitesse 2024	15	Actif
7440	5748840	50	Saint-Jean	Chemin	La Baie	Locale	128,07	Municipalité		15	Actif
6191	35674	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	226,93	Municipalité		14	Actif
6192	35675	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	500,45	Municipalité		14	Actif
6193	35676	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	499,81	Municipalité		14	Actif
6194	35677	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	499,64	Municipalité		14	Actif
6195	35678	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	499,43	Municipalité		14	Actif
6196	35679	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	536,75	Municipalité		14	Actif
6197	35680	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	500,24	Municipalité		14	Actif
6198	35681	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	500,21	Municipalité		14	Actif
6199	35682	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	499,73	Municipalité		14	Actif
6200	35683	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	499,75	Municipalité		14	Actif
6201	35684	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	500,14	Municipalité		14	Actif
6202	35685	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	500,02	Municipalité		14	Actif
6203	35686	80	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	500,16	Municipalité		14	Actif
4106	2780321	50	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	533,06	Municipalité		14	Actif
4723	2781985	50	Saint-Joseph	Chemin	La Baie	Locale	63,13	Municipalité		14	Actif
8746	8746	60	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	380,35	Municipalité		13	Actif
6287	35770	50	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	507,8	Municipalité		13	Actif
6288	35771	50	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	499,76	Municipalité		13	Actif
6289	35772	50	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	984,45	Municipalité		13	Actif
6290	35773	50	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	298,38	Municipalité		13	Actif
6291	35774	50	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	119,63	Municipalité		13	Actif
6292	35775	60	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	459,41	Municipalité		13	Actif
6293	35776	60	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	499,01	Municipalité		13	Actif
6294	35777	60	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	623,35	Municipalité		13	Actif
6295	35778	60	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	436,99	Municipalité		13	Actif
4134	2780465	60	Saint-Louis	Chemin	La Baie	Locale	345,63	Municipalité		13	Actif
4257	2780668	50	Saint-Marc	Rue	La Baie	Locale	140,07	Municipalité		14	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4258	2780669	50	Saint-Marc	Rue	La Baie	Locale	140,42	Municipalité		14	Actif
4259	2780670	50	Saint-Marc	Rue	La Baie	Locale	118,67	Municipalité		14	Actif
4260	2780671	50	Saint-Marc	Rue	La Baie	Locale	147,53	Municipalité		14	Actif
6139	9214	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	194,46	Municipalité		14	Actif
6130	35612	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	508,85	Municipalité		14	Actif
6131	35613	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	137,75	Municipalité		14	Actif
6132	35614	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	148,95	Municipalité		14	Actif
6133	35615	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	320,63	Municipalité		14	Actif
6134	35616	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	713,85	Municipalité		14	Actif
6135	35617	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	498,43	Municipalité		14	Actif
6136	35618	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	498,91	Municipalité		14	Actif
6137	35619	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	500,11	Municipalité		14	Actif
6138	35621	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	296,7	Municipalité		14	Actif
9214	35622	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	434,1	Municipalité		14	Actif
6140	35623	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	372,43	Municipalité		14	Actif
6141	35624	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	502,8	Municipalité		14	Actif
6142	35625	70	Saint-Martin	Chemin	La Baie	Locale	718	Municipalité		14	Actif
4503	2780999	50	Saint-Pascal	Rue	La Baie	Locale	67,34	Municipalité		15	Actif
4505	2781001	50	Saint-Pascal	Rue	La Baie	Locale	67,01	Municipalité		15	Actif
4506	2781002	50	Saint-Pascal	Rue	La Baie	Locale	308,93	Municipalité		15	Actif
4396	2780814	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Locale	107,33	Municipalité		14	Actif
4724	2781987	50	Saint-Pierre	Rue	La Baie	Locale	19,44	Municipalité		14	Actif
669	2774547	50	Saules	Rue des	La Baie	Locale	392,56	Municipalité		14	Actif
6232	35715	50	Savane	Chemin de la	La Baie	Locale	503,67	Municipalité		13	Actif
6233	35716	70	Savane	Chemin de la	La Baie	Locale	499,99	Municipalité		13	Actif
6234	35717	70	Savane	Chemin de la	La Baie	Locale	278,45	Municipalité		13	Actif
6235	35718	70	Savane	Chemin de la	La Baie	Locale	219,03	Municipalité		13	Actif
9077	37483	50	Savane	Chemin de la	La Baie	Locale	8,86	Municipalité		13	Actif
703	2774587	50	Simard	Rue	La Baie	Locale	72,91	Municipalité		14	Actif
701	2774585	50	Sirois	Rue	La Baie	Locale	80,95	Municipalité		14	Actif
4248	2780659	50	Sirois	Rue	La Baie	Locale	139,59	Municipalité		14	Actif
4249	2780660	50	Sirois	Rue	La Baie	Locale	140,4	Municipalité		14	Actif
4250	2780661	50	Sirois	Rue	La Baie	Locale	106,48	Municipalité		13	Actif
4251	2780662	**30	Sirois	Rue	La Baie	Locale	97,51	Municipalité		14	Actif
4252	2780663	50	Sirois	Rue	La Baie	Locale	62,76	Municipalité		14	Actif
4253	2780664	50	Sirois	Rue	La Baie	Locale	19,28	Municipalité		14	Actif
754	2774807	50	Sorbiers	Rue des	La Baie	Locale	226,52	Municipalité		14	Actif
7775	36376	50	Technologie	Rue de la	La Baie	Locale	1437,58	Municipalité		13	Actif
763	2774819	50	Terrasse-Bellevue	Rue de la	La Baie	Locale	47,63	Municipalité		13	Actif
5007	2783429	50	Terrasse-Bellevue	Rue de la	La Baie	Locale	61,71	Municipalité		13	Actif
7152	4335185	50	Terrasse-Bellevue	Rue de la	La Baie	Locale	54,99	Municipalité		13	Actif
666	2774537	50	Terrasse-du-Golf	Rue de la	La Baie	Locale	183,24	Municipalité		13	Actif
719	2774604	50	Theatre-du-Pageant	Rue du	La Baie	Locale	69,31	Municipalité		15	Actif
663	2774475	40	Theodore-Doucette	Rue	La Baie	Locale	221,63	Municipalité		13	Actif
7260	5745312	50	Thomas-Lafancette	Rue	La Baie	Locale	107,12	Municipalité		15	Actif
4275	2780687	50	Thomas-Louis-Villeneuve	Rue	La Baie	Locale	51,78	Municipalité		14	Actif
4276	2780688	50	Thomas-Louis-Villeneuve	Rue	La Baie	Locale	98,13	Municipalité		14	Actif
8042	36332	50	Toulouse	Rue de	La Baie	Locale	61,66	Municipalité		15	Actif
8240	36803	50	Toulouse	Rue de	La Baie	Locale	64,82	Municipalité		15	Actif
709	2774593	50	Tournesols	Rue des	La Baie	Locale	264,19	Municipalité		14	Actif
6730	36221	50	Transformation	Rue de la	La Baie	Locale	233,94	Municipalité		13	Actif
8656	36982	90	Transformation	Rue de la	La Baie	Locale	13,96	Municipalité		13	Actif
707	2774591	50	Tulipes	Rue des	La Baie	Locale	237,59	Municipalité		14	Actif
716	2774601	50	Ulysse-Dufour	Rue	La Baie	Locale	203,73	Municipalité		15	Actif
757	2774811	50	Vialas	Rue de	La Baie	Locale	151,16	Municipalité		15	Actif
5062	34517	50	Victoria	Rue	La Baie	Locale	499,96	Municipalité		14	Actif
5063	34518	50	Victoria	Rue	La Baie	Locale	598,13	Municipalité		14	Actif
4776	2782547	50	Villefort	Rue de	La Baie	Locale	91,51	Municipalité		15	Actif
4501	2780997	50	Vingt-et-Un	Rue des	La Baie	Locale	149,01	Municipalité		15	Actif
4502	2780998	50	Vingt-et-Un	Rue des	La Baie	Locale	133,35	Municipalité		15	Actif
4499	2780995	50	Wilfrid-Simard	Rue	La Baie	Locale	302,48	Municipalité		15	Actif
4500	2780996	50	Wilfrid-Simard	Rue	La Baie	Locale	71,53	Municipalité		15	Actif
4471	2780966	50	William	Rue	La Baie	Locale	83,9	Municipalité		15	Actif
8877	8877	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	136,85	Municipalité		14	Actif
8878	8878	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	134,57	Municipalité		13	Actif
8879	8879	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	135,42	Municipalité		13	Actif
8880	8880	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	70,26	Municipalité		13	Actif
8881	8881	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	92,76	Municipalité		13	Actif
8882	8882	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	99,03	Municipalité		13	Actif
8883	8883	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	83,76	Municipalité		13	Actif
8884	8884	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	92,25	Municipalité		13	Actif
8885	8885	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	105,79	Municipalité		13	Actif
8886	8886	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	90,71	Municipalité		13	Actif
8887	8887	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	90,36	Municipalité		13	Actif
8888	8888	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	92,61	Municipalité		13	Actif
8889	8889	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	144,35	Municipalité		13	Actif
8890	8890	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	76,34	Municipalité		13	Actif
8891	8891	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	90,48	Municipalité		13	Actif
8892	8892	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	106,28	Municipalité		13	Actif
8893	8893	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	67,74	Municipalité		13	Actif
8894	8894	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	91,31	Municipalité		13	Actif
8895	8895	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	88,58	Municipalité		13	Actif
8896	8896	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	91,73	Municipalité		13	Actif
8897	8897	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	105,08	Municipalité		13	Actif
8898	8898	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	91,76	Municipalité		13	Actif
9268	9268	50	Acces	Allee	La Baie	Ruelle	92,32	Municipalité		13	Actif
9409	34753	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	591,75	MTQ		4	Actif
5289	34754	70	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	432,48	MTQ		5	Actif
8823	36190	70	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	7,61	MTQ		1	Actif
7160	37570	50	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	66,28	MTQ		1	Actif
7161	37571	50	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	64,24	MTQ		1	Actif
7172	37572	70	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	983,03	MTQ		1	Actif
7170	37573	70	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	942,23	MTQ		1	Actif
7240	37675	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	178,49	MTQ		1	Actif
7239	37977	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	179,96	MTQ		1	Actif
9379	37746	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	41,25	MTQ		1	Actif
7178	37747	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	26,91	MTQ		1	Actif
7244	37778	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	442,45	MTQ		2	Actif
9393	37779	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	152,09	MTQ		1	Actif
9392	37780	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	383,94	MTQ		1	Actif
7251	37781	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	37,05	MTQ		1	Actif
7245	37782	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	547,1	MTQ		1	Actif
7252	37783	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	213,39	MTQ		1	Actif
9394	37784	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	385,5	MTQ		1	Actif
7253	37785	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	36,33	MTQ		1	Actif
5288	37816	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	63,49	MTQ		4	Actif
7162	5738510	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	896,81	MTQ		1	Actif
7163	5738512	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	603,87	MTQ		1	Actif
7164	5738513	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	799,28	MTQ		4	Actif
7165	5738514	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	265,46	MTQ		4	Actif
7166	5738516	100	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	431,83	MTQ		4	Actif
7167	5738517	70	70	Autoroute	Jonquiere	Artère	450,37	MTQ		4	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7169	5738519	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	540,42	MTQ		4	Actif
7172	5738522	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	171,97	MTQ		1	Actif
7173	5738523	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	1470,52	MTQ		4	Actif
7174	5738524	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	1311,77	MTQ		1	Actif
7175	5738525	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	514,74	MTQ		1	Actif
7176	5738526	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	591,88	MTQ		4	Actif
7177	5738532	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	644,48	MTQ		1	Actif
9380	5738533	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	906,85	MTQ		1	Actif
7179	5738534	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	356,07	MTQ		5	Actif
7180	5738535	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	544,49	MTQ		5	Actif
7181	5738537	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	667,03	MTQ		4	Actif
7182	5738538	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	965,16	MTQ		1	Actif
7183	5738539	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	842,55	MTQ		1	Actif
7184	5738541	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	583,08	MTQ		5	Actif
7185	5738542	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	1581,53	MTQ		1	Actif
7186	5738543	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	1245,76	MTQ		5	Actif
7188	5738550	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	507,03	MTQ		6	Actif
7189	5738551	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	477,43	MTQ		5	Actif
7190	5738552	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	659,58	MTQ		6	Actif
7191	5738553	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	162,43	MTQ		6	Actif
7192	5738554	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	473,68	MTQ		1	Actif
8821	5738555	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	471,28	MTQ		1	Actif
7196	5738558	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	779,06	MTQ		6	Actif
7197	5738559	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	377,66	MTQ		1	Actif
7198	5738560	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	401,28	MTQ		1	Actif
8822	5738562	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	377,63	MTQ		1	Actif
7200	5738563	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	813,05	MTQ		1	Actif
7201	5738565	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	804,11	MTQ		6	Actif
7202	5738566	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	397,75	MTQ		1	Actif
7203	5738567	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	397,83	MTQ		6	Actif
7204	5738568	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	267,45	MTQ		1	Actif
7205	5738569	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	255,66	MTQ		6	Actif
7206	5738570	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	475,3	MTQ		1	Actif
7209	5738573	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	452,84	MTQ		6	Actif
7210	5738574	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	352,88	MTQ		6	Actif
7211	5738575	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	300,82	MTQ		6	Actif
7213	5738577	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	325,2	MTQ		1	Actif
7214	5738578	70	70	Autoroute	Jonquière	Artère	380,73	MTQ		9	Actif
7238	5738700	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	5467,44	MTQ		1	Actif
7241	5738703	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	159,44	MTQ		4	Actif
7242	5738704	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	158,11	MTQ		1	Actif
7243	5738705	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	153,62	MTQ		1	Actif
7249	5738706	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	362,22	MTQ		1	Actif
7250	5738707	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	400,67	MTQ		1	Actif
7245	5738708	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	154,84	MTQ		1	Actif
7247	5738709	80	70	Autoroute	Jonquière	Artère	363,34	MTQ		1	Actif
7248	5738710	80	70	Autoroute	Jonquière	Artère	433,55	MTQ		1	Actif
7588	5749009	90	70	Autoroute	Jonquière	Artère	280,51	MTQ		2	Actif
7750	5749200	100	70	Autoroute	Jonquière	Artère	5478,23	MTQ		1	Actif
9389	37772	80	Dam-Deux	Route de la	Jonquière	Artère	200,55	MTQ		2	Actif
7120	37773	80	Dam-Deux	Route de la	Jonquière	Artère	160,32	MTQ		2	Actif
4616	2781641	80	Dam-Deux	Route de la	Jonquière	Artère	43,12	MTQ		2	Actif
4617	2781644	80	Dam-Deux	Route de la	Jonquière	Artère	461,26	MTQ		2	Actif
7009	3983143	80	Dam-Deux	Route de la	Jonquière	Artère	559,23	MTQ		2	Actif
5081	34538	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	345,45	Municipalité		5	Actif
5082	34539	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	50,19	Municipalité		5	Actif
5083	34540	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	14,65	Municipalité		5	Actif
5086	34543	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	15,62	Municipalité		2	Actif
5087	34544	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	55,41	Municipalité		5	Actif
6752	36249	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	200,1	Municipalité		5	Actif
2241	37049	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	8,31	Municipalité		5	Actif
8443	37050	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	9,19	Municipalité		5	Actif
8445	37051	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	54,26	Municipalité		5	Actif
8446	37052	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	19,98	Municipalité		5	Actif
8447	37053	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	12,45	Municipalité		5	Actif
8444	37054	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	17,65	Municipalité		5	Actif
8452	37055	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	22,53	Municipalité		5	Actif
8453	37056	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	30,62	Municipalité		5	Actif
8455	37058	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	10,29	Municipalité		5	Actif
8454	37060	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	9,65	Municipalité		5	Actif
2237	2777711	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	234,57	Municipalité		5	Actif
2238	2777712	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	457,37	Municipalité		5	Actif
2239	2777713	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	520,62	Municipalité		5	Actif
2240	2777714	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	36,56	Municipalité		5	Actif
8457	2777715	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	36,35	Municipalité		5	Actif
2242	2777716	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	29,34	Municipalité		5	Actif
2243	2777717	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	54,62	Municipalité		5	Actif
2244	2777718	50	Deschenes	Rue	Jonquière	Artère	30,68	Municipalité		5	Actif
1322	2776572	50	Étudiants	Rue des	Jonquière	Artère	12,84	Municipalité		3	Actif
5151	34613	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	51,55	Municipalité		3	Actif
5152	34614	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	86,76	Municipalité		3	Actif
5208	34672	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	58,82	Municipalité		3	Actif
5209	34673	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	108,71	Municipalité		4	Actif
5210	34674	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	100,94	Municipalité		4	Actif
5211	34675	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	95,24	Municipalité		4	Actif
5212	34676	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	134,54	Municipalité		4	Actif
5213	34677	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	43,63	Municipalité		4	Actif
5214	34678	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	24,14	Municipalité		4	Actif
5215	34679	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	10,34	Municipalité		4	Actif
5216	34680	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	93,28	Municipalité		4	Actif
5217	34681	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	78,63	Municipalité		3	Actif
5218	34682	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	12,59	Municipalité		3	Actif
5219	34683	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	44,98	Municipalité		4	Actif
5220	34684	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	106,87	Municipalité		3	Actif
6588	36076	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	77,61	Municipalité		3	Actif
8218	36855	70	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	99,19	Municipalité		1	Actif
8219	36857	70	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	70,77	Municipalité		1	Actif
7125	37644	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	33,86	Municipalité		1	Actif
7008	37645	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	94,53	Municipalité		1	Actif
81	2772733	70	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	78,32	Municipalité		1	Actif
132	2772839	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	78,82	Municipalité		3	Actif
780	2775557	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	88,46	Municipalité		3	Actif
781	2775559	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	85,36	Municipalité		3	Actif
782	2775560	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	64,36	Municipalité		3	Actif
783	2775561	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	76,75	Municipalité		3	Actif
784	2775562	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	133,72	Municipalité		3	Actif
785	2775565	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	68,35	Municipalité		3	Actif
786	2775566	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	77,44	Municipalité		3	Actif
787	2775567	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	94,74	Municipalité		3	Actif
788	2775568	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	91,93	Municipalité		3	Actif
789	2775570	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	61,37	Municipalité		3	Actif
790	2775572	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	107,62	Municipalité		1	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
791	2775573	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	147,74	Municipalité		1	Actif
792	2775574	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	200,08	Municipalité		1	Actif
793	2775575	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	150,73	Municipalité		1	Actif
8220	2775577	70	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	213,61	Municipalité		1	Actif
795	2775578	70	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	120,56	Municipalité		1	Actif
876	2775931	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	48,4	Municipalité		3	Actif
877	2775932	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	96,92	Municipalité		3	Actif
878	2775933	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	77,31	Municipalité		3	Actif
879	2775935	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	139,9	Municipalité		3	Actif
880	2775936	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	79,36	Municipalité		3	Actif
881	2775937	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	87,27	Municipalité		3	Actif
882	2775938	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	82,33	Municipalité		3	Actif
883	2775939	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	77,46	Municipalité		3	Actif
884	2775940	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	122,86	Municipalité		3	Actif
5024	2783447	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	184,79	Municipalité		3	Actif
5026	2783449	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	65,8	Municipalité		3	Actif
7124	3987117	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	130,82	Municipalité		3	Actif
7472	5748877	70	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	667,62	Municipalité		1	Actif
7580	5749001	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	386,66	Municipalité		1	Actif
7672	5749112	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	124,3	Municipalité		3	Actif
7673	5749113	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	186,22	Municipalité		3	Actif
7674	5749114	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	155,87	Municipalité		3	Actif
7675	5749115	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	82,36	Municipalité		3	Actif
7676	5749116	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	74,79	Municipalité		3	Actif
7677	5749117	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	75,44	Municipalité		3	Actif
7678	5749118	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	96,38	Municipalité		3	Actif
7679	5749119	50	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	125,23	Municipalité		3	Actif
8217	5749195	70	Harvey	Boulevard	Jonquière	Artère	90,65	Municipalité		1	Actif
7267	5745928	50	Lac-des-Bleuets	Chemin du	Jonquière	Artère	21,22	Municipalité		1	Actif
5347	34815	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	15,11	Municipalité		6	Actif
9361	35315	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	211,59	Municipalité	Modification vitesse 2024	1	Actif
6695	36184	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	193,86	Municipalité		6	Actif
6696	36185	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	199,6	Municipalité		6	Actif
6697	36186	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	211,5	Municipalité	Modification vitesse 2024	1	Actif
5816	37710	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	25,83	Municipalité	Modification vitesse 2024	1	Actif
9363	37711	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	72,74	Municipalité	Modification vitesse 2024	1	Actif
9360	37712	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	72,62	Municipalité	Modification vitesse 2024	1	Actif
9362	37713	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	25,82	Municipalité	Modification vitesse 2024	1	Actif
7363	5748663	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	193,13	Municipalité		6	Actif
7373	5748701	50	Mathias	Rue	Jonquière	Artère	201,05	Municipalité		6	Actif
5112	34573	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	26,52	Municipalité		5	Actif
5113	34574	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	26,62	Municipalité		5	Actif
5146	34608	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	245,38	Municipalité		5	Actif
5821	35299	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	317,37	Municipalité		6	Actif
5822	35301	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	320,65	Municipalité		6	Actif
5824	35303	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	116,17	Municipalité		6	Actif
5825	35304	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	122,1	Municipalité		5	Actif
8449	35305	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	98,52	Municipalité		5	Actif
5827	35306	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	118,38	Municipalité		6	Actif
8429	35307	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	93,42	Municipalité		6	Actif
8173	36792	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	12,16	Municipalité		5	Actif
7565	37040	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	8,99	Municipalité		6	Actif
8549	37041	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	8,97	Municipalité		6	Actif
5828	37044	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	12,51	Municipalité		6	Actif
8428	37046	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	12,48	Municipalité		6	Actif
8446	37057	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	22,45	Municipalité		5	Actif
5826	37059	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	11,43	Municipalité		5	Actif
8451	37061	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	11,28	Municipalité		5	Actif
8450	37062	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	32,21	Municipalité		5	Actif
1436	37099	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	7,49	Municipalité		5	Actif
8416	37100	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	7,54	Municipalité		6	Actif
7187	37254	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	310,3	Municipalité		6	Actif
8818	37334	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	219,61	Municipalité		6	Actif
5820	37335	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	191,88	Municipalité		6	Actif
8816	37336	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	9,31	Municipalité		6	Actif
5823	37337	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	217,93	Municipalité		5	Actif
8817	37338	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	191,75	Municipalité		5	Actif
8819	37339	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	9,78	Municipalité		5	Actif
8606	37400	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	76,12	Municipalité		6	Actif
1422	2776683	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	45,46	Municipalité		5	Actif
1423	2776684	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	165,08	Municipalité		5	Actif
1424	2776685	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	146,81	Municipalité		5	Actif
1425	2776686	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	41,58	Municipalité		5	Actif
1426	2776687	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	171,82	Municipalité		5	Actif
1427	2776688	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	97,82	Municipalité		5	Actif
1428	2776689	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	61,65	Municipalité		5	Actif
1429	2776690	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	23,57	Municipalité		5	Actif
1430	2776691	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	30,87	Municipalité		5	Actif
1431	2776692	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	70,59	Municipalité		5	Actif
1432	2776693	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	37,91	Municipalité		5	Actif
1433	2776694	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	66,91	Municipalité		5	Actif
1434	2776696	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	96,39	Municipalité		6	Actif
1435	2776698	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	479,21	Municipalité		6	Actif
8415	2776703	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	478,89	Municipalité		5	Actif
4877	2783147	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	14,95	Municipalité		5	Actif
8986	5738549	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	188,99	Municipalité		6	Actif
7194	5738556	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	188,16	Municipalité		5	Actif
7195	5738557	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	16,31	Municipalité		6	Actif
7561	5748978	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	38,1	Municipalité		5	Actif
7563	5748980	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	31,35	Municipalité		5	Actif
7564	5748981	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	169,18	Municipalité		6	Actif
8548	5748982	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	112,37	Municipalité		6	Actif
7611	5749035	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	226,13	Municipalité		6	Actif
7652	5749089	50	Mellon	Boulevard	Jonquière	Artère	285,95	Municipalité		6	Actif
6587	36075	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	14,04	Municipalité		4	Actif
1342	36718	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	182,15	Municipalité		4	Actif
8165	36819	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	113,01	Municipalité		4	Actif
8164	36820	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	114,53	Municipalité		4	Actif
7324	37160	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	91,08	Municipalité		4	Actif
1337	2776594	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	533,57	Municipalité		4	Actif
1338	2776595	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	183,24	Municipalité		4	Actif
1339	2776596	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	76,61	Municipalité		4	Actif
1340	2776597	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	83,83	Municipalité		4	Actif
1341	2776598	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	97,67	Municipalité		4	Actif
8204	2776599	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	263,07	Municipalité		4	Actif
1343	2776600	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	260,42	Municipalité		4	Actif
1344	2776601	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	162,25	Municipalité		4	Actif
1345	2776602	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	244,63	Municipalité		4	Actif
1346	2776603	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	257,49	Municipalité		4	Actif
1347	2776604	50	Panet	Rue	Jonquière	Artère	78,58	Municipalité		4	Actif
8385	5746002	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	568,79	Municipalité		4	Actif
7355	5748647	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	69,8	Municipalité		4	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7356	5748648	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	306,75	Municipalité		4	Actif
7357	5748649	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	343,2	Municipalité		4	Actif
7361	5748657	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	42,38	Municipalité		4	Actif
7353	5748970	70	Panet	Rue	Jonquière	Artère	13,63	Municipalité		4	Actif
8514	36132	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	8,19	Municipalité		3	Actif
6971	36781	80	Price	Rue	Jonquière	Artère	48,12	MTQ		2	Actif
8505	37014	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	74,73	Municipalité		2	Actif
8506	37015	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	40,23	Municipalité		2	Actif
8502	37016	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	98,63	Municipalité		2	Actif
8501	37017	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	23,76	Municipalité		2	Actif
8504	37018	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	9,31	Municipalité		2	Actif
6883	37680	80	Price	Rue	Jonquière	Artère	75,12	MTQ		2	Actif
1816	2777114	80	Price	Rue	Jonquière	Artère	397,85	MTQ		2	Actif
1817	2777115	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	510,56	Municipalité		2	Actif
1818	2777116	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	74,62	Municipalité		2	Actif
1819	2777117	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	39,74	Municipalité		2	Actif
1820	2777118	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	52,98	Municipalité		2	Actif
1821	2777119	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	45,25	Municipalité		2	Actif
1822	2777120	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	40,71	Municipalité		2	Actif
1823	2777121	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	64,08	Municipalité		2	Actif
1824	2777122	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	132,77	Municipalité		2	Actif
1825	2777123	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	208,02	Municipalité		2	Actif
1826	2777124	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	173,24	Municipalité		2	Actif
1827	2777125	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	177,04	Municipalité		2	Actif
1828	2777126	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	66,88	Municipalité		2	Actif
1829	2777127	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	31,03	Municipalité		2	Actif
1830	2777128	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	42,8	Municipalité		2	Actif
1831	2777129	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	57,09	Municipalité		2	Actif
1832	2777130	50	Price	Rue	Jonquière	Artère	43,05	Municipalité		3	Actif
4613	2781638	80	Price	Rue	Jonquière	Artère	53,29	MTQ		2	Actif
4615	2781640	80	Price	Rue	Jonquière	Artère	75,56	MTQ		2	Actif
6884	3883081	80	Price	Rue	Jonquière	Artère	188,65	MTQ		2	Actif
5262	34726	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	209,75	Municipalité		5	Actif
5263	34727	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	43,85	Municipalité		5	Actif
5264	34728	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	25,02	Municipalité		5	Actif
5265	34729	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	20,4	Municipalité		2	Actif
5266	34730	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	20,25	Municipalité		2	Actif
5267	34731	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	25,08	Municipalité		5	Actif
5268	34732	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	350,83	Municipalité		5	Actif
5269	34733	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	401,69	Municipalité		5	Actif
5270	34734	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	331,87	Municipalité		3	Actif
5274	34738	50	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	56,41	Municipalité		3	Actif
5275	34739	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	38,17	Municipalité		3	Actif
5276	34740	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	16,11	Municipalité		3	Actif
5277	34741	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	21,62	Municipalité		3	Actif
5278	34742	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	34,85	Municipalité		3	Actif
5279	34743	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	9,9	Municipalité		3	Actif
5280	34744	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	50,13	Municipalité		4	Actif
5281	34745	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	11,66	Municipalité		4	Actif
5282	34746	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	15,63	Municipalité		4	Actif
8479	34747	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	275,15	Municipalité		5	Actif
5284	34748	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	11,26	Municipalité		5	Actif
5285	34749	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	396,4	Municipalité		5	Actif
5286	34751	50	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	51,64	Municipalité		5	Actif
5287	34752	50	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	73,33	Municipalité		3	Actif
5320	34788	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	35,27	Municipalité		5	Actif
5321	34789	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	15,5	Municipalité		5	Actif
5322	34790	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	39,03	Municipalité		5	Actif
8481	36275	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	138,57	Municipalité		4	Actif
6786	36281	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	190,19	Municipalité		5	Actif
8060	36696	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	43,32	Municipalité		3	Actif
8053	36697	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	283,53	Municipalité		3	Actif
8054	36698	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	43,7	Municipalité		5	Actif
8052	36699	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	394,98	Municipalité		5	Actif
6781	37030	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	18,2	Municipalité		4	Actif
5283	37031	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	18,27	Municipalité		5	Actif
1336	2776591	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	35,2	Municipalité		3	Actif
1348	2776605	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	397,38	Municipalité		5	Actif
1349	2776606	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	352,46	Municipalité		5	Actif
1350	2776607	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	295,99	Municipalité		5	Actif
1351	2776608	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	338,33	Municipalité		5	Actif
1352	2776609	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	57,68	Municipalité		5	Actif
7358	5748650	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	114	MTQ		4	Actif
7359	5748652	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	46,77	Municipalité		4	Actif
7360	5748654	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	243,43	MTQ		1	Actif
7362	5748660	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	131,76	MTQ		1	Actif
7545	5748960	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	279,34	Municipalité		4	Actif
7552	5748969	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	18,29	Municipalité		5	Actif
7568	5748985	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	212,74	Municipalité		5	Actif
7573	5748991	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	400,08	Municipalité		5	Actif
7613	5749037	70	Rene-Levesque	Boulevard	Jonquière	Artère	342,49	Municipalité		4	Actif
5232	34696	50	Reserve	Chemin de la	Jonquière	Artère	21	Municipalité		6	Actif
7212	5738576	50	Reserve	Chemin de la	Jonquière	Artère	203,54	MTQ		6	Actif
7215	5738578	50	Reserve	Chemin de la	Jonquière	Artère	24,02	Municipalité		6	Actif
7216	5738580	50	Reserve	Chemin de la	Jonquière	Artère	14,14	MTQ		6	Actif
6767	36259	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	80,8	Municipalité		5	Actif
7817	36326	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	357,97	Municipalité		5	Actif
5031	37234	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	18,01	Municipalité		5	Actif
8613	37235	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	17,66	Municipalité		5	Actif
1846	2777145	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	78,8	Municipalité		5	Actif
1847	2777146	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	240,6	Municipalité		5	Actif
1848	2777147	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	77,48	Municipalité		5	Actif
7819	2777148	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	344,64	Municipalité		5	Actif
1850	2777149	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	160,23	Municipalité		5	Actif
1851	2777150	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	13,68	Municipalité		5	Actif
1852	2777151	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	95,29	Municipalité		5	Actif
1853	2777152	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	484,25	Municipalité		5	Actif
1854	2777153	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	484,37	Municipalité		5	Actif
1855	2777154	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	209,88	Municipalité		3	Actif
1856	2777155	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	201,79	Municipalité		3	Actif
1857	2777156	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	204,85	Municipalité		3	Actif
1858	2777157	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	156,93	Municipalité		3	Actif
1859	2777158	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	103,37	Municipalité		3	Actif
1860	2777159	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	64,14	Municipalité		3	Actif
1861	2777160	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	99,26	Municipalité		3	Actif
1862	2777161	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	155,41	Municipalité		3	Actif
8612	2783455	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquière	Artère	164,45	Municipalité		5	Actif
9447	9447	80	Royaume	Boulevard du	Jonquière	Artère	118,78	Municipalité	Modification 2024	5	Actif
9448	9448	80	Royaume	Boulevard du	Jonquière	Artère	234,11	Municipalité	Modification 2024	5	Actif
9449	9449	80	Royaume	Boulevard du	Jonquière	Artère	442,4	Municipalité	Modification 2024	5	Actif
9450	9450	70	Royaume	Boulevard du	Jonquière	Artère	147,76	Municipalité	Modification 2024	1	Actif
9451	9451	90	Royaume	Boulevard du	Jonquière	Artère	702,74	Municipalité	Modification 2024	1	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
5051	34501	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	512,17	MTQ		2	Actif
5052	34502	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	512,5	MTQ		1	Actif
5141	34603	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	176,14	Municipalité		6	Actif
5142	34604	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	182,71	Municipalité		5	Actif
5143	34605	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	11,06	Municipalité		5	Actif
5144	34606	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	176,3	Municipalité		6	Actif
5177	34640	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	164,7	Municipalité		1	Actif
5178	34641	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	69,55	Municipalité		2	Actif
5179	34642	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	14,04	Municipalité		2	Actif
5180	34643	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	155	Municipalité		2	Actif
5181	34644	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	162,88	Municipalité		1	Actif
5182	34645	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	76,68	Municipalité		1	Actif
5183	34646	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	767,63	Municipalité		1	Actif
5323	34791	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	213,05	Municipalité		3	Actif
5324	34792	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	139,12	Municipalité		3	Actif
5325	34793	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	56,44	Municipalité		3	Actif
5326	34794	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	39,35	Municipalité		3	Actif
5327	34795	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	14,42	Municipalité		3	Actif
5328	34796	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	39,09	Municipalité		5	Actif
5329	34797	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	125,46	Municipalité		5	Actif
5330	34798	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	77,75	Municipalité		5	Actif
5331	34799	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	75,86	Municipalité		5	Actif
5332	34800	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	64,41	Municipalité		5	Actif
5333	34801	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	42,78	Municipalité		5	Actif
5334	34802	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	14,05	Municipalité		3	Actif
5335	34803	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	43,48	Municipalité		3	Actif
5336	34804	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	132,37	Municipalité		3	Actif
5337	34805	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	215,51	Municipalité		6	Actif
5338	34806	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	162,83	Municipalité		6	Actif
5339	34807	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	218,61	Municipalité		6	Actif
5340	34808	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	814,72	Municipalité		6	Actif
5341	34809	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	227,71	Municipalité		6	Actif
5342	34810	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	225,85	Municipalité		6	Actif
5343	34811	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	809,57	Municipalité		6	Actif
5344	34812	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	224,23	Municipalité		6	Actif
5345	34813	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	160,7	Municipalité		6	Actif
5346	34814	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	220,38	Municipalité		6	Actif
5348	34816	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	12,33	Municipalité		6	Actif
5351	34819	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	84,8	Municipalité		5	Actif
5352	34820	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	136,35	Municipalité		5	Actif
5353	34821	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	227,34	Municipalité		5	Actif
5354	34822	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	219,45	Municipalité		5	Actif
8538	34823	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	132,15	Municipalité		5	Actif
5356	34824	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	84,52	Municipalité		5	Actif
5357	34825	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	10,8	Municipalité		5	Actif
5359	34827	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	221,64	Municipalité		3	Actif
5360	34828	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	224,66	Municipalité		5	Actif
5362	34830	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	197,41	Municipalité		6	Actif
5363	34831	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	244,3	Municipalité		6	Actif
5367	34835	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	228,23	Municipalité		6	Actif
5368	34836	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	212,21	Municipalité		6	Actif
5689	35163	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	657,3	Municipalité		1	Actif
5690	35164	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	174,39	Municipalité		1	Actif
5691	35165	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	277,18	Municipalité		1	Actif
5692	35166	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	548,18	Municipalité		1	Actif
5693	35167	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	499,94	Municipalité		2	Actif
5694	35168	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	738,33	Municipalité		2	Actif
5695	35169	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	476,55	MTQ		2	Actif
5696	35170	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	791,48	MTQ		2	Actif
5697	35172	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	786,65	MTQ		1	Actif
5698	35173	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	477,59	MTQ		1	Actif
6627	36116	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	366,57	Municipalité		2	Actif
6628	36117	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	42,4	Municipalité		2	Actif
6629	36118	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	39,43	Municipalité		2	Actif
6630	36119	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	162,42	Municipalité		2	Actif
6633	36122	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	83,59	Municipalité		3	Actif
6634	36123	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	37,36	Municipalité		3	Actif
6635	36124	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	20,16	Municipalité		3	Actif
6636	36125	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	107,33	Municipalité		2	Actif
6637	36126	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	157,29	Municipalité		2	Actif
6638	36127	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	136,31	Municipalité		2	Actif
6639	36128	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	98,24	Municipalité		2	Actif
6645	36134	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	85,71	Municipalité		3	Actif
6646	36135	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	124,02	Municipalité		3	Actif
6647	36136	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	323,96	Municipalité		3	Actif
6648	36137	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	82,29	Municipalité		3	Actif
6649	36138	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	158,14	Municipalité		3	Actif
6650	36139	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	100,04	Municipalité		3	Actif
6651	36140	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	76,27	Municipalité		3	Actif
6652	36141	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	97,72	Municipalité		3	Actif
6661	36150	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	213,56	Municipalité		3	Actif
6663	36152	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	152,76	Municipalité		5	Actif
6664	36153	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	443,65	Municipalité		5	Actif
6665	36154	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	263,3	Municipalité		5	Actif
6666	36155	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	153,79	Municipalité		5	Actif
6667	36156	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	79,43	Municipalité		5	Actif
6669	36158	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	565,22	Municipalité		6	Actif
6670	36159	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	473,56	Municipalité		6	Actif
952	36570	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	157,62	Municipalité		3	Actif
957	36856	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	31,49	Municipalité		1	Actif
8408	36926	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	143,75	Municipalité		2	Actif
951	37179	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	18,68	Municipalité		3	Actif
8539	37191	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	7,03	Municipalité		5	Actif
5355	37192	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	7,32	Municipalité		5	Actif
8570	37237	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	15,45	Municipalité		9	Actif
7039	37670	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	183,34	Municipalité		5	Actif
7119	37671	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	72,4	Municipalité		3	Actif
6662	37703	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	119,95	Municipalité		3	Actif
7128	37705	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	117,81	Municipalité		3	Actif
6625	37706	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	50,78	Municipalité		2	Actif
6626	37707	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	203,12	Municipalité		2	Actif
7034	37708	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	206,66	Municipalité		1	Actif
7123	37709	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	50,26	Municipalité		3	Actif
796	2775579	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	73,63	Municipalité		1	Actif
797	2775580	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	48,97	Municipalité		1	Actif
798	2775581	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	39,49	Municipalité		1	Actif
873	2775928	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	224,4	Municipalité		3	Actif
874	2775929	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	359,84	Municipalité		3	Actif
875	2775930	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	84,76	Municipalité		3	Actif
932	2776058	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	480,79	Municipalité		6	Actif
933	2776060	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	565,33	Municipalité		6	Actif
934	2776061	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	13,28	Municipalité		5	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
935	2776063	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	182,02	Municipalité		5	Actif
936	2776064	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	79,89	Municipalité		5	Actif
937	2776065	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	239,08	Municipalité		5	Actif
938	2776069	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	172,76	Municipalité		5	Actif
939	2776070	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	316,14	Municipalité		5	Actif
940	2776071	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	229,51	Municipalité		3	Actif
941	2776072	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	88,22	Municipalité		3	Actif
942	2776073	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	117,96	Municipalité		3	Actif
943	2776074	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	321,06	Municipalité		3	Actif
944	2776075	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	81,9	Municipalité		3	Actif
945	2776076	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	158,55	Municipalité		3	Actif
946	2776077	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	102,6	Municipalité		3	Actif
947	2776078	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	73,29	Municipalité		3	Actif
948	2776079	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	102,85	Municipalité		3	Actif
949	2776080	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	76,11	Municipalité		3	Actif
950	2776081	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	42,93	Municipalité		3	Actif
8512	2776083	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	105,85	Municipalité		3	Actif
953	2776085	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	136,07	Municipalité		3	Actif
954	2776086	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	98,89	Municipalité		3	Actif
955	2776090	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	361,36	Municipalité		2	Actif
956	2776091	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	80,63	Municipalité		1	Actif
8216	2776092	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	75,92	Municipalité		1	Actif
958	2776093	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	81,84	Municipalité		1	Actif
1771	2777064	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	235,72	Municipalité		3	Actif
1772	2777065	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	148,72	Municipalité		3	Actif
1773	2777066	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	169,28	Municipalité		3	Actif
4868	2783134	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	161,78	Municipalité		5	Actif
4869	2783135	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	264,07	Municipalité		5	Actif
4898	2783172	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	61,35	Municipalité		2	Actif
4900	2783174	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	51,78	Municipalité		1	Actif
4902	2783176	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	37,68	Municipalité		1	Actif
4904	2783178	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	39,62	Municipalité		1	Actif
7033	3985532	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	363,85	Municipalité		1	Actif
7040	3985545	80	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	154,32	Municipalité		3	Actif
7041	3985546	50	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	296,99	Municipalité		3	Actif
7262	5745921	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	223,49	Municipalité		2	Actif
7263	5745922	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	303,81	MTQ		1	Actif
7265	5745926	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	349,65	MTQ		2	Actif
7266	5745927	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	719,2	MTQ		2	Actif
7383	5748779	90	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	85,64	MTQ		1	Actif
7746	5749196	70	Royaume	Boulevard du	Jonquiere	Artère	232,75	Municipalité		1	Actif
8748	8748	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	138,9	Municipalité		5	Actif
5066	34523	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	162,35	Municipalité		5	Actif
5067	34524	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	13,47	Municipalité		5	Actif
5068	34525	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	209,76	Municipalité		5	Actif
5069	34526	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	484,72	Municipalité		5	Actif
5070	34527	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	12,79	Municipalité		5	Actif
5071	34528	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	233,27	Municipalité		5	Actif
5072	34529	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	239,65	Municipalité		5	Actif
5073	34530	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	238,79	Municipalité		5	Actif
5074	34531	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	234,83	Municipalité		5	Actif
5075	34532	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	12,48	Municipalité		5	Actif
5076	34533	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	138,26	Municipalité		5	Actif
5077	34534	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	490,81	Municipalité		5	Actif
5078	34535	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	211,07	Municipalité		5	Actif
5079	34536	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	15,35	Municipalité		2	Actif
5080	34537	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	156,15	Municipalité		2	Actif
5099	34556	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	270,17	Municipalité		5	Actif
5100	34558	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	83,72	Municipalité		5	Actif
5101	34560	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	4,96	Municipalité		5	Actif
5102	34561	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	14,46	Municipalité		5	Actif
5103	34562	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	8,73	Municipalité		5	Actif
5104	34563	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	11,87	Municipalité		5	Actif
5105	34564	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	5,11	Municipalité		5	Actif
5106	34565	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	12,87	Municipalité		5	Actif
5107	34566	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	8,94	Municipalité		5	Actif
8500	34567	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	7,91	Municipalité		5	Actif
8518	34577	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	177,69	Municipalité		6	Actif
5117	34578	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	446,64	Municipalité		6	Actif
5118	34579	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	101,5	Municipalité		6	Actif
5119	34580	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	365,88	Municipalité		6	Actif
5120	34581	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	97,62	Municipalité		6	Actif
5121	34582	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	87,26	Municipalité		6	Actif
5122	34583	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	15,77	Municipalité		5	Actif
5123	34584	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	297,3	Municipalité		5	Actif
5124	34585	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	61,38	Municipalité		5	Actif
5125	34586	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	59,31	Municipalité		5	Actif
5126	34587	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	488,79	Municipalité		5	Actif
5127	34589	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	256,28	Municipalité		5	Actif
5251	34715	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	312,72	Municipalité		2	Actif
5252	34716	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	252,29	Municipalité		2	Actif
5253	34717	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	246,18	Municipalité		5	Actif
5254	34718	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	49,49	Municipalité		5	Actif
5255	34719	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	38,01	Municipalité		5	Actif
5256	34720	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	18	Municipalité		5	Actif
5257	34721	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	104,75	Municipalité		5	Actif
5258	34722	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	134,14	Municipalité		2	Actif
5259	34723	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	19,91	Municipalité		2	Actif
5260	34724	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	282,97	Municipalité		2	Actif
5261	34725	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	33,02	Municipalité		5	Actif
5570	35044	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	118,15	Municipalité		6	Actif
5571	35045	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	170,16	Municipalité		6	Actif
5572	35046	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	113,76	Municipalité		6	Actif
5573	35047	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	11,22	Municipalité		6	Actif
5574	35048	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	206,69	Municipalité		6	Actif
5575	35049	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	310,25	Municipalité		6	Actif
5576	35050	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	82,85	Municipalité		6	Actif
5577	35051	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	92,42	Municipalité		6	Actif
5578	35052	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	89,09	Municipalité		6	Actif
5579	35053	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	90,58	Municipalité		6	Actif
5583	35057	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	38,44	Municipalité		6	Actif
5587	35061	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	116,87	Municipalité		6	Actif
6593	36081	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	16,65	Municipalité		5	Actif
6603	36092	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	928,91	Municipalité		2	Actif
6605	36094	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	973,93	Municipalité		6	Actif
8247	36098	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	507,56	Municipalité		6	Actif
8503	37019	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	9,78	Municipalité		2	Actif
8517	37189	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	53,78	Municipalité		6	Actif
5116	37190	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	23,26	Municipalité		5	Actif
2025	2777381	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	930,21	Municipalité		5	Actif
2026	2777384	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	56,58	Municipalité		2	Actif
2027	2777385	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	175,6	Municipalité		2	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2028	2777386	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	103,63	Municipalité		3	Actif
2029	2777387	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	109,28	Municipalité		2	Actif
2030	2777388	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	187,73	Municipalité		2	Actif
2031	2777389	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	275,84	Municipalité		2	Actif
2432	2777941	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	505,63	Municipalité		6	Actif
2433	2777942	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	92,15	Municipalité		6	Actif
2434	2777944	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	78,88	Municipalité		6	Actif
2435	2777945	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	312,92	Municipalité		6	Actif
2436	2777946	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	210,34	Municipalité		6	Actif
2437	2777947	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	17,13	Municipalité		6	Actif
2438	2777949	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	161,47	Municipalité		6	Actif
2439	2777950	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	968,54	Municipalité		6	Actif
2440	2777952	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	185,07	Municipalité		5	Actif
7410	5748810	70	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Artère	147,33	Municipalité		6	Actif
5720	35195	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	157,07	Municipalité		4	Actif
8515	37177	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	42,71	Municipalité		3	Actif
1139	37178	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	50,39	Municipalité		3	Actif
5721	37679	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	46,39	Municipalité		1	Actif
8513	2776375	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	18,02	Municipalité		3	Actif
1140	2776376	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	28,8	Municipalité		3	Actif
1141	2776377	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	25,91	Municipalité		3	Actif
1142	2776378	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	61,97	Municipalité		3	Actif
1143	2776379	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	87,54	Municipalité		3	Actif
1144	2776380	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	240,37	Municipalité		3	Actif
1145	2776381	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	54,59	Municipalité		3	Actif
1146	2776382	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	49,95	Municipalité		3	Actif
1147	2776383	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	72,37	Municipalité		3	Actif
1148	2776384	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	118,7	Municipalité		3	Actif
1149	2776385	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	111,22	Municipalité		3	Actif
1150	2776386	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	98,74	Municipalité		3	Actif
1151	2776387	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	47,29	Municipalité		3	Actif
1152	2776388	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	49,18	Municipalité		3	Actif
1153	2776389	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	45,68	Municipalité		3	Actif
1154	2776390	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	67,19	Municipalité		3	Actif
1155	2776391	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	59,5	Municipalité		3	Actif
1156	2776392	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	43,8	Municipalité		3	Actif
1157	2776393	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	111,27	Municipalité		4	Actif
1158	2776394	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	36,65	Municipalité		4	Actif
1159	2776395	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	74,57	Municipalité		4	Actif
1160	2776396	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	69,91	Municipalité		4	Actif
1161	2776397	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	54,41	Municipalité		4	Actif
1162	2776398	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	39,29	Municipalité		4	Actif
1163	2776399	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	44,94	Municipalité		4	Actif
1164	2776400	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	67,92	Municipalité		4	Actif
1165	2776401	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	53,17	Municipalité		4	Actif
1166	2776402	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	37,18	Municipalité		4	Actif
1167	2776403	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	165,04	Municipalité		4	Actif
1168	2776404	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	75,82	Municipalité		4	Actif
1169	2776405	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	63,29	Municipalité		4	Actif
1170	2776406	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	92,57	Municipalité		4	Actif
1171	2776407	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	169,6	Municipalité		4	Actif
1172	2776408	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	67,65	Municipalité		4	Actif
1173	2776409	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	253,54	Municipalité		4	Actif
1174	2776410	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	375,35	Municipalité		4	Actif
7593	5749015	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	23,9	Municipalité		4	Actif
7618	5749042	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Artère	248,14	Municipalité		4	Actif
6644	36133	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	8,14	Municipalité		3	Actif
1979	2777332	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	42,63	Municipalité		2	Actif
1980	2777333	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	77,75	Municipalité		2	Actif
1981	2777334	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	76,29	Municipalité		2	Actif
1982	2777335	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	78	Municipalité		3	Actif
1983	2777336	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	75,77	Municipalité		3	Actif
1984	2777337	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	75,37	Municipalité		3	Actif
1985	2777338	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	145,1	Municipalité		3	Actif
1986	2777339	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	183,32	Municipalité		3	Actif
1987	2777340	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	194,77	Municipalité		3	Actif
1988	2777341	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	174,25	Municipalité		3	Actif
1989	2777342	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	112,39	Municipalité		3	Actif
1990	2777343	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	127,22	Municipalité		3	Actif
1991	2777344	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Artère	35,16	Municipalité		3	Actif
5310	34775	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	157,51	Municipalité		4	Actif
5311	34776	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	35,51	Municipalité		4	Actif
5312	34777	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	60,4	Municipalité		4	Actif
5313	34778	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	40,54	Municipalité		4	Actif
5314	34779	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	17,75	Municipalité		4	Actif
5315	34780	70	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	16,65	Municipalité		3	Actif
5316	34781	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	57,43	Municipalité		3	Actif
5317	34782	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	21,72	Municipalité		3	Actif
5318	34783	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	83,56	Municipalité		3	Actif
5319	34785	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	13,66	Municipalité		3	Actif
6685	36174	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	73,92	Municipalité		3	Actif
6686	36175	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	282,02	Municipalité		3	Actif
6687	36176	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	122,45	Municipalité		3	Actif
6688	36177	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	70,39	Municipalité		3	Actif
6689	36178	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	131,51	Municipalité		3	Actif
6690	36179	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	134,29	Municipalité		3	Actif
6691	36180	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	61,67	Municipalité		3	Actif
7854	36462	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	167,82	Municipalité		3	Actif
7857	36463	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	118,28	Municipalité		3	Actif
7856	36465	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	7,4	Municipalité		3	Actif
7859	36467	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	8,42	Municipalité		3	Actif
7858	36468	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	123,57	Municipalité		3	Actif
7855	36470	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	168,91	Municipalité		3	Actif
133	2772840	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	100,98	Municipalité		3	Actif
1324	2776575	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	282,47	Municipalité		4	Actif
1325	2776576	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	121,99	Municipalité		4	Actif
1326	2776577	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	73,74	Municipalité		4	Actif
1327	2776578	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	127,6	Municipalité		3	Actif
1328	2776579	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	134,36	Municipalité		3	Actif
1329	2776580	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquiere	Artère	62,53	Municipalité		3	Actif
5221	34685	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	63,03	Municipalité		3	Actif
5222	34686	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	11	Municipalité		3	Actif
5223	34687	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	37,95	Municipalité		4	Actif
5224	34688	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	69,03	Municipalité		4	Actif
5225	34689	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	109,26	Municipalité		4	Actif
5226	34690	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	9,36	Municipalité		3	Actif
5227	34691	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	61,79	Municipalité		3	Actif
6653	36142	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	7,75	Municipalité		3	Actif
8004	36345	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	380,11	Municipalité		4	Actif
8010	36590	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	105,47	Municipalité		4	Actif
8008	36591	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	140,97	Municipalité		4	Actif
8006	36594	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	70,14	Municipalité		4	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
8065	36705	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	27,5	Municipalité		4	Actif
8066	36709	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	129,62	Municipalité		4	Actif
1225	2776471	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	111,45	Municipalité		3	Actif
1226	2776472	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	157,28	Municipalité		3	Actif
1227	2776473	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	90,57	Municipalité		3	Actif
1228	2776474	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	80,16	Municipalité		3	Actif
1229	2776475	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	79,23	Municipalité		3	Actif
1230	2776476	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	76,64	Municipalité		3	Actif
1231	2776477	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	12,03	Municipalité		3	Actif
1232	2776478	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	65,67	Municipalité		3	Actif
1233	2776479	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	18,21	Municipalité		3	Actif
1234	2776480	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	62,31	Municipalité		3	Actif
1235	2776481	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	29,61	Municipalité		3	Actif
1236	2776482	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	64,38	Municipalité		3	Actif
1237	2776483	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	89,29	Municipalité		3	Actif
1238	2776484	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	95,45	Municipalité		3	Actif
1239	2776485	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	85,61	Municipalité		3	Actif
1240	2776486	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	152,91	Municipalité		3	Actif
1241	2776487	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	45,61	Municipalité		4	Actif
1242	2776488	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	52,82	Municipalité		4	Actif
1243	2776489	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	37,67	Municipalité		4	Actif
1244	2776490	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	122,39	Municipalité		4	Actif
1245	2776491	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	145,18	Municipalité		4	Actif
1246	2776492	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	225,4	Municipalité		4	Actif
1247	2776493	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	72,02	Municipalité		4	Actif
1248	2776494	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	82,03	Municipalité		4	Actif
1249	2776495	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	82,14	Municipalité		4	Actif
1250	2776496	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	379,91	Municipalité		4	Actif
1251	2776497	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	70,53	Municipalité		4	Actif
7157	5738501	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	235,78	MTQ		4	Actif
7158	5738504	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	217,78	MTQ		4	Actif
7159	5738505	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	192,05	MTQ		4	Actif
7168	5738518	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	174,75	MTQ		4	Actif
7327	5746007	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	140,98	Municipalité		4	Actif
7330	5746012	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Artère	105,35	Municipalité		4	Actif
6631	36120	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	11,22	Municipalité		1	Actif
962	2776097	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	41,88	Municipalité		1	Actif
963	2776098	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	122,75	Municipalité		1	Actif
964	2776100	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	102,49	Municipalité		1	Actif
981	2776120	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	97,06	Municipalité		1	Actif
982	2776121	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	388,68	Municipalité		1	Actif
983	2776122	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	70,81	Municipalité		1	Actif
984	2776123	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	40,84	Municipalité		1	Actif
1100	2776282	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	124,31	Municipalité		1	Actif
1101	2776283	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	123,24	Municipalité		1	Actif
4899	2783173	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	42,14	Municipalité		1	Actif
4901	2783175	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	48,24	Municipalité		2	Actif
4905	2783179	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Artère	21	Municipalité		1	Actif
6949	3983055	80	Saint-Leonard	Chemin de	Jonquiere	Artère	723,35	MTQ		2	Actif
7802	36413	50	Alouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	16,54	Municipalité		4	Actif
2119	2777479	50	Bourassa	Rue	Jonquiere	Collectrice	97,48	Municipalité		3	Actif
2120	2777480	50	Bourassa	Rue	Jonquiere	Collectrice	126,73	Municipalité		3	Actif
2121	2777481	50	Bourassa	Rue	Jonquiere	Collectrice	122,3	Municipalité		3	Actif
1907	2777256	50	Brodeur	Rue	Jonquiere	Collectrice	70,28	Municipalité		6	Actif
1930	2777281	50	Brodeur	Rue	Jonquiere	Collectrice	62,74	Municipalité		6	Actif
1931	2777282	50	Brodeur	Rue	Jonquiere	Collectrice	82,22	Municipalité		6	Actif
1932	2777283	50	Brodeur	Rue	Jonquiere	Collectrice	147,71	Municipalité		6	Actif
8417	37033	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	41,32	Municipalité		5	Actif
8414	37034	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	41,44	Municipalité		5	Actif
8418	37035	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	10,46	Municipalité		5	Actif
1413	37036	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	49,78	Municipalité		6	Actif
8419	37037	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	50,37	Municipalité		6	Actif
1409	2776670	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	331,62	Municipalité		5	Actif
1410	2776671	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	185,97	Municipalité		5	Actif
1411	2776672	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	40,81	Municipalité		5	Actif
1412	2776673	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	10,45	Municipalité		5	Actif
8413	2776674	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	39,06	Municipalité		6	Actif
1414	2776675	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	135,28	Municipalité		6	Actif
1415	2776676	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	110,83	Municipalité		6	Actif
1416	2776677	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	90,7	Municipalité		6	Actif
1417	2776678	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	85,06	Municipalité		6	Actif
1418	2776679	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	78,34	Municipalité		6	Actif
1419	2776680	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	116,12	Municipalité		6	Actif
1800	2777095	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	167,45	Municipalité		6	Actif
1801	2777096	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	187,95	Municipalité		6	Actif
1802	2777097	50	Burma	Rue	Jonquiere	Collectrice	211,15	Municipalité		6	Actif
2266	2777741	50	Darling	Rue	Jonquiere	Collectrice	58,41	Municipalité		5	Actif
2267	2777742	50	Darling	Rue	Jonquiere	Collectrice	106,19	Municipalité		5	Actif
2222	36336	50	Davis	Place	Jonquiere	Collectrice	29,98	Municipalité		5	Actif
2269	37066	40	Davis	Place	Jonquiere	Collectrice	16,56	Municipalité		5	Actif
2255	2777729	40	Davis	Rue	Jonquiere	Collectrice	30,02	Municipalité		5	Actif
2264	2777739	40	Davis	Place	Jonquiere	Collectrice	99,56	Municipalité		5	Actif
2265	2777740	40	Davis	Place	Jonquiere	Collectrice	66,18	Municipalité		5	Actif
2268	2777743	40	Davis	Place	Jonquiere	Collectrice	97,06	Municipalité		5	Actif
8428	2777744	40	Davis	Place	Jonquiere	Collectrice	50,42	Municipalité		5	Actif
5830	35309	50	De la Salle	Rue	Jonquiere	Collectrice	14,4	Municipalité		6	Actif
2304	37042	50	De la Salle	Rue	Jonquiere	Collectrice	13,97	Municipalité		6	Actif
8430	37043	50	De la Salle	Rue	Jonquiere	Collectrice	84,13	Municipalité		6	Actif
8431	37045	50	De la Salle	Rue	Jonquiere	Collectrice	14,38	Municipalité		6	Actif
2302	2777781	50	De la Salle	Rue	Jonquiere	Collectrice	216,47	Municipalité		6	Actif
2303	2777782	50	De la Salle	Rue	Jonquiere	Collectrice	207,28	Municipalité		6	Actif
8427	2777783	50	De la Salle	Rue	Jonquiere	Collectrice	78,73	Municipalité		6	Actif
8472	37082	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	7,16	Municipalité		6	Actif
8473	37083	50	Dubose	Place	Jonquiere	Collectrice	26,2	Municipalité		6	Actif
1924	37084	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	27,66	Municipalité		6	Actif
1909	2777258	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	28,51	Municipalité		6	Actif
1914	2777265	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	154,29	Municipalité		6	Actif
1915	2777266	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	105,1	Municipalité		6	Actif
1916	2777267	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	41,17	Municipalité		6	Actif
1917	2777268	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	154,47	Municipalité		6	Actif
1918	2777269	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	251,95	Municipalité		6	Actif
1919	2777270	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	160,47	Municipalité		6	Actif
1920	2777271	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	120,48	Municipalité		6	Actif
1921	2777272	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	441,21	Municipalité		6	Actif
1922	2777273	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	168,54	Municipalité		6	Actif
1923	2777274	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	190,38	Municipalité		6	Actif
8471	2777275	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	268,81	Municipalité		6	Actif
1925	2777276	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Collectrice	91,23	Municipalité		6	Actif
5148	34610	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	190,84	Municipalité		3	Actif
5149	34611	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	41,98	Municipalité		3	Actif
5150	34612	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	68,9	Municipalité		3	Actif
1318	2776568	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	186,58	Municipalité		3	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1319	2776569	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	424,7	Municipalité		3	Actif
1320	2776570	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	49,35	Municipalité		3	Actif
1321	2776571	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	399,67	Municipalité		3	Actif
2127	2777487	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	453,52	Municipalité		3	Actif
2128	2777488	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	77,2	Municipalité		3	Actif
2129	2777489	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Collectrice	81,12	Municipalité		3	Actif
6592	36080	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	82,94	Municipalité		4	Actif
8203	36822	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	30,3	Municipalité		4	Actif
1613	2776899	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	165,4	Municipalité		4	Actif
1614	2776901	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	79,09	Municipalité		4	Actif
1615	2776902	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	81,62	Municipalité		4	Actif
1616	2776903	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	80,43	Municipalité		4	Actif
1617	2776904	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	83,29	Municipalité		4	Actif
1618	2776905	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	131,22	Municipalité		4	Actif
1619	2776906	50	Fabrique	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	145,46	Municipalité		4	Actif
2147	2777507	50	Gaillarde	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	128,98	Municipalité		5	Actif
2487	2778035	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Collectrice	257,37	Municipalité		6	Actif
2488	2778036	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Collectrice	97,43	Municipalité		6	Actif
1485	2776752	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	71,54	Municipalité		6	Actif
1486	2776753	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	88,2	Municipalité		6	Actif
2329	2777808	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	91,59	Municipalité		6	Actif
2330	2777809	**30	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	148,13	Municipalité		6	Actif
2331	2777810	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	103,94	Municipalité		6	Actif
2332	2777811	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	62,43	Municipalité		6	Actif
2333	2777812	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	73,56	Municipalité		6	Actif
2334	2777813	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	71,58	Municipalité		6	Actif
2335	2777814	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	74,46	Municipalité		6	Actif
2336	2777815	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	73,15	Municipalité		6	Actif
2343	2777822	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	88,88	Municipalité		6	Actif
2344	2777823	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	57,97	Municipalité		6	Actif
2345	2777824	50	Hudson	Rue	Jonquiere	Collectrice	32,3	Municipalité		6	Actif
8062	36703	50	La Traverse	Rue	Jonquiere	Collectrice	31,93	Municipalité		5	Actif
2209	2777679	50	La Traverse	Rue	Jonquiere	Collectrice	62,34	Municipalité		5	Actif
2210	2777680	50	La Traverse	Rue	Jonquiere	Collectrice	74,81	Municipalité		5	Actif
7557	5748574	50	La Traverse	Rue	Jonquiere	Collectrice	41,12	Municipalité		5	Actif
5582	35056	50	Lalonde	Rue	Jonquiere	Collectrice	11,21	Municipalité		6	Actif
2459	2777987	50	Lalonde	Rue	Jonquiere	Collectrice	126,17	Municipalité		6	Actif
2460	2777988	50	Lalonde	Rue	Jonquiere	Collectrice	78,62	Municipalité		6	Actif
2461	2777989	50	Lalonde	Rue	Jonquiere	Collectrice	59,85	Municipalité		6	Actif
2462	2777990	50	Lalonde	Rue	Jonquiere	Collectrice	75,85	Municipalité		6	Actif
5348	34817	80	Langelier	Rue	Jonquiere	Collectrice	18,95	Municipalité		6	Actif
1910	2777259	50	Langelier	Rue	Jonquiere	Collectrice	91,94	Municipalité		6	Actif
1911	2777260	50	Langelier	Rue	Jonquiere	Collectrice	120,62	Municipalité		6	Actif
2597	2778687	50	Launiere	Rue	Jonquiere	Collectrice	92,05	Municipalité		6	Actif
2598	2778688	50	Launiere	Rue	Jonquiere	Collectrice	156,99	Municipalité		6	Actif
2599	2778689	50	Launiere	Rue	Jonquiere	Collectrice	91,94	Municipalité		6	Actif
2600	2778690	50	Launiere	Rue	Jonquiere	Collectrice	92,89	Municipalité		6	Actif
2601	2778691	50	Launiere	Rue	Jonquiere	Collectrice	91,17	Municipalité		6	Actif
2602	2778692	50	Launiere	Rue	Jonquiere	Collectrice	79,34	Municipalité		6	Actif
1061	2776238	50	Loire	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	197,01	Municipalité		1	Actif
1062	2776239	50	Loire	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	175,54	Municipalité		1	Actif
1063	2776240	50	Loire	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	316,4	Municipalité		1	Actif
1064	2776242	50	Loire	Rue de la	Jonquiere	Collectrice	235,74	Municipalité		1	Actif
1879	2777224	50	Long-Sault	Rue du	Jonquiere	Collectrice	79,14	Municipalité		4	Actif
1880	2777225	50	Long-Sault	Rue du	Jonquiere	Collectrice	237,41	Municipalité		4	Actif
1881	2777226	50	Long-Sault	Rue du	Jonquiere	Collectrice	160,33	Municipalité		4	Actif
1882	2777227	50	Long-Sault	Rue du	Jonquiere	Collectrice	102,61	Municipalité		4	Actif
1883	2777228	50	Long-Sault	Rue du	Jonquiere	Collectrice	89,14	Municipalité		4	Actif
1884	2777229	50	Long-Sault	Rue du	Jonquiere	Collectrice	503,33	Municipalité		4	Actif
2163	2777533	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Collectrice	153,74	Municipalité		6	Actif
2164	2777534	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Collectrice	78,22	Municipalité		6	Actif
2165	2777535	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Collectrice	77,09	Municipalité		6	Actif
2166	2777536	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Collectrice	117,83	Municipalité		6	Actif
2167	2777537	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Collectrice	35,98	Municipalité		6	Actif
2168	2777538	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Collectrice	193,24	Municipalité		6	Actif
5110	34569	50	Moissan	Rue	Jonquiere	Collectrice	27,52	Municipalité		5	Actif
5111	34570	50	Moissan	Rue	Jonquiere	Collectrice	27,02	Municipalité		5	Actif
2208	2777678	50	Moissan	Rue	Jonquiere	Collectrice	52,14	Municipalité		5	Actif
2381	2777876	50	Moissan	Rue	Jonquiere	Collectrice	164,82	Municipalité		5	Actif
2382	2777877	50	Moissan	Rue	Jonquiere	Collectrice	30,36	Municipalité		5	Actif
2383	2777878	50	Moissan	Rue	Jonquiere	Collectrice	116,38	Municipalité		5	Actif
2384	2777879	50	Moissan	Rue	Jonquiere	Collectrice	58,1	Municipalité		5	Actif
8657	36146	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	7,72	Municipalité		3	Actif
1276	2776526	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	65,51	Municipalité		3	Actif
1277	2776527	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	58,85	Municipalité		3	Actif
1278	2776528	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	77,46	Municipalité		3	Actif
1279	2776529	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	88,34	Municipalité		3	Actif
1280	2776530	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	78,78	Municipalité		3	Actif
1281	2776531	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	80,14	Municipalité		3	Actif
1282	2776532	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	76,18	Municipalité		3	Actif
1283	2776533	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	77,83	Municipalité		3	Actif
1284	2776534	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	104,37	Municipalité		3	Actif
1285	2776535	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	70,63	Municipalité		3	Actif
1286	2776536	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	69,19	Municipalité		3	Actif
1287	2776537	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	86,65	Municipalité		3	Actif
1288	2776538	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	79,25	Municipalité		3	Actif
1289	2776539	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	83,89	Municipalité		3	Actif
1290	2776540	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	83,79	Municipalité		3	Actif
1291	2776541	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	78,04	Municipalité		3	Actif
1292	2776542	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	89,79	Municipalité		3	Actif
1293	2776543	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	84,32	Municipalité		3	Actif
1294	2776544	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	174,71	Municipalité		3	Actif
1295	2776545	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	198,68	Municipalité		3	Actif
4894	2783168	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	91,37	Municipalité		3	Actif
7595	5749017	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Collectrice	12,61	Municipalité		3	Actif
7795	36410	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	21,6	Municipalité		4	Actif
7792	36416	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	23,15	Municipalité		4	Actif
7805	36417	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	18,93	Municipalité		4	Actif
7803	36418	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	25,43	Municipalité		4	Actif
7804	36419	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	18,29	Municipalité		4	Actif
7808	36420	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	18,58	Municipalité		4	Actif
7807	36421	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	25,4	Municipalité		4	Actif
8009	36589	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	13,32	Municipalité		4	Actif
8237	36864	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	92,41	Municipalité		4	Actif
8236	36865	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	94,21	Municipalité		4	Actif
8285	36903	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	96,75	Municipalité		4	Actif
8284	36904	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	134,84	Municipalité		4	Actif
7793	5746008	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	43,53	Municipalité		4	Actif
7572	5748990	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	393,29	Municipalité		4	Actif
7574	5748992	50	Mouettes	Rue des	Jonquiere	Collectrice	75,13	Municipalité		4	Actif
5159	34621	50	Mousseau	Rue	Jonquiere	Collectrice	14,15	Municipalité		1	Actif
5160	34622	50	Mousseau	Rue	Jonquiere	Collectrice	76,29	Municipalité		2	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
5161	34623	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	63,19	Municipalité		2	Actif
5162	34624	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	15,34	Municipalité		2	Actif
5163	34625	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	18,35	Municipalité		2	Actif
5164	34626	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	21,61	Municipalité		2	Actif
5165	34627	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	17,41	Municipalité		2	Actif
5166	34628	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	17,34	Municipalité		2	Actif
5168	34631	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	21,19	Municipalité		2	Actif
5169	34632	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	17,55	Municipalité		2	Actif
5170	34633	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	13,56	Municipalité		2	Actif
5171	34634	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	28,03	Municipalité		2	Actif
5172	34635	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	41,57	Municipalité		2	Actif
5174	34637	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	73,06	Municipalité		2	Actif
5175	34638	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	72,26	Municipalité		2	Actif
5176	34639	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	12,88	Municipalité		1	Actif
5184	34647	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	109,14	Municipalité		2	Actif
5187	34650	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	82,14	Municipalité		2	Actif
5188	34651	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	130,99	Municipalité		2	Actif
5189	34652	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	94,06	Municipalité		2	Actif
5190	34653	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	14,41	Municipalité		2	Actif
5191	34654	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	22,55	Municipalité		2	Actif
5192	34655	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	15,19	Municipalité		2	Actif
5193	34656	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	19,97	Municipalité		2	Actif
5195	34658	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	32,92	Municipalité		2	Actif
5167	36821	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	20,51	Municipalité		2	Actif
993	2776132	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	59,5	Municipalité		1	Actif
994	2776133	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	311,31	Municipalité		1	Actif
995	2776134	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	67,57	Municipalité		1	Actif
996	2776135	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	102,98	Municipalité		1	Actif
997	2776136	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	100,25	Municipalité		1	Actif
998	2776137	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	200,54	Municipalité		1	Actif
999	2776138	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	134,67	Municipalité		1	Actif
1000	2776139	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	57,47	Municipalité		1	Actif
1001	2776140	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	73,25	Municipalité		1	Actif
1031	2776198	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	81,62	Municipalité		2	Actif
1032	2776199	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	133,44	Municipalité		2	Actif
7307	5745982	50	Mousseau	Rue	Jonquière	Collectrice	290,74	Municipalité		2	Actif
2134	2777494	50	Muguet	Rue du	Jonquière	Collectrice	146,75	Municipalité		5	Actif
2135	2777495	50	Muguet	Rue du	Jonquière	Collectrice	83,09	Municipalité		5	Actif
2136	2777496	50	Muguet	Rue du	Jonquière	Collectrice	84,77	Municipalité		5	Actif
2139	2777499	50	Muguet	Rue du	Jonquière	Collectrice	82,01	Municipalité		5	Actif
2140	2777500	50	Muguet	Rue du	Jonquière	Collectrice	190,24	Municipalité		5	Actif
2141	2777501	50	Muguet	Rue du	Jonquière	Collectrice	110,03	Municipalité		5	Actif
2142	2777502	50	Muguet	Rue du	Jonquière	Collectrice	97,18	Municipalité		5	Actif
5185	34648	50	Pellan	Rue	Jonquière	Collectrice	6,56	Municipalité		2	Actif
5186	34649	50	Pellan	Rue	Jonquière	Collectrice	5,82	Municipalité		2	Actif
8007	36592	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	9,58	Municipalité		4	Actif
1201	2776444	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	129,14	Municipalité		4	Actif
1202	2776445	**30	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	87,05	Municipalité		4	Actif
1203	2776446	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	73,9	Municipalité		4	Actif
1204	2776447	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	81,9	Municipalité		4	Actif
1205	2776448	**30	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	79,31	Municipalité		4	Actif
1206	2776449	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	73,97	Municipalité		4	Actif
1207	2776451	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	74,64	Municipalité		4	Actif
1208	2776452	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	80,79	Municipalité		4	Actif
1209	2776453	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	105,89	Municipalité		4	Actif
1210	2776454	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	91,95	Municipalité		4	Actif
1211	2776455	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	147,98	Municipalité		4	Actif
1212	2776456	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	136,57	Municipalité		4	Actif
6830	3659474	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	73,19	Municipalité		4	Actif
7326	5746006	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Collectrice	74,19	Municipalité		4	Actif
1453	2776720	50	Poitras	Rue	Jonquière	Collectrice	93,48	Municipalité		6	Actif
5089	34546	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	61,02	Municipalité		5	Actif
5090	34547	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	112,68	Municipalité		5	Actif
5091	34548	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	12,86	Municipalité		5	Actif
5092	34549	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	87,67	Municipalité		5	Actif
5095	34552	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	110,54	Municipalité		5	Actif
5096	34553	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	12,76	Municipalité		5	Actif
5097	34554	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	84,12	Municipalité		5	Actif
2214	2777685	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	136,24	Municipalité		5	Actif
2215	2777686	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	76,34	Municipalité		5	Actif
2216	2777687	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	79,08	Municipalité		5	Actif
2217	2777688	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	148,06	Municipalité		5	Actif
2218	2777689	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	59,94	Municipalité		5	Actif
2219	2777690	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	82,95	Municipalité		5	Actif
2220	2777691	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	68,28	Municipalité		5	Actif
2227	2777698	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	57,78	Municipalité		5	Actif
2228	2777699	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	135,69	Municipalité		5	Actif
2229	2777700	50	Powell	Rue	Jonquière	Collectrice	67,38	Municipalité		5	Actif
2505	2778055	50	Prémont	Rue	Jonquière	Collectrice	87,46	Municipalité		6	Actif
2506	2778056	50	Prémont	Rue	Jonquière	Collectrice	492,28	Municipalité		6	Actif
8905	37354	70	Quai	Chemin du	Jonquière	Collectrice	14,3	Municipalité		1	Actif
8909	37355	70	Quai	Chemin du	Jonquière	Collectrice	15,85	Municipalité		1	Actif
8904	37356	70	Quai	Chemin du	Jonquière	Collectrice	8,73	Municipalité		1	Actif
8901	37357	70	Quai	Chemin du	Jonquière	Collectrice	26,24	Municipalité		1	Actif
8903	37358	70	Quai	Chemin du	Jonquière	Collectrice	25,68	Municipalité		1	Actif
8916	37359	70	Quai	Chemin du	Jonquière	Collectrice	519,92	Municipalité		1	Actif
2011	2777364	50	Radin	Rue	Jonquière	Collectrice	37,29	Municipalité		2	Actif
2012	2777365	50	Radin	Rue	Jonquière	Collectrice	149,71	Municipalité		2	Actif
2013	2777366	50	Radin	Rue	Jonquière	Collectrice	203,9	Municipalité		2	Actif
2014	2777367	50	Radin	Rue	Jonquière	Collectrice	195,64	Municipalité		2	Actif
5233	34697	50	Réserve	Chemin de la	Jonquière	Collectrice	101,61	Municipalité		9	Actif
5234	34698	50	Réserve	Chemin de la	Jonquière	Collectrice	198,01	Municipalité		9	Actif
5235	34699	50	Réserve	Chemin de la	Jonquière	Collectrice	205,81	Municipalité		9	Actif
6851	3733455	50	Réserve	Chemin de la	Jonquière	Collectrice	298,76	Municipalité		6	Actif
5204	34668	50	Saint-André	Chemin	Jonquière	Collectrice	16,49	Municipalité		2	Actif
872	2775906	50	Saint-André	Chemin	Jonquière	Collectrice	142,13	Municipalité		2	Actif
7274	5745948	50	Saint-André	Chemin	Jonquière	Collectrice	496,26	Municipalité		2	Actif
1370	2776628	50	Saint-Denis	Rue	Jonquière	Collectrice	40,06	Municipalité		6	Actif
1371	2776629	50	Saint-Denis	Rue	Jonquière	Collectrice	206,63	Municipalité		6	Actif
8698	8698	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	142,19	Municipalité		1	Actif
5518	34988	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	60,46	Municipalité		1	Actif
5722	35197	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	753,49	Municipalité		1	Actif
5723	35198	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	502,62	Municipalité		1	Actif
5724	35199	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	412,85	Municipalité		1	Actif
5725	35200	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	499,92	Municipalité		1	Actif
5726	35201	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	355,8	Municipalité		1	Actif
5727	35202	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	297,59	Municipalité		1	Actif
5728	35203	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	157,04	Municipalité		1	Actif
5729	35204	70	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	552,29	Municipalité		1	Actif
8911	37343	70	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	22,39	Municipalité		1	Actif
8910	37344	70	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	23,35	Municipalité		1	Actif
8912	37345	70	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Collectrice	19,88	Municipalité		1	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
8913	37346	70	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	7,24	Municipalité		1	Actif
8915	37349	70	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	12,44	Municipalité		1	Actif
8908	37350	70	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	12,32	Municipalité		1	Actif
8910	37353	70	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	12,84	Municipalité		1	Actif
9324	37632	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	48,33	Municipalité		1	Actif
5519	37633	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	24,37	Municipalité		1	Actif
1175	2776412	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	280,37	Municipalité		1	Actif
1176	2776415	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	43,88	Municipalité		1	Actif
7692	5749132	50	Saint-Dominique	Rue	Jonquiere	Collectrice	168,86	Municipalité		1	Actif
5271	34735	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	15,18	Municipalité		3	Actif
8131	36745	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	20,7	Municipalité		5	Actif
8128	36746	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	6,61	Municipalité		5	Actif
8127	36747	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	16,59	Municipalité		5	Actif
8118	36748	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	9,14	Municipalité		5	Actif
8124	36749	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	12,73	Municipalité		5	Actif
6831	36750	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	6,29	Municipalité		5	Actif
8120	36751	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	18,68	Municipalité		5	Actif
8126	36752	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	7,69	Municipalité		5	Actif
8130	36753	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	13,52	Municipalité		5	Actif
8121	36754	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	19,45	Municipalité		5	Actif
8123	36757	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	27,76	Municipalité		5	Actif
8122	36758	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	27,44	Municipalité		5	Actif
1379	2776637	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	77,4	Municipalité		5	Actif
1380	2776638	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	90,53	Municipalité		5	Actif
1381	2776639	**30	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	239,02	Municipalité		5	Actif
1382	2776640	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	118,21	Municipalité		5	Actif
1383	2776642	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	107,33	Municipalité		5	Actif
1384	2776643	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	95,07	Municipalité		5	Actif
1385	2776644	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	75,04	Municipalité		5	Actif
1386	2776645	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	144,44	Municipalité		5	Actif
1387	2776646	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	177,34	Municipalité		5	Actif
1388	2776647	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	217,35	Municipalité		5	Actif
8119	3659475	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	62,34	Municipalité		5	Actif
7325	5746005	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	340,15	Municipalité		5	Actif
7338	5746022	50	Sainte-Emilie	Rue	Jonquiere	Collectrice	108,09	Municipalité		5	Actif
1972	2777325	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Collectrice	546,48	Municipalité		2	Actif
1973	2777326	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Collectrice	162,7	Municipalité		2	Actif
1974	2777327	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Collectrice	13,73	Municipalité		2	Actif
1975	2777328	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Collectrice	61,58	Municipalité		2	Actif
1976	2777329	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Collectrice	29,78	Municipalité		2	Actif
1977	2777330	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Collectrice	55,78	Municipalité		2	Actif
1978	2777331	50	Sainte-Famille	Rue	Jonquiere	Collectrice	37,65	Municipalité		2	Actif
268	2773160	50	Saint-Georges	Rue	Jonquiere	Collectrice	87,19	Municipalité		5	Actif
1789	2777084	50	Saint-Georges	Rue	Jonquiere	Collectrice	219,55	Municipalité		5	Actif
1790	2777085	50	Saint-Georges	Rue	Jonquiere	Collectrice	80,9	Municipalité		5	Actif
8069	36706	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Collectrice	35,94	Municipalité		4	Actif
8068	36711	50	Saint-Hubert	Rue	Jonquiere	Collectrice	43,97	Municipalité		4	Actif
5054	34509	80	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	500,18	Municipalité		1	Actif
5055	34510	80	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	345,52	Municipalité		1	Actif
5056	34511	80	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	502,28	Municipalité		1	Actif
5057	34512	80	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	305,72	Municipalité		1	Actif
965	2776101	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	84,35	Municipalité		1	Actif
966	2776102	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	120,91	Municipalité		1	Actif
967	2776103	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	110,84	Municipalité		1	Actif
968	2776104	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	43,41	Municipalité		1	Actif
969	2776105	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	9,67	Municipalité		1	Actif
970	2776106	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	114,02	Municipalité		1	Actif
971	2776107	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	74,99	Municipalité		1	Actif
972	2776108	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	83,57	Municipalité		1	Actif
973	2776109	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	20,07	Municipalité		1	Actif
974	2776110	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	52,63	Municipalité		1	Actif
975	2776111	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	83,44	Municipalité		1	Actif
976	2776112	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	83,24	Municipalité		1	Actif
977	2776113	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	92,65	Municipalité		1	Actif
978	2776114	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	127,37	Municipalité		1	Actif
979	2776115	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	92,37	Municipalité		1	Actif
980	2776116	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	328,5	Municipalité		1	Actif
1097	2776278	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	349,85	Municipalité		2	Actif
1098	2776279	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	341	Municipalité		2	Actif
1099	2776281	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	178,05	Municipalité		2	Actif
4903	2783177	50	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Collectrice	32,4	Municipalité		2	Actif
5358	34826	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	13,78	Municipalité		5	Actif
8540	37193	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	55,5	Municipalité		5	Actif
8541	37194	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	55,96	Municipalité		5	Actif
1398	2776659	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	75,78	Municipalité		5	Actif
1399	2776660	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	91,53	Municipalité		5	Actif
1400	2776661	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	134,47	Municipalité		5	Actif
1401	2776662	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	75,21	Municipalité		5	Actif
1402	2776663	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	156,24	Municipalité		5	Actif
1403	2776664	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	73,4	Municipalité		5	Actif
1783	2777078	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	334,74	Municipalité		5	Actif
1784	2777079	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	74,77	Municipalité		5	Actif
1785	2777080	50	Saint-Philippe	Rue	Jonquiere	Collectrice	80,4	Municipalité		5	Actif
8808	8808	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	70,29	Municipalité		4	Actif
8067	36710	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	33,37	Municipalité		4	Actif
8064	36713	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	50,49	Municipalité		4	Actif
1184	2776427	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	231,72	Municipalité		3	Actif
1185	2776428	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	205,15	Municipalité		3	Actif
1186	2776429	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	93,63	Municipalité		3	Actif
1187	2776430	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	86,65	Municipalité		3	Actif
1188	2776431	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	81,78	Municipalité		3	Actif
1189	2776432	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	222	Municipalité		4	Actif
1190	2776433	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	88,98	Municipalité		4	Actif
1191	2776434	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	63,19	Municipalité		4	Actif
1192	2776435	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	24,28	Municipalité		4	Actif
1193	2776436	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	78,61	Municipalité		4	Actif
1194	2776437	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	71,71	Municipalité		4	Actif
1195	2776438	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	122,56	Municipalité		4	Actif
1196	2776439	50	Saint-Pierre	Rue	Jonquiere	Collectrice	112,07	Municipalité		4	Actif
8508	37080	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	48,45	Municipalité		6	Actif
2169	37081	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	14,6	Municipalité		6	Actif
1487	2776754	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	91,46	Municipalité		6	Actif
1488	2776755	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	164,53	Municipalité		6	Actif
1489	2776756	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	77,94	Municipalité		6	Actif
1490	2776757	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	88,85	Municipalité		6	Actif
1491	2776758	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	84,01	Municipalité		6	Actif
1492	2776759	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	87,16	Municipalité		6	Actif
1493	2776760	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	101,28	Municipalité		6	Actif
1494	2776761	50	Saucier	Rue	Jonquiere	Collectrice	40,32	Municipalité		6	Actif
5829	35308	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	10,14	Municipalité		6	Actif
8550	37038	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	33,63	Municipalité		6	Actif
8551	37039	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	10,01	Municipalité		6	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1805	2777101	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	34,6	Municipalité		6	Actif
1806	2777102	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	49,89	Municipalité		6	Actif
1807	2777103	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	48,8	Municipalité		6	Actif
1808	2777104	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	79,02	Municipalité		6	Actif
4879	2783151	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	46,89	Municipalité		6	Actif
4882	2783154	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Collectrice	24,34	Municipalité		6	Actif
7569	5748986	50	Vienne	Rue de	Jonquiere	Collectrice	78,15	Municipalité		4	Actif
8097	36768	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	148,76	Municipalité		4	Actif
8101	36769	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	39,39	Municipalité		4	Actif
6944	37614	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	92,4	Municipalité		1	Actif
7122	37615	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	76,17	Municipalité		1	Actif
1036	2776208	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	40,35	Municipalité		4	Actif
1037	2776210	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	69,19	Municipalité		1	Actif
1038	2776211	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	88,42	Municipalité		1	Actif
1039	2776212	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	280,73	Municipalité		1	Actif
1040	2776213	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	150,2	Municipalité		1	Actif
1041	2776214	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Collectrice	30,27	Municipalité		1	Actif
6641	36130	50	Acadie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	6,98	Municipalité		2	Actif
209	2772929	50	Acadie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	240,5	Municipalité		2	Actif
6785	36270	50	Adelard-Bouchard	Rue	Jonquiere	Locale	81,6	Municipalité		5	Actif
9279	37821	50	Adelard-Bouchard	Rue	Jonquiere	Locale	80,35	Municipalité		5	Actif
9278	37822	50	Adelard-Bouchard	Rue	Jonquiere	Locale	109,78	Municipalité		5	Actif
2245	2777719	50	Alder	Rue	Jonquiere	Locale	68,38	Municipalité		5	Actif
2246	2777720	50	Alder	Rue	Jonquiere	Locale	107,15	Municipalité		5	Actif
277	2773172	50	Alexander	Rue	Jonquiere	Locale	36,44	Municipalité		6	Actif
2305	2777784	50	Alexander	Rue	Jonquiere	Locale	148,2	Municipalité		6	Actif
2306	2777785	50	Alexander	Rue	Jonquiere	Locale	223,62	Municipalité		6	Actif
2307	2777786	50	Alexander	Rue	Jonquiere	Locale	51,82	Municipalité		6	Actif
6694	36183	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	7,42	Municipalité		3	Actif
1357	36473	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	64,96	Municipalité		4	Actif
7875	36474	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	65,67	Municipalité		4	Actif
8245	36868	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	162,5	Municipalité		4	Actif
8411	37009	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	40,56	Municipalité		4	Actif
8412	37010	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	59,84	Municipalité		4	Actif
8694	37273	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	210,06	Municipalité		4	Actif
1358	37274	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	246,41	Municipalité		4	Actif
224	2772976	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	121,43	Municipalité		4	Actif
7874	2776615	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	274,12	Municipalité		4	Actif
8692	2776616	50	Alexis-le-Trotteur	Rue	Jonquiere	Locale	237,07	Municipalité		4	Actif
8976	2777850	50	Alger	Rue	Jonquiere	Locale	238,67	Municipalité		5	Actif
206	2772926	50	Alonzo-Gravel	Rue	Jonquiere	Locale	273,56	Municipalité		2	Actif
7796	36411	50	Alouettes	Rue des	Jonquiere	Locale	4,49	Municipalité		4	Actif
7797	36412	50	Alouettes	Rue des	Jonquiere	Locale	23,51	Municipalité		4	Actif
7328	36414	50	Alouettes	Rue des	Jonquiere	Locale	22,98	Municipalité		4	Actif
7794	36415	50	Alouettes	Rue des	Jonquiere	Locale	4,18	Municipalité		4	Actif
7309	5745984	50	Alouettes	Rue des	Jonquiere	Locale	89,65	Municipalité		4	Actif
7310	5745985	50	Alouettes	Rue des	Jonquiere	Locale	158,9	Municipalité		4	Actif
7312	5745987	50	Alouettes	Rue des	Jonquiere	Locale	75,06	Municipalité		4	Actif
174	2772888	50	Alpes	Rue des	Jonquiere	Locale	151,05	Municipalité		4	Actif
1683	2776971	50	Alsace	Rue de l'	Jonquiere	Locale	151,96	Municipalité		4	Actif
1684	2776972	50	Alsace	Rue de l'	Jonquiere	Locale	78,49	Municipalité		4	Actif
1685	2776973	50	Alsace	Rue de l'	Jonquiere	Locale	96,22	Municipalité		4	Actif
1686	2776974	50	Alsace	Rue de l'	Jonquiere	Locale	147,35	Municipalité		4	Actif
8409	36925	50	Amato	Rue de l'	Jonquiere	Locale	188,53	Municipalité		1	Actif
1002	2776141	50	Amazone	Rue de l'	Jonquiere	Locale	78,41	Municipalité		1	Actif
1003	2776142	50	Amazone	Rue de l'	Jonquiere	Locale	76,32	Municipalité		1	Actif
1004	2776143	50	Amazone	Rue de l'	Jonquiere	Locale	75,59	Municipalité		1	Actif
1005	2776144	50	Amazone	Rue de l'	Jonquiere	Locale	241,49	Municipalité		1	Actif
8536	37207	50	Amethyste	Rue de l'	Jonquiere	Locale	364,89	Municipalité		5	Actif
2272	2777747	50	Ampere	Rue	Jonquiere	Locale	165,48	Municipalité		5	Actif
2273	2777748	50	Ampere	Rue	Jonquiere	Locale	324,59	Municipalité		5	Actif
250	2773007	50	Anemones	Rue des	Jonquiere	Locale	116,21	Municipalité		5	Actif
6660	36149	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	10,28	Municipalité		3	Actif
1710	2777003	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	110,16	Municipalité		3	Actif
1759	2777052	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	54,16	Municipalité		3	Actif
1760	2777053	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	91,47	Municipalité		3	Actif
1761	2777054	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	203,75	Municipalité		3	Actif
1762	2777055	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	203,13	Municipalité		3	Actif
1763	2777056	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	261,77	Municipalité		3	Actif
1764	2777057	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	75,7	Municipalité		3	Actif
1765	2777058	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	136,65	Municipalité		3	Actif
1766	2777059	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	175,72	Municipalité		3	Actif
1767	2777060	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	222,76	Municipalité		3	Actif
1768	2777061	50	Angers	Rue	Jonquiere	Locale	95,19	Municipalité		3	Actif
1606	2776887	50	Anjou	Rue de l'	Jonquiere	Locale	224,03	Municipalité		4	Actif
1607	2776888	50	Anjou	Rue de l'	Jonquiere	Locale	74,16	Municipalité		4	Actif
1608	2776889	50	Anjou	Rue de l'	Jonquiere	Locale	208,72	Municipalité		4	Actif
271	2773164	50	Apica	Rue	Jonquiere	Locale	86,06	Municipalité		5	Actif
103	2772768	50	Archambault	Rue	Jonquiere	Locale	76,94	Municipalité		1	Actif
183	2772899	50	Archambault	Rue	Jonquiere	Locale	127,97	Municipalité		1	Actif
8264	36880	50	Ardoise	Rue de l'	Jonquiere	Locale	186,81	Municipalité		1	Actif
8706	37277	50	Ardoise	Rue de l'	Jonquiere	Locale	69,17	Municipalité		1	Actif
8265	37280	50	Ardoise	Rue de l'	Jonquiere	Locale	162,06	Municipalité		1	Actif
9156	9156	50	Aube	Rue de l'	Jonquiere	Locale	226,78	Municipalité		6	Actif
8951	37376	50	Aube	Rue de l'	Jonquiere	Locale	89,22	Municipalité		6	Actif
9170	37399	50	Aube	Rue de l'	Jonquiere	Locale	60,09	Municipalité		6	Actif
8987	37552	50	Aube	Rue de l'	Jonquiere	Locale	229,71	Municipalité		6	Actif
1776	2777071	50	Aubepines	Rue des	Jonquiere	Locale	82,48	Municipalité		5	Actif
1777	2777072	50	Aubepines	Rue des	Jonquiere	Locale	82,96	Municipalité		5	Actif
1778	2777073	50	Aubepines	Rue des	Jonquiere	Locale	111,18	Municipalité		5	Actif
4919	2783231	50	Aubepines	Rue des	Jonquiere	Locale	24,72	Municipalité		5	Actif
5047	2783471	50	Aubepines	Rue des	Jonquiere	Locale	24,69	Municipalité		5	Actif
9446	9446	50	Auteuil	Rue d'	Jonquiere	Locale	90,72	Municipalité	Ajout tronçon 2024	4	Actif
1640	2776927	50	Auteuil	Rue d'	Jonquiere	Locale	105,56	Municipalité		4	Actif
1641	2776928	50	Auteuil	Rue d'	Jonquiere	Locale	75,81	Municipalité		4	Actif
1653	2776940	50	Auvergne	Rue de l'	Jonquiere	Locale	185,67	Municipalité		4	Actif
1654	2776941	50	Auvergne	Rue de l'	Jonquiere	Locale	75,78	Municipalité		4	Actif
1663	2776950	50	Avignon	Rue d'	Jonquiere	Locale	282,4	Municipalité		4	Actif
1664	2776951	50	Avignon	Rue d'	Jonquiere	Locale	73,01	Municipalité		4	Actif
1665	2776952	50	Avignon	Rue d'	Jonquiere	Locale	261,42	Municipalité		4	Actif
118	2772825	50	Baillargeon	Rue	Jonquiere	Locale	115,9	Municipalité		1	Actif
240	2772996	50	Ball	Rue	Jonquiere	Locale	110,66	Municipalité		2	Actif
142	2772852	50	Barrage	Rue du	Jonquiere	Locale	753,06	Municipalité		1	Actif
2502	2778052	50	Barrette	Rue	Jonquiere	Locale	77,5	Municipalité		6	Actif
2503	2778053	50	Barrette	Rue	Jonquiere	Locale	213,36	Municipalité		6	Actif
2504	2778054	50	Barrette	Rue	Jonquiere	Locale	132,57	Municipalité		6	Actif
217	2772965	50	Bataillon	Rue du	Jonquiere	Locale	540,62	Municipalité		4	Actif
342	2774111	50	Batiscan	Rue	Jonquiere	Locale	51,82	Municipalité		6	Actif
303	2773210	50	Bauman	Rue	Jonquiere	Locale	409,03	Municipalité		6	Actif
1011	2776150	50	Beauchemin	Rue	Jonquiere	Locale	93,3	Municipalité		1	Actif
1012	2776151	50	Beauchemin	Rue	Jonquiere	Locale	205,8	Municipalité		1	Actif
1013	2776152	50	Beauchemin	Rue	Jonquiere	Locale	203,23	Municipalité		1	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
255	2773012	50	Beaudry	Rue	Jonquière	Locale	108,17	Municipalité		4	Actif
2463	2777991	50	Beaulieu	Rue	Jonquière	Locale	58,27	Municipalité		6	Actif
2464	2777992	50	Beaulieu	Rue	Jonquière	Locale	76,59	Municipalité		6	Actif
2465	2777993	50	Beaulieu	Rue	Jonquière	Locale	220,22	Municipalité		6	Actif
1996	2777349	50	Beausejour	Rue	Jonquière	Locale	83,68	Municipalité		2	Actif
1997	2777350	50	Beausejour	Rue	Jonquière	Locale	88,41	Municipalité		2	Actif
1998	2777351	50	Beausejour	Rue	Jonquière	Locale	115,4	Municipalité		2	Actif
1999	2777352	50	Beausejour	Rue	Jonquière	Locale	78,15	Municipalité		2	Actif
4888	2783160	50	Beausejour	Rue	Jonquière	Locale	115,4	Municipalité		2	Actif
1676	2776963	50	Beauvais	Rue de	Jonquière	Locale	83,49	Municipalité		4	Actif
1677	2776964	50	Beauvais	Rue de	Jonquière	Locale	179,42	Municipalité		4	Actif
7555	5748972	50	Begonias	Rue des	Jonquière	Locale	91,47	Municipalité		5	Actif
7605	5749029	50	Begonias	Rue des	Jonquière	Locale	65,03	Municipalité		5	Actif
1669	2776956	50	Belfort	Rue de	Jonquière	Locale	273,54	Municipalité		4	Actif
1670	2776957	50	Belfort	Rue de	Jonquière	Locale	152,1	Municipalité		4	Actif
1671	2776958	50	Belfort	Rue de	Jonquière	Locale	273,83	Municipalité		4	Actif
1876	2777221	50	Beliveau	Rue	Jonquière	Locale	36,17	Municipalité		4	Actif
1877	2777222	50	Beliveau	Rue	Jonquière	Locale	156,47	Municipalité		4	Actif
1878	2777223	50	Beliveau	Rue	Jonquière	Locale	378,34	Municipalité		4	Actif
1581	2776854	50	Bellerive	Rue	Jonquière	Locale	112,34	Municipalité		4	Actif
1582	2776855	50	Bellerive	Rue	Jonquière	Locale	118,44	Municipalité		4	Actif
2000	2777353	50	Bellevue	Rue	Jonquière	Locale	230,44	Municipalité		2	Actif
2001	2777354	50	Bellevue	Rue	Jonquière	Locale	178,8	Municipalité		2	Actif
258	2773018	50	Belley	Rue	Jonquière	Locale	204,89	Municipalité		6	Actif
7299	5745974	50	Bellini	Rue	Jonquière	Locale	86,82	Municipalité		2	Actif
7303	5745978	50	Bellini	Rue	Jonquière	Locale	74,58	Municipalité		2	Actif
7376	5748704	50	Bellini	Rue	Jonquière	Locale	78,71	Municipalité		2	Actif
282	2773180	50	Bello	Rue	Jonquière	Locale	164,79	Municipalité		5	Actif
7551	5748968	50	Bello	Rue	Jonquière	Locale	34,92	Municipalité		5	Actif
8872	8872	50	Bergeron	Montee	Jonquière	Locale	86,94	Municipalité		2	Actif
5663	35137	70	Bergeron	Montee	Jonquière	Locale	512,35	Municipalité		2	Actif
5664	35138	70	Bergeron	Montee	Jonquière	Locale	563,94	Municipalité		2	Actif
2073	2777433	50	Bergeron	Rue	Jonquière	Locale	76,83	Municipalité		3	Actif
2074	2777434	50	Bergeron	Rue	Jonquière	Locale	56,07	Municipalité		3	Actif
2075	2777435	50	Bergeron	Rue	Jonquière	Locale	20,43	Municipalité		3	Actif
2076	2777436	50	Bergeron	Rue	Jonquière	Locale	123,25	Municipalité		3	Actif
2077	2777437	50	Bergeron	Rue	Jonquière	Locale	175,5	Municipalité		3	Actif
2078	2777438	50	Bergeron	Rue	Jonquière	Locale	171,54	Municipalité		3	Actif
5093	34550	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	12,47	Municipalité		5	Actif
5094	34551	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	19,83	Municipalité		5	Actif
8086	36729	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	73,15	Municipalité		5	Actif
8088	36730	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	53,76	Municipalité		5	Actif
2368	2777862	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	89,56	Municipalité		5	Actif
2369	2777863	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	243,75	Municipalité		5	Actif
2370	2777864	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	237,28	Municipalité		5	Actif
2371	2777866	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	53,8	Municipalité		5	Actif
2372	2777867	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	65,15	Municipalité		5	Actif
2373	2777868	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	54,64	Municipalité		5	Actif
2374	2777869	50	Berthier	Rue	Jonquière	Locale	212,99	Municipalité		5	Actif
7897	36400	50	Bertrand	Rue	Jonquière	Locale	74,52	Municipalité		6	Actif
7847	36445	50	Bertrand	Rue	Jonquière	Locale	212,18	Municipalité		6	Actif
6642	36131	50	Besy	Rue	Jonquière	Locale	8,57	Municipalité		2	Actif
2048	2777407	50	Besy	Rue	Jonquière	Locale	72,04	Municipalité		2	Actif
2049	2777408	50	Besy	Rue	Jonquière	Locale	74,13	Municipalité		2	Actif
2050	2777409	50	Besy	Rue	Jonquière	Locale	94,57	Municipalité		2	Actif
2156	2777526	50	Blackburn	Rue	Jonquière	Locale	52,37	Municipalité		6	Actif
2157	2777527	50	Blackburn	Rue	Jonquière	Locale	193,28	Municipalité		6	Actif
4866	2783131	50	Blackburn	Rue	Jonquière	Locale	23,5	Municipalité		6	Actif
5039	2783463	50	Blackburn	Rue	Jonquière	Locale	23,54	Municipalité		6	Actif
1559	2776827	50	Bocage	Rue du	Jonquière	Locale	41,45	Municipalité		4	Actif
1560	2776828	50	Bocage	Rue du	Jonquière	Locale	59,57	Municipalité		4	Actif
1561	2776829	50	Bocage	Rue du	Jonquière	Locale	61,04	Municipalité		4	Actif
136	2772845	50	Boily	Rue	Jonquière	Locale	118,9	Municipalité		6	Actif
4865	2783129	50	Boily	Rue	Jonquière	Locale	25,92	Municipalité		6	Actif
5040	2783464	50	Boily	Rue	Jonquière	Locale	25,96	Municipalité		6	Actif
309	2773220	50	Boivin	Rue	Jonquière	Locale	254,52	Municipalité		6	Actif
6735	36226	50	Bonnard	Rue	Jonquière	Locale	152,67	Municipalité		2	Actif
7269	5745943	50	Bonnard	Rue	Jonquière	Locale	73,43	Municipalité		2	Actif
7271	5745945	50	Bonnard	Rue	Jonquière	Locale	199,52	Municipalité		2	Actif
7377	5748705	50	Bonnard	Rue	Jonquière	Locale	32,57	Municipalité		2	Actif
5581	35055	50	Bonneau	Rue	Jonquière	Locale	8	Municipalité		6	Actif
2607	2778698	50	Bonneau	Rue	Jonquière	Locale	333,44	Municipalité		6	Actif
2608	2778699	50	Bonneau	Rue	Jonquière	Locale	124,93	Municipalité		6	Actif
2609	2778700	50	Bonneau	Rue	Jonquière	Locale	136,37	Municipalité		6	Actif
99	2772764	50	Borduas	Rue	Jonquière	Locale	191,06	Municipalité		2	Actif
150	2772861	50	Bosquet	Rue du	Jonquière	Locale	158,79	Municipalité		4	Actif
1180	2776423	50	Bouchard	Rue	Jonquière	Locale	114,99	Municipalité		3	Actif
1181	2776424	50	Bouchard	Rue	Jonquière	Locale	73,27	Municipalité		3	Actif
1182	2776425	50	Bouchard	Rue	Jonquière	Locale	57,99	Municipalité		3	Actif
1183	2776426	50	Bouchard	Rue	Jonquière	Locale	42,57	Municipalité		3	Actif
1104	2776286	50	Bougainville	Rue	Jonquière	Locale	71,83	Municipalité		1	Actif
1105	2776287	50	Bougainville	Rue	Jonquière	Locale	212,11	Municipalité		1	Actif
1522	2776789	50	Bouleaux	Rue des	Jonquière	Locale	162,46	Municipalité		1	Actif
1523	2776790	50	Bouleaux	Rue des	Jonquière	Locale	143,98	Municipalité		1	Actif
1524	2776791	50	Bouleaux	Rue des	Jonquière	Locale	69,03	Municipalité		1	Actif
2022	2777375	50	Boulle	Rue	Jonquière	Locale	189,03	Municipalité		2	Actif
2023	2777376	50	Boulle	Rue	Jonquière	Locale	210,3	Municipalité		2	Actif
2024	2777377	50	Boulle	Rue	Jonquière	Locale	31,59	Municipalité		2	Actif
7814	36390	50	Bourassa	Rue	Jonquière	Locale	109,12	Municipalité		3	Actif
2122	2777482	50	Bourassa	Rue	Jonquière	Locale	135,01	Municipalité		3	Actif
2123	2777483	50	Bourassa	Rue	Jonquière	Locale	77,92	Municipalité		3	Actif
2124	2777484	50	Bourassa	Rue	Jonquière	Locale	77,51	Municipalité		3	Actif
2125	2777485	50	Bourassa	Rue	Jonquière	Locale	109,67	Municipalité		3	Actif
2158	2777528	50	Bourdeau	Rue	Jonquière	Locale	103,69	Municipalité		6	Actif
2159	2777529	50	Bourdeau	Rue	Jonquière	Locale	226,74	Municipalité		6	Actif
2160	2777530	50	Bourdeau	Rue	Jonquière	Locale	78,53	Municipalité		6	Actif
2161	2777531	50	Bourdeau	Rue	Jonquière	Locale	211,82	Municipalité		6	Actif
97	2772762	50	Bourdon	Rue	Jonquière	Locale	148,75	Municipalité		1	Actif
1079	2776259	50	Bourgeois	Rue	Jonquière	Locale	62,07	Municipalité		1	Actif
1080	2776260	50	Bourgeois	Rue	Jonquière	Locale	99,06	Municipalité		1	Actif
1603	2776884	50	Bourgogne	Rue de la	Jonquière	Locale	73,49	Municipalité		4	Actif
1604	2776885	50	Bourgogne	Rue de la	Jonquière	Locale	74,88	Municipalité		4	Actif
1605	2776886	50	Bourgogne	Rue de la	Jonquière	Locale	72,04	Municipalité		4	Actif
241	2772997	50	Brädet	Rue	Jonquière	Locale	109,99	Municipalité		2	Actif
6793	36289	50	Brassard	Rue	Jonquière	Locale	52,86	Municipalité		4	Actif
1642	2776929	50	Brassard	Rue	Jonquière	Locale	124,39	Municipalité		4	Actif
1589	2776863	50	Bretagne	Rue de la	Jonquière	Locale	204,79	Municipalité		4	Actif
1590	2776864	50	Bretagne	Rue de la	Jonquière	Locale	76,02	Municipalité		4	Actif
1591	2776865	50	Bretagne	Rue de la	Jonquière	Locale	74,31	Municipalité		4	Actif
1592	2776866	50	Bretagne	Rue de la	Jonquière	Locale	89,94	Municipalité		4	Actif
1593	2776867	50	Bretagne	Rue de la	Jonquière	Locale	172,06	Municipalité		4	Actif
1594	2776868	50	Bretagne	Rue de la	Jonquière	Locale	89,13	Municipalité		4	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1595	2776869	50	Bretagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	91,02	Municipalité		4	Actif
1596	2776870	50	Bretagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	72,09	Municipalité		4	Actif
1597	2776871	50	Bretagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	165,96	Municipalité		4	Actif
1598	2776872	50	Bretagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	76,37	Municipalité		4	Actif
1599	2776873	**30	Bretagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	191,03	Municipalité		4	Actif
1600	2776874	50	Bretagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	68,92	Municipalité		4	Actif
221	2772973	50	Brigade	Rue de la	Jonquiere	Locale	205,4	Municipalité		4	Actif
286	2773185	50	Brittany	Rue	Jonquiere	Locale	79,49	Municipalité		5	Actif
6757	36248	50	Brodeur	Rue	Jonquiere	Locale	34,38	Municipalité		6	Actif
7849	36447	50	Brodeur	Rue	Jonquiere	Locale	216,97	Municipalité		6	Actif
7846	36448	50	Brodeur	Rue	Jonquiere	Locale	40,72	Municipalité		6	Actif
1908	2777257	50	Brodeur	Rue	Jonquiere	Locale	390,78	Municipalité		6	Actif
1833	2777131	50	Bruchesi	Rue	Jonquiere	Locale	126,94	Municipalité		3	Actif
1834	2777132	50	Bruchesi	Rue	Jonquiere	Locale	69,43	Municipalité		3	Actif
8287	36902	50	Busards	Rue des	Jonquiere	Locale	118,16	Municipalité		4	Actif
2037	2777396	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	433,01	Municipalité		5	Actif
2038	2777397	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	202,41	Municipalité		3	Actif
2039	2777398	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	202,61	Municipalité		3	Actif
2040	2777399	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	202,18	Municipalité		3	Actif
2041	2777400	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	157,64	Municipalité		3	Actif
2042	2777401	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	104,5	Municipalité		3	Actif
2043	2777402	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	83,59	Municipalité		3	Actif
2044	2777403	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	83,69	Municipalité		3	Actif
2045	2777404	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	62,58	Municipalité		3	Actif
2046	2777405	50	Cabot	Rue	Jonquiere	Locale	78,21	Municipalité		3	Actif
263	2773155	50	Cadieu	Rue	Jonquiere	Locale	215,99	Municipalité		5	Actif
1813	2777109	50	Calais	Rue de	Jonquiere	Locale	194,32	Municipalité		6	Actif
1814	2777110	50	Calais	Rue de	Jonquiere	Locale	150,73	Municipalité		6	Actif
1815	2777111	50	Calais	Rue de	Jonquiere	Locale	170,56	Municipalité		6	Actif
4881	2783153	50	Calais	Rue de	Jonquiere	Locale	42,35	Municipalité		6	Actif
4883	2783155	50	Calais	Rue de	Jonquiere	Locale	47,12	Municipalité		6	Actif
6784	36279	50	Camelias	Rue des	Jonquiere	Locale	79,84	Municipalité		5	Actif
7839	36444	50	Camelias	Rue des	Jonquiere	Locale	440,84	Municipalité		5	Actif
6761	36253	50	Campanules	Rue des	Jonquiere	Locale	121,36	Municipalité		5	Actif
6762	36254	50	Campanules	Rue des	Jonquiere	Locale	127,5	Municipalité		5	Actif
6763	36255	50	Campanules	Rue des	Jonquiere	Locale	90,18	Municipalité		5	Actif
6780	36274	50	Campanules	Rue des	Jonquiere	Locale	197,41	Municipalité		5	Actif
7815	36278	50	Campanules	Rue des	Jonquiere	Locale	107,55	Municipalité		5	Actif
7816	36327	50	Campanules	Rue des	Jonquiere	Locale	177,9	Municipalité		5	Actif
222	2772974	50	Cantin	Rue	Jonquiere	Locale	135,68	Municipalité		4	Actif
223	2772975	50	Cantin	Rue	Jonquiere	Locale	126,88	Municipalité		4	Actif
1895	2777242	50	Cantin	Rue	Jonquiere	Locale	176,2	Municipalité		4	Actif
1896	2777243	50	Cantin	Rue	Jonquiere	Locale	105,98	Municipalité		4	Actif
1897	2777244	50	Cantin	Rue	Jonquiere	Locale	213,68	Municipalité		4	Actif
1898	2777245	50	Cantin	Rue	Jonquiere	Locale	141,44	Municipalité		4	Actif
184	2772900	50	Cap	Rue du	Jonquiere	Locale	102,86	Municipalité		3	Actif
1579	2776852	50	Carillon	Rue de	Jonquiere	Locale	240,92	Municipalité		1	Actif
1580	2776853	50	Carillon	Rue de	Jonquiere	Locale	73,64	Municipalité		1	Actif
287	2773186	50	Carriere	Rue	Jonquiere	Locale	74,56	Municipalité		5	Actif
1968	2777321	50	Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	64,73	Municipalité		2	Actif
1969	2777322	50	Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	79,39	Municipalité		2	Actif
1970	2777323	50	Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	80,79	Municipalité		2	Actif
1971	2777324	50	Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	78,86	Municipalité		2	Actif
7575	5748993	50	Cassandres	Rue des	Jonquiere	Locale	305,95	Municipalité		5	Actif
2294	2777773	50	Castel	Rue	Jonquiere	Locale	106,66	Municipalité		5	Actif
2295	2777774	50	Castel	Rue	Jonquiere	Locale	63,48	Municipalité		5	Actif
8049	36693	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	46,35	Municipalité		5	Actif
8050	36694	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	64,84	Municipalité		5	Actif
8113	36720	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	34,95	Municipalité		5	Actif
2286	36721	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	33,59	Municipalité		5	Actif
8108	36723	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	34,7	Municipalité		5	Actif
8110	36724	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	43,69	Municipalité		5	Actif
2276	36725	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	40,66	Municipalité		5	Actif
8111	36726	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	39,26	Municipalité		5	Actif
291	2773190	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	138,51	Municipalité		5	Actif
2274	2777749	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	48,21	Municipalité		5	Actif
2275	2777750	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	104,39	Municipalité		5	Actif
8109	2777752	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	20,73	Municipalité		5	Actif
2277	2777754	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	50,57	Municipalité		5	Actif
2278	2777755	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	68,5	Municipalité		5	Actif
2279	2777756	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	77,24	Municipalité		5	Actif
2280	2777757	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	81,73	Municipalité		5	Actif
2281	2777758	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	41,63	Municipalité		5	Actif
2282	2777759	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	37,13	Municipalité		5	Actif
2283	2777760	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	72,68	Municipalité		5	Actif
2284	2777761	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	46,51	Municipalité		5	Actif
2285	2777762	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	138,22	Municipalité		5	Actif
8112	2777764	50	Castner	Rue	Jonquiere	Locale	15,32	Municipalité		5	Actif
2296	2777775	40	Catlan	Rue	Jonquiere	Locale	51,03	Municipalité		5	Actif
2297	2777776	40	Catlan	Rue	Jonquiere	Locale	48,1	Municipalité		5	Actif
1571	2776844	50	Cedres	Rue des	Jonquiere	Locale	103,35	Municipalité		1	Actif
1572	2776845	50	Cedres	Rue des	Jonquiere	Locale	71,22	Municipalité		1	Actif
1573	2776846	50	Cedres	Rue des	Jonquiere	Locale	65,74	Municipalité		1	Actif
9110	2773163	50	Centre	Rue du	Jonquiere	Locale	201,16	Municipalité		5	Actif
7235	5738617	50	Cezanne	Rue	Jonquiere	Locale	199,15	Municipalité		2	Actif
91	2772746	50	Chaillon	Rue	Jonquiere	Locale	92,73	Municipalité		1	Actif
234	2772988	50	Chalifour	Rue	Jonquiere	Locale	134,87	Municipalité		4	Actif
7624	5749051	50	Chambery	Rue de	Jonquiere	Locale	77,52	Municipalité		4	Actif
228	2772982	50	Chambly	Rue	Jonquiere	Locale	137,3	Municipalité		3	Actif
7684	5749124	50	Chambly	Rue	Jonquiere	Locale	13,28	Municipalité		3	Actif
180	2772894	50	Champagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	249,06	Municipalité		1	Actif
130	2772837	50	Chapais	Rue	Jonquiere	Locale	109,9	Municipalité		3	Actif
7680	5749120	50	Chapais	Rue	Jonquiere	Locale	10,93	Municipalité		3	Actif
5158	34620	50	Chardin	Rue	Jonquiere	Locale	15,13	Municipalité		2	Actif
6731	36222	50	Chardin	Rue	Jonquiere	Locale	79,43	Municipalité		2	Actif
6732	36223	50	Chardin	Place	Jonquiere	Locale	108,18	Municipalité		2	Actif
1106	2776288	50	Chardin	Rue	Jonquiere	Locale	166,36	Municipalité		2	Actif
1107	2776289	50	Chardin	Rue	Jonquiere	Locale	243,83	Municipalité		2	Actif
8005	36593	50	Charente	Rue de la	Jonquiere	Locale	6,55	Municipalité		4	Actif
1655	2776942	50	Charente	Rue de la	Jonquiere	Locale	146,64	Municipalité		4	Actif
1656	2776943	50	Charente	Rue de la	Jonquiere	Locale	72,6	Municipalité		4	Actif
1657	2776944	50	Charente	Rue de la	Jonquiere	Locale	83,6	Municipalité		4	Actif
1658	2776945	50	Charente	Rue de la	Jonquiere	Locale	235,69	Municipalité		4	Actif
1659	2776946	50	Charente	Rue de la	Jonquiere	Locale	189,61	Municipalité		4	Actif
1660	2776947	50	Charente	Rue de la	Jonquiere	Locale	85,27	Municipalité		4	Actif
345	2774114	50	Charland	Rue	Jonquiere	Locale	136,73	Municipalité		6	Actif
8685	8685	50	Chataigniers	Rue des	Jonquiere	Locale	115,79	Municipalité		1	Actif
153	2772865	50	Chataigniers	Rue des	Jonquiere	Locale	108,17	Municipalité		1	Actif
1051	2776228	50	Chateauguay	Rue	Jonquiere	Locale	64,66	Municipalité		1	Actif
1052	2776229	50	Chateauguay	Rue	Jonquiere	Locale	176,41	Municipalité		1	Actif
1053	2776230	50	Chateauguay	Rue	Jonquiere	Locale	191,72	Municipalité		1	Actif
1054	2776231	50	Chateauguay	Rue	Jonquiere	Locale	1436,82	Municipalité		1	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1055	2776232	50	Chateauguay	Rue	Jonquiere	Locale	256,88	Municipalité		1	Actif
1056	2776233	50	Chateauguay	Rue	Jonquiere	Locale	98,05	Municipalité		1	Actif
1057	2776234	50	Chateauguay	Rue	Jonquiere	Locale	203,73	Municipalité		1	Actif
96	2772761	50	Chatillon	Rue	Jonquiere	Locale	90,5	Municipalité		1	Actif
2610	2778701	50	Chaudiere	Rue	Jonquiere	Locale	49,93	Municipalité		6	Actif
2611	2778702	50	Chaudiere	Rue	Jonquiere	Locale	138,82	Municipalité		6	Actif
6733	36224	50	Chauveau	Rue	Jonquiere	Locale	40,17	Municipalité		6	Actif
7890	36326	50	Chauveau	Rue	Jonquiere	Locale	37,79	Municipalité		6	Actif
1946	2777297	50	Chauveau	Rue	Jonquiere	Locale	78,22	Municipalité		6	Actif
1947	2777298	50	Chauveau	Rue	Jonquiere	Locale	153,76	Municipalité		6	Actif
1948	2777299	50	Chauveau	Rue	Jonquiere	Locale	78,01	Municipalité		6	Actif
1949	2777300	50	Chauveau	Rue	Jonquiere	Locale	173,12	Municipalité		6	Actif
1950	2777301	50	Chauveau	Rue	Jonquiere	Locale	117,68	Municipalité		6	Actif
120	2772827	50	Chesnier	Rue	Jonquiere	Locale	183,43	Municipalité		4	Actif
194	2772911	50	Chevrefeuilles	Rue des	Jonquiere	Locale	247,15	Municipalité		5	Actif
9243	9243	50	Clairiere	Rue de la	Jonquiere	Locale	86,83	Municipalité		5	Actif
8382	36933	50	Clairiere	Rue de la	Jonquiere	Locale	174,77	Municipalité		5	Actif
8383	36934	50	Clairiere	Rue de la	Jonquiere	Locale	60,27	Municipalité		5	Actif
8384	36935	50	Clairiere	Rue de la	Jonquiere	Locale	99,44	Municipalité		5	Actif
8425	37174	50	Clairiere	Rue de la	Jonquiere	Locale	45,74	Municipalité		5	Actif
8426	37175	50	Clairiere	Rue de la	Jonquiere	Locale	62,64	Municipalité		5	Actif
9222	37506	50	Clairiere	Rue de la	Jonquiere	Locale	100,21	Municipalité		5	Actif
1178	37501	50	Colbert	Rue	Jonquiere	Locale	308,29	Municipalité		4	Actif
9157	2776421	50	Colbert	Rue	Jonquiere	Locale	220,19	Municipalité		4	Actif
1179	2776422	50	Colbert	Rue	Jonquiere	Locale	102,04	Municipalité		4	Actif
1562	2776832	50	Colibris	Rue des	Jonquiere	Locale	60,4	Municipalité		4	Actif
1563	2776833	50	Colibris	Rue des	Jonquiere	Locale	56,95	Municipalité		4	Actif
249	2773006	50	Colline	Rue de la	Jonquiere	Locale	68,33	Municipalité		3	Actif
1939	2777290	50	Comtois	Rue	Jonquiere	Locale	130,9	Municipalité		6	Actif
1940	2777291	50	Comtois	Rue	Jonquiere	Locale	156,94	Municipalité		6	Actif
1941	2777292	50	Comtois	Rue	Jonquiere	Locale	486,46	Municipalité		6	Actif
8608	37216	50	Coquelicots	Rue des	Jonquiere	Locale	347,51	Municipalité		5	Actif
8609	37217	50	Coquelicots	Rue des	Jonquiere	Locale	150,52	Municipalité		5	Actif
195	2772913	50	Cormier	Rue	Jonquiere	Locale	394,46	Municipalité		5	Actif
1638	2776925	50	Corse	Rue de la	Jonquiere	Locale	74,2	Municipalité		4	Actif
1639	2776926	50	Corse	Rue de la	Jonquiere	Locale	74,93	Municipalité		4	Actif
1355	2776613	50	Coudriers	Rue des	Jonquiere	Locale	601,79	Municipalité		5	Actif
1356	2776614	50	Coudriers	Rue des	Jonquiere	Locale	61,14	Municipalité		5	Actif
293	2773193	50	Coulomb	Rue	Jonquiere	Locale	222,83	Municipalité		5	Actif
7270	5745944	50	Courbet	Rue	Jonquiere	Locale	66,39	Municipalité		2	Actif
7273	5745947	50	Courbet	Rue	Jonquiere	Locale	36,22	Municipalité		2	Actif
107	2772772	50	Courcelles	Rue de	Jonquiere	Locale	69,96	Municipalité		1	Actif
1102	2776284	50	Courcelles	Rue de	Jonquiere	Locale	107,71	Municipalité		1	Actif
1103	2776285	50	Courcelles	Rue de	Jonquiere	Locale	349,15	Municipalité		1	Actif
1564	2776834	50	Courlis	Rue des	Jonquiere	Locale	64,86	Municipalité		4	Actif
1565	2776835	50	Courlis	Rue des	Jonquiere	Locale	120,3	Municipalité		4	Actif
2500	2778050	50	Cousineau	Rue	Jonquiere	Locale	208,65	Municipalité		6	Actif
2501	2778051	50	Cousineau	Rue	Jonquiere	Locale	137,37	Municipalité		6	Actif
2341	2777820	50	Couture	Rue	Jonquiere	Locale	385,98	Municipalité		6	Actif
2342	2777821	50	Couture	Rue	Jonquiere	Locale	166,04	Municipalité		6	Actif
1810	2777106	50	Coventry	Rue de	Jonquiere	Locale	34,73	Municipalité		6	Actif
1811	2777107	50	Coventry	Rue de	Jonquiere	Locale	78,54	Municipalité		6	Actif
1812	2777108	50	Coventry	Rue de	Jonquiere	Locale	90,48	Municipalité		6	Actif
5520	34990	50	Cran-Serre	Rue du	Jonquiere	Locale	1146,08	Municipalité		1	Actif
102	2772767	50	Cremazie	Rue	Jonquiere	Locale	104,36	Municipalité		1	Actif
8749	37255	50	Crepuscule	Rue du	Jonquiere	Locale	60,2	Municipalité		6	Actif
8750	37313	50	Crepuscule	Rue du	Jonquiere	Locale	118,19	Municipalité		6	Actif
8607	37314	50	Crepuscule	Rue du	Jonquiere	Locale	74,03	Municipalité		6	Actif
5584	35058	50	Croft	Rue	Jonquiere	Locale	25,96	Municipalité		6	Actif
5585	35059	50	Croft	Rue	Jonquiere	Locale	12,23	Municipalité		6	Actif
2454	2777982	50	Croft	Rue	Jonquiere	Locale	273,21	Municipalité		6	Actif
2455	2777983	50	Croft	Rue	Jonquiere	Locale	82,45	Municipalité		6	Actif
2456	2777984	50	Croft	Rue	Jonquiere	Locale	53,23	Municipalité		6	Actif
8753	37315	50	Croissant	Rue du	Jonquiere	Locale	285,22	Municipalité		6	Actif
1525	2776792	50	Cypres	Rue des	Jonquiere	Locale	55,38	Municipalité		1	Actif
1526	2776793	50	Cypres	Rue des	Jonquiere	Locale	73,15	Municipalité		1	Actif
1527	2776794	50	Cypres	Rue des	Jonquiere	Locale	31,5	Municipalité		1	Actif
1528	2776795	**30	Cypres	Rue des	Jonquiere	Locale	37,21	Municipalité		1	Actif
1529	2776796	**30	Cypres	Rue des	Jonquiere	Locale	64,61	Municipalité		1	Actif
1042	2776217	50	Dablon	Rue	Jonquiere	Locale	75,67	Municipalité		1	Actif
1043	2776218	50	Dablon	Rue	Jonquiere	Locale	75,24	Municipalité		1	Actif
1044	2776219	50	Dablon	Rue	Jonquiere	Locale	77,27	Municipalité		1	Actif
1045	2776220	50	Dablon	Rue	Jonquiere	Locale	40,9	Municipalité		1	Actif
1046	2776221	50	Dablon	Rue	Jonquiere	Locale	51,82	Municipalité		1	Actif
6768	36260	50	Dahlia	Rue du	Jonquiere	Locale	269,1	Municipalité		5	Actif
144	2772854	50	Dallaire	Rue	Jonquiere	Locale	109,41	Municipalité		1	Actif
238	2772993	50	Dam-Deux	Route de la	Jonquiere	Locale	611,53	Municipalité		2	Actif
2032	2777391	70	Dam-Deux	Route de la	Jonquiere	Locale	408,68	Municipalité		2	Actif
2033	2777392	70	Dam-Deux	Route de la	Jonquiere	Locale	830,55	Municipalité		2	Actif
2034	2777393	70	Dam-Deux	Route de la	Jonquiere	Locale	254,5	Municipalité		2	Actif
4618	2781645	50	Dam-Deux	Route de la	Jonquiere	Locale	191,45	Municipalité		2	Actif
5048	2783472	80	Dam-Deux	Route de la	Jonquiere	Locale	49,24	Municipalité		2	Actif
261	2773022	50	Dandurand	Rue	Jonquiere	Locale	307,05	Municipalité		6	Actif
304	2773211	50	Daris	Rue	Jonquiere	Locale	247,34	Municipalité		6	Actif
1014	2776154	50	Daumier	Rue	Jonquiere	Locale	75,85	Municipalité		2	Actif
1015	2776155	50	Daumier	Rue	Jonquiere	Locale	155,61	Municipalité		2	Actif
1016	2776156	50	Daumier	Rue	Jonquiere	Locale	75,99	Municipalité		2	Actif
7306	5745981	50	Daumier	Rue	Jonquiere	Locale	79,6	Municipalité		2	Actif
8424	37064	40	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	131,37	Municipalité		5	Actif
8422	37065	40	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	59,28	Municipalité		5	Actif
273	2773166	50	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	62,1	Municipalité		5	Actif
2256	2777730	40	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	45,15	Municipalité		5	Actif
2257	2777731	40	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	85,8	Municipalité		5	Actif
2258	2777732	40	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	22,01	Municipalité		5	Actif
2259	2777733	40	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	37,75	Municipalité		5	Actif
2260	2777734	50	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	98,68	Municipalité		5	Actif
2261	2777735	50	Davis	Rue	Jonquiere	Locale	34,85	Municipalité		5	Actif
8168	36788	50	Davy	Rue	Jonquiere	Locale	46,26	Municipalité		5	Actif
8175	36796	50	Davy	Rue	Jonquiere	Locale	47,97	Municipalité		5	Actif
2396	2777893	50	Davy	Rue	Jonquiere	Locale	152,63	Municipalité		5	Actif
2397	2777894	50	Davy	Rue	Jonquiere	Locale	208,23	Municipalité		5	Actif
2398	2777895	50	Davy	Rue	Jonquiere	Locale	48,46	Municipalité		5	Actif
2399	2777896	50	Davy	Rue	Jonquiere	Locale	46,81	Municipalité		5	Actif
232	2772986	50	De Brebeuf	Rue	Jonquiere	Locale	88,27	Municipalité		3	Actif
2058	2777417	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	117,24	Municipalité		3	Actif
2059	2777418	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	104,09	Municipalité		3	Actif
2060	2777419	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	156,14	Municipalité		3	Actif
2061	2777420	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	94,92	Municipalité		3	Actif
2062	2777421	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	82,97	Municipalité		3	Actif
2063	2777422	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	82,46	Municipalité		3	Actif
2064	2777423	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	61,03	Municipalité		3	Actif
2065	2777424	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	80,19	Municipalité		3	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7323	5746001	50	De Champlain	Rue	Jonquiere	Locale	54,36	Municipalité		2	Actif
6656	36145	50	De Frontenac	Rue	Jonquiere	Locale	7,78	Municipalité		3	Actif
2084	2777444	50	De Frontenac	Rue	Jonquiere	Locale	239,04	Municipalité		3	Actif
2085	2777445	**30	De Frontenac	Rue	Jonquiere	Locale	76,85	Municipalité		3	Actif
2086	2777446	**30	De Frontenac	Rue	Jonquiere	Locale	81,41	Municipalité		3	Actif
2087	2777447	50	De Frontenac	Rue	Jonquiere	Locale	75,63	Municipalité		3	Actif
2088	2777448	50	De Frontenac	Rue	Jonquiere	Locale	77,76	Municipalité		3	Actif
2089	2777449	50	De Frontenac	Rue	Jonquiere	Locale	104,67	Municipalité		3	Actif
2090	2777450	50	De Frontenac	Rue	Jonquiere	Locale	137,66	Municipalité		3	Actif
2187	2777558	50	De la Brosse	Rue	Jonquiere	Locale	76,72	Municipalité		6	Actif
2188	2777559	50	De la Brosse	Rue	Jonquiere	Locale	143,6	Municipalité		6	Actif
2189	2777560	50	De la Brosse	Rue	Jonquiere	Locale	215,36	Municipalité		6	Actif
2183	2777554	50	De la Croix	Rue	Jonquiere	Locale	67,28	Municipalité		6	Actif
2184	2777555	50	De la Croix	Rue	Jonquiere	Locale	76,86	Municipalité		6	Actif
2185	2777556	50	De la Croix	Rue	Jonquiere	Locale	200,17	Municipalité		6	Actif
2186	2777557	50	De la Croix	Rue	Jonquiere	Locale	74,3	Municipalité		6	Actif
204	2772924	50	De la Fayette	Rue	Jonquiere	Locale	83,7	Municipalité		3	Actif
1085	2776266	50	De la Peltrie	Rue	Jonquiere	Locale	67,05	Municipalité		1	Actif
1086	2776267	50	De la Peltrie	Rue	Jonquiere	Locale	55,55	Municipalité		1	Actif
1087	2776268	50	De la Peltrie	Rue	Jonquiere	Locale	19,79	Municipalité		1	Actif
1088	2776269	50	De la Peltrie	Rue	Jonquiere	Locale	75,84	Municipalité		1	Actif
1089	2776270	50	De la Peltrie	Rue	Jonquiere	Locale	40,6	Municipalité		1	Actif
1090	2776271	50	De la Peltrie	Rue	Jonquiere	Locale	79,78	Municipalité		1	Actif
2301	2777780	50	De la Salle	Rue	Jonquiere	Locale	373,27	Municipalité		6	Actif
156	2772868	50	De la Verendrye	Rue	Jonquiere	Locale	141	Municipalité		1	Actif
147	2772858	50	De la Voye	Rue	Jonquiere	Locale	254,27	Municipalité		4	Actif
2051	2777410	50	De Montcalm	Rue	Jonquiere	Locale	192,44	Municipalité		3	Actif
2052	2777411	50	De Montcalm	Rue	Jonquiere	Locale	202,87	Municipalité		3	Actif
2053	2777412	50	De Montcalm	Rue	Jonquiere	Locale	159,22	Municipalité		3	Actif
2054	2777413	50	De Montcalm	Rue	Jonquiere	Locale	99,52	Municipalité		3	Actif
2055	2777414	50	De Montcalm	Rue	Jonquiere	Locale	77,4	Municipalité		3	Actif
2056	2777415	50	De Montcalm	Rue	Jonquiere	Locale	119,29	Municipalité		3	Actif
2057	2777416	50	De Montcalm	Rue	Jonquiere	Locale	99,2	Municipalité		3	Actif
7601	5749024	50	De Montcalm	Rue	Jonquiere	Locale	22,43	Municipalité		3	Actif
262	2773023	50	De Quen	Rue	Jonquiere	Locale	278,09	Municipalité		6	Actif
95	2772759	50	De Salaberry	Rue	Jonquiere	Locale	255,56	Municipalité		1	Actif
8094	36764	50	De Vinci	Rue	Jonquiere	Locale	194,59	Municipalité		2	Actif
1091	2776272	50	De Vinci	Rue	Jonquiere	Locale	113,28	Municipalité		2	Actif
1092	2776273	50	De Vinci	Rue	Jonquiere	Locale	88,01	Municipalité		2	Actif
1093	2776274	50	De Vinci	Rue	Jonquiere	Locale	29,82	Municipalité		2	Actif
1330	2776581	50	Deroy	Rue	Jonquiere	Locale	83,47	Municipalité		4	Actif
1331	2776582	50	Deroy	Rue	Jonquiere	Locale	42,74	Municipalité		4	Actif
8614	36244	50	Deschenes	Rue	Jonquiere	Locale	212,72	Municipalité		5	Actif
8617	36245	50	Deschenes	Rue	Jonquiere	Locale	216,07	Municipalité		5	Actif
8615	36246	50	Deschenes	Rue	Jonquiere	Locale	250,86	Municipalité		5	Actif
8618	36247	50	Deschenes	Rue	Jonquiere	Locale	233,81	Municipalité		5	Actif
2035	2777394	50	Desjardins	Rue	Jonquiere	Locale	269,83	Municipalité		2	Actif
2036	2777395	50	Desjardins	Rue	Jonquiere	Locale	88,24	Municipalité		2	Actif
295	2773197	50	Deville	Rue	Jonquiere	Locale	270,49	Municipalité		5	Actif
129	2772836	50	D'Iberville	Rue	Jonquiere	Locale	163,3	Municipalité		3	Actif
265	2773157	50	Dickie	Rue	Jonquiere	Locale	239,78	Municipalité		5	Actif
281	2773179	50	Dickie	Rue	Jonquiere	Locale	63,19	Municipalité		5	Actif
4922	2783234	50	Dickie	Rue	Jonquiere	Locale	43,23	Municipalité		5	Actif
5028	2783451	50	Dickie	Rue	Jonquiere	Locale	38,96	Municipalité		5	Actif
225	2772977	50	Dieppe	Rue de	Jonquiere	Locale	380,5	Municipalité		5	Actif
1437	2776704	50	Dieppe	Rue de	Jonquiere	Locale	75,63	Municipalité		5	Actif
1438	2776705	50	Dieppe	Rue de	Jonquiere	Locale	107,12	Municipalité		5	Actif
1439	2776706	50	Dieppe	Rue de	Jonquiere	Locale	97,67	Municipalité		5	Actif
1440	2776707	50	Dieppe	Rue de	Jonquiere	Locale	122,55	Municipalité		5	Actif
4926	2783259	50	Dieppe	Rue de	Jonquiere	Locale	58,95	Municipalité		5	Actif
8057	36339	50	Dion	Rue	Jonquiere	Locale	237,58	Municipalité		6	Actif
1448	2776715	50	Dion	Rue	Jonquiere	Locale	124,67	Municipalité		6	Actif
1449	2776716	50	Dion	Rue	Jonquiere	Locale	88,08	Municipalité		6	Actif
1450	2776717	50	Dion	Rue	Jonquiere	Locale	95,2	Municipalité		6	Actif
1451	2776718	50	Dion	Rue	Jonquiere	Locale	184,41	Municipalité		6	Actif
1511	2776778	50	Dolbeau	Rue	Jonquiere	Locale	238,89	Municipalité		6	Actif
1512	2776779	50	Dolbeau	Rue	Jonquiere	Locale	78,23	Municipalité		6	Actif
1513	2776780	50	Dolbeau	Rue	Jonquiere	Locale	77,88	Municipalité		6	Actif
1514	2776781	50	Dolbeau	Rue	Jonquiere	Locale	116,36	Municipalité		6	Actif
187	2772903	50	Dollard	Rue	Jonquiere	Locale	96,89	Municipalité		3	Actif
2195	2777665	50	Dorval	Rue	Jonquiere	Locale	186,57	Municipalité		5	Actif
2196	2777666	50	Dorval	Rue	Jonquiere	Locale	90,45	Municipalité		5	Actif
2197	2777667	50	Dorval	Rue	Jonquiere	Locale	78,05	Municipalité		5	Actif
2198	2777668	50	Dorval	Rue	Jonquiere	Locale	267,49	Municipalité		5	Actif
5847	35327	50	Drake	Rue	Jonquiere	Locale	340,78	Municipalité		6	Actif
5852	35332	50	Drake	Rue	Jonquiere	Locale	12,22	Municipalité		6	Actif
315	2773228	50	Drouin	Rue	Jonquiere	Locale	179,68	Municipalité		6	Actif
1926	2777277	50	Dubose	Place	Jonquiere	Locale	100,31	Municipalité		6	Actif
2497	2778047	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Locale	72,17	Municipalité		6	Actif
2498	2778048	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Locale	144,22	Municipalité		6	Actif
2499	2778049	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Locale	73,23	Municipalité		6	Actif
2507	2778057	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Locale	183,97	Municipalité		6	Actif
2508	2778058	50	Dubose	Rue	Jonquiere	Locale	58,24	Municipalité		6	Actif
8381	36932	50	Dubuisson	Rue	Jonquiere	Locale	151,06	Municipalité		5	Actif
2199	2777669	50	Dubuisson	Rue	Jonquiere	Locale	396,32	Municipalité		5	Actif
2200	2777670	50	Dubuisson	Rue	Jonquiere	Locale	260,1	Municipalité		5	Actif
2201	2777671	50	Dubuisson	Rue	Jonquiere	Locale	80,81	Municipalité		5	Actif
2202	2777672	50	Dubuisson	Rue	Jonquiere	Locale	77,48	Municipalité		5	Actif
2203	2777673	50	Dubuisson	Rue	Jonquiere	Locale	249,33	Municipalité		5	Actif
299	2773203	50	Dumas	Rue	Jonquiere	Locale	84,46	Municipalité		6	Actif
57	2772613	70	Duperre	Montee	Jonquiere	Locale	787,73	Municipalité		2	Actif
260	2773021	50	Duplessis	Rue	Jonquiere	Locale	268,46	Municipalité		6	Actif
248	2773005	50	Duval	Rue	Jonquiere	Locale	40,47	Municipalité		3	Actif
4890	2783163	50	Duval	Rue	Jonquiere	Locale	42,46	Municipalité		3	Actif
5016	2783439	50	Duval	Rue	Jonquiere	Locale	34,07	Municipalité		3	Actif
6632	36121	50	Duvernay	Rue	Jonquiere	Locale	7,71	Municipalité		2	Actif
1839	2777137	50	Duvernay	Rue	Jonquiere	Locale	176,81	Municipalité		3	Actif
254	2773011	50	D'Youville	Rue	Jonquiere	Locale	413,44	Municipalité		4	Actif
86	2772740	50	Ecole	Rue de l'	Jonquiere	Locale	140,54	Municipalité		1	Actif
8167	36789	50	Edison	Rue	Jonquiere	Locale	49,26	Municipalité		5	Actif
2394	2777891	50	Edison	Rue	Jonquiere	Locale	118,98	Municipalité		5	Actif
2395	2777892	50	Edison	Rue	Jonquiere	Locale	158,33	Municipalité		5	Actif
2091	2777451	50	Eglise	Rue de l'	Jonquiere	Locale	51,84	Municipalité		3	Actif
2092	2777452	50	Eglise	Rue de l'	Jonquiere	Locale	192,81	Municipalité		3	Actif
2093	2777453	50	Eglise	Rue de l'	Jonquiere	Locale	88,81	Municipalité		3	Actif
8875	8875	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	378,97	Municipalité		5	Actif
7994	36617	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	147,56	Municipalité		5	Actif
7997	36618	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	159,94	Municipalité		5	Actif
7998	36619	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	143,38	Municipalité		5	Actif
8474	36990	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	126,14	Municipalité		5	Actif
8475	36991	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	63,59	Municipalité		5	Actif
8534	37205	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	52,03	Municipalité		5	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
8535	37206	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	114,34	Municipalité		5	Actif
9024	37432	50	Emeraude	Rue de l'	Jonquiere	Locale	246,45	Municipalité		5	Actif
5290	34755	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	288,39	Municipalité		4	Actif
5291	34756	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	80,69	Municipalité		4	Actif
5292	34757	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	78,9	Municipalité		4	Actif
5293	34758	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	73,4	Municipalité		4	Actif
5294	34759	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	69,91	Municipalité		4	Actif
5295	34760	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	16,9	Municipalité		4	Actif
5296	34761	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	95,04	Municipalité		5	Actif
5297	34762	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	105,83	Municipalité		5	Actif
5298	34763	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	7,31	Municipalité		5	Actif
5299	34764	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	106,04	Municipalité		5	Actif
5300	34765	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	95,03	Municipalité		5	Actif
5301	34766	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	17,03	Municipalité		4	Actif
5302	34767	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	68,78	Municipalité		4	Actif
5303	34768	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	73,73	Municipalité		4	Actif
5304	34769	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	80,18	Municipalité		4	Actif
5305	34770	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	79,24	Municipalité		4	Actif
5306	34771	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	9,36	Municipalité		4	Actif
5307	34772	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	11,06	Municipalité		4	Actif
5308	34773	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	12,07	Municipalité		4	Actif
5309	34774	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	9,34	Municipalité		5	Actif
8410	37011	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	33,64	Municipalité		4	Actif
1901	2777248	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	113,62	Municipalité		4	Actif
1902	2777249	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	442,32	Municipalité		4	Actif
1903	2777250	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	182,76	Municipalité		4	Actif
1904	2777251	50	Energie	Rue de l'	Jonquiere	Locale	193,11	Municipalité		4	Actif
145	2772855	50	Epinettes	Rue des	Jonquiere	Locale	193,36	Municipalité		1	Actif
2126	2777486	50	Etudiants	Rue des	Jonquiere	Locale	178,4	Municipalité		3	Actif
1047	2776222	50	Evangeline	Rue	Jonquiere	Locale	82,21	Municipalité		1	Actif
1048	2776223	50	Evangeline	Rue	Jonquiere	Locale	73,44	Municipalité		1	Actif
1049	2776224	**30	Evangeline	Rue	Jonquiere	Locale	81,18	Municipalité		1	Actif
7272	5745946	50	Fabriano	Rue	Jonquiere	Locale	38,56	Municipalité		2	Actif
179	2772893	50	Faience	Rue de la	Jonquiere	Locale	204,71	Municipalité		1	Actif
5098	34555	50	Faraday	Rue	Jonquiere	Locale	8,58	Municipalité		5	Actif
8169	36767	50	Faraday	Rue	Jonquiere	Locale	51,68	Municipalité		5	Actif
8172	36793	50	Faraday	Rue	Jonquiere	Locale	42,6	Municipalité		5	Actif
8477	37146	50	Faraday	Rue	Jonquiere	Locale	42,59	Municipalité		5	Actif
2388	2777883	50	Faraday	Rue	Jonquiere	Locale	48,22	Municipalité		5	Actif
2389	2777884	50	Faraday	Rue	Jonquiere	Locale	117,03	Municipalité		5	Actif
2204	2777674	50	Fay	Rue	Jonquiere	Locale	72,73	Municipalité		5	Actif
2205	2777675	50	Fay	Rue	Jonquiere	Locale	394,83	Municipalité		5	Actif
2206	2777676	50	Fay	Rue	Jonquiere	Locale	375,5	Municipalité		5	Actif
2207	2777677	50	Fay	Rue	Jonquiere	Locale	968,8	Municipalité		5	Actif
2375	2777870	50	Fickes	Rue	Jonquiere	Locale	191,07	Municipalité		5	Actif
2376	2777871	50	Fickes	Rue	Jonquiere	Locale	77,99	Municipalité		5	Actif
2377	2777872	50	Fickes	Rue	Jonquiere	Locale	76,76	Municipalité		5	Actif
2378	2777873	50	Fickes	Rue	Jonquiere	Locale	92,16	Municipalité		5	Actif
5350	34818	50	Fillion	Rue	Jonquiere	Locale	13,94	Municipalité		6	Actif
306	2773213	50	Fillion	Rue	Jonquiere	Locale	143,54	Municipalité		6	Actif
7657	5749094	50	Fillion	Rue	Jonquiere	Locale	42,54	Municipalité		6	Actif
243	2772999	50	Finlay	Rue	Jonquiere	Locale	173,36	Municipalité		3	Actif
6792	36288	50	Fiset	Rue	Jonquiere	Locale	70,96	Municipalité		6	Actif
9141	2777286	50	Fiset	Rue	Jonquiere	Locale	108,76	Municipalité		6	Actif
1936	2777287	50	Fiset	Rue	Jonquiere	Locale	76,22	Municipalité		6	Actif
1937	2777288	50	Fiset	Rue	Jonquiere	Locale	152,84	Municipalité		6	Actif
1938	2777289	50	Fiset	Rue	Jonquiere	Locale	74,35	Municipalité		6	Actif
7603	5749026	50	Fiset	Rue	Jonquiere	Locale	99,52	Municipalité		6	Actif
161	2772875	50	Flandres	Rue des	Jonquiere	Locale	258,42	Municipalité		4	Actif
1838	2777136	50	Fluhman	Rue	Jonquiere	Locale	169,85	Municipalité		2	Actif
8756	37312	50	Flynn	Rue	Jonquiere	Locale	131,36	Municipalité		6	Actif
1530	2776797	50	Fontaine	Rue	Jonquiere	Locale	110,23	Municipalité		4	Actif
1531	2776798	50	Fontaine	Rue	Jonquiere	Locale	23,28	Municipalité		4	Actif
1532	2776799	50	Fontaine	Rue	Jonquiere	Locale	66,89	Municipalité		4	Actif
7578	5748997	50	Fontaine	Rue	Jonquiere	Locale	44,74	Municipalité		4	Actif
6658	36147	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	6,97	Municipalité		3	Actif
2109	2777469	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	119,98	Municipalité		3	Actif
2110	2777470	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	199,66	Municipalité		3	Actif
2111	2777471	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	81,8	Municipalité		3	Actif
2112	2777472	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	78,05	Municipalité		3	Actif
2113	2777473	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	77,4	Municipalité		3	Actif
2114	2777474	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	77,59	Municipalité		3	Actif
2115	2777475	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	106,64	Municipalité		3	Actif
2116	2777476	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	205,68	Municipalité		3	Actif
2117	2777477	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	153,47	Municipalité		3	Actif
2118	2777478	50	Fortier	Rue	Jonquiere	Locale	72,31	Municipalité		3	Actif
2015	2777368	50	Fortin	Rue	Jonquiere	Locale	195,21	Municipalité		2	Actif
2016	2777369	50	Fortin	Rue	Jonquiere	Locale	197,6	Municipalité		2	Actif
7602	5749025	50	Fortin	Rue	Jonquiere	Locale	159,33	Municipalité		2	Actif
2385	2777880	50	Foucault	Rue	Jonquiere	Locale	81,72	Municipalité		5	Actif
2386	2777881	50	Foucault	Rue	Jonquiere	Locale	82,11	Municipalité		5	Actif
2387	2777882	50	Foucault	Rue	Jonquiere	Locale	82,83	Municipalité		5	Actif
1690	2776979	50	Foulon	Rue du	Jonquiere	Locale	113,96	Municipalité		4	Actif
1691	2776980	50	Foulon	Rue du	Jonquiere	Locale	148,75	Municipalité		4	Actif
1692	2776981	50	Foulon	Rue du	Jonquiere	Locale	82,18	Municipalité		4	Actif
7331	5746013	50	Foulon	Rue du	Jonquiere	Locale	178,45	Municipalité		4	Actif
7332	5746014	50	Foulon	Rue du	Jonquiere	Locale	102,38	Municipalité		4	Actif
1022	2776167	50	Fouquet	Rue	Jonquiere	Locale	93,42	Municipalité		2	Actif
1023	2776168	50	Fouquet	Rue	Jonquiere	Locale	165,28	Municipalité		2	Actif
347	2774116	50	Franchere	Rue	Jonquiere	Locale	49,89	Municipalité		6	Actif
6849	3733453	50	Francoeur	Rue	Jonquiere	Locale	66,27	Municipalité		5	Actif
344	2774113	50	Franklin	Rue	Jonquiere	Locale	86,74	Municipalité		6	Actif
2484	2778032	50	Frechette	Rue	Jonquiere	Locale	71,47	Municipalité		6	Actif
2485	2778033	50	Frechette	Rue	Jonquiere	Locale	121,83	Municipalité		6	Actif
2486	2778034	50	Frechette	Rue	Jonquiere	Locale	81,28	Municipalité		6	Actif
1574	2776847	50	Frenes	Rue des	Jonquiere	Locale	176,8	Municipalité		1	Actif
1575	2776848	50	Frenes	Rue des	Jonquiere	Locale	148,14	Municipalité		1	Actif
9155	37497	50	Gagne	Rue	Jonquiere	Locale	25,65	Municipalité		3	Actif
1748	2777041	50	Gagne	Rue	Jonquiere	Locale	41,55	Municipalité		3	Actif
1749	2777042	50	Gagne	Rue	Jonquiere	Locale	141,94	Municipalité		3	Actif
1835	2777133	50	Gagnon	Rue	Jonquiere	Locale	80,33	Municipalité		3	Actif
1836	2777134	50	Gagnon	Rue	Jonquiere	Locale	49,04	Municipalité		3	Actif
1837	2777135	50	Gagnon	Rue	Jonquiere	Locale	133,45	Municipalité		3	Actif
2148	2777508	50	Gaillarde	Rue de la	Jonquiere	Locale	165,9	Municipalité		5	Actif
259	2773020	50	Gamache	Rue	Jonquiere	Locale	214,35	Municipalité		6	Actif
131	2772838	50	Garneau	Rue	Jonquiere	Locale	72,32	Municipalité		3	Actif
7681	5749121	50	Garneau	Rue	Jonquiere	Locale	10,72	Municipalité		3	Actif
8286	36905	50	Garrots	Rue des	Jonquiere	Locale	108,06	Municipalité		4	Actif
7280	5745955	50	Gauguin	Rue	Jonquiere	Locale	398,08	Municipalité		2	Actif
5230	34694	50	Gauthier	Rue	Jonquiere	Locale	10,38	Municipalité		3	Actif
1256	2776505	50	Gauthier	Rue	Jonquiere	Locale	32,36	Municipalité		4	Actif
1257	2776506	50	Gauthier	Rue	Jonquiere	Locale	87,2	Municipalité		4	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1258	2776507	50	Gauthier	Rue	Jonquiere	Locale	96,04	Municipalité		4	Actif
1260	2776509	50	Gauthier	Rue	Jonquiere	Locale	78,27	Municipalité		4	Actif
1261	2776510	50	Gauthier	Rue	Jonquiere	Locale	75,84	Municipalité		4	Actif
1262	2776511	50	Gauthier	Rue	Jonquiere	Locale	35,59	Municipalité		4	Actif
294	2773194	50	Gay-Lussac	Rue	Jonquiere	Locale	639,59	Municipalité		5	Actif
7308	5745983	50	Gelinottes	Rue des	Jonquiere	Locale	212,2	Municipalité		4	Actif
7315	5745990	50	Gelinottes	Rue des	Jonquiere	Locale	77,58	Municipalité		4	Actif
7318	5745994	50	Gelinottes	Rue des	Jonquiere	Locale	83,77	Municipalité		4	Actif
8246	36869	50	Generateurs	Rue des	Jonquiere	Locale	245,1	Municipalité		4	Actif
2492	2778042	50	Genest	Rue	Jonquiere	Locale	242,62	Municipalité		6	Actif
2493	2778043	50	Genest	Rue	Jonquiere	Locale	210,82	Municipalité		6	Actif
134	2772843	50	Genevriers	Rue des	Jonquiere	Locale	413,76	Municipalité		5	Actif
2357	2777851	50	Geoffrion	Rue	Jonquiere	Locale	67,37	Municipalité		5	Actif
2358	2777852	50	Geoffrion	Rue	Jonquiere	Locale	48,33	Municipalité		5	Actif
8089	2777853	50	Geoffrion	Rue	Jonquiere	Locale	135,79	Municipalité		5	Actif
6760	36252	50	Geraniums	Rue des	Jonquiere	Locale	59,64	Municipalité		5	Actif
6764	36256	50	Geraniums	Rue des	Jonquiere	Locale	166,3	Municipalité		5	Actif
2612	2778703	50	Giguere	Rue	Jonquiere	Locale	58,36	Municipalité		6	Actif
2613	2778704	50	Giguere	Rue	Jonquiere	Locale	70,35	Municipalité		6	Actif
8102	36763	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	58,41	Municipalité		6	Actif
8509	37070	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	24,92	Municipalité		6	Actif
8498	37071	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	89,42	Municipalité		6	Actif
8499	37073	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	92,56	Municipalité		6	Actif
8492	37076	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	20,49	Municipalité		6	Actif
8493	37077	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	27,65	Municipalité		6	Actif
1472	2776739	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	197,62	Municipalité		6	Actif
1473	2776740	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	79,73	Municipalité		6	Actif
1474	2776741	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	80,95	Municipalité		6	Actif
1475	2776742	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	155,25	Municipalité		6	Actif
1476	2776743	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	144,69	Municipalité		6	Actif
1495	2776762	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	36,31	Municipalité		6	Actif
1496	2776763	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	67,47	Municipalité		6	Actif
1497	2776764	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	58,67	Municipalité		6	Actif
1498	2776765	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	59,26	Municipalité		6	Actif
1499	2776766	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	53,5	Municipalité		6	Actif
1500	2776767	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	70,33	Municipalité		6	Actif
1501	2776768	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	32,97	Municipalité		6	Actif
1502	2776769	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	63,03	Municipalité		6	Actif
1503	2776770	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	73,91	Municipalité		6	Actif
1504	2776771	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	164,02	Municipalité		6	Actif
2310	2777789	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	94,46	Municipalité		6	Actif
2311	2777790	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	86,08	Municipalité		6	Actif
2312	2777791	50	Gilbert	Rue	Jonquiere	Locale	95,03	Municipalité		6	Actif
148	2772859	50	Girard	Rue	Jonquiere	Locale	148,63	Municipalité		4	Actif
253	2773010	50	Giroflees	Rue des	Jonquiere	Locale	240,76	Municipalité		5	Actif
343	2774112	50	Giroux	Rue	Jonquiere	Locale	160,45	Municipalité		6	Actif
9142	2777285	50	Godbout	Rue	Jonquiere	Locale	530,01	Municipalité		6	Actif
5128	34590	50	Golf	Chemin du	Jonquiere	Locale	52,45	Municipalité		5	Actif
5129	34591	50	Golf	Chemin du	Jonquiere	Locale	14,79	Municipalité		5	Actif
5130	34592	50	Golf	Chemin du	Jonquiere	Locale	16,34	Municipalité		6	Actif
5131	34593	50	Golf	Chemin du	Jonquiere	Locale	53,41	Municipalité		5	Actif
296	2773198	50	Golf	Chemin du	Jonquiere	Locale	1441,48	Municipalité		5	Actif
1724	2777017	50	Goupil	Rue	Jonquiere	Locale	54,19	Municipalité		3	Actif
1725	2777018	50	Goupil	Rue	Jonquiere	Locale	69,98	Municipalité		3	Actif
1726	2777019	50	Goupil	Rue	Jonquiere	Locale	51,01	Municipalité		3	Actif
5200	34664	50	Goya	Rue	Jonquiere	Locale	13,89	Municipalité		2	Actif
105	2772770	50	Goya	Rue	Jonquiere	Locale	223,73	Municipalité		2	Actif
8707	37278	50	Granite	Rue du	Jonquiere	Locale	140,68	Municipalité		1	Actif
8801	8801	50	Granville	Rue	Jonquiere	Locale	147,86	Municipalité		5	Actif
7766	36346	50	Granville	Rue	Jonquiere	Locale	103,38	Municipalité		5	Actif
2193	2777663	50	Granville	Rue	Jonquiere	Locale	79,32	Municipalité		5	Actif
2194	2777664	50	Granville	Rue	Jonquiere	Locale	211,8	Municipalité		5	Actif
4918	2783230	50	Granville	Rue	Jonquiere	Locale	38,31	Municipalité		5	Actif
173	2772887	50	Grenoble	Rue de	Jonquiere	Locale	273,28	Municipalité		4	Actif
193	2772909	50	Groseilliers	Rue des	Jonquiere	Locale	104,19	Municipalité		5	Actif
143	2772853	50	Groulx	Rue	Jonquiere	Locale	253,75	Municipalité		1	Actif
231	2772985	50	Guevremont	Rue	Jonquiere	Locale	270,34	Municipalité		3	Actif
7686	5749126	50	Guevremont	Rue	Jonquiere	Locale	27,6	Municipalité		3	Actif
310	2773221	50	Guillaume	Rue	Jonquiere	Locale	397,47	Municipalité		6	Actif
1994	2777347	50	Guy	Rue	Jonquiere	Locale	186,99	Municipalité		2	Actif
1995	2777348	50	Guy	Rue	Jonquiere	Locale	197,03	Municipalité		2	Actif
1679	2776967	50	Guyanne	Rue de la	Jonquiere	Locale	68,43	Municipalité		4	Actif
1680	2776968	50	Guyenne	Rue de la	Jonquiere	Locale	79,99	Municipalité		4	Actif
9021	2776969	50	Guyenne	Rue de la	Jonquiere	Locale	39,12	Municipalité		4	Actif
2262	2777737	50	Hall	Rue	Jonquiere	Locale	133,91	Municipalité		5	Actif
2263	2777738	50	Hall	Rue	Jonquiere	Locale	108,02	Municipalité		5	Actif
4875	2783145	50	Hall	Rue	Jonquiere	Locale	53,24	Municipalité		5	Actif
4876	2783146	50	Hall	Rue	Jonquiere	Locale	36,35	Municipalité		5	Actif
2404	2777901	50	Hare	Rue	Jonquiere	Locale	207,24	Municipalité		5	Actif
2405	2777902	50	Hare	Rue	Jonquiere	Locale	116,11	Municipalité		5	Actif
5025	2783448	50	Harvey	Boulevard	Jonquiere	Locale	80,2	Municipalité		3	Actif
2472	2778014	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	54,34	Municipalité		6	Actif
2473	2778015	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	138,77	Municipalité		6	Actif
2474	2778016	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	92,51	Municipalité		6	Actif
2475	2778017	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	116,2	Municipalité		6	Actif
2476	2778018	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	61,41	Municipalité		6	Actif
2477	2778019	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	56,87	Municipalité		6	Actif
2478	2778020	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	76,63	Municipalité		6	Actif
2489	2778037	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	234,84	Municipalité		6	Actif
2490	2778038	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	163,09	Municipalité		6	Actif
2491	2778039	50	Hebert	Rue	Jonquiere	Locale	504,2	Municipalité		6	Actif
178	2772892	50	Hemon	Rue	Jonquiere	Locale	164,35	Municipalité		1	Actif
7329	5746009	50	Herons	Rue des	Jonquiere	Locale	101,49	Municipalité		4	Actif
2379	2777874	50	Heroult	Rue	Jonquiere	Locale	57,25	Municipalité		5	Actif
2380	2777875	50	Heroult	Rue	Jonquiere	Locale	40,78	Municipalité		5	Actif
1556	2776824	50	Hirondelles	Rue des	Jonquiere	Locale	103,7	Municipalité		4	Actif
1557	2776825	50	Hirondelles	Rue des	Jonquiere	Locale	203,92	Municipalité		4	Actif
1558	2776826	50	Hirondelles	Rue des	Jonquiere	Locale	88,66	Municipalité		4	Actif
88	2772744	50	Hochelaga	Rue d'	Jonquiere	Locale	83,21	Municipalité		1	Actif
2319	2777798	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	45,46	Municipalité		6	Actif
2320	2777799	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	73,29	Municipalité		6	Actif
2321	2777800	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	71	Municipalité		6	Actif
2322	2777801	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	75,6	Municipalité		6	Actif
2323	2777802	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	132,93	Municipalité		6	Actif
2324	2777803	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	266,69	Municipalité		6	Actif
2325	2777804	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	47,53	Municipalité		6	Actif
2326	2777805	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	55,85	Municipalité		6	Actif
2327	2777806	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	84,76	Municipalité		6	Actif
2328	2777807	50	Hocquart	Rue	Jonquiere	Locale	93,91	Municipalité		6	Actif
290	2773189	50	Hoopes	Rue	Jonquiere	Locale	155,26	Municipalité		5	Actif
1306	2776556	50	Hopital	Rue de l'	Jonquiere	Locale	214,28	Municipalité		3	Actif
1307	2776557	50	Hopital	Rue de l'	Jonquiere	Locale	125,13	Municipalité		3	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7683	5749123	50	Hopital	Rue de l'	Jonquiere	Locale	13,86	Municipalité		3	Actif
278	2773173	50	Hudon	Rue	Jonquiere	Locale	71,29	Municipalité		6	Actif
1779	2777074	50	Hydrangees	Rue des	Jonquiere	Locale	237,9	Municipalité		5	Actif
1780	2777075	50	Hydrangees	Rue des	Jonquiere	Locale	71,85	Municipalité		5	Actif
1781	2777076	50	Hydrangees	Rue des	Jonquiere	Locale	75,08	Municipalité		5	Actif
1782	2777077	50	Hydrangees	Rue des	Jonquiere	Locale	309,52	Municipalité		5	Actif
340	2774109	50	Ilets	Rue des	Jonquiere	Locale	76,75	Municipalité		6	Actif
251	2773008	50	Iris	Rue des	Jonquiere	Locale	275,89	Municipalité		5	Actif
279	2773177	50	J.-O.-Fraser	Rue	Jonquiere	Locale	59,51	Municipalité		2	Actif
4886	2783158	50	J.-O.-Fraser	Rue	Jonquiere	Locale	25,91	Municipalité		2	Actif
5013	2783436	50	J.-O.-Fraser	Rue	Jonquiere	Locale	33,1	Municipalité		2	Actif
1750	2777043	50	Jacques-Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	21,94	Municipalité		3	Actif
1751	2777044	50	Jacques-Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	80,59	Municipalité		3	Actif
1752	2777045	50	Jacques-Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	83,13	Municipalité		3	Actif
1753	2777046	50	Jacques-Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	82,08	Municipalité		3	Actif
1754	2777047	50	Jacques-Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	82,71	Municipalité		3	Actif
1755	2777048	50	Jacques-Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	88,18	Municipalité		3	Actif
1756	2777049	50	Jacques-Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	85,6	Municipalité		3	Actif
4895	2783169	50	Jacques-Cartier	Rue	Jonquiere	Locale	84,84	Municipalité		3	Actif
8542	37213	50	Jasmin	Rue du	Jonquiere	Locale	130,07	Municipalité		5	Actif
8543	37214	50	Jasmin	Rue du	Jonquiere	Locale	79,83	Municipalité		5	Actif
8588	37215	50	Jasmin	Rue du	Jonquiere	Locale	19,57	Municipalité		5	Actif
123	2772830	50	Jean-Allard	Rue	Jonquiere	Locale	38,06	Municipalité		4	Actif
239	2772985	50	Jeanne-Mance	Rue	Jonquiere	Locale	139,48	Municipalité		3	Actif
92	2772747	50	Jean-Paul-Riopelle	Rue	Jonquiere	Locale	260,07	Municipalité		2	Actif
205	2772925	50	Jean-Talon	Rue	Jonquiere	Locale	194,01	Municipalité		3	Actif
1927	2777278	50	Jette	Rue	Jonquiere	Locale	76,01	Municipalité		6	Actif
1928	2777279	50	Jette	Rue	Jonquiere	Locale	104,18	Municipalité		6	Actif
1929	2777280	50	Jette	Rue	Jonquiere	Locale	90,05	Municipalité		6	Actif
84	2772736	50	Jeune-Homme	Rue	Jonquiere	Locale	324,25	Municipalité		2	Actif
5228	34692	50	Jodoin	Rue	Jonquiere	Locale	9,25	Municipalité		3	Actif
1252	2776500	50	Jodoin	Rue	Jonquiere	Locale	214,58	Municipalité		3	Actif
1253	2776502	50	Jodoin	Rue	Jonquiere	Locale	81,34	Municipalité		4	Actif
8106	36777	50	Johnson	Rue	Jonquiere	Locale	150,35	Municipalité		6	Actif
8734	37303	50	Johnson	Rue	Jonquiere	Locale	147,79	Municipalité		6	Actif
8735	37304	50	Johnson	Rue	Jonquiere	Locale	75,84	Municipalité		6	Actif
8736	37305	50	Johnson	Rue	Jonquiere	Locale	75,74	Municipalité		6	Actif
9007	37406	50	Johnson	Rue	Jonquiere	Locale	198,52	Municipalité		6	Actif
2107	2777467	50	Joliette	Rue	Jonquiere	Locale	301,49	Municipalité		3	Actif
2108	2777468	50	Joliette	Rue	Jonquiere	Locale	195,83	Municipalité		3	Actif
2145	2777505	50	Jonquilles	Rue des	Jonquiere	Locale	86,96	Municipalité		5	Actif
2146	2777506	50	Jonquilles	Rue des	Jonquiere	Locale	33,9	Municipalité		5	Actif
2390	2777885	50	Joule	Rue	Jonquiere	Locale	87,52	Municipalité		5	Actif
2391	2777886	50	Joule	Rue	Jonquiere	Locale	92,32	Municipalité		5	Actif
2346	2777825	50	Juchereau	Rue	Jonquiere	Locale	75,18	Municipalité		6	Actif
2347	2777826	50	Juchereau	Rue	Jonquiere	Locale	247,2	Municipalité		6	Actif
4804	2783128	50	Juchereau	Rue	Jonquiere	Locale	21,94	Municipalité		6	Actif
5041	2783465	50	Juchereau	Rue	Jonquiere	Locale	21,92	Municipalité		6	Actif
302	2773209	50	Kerouack	Rue	Jonquiere	Locale	264,61	Municipalité		6	Actif
289	2773188	50	Kitimat	Rue de	Jonquiere	Locale	137,88	Municipalité		5	Actif
8063	36704	50	La Traverse	Rue	Jonquiere	Locale	45,33	Municipalité		5	Actif
2211	2777681	50	La Traverse	Rue	Jonquiere	Locale	146,64	Municipalité		5	Actif
2212	2777682	50	La Traverse	Rue	Jonquiere	Locale	56,68	Municipalité		5	Actif
2213	2777683	50	La Traverse	Rue	Jonquiere	Locale	53,57	Municipalité		5	Actif
8491	37074	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	25,8	Municipalité		6	Actif
1506	37075	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	51,45	Municipalité		6	Actif
139	2772848	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	113,11	Municipalité		6	Actif
1468	2776735	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	323,92	Municipalité		6	Actif
1469	2776736	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	156,7	Municipalité		6	Actif
1470	2776737	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	166,72	Municipalité		6	Actif
1471	2776738	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	123,6	Municipalité		6	Actif
1505	2776772	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	75,6	Municipalité		6	Actif
8494	2776773	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	30,19	Municipalité		6	Actif
1507	2776774	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	161,96	Municipalité		6	Actif
1508	2776775	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	162,48	Municipalité		6	Actif
1509	2776776	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	77,88	Municipalité		6	Actif
1510	2776777	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	269,68	Municipalité		6	Actif
4867	2783132	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	21,62	Municipalité		6	Actif
5038	2783462	50	Labrecque	Rue	Jonquiere	Locale	21,42	Municipalité		6	Actif
5586	35060	50	Labrie	Rue	Jonquiere	Locale	11,01	Municipalité		6	Actif
2448	2777976	50	Labrie	Rue	Jonquiere	Locale	112,61	Municipalité		6	Actif
2449	2777977	50	Labrie	Rue	Jonquiere	Locale	74,51	Municipalité		6	Actif
7411	5748811	50	Labrie	Rue	Jonquiere	Locale	50,21	Municipalité		6	Actif
1873	2777218	50	Lachine	Rue de	Jonquiere	Locale	152,5	Municipalité		4	Actif
1874	2777219	50	Lachine	Rue de	Jonquiere	Locale	77,13	Municipalité		4	Actif
1875	2777220	50	Lachine	Rue de	Jonquiere	Locale	86,36	Municipalité		4	Actif
1942	2777293	50	Laferte	Rue	Jonquiere	Locale	148,78	Municipalité		6	Actif
1943	2777294	50	Laferte	Rue	Jonquiere	Locale	220,89	Municipalité		6	Actif
9285	9285	50	Lafrance	Rue	Jonquiere	Locale	111,3	Municipalité		6	Actif
137	2772846	30	Lafrance	Rue	Jonquiere	Locale	92,59	Municipalité		6	Actif
8238	36866	50	Lagopedes	Rue des	Jonquiere	Locale	119,01	Municipalité		4	Actif
1626	2776913	50	Laliberte	Rue	Jonquiere	Locale	130,37	Municipalité		4	Actif
1627	2776914	50	Laliberte	Rue	Jonquiere	Locale	92,96	Municipalité		4	Actif
1628	2776915	50	Laliberte	Rue	Jonquiere	Locale	72,42	Municipalité		4	Actif
1629	2776916	50	Laliberte	Rue	Jonquiere	Locale	81,29	Municipalité		4	Actif
1630	2776917	50	Laliberte	Rue	Jonquiere	Locale	80,66	Municipalité		4	Actif
2457	2777985	50	Lalonde	Rue	Jonquiere	Locale	76,37	Municipalité		6	Actif
2458	2777986	50	Lalonde	Rue	Jonquiere	Locale	237,22	Municipalité		6	Actif
8496	37078	50	Lamarche	Rue	Jonquiere	Locale	50,95	Municipalité		6	Actif
8495	37079	50	Lamarche	Rue	Jonquiere	Locale	34,25	Municipalité		6	Actif
138	2772847	50	Lamarche	Rue	Jonquiere	Locale	134,27	Municipalité		6	Actif
1477	2776744	50	Lamarche	Rue	Jonquiere	Locale	184,97	Municipalité		6	Actif
1478	2776745	50	Lamarche	Rue	Jonquiere	Locale	279,17	Municipalité		6	Actif
1479	2776746	50	Lamarche	Rue	Jonquiere	Locale	112,54	Municipalité		6	Actif
1480	2776747	50	Lamarche	Rue	Jonquiere	Locale	113,16	Municipalité		6	Actif
1481	2776748	50	Lamarche	Rue	Jonquiere	Locale	286,03	Municipalité		6	Actif
158	2772870	50	Lamartine	Rue	Jonquiere	Locale	128,07	Municipalité		4	Actif
237	2772991	50	Lanctot	Rue	Jonquiere	Locale	210,71	Municipalité		2	Actif
1912	2777261	50	Langelier	Rue	Jonquiere	Locale	145,41	Municipalité		6	Actif
1913	2777262	50	Langelier	Rue	Jonquiere	Locale	94,81	Municipalité		6	Actif
7341	5746025	50	Langelier	Rue	Jonquiere	Locale	154,47	Municipalité		6	Actif
7342	5746026	50	Langelier	Rue	Jonquiere	Locale	37,6	Municipalité		6	Actif
2069	2777429	50	Lapointe	Rue	Jonquiere	Locale	139,23	Municipalité		3	Actif
2070	2777430	50	Lapointe	Rue	Jonquiere	Locale	174,58	Municipalité		3	Actif
2071	2777431	50	Lapointe	Rue	Jonquiere	Locale	174,62	Municipalité		3	Actif
2072	2777432	50	Lapointe	Rue	Jonquiere	Locale	138,51	Municipalité		3	Actif
9286	9286	30	Larouche	Rue	Jonquiere	Locale	100,28	Municipalité		6	Actif
1463	2776730	50	Larouche	Rue	Jonquiere	Locale	338,91	Municipalité		6	Actif
1464	2776731	50	Larouche	Rue	Jonquiere	Locale	81,44	Municipalité		6	Actif
1465	2776732	50	Larouche	Rue	Jonquiere	Locale	30,49	Municipalité		6	Actif
1466	2776733	50	Larouche	Rue	Jonquiere	Locale	33,42	Municipalité		6	Actif
1467	2776734	50	Larouche	Rue	Jonquiere	Locale	207,72	Municipalité		6	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2179	2777550	50	Laure	Rue	Jonquiere	Locale	136,02	Municipalité		6	Actif
2180	2777551	50	Laure	Rue	Jonquiere	Locale	215,54	Municipalité		6	Actif
1707	2777000	50	Lavallee	Rue	Jonquiere	Locale	54,09	Municipalité		3	Actif
1708	2777001	50	Lavallee	Rue	Jonquiere	Locale	73,29	Municipalité		3	Actif
1709	2777002	50	Lavallee	Rue	Jonquiere	Locale	75,9	Municipalité		3	Actif
82	2772734	50	Lavigne	Rue	Jonquiere	Locale	109,22	Municipalité		2	Actif
6604	36093	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	9,89	Municipalité		5	Actif
8519	37182	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	34,57	Municipalité		5	Actif
2444	37183	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	37,01	Municipalité		5	Actif
2353	2777833	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	87,72	Municipalité		5	Actif
2354	2777834	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	81,79	Municipalité		5	Actif
2441	2777958	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	163,84	Municipalité		5	Actif
2442	2777959	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	298,49	Municipalité		5	Actif
2443	2777960	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	91,52	Municipalité		5	Actif
8520	2777961	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	27,45	Municipalité		5	Actif
2445	2777962	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	70,08	Municipalité		5	Actif
7559	5748976	50	Lavoisier	Rue	Jonquiere	Locale	52,56	Municipalité		6	Actif
2253	37067	50	Lawrie	Rue	Jonquiere	Locale	16,19	Municipalité		5	Actif
2252	2777726	50	Lawrie	Rue	Jonquiere	Locale	98,83	Municipalité		5	Actif
8420	2777727	50	Lawrie	Rue	Jonquiere	Locale	64,81	Municipalité		5	Actif
2254	2777728	50	Lawrie	Rue	Jonquiere	Locale	49,77	Municipalité		5	Actif
987	2776126	50	Le Gardeur	Rue	Jonquiere	Locale	104,38	Municipalité		1	Actif
988	2776127	50	Le Gardeur	Rue	Jonquiere	Locale	327,26	Municipalité		1	Actif
989	2776128	50	Le Gardeur	Rue	Jonquiere	Locale	117,19	Municipalité		1	Actif
990	2776129	50	Le Gardeur	Rue	Jonquiere	Locale	185,45	Municipalité		1	Actif
991	2776130	50	Le Gardeur	Rue	Jonquiere	Locale	54,49	Municipalité		1	Actif
8098	2776131	50	Le Gardeur	Rue	Jonquiere	Locale	164,42	Municipalité		1	Actif
7275	5745950	50	Le Greco	Rue	Jonquiere	Locale	75,99	Municipalité		2	Actif
7282	5745957	50	Le Greco	Rue	Jonquiere	Locale	71,34	Municipalité		2	Actif
7304	5745979	50	Le Greco	Rue	Jonquiere	Locale	47,92	Municipalité		2	Actif
297	2773201	50	Lebel	Rue	Jonquiere	Locale	112,77	Municipalité		6	Actif
1072	2776250	50	Leblanc	Rue	Jonquiere	Locale	78,31	Municipalité		1	Actif
1073	2776251	50	Leblanc	Rue	Jonquiere	Locale	146,26	Municipalité		1	Actif
1074	2776252	50	Leblanc	Rue	Jonquiere	Locale	97,12	Municipalité		1	Actif
1992	2777345	50	Legendre	Rue	Jonquiere	Locale	166,87	Municipalité		2	Actif
1993	2777346	50	Legendre	Rue	Jonquiere	Locale	90,19	Municipalité		2	Actif
311	2773222	50	Lemieux	Rue	Jonquiere	Locale	69,62	Municipalité		6	Actif
7412	5748812	50	Lemieux	Rue	Jonquiere	Locale	24,5	Municipalité		6	Actif
6699	36188	50	Lesage	Rue	Jonquiere	Locale	7,99	Municipalité		6	Actif
7232	5738613	50	Lesage	Rue	Jonquiere	Locale	130,79	Municipalité		6	Actif
7339	5746023	50	Lesage	Rue	Jonquiere	Locale	95,69	Municipalité		6	Actif
7340	5746024	50	Lesage	Rue	Jonquiere	Locale	223,63	Municipalité		6	Actif
2177	2777548	30	Levesque	Rue	Jonquiere	Locale	167,91	Municipalité		6	Actif
2178	2777549	50	Levesque	Rue	Jonquiere	Locale	306,5	Municipalité		6	Actif
108	2772773	50	Levis	Rue	Jonquiere	Locale	119,9	Municipalité		1	Actif
2132	2777492	50	Lilas	Rue des	Jonquiere	Locale	122,68	Municipalité		5	Actif
2133	2777493	50	Lilas	Rue des	Jonquiere	Locale	148,33	Municipalité		5	Actif
8056	36325	50	Limousin	Rue du	Jonquiere	Locale	74,04	Municipalité		4	Actif
7626	5749053	50	Limousin	Rue du	Jonquiere	Locale	66,56	Municipalité		4	Actif
7627	5749054	50	Limousin	Rue du	Jonquiere	Locale	135,24	Municipalité		4	Actif
1420	2776681	50	Liri	Rue de	Jonquiere	Locale	130,6	Municipalité		5	Actif
1421	2776682	50	Liri	Rue de	Jonquiere	Locale	264,85	Municipalité		5	Actif
1885	36388	50	Long-Sault	Rue du	Jonquiere	Locale	256,06	Municipalité		4	Actif
155	2772867	50	Lorenzo-Brisson	Rue	Jonquiere	Locale	133,72	Municipalité		1	Actif
5205	34669	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	39,28	Municipalité		4	Actif
1643	2776930	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	75,42	Municipalité		4	Actif
1644	2776931	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	71,73	Municipalité		4	Actif
1645	2776932	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	73,4	Municipalité		4	Actif
1646	2776933	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	81,72	Municipalité		4	Actif
1647	2776934	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	147,05	Municipalité		4	Actif
1648	2776935	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	85,52	Municipalité		4	Actif
1649	2776936	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	82,22	Municipalité		4	Actif
1650	2776937	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	81,36	Municipalité		4	Actif
1651	2776938	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	82,45	Municipalité		4	Actif
1652	2776939	50	Lorraine	Rue de la	Jonquiere	Locale	79,5	Municipalité		4	Actif
8269	36878	50	Lotbiniere	Rue	Jonquiere	Locale	219,77	Municipalité		6	Actif
8552	37148	50	Lotbiniere	Rue	Jonquiere	Locale	70,77	Municipalité		6	Actif
8553	37149	50	Lotbiniere	Rue	Jonquiere	Locale	76,34	Municipalité		6	Actif
8568	37209	50	Lotbiniere	Rue	Jonquiere	Locale	193,96	Municipalité		6	Actif
9241	37560	50	Lotiers	Rue des	Jonquiere	Locale	90,51	Municipalité		5	Actif
216	2772964	50	Louis-Riel	Rue	Jonquiere	Locale	299,39	Municipalité		4	Actif
149	2772860	50	Louvre	Rue du	Jonquiere	Locale	137,26	Municipalité		4	Actif
7554	5748971	50	Lupins	Rue des	Jonquiere	Locale	114,94	Municipalité		5	Actif
7768	36595	50	Lyon	Rue de	Jonquiere	Locale	7,67	Municipalité		4	Actif
1636	2776923	50	Lyon	Rue de	Jonquiere	Locale	75,22	Municipalité		4	Actif
1637	2776924	50	Lyon	Rue de	Jonquiere	Locale	276,15	Municipalité		4	Actif
8774	8774	50	Maltais	Route	Jonquiere	Locale	720,57	Municipalité		2	Actif
301	2773208	50	Maltais	Rue	Jonquiere	Locale	82,85	Municipalité		6	Actif
1126	2776341	50	Maltais	Route	Jonquiere	Locale	458,04	Municipalité		2	Actif
2175	2777546	50	Maltais	Rue	Jonquiere	Locale	84,34	Municipalité		6	Actif
2176	2777547	50	Maltais	Rue	Jonquiere	Locale	296,42	Municipalité		6	Actif
985	2776124	50	Manche	Rue de la	Jonquiere	Locale	442,42	Municipalité		1	Actif
7769	2776125	50	Manche	Rue de la	Jonquiere	Locale	391,81	Municipalité		1	Actif
7579	5748099	50	Manche	Rue de la	Jonquiere	Locale	92,37	Municipalité		1	Actif
1609	2776890	50	Mans	Rue du	Jonquiere	Locale	112,33	Municipalité		4	Actif
1610	2776891	50	Mans	Rue du	Jonquiere	Locale	112,73	Municipalité		4	Actif
5173	34636	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	159,15	Municipalité		2	Actif
5194	34657	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	89,57	Municipalité		2	Actif
1017	2776157	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	95,6	Municipalité		2	Actif
1018	2776158	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	86,81	Municipalité		2	Actif
1019	2776161	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	220	Municipalité		2	Actif
1020	2776162	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	176,22	Municipalité		2	Actif
1021	2776163	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	77,35	Municipalité		2	Actif
7290	5745965	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	78,97	Municipalité		2	Actif
7291	5745966	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	76,52	Municipalité		2	Actif
7305	5745980	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	75,1	Municipalité		2	Actif
7375	5748703	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	50,17	Municipalité		2	Actif
7379	5748756	50	Marc-Aurele	Rue	Jonquiere	Locale	75,66	Municipalité		2	Actif
7898	36341	50	Marchand	Rue	Jonquiere	Locale	37,66	Municipalité		6	Actif
7899	36342	50	Marchand	Rue	Jonquiere	Locale	186,02	Municipalité		6	Actif
2270	2777745	40	Marion	Rue	Jonquiere	Locale	53,14	Municipalité		5	Actif
2271	2777746	40	Marion	Rue	Jonquiere	Locale	44,32	Municipalité		5	Actif
8684	5748979	50	Marion	Rue	Jonquiere	Locale	99,12	Municipalité		5	Actif
2314	37072	50	Marquette	Rue	Jonquiere	Locale	7,1	Municipalité		6	Actif
2313	2777792	50	Marquette	Rue	Jonquiere	Locale	218,87	Municipalité		6	Actif
8497	2777793	50	Marquette	Rue	Jonquiere	Locale	132,07	Municipalité		6	Actif
166	2772880	50	Marquis	Rue des	Jonquiere	Locale	125,51	Municipalité		4	Actif
8686	37269	50	Marronniers	Rue des	Jonquiere	Locale	90,43	Municipalité		1	Actif
8687	37270	50	Marronniers	Rue des	Jonquiere	Locale	104,19	Municipalité		1	Actif
154	2772866	50	Marronniers	Rue des	Jonquiere	Locale	103,3	Municipalité		1	Actif
1769	2777062	50	Massey	Rue	Jonquiere	Locale	18,56	Municipalité		3	Actif
1770	2777063	50	Massey	Rue	Jonquiere	Locale	50	Municipalité		3	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
5810	35289	70	Mathias	Rue	Jonquiere	Locale	701,67	Municipalité		1	Actif
5811	35290	70	Mathias	Rue	Jonquiere	Locale	500,41	Municipalité		1	Actif
5812	35291	70	Mathias	Rue	Jonquiere	Locale	500,13	Municipalité		1	Actif
5813	35292	70	Mathias	Rue	Jonquiere	Locale	499,99	Municipalité		1	Actif
5814	35293	70	Mathias	Rue	Jonquiere	Locale	500	Municipalité		1	Actif
5815	35294	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Locale	191,97	Municipalité	Modification vitesse 2024	1	Actif
6698	36187	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Locale	192,29	Municipalité	Modification vitesse 2024	1	Actif
2162	2777532	50	Mathias	Rue	Jonquiere	Locale	277,93	Municipalité		6	Actif
2392	2777889	50	Maxwell	Rue	Jonquiere	Locale	165,55	Municipalité		5	Actif
2393	2777890	50	Maxwell	Rue	Jonquiere	Locale	159,81	Municipalité		5	Actif
275	2773170	50	McLeod	Rue	Jonquiere	Locale	37,32	Municipalité		6	Actif
2308	2777787	50	McLeod	Rue	Jonquiere	Locale	252,4	Municipalité		6	Actif
2309	2777788	50	McLeod	Rue	Jonquiere	Locale	49,81	Municipalité		6	Actif
8470	9417	50	Meandre	Rue du	Jonquiere	Locale	123,95	Municipalité	Ajout 2024	1	Actif
9437	37147	50	Meandre	Rue du	Jonquiere	Locale	648,17	Municipalité	Modification 2024	1	Actif
272	2773165	40	Mecatina	Rue	Jonquiere	Locale	108,39	Municipalité		5	Actif
140	2772850	50	Melezes	Rue des	Jonquiere	Locale	72,04	Municipalité		1	Actif
5145	34607	50	Mellon	Boulevard	Jonquiere	Locale	14,85	Municipalité		6	Actif
5147	34609	50	Mellon	Boulevard	Jonquiere	Locale	15,44	Municipalité		5	Actif
6700	36189	50	Mellon	Boulevard	Jonquiere	Locale	9,09	Municipalité		6	Actif
7653	5749090	50	Mellon	Boulevard	Jonquiere	Locale	11,5	Municipalité		6	Actif
5580	35054	50	Menard	Rue	Jonquiere	Locale	6,41	Municipalité		6	Actif
346	2774115	50	Menard	Rue	Jonquiere	Locale	39,95	Municipalité		6	Actif
7891	36329	50	Mercier	Rue	Jonquiere	Locale	114,66	Municipalité		6	Actif
7893	36330	50	Mercier	Rue	Jonquiere	Locale	170,48	Municipalité		6	Actif
7894	36331	50	Mercier	Rue	Jonquiere	Locale	31,2	Municipalité		6	Actif
7895	36340	50	Mercier	Rue	Jonquiere	Locale	119,93	Municipalité		6	Actif
7850	36446	50	Mercier	Rue	Jonquiere	Locale	66,42	Municipalité		6	Actif
7892	36555	50	Mercier	Rue	Jonquiere	Locale	49,96	Municipalité		6	Actif
8105	36779	50	Mercier	Rue	Jonquiere	Locale	77,77	Municipalité		6	Actif
152	2772864	50	Merisiers	Rue des	Jonquiere	Locale	365,86	Municipalité		1	Actif
9098	9098	50	Merles	Rue des	Jonquiere	Locale	137,46	Municipalité		4	Actif
1545	2776812	50	Merles	Rue des	Jonquiere	Locale	73,26	Municipalité		4	Actif
1546	2776813	50	Merles	Rue des	Jonquiere	Locale	64,28	Municipalité		4	Actif
1547	2776814	50	Merles	Rue des	Jonquiere	Locale	69,58	Municipalité		4	Actif
1548	2776815	50	Merles	Rue des	Jonquiere	Locale	78,64	Municipalité		4	Actif
7233	5738614	50	Merles	Rue des	Jonquiere	Locale	88,61	Municipalité		4	Actif
7234	5738616	50	Merles	Rue des	Jonquiere	Locale	85,87	Municipalité		4	Actif
7311	5745986	50	Merles	Rue des	Jonquiere	Locale	336,8	Municipalité		4	Actif
1899	2777246	50	Metallurgie	Rue de la	Jonquiere	Locale	419,88	Municipalité		4	Actif
1900	2777247	50	Metallurgie	Rue de la	Jonquiere	Locale	465,71	Municipalité		4	Actif
162	2772876	50	Meuse	Rue de la	Jonquiere	Locale	269,39	Municipalité		4	Actif
5199	34663	50	Michel-Ange	Boulevard	Jonquiere	Locale	77	Municipalité		2	Actif
5201	34665	50	Michel-Ange	Boulevard	Jonquiere	Locale	98,15	Municipalité		2	Actif
5202	34666	50	Michel-Ange	Boulevard	Jonquiere	Locale	73,23	Municipalité		2	Actif
1094	2776275	50	Michel-Ange	Boulevard	Jonquiere	Locale	72,84	Municipalité		2	Actif
1095	2776276	50	Michel-Ange	Boulevard	Jonquiere	Locale	93,64	Municipalité		2	Actif
1096	2776277	50	Michel-Ange	Boulevard	Jonquiere	Locale	74,74	Municipalité		2	Actif
6759	36251	50	Miro	Rue	Jonquiere	Locale	132,54	Municipalité		2	Actif
314	2773227	50	Moffat	Rue	Jonquiere	Locale	153,87	Municipalité		6	Actif
7284	5745959	50	Monet	Rue	Jonquiere	Locale	159,01	Municipalité		2	Actif
7285	5745960	50	Monet	Rue	Jonquiere	Locale	53,32	Municipalité		2	Actif
159	2772872	50	Monseigneur-Begin	Rue	Jonquiere	Locale	192,93	Municipalité		4	Actif
1535	2776802	50	Monseigneur-Begin	Rue	Jonquiere	Locale	81,69	Municipalité		4	Actif
1536	2776803	50	Monseigneur-Begin	Rue	Jonquiere	Locale	338,16	Municipalité		4	Actif
1537	2776804	50	Monseigneur-Begin	Rue	Jonquiere	Locale	161,88	Municipalité		4	Actif
1538	2776805	50	Monseigneur-Begin	Rue	Jonquiere	Locale	244,54	Municipalité		4	Actif
1539	2776806	50	Monseigneur-Begin	Rue	Jonquiere	Locale	253,3	Municipalité		4	Actif
1540	2776807	50	Monseigneur-Begin	Rue	Jonquiere	Locale	78,27	Municipalité		4	Actif
1541	2776808	50	Monseigneur-Begin	Rue	Jonquiere	Locale	96,86	Municipalité		4	Actif
110	2772775	50	Monseigneur-Laval	Rue	Jonquiere	Locale	143,16	Municipalité		1	Actif
182	2772897	50	Monseigneur-Plessis	Rue	Jonquiere	Locale	183,65	Municipalité		1	Actif
1133	2776367	50	Montagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	77,68	Municipalité		1	Actif
1134	2776368	50	Montagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	146,48	Municipalité		1	Actif
1135	2776369	50	Montagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	103,7	Municipalité		1	Actif
1136	2776370	50	Montagne	Rue de la	Jonquiere	Locale	83,55	Municipalité		1	Actif
175	2772889	50	Montauban	Rue de	Jonquiere	Locale	268,19	Municipalité		4	Actif
127	2772834	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Locale	258,88	Municipalité		3	Actif
7685	5749125	50	Montfort	Rue de	Jonquiere	Locale	21,9	Municipalité		3	Actif
285	2773184	50	Montgomery	Rue	Jonquiere	Locale	34,95	Municipalité		5	Actif
2360	2777854	50	Montgomery	Rue	Jonquiere	Locale	63,81	Municipalité		5	Actif
2361	2777855	50	Montgomery	Rue	Jonquiere	Locale	93,57	Municipalité		5	Actif
2362	2777856	50	Montgomery	Rue	Jonquiere	Locale	79,52	Municipalité		5	Actif
2363	2777857	50	Montgomery	Rue	Jonquiere	Locale	102,74	Municipalité		5	Actif
2364	2777858	50	Montgomery	Rue	Jonquiere	Locale	56,02	Municipalité		5	Actif
2365	2777859	50	Montgomery	Rue	Jonquiere	Locale	49,67	Municipalité		5	Actif
172	2772886	50	Montpellier	Rue de	Jonquiere	Locale	73,98	Municipalité		4	Actif
5231	34695	50	Montpetit	Rue	Jonquiere	Locale	11,7	Municipalité		3	Actif
202	2772922	50	Montpetit	Rue	Jonquiere	Locale	115,43	Municipalité		4	Actif
7293	5745968	50	Morales	Rue de	Jonquiere	Locale	103,34	Municipalité		2	Actif
7294	5745969	50	Morales	Rue de	Jonquiere	Locale	165,43	Municipalité		2	Actif
1058	2776235	50	Morin	Rue	Jonquiere	Locale	138,97	Municipalité		1	Actif
1059	2776236	50	Morin	Rue	Jonquiere	Locale	75,45	Municipalité		1	Actif
1060	2776237	50	Morin	Rue	Jonquiere	Locale	260,55	Municipalité		1	Actif
2348	2777827	50	Moritz	Rue	Jonquiere	Locale	97,91	Municipalité		5	Actif
2349	2777829	50	Moritz	Rue	Jonquiere	Locale	192,83	Municipalité		5	Actif
2350	2777830	50	Moritz	Rue	Jonquiere	Locale	107,47	Municipalité		5	Actif
2351	2777831	50	Moritz	Rue	Jonquiere	Locale	57,91	Municipalité		5	Actif
2352	2777832	50	Moritz	Rue	Jonquiere	Locale	57,28	Municipalité		5	Actif
2356	37356	50	Morrison	Rue	Jonquiere	Locale	220,46	Municipalité		5	Actif
2355	2777949	50	Morrison	Rue	Jonquiere	Locale	199,19	Municipalité		5	Actif
171	2772885	50	Moselle	Rue de la	Jonquiere	Locale	259,93	Municipalité		4	Actif
2469	2778011	50	Muckle	Rue	Jonquiere	Locale	118,52	Municipalité		6	Actif
2470	2778012	50	Muckle	Rue	Jonquiere	Locale	111,35	Municipalité		6	Actif
2471	2778013	50	Muckle	Rue	Jonquiere	Locale	155,19	Municipalité		6	Actif
2467	2778009	50	Munger	Rue	Jonquiere	Locale	78,06	Municipalité		6	Actif
2468	2778010	50	Munger	Rue	Jonquiere	Locale	74,9	Municipalité		6	Actif
7286	5745961	50	Murillo	Rue	Jonquiere	Locale	76,58	Municipalité		2	Actif
7208	5745973	50	Murillo	Rue	Jonquiere	Locale	34,63	Municipalité		2	Actif
7374	5748702	50	Murillo	Rue	Jonquiere	Locale	172,03	Municipalité		2	Actif
9219	9219	50	Myrtilles	Rue des	Jonquiere	Locale	42,98	Municipalité		5	Actif
8001	36621	50	Myrtilles	Rue des	Jonquiere	Locale	113,24	Municipalité		5	Actif
8002	36622	50	Myrtilles	Rue des	Jonquiere	Locale	79,55	Municipalité		5	Actif
8003	37567	50	Myrtilles	Rue des	Jonquiere	Locale	107,95	Municipalité		5	Actif
6693	36182	50	Nadeau	Rue	Jonquiere	Locale	7,94	Municipalité		3	Actif
1353	2776611	50	Nadeau	Rue	Jonquiere	Locale	76,88	Municipalité		4	Actif
1354	2776612	50	Nadeau	Rue	Jonquiere	Locale	60,23	Municipalité		4	Actif
4925	2783257	50	Nadeau	Rue	Jonquiere	Locale	60,23	Municipalité		4	Actif
1666	2776953	50	Nancy	Rue de	Jonquiere	Locale	310,06	Municipalité		4	Actif
1667	2776954	50	Nancy	Rue de	Jonquiere	Locale	50,02	Municipalité		4	Actif
1668	2776955	50	Nancy	Rue de	Jonquiere	Locale	273,63	Municipalité		4	Actif
215	2772962	50	Nantes	Rue de	Jonquiere	Locale	123,98	Municipalité		4	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2230	2777702	50	Neilson	Rue	Jonquière	Locale	57,51	Municipalité		5	Actif
2231	2777703	50	Neilson	Rue	Jonquière	Locale	153,74	Municipalité		5	Actif
2232	2777704	50	Neilson	Rue	Jonquière	Locale	169,76	Municipalité		5	Actif
2233	2777705	50	Neilson	Rue	Jonquière	Locale	154,7	Municipalité		5	Actif
2234	2777706	50	Neilson	Rue	Jonquière	Locale	40,09	Municipalité		5	Actif
2235	2777707	50	Neilson	Rue	Jonquière	Locale	274,5	Municipalité		5	Actif
2236	2777708	**30	Neilson	Rue	Jonquière	Locale	224,73	Municipalité		5	Actif
274	2773169	50	Neuville	Rue de	Jonquière	Locale	124,74	Municipalité		6	Actif
7570	5748987	50	Neuville	Rue de	Jonquière	Locale	112,38	Municipalité		6	Actif
6596	36085	50	Nevers	Rue de	Jonquière	Locale	309,48	Municipalité		4	Actif
2367	36731	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	61,24	Municipalité		5	Actif
8091	36732	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	13,34	Municipalité		5	Actif
8092	36733	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	19,84	Municipalité		5	Actif
8093	36734	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	11,08	Municipalité		5	Actif
2359	36735	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	20,53	Municipalité		5	Actif
283	2773181	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	80,4	Municipalité		5	Actif
284	2773182	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	189,39	Municipalité		5	Actif
2366	2777860	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	152,31	Municipalité		5	Actif
8087	2777861	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	31,98	Municipalité		5	Actif
5027	2783450	50	Normandie	Rue de	Jonquière	Locale	120,98	Municipalité		5	Actif
1739	2777031	50	Notre-Dame	Rue	Jonquière	Locale	77,56	Municipalité		3	Actif
1740	2777033	50	Notre-Dame	Rue	Jonquière	Locale	202,31	Municipalité		3	Actif
1741	2777034	50	Notre-Dame	Rue	Jonquière	Locale	203,05	Municipalité		3	Actif
1742	2777035	50	Notre-Dame	Rue	Jonquière	Locale	262,05	Municipalité		3	Actif
1743	2777036	50	Notre-Dame	Rue	Jonquière	Locale	230,18	Municipalité		3	Actif
1744	2777037	50	Notre-Dame	Rue	Jonquière	Locale	202,87	Municipalité		3	Actif
8737	8737	50	Octave	Rue	Jonquière	Locale	69,93	Municipalité		6	Actif
2592	2778682	50	Octave	Rue	Jonquière	Locale	333,59	Municipalité		6	Actif
2593	2778683	50	Octave	Rue	Jonquière	Locale	125,32	Municipalité		6	Actif
2594	2778684	50	Octave	Rue	Jonquière	Locale	102,47	Municipalité		6	Actif
2143	2777503	50	Oeillets	Rue des	Jonquière	Locale	104,38	Municipalité		5	Actif
2144	2777504	50	Oeillets	Rue des	Jonquière	Locale	128,72	Municipalité		5	Actif
4884	2783158	50	Oeillets	Rue des	Jonquière	Locale	37,93	Municipalité		5	Actif
4885	2783157	50	Oeillets	Rue des	Jonquière	Locale	26,8	Municipalité		5	Actif
5035	2783459	50	Oeillets	Rue des	Jonquière	Locale	25,83	Municipalité		5	Actif
5036	2783460	50	Oeillets	Rue des	Jonquière	Locale	26,83	Municipalité		5	Actif
5114	34575	50	Oersted	Rue	Jonquière	Locale	25,32	Municipalité		5	Actif
2400	2777897	50	Oersted	Rue	Jonquière	Locale	77,36	Municipalité		5	Actif
2401	2777898	50	Oersted	Rue	Jonquière	Locale	106,25	Municipalité		5	Actif
2402	2777899	50	Oersted	Rue	Jonquière	Locale	88,5	Municipalité		5	Actif
2403	2777900	50	Oersted	Rue	Jonquière	Locale	89,39	Municipalité		5	Actif
7556	5748975	50	Oersted	Rue	Jonquière	Locale	68,16	Municipalité		6	Actif
288	2773187	50	Ohm	Rue	Jonquière	Locale	39,31	Municipalité		5	Actif
4874	2783144	50	Ohm	Rue	Jonquière	Locale	30,89	Municipalité		5	Actif
5029	2783452	50	Ohm	Rue	Jonquière	Locale	35,52	Municipalité		5	Actif
5273	34737	50	Orchidees	Rue des	Jonquière	Locale	18,69	Municipalité		5	Actif
7550	5748967	50	Orchidees	Rue des	Jonquière	Locale	406,52	Municipalité		5	Actif
7566	5748983	50	Orchidees	Rue des	Jonquière	Locale	141,5	Municipalité		5	Actif
7567	5748984	50	Orchidees	Rue des	Jonquière	Locale	78,51	Municipalité		5	Actif
177	2772891	50	Oree	Rue de l'	Jonquière	Locale	155,99	Municipalité		1	Actif
8778	8778	50	Oree-des-Bois	Rue de l'	Jonquière	Locale	69,94	Municipalité		2	Actif
8152	36831	50	Oree-des-Bois	Rue de l'	Jonquière	Locale	170,43	Municipalité		2	Actif
9274	37672	50	Oree-des-Bois	Rue de l'	Jonquière	Locale	203,12	Municipalité		2	Actif
8151	36825	50	Oree-des-Champs	Rue de l'	Jonquière	Locale	78,4	Municipalité		2	Actif
8154	36826	50	Oree-des-Champs	Rue de l'	Jonquière	Locale	145,14	Municipalité		2	Actif
8155	36827	50	Oree-des-Champs	Rue de l'	Jonquière	Locale	324,01	Municipalité		2	Actif
9276	37673	50	Oree-des-Champs	Rue de l'	Jonquière	Locale	54,3	Municipalité		2	Actif
8759	37320	50	Orlere	Rue de l'	Jonquière	Locale	42,51	Municipalité		2	Actif
169	2772883	50	Orleans	Rue d'	Jonquière	Locale	237,69	Municipalité		4	Actif
1518	2776785	50	Ormes	Rue des	Jonquière	Locale	161,57	Municipalité		1	Actif
1519	2776786	50	Ormes	Rue des	Jonquière	Locale	37,2	Municipalité		1	Actif
1520	2776787	50	Ormes	Rue des	Jonquière	Locale	180,62	Municipalité		1	Actif
1521	2776788	50	Ormes	Rue des	Jonquière	Locale	75,82	Municipalité		1	Actif
4674	2781802	50	Ormes	Rue des	Jonquière	Locale	49,2	Municipalité		1	Actif
1406	2776667	50	Ortona	Rue d'	Jonquière	Locale	73,41	Municipalité		5	Actif
1407	2776668	50	Ortona	Rue d'	Jonquière	Locale	82,69	Municipalité		5	Actif
1408	2776669	50	Ortona	Rue d'	Jonquière	Locale	391,51	Municipalité		5	Actif
9237	37558	50	Oseilles	Rue des	Jonquière	Locale	165,05	Municipalité		5	Actif
9238	37559	50	Oseilles	Rue des	Jonquière	Locale	156,01	Municipalité		5	Actif
122	2772829	50	Ouellet	Rue	Jonquière	Locale	176,18	Municipalité		4	Actif
2094	2777454	50	Ouimet	Rue	Jonquière	Locale	201,33	Municipalité		3	Actif
2095	2777455	50	Ouimet	Rue	Jonquière	Locale	156,81	Municipalité		3	Actif
7313	5745988	50	Outardes	Rue des	Jonquière	Locale	73,14	Municipalité		4	Actif
7314	5745989	50	Outardes	Rue des	Jonquière	Locale	146,89	Municipalité		4	Actif
7317	5745993	50	Outardes	Rue des	Jonquière	Locale	229,25	Municipalité		4	Actif
6655	36144	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	8,5	Municipalité		3	Actif
192	2772908	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	42,42	Municipalité		3	Actif
1951	2777302	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	153,71	Municipalité		3	Actif
1952	2777303	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	105,03	Municipalité		3	Actif
1953	2777304	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	137,81	Municipalité		3	Actif
1954	2777305	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	85,55	Municipalité		3	Actif
1955	2777306	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	80,37	Municipalité		3	Actif
1956	2777307	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	80,59	Municipalité		3	Actif
1957	2777308	50	Ozanne	Rue	Jonquière	Locale	82,71	Municipalité		3	Actif
100	2772765	50	Papineau	Rue	Jonquière	Locale	143,5	Municipalité		1	Actif
6659	36148	50	Parc-Industriel	Rue du	Jonquière	Locale	7,88	Municipalité		3	Actif
233	2772987	50	Parc-Industriel	Rue du	Jonquière	Locale	349,69	Municipalité		3	Actif
2181	2777552	50	Pare	Rue	Jonquière	Locale	137,18	Municipalité		6	Actif
2182	2777553	50	Pare	Rue	Jonquière	Locale	214,26	Municipalité		6	Actif
2292	2777771	50	Parks	Rue	Jonquière	Locale	70,43	Municipalité		5	Actif
2293	2777772	50	Parks	Rue	Jonquière	Locale	74,89	Municipalité		5	Actif
160	2772873	50	Passereaux	Rue des	Jonquière	Locale	370,73	Municipalité		4	Actif
1296	2776546	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	79,67	Municipalité		3	Actif
1297	2776547	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	83,93	Municipalité		3	Actif
1298	2776548	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	81,94	Municipalité		3	Actif
1299	2776549	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	82,51	Municipalité		3	Actif
1300	2776550	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	86,95	Municipalité		3	Actif
1301	2776551	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	86,17	Municipalité		3	Actif
1302	2776552	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	85,14	Municipalité		3	Actif
1303	2776553	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	86,05	Municipalité		3	Actif
1304	2776554	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	127,21	Municipalité		3	Actif
1305	2776555	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	88,52	Municipalité		3	Actif
7682	5749122	50	Pasteur	Rue	Jonquière	Locale	12,78	Municipalité		3	Actif
226	2772980	50	Patenaude	Rue	Jonquière	Locale	240,22	Municipalité		6	Actif
235	2772989	50	Pedneault	Rue	Jonquière	Locale	210,04	Municipalité		2	Actif
8441	36971	50	Pelicans	Rue des	Jonquière	Locale	70,09	Municipalité		4	Actif
7321	5745997	50	Pelicans	Rue des	Jonquière	Locale	93,33	Municipalité		4	Actif
7322	5745998	50	Pelicans	Rue des	Jonquière	Locale	84,45	Municipalité		4	Actif
7571	5748989	50	Pelicans	Rue des	Jonquière	Locale	45,51	Municipalité		4	Actif
5198	34681	50	Pellan	Rue	Jonquière	Locale	14,01	Municipalité		2	Actif
6758	36250	50	Pellan	Rue	Jonquière	Locale	235,64	Municipalité		2	Actif
93	2772755	50	Pellan	Rue	Jonquière	Locale	28,7	Municipalité		2	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1033	2776203	50	Pellan	Rue	Jonquière	Locale	167,24	Municipalité		2	Actif
1034	2776204	50	Pellan	Rue	Jonquière	Locale	87,5	Municipalité		2	Actif
1035	2776205	50	Pellan	Rue	Jonquière	Locale	276,19	Municipalité		2	Actif
7295	5745970	50	Pellan	Rue	Jonquière	Locale	69,6	Municipalité		2	Actif
7296	5745971	50	Pellan	Rue	Jonquière	Locale	70,64	Municipalité		2	Actif
1200	2776443	50	Pelletier	Rue	Jonquière	Locale	144,42	Municipalité		4	Actif
5272	34736	50	Pensees	Rue des	Jonquière	Locale	18,59	Municipalité		5	Actif
252	2773009	50	Pensees	Rue des	Jonquière	Locale	134,53	Municipalité		5	Actif
8611	37219	50	Perce-Neige	Rue des	Jonquière	Locale	101,42	Municipalité		5	Actif
9226	37561	50	Perce-Neige	Rue des	Jonquière	Locale	51,37	Municipalité		5	Actif
1889	2777236	50	Perche	Rue du	Jonquière	Locale	83,01	Municipalité		4	Actif
1890	2777237	50	Perche	Rue du	Jonquière	Locale	71,63	Municipalité		4	Actif
1891	2777238	50	Perche	Rue du	Jonquière	Locale	144,42	Municipalité		4	Actif
1892	2777239	50	Perche	Rue du	Jonquière	Locale	148,55	Municipalité		4	Actif
9153	9153	50	Pere-Lalemant	Rue du	Jonquière	Locale	120,69	Municipalité		3	Actif
1695	2776988	50	Pere-Lalemant	Rue du	Jonquière	Locale	106,89	Municipalité		3	Actif
1696	2776989	50	Pere-Lalemant	Rue du	Jonquière	Locale	56,85	Municipalité		3	Actif
1697	2776990	50	Pere-Lalemant	Rue du	Jonquière	Locale	71,92	Municipalité		3	Actif
9287	9287	50	Perrier	Rue	Jonquière	Locale	74,48	Municipalité		3	Actif
1273	2776523	50	Perrier	Rue	Jonquière	Locale	79,07	Municipalité		3	Actif
1274	2776524	50	Perrier	Rue	Jonquière	Locale	98,68	Municipalité		3	Actif
1275	2776525	**30	Perrier	Rue	Jonquière	Locale	122,34	Municipalité		3	Actif
6640	36129	50	Perron	Rue	Jonquière	Locale	7,98	Municipalité		2	Actif
1840	2777138	50	Perron	Rue	Jonquière	Locale	138,13	Municipalité		2	Actif
1841	2777139	50	Perron	Rue	Jonquière	Locale	102,35	Municipalité		2	Actif
1842	2777140	50	Perron	Rue	Jonquière	Locale	62,77	Municipalité		3	Actif
1843	2777141	50	Perron	Rue	Jonquière	Locale	51,25	Municipalité		3	Actif
1844	2777142	50	Perron	Rue	Jonquière	Locale	43,2	Municipalité		3	Actif
1845	2777144	50	Perron	Rue	Jonquière	Locale	169,15	Municipalité		2	Actif
8442	36936	50	Petunias	Rue des	Jonquière	Locale	107,93	Municipalité		5	Actif
7556	5748873	50	Petunias	Rue des	Jonquière	Locale	86,32	Municipalité		5	Actif
7608	5749032	50	Petunias	Rue des	Jonquière	Locale	90,1	Municipalité		5	Actif
168	2772882	50	Picardie	Rue de la	Jonquière	Locale	306,16	Municipalité		4	Actif
109	2772774	50	Picasso	Rue	Jonquière	Locale	497,09	Municipalité		2	Actif
230	2772884	50	Pie-XII	Rue	Jonquière	Locale	273,48	Municipalité		3	Actif
7687	5749127	50	Pie-XII	Rue	Jonquière	Locale	13,24	Municipalité		3	Actif
146	2772856	50	Pins	Rue des	Jonquière	Locale	45,93	Municipalité		1	Actif
1515	2776782	50	Pins	Rue des	Jonquière	Locale	161,99	Municipalité		1	Actif
1516	2776783	50	Pins	Rue des	Jonquière	Locale	37,26	Municipalité		1	Actif
1517	2776784	50	Pins	Rue des	Jonquière	Locale	179,97	Municipalité		1	Actif
1549	2776817	50	Pinsons	Rue des	Jonquière	Locale	227	Municipalité		4	Actif
1550	2776818	50	Pinsons	Rue des	Jonquière	Locale	74,35	Municipalité		4	Actif
2151	2777511	50	Pivoines	Rue des	Jonquière	Locale	97,16	Municipalité		5	Actif
2152	2777512	50	Pivoines	Rue des	Jonquière	Locale	305,06	Municipalité		5	Actif
1682	2776970	50	Plaines	Rue des	Jonquière	Locale	386,67	Municipalité		4	Actif
2450	2777978	50	Poirier	Rue	Jonquière	Locale	47,89	Municipalité		6	Actif
2451	2777979	50	Poirier	Rue	Jonquière	Locale	72,12	Municipalité		6	Actif
2452	2777980	50	Poirier	Rue	Jonquière	Locale	152,1	Municipalité		6	Actif
2453	2777981	50	Poirier	Rue	Jonquière	Locale	101,56	Municipalité		6	Actif
1601	2776882	50	Poitiers	Rue de	Jonquière	Locale	217,93	Municipalité		4	Actif
1602	2776883	50	Poitiers	Rue de	Jonquière	Locale	90,87	Municipalité		4	Actif
1454	2776721	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	164,11	Municipalité		6	Actif
1455	2776722	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	77,09	Municipalité		6	Actif
1456	2776723	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	77,06	Municipalité		6	Actif
1457	2776724	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	76,07	Municipalité		6	Actif
1458	2776725	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	85,79	Municipalité		6	Actif
1459	2776726	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	90,13	Municipalité		6	Actif
1460	2776727	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	104,44	Municipalité		6	Actif
1461	2776728	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	113,73	Municipalité		6	Actif
1462	2776729	50	Poitras	Rue	Jonquière	Locale	107,76	Municipalité		6	Actif
5084	34541	50	Pont	Route du	Jonquière	Locale	91,84	Municipalité		5	Actif
5089	34542	50	Pont	Route du	Jonquière	Locale	83,36	Municipalité		2	Actif
5088	34545	50	Pont	Route du	Jonquière	Locale	413,87	Municipalité		2	Actif
5831	35311	70	Pont	Route du	Jonquière	Locale	500,07	Municipalité		2	Actif
5832	35312	70	Pont	Route du	Jonquière	Locale	499,85	Municipalité		2	Actif
5833	35313	70	Pont	Route du	Jonquière	Locale	602,21	Municipalité		2	Actif
5834	37601	70	Pont	Route du	Jonquière	Locale	165,71	Municipalité		2	Actif
305	2773212	50	Potvin	Rue	Jonquière	Locale	461,3	Municipalité		6	Actif
8061	36702	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	29,8	Municipalité		5	Actif
8456	37047	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	86,9	Municipalité		5	Actif
8458	37048	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	49,92	Municipalité		5	Actif
39	2772431	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	50,45	Municipalité		5	Actif
2223	2777694	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	205,35	Municipalité		5	Actif
2224	2777695	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	42,82	Municipalité		5	Actif
2225	2777696	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	92,71	Municipalité		5	Actif
2226	2777697	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	71,16	Municipalité		5	Actif
2249	2777723	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	126,71	Municipalité		5	Actif
2250	2777724	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	126,87	Municipalité		5	Actif
2251	2777725	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	66,55	Municipalité		5	Actif
6850	3733454	50	Powell	Rue	Jonquière	Locale	66,1	Municipalité		5	Actif
8158	36830	50	Prairie	Rue de la	Jonquière	Locale	111,88	Municipalité		2	Actif
8406	36931	50	Prairie	Rue de la	Jonquière	Locale	120,45	Municipalité		2	Actif
8407	37063	50	Prairie	Rue de la	Jonquière	Locale	145,85	Municipalité		2	Actif
5673	35147	80	Pres	Rue des	Jonquière	Locale	504,24	Municipalité		2	Actif
5674	35148	80	Pres	Rue des	Jonquière	Locale	499,93	Municipalité		2	Actif
5675	35149	80	Pres	Rue des	Jonquière	Locale	499,95	Municipalité		2	Actif
5676	35150	80	Pres	Rue des	Jonquière	Locale	229,25	Municipalité		2	Actif
4611	2781628	80	Pres	Rue des	Jonquière	Locale	112,63	Municipalité		2	Actif
316	2773229	50	Prevost	Rue	Jonquière	Locale	119,71	Municipalité		6	Actif
4831	2783082	50	Prevost	Rue	Jonquière	Locale	35,51	Municipalité		6	Actif
4832	2783083	50	Prevost	Rue	Jonquière	Locale	127,33	Municipalité		6	Actif
4614	2781639	80	Price	Rue	Jonquière	Locale	83,15	Municipalité		2	Actif
167	2772881	50	Provence	Rue de la	Jonquière	Locale	293,57	Municipalité		4	Actif
1542	2776809	50	Pyrenees	Rue des	Jonquière	Locale	82,79	Municipalité		4	Actif
1543	2776810	50	Pyrenees	Rue des	Jonquière	Locale	82,09	Municipalité		4	Actif
1544	2776811	50	Pyrenees	Rue des	Jonquière	Locale	105,6	Municipalité		4	Actif
6708	37279	50	Quartz	Rue du	Jonquière	Locale	81,11	Municipalité		1	Actif
9240	37556	50	Quatre-Temps	Rue des	Jonquière	Locale	47,14	Municipalité		5	Actif
9239	37566	50	Quatre-Temps	Rue des	Jonquière	Locale	238,64	Municipalité		5	Actif
2586	2778676	50	Rachel	Rue	Jonquière	Locale	43,92	Municipalité		6	Actif
2587	2778677	50	Rachel	Rue	Jonquière	Locale	236,68	Municipalité		6	Actif
2595	2778685	50	Rachel	Rue	Jonquière	Locale	103,2	Municipalité		6	Actif
2596	2778686	50	Rachel	Rue	Jonquière	Locale	204,72	Municipalité		6	Actif
2017	2777370	50	Racine	Rue	Jonquière	Locale	95,59	Municipalité		2	Actif
2018	2777371	50	Racine	Rue	Jonquière	Locale	211,63	Municipalité		2	Actif
2019	2777372	50	Racine	Rue	Jonquière	Locale	189,51	Municipalité		2	Actif
2020	2777373	50	Racine	Rue	Jonquière	Locale	209,18	Municipalité		2	Actif
2021	2777374	50	Racine	Rue	Jonquière	Locale	51,78	Municipalité		2	Actif
2009	2777362	50	Radin	Rue	Jonquière	Locale	106,19	Municipalité		2	Actif
2010	2777363	50	Radin	Rue	Jonquière	Locale	63,22	Municipalité		2	Actif
4389	2783162	50	Radin	Rue	Jonquière	Locale	32,25	Municipalité		2	Actif
1905	2777252	50	Raymond	Rue	Jonquière	Locale	75,42	Municipalité		6	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1906	2777253	50	Raymond	Rue	Jonquiere	Locale	72,61	Municipalité		6	Actif
7612	5749036	50	Recherche	Rue de la	Jonquiere	Locale	297,43	Municipalité		4	Actif
85	2772739	50	Recollets	Rue des	Jonquiere	Locale	145,5	Municipalité		1	Actif
176	2772890	50	Regiment	Rue du	Jonquiere	Locale	79,13	Municipalité		4	Actif
1441	2776708	50	Regina	Rue de	Jonquiere	Locale	172,42	Municipalité		6	Actif
1442	2776709	50	Regina	Rue de	Jonquiere	Locale	168,24	Municipalité		6	Actif
1443	2776710	50	Regina	Rue de	Jonquiere	Locale	191,56	Municipalité		6	Actif
1444	2776711	50	Regina	Rue de	Jonquiere	Locale	302,56	Municipalité		5	Actif
1445	2776712	50	Regina	Rue de	Jonquiere	Locale	115,48	Municipalité		5	Actif
4878	2783150	50	Regina	Rue de	Jonquiere	Locale	51,17	Municipalité		6	Actif
4880	2783152	50	Regina	Rue de	Jonquiere	Locale	49,89	Municipalité		6	Actif
2287	2777766	50	Regnault	Rue	Jonquiere	Locale	28,6	Municipalité		5	Actif
2288	2777767	50	Regnault	Rue	Jonquiere	Locale	49,51	Municipalité		5	Actif
2289	2777768	50	Regnault	Rue	Jonquiere	Locale	33,32	Municipalité		5	Actif
2290	2777769	50	Regnault	Rue	Jonquiere	Locale	50,03	Municipalité		5	Actif
2291	2777770	50	Regnault	Rue	Jonquiere	Locale	83,8	Municipalité		5	Actif
5196	34659	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	15,1	Municipalité		2	Actif
5197	34660	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	15,48	Municipalité		2	Actif
5203	34667	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	16,49	Municipalité		2	Actif
8096	36766	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	52,98	Municipalité		2	Actif
8095	36767	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	61,77	Municipalité		2	Actif
1024	2776171	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	426,4	Municipalité		2	Actif
1025	2776172	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	80,37	Municipalité		2	Actif
1026	2776173	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	175,82	Municipalité		2	Actif
1027	2776174	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	74,82	Municipalité		2	Actif
1028	2776175	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	114,69	Municipalité		2	Actif
1029	2776176	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	277,75	Municipalité		2	Actif
1030	2776177	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	75,99	Municipalité		2	Actif
7287	5745962	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	203,89	Municipalité		2	Actif
7288	5745963	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	144,57	Municipalité		2	Actif
7292	5745967	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	164,12	Municipalité		2	Actif
7297	5745972	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	76,75	Municipalité		2	Actif
7300	5745975	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	77,54	Municipalité		2	Actif
7301	5745976	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	79,98	Municipalité		2	Actif
7302	5745977	50	Rembrandt	Rue	Jonquiere	Locale	114,05	Municipalité		2	Actif
104	2772769	50	Renoir	Rue	Jonquiere	Locale	156,43	Municipalité		2	Actif
1672	2776959	50	Rhone	Rue du	Jonquiere	Locale	81,42	Municipalité		4	Actif
1673	2776960	50	Rhone	Rue du	Jonquiere	Locale	81,12	Municipalité		4	Actif
1674	2776961	50	Rhone	Rue du	Jonquiere	Locale	82,37	Municipalité		4	Actif
1675	2776962	50	Rhone	Rue du	Jonquiere	Locale	346,68	Municipalité		4	Actif
1254	2776503	50	Richard	Rue	Jonquiere	Locale	118,14	Municipalité		4	Actif
1255	2776504	50	Richard	Rue	Jonquiere	Locale	91,71	Municipalité		4	Actif
264	2773156	50	Riddell	Rue	Jonquiere	Locale	298,72	Municipalité		5	Actif
8914	37347	50	Riviere	Rue de la	Jonquiere	Locale	22,09	Municipalité		1	Actif
8902	37348	50	Riviere	Rue de la	Jonquiere	Locale	25,41	Municipalité		1	Actif
141	2772851	50	Riviere	Rue de la	Jonquiere	Locale	403,18	Municipalité		1	Actif
1552	2776820	50	Riviere	Rue de la	Jonquiere	Locale	258,23	Municipalité		1	Actif
1553	2776821	50	Riviere	Rue de la	Jonquiere	Locale	501,21	Municipalité		1	Actif
1108	2776290	50	Riviere-aux-Sables	Rue de la	Jonquiere	Locale	28,75	Municipalité		4	Actif
1109	2776291	50	Riviere-aux-Sables	Rue de la	Jonquiere	Locale	68,47	Municipalité		4	Actif
1110	2776292	50	Riviere-aux-Sables	Rue de la	Jonquiere	Locale	79,86	Municipalité		4	Actif
1111	2776293	50	Riviere-aux-Sables	Rue de la	Jonquiere	Locale	59,81	Municipalité		4	Actif
1113	2776297	50	Riviere-aux-Sables	Rue de la	Jonquiere	Locale	296	Municipalité		4	Actif
1114	2776298	50	Riviere-aux-Sables	Rue de la	Jonquiere	Locale	59,57	Municipalité		4	Actif
1115	2776299	50	Riviere-aux-Sables	Rue de la	Jonquiere	Locale	60,3	Municipalité		4	Actif
1116	2776300	50	Riviere-aux-Sables	Rue de la	Jonquiere	Locale	76,93	Municipalité		4	Actif
9284	9284	**30	Roberval	Rue	Jonquiere	Locale	104,22	Municipalité		6	Actif
2315	2777794	50	Roberval	Rue	Jonquiere	Locale	226,23	Municipalité		6	Actif
2316	2777795	50	Roberval	Rue	Jonquiere	Locale	177,82	Municipalité		6	Actif
2317	2777796	50	Roberval	Rue	Jonquiere	Locale	42,87	Municipalité		6	Actif
2318	2777797	50	Roberval	Rue	Jonquiere	Locale	74,91	Municipalité		6	Actif
1623	2776910	50	Roi	Rue du	Jonquiere	Locale	45,86	Municipalité		4	Actif
1624	2776911	50	Roi	Rue du	Jonquiere	Locale	129,73	Municipalité		4	Actif
1625	2776912	50	Roi	Rue du	Jonquiere	Locale	89,34	Municipalité		4	Actif
1863	2777162	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquiere	Locale	111,04	Municipalité		2	Actif
1864	2777164	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquiere	Locale	67,34	Municipalité		2	Actif
1865	2777165	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquiere	Locale	73,16	Municipalité		2	Actif
5030	2783454	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquiere	Locale	98,11	Municipalité		5	Actif
7380	5748757	50	Roi-Georges	Rue du	Jonquiere	Locale	155,06	Municipalité		2	Actif
1008	2776147	50	Ronsard	Rue	Jonquiere	Locale	79,77	Municipalité		1	Actif
1009	2776148	50	Ronsard	Rue	Jonquiere	Locale	77,18	Municipalité		1	Actif
1010	2776149	50	Ronsard	Rue	Jonquiere	Locale	247,31	Municipalité		1	Actif
7343	5746027	50	Rosiers	Rue des	Jonquiere	Locale	125,47	Municipalité		5	Actif
7344	5746028	50	Rosiers	Rue des	Jonquiere	Locale	172,65	Municipalité		5	Actif
7585	5749006	50	Rosiers	Rue des	Jonquiere	Locale	76,31	Municipalité		5	Actif
8103	36761	50	Ross	Rue	Jonquiere	Locale	34,74	Municipalité		6	Actif
8104	36762	50	Ross	Rue	Jonquiere	Locale	30,83	Municipalité		6	Actif
2339	2777818	50	Ross	Rue	Jonquiere	Locale	228,17	Municipalité		6	Actif
2340	2777819	50	Ross	Rue	Jonquiere	Locale	181,21	Municipalité		6	Actif
959	2776094	50	Routhier	Rue	Jonquiere	Locale	26,69	Municipalité		1	Actif
960	2776095	50	Routhier	Rue	Jonquiere	Locale	64,4	Municipalité		1	Actif
961	2776096	50	Routhier	Rue	Jonquiere	Locale	30,1	Municipalité		1	Actif
7283	5745958	50	Rubens	Rue	Jonquiere	Locale	100,91	Municipalité		2	Actif
7289	5745964	50	Rubens	Rue	Jonquiere	Locale	135,98	Municipalité		2	Actif
7999	36620	50	Rubis	Rue du	Jonquiere	Locale	296,76	Municipalité		5	Actif
2130	2777490	50	Ruisseau	Rue du	Jonquiere	Locale	61,53	Municipalité		3	Actif
2131	2777491	50	Ruisseau	Rue du	Jonquiere	Locale	57,04	Municipalité		3	Actif
4887	2783159	50	Ruisseau	Rue du	Jonquiere	Locale	23,02	Municipalité		3	Actif
5015	2783438	50	Ruisseau	Rue du	Jonquiere	Locale	25,27	Municipalité		3	Actif
9010	37409	50	Ryan	Rue	Jonquiere	Locale	131,37	Municipalité		6	Actif
5132	34594	50	Saguenay	Boulevard du	Jonquiere	Locale	14,64	Municipalité		5	Actif
5817	35296	70	Saint-Abel	Chemin	Jonquiere	Locale	507,59	Municipalité		1	Actif
5818	35297	70	Saint-Abel	Chemin	Jonquiere	Locale	499,96	Municipalité		1	Actif
5819	35298	70	Saint-Abel	Chemin	Jonquiere	Locale	687,23	Municipalité		1	Actif
298	2773202	50	Saint-Adrien	Rue	Jonquiere	Locale	93,65	Municipalité		6	Actif
1215	2776460	50	Saint-Aime	Rue	Jonquiere	Locale	39,85	Municipalité		3	Actif
1216	2776461	50	Saint-Aime	Rue	Jonquiere	Locale	61,65	Municipalité		3	Actif
197	2772915	50	Saint-Albert	Rue	Jonquiere	Locale	82,45	Municipalité		5	Actif
1797	2777092	50	Saint-Albert	Rue	Jonquiere	Locale	82,52	Municipalité		5	Actif
1798	2777093	50	Saint-Albert	Rue	Jonquiere	Locale	249,56	Municipalité		5	Actif
1799	2777094	50	Saint-Albert	Rue	Jonquiere	Locale	184,27	Municipalité		5	Actif
1121	2776305	50	Saint-Alexandre	Rue	Jonquiere	Locale	118,34	Municipalité		1	Actif
1122	2776306	50	Saint-Alexandre	Rue	Jonquiere	Locale	110,8	Municipalité		1	Actif
7277	5745952	50	Saint-Alexandre	Rue	Jonquiere	Locale	95,24	Municipalité		1	Actif
236	2772990	50	Saint-Alfred	Rue	Jonquiere	Locale	210,77	Municipalité		2	Actif
1359	2776617	50	Saint-Amand	Rue	Jonquiere	Locale	87,61	Municipalité		5	Actif
1360	2776618	50	Saint-Amand	Rue	Jonquiere	Locale	78,38	Municipalité		5	Actif
8853	8853	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	501,86	Municipalité		2	Actif
8855	8855	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	296,23	Municipalité		2	Actif
8856	8856	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	30,82	Municipalité		2	Actif
8857	8857	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	94,77	Municipalité		2	Actif
5628	35102	50	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	501,14	Municipalité		2	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
5629	35103	60	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	486,42	Municipalité		2	Actif
5630	35104	60	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	486,33	Municipalité		2	Actif
5631	35105	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	499,92	Municipalité		2	Actif
5632	35106	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	499,97	Municipalité		2	Actif
5633	35107	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	499,87	Municipalité		2	Actif
5634	35108	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	499,91	Municipalité		2	Actif
5635	35109	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	500,2	Municipalité		2	Actif
5636	35110	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	329,3	Municipalité		2	Actif
5637	35111	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	499,87	Municipalité		2	Actif
5638	35112	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	500,46	Municipalité		2	Actif
5639	35113	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	491,53	Municipalité		2	Actif
5640	35114	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	499,98	Municipalité		2	Actif
5641	35115	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	500	Municipalité		2	Actif
5642	35116	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	499,88	Municipalité		2	Actif
5643	35117	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	510,7	Municipalité		2	Actif
5644	35118	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	495,4	Municipalité		2	Actif
5645	35119	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	497,73	Municipalité		2	Actif
5646	35120	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	499,26	Municipalité		2	Actif
5647	35121	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	435,16	Municipalité		2	Actif
5648	35122	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	503,4	Municipalité		2	Actif
5649	35123	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	511,35	Municipalité		2	Actif
5650	35124	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	514,83	Municipalité		2	Actif
5651	35125	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	501,07	Municipalité		2	Actif
5652	35126	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	502,02	Municipalité		2	Actif
5653	35127	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	490,25	Municipalité		2	Actif
5654	35128	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	81,29	Municipalité		2	Actif
5655	35129	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	495,7	Municipalité		2	Actif
5656	35130	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	498,6	Municipalité		2	Actif
5657	35131	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	461,13	Municipalité		2	Actif
5658	35132	60	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	459,53	Municipalité		2	Actif
5659	35133	60	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	781,16	Municipalité		2	Actif
8784	35134	60	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	291,57	Municipalité		2	Actif
5661	35135	60	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	506,73	Municipalité		2	Actif
8414	35136	60	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	463,94	Municipalité		2	Actif
8179	36809	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	172,9	Municipalité		2	Actif
4610	2781585	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	282,36	Municipalité		2	Actif
4938	2783289	70	Saint-Andre	Chemin	Jonquiere	Locale	448,21	Municipalité		2	Actif
121	2772828	50	Saint-Antoine	Rue	Jonquiere	Locale	182,69	Municipalité		4	Actif
1263	2776512	50	Saint-Augustin	Rue	Jonquiere	Locale	40,25	Municipalité		3	Actif
1264	2776513	50	Saint-Augustin	Rue	Jonquiere	Locale	73,62	Municipalité		3	Actif
1265	2776514	50	Saint-Augustin	Rue	Jonquiere	Locale	64,58	Municipalité		3	Actif
5699	35174	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	486,6	Municipalité		1	Actif
5700	35175	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	404,98	Municipalité		1	Actif
5702	35177	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	502,66	Municipalité		1	Actif
5703	35178	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	499,99	Municipalité		1	Actif
5704	35179	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	499,99	Municipalité		1	Actif
5705	35180	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	479,73	Municipalité		1	Actif
5706	35181	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	499,94	Municipalité		1	Actif
5707	35182	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	499,93	Municipalité		1	Actif
5708	35183	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	499,78	Municipalité		1	Actif
5709	35184	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	499,75	Municipalité		1	Actif
5710	35185	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	499,73	Municipalité		1	Actif
5711	35186	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	489,38	Municipalité		1	Actif
5712	35187	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	499,9	Municipalité		1	Actif
5713	35188	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	165,21	Municipalité		1	Actif
7381	5748769	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	320,22	Municipalité		1	Actif
7382	5748772	80	Saint-Benoit	Chemin	Jonquiere	Locale	113,27	Municipalité		1	Actif
1308	2776558	50	Saint-Bernard	Rue	Jonquiere	Locale	168,12	Municipalité		3	Actif
1309	2776559	50	Saint-Bernard	Rue	Jonquiere	Locale	79,21	Municipalité		3	Actif
1310	2776560	50	Saint-Bernard	Rue	Jonquiere	Locale	122,79	Municipalité		3	Actif
1311	2776561	50	Saint-Bernard	Rue	Jonquiere	Locale	209,45	Municipalité		3	Actif
1312	2776562	50	Saint-Bernard	Rue	Jonquiere	Locale	92,06	Municipalité		3	Actif
1313	2776563	50	Saint-Bernard	Rue	Jonquiere	Locale	65,35	Municipalité		3	Actif
135	2772844	50	Saint-Boniface	Rue	Jonquiere	Locale	142,36	Municipalité		5	Actif
246	2773002	50	Saint-Camille	Rue	Jonquiere	Locale	297,25	Municipalité		2	Actif
5014	2783437	50	Saint-Camille	Rue	Jonquiere	Locale	33,6	Municipalité		2	Actif
7594	5749016	50	Saint-Camille	Rue	Jonquiere	Locale	29,24	Municipalité		2	Actif
163	2772877	50	Saint-Charles	Rue	Jonquiere	Locale	177,46	Municipalité		4	Actif
1197	2776440	50	Saint-Charles	Rue	Jonquiere	Locale	56,32	Municipalité		4	Actif
1198	2776441	50	Saint-Charles	Rue	Jonquiere	Locale	75,89	Municipalité		4	Actif
1199	2776442	50	Saint-Charles	Rue	Jonquiere	Locale	55,58	Municipalité		4	Actif
1694	2776987	50	Saint-Christophe	Rue	Jonquiere	Locale	38,93	Municipalité		1	Actif
9283	9283	50	Saint-Clement	Rue	Jonquiere	Locale	114,76	Municipalité		3	Actif
1727	2777020	**30	Saint-Clement	Rue	Jonquiere	Locale	157,33	Municipalité		3	Actif
1728	2777021	50	Saint-Clement	Rue	Jonquiere	Locale	175,2	Municipalité		3	Actif
1365	2776623	50	Saint-Colomban	Rue	Jonquiere	Locale	74,72	Municipalité		5	Actif
1366	2776624	50	Saint-Colomban	Rue	Jonquiere	Locale	76,39	Municipalité		5	Actif
1715	2777008	50	Saint-Damase	Rue	Jonquiere	Locale	127,54	Municipalité		3	Actif
1716	2777009	50	Saint-Damase	Rue	Jonquiere	Locale	70,86	Municipalité		3	Actif
1717	2777010	50	Saint-Damase	Rue	Jonquiere	Locale	76,41	Municipalité		3	Actif
4897	2783171	50	Saint-Damase	Rue	Jonquiere	Locale	117,35	Municipalité		3	Actif
5617	35091	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	428,36	Municipalité		1	Actif
5618	35092	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	500,19	Municipalité		1	Actif
5619	35093	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	500,21	Municipalité		1	Actif
5620	35094	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	499,58	Municipalité		1	Actif
5621	35095	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	499,38	Municipalité		1	Actif
5622	35096	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	500,02	Municipalité		1	Actif
5623	35097	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	498,92	Municipalité		1	Actif
5624	35098	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	499,88	Municipalité		1	Actif
5625	35099	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	500,26	Municipalité		1	Actif
5626	35100	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	500	Municipalité		1	Actif
5627	35101	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	853,86	Municipalité		1	Actif
2153	2777522	80	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	890,16	Municipalité		1	Actif
7544	5748959	70	Saint-Damien	Chemin	Jonquiere	Locale	27,58	Municipalité		1	Actif
189	2772905	50	Saint-Daniel	Rue	Jonquiere	Locale	163,79	Municipalité		3	Actif
1266	2776515	50	Saint-David	Rue	Jonquiere	Locale	67,67	Municipalité		3	Actif
1267	2776516	50	Saint-David	Rue	Jonquiere	Locale	84,27	Municipalité		3	Actif
1268	2776517	50	Saint-David	Rue	Jonquiere	Locale	215,67	Municipalité		3	Actif
1269	2776518	50	Saint-David	Rue	Jonquiere	Locale	164,16	Municipalité		4	Actif
1270	2776519	50	Saint-David	Rue	Jonquiere	Locale	107,63	Municipalité		4	Actif
7693	5749131	50	Saint-David	Rue	Jonquiere	Locale	12,75	Municipalité		3	Actif
8129	36755	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	17,93	Municipalité		5	Actif
8114	36756	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	19,19	Municipalité		5	Actif
1375	36759	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	18,63	Municipalité		5	Actif
8135	36760	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	20,77	Municipalité		5	Actif
1367	2776625	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	72,01	Municipalité		6	Actif
1368	2776626	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	74,1	Municipalité		6	Actif
1369	2776627	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	88,79	Municipalité		6	Actif
1372	2776630	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	87,05	Municipalité		5	Actif
1373	2776631	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	239,84	Municipalité		5	Actif
1374	2776632	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	113,08	Municipalité		5	Actif
8115	2776633	50	Saint-Denis	Rue	Jonquiere	Locale	37,16	Municipalité		5	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1376	2776634	50	Saint-Denis	Rue	Jonquière	Locale	121,37	Municipalité		5	Actif
1377	2776635	50	Saint-Denis	Rue	Jonquière	Locale	126,04	Municipalité		5	Actif
1378	2776636	50	Saint-Denis	Rue	Jonquière	Locale	94,25	Municipalité		5	Actif
5730	35206	60	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Locale	138,79	Municipalité		1	Actif
8907	37351	60	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Locale	18,73	Municipalité		1	Actif
8906	37352	60	Saint-Dominique	Rue	Jonquière	Locale	20,07	Municipalité		1	Actif
1533	2776800	50	Sainte-Agathe	Rue	Jonquière	Locale	82,36	Municipalité		4	Actif
1534	2776801	50	Sainte-Agathe	Rue	Jonquière	Locale	73,9	Municipalité		4	Actif
119	2772826	50	Sainte-Agnes	Rue	Jonquière	Locale	63,79	Municipalité		1	Actif
37	2771426	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	84,73	Municipalité		3	Actif
229	2772083	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	54,71	Municipalité		3	Actif
1745	2777038	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	145,99	Municipalité		3	Actif
1746	2777039	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	211,56	Municipalité		3	Actif
1747	2777040	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	76,5	Municipalité		3	Actif
4892	2783165	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	57,8	Municipalité		3	Actif
4893	2783166	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	23,09	Municipalité		3	Actif
5023	2783446	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	7,76	Municipalité		3	Actif
7690	5749130	50	Sainte-Berthe	Rue	Jonquière	Locale	8,48	Municipalité		3	Actif
9154	37496	50	Sainte-Catherine	Rue	Jonquière	Locale	93	Municipalité		3	Actif
1734	2777027	50	Sainte-Catherine	Rue	Jonquière	Locale	167,07	Municipalité		3	Actif
1735	2777028	50	Sainte-Catherine	Rue	Jonquière	Locale	203,75	Municipalité		3	Actif
1736	2777029	50	Sainte-Catherine	Rue	Jonquière	Locale	209,22	Municipalité		3	Actif
1737	2777030	50	Sainte-Catherine	Rue	Jonquière	Locale	157,2	Municipalité		3	Actif
1738	2777031	50	Sainte-Catherine	Rue	Jonquière	Locale	160,1	Municipalité		3	Actif
1700	2776993	50	Sainte-Cecile	Rue	Jonquière	Locale	82,99	Municipalité		3	Actif
1701	2776994	50	Sainte-Cecile	Rue	Jonquière	Locale	267,58	Municipalité		3	Actif
1702	2776995	50	Sainte-Cecile	Rue	Jonquière	Locale	227,43	Municipalité		3	Actif
1711	2777004	50	Sainte-Claire	Rue	Jonquière	Locale	80,56	Municipalité		3	Actif
1712	2777005	50	Sainte-Claire	Rue	Jonquière	Locale	70,59	Municipalité		3	Actif
1713	2777006	50	Sainte-Claire	Rue	Jonquière	Locale	105,33	Municipalité		3	Actif
1714	2777007	50	Sainte-Claire	Rue	Jonquière	Locale	57,61	Municipalité		3	Actif
1132	2776365	**30	Saint-Edmond	Rue	Jonquière	Locale	83,81	Municipalité		1	Actif
7278	5745953	50	Saint-Edmond	Rue	Jonquière	Locale	85,24	Municipalité		1	Actif
111	2772776	50	Sainte-Elisabeth	Rue	Jonquière	Locale	136,72	Municipalité		1	Actif
128	2772835	50	Sainte-Foy	Rue	Jonquière	Locale	81,8	Municipalité		3	Actif
1069	2776247	50	Sainte-Gertrude	Rue	Jonquière	Locale	150,34	Municipalité		1	Actif
1070	2776248	50	Sainte-Gertrude	Rue	Jonquière	Locale	69,78	Municipalité		1	Actif
1071	2776249	50	Sainte-Gertrude	Rue	Jonquière	Locale	116,54	Municipalité		1	Actif
98	2772763	50	Sainte-Helene	Rue	Jonquière	Locale	129,39	Municipalité		1	Actif
7316	5745991	50	Sainte-Jeanne-d'Arc	Rue	Jonquière	Locale	148,22	Municipalité		4	Actif
191	2772907	50	Sainte-Justine	Rue	Jonquière	Locale	128,24	Municipalité		3	Actif
8845	8845	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	253,82	Municipalité		2	Actif
8846	8846	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	66,16	Municipalité		2	Actif
8863	8863	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	405,01	Municipalité		2	Actif
5677	35151	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	532,69	Municipalité		2	Actif
5678	35152	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	499,97	Municipalité		2	Actif
5679	35153	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	500,02	Municipalité		2	Actif
5680	35154	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	499,51	Municipalité		2	Actif
5681	35155	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	500,05	Municipalité		2	Actif
5682	35156	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	499,05	Municipalité		2	Actif
5683	35157	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	501,02	Municipalité		2	Actif
5684	35158	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	94,6	Municipalité		2	Actif
5685	35159	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	180,02	Municipalité		2	Actif
5686	35160	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	499,98	Municipalité		2	Actif
5687	35161	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	499,96	Municipalité		2	Actif
5688	35162	80	Saint-Eloi	Chemin	Jonquière	Locale	369,47	Municipalité		2	Actif
203	2772923	50	Sainte-Lucie	Rue	Jonquière	Locale	104,65	Municipalité		3	Actif
185	2772901	50	Saint-Elzear	Rue	Jonquière	Locale	118,93	Municipalité		3	Actif
1081	2776261	50	Sainte-Marguerite	Rue	Jonquière	Locale	171,91	Municipalité		1	Actif
1082	2776262	50	Sainte-Marguerite	Rue	Jonquière	Locale	38,11	Municipalité		1	Actif
267	2773159	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	119,67	Municipalité		5	Actif
1389	2776650	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	72,4	Municipalité		5	Actif
1390	2776651	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	73,96	Municipalité		5	Actif
1391	2776652	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	564,42	Municipalité		5	Actif
1392	2776653	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	68,86	Municipalité		5	Actif
1393	2776654	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	99,86	Municipalité		5	Actif
1394	2776655	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	84,14	Municipalité		5	Actif
1395	2776656	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	227,51	Municipalité		5	Actif
1396	2776657	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	73,31	Municipalité		5	Actif
1397	2776658	50	Sainte-Marie	Rue	Jonquière	Locale	90,09	Municipalité		5	Actif
101	2772766	50	Sainte-Marthe	Rue	Jonquière	Locale	172,77	Municipalité		1	Actif
186	2772902	50	Saint-Emile	Rue	Jonquière	Locale	104,91	Municipalité		3	Actif
1404	2776665	50	Sainte-Monique	Rue	Jonquière	Locale	81,93	Municipalité		5	Actif
1405	2776666	50	Sainte-Monique	Rue	Jonquière	Locale	121,03	Municipalité		5	Actif
207	2772927	50	Sainte-Patronille	Rue	Jonquière	Locale	55,53	Municipalité		3	Actif
1446	2776713	50	Sainte-Sophie	Rue	Jonquière	Locale	95,29	Municipalité		5	Actif
1447	2776714	50	Sainte-Sophie	Rue	Jonquière	Locale	357,96	Municipalité		5	Actif
1361	2776619	50	Saint-Etienne	Rue	Jonquière	Locale	187,34	Municipalité		5	Actif
1362	2776620	50	Saint-Etienne	Rue	Jonquière	Locale	189,96	Municipalité		5	Actif
1363	2776621	50	Saint-Etienne	Rue	Jonquière	Locale	56,94	Municipalité		5	Actif
1384	2776622	50	Saint-Etienne	Rue	Jonquière	Locale	81,71	Municipalité		5	Actif
1083	2776263	50	Saint-Eugene	Rue	Jonquière	Locale	174,69	Municipalité		1	Actif
1084	2776264	50	Saint-Eugene	Rue	Jonquière	Locale	151,89	Municipalité		1	Actif
7268	5745942	50	Saint-Eugene	Rue	Jonquière	Locale	288,83	Municipalité		1	Actif
5017	2783440	50	Sainte-Ursule	Rue	Jonquière	Locale	167,58	Municipalité		3	Actif
5018	2783441	50	Sainte-Ursule	Rue	Jonquière	Locale	202,9	Municipalité		3	Actif
5019	2783442	50	Sainte-Ursule	Rue	Jonquière	Locale	202,11	Municipalité		3	Actif
5020	2783443	50	Sainte-Ursule	Rue	Jonquière	Locale	269,22	Municipalité		3	Actif
5021	2783444	50	Sainte-Ursule	Rue	Jonquière	Locale	151,27	Municipalité		3	Actif
5022	2783445	50	Sainte-Ursule	Rue	Jonquière	Locale	128,65	Municipalité		3	Actif
165	2772879	50	Saint-Felix	Rue	Jonquière	Locale	81,17	Municipalité		4	Actif
1678	2776966	50	Saint-Felix	Rue	Jonquière	Locale	186,06	Municipalité		4	Actif
7576	5748995	50	Saint-Felix	Rue	Jonquière	Locale	45,21	Municipalité		4	Actif
8979	2776573	50	Saint-Francois	Boulevard	Jonquière	Locale	203,14	Municipalité		5	Actif
2002	2777355	50	Saint-Francois-Xavier	Rue	Jonquière	Locale	127,16	Municipalité		2	Actif
2003	2777356	50	Saint-Francois-Xavier	Rue	Jonquière	Locale	77,89	Municipalité		2	Actif
2004	2777357	50	Saint-Francois-Xavier	Rue	Jonquière	Locale	87,02	Municipalité		2	Actif
2005	2777358	50	Saint-Francois-Xavier	Rue	Jonquière	Locale	84,18	Municipalité		2	Actif
2006	2777359	**30	Saint-Francois-Xavier	Rue	Jonquière	Locale	104,1	Municipalité		2	Actif
2007	2777360	**30	Saint-Francois-Xavier	Rue	Jonquière	Locale	74,76	Municipalité		2	Actif
2008	2777361	50	Saint-Francois-Xavier	Rue	Jonquière	Locale	76,87	Municipalité		2	Actif
1314	2776564	50	Saint-Gabriel	Rue	Jonquière	Locale	77,57	Municipalité		3	Actif
1315	2776565	50	Saint-Gabriel	Rue	Jonquière	Locale	87,9	Municipalité		3	Actif
1316	2776566	50	Saint-Gabriel	Rue	Jonquière	Locale	83,66	Municipalité		3	Actif
1317	2776567	50	Saint-Gabriel	Rue	Jonquière	Locale	83,1	Municipalité		3	Actif
4896	2783170	50	Saint-Gabriel	Rue	Jonquière	Locale	87,33	Municipalité		3	Actif
266	2773158	50	Saint-Gall	Rue	Jonquière	Locale	180,45	Municipalité		5	Actif
38	2772427	50	Saint-Georges	Rue	Jonquière	Locale	317,92	Municipalité		5	Actif
1788	2777083	50	Saint-Georges	Rue	Jonquière	Locale	59,67	Municipalité		5	Actif
1791	2777086	50	Saint-Georges	Rue	Jonquière	Locale	76	Municipalité		5	Actif
1792	2777087	50	Saint-Georges	Rue	Jonquière	Locale	76,91	Municipalité		5	Actif
1729	2777022	50	Saint-Gerard	Rue	Jonquière	Locale	52,88	Municipalité		3	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
1730	2777023	50	Saint-Gerard	Rue	Jonquiere	Locale	73,83	Municipalité		3	Actif
1703	2776996	50	Saint-Germain	Rue	Jonquiere	Locale	84,24	Municipalité		3	Actif
1704	2776997	50	Saint-Germain	Rue	Jonquiere	Locale	74,39	Municipalité		3	Actif
1705	2776998	50	Saint-Germain	Rue	Jonquiere	Locale	181,36	Municipalité		3	Actif
1706	2776999	50	Saint-Germain	Rue	Jonquiere	Locale	276,07	Municipalité		3	Actif
1075	2776254	50	Saint-Gregoire	Rue	Jonquiere	Locale	85,52	Municipalité		1	Actif
6654	36143	50	Saint-Henri	Rue	Jonquiere	Locale	7,11	Municipalité		3	Actif
2066	2777426	50	Saint-Henri	Rue	Jonquiere	Locale	138,99	Municipalité		3	Actif
2067	2777427	50	Saint-Henri	Rue	Jonquiere	Locale	86,32	Municipalité		3	Actif
2068	2777428	50	Saint-Henri	Rue	Jonquiere	Locale	78,64	Municipalité		3	Actif
1620	2776907	50	Saint-Hilaire	Rue	Jonquiere	Locale	82,38	Municipalité		4	Actif
1621	2776908	50	Saint-Hilaire	Rue	Jonquiere	Locale	80,76	Municipalité		4	Actif
1622	2776909	50	Saint-Hilaire	Rue	Jonquiere	Locale	80,25	Municipalité		4	Actif
83	2772735	60	Saint-Isidore	Chemin	Jonquiere	Locale	1182,21	Municipalité		2	Actif
5229	34693	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	10,74	Municipalité		3	Actif
1217	2776462	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	48,77	Municipalité		3	Actif
1218	2776463	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	120,71	Municipalité		3	Actif
1219	2776464	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	87,13	Municipalité		3	Actif
1220	2776465	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	99,55	Municipalité		3	Actif
1221	2776466	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	85,31	Municipalité		3	Actif
1222	2776467	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	213,06	Municipalité		3	Actif
1223	2776468	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	38,22	Municipalité		3	Actif
1224	2776470	50	Saint-Jacques	Rue	Jonquiere	Locale	99,24	Municipalité		4	Actif
1213	2776458	50	Saint-Jean	Rue	Jonquiere	Locale	89,22	Municipalité		4	Actif
1214	2776459	50	Saint-Jean	Rue	Jonquiere	Locale	67,74	Municipalité		4	Actif
5058	34513	80	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Locale	499,1	Municipalité		1	Actif
5059	34514	80	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Locale	499,01	Municipalité		1	Actif
5060	34515	80	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Locale	602,92	Municipalité		1	Actif
5061	34516	80	Saint-Jean-Baptiste	Rue	Jonquiere	Locale	186,53	Municipalité		1	Actif
126	2772833	50	Saint-Jerome	Rue	Jonquiere	Locale	279,16	Municipalité		3	Actif
7688	5749128	50	Saint-Jerome	Rue	Jonquiere	Locale	10,45	Municipalité		3	Actif
2096	2777456	50	Saint-Joseph	Rue	Jonquiere	Locale	200,2	Municipalité		3	Actif
2097	2777457	50	Saint-Joseph	Rue	Jonquiere	Locale	203,57	Municipalité		3	Actif
2098	2777458	50	Saint-Joseph	Rue	Jonquiere	Locale	203,62	Municipalité		3	Actif
2099	2777459	50	Saint-Joseph	Rue	Jonquiere	Locale	158,12	Municipalité		3	Actif
196	2772914	50	Saint-Jude	Rue	Jonquiere	Locale	298,58	Municipalité		5	Actif
190	2772906	50	Saint-Jules	Rue	Jonquiere	Locale	300	Municipalité		3	Actif
1958	2777309	50	Saint-Jules	Rue	Jonquiere	Locale	167,53	Municipalité		3	Actif
1959	2777310	50	Saint-Jules	Rue	Jonquiere	Locale	202,87	Municipalité		3	Actif
1960	2777311	50	Saint-Jules	Rue	Jonquiere	Locale	203,48	Municipalité		3	Actif
1961	2777312	50	Saint-Jules	Rue	Jonquiere	Locale	141,6	Municipalité		3	Actif
1718	2777011	**30	Saint-Laurent	Rue	Jonquiere	Locale	143,27	Municipalité		3	Actif
1719	2777012	**30	Saint-Laurent	Rue	Jonquiere	Locale	77,16	Municipalité		3	Actif
1720	2777013	50	Saint-Laurent	Rue	Jonquiere	Locale	68,02	Municipalité		3	Actif
1721	2777014	50	Saint-Laurent	Rue	Jonquiere	Locale	116,76	Municipalité		3	Actif
1722	2777015	50	Saint-Laurent	Rue	Jonquiere	Locale	92,3	Municipalité		3	Actif
1723	2777016	50	Saint-Laurent	Rue	Jonquiere	Locale	74,92	Municipalité		3	Actif
1962	2777313	50	Saint-Leandre	Rue	Jonquiere	Locale	198,72	Municipalité		3	Actif
1963	2777314	50	Saint-Leandre	Rue	Jonquiere	Locale	203,25	Municipalité		3	Actif
1964	2777315	50	Saint-Leandre	Rue	Jonquiere	Locale	260,41	Municipalité		3	Actif
1965	2777316	50	Saint-Leandre	Rue	Jonquiere	Locale	74,9	Municipalité		3	Actif
1966	2777317	50	Saint-Leandre	Rue	Jonquiere	Locale	120,86	Municipalité		3	Actif
1967	2777318	50	Saint-Leandre	Rue	Jonquiere	Locale	148,06	Municipalité		3	Actif
1634	2776921	50	Saint-Leon	Rue	Jonquiere	Locale	85,7	Municipalité		4	Actif
1635	2776922	50	Saint-Leon	Rue	Jonquiere	Locale	83,82	Municipalité		4	Actif
2102	2777462	50	Saint-Louis	Rue	Jonquiere	Locale	155,25	Municipalité		3	Actif
2103	2777463	50	Saint-Louis	Rue	Jonquiere	Locale	78,19	Municipalité		3	Actif
2104	2777464	50	Saint-Louis	Rue	Jonquiere	Locale	195,96	Municipalité		3	Actif
2105	2777465	50	Saint-Louis	Rue	Jonquiere	Locale	108,99	Municipalité		3	Actif
2106	2777466	50	Saint-Louis	Rue	Jonquiere	Locale	197,76	Municipalité		3	Actif
1583	2776856	50	Saint-Luc	Rue	Jonquiere	Locale	79,37	Municipalité		4	Actif
1584	2776857	50	Saint-Luc	Rue	Jonquiere	Locale	81,46	Municipalité		4	Actif
1585	2776858	50	Saint-Luc	Rue	Jonquiere	Locale	81,84	Municipalité		4	Actif
1586	2776859	50	Saint-Luc	Rue	Jonquiere	Locale	81,17	Municipalité		4	Actif
1587	2776860	50	Saint-Luc	Rue	Jonquiere	Locale	81,71	Municipalité		4	Actif
1588	2776861	50	Saint-Luc	Rue	Jonquiere	Locale	324,72	Municipalité		4	Actif
1076	2776255	50	Saint-Marc	Rue	Jonquiere	Locale	68,74	Municipalité		1	Actif
1077	2776256	50	Saint-Marc	Rue	Jonquiere	Locale	73,23	Municipalité		1	Actif
2588	2778678	50	Saint-Martin	Rue	Jonquiere	Locale	93,21	Municipalité		6	Actif
2589	2778679	50	Saint-Martin	Rue	Jonquiere	Locale	78,62	Municipalité		6	Actif
2590	2778680	50	Saint-Martin	Rue	Jonquiere	Locale	48,42	Municipalité		6	Actif
2591	2778681	50	Saint-Martin	Rue	Jonquiere	Locale	59,57	Municipalité		6	Actif
1078	2776258	50	Saint-Matthieu	Rue	Jonquiere	Locale	133,81	Municipalité		1	Actif
87	2772741	50	Saint-Maurice	Rue	Jonquiere	Locale	65,76	Municipalité		1	Actif
1117	2776301	50	Saint-Maurice	Rue	Jonquiere	Locale	88,63	Municipalité		1	Actif
1118	2776302	50	Saint-Maurice	Rue	Jonquiere	Locale	81,32	Municipalité		1	Actif
1119	2776303	50	Saint-Maurice	Rue	Jonquiere	Locale	55,39	Municipalité		1	Actif
1120	2776304	50	Saint-Maurice	Rue	Jonquiere	Locale	47,63	Municipalité		1	Actif
1731	2777024	50	Saint-Michel	Rue	Jonquiere	Locale	261,15	Municipalité		3	Actif
1732	2777025	50	Saint-Michel	Rue	Jonquiere	Locale	42,96	Municipalité		3	Actif
1733	2777026	50	Saint-Michel	Rue	Jonquiere	Locale	204,95	Municipalité		3	Actif
1757	2777050	50	Saint-Michel	Rue	Jonquiere	Locale	165,94	Municipalité		3	Actif
1758	2777051	50	Saint-Michel	Rue	Jonquiere	Locale	203,75	Municipalité		3	Actif
208	2772928	50	Saint-Nicolas	Rue	Jonquiere	Locale	241,24	Municipalité		3	Actif
201	2772921	50	Saint-Pascal	Rue	Jonquiere	Locale	190,88	Municipalité		4	Actif
1793	2777088	50	Saint-Patrick	Rue	Jonquiere	Locale	101,21	Municipalité		5	Actif
1794	2777089	50	Saint-Patrick	Rue	Jonquiere	Locale	249,84	Municipalité		5	Actif
1795	2777090	50	Saint-Patrick	Rue	Jonquiere	Locale	281,22	Municipalité		5	Actif
1796	2777091	50	Saint-Patrick	Rue	Jonquiere	Locale	206,01	Municipalité		5	Actif
4601	2781560	50	Saint-Patrick	Rue	Jonquiere	Locale	188,06	Municipalité		5	Actif
4602	2781561	50	Saint-Patrick	Rue	Jonquiere	Locale	76,8	Municipalité		5	Actif
5042	2783466	50	Saint-Patrick	Rue	Jonquiere	Locale	284,75	Municipalité		5	Actif
2100	2777460	50	Saint-Paul	Rue	Jonquiere	Locale	80,1	Municipalité		3	Actif
2101	2777461	50	Saint-Paul	Rue	Jonquiere	Locale	169,3	Municipalité		3	Actif
199	2772917	50	Saint-Regis	Rue	Jonquiere	Locale	236,15	Municipalité		5	Actif
4871	2783141	50	Saint-Regis	Rue	Jonquiere	Locale	32,31	Municipalité		5	Actif
5043	2783467	50	Saint-Regis	Rue	Jonquiere	Locale	28,16	Municipalité		5	Actif
1271	2776521	50	Saint-Remi	Rue	Jonquiere	Locale	211,26	Municipalité		3	Actif
1272	2776522	50	Saint-Remi	Rue	Jonquiere	Locale	78,24	Municipalité		3	Actif
7685	5749129	50	Saint-Remi	Rue	Jonquiere	Locale	9,2	Municipalité		3	Actif
1050	2776225	50	Saints-Anges	Rue des	Jonquiere	Locale	72,49	Municipalité		1	Actif
198	2772916	50	Saint-Sava	Rue	Jonquiere	Locale	241,35	Municipalité		5	Actif
8099	36770	50	Saint-Simon	Rue	Jonquiere	Locale	48,87	Municipalité		4	Actif
8100	36771	50	Saint-Simon	Rue	Jonquiere	Locale	52,83	Municipalité		4	Actif
164	2772878	50	Saint-Simon	Rue	Jonquiere	Locale	167	Municipalité		4	Actif
1137	2776373	50	Saint-Simon	Rue	Jonquiere	Locale	45,61	Municipalité		4	Actif
1138	2776374	50	Saint-Simon	Rue	Jonquiere	Locale	134,46	Municipalité		4	Actif
1786	2777081	50	Saint-Stanislas	Rue	Jonquiere	Locale	120,63	Municipalité		5	Actif
1787	2777082	50	Saint-Stanislas	Rue	Jonquiere	Locale	95,77	Municipalité		5	Actif
1611	2776897	50	Saint-Thomas	Rue	Jonquiere	Locale	68,05	Municipalité		4	Actif
1612	2776898	50	Saint-Thomas	Rue	Jonquiere	Locale	130,05	Municipalité		4	Actif
125	2772832	50	Saint-Vallier	Rue	Jonquiere	Locale	112,89	Municipalité		4	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
5665	35139	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	469,84	Municipalité		2	Actif
5666	35140	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	501,72	Municipalité		2	Actif
5667	35141	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	591,89	Municipalité		2	Actif
5668	35142	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	157,28	Municipalité		2	Actif
5669	35143	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	623,85	Municipalité		2	Actif
5670	35144	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	370,26	Municipalité		2	Actif
5671	35145	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	502,26	Municipalité		2	Actif
5672	35146	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	651,62	Municipalité		2	Actif
8182	36807	70	Saint-Wilbrod	Chemin	Jonquière	Locale	367,88	Municipalité		2	Actif
292	2773192	50	Salter	Rue	Jonquière	Locale	80,35	Municipalité		5	Actif
1871	2777216	50	Saone	Rue de la	Jonquière	Locale	78,63	Municipalité		4	Actif
1872	2777217	50	Saone	Rue de la	Jonquière	Locale	195,14	Municipalité		4	Actif
8533	36992	50	Saphir	Rue du	Jonquière	Locale	220,43	Municipalité		5	Actif
8476	37208	50	Saphir	Rue du	Jonquière	Locale	163,11	Municipalité		5	Actif
1687	2776976	50	Sarthe	Rue de la	Jonquière	Locale	76,09	Municipalité		4	Actif
1688	2776977	50	Sarthe	Rue de la	Jonquière	Locale	75,76	Municipalité		4	Actif
1689	2776978	50	Sarthe	Rue de la	Jonquière	Locale	228,52	Municipalité		4	Actif
7335	5746018	50	Sarthe	Rue de la	Jonquière	Locale	371,7	Municipalité		4	Actif
7609	5749033	50	Sarthe	Rue de la	Jonquière	Locale	199,67	Municipalité		4	Actif
1566	2776839	50	Saules	Rue des	Jonquière	Locale	469,28	Municipalité		1	Actif
1567	2776840	50	Saules	Rue des	Jonquière	Locale	81,16	Municipalité		1	Actif
1568	2776841	50	Saules	Rue des	Jonquière	Locale	72,44	Municipalité		1	Actif
1569	2776842	50	Saules	Rue des	Jonquière	Locale	50,18	Municipalité		1	Actif
1570	2776843	**30	Saules	Rue des	Jonquière	Locale	177,11	Municipalité		1	Actif
106	2772771	50	Saulnier	Rue	Jonquière	Locale	172,95	Municipalité		1	Actif
7349	5746037	50	Sauve	Rue	Jonquière	Locale	236,33	Municipalité		6	Actif
2446	2777973	50	Savane	Rue	Jonquière	Locale	106,93	Municipalité		6	Actif
2447	2777974	50	Savane	Rue	Jonquière	Locale	232,13	Municipalité		6	Actif
124	2772881	50	Savary	Rue	Jonquière	Locale	61,53	Municipalité		3	Actif
170	2772884	50	Savoie	Rue de la	Jonquière	Locale	326,85	Municipalité		4	Actif
88	2772743	50	Sebastien	Rue	Jonquière	Locale	113,41	Municipalité		1	Actif
1006	2776145	50	Seine	Rue de la	Jonquière	Locale	78,49	Municipalité		1	Actif
8215	2776146	50	Seine	Rue de la	Jonquière	Locale	430,32	Municipalité		1	Actif
8755	37311	50	Senateurs	Rue des	Jonquière	Locale	201,33	Municipalité		6	Actif
9008	37407	50	Senateurs	Rue des	Jonquière	Locale	75,17	Municipalité		6	Actif
9009	37537	50	Senateurs	Rue des	Jonquière	Locale	268,02	Municipalité		6	Actif
247	2773003	50	Senneville	Rue	Jonquière	Locale	68,32	Municipalité		3	Actif
6739	36284	50	Servitude	Rue	Jonquière	Locale	1676,43	Municipalité		5	Actif
2221	2777692	50	Severson	Rue	Jonquière	Locale	155,01	Municipalité		5	Actif
8511	37068	50	Simard	Rue	Jonquière	Locale	29,04	Municipalité		6	Actif
8510	37069	50	Simard	Rue	Jonquière	Locale	24,76	Municipalité		6	Actif
2337	2777815	50	Simard	Rue	Jonquière	Locale	306,52	Municipalité		6	Actif
2338	2777817	50	Simard	Rue	Jonquière	Locale	157,8	Municipalité		6	Actif
9159	37502	50	Sir-Wilfrid-Laurier	Rue	Jonquière	Locale	226,45	Municipalité		4	Actif
1631	2776918	50	Sir-Wilfrid-Laurier	Rue	Jonquière	Locale	143,11	Municipalité		4	Actif
1632	2776919	50	Sir-Wilfrid-Laurier	Rue	Jonquière	Locale	129,83	Municipalité		4	Actif
1633	2776920	50	Sir-Wilfrid-Laurier	Rue	Jonquière	Locale	91,38	Municipalité		4	Actif
7319	5745995	50	Sizerins	Rue des	Jonquière	Locale	203,12	Municipalité		4	Actif
7320	5745996	50	Sizerins	Rue des	Jonquière	Locale	229,99	Municipalité		4	Actif
227	2772981	50	Smith	Rue	Jonquière	Locale	45,84	Municipalité		6	Actif
1774	2777067	50	Sorbiers	Rue des	Jonquière	Locale	61,73	Municipalité		5	Actif
1775	2777068	50	Sorbiers	Rue des	Jonquière	Locale	293,95	Municipalité		5	Actif
7336	5746020	50	Sorbiers	Rue des	Jonquière	Locale	132,93	Municipalité		5	Actif
7337	5746021	50	Sorbiers	Rue des	Jonquière	Locale	164,71	Municipalité		5	Actif
6668	36157	50	Sorel	Rue	Jonquière	Locale	10	Municipalité		5	Actif
2154	2777524	50	Sorel	Rue	Jonquière	Locale	126,73	Municipalité		5	Actif
2155	2777525	50	Sorel	Rue	Jonquière	Locale	57,13	Municipalité		5	Actif
1698	2776991	50	Soucy	Rue	Jonquière	Locale	68,96	Municipalité		3	Actif
1699	2776992	50	Soucy	Rue	Jonquière	Locale	75,99	Municipalité		3	Actif
5361	34829	50	Stanley	Rue	Jonquière	Locale	21,23	Municipalité		3	Actif
6692	36191	50	Stanley	Rue	Jonquière	Locale	7,42	Municipalité		3	Actif
1334	2776587	50	Stanley	Rue	Jonquière	Locale	258,63	Municipalité		5	Actif
1335	2776588	50	Stanley	Rue	Jonquière	Locale	284,59	Municipalité		3	Actif
8267	36876	50	Taillon	Rue	Jonquière	Locale	83,89	Municipalité		6	Actif
8268	36877	50	Taillon	Rue	Jonquière	Locale	82,56	Municipalité		6	Actif
8567	37210	50	Taillon	Rue	Jonquière	Locale	19,44	Municipalité		6	Actif
276	2773171	50	Talon	Rue	Jonquière	Locale	186,87	Municipalité		6	Actif
90	2772745	50	Tamise	Rue de la	Jonquière	Locale	418,88	Municipalité		1	Actif
1482	2776749	50	Tardif	Rue	Jonquière	Locale	76,21	Municipalité		6	Actif
1483	2776750	50	Tardif	Rue	Jonquière	Locale	76,27	Municipalité		6	Actif
1484	2776751	50	Tardif	Rue	Jonquière	Locale	75,56	Municipalité		6	Actif
8107	36778	50	Taschereau	Rue	Jonquière	Locale	288,58	Municipalité		6	Actif
8554	37150	50	Taschereau	Rue	Jonquière	Locale	215,36	Municipalité		6	Actif
4872	2783342	50	Tellier	Rue	Jonquière	Locale	20,63	Municipalité		5	Actif
5032	2783456	50	Tellier	Rue	Jonquière	Locale	20,65	Municipalité		5	Actif
5033	2783457	50	Tellier	Rue	Jonquière	Locale	174,05	Municipalité		5	Actif
210	2772930	50	Tessier	Rue	Jonquière	Locale	116,71	Municipalité		3	Actif
8239	36867	50	Tetras	Rue des	Jonquière	Locale	116,34	Municipalité		4	Actif
1576	2776849	50	Tilleuls	Rue des	Jonquière	Locale	29,02	Municipalité		1	Actif
1577	2776850	50	Tilleuls	Rue des	Jonquière	Locale	75,57	Municipalité		1	Actif
1578	2776851	50	Tilleuls	Rue des	Jonquière	Locale	81,32	Municipalité		1	Actif
2603	2778693	50	Tourangeau	Rue	Jonquière	Locale	64,22	Municipalité		6	Actif
2604	2778694	50	Tourangeau	Rue	Jonquière	Locale	74,76	Municipalité		6	Actif
2605	2778695	50	Tourangeau	Rue	Jonquière	Locale	174,11	Municipalité		6	Actif
2606	2778696	50	Tourangeau	Rue	Jonquière	Locale	40,26	Municipalité		6	Actif
1893	2777240	50	Transport	Rue du	Jonquière	Locale	563,21	Municipalité		4	Actif
1894	2777241	50	Transport	Rue du	Jonquière	Locale	209,59	Municipalité		4	Actif
8610	37218	50	Trefles	Rue des	Jonquière	Locale	211,99	Municipalité		5	Actif
8507	2777540	50	Tremblay	Rue	Jonquière	Locale	177,57	Municipalité		6	Actif
2170	2777541	50	Tremblay	Rue	Jonquière	Locale	78,47	Municipalité		6	Actif
2171	2777542	50	Tremblay	Rue	Jonquière	Locale	104,14	Municipalité		6	Actif
2172	2777543	30	Tremblay	Rue	Jonquière	Locale	80,22	Municipalité		6	Actif
2173	2777544	30	Tremblay	Rue	Jonquière	Locale	55,27	Municipalité		6	Actif
2174	2777545	50	Tremblay	Rue	Jonquière	Locale	192,19	Municipalité		6	Actif
151	2772863	50	Tremblos	Rue des	Jonquière	Locale	66,95	Municipalité		1	Actif
1332	2776583	50	Truchon	Rue	Jonquière	Locale	52,15	Municipalité		4	Actif
1333	2776584	50	Truchon	Rue	Jonquière	Locale	131,94	Municipalité		4	Actif
4939	2783293	50	Truchon	Rue	Jonquière	Locale	69,93	Municipalité		4	Actif
4940	2783294	50	Truchon	Rue	Jonquière	Locale	30,69	Municipalité		4	Actif
2138	2777498	50	Tulipes	Rue des	Jonquière	Locale	149,7	Municipalité		5	Actif
341	2774110	50	Turbide	Rue	Jonquière	Locale	110,16	Municipalité		6	Actif
4854	2783118	50	Turbide	Rue	Jonquière	Locale	51,32	Municipalité		6	Actif
5037	2783461	50	Turbide	Rue	Jonquière	Locale	24,94	Municipalité		6	Actif
1551	2776819	50	Turgeon	Rue	Jonquière	Locale	462,97	Municipalité		1	Actif
8693	37275	50	Usinage	Rue de l'	Jonquière	Locale	214,53	Municipalité		4	Actif
8695	37276	50	Usinage	Rue de l'	Jonquière	Locale	213,68	Municipalité		4	Actif
9263	37579	50	Usinage	Rue de l'	Jonquière	Locale	330,57	Municipalité		4	Actif
7281	5745956	50	Vaillancourt	Rue	Jonquière	Locale	177,68	Municipalité		4	Actif
7577	5748996	50	Vaillancourt	Rue	Jonquière	Locale	35,52	Municipalité		4	Actif
1886	2777233	50	Valence	Rue de	Jonquière	Locale	82,73	Municipalité		4	Actif
1887	2777234	50	Valence	Rue de	Jonquière	Locale	74,98	Municipalité		4	Actif
1888	2777235	50	Valence	Rue de	Jonquière	Locale	79,23	Municipalité		4	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7334	5746017	50	Valence	Rue de	Jonquière	Locale	88,82	Municipalité		4	Actif
6779	36273	40	Valin	Rue	Jonquière	Locale	61,27	Municipalité		5	Actif
8757	8757	50	Vallee	Rue de la	Jonquiere	Locale	89,96	Municipalité		2	Actif
9236	9236	50	Vallee	Rue de la	Jonquiere	Locale	220,73	Municipalité		2	Actif
8156	36828	50	Vallee	Rue de la	Jonquiere	Locale	85,37	Municipalité		2	Actif
8157	36829	50	Vallee	Rue de la	Jonquiere	Locale	89,28	Municipalité		2	Actif
8758	37319	50	Vallee	Rue de la	Jonquiere	Locale	56,48	Municipalité		2	Actif
317	2773230	50	Vallerand	Rue	Jonquiere	Locale	285,14	Municipalité		6	Actif
7279	5745954	50	Van Gogh	Rue	Jonquiere	Locale	243,43	Municipalité		2	Actif
280	2773178	50	Vanier	Rue	Jonquiere	Locale	293,1	Municipalité		2	Actif
1803	2777098	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Locale	246,2	Municipalité		6	Actif
1804	2777099	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Locale	153,32	Municipalité		6	Actif
1809	2777105	50	Vaudreuil	Rue	Jonquiere	Locale	204,38	Municipalité		6	Actif
1063	2776243	50	Vauquelin	Rue	Jonquiere	Locale	70,51	Municipalité		1	Actif
1066	2776244	50	Vauquelin	Rue	Jonquiere	Locale	131,73	Municipalité		1	Actif
1067	2776245	50	Vauquelin	Rue	Jonquiere	Locale	121,39	Municipalité		1	Actif
1068	2776246	50	Vauquelin	Rue	Jonquiere	Locale	160,17	Municipalité		1	Actif
157	2772869	50	Vercheres	Rue de	Jonquiere	Locale	113,67	Municipalité		1	Actif
1554	2776822	50	Verdiers	Rue des	Jonquiere	Locale	122,66	Municipalité		4	Actif
1555	2776823	50	Verdiers	Rue des	Jonquiere	Locale	68,43	Municipalité		4	Actif
94	2772756	50	Vernet	Rue	Jonquiere	Locale	194,4	Municipalité		2	Actif
8807	37328	50	Veroniques	Rue des	Jonquiere	Locale	148,16	Municipalité		5	Actif
1661	2776948	50	Vienne	Rue de	Jonquiere	Locale	74,2	Municipalité		4	Actif
1662	2776949	50	Vienne	Rue de	Jonquiere	Locale	274,38	Municipalité		4	Actif
9150	2777230	50	Vienne	Rue de	Jonquiere	Locale	245,31	Municipalité		4	Actif
7536	5748951	50	Vienne	Rue de	Jonquiere	Locale	73,96	Municipalité		4	Actif
7546	5748961	50	Vienne	Rue de	Jonquiere	Locale	65,3	Municipalité		4	Actif
7547	5748962	50	Vienne	Rue de	Jonquiere	Locale	61,12	Municipalité		4	Actif
245	2773001	50	Viens	Rue	Jonquiere	Locale	95,45	Municipalité		3	Actif
5206	34670	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Locale	354,26	Municipalité		1	Actif
5207	34671	50	Vieux-Pont	Rue du	Jonquiere	Locale	76,56	Municipalité		1	Actif
1944	2777295	50	Vigor	Rue	Jonquiere	Locale	76,11	Municipalité		6	Actif
1945	2777296	50	Vigor	Rue	Jonquiere	Locale	77,13	Municipalité		6	Actif
2190	2777561	50	Villeneuve	Rue	Jonquiere	Locale	231,88	Municipalité		6	Actif
2191	2777562	50	Villeneuve	Rue	Jonquiere	Locale	76,39	Municipalité		6	Actif
2192	2777563	50	Villeneuve	Rue	Jonquiere	Locale	403,88	Municipalité		6	Actif
188	2772904	50	Vincent	Rue	Jonquiere	Locale	116,91	Municipalité		3	Actif
2149	2777509	50	Violettes	Rue des	Jonquiere	Locale	48,86	Municipalité		5	Actif
2150	2777510	50	Violettes	Rue des	Jonquiere	Locale	110,96	Municipalité		5	Actif
2494	2778044	50	Whitaker	Rue	Jonquiere	Locale	104,79	Municipalité		6	Actif
2495	2778045	50	Whitaker	Rue	Jonquiere	Locale	265,47	Municipalité		6	Actif
2496	2778046	50	Whitaker	Rue	Jonquiere	Locale	102,29	Municipalité		6	Actif
5835	35315	70	Wilson	Rue	Jonquiere	Locale	498,04	Municipalité		2	Actif
5836	35316	70	Wilson	Rue	Jonquiere	Locale	499,91	Municipalité		2	Actif
5837	35317	70	Wilson	Rue	Jonquiere	Locale	499,99	Municipalité		2	Actif
5838	35318	70	Wilson	Rue	Jonquiere	Locale	412,69	Municipalité		2	Actif
5840	35320	70	Wilson	Rue	Jonquiere	Locale	394,68	Municipalité		2	Actif
5839	37786	70	Wilson	Rue	Jonquiere	Locale	37,4	Municipalité		2	Actif
1870	2777214	50	Wilson	Rue	Jonquiere	Locale	506,7	Municipalité		2	Actif
2298	2777777	50	Wohler	Rue	Jonquiere	Locale	122,35	Municipalité		5	Actif
2299	2777778	50	Wohler	Rue	Jonquiere	Locale	94,03	Municipalité		5	Actif
2300	2777779	50	Wohler	Rue	Jonquiere	Locale	108,08	Municipalité		5	Actif
2079	2777439	50	Wolfe	Rue	Jonquiere	Locale	161,33	Municipalité		3	Actif
2080	2777440	50	Wolfe	Rue	Jonquiere	Locale	76,57	Municipalité		3	Actif
2081	2777441	50	Wolfe	Rue	Jonquiere	Locale	79,57	Municipalité		3	Actif
2082	2777442	50	Wolfe	Rue	Jonquiere	Locale	82,39	Municipalité		3	Actif
2083	2777443	50	Wolfe	Rue	Jonquiere	Locale	50,96	Municipalité		3	Actif
9171	37504	50	Zenith	Rue du	Jonquiere	Locale	198,07	Municipalité		6	Actif
269	2773162	40	Davis	Ruelle	Jonquiere	Ruelle	55,57	Municipalité		5	Actif
8170	36790	50	Edison	Ruelle	Jonquiere	Ruelle	142,82	Municipalité		5	Actif
8171	36791	50	Edison	Ruelle	Jonquiere	Ruelle	136,72	Municipalité		5	Actif
8174	36794	50	Faraday	Ruelle	Jonquiere	Ruelle	235,94	Municipalité		5	Actif
8159	36786	50	Normandie	Ruelle de	Jonquiere	Ruelle	175,72	Municipalité		5	Actif
8176	36795	50	Wohler	Ruelle	Jonquiere	Ruelle	150,07	Municipalité		5	Actif
8178	36797	50	Wohler	Ruelle	Jonquiere	Ruelle	201,33	Municipalité		5	Actif
5437	34905	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	371,47	MTQ		10	Actif
5438	34906	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	98,99	MTQ		10	Actif
5439	34907	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	103,41	MTQ		10	Actif
5440	34908	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	352,52	MTQ		11	Actif
5441	34909	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	88,26	MTQ		11	Actif
5442	34910	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	73,84	MTQ		11	Actif
5486	34956	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	11,77	MTQ		10	Actif
5493	34963	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	793,05	MTQ		10	Actif
5494	34964	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	52,99	MTQ		10	Actif
9028	37450	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	508,01	MTQ		11	Actif
9029	37451	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	512,34	MTQ		11	Actif
9030	37452	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	587,75	MTQ		11	Actif
9031	37453	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	605,75	MTQ		11	Actif
9032	37454	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	155,19	MTQ		11	Actif
9371	37455	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	72,43	MTQ		11	Actif
9036	37458	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	516,81	MTQ		11	Actif
9037	37459	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	518,13	MTQ		11	Actif
9038	37460	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	521,56	MTQ		11	Actif
9039	37461	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	541,9	MTQ		11	Actif
9377	37462	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	2273,97	MTQ		12	Actif
9378	37463	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	2267,02	MTQ		12	Actif
9372	37728	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	18,26	MTQ		11	Actif
9033	37729	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	61,54	MTQ		11	Actif
7207	37740	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	51,86	MTQ		9	Actif
7348	37741	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	50,95	MTQ		9	Actif
7208	37742	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	61,69	MTQ		9	Actif
9373	37743	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	51,21	MTQ		9	Actif
9040	37744	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	714,34	MTQ		12	Actif
9375	37745	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	59,76	MTQ		12	Actif
6829	37756	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	614,89	MTQ		9	Actif
6810	37757	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	185,6	MTQ		9	Actif
9382	37758	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	68,84	MTQ		10	Actif
2532	37759	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	53,6	MTQ		10	Actif
2512	37760	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	26,6	MTQ		10	Actif
9381	37761	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	44,42	MTQ		10	Actif
6893	37762	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	626,71	MTQ		8	Actif
6809	37763	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	219,91	MTQ		9	Actif
9386	37764	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	403,38	MTQ		11	Actif
9384	37765	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	53,09	MTQ		11	Actif
2509	37766	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	379,68	MTQ		11	Actif
9385	37767	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	59	MTQ		11	Actif
9041	37790	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	705,31	MTQ		12	Actif
9376	37791	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	75,02	MTQ		12	Actif
40	2772435	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	392,71	MTQ		9	Actif
9383	2778060	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	405,19	MTQ		11	Actif
2510	2778063	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	1104,68	MTQ		10	Actif
2511	2778064	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	804,14	MTQ		10	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2513	2778065	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	426,72	MTQ		9	Actif
2528	2778086	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	1359,03	MTQ		11	Actif
2529	2778087	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	410,56	MTQ		11	Actif
2530	2778090	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	1229,71	MTQ		10	Actif
2531	2778091	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	630,15	MTQ		10	Actif
6828	2778092	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	1297,14	MTQ		9	Actif
4519	2781021	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	61,45	MTQ		10	Actif
4606	2781567	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	100,3	MTQ		10	Actif
4608	2781569	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	100,58	MTQ		10	Actif
4609	2781570	70	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	650,09	MTQ		10	Actif
6812	3773282	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	894,72	MTQ		9	Actif
9374	5738571	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	327,64	MTQ		9	Actif
7347	5738572	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	311,25	MTQ		9	Actif
7637	5749067	100	70	Autoroute	Chicoutimi	Artère	1460,21	MTQ		11	Actif
5512	34982	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	36,17	Municipalité		10	Actif
5513	34983	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	10,88	Municipalité		10	Actif
5516	34986	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	10,82	Municipalité		10	Actif
5517	34987	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	35,56	Municipalité		10	Actif
8189	36310	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	12,63	Municipalité		10	Actif
2762	36311	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	167,09	Municipalité		10	Actif
8187	36312	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	167,15	Municipalité		10	Actif
8968	37391	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	150,14	Municipalité		10	Actif
8186	2778858	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	261,84	Municipalité		10	Actif
2763	2778859	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	332,18	Municipalité		10	Actif
2764	2778860	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	908,45	Municipalité		10	Actif
2765	2778861	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	251,98	Municipalité		10	Actif
2766	2778862	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	159,58	Municipalité		10	Actif
4835	2783091	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	911,96	Municipalité		10	Actif
4836	2783092	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	331,22	Municipalité		10	Actif
4837	2783093	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	136,94	Municipalité		10	Actif
4839	2783095	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	17,63	Municipalité		11	Actif
4840	2783096	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	18,88	Municipalité		11	Actif
4841	2783099	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	149,97	Municipalité		10	Actif
7659	5749096	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Artère	122,88	Municipalité		10	Actif
7902	36364	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	128,25	Municipalité		11	Actif
3298	36422	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	26,43	Municipalité		11	Actif
3295	36625	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	39,75	Municipalité		11	Actif
7941	36626	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	63,18	Municipalité		11	Actif
8338	37002	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	23,51	Municipalité		10	Actif
8339	37003	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	38,43	Municipalité		10	Actif
7939	2779448	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	34,14	Municipalité		11	Actif
3296	2779449	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	56,76	Municipalité		11	Actif
3297	2779450	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	29,19	Municipalité		11	Actif
7826	2779451	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	144,62	Municipalité		11	Actif
3299	2779452	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	213,73	Municipalité		11	Actif
3300	2779453	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	14,3	Municipalité		11	Actif
3301	2779454	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	81,28	Municipalité		10	Actif
3302	2779455	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	227,64	Municipalité		10	Actif
3303	2779456	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	30,13	Municipalité		10	Actif
3304	2779457	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	151,87	Municipalité		10	Actif
3305	2779458	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	48,21	Municipalité		10	Actif
3306	2779459	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	76,34	Municipalité		10	Actif
3307	2779460	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	100,82	Municipalité		10	Actif
3308	2779461	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	266,67	Municipalité		10	Actif
3309	2779462	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	110,96	Municipalité		10	Actif
3310	2779463	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	65,12	Municipalité		10	Actif
3311	2779464	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	56,5	Municipalité		10	Actif
4770	2782095	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	44,26	Municipalité		10	Actif
4934	2783277	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	73,23	Municipalité		10	Actif
4979	2783356	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Artère	259,74	Municipalité		10	Actif
8969	37390	70	Cent-Associés	Rue des	Chicoutimi	Artère	14,06	Municipalité		10	Actif
5564	35037	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	8,81	MTQ		8	Actif
5565	35038	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	198,36	MTQ		8	Actif
6386	35872	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	348,96	MTQ		9	Actif
6389	35873	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	247,75	MTQ		9	Actif
6390	35874	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	230	MTQ		8	Actif
6391	35875	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	330,02	MTQ		8	Actif
7088	37817	50	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	122,03	MTQ		9	Actif
9411	37918	50	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	83,64	MTQ		9	Actif
6887	3773273	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	167,64	MTQ		7	Actif
6888	3773276	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	179,71	MTQ		7	Actif
6889	3773277	50	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	114,67	MTQ		8	Actif
6890	3773278	50	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	129,36	MTQ		8	Actif
9410	3985872	50	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	89,06	MTQ		9	Actif
7097	3985882	70	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	426,55	MTQ		8	Actif
7154	5728653	50	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Artère	346,75	MTQ		9	Actif
5389	34857	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	85,49	Municipalité		11	Actif
5390	34858	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	12,45	Municipalité		11	Actif
5391	34859	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	17,73	Municipalité		11	Actif
5392	34860	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	5,87	Municipalité		11	Actif
5393	34861	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	19,48	Municipalité		11	Actif
5394	34862	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	14,14	Municipalité		11	Actif
5395	34863	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	15,24	Municipalité		11	Actif
5396	34864	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	85,16	Municipalité		11	Actif
8192	36315	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	11,98	Municipalité		11	Actif
7940	36624	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	32,88	Municipalité		11	Actif
3225	37533	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	8,72	Municipalité		11	Actif
3220	2779353	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	42,33	Municipalité		11	Actif
3221	2779354	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	55,01	Municipalité		11	Actif
3222	2779355	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	91,26	Municipalité		11	Actif
3223	2779356	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	114,51	Municipalité		11	Actif
3224	2779357	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	82,56	Municipalité		11	Actif
9173	2779358	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	129,05	Municipalité		11	Actif
3226	2779359	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	159,17	Municipalité		11	Actif
3227	2779360	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	79,18	Municipalité		11	Actif
3228	2779361	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Artère	77,84	Municipalité		11	Actif
2555	36638	90	Martel	Boulevard	Chicoutimi	Artère	153,29	MTQ		7	Actif
7982	2778162	50	Martel	Boulevard	Chicoutimi	Artère	1004,2	MTQ		7	Actif
7055	3985572	70	Pont	Rue du	Chicoutimi	Artère	144,58	MTQ		8	Actif
5377	34845	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	85,12	Municipalité		11	Actif
5378	34846	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	140,74	Municipalité		11	Actif
5379	34847	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	134,09	Municipalité		11	Actif
5380	34848	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	91,33	Municipalité		11	Actif
5941	35422	90	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	242,43	Municipalité		11	Actif
5966	35447	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	338,36	Municipalité		11	Actif
5967	35448	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	348,7	Municipalité		11	Actif
5968	35449	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	300	Municipalité		11	Actif
5969	35450	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	315,39	Municipalité		11	Actif
6848	3733417	80	Royaume Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	629,36	Municipalité		11	Actif
5133	34595	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	118,71	Municipalité		9	Actif
5134	34596	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	110,53	Municipalité		9	Actif
5137	34599	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	364,71	Municipalité		9	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
5138	34600	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	166,81	Municipalité		9	Actif
5139	34601	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	388,25	Municipalité		9	Actif
5365	34833	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	76,97	Municipalité		9	Actif
5366	34834	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	197,75	Municipalité		9	Actif
5370	34838	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	123,07	Municipalité		9	Actif
5371	34839	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	164,93	Municipalité		10	Actif
5372	34840	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	157,36	Municipalité		10	Actif
5373	34841	70	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	12,23	Municipalité		10	Actif
5374	34842	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	120,61	Municipalité		9	Actif
5375	34843	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	93,99	Municipalité		10	Actif
5376	34844	70	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	10,89	Municipalité		11	Actif
5381	34849	70	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	11,59	Municipalité		11	Actif
5382	34850	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	135,23	Municipalité		10	Actif
5383	34851	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	159,42	Municipalité		10	Actif
5384	34852	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	157,66	Municipalité		10	Actif
5385	34853	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	11,78	Municipalité		10	Actif
5387	34855	70	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	161,9	Municipalité		11	Actif
5959	35440	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	320,63	Municipalité		9	Actif
5960	35441	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	391,06	Municipalité		9	Actif
5961	35442	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	293,14	Municipalité		10	Actif
5962	35443	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	299,56	Municipalité		10	Actif
5963	35444	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	474,07	Municipalité		10	Actif
5964	35445	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	400,13	Municipalité		10	Actif
5965	35446	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	418,79	Municipalité		10	Actif
6671	36160	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	387,94	Municipalité		9	Actif
6672	36161	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	321,64	Municipalité		9	Actif
6673	36162	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	59,58	Municipalité		9	Actif
6674	36163	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	65,2	Municipalité		9	Actif
6676	36165	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	375,71	Municipalité		9	Actif
6677	36166	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	174,15	Municipalité		9	Actif
6678	36167	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	369,03	Municipalité		9	Actif
6680	36169	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	414,71	Municipalité		10	Actif
6681	36170	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	403,8	Municipalité		10	Actif
6682	36171	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	474,15	Municipalité		10	Actif
6683	36172	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	298,28	Municipalité		10	Actif
6684	36173	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	293,75	Municipalité		10	Actif
8571	37238	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	116,05	Municipalité		9	Actif
8814	37332	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	84,44	Municipalité		10	Actif
5135	37752	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	111,93	Municipalité		9	Actif
5136	37753	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	85,54	Municipalité		9	Actif
7050	37754	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	106,16	Municipalité		9	Actif
6679	37755	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	86,19	Municipalité		9	Actif
931	2776056	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	135,05	Municipalité		9	Actif
7658	5749095	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	124,96	Municipalité		10	Actif
8432	35057	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	64,8	Municipalité		8	Actif
5594	35058	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	147,51	Municipalité		8	Actif
5607	35081	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	137,34	Municipalité		8	Actif
5608	35082	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	160,73	Municipalité		8	Actif
5609	35083	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	237,45	Municipalité		8	Actif
5610	35084	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	252,99	Municipalité		8	Actif
5611	35085	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	225,59	Municipalité		8	Actif
5612	35086	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	181,8	Municipalité		8	Actif
5613	35087	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	215,46	Municipalité		8	Actif
6122	35604	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	202,45	Municipalité		12	Actif
6123	35605	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	200	Municipalité		12	Actif
6124	35606	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	226,57	Municipalité		12	Actif
6125	35607	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	166,66	Municipalité		12	Actif
6126	35608	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	199,99	Municipalité		12	Actif
6127	35609	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	200	Municipalité		12	Actif
6128	35610	70	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	253,83	Municipalité		12	Actif
6623	36112	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	406,18	Municipalité		8	Actif
8434	36682	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	57,06	Municipalité		8	Actif
5593	36685	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	50,91	Municipalité		8	Actif
8340	37140	70	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	8,31	Municipalité		12	Actif
8313	37141	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	200,3	Municipalité		12	Actif
8314	37142	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	166,88	Municipalité		12	Actif
2406	2777903	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	107,06	Municipalité		8	Actif
2407	2777904	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	107,52	Municipalité		8	Actif
2408	2777905	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	185,11	Municipalité		8	Actif
2409	2777906	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	224,03	Municipalité		8	Actif
2410	2777907	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	429,13	Municipalité		8	Actif
2411	2777908	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	425,22	Municipalité		8	Actif
2412	2777909	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	88,4	Municipalité		11	Actif
2413	2777910	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	324,9	Municipalité		11	Actif
2414	2777911	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	185,49	Municipalité		11	Actif
2415	2777912	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	146,46	Municipalité		11	Actif
2416	2777913	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	20,23	Municipalité		11	Actif
2417	2777915	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	64,23	Municipalité		12	Actif
2418	2777916	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	163,11	Municipalité		12	Actif
2419	2777917	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	63,23	Municipalité		12	Actif
2420	2777918	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	131,88	Municipalité		12	Actif
2421	2777919	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	191,04	Municipalité		12	Actif
2422	2777920	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	158,33	Municipalité		12	Actif
2423	2777921	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	69,35	Municipalité		12	Actif
4605	2781565	70	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	181,07	Municipalité		12	Actif
4941	2783296	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	66,4	Municipalité		8	Actif
7026	3983212	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	55,64	Municipalité		11	Actif
7114	3986816	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	21,84	Municipalité		12	Actif
7115	3986817	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	37,75	Municipalité		11	Actif
7393	5748790	50	Saguenay Est	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	23,15	Municipalité		12	Actif
5588	35062	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	133,85	Municipalité		9	Actif
5589	35063	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	137,34	Municipalité		9	Actif
5590	35064	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	131,79	Municipalité		9	Actif
5591	35065	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	136,29	Municipalité		9	Actif
5595	35069	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	111,51	Municipalité		9	Actif
5596	35070	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	637,87	Municipalité		9	Actif
5597	35071	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	637,63	Municipalité		9	Actif
5598	35072	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	112,07	Municipalité		9	Actif
8403	35074	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	329,3	Municipalité		9	Actif
5601	35075	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	64,2	Municipalité		9	Actif
5602	35076	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	94,52	Municipalité		9	Actif
5603	35077	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	28,34	Municipalité		8	Actif
5604	35078	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	70,56	Municipalité		8	Actif
6585	36073	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	517,08	Municipalité		9	Actif
6586	36074	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	297,51	Municipalité		9	Actif
6606	36095	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	63,05	Municipalité		9	Actif
6607	36096	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	111,08	Municipalité		9	Actif
6608	36097	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	651,23	Municipalité		9	Actif
6613	36102	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	102,4	Municipalité		8	Actif
6614	36103	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	185,72	Municipalité		9	Actif
6615	36104	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	101,25	Municipalité		9	Actif
6616	36105	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	297,93	Municipalité		9	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6617	36106	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	515,09	Municipalité		9	Actif
6618	36107	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	301,52	Municipalité		9	Actif
6609	36859	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	59,62	Municipalité		9	Actif
8248	36860	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	59,46	Municipalité		9	Actif
7153	37161	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	80,58	MTQ		9	Actif
8317	37162	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	53,41	MTQ		9	Actif
8315	37163	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	34,4	Municipalité		9	Actif
8402	37172	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	14,66	Municipalité		9	Actif
7073	37173	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	14,1	Municipalité		9	Actif
8439	37180	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	135,27	Municipalité		9	Actif
8440	37181	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	11,28	MTQ		9	Actif
5600	37820	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	72,86	Municipalité		9	Actif
2425	2777933	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	101,36	Municipalité		9	Actif
2426	2777934	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	186,03	Municipalité		9	Actif
2427	2777935	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	100,76	Municipalité		9	Actif
2428	2777936	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	297,36	Municipalité		9	Actif
2429	2777938	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	63,17	Municipalité		9	Actif
2430	2777939	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	110,51	Municipalité		9	Actif
2431	2777940	70	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	654,19	Municipalité		9	Actif
7074	3985843	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	263,49	Municipalité		9	Actif
7087	3985867	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	225,16	Municipalité		8	Actif
7100	3985886	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	172,89	Municipalité		8	Actif
7101	3985887	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	18,33	Municipalité		8	Actif
7116	3986821	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	63,43	Municipalité		9	Actif
7117	3986823	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	155,67	Municipalité		9	Actif
8316	5728652	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Artère	327,28	MTQ		9	Actif
3518	37004	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	44,46	Municipalité		10	Actif
8337	37005	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	49,11	Municipalité		10	Actif
8336	2779693	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	296,16	Municipalité		10	Actif
3519	2779694	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	162,23	Municipalité		10	Actif
3520	2779695	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	213,98	Municipalité		10	Actif
3521	2779696	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	185,63	Municipalité		10	Actif
3522	2779697	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	15,74	Municipalité		11	Actif
7660	5749097	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	209,46	Municipalité		10	Actif
7661	5749098	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	185,72	Municipalité		10	Actif
7662	5749099	50	Sagueneens	Rue des	Chicoutimi	Artère	14,96	Municipalité		11	Actif
5542	35013	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	58,95	MTQ		7	Actif
5546	35017	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	41,6	MTQ		7	Actif
5549	35020	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	33,15	MTQ		7	Actif
5553	35024	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	38,58	MTQ		7	Actif
6385	35869	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	199,89	MTQ		7	Actif
6386	35870	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	200,94	MTQ		7	Actif
6387	35871	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	202,48	MTQ		7	Actif
6584	36072	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	103,97	MTQ		7	Actif
7054	37809	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	118,88	MTQ		7	Actif
9402	37810	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	39,93	MTQ		7	Actif
9403	37811	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	60,06	MTQ		7	Actif
9406	37812	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	50,49	MTQ		7	Actif
9408	37813	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	41,14	MTQ		7	Actif
7118	37814	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	70,27	MTQ		7	Actif
8404	37815	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	36,58	MTQ		7	Actif
828	2775753	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	229,45	MTQ		7	Actif
829	2775754	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	147,33	MTQ		7	Actif
830	2775755	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	120,51	MTQ		7	Actif
831	2775756	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	252,32	MTQ		7	Actif
832	2775757	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	178,47	MTQ		7	Actif
833	2775758	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	246,21	MTQ		7	Actif
834	2775759	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	239,08	MTQ		7	Actif
835	2775760	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	281,19	MTQ		7	Actif
836	2775761	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	317,33	MTQ		7	Actif
837	2775762	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	77,36	MTQ		7	Actif
838	2775763	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	73,7	MTQ		7	Actif
839	2775766	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	178,87	MTQ		7	Actif
840	2775767	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	266,13	MTQ		7	Actif
841	2775768	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	355,02	MTQ		7	Actif
842	2775769	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	86,16	MTQ		7	Actif
850	2775813	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	432,77	MTQ		7	Actif
851	2775814	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	145,62	MTQ		7	Actif
852	2775815	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	261,55	MTQ		7	Actif
853	2775816	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	301,21	MTQ		7	Actif
854	2775817	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	300,43	MTQ		7	Actif
855	2775818	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	104,84	MTQ		7	Actif
856	2775819	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	283,3	MTQ		7	Actif
4620	2781658	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	65,23	MTQ		7	Actif
4781	2782553	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	194,18	MTQ		7	Actif
9407	3985571	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	165,29	MTQ		7	Actif
7111	3986808	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	81,06	MTQ		7	Actif
9405	3986829	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	103,82	MTQ		7	Actif
7584	5749005	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	36,5	MTQ		7	Actif
7589	5749011	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Artère	59,29	MTQ		7	Actif
5975	35456	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	569,49	Municipalité		12	Actif
5976	35457	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	689,96	Municipalité		12	Actif
5977	35458	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	636,13	Municipalité		12	Actif
5992	35473	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	283,52	Municipalité		12	Actif
5993	35474	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	557,48	Municipalité		12	Actif
5994	35475	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	562,74	Municipalité		12	Actif
5995	35476	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	569,57	Municipalité		12	Actif
5996	35477	80	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	435,47	Municipalité		12	Actif
5997	35478	80	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	529,29	Municipalité		12	Actif
5998	35479	80	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	502,12	Municipalité		12	Actif
6231	35714	80	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	111,83	Municipalité		12	Actif
8148	36815	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	309,53	Municipalité		12	Actif
8149	36816	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	219,07	Municipalité		12	Actif
807	2775699	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	65,96	Municipalité		12	Actif
808	2775700	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	186,05	Municipalité		12	Actif
809	2775701	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Artère	81,8	Municipalité		12	Actif
5454	34924	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	17,35	Municipalité		8	Actif
5455	34925	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	77,47	MTQ		8	Actif
5464	34934	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	15,62	MTQ		9	Actif
5465	34935	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	38,42	Municipalité		9	Actif
5467	34937	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	54,51	Municipalité		9	Actif
5468	34938	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	395,28	Municipalité		9	Actif
5469	34939	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	120,68	Municipalité		9	Actif
5470	34940	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	10,49	Municipalité		9	Actif
5471	34941	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	54,38	Municipalité		9	Actif
5472	34942	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	514,27	Municipalité		9	Actif
5473	34943	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	72,43	Municipalité		9	Actif
5474	34944	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	111,68	Municipalité		9	Actif
5475	34945	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	220,71	Municipalité		9	Actif
5476	34946	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	173,14	Municipalité		9	Actif
5477	34947	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	174,01	Municipalité		9	Actif
5478	34948	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	16,57	Municipalité		10	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
5479	34949	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	13,94	Municipalité		10	Actif
5480	34950	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	204,09	Municipalité		10	Actif
5481	34951	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	167,11	Municipalité		10	Actif
5482	34952	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	197,09	Municipalité		10	Actif
5485	34955	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	10,68	Municipalité		10	Actif
5487	34957	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	11,76	Municipalité		10	Actif
5488	34958	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	67,75	Municipalité		10	Actif
5489	34959	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	303,35	Municipalité		10	Actif
5490	34960	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	13,72	Municipalité		10	Actif
5491	34961	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	8,5	Municipalité		10	Actif
5492	34962	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	14,52	Municipalité		10	Actif
5495	34965	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	74,11	Municipalité		10	Actif
5496	34966	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	95,68	Municipalité		10	Actif
5498	34968	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	172,41	Municipalité		10	Actif
5499	34969	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	220,69	Municipalité		10	Actif
5501	34971	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	111,93	Municipalité		10	Actif
5502	34972	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	72,8	Municipalité		10	Actif
5505	34975	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	513,05	Municipalité		10	Actif
5506	34976	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	55,1	Municipalité		10	Actif
5507	34977	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	10,57	Municipalité		10	Actif
5508	34978	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	120,09	Municipalité		10	Actif
5509	34979	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	393,47	Municipalité		10	Actif
5510	34980	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	57,93	Municipalité		10	Actif
6624	36113	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	414,73	Municipalité		9	Actif
9401	37808	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	178	MTQ		8	Actif
815	2775725	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	1302,02	Municipalité		8	Actif
816	2775726	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	92,57	Municipalité		10	Actif
817	2775727	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	144,98	Municipalité		10	Actif
818	2775728	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	69,61	Municipalité		9	Actif
819	2775729	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	404,11	Municipalité		10	Actif
820	2775737	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	139,02	Municipalité		9	Actif
821	2775738	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	167,78	Municipalité		9	Actif
822	2775741	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	67,75	Municipalité		9	Actif
823	2775742	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	12,14	Municipalité		9	Actif
824	2775743	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	196,27	Municipalité		9	Actif
825	2775744	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	168,01	Municipalité		9	Actif
2993	2779110	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	1248,89	Municipalité		9	Actif
2994	2779111	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	357,32	Municipalité		9	Actif
4607	2781568	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	701,45	MTQ		10	Actif
4937	2783282	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	201,48	Municipalité		9	Actif
4996	2783415	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	857,35	MTQ		10	Actif
5049	3148027	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	477,06	MTQ		9	Actif
7045	3985552	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	181,13	MTQ		8	Actif
7047	3985554	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	257,81	MTQ		9	Actif
7075	3985844	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	145,39	MTQ		9	Actif
7078	3985849	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	147,46	MTQ		9	Actif
7080	3985851	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	138,65	MTQ		8	Actif
7081	3985852	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	77,97	MTQ		8	Actif
7082	3985853	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	202,64	MTQ		8	Actif
7083	3985854	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	45,68	MTQ		8	Actif
7086	3985857	50	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	73,09	MTQ		8	Actif
7155	5728788	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	197,56	MTQ		9	Actif
7156	5728789	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	213,36	MTQ		9	Actif
7396	5748794	70	Saint-Paul	Boulevard	Chicoutimi	Artère	186,57	Municipalité		10	Actif
8704	8704	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	197,18	MTQ		8	Actif
8873	8873	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	187,84	MTQ		8	Actif
5558	35029	70	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	267,68	MTQ		8	Actif
5559	35030	70	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	124,18	MTQ		8	Actif
6744	36235	70	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	9,14	MTQ		8	Actif
455	2774284	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	118,36	MTQ		8	Actif
800	2775600	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	93,65	MTQ		8	Actif
801	2775602	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	358,88	MTQ		8	Actif
802	2775606	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	68,78	MTQ		8	Actif
803	2775608	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	71,49	MTQ		8	Actif
804	2775612	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	75,6	MTQ		8	Actif
805	2775616	70	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	110,61	MTQ		8	Actif
806	2775618	70	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	88,11	MTQ		8	Actif
3410	2779579	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	261,16	MTQ		8	Actif
3411	2779580	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	347,23	MTQ		8	Actif
3412	2779581	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	95,95	MTQ		8	Actif
3413	2779582	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	242,05	MTQ		8	Actif
3414	2779583	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	96,09	MTQ		8	Actif
3415	2779584	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	58,3	MTQ		8	Actif
3416	2779585	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	147,4	MTQ		8	Actif
7025	3983170	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	265,19	MTQ		8	Actif
7053	3985567	70	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	105,5	MTQ		8	Actif
7098	3985883	70	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	451,54	MTQ		7	Actif
7948	3985880	50	Tadoussac	Boulevard de	Chicoutimi	Artère	411,35	MTQ		7	Actif
9121	9121	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	75,5	MTQ		11	Actif
9122	9122	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	368,57	MTQ	Modification vitesse 2024	10	Actif
8575	34897	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	240,3	MTQ		12	Actif
5431	34899	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	378,55	MTQ		12	Actif
5434	34902	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	128,67	MTQ		12	Actif
5443	34911	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	178,78	MTQ		11	Actif
5444	34912	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	99,51	MTQ		11	Actif
5445	34913	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	113,61	MTQ		11	Actif
5446	34914	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	29,63	MTQ		11	Actif
5447	34915	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	97,82	MTQ		11	Actif
5448	34916	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	86,71	MTQ		10	Actif
5449	34919	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	101,94	MTQ		10	Actif
5450	34920	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	96,15	MTQ		10	Actif
5451	34921	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	35,81	MTQ		10	Actif
5452	34922	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	110,89	MTQ		10	Actif
5453	34923	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	97,25	MTQ		11	Actif
6073	35554	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	271,92	MTQ		10	Actif
6074	35555	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	243,22	MTQ		10	Actif
6075	35556	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	250,18	MTQ		10	Actif
6076	35557	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	250,77	MTQ		10	Actif
6077	35558	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	240,63	MTQ		10	Actif
6078	35559	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	165,93	MTQ		10	Actif
6079	35560	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	278,53	MTQ		10	Actif
6080	35561	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	225,16	MTQ		10	Actif
6081	35562	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	224,33	MTQ		10	Actif
6082	35563	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	220,49	MTQ		11	Actif
6083	35564	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	227,35	MTQ		11	Actif
6084	35565	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	281,77	MTQ		11	Actif
6085	35566	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	165,18	MTQ		11	Actif
6086	35567	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	248,6	MTQ		11	Actif
6087	35568	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	251,09	MTQ		11	Actif
6088	35569	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	250,42	MTQ		11	Actif
6089	35570	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	242,02	MTQ		11	Actif
6090	35571	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	271,21	MTQ		11	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6091	35572	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	13,44	MTQ		10	Actif
6092	35573	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	14,53	MTQ		11	Actif
6093	35574	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	147,25	MTQ		11	Actif
6094	35575	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	314,02	MTQ		10	Actif
6095	35576	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	884,6	MTQ		10	Actif
6096	35577	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	234,25	MTQ		10	Actif
6097	35578	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	805,24	MTQ		10	Actif
6098	35579	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	401,4	MTQ		10	Actif
6099	35580	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	831,9	MTQ		10	Actif
6100	35581	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	373,9	MTQ		10	Actif
6101	35582	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	574,95	MTQ		10	Actif
6102	35584	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	149,02	MTQ		11	Actif
6103	35585	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	729,11	MTQ		11	Actif
6104	35586	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	302,36	MTQ		11	Actif
6105	35587	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	577,11	MTQ		11	Actif
6106	35588	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	363,56	MTQ		11	Actif
6107	35589	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	1026,32	MTQ		11	Actif
6108	35590	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	469,62	MTQ		11	Actif
6109	35591	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	410,5	MTQ		11	Actif
6110	35592	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	159,78	MTQ	Modification vitesse 2024	11	Actif
6111	35593	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	134,32	MTQ		11	Actif
6538	36024	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	118,86	MTQ		12	Actif
8579	36026	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	653,52	MTQ		12	Actif
6540	36027	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	253,31	MTQ		12	Actif
6541	36028	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	577,2	MTQ		12	Actif
6545	36032	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	498,76	MTQ		12	Actif
8573	36060	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	576,33	MTQ		12	Actif
6574	36061	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	388,65	MTQ		12	Actif
6575	36062	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	388,06	MTQ		12	Actif
6576	36063	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	227,2	MTQ		12	Actif
8576	36064	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	640,89	MTQ		12	Actif
8580	36065	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	653,94	MTQ		12	Actif
6579	36066	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	192,95	MTQ		12	Actif
6580	36067	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	506,6	MTQ		12	Actif
6581	36068	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	72,02	MTQ		11	Actif
5429	36077	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	642,95	MTQ		12	Actif
6590	36078	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	386,18	MTQ		12	Actif
6591	36079	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	193,76	MTQ		12	Actif
8323	37137	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	10,17	MTQ		10	Actif
7651	37138	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	11,07	MTQ		11	Actif
8572	37224	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	320,64	MTQ		12	Actif
8587	37225	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	320,71	MTQ		12	Actif
8574	37226	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	22,76	MTQ		12	Actif
8577	37227	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	23,67	MTQ		12	Actif
8578	37228	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	21,52	MTQ		12	Actif
8581	37229	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	20,89	Municipalité		12	Actif
8582	37230	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	22,86	MTQ		11	Actif
8583	37231	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	22,74	MTQ		11	Actif
8584	37232	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	20,52	MTQ		11	Actif
8585	37233	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	19,99	MTQ		11	Actif
8709	37286	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	236,53	MTQ		11	Actif
9011	37410	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	4,65	MTQ		11	Actif
9151	37494	90	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	208,37	MTQ		10	Actif
736	2774628	80	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	156,81	MTQ		11	Actif
739	2774635	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	361,52	MTQ		11	Actif
857	2775822	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	257,84	Municipalité		11	Actif
858	2775823	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	201,46	Municipalité		11	Actif
859	2775824	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	98,21	Municipalité		11	Actif
860	2775825	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	80,67	Municipalité		11	Actif
861	2775826	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	79,56	Municipalité		11	Actif
862	2775827	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	92,75	Municipalité		11	Actif
863	2775828	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	161,45	Municipalité		11	Actif
864	2775829	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	504,61	Municipalité		11	Actif
865	2775830	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	16,44	MTQ		10	Actif
866	2775831	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	281,97	MTQ		11	Actif
867	2775832	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	362,8	MTQ		11	Actif
2536	2778100	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	277,01	Municipalité		11	Actif
2537	2778101	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	87,83	Municipalité		11	Actif
2538	2778102	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	86,57	Municipalité		11	Actif
2539	2778103	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	141,62	Municipalité		11	Actif
2540	2778104	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	371,19	Municipalité		11	Actif
2541	2778105	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	504,45	Municipalité		11	Actif
2542	2778106	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	15,23	Municipalité		11	Actif
2543	2778107	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	283,16	MTQ		10	Actif
2544	2778108	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	361,33	MTQ		10	Actif
2545	2778117	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	249,19	MTQ		10	Actif
2546	2778118	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	119,16	MTQ		10	Actif
2547	2778119	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	107,57	MTQ		10	Actif
4704	2781860	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	176,37	MTQ		10	Actif
4838	2783094	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	16,46	MTQ		10	Actif
5050	3148224	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	384,67	MTQ		10	Actif
6840	3733406	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	246,39	MTQ		11	Actif
6841	3733407	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	120,2	MTQ		11	Actif
6842	3733408	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	123,22	MTQ		11	Actif
6846	3733415	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	110,71	MTQ		11	Actif
7648	5749082	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	299,14	MTQ		10	Actif
7649	5749083	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	297,17	MTQ		11	Actif
7650	5749086	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	241,12	MTQ		10	Actif
8322	5749087	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	241,4	MTQ		11	Actif
7666	5749105	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	14,09	MTQ		10	Actif
7667	5749106	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	17,09	MTQ		11	Actif
7744	5749194	70	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	110,39	MTQ		10	Actif
7748	5749198	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Artère	13,77	MTQ		11	Actif
6112	35594	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	186,17	Municipalité		11	Actif
6113	35595	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	197,56	Municipalité		11	Actif
6114	35596	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	202,14	Municipalité		11	Actif
6115	35597	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	308,85	Municipalité		11	Actif
9250	35598	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	230,63	Municipalité		12	Actif
6117	35599	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	333,64	Municipalité		12	Actif
6703	36192	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	92,14	MTQ		8	Actif
6704	36193	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	118,84	MTQ		8	Actif
6705	36194	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	293,73	MTQ		10	Actif
6706	36195	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	129,21	MTQ		10	Actif
6707	36196	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	129,65	MTQ		8	Actif
6708	36197	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	292,47	MTQ		8	Actif
6709	36198	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	119,18	MTQ		8	Actif
6710	36199	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	92,62	MTQ		8	Actif
6716	36206	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	332,19	Municipalité		12	Actif
6717	36207	*80	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	231,73	Municipalité		12	Actif
6718	36208	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	308,65	Municipalité		11	Actif
6719	36209	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	201,39	Municipalité		11	Actif
6720	36210	*80	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	194,34	Municipalité		11	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6721	36211	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	190,96	Municipalité		11	Actif
6742	36233	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	415,68	MTQ		11	Actif
6743	36234	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	317,47	MTQ		11	Actif
9249	37665	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	82,45	Municipalité		12	Actif
6116	37667	*90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	83,53	Municipalité		12	Actif
3240	2779382	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	423,44	MTQ		10	Actif
3241	2779383	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	89,75	MTQ		11	Actif
3242	2779385	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	88,05	MTQ		11	Actif
3243	2779386	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	16,6	MTQ		11	Actif
3244	2779387	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	109,2	Municipalité		11	Actif
3245	2779388	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	146,59	Municipalité		11	Actif
3246	2779394	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	57,15	MTQ		10	Actif
3247	2779395	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	311,62	MTQ		10	Actif
3248	2779396	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	88,99	MTQ		10	Actif
3249	2779398	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	87,09	MTQ		10	Actif
3250	2779399	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	16,6	Municipalité		11	Actif
3251	2779400	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	109,71	Municipalité		11	Actif
3252	2779401	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	129,98	Municipalité		11	Actif
3253	2779402	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	58,86	Municipalité		11	Actif
3254	2779403	90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	58,03	Municipalité		11	Actif
3255	2779404	90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	164,28	Municipalité		11	Actif
6843	3733410	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	65,16	MTQ		8	Actif
6914	3963025	90	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	214,1	Municipalité		11	Actif
6919	3964726	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	40,47	Municipalité		11	Actif
7645	5749079	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	162,61	MTQ		11	Actif
7646	5749080	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	166,02	MTQ		10	Actif
7647	5749081	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	16,67	MTQ		11	Actif
7654	5749091	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	131,3	MTQ		11	Actif
7655	5749092	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	128,06	MTQ		10	Actif
5456	34926	50	Universite Ouest	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	39,77	MTQ		8	Actif
5457	34927	50	Universite Ouest	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	51,49	MTQ		8	Actif
5458	34928	50	Universite Ouest	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	100,02	MTQ		8	Actif
5459	34929	50	Universite Ouest	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	19,6	Municipalité		9	Actif
5462	34932	50	Universite Ouest	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	15,81	MTQ		9	Actif
5466	34936	50	Universite Ouest	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	94,97	MTQ		8	Actif
6702	36191	50	Universite Ouest	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	209,54	MTQ		8	Actif
6711	36200	50	Universite Ouest	Boulevard de l'	Chicoutimi	Artère	201,47	MTQ		8	Actif
3894	2780088	50	Adam	Rue	Chicoutimi	Collectrice	209,74	Municipalité		8	Actif
2905	2779014	50	Ballantyne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	114,82	Municipalité		10	Actif
2906	2779015	50	Ballantyne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	122,54	Municipalité		10	Actif
2907	2779016	50	Ballantyne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	279,26	Municipalité		10	Actif
5514	34984	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	72,76	Municipalité		9	Actif
5515	34985	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	73,26	Municipalité		9	Actif
6001	35482	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	274,98	Municipalité		9	Actif
6002	35483	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	285	Municipalité		9	Actif
6003	35484	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	259,1	Municipalité		9	Actif
6769	35486	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	90,33	Municipalité		9	Actif
6005	37612	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	195,64	Municipalité		9	Actif
6004	37613	70	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	92,79	Municipalité		9	Actif
4811	2783028	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	75,12	Municipalité		9	Actif
2908	2779017	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	349,01	Municipalité		10	Actif
2909	2779018	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	58,79	Municipalité		10	Actif
2910	2779019	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	157,05	Municipalité		10	Actif
2911	2779020	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	111,82	Municipalité		10	Actif
2912	2779021	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	68,89	Municipalité		10	Actif
2913	2779022	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	154,54	Municipalité		10	Actif
2914	2779023	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	27,3	Municipalité		10	Actif
2915	2779024	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	20,02	Municipalité		10	Actif
2916	2779025	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	71,93	Municipalité		10	Actif
2917	2779026	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	267,16	Municipalité		10	Actif
2918	2779027	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	227,21	Municipalité		10	Actif
2919	2779028	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	59,27	Municipalité		10	Actif
3290	2779443	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	56,3	Municipalité		8	Actif
3291	2779444	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	44,48	Municipalité		8	Actif
3292	2779445	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	24,49	Municipalité		8	Actif
3293	2779446	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	22,42	Municipalité		8	Actif
3294	2779447	50	Begin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	37,13	Municipalité		8	Actif
2702	2778794	50	Brassard	Rue	Chicoutimi	Collectrice	74,24	Municipalité		9	Actif
2703	2778795	50	Brassard	Rue	Chicoutimi	Collectrice	113,79	Municipalité		9	Actif
2704	2778796	50	Brassard	Rue	Chicoutimi	Collectrice	190,23	Municipalité		9	Actif
3202	2779329	50	Caron	Rue	Chicoutimi	Collectrice	62,65	Municipalité		10	Actif
9295	9295	**30	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	130,07	Municipalité		11	Actif
3704	2779892	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	104,29	Municipalité		11	Actif
3705	2779893	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	130,62	Municipalité		11	Actif
3794	2779986	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	87,97	Municipalité		11	Actif
3795	2779987	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	101,15	Municipalité		11	Actif
3796	2779988	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	101,19	Municipalité		11	Actif
3797	2779989	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	181,98	Municipalité		11	Actif
3798	2779990	**30	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	81,09	Municipalité		11	Actif
3799	2779991	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	76,03	Municipalité		11	Actif
3800	2779992	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	79,94	Municipalité		11	Actif
3801	2779993	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	78,83	Municipalité		11	Actif
3802	2779994	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	79,9	Municipalité		11	Actif
3803	2779995	30	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	194,42	Municipalité		11	Actif
3804	2779996	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	34,62	Municipalité		11	Actif
7395	5748792	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	31,88	Municipalité		11	Actif
5550	35021	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	33,4	Municipalité		7	Actif
3342	2779499	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	61,31	Municipalité		7	Actif
3344	2779501	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	194,3	Municipalité		7	Actif
3424	2779596	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	175,26	Municipalité		7	Actif
3425	2779597	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	13,04	Municipalité		7	Actif
3426	2779598	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	15,38	Municipalité		7	Actif
3427	2779599	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	108,34	Municipalité		7	Actif
3428	2779600	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	88,92	Municipalité		7	Actif
4932	2783275	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	68,2	Municipalité		7	Actif
9093	9093	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	221,79	Municipalité		11	Actif
8194	36318	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	113,95	Municipalité		11	Actif
8318	37132	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	38,18	Municipalité		10	Actif
8324	37133	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	37,56	Municipalité		10	Actif
8325	37134	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	16,97	Municipalité		11	Actif
8326	37135	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	46,84	Municipalité		11	Actif
3664	37136	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	46,27	Municipalité		11	Actif
3592	2779772	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	176,77	Municipalité		10	Actif
8364	2779773	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	201,82	Municipalité	Modification vitesse 2024	10	Actif
3594	2779774	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	101,44	Municipalité		10	Actif
3595	2779775	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	283,2	Municipalité		10	Actif
3596	2779776	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	112,73	Municipalité		10	Actif
3659	2779842	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	70,45	Municipalité		10	Actif
3660	2779843	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	133,28	Municipalité		10	Actif
3661	2779844	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	37,41	Municipalité		10	Actif
3662	2779845	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	70,5	Municipalité		10	Actif
3663	2779846	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	16,86	Municipalité		11	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
8321	2779847	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	143,06	Municipalité		11	Actif
3665	2779848	50	Champs-Elysees	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	268,34	Municipalité		11	Actif
3357	2779514	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Collectrice	53,88	Municipalité		7	Actif
3358	2779515	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Collectrice	70,61	Municipalité		7	Actif
3359	2779516	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Collectrice	317,53	Municipalité		7	Actif
3360	2779517	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Collectrice	350,64	Municipalité		7	Actif
3361	2779518	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Collectrice	370,18	Municipalité		7	Actif
3362	2779519	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Collectrice	30,62	Municipalité		7	Actif
3363	2779520	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Collectrice	286,44	Municipalité		7	Actif
5511	34981	50	Descartes	Rue	Chicoutimi	Collectrice	10,88	Municipalité		10	Actif
2786	2778882	50	Descartes	Rue	Chicoutimi	Collectrice	73,05	Municipalité		10	Actif
2787	2778883	50	Descartes	Rue	Chicoutimi	Collectrice	75,46	Municipalité		10	Actif
2788	2778884	50	Descartes	Rue	Chicoutimi	Collectrice	153,78	Municipalité		10	Actif
2789	2778885	50	Descartes	Rue	Chicoutimi	Collectrice	152,8	Municipalité		10	Actif
8374	37006	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	47,66	Municipalité		9	Actif
2727	37569	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	45,79	Municipalité		9	Actif
7071	37700	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	74,71	Municipalité		9	Actif
2718	2778811	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	56,4	Municipalité		9	Actif
2720	2778813	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	19,13	Municipalité		9	Actif
2722	2778815	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	64,63	Municipalité		9	Actif
2724	2778817	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	117,05	Municipalité		9	Actif
2726	2778819	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	92,55	Municipalité		9	Actif
7043	2778820	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Collectrice	45,84	Municipalité		9	Actif
8076	36737	50	Emile-Girardin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	31,79	Municipalité		11	Actif
8079	36738	50	Emile-Girardin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	32,59	Municipalité		11	Actif
8083	36739	50	Emile-Girardin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	46,94	Municipalité		11	Actif
8080	36741	50	Emile-Girardin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	32,19	Municipalité		11	Actif
8078	36742	50	Emile-Girardin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	32,3	Municipalité		11	Actif
8081	36743	50	Emile-Girardin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	45,32	Municipalité		11	Actif
608	2774412	50	Emile-Girardin	Rue	Chicoutimi	Collectrice	105,98	Municipalité		11	Actif
3666	2779849	50	Engoulevents	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	102,51	Municipalité		11	Actif
3667	2779850	50	Engoulevents	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	215,28	Municipalité		11	Actif
3668	2779851	50	Engoulevents	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	72,83	Municipalité		11	Actif
3669	2779852	50	Engoulevents	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	76,18	Municipalité		11	Actif
3670	2779853	50	Engoulevents	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	153,83	Municipalité		11	Actif
7670	5749109	50	Engoulevents	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	13,67	Municipalité		11	Actif
415	2774192	50	Garnier	Rue	Chicoutimi	Collectrice	53,78	Municipalité		10	Actif
2830	2778927	50	Garnier	Rue	Chicoutimi	Collectrice	223,85	Municipalité		10	Actif
2831	2778928	50	Garnier	Rue	Chicoutimi	Collectrice	123,47	Municipalité		10	Actif
2832	2778929	50	Garnier	Rue	Chicoutimi	Collectrice	128,39	Municipalité		10	Actif
2833	2778930	50	Garnier	Rue	Chicoutimi	Collectrice	90,42	Municipalité		10	Actif
5599	35073	50	J.-R.-Theberge	Rue	Chicoutimi	Collectrice	8,17	Municipalité		9	Actif
2671	2778763	50	J.-R.-Theberge	Rue	Chicoutimi	Collectrice	412,97	Municipalité		9	Actif
2672	2778764	50	J.-R.-Theberge	Rue	Chicoutimi	Collectrice	75,36	Municipalité		9	Actif
2675	2778767	50	J.-R.-Theberge	Rue	Chicoutimi	Collectrice	115,49	Municipalité		9	Actif
2676	2778768	50	J.-R.-Theberge	Rue	Chicoutimi	Collectrice	218,59	Municipalité		9	Actif
5397	34865	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	52,72	Municipalité		11	Actif
5398	34866	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	52,75	Municipalité		11	Actif
5399	34867	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	26	Municipalité		11	Actif
5400	34868	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	13,52	Municipalité		11	Actif
5401	34869	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	19,15	Municipalité		11	Actif
5402	34870	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	24,62	Municipalité		11	Actif
3229	2779364	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	218,89	Municipalité		11	Actif
3230	2779366	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	316,75	Municipalité		11	Actif
9289	9289	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	76,54	Municipalité		10	Actif
2723	36609	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	42,32	Municipalité		10	Actif
7972	36611	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	50	Municipalité		8	Actif
7976	36613	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	53,41	Municipalité		8	Actif
7974	36614	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	15,28	Municipalité		8	Actif
7970	36615	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	22,74	Municipalité		10	Actif
7971	36616	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	17,32	Municipalité		10	Actif
7967	2778816	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	339,42	Municipalité		10	Actif
2725	2778818	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	106,78	Municipalité		10	Actif
2809	2778906	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	67,21	Municipalité		10	Actif
2810	2778907	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	75,89	Municipalité		10	Actif
3157	2779281	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	104,00	Municipalité		10	Actif
3158	2779282	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	98,51	Municipalité		10	Actif
3159	2779283	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	176,15	Municipalité		10	Actif
3160	2779284	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	110,55	Municipalité		10	Actif
3161	2779285	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	140,42	Municipalité		10	Actif
3162	2779286	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	85,4	Municipalité		10	Actif
3163	2779287	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	257,81	Municipalité		10	Actif
3164	2779288	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	150,47	Municipalité		10	Actif
3165	2779289	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	91,55	Municipalité		10	Actif
7345	5746029	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	164,48	Municipalité		10	Actif
7371	5748099	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Collectrice	70,8	Municipalité		10	Actif
2767	2778863	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	203,11	Municipalité		10	Actif
2768	2778864	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	166,29	Municipalité		10	Actif
2769	2778865	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	81,13	Municipalité		10	Actif
2770	2778866	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	57,41	Municipalité		10	Actif
2771	2778867	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	267,01	Municipalité		10	Actif
2772	2778868	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	143,26	Municipalité		10	Actif
2773	2778869	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	122,96	Municipalité		10	Actif
2774	2778870	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	272,44	Municipalité		10	Actif
2775	2778871	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	211,87	Municipalité		10	Actif
4942	2783300	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Collectrice	11,05	Municipalité		10	Actif
4057	2780257	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	104,23	Municipalité		12	Actif
4058	2780258	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	21,9	Municipalité		12	Actif
4059	2780259	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	175,63	Municipalité		12	Actif
4060	2780260	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	76,06	Municipalité		12	Actif
4061	2780261	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	70,55	Municipalité		12	Actif
4065	2780265	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	192,85	Municipalité		12	Actif
4066	2780266	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	43,52	Municipalité		12	Actif
4067	2780267	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	80,78	Municipalité		12	Actif
4068	2780268	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	78,02	Municipalité		12	Actif
4069	2780269	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	80,74	Municipalité		12	Actif
4070	2780270	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	108,97	Municipalité		12	Actif
4071	2780271	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	59,47	Municipalité		12	Actif
4072	2780272	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	221,89	Municipalité		12	Actif
4073	2780273	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	82,99	Municipalité		12	Actif
7394	5748791	50	Normandie	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	21,7	Municipalité		12	Actif
2870	2778969	50	Oblats Est	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	179,03	Municipalité		10	Actif
2871	2778970	50	Oblats Ouest	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	208,18	Municipalité		10	Actif
2872	2778971	50	Oblats Ouest	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	128,47	Municipalité		10	Actif
2873	2778972	50	Oblats Ouest	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	149,1	Municipalité		10	Actif
2874	2778973	50	Oblats Ouest	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	42,75	Municipalité		10	Actif
2875	2778974	50	Oblats Ouest	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	82,16	Municipalité		10	Actif
7825	36433	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	25,8	Municipalité		8	Actif
7828	36434	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	28,98	Municipalité		8	Actif
2876	2778976	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	133,69	Municipalité		8	Actif
2877	2778977	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	75,13	Municipalité		8	Actif
2879	2778979	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	116,6	Municipalité		8	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2881	2778981	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	112,79	Municipalité		8	Actif
2882	2778983	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	84,16	Municipalité		8	Actif
2883	2778985	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	52,49	Municipalité		8	Actif
2884	2778987	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	54,59	Municipalité		8	Actif
2886	2778989	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	83,63	Municipalité		8	Actif
2887	2778991	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	143,8	Municipalité		8	Actif
2888	2778993	50	Price Est	Rue	Chicoutimi	Collectrice	66,18	Municipalité		8	Actif
8401	37169	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	64,57	Municipalité		9	Actif
8405	37170	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	51,59	Municipalité		9	Actif
7112	37696	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	126,74	Municipalité		9	Actif
7113	37697	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	54,39	Municipalité		9	Actif
2878	2778978	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	76,53	Municipalité		8	Actif
2880	2778980	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	51,68	Municipalité		8	Actif
7052	2778986	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	139,06	Municipalité		8	Actif
2889	2778994	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	198,1	Municipalité		9	Actif
2890	2778995	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	167,21	Municipalité		9	Actif
7076	3985845	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	176,36	Municipalité		9	Actif
7085	3985856	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	23,69	Municipalité		8	Actif
7090	3985875	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	57,4	Municipalité		8	Actif
7391	5748787	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Collectrice	22,28	Municipalité		8	Actif
5236	34700	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	199,93	Municipalité		9	Actif
5237	34701	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	143,04	Municipalité		9	Actif
5238	34702	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	185,07	Municipalité		9	Actif
5239	34703	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	114,65	Municipalité		9	Actif
5240	34704	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	300,41	Municipalité		9	Actif
5241	34705	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	360,5	Municipalité		9	Actif
5242	34706	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	234,73	Municipalité		9	Actif
5243	34707	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	204,72	Municipalité		9	Actif
5244	34708	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	211,95	Municipalité		9	Actif
5245	34709	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	160,62	Municipalité		9	Actif
5246	34710	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	92,48	Municipalité		9	Actif
5247	34711	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	107,18	Municipalité		9	Actif
5248	34712	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	105,99	Municipalité		9	Actif
5249	34713	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	91,22	Municipalité		9	Actif
8259	34714	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	209,82	Municipalité		9	Actif
5971	35452	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	300,76	Municipalité		9	Actif
5972	35453	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	307,12	Municipalité		9	Actif
5973	35454	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	240,63	Municipalité		9	Actif
5974	35455	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	240,96	Municipalité		9	Actif
8243	36870	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	34,77	Municipalité		9	Actif
5250	36886	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	23,42	Municipalité		9	Actif
2514	2778069	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	126,37	Municipalité		9	Actif
2515	2778070	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	41,17	Municipalité		9	Actif
2516	2778071	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	46,98	Municipalité		9	Actif
2517	2778072	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	103,62	Municipalité		9	Actif
2518	2778073	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	248,77	Municipalité		9	Actif
2519	2778074	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	141,8	Municipalité		9	Actif
2520	2778075	**30	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	154,59	Municipalité		9	Actif
2521	2778076	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	110,91	Municipalité		9	Actif
2522	2778078	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	145,77	Municipalité		9	Actif
2523	2778079	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	199,74	Municipalité		9	Actif
2524	2778080	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	24,52	Municipalité		9	Actif
2525	2778081	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	91,67	Municipalité		9	Actif
2526	2778082	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	87,77	Municipalité		9	Actif
2527	2778084	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	111,34	Municipalité		9	Actif
7404	5748803	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	138,06	Municipalité		9	Actif
7628	5749055	50	Reserve	Chemin de la	Chicoutimi	Collectrice	210,63	Municipalité		9	Actif
8947	8947	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	125,02	Municipalité		11	Actif
7877	36333	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	188,55	Municipalité		11	Actif
7771	36377	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	48,86	Municipalité		11	Actif
7770	36378	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	48,33	Municipalité		11	Actif
7761	36379	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	73,7	Municipalité		11	Actif
7773	36380	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	66,73	Municipalité		11	Actif
7765	36381	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	66,23	Municipalité		11	Actif
8084	36736	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	100,1	Municipalité		11	Actif
8074	36740	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	30,16	Municipalité		11	Actif
3690	36744	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	34,44	Municipalité		11	Actif
609	2774413	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	84,7	Municipalité		11	Actif
3528	2779704	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	348,23	Municipalité		11	Actif
3529	2779705	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	73,18	Municipalité		11	Actif
3530	2779706	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	15,29	Municipalité		11	Actif
3531	2779707	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	97,01	Municipalité		11	Actif
3685	2779868	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	50,19	Municipalité		11	Actif
3686	2779869	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	80,27	Municipalité		11	Actif
3687	2779870	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	52,58	Municipalité		11	Actif
3688	2779871	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	159,65	Municipalité		11	Actif
3689	2779872	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	98,93	Municipalité		11	Actif
8075	2779873	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	71,93	Municipalité		11	Actif
3691	2779874	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	53,78	Municipalité		11	Actif
3692	2779875	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	235,31	Municipalité		11	Actif
3693	2779876	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	73,77	Municipalité		11	Actif
3694	2779877	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	84,22	Municipalité		11	Actif
3695	2779878	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	257,34	Municipalité		11	Actif
3696	2779879	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	372,94	Municipalité		11	Actif
3697	2779880	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	158,5	Municipalité		11	Actif
4706	2781866	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	194,93	Municipalité		11	Actif
4710	2781871	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	158,44	Municipalité		11	Actif
6891	3773279	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	112,62	Municipalité		11	Actif
6906	3961235	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	13,03	Municipalité		11	Actif
7413	5748813	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	122,55	Municipalité		11	Actif
7414	5748814	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	104,02	Municipalité		11	Actif
7630	5749057	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	75,8	Municipalité		11	Actif
7671	5749110	50	Roitelets	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	12,91	Municipalité		11	Actif
6398	35882	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	347,62	Municipalité		8	Actif
6399	35883	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	198,07	Municipalité		8	Actif
6400	35884	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	196,72	Municipalité		8	Actif
6401	35885	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	200,46	Municipalité		8	Actif
6402	35886	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	299,3	Municipalité		8	Actif
3089	2779208	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	87,46	Municipalité		8	Actif
3090	2779210	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	43,85	Municipalité		8	Actif
3091	2779211	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	85,51	Municipalité		8	Actif
3092	2779212	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	164,09	Municipalité		8	Actif
3093	2779213	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	135,23	Municipalité		8	Actif
3094	2779214	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	63,23	Municipalité		8	Actif
3095	2779215	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	103,8	Municipalité		8	Actif
3096	2779216	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	228,35	Municipalité		8	Actif
3097	2779217	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	76,36	Municipalité		8	Actif
3098	2779218	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	50,04	Municipalité		8	Actif
3099	2779219	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	23,83	Municipalité		8	Actif
3100	2779220	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	81,38	Municipalité		8	Actif
3101	2779221	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	102,59	Municipalité		8	Actif
3102	2779222	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	46,53	Municipalité		8	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3103	2779223	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	35,34	Municipalité		8	Actif
3104	2779224	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	47,38	Municipalité		8	Actif
3105	2779225	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	92,15	Municipalité		8	Actif
3106	2779226	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	42,13	Municipalité		8	Actif
3107	2779227	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	21,03	Municipalité		8	Actif
3108	2779228	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	39,59	Municipalité		8	Actif
3109	2779229	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	32,28	Municipalité		8	Actif
3110	2779230	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	122,64	Municipalité		8	Actif
3111	2779231	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	65,46	Municipalité		8	Actif
3112	2779232	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	51,96	Municipalité		8	Actif
3113	2779233	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	33,19	Municipalité		8	Actif
3114	2779234	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	141,81	Municipalité		7	Actif
3115	2779236	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	163,59	Municipalité		7	Actif
3116	2779237	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	64,05	Municipalité		7	Actif
3117	2779238	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	171,93	Municipalité		7	Actif
3118	2779239	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	84,91	Municipalité		7	Actif
3119	2779240	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	125,68	Municipalité		7	Actif
3120	2779241	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	19,13	Municipalité		7	Actif
3121	2779242	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	39,12	Municipalité		7	Actif
3122	2779243	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	71,78	Municipalité		7	Actif
3123	2779244	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	45,55	Municipalité		7	Actif
3124	2779245	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	170,49	Municipalité		7	Actif
3125	2779246	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	49,18	Municipalité		7	Actif
3126	2779247	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	138,45	Municipalité		7	Actif
4782	2782554	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	54,92	Municipalité		7	Actif
4958	2783369	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	42,86	Municipalité		7	Actif
4959	2783370	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	36,87	Municipalité		7	Actif
7384	5748780	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	19,84	Municipalité		8	Actif
7385	5748781	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	28,62	Municipalité		8	Actif
7581	5749002	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	50,85	Municipalité		8	Actif
7604	5749028	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Collectrice	27,93	Municipalité		8	Actif
8523	36304	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	100,8	Municipalité		11	Actif
8198	36305	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	99,08	Municipalité		11	Actif
8201	36306	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	13,96	Municipalité		11	Actif
8199	2779698	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	138,18	Municipalité		11	Actif
3524	2779699	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	139,67	Municipalité		11	Actif
3525	2779700	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	297,62	Municipalité		11	Actif
3526	2779701	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	222,38	Municipalité		11	Actif
7254	5740103	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	221,39	Municipalité		11	Actif
7663	5749100	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	134,95	Municipalité		11	Actif
7664	5749101	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	139,56	Municipalité		11	Actif
7665	5749102	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Collectrice	292,01	Municipalité		11	Actif
7072	37701	50	Saint-Ange	Cote	Chicoutimi	Collectrice	47,29	Municipalité		9	Actif
2729	2778825	50	Saint-Ange	Cote	Chicoutimi	Collectrice	105,6	Municipalité		9	Actif
2730	2778826	50	Saint-Ange	Cote	Chicoutimi	Collectrice	44,66	Municipalité		9	Actif
2731	2778827	50	Saint-Ange	Cote	Chicoutimi	Collectrice	92,86	Municipalité		9	Actif
6713	36202	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	8,98	Municipalité		8	Actif
3270	36601	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	12,23	Municipalité		8	Actif
7980	36602	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	64,38	Municipalité		8	Actif
7975	36603	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	21,77	Municipalité		8	Actif
7977	36604	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	21,04	Municipalité		8	Actif
7976	36605	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	21,13	Municipalité		8	Actif
7968	36608	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	21,83	Municipalité		10	Actif
3256	2779405	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	49,38	Municipalité		8	Actif
3257	2779406	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	103,86	Municipalité		8	Actif
3258	2779407	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	149,48	Municipalité		8	Actif
3259	2779408	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	72,27	Municipalité		8	Actif
3260	2779409	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	74,27	Municipalité		8	Actif
3261	2779410	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	73,54	Municipalité		8	Actif
3262	2779411	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	71,05	Municipalité		8	Actif
3263	2779412	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	33,47	Municipalité		8	Actif
3264	2779413	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	46,42	Municipalité		8	Actif
3265	2779414	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	67,11	Municipalité		8	Actif
3266	2779415	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	72,32	Municipalité		8	Actif
3267	2779416	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	68,77	Municipalité		8	Actif
3268	2779417	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	67,79	Municipalité		8	Actif
3269	2779418	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	75,97	Municipalité		8	Actif
7981	2779419	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	61,36	Municipalité		8	Actif
7979	2779420	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	29,21	Municipalité		8	Actif
7099	3985885	50	Sainte-Anne	Rue	Chicoutimi	Collectrice	13,04	Municipalité		8	Actif
5548	35019	50	Sainte-Geneviève	Boulevard	Chicoutimi	Collectrice	48,06	Municipalité		7	Actif
2738	2778834	50	Sainte-Marie Sud	Rue	Chicoutimi	Collectrice	278,34	Municipalité		7	Actif
2739	2778835	50	Sainte-Marie Sud	Rue	Chicoutimi	Collectrice	112,74	Municipalité		7	Actif
2740	2778836	50	Sainte-Marie Sud	Rue	Chicoutimi	Collectrice	235,19	Municipalité		7	Actif
3074	2779192	50	Sainte-Marie Sud	Rue	Chicoutimi	Collectrice	121,64	Municipalité		7	Actif
3075	2779193	50	Sainte-Marie Sud	Rue	Chicoutimi	Collectrice	11,15	Municipalité		7	Actif
3869	2780062	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	98,33	Municipalité		8	Actif
3870	2780063	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	28,16	Municipalité		8	Actif
3871	2780064	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	108,74	Municipalité		8	Actif
3872	2780065	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	226,15	Municipalité		8	Actif
3873	2780066	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	159,39	Municipalité		8	Actif
3874	2780067	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	89,19	Municipalité		8	Actif
3875	2780068	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	179,82	Municipalité		8	Actif
3876	2780069	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	72,5	Municipalité		8	Actif
3877	2780070	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	85,44	Municipalité		8	Actif
3878	2780071	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	73,36	Municipalité		8	Actif
3879	2780072	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	92,94	Municipalité		8	Actif
3880	2780073	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Collectrice	73,63	Municipalité		8	Actif
6042	35523	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	300,13	Municipalité		12	Actif
6043	35524	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	302,02	Municipalité		12	Actif
6044	35525	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	303,87	Municipalité		12	Actif
6045	35526	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	103,06	Municipalité		12	Actif
6046	35527	60	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	258,76	Municipalité		12	Actif
6047	35528	60	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	361,74	Municipalité		12	Actif
6048	35529	60	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	305,92	Municipalité		12	Actif
6118	35600	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	195,19	Municipalité		12	Actif
6119	35601	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	200,87	Municipalité		12	Actif
6120	35602	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	203,02	Municipalité		12	Actif
6121	35603	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	267,91	Municipalité		12	Actif
4945	37143	50	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	9,95	Municipalité		12	Actif
4105	2780317	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	131,92	Municipalité		12	Actif
4944	2783302	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	176,9	Municipalité		12	Actif
8312	2783303	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	170,21	Municipalité		12	Actif
6819	3659112	60	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Collectrice	148,84	Municipalité		12	Actif
5460	34930	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	51,61	Municipalité		9	Actif
5461	34931	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	47,26	Municipalité		9	Actif
5463	34933	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	123,49	Municipalité		9	Actif
2852	2778951	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	53,6	Municipalité		9	Actif
2853	2778952	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	60,23	Municipalité		9	Actif
2854	2778953	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	87,46	Municipalité		9	Actif
2855	2778954	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	89,17	Municipalité		9	Actif
2856	2778955	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	141,96	Municipalité		9	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2857	2778956	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	64,31	Municipalité		9	Actif
2858	2778957	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	152,42	Municipalité		9	Actif
2859	2778958	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	251,2	Municipalité		9	Actif
2860	2778959	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	215,9	Municipalité		9	Actif
2861	2778960	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	100,19	Municipalité		9	Actif
2991	2779101	50	Saint-Paul	Rue	Chicoutimi	Collectrice	46,84	Municipalité		9	Actif
5616	35090	50	Salaberry	Rue	Chicoutimi	Collectrice	21,69	Municipalité		8	Actif
3614	2779796	50	Salaberry	Rue	Chicoutimi	Collectrice	61,47	Municipalité		8	Actif
3615	2779797	50	Salaberry	Rue	Chicoutimi	Collectrice	92,32	Municipalité		8	Actif
3616	2779798	50	Salaberry	Rue	Chicoutimi	Collectrice	143,79	Municipalité		8	Actif
564	2774359	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Collectrice	82,88	Municipalité		11	Actif
2798	2778894	50	Victor-Guimond	Rue	Chicoutimi	Collectrice	187,41	Municipalité		10	Actif
2799	2778895	50	Victor-Guimond	Rue	Chicoutimi	Collectrice	61,34	Municipalité		10	Actif
3140	9083	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	89,11	Municipalité		8	Actif
3139	2779261	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	19,97	Municipalité		8	Actif
9083	2779262	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	550,57	Municipalité		8	Actif
3141	2779263	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	268,94	Municipalité		8	Actif
3142	2779264	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	213,36	Municipalité		7	Actif
3143	2779265	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Collectrice	84,56	Municipalité		7	Actif
8720	37295	50	Acacia	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	199,97	Municipalité		7	Actif
9272	37600	50	Acacia	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	61,88	Municipalité		7	Actif
684	2774563	50	Acadie	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	99,32	Municipalité		11	Actif
8922	8922	50	Actionnaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	142,24	Municipalité		9	Actif
9318	9318	50	Actionnaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	121,76	Municipalité		9	Actif
5503	34973	50	Actionnaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	12,38	Municipalité		10	Actif
5504	34974	50	Actionnaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	523,56	Municipalité		9	Actif
8781	37327	50	Actionnaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	145,71	Municipalité		9	Actif
374	2774148	50	Actionnaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	278,18	Municipalité		10	Actif
5388	34656	50	Adam	Rue	Chicoutimi	Locale	158,85	Municipalité		8	Actif
3892	2780086	50	Adam	Rue	Chicoutimi	Locale	149,91	Municipalité		8	Actif
3893	2780087	50	Adam	Rue	Chicoutimi	Locale	153,67	Municipalité		8	Actif
3895	2780089	50	Adam	Rue	Chicoutimi	Locale	37,95	Municipalité		8	Actif
3896	2780090	50	Adam	Rue	Chicoutimi	Locale	82,19	Municipalité		8	Actif
4349	2780763	50	Adelard-Gobeil	Rue	Chicoutimi	Locale	125,34	Municipalité		12	Actif
4350	2780764	50	Adelard-Gobeil	Rue	Chicoutimi	Locale	135,33	Municipalité		12	Actif
3931	2780127	50	Adelard-Plourde	Rue	Chicoutimi	Locale	74,47	Municipalité		11	Actif
3932	2780128	50	Adelard-Plourde	Rue	Chicoutimi	Locale	98,73	Municipalité		11	Actif
3933	2780129	50	Adelard-Plourde	Rue	Chicoutimi	Locale	354,85	Municipalité		11	Actif
4971	2783386	50	Adelard-Plourde	Rue	Chicoutimi	Locale	72,77	Municipalité		11	Actif
3845	2780038	50	Adrien	Rue	Chicoutimi	Locale	83,48	Municipalité		8	Actif
9440	37838	50	Affaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	183,28	Municipalité	Ajout 2024	9	Actif
9113	9113	50	Aigles	Rue des	Chicoutimi	Locale	77,98	Municipalité		11	Actif
8277	36906	50	Aigles	Rue des	Chicoutimi	Locale	92,49	Municipalité		11	Actif
8985	37398	50	Aladiah	Rue	Chicoutimi	Locale	203,18	Municipalité		9	Actif
377	2774151	50	Alain	Rue	Chicoutimi	Locale	84,92	Municipalité		9	Actif
2659	2778751	50	Albanel	Rue	Chicoutimi	Locale	79,85	Municipalité		9	Actif
2660	2778752	50	Albanel	Rue	Chicoutimi	Locale	93,97	Municipalité		9	Actif
2661	2778753	50	Albanel	Rue	Chicoutimi	Locale	124,31	Municipalité		9	Actif
9288	9288	**30	Albani	Rue	Chicoutimi	Locale	80,34	Municipalité		10	Actif
558	2774353	50	Albani	Rue	Chicoutimi	Locale	243,2	Municipalité		10	Actif
8281	36909	50	Albatros	Rue des	Chicoutimi	Locale	258,96	Municipalité		11	Actif
6622	36111	50	Albert	Rue	Chicoutimi	Locale	5,04	Municipalité		9	Actif
3070	2779159	50	Albert	Rue	Chicoutimi	Locale	72,53	Municipalité		9	Actif
3071	2779189	50	Albert	Rue	Chicoutimi	Locale	99,49	Municipalité		9	Actif
394	2774170	50	Albert-Sorel	Rue	Chicoutimi	Locale	24,21	Municipalité		10	Actif
4844	2783102	50	Albert-Sorel	Rue	Chicoutimi	Locale	27,03	Municipalité		10	Actif
4989	2783408	50	Albert-Sorel	Rue	Chicoutimi	Locale	22,18	Municipalité		10	Actif
4526	2781029	50	Alfred	Rue	Chicoutimi	Locale	45,36	Municipalité		12	Actif
6820	3659115	50	Alfred	Rue	Chicoutimi	Locale	125,38	Municipalité		12	Actif
606	2774410	50	Alfred-Rouleau	Rue	Chicoutimi	Locale	135,69	Municipalité		11	Actif
3750	2779940	50	Alma	Rue d'	Chicoutimi	Locale	260,78	Municipalité		11	Actif
3751	2779941	50	Alma	Rue d'	Chicoutimi	Locale	538,6	Municipalité		11	Actif
607	2774411	50	Alphonse-Desjardins	Rue	Chicoutimi	Locale	398,14	Municipalité		11	Actif
4344	2780758	50	Alsace	Rue d'	Chicoutimi	Locale	253,06	Municipalité		12	Actif
4345	2780759	50	Alsace	Rue d'	Chicoutimi	Locale	74,2	Municipalité		12	Actif
4346	2780760	50	Alsace	Rue d'	Chicoutimi	Locale	202,39	Municipalité		12	Actif
3482	2779654	50	Amiens	Rue d'	Chicoutimi	Locale	74,7	Municipalité		8	Actif
3483	2779655	50	Amiens	Rue d'	Chicoutimi	Locale	327,02	Municipalité		8	Actif
615	2774419	50	Amyot	Rue	Chicoutimi	Locale	121,23	Municipalité		11	Actif
7632	5749059	50	Ancelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	87,5	Municipalité		7	Actif
8329	37117	50	Angouleme	Rue d'	Chicoutimi	Locale	13,37	Municipalité		10	Actif
3314	2779471	50	Angouleme	Rue d'	Chicoutimi	Locale	441,81	Municipalité		10	Actif
3315	2779472	50	Angouleme	Rue d'	Chicoutimi	Locale	229,63	Municipalité		10	Actif
3316	2779473	50	Angouleme	Rue d'	Chicoutimi	Locale	125,41	Municipalité		10	Actif
3317	2779474	50	Angouleme	Rue d'	Chicoutimi	Locale	68,13	Municipalité		10	Actif
3318	2779475	50	Angouleme	Rue d'	Chicoutimi	Locale	37,26	Municipalité		10	Actif
3319	2779476	50	Angouleme	Rue d'	Chicoutimi	Locale	66,12	Municipalité		10	Actif
4933	2783276	50	Angouleme	Rue d'	Chicoutimi	Locale	127,63	Municipalité		10	Actif
4099	2780300	50	Anjou	Rue d'	Chicoutimi	Locale	76,13	Municipalité		12	Actif
4100	2780301	50	Anjou	Rue d'	Chicoutimi	Locale	78,74	Municipalité		12	Actif
4101	2780302	50	Anjou	Rue d'	Chicoutimi	Locale	88,25	Municipalité		12	Actif
4102	2780303	50	Anjou	Rue d'	Chicoutimi	Locale	25,93	Municipalité		12	Actif
4103	2780304	50	Anjou	Rue d'	Chicoutimi	Locale	90,88	Municipalité		12	Actif
4104	2780305	50	Anjou	Rue d'	Chicoutimi	Locale	110,75	Municipalité		12	Actif
4760	2782081	50	Anjou	Rue d'	Chicoutimi	Locale	38,82	Municipalité		12	Actif
4976	2783391	50	Anjou	Rue d'	Chicoutimi	Locale	26,01	Municipalité		12	Actif
3762	2779953	50	Anthyme-Larouche	Rue	Chicoutimi	Locale	152,93	Municipalité		11	Actif
418	2774196	50	Antonin-Artaud	Rue	Chicoutimi	Locale	79,2	Municipalité		10	Actif
5483	34953	50	Antonio-Lemaire	Rue	Chicoutimi	Locale	14,54	Municipalité		10	Actif
735	2774627	50	Antonio-Lemaire	Rue	Chicoutimi	Locale	253,22	Municipalité		10	Actif
8145	36834	50	Archanges	Rue des	Chicoutimi	Locale	201,88	Municipalité		9	Actif
8344	36979	50	Archanges	Rue des	Chicoutimi	Locale	123,91	Municipalité		9	Actif
8144	37300	50	Archanges	Rue des	Chicoutimi	Locale	110,44	Municipalité		9	Actif
7985	36636	50	Ardennes	Rue des	Chicoutimi	Locale	30,67	Municipalité		7	Actif
354	2774126	50	Ardennes	Rue des	Chicoutimi	Locale	205,31	Municipalité		7	Actif
503	2774293	50	Arena	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	365,42	Municipalité		7	Actif
7938	36600	50	Arlequins	Rue des	Chicoutimi	Locale	259,7	Municipalité		11	Actif
378	2774152	50	Arnaud	Rue	Chicoutimi	Locale	56,76	Municipalité		9	Actif
4819	2783041	50	Arnaud	Rue	Chicoutimi	Locale	40,87	Municipalité		9	Actif
4998	2783417	50	Arnaud	Rue	Chicoutimi	Locale	39,83	Municipalité		9	Actif
548	2774342	50	Arthur-Buies	Rue	Chicoutimi	Locale	112,33	Municipalité		8	Actif
4015	2780214	50	Arthur-Hamel	Rue	Chicoutimi	Locale	107,15	Municipalité		12	Actif
4016	2780215	50	Arthur-Hamel	Rue	Chicoutimi	Locale	65,63	Municipalité		12	Actif
4017	2780216	50	Arthur-Hamel	Rue	Chicoutimi	Locale	135,92	Municipalité		12	Actif
4018	2780217	50	Arthur-Hamel	Rue	Chicoutimi	Locale	79,86	Municipalité		12	Actif
4019	2780218	30	Arthur-Hamel	Rue	Chicoutimi	Locale	77,04	Municipalité		12	Actif
4020	2780219	50	Arthur-Hamel	Rue	Chicoutimi	Locale	84,17	Municipalité		12	Actif
4021	2780220	50	Arthur-Hamel	Rue	Chicoutimi	Locale	84,07	Municipalité		12	Actif
682	2774561	50	Assomption	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	79,82	Municipalité		11	Actif
3995	2780194	50	Assomption	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	75,78	Municipalité		11	Actif
3996	2780195	50	Assomption	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	68,24	Municipalité		11	Actif
6712	36201	50	Audet	Rue	Chicoutimi	Locale	14,02	Municipalité		8	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3562	2779741	50	Audet	Rue	Chicoutimi	Locale	24,8	Municipalité		8	Actif
3563	2779742	50	Audet	Rue	Chicoutimi	Locale	53,04	Municipalité		8	Actif
3564	2779743	50	Audet	Rue	Chicoutimi	Locale	90,28	Municipalité		8	Actif
3022	2779139	50	Auge	Rue	Chicoutimi	Locale	192,07	Municipalité		7	Actif
3023	2779140	50	Auge	Rue	Chicoutimi	Locale	108,54	Municipalité		7	Actif
6765	36257	50	Augustines	Rue des	Chicoutimi	Locale	105,5	Municipalité		11	Actif
6139	36652	50	Augustines	Rue des	Chicoutimi	Locale	140,97	Municipalité		11	Actif
3947	2780143	50	Augustines	Rue des	Chicoutimi	Locale	162,17	Municipalité		11	Actif
4107	2780324	50	Aunis	Rue d'	Chicoutimi	Locale	77,27	Municipalité		12	Actif
4108	2780325	50	Aunis	Rue d'	Chicoutimi	Locale	141,74	Municipalité		12	Actif
4109	2780326	50	Aunis	Rue d'	Chicoutimi	Locale	187,47	Municipalité		12	Actif
695	2774574	50	Auteuil	Rue d'	Chicoutimi	Locale	130,4	Municipalité		12	Actif
8341	37139	50	Auvergne	Rue d'	Chicoutimi	Locale	67,1	Municipalité		12	Actif
4347	2780761	50	Auvergne	Rue d'	Chicoutimi	Locale	182,79	Municipalité		12	Actif
4348	2780762	50	Auvergne	Rue d'	Chicoutimi	Locale	86,22	Municipalité		12	Actif
6738	36239	50	Bach	Rue	Chicoutimi	Locale	170,29	Municipalité		10	Actif
6739	36230	50	Bach	Rue	Chicoutimi	Locale	147,08	Municipalité		10	Actif
6740	36231	50	Bach	Rue	Chicoutimi	Locale	12,12	Municipalité		10	Actif
3537	2779713	50	Bach	Rue	Chicoutimi	Locale	272,07	Municipalité		10	Actif
578	2774378	50	Baillargeon	Rue	Chicoutimi	Locale	166,51	Municipalité		11	Actif
2811	2778908	50	Balzac	Rue	Chicoutimi	Locale	346,47	Municipalité		10	Actif
2812	2778909	50	Balzac	Rue	Chicoutimi	Locale	37,82	Municipalité		10	Actif
603	2774407	50	Baron	Rue	Chicoutimi	Locale	274,27	Municipalité		8	Actif
2980	2779090	50	Barrage	Rue du	Chicoutimi	Locale	76,47	Municipalité		9	Actif
2981	2779091	50	Barrage	Rue du	Chicoutimi	Locale	227,44	Municipalité		9	Actif
2982	2779092	50	Barrage	Rue du	Chicoutimi	Locale	73,58	Municipalité		9	Actif
6006	35487	50	Barrette	Boulevard	Chicoutimi	Locale	11,41	Municipalité		9	Actif
612	2774416	50	Basile-Villeneuve	Rue	Chicoutimi	Locale	155,69	Municipalité		11	Actif
2784	2778880	50	Baudelaire	Rue	Chicoutimi	Locale	78,36	Municipalité		10	Actif
2785	2778881	50	Baudelaire	Rue	Chicoutimi	Locale	327,79	Municipalité		10	Actif
437	2774215	50	Bayard	Rue	Chicoutimi	Locale	160,66	Municipalité		7	Actif
683	2774502	50	Beauchamp	Rue	Chicoutimi	Locale	166,12	Municipalité		11	Actif
3856	2780049	50	Beaujolais	Rue du	Chicoutimi	Locale	205,72	Municipalité		8	Actif
3857	2780050	50	Beaujolais	Rue du	Chicoutimi	Locale	242,95	Municipalité		8	Actif
509	2774299	50	Beaupre	Rue	Chicoutimi	Locale	346,31	Municipalité		7	Actif
646	2774453	50	Beauregard	Rue	Chicoutimi	Locale	447,82	Municipalité		11	Actif
630	2774434	50	Beauvoir	Rue de	Chicoutimi	Locale	315,6	Municipalité		8	Actif
3752	2779942	50	Becard	Rue	Chicoutimi	Locale	152,95	Municipalité		11	Actif
3753	2779943	50	Becard	Rue	Chicoutimi	Locale	53,44	Municipalité		11	Actif
3754	2779944	50	Becard	Rue	Chicoutimi	Locale	164,48	Municipalité		11	Actif
6845	3733412	50	Becard	Rue	Chicoutimi	Locale	107,01	Municipalité		11	Actif
536	2774328	50	Becasses	Rue des	Chicoutimi	Locale	67,42	Municipalité		11	Actif
4707	2781867	50	Becasses	Rue des	Chicoutimi	Locale	37,48	Municipalité		11	Actif
4966	2783381	50	Becasses	Rue des	Chicoutimi	Locale	28,61	Municipalité		11	Actif
3515	2779690	50	Belleau	Rue	Chicoutimi	Locale	217,99	Municipalité		10	Actif
3516	2779691	50	Belleau	Rue	Chicoutimi	Locale	74,2	Municipalité		10	Actif
3517	2779692	50	Belleau	Rue	Chicoutimi	Locale	139,73	Municipalité		10	Actif
3987	2780186	50	Belleville	Rue de	Chicoutimi	Locale	70,79	Municipalité		8	Actif
3988	2780187	50	Belleville	Rue de	Chicoutimi	Locale	264	Municipalité		8	Actif
371	2774145	50	Bellevue	Rue	Chicoutimi	Locale	179,19	Municipalité		9	Actif
512	2774302	50	Belley	Rue	Chicoutimi	Locale	67,62	Municipalité		8	Actif
6837	3659107	50	Beloeil	Rue de	Chicoutimi	Locale	36,52	Municipalité		8	Actif
6818	3659108	50	Beloeil	Rue de	Chicoutimi	Locale	94,38	Municipalité		8	Actif
7583	5749004	50	Beloeil	Rue de	Chicoutimi	Locale	26,67	Municipalité		8	Actif
372	2774146	50	Belvedere	Rue du	Chicoutimi	Locale	458,79	Municipalité		9	Actif
3923	2780119	50	Bernaches	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,12	Municipalité		11	Actif
3924	2780120	50	Bernaches	Rue des	Chicoutimi	Locale	90,11	Municipalité		11	Actif
3925	2780121	50	Bernaches	Rue des	Chicoutimi	Locale	145,82	Municipalité		11	Actif
2956	2779066	50	Bersimis	Rue	Chicoutimi	Locale	594,5	Municipalité		9	Actif
2957	2779067	50	Bersimis	Rue	Chicoutimi	Locale	564,46	Municipalité		9	Actif
328	2774320	50	Berthiaume	Rue	Chicoutimi	Locale	297,82	Municipalité		10	Actif
3646	2779829	**30	Bizet	Rue	Chicoutimi	Locale	79,82	Municipalité		10	Actif
3647	2779830	**30	Bizet	Rue	Chicoutimi	Locale	31,63	Municipalité		10	Actif
3648	2779831	50	Bizet	Rue	Chicoutimi	Locale	79,75	Municipalité		10	Actif
3649	2779832	50	Bizet	Rue	Chicoutimi	Locale	71,21	Municipalité		10	Actif
3650	2779833	50	Bizet	Rue	Chicoutimi	Locale	94,64	Municipalité		10	Actif
3651	2779834	50	Bizet	Rue	Chicoutimi	Locale	31,01	Municipalité		10	Actif
391	2774167	50	Blackburn	Rue	Chicoutimi	Locale	147,91	Municipalité		10	Actif
375	2774149	50	Blais	Rue	Chicoutimi	Locale	78,69	Municipalité		9	Actif
3951	2780147	50	Blanchard	Rue	Chicoutimi	Locale	63,16	Municipalité		11	Actif
3952	2780148	50	Blanchard	Rue	Chicoutimi	Locale	28,06	Municipalité		11	Actif
545	2774339	50	Blanchette	Rue	Chicoutimi	Locale	134,07	Municipalité		8	Actif
5484	34954	50	Bleriot	Rue	Chicoutimi	Locale	10,96	Municipalité		10	Actif
734	2774625	50	Bleriot	Rue	Chicoutimi	Locale	90,57	Municipalité		9	Actif
514	2774304	50	Bocage	Rue du	Chicoutimi	Locale	158,6	Municipalité		8	Actif
628	2774432	50	Boileau	Rue	Chicoutimi	Locale	221,75	Municipalité		8	Actif
3148	2779272	50	Boily	Rue	Chicoutimi	Locale	217,25	Municipalité		10	Actif
3149	2779273	50	Boily	Rue	Chicoutimi	Locale	89,64	Municipalité		10	Actif
3150	2779274	50	Boily	Rue	Chicoutimi	Locale	96,17	Municipalité		10	Actif
3151	2779275	50	Boily	Rue	Chicoutimi	Locale	81,89	Municipalité		10	Actif
3152	2779276	50	Boily	Rue	Chicoutimi	Locale	103,67	Municipalité		10	Actif
3153	2779277	50	Boily	Rue	Chicoutimi	Locale	47,98	Municipalité		10	Actif
3154	2779278	50	Boily	Rue	Chicoutimi	Locale	103,83	Municipalité		10	Actif
3444	2779616	50	Boischatel	Rue de	Chicoutimi	Locale	262,65	Municipalité		7	Actif
3445	2779617	50	Boischatel	Rue de	Chicoutimi	Locale	62,54	Municipalité		7	Actif
3446	2779618	50	Boischatel	Rue de	Chicoutimi	Locale	105,73	Municipalité		7	Actif
3447	2779619	50	Boischatel	Rue de	Chicoutimi	Locale	87,88	Municipalité		7	Actif
3448	2779620	50	Boischatel	Rue de	Chicoutimi	Locale	68,24	Municipalité		7	Actif
3449	2779621	50	Boischatel	Rue de	Chicoutimi	Locale	74,02	Municipalité		7	Actif
510	2774300	50	Boisclair	Rue du	Chicoutimi	Locale	61,66	Municipalité		7	Actif
4635	2781698	50	Boisclair	Rue du	Chicoutimi	Locale	22,87	Municipalité		7	Actif
4956	2783367	50	Boisclair	Rue du	Chicoutimi	Locale	23,22	Municipalité		7	Actif
422	2774200	50	Bois-de-Boulogne	Rue du	Chicoutimi	Locale	187,22	Municipalité		9	Actif
4603	2781562	50	Bois-de-Boulogne	Rue du	Chicoutimi	Locale	161,76	Municipalité		9	Actif
4604	2781563	50	Bois-de-Boulogne	Rue du	Chicoutimi	Locale	66,04	Municipalité		9	Actif
730	2774621	30	Boise	Rue du	Chicoutimi	Locale	141,08	Municipalité		9	Actif
650	2774457	50	Bois-Joli	Rue du	Chicoutimi	Locale	81,48	Municipalité		12	Actif
587	2774388	50	Bon-Air	Rue du	Chicoutimi	Locale	134,81	Municipalité		8	Actif
3975	2780173	50	Bon-Conseil	Rue du	Chicoutimi	Locale	76,03	Municipalité		11	Actif
3976	2780174	50	Bon-Conseil	Rue du	Chicoutimi	Locale	139	Municipalité		11	Actif
8874	37341	50	Boreale	Rue	Chicoutimi	Locale	511,02	Municipalité		8	Actif
417	2774194	50	Boris-Vian	Rue	Chicoutimi	Locale	93,59	Municipalité		10	Actif
2895	2779000	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	81,62	Municipalité		8	Actif
2896	2779001	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	67,87	Municipalité		8	Actif
2897	2779002	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	27,32	Municipalité		8	Actif
2898	2779006	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	75,86	Municipalité		9	Actif
2899	2779007	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	81,42	Municipalité		9	Actif
2900	2779008	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	152,67	Municipalité		9	Actif
7046	3985553	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	194,56	Municipalité		9	Actif
7048	3985555	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	34,32	Municipalité		8	Actif
7049	3985556	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	12,6	Municipalité		9	Actif
7400	5748798	50	Bosse	Rue	Chicoutimi	Locale	22,67	Municipalité		9	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3450	2779622	50	Bossuet	Rue	Chicoutimi	Locale	88,91	Municipalité		7	Actif
3451	2779623	50	Bossuet	Rue	Chicoutimi	Locale	89,16	Municipalité		7	Actif
3340	2779497	50	Bouchard	Rue	Chicoutimi	Locale	146,4	Municipalité		7	Actif
3341	2779498	50	Bouchard	Rue	Chicoutimi	Locale	62,37	Municipalité		7	Actif
583	2774384	50	Boucher	Rue	Chicoutimi	Locale	73,12	Municipalité		7	Actif
3779	2779971	50	Bouchette	Rue	Chicoutimi	Locale	165	Municipalité		11	Actif
42	2772483	50	Bouleaux	Rue des	Chicoutimi	Locale	117,43	Municipalité		7	Actif
458	2774240	50	Boullanne	Rue	Chicoutimi	Locale	40,57	Municipalité		9	Actif
3441	2779613	50	Boulogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	213,26	Municipalité		7	Actif
3442	2779614	50	Boulogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	74,09	Municipalité		7	Actif
3443	2779615	50	Boulogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	150,45	Municipalité		7	Actif
4634	2781697	50	Boulogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	22,43	Municipalité		7	Actif
6825	3659125	50	Boulogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	35,98	Municipalité		7	Actif
501	2774291	**30	Bourget	Rue	Chicoutimi	Locale	104,91	Municipalité		8	Actif
2995	2779112	50	Brebeuf	Rue	Chicoutimi	Locale	95,69	Municipalité		9	Actif
2996	2779113	50	Brebeuf	Rue	Chicoutimi	Locale	389,84	Municipalité		9	Actif
4332	2780746	50	Bretagne	Rue de	Chicoutimi	Locale	94,04	Municipalité		12	Actif
4333	2780747	50	Bretagne	Rue de	Chicoutimi	Locale	79,59	Municipalité		12	Actif
4334	2780748	50	Bretagne	Rue de	Chicoutimi	Locale	78,45	Municipalité		12	Actif
4335	2780749	50	Bretagne	Rue de	Chicoutimi	Locale	115,4	Municipalité		12	Actif
4336	2780750	50	Bretagne	Rue de	Chicoutimi	Locale	81,07	Municipalité		12	Actif
515	2774305	50	Briand	Rue	Chicoutimi	Locale	72,48	Municipalité		7	Actif
8309	36922	50	Brisay	Rue	Chicoutimi	Locale	172,14	Municipalité		10	Actif
8310	36923	50	Brisay	Rue	Chicoutimi	Locale	107,50	Municipalité		10	Actif
656	2774463	50	Brouage	Rue de	Chicoutimi	Locale	78,98	Municipalité		12	Actif
6773	36265	50	Bruants	Rue des	Chicoutimi	Locale	54,33	Municipalité		11	Actif
3897	2780092	50	Brule	Rue	Chicoutimi	Locale	78,52	Municipalité		8	Actif
3898	2780093	50	Brule	Rue	Chicoutimi	Locale	165,9	Municipalité		8	Actif
3899	2780094	50	Brule	Rue	Chicoutimi	Locale	192,9	Municipalité		8	Actif
3974	2780170	50	Buies	Rue	Chicoutimi	Locale	85,04	Municipalité		8	Actif
8741	3709	50	Cabernet	Rue du	Chicoutimi	Locale	226,39	Municipalité		10	Actif
8680	37266	50	Cabernet	Rue du	Chicoutimi	Locale	226,4	Municipalité		10	Actif
8738	37308	50	Cabernet	Rue du	Chicoutimi	Locale	76	Municipalité		10	Actif
3430	2779602	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	53,24	Municipalité		8	Actif
3431	2779603	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	190,58	Municipalité		8	Actif
3432	2779604	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	95,3	Municipalité		8	Actif
3433	2779605	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	150,56	Municipalité		7	Actif
3434	2779606	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	17,85	Municipalité		7	Actif
3435	2779607	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	123,51	Municipalité		7	Actif
3436	2779608	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	105,9	Municipalité		7	Actif
3437	2779609	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	24,41	Municipalité		7	Actif
3438	2779610	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	75,83	Municipalité		7	Actif
3439	2779611	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	182,38	Municipalité		7	Actif
3440	2779612	50	Cabot	Rue	Chicoutimi	Locale	651,77	Municipalité		7	Actif
638	2774442	50	Calais	Rue de	Chicoutimi	Locale	43,81	Municipalité		8	Actif
359	2774169	50	Calvin	Rue	Chicoutimi	Locale	206,72	Municipalité		10	Actif
4862	2783126	50	Calvin	Rue	Chicoutimi	Locale	27,49	Municipalité		10	Actif
4863	2783127	50	Calvin	Rue	Chicoutimi	Locale	84,62	Municipalité		10	Actif
2959	2779069	50	Canal	Rue du	Chicoutimi	Locale	44,34	Municipalité		9	Actif
2960	2779070	50	Canal	Rue du	Chicoutimi	Locale	75,21	Municipalité		9	Actif
2961	2779071	50	Canal	Rue du	Chicoutimi	Locale	366,04	Municipalité		9	Actif
2962	2779072	50	Canal	Rue du	Chicoutimi	Locale	59,48	Municipalité		9	Actif
2963	2779073	50	Canal	Rue du	Chicoutimi	Locale	181,91	Municipalité		9	Actif
2964	2779074	50	Canal	Rue du	Chicoutimi	Locale	71,72	Municipalité		9	Actif
4850	2783109	50	Canal	Rue du	Chicoutimi	Locale	25,36	Municipalité		9	Actif
4994	2783413	50	Canal	Rue du	Chicoutimi	Locale	31,59	Municipalité		9	Actif
8311	36924	50	Canapiscau	Rue de la	Chicoutimi	Locale	136,51	Municipalité		10	Actif
450	2774230	50	Cap	Rue du	Chicoutimi	Locale	263,09	Municipalité		7	Actif
2614	2778705	50	Caprice	Place	Chicoutimi	Locale	71,98	Municipalité		9	Actif
2615	2778706	50	Caprice	Place	Chicoutimi	Locale	105,97	Municipalité		9	Actif
8716	37291	50	Cap-Saint-Francois	Rue du	Chicoutimi	Locale	245,73	Municipalité		8	Actif
7634	5749061	50	Capucines	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,68	Municipalité		7	Actif
6747	36238	50	Carcajous	Rue des	Chicoutimi	Locale	65,92	Municipalité		9	Actif
6749	36240	50	Carcajous	Rue des	Chicoutimi	Locale	189,66	Municipalité		9	Actif
6750	36241	50	Carcajous	Rue des	Chicoutimi	Locale	82,28	Municipalité		9	Actif
8257	36882	50	Carcajous	Rue des	Chicoutimi	Locale	374,72	Municipalité		9	Actif
7629	5749056	50	Carcajous	Rue des	Chicoutimi	Locale	81,04	Municipalité		9	Actif
506	2774296	50	Cardinal	Rue du	Chicoutimi	Locale	91,83	Municipalité		7	Actif
505	2774295	50	Carignan	Rue du	Chicoutimi	Locale	145,61	Municipalité		7	Actif
3348	2779505	50	Carillon	Rue du	Chicoutimi	Locale	241,21	Municipalité		7	Actif
3349	2779506	50	Carillon	Rue du	Chicoutimi	Locale	147,66	Municipalité		7	Actif
5615	35089	50	Carnaval-Souvenir	Promenade du	Chicoutimi	Locale	210,99	Municipalité		8	Actif
6844	3733411	50	Carnaval-Souvenir	Promenade du	Chicoutimi	Locale	225,55	Municipalité		8	Actif
597	2774401	50	Caroline	Rue	Chicoutimi	Locale	66,31	Municipalité		7	Actif
2567	2778517	50	Caroline	Rue	Chicoutimi	Locale	71,92	Municipalité		7	Actif
2568	2778518	50	Caroline	Rue	Chicoutimi	Locale	113,25	Municipalité		7	Actif
2569	2778519	50	Caroline	Rue	Chicoutimi	Locale	54,92	Municipalité		7	Actif
2570	2778520	50	Caroline	Rue	Chicoutimi	Locale	78,87	Municipalité		7	Actif
2571	2778521	50	Caroline	Rue	Chicoutimi	Locale	133,92	Municipalité		7	Actif
3196	2779323	50	Caron	Rue	Chicoutimi	Locale	63,59	Municipalité		10	Actif
3197	2779324	50	Caron	Rue	Chicoutimi	Locale	56,54	Municipalité		10	Actif
3198	2779325	50	Caron	Rue	Chicoutimi	Locale	55,43	Municipalité		10	Actif
3199	2779326	50	Caron	Rue	Chicoutimi	Locale	58,93	Municipalité		10	Actif
3200	2779327	50	Caron	Rue	Chicoutimi	Locale	58,32	Municipalité		10	Actif
3201	2779328	50	Caron	Rue	Chicoutimi	Locale	54,61	Municipalité		10	Actif
353	2774125	50	Carrier	Rue	Chicoutimi	Locale	42,35	Municipalité		7	Actif
4786	2782559	50	Carrier	Rue	Chicoutimi	Locale	26,19	Municipalité		7	Actif
4961	2783373	50	Carrier	Rue	Chicoutimi	Locale	38,91	Municipalité		7	Actif
7947	36649	50	Carriere	Chemin de la	Chicoutimi	Locale	144,56	Municipalité		7	Actif
3599	2779779	50	Carrousel	Rue du	Chicoutimi	Locale	78,15	Municipalité		10	Actif
3600	2779780	50	Carrousel	Rue du	Chicoutimi	Locale	136,37	Municipalité		10	Actif
4769	2782093	50	Carrousel	Rue du	Chicoutimi	Locale	42,67	Municipalité		10	Actif
4983	2783402	50	Carrousel	Rue du	Chicoutimi	Locale	32,92	Municipalité		10	Actif
504	2774294	50	Casault	Rue	Chicoutimi	Locale	164,91	Municipalité		7	Actif
4772	2782099	50	Casault	Rue	Chicoutimi	Locale	22,13	Municipalité		7	Actif
4957	2783368	50	Casault	Rue	Chicoutimi	Locale	22,15	Municipalité		7	Actif
543	2774337	50	Cascade	Rue de la	Chicoutimi	Locale	116,31	Municipalité		8	Actif
356	2774128	50	Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	272,56	Municipalité		9	Actif
8525	37202	50	Cassias	Rue des	Chicoutimi	Locale	77,27	Municipalité		7	Actif
8674	37268	30	Cassias	Rue des	Chicoutimi	Locale	117,85	Municipalité		7	Actif
9166	37498	50	Cassias	Rue des	Chicoutimi	Locale	135	Municipalité		7	Projeté
7386	5748782	50	Catherina	Rue	Chicoutimi	Locale	93,98	Municipalité		8	Actif
698	2774576	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	103,82	Municipalité		12	Actif
4081	2780281	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	32,43	Municipalité		12	Actif
4082	2780282	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	114,69	Municipalité		12	Actif
4083	2780283	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	79,19	Municipalité		12	Actif
4084	2780284	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	79,27	Municipalité		12	Actif
4085	2780286	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,73	Municipalité		12	Actif
4086	2780287	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	67,18	Municipalité		12	Actif
4087	2780288	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	81,77	Municipalité		12	Actif
4088	2780289	50	Cedres	Rue des	Chicoutimi	Locale	226,12	Municipalité		12	Actif
3783	2779975	50	Cenazle	Rue du	Chicoutimi	Locale	76,35	Municipalité		11	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3784	2779976	50	Cenacle	Rue du	Chicoutimi	Locale	78,01	Municipalité		11	Actif
2948	2779057	50	Cent-Associes	Rue des	Chicoutimi	Locale	79,1	Municipalité		10	Actif
2949	2779058	50	Cent-Associes	Rue des	Chicoutimi	Locale	83	Municipalité		10	Actif
2950	2779059	50	Cent-Associes	Rue des	Chicoutimi	Locale	56,07	Municipalité		10	Actif
4089	2780290	50	Cerisiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	150,2	Municipalité		12	Actif
4090	2780291	50	Cerisiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,08	Municipalité		12	Actif
6594	36083	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Locale	168,94	Municipalité		11	Actif
3706	2779894	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Locale	15,75	Municipalité		11	Actif
3709	2779897	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Locale	144,94	Municipalité		11	Actif
3710	2779898	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Locale	84,62	Municipalité		11	Actif
3711	2779899	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Locale	100,81	Municipalité		11	Actif
3792	2779984	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Locale	145,53	Municipalité		11	Actif
3793	2779985	50	Chabanel	Rue	Chicoutimi	Locale	91,56	Municipalité		11	Actif
438	2774216	50	Chambord	Rue de	Chicoutimi	Locale	417,38	Municipalité		7	Actif
539	2774331	50	Champlain	Rue	Chicoutimi	Locale	135,86	Municipalité		10	Actif
484	2774273	50	Champs	Rue des	Chicoutimi	Locale	34,54	Municipalité		7	Actif
530	2774311	50	Chande	Place de	Chicoutimi	Locale	158,25	Municipalité		10	Actif
598	2774402	50	Chantale	Rue	Chicoutimi	Locale	122,77	Municipalité		7	Actif
494	2774283	50	Chantilly	Rue de	Chicoutimi	Locale	219,35	Municipalité		7	Actif
502	2774292	50	Chapais	Rue	Chicoutimi	Locale	115,95	Municipalité		7	Actif
621	2774425	50	Chaperon	Rue	Chicoutimi	Locale	55,66	Municipalité		11	Actif
623	2774427	50	Chaperon	Rue	Chicoutimi	Locale	53,68	Municipalité		11	Actif
3016	2779133	50	Chapleau	Rue	Chicoutimi	Locale	175,08	Municipalité		7	Actif
3017	2779134	50	Chapleau	Rue	Chicoutimi	Locale	241,63	Municipalité		7	Actif
3018	2779135	50	Chapleau	Rue	Chicoutimi	Locale	46,34	Municipalité		7	Actif
3019	2779136	50	Chapleau	Rue	Chicoutimi	Locale	153,12	Municipalité		7	Actif
9112	37422	50	Chardonnay	Rue du	Chicoutimi	Locale	200,03	Municipalité		10	Actif
9218	37597	50	Chardonnay	Rue du	Chicoutimi	Locale	176,76	Municipalité		10	Actif
3919	2780115	50	Chardonnerets	Rue des	Chicoutimi	Locale	76,84	Municipalité		11	Actif
3920	2780116	50	Chardonnerets	Rue des	Chicoutimi	Locale	88,09	Municipalité		11	Actif
3921	2780117	50	Chardonnerets	Rue des	Chicoutimi	Locale	73,76	Municipalité		11	Actif
3922	2780118	50	Chardonnerets	Rue des	Chicoutimi	Locale	115,89	Municipalité		11	Actif
4709	2781869	50	Chardonnerets	Rue des	Chicoutimi	Locale	125,18	Municipalité		11	Actif
4943	2783301	50	Chardonnerets	Rue des	Chicoutimi	Locale	76,84	Municipalité		11	Actif
390	2774166	50	Charles-Bazire	Rue	Chicoutimi	Locale	110,56	Municipalité		10	Actif
580	2774380	50	Charles-Huot	Rue	Chicoutimi	Locale	100,36	Municipalité		11	Actif
636	2774440	50	Charles-Nolan	Rue	Chicoutimi	Locale	115,18	Municipalité		8	Actif
658	2774465	50	Charolais	Rue du	Chicoutimi	Locale	37,44	Municipalité		12	Actif
4761	2782082	50	Charolais	Rue du	Chicoutimi	Locale	21,9	Municipalité		12	Actif
4977	2783392	50	Charolais	Rue du	Chicoutimi	Locale	28,98	Municipalité		12	Actif
392	2774168	50	Chateau-Richer	Rue de	Chicoutimi	Locale	116,5	Municipalité		10	Actif
3170	2779294	50	Chauvin	Rue	Chicoutimi	Locale	131,72	Municipalité		10	Actif
6776	36268	50	Chemin-du-Golf	Rue du	Chicoutimi	Locale	172,26	Municipalité		12	Actif
6787	36282	50	Chemin-du-Golf	Rue du	Chicoutimi	Locale	155,04	Municipalité		12	Actif
4342	2780756	50	Chemin-du-Golf	Rue du	Chicoutimi	Locale	289,38	Municipalité		12	Actif
4343	2780757	50	Chemin-du-Golf	Rue du	Chicoutimi	Locale	168,39	Municipalité		12	Actif
3547	2779725	50	Chevaliers	Rue des	Chicoutimi	Locale	162	Municipalité		11	Actif
3548	2779726	50	Chevaliers	Rue des	Chicoutimi	Locale	72,83	Municipalité		11	Actif
4711	2781872	50	Chevaliers	Rue des	Chicoutimi	Locale	67,19	Municipalité		11	Actif
4712	2781873	50	Chevaliers	Rue des	Chicoutimi	Locale	37,06	Municipalité		11	Actif
4969	2783384	50	Chevaliers	Rue des	Chicoutimi	Locale	65,26	Municipalité		11	Actif
7669	5749108	50	Chevaliers	Rue des	Chicoutimi	Locale	11,64	Municipalité		11	Actif
9430	9430	50	Chicorees	Rue des	Chicoutimi	Locale	139,84	Municipalité	Ajout 2024	7	Projeté
9168	37499	50	Chicorees	Rue des	Chicoutimi	Locale	51,96	Municipalité		7	Projeté
9169	37500	50	Chicorees	Rue des	Chicoutimi	Locale	239,2	Municipalité		7	Projeté
3671	2779854	50	Chopin	Rue	Chicoutimi	Locale	129,57	Municipalité		10	Actif
3672	2779855	50	Chopin	Rue	Chicoutimi	Locale	80,34	Municipalité		10	Actif
7756	5749197	50	Chouettes	Rue des	Chicoutimi	Locale	89,37	Municipalité		11	Actif
686	2774565	50	Chute	Rue de la	Chicoutimi	Locale	167,63	Municipalité		12	Actif
6729	36220	50	Chute-du-Diable	Rue de la	Chicoutimi	Locale	253,44	Municipalité		9	Actif
8348	36975	50	Cigognes	Rue des	Chicoutimi	Locale	73,66	Municipalité		11	Actif
8598	36976	50	Cigognes	Rue des	Chicoutimi	Locale	240,77	Municipalité		11	Actif
8599	37247	50	Cigognes	Rue des	Chicoutimi	Locale	144,96	Municipalité		11	Actif
3166	2779290	50	Cimon	Rue	Chicoutimi	Locale	74,1	Municipalité		9	Actif
3167	2779291	50	Cimon	Rue	Chicoutimi	Locale	22,06	Municipalité		9	Actif
3168	2779292	50	Cimon	Rue	Chicoutimi	Locale	68,44	Municipalité		9	Actif
3169	2779293	50	Cimon	Rue	Chicoutimi	Locale	150,34	Municipalité		9	Actif
9164	9164	50	Cinema	Rue du	Chicoutimi	Locale	93,01	Municipalité		9	Actif
8963	37375	50	Cinema	Rue du	Chicoutimi	Locale	67,5	Municipalité		9	Actif
9231	9231	50	Cine-Parc	Rue du	Chicoutimi	Locale	139,9	Municipalité		9	Actif
8961	37377	50	Cine-Parc	Rue du	Chicoutimi	Locale	80,7	Municipalité		9	Actif
8962	37378	50	Cine-Parc	Rue du	Chicoutimi	Locale	52,36	Municipalité		9	Actif
9229	37553	50	Cine-Parc	Rue du	Chicoutimi	Locale	139,76	Municipalité		9	Actif
9228	37554	50	Cine-Parc	Rue du	Chicoutimi	Locale	30,06	Municipalité		9	Actif
9230	37555	50	Cine-Parc	Rue du	Chicoutimi	Locale	106,31	Municipalité		9	Actif
2795	2778891	50	Clairons	Rue des	Chicoutimi	Locale	104,43	Municipalité		9	Actif
2796	2778892	50	Clairons	Rue des	Chicoutimi	Locale	223,36	Municipalité		9	Actif
4001	2780200	50	Claudel	Rue	Chicoutimi	Locale	153,12	Municipalité		8	Actif
4002	2780201	50	Claudel	Rue	Chicoutimi	Locale	75,69	Municipalité		8	Actif
588	2774389	50	Clement	Rue	Chicoutimi	Locale	81,03	Municipalité		8	Actif
4697	2781853	50	Clement-Gilbert	Rue	Chicoutimi	Locale	279,59	Municipalité		11	Actif
531	2774323	50	Clermont	Rue de	Chicoutimi	Locale	100,6	Municipalité		10	Actif
4858	2783122	50	Clermont	Rue de	Chicoutimi	Locale	24,36	Municipalité		10	Actif
4985	2783404	50	Clermont	Rue de	Chicoutimi	Locale	33,76	Municipalité		10	Actif
2638	2778730	50	Cloutier	Rue	Chicoutimi	Locale	53,07	Municipalité		9	Actif
4818	2783040	50	Cloutier	Rue	Chicoutimi	Locale	92,54	Municipalité		9	Actif
3474	2779646	50	Clovis	Rue	Chicoutimi	Locale	66,48	Municipalité		7	Actif
3475	2779647	50	Clovis	Rue	Chicoutimi	Locale	177,88	Municipalité		7	Actif
3476	2779648	50	Clovis	Rue	Chicoutimi	Locale	88,78	Municipalité		7	Actif
3477	2779649	50	Clovis	Rue	Chicoutimi	Locale	75,74	Municipalité		7	Actif
3478	2779650	50	Clovis	Rue	Chicoutimi	Locale	42,28	Municipalité		7	Actif
3847	2780040	50	Colbert	Rue	Chicoutimi	Locale	75,85	Municipalité		8	Actif
3848	2780041	50	Colbert	Rue	Chicoutimi	Locale	128,15	Municipalité		8	Actif
4935	2783276	50	Colbert	Rue	Chicoutimi	Locale	89,1	Municipalité		8	Actif
2987	2779097	50	Colette	Rue	Chicoutimi	Locale	129,71	Municipalité		10	Actif
2988	2779098	50	Colette	Rue	Chicoutimi	Locale	72,44	Municipalité		10	Actif
2989	2779099	50	Colette	Rue	Chicoutimi	Locale	128,65	Municipalité		10	Actif
540	2774355	50	Colibris	Rue des	Chicoutimi	Locale	194,06	Municipalité		11	Actif
3801	2779781	50	Colline	Rue de la	Chicoutimi	Locale	73,97	Municipalité		8	Actif
3802	2779782	50	Colline	Rue de la	Chicoutimi	Locale	159,26	Municipalité		8	Actif
4950	2783355	50	Colombes	Rue des	Chicoutimi	Locale	32,03	Municipalité		11	Actif
4967	2783382	50	Colombes	Rue des	Chicoutimi	Locale	35,55	Municipalité		11	Actif
7760	5746191	50	Colombes	Rue des	Chicoutimi	Locale	139,77	Municipalité		11	Actif
7372	5748700	50	Colombes	Rue des	Chicoutimi	Locale	60,78	Municipalité		11	Actif
416	2774193	**30	Comeau	Rue	Chicoutimi	Locale	151,14	Municipalité		9	Actif
3484	2779656	50	Comtois	Rue	Chicoutimi	Locale	397,24	Municipalité		8	Actif
3485	2779657	50	Comtois	Rue	Chicoutimi	Locale	59,56	Municipalité		8	Actif
3486	2779658	50	Comtois	Rue	Chicoutimi	Locale	99,76	Municipalité		8	Actif
3487	2779659	50	Comtois	Rue	Chicoutimi	Locale	87,59	Municipalité		8	Actif
4636	2781699	50	Comtois	Rue	Chicoutimi	Locale	67,81	Municipalité		8	Actif
4637	2781700	50	Comtois	Rue	Chicoutimi	Locale	50,51	Municipalité		8	Actif
4638	2781701	50	Comtois	Rue	Chicoutimi	Locale	18,44	Municipalité		8	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3971	2780167	50	Conde	Rue	Chicoutimi	Locale	154,34	Municipalité		8	Actif
3973	2780169	50	Conde	Rue	Chicoutimi	Locale	84,75	Municipalité		8	Actif
8347	36974	50	Condors	Rue des	Chicoutimi	Locale	251,82	Municipalité		11	Actif
3372	2779539	50	Constantin	Rue	Chicoutimi	Locale	65,56	Municipalité		7	Actif
3373	2779540	50	Constantin	Rue	Chicoutimi	Locale	61,28	Municipalité		7	Actif
3374	2779541	50	Constantin	Rue	Chicoutimi	Locale	52,71	Municipalité		7	Actif
3375	2779542	50	Constantin	Rue	Chicoutimi	Locale	80,76	Municipalité		7	Actif
3376	2779543	50	Constantin	Rue	Chicoutimi	Locale	141,83	Municipalité		7	Actif
3377	2779544	50	Constantin	Rue	Chicoutimi	Locale	81,8	Municipalité		7	Actif
3378	2779545	50	Constantin	Rue	Chicoutimi	Locale	84,45	Municipalité		7	Actif
732	2774623	30	Copains	Place des	Chicoutimi	Locale	404,13	Municipalité		9	Actif
4511	2781012	30	Copains	Place des	Chicoutimi	Locale	82,72	Municipalité		9	Actif
4512	2781013	30	Copains	Place des	Chicoutimi	Locale	335,34	Municipalité		9	Actif
4513	2781014	30	Copains	Place des	Chicoutimi	Locale	171,26	Municipalité		9	Actif
4514	2781015	30	Copains	Place des	Chicoutimi	Locale	51,72	Municipalité		9	Actif
573	2774373	50	Copernic	Place	Chicoutimi	Locale	50,33	Municipalité		10	Actif
4764	2782086	50	Copernic	Place	Chicoutimi	Locale	24,27	Municipalité		10	Actif
4980	2783399	50	Copernic	Place	Chicoutimi	Locale	28,51	Municipalité		10	Actif
6714	36203	50	Coquart	Rue	Chicoutimi	Locale	9	Municipalité		8	Actif
472	2774260	50	Coquart	Rue	Chicoutimi	Locale	66,79	Municipalité		8	Actif
4096	2780297	50	Cormiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	89,84	Municipalité		12	Actif
4097	2780298	50	Cormiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	93,36	Municipalité		12	Actif
4098	2780299	50	Cormiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	128,13	Municipalité		12	Actif
7416	5748816	50	Cormorans	Rue des	Chicoutimi	Locale	146,5	Municipalité		11	Actif
8782	8782	50	Cossette	Rue	Chicoutimi	Locale	268,38	Municipalité		9	Actif
5500	34970	50	Cossette	Rue	Chicoutimi	Locale	13,17	Municipalité		10	Actif
8920	37363	50	Cossette	Rue	Chicoutimi	Locale	232,93	Municipalité		9	Actif
406	2774183	50	Cossette	Rue	Chicoutimi	Locale	174,09	Municipalité		9	Actif
555	2774350	50	Cote	Rue	Chicoutimi	Locale	200,22	Municipalité		10	Actif
3012	2779129	50	Cote-d'Azur	Rue de la	Chicoutimi	Locale	194,71	Municipalité		9	Actif
3013	2779130	50	Cote-d'Azur	Rue de la	Chicoutimi	Locale	81,79	Municipalité		9	Actif
3014	2779131	50	Cote-d'Azur	Rue de la	Chicoutimi	Locale	213,52	Municipalité		9	Actif
3015	2779132	50	Cote-d'Azur	Rue de la	Chicoutimi	Locale	104,91	Municipalité		9	Actif
428	2774206	50	Cotes-du-Rhone	Rue des	Chicoutimi	Locale	193,85	Municipalité		9	Actif
459	2774241	50	Coulombe	Rue	Chicoutimi	Locale	91,36	Municipalité		9	Actif
3020	2779137	50	Courcelette	Rue de	Chicoutimi	Locale	485,85	Municipalité		7	Actif
3021	2779138	50	Courcelette	Rue de	Chicoutimi	Locale	355,75	Municipalité		7	Actif
463	2774245	50	Courtois	Rue	Chicoutimi	Locale	140,5	Municipalité		10	Actif
3572	2779752	50	Couture	Rue	Chicoutimi	Locale	43,87	Municipalité		10	Actif
3573	2779753	50	Couture	Rue	Chicoutimi	Locale	94,47	Municipalité		10	Actif
3574	2779754	50	Couture	Rue	Chicoutimi	Locale	97,44	Municipalité		10	Actif
3575	2779755	50	Couture	Rue	Chicoutimi	Locale	93,3	Municipalité		10	Actif
3576	2779756	50	Couture	Rue	Chicoutimi	Locale	93	Municipalité		10	Actif
3577	2779757	50	Couture	Rue	Chicoutimi	Locale	80,31	Municipalité		10	Actif
689	2774568	50	Couturier	Rue	Chicoutimi	Locale	101,95	Municipalité		12	Actif
3203	2779330	50	Cran	Rue du	Chicoutimi	Locale	62,62	Municipalité		10	Actif
3204	2779331	50	Cran	Rue du	Chicoutimi	Locale	45,66	Municipalité		10	Actif
3205	2779332	50	Cran	Rue du	Chicoutimi	Locale	749,13	Municipalité		10	Actif
3554	2779732	50	Crecerelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,34	Municipalité		11	Actif
3555	2779733	50	Crecerelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	147,56	Municipalité		11	Actif
3556	2779734	50	Crecerelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	264,67	Municipalité		11	Actif
3557	2779735	50	Crecerelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	169,69	Municipalité		11	Actif
4708	2781868	50	Crecerelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	41,6	Municipalité		11	Actif
4970	2783385	50	Crecerelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	24,45	Municipalité		11	Actif
537	2774329	50	Cremazie	Rue	Chicoutimi	Locale	132,32	Municipalité		10	Actif
449	2774229	50	Croix	Rue de la	Chicoutimi	Locale	210,75	Municipalité		7	Actif
9252	9252	50	Cyclistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	161,42	Municipalité		11	Actif
9016	37416	50	Cyclistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	189,35	Municipalité		11	Actif
9015	37417	50	Cyclistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	38,32	Municipalité		11	Actif
8688	36892	50	Cygnes	Rue des	Chicoutimi	Locale	136,13	Municipalité		11	Actif
8283	37272	50	Cygnes	Rue des	Chicoutimi	Locale	63,75	Municipalité		11	Actif
632	2774436	50	Cyprien	Rue	Chicoutimi	Locale	77,07	Municipalité		8	Actif
4773	2782100	50	Cyprien	Rue	Chicoutimi	Locale	24,8	Municipalité		8	Actif
4936	2783279	50	Cyprien	Rue	Chicoutimi	Locale	56,16	Municipalité		8	Actif
4952	2783362	50	Cyprien	Rue	Chicoutimi	Locale	32,53	Municipalité		8	Actif
3926	2780122	50	Cyrille-Vaillancourt	Rue	Chicoutimi	Locale	78,73	Municipalité		11	Actif
3927	2780123	50	Cyrille-Vaillancourt	Rue	Chicoutimi	Locale	72,37	Municipalité		11	Actif
3928	2780124	50	Cyrille-Vaillancourt	Rue	Chicoutimi	Locale	78,44	Municipalité		11	Actif
3929	2780125	50	Cyrille-Vaillancourt	Rue	Chicoutimi	Locale	166,67	Municipalité		11	Actif
3930	2780126	50	Cyrille-Vaillancourt	Rue	Chicoutimi	Locale	133,02	Municipalité		11	Actif
610	2774414	50	D.-V.-Morrier	Rue	Chicoutimi	Locale	212,82	Municipalité		11	Actif
383	2774157	50	Dablon	Rue	Chicoutimi	Locale	89,71	Municipalité		9	Actif
6612	36101	50	Dallaire	Rue	Chicoutimi	Locale	7,6	Municipalité		9	Actif
421	2774199	50	Dallaire	Rue	Chicoutimi	Locale	88,74	Municipalité		9	Actif
6611	36100	50	Daniel	Rue	Chicoutimi	Locale	4,78	Municipalité		9	Actif
3005	2779122	50	Daniel	Rue	Chicoutimi	Locale	88,34	Municipalité		9	Actif
3006	2779123	50	Daniel	Rue	Chicoutimi	Locale	136,23	Municipalité		9	Actif
3007	2779124	50	Daniel	Rue	Chicoutimi	Locale	84,7	Municipalité		9	Actif
8721	37296	50	Daphne	Rue du	Chicoutimi	Locale	103,36	Municipalité		7	Actif
3788	2779980	50	D'Argenson	Rue	Chicoutimi	Locale	154,02	Municipalité		11	Actif
3789	2779981	50	D'Argenson	Rue	Chicoutimi	Locale	77,68	Municipalité		11	Actif
3790	2779982	50	D'Argenson	Rue	Chicoutimi	Locale	139,26	Municipalité		11	Actif
600	2774404	50	Daudet	Rue	Chicoutimi	Locale	189,19	Municipalité		8	Actif
627	2774431	50	Daudet	Rue	Chicoutimi	Locale	201,67	Municipalité		8	Actif
622	2774426	50	D'Avaugour	Rue	Chicoutimi	Locale	203,34	Municipalité		11	Actif
368	2774141	50	David	Rue	Chicoutimi	Locale	133,39	Municipalité		7	Actif
3820	36643	30	De Bienville	Rue	Chicoutimi	Locale	36,45	Municipalité		8	Actif
7946	36644	50	De Bienville	Rue	Chicoutimi	Locale	76,17	Municipalité		8	Actif
7943	36645	30	De Bienville	Rue	Chicoutimi	Locale	48,73	Municipalité		8	Actif
3818	2780010	50	De Bienville	Rue	Chicoutimi	Locale	69,12	Municipalité		8	Actif
3819	2780011	50	De Bienville	Rue	Chicoutimi	Locale	69,28	Municipalité		8	Actif
7942	2780012	30	De Bienville	Rue	Chicoutimi	Locale	89,3	Municipalité		8	Actif
3821	2780013	50	De Bienville	Rue	Chicoutimi	Locale	74,08	Municipalité		8	Actif
3822	2780014	50	De Bienville	Rue	Chicoutimi	Locale	114,89	Municipalité		8	Actif
2926	2779035	50	De Crespieul	Rue	Chicoutimi	Locale	95,63	Municipalité		10	Actif
2927	2779036	50	De Crespieul	Rue	Chicoutimi	Locale	114,06	Municipalité		10	Actif
2928	2779037	50	De Crespieul	Rue	Chicoutimi	Locale	123,3	Municipalité		10	Actif
2929	2779038	50	De Crespieul	Rue	Chicoutimi	Locale	151,54	Municipalité		10	Actif
3900	2780095	50	De Gaulle	Rue	Chicoutimi	Locale	120,24	Municipalité		8	Actif
3901	2780096	50	De Gaulle	Rue	Chicoutimi	Locale	117,33	Municipalité		8	Actif
8867	37342	50	De lachevrotiere	Rue	Chicoutimi	Locale	241,2	Municipalité		9	Actif
2985	2779095	50	De Musset	Rue	Chicoutimi	Locale	116,38	Municipalité		10	Actif
2986	2779096	50	De Musset	Rue	Chicoutimi	Locale	78,18	Municipalité		10	Actif
2698	9097	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	208,91	Municipalité		9	Actif
2689	2778781	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	40,6	Municipalité		9	Actif
2690	2778782	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	137,52	Municipalité		9	Actif
2691	2778783	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	85,26	Municipalité		9	Actif
2692	2778784	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	69,32	Municipalité		9	Actif
2693	2778785	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	82,27	Municipalité		9	Actif
2694	2778786	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	80,94	Municipalité		9	Actif
2695	2778787	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	77,38	Municipalité		9	Actif
2696	2778788	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	206,56	Municipalité		9	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2697	2778789	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	78,04	Municipalité		9	Actif
9097	2778790	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	278,39	Municipalité		9	Actif
4852	2783116	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	53,57	Municipalité		9	Actif
9266	2783418	50	De Quen	Rue	Chicoutimi	Locale	487,62	Municipalité		9	Actif
3785	2779977	50	De Sales	Rue	Chicoutimi	Locale	205,04	Municipalité		11	Actif
3786	2779978	50	De Sales	Rue	Chicoutimi	Locale	61,65	Municipalité		11	Actif
3787	2779979	50	De Sales	Rue	Chicoutimi	Locale	80,72	Municipalité		11	Actif
617	2774421	50	De Tilly	Rue	Chicoutimi	Locale	206,5	Municipalité		11	Actif
3608	2779788	50	De Vercheres	Rue	Chicoutimi	Locale	112,55	Municipalité		8	Actif
3609	2779789	50	De Vercheres	Rue	Chicoutimi	Locale	69,77	Municipalité		8	Actif
6774	36266	50	Defibreurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	129,36	Municipalité		9	Actif
2967	2779077	50	Defibreurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	73,33	Municipalité		9	Actif
2968	2779078	50	Defibreurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	172,05	Municipalité		9	Actif
2969	2779079	50	Defibreurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	65,44	Municipalité		9	Actif
2970	2779080	50	Defibreurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	102,07	Municipalité		9	Actif
7397	5748795	50	Defibreurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	122,31	Municipalité		9	Actif
7635	5749062	50	Defibreurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	101,6	Municipalité		9	Actif
538	2774330	50	Delage	Rue	Chicoutimi	Locale	58,45	Municipalité		9	Actif
3355	36938	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	86,89	Municipalité		7	Actif
8805	37330	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	85,83	Municipalité		7	Actif
8944	37491	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	181,01	Municipalité		7	Actif
9280	37823	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	195,8	Municipalité		7	Actif
9281	37824	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	70,56	Municipalité		7	Actif
3354	2779511	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	82,27	Municipalité		7	Actif
8327	2779512	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	127,22	Municipalité		7	Actif
3356	2779513	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	79,81	Municipalité		7	Actif
3364	2779521	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	202,89	Municipalité		7	Actif
3365	2779522	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	205,03	Municipalité		7	Actif
3366	2779523	50	Delisle	Rue	Chicoutimi	Locale	142,39	Municipalité		7	Actif
619	2774423	50	Derfla	Rue	Chicoutimi	Locale	106,98	Municipalité		11	Actif
624	2774428	50	Desaulniers	Rue	Chicoutimi	Locale	252,16	Municipalité		11	Actif
4324	2780738	50	Desbiens	Rue	Chicoutimi	Locale	58,37	Municipalité		12	Actif
4325	2780739	50	Desbiens	Rue	Chicoutimi	Locale	120,44	Municipalité		12	Actif
2790	2778886	50	Descartes	Rue	Chicoutimi	Locale	147,65	Municipalité		9	Actif
2757	2778853	50	Desgagne	Rue	Chicoutimi	Locale	148,71	Municipalité		9	Actif
2758	2778854	50	Desgagne	Rue	Chicoutimi	Locale	78,59	Municipalité		9	Actif
2759	2778855	50	Desgagne	Rue	Chicoutimi	Locale	80,82	Municipalité		9	Actif
2760	2778856	50	Desgagne	Rue	Chicoutimi	Locale	74,64	Municipalité		9	Actif
2761	2778857	50	Desgagne	Rue	Chicoutimi	Locale	88,31	Municipalité		9	Actif
4814	2783035	50	Desgagne	Rue	Chicoutimi	Locale	32,6	Municipalité		9	Actif
5001	2783420	50	Desgagne	Rue	Chicoutimi	Locale	21,9	Municipalité		9	Actif
451	2774231	50	Desjardins	Rue	Chicoutimi	Locale	109,54	Municipalité		7	Actif
6610	36099	50	Desmeules	Rue	Chicoutimi	Locale	7,77	Municipalité		9	Actif
348	2774117	50	Desmeules	Rue	Chicoutimi	Locale	103,57	Municipalité		9	Actif
3912	2780108	50	Diamant	Rue du	Chicoutimi	Locale	169,33	Municipalité		8	Actif
3913	2780109	50	Diamant	Rue du	Chicoutimi	Locale	232,39	Municipalité		8	Actif
3914	2780110	50	Diamant	Rue du	Chicoutimi	Locale	74,59	Municipalité		8	Actif
3989	2780188	50	Diana	Rue	Chicoutimi	Locale	73,4	Municipalité		8	Actif
3990	2780189	50	Diana	Rue	Chicoutimi	Locale	73,41	Municipalité		8	Actif
3991	2780190	50	Diana	Rue	Chicoutimi	Locale	171,62	Municipalité		8	Actif
3992	2780191	50	Diana	Rue	Chicoutimi	Locale	89,5	Municipalité		8	Actif
7643	5749076	50	Diana	Rue	Chicoutimi	Locale	76,88	Municipalité		8	Actif
3805	2779997	50	D'Iberville	Rue	Chicoutimi	Locale	126,33	Municipalité		11	Actif
3806	2779998	50	D'Iberville	Rue	Chicoutimi	Locale	77,42	Municipalité		11	Actif
3807	2779999	50	D'Iberville	Rue	Chicoutimi	Locale	158,67	Municipalité		11	Actif
446	2774225	50	Dieppe	Rue de	Chicoutimi	Locale	106,64	Municipalité		7	Actif
592	2774394	50	Dolbec	Rue	Chicoutimi	Locale	167,95	Municipalité		7	Actif
3610	2779790	50	Dollard	Rue	Chicoutimi	Locale	81,54	Municipalité		8	Actif
3611	2779791	50	Dollard	Rue	Chicoutimi	Locale	75,83	Municipalité		8	Actif
2943	2779052	50	Domaine-du-Roi	Rue du	Chicoutimi	Locale	256,51	Municipalité		10	Actif
2944	2779053	50	Domaine-du-Roi	Rue du	Chicoutimi	Locale	78,76	Municipalité		10	Actif
3511	2779686	50	Don-Bosco	Rue	Chicoutimi	Locale	141,69	Municipalité		10	Actif
3512	2779687	50	Don-Bosco	Rue	Chicoutimi	Locale	198,56	Municipalité		10	Actif
3513	2779688	50	Don-Bosco	Rue	Chicoutimi	Locale	119,19	Municipalité		10	Actif
3514	2779689	50	Don-Bosco	Rue	Chicoutimi	Locale	85,68	Municipalité		10	Actif
401	2774178	50	Draveurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	355,27	Municipalité		9	Actif
364	2774137	50	Drean	Rue	Chicoutimi	Locale	234,02	Municipalité		9	Actif
2891	2778996	50	Drean	Rue	Chicoutimi	Locale	134,76	Municipalité		9	Actif
2892	2778997	50	Drean	Rue	Chicoutimi	Locale	55,9	Municipalité		9	Actif
2893	2778998	50	Drean	Rue	Chicoutimi	Locale	220,25	Municipalité		9	Actif
2894	2778999	50	Drean	Rue	Chicoutimi	Locale	96,21	Municipalité		9	Actif
640	2774444	50	Du Nouy	Rue	Chicoutimi	Locale	83,22	Municipalité		11	Actif
549	2774344	50	Dube	Rue	Chicoutimi	Locale	246,38	Municipalité		10	Actif
9174	2774374	50	Duberger	Rue	Chicoutimi	Locale	196,41	Municipalité		11	Actif
2716	2778809	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Locale	47,74	Municipalité		9	Actif
2728	2778824	50	Dubuc	Rue	Chicoutimi	Locale	8,67	Municipalité		9	Actif
7022	3983163	50	Dubuc	Pont	Chicoutimi	Locale	52,86	MTQ		8	Actif
557	2774352	50	Ducharme	Rue	Chicoutimi	Locale	190,86	Municipalité		10	Actif
3652	2779835	50	Duchesne	Rue	Chicoutimi	Locale	117,91	Municipalité		10	Actif
3653	2779836	50	Duchesne	Rue	Chicoutimi	Locale	77,01	Municipalité		10	Actif
526	2774317	50	Duhaime	Rue	Chicoutimi	Locale	407,47	Municipalité		10	Actif
434	2774212	50	Dumais	Rue	Chicoutimi	Locale	82,33	Municipalité		7	Actif
414	2774191	50	Dumas	Rue	Chicoutimi	Locale	76,14	Municipalité		10	Actif
3460	2779632	50	Dupre	Rue	Chicoutimi	Locale	176,18	Municipalité		7	Actif
3461	2779633	50	Dupre	Rue	Chicoutimi	Locale	47,26	Municipalité		7	Actif
3056	2779174	50	Duquesne	Rue	Chicoutimi	Locale	134,32	Municipalité		7	Actif
3057	2779175	50	Duquesne	Rue	Chicoutimi	Locale	68,74	Municipalité		7	Actif
376	2774150	50	Dutil	Rue	Chicoutimi	Locale	74,12	Municipalité		9	Actif
3194	2779321	50	Duvernay	Rue	Chicoutimi	Locale	159,43	Municipalité		10	Actif
3195	2779322	50	Duvernay	Rue	Chicoutimi	Locale	139,24	Municipalité		10	Actif
550	2774345	50	D'Youville	Rue	Chicoutimi	Locale	237,81	Municipalité		10	Actif
3495	2779670	50	Eboulements	Rue des	Chicoutimi	Locale	69,24	Municipalité		10	Actif
3496	2779671	50	Eboulements	Rue des	Chicoutimi	Locale	100,41	Municipalité		10	Actif
3497	2779672	50	Eboulements	Rue des	Chicoutimi	Locale	57,11	Municipalité		10	Actif
3498	2779673	50	Eboulements	Rue des	Chicoutimi	Locale	87,52	Municipalité		10	Actif
3499	2779674	50	Eboulements	Rue des	Chicoutimi	Locale	101,92	Municipalité		10	Actif
407	2774184	50	Ecluse	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	122,57	Municipalité		9	Actif
4849	2783108	50	Ecluse	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	23,76	Municipalité		9	Actif
4993	2783412	50	Ecluse	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	25,38	Municipalité		9	Actif
642	2774446	50	Ecole	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	98,95	Municipalité		11	Actif
8335	37118	50	Ecorceurs	Place des	Chicoutimi	Locale	86,99	Municipalité		10	Actif
8334	37119	50	Ecorceurs	Place des	Chicoutimi	Locale	9,88	Municipalité		10	Actif
8330	37120	50	Ecorceurs	Place des	Chicoutimi	Locale	81,38	Municipalité		10	Actif
8333	37121	50	Ecorceurs	Place des	Chicoutimi	Locale	80,75	Municipalité		10	Actif
8331	37123	50	Ecorceurs	Place des	Chicoutimi	Locale	59,13	Municipalité		10	Actif
468	2774250	50	Ecorceurs	Place des	Chicoutimi	Locale	87,04	Municipalité		10	Actif
554	2774349	50	Einstein	Place	Chicoutimi	Locale	40,27	Municipalité		10	Actif
4763	2782085	50	Einstein	Place	Chicoutimi	Locale	39,69	Municipalité		10	Actif
4981	2783400	50	Einstein	Place	Chicoutimi	Locale	34,3	Municipalité		10	Actif
4516	2781018	50	Elisabeth-Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	71,73	Municipalité		9	Actif
4517	2781019	50	Elisabeth-Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	118,01	Municipalité		9	Actif
4518	2781020	50	Elisabeth-Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	72,15	Municipalité		9	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6736	36227	50	Emile-Couture	Rue	Chicoutimi	Locale	279,19	Municipalité		10	Actif
2657	2778749	50	Emile-Grouard	Rue	Chicoutimi	Locale	102,38	Municipalité		9	Actif
2658	2778750	30	Emile-Grouard	Rue	Chicoutimi	Locale	51,43	Municipalité		9	Actif
7350	5746038	50	Emile-Nelligan	Rue	Chicoutimi	Locale	432,4	Municipalité		10	Actif
3846	2780039	50	Emilien	Rue	Chicoutimi	Locale	62,18	Municipalité		8	Actif
635	2774439	50	Emma	Rue	Chicoutimi	Locale	72,5	Municipalité		8	Actif
9291	9291	30	Epervieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	188,94	Municipalité		7	Actif
7870	36451	50	Epervieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	139,41	Municipalité		7	Actif
7871	36452	50	Epervieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	72,11	Municipalité		7	Actif
7872	36453	50	Epervieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	37,81	Municipalité		7	Actif
433	2774211	50	Epervieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,31	Municipalité		7	Actif
2560	2778167	50	Epervieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	91,16	Municipalité		7	Actif
2561	2778168	50	Epervieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,04	Municipalité		7	Actif
2562	2778169	50	Epervieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	140,28	Municipalité		7	Actif
4074	2780274	50	Erables	Rue des	Chicoutimi	Locale	173,49	Municipalité		12	Actif
4075	2780275	30	Erables	Rue des	Chicoutimi	Locale	192,36	Municipalité		12	Actif
4076	2780276	50	Erables	Rue des	Chicoutimi	Locale	155,56	Municipalité		12	Actif
4077	2780277	50	Erables	Rue des	Chicoutimi	Locale	71,35	Municipalité		12	Actif
4078	2780278	50	Erables	Rue des	Chicoutimi	Locale	81,77	Municipalité		12	Actif
4079	2780279	50	Erables	Rue des	Chicoutimi	Locale	170,34	Municipalité		12	Actif
4080	2780280	50	Erables	Rue des	Chicoutimi	Locale	102,53	Municipalité		12	Actif
351	2774123	50	Eric	Rue	Chicoutimi	Locale	76,78	Municipalité		7	Actif
2971	2779081	50	Estacade	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	161,65	Municipalité		9	Actif
2972	2779082	50	Estacade	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	182,63	Municipalité		9	Actif
2973	2779083	50	Estacade	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	112,02	Municipalité		9	Actif
2974	2779084	50	Estacade	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	185,05	Municipalité		9	Actif
2975	2779085	50	Estacade	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	147,08	Municipalité		9	Actif
2976	2779086	50	Estacade	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	127,33	Municipalité		9	Actif
2977	2779087	50	Estacade	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	65,42	Municipalité		9	Actif
659	2774466	30	Estran	Chemin de l'	Chicoutimi	Locale	412,39	Municipalité		12	Actif
7786	36431	50	Etudiants	Rue des	Chicoutimi	Locale	9,41	Municipalité		11	Actif
7785	2779923	50	Etudiants	Rue des	Chicoutimi	Locale	294,96	Municipalité		11	Actif
3187	2779314	50	Eudistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	58,48	Municipalité		10	Actif
3188	2779315	50	Eudistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	56,08	Municipalité		10	Actif
3189	2779316	50	Eudistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	57,6	Municipalité		10	Actif
3190	2779317	50	Eudistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	58,73	Municipalité		10	Actif
3191	2779318	50	Eudistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	56,95	Municipalité		10	Actif
3192	2779319	50	Eudistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	55,69	Municipalité		10	Actif
3193	2779320	50	Eudistes	Rue des	Chicoutimi	Locale	65,74	Municipalité		10	Actif
3985	2780184	50	Evangeline	Rue	Chicoutimi	Locale	88,58	Municipalité		8	Actif
3891	2780084	50	Eve	Rue	Chicoutimi	Locale	235,43	Municipalité		8	Actif
522	2774313	50	Explorateurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	247,34	Municipalité		10	Actif
3494	2779667	50	Explorateurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	69,61	Municipalité		10	Actif
738	2774634	50	Fabien	Rue	Chicoutimi	Locale	91,29	Municipalité		10	Actif
3830	2780022	50	Fabre	Rue	Chicoutimi	Locale	85,6	Municipalité		7	Actif
3831	2780023	50	Fabre	Rue	Chicoutimi	Locale	62,67	Municipalité		7	Actif
3131	2779252	50	Fabrique	Rue de la	Chicoutimi	Locale	236,22	Municipalité		7	Actif
3132	2779253	50	Fabrique	Rue de la	Chicoutimi	Locale	83,03	Municipalité		7	Actif
2849	2778948	50	Fafard	Rue	Chicoutimi	Locale	56,39	Municipalité		9	Actif
2850	2778949	50	Fafard	Rue	Chicoutimi	Locale	49,9	Municipalité		9	Actif
2851	2778950	50	Fafard	Rue	Chicoutimi	Locale	30,59	Municipalité		9	Actif
589	2774390	50	Falaise	Rue de la	Chicoutimi	Locale	217,41	Municipalité		8	Actif
6770	36262	50	Faucons	Rue des	Chicoutimi	Locale	81,38	Municipalité		11	Actif
6771	36263	50	Faucons	Rue des	Chicoutimi	Locale	73,19	Municipalité		11	Actif
6772	36264	50	Faucons	Rue des	Chicoutimi	Locale	45,43	Municipalité		11	Actif
8234	36861	50	Faucons	Rue des	Chicoutimi	Locale	104,54	Municipalité		11	Actif
590	2774392	50	Fauteux	Rue	Chicoutimi	Locale	44,93	Municipalité		7	Actif
2565	2778514	50	Fauteux	Rue	Chicoutimi	Locale	59,12	Municipalité		7	Actif
2566	2778515	50	Fauteux	Rue	Chicoutimi	Locale	196,16	Municipalité		7	Actif
535	2774327	50	Fauvettes	Rue des	Chicoutimi	Locale	190,85	Municipalité		11	Actif
2903	2779012	50	Felix-Leclerc	Rue	Chicoutimi	Locale	166,43	Municipalité		10	Actif
2904	2779013	50	Felix-Leclerc	Rue	Chicoutimi	Locale	91,31	Municipalité		10	Actif
3452	2779624	50	Fenelon	Rue	Chicoutimi	Locale	68,18	Municipalité		7	Actif
3453	2779625	50	Fenelon	Rue	Chicoutimi	Locale	56,54	Municipalité		7	Actif
4055	2780255	50	Ferland	Rue	Chicoutimi	Locale	87,14	Municipalité		12	Actif
4056	2780256	50	Ferland	Rue	Chicoutimi	Locale	86,72	Municipalité		12	Actif
8605	37253	50	Fernand-Gilbert	Rue	Chicoutimi	Locale	215,05	Municipalité		9	Actif
2652	2778744	50	Fillion	Rue	Chicoutimi	Locale	190,99	Municipalité		7	Actif
2653	2778745	50	Fillion	Rue	Chicoutimi	Locale	133,85	Municipalité		7	Actif
2654	2778746	50	Fillion	Rue	Chicoutimi	Locale	139,01	Municipalité		7	Actif
2655	2778747	50	Fillion	Rue	Chicoutimi	Locale	58,86	Municipalité		7	Actif
4787	2782560	50	Fillion	Rue	Chicoutimi	Locale	48,35	Municipalité		7	Actif
4789	2782562	50	Fillion	Rue	Chicoutimi	Locale	45,86	Municipalité		7	Actif
3471	2779643	50	Flamand	Rue	Chicoutimi	Locale	76,63	Municipalité		8	Actif
3472	2779644	50	Flamand	Rue	Chicoutimi	Locale	110,46	Municipalité		8	Actif
3473	2779645	50	Flamand	Rue	Chicoutimi	Locale	160,49	Municipalité		8	Actif
2951	2779060	50	Flaubert	Rue	Chicoutimi	Locale	86,91	Municipalité		10	Actif
2952	2779061	50	Flaubert	Rue	Chicoutimi	Locale	102,12	Municipalité		10	Actif
2953	2779062	50	Flaubert	Rue	Chicoutimi	Locale	74,35	Municipalité		10	Actif
3008	2779125	50	Fleurons	Rue des	Chicoutimi	Locale	81,62	Municipalité		7	Actif
3009	2779126	50	Fleurons	Rue des	Chicoutimi	Locale	70,18	Municipalité		7	Actif
3887	2780080	50	Fleury	Rue	Chicoutimi	Locale	60,07	Municipalité		8	Actif
3888	2780081	50	Fleury	Rue	Chicoutimi	Locale	54,17	Municipalité		8	Actif
7783	36084	50	Fondation	Rue de la	Chicoutimi	Locale	139,8	Municipalité		11	Actif
9202	36359	50	Fondation	Rue de la	Chicoutimi	Locale	289,78	Municipalité		11	Actif
6595	36389	50	Fondation	Rue de la	Chicoutimi	Locale	117,56	Municipalité		11	Actif
7788	36428	50	Fondation	Rue de la	Chicoutimi	Locale	141,44	Municipalité		11	Actif
7787	36429	50	Fondation	Rue de la	Chicoutimi	Locale	115,64	Municipalité		11	Actif
9190	37518	50	Fondation	Rue de la	Chicoutimi	Locale	35,36	Municipalité		11	Actif
9191	37519	50	Fondation	Rue de la	Chicoutimi	Locale	35,43	Municipalité		11	Actif
7900	2779896	50	Fondation	Rue de la	Chicoutimi	Locale	405,22	Municipalité		11	Actif
737	2774633	50	Fonderie	Rue de la	Chicoutimi	Locale	30,48	Municipalité		11	Actif
2835	2778933	50	Fonderie	Rue de la	Chicoutimi	Locale	204,42	Municipalité		11	Actif
4520	2781022	50	Fonderie	Rue de la	Chicoutimi	Locale	434,28	Municipalité		11	Actif
4521	2781023	50	Fonderie	Rue de la	Chicoutimi	Locale	291,3	Municipalité		11	Actif
8357	2774129	50	Fontainebleau	Rue de	Chicoutimi	Locale	72,97	Municipalité		9	Actif
431	2774209	50	Forget	Rue	Chicoutimi	Locale	91,51	Municipalité		7	Actif
2699	2778791	50	Fortin	Cote	Chicoutimi	Locale	41,69	Municipalité		9	Actif
2700	2778792	50	Fortin	Cote	Chicoutimi	Locale	34,91	Municipalité		9	Actif
2701	2778793	50	Fortin	Cote	Chicoutimi	Locale	131,41	Municipalité		9	Actif
9167	9167	50	Fougeres	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,7	Municipalité		7	Actif
8530	37200	50	Fougeres	Rue des	Chicoutimi	Locale	110,38	Municipalité		7	Actif
8531	37201	50	Fougeres	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,63	Municipalité		7	Actif
8965	37387	50	Fougeres	Rue des	Chicoutimi	Locale	82,65	Municipalité		7	Actif
7789	36391	50	Foyer	Rue du	Chicoutimi	Locale	28,68	Municipalité		11	Actif
3993	37115	50	Foyer	Rue du	Chicoutimi	Locale	25,57	Municipalité		11	Actif
8378	37116	50	Foyer	Rue du	Chicoutimi	Locale	32,47	Municipalité		11	Actif
8376	2780192	50	Foyer	Rue du	Chicoutimi	Locale	144,06	Municipalité		11	Actif
3994	2780193	50	Foyer	Rue du	Chicoutimi	Locale	102,75	Municipalité		11	Actif
4049	2780249	50	Fradette	Rue	Chicoutimi	Locale	146,56	Municipalité		12	Actif
4050	2780250	50	Fradette	Rue	Chicoutimi	Locale	95,22	Municipalité		12	Actif
4051	2780251	50	Fradette	Rue	Chicoutimi	Locale	77,13	Municipalité		12	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4052	2780252	50	Fradette	Rue	Chicoutimi	Locale	72,04	Municipalité		12	Actif
3948	2780144	50	Franciscaines	Rue des	Chicoutimi	Locale	74,96	Municipalité		11	Actif
3949	2780145	50	Franciscaines	Rue des	Chicoutimi	Locale	123,92	Municipalité		11	Actif
3950	2780146	50	Franciscaines	Rue des	Chicoutimi	Locale	67,73	Municipalité		11	Actif
3953	2780149	50	Franciscaines	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,6	Municipalité		11	Actif
3954	2780150	50	Franciscaines	Rue des	Chicoutimi	Locale	85,17	Municipalité		11	Actif
3955	2780151	50	Franciscaines	Rue des	Chicoutimi	Locale	84,72	Municipalité		11	Actif
3569	2779749	50	Francois-Renald	Rue	Chicoutimi	Locale	74,88	Municipalité		10	Actif
3570	2779750	50	Francois-Renald	Rue	Chicoutimi	Locale	135,71	Municipalité		10	Actif
3571	2779751	50	Francois-Renald	Rue	Chicoutimi	Locale	51,35	Municipalité		10	Actif
350	2774120	50	Fraser	Rue	Chicoutimi	Locale	122,52	Municipalité		9	Actif
479	2774268	50	Frechette	Rue	Chicoutimi	Locale	77,29	Municipalité		7	Actif
9120	36843	50	Frederic	Rue	Chicoutimi	Locale	29,4	Municipalité		7	Actif
3458	36844	50	Frederic	Rue	Chicoutimi	Locale	77,91	Municipalité		7	Actif
3459	36845	50	Frederic	Rue	Chicoutimi	Locale	27,21	Municipalité		7	Actif
3457	2779629	50	Frederic	Rue	Chicoutimi	Locale	64,39	Municipalité		7	Actif
685	2774564	50	Frenes	Rue des	Chicoutimi	Locale	61,7	Municipalité		12	Actif
4322	2780736	50	Frenes	Rue des	Chicoutimi	Locale	16,91	Municipalité		12	Actif
4323	2780737	50	Frenes	Rue des	Chicoutimi	Locale	88,73	Municipalité		12	Actif
478	2774267	50	Frontenac	Rue	Chicoutimi	Locale	117,64	Municipalité		7	Actif
480	2774269	50	Frontenac	Rue	Chicoutimi	Locale	85,05	Municipalité		7	Actif
9160	9160	50	Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	115,69	Municipalité		9	Actif
8258	36883	50	Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	266,05	Municipalité		9	Actif
8342	36977	50	Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	79,59	Municipalité		9	Actif
8343	36978	50	Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	70,37	Municipalité		9	Actif
8345	37013	50	Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	188,54	Municipalité		9	Actif
8732	37301	50	Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	101,12	Municipalité		9	Actif
8733	37531	50	Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	177,26	Municipalité		9	Actif
9165	37595	50	Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	121,93	Municipalité		9	Actif
8260	36887	50	Gabriel-Druillettes	Rue	Chicoutimi	Locale	331,97	Municipalité		9	Actif
8359	37155	50	Gabriel-Druillettes	Rue	Chicoutimi	Locale	179,31	Municipalité		9	Actif
9413	37828	50	Gabrielle-B.-Grimard	Rue	Chicoutimi	Locale	207,13	Municipalité		9	Actif
460	2774242	50	Gagnon	Rue	Chicoutimi	Locale	42,98	Municipalité		9	Actif
8597	37245	50	Gaillarde	Rue de la	Chicoutimi	Locale	84,73	Municipalité		7	Actif
426	2774204	50	Gaillarde	Rue de la	Chicoutimi	Locale	574,19	Municipalité		7	Actif
7591	5749013	50	Gaillarde	Rue de la	Chicoutimi	Locale	150,49	Municipalité		7	Actif
8719	37294	50	Gardenia	Rue du	Chicoutimi	Locale	76,1	Municipalité		7	Actif
8363	37106	50	Garneau	Rue	Chicoutimi	Locale	38,06	Municipalité		9	Actif
8362	37107	50	Garneau	Rue	Chicoutimi	Locale	41,78	Municipalité		9	Actif
385	37108	50	Garneau	Rue	Chicoutimi	Locale	44,05	Municipalité		9	Actif
8360	2774159	50	Garneau	Rue	Chicoutimi	Locale	246,28	Municipalité		9	Actif
516	2774306	50	Garon	Rue	Chicoutimi	Locale	188,35	Municipalité		10	Actif
427	2774205	50	Garonne	Rue de la	Chicoutimi	Locale	105,12	Municipalité		9	Actif
4337	2780751	50	Gascogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	164,23	Municipalité		12	Actif
4338	2780752	50	Gascogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	78,35	Municipalité		12	Actif
4339	2780753	50	Gascogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	141,82	Municipalité		12	Actif
4340	2780754	50	Gascogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	65,89	Municipalité		12	Actif
4341	2780755	50	Gascogne	Rue de	Chicoutimi	Locale	194,16	Municipalité		12	Actif
8600	37248	50	Gaston-L.-Tremblay	Rue	Chicoutimi	Locale	90,11	Municipalité		9	Actif
8601	37249	50	Gaston-L.-Tremblay	Rue	Chicoutimi	Locale	135,78	Municipalité		9	Actif
8602	37250	50	Gaston-L.-Tremblay	Rue	Chicoutimi	Locale	174,3	Municipalité		9	Actif
8603	37251	50	Gaston-L.-Tremblay	Rue	Chicoutimi	Locale	91,99	Municipalité		9	Actif
611	2774415	50	Gaudiose-Brassard	Rue	Chicoutimi	Locale	76	Municipalité		11	Actif
660	2774467	50	Geais-Bleus	Rue des	Chicoutimi	Locale	169,12	Municipalité		11	Actif
2641	2778733	50	Gendron	Rue	Chicoutimi	Locale	35,02	Municipalité		9	Actif
2642	2778734	50	Gendron	Rue	Chicoutimi	Locale	195,76	Municipalité		9	Actif
2643	2778735	50	Gendron	Rue	Chicoutimi	Locale	36,94	Municipalité		9	Actif
2644	2778736	50	Gendron	Rue	Chicoutimi	Locale	167,14	Municipalité		9	Actif
413	2774190	50	George-Sand	Rue	Chicoutimi	Locale	205,06	Municipalité		10	Actif
8372	37131	50	Georges-Vanier	Rue	Chicoutimi	Locale	74,06	Municipalité		10	Actif
8365	3659103	50	Georges-Vanier	Rue	Chicoutimi	Locale	82,74	Municipalité		10	Actif
6814	3659104	50	Georges-Vanier	Rue	Chicoutimi	Locale	87,75	Municipalité		10	Actif
6815	3659105	50	Georges-Vanier	Rue	Chicoutimi	Locale	86,13	Municipalité		10	Actif
6816	3659106	50	Georges-Vanier	Rue	Chicoutimi	Locale	218,5	Municipalité		10	Actif
6826	3659126	50	Georges-Vanier	Rue	Chicoutimi	Locale	132,41	Municipalité		10	Actif
6827	3659127	50	Georges-Vanier	Rue	Chicoutimi	Locale	70,58	Municipalité		10	Actif
6619	36108	50	Germain	Rue	Chicoutimi	Locale	5,11	Municipalité		9	Actif
432	2774210	50	Germain	Rue	Chicoutimi	Locale	119,54	Municipalité		9	Actif
3033	2779151	50	Giffard	Rue	Chicoutimi	Locale	87,81	Municipalité		7	Actif
3034	2779152	50	Giffard	Rue	Chicoutimi	Locale	117,78	Municipalité		7	Actif
3035	2779153	50	Giffard	Rue	Chicoutimi	Locale	226,09	Municipalité		7	Actif
3036	2779154	50	Giffard	Rue	Chicoutimi	Locale	98,24	Municipalité		7	Actif
3037	2779155	**30	Giffard	Rue	Chicoutimi	Locale	89,29	Municipalité		7	Actif
3038	2779156	50	Giffard	Rue	Chicoutimi	Locale	194,28	Municipalité		7	Actif
3206	2779333	50	Gilbert	Rue	Chicoutimi	Locale	49,48	Municipalité		9	Actif
3207	2779334	50	Gilbert	Rue	Chicoutimi	Locale	99,58	Municipalité		9	Actif
3208	2779335	50	Gilbert	Rue	Chicoutimi	Locale	73,26	Municipalité		9	Actif
4851	2783110	50	Gilbert	Rue	Chicoutimi	Locale	26,32	Municipalité		9	Actif
4997	2783416	50	Gilbert	Rue	Chicoutimi	Locale	38,75	Municipalité		9	Actif
741	2774638	50	Girard	Rue	Chicoutimi	Locale	86,33	Municipalité		12	Actif
3367	2779524	50	Glaieuls	Rue des	Chicoutimi	Locale	89,7	Municipalité		7	Actif
3368	2779525	50	Glaieuls	Rue des	Chicoutimi	Locale	98,16	Municipalité		7	Actif
740	2774636	50	Goelands	Rue des	Chicoutimi	Locale	97,09	Municipalité		11	Actif
9233	9233	50	Golfeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	96,73	Municipalité		11	Actif
9253	9253	50	Golfeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	254,43	Municipalité		11	Actif
9453	9453	50	Golfeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	186,23	Municipalité	Ajout 2024	11	Actif
9017	37418	50	Golfeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	97,1	Municipalité		11	Actif
9018	37419	50	Golfeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,5	Municipalité		11	Actif
9019	37420	50	Golfeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	68,82	Municipalité		11	Actif
2624	2778715	50	Gosselin	Rue	Chicoutimi	Locale	110,45	Municipalité		9	Actif
2625	2778716	50	Gosselin	Rue	Chicoutimi	Locale	140,75	Municipalité		9	Actif
4813	2783032	50	Gosselin	Rue	Chicoutimi	Locale	26,32	Municipalité		9	Actif
604	2774408	50	Gouin	Rue	Chicoutimi	Locale	350,18	Municipalité		8	Actif
3538	2779715	50	Goulet	Rue	Chicoutimi	Locale	70,84	Municipalité		10	Actif
3539	2779716	50	Goulet	Rue	Chicoutimi	Locale	77,56	Municipalité		10	Actif
559	2774354	50	Gounod	Rue	Chicoutimi	Locale	134,33	Municipalité		10	Actif
521	2774312	50	Gouverneurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	256,27	Municipalité		10	Actif
3634	2779817	50	Graham-Bell	Rue	Chicoutimi	Locale	125,92	Municipalité		10	Actif
3635	2779818	50	Graham-Bell	Rue	Chicoutimi	Locale	88,5	Municipalité		10	Actif
579	2774379	50	Grandin	Rue	Chicoutimi	Locale	132,47	Municipalité		11	Actif
3544	2779722	50	Grands-Ducs	Rue des	Chicoutimi	Locale	107,43	Municipalité		11	Actif
3545	2779723	50	Grands-Ducs	Rue des	Chicoutimi	Locale	235,62	Municipalité		11	Actif
3546	2779724	50	Grands-Ducs	Rue des	Chicoutimi	Locale	118,74	Municipalité		11	Actif
7668	5749107	50	Grands-Ducs	Rue des	Chicoutimi	Locale	11,68	Municipalité		11	Actif
625	2774429	50	Grant-Forrest	Rue	Chicoutimi	Locale	63,48	Municipalité		11	Actif
585	2774386	50	Gravel	Rue	Chicoutimi	Locale	387,09	Municipalité		7	Actif
626	2774430	50	Graviere	Rue de la	Chicoutimi	Locale	54,1	Municipalité		11	Actif
2804	2778900	50	Grimm	Rue	Chicoutimi	Locale	77,13	Municipalité		10	Actif
4847	2783106	50	Grimm	Rue	Chicoutimi	Locale	104,77	Municipalité		10	Actif
3915	2780111	50	Grives	Rue des	Chicoutimi	Locale	72,64	Municipalité		11	Actif
3916	2780112	50	Grives	Rue des	Chicoutimi	Locale	69,54	Municipalité		11	Actif
591	2774393	50	Guy	Rue	Chicoutimi	Locale	77,61	Municipalité		7	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7417	5748817	50	Harfangs	Rue des	Chicoutimi	Locale	108,35	Municipalité		11	Actif
7418	5748818	50	Harfangs	Rue des	Chicoutimi	Locale	158,06	Municipalité		11	Actif
3068	2779186	50	Harry	Rue	Chicoutimi	Locale	107,8	Municipalité		9	Actif
3069	2779187	50	Harry	Rue	Chicoutimi	Locale	90,37	Municipalité		9	Actif
9434	37839	50	Hauts-Bois	Rue des	Chicoutimi	Locale	228,18	Municipalité	Ajout 2024	9	Actif
8729	8729	50	Hauts-Jardins	Rue des	Chicoutimi	Locale	168,64	Municipalité		9	Actif
8868	8868	50	Hauts-Jardins	Rue des	Chicoutimi	Locale	93,99	Municipalité		9	Actif
8356	37101	50	Hauts-Jardins	Rue des	Chicoutimi	Locale	49,67	Municipalité		9	Actif
2667	37102	50	Hauts-Jardins	Rue des	Chicoutimi	Locale	52,12	Municipalité		9	Actif
9227	37569	50	Hauts-Jardins	Rue des	Chicoutimi	Locale	141,22	Municipalité		9	Actif
8354	2778759	50	Hauts-Jardins	Rue des	Chicoutimi	Locale	55,39	Municipalité		9	Actif
2668	2778760	50	Hauts-Jardins	Rue des	Chicoutimi	Locale	83,9	Municipalité		9	Actif
3731	2779921	50	Havre	Rue du	Chicoutimi	Locale	306,38	Municipalité		8	Actif
3732	2779922	50	Havre	Rue du	Chicoutimi	Locale	168,98	Municipalité		8	Actif
8983	37396	50	Haziel	Rue	Chicoutimi	Locale	104,33	Municipalité		9	Actif
8984	37397	50	Haziel	Rue	Chicoutimi	Locale	164,89	Municipalité		9	Actif
9234	37550	50	Haziel	Rue	Chicoutimi	Locale	40,39	Municipalité		9	Actif
8988	37827	50	Haziel	Rue	Chicoutimi	Locale	134	Municipalité		9	Projeté
3185	2779312	50	Hebert	Rue	Chicoutimi	Locale	55,97	Municipalité		9	Actif
568	2774367	50	Hector-Champagne	Rue	Chicoutimi	Locale	293,38	Municipalité		10	Actif
524	2774315	50	Helene-Boulle	Rue	Chicoutimi	Locale	226,78	Municipalité		10	Actif
379	2774153	50	Hemingway	Rue	Chicoutimi	Locale	249,59	Municipalité		10	Actif
411	2774188	50	Hemingway	Rue	Chicoutimi	Locale	255,64	Municipalité		10	Actif
4848	2783107	50	Hemingway	Rue	Chicoutimi	Locale	16,02	Municipalité		10	Actif
3178	2779305	50	Henri-Bourassa	Rue	Chicoutimi	Locale	122,14	Municipalité		10	Actif
3179	2779306	50	Henri-Bourassa	Rue	Chicoutimi	Locale	311,8	Municipalité		10	Actif
3180	2779307	50	Henri-Bourassa	Rue	Chicoutimi	Locale	82,57	Municipalité		10	Actif
648	2774455	50	Henri-Martin	Rue	Chicoutimi	Locale	61,23	Municipalité		11	Actif
410	2774187	50	Henri-Troyat	Rue	Chicoutimi	Locale	139,73	Municipalité		10	Actif
733	2774624	50	Herbages	Rue des	Chicoutimi	Locale	110,92	Municipalité		9	Actif
7351	36382	50	Herons	Rue des	Chicoutimi	Locale	8,33	Municipalité		11	Actif
7747	36383	50	Herons	Rue des	Chicoutimi	Locale	8,92	Municipalité		11	Actif
3542	2779720	50	Herons	Rue des	Chicoutimi	Locale	140,49	Municipalité		11	Actif
3543	2779721	50	Herons	Rue des	Chicoutimi	Locale	631,3	Municipalité		11	Actif
2635	2778731	50	Hertel	Rue	Chicoutimi	Locale	60,82	Municipalité		9	Actif
8244	2778732	50	Hertel	Rue	Chicoutimi	Locale	175,52	Municipalité		9	Actif
6885	3778263	50	Hiboux	Rue des	Chicoutimi	Locale	128,4	Municipalité		11	Actif
7832	36432	50	Hirondelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	163,39	Municipalité		11	Actif
7231	36433	50	Hirondelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	108,77	Municipalité		11	Actif
7833	36435	50	Hirondelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	25,03	Municipalité		11	Actif
7228	5738609	50	Hirondelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	146,09	Municipalité		11	Actif
7778	5738612	50	Hirondelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	81,35	Municipalité		11	Actif
7415	5748815	50	Hirondelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	70,78	Municipalité		11	Actif
7644	5749077	50	Hirondelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	76,3	Municipalité		11	Actif
3336	2779493	50	Hoffman	Rue	Chicoutimi	Locale	52,79	Municipalité		7	Actif
3337	2779494	50	Hoffman	Rue	Chicoutimi	Locale	112	Municipalité		7	Actif
655	2774462	50	Honfleur	Rue de	Chicoutimi	Locale	303,25	Municipalité		12	Actif
654	2774461	50	Honore-Mercier	Rue	Chicoutimi	Locale	180,38	Municipalité		12	Actif
688	2774567	50	Honore-Mercier	Rue	Chicoutimi	Locale	219,98	Municipalité		12	Actif
3747	2779937	50	Hospitalieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	145,62	Municipalité		11	Actif
3748	2779938	50	Hospitalieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	184,48	Municipalité		11	Actif
3749	2779939	50	Hospitalieres	Rue des	Chicoutimi	Locale	180,18	Municipalité		11	Actif
7751	36366	50	Hotel-de-Ville	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	20,27	Municipalité		8	Actif
3713	2779901	50	Hotel-de-Ville	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	230,77	Municipalité		8	Actif
6839	3733401	50	Hotel-de-Ville	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	79,19	Municipalité		8	Actif
3617	2779799	50	Hotel-Dieu	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	77,59	Municipalité		8	Actif
3618	2779800	50	Hotel-Dieu	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	78,71	Municipalité		8	Actif
3619	2779801	50	Hotel-Dieu	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	108,8	Municipalité		8	Actif
3620	2779803	50	Hotel-Dieu	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	42,88	Municipalité		8	Actif
3621	2779804	50	Hotel-Dieu	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	89,53	Municipalité		8	Actif
3622	2779805	50	Hotel-Dieu	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	118,68	Municipalité		8	Actif
616	2774420	50	Huard	Rue	Chicoutimi	Locale	101,69	Municipalité		11	Actif
486	2774275	50	Hydrangees	Rue des	Chicoutimi	Locale	106,28	Municipalité		7	Actif
523	2774314	50	Intendant	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	102,82	Municipalité		10	Actif
4857	2783121	50	Intendant	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	28,54	Municipalité		10	Actif
4986	2783405	50	Intendant	Rue de l'	Chicoutimi	Locale	24,84	Municipalité		10	Actif
9439	37837	50	Investisseurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	329,45	Municipalité	Ajout 2024	9	Actif
9442	37838	50	Investisseurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	248,82	Municipalité	Ajout 2024	9	Actif
487	2774276	50	Iris	Rue des	Chicoutimi	Locale	103,93	Municipalité		7	Actif
3849	2780042	50	Isabelle	Rue	Chicoutimi	Locale	133,23	Municipalité		7	Actif
3850	2780043	50	Isabelle	Rue	Chicoutimi	Locale	108,61	Municipalité		7	Actif
3851	2780044	50	Isabelle	Rue	Chicoutimi	Locale	119,55	Municipalité		7	Actif
8604	37252	50	J.-Euclide-Perron	Rue	Chicoutimi	Locale	196,96	Municipalité		8	Actif
2673	2778765	50	J.-R.-Theberge	Rue	Chicoutimi	Locale	96,16	Municipalité		9	Actif
2674	2778766	50	J.-R.-Theberge	Rue	Chicoutimi	Locale	156,36	Municipalité		9	Actif
8596	37246	50	Jacinthes	Rue des	Chicoutimi	Locale	146,5	Municipalité		7	Actif
4003	2780202	50	Jacques-Bacon	Rue	Chicoutimi	Locale	69,63	Municipalité		12	Actif
4004	2780203	50	Jacques-Bacon	Rue	Chicoutimi	Locale	62,84	Municipalité		12	Actif
7812	36396	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	43,34	Municipalité		11	Actif
7809	36397	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	42,78	Municipalité		11	Actif
7810	36398	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	85,63	Municipalité		11	Actif
3209	2779342	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	108,97	Municipalité		8	Actif
3210	2779343	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	24,39	Municipalité		8	Actif
3211	2779344	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	74,76	Municipalité		8	Actif
3212	2779345	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	70,7	Municipalité		8	Actif
3213	2779346	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	94,43	Municipalité		8	Actif
3214	2779347	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	65,83	Municipalité		8	Actif
3215	2779348	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	157,23	Municipalité		8	Actif
3216	2779349	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	86,35	Municipalité		8	Actif
3217	2779350	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	139,32	Municipalité		8	Actif
3218	2779351	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	118,54	Municipalité		8	Actif
3219	2779352	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	96,09	Municipalité		8	Actif
7392	5748788	50	Jacques-Cartier Est	Rue	Chicoutimi	Locale	33,63	Municipalité		8	Actif
3232	2779368	50	Jacques-Cartier Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	76,95	Municipalité		8	Actif
3233	2779369	50	Jacques-Cartier Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	51,75	Municipalité		8	Actif
7021	3983162	50	Jacques-Cartier Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	77,69	MTQ		8	Actif
7082	3985877	50	Jacques-Cartier Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	75,12	Municipalité		8	Actif
2954	2779063	50	Jacques-Ferron	Rue	Chicoutimi	Locale	74,89	Municipalité		10	Actif
2955	2779064	50	Jacques-Ferron	Rue	Chicoutimi	Locale	245,39	Municipalité		10	Actif
4834	2783090	50	Jacques-Ferron	Rue	Chicoutimi	Locale	15,08	Municipalité		10	Actif
4842	2783100	50	Jacques-Ferron	Rue	Chicoutimi	Locale	50,18	Municipalité		10	Actif
4843	2783101	50	Jacques-Ferron	Rue	Chicoutimi	Locale	105,48	Municipalité		10	Actif
618	2774422	50	Jacques-Fremin	Rue	Chicoutimi	Locale	44,66	Municipalité		11	Actif
513	2774303	50	Jalbert	Rue	Chicoutimi	Locale	205,22	Municipalité		8	Actif
8235	36862	50	Jaseurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	336,03	Municipalité		11	Actif
8278	36907	50	Jaseurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	202,47	Municipalité		11	Actif
8346	36908	50	Jaseurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	191,91	Municipalité		11	Actif
8280	36910	50	Jaseurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	125,7	Municipalité		11	Actif
8279	36973	50	Jaseurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,7	Municipalité		11	Actif
3580	2779760	50	Jauffret	Rue	Chicoutimi	Locale	155,86	Municipalité		10	Actif
3581	2779761	50	Jauffret	Rue	Chicoutimi	Locale	130,2	Municipalité		10	Actif
3860	2780053	50	Java	Rue de	Chicoutimi	Locale	105,97	Municipalité		8	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
535	2774316	**30	Jean-Bourdon	Rue	Chicoutimi	Locale	221,55	Municipalité		10	Actif
519	2774309	50	Jean-De lauzon	Rue	Chicoutimi	Locale	210,69	Municipalité		10	Actif
3997	2780196	50	Jean-Langevin	Rue	Chicoutimi	Locale	58,41	Municipalité		11	Actif
3998	2780197	50	Jean-Langevin	Rue	Chicoutimi	Locale	58,99	Municipalité		11	Actif
3999	2780198	50	Jean-Langevin	Rue	Chicoutimi	Locale	15,69	Municipalité		11	Actif
4000	2780199	50	Jean-Langevin	Rue	Chicoutimi	Locale	166,3	Municipalité		11	Actif
4713	2781874	50	Jean-Langevin	Rue	Chicoutimi	Locale	261,07	Municipalité		11	Actif
652	2774459	50	Jeanne-Le Ber	Rue	Chicoutimi	Locale	197,69	Municipalité		12	Actif
405	2774182	50	Jeanne-Mance	Rue	Chicoutimi	Locale	249,67	Municipalité		9	Actif
2999	2779116	50	Jean-Paul-Sartre	Rue	Chicoutimi	Locale	209,74	Municipalité		10	Actif
3000	2779117	50	Jean-Paul-Sartre	Rue	Chicoutimi	Locale	169,23	Municipalité		10	Actif
3505	2779680	50	Jesuites	Rue des	Chicoutimi	Locale	66,34	Municipalité		10	Actif
3506	2779681	50	Jesuites	Rue des	Chicoutimi	Locale	82,94	Municipalité		10	Actif
3507	2779682	50	Jesuites	Rue des	Chicoutimi	Locale	77,11	Municipalité		10	Actif
3508	2779683	50	Jesuites	Rue des	Chicoutimi	Locale	216,15	Municipalité		10	Actif
3173	2779300	50	Jobin	Rue	Chicoutimi	Locale	48,96	Municipalité		9	Actif
3174	2779301	50	Jobin	Rue	Chicoutimi	Locale	154,6	Municipalité		9	Actif
3084	2779202	50	Joffre	Rue	Chicoutimi	Locale	95,76	Municipalité		7	Actif
3085	2779203	50	Joffre	Rue	Chicoutimi	Locale	31,91	Municipalité		7	Actif
7617	5749041	50	Joffre	Rue	Chicoutimi	Locale	69,36	Municipalité		7	Actif
7823	36338	50	Jogues	Rue	Chicoutimi	Locale	124,08	Municipalité		8	Actif
3858	2780051	50	Jogues	Rue	Chicoutimi	Locale	256,44	Municipalité		8	Actif
3859	2780052	50	Jogues	Rue	Chicoutimi	Locale	78,48	Municipalité		8	Actif
643	2774450	50	Johanna	Rue	Chicoutimi	Locale	198,24	Municipalité		8	Actif
7966	36610	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Locale	57,03	Municipalité		10	Actif
2713	2778805	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Locale	94,54	Municipalité		8	Actif
2714	2778806	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Locale	35,63	Municipalité		10	Actif
2715	2778808	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Locale	42,65	Municipalité		10	Actif
2717	2778810	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Locale	66,84	Municipalité		8	Actif
2719	2778812	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Locale	41,25	Municipalité		10	Actif
2721	2778814	50	Jolliet	Rue	Chicoutimi	Locale	107,36	Municipalité		10	Actif
3834	2780130	50	Joseph-Dandurand	Rue	Chicoutimi	Locale	178,43	Municipalité		11	Actif
3835	2780131	50	Joseph-Dandurand	Rue	Chicoutimi	Locale	112,09	Municipalité		11	Actif
3836	2780132	50	Joseph-Dandurand	Rue	Chicoutimi	Locale	285,04	Municipalité		11	Actif
534	2774326	50	Judith-Jasmin	Rue	Chicoutimi	Locale	172,34	Municipalité		10	Actif
697	2774577	50	Jules-Huot	Rue	Chicoutimi	Locale	122,15	Municipalité		12	Actif
4718	2781880	50	Jules-Huot	Rue	Chicoutimi	Locale	33,23	Municipalité		12	Actif
4973	2783388	50	Jules-Huot	Rue	Chicoutimi	Locale	27,53	Municipalité		12	Actif
419	2774197	50	Jules-Verne	Rue	Chicoutimi	Locale	161,47	Municipalité		10	Actif
596	2774400	50	Julie	Rue	Chicoutimi	Locale	290,35	Municipalité		7	Actif
647	2774341	50	Julien	Rue	Chicoutimi	Locale	98,1	Municipalité		8	Actif
4815	2783086	50	Kane	Rue	Chicoutimi	Locale	41,36	Municipalité		9	Actif
5000	2783419	50	Kane	Rue	Chicoutimi	Locale	27,5	Municipalité		9	Actif
6838	3733400	50	Kane	Rue	Chicoutimi	Locale	29,34	Municipalité		9	Actif
4006	2780205	50	King	Rue	Chicoutimi	Locale	56,19	Municipalité		12	Actif
2834	2778931	50	La Brosse	Rue	Chicoutimi	Locale	268,17	Municipalité		10	Actif
3462	2779634	50	La Chesnaye	Rue	Chicoutimi	Locale	244,91	Municipalité		7	Actif
3463	2779635	50	La Chesnaye	Rue	Chicoutimi	Locale	265,63	Municipalité		7	Actif
7753	36367	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	20,74	Municipalité		8	Actif
3714	2779902	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	79,04	Municipalité		8	Actif
3715	2779903	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	144,89	Municipalité		8	Actif
3716	2779904	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	155,47	Municipalité		8	Actif
3717	2779905	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	148,15	Municipalité		8	Actif
3718	2779906	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	220,67	Municipalité		8	Actif
3719	2779907	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	174,26	Municipalité		8	Actif
3720	2779908	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	45,97	Municipalité		8	Actif
3721	2779909	50	La Fontaine	Rue	Chicoutimi	Locale	81,56	Municipalité		10	Actif
397	2774174	50	La Grande	Rue de	Chicoutimi	Locale	312,44	Municipalité		9	Actif
3509	2779684	50	La Malbaie	Rue de	Chicoutimi	Locale	82,97	Municipalité		10	Actif
3510	2779685	50	La Malbaie	Rue de	Chicoutimi	Locale	182,72	Municipalité		10	Actif
4093	2780294	50	La Rochelle	Rue de	Chicoutimi	Locale	79,48	Municipalité		12	Actif
4094	2780295	50	La Rochelle	Rue de	Chicoutimi	Locale	194,26	Municipalité		12	Actif
4095	2780296	50	La Rochelle	Rue de	Chicoutimi	Locale	47,93	Municipalité		12	Actif
3062	2779180	50	La Salle	Rue	Chicoutimi	Locale	231,53	Municipalité		7	Actif
3823	2780015	50	Labelle	Rue	Chicoutimi	Locale	263,24	Municipalité		7	Actif
3824	2780016	50	Labelle	Rue	Chicoutimi	Locale	151,6	Municipalité		7	Actif
4054	2780254	50	Laberge	Rue	Chicoutimi	Locale	81,41	Municipalité		12	Actif
634	2774438	50	Labonte	Rue	Chicoutimi	Locale	85,56	Municipalité		8	Actif
553	2774348	50	Labrecque	Rue	Chicoutimi	Locale	43,06	Municipalité		8	Actif
3603	2779783	50	Labrecque	Rue	Chicoutimi	Locale	47,66	Municipalité		8	Actif
3604	2779784	50	Labrecque	Rue	Chicoutimi	Locale	69,58	Municipalité		8	Actif
3605	2779785	50	Labrecque	Rue	Chicoutimi	Locale	50	Municipalité		8	Actif
3606	2779786	50	Labrecque	Rue	Chicoutimi	Locale	59,79	Municipalité		8	Actif
3607	2779787	50	Labrecque	Rue	Chicoutimi	Locale	40,05	Municipalité		8	Actif
637	2774441	50	Lacolle	Rue	Chicoutimi	Locale	36,46	Municipalité		8	Actif
4780	2782551	50	Lacolle	Rue	Chicoutimi	Locale	29,72	Municipalité		8	Actif
4954	2783364	50	Lacolle	Rue	Chicoutimi	Locale	34,56	Municipalité		8	Actif
3940	2780136	50	Lacombe	Rue	Chicoutimi	Locale	156,7	Municipalité		11	Actif
3941	2780137	50	Lacombe	Rue	Chicoutimi	Locale	51,88	Municipalité		11	Actif
3842	2780035	50	Lacordaire	Rue	Chicoutimi	Locale	99,44	Municipalité		7	Actif
3843	2780036	50	Lacordaire	Rue	Chicoutimi	Locale	89,34	Municipalité		7	Actif
3844	2780037	50	Lacordaire	Rue	Chicoutimi	Locale	194,47	Municipalité		7	Actif
7403	5748801	50	Laforge	Rue de	Chicoutimi	Locale	320,83	Municipalité		9	Actif
586	2774387	50	Lajeunesse	Rue	Chicoutimi	Locale	229,02	Municipalité		8	Actif
3464	2779636	50	Lalande	Rue	Chicoutimi	Locale	68,61	Municipalité		7	Actif
3469	2779641	50	Lalande	Rue	Chicoutimi	Locale	97,71	Municipalité		7	Actif
3470	2779642	50	Lalande	Rue	Chicoutimi	Locale	72,06	Municipalité		7	Actif
489	2774278	50	Lalemant	Rue	Chicoutimi	Locale	175,35	Municipalité		7	Actif
3825	2780017	50	Lambert	Rue	Chicoutimi	Locale	62,87	Municipalité		7	Actif
3826	2780018	50	Lambert	Rue	Chicoutimi	Locale	284,29	Municipalité		7	Actif
8806	37331	50	Lancelot	Rue	Chicoutimi	Locale	241,65	Municipalité		7	Actif
2656	2778748	50	Langlois	Rue	Chicoutimi	Locale	174,64	Municipalité		9	Actif
4326	2780740	50	Languedoc	Rue du	Chicoutimi	Locale	78,4	Municipalité		12	Actif
4327	2780741	50	Languedoc	Rue du	Chicoutimi	Locale	80,28	Municipalité		12	Actif
4328	2780742	50	Languedoc	Rue du	Chicoutimi	Locale	72,28	Municipalité		12	Actif
3840	2780033	50	Laniel	Rue	Chicoutimi	Locale	149,55	Municipalité		8	Actif
3841	2780034	50	Laniel	Rue	Chicoutimi	Locale	200,37	Municipalité		8	Actif
2846	2778945	50	Lapointe	Rue	Chicoutimi	Locale	88,94	Municipalité		9	Actif
2847	2778946	50	Lapointe	Rue	Chicoutimi	Locale	88,41	Municipalité		9	Actif
2848	2778947	50	Lapointe	Rue	Chicoutimi	Locale	161,17	Municipalité		9	Actif
7642	5749075	50	Laurencia	Rue	Chicoutimi	Locale	119,72	Municipalité		8	Actif
43	2772484	50	Laurentides	Rue des	Chicoutimi	Locale	84,64	Municipalité		11	Actif
356	2774351	50	Laurentides	Rue des	Chicoutimi	Locale	224,19	Municipalité		10	Actif
4968	2783383	50	Laurentides	Rue des	Chicoutimi	Locale	15,04	Municipalité		11	Actif
351	2774346	50	Laurier	Rue	Chicoutimi	Locale	174,46	Municipalité		8	Actif
3567	2779747	50	Laval	Rue	Chicoutimi	Locale	70,71	Municipalité		10	Actif
3568	2779748	50	Laval	Rue	Chicoutimi	Locale	135,17	Municipalité		10	Actif
696	2774576	50	Lavandou	Rue du	Chicoutimi	Locale	252,44	Municipalité		12	Actif
540	2774332	50	Laviolette	Rue	Chicoutimi	Locale	135,87	Municipalité		10	Actif
743	2774640	50	Lavoie	Rue	Chicoutimi	Locale	103,01	Municipalité		12	Actif
744	2774641	50	Lavoie	Rue	Chicoutimi	Locale	91,51	Municipalité		12	Actif
4719	2781912	50	Lavoie	Rue	Chicoutimi	Locale	394,24	Municipalité		12	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
4720	2781913	50	Lavoie	Rue	Chicoutimi	Locale	80,74	Municipalité		12	Actif
3177	37007	50	Le Dore	Rue	Chicoutimi	Locale	24,09	Municipalité		9	Actif
8375	37008	50	Le Dore	Rue	Chicoutimi	Locale	46,15	Municipalité		9	Actif
2901	2779010	50	Le Dore	Rue	Chicoutimi	Locale	59,46	Municipalité		9	Actif
2902	2779011	50	Le Dore	Rue	Chicoutimi	Locale	91,27	Municipalité		9	Actif
3175	2779302	50	Le Dore	Rue	Chicoutimi	Locale	32,17	Municipalité		9	Actif
3176	2779303	50	Le Dore	Rue	Chicoutimi	Locale	62,38	Municipalité		9	Actif
8373	2779304	50	Le Dore	Rue	Chicoutimi	Locale	33,53	Municipalité		9	Actif
2791	2778887	50	Le Jeune	Rue	Chicoutimi	Locale	91,13	Municipalité		9	Actif
2792	2778888	50	Le Jeune	Rue	Chicoutimi	Locale	156,43	Municipalité		9	Actif
6886	3773264	50	Le May	Rue	Chicoutimi	Locale	85,85	Municipalité		11	Actif
582	2774383	50	Le moyne	Rue	Chicoutimi	Locale	142,49	Municipalité		8	Actif
386	2774160	50	Legare	Rue	Chicoutimi	Locale	164,57	Municipalité		10	Actif
2705	2778797	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	19,46	Municipalité		9	Actif
2706	2778798	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	133,75	Municipalité		9	Actif
2707	2778799	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	79,85	Municipalité		9	Actif
2708	2778800	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	114,89	Municipalité		9	Actif
2709	2778801	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	47,86	Municipalité		9	Actif
2710	2778802	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	95,64	Municipalité		9	Actif
2711	2778803	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	79,45	Municipalité		9	Actif
2712	2778804	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	364,7	Municipalité		9	Actif
7401	5748799	50	Legrand	Rue	Chicoutimi	Locale	49,12	Municipalité		9	Actif
3590	2779770	50	Lemieux	Rue	Chicoutimi	Locale	71,72	Municipalité		8	Actif
3591	2779771	50	Lemieux	Rue	Chicoutimi	Locale	75,04	Municipalité		8	Actif
3755	2779946	50	Leonidas-Belanger	Rue	Chicoutimi	Locale	306,95	Municipalité		11	Actif
3654	2779837	50	Letondal	Rue	Chicoutimi	Locale	209,35	Municipalité		10	Actif
3655	2779838	**30	Letondal	Rue	Chicoutimi	Locale	120,52	Municipalité		10	Actif
3583	2779763	50	Levesque Est	Rue	Chicoutimi	Locale	71,99	Municipalité		8	Actif
3582	2779762	50	Levesque Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	149,94	Municipalité		8	Actif
3728	2779918	50	Levis	Rue	Chicoutimi	Locale	29,41	Municipalité		8	Actif
3729	2779919	50	Levis	Rue	Chicoutimi	Locale	103,26	Municipalité		8	Actif
3730	2779920	50	Levis	Rue	Chicoutimi	Locale	64,57	Municipalité		8	Actif
5552	35023	50	Liberte	Rue de la	Chicoutimi	Locale	35,72	Municipalité		7	Actif
492	2774281	50	Liberte	Rue de la	Chicoutimi	Locale	97,34	Municipalité		7	Actif
4529	2781032	50	Lilas	Rue des	Chicoutimi	Locale	74,4	Municipalité		12	Actif
4530	2781033	50	Lilas	Rue des	Chicoutimi	Locale	99,67	Municipalité		12	Actif
657	2774464	50	Limoges	Rue de	Chicoutimi	Locale	84,09	Municipalité		12	Actif
2958	2779068	50	Lindbergh	Rue	Chicoutimi	Locale	141,46	Municipalité		9	Actif
4995	2783414	50	Lindbergh	Rue	Chicoutimi	Locale	249,23	Municipalité		9	Actif
9273	9273	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	191,64	Municipalité		7	Actif
7841	36440	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	130,19	Municipalité		7	Actif
8301	36915	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	96,57	Municipalité		7	Actif
8302	36916	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	87,33	Municipalité		7	Actif
8351	37086	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	50,18	Municipalité		7	Actif
8352	37087	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	268,06	Municipalité		7	Actif
8717	37292	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	119,46	Municipalité		7	Actif
8718	37293	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	103,94	Municipalité		7	Actif
3010	2779127	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	81,59	Municipalité		7	Actif
3011	2779128	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	38,04	Municipalité		7	Actif
7631	5749058	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	16,69	Municipalité		7	Actif
7633	5749060	50	Lis-Blanc	Rue du	Chicoutimi	Locale	89,38	Municipalité		7	Actif
7843	36441	50	Liseron	Rue du	Chicoutimi	Locale	57,98	Municipalité		7	Actif
7844	36648	50	Liseron	Rue du	Chicoutimi	Locale	53,35	Municipalité		7	Actif
8085	36772	50	Liseron	Rue du	Chicoutimi	Locale	248,06	Municipalité		7	Actif
4756	2782076	30	Littoral	Chemin du	Chicoutimi	Locale	428,16	Municipalité		12	Actif
3597	2779777	50	Longchamp	Rue de	Chicoutimi	Locale	404,52	Municipalité		10	Actif
3598	2779778	50	Longchamp	Rue de	Chicoutimi	Locale	126,5	Municipalité		10	Actif
3937	2780133	50	Lorenzo-Genest	Rue	Chicoutimi	Locale	76,33	Municipalité		11	Actif
3938	2780134	50	Lorenzo-Genest	Rue	Chicoutimi	Locale	284,54	Municipalité		11	Actif
3939	2780135	50	Lorenzo-Genest	Rue	Chicoutimi	Locale	77,22	Municipalité		11	Actif
4972	2783387	50	Lorenzo-Genest	Rue	Chicoutimi	Locale	59,4	Municipalité		11	Actif
3237	2779374	50	Lorne Est	Rue	Chicoutimi	Locale	208,17	Municipalité		8	Actif
3238	2779375	50	Lorne Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	134,42	Municipalité		8	Actif
3239	2779376	50	Lorne Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	75,89	Municipalité		8	Actif
4978	2783393	50	Lorne Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	70,88	Municipalité		8	Actif
6852	3773281	50	Lorne Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	16,02	Municipalité		8	Actif
3479	2779651	50	Lorraine	Rue de	Chicoutimi	Locale	71,3	Municipalité		8	Actif
3480	2779652	50	Lorraine	Rue de	Chicoutimi	Locale	70,83	Municipalité		8	Actif
3481	2779653	50	Lorraine	Rue de	Chicoutimi	Locale	63,77	Municipalité		8	Actif
8303	36917	50	Lotus	Rue du	Chicoutimi	Locale	161,26	Municipalité		7	Actif
8350	37085	50	Lotus	Rue du	Chicoutimi	Locale	127,64	Municipalité		7	Actif
3312	2779465	50	Louis-Francoeur	Rue	Chicoutimi	Locale	91,86	Municipalité		10	Actif
3313	2779466	**30	Louis-Francoeur	Rue	Chicoutimi	Locale	85,41	Municipalité		10	Actif
2862	2778961	50	Louis-Frechette	Rue	Chicoutimi	Locale	245,76	Municipalité		10	Actif
2863	2778962	50	Louis-Frechette	Rue	Chicoutimi	Locale	159,99	Municipalité		10	Actif
2864	2778963	50	Louis-Frechette	Rue	Chicoutimi	Locale	113,1	Municipalité		10	Actif
681	2774560	50	Louis-Hemon	Rue	Chicoutimi	Locale	216,09	Municipalité		11	Actif
440	2774218	50	Louis-XIV	Rue	Chicoutimi	Locale	79,09	Municipalité		7	Actif
7408	5748808	50	Loups-Cerviers	Rue des	Chicoutimi	Locale	142,06	Municipalité		9	Actif
7409	5748809	50	Loups-Cerviers	Rue des	Chicoutimi	Locale	152,66	Municipalité		9	Actif
3866	2780059	50	Louvois	Rue	Chicoutimi	Locale	79,95	Municipalité		8	Actif
3867	2780060	50	Louvois	Rue	Chicoutimi	Locale	75,61	Municipalité		8	Actif
3868	2780061	50	Louvois	Rue	Chicoutimi	Locale	75,08	Municipalité		8	Actif
692	2774571	50	Luberon	Rue du	Chicoutimi	Locale	128,9	Municipalité		12	Actif
4717	2781879	50	Luberon	Rue du	Chicoutimi	Locale	29,69	Municipalité		12	Actif
4974	2783389	50	Luberon	Rue du	Chicoutimi	Locale	27,66	Municipalité		12	Actif
499	2774288	50	Ludovic	Rue	Chicoutimi	Locale	60,8	Municipalité		8	Actif
4527	2781030	50	Lys	Rue des	Chicoutimi	Locale	82,96	Municipalité		12	Actif
4528	2781031	50	Lys	Rue des	Chicoutimi	Locale	72,49	Municipalité		12	Actif
602	2774406	50	Madeleine	Rue	Chicoutimi	Locale	384,58	Municipalité		8	Actif
6811	3659087	70	Madoc	Rue	Chicoutimi	Locale	741,53	Municipalité		7	Actif
441	2774219	50	Maisonneuve	Rue	Chicoutimi	Locale	255,19	Municipalité		7	Actif
2805	2778901	50	Malherbe	Rue	Chicoutimi	Locale	78,34	Municipalité		10	Actif
2806	2778902	50	Malherbe	Rue	Chicoutimi	Locale	82,38	Municipalité		10	Actif
2807	2778903	50	Malherbe	Rue	Chicoutimi	Locale	84,58	Municipalité		10	Actif
2808	2778904	50	Malherbe	Rue	Chicoutimi	Locale	81,69	Municipalité		10	Actif
2776	2778872	50	Malraux	Rue	Chicoutimi	Locale	78,4	Municipalité		10	Actif
569	2774368	50	Maltais	Rue	Chicoutimi	Locale	150,01	Municipalité		8	Actif
5497	34967	50	Manic	Rue de la	Chicoutimi	Locale	12,77	Municipalité		10	Actif
6790	36285	50	Manic	Rue de la	Chicoutimi	Locale	452,59	Municipalité		9	Actif
2753	2778849	50	Manic	Rue de la	Chicoutimi	Locale	822,29	Municipalité		9	Actif
2754	2778850	50	Manic	Rue de la	Chicoutimi	Locale	225,07	Municipalité		9	Actif
2755	2778851	50	Manic	Rue de la	Chicoutimi	Locale	377,64	Municipalité		9	Actif
2756	2778852	50	Manic	Rue de la	Chicoutimi	Locale	315,76	Municipalité		9	Actif
400	2774177	50	Manouane	Rue de la	Chicoutimi	Locale	447,26	Municipalité		9	Actif
2813	2778910	50	Marcel-Portal	Rue	Chicoutimi	Locale	611,29	Municipalité		10	Actif
2814	2778911	50	Marcel-Portal	Rue	Chicoutimi	Locale	74,76	Municipalité		10	Actif
3852	2780045	50	Marco	Rue	Chicoutimi	Locale	267,29	Municipalité		7	Actif
3853	2780046	50	Marco	Rue	Chicoutimi	Locale	73,31	Municipalité		7	Actif
3854	2780047	50	Marco	Rue	Chicoutimi	Locale	239,11	Municipalité		7	Actif
3855	2780048	50	Marco	Rue	Chicoutimi	Locale	83,68	Municipalité		7	Actif
2794	36454	50	Marguerite-Bourgeoys	Rue	Chicoutimi	Locale	81,41	Municipalité		9	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2793	2778889	50	Marguerite-Bourgeoys	Rue	Chicoutimi	Locale	221,53	Municipalité		9	Actif
7879	2778890	50	Marguerite-Bourgeoys	Rue	Chicoutimi	Locale	72,78	Municipalité		9	Actif
3629	2779812	50	Marguerite-Tellier	Rue	Chicoutimi	Locale	113,18	Municipalité		10	Actif
3630	2779813	50	Marguerite-Tellier	Rue	Chicoutimi	Locale	68,37	Municipalité		10	Actif
3631	2779814	50	Marguerite-Tellier	Rue	Chicoutimi	Locale	157,82	Municipalité		10	Actif
3632	2779815	50	Marguerite-Tellier	Rue	Chicoutimi	Locale	110,06	Municipalité		10	Actif
3633	2779816	50	Marguerite-Tellier	Rue	Chicoutimi	Locale	164,25	Municipalité		10	Actif
4768	2782092	50	Marguerite-Tellier	Rue	Chicoutimi	Locale	51,92	Municipalité		10	Actif
3540	2779717	50	Marie-Chapdelaine	Rue	Chicoutimi	Locale	164,53	Municipalité		10	Actif
3541	2779718	50	Marie-Chapdelaine	Rue	Chicoutimi	Locale	104,31	Municipalité		10	Actif
533	2774325	50	Marie-Curie	Rue	Chicoutimi	Locale	35,9	Municipalité		10	Actif
4982	2783401	50	Marie-Curie	Rue	Chicoutimi	Locale	29,99	Municipalité		10	Actif
6847	3733416	50	Marie-Curie	Rue	Chicoutimi	Locale	36,98	Municipalité		10	Actif
7880	36455	50	Marie-Guyart	Rue	Chicoutimi	Locale	107,37	Municipalité		9	Actif
8261	36879	50	Marie-Guyart	Rue	Chicoutimi	Locale	136,74	Municipalité		9	Actif
8306	36919	50	Marie-Guyart	Rue	Chicoutimi	Locale	69,3	Municipalité		9	Actif
690	2774569	50	Marie-Rollet	Rue	Chicoutimi	Locale	88,09	Municipalité		12	Actif
4053	2780253	50	Marie-Rollet	Rue	Chicoutimi	Locale	220,24	Municipalité		12	Actif
641	2774445	50	Marie-Victorin	Rue	Chicoutimi	Locale	128,47	Municipalité		11	Actif
3532	2779708	50	Maristes	Rue des	Chicoutimi	Locale	85,29	Municipalité		10	Actif
3533	2779709	50	Maristes	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,66	Municipalité		10	Actif
3534	2779710	50	Maristes	Rue des	Chicoutimi	Locale	89,65	Municipalité		10	Actif
3535	2779711	50	Maristes	Rue des	Chicoutimi	Locale	175,11	Municipalité		10	Actif
3536	2779712	50	Maristes	Rue des	Chicoutimi	Locale	664,55	Municipalité		10	Actif
464	2774246	50	Marquette	Rue	Chicoutimi	Locale	334,32	Municipalité		10	Actif
382	2774156	50	Martin-Bouvard	Rue	Chicoutimi	Locale	119,14	Municipalité		9	Actif
3681	2779864	50	Martinets	Rue des	Chicoutimi	Locale	83,71	Municipalité		11	Actif
3682	2779865	50	Martinets	Rue des	Chicoutimi	Locale	196,11	Municipalité		11	Actif
3683	2779866	50	Martinets	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,68	Municipalité		11	Actif
3684	2779867	50	Martinets	Rue des	Chicoutimi	Locale	100,64	Municipalité		11	Actif
7406	5748806	50	Martres	Rue des	Chicoutimi	Locale	88,82	Municipalité		9	Actif
7407	5748807	50	Martres	Rue des	Chicoutimi	Locale	123,67	Municipalité		9	Actif
562	2774357	50	Massenet	Rue	Chicoutimi	Locale	128,07	Municipalité		10	Actif
3345	2779502	50	Masson	Rue	Chicoutimi	Locale	31,97	Municipalité		7	Actif
3346	2779503	50	Masson	Rue	Chicoutimi	Locale	46,67	Municipalité		7	Actif
3347	2779504	50	Masson	Rue	Chicoutimi	Locale	129,93	Municipalité		7	Actif
2997	2779114	50	Maupassant	Rue	Chicoutimi	Locale	128,07	Municipalité		10	Actif
2998	2779115	50	Maupassant	Rue	Chicoutimi	Locale	78,67	Municipalité		10	Actif
2939	2779048	50	Mauriac	Rue	Chicoutimi	Locale	215,83	Municipalité		10	Actif
2940	2779049	50	Mauriac	Rue	Chicoutimi	Locale	60,89	Municipalité		10	Actif
2941	2779050	50	Mauriac	Rue	Chicoutimi	Locale	191,82	Municipalité		10	Actif
2942	2779051	50	Mauriac	Rue	Chicoutimi	Locale	79,23	Municipalité		10	Actif
3181	2779308	50	McLaren	Rue	Chicoutimi	Locale	47,86	Municipalité		10	Actif
3182	2779309	50	McLaren	Rue	Chicoutimi	Locale	94,41	Municipalité		10	Actif
3183	2779310	50	McLaren	Rue	Chicoutimi	Locale	94,9	Municipalité		10	Actif
3184	2779311	50	McLaren	Rue	Chicoutimi	Locale	80,62	Municipalité		10	Actif
693	2774572	50	McNicoll	Rue	Chicoutimi	Locale	199,11	Municipalité		12	Actif
8377	37114	50	Melançon	Rue	Chicoutimi	Locale	45,27	Municipalité		11	Actif
3956	2780152	50	Melançon	Rue	Chicoutimi	Locale	231,01	Municipalité		11	Actif
3957	2780153	50	Melançon	Rue	Chicoutimi	Locale	69,65	Municipalité		11	Actif
3958	2780154	50	Melançon	Rue	Chicoutimi	Locale	64,05	Municipalité		11	Actif
3959	2780155	50	Melançon	Rue	Chicoutimi	Locale	215,17	Municipalité		11	Actif
6788	36283	50	Merleblieus	Rue des	Chicoutimi	Locale	70,69	Municipalité		11	Actif
7878	36334	50	Merleblieus	Rue des	Chicoutimi	Locale	71,99	Municipalité		11	Actif
8055	36700	50	Merleblieus	Rue des	Chicoutimi	Locale	135,35	Municipalité		11	Actif
8282	36891	50	Merleblieus	Rue des	Chicoutimi	Locale	128,1	Municipalité		11	Actif
8743	37310	50	Merlot	Rue du	Chicoutimi	Locale	136,09	Municipalité		10	Actif
4116	2780335	50	Mesanges	Rue des	Chicoutimi	Locale	93,68	Municipalité		11	Actif
4117	2780336	50	Mesanges	Rue des	Chicoutimi	Locale	122,16	Municipalité		11	Actif
4118	2780337	50	Mesanges	Rue des	Chicoutimi	Locale	77,41	Municipalité		11	Actif
4119	2780338	50	Mesanges	Rue des	Chicoutimi	Locale	161,93	Municipalité		11	Actif
3063	2779181	50	Mezy	Rue	Chicoutimi	Locale	82,27	Municipalité		7	Actif
3064	2779182	50	Mezy	Rue	Chicoutimi	Locale	163,21	Municipalité		7	Actif
3065	2779183	50	Mezy	Rue	Chicoutimi	Locale	109,43	Municipalité		7	Actif
3066	2779184	50	Mezy	Rue	Chicoutimi	Locale	245,6	Municipalité		7	Actif
3067	2779185	50	Mezy	Rue	Chicoutimi	Locale	74,84	Municipalité		7	Actif
369	2774143	50	Michael	Rue	Chicoutimi	Locale	420,76	Municipalité		9	Actif
4923	2783237	50	Michael	Rue	Chicoutimi	Locale	75	Municipalité		9	Actif
500	2774289	50	Michaud	Rue	Chicoutimi	Locale	213,11	Municipalité		8	Actif
396	2774172	50	Mitis	Rue	Chicoutimi	Locale	61,05	Municipalité		9	Actif
7402	5748806	50	Mitis	Rue	Chicoutimi	Locale	242,14	Municipalité		9	Actif
456	2774238	50	Molière	Rue	Chicoutimi	Locale	284,48	Municipalité		10	Actif
424	2774202	50	Monal	Place	Chicoutimi	Locale	62,99	Municipalité		9	Actif
4853	2783117	50	Monal	Place	Chicoutimi	Locale	46,83	Municipalité		9	Actif
5003	2783423	50	Monal	Place	Chicoutimi	Locale	28,85	Municipalité		9	Actif
518	2774308	50	Monfette	Rue	Chicoutimi	Locale	202,57	Municipalité		10	Actif
4320	2780734	50	Monseigneur-Laflamme	Rue	Chicoutimi	Locale	65,66	Municipalité		12	Actif
4321	2780735	50	Monseigneur-Laflamme	Rue	Chicoutimi	Locale	120,53	Municipalité		12	Actif
4946	2783309	50	Monseigneur-Laflamme	Rue	Chicoutimi	Locale	45,41	Municipalité		12	Actif
3964	2780160	50	Monseigneur-Laval	Rue	Chicoutimi	Locale	136,08	Municipalité		8	Actif
3965	2780161	50	Monseigneur-Laval	Rue	Chicoutimi	Locale	109,95	Municipalité		8	Actif
3966	2780162	50	Monseigneur-Laval	Rue	Chicoutimi	Locale	46,55	Municipalité		8	Actif
2736	2778832	50	Monseigneur-Martel	Rue	Chicoutimi	Locale	105,19	Municipalité		7	Actif
2737	2778833	50	Monseigneur-Martel	Rue	Chicoutimi	Locale	314,04	Municipalité		7	Actif
2815	2778912	50	Montaigne	Rue	Chicoutimi	Locale	79,87	Municipalité		10	Actif
2816	2778913	50	Montaigne	Rue	Chicoutimi	Locale	56,78	Municipalité		10	Actif
2817	2778914	50	Montaigne	Rue	Chicoutimi	Locale	302,44	Municipalité		10	Actif
9270	9270	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	67,76	MTQ		8	Actif
5605	35079	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	80,09	Municipalité		8	Actif
5606	35080	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	12,12	Municipalité		8	Actif
7023	3983166	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	124,27	Municipalité		8	Actif
7079	3985850	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	71,04	Municipalité		8	Actif
7084	3985855	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	75,72	Municipalité		8	Actif
7091	3985876	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	37,86	Municipalité		8	Actif
7093	3985878	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	77,96	Municipalité		8	Actif
7094	3985879	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	147,95	Municipalité		8	Actif
7096	3985881	50	Montcalm	Rue	Chicoutimi	Locale	76,31	Municipalité		8	Actif
465	2774247	50	Montmagny	Rue	Chicoutimi	Locale	272,63	Municipalité		10	Actif
457	2774239	50	Mont-Sainte-Claire	Rue du	Chicoutimi	Locale	560,76	Municipalité		10	Actif
620	2774424	50	Morel	Rue	Chicoutimi	Locale	108,07	Municipalité		11	Actif
605	2774409	50	Morillons	Rue des	Chicoutimi	Locale	159,93	Municipalité		11	Actif
5614	35088	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	14,14	Municipalité		8	Actif
6715	36204	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	10,06	Municipalité		10	Actif
3324	2779481	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	42,93	Municipalité		8	Actif
3325	2779482	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	104,71	Municipalité		8	Actif
3326	2779483	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	70,83	Municipalité		8	Actif
3327	2779484	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	76,43	Municipalité		8	Actif
3328	2779485	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	145,99	Municipalité		8	Actif
3329	2779486	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	52,97	Municipalité		8	Actif
3330	2779487	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	85,16	Municipalité		8	Actif
3331	2779488	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	27,99	Municipalité		8	Actif
3332	2779489	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	50,39	Municipalité		8	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3333	2779490	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	67,7	Municipalité		8	Actif
3334	2779491	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	71,44	Municipalité		8	Actif
3335	2779492	50	Morin	Rue	Chicoutimi	Locale	68,45	Municipalité		8	Actif
3673	2779856	50	Mozart	Rue	Chicoutimi	Locale	87,84	Municipalité		10	Actif
3674	2779857	50	Mozart	Rue	Chicoutimi	Locale	89,15	Municipalité		10	Actif
3698	2779881	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	95,36	Municipalité		11	Actif
3699	2779882	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	79,29	Municipalité		11	Actif
3700	2779883	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	77,96	Municipalité		11	Actif
3701	2779884	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	182,89	Municipalité		11	Actif
3702	2779885	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	76,34	Municipalité		11	Actif
3703	2779890	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	198,91	Municipalité		11	Actif
7619	5749043	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	77,33	Municipalité		11	Actif
7620	5749044	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	76,89	Municipalité		11	Actif
7621	5749045	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	76,29	Municipalité		11	Actif
7622	5749046	50	Murdock	Rue	Chicoutimi	Locale	79,95	Municipalité		11	Actif
2619	2778710	50	Murray	Rue	Chicoutimi	Locale	336,24	Municipalité		9	Actif
2620	2778711	50	Murray	Rue	Chicoutimi	Locale	110,3	Municipalité		9	Actif
8675	37265	50	Muscadet	Rue du	Chicoutimi	Locale	167,29	Municipalité		10	Actif
425	2774203	50	Myosotis	Rue des	Chicoutimi	Locale	214,42	Municipalité		7	Actif
358	2774131	50	Nadine	Rue	Chicoutimi	Locale	208,65	Municipalité		7	Actif
511	2774301	50	Nancy	Rue de	Chicoutimi	Locale	163,82	Municipalité		7	Actif
8047	35520	50	Nantes	Rue de	Chicoutimi	Locale	206,98	Municipalité		12	Actif
6040	35521	50	Nantes	Rue de	Chicoutimi	Locale	201,12	Municipalité		12	Actif
6041	35522	50	Nantes	Rue de	Chicoutimi	Locale	253,48	Municipalité		12	Actif
3814	2780006	50	Napoleon	Rue	Chicoutimi	Locale	166,14	Municipalité		8	Actif
3815	2780007	50	Napoleon	Rue	Chicoutimi	Locale	140,76	Municipalité		8	Actif
595	2774399	50	Neree	Rue	Chicoutimi	Locale	332,06	Municipalité		7	Actif
9432	9432	50	Neron	Rue	Chicoutimi	Locale	122,84	Municipalité	Ajout 2024	10	Actif
2836	2778934	70	Neron	Rue	Chicoutimi	Locale	17,3	Municipalité		11	Actif
7146	4217276	50	Neron	Rue	Chicoutimi	Locale	348,57	Municipalité		10	Actif
7147	4221799	50	Neron	Rue	Chicoutimi	Locale	133,28	Municipalité		10	Actif
7901	36360	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	125,81	Municipalité		11	Actif
7905	36362	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	201,62	Municipalité		11	Actif
9186	37507	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	34,86	Municipalité		11	Actif
9200	37508	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	10,48	Municipalité		11	Actif
9199	37509	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	7,83	Municipalité		11	Actif
9198	37510	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	12,06	Municipalité		11	Actif
9197	37511	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	21,17	Municipalité		11	Actif
9196	37512	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	10,4	Municipalité		11	Actif
9195	37513	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	14,34	Municipalité		11	Actif
9194	37514	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	10,57	Municipalité		11	Actif
9201	37515	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	6,43	Municipalité		11	Actif
9187	37520	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	35,42	Municipalité		11	Actif
9178	37529	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	9,6	Municipalité		11	Actif
9180	37532	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	48,13	Municipalité		11	Actif
9211	37540	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	15,03	Municipalité		11	Actif
9212	37541	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	45,31	Municipalité		11	Actif
9213	37543	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	7.8	Municipalité		11	Actif
9207	37545	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	39,79	Municipalité		11	Actif
9206	37546	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	8,02	Municipalité		11	Actif
3726	2779916	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	13,33	Municipalité		11	Actif
3727	2779917	50	Newton	Rue	Chicoutimi	Locale	89	Municipalité		11	Actif
6782	36277	50	Nicolas-Pelletier	Rue	Chicoutimi	Locale	117,02	Municipalité		9	Actif
3058	2779176	50	Nicolet	Rue	Chicoutimi	Locale	156,46	Municipalité		7	Actif
3059	2779177	50	Nicolet	Rue	Chicoutimi	Locale	33,67	Municipalité		7	Actif
3060	2779178	50	Nicolet	Rue	Chicoutimi	Locale	141,13	Municipalité		7	Actif
3061	2779179	50	Nicolet	Rue	Chicoutimi	Locale	77,62	Municipalité		7	Actif
3756	2779947	50	Nil-Tremblay	Rue	Chicoutimi	Locale	155.57	Municipalité		11	Actif
3757	2779948	50	Nil-Tremblay	Rue	Chicoutimi	Locale	57,25	Municipalité		11	Actif
3758	2779949	50	Nil-Tremblay	Rue	Chicoutimi	Locale	130,7	Municipalité		11	Actif
8361	37105	50	Nio	Rue	Chicoutimi	Locale	58,3	Municipalité		9	Actif
2865	2778964	50	Nio	Rue	Chicoutimi	Locale	125,85	Municipalité		9	Actif
2866	2778965	50	Nio	Rue	Chicoutimi	Locale	68,65	Municipalité		9	Actif
2867	2778966	50	Nio	Rue	Chicoutimi	Locale	204,12	Municipalité		9	Actif
3734	2779924	50	Nobel	Rue	Chicoutimi	Locale	14,05	Municipalité		11	Actif
3735	2779925	50	Nobel	Rue	Chicoutimi	Locale	55,15	Municipalité		10	Actif
599	2774403	50	Normand	Rue	Chicoutimi	Locale	26,31	Municipalité		7	Actif
4639	2781702	50	Normand	Rue	Chicoutimi	Locale	27,24	Municipalité		7	Actif
4955	2783365	50	Normand	Rue	Chicoutimi	Locale	43,75	Municipalité		7	Actif
384	2774158	50	Normandin	Rue	Chicoutimi	Locale	84,23	Municipalité		9	Actif
3960	36394	50	Notre-Dame	Rue	Chicoutimi	Locale	80,09	Municipalité		11	Actif
7790	2780156	50	Notre-Dame	Rue	Chicoutimi	Locale	86,57	Municipalité		11	Actif
3961	2780157	50	Notre-Dame	Rue	Chicoutimi	Locale	44,38	Municipalité		11	Actif
3962	2780158	50	Notre-Dame	Rue	Chicoutimi	Locale	88,62	Municipalité		11	Actif
3963	2780159	50	Notre-Dame	Rue	Chicoutimi	Locale	93,32	Municipalité		11	Actif
436	2774214	50	Octave	Rue	Chicoutimi	Locale	185,5	Municipalité		7	Actif
3864	37290	50	Olier	Rue	Chicoutimi	Locale	304,13	Municipalité		8	Actif
3861	2780054	50	Olier	Rue	Chicoutimi	Locale	105	Municipalité		8	Actif
3862	2780055	50	Olier	Rue	Chicoutimi	Locale	227,04	Municipalité		8	Actif
3863	2780056	50	Olier	Rue	Chicoutimi	Locale	105,86	Municipalité		8	Actif
8715	2780057	50	Olier	Rue	Chicoutimi	Locale	170,24	Municipalité		8	Actif
3865	2780058	50	Olier	Rue	Chicoutimi	Locale	79,74	Municipalité		8	Actif
530	2774322	**30	Olivar-Asselin	Rue	Chicoutimi	Locale	218,85	Municipalité		10	Actif
366	2774139	50	Omer	Rue	Chicoutimi	Locale	66,93	Municipalité		9	Actif
443	2774221	50	Orleans	Rue d'	Chicoutimi	Locale	243,92	Municipalité		7	Actif
7821	36343	50	Orly	Rue d'	Chicoutimi	Locale	172,82	Municipalité		8	Actif
3977	2780175	50	Orly	Rue d'	Chicoutimi	Locale	10,89	Municipalité		8	Actif
3978	2780176	50	Orly	Rue d'	Chicoutimi	Locale	188,15	Municipalité		8	Actif
4008	2780207	50	Ormes	Rue des	Chicoutimi	Locale	164,34	Municipalité		12	Actif
4009	2780208	50	Ormes	Rue des	Chicoutimi	Locale	165,49	Municipalité		12	Actif
4010	2780209	50	Ormes	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,89	Municipalité		12	Actif
4011	2780210	30	Ormes	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,66	Municipalité		12	Actif
4012	2780211	50	Ormes	Rue des	Chicoutimi	Locale	79,52	Municipalité		12	Actif
4013	2780212	50	Ormes	Rue des	Chicoutimi	Locale	73,34	Municipalité		12	Actif
4716	2781878	50	Ormes	Rue des	Chicoutimi	Locale	113,38	Municipalité		12	Actif
373	2774147	50	Outardes	Rue des	Chicoutimi	Locale	285,72	Municipalité		9	Actif
409	2774186	50	Pagnol	Rue	Chicoutimi	Locale	79,28	Municipalité		10	Actif
481	2774270	50	Paix	Rue de la	Chicoutimi	Locale	85,79	Municipalité		7	Actif
442	2774220	50	Panet	Rue	Chicoutimi	Locale	59,74	Municipalité		7	Actif
8696	8696	50	Panoramique	Rue	Chicoutimi	Locale	6,52	Municipalité		9	Actif
5592	35066	50	Panoramique	Rue	Chicoutimi	Locale	11,19	Municipalité		9	Actif
2616	2778707	50	Panoramique	Rue	Chicoutimi	Locale	358,77	Municipalité		9	Actif
2617	2778708	50	Panoramique	Rue	Chicoutimi	Locale	207,19	Municipalité		9	Actif
2618	2778709	50	Panoramique	Rue	Chicoutimi	Locale	275,41	Municipalité		9	Actif
4931	2783273	50	Panoramique	Rue	Chicoutimi	Locale	56,62	Municipalité		9	Actif
402	2774179	50	Papetiere	Rue de la	Chicoutimi	Locale	55,27	Municipalité		9	Actif
3781	2779973	50	Papineau	Rue	Chicoutimi	Locale	140,13	Municipalité		11	Actif
3782	2779974	50	Papineau	Rue	Chicoutimi	Locale	237,05	Municipalité		11	Actif
3588	2779768	50	Paquet	Rue	Chicoutimi	Locale	28,6	Municipalité		8	Actif
3589	2779769	50	Paquet	Rue	Chicoutimi	Locale	113,14	Municipalité		8	Actif
4029	2780228	50	Parc	Rue du	Chicoutimi	Locale	135,28	Municipalité		12	Actif
4030	2780229	50	Parc	Rue du	Chicoutimi	Locale	100,89	Municipalité		12	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
680	2774559	50	Pare	Rue	Chicoutimi	Locale	161,45	Municipalité		11	Actif
570	2774370	50	Parent	Rue	Chicoutimi	Locale	135,46	Municipalité		8	Actif
694	2774573	50	Paris	Rue de	Chicoutimi	Locale	105,38	Municipalité		12	Actif
4022	2780221	50	Paris	Rue de	Chicoutimi	Locale	79,88	Municipalité		12	Actif
4023	2780222	50	Paris	Rue de	Chicoutimi	Locale	99,78	Municipalité		12	Actif
4024	2780223	50	Paris	Rue de	Chicoutimi	Locale	113,67	Municipalité		12	Actif
4329	2780743	50	Paris	Rue de	Chicoutimi	Locale	81,57	Municipalité		12	Actif
4330	2780744	50	Paris	Rue de	Chicoutimi	Locale	187,02	Municipalité		12	Actif
4331	2780745	50	Paris	Rue de	Chicoutimi	Locale	140,93	Municipalité		12	Actif
6582	36069	50	Passerins	Rue des	Chicoutimi	Locale	129,96	Municipalité		11	Actif
3082	2779200	50	Pasteur Nord	Rue	Chicoutimi	Locale	123,27	Municipalité		7	Actif
3083	2779201	50	Pasteur Nord	Rue	Chicoutimi	Locale	261,45	Municipalité		7	Actif
447	2774226	50	Pasteur Sud	Rue	Chicoutimi	Locale	114,37	Municipalité		7	Actif
2734	2778830	50	Pasteur Sud	Rue	Chicoutimi	Locale	57,78	Municipalité		7	Actif
2735	2778831	50	Pasteur Sud	Rue	Chicoutimi	Locale	66,7	Municipalité		7	Actif
2983	2779093	50	Paul-Morand	Rue	Chicoutimi	Locale	73,83	Municipalité		10	Actif
2984	2779094	50	Paul-Morand	Rue	Chicoutimi	Locale	109,27	Municipalité		10	Actif
6751	36242	50	Pekans	Rue des	Chicoutimi	Locale	193,1	Municipalité		9	Actif
483	2774272	50	Pepin	Rue	Chicoutimi	Locale	78,36	Municipalité		7	Actif
4031	2780230	50	Perche	Rue du	Chicoutimi	Locale	108,02	Municipalité		12	Actif
4032	2780231	50	Perche	Rue du	Chicoutimi	Locale	109,19	Municipalité		12	Actif
4033	2780232	50	Perche	Rue du	Chicoutimi	Locale	83	Municipalité		12	Actif
4034	2780233	50	Perche	Rue du	Chicoutimi	Locale	69,3	Municipalité		12	Actif
4035	2780234	50	Perche	Rue du	Chicoutimi	Locale	72,07	Municipalité		12	Actif
4036	2780235	50	Perche	Rue du	Chicoutimi	Locale	83,55	Municipalité		12	Actif
3918	2780114	50	Perdrix	Rue des	Chicoutimi	Locale	308,08	Municipalité		11	Actif
8670	37156	50	Pere-Champagnat	Rue du	Chicoutimi	Locale	132,78	Municipalité		11	Actif
3943	2780139	50	Pere-Champagnat	Rue du	Chicoutimi	Locale	75,39	Municipalité		11	Actif
3944	2780140	50	Pere-Champagnat	Rue du	Chicoutimi	Locale	354,46	Municipalité		11	Actif
3945	2780141	50	Pere-Champagnat	Rue du	Chicoutimi	Locale	217,34	Municipalité		11	Actif
3946	2780142	50	Pere-Champagnat	Rue du	Chicoutimi	Locale	179,24	Municipalité		11	Actif
4317	2780731	50	Pere-Fiset	Rue du	Chicoutimi	Locale	223,34	Municipalité		12	Actif
4318	2780732	50	Pere-Fiset	Rue du	Chicoutimi	Locale	221,51	Municipalité		12	Actif
4319	2780733	50	Pere-Fiset	Rue du	Chicoutimi	Locale	90,67	Municipalité		12	Actif
653	2774460	50	Pere-Garin	Rue du	Chicoutimi	Locale	63,28	Municipalité		12	Actif
4025	2780224	50	Pere-Honorat	Rue du	Chicoutimi	Locale	121,43	Municipalité		12	Actif
4026	2780225	50	Pere-Honorat	Rue du	Chicoutimi	Locale	183,9	Municipalité		12	Actif
577	2774377	50	Pere-Lacasse	Rue du	Chicoutimi	Locale	126,57	Municipalité		11	Actif
389	2774164	50	Perrault	Rue	Chicoutimi	Locale	145,36	Municipalité		10	Actif
649	2774456	50	Perron	Rue	Chicoutimi	Locale	150,63	Municipalité		11	Actif
541	2774333	50	Petit	Rue	Chicoutimi	Locale	146,5	Municipalité		8	Actif
586	2774364	50	Peupliers	Rue des	Chicoutimi	Locale	68,27	Municipalité		8	Actif
9452	9452	50	Philips	Rue	Chicoutimi	Locale	37,28	Municipalité	Ajout 2024	9	Actif
349	2774119	50	Philips	Rue	Chicoutimi	Locale	312,55	Municipalité		9	Actif
2732	2778828	50	Phydime	Rue	Chicoutimi	Locale	47,26	Municipalité		7	Actif
2733	2778829	50	Phydime	Rue	Chicoutimi	Locale	34,17	Municipalité		7	Actif
3770	2779962	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	131,9	Municipalité		11	Actif
3771	2779963	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	237,54	Municipalité		11	Actif
3772	2779964	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	75,71	Municipalité		11	Actif
3773	2779965	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	76,05	Municipalité		11	Actif
3774	2779966	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	111,34	Municipalité		11	Actif
3775	2779967	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	76,01	Municipalité		11	Actif
3776	2779968	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	12,63	Municipalité		11	Actif
3777	2779969	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	10,33	Municipalité		11	Actif
3778	2779970	50	Pierre-Bedard	Rue	Chicoutimi	Locale	93,4	Municipalité		11	Actif
3967	2780163	50	Pierre-De la Verendrye	Rue	Chicoutimi	Locale	78,53	Municipalité		8	Actif
3968	2780164	50	Pierre-De la Verendrye	Rue	Chicoutimi	Locale	93,95	Municipalité		8	Actif
3969	2780165	50	Pierre-De la Verendrye	Rue	Chicoutimi	Locale	123,96	Municipalité		8	Actif
3970	2780166	50	Pierre-De la Verendrye	Rue	Chicoutimi	Locale	91,65	Municipalité		8	Actif
4779	2782550	50	Pierre-De la Verendrye	Rue	Chicoutimi	Locale	27,21	Municipalité		8	Actif
4953	2783363	50	Pierre-De la Verendrye	Rue	Chicoutimi	Locale	36,15	Municipalité		8	Actif
3780	2779972	50	Pierre-Laure	Rue	Chicoutimi	Locale	164,57	Municipalité		11	Actif
476	2774265	50	Pie-XII	Rue	Chicoutimi	Locale	73,56	Municipalité		7	Actif
46	2772492	50	Pigeons	Rue des	Chicoutimi	Locale	24,66	Municipalité		11	Actif
661	2774468	50	Pigeons	Rue des	Chicoutimi	Locale	74	Municipalité		11	Actif
4062	2780262	50	Pilote	Rue	Chicoutimi	Locale	56,67	Municipalité		12	Actif
4063	2780263	50	Pilote	Rue	Chicoutimi	Locale	36,24	Municipalité		12	Actif
4064	2780264	50	Pilote	Rue	Chicoutimi	Locale	90,91	Municipalité		12	Actif
3429	2779601	50	Pinel	Rue	Chicoutimi	Locale	478,33	Municipalité		7	Actif
4833	2781580	50	Pinel	Rue	Chicoutimi	Locale	65,21	Municipalité		7	Actif
4091	2780292	50	Pins	Rue des	Chicoutimi	Locale	138,29	Municipalité		12	Actif
4092	2780293	50	Pins	Rue des	Chicoutimi	Locale	127,17	Municipalité		12	Actif
3679	2779862	50	Pinsons	Rue des	Chicoutimi	Locale	60,69	Municipalité		11	Actif
3680	2779863	50	Pinsons	Rue des	Chicoutimi	Locale	67,82	Municipalité		11	Actif
565	2774363	50	Place-d'Armes	Rue de la	Chicoutimi	Locale	149,62	Municipalité		8	Actif
2930	2779039	50	Place-Royale	Rue de la	Chicoutimi	Locale	210,82	Municipalité		10	Actif
2931	2779040	50	Place-Royale	Rue de la	Chicoutimi	Locale	56,19	Municipalité		10	Actif
2932	2779041	50	Place-Royale	Rue de la	Chicoutimi	Locale	99,67	Municipalité		10	Actif
3656	2779839	50	Plamondon	Rue	Chicoutimi	Locale	78,82	Municipalité		10	Actif
3657	2779840	50	Plamondon	Rue	Chicoutimi	Locale	77,71	Municipalité		10	Actif
3658	2779841	50	Plamondon	Rue	Chicoutimi	Locale	142,06	Municipalité		10	Actif
5999	35480	70	Plateau	Chemin du	Chicoutimi	Locale	516,54	Municipalité		12	Actif
6000	35481	70	Plateau	Chemin du	Chicoutimi	Locale	527,38	Municipalité		12	Actif
6184	35667	70	Plateau	Chemin du	Chicoutimi	Locale	72,69	Municipalité		12	Actif
9012	37412	50	Plein-Air	Rue du	Chicoutimi	Locale	99,59	Municipalité		11	Actif
9013	37413	50	Plein-Air	Rue du	Chicoutimi	Locale	116,84	Municipalité		11	Actif
9014	37414	50	Plein-Air	Rue du	Chicoutimi	Locale	45,58	Municipalité		11	Projeté
3677	2779860	50	Pluviers	Rue des	Chicoutimi	Locale	190,9	Municipalité		11	Actif
3678	2779861	50	Pluviers	Rue des	Chicoutimi	Locale	77,57	Municipalité		11	Actif
4045	2780245	50	Poitou	Rue du	Chicoutimi	Locale	164,76	Municipalité		12	Actif
4046	2780246	50	Poitou	Rue du	Chicoutimi	Locale	156,25	Municipalité		12	Actif
4047	2780247	50	Poitou	Rue du	Chicoutimi	Locale	153,09	Municipalité		12	Actif
4048	2780248	50	Poitou	Rue du	Chicoutimi	Locale	72,98	Municipalité		12	Actif
5560	35032	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	13,21	MTQ		8	Actif
5561	35033	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	11,08	MTQ		8	Actif
5562	35035	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	11,05	MTQ		8	Actif
5563	35036	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	24,08	MTQ		8	Actif
6583	36071	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	21,75	MTQ		8	Actif
3391	2779560	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	68,62	Municipalité		8	Actif
3392	2779561	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	120,83	Municipalité		8	Actif
3393	2779562	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	85,03	MTQ		8	Actif
3394	2779563	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	70,21	MTQ		8	Actif
3395	2779564	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	61,08	MTQ		8	Actif
7582	5749003	50	Pont	Rue du	Chicoutimi	Locale	9,24	MTQ		8	Actif
2945	2779054	50	Portage	Rue du	Chicoutimi	Locale	501,05	Municipalité		10	Actif
2946	2779055	50	Portage	Rue du	Chicoutimi	Locale	83,14	Municipalité		10	Actif
2947	2779056	50	Portage	Rue du	Chicoutimi	Locale	268,63	Municipalité		10	Actif
8263	36884	50	Potentilles	Rue des	Chicoutimi	Locale	168,72	Municipalité		7	Actif
3028	2779146	50	Potentilles	Rue des	Chicoutimi	Locale	234,24	Municipalité		7	Actif
3986	2780185	50	Potvin	Rue	Chicoutimi	Locale	166,35	Municipalité		8	Actif
7482	5748866	50	Potvin	Rue	Chicoutimi	Locale	641,36	Municipalité		12	Actif
3146	2779270	50	Poullot	Rue	Chicoutimi	Locale	63,48	Municipalité		10	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3147	2779271	50	Pouliot	Rue	Chicoutimi	Locale	204,21	Municipalité		10	Actif
4515	2781017	50	Pres	Rue des	Chicoutimi	Locale	149,67	Municipalité		9	Actif
2978	2779086	50	Presses	Rue des	Chicoutimi	Locale	142,36	Municipalité		9	Actif
2979	2779089	50	Presses	Rue des	Chicoutimi	Locale	82,27	Municipalité		9	Actif
4930	2783271	50	Presses	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,73	Municipalité		9	Actif
7077	3985846	50	Price Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	14,8	Municipalité		9	Actif
5956	35437	80	Prosper	Route a	Chicoutimi	Locale	390,64	Municipalité		9	Actif
5957	35438	80	Prosper	Route a	Chicoutimi	Locale	500,16	Municipalité		9	Actif
5958	35439	80	Prosper	Route a	Chicoutimi	Locale	505,66	Municipalité		9	Actif
2466	2778008	80	Prosper	Route a	Chicoutimi	Locale	1022,52	Municipalité		9	Actif
4353	2780767	50	Provence	Rue de	Chicoutimi	Locale	126,33	Municipalité		12	Actif
4354	2780768	50	Provence	Rue de	Chicoutimi	Locale	74,81	Municipalité		12	Actif
4355	2780769	50	Provence	Rue de	Chicoutimi	Locale	36,23	Municipalité		12	Actif
4356	2780770	50	Provence	Rue de	Chicoutimi	Locale	304,89	Municipalité		12	Actif
3766	2779958	50	Provencher	Rue	Chicoutimi	Locale	78,58	Municipalité		11	Actif
3767	2779959	50	Provencher	Rue	Chicoutimi	Locale	80,54	Municipalité		11	Actif
3768	2779960	50	Provencher	Rue	Chicoutimi	Locale	81,58	Municipalité		11	Actif
3769	2779961	50	Provencher	Rue	Chicoutimi	Locale	78,35	Municipalité		11	Actif
404	2774181	50	Pulpe	Rue de la	Chicoutimi	Locale	131,14	Municipalité		9	Actif
4329	2783270	50	Pulpe	Rue de la	Chicoutimi	Locale	75,53	Municipalité		9	Actif
517	2774307	50	R.-E.-Jéron	Rue	Chicoutimi	Locale	296,34	Municipalité		10	Actif
2818	2778915	50	Rabelais	Rue	Chicoutimi	Locale	398,86	Municipalité		10	Actif
2819	2778916	50	Rabelais	Rue	Chicoutimi	Locale	156,24	Municipalité		10	Actif
2820	2778917	50	Rabelais	Croissant	Chicoutimi	Locale	73	Municipalité		10	Actif
2821	2778918	50	Rabelais	Croissant	Chicoutimi	Locale	307	Municipalité		10	Actif
2822	2778919	50	Rabelais	Croissant	Chicoutimi	Locale	76,83	Municipalité		10	Actif
2823	2778920	50	Rabelais	Croissant	Chicoutimi	Locale	37,37	Municipalité		10	Actif
4859	2783123	50	Rabelais	Croissant	Chicoutimi	Locale	28,38	Municipalité		10	Actif
4860	2783124	50	Rabelais	Rue	Chicoutimi	Locale	150,32	Municipalité		10	Actif
4861	2783125	50	Rabelais	Croissant	Chicoutimi	Locale	22,87	Municipalité		10	Actif
4992	2783411	50	Rabelais	Croissant	Chicoutimi	Locale	22,78	Municipalité		10	Actif
8435	36683	50	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	23,41	Municipalité		8	Actif
8436	36684	50	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	9,62	Municipalité		8	Actif
8433	36686	50	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	80,9	Municipalité		11	Actif
3278	2779429	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	107,17	Municipalité		8	Actif
3279	2779430	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	108,22	Municipalité		8	Actif
3281	2779432	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	99,15	Municipalité		8	Actif
3282	2779434	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	101,08	Municipalité		8	Actif
3283	2779436	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	216,26	Municipalité		8	Actif
3284	2779437	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	66,17	Municipalité		8	Actif
3285	2779438	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	145,43	Municipalité		8	Actif
3286	2779439	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	157,39	Municipalité		8	Actif
3287	2779440	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	144,72	Municipalité		8	Actif
3288	2779441	40	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	106,46	Municipalité		8	Actif
3289	2779442	50	Racine Est	Rue	Chicoutimi	Locale	503	Municipalité		8	Actif
3280	2779431	40	Racine Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	111,13	Municipalité		8	Actif
7095	3985880	40	Racine Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	113,74	Municipalité		8	Actif
614	2774418	50	Radisson	Rue	Chicoutimi	Locale	178,43	Municipalité		11	Actif
6775	36267	50	Raffineurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	135,86	Municipalité		9	Actif
532	2774324	50	Ravel	Rue	Chicoutimi	Locale	278,22	Municipalité		10	Actif
3422	2779594	50	Regent	Rue du	Chicoutimi	Locale	132,63	Municipalité		8	Actif
3423	2779595	50	Regent	Rue du	Chicoutimi	Locale	179,47	Municipalité		8	Actif
387	2774161	50	Regina	Rue de	Chicoutimi	Locale	56,56	Municipalité		9	Actif
3369	2779526	50	Reine	Rue de la	Chicoutimi	Locale	101,03	Municipalité		7	Actif
3370	2779527	50	Reine	Rue de la	Chicoutimi	Locale	81,99	Municipalité		7	Actif
3371	2779528	50	Reine	Rue de la	Chicoutimi	Locale	29,23	Municipalité		7	Actif
581	2774382	50	Remparts	Rue des	Chicoutimi	Locale	238,89	Municipalité		8	Actif
6007	35488	50	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	243,8	Municipalité		12	Actif
6008	35489	50	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	300,04	Municipalité		12	Actif
6009	35490	50	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	299,61	Municipalité		12	Actif
6010	35491	50	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	301,93	Municipalité		12	Actif
6011	35492	50	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	208	Municipalité		12	Actif
4759	36690	40	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	30,92	Municipalité		12	Actif
8876	37325	40	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	38,55	Municipalité		12	Actif
4039	2780238	40	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	235,48	Municipalité		12	Actif
8700	2780239	40	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	138,15	Municipalité		12	Actif
4041	2780240	40	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	214,75	Municipalité		12	Actif
8059	2780241	40	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	96,05	Municipalité		12	Actif
8048	2780080	50	Renaud	Boulevard	Chicoutimi	Locale	57,91	Municipalité		12	Actif
3902	2780097	50	Rene-Bergeron	Rue	Chicoutimi	Locale	73,81	Municipalité		8	Actif
3903	2780098	50	Rene-Bergeron	Rue	Chicoutimi	Locale	284,81	Municipalité		8	Actif
3904	2780099	50	Rene-Bergeron	Rue	Chicoutimi	Locale	97,74	Municipalité		8	Actif
3905	2780100	50	Rene-Bergeron	Rue	Chicoutimi	Locale	194,48	Municipalité		8	Actif
423	2774201	50	Rene-Goupil	Rue	Chicoutimi	Locale	115,64	Municipalité		9	Actif
496	2774285	50	Rhainds	Rue	Chicoutimi	Locale	249,78	Municipalité		8	Actif
3816	2780008	50	Richard	Rue	Chicoutimi	Locale	62,19	Municipalité		8	Actif
3817	2780009	50	Richard	Rue	Chicoutimi	Locale	143,31	Municipalité		8	Actif
3827	2780019	50	Richelieu	Rue	Chicoutimi	Locale	52,84	Municipalité		8	Actif
3828	2780020	50	Richelieu	Rue	Chicoutimi	Locale	108,33	Municipalité		8	Actif
3829	2780021	50	Richelieu	Rue	Chicoutimi	Locale	96,17	Municipalité		8	Actif
631	2774435	50	Richmond	Rue	Chicoutimi	Locale	68,23	Municipalité		8	Actif
3885	2780078	50	Richmond	Rue	Chicoutimi	Locale	340,9	Municipalité		8	Actif
3886	2780079	50	Richmond	Rue	Chicoutimi	Locale	191,46	Municipalité		8	Actif
3972	2780168	50	Richmond	Rue	Chicoutimi	Locale	18,08	Municipalité		8	Actif
493	2774282	50	Riel	Rue	Chicoutimi	Locale	215,15	Municipalité		7	Actif
3350	2779507	50	Riel	Rue	Chicoutimi	Locale	70,54	Municipalité		7	Actif
3351	2779508	50	Riel	Rue	Chicoutimi	Locale	47,89	Municipalité		7	Actif
3352	2779509	50	Riel	Rue	Chicoutimi	Locale	121,66	Municipalité		7	Actif
3353	2779510	50	Riel	Rue	Chicoutimi	Locale	168	Municipalité		7	Actif
2837	2778936	50	Rimbaud	Rue	Chicoutimi	Locale	79,74	Municipalité		10	Actif
2838	2778937	50	Rimbaud	Rue	Chicoutimi	Locale	175,24	Municipalité		10	Actif
2839	2778938	50	Rimbaud	Rue	Chicoutimi	Locale	250,27	Municipalité		10	Actif
2840	2778939	50	Rimbaud	Rue	Chicoutimi	Locale	77,2	Municipalité		10	Actif
2841	2778940	50	Rimbaud	Rue	Chicoutimi	Locale	268,3	Municipalité		10	Actif
9099	9099	50	Ringuette	Rue	Chicoutimi	Locale	23,93	Municipalité		9	Actif
6823	36593123	50	Ringuette	Rue	Chicoutimi	Locale	81,95	Municipalité		9	Actif
2634	2778725	50	Rioux	Rue	Chicoutimi	Locale	139,86	Municipalité		9	Actif
2635	2778726	50	Rioux	Rue	Chicoutimi	Locale	38,05	Municipalité		9	Actif
2636	2778727	50	Rioux	Rue	Chicoutimi	Locale	59,46	Municipalité		9	Actif
2637	2778728	50	Rioux	Rue	Chicoutimi	Locale	146,01	Municipalité		9	Actif
4816	2783037	50	Rioux	Rue	Chicoutimi	Locale	34,66	Municipalité		9	Actif
4817	2783038	50	Rioux	Rue	Chicoutimi	Locale	18,84	Municipalité		9	Actif
3623	2779806	50	Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	82,37	Municipalité		8	Actif
3624	2779807	50	Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	115	Municipalité		8	Actif
3642	2779825	50	Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	49,25	Municipalité		8	Actif
3643	2779826	50	Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	24,9	Municipalité		8	Actif
3644	2779827	50	Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	21,12	Municipalité		8	Actif
3645	2779828	50	Riverin	Rue	Chicoutimi	Locale	45,9	Municipalité		8	Actif
594	2774398	50	Riviera	Rue de la	Chicoutimi	Locale	631,15	Municipalité		8	Actif
8437	2781850	50	Roberge	Rue	Chicoutimi	Locale	103,9	Municipalité		11	Actif
4696	2781851	50	Roberge	Rue	Chicoutimi	Locale	276,82	Municipalité		11	Actif
3808	2780000	50	Rocher	Rue du	Chicoutimi	Locale	99,24	Municipalité		8	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3809	2780001	50	Rocher	Rue du	Chicoutimi	Locale	40,39	Municipalité		8	Actif
3810	2780002	50	Rocher	Rue du	Chicoutimi	Locale	73,93	Municipalité		8	Actif
3811	2780003	50	Rocher	Rue du	Chicoutimi	Locale	76,18	Municipalité		8	Actif
2664	2778756	50	Rodolphe	Rue	Chicoutimi	Locale	212,85	Municipalité		9	Actif
2665	2778757	50	Rodolphe	Rue	Chicoutimi	Locale	183,2	Municipalité		9	Actif
2666	2778758	50	Rodolphe	Rue	Chicoutimi	Locale	101,99	Municipalité		9	Actif
399	2774176	50	Rodolphe-Page	Rue	Chicoutimi	Locale	247,93	Municipalité		9	Actif
8754	8754	50	Romain-Gary	Rue	Chicoutimi	Locale	96,22	Municipalité		10	Actif
420	2774198	50	Romain-Gary	Rue	Chicoutimi	Locale	204,91	Municipalité		10	Actif
3417	2779586	50	Rosaire	Rue du	Chicoutimi	Locale	220,49	Municipalité		8	Actif
7845	36443	50	Rose	Rue de la	Chicoutimi	Locale	130,96	Municipalité		7	Actif
8526	37203	50	Roseaux	Rue des	Chicoutimi	Locale	29,89	Municipalité		7	Actif
8527	37204	50	Roseaux	Rue des	Chicoutimi	Locale	344,24	Municipalité		7	Actif
3917	2780113	50	Roselins	Rue des	Chicoutimi	Locale	267,7	Municipalité		11	Actif
742	2774639	50	Rosiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	175,83	Municipalité		12	Actif
388	2774162	50	Ross	Rue	Chicoutimi	Locale	177,32	Municipalité		9	Actif
5554	35025	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Locale	22,46	MTQ		8	Actif
5555	35026	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Locale	13,85	MTQ		8	Actif
5556	35027	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Locale	21,76	MTQ		8	Actif
5557	35028	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Locale	19,61	MTQ		8	Actif
3127	2779248	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Locale	81,76	Municipalité		7	Actif
3128	2779249	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Locale	104,04	Municipalité		7	Actif
3129	2779250	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Locale	133,94	Municipalité		7	Actif
3130	2779251	50	Roussel	Rue	Chicoutimi	Locale	23,05	Municipalité		7	Actif
699	2774579	50	Roussillon	Rue du	Chicoutimi	Locale	63,25	Municipalité		12	Actif
4351	2780765	50	Roussillon	Rue du	Chicoutimi	Locale	224,75	Municipalité		12	Actif
4352	2780766	50	Roussillon	Rue du	Chicoutimi	Locale	240,43	Municipalité		12	Actif
4698	2781854	50	Routiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	112,72	Municipalité		11	Actif
4699	2781855	50	Routiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	126,36	Municipalité		10	Actif
4700	2781856	50	Routiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	14,67	Municipalité		11	Actif
4701	2781857	50	Routiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	203,56	Municipalité		11	Actif
4702	2781858	50	Routiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	305,32	Municipalité		11	Actif
4703	2781859	50	Routiers	Rue des	Chicoutimi	Locale	69,42	Municipalité		11	Actif
645	2774452	50	Roxanna	Rue	Chicoutimi	Locale	114,44	Municipalité		8	Actif
467	2774249	50	Roy	Rue	Chicoutimi	Locale	149,3	Municipalité		10	Actif
5364	34832	80	Royaume Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Locale	105,29	MTQ		9	Actif
508	2774298	50	Ruisseau	Rue du	Chicoutimi	Locale	191,52	Municipalité		7	Actif
8072	36717	30	Ruisseau-Lachance	Rue du	Chicoutimi	Locale	228,09	Municipalité		12	Actif
8307	36920	50	Rupert	Rue de la	Chicoutimi	Locale	245,61	Municipalité		10	Actif
8308	36921	50	Rupert	Rue de la	Chicoutimi	Locale	82,03	Municipalité		10	Actif
644	2774451	50	Sabrina	Rue	Chicoutimi	Locale	126,45	Municipalité		8	Actif
647	2774454	50	Sacre-Coeur	Rue du	Chicoutimi	Locale	66,53	Municipalité		11	Actif
3763	2779955	50	Sacre-Coeur	Rue du	Chicoutimi	Locale	34,21	Municipalité		11	Actif
3764	2779956	50	Sacre-Coeur	Rue du	Chicoutimi	Locale	56,97	Municipalité		11	Actif
3765	2779957	50	Sacre-Coeur	Rue du	Chicoutimi	Locale	25,31	Municipalité		11	Actif
412	2774189	50	Sagan	Rue	Chicoutimi	Locale	106,6	Municipalité		10	Actif
359	2774132	50	Sagard	Rue	Chicoutimi	Locale	81,14	Municipalité		9	Actif
8241	36598	50	Sagittaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	38,81	Municipalité		7	Actif
8528	37198	50	Sagittaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	41,64	Municipalité		7	Actif
8529	37199	50	Sagittaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	88,24	Municipalité		7	Actif
5964	37396	50	Sagittaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	42,25	Municipalité		7	Actif
8404	37171	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Locale	12,73	Municipalité		8	Actif
2424	2777931	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Locale	12,74	Municipalité		9	Actif
7024	3383167	50	Saguenay Ouest	Boulevard du	Chicoutimi	Locale	88,93	Municipalité		8	Actif
3527	2779702	50	Saguenéens	Rue des	Chicoutimi	Locale	82,18	Municipalité		11	Actif
5547	35018	50	Saint-Albert	Rue	Chicoutimi	Locale	12,71	Municipalité		7	Actif
3133	2779254	50	Saint-Albert	Rue	Chicoutimi	Locale	170,52	Municipalité		7	Actif
3134	2779255	50	Saint-Albert	Rue	Chicoutimi	Locale	79,53	Municipalité		7	Actif
3135	2779256	50	Saint-Albert	Rue	Chicoutimi	Locale	139,29	Municipalité		7	Actif
452	2774232	50	Saint-Alexandre	Rue	Chicoutimi	Locale	71,24	Municipalité		7	Actif
482	2774271	50	Saint-Alexis	Rue	Chicoutimi	Locale	102,28	Municipalité		7	Actif
3382	2779551	50	Saint-Ambroise	Rue	Chicoutimi	Locale	71,43	Municipalité		8	Actif
3383	2779552	50	Saint-Ambroise	Rue	Chicoutimi	Locale	98,53	Municipalité		8	Actif
3384	2779553	50	Saint-Ambroise	Rue	Chicoutimi	Locale	103,89	Municipalité		8	Actif
3385	2779554	50	Saint-Ambroise	Rue	Chicoutimi	Locale	167,87	Municipalité		8	Actif
3386	2779555	50	Saint-Ambroise	Rue	Chicoutimi	Locale	64	Municipalité		8	Actif
488	2774277	50	Saint-André	Rue	Chicoutimi	Locale	113,63	Municipalité		7	Actif
4784	2783557	50	Saint-André	Rue	Chicoutimi	Locale	24,36	Municipalité		7	Actif
8796	8796	70	Saint-Antoine	Rang	Chicoutimi	Locale	251,73	Municipalité		9	Actif
5369	34837	70	Saint-Antoine	Rang	Chicoutimi	Locale	64,63	MTQ		9	Actif
6675	36164	70	Saint-Antoine	Rang	Chicoutimi	Locale	13,15	MTQ		9	Actif
8161	36802	70	Saint-Antoine	Rang	Chicoutimi	Locale	516,96	Municipalité		9	Actif
567	2774365	50	Saint-Antoine	Rue	Chicoutimi	Locale	128,54	Municipalité		8	Actif
7348	5748082	70	Saint-Antoine	Rang	Chicoutimi	Locale	2791,24	Municipalité		9	Actif
7364	5748669	70	Saint-Antoine	Rang	Chicoutimi	Locale	218,59	MTQ		9	Actif
7365	5748670	70	Saint-Antoine	Rang	Chicoutimi	Locale	62,49	MTQ		9	Actif
2684	2778776	50	Saint-Armand	Rue	Chicoutimi	Locale	72,01	Municipalité		7	Actif
2685	2778777	50	Saint-Armand	Rue	Chicoutimi	Locale	135,59	Municipalité		7	Actif
2686	2778778	50	Saint-Armand	Rue	Chicoutimi	Locale	143,67	Municipalité		7	Actif
2745	2778841	50	Saint-Armand	Rue	Chicoutimi	Locale	45,93	Municipalité		7	Actif
2746	2778842	50	Saint-Armand	Rue	Chicoutimi	Locale	91,55	Municipalité		7	Actif
2747	2778843	50	Saint-Armand	Rue	Chicoutimi	Locale	72,97	Municipalité		7	Actif
455	2774237	50	Saint-Arthur	Rue	Chicoutimi	Locale	165,24	Municipalité		9	Actif
2990	2779100	50	Saint-Augustin	Rue	Chicoutimi	Locale	14,63	Municipalité		10	Actif
2992	2779102	50	Saint-Augustin	Rue	Chicoutimi	Locale	207,88	Municipalité		9	Actif
3832	2780024	30	Saint-Benoit	Rue	Chicoutimi	Locale	161,36	Municipalité		8	Actif
3833	2780025	50	Saint-Benoit	Rue	Chicoutimi	Locale	201,32	Municipalité		8	Actif
453	2774233	50	Saint-Bernard	Rue	Chicoutimi	Locale	267,27	Municipalité		7	Actif
498	2774287	50	Saint-Bruno	Rue	Chicoutimi	Locale	65,31	Municipalité		8	Actif
477	2774266	**30	Saint-Calixte	Rue	Chicoutimi	Locale	106,64	Municipalité		7	Actif
3274	2779423	50	Saint-Charles	Rue	Chicoutimi	Locale	127,65	Municipalité		8	Actif
469	2774251	50	Saint-Cyrille	Rue	Chicoutimi	Locale	153,67	Municipalité		9	Actif
445	2774213	50	Saint-Denis	Rue	Chicoutimi	Locale	245,43	Municipalité		7	Actif
2677	2778769	50	Saint-Denis	Rue	Chicoutimi	Locale	62,16	Municipalité		7	Actif
2678	2778770	50	Saint-Denis	Rue	Chicoutimi	Locale	191,59	Municipalité		7	Actif
2679	2778771	50	Saint-Denis	Rue	Chicoutimi	Locale	75,11	Municipalité		7	Actif
45	2772486	50	Saint-Dominique Est	Rue	Chicoutimi	Locale	118,8	Municipalité		8	Actif
3566	2779745	50	Saint-Dominique Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	212,06	Municipalité		8	Actif
3389	2779558	50	Saint-Donat	Rue	Chicoutimi	Locale	62,72	Municipalité		8	Actif
3390	2779559	50	Saint-Donat	Rue	Chicoutimi	Locale	60,99	Municipalité		8	Actif
2682	2778774	50	Sainte-Agathe	Rue	Chicoutimi	Locale	87,25	Municipalité		7	Actif
435	36637	50	Sainte-Agnes	Rue	Chicoutimi	Locale	85,41	Municipalité		7	Actif
7990	36638	50	Sainte-Agnes	Rue	Chicoutimi	Locale	54,23	Municipalité		7	Actif
7987	2774213	50	Sainte-Agnes	Rue	Chicoutimi	Locale	72,02	Municipalité		7	Actif
7990	5749012	50	Sainte-Agnes	Rue	Chicoutimi	Locale	40,95	Municipalité		7	Actif
9399	36374	50	Sainte-Anne	Pont de	Chicoutimi	Locale	454,1	Municipalité		8	Actif
9400	37794	50	Sainte-Anne	Pont de	Chicoutimi	Locale	48,94	Municipalité		8	Actif
7907	37795	50	Sainte-Anne	Pont de	Chicoutimi	Locale	141,56	Municipalité		8	Actif
352	2774124	50	Sainte-Catherine	Rue	Chicoutimi	Locale	29,26	Municipalité		7	Actif
2645	2778737	50	Sainte-Catherine	Rue	Chicoutimi	Locale	61,99	Municipalité		7	Actif
2646	2778738	50	Sainte-Catherine	Rue	Chicoutimi	Locale	35,43	Municipalité		7	Actif
3024	2778141	50	Sainte-Catherine	Rue	Chicoutimi	Locale	177,08	Municipalité		7	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
3025	2779142	50	Sainte-Catherine	Rue	Chicoutimi	Locale	92,4	Municipalité		7	Actif
380	2774154	50	Sainte-Cecile	Rue	Chicoutimi	Locale	97,96	Municipalité		9	Actif
3812	2780004	50	Sainte-Claire	Rue	Chicoutimi	Locale	118,93	Municipalité		8	Actif
3813	2780005	50	Sainte-Claire	Rue	Chicoutimi	Locale	124,06	Municipalité		8	Actif
2748	2778844	50	Sainte-Elisabeth	Rue	Chicoutimi	Locale	87,99	Municipalité		7	Actif
2749	2778845	50	Sainte-Elisabeth	Rue	Chicoutimi	Locale	81,5	Municipalité		7	Actif
2750	2778846	50	Sainte-Elisabeth	Rue	Chicoutimi	Locale	61,49	Municipalité		7	Actif
2751	2778847	50	Sainte-Elisabeth	Rue	Chicoutimi	Locale	83,07	Municipalité		7	Actif
5978	35459	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	547,84	Municipalité		12	Actif
5979	35460	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	543,22	Municipalité		12	Actif
5980	35461	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	566,36	Municipalité		12	Actif
5981	35462	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	510,73	Municipalité		12	Actif
5982	35463	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	302,16	Municipalité		12	Actif
5983	35464	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	388,11	Municipalité		12	Actif
5984	35465	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	498,7	Municipalité		12	Actif
5985	35466	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	482,36	Municipalité		12	Actif
5986	35467	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	259,27	Municipalité		12	Actif
5987	35468	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	271,27	Municipalité		12	Actif
5988	35469	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	493,89	Municipalité		12	Actif
5989	35470	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	422,04	Municipalité		12	Actif
5990	35471	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	180,15	Municipalité		12	Actif
5991	35472	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	107,95	Municipalité		12	Actif
9364	37715	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	32,52	Municipalité		12	Actif
9365	37716	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	240,89	Municipalité		12	Actif
9366	37717	70	Sainte-Famille	Rang	Chicoutimi	Locale	76,83	Municipalité		12	Actif
3627	2779810	50	Sainte-Famille	Rue	Chicoutimi	Locale	77,41	Municipalité		8	Actif
3628	2779811	50	Sainte-Famille	Rue	Chicoutimi	Locale	130,21	Municipalité		8	Actif
593	2774896	50	Sainte-Foy	Rue de	Chicoutimi	Locale	196,75	Municipalité		8	Actif
490	2774279	50	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Locale	174,39	MTQ		7	Actif
849	2775812	70	Sainte-Genevieve	Boulevard	Chicoutimi	Locale	59,33	MTQ		7	Actif
3910	2780106	50	Sainte-Helene	Rue	Chicoutimi	Locale	304,53	Municipalité		8	Actif
3911	2780107	50	Sainte-Helene	Rue	Chicoutimi	Locale	74,32	Municipalité		8	Actif
629	2774433	50	Saint-Eloi	Rue	Chicoutimi	Locale	236,15	Municipalité		8	Actif
5545	35016	50	Sainte-Marie Nord	Rue	Chicoutimi	Locale	11,35	Municipalité		7	Actif
6397	35881	50	Sainte-Marie Nord	Rue	Chicoutimi	Locale	146,3	Municipalité		7	Actif
448	2774227	50	Sainte-Marie Nord	Rue	Chicoutimi	Locale	146,4	Municipalité		7	Actif
3558	2779736	50	Sainte-Marthe	Rue	Chicoutimi	Locale	109,03	Municipalité		9	Actif
3559	2779737	50	Sainte-Marthe	Rue	Chicoutimi	Locale	131,34	Municipalité		9	Actif
3881	2780074	50	Saint-Emile	Rue	Chicoutimi	Locale	65,16	Municipalité		8	Actif
6620	36109	50	Sainte-Monique	Rue	Chicoutimi	Locale	5,93	Municipalité		9	Actif
2662	2778754	50	Sainte-Monique	Rue	Chicoutimi	Locale	62,89	Municipalité		9	Actif
2663	2778755	50	Sainte-Monique	Rue	Chicoutimi	Locale	220	Municipalité		9	Actif
3400	2779569	50	Saint-Ephrem	Rue	Chicoutimi	Locale	135,91	Municipalité		8	Actif
3401	2779570	50	Saint-Ephrem	Rue	Chicoutimi	Locale	90,41	Municipalité		8	Actif
3402	2779571	50	Saint-Ephrem	Rue	Chicoutimi	Locale	122,98	Municipalité		8	Actif
3403	2779572	50	Saint-Ephrem	Rue	Chicoutimi	Locale	61,62	Municipalité		8	Actif
3404	2779573	50	Saint-Ephrem	Rue	Chicoutimi	Locale	185,36	Municipalité		8	Actif
3405	2779574	50	Saint-Ephrem	Rue	Chicoutimi	Locale	85,86	Municipalité		8	Actif
497	2774286	50	Saint-Epiphane	Rue	Chicoutimi	Locale	73,63	Municipalité		8	Actif
2826	2778923	50	Sainte-Therese	Rue	Chicoutimi	Locale	64,71	Municipalité		9	Actif
2827	2778924	50	Sainte-Therese	Rue	Chicoutimi	Locale	77,15	Municipalité		9	Actif
2828	2778925	50	Sainte-Therese	Rue	Chicoutimi	Locale	69,31	Municipalité		9	Actif
2829	2778926	50	Sainte-Therese	Rue	Chicoutimi	Locale	31,51	Municipalité		9	Actif
3396	2779565	50	Saint-Etienne	Rue	Chicoutimi	Locale	52,94	Municipalité		8	Actif
3397	2779566	50	Saint-Etienne	Rue	Chicoutimi	Locale	24,51	Municipalité		8	Actif
3398	2779567	50	Saint-Etienne	Rue	Chicoutimi	Locale	30,43	Municipalité		8	Actif
3399	2779568	50	Saint-Etienne	Rue	Chicoutimi	Locale	78,06	Municipalité		8	Actif
7991	36646	50	Saint-Francois	Rue	Chicoutimi	Locale	18,23	Municipalité		8	Actif
7992	36647	50	Saint-Francois	Rue	Chicoutimi	Locale	17,74	Municipalité		8	Actif
3387	2779556	50	Saint-Francois	Rue	Chicoutimi	Locale	52,34	Municipalité		8	Actif
3388	2779557	50	Saint-Francois	Rue	Chicoutimi	Locale	120,68	Municipalité		8	Actif
571	2774371	50	Saint-Francois-Xavier	Rue	Chicoutimi	Locale	88,06	Municipalité		8	Actif
2868	2778967	50	Saint-Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	64,89	Municipalité		9	Actif
2869	2778968	50	Saint-Gabriel	Rue	Chicoutimi	Locale	100,66	Municipalité		9	Actif
474	2774262	50	Saint-Georges	Rue	Chicoutimi	Locale	104,02	Municipalité		8	Actif
9092	9092	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	256,6	Municipalité		7	Actif
5543	35014	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	15,64	Municipalité		7	Actif
5544	35015	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	87,39	Municipalité		7	Actif
3076	2779194	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	44,64	Municipalité		7	Actif
3077	2779195	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	241	Municipalité		7	Actif
3078	2779196	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	136,91	Municipalité		7	Actif
3079	2779197	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	56,13	Municipalité		7	Actif
3080	2779198	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	163,99	Municipalité		7	Actif
3081	2779199	50	Saint-Gerard	Rue	Chicoutimi	Locale	314,19	Municipalité		7	Actif
7044	37698	50	Saint-Henri	Rue	Chicoutimi	Locale	80,52	Municipalité		10	Actif
9358	37699	50	Saint-Henri	Rue	Chicoutimi	Locale	47,86	Municipalité		10	Actif
3171	2779298	50	Saint-Henri	Rue	Chicoutimi	Locale	59,03	Municipalité		9	Actif
3172	2779299	50	Saint-Henri	Rue	Chicoutimi	Locale	31,52	Municipalité		9	Actif
9359	3985551	50	Saint-Henri	Rue	Chicoutimi	Locale	52,23	Municipalité		10	Actif
381	2774155	50	Saint-Hilaire	Rue	Chicoutimi	Locale	91,94	Municipalité		9	Actif
470	2774258	50	Saint-Hubert	Rue	Chicoutimi	Locale	169,41	Municipalité		8	Actif
529	2774321	50	Saint-Irenee	Rue de	Chicoutimi	Locale	156,66	Municipalité		10	Actif
4007	2780206	50	Saint-Isidore	Rue	Chicoutimi	Locale	32,64	Municipalité		12	Actif
4043	2780243	50	Saint-Isidore	Rue	Chicoutimi	Locale	80,28	Municipalité		12	Actif
4044	2780244	50	Saint-Isidore	Rue	Chicoutimi	Locale	72,04	Municipalité		12	Actif
3235	2779372	50	Saint-Jacques	Rue	Chicoutimi	Locale	74,77	Municipalité		8	Actif
3236	2779373	50	Saint-Jacques	Rue	Chicoutimi	Locale	71,43	Municipalité		8	Actif
3156	2779280	50	Saint-Jean	Rue	Chicoutimi	Locale	150,35	Municipalité		9	Actif
8150	36817	70	Saint-Jean-Baptiste	Boulevard	Chicoutimi	Locale	347	Municipalité		12	Actif
3053	2779171	50	Saint-Jerome	Rue	Chicoutimi	Locale	146,04	Municipalité		7	Actif
3054	2779172	50	Saint-Jerome	Rue	Chicoutimi	Locale	93,18	Municipalité		7	Actif
3055	2779173	50	Saint-Jerome	Rue	Chicoutimi	Locale	147,68	Municipalité		7	Actif
6012	35493	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	266,68	Municipalité		12	Actif
6013	35494	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	258,29	Municipalité		12	Actif
6014	35495	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	327,2	Municipalité		12	Actif
6015	35496	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	346,79	Municipalité		12	Actif
6016	35497	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	236,84	Municipalité		12	Actif
6017	35498	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	237,91	Municipalité		12	Actif
6018	35499	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	209,26	Municipalité		12	Actif
6019	35500	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	75,04	Municipalité		12	Actif
6020	35501	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	270,79	Municipalité		12	Actif
6021	35502	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	271,78	Municipalité		12	Actif
6022	35503	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	252,34	Municipalité		12	Actif
6023	35504	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	292,81	Municipalité		12	Actif
6024	35505	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	257,83	Municipalité		12	Actif
6025	35506	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	260,08	Municipalité		12	Actif
6026	35507	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	253,48	Municipalité		12	Actif
6027	35508	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	214,99	Municipalité		12	Actif
6028	35509	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	278,12	Municipalité		12	Actif
6029	35510	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	235,78	Municipalité		12	Actif
6030	35511	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	248	Municipalité		12	Actif
6031	35512	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	305,01	Municipalité		12	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6032	35513	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	313,94	Municipalité		12	Actif
6033	35514	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	271,85	Municipalité		12	Actif
6034	35515	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	208,25	Municipalité		12	Actif
6035	35516	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	209	Municipalité		12	Actif
6036	35517	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	462,23	Municipalité		12	Actif
6037	35518	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	233,75	Municipalité		12	Actif
6038	35519	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	100	Municipalité		12	Actif
6204	35687	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	118,36	Municipalité		12	Actif
9334	37647	70	Saint-Joseph	Rang	Chicoutimi	Locale	16,73	Municipalité		12	Actif
473	2774261	50	Saint-Joseph	Rue	Chicoutimi	Locale	155,67	Municipalité		8	Actif
507	2774297	50	Saint-Laurent	Rue	Chicoutimi	Locale	195,96	Municipalité		7	Actif
363	2774136	50	Saint-Leon	Rue	Chicoutimi	Locale	105,34	Municipalité		9	Actif
4820	2783043	50	Saint-Leon	Rue	Chicoutimi	Locale	35,23	Municipalité		9	Actif
4928	2783269	50	Saint-Leon	Rue	Chicoutimi	Locale	105,63	Municipalité		9	Actif
454	2774236	50	Saint-Louis	Rue	Chicoutimi	Locale	52,86	Municipalité		9	Actif
3584	2779764	50	Saint-Luc	Rue	Chicoutimi	Locale	39,32	Municipalité		8	Actif
3585	2779765	50	Saint-Luc	Rue	Chicoutimi	Locale	168,8	Municipalité		8	Actif
3906	2780101	50	Saint-Malo	Rue de	Chicoutimi	Locale	76,01	Municipalité		8	Actif
3907	2780102	50	Saint-Malo	Rue de	Chicoutimi	Locale	57,09	Municipalité		8	Actif
3908	2780103	50	Saint-Malo	Rue de	Chicoutimi	Locale	186,4	Municipalité		8	Actif
3909	2780104	50	Saint-Malo	Rue de	Chicoutimi	Locale	18,28	Municipalité		8	Actif
491	2774280	50	Saint-Marc	Rue	Chicoutimi	Locale	127,99	Municipalité		7	Actif
2752	2778848	50	Saint-Marcel	Rue	Chicoutimi	Locale	144,72	Municipalité		7	Actif
6049	35530	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	252,77	Municipalité		12	Actif
6050	35531	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	148,05	Municipalité		12	Actif
6051	35532	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	503,06	Municipalité		12	Actif
6052	35533	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	348,81	Municipalité		12	Actif
6053	35534	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	348,91	Municipalité		12	Actif
6054	35535	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	327,01	Municipalité		12	Actif
6055	35536	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	421,07	Municipalité		12	Actif
6056	35537	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	296,93	Municipalité		12	Actif
6057	35538	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	287,89	Municipalité		12	Actif
6059	35540	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	196,11	Municipalité		12	Actif
6060	35541	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	300,25	Municipalité		12	Actif
6061	35542	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	279,99	Municipalité		12	Actif
6062	35543	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	318,63	Municipalité		12	Actif
6063	35544	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	288,97	Municipalité		12	Actif
6064	35545	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	300,79	Municipalité		12	Actif
6065	35546	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	288,89	Municipalité		12	Actif
6066	35547	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	277,96	Municipalité		12	Actif
6067	35548	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	292,95	Municipalité		12	Actif
6068	35549	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	222,97	Municipalité		12	Actif
6069	35550	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	196,96	Municipalité		12	Actif
6070	35551	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	201,07	Municipalité		12	Actif
6071	35552	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	257,13	Municipalité		12	Actif
6072	35553	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	188,13	Municipalité		12	Actif
6129	35611	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	120,94	Municipalité		12	Actif
6058	37648	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	147,1	Municipalité		12	Actif
9333	37649	70	Saint-Martin	Rang	Chicoutimi	Locale	40,07	Municipalité		12	Actif
367	2774140	50	Saint-Maurice	Rue	Chicoutimi	Locale	261,11	Municipalité		7	Actif
8160	2780181	50	Saint-Michel	Rue	Chicoutimi	Locale	18,98	Municipalité		8	Actif
3984	2780182	50	Saint-Michel	Rue	Chicoutimi	Locale	77,5	Municipalité		8	Actif
3379	2779546	50	Saint-Nicolas	Rue	Chicoutimi	Locale	515,3	Municipalité		7	Actif
3380	2779547	50	Saint-Nicolas	Rue	Chicoutimi	Locale	96,26	Municipalité		7	Actif
3381	2779548	50	Saint-Nicolas	Rue	Chicoutimi	Locale	70,26	Municipalité		7	Actif
462	2774244	50	Saint-Onesime	Rue	Chicoutimi	Locale	68,23	Municipalité		9	Actif
7399	5748797	50	Saint-Onesime	Rue	Chicoutimi	Locale	52,83	Municipalité		9	Actif
8954	8954	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	145,75	Municipalité		9	Actif
5878	35358	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	563,38	Municipalité		9	Actif
5879	35359	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	500,73	Municipalité		9	Actif
5880	35360	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	505,33	Municipalité		9	Actif
5881	35361	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	287,7	Municipalité		9	Actif
5882	35362	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	606,53	Municipalité		9	Actif
5883	35363	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	688,67	Municipalité		9	Actif
5884	35364	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	158,62	Municipalité		9	Actif
826	2775745	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	167,84	Municipalité		9	Actif
827	2775736	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	277,07	Municipalité		9	Actif
4691	2781844	50	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	505,04	Municipalité		9	Actif
4692	2781846	50	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	120,79	Municipalité		9	Actif
4693	2781847	50	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	105,53	Municipalité		9	Actif
4833	2783089	70	Saint-Paul	Rang	Chicoutimi	Locale	230,28	Municipalité		9	Actif
3586	2779766	50	Saint-Philippe	Rue	Chicoutimi	Locale	171,91	Municipalité		8	Actif
3587	2779767	50	Saint-Philippe	Rue	Chicoutimi	Locale	70,66	Municipalité		8	Actif
5140	34602	50	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	17,35	Municipalité		9	Actif
5853	35333	60	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	744,13	Municipalité		9	Actif
5854	35334	60	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	549,58	Municipalité		9	Actif
5855	35335	60	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	488,02	Municipalité		9	Actif
5856	35336	60	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	602,89	Municipalité		9	Actif
5857	35337	60	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	568,71	Municipalité		9	Actif
5858	35338	60	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	482,57	Municipalité		9	Actif
5859	35339	60	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	504,18	Municipalité		9	Actif
8953	37384	50	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	60,01	Municipalité		9	Actif
398	2774175	50	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	560,93	Municipalité		9	Actif
546	2774340	50	Saint-Pierre	Rue	Chicoutimi	Locale	121,09	Municipalité		8	Actif
2479	2778021	50	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	346,94	Municipalité		9	Actif
2480	2778022	60	Saint-Pierre	Rang	Chicoutimi	Locale	168,53	Municipalité		9	Actif
3486	2779638	50	Saint-Remi	Rue	Chicoutimi	Locale	65,12	Municipalité		8	Actif
3487	2779639	50	Saint-Remi	Rue	Chicoutimi	Locale	70,28	Municipalité		8	Actif
3488	2779640	50	Saint-Remi	Rue	Chicoutimi	Locale	72,72	Municipalité		8	Actif
2564	2778508	70	Saint-Roch	Rang	Chicoutimi	Locale	172,09	Municipalité		12	Actif
3086	2779204	50	Saint-Roch	Rue	Chicoutimi	Locale	108,7	Municipalité		7	Actif
3087	2779205	50	Saint-Roch	Rue	Chicoutimi	Locale	103,31	Municipalité		7	Actif
3088	2779206	50	Saint-Roch	Rue	Chicoutimi	Locale	68,27	Municipalité		7	Actif
6901	3865728	70	Saint-Roch	Rang	Chicoutimi	Locale	3218,07	Municipalité		12	Actif
552	2774347	50	Saint-Sacrement	Rue	Chicoutimi	Locale	144,36	Municipalité		8	Actif
7148	4334858	50	Saint-Sacrement	Rue	Chicoutimi	Locale	238,13	Municipalité		8	Actif
7150	4335183	50	Saint-Sacrement	Rue	Chicoutimi	Locale	175,32	Municipalité		8	Actif
7151	4335184	50	Saint-Sacrement	Rue	Chicoutimi	Locale	139,27	Municipalité		8	Actif
3051	2779169	50	Saint-Sauveur	Rue	Chicoutimi	Locale	169,55	Municipalité		7	Actif
3052	2779170	50	Saint-Sauveur	Rue	Chicoutimi	Locale	147,41	Municipalité		7	Actif
3500	2779675	50	Saint-Simeon	Rue de	Chicoutimi	Locale	101,57	Municipalité		10	Actif
3501	2779676	50	Saint-Simeon	Rue de	Chicoutimi	Locale	39,32	Municipalité		10	Actif
3502	2779677	50	Saint-Simeon	Rue de	Chicoutimi	Locale	101,02	Municipalité		10	Actif
3503	2779678	50	Saint-Simeon	Rue de	Chicoutimi	Locale	16,06	Municipalité		10	Actif
3504	2779679	50	Saint-Simeon	Rue de	Chicoutimi	Locale	81,27	Municipalité		10	Actif
9188	37516	50	Saint-Thomas	Chemin	Chicoutimi	Locale	19,93	Municipalité		11	Actif
9189	37517	50	Saint-Thomas	Chemin	Chicoutimi	Locale	19,64	Municipalité		11	Actif
3707	2779895	50	Saint-Thomas	Chemin	Chicoutimi	Locale	366,16	Municipalité		11	Actif
4005	2780204	50	Saint-Timothee	Rue	Chicoutimi	Locale	454,78	Municipalité		12	Actif
4014	2780213	50	Saint-Timothee	Rue	Chicoutimi	Locale	214,3	Municipalité		12	Actif
2920	2779029	50	Saint-Urbain	Rue de	Chicoutimi	Locale	78,94	Municipalité		10	Actif
2921	2779030	50	Saint-Urbain	Rue de	Chicoutimi	Locale	47,26	Municipalité		10	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
2922	2779031	50	Saint-Urbain	Rue de	Chicoutimi	Locale	72,37	Municipalité		10	Actif
2923	2779032	50	Saint-Urbain	Rue de	Chicoutimi	Locale	152,84	Municipalité		10	Actif
2924	2779033	50	Saint-Urbain	Rue de	Chicoutimi	Locale	78,18	Municipalité		10	Actif
2925	2779034	50	Saint-Urbain	Rue de	Chicoutimi	Locale	95,85	Municipalité		10	Actif
633	2774437	50	Saint-Vallier	Rue	Chicoutimi	Locale	246,51	Municipalité		11	Actif
471	2774259	50	Saint-Vincent	Rue	Chicoutimi	Locale	206,49	Municipalité		8	Actif
575	2774375	50	Salazar	Rue	Chicoutimi	Locale	86,33	Municipalité		11	Actif
44	2772485	50	Sapins	Rue des	Chicoutimi	Locale	182,76	Municipalité		11	Actif
601	2774405	50	Sara	Rue	Chicoutimi	Locale	289,73	Municipalité		8	Actif
3552	2779730	50	Sarcelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	145,52	Municipalité		11	Actif
3553	2779731	50	Sarcelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	77,36	Municipalité		11	Actif
3029	2779147	**30	Saules	Rue des	Chicoutimi	Locale	172,72	Municipalité		7	Actif
3030	2779148	50	Saules	Rue des	Chicoutimi	Locale	138,96	Municipalité		7	Actif
3031	2779149	**30	Saules	Rue des	Chicoutimi	Locale	45,26	Municipalité		7	Actif
3032	2779150	**30	Saules	Rue des	Chicoutimi	Locale	94,11	Municipalité		7	Actif
2741	2778837	50	Sauve	Rue	Chicoutimi	Locale	86,18	Municipalité		7	Actif
2742	2778838	50	Sauve	Rue	Chicoutimi	Locale	114,22	Municipalité		7	Actif
2743	2778839	50	Sauve	Rue	Chicoutimi	Locale	77,28	Municipalité		7	Actif
2744	2778840	50	Sauve	Rue	Chicoutimi	Locale	168,41	Municipalité		7	Actif
9124	9124	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	211,39	Municipalité		10	Actif
8676	37262	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	89,03	Municipalité		10	Actif
8677	37263	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	138,85	Municipalité		10	Actif
8678	37264	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	75,92	Municipalité		10	Actif
8739	37306	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	75,94	Municipalité		10	Actif
8740	37307	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	75,96	Municipalité		10	Actif
9111	37421	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	167,68	Municipalité		10	Actif
9119	37423	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	37,93	Municipalité		10	Actif
4524	2781026	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	147,71	Municipalité		10	Actif
4525	2781027	50	Sauvignon	Rue du	Chicoutimi	Locale	254,65	Municipalité		10	Actif
475	2774263	50	Savard	Rue	Chicoutimi	Locale	69,69	Municipalité		8	Actif
3234	2779371	50	Savard	Rue	Chicoutimi	Locale	147,35	Municipalité		8	Actif
7903	36361	50	Science	Rue de la	Chicoutimi	Locale	462,13	Municipalité		11	Actif
9290	9290	30	Scott	Rue	Chicoutimi	Locale	138,54	Municipalité		11	Actif
3791	2779983	50	Scott	Rue	Chicoutimi	Locale	78,89	Municipalité		11	Actif
2965	2779075	50	Sechoir	Rue du	Chicoutimi	Locale	230,97	Municipalité		9	Actif
2966	2779076	50	Sechoir	Rue du	Chicoutimi	Locale	73,63	Municipalité		9	Actif
3625	2779808	50	Seminaire	Rue du	Chicoutimi	Locale	157,05	Municipalité		8	Actif
3626	2779809	50	Seminaire	Rue du	Chicoutimi	Locale	225,01	Municipalité		8	Actif
360	2774133	50	Silvy	Rue	Chicoutimi	Locale	81,92	Municipalité		9	Actif
6621	36110	50	Simard	Rue	Chicoutimi	Locale	5,14	Municipalité		9	Actif
3072	2779190	50	Simard	Rue	Chicoutimi	Locale	66,3	Municipalité		9	Actif
3073	2779191	50	Simard	Rue	Chicoutimi	Locale	56,73	Municipalité		9	Actif
361	2774134	50	Simpson	Rue	Chicoutimi	Locale	108,13	Municipalité		9	Actif
3549	2779727	50	Sittelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	68,09	Municipalité		11	Actif
3550	2779728	50	Sittelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	72,89	Municipalité		11	Actif
3551	2779729	50	Sittelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,43	Municipalité		11	Actif
561	2774356	50	Sizerins	Rue des	Chicoutimi	Locale	207,06	Municipalité		11	Actif
3277	2779426	50	Smith Est	Rue	Chicoutimi	Locale	106,33	Municipalité		8	Actif
3275	2779424	50	Smith Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	114,56	Municipalité		8	Actif
3276	2779425	50	Smith Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	37,09	Municipalité		8	Actif
9438	37362	50	Societaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	249,55	Municipalité	Ajout 2024	9	Actif
8921	37840	50	Societaires	Rue des	Chicoutimi	Locale	340,11	Municipalité		9	Actif
4522	2781024	50	Soeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	205,67	Municipalité		11	Actif
4523	2781025	70	Soeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	17,35	Municipalité		11	Actif
4705	2781864	50	Soeurs	Rue des	Chicoutimi	Locale	401,55	Municipalité		11	Actif
2647	2778739	50	Solange	Rue	Chicoutimi	Locale	78,4	Municipalité		7	Actif
2648	2778740	50	Solange	Rue	Chicoutimi	Locale	76	Municipalité		7	Actif
2649	2778741	50	Solange	Rue	Chicoutimi	Locale	52,03	Municipalité		7	Actif
2650	2778742	50	Solange	Rue	Chicoutimi	Locale	145,09	Municipalité		7	Actif
2651	2778743	50	Solange	Rue	Chicoutimi	Locale	98,47	Municipalité		7	Actif
4788	2782561	50	Solange	Rue	Chicoutimi	Locale	44,19	Municipalité		7	Actif
4962	2783374	50	Solange	Rue	Chicoutimi	Locale	36,01	Municipalité		7	Actif
2626	2778717	30	Stade	Rue du	Chicoutimi	Locale	80,97	Municipalité		9	Actif
2627	2778718	30	Stade	Rue du	Chicoutimi	Locale	80,5	Municipalité		9	Actif
2628	2778719	50	Stade	Rue du	Chicoutimi	Locale	172,64	Municipalité		9	Actif
2629	2778720	50	Stade	Rue du	Chicoutimi	Locale	491,43	Municipalité		9	Actif
2630	2778721	50	Stade	Rue du	Chicoutimi	Locale	177,02	Municipalité		9	Actif
2631	2778722	50	Stade	Rue du	Chicoutimi	Locale	54,72	Municipalité		9	Actif
2632	2778723	50	Stade	Rue du	Chicoutimi	Locale	217,03	Municipalité		9	Actif
2633	2778724	50	Stade	Rue du	Chicoutimi	Locale	82,12	Municipalité		9	Actif
3675	2779858	50	Sternes	Rue des	Chicoutimi	Locale	221,06	Municipalité		11	Actif
3676	2779859	50	Sternes	Rue des	Chicoutimi	Locale	77,48	Municipalité		11	Actif
9179	36363	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	11,95	Municipalité		11	Actif
9209	37527	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	71,15	Municipalité		11	Actif
9208	37530	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	73,27	Municipalité		11	Actif
3737	37531	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	126,28	Municipalité		11	Actif
3738	37547	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	15,25	Municipalité		11	Actif
7904	37548	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	11,35	Municipalité		11	Actif
9182	37549	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	13,78	Municipalité		11	Actif
9176	2779926	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	79,65	Municipalité		11	Actif
9177	2779927	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	46,32	Municipalité		11	Actif
9181	2779928	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	149,5	Municipalité		11	Actif
3739	2779929	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	100,85	Municipalité		11	Actif
3740	2779930	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	130	Municipalité		11	Actif
3741	2779931	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	93,75	Municipalité		11	Actif
3742	2779932	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	98,82	Municipalité		11	Actif
3743	2779933	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	15,94	Municipalité		11	Actif
3744	2779934	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	159,39	Municipalité		11	Actif
3745	2779935	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	236,23	Municipalité		11	Actif
3746	2779936	50	Sydenham	Chemin	Chicoutimi	Locale	72,63	Municipalité		11	Actif
8679	37267	50	Syrah	Rue du	Chicoutimi	Locale	155,98	Municipalité		10	Actif
2842	2778941	50	Tache	Rue	Chicoutimi	Locale	106,37	Municipalité		9	Actif
2843	2778942	50	Tache	Rue	Chicoutimi	Locale	18,56	Municipalité		9	Actif
2844	2778943	50	Tache	Rue	Chicoutimi	Locale	57,35	Municipalité		9	Actif
2845	2778944	50	Tache	Rue	Chicoutimi	Locale	161,6	Municipalité		9	Actif
3155	2779279	50	Tache	Rue	Chicoutimi	Locale	74,2	Municipalité		9	Actif
3560	2779739	50	Tache	Rue	Chicoutimi	Locale	142,4	Municipalité		9	Actif
3561	2779740	50	Tache	Rue	Chicoutimi	Locale	183,15	Municipalité		9	Actif
5435	34903	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Locale	381,65	Municipalité		12	Actif
5436	34904	50	Talbot	Boulevard	Chicoutimi	Locale	135,87	Municipalité		12	Actif
3418	2779590	50	Talon	Rue	Chicoutimi	Locale	77,54	Municipalité		8	Actif
3419	2779591	50	Talon	Rue	Chicoutimi	Locale	69,26	Municipalité		8	Actif
3420	2779592	50	Talon	Rue	Chicoutimi	Locale	77,15	Municipalité		8	Actif
3421	2779593	50	Talon	Rue	Chicoutimi	Locale	474,3	Municipalité		8	Actif
7398	5748796	50	Tamis	Rue des	Chicoutimi	Locale	127,25	Municipalité		9	Actif
563	2774358	50	Tangaras	Rue des	Chicoutimi	Locale	274,52	Municipalité		11	Actif
4027	2780226	50	Terrasse	Rue de la	Chicoutimi	Locale	48,56	Municipalité		12	Actif
4028	2780227	50	Terrasse	Rue de la	Chicoutimi	Locale	35,29	Municipalité		12	Actif
4714	2781875	50	Terrasse	Rue de la	Chicoutimi	Locale	78,38	Municipalité		12	Actif
4715	2781876	50	Terrasse	Rue de la	Chicoutimi	Locale	143,53	Municipalité		12	Actif
4975	2783390	50	Terrasse	Rue de la	Chicoutimi	Locale	40,1	Municipalité		12	Actif
576	37544	50	Terre-Forte	Cote de la	Chicoutimi	Locale	8,76	Municipalité		11	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
9175	2774376	50	Terre-Forte	Côte de la	Chicoutimi	Locale	81,31	Municipalité		11	Actif
3320	2779477	50	Tessier	Rue	Chicoutimi	Locale	47,04	Municipalité		8	Actif
3321	2779478	50	Tessier	Rue	Chicoutimi	Locale	102,42	Municipalité		8	Actif
3322	2779479	50	Tessier	Rue	Chicoutimi	Locale	75,42	Municipalité		8	Actif
3323	2779480	50	Tessier	Rue	Chicoutimi	Locale	73,96	Municipalité		8	Actif
4037	2780236	50	Theodule-Cote	Rue	Chicoutimi	Locale	80	Municipalité		12	Actif
4038	2780237	50	Theodule-Cote	Rue	Chicoutimi	Locale	46,08	Municipalité		12	Actif
3636	2779819	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	233,67	Municipalité		10	Actif
3637	2779820	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	121,49	Municipalité		10	Actif
3638	2779821	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	127,3	Municipalité		10	Actif
3639	2779822	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	228,87	Municipalité		10	Actif
3640	2779823	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	159,48	Municipalité		10	Actif
3641	2779824	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	14,59	Municipalité		11	Actif
4765	2782088	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	84,36	Municipalité		10	Actif
4766	2782089	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	106,18	Municipalité		10	Actif
4767	2782090	50	Therese-Casgrain	Rue	Chicoutimi	Locale	32,05	Municipalité		10	Actif
687	2774566	50	Therrien	Rue	Chicoutimi	Locale	108,21	Municipalité		12	Actif
3889	2780082	50	Thibeault	Rue	Chicoutimi	Locale	191,59	Municipalité		8	Actif
3890	2780083	50	Thibeault	Rue	Chicoutimi	Locale	174,12	Municipalité		8	Actif
466	2774248	50	Thomas-Duperre	Rue	Chicoutimi	Locale	316,28	Municipalité		10	Actif
3722	2779912	50	Thomas-Edison	Rue	Chicoutimi	Locale	61,37	Municipalité		10	Actif
3723	2779913	50	Thomas-Edison	Rue	Chicoutimi	Locale	82,19	Municipalité		10	Actif
3724	2779914	50	Thomas-Edison	Rue	Chicoutimi	Locale	113,06	Municipalité		10	Actif
3725	2779915	50	Thomas-Edison	Rue	Chicoutimi	Locale	225,97	Municipalité		10	Actif
4357	2780771	50	Tilleuls	Rue des	Chicoutimi	Locale	78,6	Municipalité		12	Actif
4358	2780772	50	Tilleuls	Rue des	Chicoutimi	Locale	80,14	Municipalité		12	Actif
8262	36885	50	Tournesols	Rue des	Chicoutimi	Locale	24,22	Municipalité		7	Actif
3026	2779143	50	Tournesols	Rue des	Chicoutimi	Locale	101,69	Municipalité		7	Actif
3027	2779144	50	Tournesols	Rue des	Chicoutimi	Locale	69,37	Municipalité		7	Actif
4632	2781679	50	Tournesols	Rue des	Chicoutimi	Locale	32,92	Municipalité		7	Actif
4964	2783376	50	Tournesols	Rue des	Chicoutimi	Locale	29,52	Municipalité		7	Actif
7229	5738610	50	Tourterelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	24,49	Municipalité		11	Actif
7230	5738611	50	Tourterelles	Rue des	Chicoutimi	Locale	64,2	Municipalité		11	Actif
542	2774334	50	Tremblay	Rue	Chicoutimi	Locale	188,75	Municipalité		8	Actif
3488	2779660	50	Triquet	Rue	Chicoutimi	Locale	76,07	Municipalité		8	Actif
3489	2779661	50	Triquet	Rue	Chicoutimi	Locale	341,54	Municipalité		8	Actif
8945	37369	50	Tristan	Rue	Chicoutimi	Locale	190,89	Municipalité		7	Actif
8946	37370	50	Tristan	Rue	Chicoutimi	Locale	115	Municipalité		7	Actif
5282	37826	50	Tristan	Rue	Chicoutimi	Locale	74,17	Municipalité		7	Actif
8353	37012	50	Tuileries	Rue des	Chicoutimi	Locale	24,29	Municipalité		9	Actif
2669	2778761	50	Tuileries	Rue des	Chicoutimi	Locale	153,31	Municipalité		9	Actif
2670	2778762	50	Tuileries	Rue des	Chicoutimi	Locale	34,41	Municipalité		9	Actif
6821	3659116	50	Tulipes	Rue des	Chicoutimi	Locale	93,95	Municipalité		12	Actif
6822	3659117	50	Tulipes	Rue des	Chicoutimi	Locale	219,77	Municipalité		12	Actif
408	2774185	50	Turbines	Rue des	Chicoutimi	Locale	227,71	Municipalité		9	Actif
2680	2778772	50	Turenne	Rue	Chicoutimi	Locale	38,25	Municipalité		7	Actif
2681	2778773	50	Turenne	Rue	Chicoutimi	Locale	43,28	Municipalité		7	Actif
613	2774417	50	Turgeon	Rue	Chicoutimi	Locale	200,92	Municipalité		11	Actif
7656	5748093	50	Universite Est	Boulevard de l'	Chicoutimi	Locale	14,84	Municipalité		11	Actif
3039	2779157	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	73,03	Municipalité		7	Actif
3040	2779158	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	70,26	Municipalité		7	Actif
3041	2779159	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	114,23	Municipalité		7	Actif
3042	2779160	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	92,23	Municipalité		7	Actif
3043	2779161	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	210,17	Municipalité		7	Actif
3044	2779162	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	91,83	Municipalité		7	Actif
3045	2779163	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	56,28	Municipalité		7	Actif
3046	2779164	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	240,13	Municipalité		7	Actif
3047	2779165	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	144,64	Municipalité		7	Actif
3048	2779166	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	45,21	Municipalité		7	Actif
3049	2779167	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	95,32	Municipalité		7	Actif
3050	2779168	50	Vallieres	Rue	Chicoutimi	Locale	30,87	Municipalité		7	Actif
584	2774385	50	Vanier	Rue	Chicoutimi	Locale	231,9	Municipalité		7	Actif
403	2774180	50	Vannes	Rue des	Chicoutimi	Locale	252,19	Municipalité		9	Actif
3490	2779662	50	Verdun	Rue de	Chicoutimi	Locale	72,01	Municipalité		8	Actif
3491	2779663	50	Verdun	Rue de	Chicoutimi	Locale	368,58	Municipalité		8	Actif
3492	2779664	50	Verdun	Rue de	Chicoutimi	Locale	43,16	Municipalité		8	Actif
3493	2779665	50	Verdun	Rue de	Chicoutimi	Locale	55,21	Municipalité		8	Actif
3882	2780075	50	Verdun	Rue de	Chicoutimi	Locale	69,02	Municipalité		8	Actif
3883	2780076	50	Verdun	Rue de	Chicoutimi	Locale	234,81	Municipalité		8	Actif
3884	2780077	50	Verdun	Rue de	Chicoutimi	Locale	80,55	Municipalité		8	Actif
2777	2778873	50	Verlaine	Rue	Chicoutimi	Locale	278,34	Municipalité		10	Actif
2778	2778874	50	Verlaine	Rue	Chicoutimi	Locale	64,18	Municipalité		10	Actif
2779	2778875	50	Verlaine	Rue	Chicoutimi	Locale	82,6	Municipalité		10	Actif
2687	2778779	50	Verreault	Rue	Chicoutimi	Locale	75,68	Municipalité		9	Actif
2688	2778780	50	Verreault	Rue	Chicoutimi	Locale	77,67	Municipalité		9	Actif
3759	2779950	50	Vezina	Rue	Chicoutimi	Locale	57,93	Municipalité		11	Actif
3760	2779951	50	Vezina	Rue	Chicoutimi	Locale	35,58	Municipalité		11	Actif
3761	2779952	50	Vezina	Rue	Chicoutimi	Locale	61,16	Municipalité		11	Actif
3834	2780026	50	Viau	Rue	Chicoutimi	Locale	140,42	Municipalité		8	Actif
3835	2780027	50	Viau	Rue	Chicoutimi	Locale	96,64	Municipalité		8	Actif
3836	2780028	50	Viau	Rue	Chicoutimi	Locale	104,71	Municipalité		8	Actif
3837	2780030	50	Viau	Rue	Chicoutimi	Locale	77,74	Municipalité		8	Actif
3838	2780031	50	Viau	Rue	Chicoutimi	Locale	81,41	Municipalité		8	Actif
3839	2780032	50	Viau	Rue	Chicoutimi	Locale	119,56	Municipalité		8	Actif
3406	2779575	50	Victoire	Rue de la	Chicoutimi	Locale	152,83	Municipalité		8	Actif
3407	2779576	50	Victoire	Rue de la	Chicoutimi	Locale	197,34	Municipalité		8	Actif
3408	2779577	50	Victoire	Rue de la	Chicoutimi	Locale	170,55	Municipalité		8	Actif
3409	2779578	50	Victoire	Rue de la	Chicoutimi	Locale	125,52	Municipalité		8	Actif
485	2774274	50	Victor	Rue	Chicoutimi	Locale	73,66	Municipalité		7	Actif
2797	2778893	50	Victor-Guimond	Rue	Chicoutimi	Locale	61,34	Municipalité		10	Actif
2800	2778896	50	Victor-Guimond	Rue	Chicoutimi	Locale	281,77	Municipalité		10	Actif
2801	2778897	50	Victor-Guimond	Rue	Chicoutimi	Locale	90,82	Municipalité		10	Actif
2802	2778898	50	Victor-Guimond	Rue	Chicoutimi	Locale	75,84	Municipalité		10	Actif
2803	2778899	50	Victor-Guimond	Rue	Chicoutimi	Locale	78,49	Municipalité		10	Actif
630	2774443	50	Victoria	Rue de	Chicoutimi	Locale	330,56	Municipalité		8	Actif
439	2774217	50	Viger	Rue	Chicoutimi	Locale	76,52	Municipalité		7	Actif
8671	8671	30	Villas	Chemin des	Chicoutimi	Locale	64,52	Municipalité		12	Actif
9256	8672	30	Villas	Chemin des	Chicoutimi	Locale	267,3	Municipalité		12	Projeté
9431	9431	30	Villas	Chemin des	Chicoutimi	Locale	86,53	Municipalité	Ajout 2024	12	Actif
8071	86716	30	Villas	Chemin des	Chicoutimi	Locale	162,74	Municipalité		12	Actif
8672	37578	30	Villas	Chemin des	Chicoutimi	Locale	162,88	Municipalité		12	Actif
4110	2780327	30	Villas	Chemin des	Chicoutimi	Locale	632,22	Municipalité		12	Actif
4111	2780328	30	Villas	Chemin des	Chicoutimi	Locale	198,34	Municipalité		12	Actif
4757	2782077	30	Villas	Chemin des	Chicoutimi	Locale	375,54	Municipalité		12	Actif
3578	2779758	50	Villeneuve	Rue	Chicoutimi	Locale	186,45	Municipalité		10	Actif
3579	2779759	50	Villeneuve	Rue	Chicoutimi	Locale	131,36	Municipalité		10	Actif
2824	2778921	50	Vilmond	Rue	Chicoutimi	Locale	80,57	Municipalité		9	Actif
2825	2778922	50	Vilmond	Rue	Chicoutimi	Locale	121,06	Municipalité		9	Actif
527	2774318	50	Vilmond-Fortin	Rue	Chicoutimi	Locale	149,47	Municipalité		10	Actif
3454	2779626	50	Vimont	Rue	Chicoutimi	Locale	92,18	Municipalité		7	Actif
3455	2779627	50	Vimont	Rue	Chicoutimi	Locale	153,01	Municipalité		7	Actif
3456	2779628	50	Vimont	Rue	Chicoutimi	Locale	105,7	Municipalité		7	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
6392	35876	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	330,75	Municipalité		7	Actif
6393	35877	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	200,71	Municipalité		7	Actif
6394	35878	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	674,97	Municipalité		7	Actif
6395	35879	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	128,7	Municipalité		7	Actif
6396	35880	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	330,54	Municipalité		7	Actif
7824	2779258	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	197,12	Municipalité		8	Actif
3137	2779259	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	304,69	Municipalité		8	Actif
3138	2779260	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	223,5	Municipalité		8	Actif
3144	2779266	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	256,25	Municipalité		7	Actif
3145	2779267	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	190,02	Municipalité		7	Actif
4927	2783262	50	Vimy	Rue de	Chicoutimi	Locale	102,59	Municipalité		8	Actif
2933	2779042	50	Vingt-et-Un	Rue des	Chicoutimi	Locale	299,37	Municipalité		10	Actif
2934	2779043	50	Vingt-et-Un	Rue des	Chicoutimi	Locale	75,66	Municipalité		10	Actif
2935	2779044	50	Vingt-et-Un	Rue des	Chicoutimi	Locale	130,98	Municipalité		10	Actif
2936	2779045	50	Vingt-et-Un	Rue des	Chicoutimi	Locale	80,16	Municipalité		10	Actif
2937	2779046	50	Vingt-et-Un	Rue des	Chicoutimi	Locale	114,68	Municipalité		10	Actif
4120	2780340	50	Vireos	Rue des	Chicoutimi	Locale	172,59	Municipalité		11	Actif
4121	2780341	50	Vireos	Rue des	Chicoutimi	Locale	81,4	Municipalité		11	Actif
2780	2778876	50	Voltaire	Rue	Chicoutimi	Locale	66,88	Municipalité		10	Actif
2781	2778877	50	Voltaire	Rue	Chicoutimi	Locale	192,73	Municipalité		10	Actif
2782	2778878	50	Voltaire	Rue	Chicoutimi	Locale	321,44	Municipalité		10	Actif
2783	2778879	50	Voltaire	Rue	Chicoutimi	Locale	182,94	Municipalité		10	Actif
2621	2778712	50	Warren	Rue	Chicoutimi	Locale	277,23	Municipalité		9	Actif
2622	2778713	50	Warren	Rue	Chicoutimi	Locale	91,54	Municipalité		9	Actif
2623	2778714	50	Warren	Rue	Chicoutimi	Locale	44,23	Municipalité		9	Actif
3272	2779421	50	William Est	Rue	Chicoutimi	Locale	165,54	Municipalité		8	Actif
3273	36783	50	William Ouest	Rue	Chicoutimi	Locale	210,91	Municipalité		8	Actif
8438	37176	50	Yves-Theriault	Rue	Chicoutimi	Locale	148,81	Municipalité		10	Actif
3001	2779118	50	Yves-Theriault	Rue	Chicoutimi	Locale	213,99	Municipalité		10	Actif
3002	2779119	50	Yves-Theriault	Rue	Chicoutimi	Locale	36,75	Municipalité		10	Actif
3003	2779120	50	Yves-Theriault	Rue	Chicoutimi	Locale	82,34	Municipalité		10	Actif
3004	2779121	50	Yves-Theriault	Rue	Chicoutimi	Locale	175,89	Municipalité		10	Actif
2938	2779047	50	Zola	Rue	Chicoutimi	Locale	92,26	Municipalité		10	Actif
4845	2783103	50	Zola	Rue	Chicoutimi	Locale	23,89	Municipalité		10	Actif
4990	2783409	50	Zola	Rue	Chicoutimi	Locale	24	Municipalité		10	Actif
444	2774222	50	Bilodeau	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	55,03	Municipalité		9	Actif
3613	2779795	50	Dubois	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	165,92	Municipalité		8	Actif
572	2774372	50	Gaudreault	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	68,55	Municipalité		8	Actif
3612	2779794	50	Gauthier	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	109,51	Municipalité		8	Actif
362	2774135	50	Grenon	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	56,69	Municipalité		9	Actif
731	2774022	50	Jean	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	342,48	Municipalité		9	Actif
8146	36784	50	Paradis	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	48,96	Municipalité		8	Actif
8771	2774338	50	Pedneault	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	29,95	Municipalité		8	Actif
691	2774570	50	Raymond	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	104,53	Municipalité		12	Actif
365	2774138	50	Saint-Felix	Ruelle	Chicoutimi	Ruelle	31,63	Municipalité		9	Actif
6431	35917	90	Martel	Boulevard	Canton-Tremblay	Artère	489,64	MTQ		7	Actif
6432	35918	90	Martel	Boulevard	Canton-Tremblay	Artère	618,65	MTQ		7	Actif
8824	8824	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	383,86	MTQ		7	Actif
6433	35919	70	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	489,05	MTQ		7	Actif
6434	35920	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	501,65	MTQ		7	Actif
6435	35921	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	500,79	MTQ		7	Actif
6436	35922	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	499,93	MTQ		7	Actif
6437	35923	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	499,45	MTQ		7	Actif
6438	35924	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	410,58	MTQ		7	Actif
6439	35925	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	186,76	MTQ		7	Actif
6440	35926	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	330,75	MTQ		7	Actif
6441	35927	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	506,59	MTQ		7	Actif
6442	35928	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	205,3	MTQ		7	Actif
6443	35929	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	123,07	MTQ		7	Actif
6444	35930	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	500,26	MTQ		7	Actif
6445	35931	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	162,3	MTQ		7	Actif
6446	35932	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	370,97	MTQ		7	Actif
8228	36858	70	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	113,08	MTQ		7	Actif
6451	37682	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	245,05	MTQ		2	Actif
6450	37683	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	100,76	MTQ		7	Actif
843	2775770	70	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	162,26	MTQ		7	Actif
844	2775771	70	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	224,14	MTQ		7	Actif
845	2775774	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	90,01	MTQ		7	Actif
4631	2781675	70	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	259,32	MTQ		7	Actif
7599	5749022	90	Sainte-Genevieve	Route	Canton-Tremblay	Artère	107,31	MTQ		7	Actif
9330	35905	70	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	197,22	MTQ		7	Actif
6422	35906	70	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	555,81	MTQ		7	Actif
6423	35907	90	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	497,99	MTQ		7	Actif
6424	35908	90	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	471,74	MTQ		7	Actif
7102	36677	70	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	788,82	MTQ		7	Actif
6421	37640	70	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	251,54	MTQ		7	Actif
9329	37641	70	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	47,89	MTQ		7	Actif
799	2775597	90	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	67,86	MTQ		7	Actif
7104	3985891	70	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	219,48	MTQ		7	Actif
7105	3985892	70	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	226,7	MTQ		7	Actif
7106	3985893	70	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	157,14	MTQ		7	Actif
7107	3985895	90	Tadoussac	Route de	Canton-Tremblay	Artère	347,91	MTQ		7	Actif
4640	4640	50	Adelard	Rue	Canton-Tremblay	Locale	262,53	Municipalité		7	Actif
9269	2781708	50	Adelard	Rue	Canton-Tremblay	Locale	206,72	Municipalité		7	Actif
7936	36633	50	Alice	Rue	Canton-Tremblay	Locale	46,97	Municipalité		7	Actif
7937	36634	50	Alice	Rue	Canton-Tremblay	Locale	87,13	Municipalité		7	Actif
7935	36635	50	Alice	Rue	Canton-Tremblay	Locale	89,56	Municipalité		7	Actif
7640	5749072	50	Alice	Rue	Canton-Tremblay	Locale	153,56	Municipalité		7	Actif
7110	3985900	50	Anna	Rue	Canton-Tremblay	Locale	237,8	Municipalité		7	Actif
6414	35898	50	Blackburn	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	523,47	Municipalité		7	Actif
6415	35899	50	Blackburn	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	496,28	Municipalité		7	Actif
6416	35900	50	Blackburn	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	348,38	Municipalité		7	Actif
6870	3772754	50	Boucher	Rue	Canton-Tremblay	Locale	39,76	Municipalité		7	Actif
6905	3867269	50	Boucher	Rue	Canton-Tremblay	Locale	73,11	Municipalité		7	Actif
331	2773276	50	Candide	Rue	Canton-Tremblay	Locale	123,23	Municipalité		7	Actif
5568	35041	50	Carriere	Chemin de la	Canton-Tremblay	Locale	187,1	Municipalité		7	Actif
5569	35042	50	Carriere	Chemin de la	Canton-Tremblay	Locale	857,61	Municipalité		7	Actif
7031	3983217	50	Colinette	Rue	Canton-Tremblay	Locale	165	Municipalité		7	Actif
7639	5749071	50	Colinette	Rue	Canton-Tremblay	Locale	162,71	Municipalité		7	Actif
7641	5749073	50	Colinette	Rue	Canton-Tremblay	Locale	116,42	Municipalité		7	Actif
300	2773204	50	Elie	Rue	Canton-Tremblay	Locale	128,6	Municipalité		7	Actif
325	2773270	50	Elie	Rue	Canton-Tremblay	Locale	86,46	Municipalité		7	Actif
330	2773275	50	Elie	Rue	Canton-Tremblay	Locale	78,88	Municipalité		7	Actif
2553	2778150	50	Elie	Rue	Canton-Tremblay	Locale	15,54	Municipalité		7	Actif
2554	2778151	50	Elie	Rue	Canton-Tremblay	Locale	87,11	Municipalité		7	Actif
7592	5749014	50	Elie	Rue	Canton-Tremblay	Locale	31,17	Municipalité		7	Actif
2556	2778163	50	Fabien	Rue	Canton-Tremblay	Locale	234,42	Municipalité		7	Actif
2557	2778164	50	Fabien	Rue	Canton-Tremblay	Locale	489,74	Municipalité		7	Actif
2576	2778551	50	Gauthier	Rue	Canton-Tremblay	Locale	331,52	Municipalité		7	Actif
2577	2778552	50	Gauthier	Rue	Canton-Tremblay	Locale	186,33	Municipalité		7	Actif
7035	3985535	50	Gilles	Rue	Canton-Tremblay	Locale	371,34	Municipalité		7	Actif
7933	36627	50	Jeanne	Rue	Canton-Tremblay	Locale	66,83	Municipalité		7	Actif

Registre légal de limites de vitesse - Ville de Saguenay

Code	Numéro	Vitesse	Rue	Type de rue	Territoire	Classification fonctionnelle	Longueur (m)	Gestionnaire du réseau	Modification Tronçon	District	Statut
7932	36628	50	Jeanne	Rue	Canton-Tremblay	Locale	38,73	Municipalité		7	Actif
4621	2781663	50	Jeanne	Rue	Canton-Tremblay	Locale	242,94	Municipalité		7	Actif
4626	2781669	50	Jeanne	Rue	Canton-Tremblay	Locale	89,7	Municipalité		7	Actif
7027	3983213	50	Justine	Rue	Canton-Tremblay	Locale	65,23	Municipalité		7	Actif
7028	3983214	50	Justine	Rue	Canton-Tremblay	Locale	38,33	Municipalité		7	Actif
7029	3983215	50	Justine	Rue	Canton-Tremblay	Locale	248,39	Municipalité		7	Actif
7030	3983216	50	Justine	Rue	Canton-Tremblay	Locale	23,26	Municipalité		7	Actif
6428	35912	70	Lavoie	Route	Canton-Tremblay	Locale	505,17	Municipalité		7	Actif
6429	35913	60	Lavoie	Route	Canton-Tremblay	Locale	637,76	Municipalité		7	Actif
4624	2781667	50	Louis-Hudon	Rue	Canton-Tremblay	Locale	97,74	Municipalité		7	Actif
4625	2781668	50	Louis-Hudon	Rue	Canton-Tremblay	Locale	172,86	Municipalité		7	Actif
7387	5748783	50	Lucien	Rue	Canton-Tremblay	Locale	73,63	Municipalité		7	Actif
8982	8982	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	158,25	Municipalité		7	Actif
5566	35039	60	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	14,83	Municipalité		7	Actif
6403	35887	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	440,98	Municipalité		7	Actif
6404	35888	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	479,1	Municipalité		7	Actif
6405	35889	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	498,92	Municipalité		7	Actif
6406	35890	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	770,17	Municipalité		7	Actif
9323	37630	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	16,8	Municipalité		7	Actif
7136	37631	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	13,67	Municipalité		7	Actif
7036	3985536	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	127,11	Municipalité		7	Actif
7037	3985538	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	354,72	Municipalité		7	Actif
7038	3985539	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	186,11	Municipalité		7	Actif
9322	3987423	70	Madoc	Route	Canton-Tremblay	Locale	34,33	Municipalité		7	Actif
334	2773858	50	Margot	Rue	Canton-Tremblay	Locale	136,44	Municipalité		7	Actif
2558	2778165	50	Marie-France	Rue	Canton-Tremblay	Locale	78,47	Municipalité		7	Actif
2559	2778166	50	Marie-France	Rue	Canton-Tremblay	Locale	112,73	Municipalité		7	Actif
8825	8825	70	Nil-Jean	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	298,31	Municipalité		7	Actif
6447	35933	70	Nil-Jean	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	88,74	Municipalité		7	Actif
6448	35934	70	Nil-Jean	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	626,5	Municipalité		7	Actif
6449	35935	70	Nil-Jean	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	502,74	Municipalité		7	Actif
4629	2781673	50	Patrimoine	Rue du	Canton-Tremblay	Locale	110,33	Municipalité		7	Actif
4630	2781674	50	Patrimoine	Rue du	Canton-Tremblay	Locale	102,21	Municipalité		7	Actif
332	2773778	50	Piche	Rue	Canton-Tremblay	Locale	241,97	Municipalité		7	Actif
333	2773780	50	Piche	Rue	Canton-Tremblay	Locale	71,11	Municipalité		7	Actif
7103	3985890	50	Piche	Rue	Canton-Tremblay	Locale	268,18	Municipalité		7	Actif
9298	9298	50	Ravin	Rue du	Canton-Tremblay	Locale	23,81	Municipalité		7	Actif
6904	3865743	50	Ravin	Rue du	Canton-Tremblay	Locale	59,07	Municipalité		7	Actif
8785	8785	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	60,85	Municipalité		7	Actif
9242	9242	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	268,45	Municipalité		7	Actif
6407	35891	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	509,49	Municipalité		7	Actif
6408	35892	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	748,77	Municipalité		7	Actif
6409	35893	60	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	489,93	Municipalité		7	Actif
6410	35894	60	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	232,79	Municipalité		7	Actif
6411	35895	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	180,95	Municipalité		7	Actif
6412	35896	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	201,3	Municipalité		7	Actif
6413	35897	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	53,97	Municipalité		7	Actif
8358	37164	50	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	137,92	Municipalité		7	Actif
9331	37642	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	292,21	Municipalité		7	Actif
9332	37643	80	Raymond	Chemin	Canton-Tremblay	Locale	29,33	Municipalité		7	Actif
326	2773271	50	Roger	Rue	Canton-Tremblay	Locale	84,83	Municipalité		7	Actif
329	2773274	50	Roger	Rue	Canton-Tremblay	Locale	175,29	Municipalité		7	Actif
4622	2781665	50	Sablonnière	Rue de la	Canton-Tremblay	Locale	139,93	Municipalité		7	Actif
4627	2781671	50	Sablonnière	Rue de la	Canton-Tremblay	Locale	102,37	Municipalité		7	Actif
4628	2781672	50	Sablonnière	Rue de la	Canton-Tremblay	Locale	113,93	Municipalité		7	Actif
7596	5749018	50	Sainte-Geneviève	Route	Canton-Tremblay	Locale	56,06	Municipalité		7	Actif
7108	3985898	50	Simard	Rue	Canton-Tremblay	Locale	238,04	Municipalité		7	Actif
4623	2781666	50	Vallon	Rue du	Canton-Tremblay	Locale	210,46	Municipalité		7	Actif
8380	36981	50	Victor-Tremblay	Rue	Canton-Tremblay	Locale	276,42	Municipalité		7	Actif
6425	35909	50	Villeneuve	Route	Canton-Tremblay	Locale	340,37	Municipalité		7	Actif
6426	35910	70	Villeneuve	Route	Canton-Tremblay	Locale	496,75	Municipalité		7	Actif
6427	35911	70	Villeneuve	Route	Canton-Tremblay	Locale	551,07	Municipalité		7	Actif
7934	35914	70	Villeneuve	Route	Canton-Tremblay	Locale	280,78	Municipalité		7	Actif
6745	36236	50	Villeneuve	Route	Canton-Tremblay	Locale	60,92	Municipalité		7	Actif
8379	36980	70	Villeneuve	Route	Canton-Tremblay	Locale	166,94	Municipalité		7	Actif
2563	2778451	50	Villeneuve	Route	Canton-Tremblay	Locale	208,12	Municipalité		7	Actif
3136	36425	50	Vimy	Rue de	Canton-Tremblay	Locale	140,26	Municipalité		8	Actif
7109	3985899	50	Yvette	Rue	Canton-Tremblay	Locale	115,07	Municipalité		7	Actif
327	2773272	50	Yvonne	Rue	Canton-Tremblay	Locale	96,19	Municipalité		7	Actif
328	2773273	50	Yvonne	Rue	Canton-Tremblay	Locale	75,68	Municipalité		7	Actif
7928	5749019	50	Truchon	Ruelle	Canton-Tremblay	Ruelle	78,88	Municipalité		7	Actif

* La limite de vitesse est fixée à 70 km/h du 15 novembre au 1 er avril

** La limite de vitesse est fixée à 30 km/h du lundi au vendredi, de 7h à 17h, de septembre à juin. En dehors de ces spécifications, c'est 50 km/h

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : MODIFICATION DU RÈGLEMENT VS-R-2018-122 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Modifier le règlement VS-R-2018-122 relatif au traitement des élus municipaux de manière à prévoir une indexation de la rémunération des élus pour les années à venir.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS**:

La version actuelle du règlement VS-R-2018-122 relatif au traitement des élus municipaux prévoit, à son article 7, une indexation à la rémunération de base et à la rémunération additionnelle des élus selon la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les 12 mois précédant le 1er décembre, mais seulement pour les années 2023 et 2024.

L'objet de la modification proposée vise à également permettre une indexation pour les années 2025 et suivantes, basée sur le pourcentage d'indexation déterminé dans l'avis d'indexation publié annuellement à la *Gazette officielle du Québec* par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en application de l'article 19 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, chapitre T-11.001, mais sans toutefois excéder 2.5%.

Notons que ce pourcentage d'indexation déterminé par le ministre est lui-même calculé sur la variation de l'IPC pour l'année précédente.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Par : Me Jimmy Turcotte

Date : 27 novembre 2024

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

OBJET :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Poste budgétaire : _____

Préparé par : Mary Poturn

Date : 2024-12-03

Approuvé par : _____

Date : _____

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 03-12-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-8 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2018-122 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Règlement numéro VS-R-2025-8 passé et adopté à une séance ordinaire du conseil municipal de Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que la *Loi sur le traitement des élus municipaux* détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

CONSIDÉRANT que le conseil désire modifier le règlement numéro VS-R-2018-122 relatif au traitement des élus municipaux ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 3 décembre 2024;

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit:

ARTICLE 1.- REMPLACER l'article 7 du règlement numéro VS-R-2018-122 qui se lit comme suit :

« La rémunération de base ainsi que la rémunération additionnelle comme établie par le présent règlement sont indexées à la hausse pour les exercices financiers 2023 et 2024 de la façon suivante : Moyenne de l'IPC = somme de l'IPC du Québec, établi par Statistiques Canada, des 12 mois complets précédents le 1er décembre (donc de novembre à novembre) divisé par 12, minimum 2 % et maximum 2.5%). »

Par le suivant :

« La rémunération de base ainsi que la rémunération additionnelle telles qu'établies par le présent règlement sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier, le 1er janvier de chaque année, selon le pourcentage d'indexation déterminé dans l'avis d'indexation publié annuellement à la *Gazette officielle du Québec* par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en application de l'article 19 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, chapitre T-11.001, sans toutefois excéder 2.5%. ».

ARTICLE 2.- Le présent règlement est rétroactif au 1er janvier 2025.

ARTICLE 3.- Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment remplies selon la Loi.

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-haut mentionné, en séance présidée par la mairesse.

_____
Mairesse

_____
Assistante-greffière

6.9

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2025

RÉSUMÉ ADOPTION / RÈGLEMENT D'EMPRUNT

---

1. **RÈGLEMENT VS-R-2025-9**

   Règlement d'emprunt ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000$.

   Il s'agit d'un règlement descriptif à consultation, aucun décret subséquent ne sera fait par le conseil municipal, c'est le règlement lui-même qui décrète les dépenses.

   Ces investissements sont prévus au PTI 2025-26-27 et remboursable sur une période de cinq (5) ans pour un montant de 600 000$ et sur une période de vingt (20) ans pour un montant de 400 000$ et chargés à l'ensemble des contribuables.

6.9

MODIFICATION SUITE À L'AVIS DE MOTION DU

5 DÉCEMBRE 2024

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-9

- **MODIFIER** le 4e ATTENDU de manière à remplacer les mots « des travaux de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables incluant la construction de deux bâtiments » par les mots « des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire ; »

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-9 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À LA PLACE DES SPECTACLES DE LA ZONE PORTUAIRE ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 000 000 $

Règlement numéro VS-R-2025-9 passé et adopté à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle de délibérations, le 14 janvier 2025.

PRÉAMBULE

ATTENDU que le conseil de la Ville de Saguenay désire décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire ;

ATTENDU que les honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire sont estimés en tout au montant de 1 000 000 $;

ATTENDU que les honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire sont d'intérêt public et d'utilité publique ;

ATTENDU que les fonds généraux de la Ville de Saguenay sont insuffisants pour couvrir ces dépenses et qu'il y a lieu de procéder à un emprunt par émission d'obligations pour défrayer le coût des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire ;

ATTENDU qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance extraordinaire du 5 décembre 2024 ;

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit :

ARTICLE 1.- Le conseil de la Ville de Saguenay est autorisé à décréter et décrète par le présent règlement des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement à la place des spectacles de la zone portuaire pour un total de 1 000 000 $.

Item au triennal	Description	Coût
650-00248	Aménagement zone portuaire	
	Honoraires et services professionnels en ingénierie, en architecture, en architecture du paysage, ainsi que les services de laboratoires pour la réalisation de sondages pédologiques, études géotechniques, caractérisation environnementale, études préparatoires, plans et devis et la surveillance des travaux pour l'aménagement de la place des spectacles de la zone portuaire de l'arrondissement de Chicoutimi	600 000 $
	Construction de bâtiment, d'une fontaine, d'un miroir d'eau, de trottoirs, d'éclairage, d'une plage urbaine, le terrassement, l'aménagement paysager et les infrastructures nécessaires à l'implantation de ces équipements.	400 000 $
TOTAL DU RÈGLEMENT :		**1 000 000 $**

L'estimation a été préparée par le Service du génie, en date du 4 décembre 2024 et fait partie intégrante du présent règlement pour valoir comme si elle était ici au long reproduite. Les taxes nettes sont incluses dans l'estimation de chacun des items.

ARTICLE 2.- S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent règlement est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette appropriation, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes dépenses décrétées par le présent règlement et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 3.- Pour se procurer les fonds nécessaires pour les fins des présentes, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 600 000 $ remboursable sur une période de cinq (5) ans et une somme de 400 000 $ remboursable sur une période de vingt (20) ans pour un total de 1 000 000 $

ARTICLE 4.- Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale d'après les catégories et la valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.

ARTICLE 5.- Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6.- Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises.

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-dessus mentionné, en séance présidée par la mairesse.

_____
MAIRESSE

_____
ASSISTANTE-GREFFIÈRE

RÈGLEMENT D'EMPRUNT
HONRORAIRES PROFESSIONNELS ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À LA PLACE DES SPECTACLES DE LA ZONE PORTUAIRE
Estimation sommaire

Item au triennal	Description	Coût
650-00248	Aménagement zone portuaire	
	Honoraires et services professionnels en ingénierie, en architecture, en architecture du paysage, ainsi que les services de laboratoires pour la réalisation de sondages pédologiques, études géotechniques, caractérisation environnementale, études préparatoires, plans et devis et la surveillance des travaux pour l'aménagement de la place des spectacles de la zone portuaire de l'arrondissement de Chicoutimi	600 000$
	Construction de bâtiment, d'une fontaine, d'un miroir d'eau, de trottoirs, d'éclairage, d'une plage urbaine, le terrassement, l'aménagement paysager et les infrastructures nécessaires à l'implantation de ces équipements.	400 000$
	TOTAL DU RÈGLEMENT :	**1 000 000 $**

Ces estimations ont été préparées par le Service du Génie. Les taxes nettes sont incluses dans l'estimation de chacun des items.

2024-12-04

Bruno Taillon, ing. directeur
Service du Génie

4 décembre 2024

7.1

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Modification de la résolution VS-CM-2023-155 – Règlement d'emprunt VS-R-2023-16 – Décret de travaux

N/D : 05159-04-023-16
RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2023-155

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Modification de la résolution VS-CM-2023-155 décrétant des travaux au règlement d'emprunt VS-R-2023-16.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

La résolution VS-CM-2023-16 décrète des travaux dans différents parcs de la Ville de Saguenay. À la demande de l'arrondissement de Jonquière, il y a lieu de la modifier en fonction des nouvelles priorités.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit intégralement sur la résolution).

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2023-16 décrète des travaux d'aménagement d'un sentier à la chute du Carré Davis et qu'il y a lieu de la modifier pour y prévoir un nouveau projet;

CONSIDÉRANT l'existence de la résolution VS-CM-2023-155 et qu'il y a lieu de la modifier pour s'ajuster aux nouvelles priorités;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay modifie la résolution VS-CM-2023-155 de la façon suivante :

# item PTI	Description	Montant initial	Nouveau montant
650-00335	Sentier chute Carré Davis, arr. de Jonquière	100 000 $	0 $
	Placette secteur Arvida	0 $	100 000 $

S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent décret est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette dernière, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes les dépenses décrétées et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

J

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)
Date :
*Identifier le service pour lequel une action est requise
Suivi devant être fait par : (indiquer le service)
Date :
Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : VS-R-2023-16

Préparé par : _____
Date : _____

Approuvé par : _____
Valérie Bossé, CPA
Directrice de l'arrondissement La Baie
Date : _____

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle Pierrette-Gaudreault, le 7 mars 2023 - Un quorum présent.

9.10 DÉCRET DE TRAVAUX – RÈGLEMENT D'EMPRUNT :

9.10.1 RÈGLEMENT D'EMPRUNT VS-R-2023-16

VS-CM-2023-155

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Claude Bouchard

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2023-16 est la principale source de financement pour la réalisation de ces travaux;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay décrète les travaux suivants au règlement d'emprunt VS-R-2023-16.

# item PTI	Description	Montant
600-00025	Aménagements centre-ville Jonquière (sécurité, verdissement)	50 000 $
650-00008	Parcs, espaces verts et mobilier urbain arr. de Chicoutimi	250 000 $
650-00013	Parcs, espaces verts et mobilier urbain arr. de Jonquière	100 000 $
650-00016	Parcs, espaces verts et mobilier urbain arr. de La Baie	12 600 $
650-00248	Aménagement place des spectacles de la zone portuaire	500 000 $
650-00255	Aménagement parc Ste-Marie / PIE X, arr. de Jonquière	175 000 $
650-00256	Aménagement parc des Hirondelles, arr. de Jonquière	200 000 $
650-00290	Aménagement parc Dubose, arr. de Jonquière	150 000 $
650-00327	Aménagement terrain, bâtiment, parc et quais à l'ancien terrain de la Consol, arr. de La Baie	1 000 000 $
650-00329	Aménagement parc des Anglais, arr. de Jonquière	75 000 $
650-00331	Aménagement parc des Joyaux, arr. de Jonquière	40 000 $
650-00334	Aménagement stationnement Cépal, arr. de Jonquière	150 000 $

650-00335	Sentier chute Carré Davis, arr. de Jonquière	100 000 $
650-00336	Parc de la Charente, arr. de Jonquière	40 000 $
650-00344	Aménagement gazebo parc à chien arr. de Chicoutimi	40 000 $
650-00142	Traverses piétonnes rue Bégin, arr. de Chicoutimi	125 000 $
650-00170	Feux de circulation et traverses piétonnes sur le réseau routier	875 000 $
650-00152	Aménagement parc de la Colline, arr. de Chicoutimi	100 000 $
	Total	**3 982 600 $**

S'il advient que le montant d'une appropriation indiquée dans le présent décret est plus élevé que les dépenses effectivement faites en regard de cette dernière, l'excédent pourra être utilisé pour payer toutes dépenses décrétées et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

Adoptée à l'unanimité.

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution adoptée par le conseil municipal à la séance ordinaire du 7 mars 2023.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce e jour du mois de 2023.

L'assistant-greffier,

JT/sh

JIMMY TURCOTTE

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAGUENAY (OMH)
BUDGET RÉVISÉ 2024

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Approuver le budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation de Saguenay (OMH) au 2 décembre 2024.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :**

Nous avons reçu de la Société d'habitation du Québec (SHQ) le budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation de Saguenay avec une participation financière de la Ville de Saguenay de 826 747 $ (10 % du déficit).

Le budget disponible dans le poste 1320820-29710 est suffisant. Les ajustements nécessaires se feront lors de la réception des états financiers 2024 approuvés par la SHQ.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION :** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec a accepté le budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation de Saguenay en date du 2 décembre 2024.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay approuve le budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation de Saguenay au montant de 826 747 $.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)
Date :
*Identifier le service pour lequel une action est requise
Suivi devant être fait par : (indiquer le service)
Date :
Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé par : Sylvie Larouche, CPA
Sylvie Larouche, CPA
Assistante-trésorière comptabilité
Service des finances
Date : Le 19 décembre 2024

Approuvé par : Christine Tremblay, CPA
Christine Tremblay, CPA
Directrice et trésorière
Date : Le 19 décembre 2024

David Vachon
Directeur général adjoint
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 19-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

ORGANISME : 003068 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAGUENAY
CODE DE PROGRAMME : PU-REG MODE DE SUBVENTION : DX

CONS. EN GESTION : JEAN-PHILIPPE SIMARD
NO. D'APPROBATION: 0403 DATE D'APPROBATION : 2024-11-27
NOMBRE DE LOGEMENTS: 1905 AUTRES : 0 NOMBRE D'ENS. IMMOB.: 49
FAMILLES : 1129
PERSONNES AGEES: 776

SOMMAIRE DU BUDGET ORGANISME

FONCTIONS	BUDGET APPROUVE PRECEDENT	BUDGET APPROUVE CUMULATIF	COUT UNITAIRE MENSUEL
50000 TOTAL DES REVENUS	10 046 584	10 046 584	439.5
1 ENVELOPPE ADMINISTRATION, CONCIERGERIE, ENTRETIEN	5 078 679	5 078 679	222.2
60000 TOTAL DES DEPENSES			
61000 TOTAL - ADMINISTRATION	1 679 045	1 679 045	73.4
62000 TOTAL - CONCIERGERIE ET ENTRETIEN	3 911 473	3 911 473	171.1
63000 TOTAL - ENERGIE,TAXES,ASSURANCES,SINISTRES	10 296 898	20 557 638	899.3
64000 TOTAL - REMPLAC., AMELIORATIONS/MODERNISATION	1 610 000	1 610 000	70.4
65000 TOTAL - FINANCEMENT	5 587 538	5 587 538	244.4
66000 TOTAL - SERVICES A LA CLIENTELE	689 286	689 286	30.2
SOUS-TOTAL DES DEPENSES :	23 774 240	34 034 980	1488.8
DEFICIT (REVENUS - DEPENSES) :	13 727 656	23 988 396	1049.4
CONTRIBUTIONS --> SHQ :	12 851 388	23 161 649	1013.1
MUNICIPALITE :	876 268	826 747	36.1
AVANCES TEMPORAIRES (100% SHQ) REMPLAC., AMELIO. ET MODERN. - CAPITALISE :		5 408 531	
TOTAL RAM APPROUVE AU PPI :		7 018 531	

8.2

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Adoption du Plan de mobilité durable intégrée

N/D : 13050-08-001
RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

La présente demande vise à adopter le Plan de mobilité durable intégrée.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :

Le Plan de mobilité durable intégrée (PMDI) est un outil de planification qui permet à la Ville de Saguenay d'affirmer son leadership en matière de mobilité durable et de se doter d'une stratégie afin de favoriser l'utilisation des modes de déplacement actifs et collectifs sur son territoire.

Le PMDI est un outil complémentaire aux autres planifications de la Ville qui a pour objectif de favoriser l'accès à une diversité de modes de déplacement dans une optique de développement durable. De façon plus concrète, il offre une vision de la mobilité durable à Saguenay sur un horizon de 15 ans et identifie des cibles à atteindre pour réaliser cette vision. En se basant sur de grands constats et en tenant compte du point de vue du milieu, il identifie sept axes d'intervention et 76 actions à mettre en œuvre.

Afin d'assurer le suivi et l'avancement du PMDI, un comité ad hoc a été formé le 14 février 2022. Ce comité, formé de quatre élus municipaux, d'employés du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, du service du génie, du service du développement durable et de l'environnement ainsi que de représentants de la Société de transport du Saguenay, s'est rencontré à 5 reprises. Les rencontres du comité de suivi ont été enrichies par deux activités participatives avec les citoyens et les partenaires du milieu ainsi que la consultation des services municipaux.

Le PMDI répond à plusieurs objectifs de la planification stratégique de la Ville, notamment d'« offrir aux citoyens un accès équitable à des milieux qui favorisent le développement et le maintien de saines habitudes de vie » et d'« assurer l'accessibilité, la proximité et la qualité des services ». Il s'inscrit également en cohérence avec la vision et les orientations du Schéma d'aménagement et de développement tout en s'arrimant à plusieurs démarches de planification en cours telles que le Plan climat, le Plan directeur vélo et le Plan d'urbanisme.

Le PMDI a été présenté au comité de suivi lors d'une rencontre le 8 novembre 2024 et à la Commission de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme le 16 décembre 2024.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay souhaite favoriser le recours aux modes de déplacement actif et collectif sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le Plan de mobilité durable intégrée (PMDI) est un outil de planification qui permet à la Ville de Saguenay d'affirmer son leadership en matière de mobilité durable et de se doter d'une stratégie afin de favoriser l'utilisation des modes de déplacement actifs et collectifs sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que le PMDI s'appuie sur de nombreuses rencontres et démarches participatives ayant permis la collaboration de plusieurs élus, services municipaux, partenaires et citoyens;

CONSIDÉRANT que le PMDI répond à plusieurs objectifs de la planification stratégique de la Ville, notamment d'« offrir aux citoyens un accès équitable à des milieux qui favorisent le développement et le maintien de saines habitudes de vie » et d'« assurer l'accessibilité, la proximité et la qualité des services ». Il s'inscrit également en cohérence avec la vision et les orientations du Schéma d'aménagement et de développement tout en s'arrimant à plusieurs démarches de planification en cours telles que le Plan climat, le Plan directeur vélo et le Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme a recommandé le projet lors de sa présentation le 16 décembre 2024;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adopte le Plan de mobilité durable intégrée.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé par : _____
Catherine Delisle
Chargée de projet
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Date : _____

Approuvé par : _____
Jade Rousseau
Directrice
Date : 19 décembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : 2024-12-19



PLAN DE MOBILITÉ DURABLE INTÉGRÉE

2025-2040

Ville de Saguenay

Membres du comité de suivi |

- Claude Bouchard, conseiller municipal, district #2, président de la Société de transport du Saguenay
- Jimmy Bouchard, conseiller municipal, district #1
- Kevin Armstrong, conseiller municipal, district #4
- Mireille Jean, conseillère municipale, district #8
- Jade Rousseau, directrice, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Michel Nepton, ing., directeur adjoint, Service du génie
- Sébastien Comeau, ing., MBA, directeur de la planification réseau, projets et électrification, Société de transport du Saguenay
- Noémie Bussières, conseillère en développement durable, Service du développement durable et de l'environnement
- Marie-Christine Tremblay, urb., MAP, cheffe de la division urbanisme et planification, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Catherine Delisle, urb., M. ATDR, chargée de projet, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Équipe de rédaction |

- Catherine Delisle, urb., M. ATDR, chargée de projet, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Sylvain Verreault, chef d'équipe, technicien en urbanisme, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Marie-Christine Tremblay, urb., MAP, cheffe de la division urbanisme et planification, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Réalisé grâce à la précieuse collaboration de la Société de transport du Saguenay, de la Direction de santé publique du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean du ministère des Transports et de la Mobilité durable, du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint Jean, du Forum régional sur la mobilité durable au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'ensemble des services municipaux, partenaires et citoyens ayant pris part à la démarche.

TABLE DES MATIÈRES



03
MISE EN CONTEXTE

04
QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ DURABLE?

05
QU'EST-CE QUE LE PLAN DE MOBILITÉ DURABLE INTÉGRÉE?

06
LE POINT DE VUE CITOYEN

09
LA VISION

10
LES DÉFIS DE SAGUENAY EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

19
LES CIBLES À ATTEINDRE

23
LES AXES D'INTERVENTION

24
LE PLAN D'ACTION

MISE EN CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, le développement de Saguenay, comme celui de la plupart des municipalités québécoises, est largement influencé par l'automobile. Cette façon de développer nos collectivités ayant révélé ses limites, on assiste aujourd'hui à une demande sociale de plus en plus grande pour l'adoption de stratégies de mobilité qui répondent aux besoins de l'ensemble des citoyens tout en réduisant l'empreinte de nos déplacements sur l'environnement.

En réponse aux nombreux enjeux sociaux et environnementaux associés aux transports, Saguenay souhaite prendre ses responsabilités en matière d'action climatique tout en affirmant son rôle de leader régional dans la mise en place d'actions innovantes en matière de déplacements.

Avec plus de 145 000 habitants, la Ville de Saguenay occupe la huitième place des villes les plus peuplées au Québec. Répartie sur une superficie de 1165 kilomètres carrés, cette population occupe un territoire immensément vaste et peu dense, ce qui engendre de nombreux défis en matière de mobilité durable.

Afin de répondre à ces défis, la démarche de réalisation du Plan de mobilité durable intégrée a permis à la Ville de Saguenay de développer une meilleure connaissance des dynamiques locales qui influencent le déplacement des personnes sur son territoire et de porter un regard plus aiguisé sur les enjeux propres à sa communauté afin de proposer des actions qui sont en cohérence avec ces réalités territoriales.

Pour devenir la capitale boréale à laquelle elle aspire, Saguenay souhaite donc se doter de moyens pour développer des solutions de transport durables qui sont adaptées à ses besoins et à son contexte. En plus de réduire son empreinte environnementale en favorisant l'utilisation de modes moins énergivores, l'adoption de mesures en faveur d'une mobilité plus douce permettra à Saguenay de développer davantage de synergies entre ses milieux de vie, de renforcer son caractère de ville exceptionnelle et de devenir une ville plus inclusive et conviviale pour l'ensemble de ses citoyennes et citoyens.

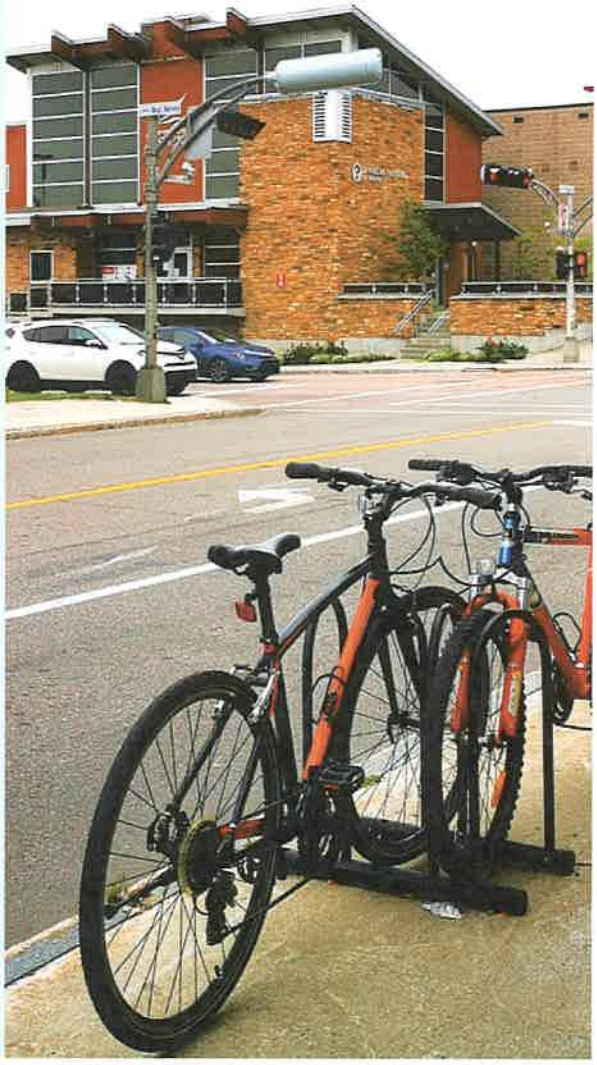

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ DURABLE?

La mobilité durable est une approche globale des déplacements qui applique les composantes du développement durable aux transports.

« Elle repose donc sur un système de transport :

- qui permet aux individus de satisfaire leurs principaux besoins d'accès d'une manière équitable, sécuritaire et compatible avec la santé;
- dont le coût est raisonnable, qui fonctionne efficacement, qui offre un choix de moyens de transport et qui appuie une économie dynamique;
- qui minimise la consommation d'espace et de ressources, qui s'intègre au milieu et qui réduit les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les déchets. »

(Vivre en Ville, d'après Québec. OQLF, 2017, et Centre pour un transport durable, 2002)

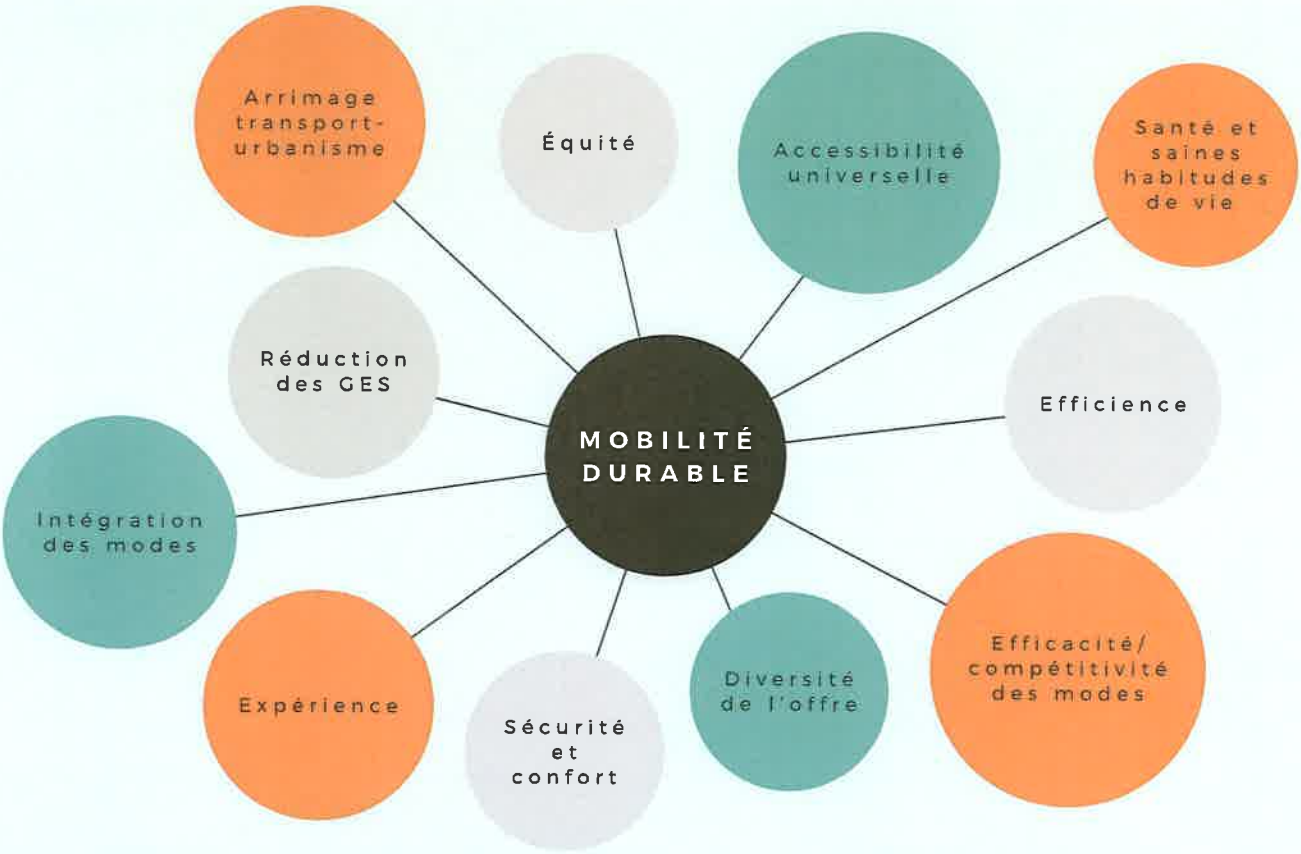

Éventail des sphères de la mobilité durable



QU'EST-CE QUE LE PLAN DE MOBILITÉ DURABLE INTÉGRÉE DE SAGUENAY?

Le Plan de mobilité durable intégrée (PMDI) est un outil de planification qui permet à la Ville de Saguenay d'assumer son leadership en matière de mobilité durable et de se doter d'une stratégie afin de favoriser l'utilisation des modes de déplacement actifs et collectifs sur son territoire.

Le PMDI est un outil complémentaire aux autres planifications de la Ville qui reconnaît l'interrelation entre l'aménagement du territoire et la planification des transports afin de favoriser l'accès à une diversité de modes de déplacement dans une optique de développement durable. De façon plus concrète, il offre une vision de la mobilité durable à Saguenay sur un horizon de 15 ans et identifie des cibles à atteindre pour réaliser cette vision. En se basant sur de grands constats et en tenant compte du point de vue du milieu, il identifie des axes d'intervention et propose une feuille de route pour passer à l'action.

Ancré dans de multiples démarches participatives, le présent plan se concentre intentionnellement sur le déplacement des personnes à l'échelle locale, de façon à mettre le citoyen au premier plan de ce vaste chantier tout en favorisant la cohérence entre les actions proposées.

LE POINT DE VUE CITOYEN

LA VALEUR AJOUTÉE

Les personnes qui habitent à Saguenay et qui vivent le territoire au quotidien ont une perception et une connaissance différentes de celles des experts, enrichissant l'analyse et la compréhension des enjeux. En se penchant sur les observations, les préoccupations et les aspirations du milieu, la démarche du Plan de mobilité durable intégrée a permis de faire ressortir l'expérience des citoyens et de proposer des solutions qui correspondent aux besoins avérés de la communauté. Elle s'appuie également sur un dialogue ouvert avec les partenaires du milieu et les différents acteurs en mobilité durable sur le territoire.

À PROPOS DES DONNÉES RECUEILLIES

Au cours des dernières années, plusieurs démarches locales et régionales ont été réalisées par la Ville de Saguenay ou ses partenaires afin de documenter les besoins et les aspirations de la population en matière de mobilité durable. La prise en compte de ces démarches a permis de faire ressortir les souhaits de la population, tout en mettant en évidence les principaux enjeux perçus.

Pour bonifier ces démarches, la Ville de Saguenay s'est impliquée par le biais de trois démarches participatives visant à orienter le Plan de mobilité durable intégrée en tenant compte du point de vue des citoyens et des partenaires, soit :

1. L'organisation de la Rencontre de la mobilité : une journée complète sur le thème de la mobilité durable à Saguenay;
2. La mise à disposition d'une boîte de dépôt virtuelle pour la transmission de mémoires et de commentaires;
3. L'animation d'une cellule d'accélération sur le thème du Plan de mobilité durable intégrée lors du troisième Forum régional sur la mobilité durable au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La ligne du temps à la page suivante présente plus en détail l'ensemble des démarches participatives qui ont été prises en compte dans le cadre de la réalisation du Plan de mobilité durable intégrée.



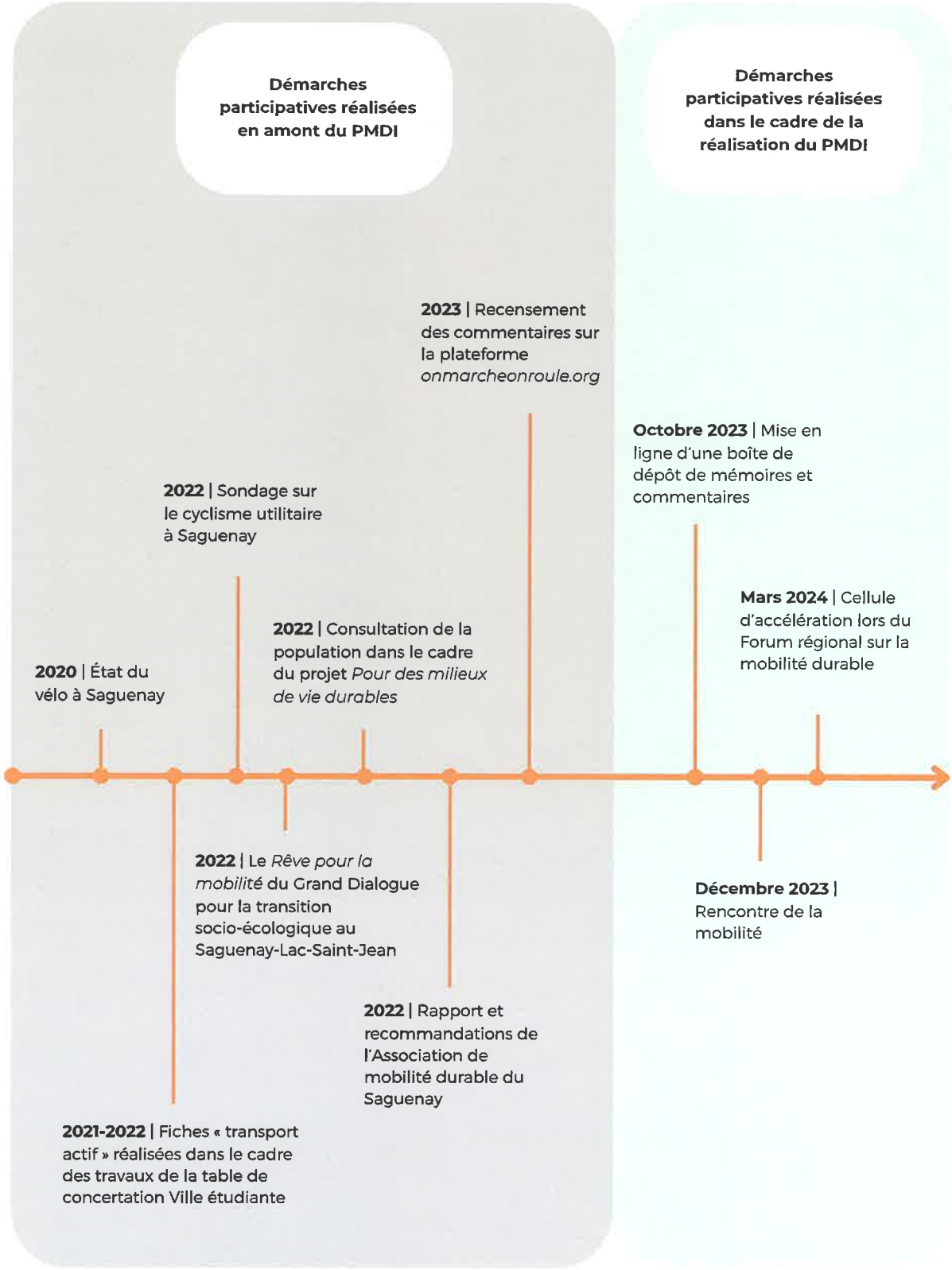
Démarches participatives réalisées en amont du PMDI
Démarches participatives réalisées dans le cadre de la réalisation du PMDI
2020 | État du vélo à Saguenay
2021-2022 | Fiches « transport actif » réalisées dans le cadre des travaux de la table de concertation Ville étudiante
2022 | Sondage sur le cyclisme utilitaire à Saguenay
2022 | Le Rêve pour la mobilité du Grand Dialogue pour la transition socio-écologique au Saguenay-Lac-Saint-Jean
2022 | Consultation de la population dans le cadre du projet Pour des milieux de vie durables
2022 | Rapport et recommandations de l'Association de mobilité durable du Saguenay
2023 | Recensement des commentaires sur la plateforme onmarcheonroule.org
Octobre 2023 | Mise en ligne d'une boîte de dépôt de mémoires et commentaires
Décembre 2023 | Rencontre de la mobilité
Mars 2024 | Cellule d'accélération lors du Forum régional sur la mobilité durable

SYNTHÈSE DES SOUHAITS COLLECTIFS POUR LA MOBILITÉ DURABLE À SAGUENAY

Les différentes activités participatives réalisées ont permis de faire ressortir les principaux souhaits de la population et des acteurs en matière de mobilité durable. Les bulles suivantes représentent une synthèse de ces souhaits.



LA VISION

Saguenay 2040,
une ville innovante en matière de mobilité durable où l'expérience en transport actif et collectif des citoyens est au cœur des priorités afin d'offrir des **milieux de vie** :

ACCESSIBLES	pour tous et par une multitude de modes de déplacement
CONVIVIAUX	qui favorisent le confort, les échanges et la cohésion sociale
SÉCURITAIRES	en accordant la priorité aux usagers les plus vulnérables
ATTRAYANTS	qui se distinguent par leur qualité et qui favorisent le rayonnement de Saguenay
FAVORABLES À LA SANTÉ	en encourageant la population à bouger lors de ses déplacements
À FAIBLE INCIDENCE SUR L'ENVIRONNEMENT	en limitant la consommation d'espace et de ressources et en favorisant l'adoption de modes moins énergivores



LES DÉFIS DE SAGUENAY EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

Afin d'améliorer l'expérience de la population lors de ses déplacements et d'inciter une évolution dans les habitudes de transport, Saguenay doit s'attaquer à plusieurs défis en matière de mobilité durable. En effet, plusieurs caractéristiques associées à l'histoire de Saguenay, à l'évolution de sa population, de même qu'à son contexte géographique influencent les choix de mobilité des personnes qui ont, à leur tour, une influence sur le bien-être de la population et la qualité de l'environnement.

OPTIMISER LA DESSERTE MULTIMODALE DU TERRITOIRE MALGRÉ SON ÉTENDUE ET SA FAIBLE DENSITÉ DE POPULATION

Avec une superficie de 1165 km2, Saguenay occupe **un territoire immensément vaste, propice à l'étalement urbain et à l'éparpillement des activités**. Doté d'une faible densité de population, le territoire de Saguenay est tracé de routes et de réseaux de transport qui couvrent de vastes secteurs avec un nombre limité d'usagers, ce qui rend difficile d'assurer une desserte efficace et complète du territoire. En effet, avec une population dispersée, il est difficile de garantir une fréquence élevée du transport collectif et la présence d'infrastructures de transport actif sur l'ensemble du territoire. Ces grandes distances à parcourir impliquent d'ailleurs des coûts importants en termes d'infrastructures et d'entretien.

Malgré ces obstacles importants, plusieurs constats mettent en lumière des atouts sur lesquels s'appuyer afin d'optimiser les réseaux de transport saguenéens. En effet, bien que le territoire de Saguenay soit très étendu, l'espace urbain ne représente qu'environ 11 % du territoire (Ville de Saguenay, 2023).

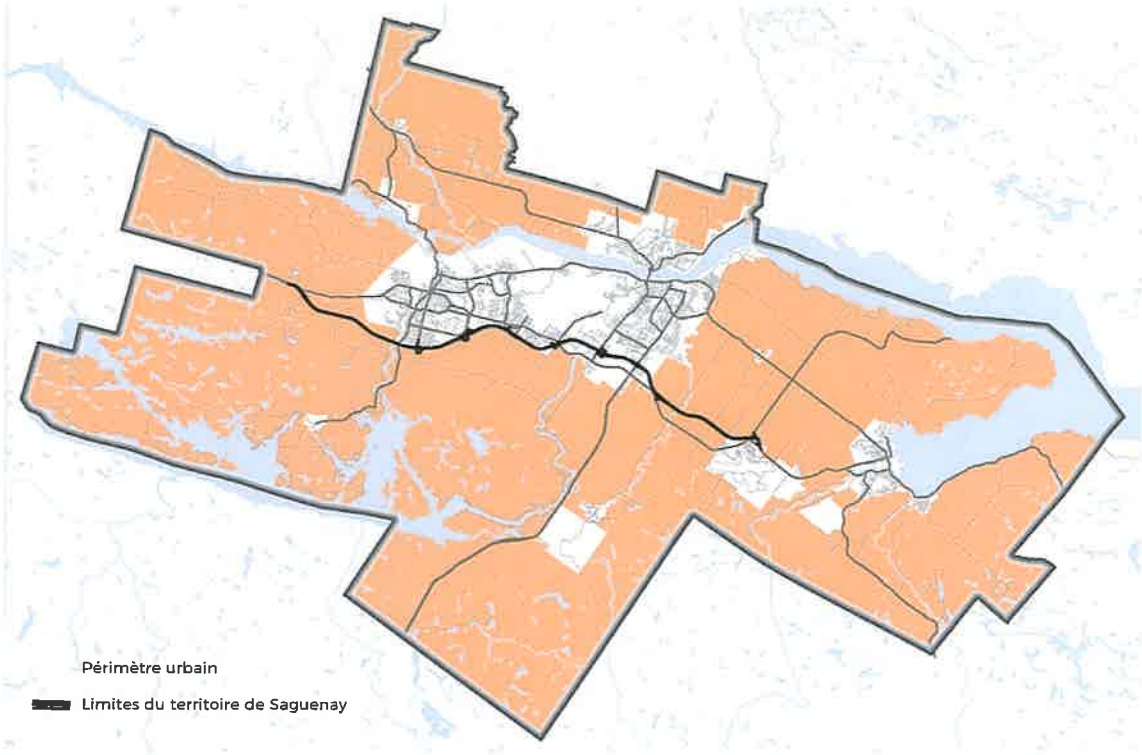

Aperçu du territoire de Saguenay et de son périmètre urbain (VIlle de Saguenay, 2024)

En termes d'habitudes de déplacement, on constate que la majorité des déplacements sur le territoire de Saguenay s'effectuent à l'intérieur de chacun des arrondissements. D'ailleurs, on estime que 46 % de la population saguenéenne effectue des déplacements de moins de 5 kilomètres pour se rendre au travail (Statistiques Canada, 2016), ce qui représente **une densité importante de déplacements de courte distance** et donc un potentiel important de déplacements par des modes actifs ou collectifs.

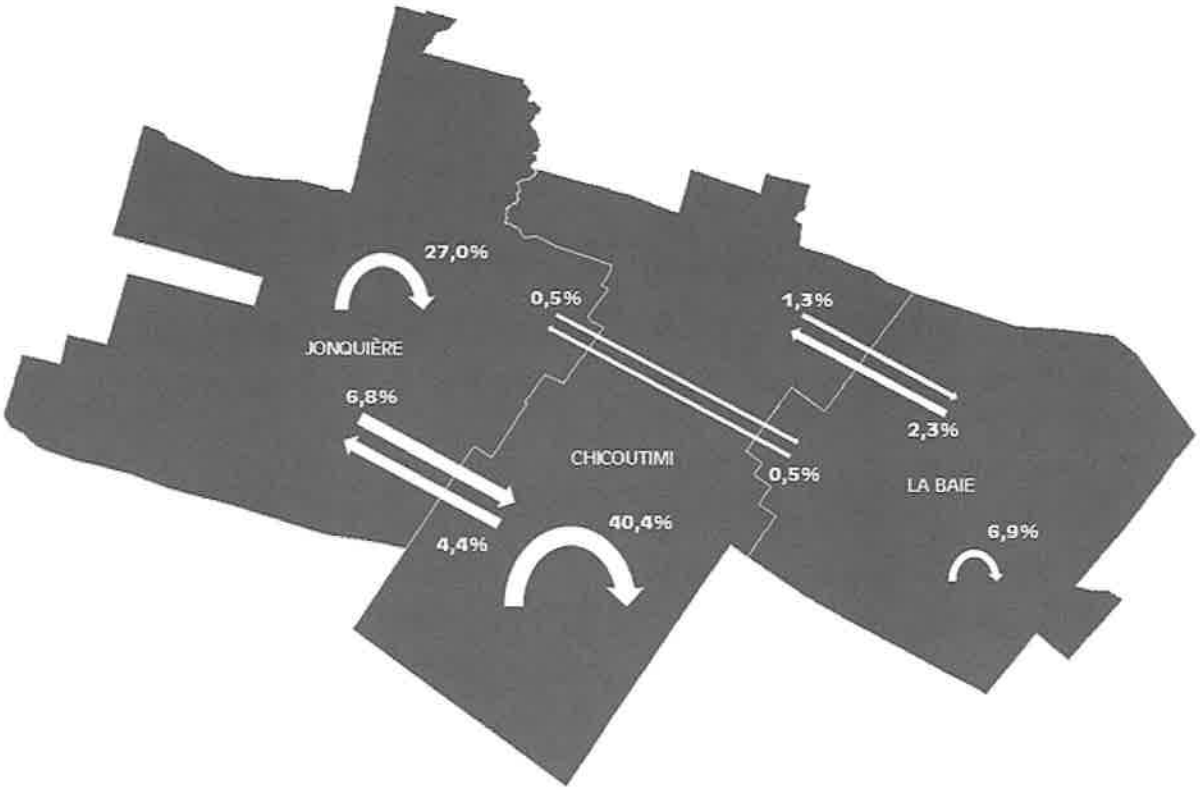

Répartition (%) des grands flux de déplacement sur le territoire de Saguenay
(Ville de Saguenay, 2023, adapté de MTMD, 2016)

Tel que le démontre la carte de la page suivante, on constate également que les grands générateurs d'achalandage du territoire sont, pour la plupart, concentrés le long de grands axes routiers ou à l'intérieur de certains pôles urbains bien définis, ce qui est favorable à leur accessibilité par plusieurs modes de transport.

À la lumière de ces constats, l'optimisation des réseaux de transport actif et collectif de Saguenay passe par la mise en place de stratégies afin de **freiner l'étalement** de ses activités et le développement des réseaux pour **desservir** de façon prioritaire **les grands pôles d'activités et les principaux bassins de population** situés à l'intérieur du périmètre urbain. En complément, des solutions alternatives doivent également permettre d'optimiser la desserte des secteurs moins denses et plus éloignés afin d'offrir à l'ensemble de la population un accès à plusieurs options de transport.

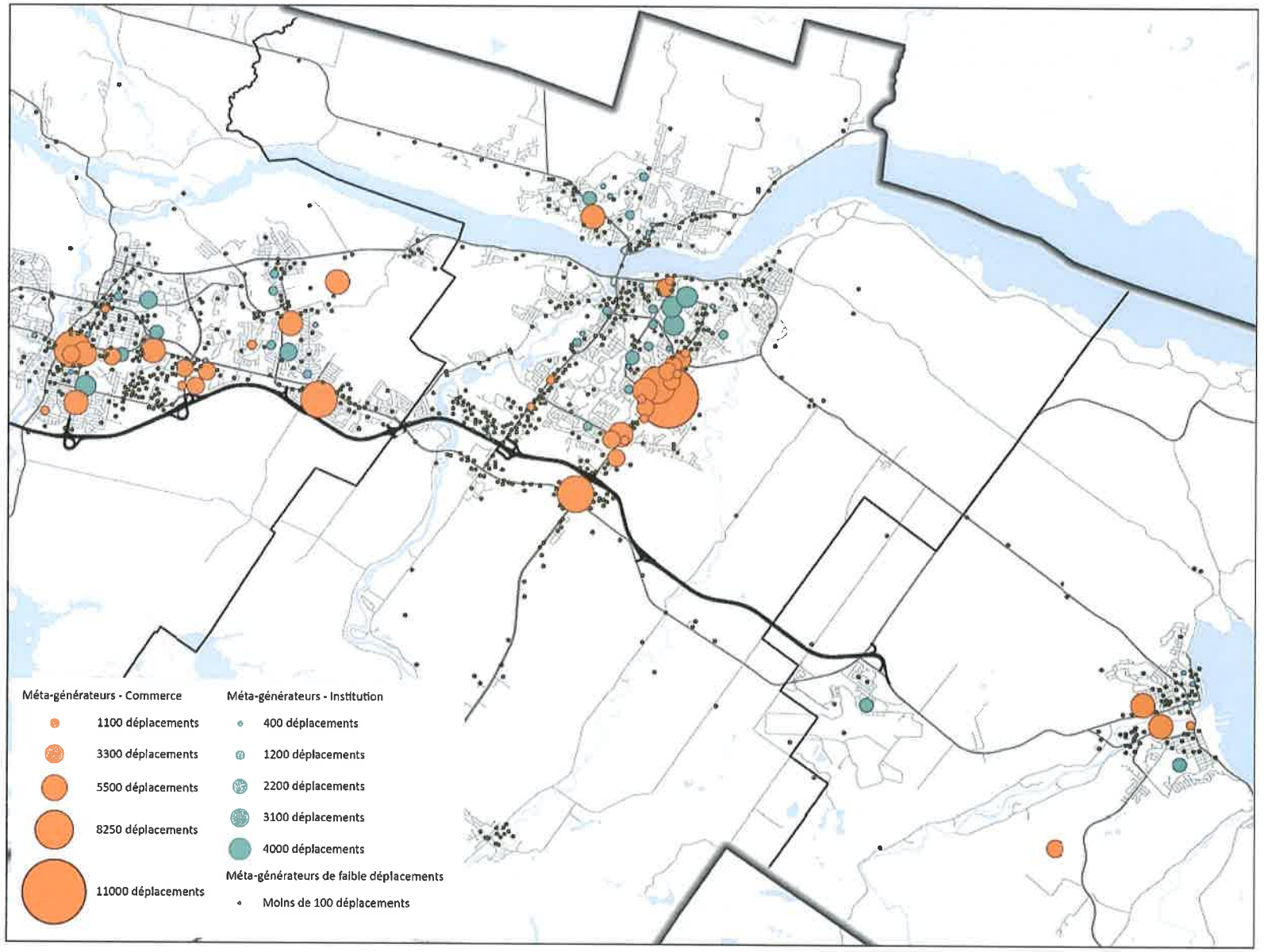

Distribution des grands générateurs de déplacements sur le territoire de Saguenay (Ville de Saguenay, 2024, adapté de MTMD, 2016)

FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ÉQUITÉ SOCIALE

La mobilité durable à Saguenay est un enjeu crucial pour assurer l'autonomie et le bien-être de sa population. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur l'autonomie d'une personne lors de ses déplacements, notamment les limitations fonctionnelles, mais également d'autres caractéristiques telles que l'âge ou la situation socioéconomique.



À cet effet, Saguenay est particulièrement affectée par le phénomène de **vieillissement de la population**. En 2021, 25 % de la population saguenéenne avait atteint l'âge de 65 ans ou plus, ce qui dépasse largement la moyenne provinciale de 20 % (ISQ, 2021). Cette réalité s'accentuera d'ailleurs au cours des prochaines années, tel que le démontre les projections démographiques. La mobilité des aînés devient alors une préoccupation importante puisqu'elle comporte des particularités propres aux réalités de cette tranche de la population. En effet, dans le contexte d'une population vieillissante, la question de la mobilité et du transport des personnes aînées mérite une attention particulière, notamment parce que ses effets sur l'accès aux soins de santé, sur la sécurité alimentaire et sur la participation sociale sont considérables. L'accessibilité à la marche et au transport en commun permet aux aînés de maintenir leur autonomie et leurs activités quotidiennes. Il est ainsi crucial de sécuriser les environnements urbains qui connectent les lieux du quotidien aux besoins d'une population développant des limitations fonctionnelles avec l'avancée en âge.

En plus de la sécurité des infrastructures, le rapprochement et la concentration des activités est également nécessaire afin de faciliter la mobilité des aînés qui ont tendance, avec le temps, à se déplacer sur de plus courtes distances. Par ailleurs, la difficulté d'accéder à certains modes de déplacement peut restreindre considérablement les opportunités de socialiser et augmenter l'isolement, portant ainsi atteinte à la qualité de vie. Les mesures favorisant la mobilité active contribuent donc à l'épanouissement de la population et au **maintien d'une vie active avec l'avancée en âge**, tant sur le plan physique que social.

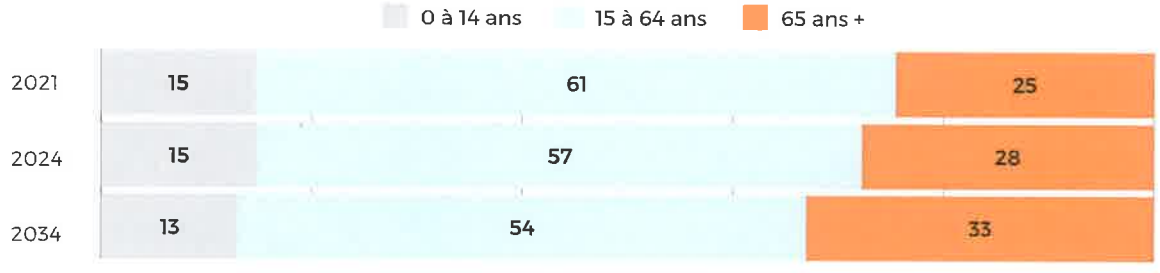

Évolution projetée (%) de la population de Saguenay par groupe d'âge en 2021, 2024 et 2034 (ISQ, 2021)

En matière d'équité sociale, l'accès à des services alternatifs à l'automobile et l'adaptation des infrastructures aux besoins de l'ensemble de la population sont des défis importants afin de permettre aux personnes avec des limitations fonctionnelles de pouvoir accéder à leurs activités quotidiennes. Sur le territoire de Saguenay et ses environs, près d'une personne sur 3 (30 %) déclare avoir de la de la difficulté avec les activités de la vie quotidienne (INSPQ, 2024). Les personnes vivant avec une incapacité sont moins autonomes dans leurs déplacements. Certaines personnes parmi celles-ci peuvent avoir des difficultés à se déplacer pour différentes raisons et requièrent parfois des services particuliers, tels que l'accès au transport adapté. D'ailleurs, tel que le démontre le tableau ci-dessous, plus la population est âgée et plus la proportion de personnes en situation d'incapacité augmente. Ainsi, dans un contexte de vieillissement de la population, il faut prévoir que la proportion de personnes vivant avec une incapacité augmentera au cours des prochaines années.

Les personnes à mobilité réduite ou celles vivant avec une incapacité requièrent des aménagements spécifiques pour se déplacer de manière autonome. Elles ont besoin d'infrastructures adaptées qui permettent les déplacements sécuritaires, mais également des lieux d'attentes ou de destination aménagés, qui permettent une mobilité sans obstacle. Afin de favoriser l'équité dans l'accès aux activités, il importe de renforcer les mesures visant à **assurer l'accessibilité universelle des infrastructures** tout en maintenant une offre de service favorisant l'**autonomie** et la **flexibilité** de l'ensemble de la population lors de ses déplacements.



Groupe d'âge	Nombre	%
Moins de 18 ans	5 775	19,2 %
18 à 64 ans	29 380	30,7 %
65 à 74 ans	7 580	32,2 %
75 ans et plus	6 680	47,3 %
Total (pop)	**49 420**	**30,3 %**

Proportion (%) de la population ayant une incapacité selon l'âge, Réseaux locaux de services (RLS) de Jonquière, de Chicoutimi et de La Baie (INSPQ, 2024)

La dépendance à l'automobile a également des répercussions significatives sur le revenu des ménages, renforçant les inégalités sociales. En effet, les ménages à faibles revenus consacrent une part disproportionnée de leur budget à l'achat, à l'entretien et au carburant des voitures. Cela peut limiter leur capacité à couvrir d'autres besoins essentiels comme le logement, la santé et l'éducation. Ainsi, la mise en place d'infrastructures et de services permettant l'accès à des options de transport alternatives à l'automobile réduit la nécessité de posséder un véhicule personnel et donc le **fardeau économique associé aux déplacements**.

À Saguenay, on remarque d'ailleurs une répartition inégale des revenus sur le territoire. En effet, on constate une plus grande concentration de ménages dont le revenu médian est faible dans les centres-villes et centralités, de même que dans les quartier péricentraux, tandis que les ménages dont le revenu médian est plus élevé se concentrent aux limites du périmètre urbain et à l'extérieur de celui-ci (Statistique Canada, 2021). À la lumière de ce constat, la **diversification de l'offre en transport**, surtout dans les secteurs centraux, est un enjeu important pour répondre aux besoin d'une population qui bénéficie d'une moins grande indépendance financière en matière de déplacement.

ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DES USAGERS DE LA ROUTE

À chaque année, plusieurs piétons et cyclistes sont malheureusement impliqués dans des accidents de la route sur le territoire de Saguenay. Bien qu'il soit impossible de prédire ces événements, adopter une approche préventive en matière de sécurité routière peut significativement **diminuer le risque** lié à de tels accidents. Afin de réduire au maximum le risque de collision impliquant des piétons et des cyclistes, la Ville de Saguenay a pour défi la sécurisation progressive de ces liens actifs et l'apaisement de la circulation afin de favoriser un meilleur partage de la rue.

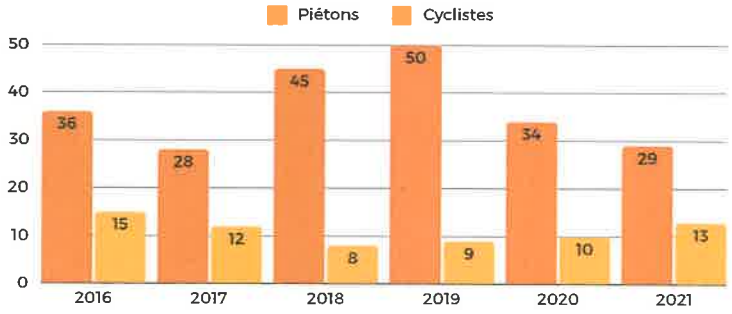

Nombre de piétons et cyclistes accidentés par année (décès, blessés graves et blessés légers) (SAAQ, 2016-2021)

Dans un autre ordre d'idées, le **sentiment d'insécurité** peut quant à lui nuire à l'utilisation de certains modes de transport ou influencer les comportements de la population. Cela est vrai pour la sécurité routière, mais également pour les déplacements nocturnes. En effet, le sentiment d'insécurité peut avoir plusieurs effets sur le choix du type de transport et limite l'égalité des chances à utiliser les services de transport (MTMD, 2020). D'ailleurs, il est démontré que l'insécurité urbaine dans les rues, dans les transports en commun et dans les stationnements touche principalement les femmes et est principalement causé par la peur d'être harcelée ou violentée, ou par une mauvaise expérience. D'ailleurs, les lieux d'attente et de descente du transport collectif, comme les abribus, peuvent être particulièrement angoissants s'ils ne sont pas suffisamment éclairés, espacés, surveillés ou visibles de loin (MTMD, 2020).

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES DÉPLACEMENTS

Les efforts pour contrer le réchauffement climatique passent inévitablement par la mise en place de mesures visant nos habitudes de déplacement. À Saguenay, le transport est la source de plus du tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la collectivité, représentant la seconde source d'émission en importance après les industries (Ville de Saguenay, 2023).

À l'échelle corporative de la Ville de Saguenay, les véhicules et équipements motorisés représentent quant à eux plus de la moitié (57 %) des émissions de GES, représentant la principale source d'émissions.

Ainsi, des mesures en faveur d'une mobilité plus douce et moins polluante, à la fois à l'échelle collective, mais également organisationnelle, favoriseront nécessairement une **réduction de nos émissions de GES** et donc une réduction de l'empreinte environnementale de nos déplacements.

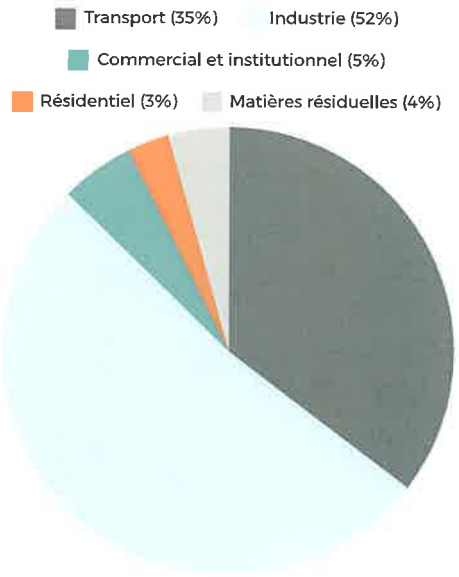

Répartition des émissions de GES de la collectivité de Saguenay par source (Ville de Saguenay, 2023)

FAVORISER L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on considère qu'environ 50 % de la population de 18 ans et plus n'atteint pas le niveau d'activité physique recommandé (ISQ, 2022). On estime d'ailleurs que, de ce nombre, environ 33 % est considérée comme étant sédentaire dans ses activités physiques de loisir et de transport, donc qu'elle pratique moins d'une fois par semaine une activité physique, ou pas du tout (ISQ, 2022).



Proportion (%) de la population adulte régionale considérée comme étant sédentaire (ISQ, 2022)

Le manque d'activité physique concerne également une part importante des jeunes. En effet, on estime qu'au Québec, plus de 80 % des jeunes de 6 à 17 ans ne sont pas suffisamment actifs et que la prévalence du surpoids chez ceux-ci, c'est-à-dire de l'embonpoint et de l'obésité, a doublé entre 1978 et 2013 (ISQ, 2022). Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sont 21 % des jeunes du secondaire qui sont considérés comme étant sédentaires (ISQ, 2022). Bien que les déplacements actifs vers l'école représentent une manière privilégiée pour contrer cette problématique et favoriser une hausse de l'activité physique chez les jeunes, on constate que les jeunes sont de moins en moins nombreux à avoir recours à la marche ou au vélo pour se déplacer, alors que l'utilisation de la voiture et des transports motorisés est constamment en hausse (SAAQ, 2023).

De façon générale, la **promotion du transport actif** est une mesure particulièrement efficace pour favoriser les saines habitudes de vie de la population. Peu importe l'âge, l'activité physique réalisée dans le cadre des déplacements comporte de nombreux bénéfices pour la santé, tels que la réduction de certaines maladies chroniques, du stress et une réduction de la mortalité (INSPQ, 2017). À l'inverse, la prévalence de l'automobile et des transports motorisés à Saguenay réduit les opportunités de bouger et favorise la **sédentarité de la population**.

En réponse à cette problématique, la **mise en place de réseaux de transport actif et collectif plus complets et accessibles**, de même que l'**aménagement de corridors scolaires sécuritaires**, permettent de contrer cette tendance. Effectivement, la présence d'infrastructures plus conviviales et sécuritaires à l'intérieur des quartiers et aux abords des écoles crée des environnements favorables à la santé en encourageant la population à bouger davantage lors de ses déplacements.







FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS

Outil indispensable pour plusieurs en raison de l'étendue du territoire, mais également symbole de liberté et de prestige, l'automobile individuelle fait partie intégrante des habitudes quotidiennes de la population saguenéenne. Représentant le principal mode de déplacement de la population, 86 % des déplacements sont réalisés en automobile à Saguenay, ce qui correspond à la proportion la plus élevée par rapport aux autres villes de taille comparable (MTMD, 2016).

Puisque la voiture est omniprésente, elle est incrustée dans les habitudes de déplacement de la population. Les gens y ont souvent recours par réflexe, sans réfléchir aux autres options de transport disponibles. En ce sens, **faire connaître les autres options disponibles**, mais surtout accroître leur attractivité et leur efficacité en vue d'**inciter les changements de comportements**, représente un défi majeur à Saguenay.

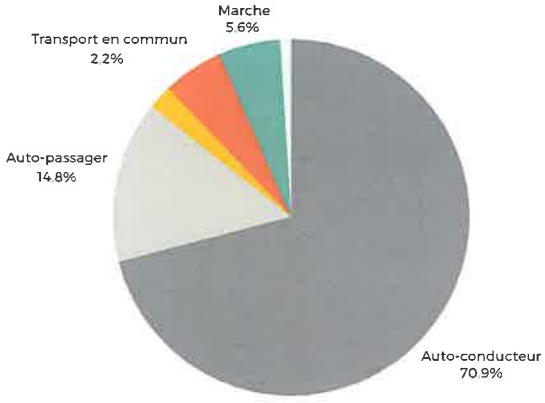

Répartition (%) des déplacements à Saguenay selon le mode utilisé (MTMD, 2016)



D'ailleurs, puisque la voiture personnelle occupe un rôle prépondérant dans les habitudes de vie de la population, le **stationnement de surface** occupe une part considérable de l'espace urbanisé de la ville de Saguenay. Bien que les centres-villes et les principaux pôles d'activités aient besoin de stationnements pour accueillir une grande partie de leurs visiteurs, la surabondance d'aires de stationnement peut altérer certains des atouts qui sont à l'origine de l'attractivité de ces lieux tout en favorisant la création d'îlots de chaleur urbains (Vivre en ville, 2018). L'omniprésence de stationnements a également des effets sur la gestion des eaux pluviales en empêchant l'eau de s'infiltrer dans le sol. À Saguenay, on retrouve dans plusieurs secteurs une quantité de stationnements qui dépasse largement les besoins avérés. On estime d'ailleurs que le stationnement de surface à vocation commerciale occupe à lui seul une superficie entre 9 % et 27 % du territoire des centralités de Saguenay. Au centre-ville de Chicoutimi, cette proportion est estimée entre 13 % et 20 % (Ville de Saguenay, 2023).

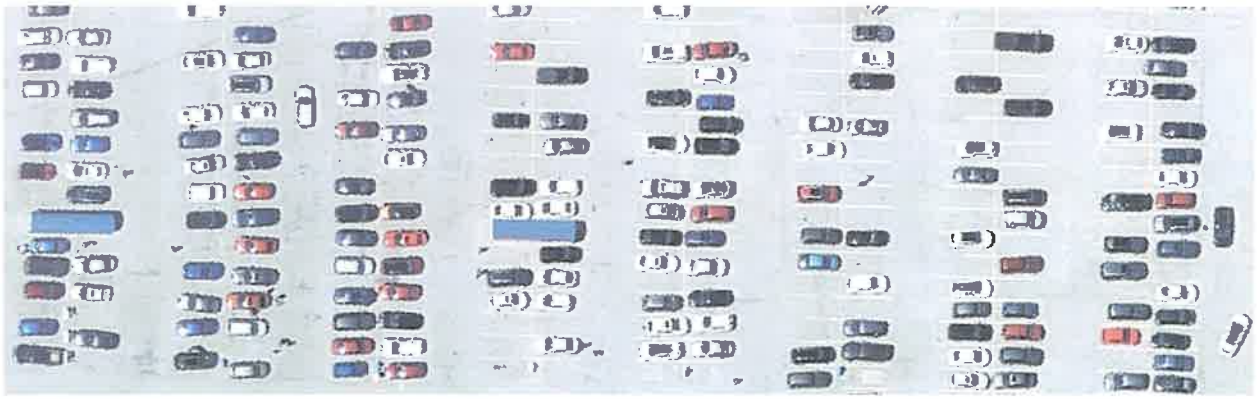

CONJUGUER AVEC LE CLIMAT BORÉAL

Située au cœur de la zone boréale, Saguenay est marquée par **un hiver long, enneigé et froid.** Faisant partie intégrante de la vie saguenéenne pendant de nombreux mois, l'hiver conditionne et transforme les habitudes de déplacement de la population qui adapte ses comportements afin de contrer les répercussions du climat rigoureux.

Peu importe le mode de transport emprunté, le froid et la neige ont des impact importants sur les conditions de déplacement. Du point de vue de la sécurité, la présence de surfaces glissantes augmentent le risque de chutes pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes qui doivent faire preuve d'une prudence accrue. Les accumulations de neige au sol quant à elles peuvent rendre impraticables certains sentiers ou limiter l'accès à certains lieux. C'est le cas également des bancs de neige qui représentent souvent des obstacles importants à franchir et qui nuisent à la sécurité des usagers, notamment des enfants qui sont plus petits et difficilement visibles. En termes de confort, l'exposition au froid intense et au vent fait partie de la réalité quasi quotidienne des personnes qui se déplacent de façon active ou en transport collectif.

L'ensemble de ces conditions complique les déplacements et limite le confort des Saguenéens pendant la saison froide. Elles exercent aussi une pression accrue sur les services municipaux qui doivent assurer un entretien assidu et rigoureux des différents réseaux. Puisque cette saison est longue et que ses effets sont intenses pour la collectivité, l'hiver doit être au cœur des stratégies d'aménagement et d'entretien en termes de mobilité durable.





LES CIBLES

Afin de s'attaquer aux défis de la mobilité durable sur son territoire, Saguenay s'est fixée quatre grandes cibles à atteindre **d'ici 15 ans**. Ce faisant, Saguenay souhaite se doter d'objectifs clés à atteindre afin de concrétiser sa vision, tout en s'assurant d'avoir des indicateurs lui permettant d'évaluer les retombées des actions mises en œuvre dans le cadre du présent plan. Ces cibles ambitieuses sont le reflet d'une volonté ferme d'améliorer l'expérience de déplacement des personnes sur le territoire saguenéen et de favoriser le recours à une diversité de modes alternatifs à l'auto solo.

CIBLE 1 | AUGMENTER DE 20 % LA PART DES DÉPLACEMENTS RÉALISÉS PAR DES MODES ALTERNATIFS À L'AUTO SOLO

La première cible permet de suivre l'évolution de la mobilité des personnes et de mesurer le effets des actions entreprises par la Ville de Saguenay en faveur de la mobilité durable.

Selon Statistique Canada, la part des déplacements effectués en auto solo entre la résidence et le lieu de travail se chiffrait à 88 % en 2021. Quinze ans auparavant, cette proportion était de 85% (Statistique Canada, 2016). On constate donc une progression de l'automobile individuelle dans les habitudes de déplacement de la population saguenéenne, au détriment des autres modes. En ce sens, en l'espace de 15 ans, la proportion de marcheurs pour se rendre au travail a diminué de 2 % à Saguenay. Bien que ces données ne prennent pas en compte l'ensemble des déplacements, il s'agit d'un constat préoccupant d'autant plus qu'il va à l'encontre des principes de la mobilité durable.

La cible 1 vise donc directement à renverser cette tendance et à mesurer si les actions entreprises par la Ville dans le cadre du présent plan favoriseront un changement dans les habitudes de déplacement de la population. Elle s'inscrit également en cohérence avec la *Politique de mobilité durable - 2030* du gouvernement du Québec (2018).

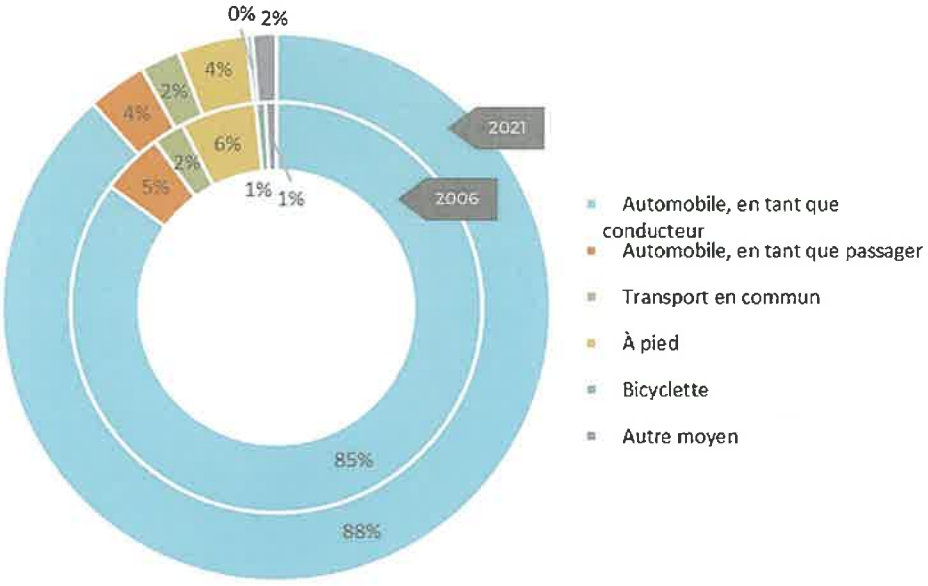

Répartition des déplacements domicile-travail à Saguenay selon le mode
(Statistique Canada, 2006 et 2021)

CIBLE 2 | ATTEINDRE UN NOMBRE ANNUEL DE 0 ACCIDENT MORTEL OU AVEC BLESSÉ GRAVE SUR LES ROUTES DE SAGUENAY

En se donnant comme cible d'éliminer les collisions routières graves et mortelles, la Ville de Saguenay priorise la sécurité des citoyens et des personnes qui fréquentent son territoire. Cette cible s'inspire des principes de la Vision Zéro et du Système Sûr qui préconisent une approche préventive en matière de sécurité routière et qui s'appuie sur l'idée qu'il est inacceptable que des personnes perdent la vie ou soient gravement blessées lorsqu'elles se déplacent sur le réseau routier (MTMD, 2023).

Initiée en Suède en 1997, la Vision Zéro a pour principes fondamentaux :

- **La responsabilité partagée** : La sécurité routière est une responsabilité partagée entre les concepteurs du système de transport et les usagers de la route.
- **Une conception centrée sur l'humain** : Les routes et les véhicules doivent être conçus en tenant compte des erreurs humaines et des vulnérabilités physiques des usagers.
- **Une tolérance zéro pour les décès et les blessures graves** : Toute perte de vie ou blessure grave est inacceptable.

Développé en complémentarité avec la Vision Zéro, le Système Sûr est une approche qui vise à créer un environnement de transport où les erreurs humaines ne conduisent pas à des conséquences graves.

« L'approche du Système Sûr est une vision globale du réseau de transport qui tient compte à la fois de l'infrastructure, de son environnement physique, des vitesses de déplacement et des usagers de la route. Elle vise un réseau de transport inclusif qui assure la sécurité des piétons, des cyclistes et de tous les conducteurs et occupants de véhicules, quelles que soient leurs capacités » (MTMD, 2023).

Dans un Système Sûr, chaque composante des transports doit donc contribuer à la réduction des risques de collision. Un Système Sûr accorde une priorité aux usagers vulnérables et agit en prévention afin de créer des environnements sécuritaires pour tous. Il favorise, notamment, un apaisement de la circulation par l'ajustement des limites de vitesse, mais également la création d'aménagements qui incitent à la prudence et au meilleur partage de la route.

Cette approche est d'ailleurs celle qui est préconisée par le gouvernement du Québec dans le cadre de son Plan d'action en sécurité routière 2023-2028 (MTMD, 2023).

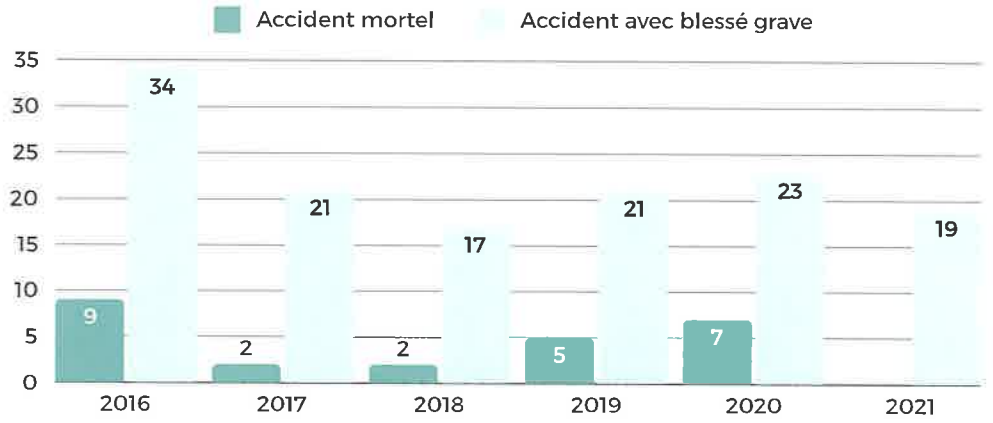

Nombre de personnes accidentées par année (décès et blessés graves, tous types d'usagers) (SAAQ, 2016-2021)

CIBLE 3 | DESSERVIR LES 25 PRINCIPAUX GÉNÉRATEURS D'ACHALANDAGE DU TERRITOIRE PAR DES RÉSEAUX DE TRANSPORT ACTIF ET COLLECTIF EFFICACES ET SÉCURITAIRES

Les grands générateurs d'achalandage (voir carte de leur répartition p. 12) représentent les lieux les plus fréquentés du territoire et donc qui génèrent la plus grande densité de déplacements quotidiens. Afin d'optimiser et de rendre plus efficace nos réseaux de transport, il est nécessaire d'accorder une importance particulière à la desserte de ces lieux stratégiques qui, à eux seuls, génèrent plus de 68 000 déplacements par jour.

En garantissant des liaisons piétonnes et cyclables continues vers ces destinations, ainsi qu'un service de transport collectif à fréquence régulière, nous pouvons assurer un accès multimodal aux zones à forte demande. Cela contribue directement à améliorer le confort et la sécurité pour le plus grand nombre de personnes et favorise l'adoption de modes de transports alternatifs à l'auto solo.

Pôle	Nom	Déplacements	Pôle	Nom	Déplacements
1	Place du Royaume	10 146	14	Galeries Jonquière	1 949
2	UQAC	5 050	15	Rio Tinto usine Arvida	1 910
3	Hôpital de Chicoutimi	4 524	16	École secondaire des Bâtisseurs	1 832
4	Cégep de Chicoutimi	3 860	17	Carrefour St-Hubert centre commercial	1 803
5	Costco/Rona – Chicoutimi	3 649	18	Base des Forces canadiennes Bagotville	1 740
6	Place du Saguenay	3 516	19	Les Galeries de La Baie	1 656
7	Cégep de Jonquière	3 233	20	Centre commercial Talbot/Barrette – Chicoutimi	1 554
8	Faubourg Sagamie	3 129	21	Super C Chicoutimi	1 495
9	Place de la Colline	2 668	22	IGA Extra – Marché Guy Bergeron – Jonquière	1 411
10	Place centre-ville Jonquière	2 570	23	École polyvalente Jonquière	1 403
11	Hôpital de Jonquière	2 543	24	Metro Plus P.E. Prix Jonquière	1 391
12	École polyvalente Arvida	2 103	25	École secondaire des Grandes-Marées	1 316
13	École secondaire de l'Odyssée/Dominique-Racine	2 057			

Principaux générateurs d'achalandage – 24 h, tous les modes et motifs (MTMD, 2016)

CIBLE 4 | ATTEINDRE UNE DENSITÉ BRUTE DE 40 LOGEMENTS À L'HECTARE À L'INTÉRIEUR DES CENTRES-VILLES D'ARRONDISSEMENT

La densité brute réfère au rapport entre le nombre de logements d'un secteur de la ville et la superficie totale de ce secteur, incluant les activités non résidentielles et les espaces publics. Cette densité fournit un portrait global d'un quartier et peut être utilisée pour évaluer la rentabilité des infrastructures et des équipements (Vivre en ville, 2013).

La densité urbaine est un facteur clé pour favoriser la mobilité durable puisqu'elle contribue au rapprochement des activités et les déplacements de courtes distances. En termes d'infrastructures, les réseaux de mobilité et les équipements situés dans des secteurs denses permettent la desserte d'un plus grand nombre de personnes et donc une optimisation des ressources. Les zones urbaines denses favorisent également la création de communautés vivantes et dynamiques. Les interactions sociales sont facilitées, et les habitants ont accès à une variété de services et d'activités à proximité. Cela renforce le tissu social et encourage un mode de vie plus actif.

Bien que les centres-villes d'arrondissement de Chicoutimi, La Baie et Jonquière représentent les secteurs les plus denses et compacts de Saguenay, ils n'atteignent pas encore les seuils minimaux de densité souhaités afin de favoriser les déplacements en transport actif et collectif. En effet, leur densité oscille entre 7 et 28 logements à l'hectare, alors qu'on estime qu'un minimum de 40 logements à l'hectare est nécessaire pour qu'un milieu soit respectueux de l'échelle humaine et favorable aux déplacements de courte distance (Vivre en ville, 2018).



LES AXES D'INTERVENTION

Afin de s'attaquer aux principaux défis en matière de mobilité durable et de contribuer à l'atteinte de ses cibles, la Ville de Saguenay identifie sept axes d'intervention prioritaires sur lesquels intervenir. Ces axes d'intervention regroupent les principaux enjeux qui influencent le déplacement des personnes et permettent de s'attaquer aux besoins et aux principaux souhaits soulevés par le milieu. Ce sont les axes d'intervention qui structurent la planification du PMDI. Le plan d'action détaillé aux pages suivantes précise d'ailleurs les attentes pour chaque axe, tout en identifiant les objectifs visés ainsi que les actions qui en découlent. Les sept axes d'intervention sont les suivants :

AXE 1 | ÉVOLUTION DE LA CULTURE

AXE 2 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 | MOBILITÉ INCLUSIVE

AXE 4 | PARTAGE DE LA RUE ET EXPÉRIENCE PIÉTONNIÈRE

AXE 5 | TRANSPORT COLLECTIF ET INTERMODALITÉ

AXE 6 | LE VÉLO COMME MODE DE TRANSPORT

AXE 7 | LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS EN VOITURE

PLAN D'ACTION

Le plan d'action présente 76 actions à mettre en œuvre afin de concrétiser la vision et de favoriser l'atteinte des cibles du PMDI. Ces actions sont structurées en fonction des sept grands axes d'intervention et s'inspirent de nombreuses pistes d'action identifiées par les partenaires et les citoyens lors des différentes activités participatives.

LÉGENDE ET INTERPRÉTATION DU TABLEAU

ACTION CLÉ | Les actions surlignées en jaune représentent des actions incontournables afin de s'attaquer aux principaux défis de Saguenay en matière de mobilité durable.

CIBLE | La colonne cible identifie les cibles du PMDI auxquelles l'action permet de répondre. Les 4 cibles du PMDI sont les suivantes :

1
Augmenter de 20 % la part des déplacements réalisés par des modes alternatifs à l'auto solo

2
Atteindre un nombre annuel de 0 accident mortel ou avec blessé grave sur nos routes

3
Desservir les 25 principaux générateurs d'achalandage par des réseaux de transport actif et collectif efficaces et sécuritaires

4
Atteindre une densité brute de 40 logements à l'hectare à l'intérieur des centres-villes d'arrondissement

COUP DE COEUR | Lorsque présente, cette icône indique que l'action a été identifiée comme étant importante par plusieurs acteurs du milieu au cours des activités participatives.

ÉCHÉANCE | Cette colonne indique l'ordonnancement selon lequel les actions doivent être entreprises, en fonction de leur niveau de priorité.

Court terme	Moyen terme	Long terme	Action à réaliser
0 à 3 ans	3 à 10 ans	10 à 15 ans	en continu

COLLABORATION | Lorsque présente, cette icône indique que la mise en place de collaborations avec un ou plusieurs partenaires du milieu sera nécessaire à la réalisation de l'action. Ces partenaires peuvent être des organismes ou des associations, de grandes institutions, des ministères et organismes publics, des instances de concertation ou tout autre acteur de la mobilité.

RÉSULTAT | Cette colonne correspond aux résultats attendus, témoignant de la réalisation de l'action.

AXE 1 | ÉVOLUTION DE LA CULTURE

À l'instar de la plupart des villes nord-américaines, le développement de Saguenay a largement été influencé par l'automobile. Représentant aujourd'hui le principal mode de déplacement de la population saguenéenne, l'automobile est incrustée dans les habitudes des citoyens et accapare la plupart des ressources allouées au transport. Afin de favoriser l'utilisation de modes de déplacements alternatifs à l'auto solo, un effort important de promotion et de sensibilisation devra permettre de faire connaître les autres options disponibles et de favoriser une évolution des perceptions. Cet effort doit s'accompagner d'une adaptation des façons de faire et des processus afin d'offrir aux citoyens des infrastructures et des services de qualité en matière de mobilité durable.

OBJECTIF 1 | Mobiliser les services municipaux et favoriser le travail multidisciplinaire

	ACTION					
1.1	Mettre en place une structure de travail multiservice destinée à la mise en œuvre du Plan de mobilité durable intégrée	1, 2, 3, 4		!!!		Cellule de travail
1.2	Prévoir les ressources humaines, financière et matérielles nécessaires à la mise en œuvre du PMDI	1, 2, 3, 4		!!!		Budgets
1.3	Assurer l'arrimage du PMDI avec les autres démarches et planifications en vigueur de la Ville et de ses partenaires	1, 2, 3, 4				Partage d'informations et concertation des acteurs

OBJECTIF 2 | Favoriser la participation citoyenne et la concertation avec le milieu sur les enjeux de mobilité durable

	ACTION					
1.4	Faire de la *Rencontre de la mobilité* un événement annuel	1, 2, 3, 4		!!!		Événement annuel
1.5	Fournir à la population une plateforme pour s'exprimer sur les enjeux de mobilité durable	1, 2		!!		Plateforme de consultation en ligne
1.6	Assurer une présence citoyenne sur les instances de mobilité	1, 2, 3, 4				Participation des acteurs
1.7	Prévoir un budget participatif dédié à des projets de mobilité active	1, 2, 3, 4		!!		Budget et plateforme de diffusion des projets
1.8	Maintenir la participation active de la Ville sur les instances de concertation régionale en matière de mobilité durable	1, 2, 3, 4				Participation aux rencontres des différentes tables et comités
1.9	Poursuivre les travaux du sous-comité transport actif de la table de concertation Ville étudiante	1, 2, 3				Rencontres du sous-comité

OBJECTIF 3 | Promouvoir une culture de la mobilité durable et sensibiliser la population à ses bienfaits

	ACTION					
1.10	Se doter de campagnes de promotion et de sensibilisation à la culture des déplacements durables	1, 2		!!!		Mesures de promotion et de sensibilisation
1.11	Soutenir les organismes qui offrent des services et formations en matière de déplacements actifs (ex. : ateliers de mécanique vélo, prêt d'équipement, cycliste averti, etc.)	1, 2				Soutien aux organismes

OBJECTIF 4 | Faire preuve d'exemplarité

	ACTION					
1.12	Améliorer l'accessibilité universelle aux bâtiments et équipements municipaux et assurer leur desserte en transport actif	1, 3				Aménagements
1.13	Prévoir des critères d'accessibilité multimodale lors du choix de localisation des nouveaux bâtiments et équipements municipaux	1, 2		!!		Grille d'analyse et normes de conception
1.14	Offrir un programme prévoyant des incitatifs au transport actif et collectif pour les employés municipaux (tarifs réduits, remboursement d'équipement, présence d'équipement sur les lieux de travail, etc.)	1		!!		Programme pour les employés
1.15	Assurer le remplacement progressif de la flotte de véhicules municipaux par des véhicules électriques	1				Augmentation de la proportion de VÉ

OBJECTIF 5 | Assurer un suivi et une diffusion de l'information relative aux déplacements actifs

	ACTION					
1.16	Diffuser une carte interactive regroupant l'ensemble des informations utiles aux déplacements actifs sur le territoire	1		!!!		Carte interactive numérique
1.17	Se doter d'une stratégie afin de mieux communiquer la planification, les travaux à venir sur le réseau actif ainsi que les chemins alternatifs en cas de travaux	1, 2		!!		Plan de communication
1.18	Implanter des compteurs cyclistes sur les tronçons du réseau cyclable les plus achalandés	1, 2		!!		Installation de compteurs
1.19	Se doter de mesures signalétiques destinées aux piétons et aux cyclistes dans les secteurs les plus achalandés	1		!		Installation de panneaux ou d'équipements

AXE 2 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire réfère à la façon dont nous occupons le territoire; comment les différentes activités y sont réparties et comment l'environnement urbain se développe afin d'organiser ces activités dans l'espace. Puisque nous nous déplaçons quotidiennement pour réaliser nos différentes activités, leur répartition géographique de même que l'environnement urbain dans lequel elles s'insèrent ont une incidence directe sur notre mobilité. Afin de favoriser les déplacements de courtes distances, il est nécessaire de consolider nos milieux de vie en rapprochant les activités. Un aménagement durable limitera également les conséquences des infrastructures sur l'environnement naturel et favorisera la résilience aux changements climatiques.

OBJECTIF 1 | Favoriser le rapprochement des activités et la consolidation de la trame urbaine

	ACTION					
2.1	Répertorier les espaces urbains vacants ou sous-utilisés et se doter d'une stratégie de redéveloppement de ces espaces	1, 4	♥	!!!		Répertoire (cartographie) et plan d'action
2.2	Poursuivre les efforts afin d'accroître la densité et l'attractivité des centres-villes	1, 3, 4	♥	↻	👥	Stratégies, règlements et outils de planification
2.3	Identifier des noyaux de proximité à l'intérieur des secteurs à vocation résidentielle	1		!!		Modification des outils d'urbanisme
2.4	Prévoir des densités résidentielles supérieures le long des rues collectrices ou des axes structurants de transport en commun	1, 4		!!		Modification des outils d'urbanisme
2.5	Développer les conditions favorables à l'implantation et au maintien des commerces et services de proximité à l'intérieur des centralités	1		!!		Modification des outils d'urbanisme et aménagements urbains

OBJECTIF 2 | Favoriser la connectivité et la convivialité des secteurs résidentiels

	ACTION					
2.6	Réviser les règlements d'urbanisme afin d'y intégrer des normes favorisant la connectivité, la convivialité et la perméabilité des secteurs résidentiels	1, 2		!!		Modification des règlements d'urbanisme
2.7	Se doter d'un guide de conception des nouveaux développements et de bonnes pratiques à l'attention des promoteurs	1,2		!!		Guide d'accompagnement

OBJECTIF 3 | Assurer une saine gestion du stationnement et prévoir des mesures fiscales en faveur de la mobilité durable

	ACTION					
2.8	Se doter d'une politique de stationnement et modifier la règlementation en vigueur	1, 4		!!		Politique et modifications règlementaires
2.9	Prévoir des mesures d'écofiscalité pour encadrer l'aménagement des stationnements, limiter la présence de surfaces minéralisées et encourager les déplacements durables	1, 4		!!		Règlements ou mécanismes de taxation ou de redevances

OBJECTIF 4 | Assurer le respect des milieux naturels et atténuer l'effet des contraintes climatiques et topographiques sur les déplacements actifs

	ACTION					
2.10	Assurer l'intégrité des milieux naturels dans les choix de développement des réseaux de transport	-		↻		Normes de conception
2.11	Se doter d'une stratégie pour accroître la canopée urbaine le long des rues et des liens cyclo-piétonniers en contexte urbain	1		!		Politique de l'arbre ou de verdissement
2.12	Prévoir des aires de repos le long des corridors piétonniers les plus abrupts et ceux qui sont les plus empruntés	1		!		Aménagements et mobilier
2.13	Tenir compte des corridors de vent dans le choix des tracés actifs et assurer l'aménagement de microclimats confortables	1		↻		Normes de conception et aménagements

AXE 3 | MOBILITÉ INCLUSIVE

La mobilité durable donne la priorité aux usagers les plus vulnérables afin de rendre le territoire accessible pour tous. Elle tient compte des limitations de chacun tout en favorisant les déplacements autonomes. Alors que le vieillissement de la population pose à lui seul de nombreux défis, il est important, dans une optique d'accessibilité universelle, de s'attaquer à l'ensemble des iniquités en matière d'accès aux différents réseaux et services de transport.

OBJECTIF 1 | Assurer l'accessibilité universelle en matière de mobilité durable et favoriser l'inclusion sociale

	ACTION					
3.1	Documenter les besoins de la population en matière de mobilité universelle et inclusive	1, 2				Études et recherches
3.2	Auditer la performance en accessibilité universelle des principales rues des centralités du territoire	1, 2		!!		Audits
3.3	Assurer la présence de mesures d'accessibilité universelle lors des travaux de réfection de rue	1, 2				Normes de conception
3.4	Développer un cadre normatif basé sur les parcours sans obstacles afin d'encadrer l'aménagement des espaces publics et privés	1, 2		!!		Modification des règlements d'urbanisme
3.5	Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+) lors de la révision ou de l'adoption des outils de planification et d'intervention qui touchent les réseaux actifs	1		!		Critères de conception
3.6	Renforcer l'encadrement de la localisation des résidences pour aînés afin d'assurer leur desserte multimodale et l'accessibilité à des services de proximité pour les résidents	1, 3		!!		Modification des outils d'urbanisme

OBJECTIF 2 | Accroître le sentiment de sécurité de la population lors de ses déplacements

	ACTION					
3.7	Proposer l'ajout d'arrêts intermédiaires sur les parcours de la STS moins achalandés le soir	1		!!		Implantation du nouveau service
3.8	Lors du réaménagement des rues, prévoir des mesures afin d'assurer la présence d'un réseau actif nocturne éclairé, basé sur le potentiel d'utilisation des parcours	1				Normes de conception
3.9	Maintenir une présence policière dans les centres-villes, notamment pour accroître le sentiment de sécurité dans les terminus et le long des réseaux actifs	1				Présence policière

AXE 4 | PARTAGE DE LA RUE ET EXPÉRIENCE PIÉTONNIÈRE

La mobilité durable invite à ramener l'aménagement urbain à l'échelle du piéton. Afin d'améliorer la sécurité et le confort pour toutes les personnes se déplaçant à pied sur le territoire de Saguenay, il est important de mettre en place des mesures favorisant un meilleur partage de la rue. En plus d'encourager une mobilité douce (par des déplacements actifs ou la micromobilité), des aménagements apaisés et conviviaux permettront la création de milieux de vie de qualité et stimuleront l'attractivité et le dynamisme des quartiers. À l'intérieur des centres-villes, cette approche aura pour effet de générer également des retombées positives sur la fréquentation des lieux publics et sur l'achalandage des rues commerciales.

OBJECTIF 1 | Assurer la sécurité des usagers du transport actif et favoriser un meilleur partage de la rue

	ACTION					
4.1	Se doter d'un plan de sécurité routière	1, 2		!!!		Document d'intention et plan d'action
4.2	Se doter d'une stratégie de sécurisation progressive des corridors scolaires basée sur le guide *Redécouvrir le chemin vers l'école* du MTMD	1, 2		!!!		Document d'intention et plan d'action
4.3	Poursuivre et renforcer les efforts de sensibilisation à la sécurité routière	2				Campagnes de sensibilisation
4.4	Accroître les efforts de sécurisation progressive des cheminements piétonniers dangereux et fortement achalandés	1, 2				Aménagements
4.5	Adopter une politique de rue conviviale	1, 2, 3		!!		Politique
4.6	Réduire la limite de vitesse permise sur les rues locales et se doter d'une stratégie pour le déploiement des mesures d'apaisement de la vitesse	1, 2		!!		Signalisation, stratégie et aménagements
4.7	Adapter le cadre réglementaire et l'aménagement urbain afin de favoriser la micromobilité électrique et assurer un partage harmonieux de l'espace public avec les autres usagers	1, 2		!!		Aménagements et modifications règlementaires

OBJECTIF 2 | Améliorer l'entretien des réseaux actifs en toutes saisons

	ACTION					
4.8	Adapter la politique de déneigement afin de rendre accessibles plus rapidement les réseaux actifs hivernaux	1, 2, 3	♥	!!		Modification de la politique de déneigement
4.9	Assurer le rafraîchissement hâtif des liens actifs sur rue au printemps et privilégier l'emploi de peinture plus durable pour les bandes cyclables situées près des voies de circulation			↻		Ajustement du plan de marquage
4.10	Assurer un déblaiement plus hâtif des réseaux actifs au printemps et prolonger la période d'accessibilité du réseau cyclable	1, 2, 3	♥	↻		Modification du système de requêtes
4.11	Adapter le système de requêtes afin de mieux répondre aux besoins des usagers du transport actif	1, 2, 3		!!		Plan d'action
4.12	Se doter d'une stratégie de réfection des trottoirs existants	1, 2, 3		!!		Politique ou lignes directrices
4.13	Accroître le nombre de liens cyclables accessibles en hiver (sur rue et hors rue) afin de desservir les principales destinations du territoire	1, 2	♥	!		Gestion des opérations

OBJECTIF 3 | Améliorer l'expérience piétonnière dans les secteurs achalandés

	ACTION					
4.14	Prévoir une stratégie de piétonnisation des rues commerciales des centres-villes et des centralités	1, 3		!!	👥	Stratégie et plan d'action
4.15	Occuper les espaces urbains sous-utilisés des centres-villes par des aménagements transitoires ou éphémères destinés aux piétons	1		↻	👥	Aménagements

AXE 5 | TRANSPORT COLLECTIF ET INTERMODALITÉ

La Ville de Saguenay est desservie par un système de transport collectif par autobus qui connecte les quartiers résidentiels aux différentes activités du territoire. Afin de favoriser l'accès au service et la sécurité des usagers, il importe de travailler de façon soutenue avec la Société de transport du Saguenay afin d'offrir des infrastructures de qualité à la population. La marche faisant partie intégrante de tout déplacement en transport collectif, la Ville a notamment la responsabilité d'aménager des cheminements sécuritaires et conviviaux jusqu'aux lieux d'attente.

OBJECTIF 1 | Soutenir la STS dans ses efforts d'optimisation du réseau de transport collectif

	ACTION					
5.1	Encourager et soutenir la STS dans la refonte progressive de son réseau en priorisant la desserte des principaux pôles d'achalandage et bassins de population du territoire	1, 3				Rencontres de travail et partage d'informations
5.2	Mettre sur pied une cellule de travail interorganisation destinée aux enjeux de transport collectif et d'intermodalité	1, 3		!!!		Cellule de travail

OBJECTIF 2 | Assurer la sécurité, le confort et l'accessibilité du réseau de la STS

	ACTION					
5.3	Se doter d'un guide de principes d'aménagement urbain pour le transport collectif afin de se doter de normes pour l'aménagement des lieux d'arrêt, des rues et des quartiers desservis par le réseau	1, 2		!!		Guide

OBJECTIF 3 | Assurer la connectivité entre les différents réseaux de mobilité et favoriser les déplacements intermodaux

	ACTION					
5.4	Reconnaître et identifier les principaux pôles d'échange intermodaux du territoire	1, 3		!!!		Répertoire (cartographie)
5.5	Accompagner la STS dans le réaménagement progressif de ses stations et terminus afin d'offrir des pôles d'échange intermodaux accessibles, complets et bien équipés	1, 3		!!!		Accompagnement, aménagements, mobilier et équipements
5.6	Assurer la présence de stationnements incitatifs aux bons endroits sur le territoire	1				Aménagements

AXE 6 | LE VÉLO COMME MODE DE TRANSPORT

Le territoire de Saguenay est tracé par un vaste réseau cyclable reliant les différents secteurs de la ville entre eux. Initialement développé pour favoriser les déplacements récréatifs à vélo, il est constitué de grandes boucles en périphérie qui sont souvent entrecoupées par des barrières physiques. Afin de favoriser les déplacements à vélo sur le territoire, il importe d'améliorer la connectivité entre les tronçons existants tout en orientant le développement du réseau et des équipements afin de répondre aux besoins des cyclistes utilitaires. Un réseau utilitaire visera à desservir les générateurs d'achalandage et les principaux bassins de population par des chemins courts et directs.

OBJECTIF 1 | Développer et adapter le réseau cyclable afin de répondre aux besoins des cyclistes utilitaires

	ACTION					
6.1	Adopter un plan directeur vélo afin d'encadrer le développement du réseau cyclable	1, 3		!!!		Plan directeur
6.2	Se doter d'une stratégie pour encadrer la mise aux normes et l'entretien du réseau existant	1, 3		!!		Stratégie et plan d'action
6.3	Améliorer la sécurité des infrastructures cyclables existantes	1		!!		Aménagements physiques et marquage

OBJECTIF 2 | Fournir des équipements répondant aux besoins des cyclistes utilitaires

	ACTION					
6.4	Réaliser un inventaire complet des équipements destinés aux cyclistes sur le territoire et en assurer la mise à jour	1		!!!		Répertoire (cartographie)
6.5	Accroître l'offre de stationnements pour vélos dans les espaces publics achalandés	1, 3		!!!		Installation de mobilier
6.6	Appuyer la STS afin de poursuivre et d'accélérer le déploiement des stations Accès Vélo sur le territoire	1, 3		↻		Implantation de nouvelles stations Accès Vélo
6.7	Intégrer au règlement de zonage des normes sur les supports à vélos en fonction des usages et de la densité	1, 3		!!		Modification des outils d'urbanisme
6.8	Déployer une offre de bornes de réparation pour vélos en libre-service	2		!		Installation d'équipements

AXE 7 | LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS EN VOITURE

Les enjeux de mobilité durable passent par un éventail de solutions de transport. Outre le transport actif et le transport en commun, différentes options de mobilité peuvent contribuer à la diminution de la part modale du voiturage en solo et à la réduction de l'empreinte écologique des déplacements. Parmi ces solutions, on retrouve le covoiturage et l'autopartage, mais également le remplacement des véhicules à essence par des alternatives qui sont moins polluantes. Le recours à ces modes alternatifs favorise la réduction des émissions de gaz à effet de serre reliés au transport et participe à l'amélioration de la qualité de vie de la population.

OBJECTIF 1 | Favoriser le déploiement d'un service d'autopartage sur le territoire de Saguenay

	ACTION					
7.1	Mettre en place les conditions favorables au déploiement d'un service d'autopartage sur le territoire de Saguenay	1	♥	!!!	👥	Démarchage et développement de partenariats

OBJECTIF 2 | Accompagner la transition vers l'automobile électrique

	ACTION					
7.2	Prévoir des normes ou des critères relatifs aux bornes de recharge pour véhicules électriques dans les règlements d'urbanisme	-		!!!		Modification des outils d'urbanisme
7.3	Favoriser le déploiement du réseau électrique de façon équitable sur le territoire	-		↻	👥	Accompagnement et collaboration

OBJECTIF 3 | Favoriser le covoiturage

	ACTION					
7.4	Maintenir et développer le réseau de stationnements incitatifs au covoiturage existant	1	♥	↻	👥	Aires de stationnements incitatifs au covoiturage
7.5	Prévoir des cases de stationnement préférentielles pour le covoiturage dans les stationnements des édifices municipaux	1		!		Cases de stationnement
7.6	Encourager et soutenir les initiatives visant à favoriser le covoiturage	1		↻		Soutien aux organismes et partenariats

GLOSSAIRE

Accessibilité universelle : Capacité pour tous les individus, y compris ceux ayant des limitations physiques, sensorielles ou cognitives, d'accéder aux services, aux infrastructures et aux informations.

Accès Vélo : Système de vélos à assistance électrique en libre-service opéré par la Société de transport du Saguenay.

Analyse différenciée selon les sexes : Approche d'évaluation des politiques et des programmes qui prend en compte les différences entre les sexes pour garantir l'équité et l'inclusion.

Attractivité : Capacité d'un territoire à attirer et retenir des habitants, des entreprises, et des visiteurs grâce à ses qualités économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Audit d'accessibilité universelle : Processus d'évaluation systématique visant à vérifier que les infrastructures, les services et les environnements sont accessibles à tous, y compris aux personnes ayant des limitations physiques, sensorielles ou cognitives.

Autopartage : Système de partage de voitures où plusieurs utilisateurs peuvent accéder à un véhicule pour une courte durée, souvent par el biais d'une réservation en ligne ou d'une application mobile.

Centralité : Une centralité désigne une concentration d'activités ayant un pouvoir structurant sur un territoire plus large. L'importance des activités et les caractéristiques physiques du lieu renforcent à la fois l'effet d'attraction et de diffusion d'une centralité. Saguenay compte douze centralités sur son territoire, incluant les centres-villes d'arrondissement (Chicoutimi, Jonquière, La Baie), les centres-villes traditionnels (Chicoutimi-Nord, Kénogami, Arvida) et les centralités locales (Rivière-du-Moulin, Laterrière, Port-Alfred, Grande-Baie, Shipshaw, Lac-Kénogami). Les centralités correspondent généralement au coeur des anciennes municipalités qui composent le territoire de Saguenay.

Consolidation : Dans le contexte de l'urbanisme, la consolidation fait référence à l'ensemble des actions visant à renforcer et à revitaliser les zones urbaines existantes. Cela inclut la réhabilitation de bâtiments et de friches, l'amélioration des infrastructures et la création de nouveaux espaces.

Convivialité : Qualité d'un environnement ou d'une situation qui favorise les interactions sociales agréables et harmonieuses. En matière de mobilité durable, cela peut se traduire par des espaces publics accueillants, des infrastructures de transport accessibles et des initiatives communautaires qui encouragent les échanges et la coopération entre les usagers.

Corridor scolaire : Itinéraires sécurisés et adaptés pour les déplacements des élèves entre leur domicile et leur école, favorisant la marche et le vélo.

Covoiturage : Partage d'un véhicule privé entre plusieurs personnes pour effectuer un trajet commun, réduisant ainsi le nombre de voitures sur la route.

Culture automobile : Ensemble des pratiques, des valeurs et des normes sociales qui privilégient l'utilisation de la voiture comme principal mode de transport.

Cycliste utilitaire : Désigne une personne qui utilise le vélo comme moyen de transport, plutôt que pour le sport ou le loisir.

Densification : Processus d'augmentation du nombre de logements, d'activités ou d'infrastructures dans une zone urbaine existante, sans étendre les limites de la ville. Cela peut se faire par la construction de nouveaux bâtiments, la transformation de terrains vacants ou la réhabilitation de structures existantes. La densification vise à optimiser l'utilisation de l'espace urbain, à réduire l'étalement urbain et à favoriser des modes de vie plus durables en rapprochant les services et les transports des résidents.

Densité : Mesure du nombre de personnes, de logements ou d'activités par unité de surface, influençant l'efficacité des transports et l'utilisation des ressources.

Dépendance à l'automobile : Situation où les individus et les communautés dépendent fortement de l'utilisation de la voiture pour leurs déplacements quotidiens, souvent en raison d'un manque d'alternatives de transport.

Échelle humaine : L'échelle humaine est un concept urbanistique qui vise à créer des espaces urbains favorables à la vie quotidienne des habitants en préconisant une conception de l'espace centrée sur l'humain. Les aménagements sont adaptés aux besoins des piétons et des cyclistes et ils offrent des espaces publics bien pensés, favorisant les interactions sociales.

Écofiscalité : Utilisation de la fiscalité pour encourager les comportements respectueux de l'environnement, par exemple en taxant les activités polluantes et en subventionnant les pratiques durables.

Efficience : Capacité à atteindre un objectif en utilisant le moins de ressources possible. En mobilité durable, l'efficience se traduit par la mise en place de solutions qui maximisent les bénéfices tout en minimisant les effets négatifs sur l'environnement et les ressources.

Équité : Principe de justice sociale visant à garantir que chaque individu ait accès aux mêmes opportunités et ressources, indépendamment de ses caractéristiques personnelles ou socio-économiques.

Étalement urbain : Expansion des zones urbaines vers les périphéries, entraînant une augmentation des déplacements en voiture et une consommation accrue de terres.

Générateurs d'achalandage : Lieux ou activités qui attirent un grand nombre de personnes et générant une grande densité de déplacements, augmentant ainsi le trafic et l'activité économique dans une zone donnée.

Incapacité : Une personne a une incapacité si elle a de la difficulté avec les activités de la vie quotidienne (difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables) ou si la quantité ou le genre de ses activités sont réduits en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème de santé.

Inégalités sociales : Disparités dans l'accès aux ressources, aux opportunités et aux droits entre différents groupes sociaux, souvent basées sur des critères économiques, raciaux, de genre ou d'âge.

Intermodalité : Utilisation combinée de plusieurs modes de transport pour un même trajet, optimisant ainsi l'efficacité et réduisant l'empreinte carbone.

Microclimat : Conditions climatiques spécifiques à une petite zone géographique, influencées par des facteurs locaux comme la végétation, les bâtiments et les plans d'eau.

Micromobilité : Ensemble des modes de transport légers et individuels, souvent électriques, utilisés pour les courtes distances. Cela inclut les trottinettes électriques, les vélos électriques, les monoroues et les planches gyroscopiques.

Mobilité active (ou transport actif) : Modes de déplacement nécessitant une activité physique, comme la marche et le vélo, favorisant la santé et réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Mobilité durable : Ensemble des modes de transport qui minimisent l'impact environnemental, favorisent l'efficacité énergétique et soutiennent le développement économique et social.

Multimodal : Désigne l'utilisation de plusieurs modes de transport pour faciliter les déplacements.

Périmètre urbain : Limite géographique définissant l'étendue d'une zone urbaine. Ce périmètre inclut généralement les zones résidentielles, commerciales, industrielles et les infrastructures publiques.

Piétonnisation : Transformation d'une rue ou d'une zone urbaine pour la rendre accessible uniquement ou en priorité aux piétons, améliorant ainsi la sécurité et la qualité de vie.

Plan de mobilité durable intégrée : Stratégie globale visant à améliorer la mobilité dans une région ou une ville en intégrant divers modes de transport durables et en tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Plan de sécurité routière : Stratégie mise en place pour améliorer la sécurité des usagers de la route, réduire les accidents et promouvoir des comportements responsables.

Rue collectrice : Voie urbaine qui collecte le trafic des rues locales et le dirige vers les artères principales, facilitant la circulation dans les quartiers.

Rue conviviale : Rue conçue pour être accueillante et sécurisée pour tous les usagers, y compris les piétons, les cyclistes et les automobilistes, avec des aménagements favorisant les interactions sociales.

Saines habitudes de vie : Pratiques quotidiennes qui favorisent la santé et le bien-être général. Cela inclut une alimentation équilibrée, une activité physique régulière, un sommeil suffisant, la gestion du stress, et l'adoption de comportements positifs pour la santé mentale. En matière de mobilité durable, cela peut aussi signifier l'intégration de modes de transport actifs, comme la marche et le vélo, dans sa routine quotidienne.

Sédentarité : Mode de vie caractérisé par une faible activité physique, souvent associé à des risques accrus pour la santé, tels que l'obésité, les maladies cardiovasculaires et le diabète.

Services de proximité : Services essentiels situés à une distance accessible à pied ou à vélo, tels que les commerces, les écoles, les parcs et les centres de santé.

Stationnement de surface : Espaces de stationnement situés au niveau du sol, généralement en plein air, et souvent localisés dans les rues et les zones commerciales. Contrairement aux stationnements souterrains ou à étages, le stationnement de surface est souvent plus accessible et occupe une grande surface au sol, ce qui peut influencer l'aménagement urbain et l'utilisation du sol.

Surface minéralisée : Surface imperméable tel que le béton et l'asphalte.

Transport collectif : Systèmes de transport partagé comme les bus, les trains, les métros et les tramways, qui réduisent le nombre de véhicules individuels sur les routes.

Usage (urbanisme) : Terme désignant la manière dont les espaces et les terrains sont utilisés dans une zone urbaine. Cela inclut les différentes fonctions attribuées aux terrains, telles que résidentielle, commerciale, industrielle, récréative et institutionnelle. Les règlements d'urbanisme définissent les usages permis dans différentes zones pour assurer une cohabitation équilibrée et fonctionnelle des activités.

Usagers vulnérables : Les usagers vulnérables sont ceux qui, en raison de leur fragilité, de leur position ou de leur manque de protection ou de visibilité, sont particulièrement exposés aux risques d'accidents. Parmi ceux-ci, on retrouve par exemple les piétons, les cyclistes, les personnes à mobilité réduite et les enfants.

Véhicule électrique (VE) : Véhicule propulsé par un ou plusieurs moteurs électriques, utilisant l'électricité stockée dans des batteries rechargeables.

Vélo en libre-service : Système de location de vélos disponibles en libre-service dans les zones urbaines, encourageant l'utilisation du vélo pour les déplacements courts.

Vieillissement : Processus démographique par lequel la proportion de personnes âgées dans une population augmente, influençant les besoins en services de santé, en infrastructures et en mobilité.

RÉFÉRENCES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2018). Politique de mobilité durable – 2030, Transporter le Québec vers la modernité. Québec, Québec, 54 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014) Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011- 2036 [En ligne] https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/perspectivesmrc-2011-2036.pdf

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE L'ONTARIO (2012). Lignes directrices en matière d'aménagement axé sur les transports en commun, 224 p. [En ligne] https://www.ontario.ca/page/ministry-transportation (page consultée le 22 septembre 2022).

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (2020). Analyse de la mobilité urbaine différenciée selon les sexes. Région de Saguenay, 2015. [En ligne] https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/Planification-transports/enquetes-origine-destination/Documents/ads-saguenay-2015.pdf

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (2016). Enquête origine-destination [en ligne] https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/Planification-transports/enquetes-origine-destination/Pages/enquetesorigine-destination.aspx

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (2016). Enquête origine-destination 2015 sur la mobilité des personnes dans la région métropolitaine de Saguenay – Résultats sommaires de l'enquête-ménages, [En ligne] https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/Planificationtransports/enquetes-origine-destination/saguenay/Documents/sommaire.pdf

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (2023). Plan d'action en sécurité routière 2023-2028. [En ligne] https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-action-securite-routiere

PIÉTONS QUÉBEC (2021). Apaiser la circulation et sécuriser les intersections dans nos milieux de vie [En ligne] https://www.pietons.quebec/sites/default/files/documents/pietonsqc_vf_fiche_apaiser-la-circulation-et-securiser-les-intersections.pdf

ROBITAILLE É. & A. ST-LOUIS (2019). Fiches synthèse des indicateurs de l'environnement bâti. Indice de potentiel piétonnier. Membres du Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé. Institut national de santé publique du Québec [en ligne]

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (2021). Bilan routier, parc automobile et permis de conduire 2020 – dossier statistique. 238 p. [En ligne] https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/espace-recherche/dossier-statistique-2020-bilan-routier.pdf

STATISTIQUE CANADA (2016), Profil de recensement, Ville de Saguenay [En ligne] https://www12.statcan.gc.ca/ censusrecensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

STATISTIQUE CANADA (2021), Profil de recensement, Ville de Saguenay [En ligne] https://www12.statcan.gc.ca/ censusrecensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

VIVRE EN VILLE (2013). « Compacité / Densité », Collectivitesviables.org, Vivre en Ville, décembre 2013. [En ligne] https://collectivitesviables.org/articles/compacite-densite.aspx

VIVRE EN VILLE (2014). « Problématique du stationnement », Collectivitesviables.org, Vivre en Ville, octobre 2014. [En ligne] https://collectivitesviables.org/articles/problematique-du-stationnement.aspx

VIVRE EN VILLE (2018). « Stationnement dans les centralités », Collectivitesviables.org, Vivre en Ville, mars 2018. [En ligne] https://collectivitesviables.org/articles/stationnement-dans-les-centralites.aspx

Ville de Saguenay

8.3

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : MODIFICATION 1 À L'ACCORD DE CONTRIBUTION ENTRE SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA ET LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'INSTALLATION ET LE FONCTIONNEMENT D'UNITÉS DE TRAITEMENT TEMPORAIRES EN LIEN AVEC LA PRÉSENCE DE PFAS DANS L'EAU POTABLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2023-861

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Modifier l'accord de contribution entre sa Majesté le Roi du chef du Canada et la Ville de Saguenay pour l'installation et le fonctionnement d'unités de traitement temporaires en lien avec la présence de PFAS dans l'eau potable de l'arrondissement de La Baie.

2. **PROJET DE RÉSOLUTION :** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT l'accord de contribution signé le 18 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT les dépassements de coûts relatifs au fonctionnement des unités de traitement temporaires occasionnés par les changements plus fréquents de résine, entre autres ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la répartition annuelle des estimations des coûts de l'annexe 1 de l'accord ;

CONSIDÉRANT que l'article 21.4 *« Durée, résiliation et modifications »* permet de modifier l'accord pour ajuster le profil de financement.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise la mairesse, ou en cas d'absence le maire suppléant, à signer la modification 1 de l'accord de contribution entre sa Majesté le Roi du chef du Canada et la Ville de Saguenay pour l'installation et le fonctionnement d'unités de traitement temporaires.

3. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☐ Oui ☒ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par : Christine Tremblay

Date : 17 décembre 2024

5. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

JT

*Identifier le service pour lequel une action est requise
Suivi devant être fait par : (indiquer le service)
Date :

Informations utiles lors de la transmission :

6. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé et approuvé par :

Christine Tremblay, CPA
Directrice et trésorière
Service des finances
Date : Le 19 décembre 2024

David Vachon
Directeur général adjoint
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 19-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

MODIFICATION 1 À L'ACCORD DE CONTRIBUTION POUR L'INSTALLATION ET LE FONCTIONNEMENT D'UNITÉS DE TRAITEMENT TEMPORAIRES

Il s'agit de la modification no 1 à l'accord de contribution pour l'installation et le fonctionnement d'unités de traitement temporaires aux installations de production d'eau potable de La Baie, qui est entrée en vigueur le 18 mars 2024.

ENTRE: Sa Majesté le Roi du chef Canada

ET: La Ville de Saguenay

AMENDEMENTS

1. Conformément à l'article 21.4 *Durée, résiliation et modifications*, les parties souhaitent modifier l'Accord pour ajuster le profil de financement.

2. Sous réserve des modalités de l'Accord, les contributions du gouvernement fédéral sont allouées à la Ville de Saguenay tel qu'indiqué au tableau suivant. Ce tableau remplacera le tableau d'estimation des coûts à l'annexe 1 de l'Accord.

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Total des dépenses
Phase 1. Traitement temporaire	2 576 063 $	6 392 685 $	3 681 125 $	0 $	0 $	12 649 873 $
Phase 2. Raccordement des puits privés	17 607 $	2 727 750 $	0 $	0 $	0 $	2 745 357 $
Phase 3. Études	18 889 $	1 029 795 $	779 593 $	0 $	0 $	1 828 277 $
Coût total	2 612 558 $	10 150 230 $	4 460 718 $	0 $	0 $	17 223 506 $
Part des coûts du government fédéral	890 207 $	10 150 230 $	4 460 718 $	0 $	0 $	15 501 155 $
Part des coûts de la ville	1 722 351 $	0 $	0 $	0 $	0 $	1 722 351 $

3. Toutes les autres dispositions de l'Accord demeurent les mêmes.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont exécuté cette modification avec leurs représentants dûment autorisés.

La Ville de Saguenay, représentée par la Mairesse,	Sa Majesté le Roi du Canada, représenté par le ministère de la Défense nationale, agissant par l'entremise du directeur des sites contaminés,
Mme Julie Dufour	M. Ranjeet Gupta
Signature	Signature
Date	Date 17/12/24

8.4

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2019-2024) / APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX FINALE

N/D : 05254-03-004

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autorisation à déposer la programmation finale à jour, ne comportant que des dépenses réelles au MAMH de la TECQ 2019-2024, telles que requises par le Ministère avant de pouvoir produire la reddition de compte.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

Nous avons complété la réalisation des travaux prévus au programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec 2019-2024. Afin de finaliser le dossier avec le MAMH, différentes actions administratives sont exigées par le ministère à la Ville.

Nous en sommes à la première étape, elle consiste à transmettre une « programmation de travaux finale » ne comportant que des coûts réalisés, accompagné d'une résolution du conseil municipal.

Vous trouverez ci-joint le document qui sera transmis au MAMH. Je vous confirme que la totalité de la contribution gouvernementale de la TECQ 2019-2024 a été utilisée, soit 68 730 128 $, telle que mentionnée dans la programmation finale.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

QUE la Ville de Saguenay s'engage à être seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024.

QUE la Ville de Saguenay approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation finale ci-jointe et de tous autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE la Ville de Saguenay s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme.

QUE la Ville de Saguenay s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

ET QUE la Ville de Saguenay atteste par la présente résolution que le programme de travaux ci-joint comporte des coûts réalisés véridiques.

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire : VS-R-2020-34, VS-R-2020-26, VS-R-2020-30, VS-R-2022-20, VS-R-2022-119 et P206501

Préparé par : _____

Date : _____

Approuvé par : _____
Valérie Bossé, CPA
Directrice de l'arrondissement de La Baie

Date : _____

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 18-12-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

p. j.- Programmation de travaux finale TECQ 2019-2024

Bilan

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2019-2024

Population selon le décret de la population pour l'année 2019	146 593
Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme	65 808 500 $
Contribution gouvernementale (montant visée par la programmation de travaux)	68 730 128 $
Total des investissements à réaliser	134 538 628 $

Investissements prioritaires

Priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	141 382 $	141 382 $
2021-2022	0 $	2 425 090 $	2 425 090 $
2022-2023	0 $	7 484 968 $	7 484 968 $
2023-2024	0 $	22 276 814 $	22 276 814 $
2024-2025	0 $	15 246 086 $	15 246 086 $
Total	**0 $**	**47 574 340 $**	**47 574 340 $**

Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	127 492 $	127 492 $
2021-2022	0 $	112 900 $	112 900 $
2022-2023	0 $	149 876 $	149 876 $
2023-2024	0 $	442 985 $	442 985 $
2024-2025	0 $	130 125 $	130 125 $
Total	**0 $**	**963 378 $**	**963 378 $**

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	2 496 952 $	2 496 952 $
2021-2022	0 $	2 377 543 $	2 377 543 $
2022-2023	0 $	2 520 096 $	2 520 096 $
2023-2024	0 $	67 353 $	67 353 $
2024-2025	0 $	0 $	0 $
Total	**0 $**	**7 461 944 $**	**7 461 944 $**

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales

Sommaire des coûts des travaux du MAMH

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	143 144 $	143 144 $
2022-2023	0 $	2 356 856 $	2 356 856 $
2023-2024	0 $	0 $	0 $
2024-2025	0 $	0 $	0 $
Total	**0 $**	**2 500 000 $**	**2 500 000 $**

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	5 938 295 $	5 938 295 $
2021-2022	0 $	2 003 454 $	2 003 454 $
2022-2023	0 $	7 164 $	7 164 $
2023-2024	0 $	2 278 496 $	2 278 496 $
2024-2025	0 $	3 057 $	3 057 $
Total	**0 $**	**10 230 466 $**	**10 230 466 $**

Coût total des travaux – Priorités 1 à 4

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	8 704 121 $	8 704 121 $
2021-2022	0 $	7 062 131 $	7 062 131 $
2022-2023	0 $	12 518 960 $	12 518 960 $
2023-2024	0 $	25 065 648 $	25 065 648 $
2024-2025	0 $	15 379 268 $	15 379 268 $
Total	**0 $**	**68 730 128 $**	**68 730 128 $**

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus et réalisés	68 730 128 $
Montant de la contribution gouvernementale	68 730 128 $
Surplus/Déficits	0 $

Priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total	
101	Honoraires professionnels pour la mise à niveau et la réfection du puit de la baie des Deux-Iles, secteur Shipshaw Sud	Shipshaw, arr. Jonquière	0 $	29 483 $	41 553 $	15 443 $	121 212 $	40 682 $	**248 373 $**	Honoraires professionnels pour l'implantation d'une chaîne de traitement à l'eau brute et mise à niveaux des installations de prélèvement d'eau actuelles, secteur Shipshaw Sud
102	Modernisation de l'usine d'épuration de La Baie, phase 2	6e rue , arr. La Baie	0 $	26 864 $	834 922 $	639 885 $	11 403 451 $	10 699 933 $	**23 605 055 $**	Bassins d'aération, décanteurs secondaires, système de désinfection, épaississeur, bassin de stockage, poste de pompage et réfection du bâtiment. Ajout 2020 12772$ ligne 112 supprimé à la demande de l'analyste. Sera régularisé reddition finale
103	Réfection des étangs aérés de Laterrière	Rue de la Fabrique à Laterrière, arr. Chicoutimi	0 $	17 746 $	103 337 $	2 625 $	2 463 914 $	2 849 439 $	**5 437 061 $**	Construction d'un étang et réfection de ceux existants pour les volumes actuels, fournir l'aération requise et augmenter les temps de séjours. Le projet inclut la réfection du bâtiment, les travaux civils et la mécanique de procédé, etc.
104	Réfection majeure des postes de pompage PPEJ-06, PPEJ-07 et PPEJ-09	Rue Soucy, chemin St-André et rue de la Vérendrye, arr. Jonquière	0 $	2 290 $	126 213 $	2 221 877 $	784 901 $	847 429 $	**3 982 710 $**	Réfection complète du bâtiment, des infrastructures civiles, de la mécanique du bâtiment et de procédé, de l'électricité, de l'instrumentation et contrôle et autres travaux nécessaires à la réfection du poste
105	Réfection majeure des postes de pompage PPEC-30 et	745 et 444 Boulevard Tadoussac, arr. Chicoutimi	0 $	6 903 $	101 057 $	99 050 $	2 729 551 $	154 819 $	**3 091 380 $**	Réfection complète du bâtiment, des infrastructures civiles, de la mécanique du bâtiment et de procédé, de

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total	
	PPEC-31									l'électricité, de l'instrumentation et contrôle et autres travaux nécessaires à la réfection du poste
106	Réfection majeure des postes de pompage PPELB-05 et PPELB-02	Secteurs ruisseau Barachois et 6 e Avenue, arr. La Baie	0 $	26 502 $	117 796 $	2 424 050 $	2 220 247 $	152 023 $	**4 940 618 $**	Réfection complète du bâtiment, des infrastructures civiles, de la mécanique du bâtiment et de procédé, de l'électricité, de l'instrumentation et contrôle et autres travaux nécessaires à la réfection du poste
107	Réfection du surpresseur d'eau potable St-Jean-Baptiste	Boulevard St-Jean-Baptiste, arr. Chicoutimi	0 $	12 865 $	1 007 547 $	303 893 $	22 973 $	479 $	**1 347 757 $**	Réfection complète du bâtiment, des infrastructures civiles, de la mécanique du bâtiment et de procédé, de l'électricité, de l'instrumentation et contrôle, génératrice et autres travaux requis
108	Réfection du surpresseur d'eau potable Blériot	Rue Blériot, arr. Chicoutimi	0 $	18 729 $	53 473 $	419 207 $	1 613 364 $	210 212 $	**2 314 985 $**	Réfection complète du bâtiment, des infrastructures civiles, de la mécanique du bâtiment et de procédé, de l'électricité, de l'instrumentation et contrôle, génératrice et autres travaux requis
109	Réfection du surpresseur d'eau potable S-85	Boulevard de la Grande-Baie Nord, arr. La Baie	0 $	0 $	19 250 $	1 272 904 $	38 168 $	479 $	**1 330 801 $**	Réfection complète du bâtiment, des infrastructures civiles, de la mécanique du bâtiment et de procédé, de l'électricité, de l'instrumentation et contrôle, génératrice et autres travaux requis
110	Mise en place d'enregistreurs de débordements sur les ouvrages de surverses	À tous les points de surverse sur le territoire de la Ville	0 $	0 $	19 942 $	906 $	849 916 $	110 352 $	**981 116 $**	Installation de sondes de niveaux sur plus de 160 ouvrages et déploiement d'un réseau de communication.

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total	
113	Étude pour la mise aux normes de l'usine de filtration de St-Honoré	1800 ch des Ruisseaux, St-Honoré	0 $	0 $	0 $	85 128 $	29 117 $	52 702 $	**166 947 $**	Analyse de vulnérabilité de l'aire d'alimentation, analyse et recommandations sur la mise aux normes de l'usine en fonction de nouveaux paramètres de traitement en lien avec la lettre du MELCC.
114	Étude pour la mise aux normes de l'usine d'épuration de Chicoutimi	1740 ch St-Martin Chicoutimi	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	127 537 $	**127 537 $**	Analyse de désuétude des équipements. L'étude ciblera les équipements désuets ou en fin de vie qui sont à remplacer.
	Sous-totaux par type									
	Approvisionnement en eau potable		0 $	29 483 $	41 553 $	15 443 $	121 212 $	40 682 $	**248 373 $**	
	Collecte et interception des eaux usées et pluviales		0 $	35 695 $	365 008 $	4 745 883 $	6 584 615 $	1 264 623 $	**12 995 824 $**	
	Distribution de l'eau potable		0 $	31 594 $	1 080 270 $	1 996 004 $	1 674 505 $	211 170 $	**4 993 543 $**	
	Traitement de l'eau potable		0 $	0 $	0 $	85 128 $	29 117 $	52 702 $	**166 947 $**	
	Traitement des eaux usées		0 $	44 610 $	938 259 $	642 510 $	13 867 365 $	13 676 909 $	**29 169 653 $**	
	Total		**0 $**	**141 382 $**	**2 425 090 $**	**7 484 968 $**	**22 276 814 $**	**15 246 086 $**	**47 574 340 $**	

Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total	
201	Mise à jour du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites	Saguenay	0 $	127 492 $	112 900 $	69 681 $	442 985 $	130 125 $	**883 183 $**	Honoraires professionnels et assistance pour intégration, structure et mise à jour des données. Inspection par caméra des conduites d'égout et des regards. Inspection/auscultation des chaussées au-dessus des réseaux.
202	Élaboration et recherche des branchements inversés	Saguenay	0 $	0 $	0 $	80 195 $	0 $	0 $	**80 195 $**	Poursuite du plan d'action dans le cadre du Programme de recherche et élimination des branchements inversés.
	Sous-totaux par type									
	Amélioration des connaissances de l'état des infrastructures d'eaux usées et pluviales		0 $	127 492 $	112 900 $	149 876 $	442 985 $	130 125 $	**963 378 $**	
	Total		**0 $**	**127 492 $**	**112 900 $**	**149 876 $**	**442 985 $**	**130 125 $**	**963 378 $**	

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

N°	Titre	Localisation	Type infrastructure	Long. (m)	Nb de conduite	Coûts des travaux							Commentaire
						2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total	
301	Réfection rue Bach, de Goulet à Plamondon	Tronçon 3537, arr. Chicoutimi	Distribution Collecte	271 542	1 2	0 $	540 002 $	384 235 $	55 694 $	0 $	0 $	**979 931 $**	
302	Réfection rue Bagot, des Érables à Grande-Baie Nord	Tronçons 903, 904 et 905, arr. La Baie	Distribution Collecte	353 706	1 2	0 $	21 010 $	9 139 $	2 152 044 $	6 250 $	0 $	**2 188 443 $**	Séparation de l'égout unitaire. Les travaux seront réalisés conjointement avec le MTQ (voir protocole d'entente ci-joint)
303	Réfection 3e Avenue, de 4e rue à 3e rue	Tronçon 4424, arr. La Baie	Distribution Collecte	177 354	1 2	0 $	588 525 $	11 175 $	0 $	0 $	0 $	**599 700 $**	Séparation de l'égout unitaire.
304	Réfection 4e Avenue, de 5e rue à 4e rue	Tronçon 4428, arr. La Baie	Distribution Collecte	176 352	1 2	0 $	790 047 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**790 047 $**	Séparation de l'égout unitaire.
305	Réfection rue de Monfort, de Ouimet à Du Roi-Georges	Tronçon 8223, arr. Jonquière	Distribution Collecte	100 200	1 2	0 $	535 616 $	127 554 $	0 $	0 $	0 $	**663 170 $**	Séparation de l'égout unitaire.
306	Réfection rues Poirier et Octave, de St-Martin à Poirier	Tronçons 9607 et 9608, arr. Jonquière	Distribution Collecte	165 165	1 1	0 $	17 762 $	621 804 $	0 $	0 $	0 $	**639 566 $**	

N°	Titre	Localisation	Type infrastructure	Long. (m)	Nb de conduite	Coûts des travaux							Commentaire
						2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total	
309	Réfection intercepteur pluvial, de 6e Avenue à 7e Avenue	Tronçons 12785 et 12788, arr. La Baie	Interception	365	1	0 $	3 990 $	932 570 $	0 $	0 $	0 $	**936 560 $**	
310	Réfection intercepteur sanitaire, quartier Riel	Tronçons 12348, 12349, 12350 et 12351, arr. Chicoutimi	Interception	645	1	0 $	0 $	291 066 $	312 358 $	61 103 $	0 $	**664 527 $**	
			Sous-totaux par type										
			Collecte	2 319	11	0 $	1 023 250 $	614 772 $	768 453 $	2 125 $	0 $	**2 408 600 $**	
			Distribution	1 242	6	0 $	1 469 712 $	539 135 $	1 439 285 $	4 125 $	0 $	**3 452 257 $**	
			Interception	1 010	2	0 $	3 990 $	1 223 636 $	312 358 $	61 103 $	0 $	**1 601 087 $**	
Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne « titre », le travail utilise alors l'enveloppe de 20%			**Total**			**0 $**	**2 496 952 $**	**2 377 543 $**	**2 520 096 $**	**67 353 $**	**0 $**	**7 461 944 $**	

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales (MAMH)

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total	
464	*Construction et aménagement d'une piscine extérieure	Parc J. Alcide-Reid Kénogami, arr. Jonquière	0 $	0 $	143 144 $	2 356 856 $	0 $	0 $	**2 500 000 $**	Aménagement d'une piscine au parc J. Alcide-Reid incluant un bâtiment connexe (sanitaire et électrique)
		Sous-totaux par type								
		Infrastructures sportives / récréatives	0 $	0 $	143 144 $	2 356 856 $	0 $	0 $	**2 500 000 $**	
Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne « titre », le travail utilise alors l'enveloppe de 20%		**Total**	**0 $**	**0 $**	**143 144 $**	**2 356 856 $**	**0 $**	**0 $**	**2 500 000 $**	

Priorité 4 – Voirie locale (MTQ)

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Total	
401	*Réfection pavage rue St-Pierre, de Pivoines à St-Pierre	Tronçon 12666, arr. La Baie	0 $	27 628 $	69 $	0 $	0 $	0 $	**27 697 $**	Planage et pavage sur 70 mètres.
402	*Réfection pavage 8e Avenue, de 9e à Avenue du Port	Tronçon 4217, arr. La Baie	0 $	98 753 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**98 753 $**	Planage et pavage sur 298 mètres
403	*Réfection pavage 6e Avenue, de 7e à 9e rue	Tronçons 12783 et 12813, arr. La Baie	0 $	270 516 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**270 516 $**	Planage et pavage sur 280 mètres.
404	*Réfection du pavage rue Hervé-Tremblay	Tronçon 4388 de Thomas-Louis Villeneuve à Elzéard-Boivin, arr La Baie	0 $	69 402 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**69 402 $**	Planage et pavage sur 256 mètres
405	*Réfection de pavage rue des Frênes	Tronçon 7259 des Érables à des Érables, arr La Baie	0 $	65 918 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**65 918 $**	Planage et pavage sur 212 mètres
406	*Réfection de pavage rue Perron	Tronçon 677 des Érables à des Pins, arr La Baie	0 $	48 775 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**48 775 $**	Planage et pavage sur 136 mètres
407	*Réfection de pavage rue P. Omer Gagnon	Tronçon 706 de Albert-Dufour à Albert-Dufour, arr La Baie	0 $	37 038 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**37 038 $**	Planage et pavage sur 100 mètres
408	*Réfection et pavage rue Henry Mcnicoll	Tronçon 12918 de Méridé-Minier à Méridé-Minier, arr La Baie	0 $	21 800 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**21 800 $**	Planage et pavage sur 70 mètres
409	*Réfection du pavage rue Edmond	Tronçon 12932 de St-André à de la Malbaie,	0 $	24 174 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**24 174 $**	Planage et pavage sur 90 mètres

	Savard	arr La Baie								
411	*Réfection du pavage rue Saint-Denis	Tronçon 770 de Saint-Jean à Saint-Denis, arr La Baie	0 $	46 033 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**46 033 $**	Planage et pavage sur 85 mètres
412	*Réfection du pavage boul St-Jean-Baptiste	Tronçons 12581, 5977 et 12583 de St-Jean-Baptiste à St-Jean-Baptiste, arr Chicoutimi	0 $	242 768 $	2 539 $	0 $	0 $	0 $	**245 307 $**	Décohésionnement et pavage sur 500 mètres
413	*Réfection du pavage rue Jacques-Cartier	Tronçon 11772 de Séminaire à Parent, arr Chicoutimi	0 $	104 681 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**104 681 $**	Décohésionnement et pavage sur135 mètres
414	*Réfection du pavage boul Saguenay	Tronçons 5590 et 10701 de boul Saguenay O à Panoramique, arr Chicoutimi	0 $	67 747 $	3 251 $	0 $	0 $	0 $	**70 998 $**	Décohésionnement et pavage sur 269 mètres
415	*Réfection du pavage boul Saguenay	Tronçons 6618 et 6586 de Saguenay O à Saguenay O, arr Chicoutimi	0 $	67 748 $	3 248 $	0 $	0 $	0 $	**70 996 $**	Décohésionnement et pavage sur 312 mètres
416	*Réfection du pavage boul St-Paul	Tronçon 10927 de Labrosse à St-Paul, arr Chicoutimi	0 $	105 613 $	2 604 $	0 $	0 $	0 $	**108 217 $**	Décohésionnement et pavage sur 145 mètres
417	*Réfection du pavage boul St-Paul	Tronçon 10481 de St-Paul à Actionnaires, arr Chicoutimi	0 $	26 684 $	1 531 $	0 $	0 $	0 $	**28 215 $**	Décohésionnement et pavage sur 81 mètres
418	*Réfection du pavage boul St-Paul	Tronçon 10793 de Cossette à St-Paul, arr chicoutimi	0 $	26 684 $	1 531 $	0 $	0 $	0 $	**28 215 $**	Décohésionnement et pavage sur 115 mètres
419	*Réfection du pavage rue Roussel	Tronçon 12559 de du Pont à la Victoire, arr Chicoutimi	0 $	103 603 $	34 902 $	0 $	0 $	0 $	**138 505 $**	Décohésionnement et pavage sur 235 mètres

420	*Réfection du pavage rue Bégin	Tronçon 2917 des Vingt-et -un à Blackburn, arr Chicoutimi	0 $	287 328 $	62 634 $	0 $	0 $	0 $	**349 962 $**	Décohésionnement et pavage sur 270 mètres
421	*Réfection du pavage rue des Roitelets	Tronçon 11284 de Lorenzo-Genest à Gaudiose-Brassard, arr chicoutimi	0 $	71 337 $	9 075 $	0 $	0 $	0 $	**80 412 $**	Décohésionnement et pavage sur 170 mètres
422	*Réfection du pavage ch St-Martin	Tronçons 6121 et 6120 de St-Martin à St-Martin, arr Chicoutimi	0 $	210 254 $	58 777 $	0 $	0 $	0 $	**269 031 $**	Décohésionnement et pavage sur 720 mètres
423	*Réfection du pavage ch de la Réserve	Tronçon 7628 de Carcajous à de la Réserve, arr Chicoutimi	0 $	127 706 $	15 809 $	0 $	0 $	0 $	**143 515 $**	Décohésionnement et pavage sur 210 mètres
424	*Réfection du pavage ch de la Réserve	Tronçon 10420 de Michaël à Archanges, arr Chicoutimi	0 $	88 423 $	1 996 $	0 $	0 $	0 $	**90 419 $**	Décohésionnement et pavage sur 143 mètres
425	*Réfection du pavage ch de la Réserve	Tronçon 10430 de Réserve à Réserve, arr Chicoutimi	0 $	89 421 $	16 741 $	0 $	0 $	0 $	**106 162 $**	Décohésionnement et pavage sur 172 mètres
426	*Réfection du pavage rue David	Tronçon 368 de Sauvé à Ste-Geneviève, arr Chicoutimi	0 $	84 024 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**84 024 $**	Planage et pavage sur 140 mètres
427	*Réfection du pavage rue Giffard	Tronçon 12074 de Duquesne à des Saules, arr Chicoutimi	0 $	118 014 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**118 014 $**	Décohésionnement et pavage sur 195 mètres
428	*Réfection du pavage rue Viau	Tronçon 12529 de boul Tadoussac à Émilien, arr Chicoutimi	0 $	77 970 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**77 970 $**	Planage et pavage sur 115 mètres
429	*Réfection du pavage rue Savard	Tronçon 11647 de Jacques-Cartier à Price O, arr Chicoutimi	0 $	41 522 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**41 522 $**	Planage et pavage sur 145 mètres

430	*Réfection du pavage rue Comtois	Tronçon 12393 de Cabot à Comtois, arr Chicoutimi	0 $	61 873 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**61 873 $**	Planage et pavage sur 120 mètres
431	*Réfection du pavage rue Dequen	Tronçon 14422 de Clairons à Clairons, arr Chicoutimi	0 $	104 435 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**104 435 $**	Planage et pavage sur 205 mètres
432	*Réfection du pavage Place Monal	Tronçon 10677 de Panoramique à Panoramique, arr Chicoutimi	0 $	52 898 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**52 898 $**	Planage et pavage sur 120 mètres
433	*Réfection du pavage rue Ballantyne	Tronçon 2907 de Joliette à Félix-Leclerc, arr Chicoutimi	0 $	88 179 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**88 179 $**	Planage et pavage sur 280 mètres
434	*Réfection du pavage rue Joliette	Tronçon 11021 de Ballantyne à Émile Nelligan, arr Chicoutimi	0 $	74 209 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**74 209 $**	Planage et pavage sur 161 mètres
436	*Réfection du pavage rue Jacques-Cartier E	Tronçons 11548 et 11543 de Duberger à de Tilly, arr Chicoutimi	0 $	122 843 $	33 292 $	0 $	0 $	0 $	**156 135 $**	Planage et pavage sur 250 mètres
437	*Réfection du pavage rue du Boulevard	Tronçon 13543 du pont rivière Chicoutimi à St-Pierre, arr Chicoutimi	0 $	123 847 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**123 847 $**	Décohésionnement et pavage sur 114 mètres
438	*Réfection du pavage rue St-Dominique	Tronçons 10191, 10192 et 5723 de Groulx vers le sud, arr Jonquière	0 $	244 833 $	30 743 $	0 $	0 $	0 $	**275 576 $**	Planage et pavage sur 502 mètres
439	*Réfection du pavage rue de la Loire	Tronçon 1061 de St-Jean-Baptiste à de la Peltrie, arr Jonquière	0 $	44 466 $	8 377 $	0 $	0 $	0 $	**52 843 $**	Planage et pavage sur 197 mètres
440	*Réfection du pavage rue Ste-Famille	Tronçons 8071, 8073 et 8072 de Price à Legendre, arr	0 $	199 950 $	75 667 $	0 $	0 $	0 $	**275 617 $**	Planage et pavage sur 547 mètres

		Jonquière								
441	*Réfection du pavage rue du Roi-Georges	Tronçon 1856 de Bourassa à Fortier, arr Jonquière	0 $	77 965 $	5 590 $	0 $	0 $	0 $	**83 555 $**	Planage et pavage sur 202 mètres
442	*Réfection du pavage Ste-Famille	Tronçon 1986 de Champlain à Wolfe, arr Jonquière	0 $	106 317 $	21 831 $	0 $	0 $	0 $	**128 148 $**	Planage et pavage sur 183 mètres
443	*Réfection du pavage rue St-Dominique	Tronçons 1139, 1141, 1142, 1143 de du Royaume à Notre-Dame, arr Jonquière	0 $	84 834 $	2 663 $	0 $	0 $	0 $	**87 497 $**	Planage et pavage sur 231 mètres
444	*Réfection du pavage rue Panet	Tronçon 8385 de Panet à Panet, arr Jonquière	0 $	153 394 $	45 450 $	0 $	0 $	0 $	**198 844 $**	Planage et pavage sur 575 mètres
445	*Réfection du pavage rue Longsault	Tronçon 1880 de Foulon à Bataillon, arr Jonquière	0 $	130 727 $	7 555 $	0 $	0 $	0 $	**138 282 $**	Planage et pavage sur 237 mètres
446	*Réfection du pavage boul René-Lévesque	Tronçon 5269 de Roi-Georges à René-Lévesque, arr Jonquière	0 $	161 557 $	15 699 $	0 $	0 $	0 $	**177 256 $**	Planage et pavage sur sur 402 mètres
447	*Réfection du pavage boul René-Lévesque	Tronçon 8052 de René-Lévesque à René-Lévesque, arr Jonquière	0 $	165 922 $	15 699 $	0 $	0 $	0 $	**181 621 $**	Planage et pavage sur 395 mètres
448	*Réfection du pavage rue Moissan	Tronçons 2381 et 2382 de Castel à Regnault, arr Jonquière	0 $	54 731 $	51 $	0 $	0 $	0 $	**54 782 $**	Planage et pavage sur 195 mètres
449	*Réfection du pavage boul Mellon	Tronçon 5824 de Lasalle à Mellon, arr Jonquière	0 $	40 522 $	6 386 $	0 $	0 $	0 $	**46 908 $**	Planage et pavage sur 116 mètres
450	*Réfection du pavage boul Mellon	Tronçon 8548 de Vaudreuil à Neuville, arr Jonquière	0 $	52 714 $	19 155 $	0 $	0 $	0 $	**71 869 $**	Planage et pavage sur 112 mètres

451	*Réfection du pavage rue Lasalle	Tronçon 2303 de Hoquart à Hudson, arr Jonquière	0 $	160 361 $	23 628 $	0 $	0 $	0 $	**183 989 $**	Planage et pavage sur 207 mètres
452	*Réfection du pavage boul Saguenay	Tronçon 7410 de Croft à Saguenay, arr Jonquière	0 $	75 847 $	12 707 $	0 $	0 $	0 $	**88 554 $**	Planage et pavage sur 147 mètres
453	*Réfection du pavage rue Launière	Tronçon 2601 de Octave à Bonneau, arr Jonquière	0 $	43 735 $	55 281 $	0 $	0 $	0 $	**99 016 $**	Planage et pavage sur 91 mètres
454	*Réfection du pavage rue Hudson	Tronçon 2336 de Simard à Couture, arr Jonquière	0 $	28 448 $	20 $	0 $	0 $	0 $	**28 468 $**	Planage et pavage sur 73 mètres
455	*Réfection du pavage rue Bellevue	Tronçon 7017 de Delisle à Delisle, arr Jonquière	0 $	90 743 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**90 743 $**	Planage et pavage sur 245 mètres
456	*Réfection du pavage rue Fortin	Tronçon 2015 de St-François-Xavier à Beauséjour, arr Jonquière	0 $	101 793 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**101 793 $**	Planage et pavage sur 195 mètres
457	*Réfection du pavage rue Davis	Tronçon 9318 de Deschêne à Lawrie, arr Jonquière	0 $	189 842 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**189 842 $**	Planage et pavage sur 130 mètres
458	*Réfection du pavage boul Talbot	Tronçon 11524 de Jacques-Cartier à Lemay, arr Chicoutimi	0 $	93 871 $	40 392 $	0 $	0 $	0 $	**134 263 $**	Planage et pavage sur 246 mètres
459	*Réfection du pavage rue Pierre-Bédard	Tronçons 11346 et 11347 de Pierre-Bédard à l'Acadie, arr Chicoutimi	0 $	29 868 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**29 868 $**	Planage et pavage sur 107 mètres
460	*Réfection du pavage rue Cimon	Tronçon 12686 de Cimon à Cimon, arr La Baie	0 $	21 365 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**21 365 $**	Planage et pavage sur 73 mètres
461	*Réfection du pavage rue	Tronçon 12719 de Aimé-Gravel Aimé-	0 $	19 437 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**19 437 $**	Planage et pavage sur 57 mètres

	Onésime-Côté	Gravel, arr La Baie								
462	*Réfection du pavage rue St-Stanislas	Tronçon 12631 de St-Stanislas à Bagot, arr La Baie	0 $	200 951 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**200 951 $**	Planage et pavage sur 160 mètres
463	*Réfection du pavage 3e rue	Tronçon 12753 de Lavoie à Mathieu, arr La Baie	0 $	44 447 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**44 447 $**	Planage et pavage sur 107 mètres
410	*Réfection du pavage rue Barachois	Tronçon 721 de Grande-Baie sud à Barachois, arr La Baie	0 $	39 807 $	0 $	0 $	0 $	0 $	**39 807 $**	Planage et pavage sur 237 mètres
465	*Réfection pavage boul. Harvey	tronçons #7977, 7978, 1919 de De la Manche à Harvey, arr Jonquière	0 $	0 $	352 837 $	0 $	0 $	0 $	**352 837 $**	Décohésionnement et pavage sur 500 mètres.
466	*Réfection pavage boul. du Royaume	Tronçons #9886, 9887, 9888, 5343 de Mercier à Langelier, arr Jonquière	0 $	0 $	200 671 $	0 $	0 $	0 $	**200 671 $**	Décohésionnement et pavage sur 500 mètres.
467	*Réfection pavage boul. Saguenay	Tronçons #11800, 11801, 11802, 6623 de Racine à boul. Saguenay, arr Chicoutimi	0 $	0 $	270 509 $	0 $	0 $	0 $	**270 509 $**	Décohésionnement et pavage sur 800 mètres.
468	*Réfection pavage boul. Saguenay	Tronçon #11661 de Ste-Anne à Montcalm, arr Chicoutimi	0 $	0 $	141 204 $	7 164 $	0 $	0 $	**148 368 $**	Décohésionnement et pavage sur 200 mètres.
469	*Réfection pavage boul. Saguenay	Tronçon #11638 face aux bretelles, arr Chicoutimi	0 $	0 $	60 750 $	0 $	0 $	0 $	**60 750 $**	Décohésionnement et pavage sur 100 mètres.
470	*Réfection pavage boul. Grande-Baie Nord	Tronçons #12708, 12709 de Gingras à Grande-Baie Nord, arr La Baie	0 $	0 $	342 590 $	0 $	0 $	0 $	**342 590 $**	Décohésionnement et pavage sur 300 mètres.

471	*Réfection du pavage du boul. Talbot, voies direction nord	Tronçons 11360 et 858, entre D'Iberville et La May, arr. Chicoutimi	0 $	0 $	0 $	0 $	301 325 $	0 $	**301 325 $**	Décohésionnement et pavage sur 475 mètres, voies en direction nord seulement
472	*Réfection pavage boul. Talbot, direction sud	Tronçon 11521 de chemin Sydenham à Marie-Victorin, arr. Chicoutimi	0 $	0 $	0 $	0 $	166 913 $	0 $	**166 913 $**	Décohésionnement et pavage sur 100 mètres, voies direction sud seulement
473	*Réfection pavage boul. St-Paul, direction nord	Tronçons 10480 et 10481 de des Actionnaires à l'adresse 1535 Boul. St-Paul, arr. Chicoutimi	0 $	0 $	0 $	0 $	162 269 $	3 057 $	**165 326 $**	Décohésionnement et pavage sur 531 mètres, voies en direction nord seulement.
474	*Réfection pavage boul. St-Jean-Baptiste	Tronçons 12586, 12598, 5994 du 2622 boul. St-Jean-Baptiste à St-Roch, arr. Chicoutimi	0 $	0 $	0 $	0 $	409 121 $	0 $	**409 121 $**	Décohésionnement et pavage sur 600 mètres
475	*Refection pavage boul. Saguenay	Tronçons 9223 et 5252, devant bretelle boul. René-Lévesque, arr. Jonquière	0 $	0 $	0 $	0 $	150 852 $	0 $	**150 852 $**	Décohésionnement et pavage sur 515 mètres, voies direction Chicoutimi seulement
476	*Réfection rue St-Dominique	Tronçons 8738, 8739 de des Mouettes à des Hirondelles, arr. Jonquière	0 $	0 $	0 $	0 $	309 549 $	0 $	**309 549 $**	Planage et pavage sur 419 mètres
477	*Réfection pavage Boul. René-Lévesque	Tronçons 9150, 9153, 5269 de des Pensées à Ste-Émilie, arr. Jonquière	0 $	0 $	0 $	0 $	411 700 $	0 $	**411 700 $**	Décohésionnement et pavage sur 770 mètres des voies direction boul. Royaume seulement
478	*Réfection pavage avenue John-Kane	Tronçons 12878, 12880, 12882 de Juliette- Fortin sur 485 vers 3e rue, arr. La	0 $	0 $	0 $	0 $	366 767 $	0 $	**366 767 $**	Planage et pavage sur 485 mètres

		Baie							
		Sous-totaux par type							
		Voirie	0 $	5 938 295 $	2 003 454 $	7 164 $	2 278 496 $	3 057 $	**10 230 466 $**
Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne « titre », le travail utilise alors l'enveloppe de 20%		**Total**	**0 $**	**5 938 295 $**	**2 003 454 $**	**7 164 $**	**2 278 496 $**	**3 057 $**	**10 230 466 $**

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : CONTACT NATURE RIVIÈRE-À-MARS – RENOUVELLEMENT CONVENTION DE GESTION ET D'OCCUPATION 2025

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2023-794 – VS-CE-2023-86 - VS-CE-2020-974

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à signer le renouvellement de la convention de gestion et d'occupation avec Contact Nature Rivière-à-Mars et la Ville de Saguenay, débutant rétroactivement au 1er janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :

Depuis plusieurs années la Ville de Saguenay procède avec des conventions de gestion et d'occupation avec Contact Nature Rivière-à-Mars pour les sites suivants :

- Centre plein air Bec-Scie incluant Okwari Le Fjord;
- Passe migratoire (pêche aux saumons);
- Sentier Eucher (entretien et mise aux normes).

En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, la convention de gestion et d'occupation doit être d'une durée d'un an sans possibilité de reconduction tacite en raison du montant versé en honoraires de gestion. La durée de la présente convention est limitée à une période d'un an commençant le 1er janvier 2025 pour se terminer le 31 décembre 2025.

Le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire désire continuer sa collaboration avec l'organisme qui accepte d'effectuer la gestion, l'exploitation, l'opération, l'administration, la promotion et l'animation de sites appartenant à la Ville de Saguenay.

Voici les grandes lignes de la convention :

La Ville de Saguenay doit:

- Verser des honoraires de gestion au montant de 234 883$ plus taxes, et ce, payables selon les modalités fixées par LA VILLE ;
- Verser une subvention de 24 068$ pour assumer la responsabilité de la part de LA VILLE pour l'application du programme de gratuité des 12 ans et moins (VS-CE-2023-86) ;
- Assumer les dépenses reliées à l'entretien des équipements motorisés lui appartenant ;
- Assurer tous les travaux majeurs requis pour la conservation des immeubles ;
- Assumer les frais d'électricité, de chauffage, de propane et de déneigement des stationnements ;
- Rembourser les primes d'assurances responsabilité civile et des administrateurs.

Contact Nature Rivière-à-Mars doit :

- Maintenir son statut d'organisme reconnu par la mise à jour annuelle des documents demandés (VS-CE-2020-974) ;
- Respecter les règles d'approvisionnement fixées par LA VILLE ;
- Engager le personnel nécessaire à la gestion des lieux et s'assurer qu'il possède les qualifications nécessaires ;
- Vérifier l'état des équipements motorisés avant leur utilisation, documenter et au besoin, aviser dans les meilleurs délais lorsqu'une déficience majeure ou mineure est détectée ;
- Assurer la mise en place d'aménagements sécuritaires et efficaces par l'utilisation, la mise en place et la promotion des différents guides et outils fournis par les fédérations du *Réseau plein air Québec* notamment, Vélo Québec et Rando Québec ;

- Effectuer la tonte de pelouse pour le Centre plein air Bec-Scie et la passe migratoire ;
- Effectuer à l'aide de petite machinerie, la tonte et l'entretien une fois par année de la zone clôturée du champ d'épuration des installations septiques ;
- Soumettre à LA VILLE, avant le 31 mars 2025, un plan portant sur les orientations, projets, améliorations et travaux qu'il souhaite planifier et/ou entreprendre à moyen et long terme ainsi que l'incidence financière.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION :** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la convention de gestion et d'occupation entre Contact Nature Rivière-à-Mars et la Ville de Saguenay doit être renouvelée annuellement en vertu de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT les expériences positives des dernières années avec Contact Nature Rivière-à-Mars pour la gestion des sites qui leur ont été confiés et que l'organisme désire poursuivre dans le même sens ;

CONSIDÉRANT que l'organisme est reconnu par la Ville de Saguenay (VS-CE-2020-974) ;

CONSIDÉRANT que la convention de gestion et d'occupation a été vérifiée par le Service du greffe en date du 18 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 573.3. al.1 (2.3.) de la *Loi sur les cités et villes*, le présent protocole peut être conclu de gré à gré;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay contribue pour plus de 100 000 $ en honoraires de gestion pour l'organisme;

CONSIDÉRANT que les montants de 234 883 $ plus les taxes (honoraires) et de 24 068 $ (subvention) sont disponibles au budget 7500530 ;

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre de la Commission des sports et du plein air du 28 novembre 2024, les membres se sont dits favorables à cette demande ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte le renouvellement de la convention de gestion et d'occupation avec Contact Nature Rivière-à-Mars pour une durée d'un an débutant rétroactivement le 1er janvier 2025 pour se terminer le 31 décembre 2025;

QUE la chef de division sports et plein air et la conseillère plein air au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, soient autorisées à signer la convention de gestion et d'occupation pour et au nom de la Ville de Saguenay;

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le budget 7500530.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Par : Marc-André Gagnon

Date : 18 novembre 2024

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☒ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par :

Date :

Informations utiles lors de la transmission : À titre d'information

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7500530-000-24190 et 29700

Préparé par : _____
Mélanie Murray, conseillère plein air
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 10 décembre 2024

Approuvé par : _____
Luc-Michel Belley, directeur
Date : 19 décembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

CONVENTION DE GESTION ET D'OCCUPATION

ENTRE

VILLE DE SAGUENAY, personne morale légalement constituée en vertu du décret 841-2001 du gouvernement du Québec en date du 27 juin 2001, ayant sa place d'affaires au 201, rue Racine Est, Saguenay (arrondissement de Chicoutimi), province de Québec, G7H 5B8, ici représentée par mesdames Carolyne Dunn et Mélanie Murray, respectivement chef de division et conseillère plein air au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, dûment autorisées en vertu de la résolution VS-CM-2025-_____, adoptée le _____ par le conseil municipal, dont copie est jointe en annexe A des présentes, ci-après appelée :

« LA VILLE »

ET

CONTACT NATURE RIVIÈRE-À-MARS, corporation sans but lucratif, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (R.L.R.Q., c. C-38), ayant sa place d'affaires au 7400, chemin des Chutes, Saguenay (arrondissement de La Baie), G7B 3N8, représentée aux fins des présentes par messieurs Marc-André Galbrand et Dany Tremblay, respectivement directeur général et président, officiers autorisés tels qu'ils le déclarent aux termes d'une résolution dûment adoptée par le conseil d'administration, dont copie est jointe en annexe B des présentes, ci-après appelée :

« CONTACT NATURE »

PRÉAMBULE

Les parties déclarent ce qui suit :

A. Pour le site du Bec-Scie :

1.1. LA VILLE est propriétaire des immeubles situés au 7400 et 7442 chemin des Chutes, Saguenay, arrondissement de La Baie, où se situe l'accueil du Centre plein air Bec-Scie, correspondant aux lots 4 013 145 et 6 346 929 à 6 346 934 du cadastre du Québec lesquels immeubles sont utilisés par **CONTACT NATURE**, pour la gestion et opération de **CONTACT NATURE**. Le tout tel qu'illustré sur les cartes 1 et 2 en annexe C;

1.2. LA VILLE est également propriétaire pour le même site des lots 6 341 941, 4 012 257 à 4 012 259 et 4 242 325 du cadastre du Québec sur lesquels sont érigés une partie des sentiers du Bec-Scie ainsi que le chalet du Lac Héron. Le tout tel qu'illustré sur les cartes 3 et 4 en annexe C;

1.3. LA VILLE agit à titre de gestionnaire des terres publiques intramunicipales pour les lots 4 012 271 et 6 346 944 faisant l'objet d'une autorisation #940002 pour maintenir et entretenir des sentiers de raquettes et un belvédère pour le Centre plein air Bec-Scie. Le tout tel qu'illustré sur la carte 5 en annexe C;

1.4. LA VILLE détient une autorisation #213258 avec le ministère des Ressources naturelles pour l'aménagement et l'entretien d'un sentier multiusage (pédestre, ski de fond et raquette) à l'est de la rivière à Mars dans le canton Cimon, partie non divisée, sur une longueur de 13 km. Le tout tel qu'illustré sur la carte 6 en annexe C;

1.5. LA VILLE détient trois baux avec le ministère des Ressources naturelles pour le Centre Plein air Bec-Scie :

- Dossier 200703, à des fins de refuge dans le canton Cimon, partie non divisée (Rivière à Mars);
- Dossier 208448, à des fins de refuge dans le canton Cimon, partie non divisée (Lac Côme);

MAG

- Dossier 213848, à des fins d'observation de la faune situé dans le canton Cimon, partie non divisée (Lac Côme). Le tout tel qu'illustré sur la carte 6 en annexe C.

B. Pour le site de la Rivière-À-Mars :

a) **LA VILLE** est propriétaire de l'immeuble situé, au 3232, chemin St-Louis, Saguenay, arrondissement de La Baie, où se situe l'accueil du site de la rivière à Mars, correspondant au lot 4 445 995 du cadastre du Québec. Lequel immeuble est utilisé par **CONTACT NATURE**, pour la gestion et opération de **CONTACT NATURE**. Le tout tel qu'illustré sur la carte 7 en annexe C;

C. Pour le sentier Eucher :

a) **LA VILLE** agit à titre de gestionnaire des terres publiques intramunicipales pour les lots 5 619 651 appartenant à la Couronne sur lesquels est érigé le sentier Eucher (822, route de l'Anse-à-Benjamin) ainsi que les sites : L'Anse-à-Poulette, la Croix du Centenaire, le sentier Les Berges et autres. Le tout tel qu'illustré sur la carte 8 en annexe C;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES AUX PRÉSENTES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante des présentes pour valoir comme ici au long cité.

2. OBJET

Sous réserve des termes et conditions ci-après prévus, **LA VILLE** convient, par les présentes de confier à **CONTACT NATURE** les sites suivants (annexe C) :

- Centre plein air Bec-Scie (7400, chemin des Chutes, La Baie) incluant Okwari Le Fjord);
- Passe migratoire (pêche aux saumons) (3232, chemin Saint-Louis, La Baie);
- Sentier Eucher (822, route de l'Anse-à-Benjamin) ainsi que les sites : L'Anse-à-Poulette, Croix du Centenaire, Les Berges et autres.

CONTACT NATURE en accepte la gestion, l'exploitation, l'opération, l'administration, la promotion ainsi que l'animation et en assume l'entière responsabilité comme s'il en était le propriétaire.

3. DURÉE ET RENOUVELLEMENT

3.1 Durée

La durée de la présente convention est limitée à une période d'un (1) an commençant rétroactivement le 1er janvier 2025 pour se terminer le 31 décembre 2025 nonobstant la date de signature de la convention.

3.2 Renouvellement

Cette convention est non-renouvelable et ne sera en aucun cas reconduite par consentement tacite des parties. Nonobstant l'avis, **LA VILLE** pourra mettre fin en tout temps et pour tout motif à cette convention sur simple avis écrit de trois (3) mois. Les parties conviennent de négocier de bonne foi à l'échéance de la présente convention.

4. DÉCLARATIONS ET OBLIGATIONS DE CONTACT NATURE

CONTACT NATURE s'engage à :

4.1 État des lieux

Accepter les immeubles ainsi que les meubles meublants, accessoires et équipements intérieurs, le site et les équipements extérieurs prêtés dans l'état où ils

se trouvent.

4.2 Destination des lieux

Utiliser les lieux uniquement pour y effectuer des activités dans le cadre de la réalisation de ses objets, en conformité des présentes, des lois et des règlements en vigueur.

4.3 Gestion des lieux

4.3.1 Engager le personnel nécessaire à la gestion des lieux et des sites qui lui sont confiés et en assurer la rémunération. Posséder l'expertise et les ressources matérielles nécessaires pour la pleine réalisation des présentes;

4.3.2 Signer un contrat de location pour toute location du pavillon ou le site extérieur auprès des organismes ou des particuliers. Il est entendu que les locaux devront être loués à un taux représentant la valeur du marché;

4.3.3 Percevoir pour son compte à titre d'autofinancement les revenus liés à la gestion, à l'exploitation et à l'animation des lieux, lesquels revenus demeurent sa propriété;

4.3.4 Percevoir la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ), applicables sur les revenus qu'il encaissera en son propre nom et les remettre aux autorités fiscales y ayant droit;

4.3.5 Assumer à ses frais, tous les travaux requis pour la conservation, la réparation et l'entretien préventif des lieux suivants :

- Refuge La Bernache
- Refuge du Lac Côme (Le Huard)
- Tour d'observatoire de la faune au Lac Côme (Okwari Le Fjord)
- Chalet du Lac Héron

4.3.6 À titre d'occupant des lieux et des équipements:

- Veiller au bon état des lieux et de l'équipement, tant intérieur qu'extérieur;

- Déposer selon les besoins, des statistiques de fréquentation pour tous les services offerts à la population (exemple : cartes de membres et billets journaliers pour le ski de fond, sentiers pédestres, etc.);

- Assurer les frais d'entretien et de mise aux normes des sentiers et payer, si nécessaire, les permis requis;

- Acquitter tous les frais d'exploitation liés à la gestion, à l'exploitation, à l'administration, à la promotion ainsi qu'à l'animation des lieux, à l'exception des frais d'électricité, de chauffage et de propane;

- Effectuer et documenter les rondes de sécurité avant d'utiliser les équipements motorisés qui lui sont confiés et qui sont la propriété de **LA VILLE** incluant la lubrification des pivots, la vérification des niveaux des huiles et autres liquides ainsi qu'une inspection visuelle complète. Aviser sans délai le Service des équipements motorisés lorsqu'une déficience majeure ou mineure est détectée;

4.3.7 Utiliser les lieux de façon à minimiser les frais reliés à l'électricité, chauffage et propane;

4.3.8 Acquitter les frais d'exploitation de télécommunication (Internet et téléphonie);

4.3.9 Adhérer à la politique de gratuité des 12 ans et moins et en assumer la responsabilité de la part de **LA VILLE**;

4.3.10 Assurer la conciergerie pour l'ensemble des immeubles incluant les locaux loués sous sa responsabilité. Assumer le grand ménage des éléments inaccessibles dus à la hauteur, tels que vitres, poutres, conduits de ventilation;

4.3.11 Assurer la surveillance et la sécurité des lieux et des équipements de manière à éviter ou à diminuer le vandalisme;

4.3.12 Exercer le contrôle des clés et des puces des lieux qui lui sont prêtés et ne pas changer les serrures ou les clés des lieux sans autorisation préalable écrite de **LA VILLE**;

4.3.13 Assumer les frais inhérents aux fausses alarmes et intrusions déclenchées par **CONTACT NATURE**, ses employés, ses bénévoles ou ses clients;

4.3.14 N'effectuer aucune modification à l'immeuble sans le consentement écrit préalable de **LA VILLE**;

4.3.15 Rapporter immédiatement à **LA VILLE** toute anomalie et tout bris, vol, vandalisme ou accident causé aux lieux ou pouvant causer préjudice aux activités ou aux usagers des lieux;

4.3.16 Respecter et faire respecter tous les règlements et politiques municipaux ou lois de quelque autre autorité compétente, tant provinciale que fédérale, pouvant s'appliquer aux lieux et, notamment, ceux concernant l'affichage, la santé publique, la prévention des incendies, la consommation des produits alcoolisés et du tabac et du cannabis et l'utilisation des salles;

4.3.17 Respecter et faire respecter les lois sur l'aménagement durable du territoire forestier et le règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État pour les sentiers sur terres publics;

4.3.18 Subir toutes les réparations mineures ou majeures que **LA VILLE** décide de faire pendant la durée des présentes, sans pour cela prétendre à aucune indemnité, et ce, sous réserve que **LA VILLE** ait avisé **CONTACT NATURE** au moins trente (30) jours avant la date prévue pour le commencement des travaux, sauf si ceux-ci sont requis en raison de la dégradation du bâtiment, d'un danger pour la sécurité des occupants ou que des travaux soient requis afin de sécuriser les lieux ou d'empêcher les lieux de devenir non sécuritaires. À ce moment, les travaux pourront être effectués sans aucun avis ni indemnité.

4.3.19 Adhérer au programme de la Carte accompagnement loisir (CAL) en accordant la gratuité d'entrée à votre site à l'accompagnateur d'une personne handicapée;

4.3.20 Agir comme maître d'œuvre pour l'entretien et la mise aux normes du sentier Eucher, de type rustique selon les critères suivants :

- Un minimum de quatre (4) tournées d'entretien annuelles et la planification de travaux selon les priorités ciblées avec le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

- En assurant tout au long de l'année un rôle de vigie concernant la surveillance du sentier Eucher (notamment les arbres et la signalisation manquante, etc.);

- Promouvoir et animer le sentier Eucher;

- Travailler en concertation avec le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire pour le développement, l'entretien et la mise aux normes du sentier Eucher.

- Déposer un rapport des travaux réalisés durant l'année et une planification des travaux à prévoir pour la saison prochaine selon les exigences fixées par **LA VILLE.**

4.3.21 Effectuer la tonte de pelouse pour le Centre plein air Bec-Scie et la Passe migratoire;

4.3.22 Procéder, en collaboration avec **LA VILLE**, aux menues réparations à la suite de l'inspection annuelle des ouvrages d'art au Centre plein air Bec-Scie et aux visites de sécurité régulière effectués par **CONTACT NATURE,** (annexe D);

4.3.23 Assurer la mise en place d'aménagements sécuritaires et efficaces par l'utilisation, la mise en place et la promotion des différentes guides et outils fournis par les fédérations du Réseau plein air Québec notamment, Vélo Québec et Rando Québec;

4.3.24 Effectuer à l'aide de petite machinerie, la tonte et l'entretien une fois par année de la zone clôturée du champ d'épuration des installations septiques;

4.3.25 Se conformer dans son offre de services aux politiques de **LA VILLE** concernant la famille, le développement social, le plan d'accessibilité pour les personnes handicapées et la Politique de prévention en matière de violence et aux plans d'action s'y rapportant;

4.3.26 Respecter les règles d'approvisionnement fixées par **LA VILLE**, soit :

- **CONTACT NATURE** ne pourra acquérir des biens meubles de plus de 10 000 $ ou véhicules sans l'autorisation de **LA VILLE**;

- Agir selon les mêmes règles que **LA VILLE** pour procéder à des appels d'offres, adjuger des contrats, acquérir du matériel, notamment :

  - Pour les achats de moins de 10 000 $, favoriser l'obtention de demandes de prix lorsque possible et souhaitable;
  - Pour dépenses de plus de 10 000 $, faire au moins deux demandes de prix;
  - Pour dépenses de plus de 10 000 $, suivre le règlement sur la gestion contractuelle (annexe E) et la Politique d'approvisionnement de **LA VILLE** (annexe F);
  - Pour les dépenses excédant le seuil obligeant à l'appel d'offres public, fixé à 133 800 $ en date des présentes, procéder par appel d'offres public selon les règles établies par la *Loi sur les cités et villes*;
  - Dans tous les cas, **CONTACT NATURE** pourra se référer à la division de l'approvisionnement du Service des finances de **LA VILLE** pour du support ou des explications quant à sa gestion contractuelle;

4.4 Assurances

Assurer et maintenir en vigueur, pendant toute la durée de la présente convention, toutes couvertures d'assurances responsabilité civile et administrateurs pour une couverture minimale de deux (2) millions, dont elle a besoin pour couvrir adéquatement ses actifs, opérations et activités, en transmettre une copie à **LA VILLE**;

- L'ensemble des polices d'assurance devront contenir un avenant désignant **LA VILLE** comme assurée additionnelle;

- La franchise d'assurance pour la responsabilité civile et administrateurs sera à la charge de **LA VILLE** selon les exigences et modalités établies par celle-ci;
- Les polices d'assurance ne pourront être annulées ou les couvertures réduites par l'assureur à moins que celui-ci n'ait donné un avis écrit à **LA VILLE** au moins trente (30) jours avant la résiliation, l'annulation ou toute réduction de garantie.

La franchise d'assurance biens, meubles et automobiles est à la charge de **CONTACT NATURE.**

4.5 Taxation

CONTACT NATURE déclare qu'il est assujetti à la TPS et à la TVQ dont les numéros sont les suivants :

TPS : 132628330 RT 0001
TVQ : 1 003 217 830 RQ 0001

4.6 Obligations corporatives

4.6.1 Effectuer la mise à jour des ententes conclues par **CONTACT NATURE** avec les pouvoirs publics ainsi que celles conclues avec des propriétaires privés, dont copies devront être remises à **LA VILLE** (exemple : droit de passage);

4.6.2 Porter à la connaissance de **LA VILLE** tout changement de structure, toute demande d'abandon de lettres patentes, de dissolution, de liquidation, de cession de biens ou de proposition concordataire, et ce, dans les dix (10) jours de la demande;

4.7 Maintien de la reconnaissance

4.7.1 **CONTACT NATURE** devra mettre à jour chaque année les données nécessaires pour maintenir son statut d'organisme reconnu par **LA VILLE**. Ces informations incluent-notamment (mais non exclusivement) :
- Rapport financier de l'année écoulée;
- Prévisions budgétaires de l'année à venir;
- Rapport d'activité;
- Plan d'action ou planification stratégique.

4.7.2 **CONTACT NATURE** accepte et renonce à la confidentialité de tous les documents qui auront été remis à **LA VILLE** dans le cadre de la présente entente et accepte qu'ils soient transmis à des tiers;

4.7.3 Informer **LA VILLE** de toute démarche qu'elle désire entreprendre auprès de tout organisme ou de toute instance gouvernementale en vue de soumettre des projets à caractère spécial ou des programmes visant à obtenir des participations sous forme d'assistance financière ou autre et informer **LA VILLE** du résultat de ses démarches avant de mettre ces programmes en application ou en exécution;

4.7.4 **CONTACT NATURE** devra soumettre à **LA VILLE**, avant le 31 mars 2025, un plan portant sur les orientations, projets, améliorations et travaux qu'il souhaite planifier et/ou entreprendre à moyen et long terme ainsi que l'incidence financière de ces éléments notamment ce qui concernent :

4.7.4.1 Réparations, remplacement ou améliorations touchant la structure des immeubles qui leur sont confiés et aux infrastructures extérieures notamment les chemins d'accès, les sentiers, les ouvrages d'art, etc.

4.7.4.2 Les besoins de remplacements, modifications ou d'ajouts aux équipements motorisés qui sont sous la responsabilité de **LA VILLE**.

4.8 Responsabilité

Tenir **LA VILLE**, ses représentants et ses employés indemnes de toute réclamation, action, poursuite, procédure, perte, de tous préjudices, frais, dommages-intérêts ou dépenses de quelque nature que ce soit, par suite de toute blessure, perte de vie, objet perdu, disparu ou volé, pour tout dommage ou accident à la personne ou à la propriété, résultant de l'usage, de l'utilisation, de la fréquentation ou de l'emploi des lieux sous la gestion de **CONTACT NATURE**.

Prendre fait et cause pour **LA VILLE**, ses représentants, ses mandataires ou ses employés advenant toute poursuite ou réclamation contre ces derniers, et ce, en application du premier paragraphe.

4.9 Taxes foncières

CONTACT NATURE est assujetti à l'application de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c. F-2.1) et ses amendements, et sera responsable du paiement de toutes taxes découlant de son application, s'il y a lieu;

4.10 Gestion et règles d'éthique

CONTACT NATURE s'engage à utiliser les sommes versées uniquement pour les fins auxquelles elles ont été attribuées. En aucun temps, les honoraires de gestion ne devront servir à procurer un avantage personnel, directement ou indirectement à l'un de ses membres, employés ou autres.

CONTACT NATURE devra conserver toutes les preuves servant à démontrer que les honoraires de gestion ont été utilisés pour les fins projetées et s'engage à en donner copie à **LA VILLE** à la fin de l'année financière ou à sa demande expresse.

5. DÉCLARATION ET OBLIGATIONS DE LA VILLE

LA VILLE s'engage à :

5.1 Ressources financières

5.1.1 Verser des honoraires de gestion pour les sites et activités suivants :

- Centre plein air Bec-Scie incluant Okwari Le Fjord;
- Passe migratoire (pêche aux saumons);
- Sentier Eucher.

Pour l'année 2025, un montant de 234 883 $ plus les taxes applicables, et ce, payable selon les modalités fixées par **LA VILLE**;

5.1.2 Verser une subvention de 24 068 $ pour assumer la responsabilité de la part de **LA VILLE** pour l'application de la politique de gratuité des 12 ans et moins;

5.1.3 Fournir à **CONTACT NATURE** des lieux et équipements conformes aux exigences des lois, règlements, ordonnances et décrets applicables;

5.1.4 Assumer tous les travaux majeurs requis pour la conservation, la réparation et l'entretien préventif des lieux et des équipements (incluant les équipements de cuisine);

5.1.5 Conditionnellement à la disponibilité financière des fonds requis et à l'approbation de l'autorité compétente, assumer les dépenses reliées à l'entretien et au remplacement des équipements motorisés confiés à **CONTACT NATURE** (annexe G);

5.1.6 Autoriser le prêt ou la location des locaux et des lieux dans le respect des obligations souscrites par **CONTACT NATURE;**

5.1.7 Rembourser les primes d'assurances pour la responsabilité civile et administrateur à **CONTACT NATURE**, conditionnellement au dépôt des documents exigés par **LA VILLE**;

5.1.8 Assumer les frais d'électricité, de chauffage et de propane des lieux;

5.1.9 Assumer les frais de déneigement du stationnement du Centre plein air Bec-Scie, de la Passe migratoire;

5.1.10 Assurer l'entretien et la vidange de l'installation septique;

5.1.11 Effectuer le nettoyage annuel du barrage des murailles (dégager le barrage et ramasser les rebuts);

5.1.12 Effectuer l'installation et le retrait annuel des estacades en amont du barrage des murailles;

5.1.13 **LA VILLE** déclare qu'elle est assujettie à la TPS et à la TVQ dont les numéros sont les suivants :

TPS : 132628330 RT 0001
TVQ : 1 003 217 830 RQ 0001

5.2 FORCE MAJEURE

LA VILLE ne sera pas tenue responsable de l'inexécution de l'une ou l'autre de ses quelconques obligations si elle est due à un cas de force majeure, à une grève ou à un arrêt de travail ou à une autre difficulté résultant des rapports entre employeur et employés, à la non-disponibilité des matériaux ou de la main-d'œuvre ou à toute autre cause hors de sa volonté.

6. INCENDIE OU AUTRES CAS FORTUITS

6.1 Si les lieux sont endommagés par un incendie ou un autre cas fortuit, **LA VILLE** pourra, sur avis écrit donné à l'autre partie dans les trente (30) jours de la date du sinistre, mettre fin au présent contrat sans aucune compensation;

6.2 **LA VILLE** pourra mettre fin au présent contrat, sans aucune compensation, en suivant la procédure prévue au paragraphe précédent, seulement si les lieux loués sont en totalité ou substantiellement endommagés et rendus inutilisables par un incendie ou un autre cas fortuit pour une période de trente (30) jours consécutifs;

6.3 En aucun cas **LA VILLE** n'assumera une responsabilité à l'égard de **CONTACT NATURE** pour quelque dommage ou perte subie par suite d'un incendie ou de tout autre sinistre, à moins que le sinistre soit dû à une faute ou une négligence grave ou intentionnelle de ses administrateurs ou représentants.

7. DÉFAUT

CONTACT NATURE sera en défaut dans les cas suivants :

- **CONTACT NATURE** cesse ses activités;
- **CONTACT NATURE** fait faillite par cession de ses biens ou par ordonnance de séquestre;
- **CONTACT NATURE** procède par concordat ou proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (L.R.C. 1985, c. B-3) ou autrement devient insolvable;
- **CONTACT NATURE** fait l'objet d'une saisie ou de toute autre procédure judiciaire ayant pour objet de bloquer ses opérations;
- Si les dirigeants de **CONTACT NATURE** sont coupables de fraude ou autre délit ou si lui-même fait l'objet d'infractions pénales ou criminelles;

- Si **CONTACT NATURE** fait défaut de se conformer à toutes et chacune des dispositions du présent protocole d'entente;

- Si **CONTACT NATURE** fait défaut de se conformer à toutes et chacune des dispositions de leurs règlements généraux;

- Si l'un des dirigeants ou administrateurs commet un acte non éthique qui porte atteinte à l'image de **LA VILLE** ou qui porte atteinte au lien de confiance entre **CONTACT NATURE** et **LA VILLE**;

- Dans l'éventualité de démissions massives du conseil d'administration ou de l'assemblée des membres de **CONTACT NATURE.**

8. CONSÉQUENCES DU DÉFAUT

Advenant le cas où **CONTACT NATURE** serait en défaut d'accomplir l'une de ses quelconques obligations ou d'y satisfaire, **LA VILLE** pourra lui envoyer un avis lui annonçant le motif de son défaut et lui accordant un délai raisonnable pour y remédier;

Si **CONTACT NATURE** ne remédie pas à son défaut, dans le délai mentionné à l'avis, **LA VILLE** pourra mettre fin à l'entente, sans aucune autre formalité;

CONTACT NATURE ne pourra, en aucun cas, réclamer à **LA VILLE** des dommages ou indemnités, et ce, de quelque nature que ce soit, ni aucun montant dont le versement est prévu par les présentes.

9. RÉSILIATION

LA VILLE se réserve le droit absolu de résilier la présente entente pour tout motif et sans justification, sans autre indemnité, compensation ou dommage de quelque nature que ce soit, sur simple avis écrit de trente (30) jours.

10. REMISE DES LIEUX

S'il est mis fin à la présente convention, comme prévu précédemment ou de toute autre façon prévue à la présente convention ou à la loi, **CONTACT NATURE** devra quitter les lieux dans le respect de la loi et les remettre à **LA VILLE** ou, s'il n'en avait pas encore pris possession, il n'aurait plus aucun droit d'en prendre possession. **LA VILLE** et ses représentants pourront, dès ce moment, pénétrer dans les lieux pour en prendre possession.

Dans un tel cas, **CONTACT NATURE** reconnaît expressément que **LA VILLE** peut cesser de fournir tout service qu'elle est autrement tenue de fournir en vertu de la présente convention.

Tout bien laissé sur les lieux par **CONTACT NATURE** quinze (15 jours) après la date d'échéance ou de résiliation de la présente convention sera réputé abandonner et **LA VILLE** pourra en disposer librement.

11. CESSION

CONTACT NATURE ne peut céder ses droits et privilèges contenus aux présentes, en totalité ou en partie, sans avoir préalablement obtenu le consentement écrit de **LA VILLE.**

12. MODIFICATIONS

Si, au cours de la présente entente, l'une ou l'autre des parties désirait modifier un ou des articles de la présente convention, elle ne pourrait le faire que dans la mesure où les modifications seraient acceptées par les deux parties. Pour toute modification à la présente convention, un avis de trois (3) mois devra être acheminé à l'une ou l'autre des parties avec les motifs qui justifient les modifications proposées.

13. PRÉSÉANCE

La présente convention constitue l'intégralité et la totalité des ententes conclues entre les parties se rapportant aux lieux et aux biens et aucun autre document ou entente antérieur ou concomitant n'est admis pour modifier de quelque façon que ce soit les dispositions des présentes ou son interprétation, à moins qu'une telle modification ne soit contresignée par les parties.

14.INVALIDITÉ D'UNE DISPOSITION

La nullité ou l'invalidité, partielle ou totale, de l'une ou l'autre des dispositions de la présente entente, n'entraîne pas la nullité ou l'invalidité des autres dispositions, lesquelles demeurent pleinement en vigueur et en force entre les parties.

15. NON-RENONCIATION

Le défaut par **LA VILLE** d'insister sur la stricte exécution de toutes ou certaines conditions des présentes et d'exercer tous les droits ou options contenus dans les présentes ne peut être interprété comme une renonciation pour l'avenir à aucune de ces conditions, droits ou options qui demeurent pleinement en vigueur.

16. RELATION ENTRE LES PARTIES

La présente convention ne doit pas être interprétée comme plaçant les parties dans une relation d'associés ou de coentrepreneurs et ni l'une ni l'autre partie n'a quelque droit que ce soit d'obliger ou de lier l'autre partie.

17. LOIS APPLICABLES

Le présent contrat est régi par le droit applicable au Québec.

18. DISSOLUTION ET LIQUIDATION

En cas de liquidation de **CONTACT NATURE** et de distribution de ses biens, ces derniers seront dévolus en totalité à **LA VILLE** ou à une organisation exerçant une activité analogue à **CONTACT NATURE**, et ce, sous réserve de l'approbation préalable écrite de **LA VILLE**.

19. RÉSOLUTION DE CONFLITS

Dans le but d'assurer la confidentialité du dossier et d'éviter les frais relatifs à un conflit judiciarisé entre les parties, celles-ci conviennent de soumettre tout différend réel ou appréhendé relatif à la présente convention, à son application ou à son interprétation au processus de médiation ou d'arbitrage conformément aux dispositions applicables du Code civil du Québec (RLRQ c. CCQ-1991) et du Code de procédure civile (RLRQ c. C-25.01) à l'exclusion de tout recours judiciaire.

Les honoraires et les déboursés engagés seront assumés par les parties à parts égales et le médiateur ou l'arbitre sera choisi conjointement.

20. RENONCIATION À LA CONFIDENTIALITÉ DES DOCUMENTS

CONTACT NATURE renonce à la confidentialité de tous les documents qui auront été remis à **LA VILLE** dans le cadre de la présente entente.

21. COMMANDITES

LA VILLE autorise **CONTACT NATURE** à solliciter des commanditaires, pour l'aménagement et l'amélioration des sites, selon un protocole de commandite entre **CONTACT NATURE** et le commanditaire.

22. ANNEXES

Les annexes font partie intégrante de la présente convention. Les parties reconnaissent

en avoir pris connaissance et avoir accepté toutes et chacune des clauses. En cas de conflit entre les annexes et la présente convention, cette dernière prévaut.

Annexe A : résolution de **LA VILLE DE SAGUENAY**;

Annexe B : résolution de **CONTACT NATURE**;

Annexe C : Emplacement des sites /activités;

Annexe D : Liste des actifs et composantes Bec-Scie;

Annexe E : Gestion contractuelle

Annexe F : Politique d'approvisionnement

Annexe G : Liste des équipements motorisés

23. ENTENTE LIBRE ET VOLONTAIRE

Les parties reconnaissent que toutes les dispositions contenues dans la présente entente ont été librement et volontairement discutées entre elles et qu'elles ont reçu les explications adéquates sur leur nature, leur portée et leur étendue.

EN FOI DE QUOI, les parties appliquent les clauses du protocole d'entente telles que rédigées.

SIGNÉ À SAGUENAY, ce _____ jour de _____.

CONTACT NATURE RIVIÈRE-À-MARS	**LA VILLE DE SAGUENAY**
_____	_____
Dany Tremblay, président du conseil d'administration	Carolyne Dunn, chef de division Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
_____	_____
Marc-André Galbrand, directeur général	Mélanie Murray, conseillère plein air Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Annexe A : résolution de **LA VILLE DE SAGUENAY**;

Annexe B : résolution de **CONTACT NATURE**;

Annexe C : Emplacement des sites /activités;

Carte 1 : Centre plein air Bec-Scie

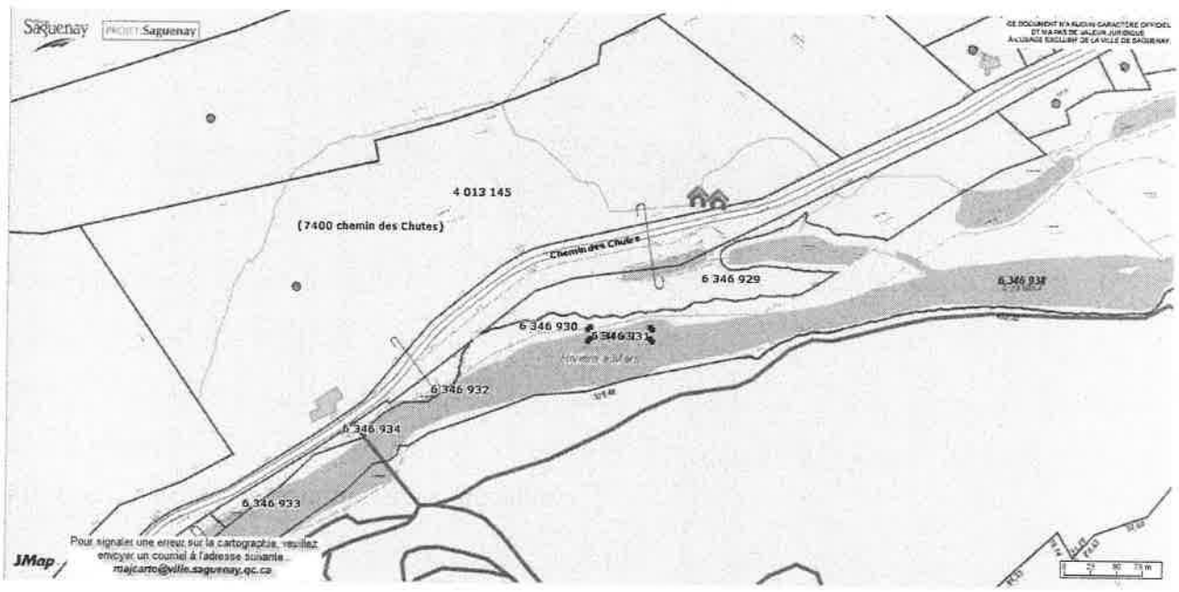

Carte 2 : Centre plein air Bec-Scie

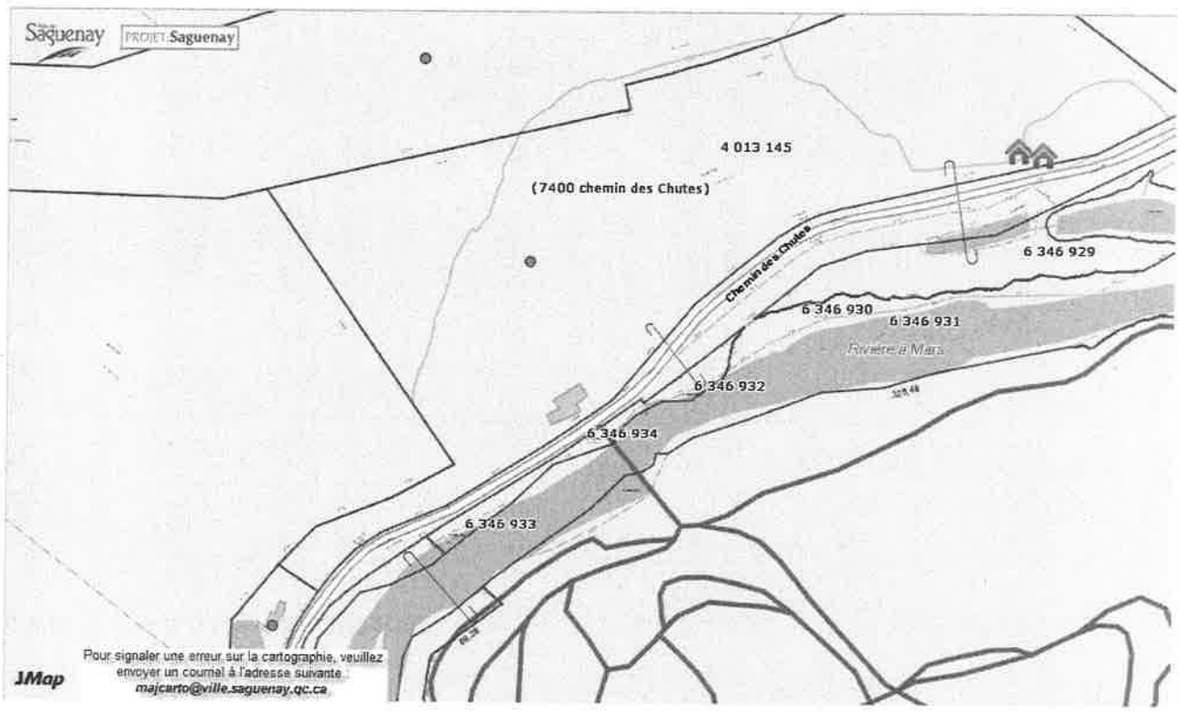

Carte 3 : Centre plein air Bec-Scie



Carte 4 : Centre plein air Bec-Scie

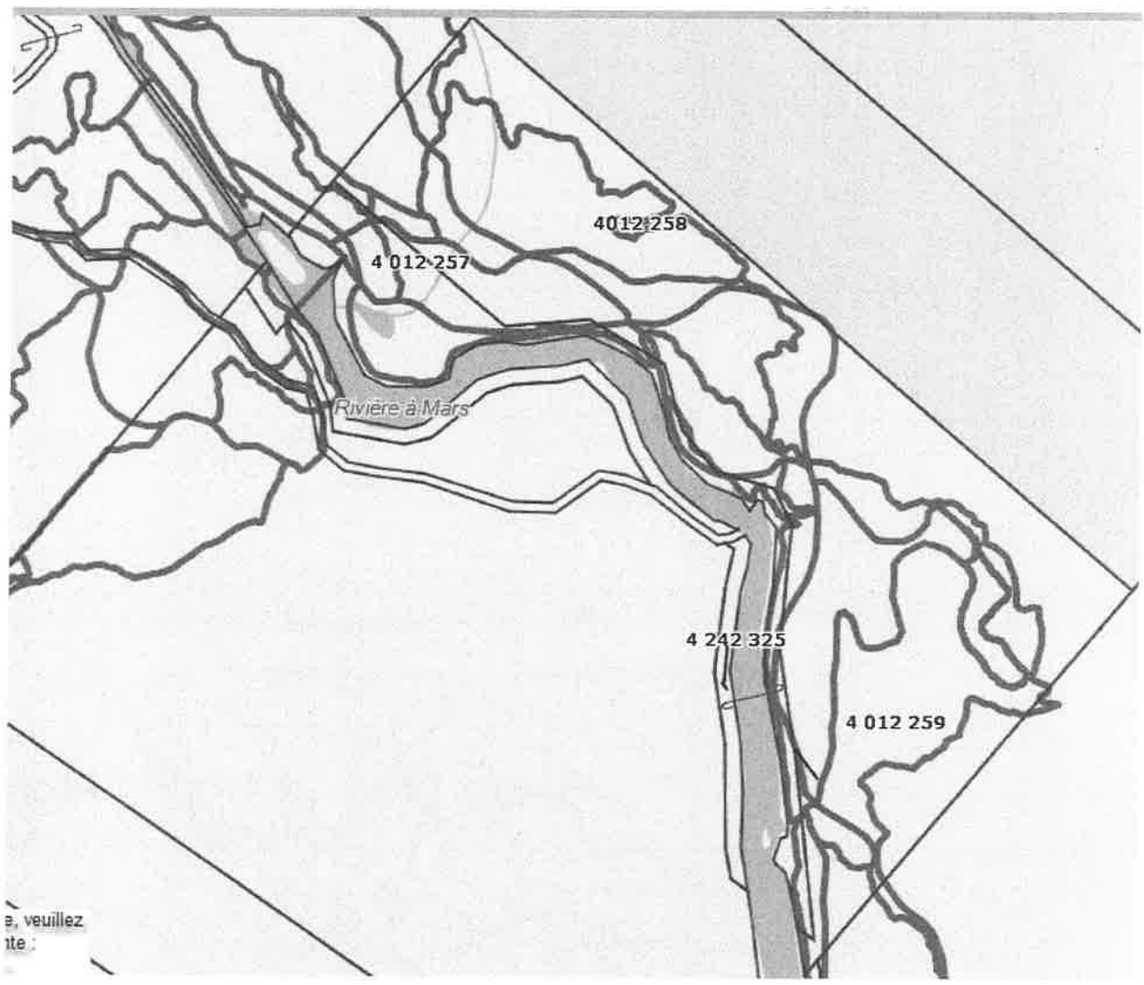

Carte 5 : Centre plein air Bec Scie

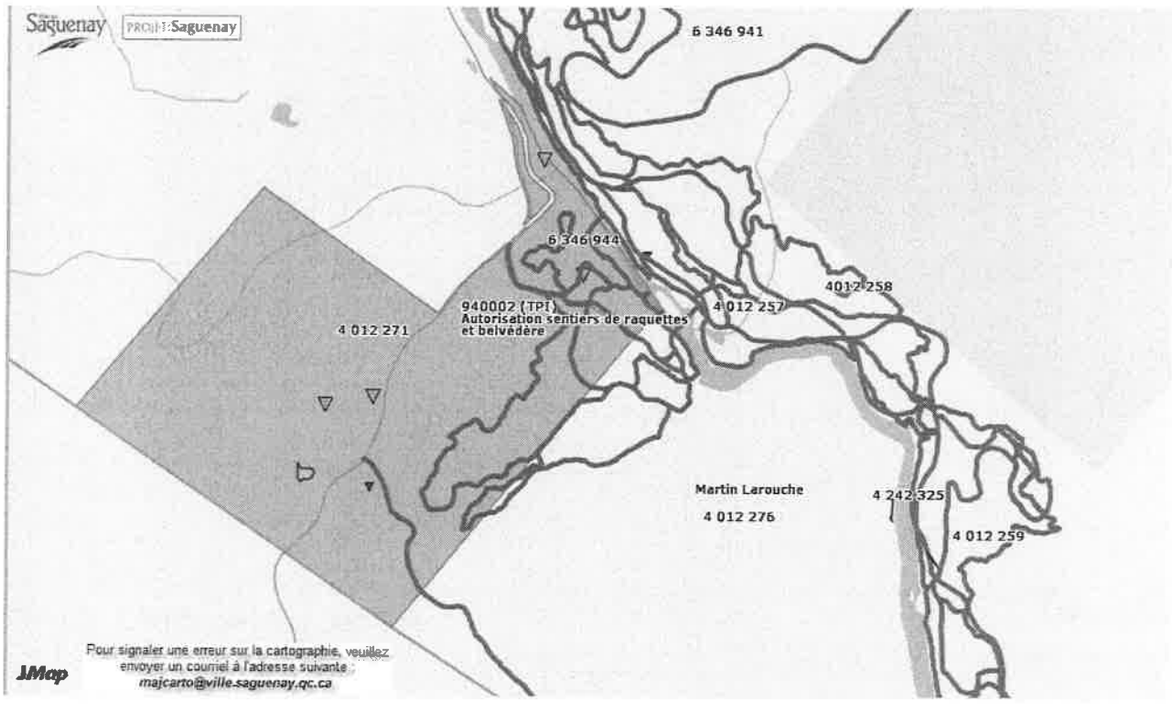

Carte 6 : Centre plein air Bec Scie

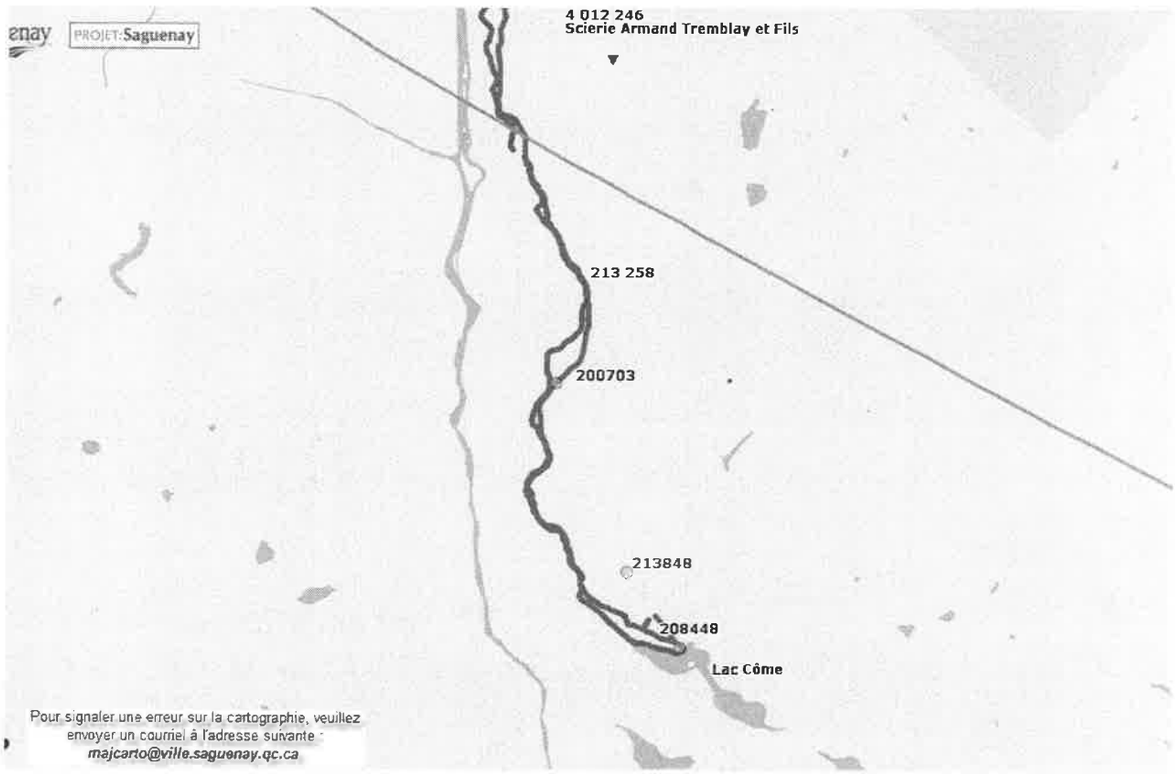

Carte 7 : Sentier Eucher

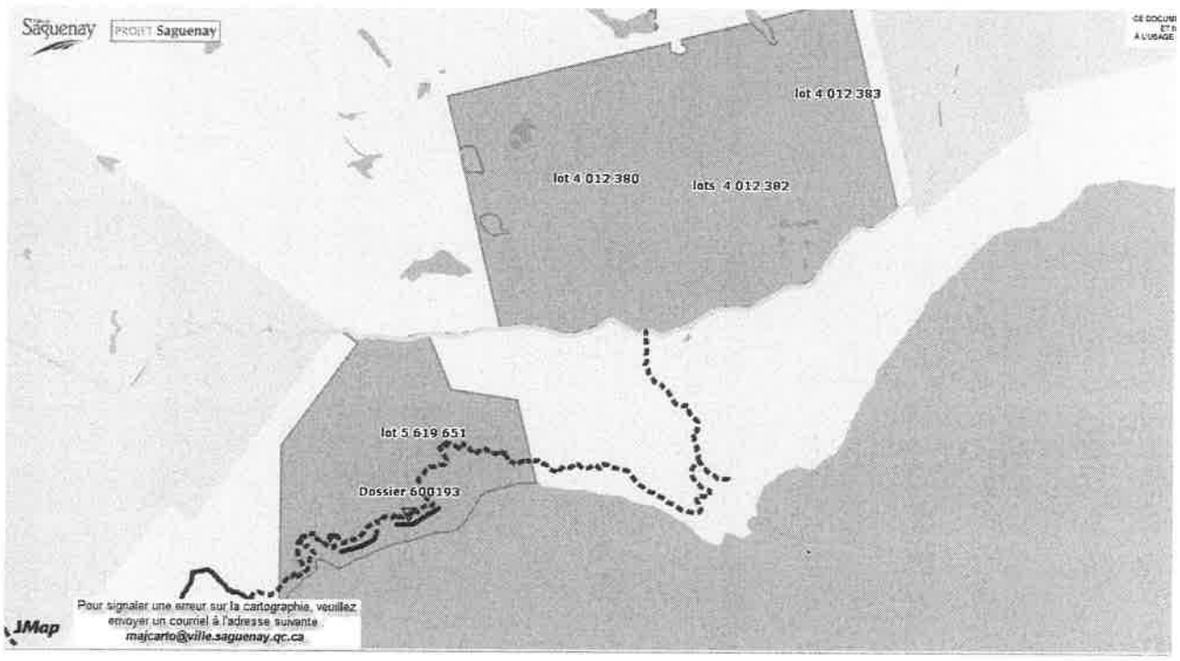

Carte 8 : Site de la rivière à Mars (Passe migratoire)

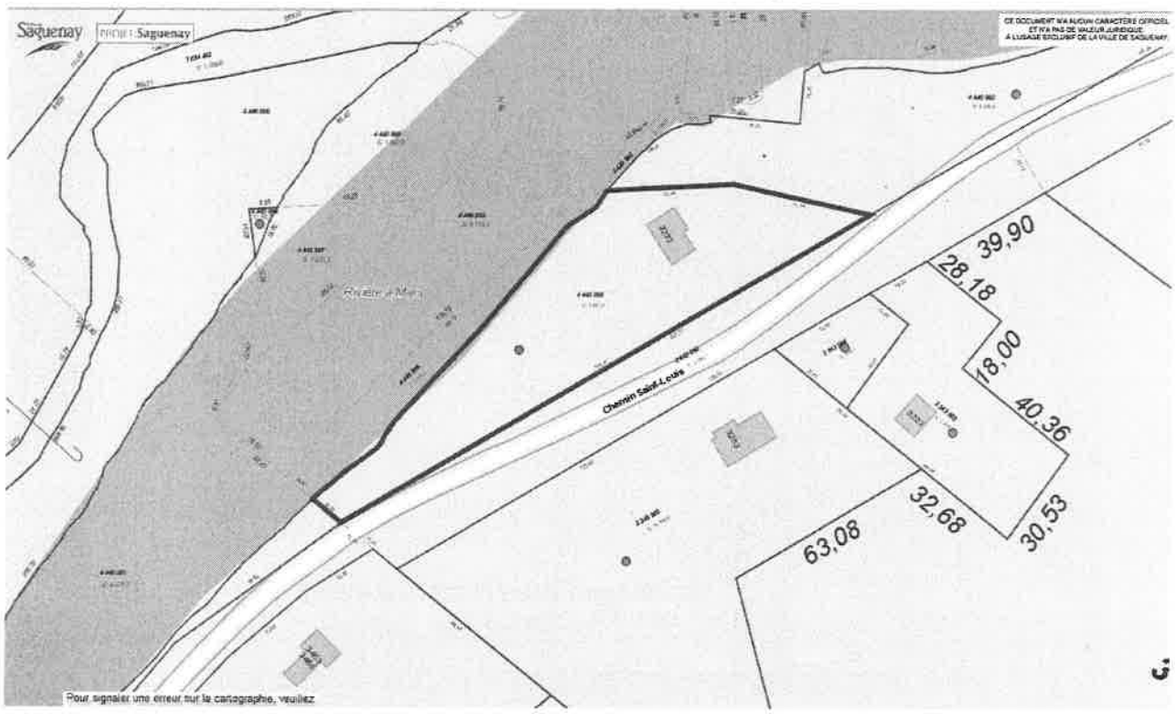

Annexe D : Liste des actifs et composantes Bec-Scie (ouvrage d'arts)

CODE	Description
Pont-634	Pont du Bec-Scie
Pass-644	Passerelle du Bec-Scie / à hauban
Pass-680	Passerelle du Bec-Scie / barrage
Pass-682	Passerelle du Bec-Scie / sur câbles
Pont-779	Pont du sentier VHR au Bec-Scie
Belv-651	Belvédère au Bec-Scie
Belv-657	Belvédère au Bec-scie
Belv-672	Belvédère au Bec-scie
Belv-684	Belvédère au Bec-scie
Belv-681	Belvédère au Bec-scie
Belv-686	Belvédère au Bec-scie
Belv-697	Belvédère au Bec-scie
Esca-645	Escalier au Bec-Scie
Pass-784	Passerelle du Bec-Scie (bord de la rivière)
X0000885	Barrage des murailles
P-10243	Pont du moulin à scie / riv. Ha ! Ha !

Annexe E

CODIFICATION ADMINISTRATIVE DU RÈGLEMENT VS-R-2021-100 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE SAGUENAY

AVERTISSEMENT

Le présent document constitue une codification administrative du règlement VS-R-2021-100 adopté par le conseil municipal de la Ville de Saguenay.

Cette codification intègre les modifications apportées au règlement VS-R-2021-100.

Cette codification doit être considérée comme un document de travail facilitant la consultation du règlement VS-R-2021-100 en y intégrant les modifications qui lui ont été apportées.

S'il y a divergence entre la présente codification administrative et le contenu du règlement VS-R-2021-100 ou de ses règlements modificateurs, le texte original adopté et en vigueur est celui qui prévaut.

Liste des règlements pris en considération aux fins de cette codification administrative :

Numéro du règlement	Adoption	Entrée en vigueur
VS-R-2021-100	5 juillet 2021	10 juillet 2021

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE SAGUENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2021-100 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE SAGUENAY

Règlement numéro VS-R-2021-100 passé et adopté à une séance du conseil municipal de la Ville de Saguenay, tenue dans la salle du conseil, le 5 juillet 2021.

PRÉAMBULE

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Saguenay doit encadrer son processus de gestion contractuelle.

ATTENDU qu'il y a lieu d'abroger le règlement VS-R-2018-148

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 juin 2021

À CES CAUSES, il est décrété ce qui suit :

CHAPITRE 1
OBJET, PORTÉE, DÉFINITION ET APPLICATION

ARTICLE 1.- OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement vise, de façon générale, à encadrer le processus de gestion contractuelle. De façon plus spécifique, le présent règlement a pour objectif de répondre aux obligations prévues à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

VS-R-2021-100, a.1;

ARTICLE 2.- CHAMP D'APPLICATION

À l'exclusion des contrats de travail, le présent règlement s'applique à tous contrats conclus par la Ville de Saguenay qui engendrent une dépense pour celle-ci. Il ne limite toutefois en rien l'application des exceptions prévues à la *Loi sur les cités et villes* et ses règlements.

Ce règlement est complété par la *Politique d'approvisionnement* dûment adoptée par le conseil municipal. Cependant, en cas d'incompatibilité avec la *Politique d'approvisionnement*, le présent règlement a préséance.

VS-R-2021-100, a.2;

ARTICLE 3.- DÉFINITION

Contrat de gré à gré : Tout contrat qui est conclu après une négociation entre la Ville de Saguenay et un fournisseur sans procéder par mise en concurrence.

Mise en concurrence : Processus par lequel la Ville procède à la comparaison des prix obtenus d'au moins deux (2) fournisseurs. Sous réserve de l'article 8.5, le contrat est octroyé au fournisseur selon le mode d'adjudication prévu aux documents de sollicitation des offres.

Demande de prix : Une demande de prix est un processus de mise en concurrence. Lorsque ce mode d'octroi de contrat est utilisé, le contrat est octroyé au fournisseur qui présente le prix le plus bas, ayant obtenu le plus haut pointage ou qui présente l'offre la plus avantageuse pour les besoins de la Ville, et ce, selon les règles prévues aux documents de demande de prix.

Fournisseurs : Toute personne physique ou morale qui est en mesure d'offrir des biens et des services répondant aux exigences et aux besoins exprimés par la Ville.
Fournisseurs locaux : Toute personne physique ou morale qui est en mesure d'offrir des biens et services répondant aux exigences et aux besoins exprimés par la Ville et qui rencontre les critères d'un fournisseur local tel que spécifiés à la *Politique d'approvisionnement.*

VS-R-2021-100, a.3;

ARTICLE 4.- PORTÉE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement lie le conseil municipal, les membres de celui-ci, les dirigeants et employés de la Ville qui sont tenus, en tout temps, de le considérer dans l'exercice de leurs fonctions.

Il fait partie intégrante de tout document d'une demande de soumissions, de toute demande de prix et de tout contrat octroyé par la Ville de Saguenay quel que soit son mode de passation.

De plus, tous les soumissionnaires, mandataires, adjudicataires, fournisseurs et consultants sont tenus de respecter le présent règlement dans l'exercice du mandat qui leur est confié, ce règlement en faisant partie intégrante.

VS-R-2021-100, a.4;

ARTICLE 5.- PERSONNE CHARGÉE D'APPLIQUER LE RÈGLEMENT

La direction générale est responsable de l'application du présent règlement. La division de l'approvisionnement du Service des finances agit comme soutien aux services en ce qui a trait à son application.

VS-R-2021-100, a.5;

ARTICLE 6.- RAPPORT ANNUEL

Au moins une fois l'an, le directeur général doit déposer lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application du présent règlement. Il devra être fait mention, notamment, mais non limitativement, des points suivants :

- Le nombre de contrats conclus par la Ville de Saguenay pour l'année précédente et leur mode d'octroi;
- L'opportunité, dans un souci de saine gestion, de modifier les dispositions prévues aux présentes.

VS-R-2021-100, a.6;

CHAPITRE 2
ATTRIBUTION DES CONTRATS

ARTICLE 7.- GÉNÉRALITÉS

7.1. Confidentialité et conflit d'intérêt

Les membres du conseil, les employés, les dirigeants, les consultants, les mandataires de la Ville, les membres d'un comité de sélection doivent, dans le cadre de tout processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat, et ce, même avant ou après lesdits processus, faire preuve de discrétion et conserver, dans la mesure du possible, la confidentialité des informations à leur connaissance quant à un tel processus.

Ils doivent déclarer tout lien d'affaires ou intérêts pécuniaires qu'ils ont avec une entreprise susceptible d'être un soumissionnaire ou un fournisseur et y déclarer toute situation de conflit d'intérêts potentiel. Lorsqu'elles sont en situation de conflit d'intérêt potentiel ou avéré, ces personnes doivent dénoncer ces situations et se retirer du processus.

7.2. Exception prévue à la loi :

Malgré toute disposition à l'effet contraire, la Ville peut conclure un contrat de gré à gré lorsqu'il s'agit d'un cas d'exception prévu à la *Loi sur les cités et villes* ou tout autre loi applicable.

7.3. Désistement

Toute personne qui s'est procurée les documents de mise en concurrence et qui ne désire plus soumissionner est invité à transmettre à la Ville de Saguenay les raisons de son désistement. Dans un processus d'appel d'offres, les soumissionnaires sont invités à compléter le document « Formulaire de non-participation à l'appel d'offres » inclus aux documents d'appel d'offres. La Ville de Saguenay se réserve le droit de demander, au besoin, aux fournisseurs les motifs d'un tel désistement.

7.4. Avantage à un fonctionnaire, un employé, un membre du conseil ou un membre d'un comité de sélection

Il est strictement interdit à un soumissionnaire d'effectuer des offres, dons, paiements, cadeaux, rémunérations ou tout autre avantage à un titulaire d'une

charge publique qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui risque de compromettre son intégrité.

7.5. Prévention de la collusion, de la corruption, tentative d'influence ou truquage des offres

Nul ne peut, directement ou indirectement, dans le contexte de la préparation ou la présentation d'une soumission ou dans le cadre de la conclusion d'un contrat de gré à gré ou de l'exécution de tout contrat de la Ville, effectuer ou tenter d'effectuer de la collusion ou de la corruption, un manœuvre frauduleuse ou participer ou tenter de participer à un autre acte susceptible d'affecter l'intégrité du processus d'appel d'offres ou de sélection du cocontractant de gré à gré ou l'exécution de tout contrat.

7.6. Communications d'influence

À moins d'être inscrit au registre prévu à cette fin par la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et d'en respecter les règles applicables, il est interdit, pour un soumissionnaire ou un fournisseur, d'avoir des communications orales ou écrites avec un titulaire d'une charge publique en vue de l'influencer ou pouvant raisonnablement être considéré, par la personne qui les initie, comme étant susceptible de l'influencer notamment sur sa prise de décision relativement :

- À l'élaboration, à la présentation, à la modification ou au rejet d'une proposition, d'une résolution, d'un règlement ou d'une directive;
- À la tenue du processus d'appel d'offres ou de mise en concurrence, à son élaboration, à son déroulement ou son annulation;
- À l'attribution de contrat de gré à gré.

7.7. Obtention des documents d'appel d'offres public

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres via le système électronique d'appels d'offres (SÉAO) ou via la division de l'approvisionnement du Service des finances de la Ville de Saguenay lorsque possible, en acquittant les frais exigés, s'il en est. Personne d'autre n'est autorisé à agir au nom ou pour le compte de la Ville pour délivrer ces documents. Ville de Saguenay peut rejeter l'offre d'un fournisseur s'il n'a pas obtenu les documents d'appel d'offres en contravention au présent article.

VS-R-2021-100, a.7;

ARTICLE 8.- CONTRATS ATTRIBUÉS SOUS LE SEUIL OBLIGEANT À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC

8.1. Mode d'attribution des contrats sous le seuil obligeant à l'Appel d'offres public

8.1.1. Contrats qui comportent une dépense de moins de 10 000 $:

Tout contrat de moins de 10 000$, taxes incluses, sera conclu par demande écrite ou verbale de prix à aux moins deux (2) fournisseurs.

Toutefois, si la situation le justifie, tout contrat de moins de 10 000 $, taxes incluses, peut être conclu de gré à gré en référant au fournisseur local qui traditionnellement, fait l'offre la plus avantageuse pour la Ville. La décision de ne pas aller en processus de mise en concurrence est prise par la personne autorisée à passer ledit contrat en fonction du montant de la dépense le tout conformément au *Règlement déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir de dépenser et de passer des contrats.*

Malgré les présentes, la mise en concurrence demeure l'option à privilégier.

8.1.2. Contrats qui comportent une dépense entre 10 000 $ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public :

Tout contrat dont la valeur varie entre 10 000 $ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public, taxes incluses, sera conclu par demande écrite de prix à aux moins deux (2) fournisseurs.

Toutefois, quant aux contrats de services professionnels de moins de 25 000 $, taxes incluses, ils pourront être octroyés de gré à gré sans avoir à recourir au processus de demande de prix. Il sera référé au fournisseur local qui traditionnellement fait l'offre la plus avantageuse pour la Ville.

8.2. Confidentialité de l'identité des fournisseurs invités à répondre à une demande de prix

La Ville doit favoriser l'invitation du plus grand nombre d'entreprises possibles à déposer une offre en respectant les critères édictés à l'article 8.7 du présent règlement. L'identité des personnes ainsi invitées doit demeurer confidentielle au moins jusqu'à l'ouverture des offres.

8.3. Clause de préférence d'achat

8.3.1. Clause de préférence d'achat local:

Dans tous les cas où une mise en concurrence est effectuée pour l'octroi d'un contrat dont la dépense est inférieure au seuil obligeant à l'appel d'offres public par la Ville de Saguenay, celle-ci peut décider de l'octroyer à un fournisseur local par préférence à un fournisseur qui ne remplit pas les exigences de fournisseur local, telles que définies à la *Politique d'approvisionnement* en vigueur, et ce, même si le fournisseur local n'a pas soumis le meilleur prix. L'offre du fournisseur local ne doit toutefois pas excéder dix pourcent (10 %) du prix de la meilleure offre.

8.3.2. Clause de préférence d'achat favorisant le développement durable :

Dans tous les cas où une mise en concurrence est effectuée pour l'octroi d'un contrat dont la dépense est inférieure au seuil obligeant à l'appel d'offres public par la Ville de Saguenay, celle-ci peut décider de l'octroyer à un fournisseur ayant en place des mesures favorisant le développement durable ou une qualification en lien avec le développement durable, et ce, même si ce fournisseur n'a pas soumis le meilleur prix. Le prix fourni par le fournisseur offrant des mesures de développement durable ne doit pas être plus élevé que dix pourcent (10 %) du prix de la meilleure offre.

8.3.3. Divulgation d'une clause de préférence d'achat :

Les clauses de préférence d'achat prévues au présent article doivent être divulguées aux fournisseurs dans les documents soumis pour fins de soumissions afin de pouvoir octroyer un contrat à un fournisseur n'ayant pas soumis le meilleur prix.

8.3.4. Préséance

Les préférences d'achats stipulées au présent article ne peuvent pas être utilisées simultanément. Les documents soumis pour fins de recherche d'offres doivent mentionner laquelle sera utilisée par préséance si les deux trouvent application. Dans le cas où les deux préférences d'achat sont applicables et qu'aucune préséance n'est inscrite, la préférence d'achat local sera seule applicable.

8.4. Mode d'octroi plus exigeant

Les présentes ne peuvent en aucun cas, limiter la personne autorisée en vertu du *Règlement déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir de dépenser et de passer des contrats* ou la division de l'approvisionnement de choisir un mode d'octroi plus exigeant que celui prévu par les présentes ou à la *politique d'approvisionnement,* et

ce, dans le but de favoriser la saine gestion des deniers publics. Sans limiter la généralité de ce qui précède, il peut utiliser les mécanismes d'appel d'offres prévus aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

8.5. Dérogation

Malgré les règles de passation des contrats prévues aux présentes, tout contrat comportant une dépense entre 10 000 $ et 24 999 $ peut, après avoir obtenu l'autorisation de la division de l'approvisionnement du Service des finances et à la condition que les fonds requis pour la dépense soient disponibles, être octroyé de gré à gré.

Malgré les règles de passation des contrats prévues aux présentes, tout contrat comportant une dépense entre 25 000 $ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public peut, après avoir obtenu l'autorisation du directeur général et à la condition que les fonds requis pour la dépense soient disponibles, être octroyé de gré à gré.
Tel que spécifié à la *Politique d'approvisionnement*, cette autorisation doit reposer sur des principes de saine administration des deniers publics.

De plus, la Ville de Saguenay doit favoriser la rotation des cocontractants par le respect des mécanismes de rotation prévus aux présentes pour les contrats octroyés de gré à gré entraînant une dépense pour la Ville de 25 000 $ et plus, taxes incluses, même si ce dernier est conclu aux termes de la présente dérogation. Cette rotation ne doit pas être effectuée si elle est faite au détriment d'une saine gestion publique.

8.6. Mécanismes de rotation

8.6.1. Lorsqu'elle octroie un contrat de gré à gré, la Ville favorise, si possible, la rotation de ses fournisseurs potentiels pour les contrats de plus de 25 000 $ octroyés sans mise en concurrence.

8.6.2. Au besoin, la Ville peut procéder périodiquement par appel d'offres public ou par appel d'intérêts afin de connaître les entreprises intéressées à répondre au besoin de la Ville et susceptibles de répondre à ses besoins. À la suite du contrat adjugé par appel d'offres, la Ville pourrait effectuer une rotation, pour une période déterminée, parmi les entreprises soumissionnaires.

8.6.3. La division de l'approvisionnement établit une liste des contrats octroyés de gré à gré par la Ville de Saguenay. Suite à la mise à jour de cette liste, elle peut recommander aux différents services des mesures pour favoriser la rotation des fournisseurs.

8.6.4. La Ville encourage la rotation des fournisseurs dans la mesure où celle-ci ne se fait pas au détriment de la saine gestion des dépenses publiques.

8.7. Choix des fournisseurs invités à présenter une offre

Afin d'assurer une rotation entre les fournisseurs et de favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec, le choix des personnes invitées à présenter une offre à la Ville, dans le cadre d'un contrat comportant une dépense inférieure au seuil de la dépense obligeant à l'appel d'offres public ou dans le cadre de l'octroi d'un contrat de gré à gré, est établi en fonction d'un ou de plusieurs des critères suivants :

1° la présence en quantité et en qualité suffisantes de fournisseur sur le territoire de la Ville de Saguenay;

2° leur capacité réelle à exécuter le contrat envisagé;

3° leur expérience dans l'exécution de contrats semblables à celui envisagé;

4° le fait qu'elles n'ont pas été trouvées coupables, au cours des cinq dernières années, d'une infraction à une loi ou à un règlement relié à un contrat semblable à celui envisagé;

5° le fait qu'elles détiennent un permis, une licence ou un document émis par une autorité publique attestant qu'elles sont autorisées, qu'elles ont le droit ou qu'elles possèdent les compétences pour exécuter le contrat envisagé;

6° le fait qu'elles ne sont pas des personnes ayant des liens d'affaires ou des liens familiaux entre elles;

7° la qualité des travaux, services ou matériaux déjà dispensés ou livrés;

8° les délais inhérents à l'exécution des travaux, à la fourniture des matériaux ou à la dispense de services;

9° la qualité des biens, services ou travaux recherchés;

10° les modalités de livraison;

11° le fait que la totalité ou une partie des biens ou des services soient québécois;

12° le fait que la totalité ou une partie des fournisseurs ou des entrepreneurs aient un établissement au Québec.

Aux fins du présent article, un bien est réputé être québécois s'il y est assemblé, et ce, même si les pièces qu'il comporte ne proviennent pas toutes du Québec.

VS-R-2021-100, a.8;

ARTICLE 9.- CONTRATS ATTRIBUÉS PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC

9.1. Visites de chantier

Les visites de chantier sont limitées aux projets de réfection d'ouvrage existants dont l'ampleur est telle que le projet ne peut pas être décrit de façon précise aux documents d'appel d'offres. Les visites seront individuelles, sur rendez-vous et toutes les questions en découlant devront être transmises par écrit au responsable de l'appel d'offres qui verra à répondre à l'ensemble des soumissionnaires.

9.2. Responsable de l'appel d'offres

Dans chaque appel d'offres, un responsable est identifié pour fournir toute l'information concernant l'appel d'offres et tout soumissionnaire doit s'adresser à ce responsable pour obtenir des précisions relativement à l'appel d'offres.

Durant la période de soumission, il est interdit au soumissionnaire ou à toute personne qui agit aux fins de ce dernier de communiquer avec une autre personne que la personne responsable de cet appel d'offres au sujet de celui-ci. Il est interdit au soumissionnaire ou à toute personne qui agit aux fins de ce dernier de chercher à influencer la personne responsable de cet appel d'offres dans ses communications avec celle-ci.

9.3. Confidentialité de l'identité des soumissionnaires

Les employés, fonctionnaires, membre du conseil municipal, les mandataires et les consultants doivent s'abstenir en tout temps de divulguer tout renseignement permettant de connaître le nom ou le nombre de soumissionnaires potentiels ou avérés, tant que les soumissions n'ont pas été ouvertes publiquement.

9.4. Avantage indu d'un soumissionnaire

Un fournisseur est inadmissible à déposer une soumission lorsqu'il détient des informations qui ne sont pas disponibles ou accessibles aux autres fournisseurs et qu'il se trouve ainsi en situation d'avantage indu par rapport à ces fournisseurs.

Un fournisseur peut notamment détenir des informations qui ne sont pas disponibles ou accessibles aux autres soumissionnaires dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) il a été associé à la préparation de l'appel d'Offres, notamment à la préparation du Devis;
b) il a eu accès à des renseignements relatifs à la demande de soumissions qui n'étaient pas à la disposition des autres soumissionnaires.

Malgré qu'un fournisseur se trouve dans l'une des situations mentionnée précédemment aux paragraphes a) et b), la Ville de Saguenay peut déterminer que le fournisseur ne se trouve pas dans une situation où il détient des informations qui ne sont pas disponibles ou accessibles aux autres fournisseurs et ainsi lui permettre de déposer une soumission.

L'expérience acquise dans le cadre de contrats précédents à celui de l'appel d'offres n'est pas considérée en soi comme étant de nature à donner un avantage indu au fournisseur.

9.5. Respect des lois

Un soumissionnaire doit déclarer (Annexe I) qu'à sa connaissance et à la suite de vérifications sérieuses, que tous les employés, dirigeants, administrateurs ou actionnaires de son entreprise ont respecté les lois et les règlements en vigueur ainsi que le présent règlement.

9.6. Déclaration sur la collusion, corruption, tentative d'influence, truquage des offres

Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission, une déclaration attestant que sa soumission a été préparée et déposée sans qu'il y ait eu collusion, communication, entente ou arrangement avec tout autre soumissionnaire ou personne pour convenir des prix à soumettre ou pour influencer les prix soumis.

Ladite déclaration doit également attester que ni lui ni aucun de ses collaborateurs ou employés ne s'est livré à des gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption.

Le défaut de produire cette déclaration peut entraîner le rejet de la soumission (annexe I).

9.7. Déclaration sur les Communications d'influence

Lors du dépôt d'une soumission, le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une attestation dans laquelle il affirme que si des communications d'influence ont eu lieu relativement à l'appel d'offres, elles l'ont été conformément à *la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et au *code de déontologie des lobbyistes*. Le défaut de produire cette déclaration peut entraîner le rejet de la soumission (annexe I).

9.8. Déclaration d'un conflit d'intérêt d'un soumissionnaire

Un soumissionnaire doit déclarer (Annexe I) s'il a personnellement ou par le biais de ses administrateurs, actionnaires ou dirigeants des liens familiaux, financiers ou autres liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêts, que ce soit directement ou indirectement, avec un titulaire d'une charge publique, mandataire ou consultant de la Ville.

L'existence d'un lien entre un soumissionnaire et un titulaire d'une charge publique, mandataire ou consultant de la Ville n'entraîne pas le rejet automatique de la soumission. La Ville se réserve le droit d'évaluer si le lien dénoncé en est un qui disqualifie ou non un soumissionnaire.

VS-R-2021-100, a.9;

ARTICLE 10.- COMITÉ DE SÉLECTION

10.1. Communication avec un membre d'un comité de sélection :

Il est interdit pour un soumissionnaire, ses collaborateurs ou employés de communiquer ou de tenter de communiquer avec un membre d'un comité de sélection.

Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant, que ni lui ni aucun collaborateur ou employé n'a communiqué ou tenté de communiquer avec un membre du comité de sélection. Le défaut de produire cette déclaration peut entraîner le rejet de la soumission (annexe I).

10.2. Formation des comités de sélection :

Les membres d'un comité de sélection visant à évaluer les soumissions et faire les recommandations sont formées par la personne nommée à cette fin aux termes du *Règlement déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir de dépenser et de passer des contrats.* L'identité des membres nommés à cette fin doit demeurer confidentielle, et ce même si le processus d'octroi du contrat est terminé.

10.3. Confidentialité

Chaque membre du comité de sélection est tenu à la confidentialité quant aux dossiers à évaluer, à l'identité des soumissionnaires, aux délibérations et aux recommandations formulées.

10.4. Conflit d'intérêts

Les membres du comité et les experts, ne doivent en aucun cas se trouver en situation de conflit d'intérêts dans l'exécution de leur tâche. Ils doivent, s'il y a lieu, déclarer tout conflit d'intérêts et se retirer de leur charge le cas échéant.
Chaque membre doit signer le formulaire « Engagement des membres » et le remettre au secrétaire du comité de sélection avant le début des activités (annexe II).

VS-R-2021-100, a.10;

CHAPITRE 3
EXÉCUTION DES CONTRATS

ARTICLE 11.- MODIFICATION D'UN CONTRAT

11.1. Conditions de modification

La modification d'un contrat doit être justifiée par un imprévu ou doit être un changement accessoire qui n'en change pas la nature. Toute modification entrainant une dépense supplémentaire devra être documentée adéquatement. Avant d'accepter toute modification, le chargé de projet doit s'assurer que les budgets disponibles sont suffisants et que toutes les autorisations requises ont été obtenues selon le niveau de délégation en vigueur.

11.2. Forme

Toute modification doit faire l'objet d'une demande écrite expliquant la modification, l'impact budgétaire et l'impact sur l'échéancier. Celle-ci doit être

approuvée par le chargé de projet, le professionnel s'il y a lieu, et l'entrepreneur s'il s'agit d'un contrat de construction.

L'autorisation des modifications est faite par le conseil municipal ou ses délégataires, conformément au *Règlement de délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats (VS-R-2008-55).* Une fois autorisée par les parties, la modification modifie le contrat initial.

11.3. Contrat forfaitaire

Sauf lorsqu'une délégation est spécifiquement prévue, toute modification à un contrat forfaitaire doit être autorisée par le fonctionnaire ou l'instance ayant approuvé le contrat initial.

11.4. Ajustement d'honoraires professionnels

Lorsqu'un contrat d'honoraires professionnels, ou une partie de ce contrat, est basé sur l'estimé du coût de la construction et que ces honoraires doivent faire l'objet d'un ajustement en fonction des soumissions de l'appel d'offres de construction, l'ajustement des honoraires professionnels ne constitue pas une modification du contrat.

11.5. Variation des quantités unitaires

11.5.1. Contrat de construction :

Lorsqu'un contrat de construction, ou une partie de ce contrat, est basé sur des prix unitaires et que les quantités estimées ont fait l'objet d'une analyse sérieuse, la variation de ces quantités ne constitue pas une modification, dans la mesure où cette variation est inférieure à vingt pourcent (20 %) de la valeur du contrat.

11.5.2. Contrat d'approvisionnement :

Lorsqu'un contrat d'approvisionnement, ou une partie de ce contrat, est basé sur des prix unitaires et que les quantités estimées sont basées sur la consommation moyenne des dernières années, la variation des quantités estimées ne constitue pas une modification du contrat, dans la mesure où cette variation est inférieure à vingt pourcent (20 %) de la valeur du contrat.

11.5.3. Contrat de service :

Lorsqu'un contrat de service, ou une partie de ce contrat, est basé sur des prix unitaires, par exemple une banque d'heures basée sur un taux horaire, et que les quantités estimées sont basées sur une estimation sérieuse, la variation des quantités estimées ne constitue pas une modification du contrat, dans la mesure où cette variation est inférieure à vingt pourcent (20 %) de la valeur du contrat.

VS-R-2021-100, a.11;

ARTICLE 12.- RÉUNION DE CHANTIER

Lorsque requis dans les documents d'appel d'offres ou lorsque requis par la nature du contrat, le chargé de projet doit tenir des réunions de chantier régulièrement pendant l'exécution de travaux et les documenter afin d'assurer le suivi de l'exécution du contrat.

Lors de ces réunions, s'il y a une problématique quelconque sur la gestion du chantier ou l'exécution de travaux, le chargé de projet doit aviser promptement et par écrit le fournisseur de la situation et lui demander les correctifs appropriés. Si la situation ne se résorbe pas, copies de ces correspondances devront être acheminées à la division de l'approvisionnement pour être évaluées et déposées à leur dossier respectif, le cas échéant.

VS-R-2021-100, a.12

CHAPITRE 4
GESTION DES PLAINTES ET SANCTIONS

ARTICLE 13.- DÉNONCIATION

Toute personne impliquée dans le processus d'octroi d'un contrat visé par le présent règlement, quel que soit son mode de passation, doit dénoncer, par voie de plainte, toute situation qui leur donne des motifs raisonnables de croire qu'une infraction au présent règlement a été commise.

Les membres du conseil, les employés, les dirigeants, les consultants et les mandataires de la Ville à qui est porté à leur attention une situation de collusion, de truquage, de trafic d'influence, d'intimidation et de corruption ou si ce dernier est témoin d'une telle situation, doivent la dénoncer.

VS-R-2021-100, a.13;

ARTICLE 14.- PLAINTES

La Ville délègue la tâche de responsable de la gestion des plaintes au Service des affaires juridiques et du greffe. Son rôle consiste à recevoir et traiter les plaintes reçues tant de la part des membres du conseil, des dirigeants et employés municipaux que des citoyens et soumissionnaires s'estimant lésés au sujet de pratique suspecte, de situation de collusion, de truquage, de trafic d'influence, d'intimidation et de corruption. Les services impliqués dans le traitement des plaintes doivent conserver la confidentialité de l'identité de la personne qui a déposé une plainte.

VS-R-2021-100, a.14;

ARTICLE 15.- SANCTIONS

15.1 Sanctions pour le membre du conseil, fonctionnaire et employé

Les obligations imposées par le présent règlement font partie intégrante de tout contrat de travail liant la Ville à un dirigeant ou à un employé. Toute contravention au présent règlement est donc passible de sanctions disciplinaires modulées en fonction du principe de la gradation des sanctions et en fonction de la gravité de la contravention commise. Tout membre du conseil, fonctionnaire ou employé qui contrevient à la présente politique est également passible des sanctions prévues par l'article 573.3.4 de la L.C.V.

15.2 Sanctions pour le soumissionnaire, le fournisseur, adjudicataire, mandataire ou consultant

Le fournisseur, l'adjudicataire, le mandataire ou le consultant qui, directement ou indirectement, contrevient aux obligations qui lui sont imposées par le présent règlement ou fait une fausse déclaration à l'Annexe 1 déposée en application du règlement peut, outre les pénalités monétaires pouvant être prévues au contrat le liant avec la Ville, voir son contrat résilié unilatéralement.

Le soumissionnaire qui, directement ou indirectement, contrevient aux obligations qui lui sont imposées par le présent règlement ou fait une fausse déclaration à l'Annexe 1 déposée en application du règlement peut voir sa soumission rejetée et son contrat résilié.

De plus, s'il s'agit d'une contravention aux articles 7.4, 7.5, 7.6 et 10.1 du présent règlement, peut être privé du droit de soumissionner sur les contrats de la Ville pour une période de cinq ans. La durée de l'inadmissibilité aux contrats de la Ville débute à la date de la découverte de la contravention. Une telle sanction doit être entérinée par le Comité exécutif de Ville de Saguenay.

15.3 Sanctions pour le membre du comité de sélection

Tout membre du comité de sélection qui contrevient au présent règlement peut se voir mettre fin à son mandat et ne plus être retenu pour exercer cette fonction. Les présentes ne limitent en rien le droit d'imposer, en sus, les autres sanctions prévues à la *Loi sur les cités et villes*, le cas échéant.

VS-R-2021-100, a.15;

CHAPITRE 5
DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 16.- ABROGATION

Le règlement concernant la gestion contractuelle de la Ville de Saguenay (VS-R-2018-148) est abrogé et remplacé par le présent.

VS-R-2021-100, a.16;

ARTICLE 17.- ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur après que les formalités prescrites par la loi aient été accomplies.

VS-R-2021-100, a.17;

PASSÉ ET ADOPTÉ, tel que ci-dessus mentionné, en séance présidée par la mairesse.

ANNEXE I

Déclaration du soumissionnaire

Je soussigné, en présentant la soumission ou offre ci-jointe à la Ville de Saguenay pour l'appel d'offres :

_____

(Nom et numéro du projet de la soumission)

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Je déclare, au nom de_____que :

(Nom du soumissionnaire.[ci-après le « soumissionnaire »])

1) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
2) j'accepte que la soumission ci-jointe puisse être disqualifiée si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards;
3) j'accepte que le contrat, s'il m'est octroyé, puisse être résilié si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards ;
4) je suis autorisé par le soumissionnaire à signer la présente déclaration et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe;
5) toutes les personnes dont les noms apparaissent sur la soumission ci-jointe ont été autorisées par le soumissionnaire à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la soumission en son nom;
6) À ma connaissance et à la suite de vérifications sérieuses, les employés, dirigeants, administrateurs ou actionnaires du soumissionnaire ont respecté les lois et les règlements en vigueur ainsi que le règlement sur la gestion contractuelle du donneur d'ordre.
7) aux fins de la présente déclaration et de la soumission ci-jointe, je comprends que le mot « concurrent » s'entend de tout organisme ou personne, autre que le présent soumissionnaire:
    (a) qui a été invité à présenter une soumission;
    (b) qui pourrait éventuellement présenter une soumission suite à l'appel d'offres compte tenu de ses qualifications, ses habiletés ou son expérience;
8) je déclare que j'ai établi la présente soumission sans collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement :
    (a) aux prix;
    (b) à la décision de présenter ou de ne pas présenter une soumission;
9) en plus, il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent en ce qui concerne les détails liés à la qualité, à la quantité, aux spécifications ou à la livraison des biens ou des services visés par le présent appel d'offres.

_____

10) les modalités de la soumission ci-jointe n'ont pas été et ne seront pas intentionnellement divulguées par le soumissionnaire, directement ou indirectement, à un concurrent avant la première des dates suivantes, soit l'heure de l'ouverture officielle des soumissions, soit lors de l'octroi du contrat.

11) à ma connaissance et après vérifications sérieuses, aucune tentative d'influence, manœuvre d'influence ou pression indue ou tentative d'obtenir de l'information relative à un appel d'offres auprès du comité de sélection n'a été effectuée à aucun moment, par moi, un de mes employés, dirigeant, administrateur ou actionnaire, et ce, dans le cas où un tel comité est chargé d'étudier ma soumission ;

12) je déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :

(a) que je n'ai en aucun moment, dans les 6 mois précédents le processus d'appel d'offres, effectué directement ou indirectement des communications d'influence au sens de la *Politique de gestion contractuelle* ou des activités de lobbyisme au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (L.R.Q., c. T-11.011) auprès des membres du conseil, dirigeants et employés de la Ville pour quel que motif que ce soit ; ☐

(b) que je n'ai, dans les 6 mois précédents le processus d'appel d'offres, effectué directement ou indirectement des communications d'influence au sens de la *Politique de gestion contractuelle* ou des activités de lobbyisme au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (L.R.Q., c. T-11.011) auprès des membres du conseil, dirigeants et employés de la ville soit : ☐

_____

Pour les motifs suivants :

_____

13) je déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :

(a) que je suis un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et l'éthique en matière de lobbyisme* (L.R.Q., c. T-11.011), tel qu'il appert de la preuve jointe à la présente attestation ☐

(b) que je ne suis pas un lobbyiste enregistré au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et l'éthique en matière de lobbyisme* (L.R.Q., c. T-11.011) ☐

14) je déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :

(a) que je n'ai, ni personnellement, ni aucun de mes administrateurs, actionnaires ou dirigeants, des liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêts ou un conflit d'intérêts, directement ou indirectement, avec un ou des membres du conseil, le responsable de l'appel d'offres et les membres du comité de sélection le cas échéant. ☐

(b) que je n'ai ni personnellement ou par le biais de mes administrateurs, actionnaires ou dirigeants des liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêts ou un conflit d'intérêts, directement ou indirectement, avec les membres du conseil, les dirigeants et/ou employés suivant de la Ville : ☐

Nom	Nature de lien de l'intérêt

(Nom et signature de la personne autorisée par le soumissionnaire)

(Titre) (Date)

ANNEXE II

Déclaration d'un membre de comité de sélection

SECTION 1

Je soussigné,_____membre du comité de sélection dument nommé à cette charge par le directeur général de la Ville de Saguenay pour :

_____

_____

_____

(Nom et numéro de l'appel d'offres et nom de la VILLE)

en vue de procéder à l'évaluation qualitative des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres précédemment mentionné (ci-après l'« appel d'offres ») :

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

1) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
2) je m'engage, dans l'exercice de la charge qui m'a été confiée de juger les offres présentées par les soumissionnaires sans partialité, faveur ou considération, selon l'éthique;
3) je m'engage également à procéder à l'analyse individuelle de la qualité de chacune des soumissions conformes reçues et ce, avant l'évaluation en comité de sélection;
4) je m'engage à ne pas divulguer l'identité des soumissionnaires, les délibérations et les recommandations effectuées en comité;
5) je déclare que je vais prendre toutes les précautions appropriées pour éviter de me placer dans une situation d'apparence de conflit d'intérêts ou de conflit d'intérêts et de n'avoir aucun intérêt direct ou indirect dans l'appel d'offres, à défaut, je m'engage formellement à dénoncer mon intérêt et à mettre fin à mon mandat.

_____

(Nom et signature)

Annexe F

Ville de Saguenay

POLITIQUE

D'APPROVISIONNEMENT

Service des finances – Division de l'approvisionnement
Révisée le 1er juin 2021

Adoptée à l'unanimité
Séance du conseil municipal du 5 juillet 2021 – résolution VS-CM-2021-359
Séance du conseil municipal de la Ville de Saguenay du 21 décembre 2010 - résolution VS-CM-2010-324
Modifiée à la séance du comité exécutif du :
4 juillet 2017 par la résolution VS-CE-2017-819
Modifiée à la séance du conseil municipal du
5 novembre 2018 par la résolution VS-CM-2018-511
Modifiée à la séance du conseil municipal du
7 juin 2021 par la résolution VS-CM-2021-359

TABLE DES MATIÈRES

1.1. PRÉAMBULE 3

1.2. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE 3

1.3. DÉONTOLOGIE 4

2.1. RESPONSABILITÉS DE LA DIVISION DE L'APPROVISIONNEMENT 5

2.2. RESPONSABILITÉS DU SERVICE REQUÉRANT 7

2.3. RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS 8

2.4. OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR 9

3.1. LÉGISLATION 10

3.2. PROCESSUS D'ACQUISITION 10

3.3. RÈGLES PARTICULIÈRES 13

3.4. PROCÉDURE DÉROGATOIRE 21

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Préambule

Ce document est conçu pour fournir un encadrement et définir les lignes directrices du processus d'approvisionnement en biens et en services de la Ville de Saguenay, afin de répondre adéquatement aux besoins opérationnels des services. Ce document se veut aussi un résumé des principes de fonctionnement à utiliser par la division de l'approvisionnement de façon à favoriser l'acquisition de biens et de services en quantité et en qualité requises, au meilleur coût possible auprès des fournisseurs qui correspondent aux critères et standards fixés par la Ville.

Il est essentiel que la division de l'approvisionnement se dote d'une démarche claire et élaborée pour pouvoir rendre des comptes et agir avec transparence vis-à-vis la population.

Par sa politique d'approvisionnement, la Ville de Saguenay désire encourager l'efficacité administrative afin que le client-citoyen puisse bénéficier de tous les services auxquels il a droit.

Enfin, cette politique doit être interprétée et appliquée en concordance avec le *règlement sur la gestion contractuelle*. En cas de divergence, cette dernière prévaut.

1.2. Objectifs de la politique

1.2.1. Objectif général

Par l'adoption de cette politique, la Ville de Saguenay fixe les règles de conduite en matière d'approvisionnement de biens et de services. Il compte fournir au personnel de la Ville, ainsi qu'à la division de l'approvisionnement du Service des finances, les objectifs, les responsabilités, les principes et les procédures leur permettant d'agir en cette matière en respectant les meilleurs intérêts de la Ville.

1.2.2. Objectifs particuliers

En se dotant d'une politique d'approvisionnement, la Ville de Saguenay entend poursuivre les objectifs particuliers suivants :

1.2.2.1. Favoriser la centralisation des achats en les confiant à des personnes qualifiées et dûment mandatées.

1.2.2.2. Confirmer les principes, responsabilités et procédures en matière d'approvisionnement, permettant à la Ville d'acquérir biens et services aux meilleures conditions possibles.

1.2.2.3. Favoriser les économies d'échelle par des regroupements d'achat.

1.2.2.4. Uniformiser le processus d'approvisionnement par l'instauration de mécanismes efficaces et souples favorisant les interventions normales et celles dites urgentes.

1.2.2.5. S'assurer d'un contrôle sur la nature, la qualité, la quantité, la livraison, les coûts en fonction des besoins des requérants et des budgets disponibles.

1.2.2.6. Favoriser un usage rationnel des ressources matérielles et financières de la Ville.

1.2.2.7. Éviter les engagements pris directement par une ou des personnes non autorisées.

1.2.2.8. Donner priorité aux fournisseurs locaux lorsque la loi et les règlements le permettent, en s'assurant que les prix sont compétitifs et que les procédures d'achat sont respectées.

1.2.2.9. Privilégier, lorsque possible, les achats écoresponsables et sensibiliser les fournisseurs aux notions de développement durable dans leurs produits et services offerts à la Ville.

1.3. Déontologie

La Ville de Saguenay tient à ce que tous les intervenants qui participent au cycle d'approvisionnement, appliquent rigoureusement les valeurs et normes de comportement éthique, telles que définies au *Règlement sur la gestion contractuelle* et à la présente politique.

1.3.1. Valeurs

Ces intervenants prendront leurs décisions et agiront en se basant selon les valeurs suivantes :

1.3.1.1. Honnêteté et intégrité

Maintenir un standard d'intégrité irréprochable dans toute relation d'affaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des entreprises pour lesquelles ils travaillent.

1.3.1.2. Professionnalisme

Contribuer au développement de normes rigoureuses de compétences professionnelles.

1.3.1.3. Gestion responsable

Utiliser avec le maximum d'efficience les ressources dont ils ont la charge, et ce, dans le meilleur intérêt de leur employeur.

1.3.1.4. Intérêt public

S'abstenir d'utiliser leur autorité d'office pour leur bénéfice personnel et rejeter et dénoncer toute pratique commerciale irrégulière.

1.4. Les normes de comportement éthique

1.4.1. Les intervenants doivent s'engager à :

1.4.1.1. Garder bien en vue dans toute transaction, les intérêts de leur employeur, croire en sa politique et mettre tout en œuvre pour la réaliser.

1.4.1.2. Être réceptif aux conseils avisés de leurs collègues, sans pour autant compromettre les responsabilités de leurs fonctions.

1.4.1.3. Acheter en évitant les préjugés et en s'efforçant d'obtenir la valeur maximale pour chaque dollar dépensé.

1.4.1.4. Se tenir à la fine pointe du progrès, tant du point de vue de l'achat des matières que des procédés de fabrication, et établir des méthodes pratiques dans l'exercice de leurs fonctions.

1.4.1.5. Être honnête et sincère dans toute transaction et dénoncer toute pratique malhonnête en affaires.

1.4.1.6. Recevoir avec promptitude et courtoisie tous ceux et celles qui se présentent dans le but de traiter d'affaires avec eux.

1.4.1.7. Conseiller et aider leurs collègues acheteurs dans l'exercice de leurs fonctions.

1.4.1.8. Maintenir la bonne image de la Ville et développer de bonnes relations entre elle et ses fournisseurs.

2. RESPONSABILITÉS

2.1. Responsabilités de la division de l'approvisionnement

2.1.1. La division de l'approvisionnement est mandatée par la Ville pour :

2.1.1.1. Regrouper et acquérir des biens et services requis dans le respect des lois et des politiques municipales en vigueur.

2.1.1.2. Fournir aux différents services utilisateurs des équipements, des matériaux, des services et des locations diverses nécessaires, en qualité et en quantité suffisantes pour permettre la réalisation de leurs mandats.

2.1.2. La division de l'approvisionnement est responsable de l'application des politiques et procédures établies par la *Loi sur les cités et villes* et celles établies par la Ville de Saguenay pour tout ce qui concerne l'achat et le louage de biens et/ou de services.

2.1.3. Les responsabilités qui en découlent sont :

2.1.3.1. L'acquisition par achat ou par location, de biens meubles, immeubles ainsi que l'acquisition de services pour toutes les directions requérantes de la Ville, et ce, dans le respect des lois et des politiques en vigueur.

2.1.3.2. Le soutien administratif et l'assistance aux requérants municipaux dans leurs projets et sphères d'activités pour tout ce qui concerne les approvisionnements en biens et en services.

2.1.3.3. La représentation de la Ville dans ses relations avec les fournisseurs. Le Service doit les informer des politiques et procédures de la Ville en matière d'approvisionnement. Il demeure à l'affût de toute information sur les produits et services procurant le meilleur rapport qualité-prix.

2.1.3.4. L'évaluation des procédures d'approvisionnement en soumettant à la direction toutes les recommandations qui visent à améliorer la fonction approvisionnement de la Ville.

2.1.3.5. Le respect des exigences et des spécifications requises ainsi que les délais et échéanciers des directions requérantes.

2.1.3.6. La rationalisation des achats en tenant compte, dans la mesure du possible, de les regrouper pour profiter des économies d'échelle.

2.1.3.7. Supporter, au besoin, le service requérant dans la rédaction et la confection des devis, afin d'assurer le respect de la qualité requise et l'application de la présente politique.

2.1.3.8. Le respect des prix obtenus lors des ententes contractuelles, ainsi que la transmission des informations au service requérant.

2.1.3.9. La tenue à jour du registre des fournisseurs.

2.1.3.10. L'assistance aux directions requérantes dans la planification de leurs besoins.

2.1.3.11. La négociation de prix auprès des fournisseurs dans le respect des lois en vigueur.

2.1.3.12. La gestion des inventaires.

2.1.3.13. La négociation des retours de biens dont la qualité a été jugée insatisfaisante par la direction requérante.

2.1.3.14. La récupération et la vente des équipements usagés.

2.1.3.15. La disposition de surplus par vente aux enchères ou par soumission publique.

2.1.3.16. La justification de la demande. La division de l'approvisionnement peut demander la justification et le bien-fondé de toute demande d'approvisionnement afin de recommander au requérant une alternative différente, voire plus avantageuse dans l'esprit des meilleurs intérêts de la Ville.

2.1.3.17. La participation et le soutien aux processus de mesure d'urgence.

2.1.3.18. Le respect du *Règlement sur la gestion contractuelle* et de la présente politique.

2.2. Responsabilités du service requérant

2.2.1. Le service requérant a la responsabilité de l'identification, de la planification et de contrôle des besoins exprimés et reçus. Les responsabilités qui en découlent sont :

2.2.1.1. De respecter le *Règlement sur la gestion contractuelle* et la présente politique.

2.2.1.2. De préparer ou collaborer avec la division de l'approvisionnement à la réalisation des devis techniques des appels d'offres et aviser de toutes démarches déjà entreprises auprès d'un ou de plusieurs fournisseurs.

2.2.1.3. D'identifier leurs besoins en fournissant le plus d'informations possibles sur les biens et les services qu'il désire.

2.2.1.4. Les spécifications utilisées devront permettre de favoriser le jeu de la concurrence. Elles devront être suffisamment précises pour s'assurer que les fournisseurs proposeront les marchandises répondant aux besoins exprimés et suffisamment générales pour ne pas exclure des marchandises susceptibles de satisfaire les besoins exprimés.

2.2.1.5. De s'assurer des disponibilités budgétaires suffisantes pour les achats prévus.

2.2.1.6. De recevoir la marchandise en bonne et due forme et de contrôler la qualité et la quantité des biens livrés directement au service requérant.

2.2.1.7. D'assurer le suivi des garanties auprès des fournisseurs concernés.

2.3. Responsabilités et obligations des fournisseurs

2.3.1. Catégories de fournisseurs

2.3.1.1. Fournisseur de biens :
Un fournisseur qui est en mesure d'offrir des produits nécessaires aux opérations et de les maintenir en inventaire localement sur le territoire de la ville de Saguenay (ex : distributeur d'équipements, concessionnaire automobile, etc.).

2.3.1.2. Fournisseur de services :
Un fournisseur qui est en mesure d'offrir des services nécessaires aux opérations sans avoir à maintenir des inventaires sur le territoire de la ville de Saguenay (ex : entrepreneur, consultant, professionnel, etc.).

2.3.2. Exigences de base pour être reconnu fournisseur

2.3.2.1. Le fournisseur doit être en mesure de fournir des biens et services qui rencontrent les exigences des requérants municipaux. Il est responsable de fournir adéquatement les biens et les services requis selon les quantités commandées.

2.3.2.2. Il exerce son commerce sur une base permanente.

2.3.2.3. Il jouit d'une bonne réputation d'affaires dans le milieu où il évolue.

2.3.2.4. Il possède de la main-d'œuvre, de l'outillage et des moyens de production et de distribution nécessaires pour effectuer les travaux requis.

2.3.2.5. Il demeure responsable de ses produits.

2.3.2.6. Le fournisseur qui ne répond pas à ces exigences n'est pas invité à présenter une offre dans le cadre d'un contrat comportant une dépense inférieure au seuil de la dépense obligeant à l'appel d'offres public ou dans le cadre de l'octroi d'un contrat de gré à gré.

2.3.3. Exigences pour être reconnu fournisseur local de biens ou services

2.3.3.1. En plus de répondre aux critères généraux mentionnés précédemment, le fournisseur local doit :

2.3.3.1.1. Posséder une place d'affaires clairement identifiée dans les limites de la ville (adresse civique et non boîte postale).

2.3.3.1.2. Posséder un numéro de téléphone d'affaires inscrit au répertoire téléphonique ou enregistré comme tel.

2.3.3.1.3. Être en règle avec les règlements d'urbanisme en

vigueur (ex. : zonage, permis).

2.3.3.2. Fournisseurs situés près des services opérationnels :
Cette notion s'avère importante lorsque la division de l'approvisionnement doit analyser la facilité et la rapidité d'approvisionnement pour les biens et les services destinés aux opérations dans un secteur donné. Ainsi, selon la nature des biens et services commandés, des ententes pourront être prises avec ces fournisseurs.

2.4. Obligations du fournisseur

2.4.1. Relations d'affaires

2.4.1.1. La politique de la Ville est de maintenir et de pratiquer les meilleures relations d'affaires possibles avec ses fournisseurs et, pour ce faire, les fournisseurs ont l'obligation de :

2.4.1.1.1. Respecter toutes les lois, règlements et politiques en vigueur.

2.4.1.1.2. Négocier tout contrat ou vente avec les représentants dûment mandatés de la division de l'approvisionnement et informer la direction de toute communication verbale ou écrite pouvant influencer ou modifier la transaction.

2.4.1.1.3. Se conduire dans toutes négociations dans le respect des plus hautes normes d'éthique professionnelle et ne pas tenter d'influencer en offrant des cadeaux ou faveurs personnelles aux représentants de la Ville.

2.4.1.1.4. Offrir tout nouveau produit, toute nouvelle technologie ou toute solution pouvant permettre une meilleure utilisation des ressources de la Ville.

2.4.1.1.5. Informer la direction de tout changement pouvant influencer les relations d'affaires avec la Ville.

2.4.1.2. Notion de service

Les fournisseurs doivent donner les services requis et pour lesquels ils ont soumissionné et, pour ce faire, les fournisseurs ont l'obligation de :

2.4.1.2.1. Fournir des marchandises approuvées et satisfaisant aux spécifications.

2.4.1.2.2. Répondre de la qualité de leurs produits.

2.4.1.2.3. Dispenser un service efficace d'entretien et de réparation si nécessaire.

2.4.1.2.4. Fournir les quantités demandées dans les délais requis.

3. POLITIQUE D'ACHAT

3.1. Législation

La Ville de Saguenay doit respecter intégralement, dans ses opérations courantes, toutes les normes législatives et règlementaires en vigueur. Plus précisément, la *Loi sur les cités et villes* ainsi que le *Règlement sur la gestion contractuelle* guident ses décisions. Par la présente politique, la division de l'approvisionnement se donne les outils nécessaires pour répondre adéquatement à cette obligation.

3.2. Processus d'acquisition

3.2.1. Autorisation de la dépense

3.2.1.1. Les montants indiqués à la présente politique pour établir le processus d'acquisition applicable incluent toutes les taxes sans tenir compte de ristournes.

3.2.1.2. Les montants indiqués à la présente politique doivent être établis à partir d'une estimation réaliste et raisonnable de la dépense.

3.2.1.3. Pour fins d'octroi, les contrats doivent respecter le pouvoir de dépenser prévu au *Règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.*

3.2.1.4. Pour fins d'octroi, les contrats dont la dépense est équivalente ou supérieure au seuil obligeant à l'appel d'offres public doivent être acheminés sur une fiche « Sommaire de dossier » au comité exécutif.

3.2.2. Attribution des contrats

3.2.2.1. Contrat qui comporte une dépense n'excédant pas 1 000 $

3.2.2.1.1. La demande est référée au fournisseur local qui, traditionnellement, fait l'offre la plus avantageuse et qui est situé à proximité des services opérationnels.

3.2.2.1.2. Pour certains services, la carte d'approvisionnement est utilisée pour faciliter les achats inférieurs à 1 000 $ afin d'augmenter l'efficacité opérationnelle.

3.2.2.2. Contrat qui comporte une dépense de moins de 10 000 $

3.2.2.2.1. La demande est conclue par demande écrite ou verbale de prix à aux moins deux (2) fournisseurs;

3.2.2.2.2. Toutefois, si la situation le justifie, tout contrat de moins de 10 000 $ peut être conclu de gré à gré en référant au fournisseur local qui traditionnellement, fait l'offre la plus avantageuse pour la Ville. Toutefois, la mise en concurrence demeure l'option à privilégier.

3.2.2.2.3. Lorsque les sources d'approvisionnement sont disponibles localement en quantité et en qualité suffisantes, les achats sont effectués auprès des fournisseurs locaux.

3.2.2.3. Contrat qui comporte une dépense entre 10 000 $ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public

3.2.2.3.1. La division de l'approvisionnement procède par demande de prix écrite (télécopieur ou courrier électronique) auprès d'au moins deux (2) fournisseurs.

3.2.2.3.2. La division de l'approvisionnement peut obtenir des prix d'autres fournisseurs, si elle le juge à propos.

3.2.2.3.3. Les demandes de prix ou soumissions sont reçues et déposées à la division de l'approvisionnement et le résultat reproduit sur un tableau comparatif après analyse et, le cas échéant, pour fins de recommandation.

3.2.2.3.4. Les contrats sont octroyés selon le pouvoir de dépenser prévu au *Règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.*

3.2.2.3.5. Pour les contrats de 25 000 $ et plus, la division de l'approvisionnement transmet le tableau comparatif au directeur général pour fins de recommandation.

3.2.2.3.6. En ce qui concerne les contrats de services professionnels, tels que définis au paragraphe 3.3.5., ceux-ci peuvent être octroyés de gré à gré pour les contrats de moins de 25 000 $. La demande est alors référée au fournisseur local qui, traditionnellement, fait l'offre la plus avantageuse pour la Ville.

3.2.2.4. Qui comporte une dépense excédant le seuil obligeant à l'appel d'offres public

3.2.2.4.1. Pour ces types de contrat, les dispositions des articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*

s'appliquent.

3.2.2.4.2. La division de l'approvisionnement procède par appel d'offres public. Elle est responsable de la parution dans les journaux et dans le système électronique d'appel d'offres SEAO ainsi que de la transmission des documents d'appel d'offres qui seront mis à la disponibilité des soumissionnaires par SEAO.

3.2.2.4.3. Le délai pour la réception des soumissions ne doit pas être inférieur à quinze (15) jours.

3.2.2.4.4. Dans les cas dont le seuil à cet effet est précisé par le ministre, le délai de réception des soumissions ne doit pas être inférieur à trente (30) jours.

3.2.2.4.5. Le dépôt des soumissions se fait à la division de l'approvisionnement ou par voie électronique sur SEAO. Les soumissions sont ouvertes publiquement en présence d'au moins deux témoins, aux date, heure et lieu mentionnés dans la demande de soumissions.

3.2.2.4.6. Un rapport d'adjudication est produit à la suite de l'analyse de la conformité administrative et technique des soumissions, et ce, en collaboration avec le service requérant. Ce rapport est acheminé sur une fiche « Sommaire de dossier » au comité exécutif conformément au paragraphe 3.2.1.4 de la présente politique.

3.3. Règles particulière

3.3.1. Rotation des fournisseurs

3.3.1.1. Principe

Conformément au *Règlement sur la gestion contractuelle*, la Ville doit favoriser la rotation des fournisseurs dans l'octroi des contrats de gré à gré de plus de 25 000 $ taxes incluses, dans la mesure où cette rotation ne se fait pas au détriment d'une saine gestion.

3.3.1.2. Rotation locale

Dans la mesure où plusieurs fournisseurs peuvent répondre au besoin de la Ville, la rotation des fournisseurs doit se faire sur le territoire de la ville de Saguenay. En effet, si l'offre est suffisante, en qualité et en quantité, la Ville doit effectuer la rotation entre ses fournisseurs locaux.

3.3.1.3. Utilisation d'un fichier fournisseur

Au besoin, la Ville peut utiliser un fichier de fournisseurs pour établir une liste de soumissionnaires potentiels. Il est de la responsabilité des fournisseurs de s'inscrire à ce fichier fournisseurs.

3.3.1.4. Exception

La Ville encourage la rotation des fournisseurs dans la mesure où cela est souhaitable dans un souci de saine gestion des deniers publics. Dans sa prise de décision, elle considère, notamment, les principes suivants :

- Le degré d'expertise nécessaire;
- La qualité des services déjà dispensés ;
- La qualité des biens ou matériaux déjà livrés à la Ville;
- Les délais applicables;
- La qualité des biens, services ou travaux recherchés;
- Les modalités de livraison;
- Les services d'entretien;
- L'expérience et la capacité financière requises;
- L'expertise particulière à conserver;
- La compétitivité du prix selon les conditions du marché;
- Le fait que le fournisseur soit un fournisseur local;
- Tout autre critère relié au marché pertinent à l'analyse.

3.3.2. Fournisseur unique

3.3.2.1. Exceptionnellement, il peut arriver qu'un seul fournisseur soit en mesure de fournir les matériaux, le bien ou les services requis dans l'ensemble des territoires visés par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés publics applicables. Le processus d'appel d'offres ou de mise en concurrence peut alors ne pas s'appliquer.

3.3.2.2. Des vérifications documentées et sérieuses pour s'assurer de l'unicité de ce fournisseur basé sur des besoins réels de la Ville doivent être transmises à la division de l'approvisionnement.

3.3.2.3. Un avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré doit être publié sur SEAO pour un délai minimum équivalent à celui qui aurait été applicable au délai de publication de l'appel d'offres, n'eut été de la particularité d'un fournisseur unique. Suite à cette publication, si des fournisseurs se manifestent et que la division de l'approvisionnement juge, en collaboration avec le service requérant, qu'il peut effectivement répondre aux besoins exprimés, un appel d'offres public sera lancé. Le rejet de la candidature d'un fournisseur s'étant manifesté suite à l'avis d'intention doit être justifié et documenté.

3.3.2.4. Une fois le processus terminé, afin d'octroyer le contrat, un rapport favorable à cet effet doit être produit par la division de l'approvisionnement.

3.3.2.5. Les demandes d'adjudication à un fournisseur unique doivent être transmises pour approbation par le comité exécutif si le montant du contrat est égal ou supérieur au seuil obligeant à l'appel d'offres public.

3.3.2.6. Si le montant du contrat est inférieur au seuil obligeant à l'appel d'offres public, il est octroyé selon le *Règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.*

3.3.2.7. Une fois la demande approuvée, la division de l'approvisionnement pourra négocier de gré à gré avec le fournisseur unique.

3.3.3. Processus d'homologation ou de qualification

3.3.3.1. Le comité exécutif peut établir un processus d'homologation ou de qualification. La qualification ou l'homologation peut viser tant le fournisseur ou ses biens et services.

3.3.3.2. Un appel d'intérêt est publié sur SEAO et dans un journal qui est diffusé sur le territoire de la ville de Saguenay.

3.3.3.3. Suite à cette qualification ou homologation, une demande de soumissions peut prévoir que les biens, services, assureurs, fournisseurs ou entrepreneurs qui en font l'objet ou qui peuvent y répondre doivent être préalablement homologués ou qualifiés afin de pouvoir être autorisés à déposer une soumission.

3.3.4. Procédure de discussion

3.3.4.1. Lorsqu'est utilisé un système de pondération et d'évaluation des offres à simple enveloppe, il est possible de prévoir que l'ouverture des soumissions sera suivie de discussions, individuellement avec chacun des soumissionnaires, destinées à préciser le projet sur le plan technique ou financier et à permettre à ceux-ci de déposer une soumission finale afin de tenir compte du résultat des discussions.

3.3.4.2. Les règles des articles 573.1.0.5 *et ss* de la *Loi sur les et cités et villes* sont alors applicables.

3.3.5. Contrat de services professionnels

3.3.5.1. Ces services concernent principalement des travaux de nature intellectuelle, c'est-à-dire qui nécessitent l'exercice d'un jugement personnel ou objectif basé sur l'utilisation de connaissances spécifiques ou d'aptitudes particulières en vue de résoudre un problème (architecture, ingénierie, formation, droit, conception et analyse informatique, urbanisme et autre) par opposition aux services de nature technique, manuelle ou physique.

3.3.5.2. De façon générale, une expertise, un concept, une analyse, une étude, la préparation de plan et devis, la recherche de solutions à des problématiques particulières constituent les produits livrables d'un mandat de services professionnels.

3.3.5.3. Pour les contrats de services professionnels entrainant une dépense sous le seuil obligeant à l'appel d'offres public, la division de l'approvisionnement privilégie d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme compte tenu que seuls seront invités des professionnels détenant les compétences à l'exécution dudit contrat. Toutefois, en collaboration avec le service requérant, il peut être décidé que les intérêts de la Ville seront mieux servis par l'utilisation d'un processus à simple ou à double enveloppe.

3.3.5.4. Pour les contrats de services professionnels entrainant une dépense supérieure au seuil obligeant à l'appel d'offres public, les contrats de services professionnels sont octroyés suite à une évaluation et pondération des offres à simple ou double enveloppe selon le système déterminé au cas par cas par la division de l'approvisionnement en collaboration avec le service requérant. Le processus est alors régit par les dispositions de la présente politique et des dispositions de la *Loi sur les cités et villes* applicables.

3.3.6. Évaluation qualitative des offres

3.3.6.1. Système d'évaluation à simple enveloppe

3.3.6.1.1. La division de l'approvisionnement peut décider d'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres où le prix est un critère pondéré parmi d'autres critères. Le prix est connu dès le début de l'ouverture des soumissions.

3.3.6.1.2. Un tel système de pondération et d'évaluation des offres doit être conforme aux dispositions de l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*. Le système de pondération doit être approuvé par le comité exécutif.

3.3.6.2. Évaluation à double enveloppe

3.3.6.2.1. La division de l'approvisionnement peut décider d'utiliser pour un processus d'approvisionnement, un système de pondération et d'évaluation à deux enveloppes dont l'enveloppe de prix n'est ouverte que si la soumission obtient un pourcentage minimal de 70 % dans l'évaluation de la qualité.

3.3.6.2.2. L'établissement et le fonctionnement de ce système suivent les règles prévues pour les contrats de services professionnels à l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

3.3.6.3. Comité de sélection

3.3.6.3.1. Si un comité de sélection doit être formé dans le cadre de l'évaluation qualitative des offres, il doit l'être par le directeur général, conformément au Règlement sur la délégation des pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

3.3.6.3.2. Dans le cadre de la formation du comité de sélection, la nomination des mesures du comité de sélection doit respecter les principes suivants :

- Le comité doit être formé avant l'annonce du processus d'appel d'offres;
- Il doit être constitué à partir d'une liste de candidats prédéterminée;

- Dans la mesure où il est autrement possible d'assurer la présence de membres du comité de sélection disponibles et compétents en la matière évaluée, les membres du comité de sélection choisis ne devront avoir aucun lien hiérarchique direct entre eux;
- Le comité de sélection doit être composé au minimum de trois membres dont au moins une personne occupant un poste régulier au sein de la Ville et une personne du service requérant ayant des connaissances dans le domaine visé par l'appel d'offres;
- Les membres du comité doivent être impartiaux et n'avoir aucun intérêt personnel direct ou indirect dans l'appel d'offres.

3.3.6.3.3. Le directeur général nomme, parmi les membres du personnel cadre ou professionnel qui relèvent de son autorité, le secrétaire de tout comité de sélection.

3.3.6.3.4. Le secrétaire d'un comité de sélection coordonne et encadre les travaux. Il s'assure que la préparation, la gestion et le suivi des travaux d'un comité soient menés avec rigueur et transparence.

En tant que responsable du processus d'évaluation des offres, il doit être consulté lors de la préparation du dossier d'une demande de soumission, notamment au niveau des critères d'évaluation.

3.3.7. Préférence d'achat

3.3.7.1. Le *Règlement sur la gestion contractuelle* prévoit deux cas où, malgré que les offres soient évaluées selon la règle du « plus bas soumissionnaire conforme », il est possible d'accorder un contrat à un fournisseur n'ayant pas soumis le meilleur prix. Les préférences d'achat permettant de déroger à la règle du plus bas soumissionnaire sont les suivantes :

- Préférence d'achat local;
- Préférence favorisant le développement durable.

3.3.7.2. Les limites applicables à ces préférences d'achat sont décrites au *Règlement sur la gestion contractuelle*.

3.3.7.3. En matière de développement durable, la Ville de Saguenay peut, notamment, prendre en considération les faits suivants :

- Une qualification en lien avec le développement durable;

- L'élimination des substances dangereuses;
- La réduction de l'utilisation de matières premières;
- La minimisation des impacts de fabrication;
- L'utilisation de moyens de transport moins polluants;
- L'utilisation d'emballages moins polluants;
- Le faible impact énergétique à l'utilisation;
- La réduction des impacts en fin de vie utile.

3.3.7.4. Les exigences reliées à ces préférences d'achat, afin d'être utilisées dans le cadre d'une mise en concurrence, doivent être dévoilées aux fournisseurs dans les documents mis à leur disposition.

3.3.8. Droit de ne pas donner suite à tout appel d'offres ou demande de prix

3.3.8.1. La Ville de Saguenay se réserve le droit d'accorder ou non un contrat, se réservant expressément le droit de ne retenir aucune soumission.

3.3.8.2. Notamment mais non limitativement, la Ville Saguenay se réserve le droit de n'accepter aucune soumission lorsque les soumissions sont plus élevées que les prix du marché ou de l'évaluation budgétaire préalable ou, lorsque la Ville juge dans son intérêt de procéder autrement pour réaliser le mandat ou les travaux faisant l'objet de la demande de soumission ou de prix.

3.3.9. Évaluation de rendement des fournisseurs

3.3.9.1. La division de l'approvisionnement est responsable du processus d'évaluation de rendement des fournisseurs.

3.3.9.2. L'évaluation de rendement pourra s'appliquer à tout contrat adjugé par soumission publique.

3.3.9.3. Selon la nature du contrat, la grille d'évaluation de rendement appropriée sera intégrée aux documents d'appel d'offres afin d'informer préalablement les soumissionnaires.

3.3.9.4. L'évaluation de rendement doit être réalisée par la personne désignée. Celle-ci est la personne occupant la fonction qui est chargée de contrôler, superviser et surveiller l'exécution des travaux ou la fourniture des biens ou des services prévus aux contrats, selon le processus.

3.3.9.5. Lorsqu'une évaluation de rendement est jugée satisfaisante, elle est classée et le processus est terminé.

3.3.9.6. Lorsqu'une évaluation de rendement est jugée insatisfaisante, elle est acheminée au comité d'évaluation afin de vérifier la conformité de la justification de celle-ci.

3.3.9.7. Le comité est composé de la personne désignée, du directeur du service concerné, et du directeur du Service des finances ou son représentant. Ceux-ci procéderont à l'analyse du rapport d'évaluation de rendement insatisfaisant.

3.3.9.8. Si l'évaluation insatisfaisante est maintenue suite à l'évaluation par le comité, celle-ci sera transmise au fournisseur, soit au plus tard 60 jours suivant la fin du contrat. Le fournisseur disposera de 30 jours pour transmettre, par écrit, ses commentaires.

3.3.9.9. En l'absence de commentaires par le fournisseur, à l'expiration du délai, l'évaluation de rendement sera confirmée. Une recommandation via une fiche « Sommaire de dossier » sera soumise au comité exécutif pour approbation.

3.3.9.10. Le cas échéant, à la réception des commentaires transmis par le fournisseur, le comité procédera à l'examen de ceux-ci. Si l'évaluation de rendement insatisfaisant est maintenue, une recommandation via une fiche « Sommaire de dossier » sera transmise au comité exécutif pour approbation, et ce, au plus tard soixante (60) jours suivant la réception de ces commentaires.

3.3.9.11. Une copie certifiée de l'évaluation approuvée est transmise au fournisseur par la division de l'approvisionnement.

3.3.9.12. En dernier lieu, l'inscription du fournisseur dans une liste des fournisseurs dont l'évaluation a été jugée insatisfaisante pour une période de deux (2) ans et publiée sur le site Internet de la Ville.

3.3.10. Regroupement d'achat

3.3.10.1. Dans certains cas, la Ville encourage la participation à des regroupements coopératifs avec d'autres partenaires municipaux ou autres institutions, si cela lui permet de profiter de meilleurs prix et conditions, et ce, dans la mesure où le processus d'acquisition est compatible avec ses obligations légales.

3.3.11. Fractionnement des contrats

3.3.11.1. La Ville ne peut procéder à la division d'un contrat en plusieurs contrats en semblables matières que dans la mesure permise par l'article 573.3.0.3 de la *Loi des cités et villes*.

3.4. Procédure dérogatoire d'une dépense sous le seuil obligeant à l'appel d'offres public

3.4.1.1. Tout achat requis en situation urgente peut échapper à la procédure avec une autorisation spéciale afin de pouvoir être octroyé de gré à gré.

3.4.1.2. L'achat urgent doit répondre aux critères suivants :

3.4.1.2.1. L'achat doit combler un besoin urgent que le requérant ne pouvait autrement prévoir et qu'il est en mesure d'en justifier l'urgence.

3.4.1.2.2. Le besoin pour le requérant est tel que s'il n'est pas comblé, il a comme conséquence de rendre son service inopérant.

3.4.1.2.3. La situation est telle qu'elle peut mettre en danger la vie ou la santé de la population ou détériorer sérieusement les équipements municipaux.

3.4.1.3. De plus, une telle dérogation peut être accordée dans la mesure où elle favorise la saine gestion des deniers publics. La dérogation pourra, notamment, être donnée dans les cas suivants :

3.4.1.3.1. Lorsque les coûts d'impacts d'un changement de source d'approvisionnement sont trop élevés.

3.4.1.3.2. Lorsque l'objectif poursuivi est de conserver le savoir ou l'expertise d'un fournisseur quant aux affaires municipales dans des domaines complexes (informatique, communications, publicité, environnement, sécurité des citoyens, mesures d'urgences, services d'architecture, évaluation foncière, etc.);

3.4.1.3.3. Tout autre motif favorisant une saine gestion des deniers publics.

3.4.1.4. Afin d'obtenir ladite dérogation, le service requérant devra fournir à la division de l'approvisionnement, des explications et des justifications détaillées sur les motifs quant au choix de recourir à un achat de gré à gré via le processus dérogatoire.

3.4.1.5. Si le contrat est de moins de 25 000 $, taxes incluses, la division de l'approvisionnement juge du bienfondé de la demande et décide si la dérogation est accordée ou non.

3.4.1.6. Si le contrat comporte une dépense entre 25 000 $ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public, la demande de dérogation est acheminée par la division de l'approvisionnement, avec sa justification, au directeur général afin d'être traitée.

3.4.1.7. Lors de l'utilisation du processus dérogatoire, l'obligation de rotation des fournisseurs est applicable pour les contrats de plus de 25 000 $, selon les dispositions de la présente politique.

Annexe G : Liste des équipements motorisés

CODE	DESCRIPTION	ANNÉE	MARQUE	MODÈLE
06-677	CAMIONNETTE - B	1993	FORD	4 X 4
06-788	CAMIONNETTE - B	1997	FORD	F-250 HEAVY DUTY
20-318	TRACTEUR 4 X 4 - c	2004	KUBOTA	M1055
71-737	DAMEUSE A NEIGE - B	2012	PRINOTH	HUSKY XC 3,1 m
72-704	TOUT TERRAIN 6 X 6 - B	2010	POLARIS	SPORTSMAN 800
73-702	MOTONEIGE - 24 pouces	2009	BOMBARDIER	SKANDIC SWT - 4 TEMPS
73-711	MOTONEIGE - B	2019	BOMBARDIER	SKANDIC SWT - 4 TEMPS

8.6

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : LA RUBRIQUE - CONTRAT DE SERVICES TECHNIQUES DE LA SALLE PIERRETTE-GAUDREAULT

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Attribuer un contrat de services techniques à La Rubrique pour assurer l'opération de la salle Pierrette-Gaudreault au Centre culturel du Mont-Jacob.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :

Depuis 2022, la Ville de Saguenay octroie un contrat de services techniques à un fournisseur externe qui dispose du personnel compétent et répond aux besoins de diffusion de la programmation de la salle Pierrette-Gaudreault. La Rubrique, organisme culturel reconnu par la Ville de Saguenay, possède l'expertise en gestion de lieu de diffusion et dispose des ressources humaines qualifiées pour combler les besoins en services techniques et frais de coordination pour l'année 2025. Les modalités de l'entente proposée sont les mêmes que celle signée pour l'année 2024. La tarification a été mise à jour selon l'IPC de 2,5% comme suit :

Par type d'emploi	Tarif horaire*
Technicien	30,72$
Chef son/machiniste/vidéo/électrique	38,41$
Sonorisateur et éclairagiste	42,29$
Cintrier	43,22$
Chef plateau, responsable technique	48,92$
Directeur technique	48,92$

* plus les taxes applicables

Les sommes nécessaires à la réalisation de ce mandat sont de 97 000 $ plus taxes et les fonds sont disponibles à même le budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

Comme les montants versés à La Rubrique entraînent une contribution de plus de 100 000 $, il est de la compétence du conseil municipal d'octroyer ce contrat.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit intégralement sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay ne dispose pas des ressources professionnelles nécessaires pour opérer la salle Pierrette-Gaudreault ;

CONSIDÉRANT que La Rubrique possède l'expertise en gestion de lieu de diffusion et dispose des ressources humaines qualifiées pour combler les besoins en services techniques et frais de coordination pour 2025 pour la salle Pierrette-Gaudreault ;

CONSIDÉRANT que le contrat à signer a été vérifié par le Service du greffe en date du 3 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que la grille tarifaire a été modifiée en fonction de l'indice des prix à la consommation ;

CONSIDÉRANT que les sommes nécessaires à la réalisation de ce mandat, soit 97 000 $ plus taxes, sont disponibles à même le budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le directeur du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à signer un contrat de services techniques et frais de coordination avec La Rubrique, pour un montant de 97 000 $ plus taxes;

QUE les fonds soient puisés à même le budget 7000102;

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Par : Bastien Gaudet

Date : 03-12-2024

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000102-000-24590

Préparé par : Alexandra Lavoie

Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 03-12-2024

Approuvé par : Luc-Michel Belley, directeur

Date : _____

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

CONTRAT DE SERVICE

ENTRE:

LA RUBRIQUE, personne morale légalement constituée, ayant son siège au 4160 rue du Vieux-Pont – C.P. 23, Jonquière, province de Québec, G7X 7V8, représentée aux présentes par madame Julie Maltais, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu d'une résolution de son conseil d'administration dont copie demeure annexée à la présente convention ;

(Ci-après appelée le « **Fournisseur** »)

ET :

VILLE DE SAGUENAY, personne morale de droit public, municipalité légalement constituée, ayant son siège au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, province de Québec, G7H 5B8, représentée aux présentes par monsieur Luc-Michel Belley, directeur du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, dûment autorisé en vertu de la résolution numéro VS-CM-2024-XX adoptée le DATE par le conseil municipal dont copie de ladite résolution demeure annexée aux présentes ;

(Ci-après appelée le « **Client** »)

(Ci-après collectivement appelées les « **Parties** »)

ATTENDU QUE le **Client** a un besoin en main-d'œuvre spécialisée afin d'assurer l'opération de certaines de ses salles de spectacle et/ou salles multifonctionnelles, installations et équipements qui y sont déployés pour sa programmation ;

ATTENDU QUE le **Fournisseur** dispose de personnel compétent et répondant aux besoins du **Client** afin d'assurer lesdites opérations ;

ATTENDU QUE les **Parties** souhaitent convenir d'une entente visant à encadrer les services qui seront rendus par le **Fournisseur** et à définir les rôles et responsabilités des **Parties** à cet égard ;

ATTENDU QUE les **Parties** souhaitent également assurer la santé et la sécurité des employés et du public qui se présenteront dans les emplacements faisant l'objet des services ;

ATTENDU QUE les emplacements, installations et équipements du **Client** sont parfois utilisés par des tiers sur lesquels le **Fournisseur** n'a aucun contrôle ;

ATTENDU QUE la présente entente est conclue de bonne foi par les **Parties** qui ont à cœur leurs intérêts respectifs et qui souhaitent collaborer dans un esprit d'ouverture, notamment en raison du contexte de rareté de main-d'œuvre actuel ;

ATTENDU QUE les **Parties** souhaitent consigner les modalités de leur entente par écrit ;

B.G.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

I. LES EMPLACEMENTS VISÉS

1. Les lieux et/ou salles de spectacle ou multifonctionnelles, installations et équipements appartenant au **Client** et/ou étant sous la responsabilité du **Client**, et où seront réalisés les services prévus au présent contrat sont ainsi énumérés :

   Centre culturel du Mont Jacob (salle Pierrette Gaudreault et salle du Facteur Culturel)
   4160 rue du Vieux Pont, Jonquière, Québec G8A 2G9

   (Ci-après collectivement appelés l'« **Emplacement** »)

II. SERVICES

2. Le **Fournisseur** s'engage à fournir les services suivants jusqu'au 31 décembre 2025 :

   a. Un support en personnel technique, notamment pour les différents besoins du **Client** ;
   b. Un support en direction technique, notamment pour les différents besoins du **Client** ; (par exemple : signer les devis techniques pour l'organisme locataire, rencontres avec les concepteurs, faire les demandes de soumissions, procéder à des évaluations techniques, produire les documents nécessaires au besoin, etc.);
   c. Évaluer les coûts d'une production à la demande ;
   d. Organiser et coordonner l'horaire des employés nécessaires ;
   e. Prendre contact avec les compagnies invitées pour définir leurs besoins ;
   f. Coordonner et vérifier les heures effectuées par l'équipe technique et transmettre au **Client** pour la réalisation des paies et la facturation ;
   g. Faire les soumissions auprès de fournisseurs d'équipements pour les besoins des productions dans le respect du règlement VS-R-2021-100 concernant la gestion contractuelle de la Ville de Saguenay.

   (Ci-après les « **Services** »).

3. Les éléments suivants sont spécifiquement exclus des **Services** prévus au présent contrat :

   a. Tout ce qui a trait au public (billetterie, accueil, surveillance, bar, salle, etc.) ;
   b. Suivi sur les inspections du matériel spécialisé, ex. : géni lift, équipement antichute ;
   c. Tout ce qui a trait au bâtiment et son entretien ;
   d. La gestion des horaires des départements autres que le département technique.

III. RESPONSABILITÉS DU FOURNISSEUR

4. Le **Fournisseur** doit :

   a. Affecter des employés de son organisation compétents et formés pour l'exécution des **Services**;
   b. Fournir des **Services** de façon que ceux-ci soient conformes aux devis fournis par le **Client**, ainsi qu'à toute loi applicable et aux exigences en matière d'assurance ;

c. Fournir la supervision adéquate à ses propres employés affectés à l'**Emplacement** ;
d. Assurer une communication adéquate entre l'employé du **Client** occupant le poste de technicien à l'audiovisuel et le **Fournisseur** lorsqu'ils sont appelés à travailler en collaboration ;
e. Fournir à ses employés tout équipement nécessaire à l'exécution des **Services**, incluant les équipements de protection individuels. Toutefois, le **Fournisseur** n'est pas responsable du matériel technique fourni par le **Client** ;
f. Assurer la santé et la sécurité de ses employés sous réserve de ce qui est hors du contrôle du **Client** et/ou qui est spécifiquement exclu aux présentes ;
g. S'assurer que ses propres employés affectés à l'**Emplacement** respectent les règles de santé et de sécurité applicables, notamment les règles de santé publique afin de limiter le plus possible les risques à la santé et à la sécurité des employés du **Client** ;
h. Continuer d'agir à titre d'employeur et de commettant, en tout temps et pour toute la durée de l'entente, à l'égard des employés qu'il affecte à la réalisation des **Services** à **l'Emplacement,** notamment eu égard à ses obligations fiscales ;
i. S'engager à faire tout en son pouvoir pour éviter les bris de **Services** pour le **Client** ;
j. Informer systématiquement le **Client,** lors de la planification du calendrier de réservation des espaces de diffusion (en avril et en août), de toute impossibilité à fournir le personnel suffisant pour la réalisation des **Services**. Dans un tel cas, le **Client** se réserve le droit de ne pas confirmer au calendrier la tenue du spectacle. Nonobstant ce qui précède, les frais généraux hebdomadaires demeurent payables au **Fournisseur** par le **Client** ;
k. Dans l'éventualité où le **Fournisseur** n'est pas en mesure de fournir tout le personnel technique nécessaire à la bonne et complète réalisation des **Services**, le **Fournisseur** doit en avertir le **Client** dès qu'il a connaissance de son incapacité à remplir ses obligations, afin que le **Client** puisse recourir à un fournisseur de services techniques tiers et le **Fournisseur** doit, en vertu de ses responsabilités en lien avec les frais généraux hebdomadaires, assurer la coordination des services avec ce fournisseur externe. Dans cette éventualité, le **Client** paie directement le tiers et le **Fournisseur** n'est pas impliqué dans cette transaction ;
l. Nonobstant ce qui précède, dans l'éventualité où le **Fournisseur** a fait une réservation dans le cadre de la planification du calendrier des réservations et qu'il n'est pas en mesure de fournir le personnel technique nécessaire à la bonne et complète réalisation des **Services** qu'il se rend personnellement, les heures seront payées selon les tarifs prévus au présent contrat et aucuns frais ne pourront être réclamés au **Client**, et ce, même si le **Fournisseur** doit recourir à un ou des fournisseurs tiers ;
m. Dans l'éventualité où survenait une situation d'urgence à l'**Emplacement**, notamment un accident ou un incendie, le **Fournisseur** sera responsable d'assurer sa protection et celle de ses employés, tout en respectant les consignes du **Client** et de ses employés sur place ;
n. Respecter les politiques du **Client** qui auront été soumises à la connaissance du **Fournisseur** par écrit et qui sont pertinentes aux activités réalisées dans le cadre du présent contrat (ex. : Politique sur la non-violence en milieu de travail, Politique sur l'usage du tabac…) ;
o. Déposer, avant la signature du contrat, un plan de maintien des **Services** et que celui-ci

soit joint aux présentes en annexe A, afin d'assurer le maintien des **Services** en cas d'absence ou de démission de sa direction technique ;

p. Dénoncer au représentant désigné de l'autre partie toute situation dangereuse observée, et ce, par écrit et sans délai ;

q. Prendre acte que par la conclusion du présent contrat, le **Client** ne fait aucune garantie quant au nombre d'heures requis du **Fournisseur** pour la réalisation des **Services** et que le **Client** peut choisir de confier à l'un de ses propres techniciens la réalisation du soutien technique et de la direction technique pour certains spectacles qui ne requièrent la contribution que d'un seul technicien, et ce, même si lesdits spectacles sont tenus à l'**Emplacement**. Par ailleurs, le **Fournisseur** prend acte que le **Client** se réserve la discrétion de requérir les **Services** du **Fournisseur** pour la tenue de spectacles qui ne requièrent la contribution que d'un seul technicien si, notamment, le spectacle est de nature plus complexe ou si le technicien du **Client** est surchargé. Le **Client** avisera le **Fournisseur** si de tels mandats doivent lui être confiés lors de la planification du calendrier de réservation des espaces de diffusion (en avril et en août) ou en lui accordant un délai raisonnable.

IV. RESPONSABILITÉS DU CLIENT

5. Le **Client** doit :

a. S'assurer que l'**Emplacement** soit sécuritaire et que celui-ci respecte toutes lois applicables en la matière ainsi que toutes les exigences en matière d'assurance ;

b. Inspecter régulièrement l'**Emplacement**, notamment après le passage de tiers, afin que celui-ci demeure sécuritaire lors de l'arrivée des employés du **Fournisseur** pour l'exécution des **Services** ;

c. Faire l'affichage approprié quant aux mesures de sécurité applicables sur l'**Emplacement** et quant aux risques à la santé et à la sécurité des employés et tiers;

d. Donner au **Fournisseur** toute information en lien avec les risques à la santé et à la sécurité de l'**Emplacement,** et ce, en continu si celui-ci est momentanément aggravé ;

e. Remettre les demandes et les devis à la direction technique du **Fournisseur** de façon que ses besoins soient suffisamment détaillés, de façon continue, le plus tôt possible, en accordant au **Fournisseur** un délai raisonnable afin que celui-ci puisse exécuter les **Services** requis adéquatement et de manière sécuritaire ;

f. Fournir la supervision adéquate à ses propres employés affectés à l'**Emplacement** et qui seront appelés à collaborer avec les employés du **Fournisseur** ;

g. S'assurer que ses propres employés affectés à l'**Emplacement** adoptent des comportements sécuritaires dans l'utilisation des installations et équipements (selon les mêmes standards que ceux observés par le **Fournisseur**), respectent les règles de santé-sécurité applicables, notamment les règles de santé publique, et ce, afin de limiter le plus possible les risques à la santé et à la sécurité des employés du **Fournisseur** ;

h. Informer le **Fournisseur** de tout changement plus d'une semaine à l'avance et obtenir l'approbation des représentants désignés du **Fournisseur** avant que ledit changement soit considéré comme officiel (à moins que le changement n'affecte que les employés du **Client**) ;

i. Dans l'éventualité où survenait une situation d'urgence à **l'Emplacement**, notamment un accident ou un incendie, le **Client** demeure responsable de la sécurité de l'**Emplacement** et des mesures d'urgence qui y sont applicables.

j. Dénoncer au représentant désigné de l'autre partie toute situation dangereuse observée, et ce, par écrit et sans délai ;

k. Autoriser le **Fournisseur** à communiquer avec tout tiers bénéficiant des services à l'**Emplacement** (ex. : compagnies de théâtre, etc.), afin d'assurer le bon déroulement des Services.

V. REPRÉSENTANTS AUTORISÉS ET COMMUNICATIONS ENTRE LES PARTIES

6. Le **Client** désigne la conseillère aux arts responsable de la gestion des salles de spectacles à titre de représentante autorisée et interlocutrice aux fins de l'application du présent contrat.

7. Le **Fournisseur** désigne son directeur technique à titre de représentant autorisé et interlocuteur aux fins de l'application du présent contrat.

VI. TARIFS ET FACTURATION

8. Des frais généraux de direction technique de 10 h par semaine seront payés par le **Client** au **Fournisseur** pour la coordination, la gestion des horaires et les demandes d'informations.

(ci- après les « **Frais généraux hebdomadaires** »).

9. Une fois par mois, le **Fournisseur** s'engage à facturer au **Client** l'ensemble des **Frais généraux hebdomadaires** et les **Services** qui ont été rendus au **Client**.

10. Le tarif horaire relevant de chaque corps de métier est de :

Par type d'emploi	Tarif horaire*
Technicien	30,72$
Chef son/machiniste/vidéo/électrique	38,41$
Sonorisateur et éclairagiste	42,29$
Cintrier	43,22$
Chef plateau, responsable technique	48,92$
Directeur technique	48,92$

* plus les taxes applicables

Le **Fournisseur** garantit les tarifs horaires ci-haut mentionnés.

11. Le **Client** paiera le tarif pour les **Services** pour un minimum de trois (3) heures chaque fois qu'un employé du **Fournisseur** sera affecté à la réalisation d'un **Service**, et ce, chaque fois qu'un appel est fait dans une même journée (ex. : pour un (1) quart fractionné en deux périodes de la journée, deux (2) fois trois (3) heures seront facturées au **Client**). Les heures réelles dépassant les trois (3) heures seront facturées au temps réel.

12. Le **Client** s'engage à payer toute facture dans les trente (30) jours suivant sa réception.

VII. ASSURANCES ET PERMIS

13. Les **Parties** s'engagent à détenir les permis nécessaires à leurs opérations respectives.

14. Le **Fournisseur** doit être protégé par une assurance responsabilité civile et commerciale couvrant les activités qu'il exerce et toutes les obligations ayant trait à des préjudices corporels ou à un décès ainsi qu'à la perte, les dommages ou à la destruction d'un bien, quelle qu'en soit la cause, et comportant des limites de garantie d'au moins cinq (5) millions de dollars par sinistre. Les **Parties** confirment être protégées par des assurances suffisantes afin de couvrir tout dommage causé par leurs employés respectifs à l'occasion de l'exécution des **Services**.

15. Le **Client** pourrait être tenu responsable de tous les dommages, de quelque nature qu'ils soient, professionnels ou non, causés par un employé du **Fournisseur** à l'occasion de l'exécution des **Services** et qui résulteraient d'instructions insuffisantes ou erronées ou de la négligence de la part du **Client**, de ses représentants et/ou employés. Le **Client** confirme donc qu'il bénéficie d'une assurance responsabilité couvrant ces risques (vis-à-vis des tiers), ainsi que les dommages pouvant résulter à son égard.

VIII. FORCE MAJEURE

16. Les **Parties** reconnaissent que si l'une ou l'autre d'entre elle est empêchée d'exécuter l'une quelconque de ses obligations par suite du fait ou de la faute d'un tiers, d'un lockout, d'une grève, d'une émeute, d'une agitation populaire, d'une épidémie, d'un état de guerre ou d'urgence, d'un sinistre, d'un cas fortuit ou imprévu, d'un cas de force majeure, de tout autre acte d'une autorité publique dûment constituée ou de toute autre cause hors du contrôle de la partie empêchée d'exécuter, l'inexécution de telles obligations ne constituera pas un défaut aux termes de la présente entente et conséquemment, les **Parties** ne pourront être tenues responsables l'une envers l'autre de quelque dommage que ce soit et elles seront mutuellement relevées des obligations contractées aux présentes.

IX. RÉSILIATION

17. L'une ou l'autre des deux **Parties** peut mettre fin à la présente entente avec un préavis écrit de trois (3) mois. En cas de résiliation par le **Client**, les frais prévus à l'entente et qui ont déjà été engagés seront exigibles, y compris les **Frais généraux hebdomadaires** jusqu'à l'échéance dudit préavis de trois (3) mois.

18. Les **Parties** peuvent toutefois s'entendre par écrit pour mettre fin à la présente entente à l'intérieur d'un délai plus court si les circonstances le justifient.

X. DIFFÉREND

19. S'il survient un différend se rapportant à l'interprétation de la présente entente, au respect des engagements des **Parties** en vertu de la présente entente ou à sa fin ou résiliation, les **Parties** doivent se rencontrer et négocier de bonne foi dans le but de résoudre ce conflit.

XI. LOI APPLICABLE

20. Le présent contrat s'interprète et s'exécute conformément aux lois applicables de la province de Québec.

XII. INTERPRÉTATION

21. Les **Parties** reconnaissent que le présent contrat est le fruit de négociations entre des parties et des personnes physiques averties, qui ont toutes eu l'occasion d'être représentées par un conseiller juridique et qui ont toutes eu également l'occasion de participer et ont de fait participé à la négociation des modalités des présentes. Par conséquent, les **Parties** reconnaissent que le contrat n'est pas un contrat d'adhésion et qu'en cas d'ambigüités dans le contrat, celles-ci ne peuvent être interprétées de manière stricte, en faveur ou à l'encontre de l'une ou l'autre des **Parties**, mais doivent au contraire recevoir une interprétation juste et raisonnable.

En foi de quoi les **Parties** ont signé à Saguenay,

Le_____2024

LA RUBRIQUE

_____

Julie Maltais, directrice générale
Dûment autorisée

Le _____ 2024

VILLE DE SAGUENAY

_____

Luc-Michel Belley, directeur
Dûment autorisé

8.7

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : CENTRE MULTISERVICE DE SHIPSHAW – ADDENDA À LA CONVENTION DE GESTION ET D'OCCUPATION

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CE-2021-818 modifiée par VS-CE-2021-1051, VS-CE-2023-1052 et VS-CE-2024-78

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission**

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser la conseillère communautaire et la chef de division communautaire et développement social au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à signer un addenda à la convention de gestion et d'occupation avec le Centre multiservice de Shipshaw pour l'opération de la patinoire extérieure du Centre multiservice de Shipshaw.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :

Le Centre multiservice de Shipshaw a signé avec la Ville de Saguenay une convention de gestion et d'occupation en 2021 (VS-CE-2021-818 modifiée par VS-CE-2021-1051). Ce protocole comprenait un montant de 5 000 $ pour l'entretien de la patinoire extérieure.

En 2023, au lieu du montant de 5 000 $, un montant de 6 000 $ a été octroyé (VS-CE-2023-1052).

En 2024, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a réanalysé les montants nécessaires pour l'exploitation d'une patinoire extérieure. Un montant de 10 750 $ est nécessaire et la Ville de Saguenay a donc versé un montant supplémentaire de 4 750$ (VS-CE-2024-78).

Lors de la saison 2024-2025, le Centre multiservice de Shipshaw opèrera la patinoire du Centre multiservice. Pour assurer la continuité de l'opération de cette patinoire, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire recommande le versement d'honoraires de gestion de 10 750 $ plus taxes en janvier 2025, au Centre multiservice de Shipshaw pour la saison 2024-2025. En contrepartie, le Centre multiservice de Shipshaw s'engage à assurer l'opération, l'entretien, la surveillance et le déneigement de la patinoire extérieure de ce secteur.

Pour officialiser le montant prévu pour l'exploitation de la patinoire, il convient de modifier la convention de gestion et d'occupation pour refléter les montants réels versés. Le montant total des honoraires de gestion annuels s'élève à plus de 100 000 $ de sorte que la décision relève de la compétence du conseil municipal.

3. PROJET DE RÉSOLUTION : (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que le Centre multiservice de Shipshaw est sous convention de gestion et d'occupation avec la Ville de Saguenay (VS-CE-2021-818 modifiée par VS-CE-2021-1051) ;

CONSIDÉRANT que le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a réévalué, en 2024, le montant nécessaire pour l'exploitation de la patinoire dans un soucis d'équité en faisant passer le montant des honoraires pour l'exploitation d'une patinoire extérieure à 10 750 $ plus les taxes applicables (VS-CE-2024-78) ;

CONSIDÉRANT l'intérêt du Centre multiservice de Shipshaw d'assurer la continuité de l'opération de la patinoire située au 4100 rue des Ormes pour la saison 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles au budget 7500311 ;

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre de la Commission des sports et du plein air du 28 novembre 2024 les membres se sont dits favorables à cette demande ;

JT
MAG

CONSIDÉRANT que l'addenda a été vérifié par le Service du greffe en date du 13 décembre 2024 ;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay autorise la conseillère communautaire et la chef de division communautaire et développement social au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à signer pour et au nom de la Ville de Saguenay un addenda à la convention de gestion et d'occupation avec le Centre multiservice de Shipshaw pour ajuster les honoraires associées à l'opération de la patinoire extérieure du Centre multiservice de Shipshaw, portant ainsi le montant annuel à 10 750 $ plus les taxes applicables ;

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le budget 7500311 - 24190

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Par : Marc-André Gagnon

Date : 2024-12-13

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☒ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7500301-24190

Préparé par : _____
Maxime Fortin, directeur adjoint
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 16-12-2024

Approuvé par : _____
Luc-Michel Belley, directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 17 décembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 19-12-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

ADDENDA

INTERVENU
ENTRE

LA VILLE DE SAGUENAY, personne morale légalement constituée en vertu du décret 841-2001 du gouvernement du Québec en date du 27 juin 2001, ayant sa place d'affaires au 201, rue Racine Est, Saguenay (arrondissement de Chicoutimi), province de Québec, G7H 5B8, ici représentée par Amy Duchesneau-Bergeron et Audrey Lefebvre, respectivement conseillère et chef de division, au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, dûment autorisées en vertu de la résolution numéro VS-CM-2025-XXX adoptée le _____ par le conseil municipal dont ladite résolution demeure annexée aux présentes, ci-après appelée :

«LA VILLE »

ET

CENTRE MULTISERVICE DE SHIPSHAW, corporation sans but lucratif, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant sa place d'affaires au 4100, rue des Ormes, Shipshaw, arrondissement de Jonquière, Saguenay, Québec, G7P 1B4, représentée aux fins des présentes par mesdames Rolande Lavoie et Sylvie Claveau, respectivement présidente et trésorière au sein du Centre multiservice de Shipshaw, autorisées en vertu d'une résolution, dûment adoptée par le conseil d'administration du 13 décembre 2024, dont copie est jointe en annexe des présentes (annexe B), ci-appelée :

« LE CENTRE »

ADDENDA À LA CONVENTION DE GESTION ET D'OCCUPATION

ATTENDU que le **CENTRE** est sous convention de gestion et d'occupation en vertu de la résolution VS-CE-2021-818 modifiée par la résolution VS-CE-2021-1051;

ATTENDU que la **VILLE** verse au **CENTRE** des honoraires de gestion, dont une partie sert à l'opération de la patinoire extérieure opérée par le **CENTRE**;

ATTENDU que les honoraires de gestion pour l'opération de la patinoire extérieure ont été ajustés par la résolution VS-CE-2024-78 en 2024 pour un total de 10 750 $ plus taxes applicables;

IMG

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DONC DE MODIFIER L'ARTICLE SUIVANT COMME SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes.

2. L'article 5 – **Déclarations et obligations de LA VILLE** qui se lit comme suit :

5.1 Ressources financières

5.1.1 Verser des honoraires de gestion annuels :

- Pour 2021 :
  - Un montant de 102 335 $, plus les taxes applicables, et ce, payable selon les modalités à être fixées par LA VILLE;
  - Un montant de 5 000 $ plus les taxes applicables pour assurer l'opération de la patinoire en période hivernale;
  - Pour les années subséquentes, s'il y a lieu, les montants annuels sont fixés avant le 1er novembre de chaque année, selon les disponibilités et les orientations budgétaires votées;

Sera modifié comme suit :

5.1 Ressources financières

5.1.1 Verser des honoraires de gestion annuels :

- Pour 2025 :
  - Un montant de 102 335 $, plus les taxes applicables, et ce, payable selon les modalités à être fixées par LA VILLE;
  - **Un montant de 10 750 $ plus les taxes applicables pour assurer l'opération de la patinoire en période hivernale;**
  - Pour les années subséquentes, s'il y a lieu, les montants annuels sont fixés avant le 1er novembre de chaque année, selon les disponibilités et les orientations budgétaires votées;

3. Les autres dispositions de la convention de gestion et d'occupation demeurent applicables dans leur intégralité.

4. Le présent addenda entre en vigueur en date du _____ et demeurera en vigueur pendant toute la durée de l'entente.

EN FOI DE QUOI, les deux parties ont signé à Saguenay, le _____ jour du mois de _____.

LE CENTRE MULTISERVICE DE SHIPSHAW	**LA VILLE DE SAGUENAY**
_____	_____ Amy Duchesneau-Bergeron, conseillère Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
_____	_____ Audrey Lefebvre, chef de division Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

8.8

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025-2027 – AUTORISATION DE DÉPÔT ET DE SIGNATURE

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser le dépôt du plan d'action pour l'Entente de développement culturel 2025-2027 intervenue entre la Ville de Saguenay et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la signature du document «Conditions d'octroi de l'aide financière» qui fait office de convention d'aide financière.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

Le 27 novembre dernier, la Ville de Saguenay a procédé au dépôt d'une demande d'aide financière en vue de conclure une nouvelle entente de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans le cadre du Programme Ententes de développement culturel municipales et régionales pour l'année 2025-2027.

La demande déposée totalisait un montant global pour les 3 années couvertes de 2 245 280 $. Ce montant est composé d'une part de la Ville de Saguenay, soit 1 087 140 $ (conforme au budget 2025 de 362 380 $ et dont le même montant sera à prévoir aux budgets 2026 et 2027), d'une autre part de partenaires externes confirmés, soit 66 000 $, et de la part demandée au MCC, soit 1 092 140 $.

Le 17 décembre 2024, le MCC confirmait le montant de sa contribution financière, soit un montant de 663 872 $ (un montant de 221 291 $ par année pour trois ans) représentant 37 % de l'entente. Le montant total de l'entente de développement culturel 2025-2027 sera donc de 1 817 012 $. Le MCC a également informé le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire de la possibilité que des sommes rendues disponibles s'ajoutent d'ici la conclusion de l'entente.

Afin de confirmer l'entente, le Ministère demande la transmission du document *Conditions d'octroi de l'aide financière* qui doit être signé par la mairesse et qui fera office de convention d'aide financière. Le document doit être joint au plan d'action proposé qui doit être déposé par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire au plus tard le 24 janvier 2025. Ces conditions d'octroi prendront effet à la date de réception de la lettre d'annonce qui sera transmise par la suite.

Les fonds requis pour conclure une entente de développement culturel sont prévus au budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT le Programme Ententes de développement culturel municipales et régionales du ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture et des Communications a confirmé une contribution financière de 663 872 $ pour la conclusion d'une Entente de développement culturel 2025-2027 avec la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que la part de la Ville de Saguenay, soit 362 380 $ par année, est prévue au budget 2025 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire et sera prévue pour les années 2026 et 2027 ;

B.G.

CONSIDÉRANT la nécessité de signer le document «Conditions d'octroi de l'aide financière» et de déposer un plan d'action ;

CONSIDÉRANT que la convention a été vérifiée par le Service du greffe en date du 12 décembre 2024 ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise la mairesse, ou en cas d'absence le suppléant, et la greffière, ou en cas d'absence l'assistant-greffier, à signer le document « Conditions d'octroi de l'aide financière » qui fera office de convention d'aide financière intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du Programme Ententes de développement culturel municipales et régionales ;

QUE la chef de division arts, culture et bibliothèques au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire soit autorisée à déposer le plan d'action requis par le ministère de la Culture et des Communications pour conclure la demande d'aide financière.

ET QUE les fonds soient puisés à même le budget 7000170.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Par : Bastien Gaudet

Date : 12 décembre 2024

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR** : ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Poste budgétaire : 7000170

Préparé par : Nancy Savard

Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 18 décembre 2024

Approuvé par : Luc-Michel Belley, directeur

Date : 20 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date :

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

Culture et Communications Québec

CONDITION D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE

PROGRAMME : Ententes de développement culturel municipales et régionales 2024-2027 – Volet 1

Afin de bénéficier de l'aide financière, le BÉNÉFICIAIRE s'engage à respecter les conditions suivantes :

1. Conditions générales	a) Le BÉNÉFICIAIRE doit : 1) Utiliser l'aide financière octroyée uniquement pour les fins prévues à la mesure apparaissant à l'annexe A); 2) Réaliser le Plan d'action dans le respect de la mesure et informer le MINISTRE, dans les meilleurs délais, de toute action ne pouvant être réalisée ; 3) Assumer tout coût excédentaire résultant de la réalisation du Plan d'action ; 4) Rembourser immédiatement le MINISTRE de tout montant non utilisé pour les fins prévues ; 5) Respecter les lois et règlements applicables ; 6) Convoquer le MINISTRE (au moins deux (2) semaines à l'avance) aux réunions de tout comité ou groupe de travail en rapport avec le Plan d'action, lorsque requis ; 7) Transmettre au MINISTRE, selon la périodicité inscrite dans la mesure, l'ensemble des informations requises afin d'assurer la reddition de comptes relative à l'aide financière octroyée ; 8) Transmettre au MINISTRE, sur demande, tout document ou renseignement lié à l'aide financière octroyée ou à l'évaluation du Programme ; 9) Reconnaître la contribution du MINISTRE conformément aux règles de visibilité gouvernementales[1] ; b) Les obligations et les droits prévus à la présente convention ne peuvent pas, sous peine de nullité, être cédés, en tout ou en partie, sans l'approbation écrite préalable du MINISTRE, qui peut alors prévoir des conditions à cette fin ; c) La présente convention ne constitue d'aucune façon une garantie ou un engagement auquel le MINISTRE participera au financement des projets du BÉNÉFICIAIRE durant les années à venir; d) Le MINISTRE ne sera pas tenu de participer au financement du parachèvement de l'objet de l'aide financière advenant un dépassement des coûts prévus.
2. Responsabilité du BÉNÉFICIAIRE	a) Éviter toute situation mettant en conflit l'intérêt personnel de ses administrateurs ou administratrices et celui du MINISTRE. Si une telle situation se présente, informer le MINISTRE qui pourra, à sa discrétion, émettre une directive indiquant comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier la convention d'aide financière. Cette présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application des présentes conditions d'octroi de l'aide financière ; b) Le BÉNÉFICIAIRE est responsable de tout dommage causé par lui, ses employés et employées, agents, représentants ou sous-contractants, dans le cours ou à l'occasion de l'exécution de la présente convention, y compris du dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu de l'octroi de l'aide financière ; c) Indemniser, protéger et prendre fait et cause pour le MINISTRE contre tout recours, toute réclamation, toute demande, toute poursuite et toute autre procédure prise par toute personne en raison de tout dommage ainsi causé ; d) Mettre en place et réunir au moins une fois l'an, un comité de suivi : a. Composé d'au moins un représentant du MINISTRE, du BÉNÉFICIAIRE, de chacun des partenaires non-signataires et d'une personne-ressource, sur une base ponctuelle, dans la mesure où les membres du comité y consentent; b. Ayant pour mandat de : • Traiter et régler les différends administratifs et opérationnels qui se posent lors de la réalisation du Plan d'action, • Établir une stratégie de diffusion d'information à tous les membres du comité de suivi concernés, • Avant l'expiration de la présente convention, proposer au MINISTRE une réaffectation des sommes découlant d'une action non réalisée ou pour laquelle il subsiste un montant d'aide financière non utilisé.

[1] Les règles de visibilité gouvernementales sont disponibles à l'adresse suivante :
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/culture-communications/signatures

BG.

3. Vérification	a) Conserver tous les documents relatifs à l'aide financière octroyée pour une période de sept (7) ans ; b) Permettre à tout représentant désigné par le MINISTRE un accès raisonnable à ses locaux, à ses livres et aux autres documents aux fins de vérification de l'utilisation de l'aide financière, et ce, jusqu'à trois (3) ans après la réalisation de l'objet de l'aide financière ou jusqu'au règlement des litiges et réclamations, s'il y a lieu, selon la plus tardive des deux dates. Le représentant du MINISTRE peut faire des copies ou tirer des extraits de tout document qu'il consulte à cette occasion.
4. Résiliation	a) Le MINISTRE se réserve le droit de résilier en tout temps la présente convention pour l'un des motifs suivants : 1) le BÉNÉFICIAIRE fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, l'une ou l'autre des conditions et obligations qui lui incombent en vertu de la présente convention ; 2) le BÉNÉFICIAIRE cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison d'une faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens ; 3) le BÉNÉFICIAIRE lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations. b) Pour ce faire, le MINISTRE adresse un avis écrit de résiliation au BÉNÉFICIAIRE dans lequel le motif est énoncé. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu : 1) au paragraphe 1) de la clause précédente, le BÉNÉFICIAIRE doit remédier au défaut énoncé dans un délai de trente (30) jours ouvrables, à compter de la date de la réception de l'avis, et en aviser le MINISTRE, à défaut de quoi la présente convention est automatiquement résiliée, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai ; 2) aux paragraphes 2) et 3) de la clause précédente, la résiliation prend effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le BÉNÉFICIAIRE. c) Le BÉNÉFICIAIRE a alors droit au remboursement des frais, des débours et sommes représentant la valeur réelle des actions réalisées et visées par la présente convention jusqu'à la date de sa résiliation, sans autre compensation ni indemnité que ce soit ; d) Le BÉNÉFICIAIRE est par ailleurs responsable de tous les dommages subis par le MINISTRE du fait de la résiliation de la présente convention ; e) Le MINISTRE se réserve également le droit de résilier la présente convention sans qu'il soit nécessaire pour lui de motiver la résiliation. Pour ce faire, le MINISTRE doit adresser un avis écrit de résiliation au BÉNÉFICIAIRE. La résiliation prend effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par le BÉNÉFICIAIRE et la clause c) s'applique alors ; f) Le MINISTRE se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation ; g) Le fait que le MINISTRE n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.
5. Modification	Toute modification au contenu de la présente convention ou de la portée de l'aide financière octroyée doit faire l'objet d'un avenant signé par le BÉNÉFICAIRE et le MINISTRE. Ce dernier ne peut pas changer la nature de la présente convention et en fait partie intégrante.

6. Entrée en vigueur et durée	Malgré la date de signature de ce document, les présentes conditions entrent en vigueur à la date de la lettre d'annonce et prennent fin le 30 juin 2028. Demeure en vigueur, malgré la fin de l'application des présentes conditions et quelle qu'en soit la cause, toute clause qui, en raison de sa nature, devrait continuer de s'appliquer, y compris, notamment, la clause concernant la conservation des documents.

En apposant votre signature, vous acceptez les modalités de l'aide financière octroyée au BÉNÉFICIAIRE.

Le présent document constitue la convention d'aide financière conclue entre le BÉNÉFICIAIRE et le ministère de la Culture et des Communications.

Nom du BÉNÉFICIAIRE : _____ ⇦

☐ Je suis autorisé(e) à signer pour le BÉNÉFICIAIRE et j'atteste que les conditions ci-haut mentionnées seront respectées.

Date : _____ ⇦ Par : _____

Prénom et nom de la personne signataire autorisée

_____ ⇦

Titre

Annexe A

Programme

ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL MUNICIPALES ET RÉGIONALES

2024-2027

1. RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME

Il est reconnu que la culture contribue au sentiment d'appartenance et façonne l'identité individuelle et collective. La culture rend également les milieux de vie attrayants, favorise la cohésion sociale et participe à la satisfaction de la qualité de vie. Elle concourt aussi à la vitalité des territoires par les retombées importantes qu'elle génère dans les communautés.

En vertu de la loi constitutive du ministère de la Culture et des Communications, ce dernier peut « conclure des ententes de développement avec des municipalités, des organismes régionaux ou des groupes, en matière de culture ou de communication[2] ». La conclusion d'ententes, particulièrement avec le milieu municipal, s'est avérée jusqu'à maintenant un moyen d'intervention essentiel du Ministère.

Ayant une responsabilité d'harmoniser les actions publiques en culture, le Ministère souhaite assurer la cohérence du développement culturel sur les plans national et régional tout en respectant l'autonomie et le rôle de gouvernement de proximité reconnue aux municipalités par le gouvernement du Québec. Les municipalités et les municipalités régionales de comté exercent ainsi des responsabilités partagées avec le gouvernement du Québec en culture. En raison de leur proximité avec la population et de leurs champs de responsabilités, elles sont considérées comme les plus aptes à répondre aux besoins culturels de leur territoire. Pour prendre en charge son développement culturel, le milieu municipal doit toutefois en avoir les capacités. Par le programme Ententes de développement culturel municipales et régionales, le Ministère souhaite offrir un appui financier, mais aussi transmettre ses connaissances et apporter son expertise à ses partenaires municipaux tout en prenant en compte leurs caractéristiques, leurs dynamiques et leurs enjeux.

Ce partenariat correspond à l'approche transversale de la politique gouvernementale en culture, adoptée pour la première fois en 1992. Cette approche vise à répondre aux besoins en services et en activités culturelles de la population et à rendre plus efficiente la gestion de la culture par une décentralisation de l'action publique à cet égard. Une plus grande importance a été accordée à l'accès et à la participation des citoyennes et citoyens à la vie culturelle ainsi qu'à l'affirmation de l'identité culturelle québécoise. La politique culturelle du Québec Partout, la culture, adoptée en 2018, poursuit ces objectifs et réaffirme leur importance. Ce partenariat entre le gouvernement et les municipalités est particulièrement en adéquation avec la troisième orientation de la politique de 2018 : Dynamiser la relation entre la culture et le territoire.

Le partenariat s'inscrit également en cohérence avec plusieurs orientations gouvernementales en matière de décentralisation, dont les objectifs d'occupation et de vitalité des territoires, le principe de subsidiarité inscrit à la *Loi sur le développement durable* et la *Politique gouvernementale de consultation et de simplification administrative à l'égard des municipalités*. Il rejoint aussi la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, qui mise sur un partenariat renforcé entre le milieu municipal et le gouvernement pour faciliter et accélérer la concrétisation de projets inspirés des meilleures pratiques en architecture, en urbanisme et en aménagement du territoire, et ainsi rendre les milieux de vie encore plus attrayants. L'architecture, le patrimoine et le paysage sont d'ailleurs des expressions de la culture. Outre sa contribution attendue aux buts de diverses politiques gouvernementales, le programme répond parallèlement à plusieurs enjeux identifiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques en matière de décentralisation. Ces enjeux sont : l'évolution du rôle de l'État, qui dorénavant donne les moyens, conseille et aide, veille à la cohérence et facilite la tâche des « administrations infranationales » comme les municipalités. Un État qui pratique une décentralisation asymétrique[3].

Le programme a démontré sa contribution à l'adoption de politiques culturelles municipales, à la sensibilisation des élues et élus municipaux ainsi qu'à l'adaptation des actions mises en œuvre aux besoins spécifiques des populations. La proportion de la population touchée par une politique culturelle municipale est passée, en 20 ans, de 68 % en 2002 à 95 % en 2021. Les ententes sont des incitatifs importants pour les municipalités à assumer un plus grand rôle en matière de culture et de patrimoine. Elles contribuent à assurer une cohérence entre les préoccupations gouvernementales et les actions réalisées par les municipalités. Cette cohérence s'observe notamment par le nombre important d'actions qui y sont intégrées et qui sont directement liées aux multiples stratégies et plans d'action ministériels ou gouvernementaux.

Enfin, pour appuyer davantage la pertinence du programme, mentionnons que, selon les données issues de l'*Enquête sociale générale* menée par Statistiques Canada en 2016, le niveau de participation culturelle est généralement plus bas au Québec. L'enquête établit que 60 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus n'aurait pratiqué aucune activité culturelle « active » sur 12 mois, soit l'un des taux les plus faibles de participation culturelle parmi les provinces canadiennes. Le développement culturel doit donc se poursuivre et se renouveler face aux enjeux socioéconomiques changeants.

2. OBJECTIFS POURSUIVIS ET VOLETS DU PROGRAMME

Les objectifs du programme sont de deux ordres. D'une part, la conclusion d'ententes a principalement pour but de :

- répondre aux besoins spécifiques de la population des différents territoires du Québec en matière de développement culturel et de communication;
- consolider la cohérence territoriale des actions publiques en culture et en communication;
- contribuer à une gestion efficiente des actions en culture et en communication;
- renforcer la prise en charge par les municipalités du développement culturel de leur territoire.

---

[2] *Loi sur le ministère de la Culture et des Communications*, RLRQ, c. M-17.1, art. 14, al. 1, par. 3.

[3] OCDE, 2019. *Réussir la décentralisation□: manuel à l'intention des décideurs*, Paris, Éditions OCDE.

D'autre part, dans l'ensemble des régions administratives du Québec, le financement d'actions vise à :

- favoriser l'accès à la culture et à une vie culturelle participative;
- contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle et mettre en valeur la culture particulière à chacun de ses territoires;
- renforcer la capacité des territoires à se développer culturellement.

Le programme comporte 2 volets :

- volet 1 : Entente de développement culturel;
- volet 2 : Entente sectorielle de développement.

Ces deux types d'ententes permettent le financement d'actions s'inscrivant dans un plan d'action culturel spécifique à un territoire donné.

Les ententes sont des partenariats établis selon des objectifs, des actions et un partage des ressources conjointement négociés. Le partenariat établi entre le Ministère et le monde municipal repose sur trois principes. Ainsi, il doit :

- porter sur une lecture commune des caractéristiques et des dynamiques territoriales ainsi que des enjeux et des défis territoriaux;
- favoriser des initiatives distinctes ou complémentaires aux autres programmes du Ministère, de ses organismes et de ses sociétés d'État;
- permettre d'adapter les façons de faire d'un territoire à l'autre dans le respect des priorités locales et régionales.

2.1. VOLET 1 : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Une entente de développement culturel conclue entre le Ministère et les municipalités locales ou les municipalités régionales de comté (MRC) se définit comme un accord global comportant un ensemble d'actions en matière de culture et de communication. Elle permet de mettre en valeur les potentiels de chaque territoire et de soutenir la vitalité culturelle par la mise en commun de leurs connaissances du territoire et d'arrimer leurs actions en culture et en communication.

L'entente est un outil adapté aux réalités et aux besoins locaux ou supralocaux que les municipalités et les MRC sont à même de cerner en tant que gouvernements de proximité. Elle constitue un levier de développement culturel auquel des partenaires de divers horizons (des domaines des affaires, du tourisme, de la santé, des services sociaux, de l'éducation, du secteur communautaire, etc.) sont invités à contribuer.

Les bénéficiaires prioritaires sont la citoyenne et le citoyen, dans une perspective de développement et de consolidation de la vitalité culturelle des collectivités locales.

2.2. VOLET 2 : ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

La *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1, art. 126.3) permet aux MRC de conclure, avec les ministères ou les organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes concernant des mesures de développement local et régional sur leur territoire pour la mise en œuvre de priorités régionales et l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales.

Une entente sectorielle de développement implique une MRC (ou une municipalité ou un organisme exerçant certaines compétences de MRC) ou plus dans une même région et au moins un ministère ou organisme du gouvernement. Elle met en commun des connaissances et des ressources pour soutenir un ensemble d'actions arrimées aux priorités du milieu et contribuant à l'attractivité des milieux de vie.

Les ententes sectorielles de développement conclues dans le cadre du présent programme doivent comprendre des objectifs liés aux secteurs du Ministère, en tout ou en partie.

2.3. DURÉE DE LA NORME

Le programme entre en vigueur à sa date d'approbation par le Conseil du trésor et arrive à échéance le 31 mars 2027.

Une entente peut être conclue pour une durée de 1 à 3 ans.

3. CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ ET CONDITIONS

Les demandeurs s'engagent à respecter, en tout temps et durant toute la durée de l'aide financière, les critères d'admissibilité du programme et les conditions qui y sont prévues. Ces critères sont des préalables dont le respect ne constitue pas une garantie de versement d'une aide financière, lequel dépend aussi du respect des conditions d'octroi de l'aide financière (section 5.6) et de reddition de comptes (section 6).

Le demandeur municipal s'engage également à respecter les conditions de conformité suivantes :

- avoir ou prévoir se doter d'une politique culturelle et mettre en œuvre le plan d'action qui en découle (excepté pour le volet 2);
- assurer la gestion, les responsabilités et les obligations de l'entente[4];
- avoir une ressource humaine désignée pour la mise en œuvre de l'entente;
- mettre en place des mesures de contrôle permettant d'assurer la saine gestion de l'entente et d'en demeurer imputable en toute circonstance (section 6);
- fournir des renseignements complets, exacts et véridiques;
- mettre à jour les données de son profil dans le système de services en ligne du Ministère;
- respecter les conditions décrites dans le document Condition d'octroi de l'aide financière (pour le volet 1), notamment les exigences en matière de visibilité, et celles décrites dans la convention de partenariat (pour le volet 2).

En déposant une demande d'aide financière, le demandeur consent à ce que certains renseignements, apparaissant dans sa demande, soient communiqués à un autre ministère ou organisme, pour que le Ministère puisse s'assurer du respect de certaines mesures administratives ou obtenir l'expertise requise lors de l'analyse de la demande.

La décision relative à l'admissibilité du demandeur d'une aide financière produite dans le service en ligne di@pason est communiquée dans un délai maximal de 10 jours ouvrables suivant la réception de la demande initiale.

3.1. ADMISSIBILITÉ DES DEMANDEURS

Volet 1 et 2 : Entente de développement culturel et entente sectorielle de développement

Les demandeurs admissibles sont :

- les municipalités locales (**à l'exception du volet 2**[5]);
- les MRC[6];
- les municipalités exerçant certaines compétences de MRC[7], à l'exception de Québec et de Montréal;
- l'Administration régionale Baie-James et tout organisme délégataire visé à l'article 126.4 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1);
- les régies intermunicipales du secteur culturel ou connexe dûment approuvées par le ministre des Affaires municipales.

Les demandeurs non admissibles sont :

- les villes de Montréal et de Québec;
- les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec;
- les sociétés de transport en commun;
- tout organisme mandataire ou agent d'une municipalité;
- tout organisme dont le conseil d'administration est formé majoritairement de membres du conseil d'une municipalité;
- tout organisme dont le conseil d'administration est formé d'au moins un élu municipal siégeant à ce titre et dont une municipalité adopte ou approuve le budget ou contribue à plus de la moitié du financement;
- tout demandeur qui se trouve dans l'une ou l'autre des situations ci-dessous :
  - est inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA), incluant ses sous-traitants inscrits à ce Registre;
  - au cours des deux années précédant la demande d'aide financière, a fait défaut de respecter ses obligations dans le cadre d'une aide financière du Ministère après avoir été avisé par ce dernier du non-respect des conditions d'octroi de l'aide financière et de reddition de comptes;
  - a fait défaut de respecter ses obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec;
  - a utilisé l'aide financière pour effectuer un paiement au bénéfice de toute entité se trouvant dans l'une ou l'autre des situations des paragraphes précédents;

---

4 Dans le volet 2 : Entente sectorielle de développement, la convention définit le rôle et la participation d'un « intervenant », signataire, comme organisme mandataire de la mise en œuvre de l'entente.

5 Les municipalités locales ne sont pas admissibles comme demandeur au volet 2, mais elles peuvent être partenaires d'une entente sectorielle de développement.

6 Les 87 MRC inscrites sur la liste disponible au Répertoire des municipalités du Québec - Liste des MRC (csv) - Données Québec (donneesquebec.ca).

7 Il y a 14 municipalités exerçant certaines compétences de MRC. Puisque Montréal et Québec ne sont pas admissibles au programme, le Ministère retient la liste suivante des municipalités exerçant certaines compétences de MRC : Gatineau, La Tuque, Laval, Les Îles-de-la-Madeleine, Lévis, Longueuil, Mirabel, Rouyn-Noranda, Saguenay, Shawinigan, Sherbrooke et Trois-Rivières.

- ne satisfait pas aux exigences élevées d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre d'un bénéficiaire d'une aide financière versée à même des fonds publics.

3.2. ADMISSIBILITÉ DES ACTIONS

Pour un même demandeur, une action ou un projet ne peut pas être financé en vertu de plus d'un volet. Le Ministère se réserve le droit de refuser toute action jugée non pertinente et qui ne permet pas d'atteindre les objectifs du programme. Lorsqu'il y a un risque qu'une action soit financée par un autre programme du portefeuille ministériel ou gouvernemental, un avis au sein du Ministère ou auprès des autres ministères et organismes concernés est sollicité.

3.2.1. VOLET 1 : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Action[8] admissible

Une action est admissible au volet 1 si elle :

- répond aux objectifs du programme;
- n'entre pas en contradiction avec une politique gouvernementale ni une mesure approuvée par le Conseil du trésor ou le gouvernement du Québec ni ne couvre une activité déjà financée par des règles budgétaires approuvées par ce dernier;
- respecte le cadre légal et réglementaire en vigueur, notamment l'encadrement légal de l'exercice des compétences municipales;
- contribue à au moins un des secteurs d'intervention du Ministère (voir l'annexe I);
- s'inscrit dans une portée complémentaire aux actions déployées par le Ministère, dans ses autres programmes d'aide financière en vigueur, à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ou aux actions existantes sur le territoire visé;
- est réalisée sur le territoire d'une région administrative du Québec ou d'une partie de celle-ci, excluant les villes de Montréal et de Québec;
- respecte les balises applicables aux ententes figurant à l'annexe I;
- est limitée dans le temps, de nature ponctuelle et non récurrente;
- tend à être structurante, innovante ou bonifie l'offre culturelle existante;
- vise la population comme ultime bénéficiaire;
- est gratuite ou à coût modique et est réalisée intra-muros ou extra-muros.

Action non admissible

Les actions ci-dessous ne sont pas admissibles au volet 1 :

- les projets qui portent sur le fonctionnement courant d'un organisme (activités courantes);
- les projets récurrents;
- les projets visant strictement un spectacle;
- les projets d'immobilisation, d'infrastructure et de restauration;
- les bourses et les prix;
- la réalisation de projets internationaux;
- l'achat ou le déménagement d'une entreprise;
- l'élaboration d'une signature visuelle municipale;
- la célébration de fêtes nationales ou les activités de commémoration;
- le fonctionnement d'événements ou de festivals;
- les activités de financement, les activités-bénéfices au profit d'un organisme ou la commandite d'événement;
- les activités visant des profits.

Dispositions spécifiques aux appels de projets

[8] Dans le texte, une action ou un projet réfère à la même définition.

Le Ministère permet au milieu municipal de réaliser des appels de projets dans le cadre des ententes. Il autorise un maximum de 50 % de la somme totale de l'entente de développement culturel (dans la mesure où les dépenses sont admissibles) pour la réalisation d'appels de projets. L'appel de projets requiert d'être encadré par un programme et approuvé par le Ministère, ainsi que d'identifier l'objectif, les conditions d'admissibilité, les critères d'évaluation et les modalités d'aide financière et de reddition de comptes. Le Ministère souhaite être invité à participer aux comités de sélection des projets. Par ailleurs, l'admissibilité de chaque projet nécessite une confirmation du Ministère.

Une municipalité bénéficiaire pourra utiliser une partie de l'aide financière pour l'octroyer elle-même à un autre bénéficiaire (à l'exception des organismes à but lucratif) dans le cas d'un appel de projets. À cet effet, elle a l'obligation de s'assurer que l'aide financière versée aux organismes et aux personnes soit utilisée et affectée aux seules fins de la réalisation des activités prévues aux programmes d'aide financière, tout en respectant les lois applicables. Cette municipalité a l'obligation d'obtenir de ces organismes un rapport sur l'utilisation des sommes provenant de l'aide financière.

3.2.2. VOLET 2 : ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

Action admissible

Une action est admissible au volet 2 si elle :

- répond aux objectifs du programme;
- n'entre pas en contradiction avec une politique gouvernementale ni une mesure approuvée par le Conseil du trésor ou le gouvernement du Québec ni ne couvre une activité déjà financée par des règles budgétaires approuvées par ce dernier;
- respecte le cadre légal et réglementaire en vigueur, notamment l'encadrement légal de l'exercice des compétences municipales;
- s'inscrit dans une portée complémentaire aux actions déployées par le Ministère ou existantes sur le territoire visé;
- est réalisée sur le territoire d'une région administrative du Québec ou d'une partie de celle-ci, excluant les villes de Montréal et de Québec;
- concorde avec une priorité régionale;
- rayonne, donc contribue à générer des retombées dans plus d'une MRC[9].

Action non admissible

Les actions ci-dessous ne sont pas admissibles au volet 2 :

- les projets qui portent sur le fonctionnement courant d'un organisme (activités courantes);
- les projets récurrents;
- les projets visant strictement un spectacle;
- les projets d'immobilisation, d'infrastructure et de restauration;
- les bourses et les prix;
- la réalisation de projets internationaux;
- l'achat ou le déménagement d'une entreprise;
- l'élaboration d'une signature visuelle municipale;
- la célébration de fêtes nationales ou les activités de commémoration;
- le fonctionnement d'événements ou de festivals;
- les activités de financement, les activités-bénéfices au profit d'un organisme ou la commandite d'événement;
- les activités visant des profits.

4. SÉLECTION DES DEMANDES

4.1. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

[9] Pour la région administrative du Nord-du-Québec et celle des Îles-de-la-Madeleine, chaque projet subventionné doit rayonner dans plus d'une communauté, municipalité ou localité du territoire. Ne s'applique pas à la région de Laval.

Le demandeur peut présenter une demande en vertu de l'un ou l'autre des volets ou des deux. Pour être soumise à l'évaluation, la demande doit être complète, compréhensible et fondée sur des données exactes, sinon il appartiendra au demandeur d'en corriger les lacunes dans le délai accordé par le Ministère.

4.1.1. VOLET 1 : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les demandes d'aide financière doivent être présentées dans le cadre d'un appel de propositions aux dates déterminées par le Ministère. Pour connaître ces dates, consultez le calendrier des programmes.

Le demandeur produit une demande d'aide financière, au moyen d'un formulaire accessible dans le service en ligne di@pason, qui est automatiquement acheminée à la direction régionale du Ministère responsable de son traitement. La demande suit une procédure en trois phases.

D'abord, le demandeur remplit une demande initiale. Cette phase permet au demandeur d'indiquer au Ministère :

- la durée souhaitée de l'entente (1, 2 ou 3 ans);
- la liste des actions envisagées, leur coût et les sommes des investissements qui y seraient affectés, la clientèle ciblée pour chaque action (exemple : les personnes aînées);
- la somme de l'aide financière demandée et celle de la contribution de la Municipalité et de ses partenaires[10].

Ensuite, dans une deuxième phase si le demandeur est jugé admissible, le Ministère procède à l'analyse de sa demande initiale. Lors de cette étape, il examine l'ensemble des demandes reçues en fonction des critères énoncés à la section 4.3. Le Ministère priorisera au besoin les demandes suivant le barème inscrit à la section 4.4.

Finalement, si la demande initiale est évaluée favorablement, le Ministère lui transmet une proposition financière, sur la base des critères de répartition de l'enveloppe régionale, et l'invite à compléter sa demande. À cette troisième étape, le demandeur précise le plan d'action détaillé de l'entente dans le service en ligne di@pason. Il énonce les objectifs poursuivis suivant les caractéristiques SMART, ainsi que les actions et les ressources financières que lui et ses partenaires comptent engager au cours de la période envisagée. Le Ministère pourra accompagner le demandeur dans la rédaction de son plan d'action.

Documents demandés

La demande complète doit être accompagnée des documents suivants :

- la résolution sur la demande, adoptée par les autorités compétentes du demandeur et qui précise : la volonté de conclure une entente de partenariat, la durée de l'entente, la date à laquelle la résolution a été prise et, au besoin, le titre de la ou du mandataire;
- le document Conditions d'octroi de l'aide financière dûment signé;
- les lignes directrices du demandeur en matière de gestion écoresponsable, si elles sont disponibles;
- tout document complémentaire et pertinent qui permet d'appuyer et d'analyser la demande.

4.1.2. VOLET 2 : ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

La conclusion d'ententes sectorielles de développement du secteur de la culture et des communications est traitée en continu. La procédure met à contribution le Ministère en amont de la concertation.

Le demandeur admissible achemine sa proposition de partenariat par écrit à la direction régionale du Ministère offrant un service sur son territoire. La proposition comprend les informations suivantes :

- l'objectif général et les objectifs spécifiques de l'entente;
- le montage financier de l'entente;
- la liste des partenaires de l'entente et l'engagement financier;
- la durée de l'entente.

Ce n'est qu'une fois que l'entente est approuvée et que la convention de partenariat est signée par l'ensemble des partenaires que sont élaborés, par un comité formé des partenaires, le plan d'action de l'entente ainsi que le budget de dépenses devant être entérinés par tous.

Documents demandés

La demande doit être accompagnée des documents suivants :

---

[10] Il est à noter que les biens et services reçus en tant que don ou contribution non financière ne sont pas comptabilisables dans le cadre du programme.

- la résolution sur la demande, adoptée par les autorités compétentes de chaque partenaire municipal et qui précise : la volonté de conclure une entente de partenariat, la durée de l'entente, la date à laquelle la résolution a été prise et, au besoin, le titre de la ou du mandataire;
- tout document complémentaire et pertinent qui permet d'appuyer et d'analyser la demande.

4.2. SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Volet 1 et 2 : Entente de développement culturel et entente sectorielle de développement

Si le demandeur est en relation d'affaires avec une ou des sociétés apparentées (entreprise ou organisme contrôlé directement ou indirectement par la même administration que la sienne), il doit :

- en informer le Ministère en fournissant, pour chacune d'entre elles, son nom légal et son numéro d'entreprise du Québec;
- démontrer qu'il est l'unique bénéficiaire de ses surplus ainsi que des subventions qui lui sont attribuées et de tout autre apport externe;
- fournir la preuve que ses transactions avec des sociétés apparentées :
  - sont documentées formellement par contrat ou entente écrite,
  - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers (conformément aux principes comptables généralement admis),
  - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou au moins comparables à ceux qui auraient cours avec une tierce partie;
- rendre accessibles au Ministère, à sa demande, les états financiers de chacune de ces sociétés apparentées.

4.3. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'évaluation de la demande est réalisée par le Ministère. Ce dernier peut recourir, au besoin, à de l'expertise externe qui ne doit pas se trouver dans une situation de conflit d'intérêts réel ni apparent.

Le Ministère se réserve le droit de limiter le nombre de demandes sélectionnées ou d'effectuer une proposition financière à la baisse afin de respecter l'enveloppe budgétaire et les sommes disponibles.

4.3.1. VOLET 1 : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Afin de joindre le plus grand nombre de citoyennes et citoyens par ses ententes, le Ministère privilégie les demandes provenant des MRC. Si une MRC et une municipalité locale comprise dans cette MRC présentent une demande d'aide financière séparément, la Municipalité et la MRC devront démontrer que les actions qu'elles mèneront dans le cadre du programme seront complémentaires à celles conduites par leur vis-à-vis afin d'assurer un développement culturel cohérent sur le territoire de la MRC. Le Ministère pourra accompagner les municipalités dans leur concertation.
Une demande est étudiée selon les critères ci-dessous.

Tableau I

Critères de sélection d'une demande d'aide financière, volet 1 : Entente de développement culturel

Critère	Sous-critère	Indicateur
Pertinence	• Degré de concordance de l'entente proposée avec les objectifs du programme et les orientations gouvernementales et ministérielles en matière de culture et de communications	• Rejoint les objectifs du programme • Rejoint les orientations gouvernementales et ministérielles, notamment la politique culturelle du Québec et le plan stratégique du Ministère, et contribue aux autres plans d'action ministériels et gouvernementaux
	• Cohérence de l'entente proposée avec le contexte territorial défini dans le cadre d'une politique culturelle, d'outils de diagnostic ou d'orientations	• Lien avec la politique culturelle du demandeur, le contexte territorial, les réalités, les enjeux et les besoins du milieu
Capacité du demandeur à réaliser les activités	• Disponibilité des ressources humaines requises pour atteindre les objectifs fixés	• Prévoir au moins une ressource humaine consacrée à la mise en œuvre de l'entente • Quantité prévue d'ETC affectés à la réalisation de l'entente
	• Bonne gouvernance et gestion financière exemplaire	• Lors de l'attribution, le cas échéant, d'une précédente subvention; reddition de comptes et transparence; la majorité des actions sont réalisées; les budgets sont respectés et utilisés à bon escient
	• Diversité des sources de financement	• % ou somme totale prévue par les partenaires de la Municipalité ou de la MRC • Nombre de ces partenaires
	• Concertation et synergie établies entre les acteurs locaux et régionaux	• Consolide ou génère de nouveaux partenariats
Plan d'action	• Qualité des objectifs et des actions	• Liens entre les objectifs, les actions, les ressources et les résultats attendus dans le plan d'action • Actions favorisant le développement, la consolidation ou la préservation de la vitalité culturelle • Actions permettant la mise en valeur des potentiels du territoire et des éléments identitaires et culturels
	• Renouvellement ou bonification de l'offre culturelle	• Actions favorisant le renouvellement ou la bonification de l'offre culturelle existante
	• Caractère innovant des actions	• Actions qui se définissent par leur caractère original et créatif par rapport à ce qui se fait dans la municipalité ou la MRC et leurs besoins
	• Réalisme des coûts et du calendrier de réalisation du plan d'action	• Réalisme des coûts anticipés • Réalisme du calendrier
Retombées	• Degré de couverture territoriale	• % de la population de la MRC ou de la région visée par la conclusion de l'entente
	• Retombées culturelles, sociales, économiques et environnementales prévues	• La portée des retombées escomptées ou prévues des objectifs ou des actions, pour la population, son territoire, un secteur d'intervention ainsi que pour le Ministère en fonction des besoins et du développement culturel du milieu • Prise en compte des disparités dans l'offre culturelle, de l'indice de défavorisation, des réalités différentes entre les différents milieux et des difficultés particulières auxquelles sont confrontés des milieux de petite taille ou éloignés
Développement durable	• Pratiques écoresponsables	• La Municipalité dispose de politiques, lignes directrices, plans d'action, guides visant l'écoresponsabilité et contribuant au développement durable
Autres considérations	• Priorité accordée aux MRC	• Applicable seulement aux MRC et territoires équivalents
	• Priorité accordée aux nouvelles ententes de développement culturel	

Critère	Sous-critère	Indicateur
		• Considération pour les nouveaux demandeurs (n'ayant pas reçu de financement dans le cadre d'une entente au cours des 5 dernières années)
	• Dynamisme de son milieu	• Prise en compte du dynamisme culturel du milieu révélé par l'engagement constant du demandeur envers la culture et la place de la culture comme facteur de développement

4.3.2. VOLET 2 : ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

La demande est étudiée selon les critères ci-dessous.

Tableau II

Critères de sélection d'une demande d'aide financière, volet 2 : Entente sectorielle de développement

Critère	Sous-critère	Indicateur
Pertinence	• Degré de concordance de l'entente proposée avec les objectifs du programme et les orientations gouvernementales et ministérielles en matière de culture et de communications	• Rejoint les objectifs du programme • Rejoint les orientations gouvernementales et ministérielles, notamment la politique culturelle du Québec et le plan stratégique du Ministère, et contribue aux autres plans d'action ministériels et gouvernementaux
	• Cohérence de l'entente proposée avec les réalités, les enjeux et les besoins du milieu	• Lien avec les priorités régionales et les actions à privilégier, le contexte territorial
Capacité du demandeur à réaliser les activités	• Disponibilité des ressources humaines requises pour atteindre les objectifs fixés	• Prévoir au moins une ressource humaine consacrée à la mise en œuvre de l'entente • Quantité prévue d'ETC affectés à la réalisation de l'entente
	• Bonne gouvernance et gestion financière exemplaire	• Les réalisations antérieures du mandataire de l'entente et sa capacité à assurer une gestion efficiente des ressources • Lors de l'attribution, le cas échéant, d'une précédente subvention; reddition de comptes et transparence; la majorité des actions sont réalisées; les budgets sont respectés et utilisés à bon escient
Retombées	• Degré de couverture territoriale	• Nombre de territoires bénéficiant des retombées de l'entente • % de la population de la région jointe par l'entente
	• Retombées culturelles, sociales, économiques et environnementales prévues	• La portée des retombées escomptées ou prévues des activités, des objectifs ou des projets pour la population, son territoire, un secteur d'intervention ainsi que pour le Ministère
Qualité du plan de financement	• Réalisme des coûts de réalisation de l'entente	• Réalisme des coûts anticipés
	• Importance de la contribution demandée au regard des contributions d'autres parties	• % de contribution du demandeur et des partenaires
	• Diversité des sources de financement	• Nombre de partenaires financiers prévu • Confirmation des contributions
	• Concertation et synergie établies entre les acteurs locaux et régionaux	• Consolide ou génère de nouveaux partenariats

4.4. NOTATION ET PRIORISATION DES DEMANDES

La demande est notée selon l'échelle suivante.

Tableau III

Échelle de pointage, volets 1 et 2

Échelle de pointage	
80 % - 100 %	Excellent
60 % - 79 %	Très bon
40 % - 59 %	Moyen
20 % - 39 %	Faible
0 % - 19 %	Médiocre

La demande sera priorisée en fonction du barème ci-dessous :

- de 80 % à 100 %: priorité 1;
- de 60 % à 79 %: priorité 2;
- de 0 à 59 %: demande non retenue.

5. SOMMES, OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE ET VERSEMENTS

Les dépenses admissibles sont celles directement liées à la réalisation d'un projet pour laquelle l'aide financière est octroyée et qui sont exclusivement effectuées à cette fin pour la durée de l'aide.

5.1. VOLET 1 : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

5.1.1. DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles sont :

- les honoraires liés à un contrat d'entreprise ou de services (la personne ne doit pas déjà bénéficier d'un lien d'emploi salarié pour la même fonction avec la Municipalité);
- les frais d'honoraires professionnels relatifs à la réalisation d'études, de diagnostics, de consultations publiques, d'exercices citoyens (participation, appropriation, cocréation, animation);
- les dépenses ci-dessous, autres que celles liées au fonctionnement courant, relatives au projet. Il s'agit des frais :
  - de formation,
  - de rédaction,
  - de révision linguistique,
  - de traduction[11],
  - de recherche et de graphisme,
  - d'impression,
  - de promotion[12], de publicité, de marketing et de communication;
- le matériel destiné à la clientèle et nécessaire pour la réalisation du projet;
- le coût de location proportionnelle à l'utilisation des locaux autres que municipaux pour la réalisation de l'action;
- l'achat d'équipement non intégré, nécessaire à la réalisation d'un projet de l'entente et qui ne peut pas être loué ou dont le coût d'achat serait inférieur au coût de location. Ces frais sont limités à 50 % du coût du projet (à l'exception d'un projet numérique);
- l'achat de billets de spectacles dans le cadre d'un projet touchant la citoyenne et le citoyen, liés à un projet plus large et s'inscrivant en complémentarité des programmes gouvernementaux existants et en vigueur;
- les cachets d'artistes locaux ou émergents pour de l'animation, de la médiation culturelle ou de la formation, de la création ou de la diffusion au bénéfice de la citoyenne et du citoyen[13] ;
- la portion non remboursée de la taxe de vente du Québec (TVQ) et de la taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée (TPS ou TVH);
- les frais de déplacement et de formation au Québec, directement liés à la réalisation du projet et qui ne doivent pas dépasser les barèmes en vigueur au sein de la fonction publique du Québec[14].

---

[11] Veuillez consulter les balises à cet effet (annexe I).

[12] Frais tels que la conception et l'impression d'affiches ou de dépliants.

[13] Dans le cas de la création, les ententes de développement culturel soutiennent des projets au bénéfice des citoyennes et citoyens, alors que les projets de création visant le soutien à la démarche de création ou démarche artistique de l'artiste relèvent du Conseil des arts et des lettres du Québec.

[14] https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/secretariat/Directive_frais_remboursables.pdf.

5.1.2. DÉPENSES NON ADMISSIBLES

Ne sont pas admissibles les dépenses suivantes :

- les dépenses effectuées ou engagées avant la date de la lettre d'annonce;
- les dépenses de fonctionnement courant ou les charges liées aux activités courantes d'une municipalité[15] ou d'une organisation engagée;
- les frais d'édition, d'impression ou de publication traditionnelle ou numérique d'un ouvrage ou d'une revue;
- le déficit d'exploitation d'un organisme, le remboursement d'emprunts ou le renflouement de son fonds de roulement;
- les dépenses liées à des projets déjà réalisés;
- les dépenses déjà financées par le gouvernement du Québec, pour un même projet;
- toute dépense non directement liée au projet;
- la portion remboursable des taxes;
- les frais de repas, de collations et de rafraîchissements destinés aux citoyennes et citoyens lors d'un projet, à l'exception de ceux visant une clientèle susceptible d'exclusion culturelle ou en situation de vulnérabilité;
- les boissons alcoolisées, les dépenses de tabac et de cannabis, le permis d'alcool et le permis de réunion;
- l'achat de cadeaux, dont les cartes-cadeaux;
- les frais juridiques;
- les frais de garantie prolongée, de pièces de rechange, d'entretien ou d'utilisation d'un équipement;
- les frais d'acquisition de terrains ou de propriétés et autres immobilisations.

5.2. VOLET 2 : ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

5.2.1. DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles sont :

- les frais liés directement à la réalisation du projet (les salaires, le loyer, l'acquisition de matériel et d'équipement non intégré);
- les frais de réalisation de plans et d'études (salaires et honoraires professionnels) se rapportant à la conception du projet :
  - l'évaluation de l'opportunité du projet,
  - la définition du concept,
  - la programmation d'activités,
  - le développement d'instruments ou d'indicateurs permettant de mieux mesurer un secteur d'activité, y compris les études d'achalandage et de répercussions économiques liées à des projets;
- l'achat de billets de spectacles dans le cadre d'un projet visant la citoyenne et le citoyen, liés à un projet plus large et s'inscrivant en complémentarité des programmes gouvernementaux existants et en vigueur;
- les cachets d'artistes pour de l'animation, de la médiation culturelle ou de la formation, de la création ou de la diffusion au bénéfice de la citoyenne et du citoyen[16];
- les frais comptables liés à la préparation du rapport final;
- les dépenses antérieures à la date de la signature de la convention, pour autant qu'elles se produisent dans la même année financière de la signature de l'entente.

5.2.2. DÉPENSES NON ADMISSIBLES

Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles :

- le déficit d'exploitation d'un organisme admissible, le remboursement d'emprunts ou le renflouement de son fonds de roulement;
- toute forme de prêt ou de garantie de prêt;

---

[15] Incluant le personnel d'organismes paramunicipaux.

[16] Dans le cas de la création, les ententes de développement culturel soutiennent des projets au bénéfice des citoyennes et citoyens, alors que les projets de création visant le soutien à la démarche de création ou à la démarche artistique de l'artiste relèvent du Conseil des arts et des lettres du Québec.

- toute forme de prise de participation financière à une entreprise;
- les dépenses relatives au soutien administratif ou financier visant à appuyer les travaux du comité régional de sélection de projets;
- toute dépense visant le déménagement d'une entreprise provenant de l'extérieur de la région administrative;
- toute dépense visant des entreprises inscrites au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics;
- les dépenses liées à des projets déjà réalisés;
- les dépenses déjà financées par le gouvernement du Québec, pour un même projet;
- toute dépense qui n'est pas directement liée au projet;
- la portion remboursable des taxes;
- les frais de repas, de collations et de rafraîchissements destinés aux citoyennes et citoyens lors d'un projet, à l'exception de ceux visant une clientèle susceptible d'exclusion culturelle ou en situation de vulnérabilité;
- les boissons alcoolisées, les dépenses de tabac et de cannabis, le permis d'alcool et le permis de réunion ;
- l'achat de cadeaux, dont les cartes-cadeaux;
- les frais juridiques;
- les frais de garantie prolongée, de pièces de rechange, d'entretien ou d'utilisation d'un équipement;
- les frais d'acquisition de terrains ou de propriétés et autres immobilisations.

5.3. RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE DU PROGRAMME

La répartition financière du programme vise l'équité et prend en compte les spécificités et les réalités des milieux. La répartition du budget national disponible est réalisée par région administrative et en fonction des critères suivants.

Tableau IV

Critères de répartition de l'enveloppe

Critère de répartition par région administrative	Pondération
La population de la région administrative[17]	65 %
L'éloignement de la région administrative[18]	10 %
Le nombre de MRC sur un territoire	10 %
L'indice de vitalité économique[19]	15 %

La répartition peut être différente dans le cas d'enveloppes spécifiques provenant d'autres ministères ou organismes du gouvernement.

Une enveloppe spécifique, liée à la réalisation de projets destinés aux personnes aînées, est répartie en fonction de la population régionale des personnes âgées de 65 ans et plus (selon l'Institut de la statistique du Québec [ISQ]). La répartition d'une enveloppe réservée à des projets jeunesse est établie selon la population régionale âgée de 0 à 34 ans.

Le cas échéant, s'il y a des sommes résiduelles sur le plan régional, elles seront récupérées sur le plan national. Une nouvelle répartition par région administrative sera effectuée selon les mêmes paramètres énoncés précédemment et en fonction des demandes.

5.4. Calcul de l'aide financière

Volet 1 : Entente de développement culturel

Le soutien financier offert au bénéficiaire varie en fonction des critères ci-dessous, et ce, jusqu'à concurrence du plafond maximal.

- La population des municipalités
- L'indice de vitalité économique
- Les sommes demandées par rapport à celles disponibles
- Le résultat de l'évaluation de chaque demande

La contribution financière accordée par le Ministère peut atteindre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles au programme. Dans le cas des municipalités dont l'indice de vitalité économique publié par l'ISQ est négatif, la contribution financière accordée par le Ministère peut atteindre jusqu'à 60 % des dépenses admissibles.

---

[17] Selon l'ISQ :
Estimations de la population des régions administratives, Québec, 1er juillet 1986 à 2022 (quebec.ca).

[18] La typologie est présentée à l'annexe III.

[19] Selon l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/index.html.

D'autres partenaires publics ou privés peuvent participer à la réalisation des actions ou à leur financement. L'apport des partenaires publics sera considéré dans le calcul du cumul des aides publiques. Quant à l'apport des partenaires privés, il sera comptabilisé dans la contribution personnelle des bénéficiaires. À noter que, dans le cas d'une entente de développement culturel, les partenaires ne sont pas signataires de l'entente.

Volet 2 : Entente sectorielle de développement

Le soutien financier offert au bénéficiaire varie en fonction de la somme demandée et de celles disponibles, et ce, jusqu'à concurrence du plafond maximal. La contribution financière accordée par le Ministère peut atteindre jusqu'à 80 % des dépenses admissibles au programme.

5.4.1. Taux de cumul de l'aide financière

La subvention minimale annuelle octroyée est de 5000 $ par entente (par municipalité ou MRC) et ne peut pas excéder 1 000 000 $ par entente (par municipalité ou MRC).

Pour une action liée à l'élaboration ou à l'actualisation d'une politique culturelle, la part du Ministère ne pourra pas dépasser un total de 25 000 $. Pour une action liée à l'élaboration d'une politique sectorielle, la part du Ministère ne pourra pas dépasser un total de 15 000 $.

Les taux ainsi que la somme de l'aide financière maximale varient selon le type de clientèle et la nature des ententes, comme cela est présenté dans le tableau qui suit.

Tableau V

Taux et cumul de l'aide financière

Volet	Somme totale de l'aide financière consentie par le Ministère	Cumul des aides publiques[20]	Contribution du bénéficiaire à la réalisation de l'entente
1	**Bénéficiaire ayant un IVÉ[21] positif** : jusqu'à 50 % des dépenses admissibles **Bénéficiaire ayant un IVÉ négatif** : jusqu'à 60 % des dépenses admissibles	**Bénéficiaire ayant un IVÉ positif** : jusqu'à 50 % des dépenses admissibles **Bénéficiaire ayant un IVÉ négatif** : jusqu'à 60 % des dépenses admissibles	**Bénéficiaire ayant un IVÉ positif** : au moins 50 % des dépenses admissibles **Bénéficiaire ayant un IVÉ négatif** : au moins 40 % des dépenses admissibles
2	Jusqu'à 80 % des dépenses admissibles	Jusqu'à 80 % des dépenses admissibles	Au moins 20 % des dépenses admissibles

Les revenus autonomes de la Municipalité sont considérés comme la contribution de cette dernière au projet, comme les ressources financières mises en commun par plusieurs entités municipales si celles-ci participent au programme, à condition que ces ressources ne soient pas déjà affectées à des actions, à des services ni à des projets financés par un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec.

La contribution des municipalités ne peut pas prendre la forme d'un prêt de service ni celle d'une affectation de ressources humaines et matérielles à la réalisation de l'entente pour laquelle l'aide financière est octroyée, excepté pour le volet 2 dans le cadre duquel les partenaires peuvent investir par des moyens autres que financiers. L'organisme municipal doit fournir, sur demande, des preuves de sa contribution et divulguer toutes ses sources de financement.

La comptabilisation du cumul des aides financières doit être faite chaque année. Le calcul du taux de cumul, au même titre que le taux d'aide, se base non pas sur les dépenses totales, mais bien sur les dépenses admissibles.

5.4.2. RÈGLE DE CUMUL DES AIDES FINANCIÈRES PUBLIQUES

Le calcul du cumul des aides financières directes ou indirectes reçues des ministères, organismes et sociétés d'État des gouvernements du Québec et du Canada, incluant les crédits d'impôt, ainsi que des entités municipales qui ne sont pas directement bénéficiaires du

---

[20] Cela inclut les aides financières directes ou indirectes reçues des ministères, organismes et sociétés d'État des gouvernements du Québec et du Canada, incluant les crédits d'impôt, ainsi que des **entités municipales qui ne sont pas directement bénéficiaires du programme**.

[21] Comme publié par l'ISQ.

programme, ne doit pas dépasser le taux des dépenses admissibles prévu dans le tableau V ci-dessus, sans quoi la contribution du Ministère faite en vertu du présent programme sera diminuée d'autant afin de respecter ce critère.

Aux fins du calcul du taux de cumul des aides financières publiques, le terme « entités municipales » réfère aux organismes municipaux compris à l'article 5 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

L'actif visé au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 89 de la *Loi instituant le gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (RLRQ, chapitre G-1.04) n'est pas considéré dans la règle de cumul de la présente norme.

Aux fins du calcul du taux de cumul, toutes les formes d'aide financière accordées par un organisme public doivent être calculées à 100 % de leur valeur, qu'elles soient remboursables ou non.

Également, lorsque le taux de cumul des aides financières publiques est inférieur à 100 % des dépenses admissibles, un apport minimal du bénéficiaire est ainsi exigé pour s'assurer que les aides gouvernementales ne financent pas la totalité des dépenses admissibles du projet.

Par ailleurs, les aides financières provenant de la Banque de développement du Canada, de Financement agricole Canada et de la Financière agricole du Québec sont à considérer comme des contributions privées si elles n'offrent aucun avantage conféré, soit qu'elles sont convenues aux conditions du marché.

5.5. MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière ne peut pas servir à effectuer un paiement au bénéfice de toute entité se trouvant dans la situation nommée à la sous-section 3.1.

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe, sur un crédit, un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement, conformément aux dispositions de l'article 21 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001).

VOLET 1 : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La contribution financière du Ministère à une entente de développement culturel s'effectue au comptant. Le Ministère verse un pourcentage de l'aide financière totale attribuée selon les modalités inscrites au calendrier des versements qui sont variables selon la durée de l'entente.

Tableau VI

Plan de versement de l'aide financière, volet 1 : entente de développement culturel

Pour une entente de 3 ans, le Ministère verse :

An 1	An 2	An 3
• Jusqu'à 50 % de la subvention, suivant la signature de la lettre d'annonce.	• Jusqu'à 90 % du solde de la subvention, suivant l'acceptation de la reddition de comptes annuelle de l'an 1 par le Ministère.	• Au moins 10 % du solde de la subvention, suivant la réception et l'acceptation de la reddition de comptes finale par le Ministère.

Pour une entente de 2 ans, le Ministère verse :

An 1	An 2
• Jusqu'à 50 % de la subvention, suivant la signature de la lettre d'annonce.	• Le solde de la subvention, suivant l'acceptation de la reddition de comptes finale par le Ministère.

Pour une entente de 1 an, le Ministère verse :

An 1
• Jusqu'à 80 % de la subvention, suivant la signature de la lettre d'annonce.
• Le solde de la subvention, suivant l'acceptation de la reddition de comptes finale par le Ministère.

VOLET 2 : ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

La contribution financière du Ministère à une entente sectorielle de développement s'effectue au comptant. Le Ministère verse selon les modalités inscrites à la convention de partenariat signée par l'ensemble des partenaires.

5.6. CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE

VOLET 1 : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La convention d'aide financière est constituée de la demande d'aide financière, du document intitulé Conditions d'octroi de l'aide financière signé par le bénéficiaire et la lettre d'annonce signée par le ministre. Les conditions d'octroi entrent en vigueur à la date de signature de la lettre d'annonce de l'aide financière.

La Municipalité qui conclut une entente de développement culturel avec le Ministère doit, durant toute la durée de la convention d'aide financière :

- respecter les conditions d'admissibilité énoncées à la section 3;
- réaliser les actions convenues avec le Ministère dans le cadre du programme, selon les modalités définies dans le plan d'action;
- faire approuver tout changement au dit plan d'action en amont par le Ministère;
- ne pas faire exécuter par un tiers les actions prévues sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du Ministère. Ne sont pas admissibles les tiers inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics.

La Municipalité qui fait appel à des tiers, par exemple un organisme à but non lucratif, une coopérative ou une autre instance territoriale, pour réaliser les actions prévues, doit préciser les informations suivantes dans sa demande d'autorisation :

- le ou les tiers qui réalisent les activités ou le projet pour lesquels l'aide financière est octroyée;
- l'étendue et la nature des activités ou projets réalisés en sous-traitance.

La Municipalité assume en toute circonstance les responsabilités et les obligations de l'entente, notamment en matière de reddition de comptes. Elle s'assure du respect des lois et règlements applicables, dont ceux relatifs à l'octroi des contrats.

VOLET 2 : ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

La MRC ou un organisme équivalent qui conclut une entente sectorielle de développement avec le Ministère devra, lorsque cela est applicable, respecter le cadre normatif en vigueur du Fonds régions et ruralité, volet 1 : Soutien au rayonnement des régions, ainsi que, durant toute la durée de la convention d'aide financière :

- respecter des conditions d'admissibilité énoncées à la section 3;
- réaliser les actions convenues avec les partenaires de l'entente, dont le Ministère, selon les modalités définies par le comité de suivi de l'entente, comme cela est stipulé dans la convention de partenariat.

L'entente se concrétise par une convention de partenariat qui, outre les modalités juridiques habituelles, précise :

- qui assurera la mise en œuvre de l'entente et l'étendue de ses responsabilités à cet égard;
- les mécanismes de suivi et de reddition de comptes de l'entente, notamment les données à produire pour rendre compte de l'atteinte des objectifs de l'entente.

6. CONTRÔLE ET REDDITION DE COMPTES

6.1. VOLET 1 : ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La reddition de comptes s'inscrit dans une procédure de gestion par résultats. Elle doit alors être réalisée avec le système de gestion d'information ministériel. Cette modalité permet au Ministère d'assurer un suivi adéquat de l'affectation de sa contribution financière dans les divers secteurs d'intervention.

La reddition de comptes est produite annuellement dans un délai de trois mois suivant la fin de chaque exercice financier municipal et comprend obligatoirement :

- un rapport financier relatif à la réalisation des actions;
- un bilan de l'état d'avancement des actions.

Le Ministère se réserve le droit de demander tout autre renseignement ou document, de visiter les lieux de réalisation des actions inscrites à l'entente et de vérifier l'affectation des subventions accordées, et ce, à toute heure raisonnable.

6.2. VOLET 2 : ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes de l'entente, notamment les données à produire pour rendre compte de l'atteinte des objectifs de l'entente, figurent à la convention de partenariat.

La reddition de comptes doit comprendre obligatoirement un rapport final ainsi qu'un rapport financier relatif à la réalisation des actions et permettant d'évaluer les retombées de l'entente.

7. DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

7.1. EXIGENCES EN MATIÈRE DE VISIBILITÉ

Dans toute communication publique liée à une action ou à une intervention subventionnée, le bénéficiaire doit reconnaître la contribution du ministre conformément aux règles de visibilité gouvernementales. De plus, il doit se conformer aux exigences prescrites dans le Cadre de référence en matière de visibilité des ententes de développement culturel.

8. ÉVALUATION OU BILAN DE LA NORME

Un bilan des résultats du programme sera réalisé en fonction des indicateurs présentés à l'annexe IV et transmis au plus tard le 30 novembre 2026, au Secrétariat du Conseil du trésor, suivant son approbation par le Ministère.

Annexe I

Balises sectorielles des ententes de développement culturel

Les interventions du gouvernement, dans les secteurs qui relèvent du ministère de la Culture et des Communications, s'appuient particulièrement sur la politique culturelle du Québec Partout, la culture.

Les secteurs d'intervention sont les suivants :

- aménagement culturel du territoire;
- arts de la scène;
- arts visuels, architecture et métiers d'art;
- bibliothèque, lecture et livre;
- cinéma et audiovisuel;
- éducation et formation;
- loisir culturel;
- jeunesse;
- muséologie;
- numérique;
- patrimoine;
- tourisme culturel.

De manière transversale, le gouvernement encourage, à l'intérieur de tous les secteurs d'intervention, l'inclusion et la diversité des publics, des artistes de même que des travailleuses et travailleurs culturels, ainsi que la diversité des expressions artistiques et la mixité des pratiques culturelles.

La présente annexe contient les balises sectorielles applicables aux ententes de développement culturel. La réalisation d'autres initiatives est possible dans la mesure où les balises et le cadre normatif sont respectés.

Aménagement culturel du territoire[22]

La Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire présente une vision stratégique pour guider l'action collective en matière d'aménagement du territoire notamment. Elle s'articule autour de 4 axes :

- des milieux de vie de qualité qui répondent aux besoins de la population;
- un aménagement qui préserve et met en valeur les milieux naturels et le territoire agricole;
- des communautés dynamiques et authentiques partout au Québec;
- un plus grand souci du territoire et de l'architecture dans l'action publique.

« L'aménagement culturel du territoire s'inscrit dans la démarche d'aménagement du territoire. Cette démarche mise sur la culture pour améliorer le cadre de vie des citoyens et pour révéler les traits distinctifs de leur territoire. Elle le fait en appuyant des projets liés au paysage, au patrimoine culturel, à l'architecture, à l'espace public et à l'art public.

Cette démarche collective fait appel à la contribution de toutes les parties prenantes, y compris la population, afin que l'ensemble des acteurs et des usagers d'un territoire puisse participer aux choix et donner leur apport quant au devenir de leur territoire.

De cette façon, l'aménagement culturel du territoire participe au dynamisme, à la vitalité économique et à l'authenticité des collectivités. Il contribue au développement et au rayonnement des régions du Québec, suscite la fierté des collectivités envers leur territoire et favorise aussi l'attractivité des milieux.

L'aménagement culturel du territoire a pour objectifs de :

- protéger; préserver les particularités locales qui font l'attrait et la qualité des milieux de vie;
- valoriser; rendre visibles les composantes culturelles, y donner accès et les faire rayonner;
- renouveler; encadrer l'évolution de l'ancien et créer du nouveau de qualité égale ou supérieure à l'ancien;
- créer; stimuler l'émergence d'initiatives et la création culturelle[23]. »

Arts de la scène

Les arts de la scène comprennent notamment : le théâtre, la danse, la musique, la chanson ainsi que les arts du cirque, le spectacle de conte, la création parlée du domaine littéraire englobant le spectacle de poésie et les arts multidisciplinaires. La diffusion des arts de la scène peut comprendre la présentation, la transmission, la médiation, l'accessibilité aux œuvres ou aux activités culturelles produites au Québec, à l'intention d'un public.

Le Ministère, dans les ententes, souhaite notamment :

- soutenir la diffusion de productions culturelles québécoises dans l'ensemble des régions;
- favoriser la sensibilisation des jeunes et valoriser l'éducation artistique auprès du jeune public;

---

[22] Les bénéficiaires sont invités à consulter les Outils et ressources en matière d'aménagement culturel du territoire pour les municipalités.

[23] À propos de l'aménagement culturel du territoire | Gouvernement du Québec (quebec.ca) [Consulté le 10 octobre 2023].

- renforcer l'accessibilité aux arts de la scène auprès de l'ensemble de la population, notamment les publics susceptibles d'exclusion;
- favoriser l'utilisation des lieux de diffusion professionnelle pour mettre en contact les publics avec des ressources professionnelles et maximiser l'utilisation de ces lieux;
- encourager la diffusion hors des lieux habituels pour joindre un maximum de publics.

Arts visuels, architecture et métiers d'art

Dans le cadre des ententes de développement culturel, le Ministère favorise pour ces secteurs les actions visant :

- la sensibilisation à ces arts;
- la découverte, la connaissance des artistes, des artisanes et artisans ainsi que la valorisation des œuvres;
- l'éveil à la pratique de ces arts, notamment par la médiation culturelle.

Arts visuels

Les arts visuels regroupent des domaines distincts comme la peinture, la sculpture, le dessin, l'illustration, l'estampe, la gravure, la photographie et les arts médiatiques.

Architecture

La Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire présente, à l'instar de l'aménagement culturel du territoire, une vision stratégique pour guider l'action collective en matière d'architecture. Nous réitérons que la Politique s'articule autour de 4 axes :

- des milieux de vie de qualité qui répondent aux besoins de la population;
- un aménagement qui préserve et met en valeur les milieux naturels et le territoire agricole;
- des communautés dynamiques et authentiques partout au Québec;
- un plus grand souci du territoire et de l'architecture dans l'action publique.

« Dans le contexte de la Politique, l'architecture désigne l'art de concevoir, de transformer et de construire les bâtiments publics et de les intégrer à leur environnement. L'architecture ne concerne pas uniquement les bâtiments neufs; elle est une pratique dont le spectre va de la conservation à la création en passant par la requalification. En tant que composante identitaire de l'aménagement du territoire, l'architecture façonne les milieux de vie[24]. »

Métiers d'art

Les métiers d'art, liés à la transformation des matières premières, composent avec des matériaux aussi diversifiés que le bois, le textile et le papier, le métal, le verre, la céramique, le cuir et les peaux. Ainsi, les métiers d'art couvrent divers domaines : joaillerie, métaux, impression textile, construction textile, maroquinerie, bois, verre, céramique, papier et reliure.

Bibliothèque, lecture et livre

Les interventions du gouvernement dans le secteur du livre, de la lecture et des bibliothèques doivent s'inscrire en continuité avec son mandat d'accès au livre et à la lecture. La bibliothèque occupe une place importante dans la collectivité et joue un rôle de premier plan dans le développement culturel, notamment auprès des jeunes.

Les orientations retenues dans le cadre des ententes de développement culturel sont notamment les suivantes :

- soutenir l'animation et les activités de médiation;
- appuyer le déploiement d'actions hors les murs;
- rendre accessibles des équipements non intégrés et des technologies favorisant l'appropriation de nouvelles pratiques;
- soutenir des projets répondant à des besoins en matière d'information, d'acquisition de connaissances, de culture, d'éducation, d'alphabétisation et de développement de la littératie;
- favoriser les activités de rapprochement intergénérationnel, interculturel et d'intégration sociale;
- contribuer à développer un sentiment d'appartenance envers la communauté;
- appuyer des actions et des projets permettant la démocratisation de la culture et plaçant la bibliothèque comme troisième lieu.

Cinéma et audiovisuel

Dans le cadre des ententes de développement culturel, le Ministère privilégie, dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, des actions ayant pour objectif de :

- faire découvrir et apprécier les œuvres cinématographiques et télévisuelles québécoises et améliorer l'accès aux contenus francophones et au cinéma d'auteur québécois;

---

[24] Pour une architecture humaine, durable et créative - Aide-mémoire sur la qualité architecturale (quebec.ca), p. 1.

- transmettre à toutes et à tous, et notamment aux jeunes, les rudiments de la production cinématographique (effets spéciaux, scénarimage, etc.), de l'analyse filmique ainsi que des connaissances quant aux différents formats, genres et écritures cinématographiques;
- mettre en valeur les œuvres majeures du patrimoine cinématographique et télévisuel québécois et mettre en lumière les artisanes et artisans ainsi que les créatrices et créateurs québécois.

Éducation et formation

Le gouvernement est un acteur important dans les secteurs de la formation artistique, de la formation continue dans le milieu culturel et de l'intégration de la culture dans le parcours éducatif. Son action permet l'accès à la culture dans son sens le plus large, par l'accroissement de l'offre culturelle destinée aux jeunes et le développement d'une cohérence de la formation artistique qui va de l'activité de loisir à la formation professionnelle initiale et continue.

Dans les ententes de développement culturel, le Ministère privilégie les projets, complémentaires à ses programmes ainsi qu'à ceux du ministère de l'Éducation qui visent à :

- améliorer l'offre d'activités culturelles pour les jeunes et favoriser leur accès à un éventail d'activités;
- multiplier les occasions pour les élèves de vivre des expériences culturelles;
- exposer le plus grand nombre d'enfants et d'adultes en formation à une diversité d'activités culturelles (exemples : médiation et loisir culturel) associées à différents secteurs culturels (arts de la scène, littérature, muséologie, etc.), peu importe s'ils fréquentent un centre de la petite enfance, une garderie subventionnée, une école, un centre d'éducation des adultes, un collège ou une université;
- sensibiliser et informer le personnel enseignant ainsi que les éducatrices et éducateurs pour une meilleure intégration de la dimension culturelle à leur pratique professionnelle;
- offrir de l'accompagnement et de la formation aux artistes et aux organismes culturels qui désirent optimiser leur intervention dans le milieu scolaire;
- favoriser le recours à l'expertise des organismes, artistes, écrivaines et écrivains professionnels qui figurent dans le Répertoire culture-éducation ou qui sont reconnus par leur communauté;
- permettre la tenue d'activités organisées par des écoles de formation en art visant à renforcer le lien avec leur communauté, notamment auprès des jeunes.

Loisir culturel

En ce qui concerne les actions propres à ce secteur, le Ministère souhaite, dans les ententes de développement culturel :

- prioriser les projets visant à encourager la pratique du loisir culturel reconnu dans les secteurs d'intervention du Ministère;
- favoriser l'expérimentation de nouvelles pratiques en loisir culturel;
- joindre plus particulièrement les publics susceptibles d'exclusion;
- prioriser l'encadrement des activités par des professionnelles et professionnels ou des personnes dont l'expertise est reconnue dans la communauté.

Jeunesse

Le Secrétariat à la jeunesse souhaite offrir des milieux stimulants, sains et sécuritaires aux jeunes du Québec en les soutenant dans leurs apprentissages et leur projet de vie.

Il propose, dans le cadre des ententes de développement culturel, de mettre de l'avant des projets qui :

- incluent des jeunes dans les différentes étapes du projet, soit l'idéation, la conception, la réalisation, la rétroaction et l'évaluation;
- donnent les moyens à la jeunesse de faire entendre sa voix dans la collectivité, dont des moyens pour diffuser et faire rayonner ses réalisations culturelles ou autres;
- visent une diversité de profils de jeunes;
- offrent la possibilité aux jeunes d'expérimenter concrètement et d'aller au-delà de la sensibilisation ou de l'apprentissage théorique;
- rendent disponibles des lieux physiques favorisant la socialisation des jeunes;
- offrent des services adaptés et flexibles favorisant la participation des jeunes en conciliation avec les différentes facettes de leur vie (exemples : horaire flexible et accès facilité);
- favorisent les activités de rapprochement intergénérationnel, interculturel et d'intégration sociale.

La Politique québécoise de la jeunesse vise les jeunes Québécoises et Québécois âgés de 15 à 29 ans. Elle peut toutefois étendre son rayon d'action aux 12 à 35 ans pour avoir une visée préventive ou soutenir certaines transitions particulières.

Les activités peuvent inclure les jeunes et les enfants, mais ne doivent pas être entièrement réservées aux jeunes.

Muséologie

Les institutions muséales sont des partenaires actives de leur communauté et des actrices de changements.

Dans le cadre des ententes de développement culturel, le Ministère privilégie, en complémentarité de ses autres programmes, les actions visant à :

- améliorer et accroître l'accessibilité des collections;
- favoriser l'animation et la médiation culturelle et éducative;

- répondre à des besoins communs dans une démarche de concertation territoriale et de réseautage (exemples : stratégie de développement de public et démarche concertée en matière de conservation des collections);
- favoriser la tenue d'activités visant à renforcer le lien du musée, du centre d'exposition, du lieu d'interprétation ou du lieu patrimonial avec sa communauté, notamment auprès des jeunes.

Numérique

Le Ministère privilégie les projets s'inscrivant dans une démarche structurée d'appropriation du numérique et étant réalisés en partenariat avec d'autres institutions, autorités ou organismes publics (institution muséale, municipalité, université ou autre établissement scolaire, entreprise privée, notamment du secteur du numérique, etc.).

Dans les ententes de développement culturel, le Ministère, en complémentarité de ses autres programmes, souhaite la mise en œuvre de projets culturels numériques sur l'ensemble du territoire québécois qui permettent de :

- favoriser des projets structurants pour le territoire auprès des acteurs régionaux du secteur culturel pour que ces derniers s'approprient et expérimentent les pratiques numériques de même qu'ils aient les outils permettant le développement d'un écosystème numérique régional ou territorial (exemple : création de pôles d'expérimentation ou d'innovation reposant sur une approche communautaire et d'échange d'équipements et de connaissances);
- mettre en valeur les œuvres culturelles, les artistes et les organismes culturels en favorisant la découvrabilité et le rayonnement des contenus culturels sur le Web ou en stimulant la consommation des contenus québécois ;
- encourager le développement de nouvelles compétences et l'adaptation de la formation continue au contexte de l'environnement numérique;
- sensibiliser les actrices et acteurs régionaux à l'influence du numérique dans les pratiques de découverte des contenus culturels;
- soutenir les projets rassembleurs, portés par des actrices et acteurs régionaux du secteur culturel et destinés aux communautés;
- développer, dans la réalisation de ces projets, les valeurs propres à la culture numérique, soit l'**ouverture**, le **partage** et la **collaboration**, de même que la **réutilisation**[25].

Patrimoine

Les interventions du gouvernement dans le secteur du patrimoine culturel s'appuient notamment sur la *Loi sur le patrimoine culturel* et d'autres documents.

Dans les ententes de développement culturel, le Ministère privilégie les projets qui contribuent à la mise en valeur (valorisation) du patrimoine culturel.

Tourisme culturel

Dans le cadre des ententes de développement culturel, le Ministère souhaite soutenir des projets qui visent :

- les démarches concertées permettant de développer une vision territoriale en matière de tourisme culturel;
- les initiatives en tourisme culturel intégrant la mise en valeur des éléments représentatifs de l'histoire, de la culture locale et de l'identité d'un territoire (exemples : les paysages, le savoir-faire des artisanes et artisans, la culture populaire et la culture immatérielle);
- la collaboration entre les différents partenaires des milieux touristiques, économiques et culturels, etc.

---

[25] Principe de réutilisation : des projets qui peuvent s'appliquer à d'autres territoires que celui duquel il émane.

- Principe de partage : le déroulement et les résultats des projets devront être partagés ou communiqués de manière la plus transparente possible pour favoriser l'appropriation du numérique ainsi que le développement des connaissances et des compétences du plus grand nombre.
- Principe d'ouverture : les projets de développement informatique devront se faire obligatoirement en code source libre, dans un projet incluant du développement informatique.

❖ ***Balises supplémentaires applicables aux ententes de développement culturel***

Activité culturelle gratuite ou payante

Le Ministère n'exige pas que les actions soient gratuites. Cependant, ces dernières doivent contribuer à atteindre les objectifs d'accessibilité de la culture pour la population du territoire. S'il y a des coûts, ceux-ci doivent être modiques.

Enveloppes financières spécifiques

Les projets liés à des enveloppes financières spécifiques à un plan d'action gouvernemental devront respecter les balises définies par les ministères et organismes concernés, le cas échéant.

Enveloppe du Fonds du patrimoine culturel québécois
Dans le cadre des ententes de développement culturel, le Fonds du patrimoine culturel québécois permet de soutenir des projets de mise en valeur du patrimoine, qui peuvent également être soutenus par l'intermédiaire de crédits budgétaires.

Enveloppe pour les aînées et aînés
Deux mesures (participation sociale et engagement citoyen) ont été retenues en lien avec l'orientation 1 de la politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec et le plan d'action qui en découle. Il s'agit de : « Bonifier l'offre culturelle destinée aux aînés dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat du Ministère » et « Développer l'offre d'activités de médiation culturelle destinées aux personnes aînées dans les milieux de vie pour aînés ».

Ces mesures visent à soutenir financièrement, entre autres, les municipalités pour qu'elles développent des actions culturelles diversifiées, abordables, accessibles et réalisées pour ou par les personnes aînées ainsi qu'à favoriser la réalisation de résidences d'artistes ou d'artisanes et artisans professionnels auprès des personnes aînées autonomes, semi-autonomes ou en perte d'autonomie résidant dans des habitations à loyer modique, des résidences privées pour aînés ou des centres d'hébergement et de soins de longue durée. Ces actions favoriseront le loisir culturel amateur, le bénévolat, les liens intergénérationnels et la transmission des savoirs culturels, particulièrement entre les personnes aînées et les jeunes, ou offriront une expérience culturelle unique par la médiation culturelle avec une ou un artiste ou encore, une artisane ou un artisan professionnel et des personnes aînées volontaires.

Pour le présent programme, le Ministère considère qu'une personne est aînée lorsqu'elle est âgée d'au moins 65 ans.

Redressement organisationnel d'organismes culturels à but non lucratif en difficulté

Par le projet de « redressement organisationnel », le Ministère vise à répondre, dans le cadre des ententes de développement culturel, à une situation qui serait démontrée par :

4.1. la présentation de manière précise et explicite de l'urgence d'une situation;
4.2. l'importance de l'organisme comme ressource culturelle de son territoire;
4.3. un besoin qui ne peut pas être comblé dans le cadre habituel de fonctionnement de l'organisme.

Le Ministère priorisera le diagnostic de la situation et l'établissement d'un plan de redressement.

Sensibilisation aux changements climatiques par l'action culturelle

Les enjeux environnementaux et les changements climatiques ont des incidences sur nos milieux de vie et nos habitudes; ils nous obligent à nous adapter. Devant ces changements, les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine mettent en œuvre une multitude de solutions pour en atténuer les risques et les effets qu'ils engendrent. Parmi celles-ci, la transition socioécologique dans le secteur culturel devient de plus en plus importante. Le secteur culturel peut contribuer, par son action et sa réflexion, à la mobilisation et à la participation sociale pour favoriser un changement.

Dans le cadre du présent programme, le Ministère souhaite soutenir financièrement les municipalités pour qu'elles développent des actions culturelles diversifiées, créatives et abordant les changements climatiques. La culture peut jouer un rôle sur le plan territorial pour que les municipalités imaginent et créent des espaces de discussion avec les citoyennes et citoyens, notamment avec les jeunes, pour les amener à réfléchir et à agir par le truchement de l'expérience artistique.

Les projets permettront aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux actrices et acteurs du milieu, de faciliter la compréhension des enjeux liés aux changements climatiques, d'encourager la création d'actions concrètes et de proposer des solutions.

Traduction

Les frais de traduction, autres que celles liées au fonctionnement normal municipal, sont admissibles. Mais la traduction doit toujours s'inscrire en conformité avec la *Charte de la langue française*. Concernant les activités de communication communes ou prévoyant la participation du Ministère, consulter ce dernier pour connaître les règles devant être appliquées en la matière.

Annexe II

Typologie des régions

Type	Région administrative	Remarque
Centrales	Montréal Capitale-Nationale	Grands centres urbains
Périphériques	Montérégie Laval Laurentides Lanaudière Chaudière-Appalaches	À proximité des grands centres urbains
Intermédiaires	Mauricie Centre-du-Québec Outaouais Estrie	Situées entre les régions centrales ou périphériques et les régions éloignées
Éloignées	Abitibi-Témiscamingue Bas-Saint-Laurent Côte-Nord Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine Nord-du-Québec Saguenay–Lac-Saint-Jean	Situées à grande distance des centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec

Basée sur les travaux de Fernand Harvey et Andrée Fortin (1995).

Annexe III
Indicateurs de mesure de la norme

La production d'un bilan ou d'une évaluation est une exigence usuelle du Conseil du trésor pour le renouvellement d'un programme. Pour réaliser cette tâche, le Ministère devra colliger des informations auprès des demandeurs et des bénéficiaires du programme Ententes de développement culturel municipales et régionales, et ce, préalablement à la conclusion de l'entente avec le Ministère ainsi que pendant la période de mise en œuvre de cette entente. Cette collecte d'informations lui permettra notamment de rendre compte des résultats du programme par le biais des indicateurs suivants :

- proportion des politiques culturelles municipales adoptée il y a 10 ans ou moins;
- nombre total de partenaires financiers au moment de la conclusion de l'entente, mis à part les municipalités locales participant à une entente par le biais de leur MRC;
- nombre moyen de partenaires financiers par entente au moment de la conclusion de celle-ci, mis à part les municipalités locales participant à une entente par le biais de leur MRC;
- nombre d'actions réalisées;
- coût total des actions réalisées.

Les informations demandées par le Ministère au sujet de chacune des actions réalisées lui permettront de ventiler ces dernières selon leur type, le secteur d'intervention dans lequel elles s'inscrivent, la population qu'elles visent et leur lien ou non avec une mesure d'un plan ou d'une stratégie d'action gouvernementale spécifique. Ces nuances permettront au Ministère d'identifier les effets du programme auxquels elles contribuent et de quantifier indirectement ces derniers.

Étant donné la nature du programme ainsi que le type de relations qu'entretient le gouvernement du Québec avec les municipalités, le portrait des résultats du programme sera complété par des statistiques culturelles auxquelles le Ministère a déjà accès en plus de ses données internes. Cette disposition vise notamment à alléger la charge administrative du programme.

Si le Ministère le juge pertinent, les bénéficiaires du programme seront aussi consultés pour une collecte d'informations ponctuelle au moment de la production du bilan requis à son renouvellement.

Annexe IV

Lexique du programme
Ententes de développement culturel municipales et régionales

Action

Pour les fins du programme, une action ou un projet est défini comme une initiative d'une durée limitée dans le temps, de nature ponctuelle et non récurrente, et n'incluant pas les charges permanentes que doit assumer une municipalité ou un organisme pour rester en activité, indépendamment du volume de ses activités.

Action extra-muros (activités hors les murs)

Ces activités peuvent se réaliser à l'extérieur des infrastructures culturelles ou encore dans d'autres lieux physiques intérieurs non habituels pour la transmission d'une offre culturelle. Elles visent à aller à la rencontre de tous les publics.

Activité de sensibilisation

Activité organisée pour mettre le public en contact direct avec une ou un artiste ou encore une œuvre, en dehors d'une présentation officielle de cette ou cet artiste, ou de cette œuvre, dans le cadre d'une activité de diffusion. Ce type d'activité peut prendre la forme d'une conférence publique, d'une présentation en table ronde, d'une discussion de groupe avant ou après une activité de diffusion, d'un atelier ouvert au public, d'une résidence, d'une démonstration, d'une classe de maître, etc.

Activités courantes (ou fonctionnement courant)

Activités réalisées d'année en année par un organisme dans le cadre de l'accomplissement de sa mission.

Elles comprennent notamment les dépenses suivantes :

- le loyer;
- la téléphonie et Internet;
- les fournitures de bureau;
- les frais d'entretien de l'équipement et des immeubles;
- les assurances, les permis, les frais de comptabilité, bancaires, administratifs ou financiers;
- le salaire du personnel, y compris les avantages sociaux pour ses activités courantes;
- les frais de formation;
- les frais de déplacement;
- les indemnités de départ.

Aménagement culturel du territoire

« L'aménagement culturel du territoire est une démarche concertée qui permet de faire évoluer le territoire dans le temps en intégrant explicitement des composantes culturelles à sa planification et à son développement.

Pour être qualifié de culturel, l'aménagement du territoire doit tenir compte des particularités locales (ex. : le cadre bâti, les savoir-faire traditionnels, les paysages distinctifs). Il doit miser sur l'innovation ainsi que sur la créativité des milieux pour mettre ces particularités en valeur tout en les renouvelant.

L'aménagement culturel s'ancre dans le territoire et dans la communauté ainsi que dans leur histoire. »
Dépliant de survol - Territoire hérité, habité, légué (gouv.qc.ca)

Animation culturelle

« Méthode et ensemble de pratiques qui favorisent dans un groupe la participation de ses membres à la vie collective par des activités culturelles. » Fiche du terme; Animation culturelle - Thésaurus de l'activité gouvernementale

Architecture

« L'architecture désigne l'art de concevoir, de transformer et de construire les bâtiments et de les intégrer à leur environnement. En tant qu'expression de la culture, l'architecture façonne les milieux de vie, contribue à leur équilibre, à leur caractère, à leur attractivité, à leur vitalité et à leur prospérité. Elle renforce l'identité et constitue une valeur ajoutée pour la société. »
Composantes culturelles du territoire | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

« L'architecture ne concerne pas uniquement les bâtiments neufs; elle est une pratique dont le spectre va de la conservation à la création en passant par la requalification. En tant que composante identitaire de l'aménagement du territoire, l'architecture façonne les milieux de vie ». Pour une architecture humaine, durable et créative - Aide-mémoire sur la qualité architecturale (quebec.ca)

Art public

« L'art public contribue à donner du sens au territoire et à faciliter son appropriation. Que l'œuvre d'art public souligne l'identité ou l'histoire du lieu ou qu'elle marque une rupture ou un décalage avec "l'existant", elle participe à créer notre cadre de vie. Permanente ou éphémère, elle est appelée à animer le lieu et en faire une destination.

Au Québec, les projets de construction, d'agrandissement ou de réaménagement (comprenant un changement de vocation du lieu) de plus de 150 000 $ profitant d'une subvention gouvernementale doivent réserver environ 1 % du coût total de leur projet à l'intégration d'une œuvre d'art. »
Composantes culturelles du territoire | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Artiste professionnel

Selon le Conseil des arts et des lettres du Québec, « l'artiste professionnel(le) est défini(e) comme suit :

- se déclare artiste professionnel(le);
- crée des œuvres ou pratique un art à son propre compte ou offre ses services, moyennant rémunération, à titre de créateur(-trice) ou d'interprète, notamment dans les domaines sous la responsabilité du Conseil;
- a une reconnaissance de ses pairs;
- diffuse ou interprète publiquement des œuvres dans des lieux ou un contexte reconnu par les pairs. »

Lexique – Conseil des arts et des lettres du Québec (gouv.qc.ca)

Artiste en voie de professionnalisation ou émergent

Les artistes émergentes et émergents peuvent être reconnus dans leur milieu, mais elles et ils ne sont pas soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec ni la Société de développement des entreprises culturelles.

Avantages sociaux

Les avantages sociaux réfèrent aux éléments de la rémunération dont bénéficie la personne salariée en sus de son salaire. Les avantages sociaux comprennent principalement les divers congés payés et les vacances, les assurances collectives ou individuelles, les contributions aux régimes de retraite ou les autres avantages de ce type.

Ils incluent par exemple les contributions qu'une employeuse ou un employeur verse à divers fonds publics (Régime des rentes du Québec; Caisse de l'assurance-emploi; Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail; Régime d'assurance parentale; Fonds de la santé; etc.) de même que les contributions aux cotisations d'associations professionnelles ou de syndicats, aux fonds de pension ou aux Régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Citoyenneté culturelle

« [La citoyenneté culturelle] concerne les moyens de création, de production, de diffusion, de consommation et de circulation culturelle. Il s'agit ainsi d'une perspective appréhendant les multiples voies d'appropriation et d'accès aux œuvres et aux institutions, allant du bas vers le haut, des citoyens aux institutions, ces dernières contribuant à l'établissement des conditions propices à l'épanouissement culturel des individus et des communautés. »
Christian POIRIER. « La citoyenneté culturelle : considérations théoriques et empiriques » dans *Expériences critiques de la médiation culturelle*, Université Laval, 2017, p. 162.

Code source libre

S'applique aux logiciels dont la licence respecte des critères précisément établis par l'« Open Source Initiative », c'est-à-dire la possibilité de libre redistribution, d'accès au code source et de travaux dérivés. Mis à la disposition du grand public, ce code source est généralement le résultat d'une collaboration entre programmeuses et programmeurs.

Commémoration

« La commémoration se définit comme un acte collectif et public de rappel du passé (personnage, événement, lieu ou fait du passé) dont le moyen est un repère fixe et permanent ou une manifestation. »
Cadre de référence pour la commémoration gouvernementale Je me souviens (quebec.ca)

Complémentarité

Une action différente qui, suivant l'identification des domaines de chevauchement, s'ajoute pour assurer une réponse d'ensemble et nuancée à un problème ou à une situation.

Pour être complémentaire, une action ne doit pas être déjà financée par un autre programme. Elle peut viser des domaines différents pour compléter une offre de services ou autre.

Contrat d'entreprise ou de service

Un contrat d'entreprise ou de service, selon le *Code civil du Québec* (RLRQ, chapitre CCQ-1991) : .

« 2098. Le contrat d'entreprise ou de service est celui par lequel une personne, selon le cas l'entrepreneur ou le prestataire de services, s'engage envers une autre personne, le client, à réaliser un ouvrage matériel ou intellectuel ou à fournir un service moyennant un prix que le client s'oblige à lui payer.

2099. L'entrepreneur ou le prestataire de services a le libre choix des moyens d'exécution du contrat et il n'existe entre lui et le client aucun lien de subordination quant à son exécution.

2100. L'entrepreneur et le prestataire de services sont tenus d'agir au mieux des intérêts de leur client, avec prudence et diligence. Ils sont aussi tenus, suivant la nature de l'ouvrage à réaliser ou du service à fournir, d'agir conformément aux usages et règles de leur art, et de s'assurer, le cas échéant, que l'ouvrage réalisé ou le service fourni est conforme au contrat.

Lorsqu'ils sont tenus au résultat, ils ne peuvent se dégager de leur responsabilité qu'en prouvant la force majeure. »

Création parlée du domaine littéraire

« La création parlée revisite par un travail sur le rythme et la sonorité des mots le point de départ qu'est l'écrit. L'interaction avec le public a un impact sur la performance de création parlée et parfois aussi sur le texte. Les diverses formes littéraires de la création parlée englobent le spectacle littéraire, la performance littéraire, le slam, le spectacle de poésie, la poésie sonore, la poésie performance, etc. ».
Programme Vivacité – Conseil des arts et des lettres du Québec (gouv.qc.ca)

Culture-santé

Les projets de culture-santé sont issus d'un travail de collaboration entre « [d]es acteurs des secteurs culturels, de la santé et du développement social [qui] conjuguent leurs forces dans une diversité de contextes et atteignent ainsi des objectifs allant au-delà de leurs missions respectives : inclusion sociale, dialogue intergénérationnel et interculturel, prévention en santé, rétablissement de trauma dans les communautés, santé mentale, etc. ».
Art, culture et santé - RÉFIPS (refips.org) [Consulté le 17 septembre 2024].

Découvrabilité

La découvrabilité d'un contenu se réfère à sa disponibilité en ligne et à sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, notamment par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche. Stratégie commune de la mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones (quebec.ca)

Dépenses admissibles

Frais acceptés pour le calcul de la subvention.

Développement culturel

Le développement culturel stimule et soutient le domaine de la culture et des communications par divers projets. Les actions de développement culturel permettent d'améliorer la vitalité culturelle d'un milieu, notamment en bonifiant l'accessibilité et la participation à la culture. Les actions de développement culturel visent l'amélioration de la situation culturelle du territoire et la mise en contact des citoyennes et citoyens avec des activités culturelles auxquelles l'accès est plus restreint.

Écoresponsabilité

L'écoresponsabilité consiste à tenir compte de principes favorisant le respect de l'environnement ainsi que des comportements éthiques et innovants sur les plans social et économique. Le concept fait référence aux 16 principes de développement durable et vise donc un large éventail d'aspects, par exemple la gestion des matières résiduelles, mais aussi le développement économique local et l'implication des populations touchées lors de la réalisation d'un projet.

Équipement ou mobilier intégré

Équipement ou mobilier dont la fourniture est incluse dans le contrat de l'entrepreneur général et qui requiert une installation permanente dans un ouvrage, par un ou des ouvriers parfois spécialisés (exemples : les fauteuils d'une salle de spectacle ou le comptoir de service).

Équipement ou mobilier non intégré

Équipement ou mobilier qui sera aménagé dans l'édifice une fois que la réception provisoire des travaux sera terminée (exemples : microphones, enceintes acoustiques et tables).

Espace public

« L'espace public influence directement les modes de vie, les usages et l'appropriation du territoire. Grâce au design urbain, les milieux ont l'occasion d'ancrer l'espace public dans les caractéristiques du territoire pour refléter et mettre en valeur la culture du lieu. »
Composantes culturelles du territoire | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Équivalent temps complet (ETC)

Le calcul pour établir le nombre d'ETC est le suivant : nombre d'ETC = nombre annuel total d'heures travaillées (temps plein + temps partiel) divisé par 1820 heures.

Exclusion culturelle

Désigne les personnes qui rencontrent des obstacles limitant leur accès, leur participation et leur contribution à la vie culturelle et sociale.

Gestion financière exemplaire

Une gestion financière exemplaire se démontre par la capacité de respecter les budgets établis ainsi que par l'existence de systèmes de planification et de contrôle financiers adéquats, appropriés à la taille de l'organisme et permettant d'établir des budgets périodiques réalistes, de prévenir et de détecter des inexactitudes et des illégalités, dans le respect des principes de transparence, d'efficacité et d'efficience pour protéger les ressources de l'organisme.

Honoraire

Rémunération qui est versée à des personnes exerçant une profession libérale ou à des travailleuses ou travailleurs autonomes en échange de services professionnels. Les honoraires peuvent être calculés à l'heure, à la journée ou par séance de travail, ou encore être établis en fonction d'un tarif officiel.

Innovant

Se définit par son caractère original, créatif ou qui bonifie l'offre ou l'accès culturel existant.

Par « innovation », on entend « une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou [...] un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin [...] bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une [telle] innovation [...] est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. » L'innovation sociale (rqis.org)

Intervention archéologique

Il s'agit des fouilles et des relevés aux fins de recherche de biens ou de sites archéologiques, notamment les activités de surveillance, de sondage et de collecte.

Jeunes

La Politique québécoise de la jeunesse vise les jeunes Québécoises et Québécois de 15 à 29 ans. Elle peut toutefois étendre son rayon d'action aux 12 à 35 ans pour avoir une visée préventive ou soutenir certaines transitions particulières.

Dans le contexte du présent programme, les activités auprès des enfants sont incluses et donc, la tranche d'âge est élargie aux jeunes de 0 à 35 ans.

Loisir culturel

Le loisir culturel est l'ensemble des activités réalisées dans les secteurs d'intervention de la culture ou des communications, qui sont pratiquées librement ou de façon organisée et qui favorisent le développement, la formation, l'expression et la créativité des personnes, de même que leur appréciation des œuvres.

« Le loisir culturel désigne l'ensemble des activités et des pratiques en amateur relevant du domaine des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Le loisir culturel peut être réalisé individuellement ou collectivement dans une pratique libre ou organisée. Il peut être de nature impressive ou expressive. »
Définition d'un sens commun en loisir culturel.pdf (yapla.com) [Consulté le 18 septembre 2024].

Mandataire
(Lorsque ce terme s'applique à la représentante ou au représentant officiel d'un demandeur.)

La ou le mandataire est la personne autorisée à signer au nom d'un organisme ou d'une autorité publique, par résolution de son conseil d'administration.

Médiation culturelle

Pratique d'intervention qui vise à réduire l'écart entre les arts et les publics en faisant vivre une expérience artistique qui met en dialogue les œuvres, la démarche créatrice et les personnes.
La médiation culturelle et ses mots-clés

Mise en valeur du patrimoine (valorisation)

Activité, installation ou service à vocation récréotouristique et destinée à faire connaître au public, directement ou indirectement, le patrimoine culturel : renouvellement de contenu de panneau d'interprétation, création de circuits touristiques, projection architecturale de contenu patrimonial, exposition d'œuvres ou de photos en lien avec le patrimoine, etc.

Objectif

Un objectif énonce clairement et précisément le résultat que l'organisme s'engage à avoir produit pour une période donnée. Les caractéristiques « SMART » signifient que l'objectif est :

- spécifique : c'est-à-dire précis, ce qui permet à tout le monde de comprendre la même chose;
- mesurable : c'est-à-dire quantifiable, exprimé en unités de mesure;

- atteignable : c'est-à-dire réalisable, compte tenu des moyens et du contexte du bénéficiaire;
- résultats (orienté sur les) : c'est-à-dire formulé de manière à exprimer les résultats dont le bénéficiaire est responsable;
- temporel : c'est-à-dire délimité dans le temps.

Un bon énoncé d'objectif contient un verbe d'action de même qu'un nombre et il précise qui, quoi et quand.

Occupation et vitalités des territoires

Selon la *Loi pour assurer l'occupation du territoire et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3, art. 3), l'occupation et la vitalité des territoires sont définies par « la mise en valeur des potentiels de chaque territoire, dans une perspective de développement durable, résultant de l'engagement et du dynamisme des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques ».

Partenaire

Organisation avec laquelle une autre organisation collabore pour atteindre des objectifs.

Patrimoine mobilier

Patrimoine mobilier | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Le patrimoine mobilier est divisé en 3 catégories de biens : les documents, les objets et les ensembles patrimoniaux.

Document patrimonial
Le document patrimonial est, selon le cas, un support sur lequel se trouve une information sous forme de mots, de sons ou d'images, ou cette information elle-même. Le document doit avoir une valeur artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique, sociale ou technologique.

Par exemple, un document patrimonial peut être un manuscrit, un livre, une photographie ou un film.

Le support lui-même ne présente pas obligatoirement un intérêt patrimonial. Par exemple, un film qui a une valeur artistique ou historique peut être considéré comme un document patrimonial, même s'il est conservé sur un simple DVD.

Objet patrimonial
L'objet patrimonial est un bien meuble, c'est-à-dire un bien qui peut être généralement déplacé et manipulé, et qui n'est pas un document. Il doit avoir une valeur archéologique, artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique, sociale ou technologique.

Par exemple, un objet patrimonial peut être une peinture, un instrument de musique, un outil, le prototype d'une machine, de l'ameublement, un vêtement ou un artéfact trouvé lors de fouilles archéologiques.

Ensemble patrimonial
Un ensemble patrimonial est composé de documents ou d'objets qui, rassemblés en une collection ou autrement, présentent un intérêt pour leur valeur archéologique, artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique, sociale ou technologique. Par exemple, un ensemble d'artéfacts, un fonds d'archives ou une collection de livres ou d'œuvres d'art peuvent être considérés comme des ensembles patrimoniaux.

L'ensemble patrimonial constitue l'équivalent, pour les biens mobiliers, de ce qu'est un site patrimonial pour les biens immobiliers.

Patrimoine immobilier

Patrimoine immobilier | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Il existe 2 catégories de patrimoine immobilier : les immeubles et les sites patrimoniaux.

Immeuble patrimonial
Un immeuble patrimonial peut être un bâtiment ou un autre type de bien immobilier. Par exemple, il peut être une structure comme un monument commémoratif, un pont ou un barrage. Il peut constituer un vestige, comme les ruines d'une ancienne église ou les vestiges d'un établissement de pêche. Un immeuble patrimonial peut même être un terrain sur lequel il n'y a aucune construction, comme un parc urbain.

L'immeuble doit présenter une valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique, sociale, urbanistique ou technologique.

Site patrimonial
Un site patrimonial est un lieu, un ensemble d'immeubles ou un territoire qui présente une valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysagère, scientifique, sociale, urbanistique ou technologique.

Par exemple, un site patrimonial peut être un ensemble institutionnel, un cœur de village, un complexe industriel, un quartier ouvrier, un site archéologique, un jardin ancien ou une maison rurale et ses dépendances agricoles.

Patrimoine immatériel

Patrimoine immatériel | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

L'ensemble des savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations transmises de génération en génération et recréées en permanence, en conjonction, le cas échéant, avec les objets et les espaces culturels qui leur sont associés, qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public.

Paysage

« Le paysage est souvent défini comme un territoire perçu par une collectivité dont le caractère résulte de l'interrelation de facteurs naturels ou humains. C'est pourquoi il présente un intérêt public. La démarche d'aménagement culturel du territoire permet d'appuyer les collectivités quant au devenir souhaité de leurs paysages. »
Composantes culturelles du territoire | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Paysages culturels patrimoniaux

Paysages culturels patrimoniaux | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Les paysages culturels patrimoniaux sont façonnés à la fois par des facteurs naturels et des activités humaines. Un paysage ne peut pas être considéré comme un paysage culturel patrimonial uniquement pour sa beauté. L'humain doit y avoir laissé sa trace.

Personne aînée

Personne âgée de 65 ans ou plus. À propos - Personnes âgées - Professionnels de la santé - MSSS (gouv.qc.ca)

Récurrence

Pour les fins du présent programme, le Ministère entend par « récurrence » la présentation d'une même action ou d'un même projet d'année en année sur plus de 2 cycles triennaux, 2 ententes consécutives. De plus, si le projet a déjà reçu un soutien financier dans le cadre du présent programme ou d'un programme du Ministère ou du gouvernement du Québec, le demandeur doit démontrer la valeur ajoutée du projet. La prise en charge des actions sur une base pérenne par le demandeur est encouragée.

Régie intermunicipale

« Une régie est un organisme municipal créé à la suite d'une entente entre les municipalités qui la constituent. Elle a pour fonction la gestion commune du service pour lequel elle a été mise en place et, dans l'accomplissement de son mandat, la régie a compétence sur tout le territoire des municipalités qu'elle représente. »
Portrait des Régies intermunicipales (constituées de municipalités de moins de 100 000 habitants) (gouv.qc.ca)

Restauration

Travaux exécutés sur un bien mobilier ou immobilier patrimonial endommagé ou vétuste, qui respectent son état ancien ou qui le ramènent à sa forme première.

Retombées escomptées

Les retombées escomptées du projet sont les réalisations envisagées à la fin de la période visée. Elles comprennent les extrants, les répercussions ou les effets.

Salaire

Somme convenue à l'avance et payée périodiquement par un employeur ou une employeuse en contrepartie du travail accompli par une personne salariée.

Savoir d'usage

« [...] la connaissance qu'ont les habitants de leur environnement immédiat et quotidien, et la mémoire des lieux (c'est-à-dire la connaissance qu'ils ont de l'histoire de leur milieu de vie) ».
Territoire hérité, habité, légué : l'aménagement culture du territoire

Sociétés apparentées

Entreprises ou organismes qui sont contrôlés directement ou indirectement par les mêmes administratrices et administrateurs.

Sous-traitance

Travaux confiés à un sous-traitant dans le cadre de la réalisation d'un projet ou d'une activité.

Structurant ou ayant un effet structurant

Par « effet structurant », le Ministère entend des effets favorables mesurés pour le secteur d'intervention ou le territoire concerné, notamment par le développement d'outils de gestion ou l'acquisition d'expertise, des actions de concertation, la mise en réseau et le maillage des actrices et acteurs du secteur ou du territoire, la mise en commun des ressources et les effets multiplicateurs ou de levier auprès d'autres actrices et acteurs.

Une action structurante peut aussi être appuyée par une planification cohérente ou par une mise en valeur des potentiels de chaque territoire contribuant à développer une synergie durable entre les actrices et acteurs ou établissant de nouveaux partenariats.

Taxes nettes

La partie de la taxe de vente du Québec (TVQ) et la partie de la taxe sur les produits et services (TPS) pour lesquelles l'organisme ne reçoit pas de remboursement ni de crédit.

Tourisme culturel

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, le tourisme culturel est centré sur les attractions et produits culturels.

Transition socioécologique

« La transition socioécologique, même si elle peut être définie de différentes façons, comprend généralement les éléments suivants : "l'idée de passage d'un état à un autre", qui mène nécessaire à "un changement important d'ordre systémique" afin d'atteindre "un équilibre entre les besoins des humains et la capacité de notre planète à y répondre" (OVSS, 2019, p. 3). À partir de ces dimensions, la définition suivante est retenue :
Dans un contexte de transition, il est primordial "de changer les systèmes tant par le haut que par le bas". Son enracinement au niveau territorial permet la création d'espaces de discussion, s'inscrivant dans les besoins des milieux de vie dans lesquels peuvent émerger les projets de transition (OVSS, 2019, p. 5). Les dimensions de proximité et de participation citoyenne, possibles dans le cadre d'un ancrage territorial, sont essentielles puisqu'elles encouragent la création d'actions concrètes par et pour les gens et acteur.trice.s des milieux. »
Artenso_culture_transition_nov21.pdf

Troisième lieu

« Le concept de troisième lieu est maintenant bien intégré à la philosophie et à la vision des bibliothèques modernes : offrir un espace neutre et convivial, à l'extérieur de la maison, du travail ou des institutions d'enseignement, favorisant la socialisation, l'apprentissage et les débats dans un contexte ludique. Ce concept rencontre de très près la philosophie propre aux différentes déclinaisons des laboratoires de création. »
Une bibliothèque de quatrième lieu — Le Square (banq.qc.ca) [Consulté le 17 septembre 2024].

Vitalité culturelle

« La vitalité culturelle et des communications est ici entendue comme la concrétisation de la création, de la diffusion et de la validation des arts, de la culture et des communications, ainsi que de leur soutien, en tant que dimension intrinsèque de la vie quotidienne dans les communautés. »
Aide aux projets, volet Accueil | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

8.9

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Résolution d'appui à la MRC Lac-St-Jean-Est pour la réalisation des travaux sylvicoles non commerciaux
N/D : 04111-16-157

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

La MRC Lac-St-Jean-Est a bénéficié d'un programme d'aide financière de 2020 à 2024 afin de récolter et de remettre en production des strates forestières affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Beaucoup d'investissements sylvicoles ont été faits durant cette période, notamment en préparation de terrain et en reboisement. Les investissements sylvicoles étaient alors remboursés à 40% durant cette période par un programme du Fond d'électrification de la lutte contre les changements climatiques. Le programme a pris fin en 2024. Étant donné que les superficies reboisées vont demander un ou deux dégagements au cours des prochaines années et que ceux-ci demandent beaucoup d'investissements, la MRC Lac-St-Jean-Est demande au gouvernement du Québec de l'aide financière nécessaire à la réalisation des travaux sylvicoles sur ses terres publiques intramunicipales (TPI) pour la période 2025 à 2030 inclusivement. Afin d'appuyer sa démarche, la MRC Lac-St-Jean-Est demande aux autres MRC de la région de l'appuyer dans sa demande.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

Pour avoir un effet bénéfique, les plantations doivent très souvent avoir un dégagement sinon deux afin de donner une chance aux plants forestiers de survivre et les investissements sylvicoles sont onéreux. Ainsi, la MRC a réalisé plus de plantation que prévu dans un contexte d'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le Gouvernement se doit d'être cohérent en entretenant les superficies reboisées afin de ne pas perdre les investissements de départ et c'est pourquoi que nous recommandons au gouvernement du Québec de reconduire son programme pour la période 2025-2030 inclusivement pour la MRC Lac-St-Jean-Est.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la MRC Lac-St-Jean-Est a été aux prises avec la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT que la MRC a bénéficié d'un programme d'aide financière du gouvernement du Québec pour l'aménagement des strates de coupe de récupération afin de s'assurer du plein rendement forestier de ces superficies;

CONSIDÉRANT que la fin du programme est atteinte;

CONSIDÉRANT que la MRC Lac-St-Jean-Est a besoin d'aide financière pour entretenir les plantations et ainsi s'assurer que les investissements sylvicoles pourront atteindre le plein rendement;

CONSIDÉRANT que la MRC Lac-St-Jean-Est demande la reconduction du programme pour la période 2025 à 2030 inclusivement;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay appuie la demande de la MRC Lac-St-Jean-Est dans sa demande d'aide financière pour la réalisation de travaux sylvicoles sur ses terres publiques intramunicipales (TPI), au gouvernement du Québec, pour la période 2025-2030 inclusivement.

QUE la directrice du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme soit autorisée à transmettre le tout à la MRC Lac-St-Jean-Est.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé par : _____
Nicolas Tremblay
Ingénieur forestier
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Date : _____

Approuvé par : _____
Jade Rousseau
Directrice
Date : 6 décembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 10-12-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : 2024-12-19

Résolution numéro XXXXX-09-2024

DEMANDE D'APPUI POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SYLVICOLES NON-COMMERCIAUX – PÉRIODE 2025-2030

ATTENDU QU'en vertu de la convention de gestion territoriale en vigueur, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est doit exercer les pouvoirs et les responsabilités en matière de gestion forestière définis aux articles 52 et suivants de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (RLRQ, chap. A-18.1);

ATTENDU QUE la MRC a déployé une stratégie importante de récolte préventive dans le contexte d'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette amenant des superficies de récolte supérieure à sa stratégie régulière entre 2016 et 2020;

ATTENDU QUE la MRC a aussi déployé une stratégie de remise en production (préparation de terrain et reboisement) de ces superficies entre 2020 et 2024;

ATTENDU QUE le MRNF a convenu en 2020 d'une entente de service avec la MRC concernant la réalisation de travaux sylvicoles contribuant à la lutte contre les changements climatiques, entente qui venait à échéance en 2023;

ATTENDU QUE les travaux d'éducation de ces plantations sont nécessaires à l'atteinte de leur plein rendement dans les strates productives que l'on retrouve sur les Terres publiques intramunicipales (TPI) de la MRC;

ATTENDU QUE le coût des travaux sylvicoles non commerciaux augmente sans cesse en fonction du coût de la main d'œuvre et du carburant;

ATTENDU QUE l'incertitude actuelle en lien avec les entreprises de sciage de notre territoire pourraient entraîner une baisse de la demande de bois et des prix de vente du bois sur pied, mettant en péril par le fait même les revenus de redevances prélevés par la MRC lesquelles financent notamment la réalisation des travaux sylvicoles non commerciaux;

ATTENDU QUE la MRC prévoit que les coûts associés aux travaux sylvicoles non commerciaux excèderont le budget prévu à la stratégie d'aménagement contenue dans le PAFIT pour la période 2025-2030.

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par monsieur _____, appuyé de monsieur _____;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

Que le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est demande au gouvernement du Québec de l'aide financière pour la réalisation de travaux sylvicoles sur les TPI dans un contexte post-épidémie de TBE pour la période 2025 à 2030 inclusivement.

QU'une copie de cette résolution soit acheminée au MRNF, ainsi qu'à la ministre responsable de la région et aux députés régionaux.

8.10

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Appui au projet « Pop-Up Mob » d'Eurêko!

N/D : 15200-01-005
RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

La demande vise à appuyer le projet « Pop-Up Mob » de l'organisme Eurêko ! et à assurer la collaboration de la Ville dans la réalisation du projet.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

L'organisme Eurêko ! demande l'appui et la collaboration de la Ville de Saguenay pour le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds santé durable et bien-être des communautés (FSDBEC) pour mener le projet « Pop-Up Mob » sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le projet « Pop-Up Mob » vise à déployer une remorque mobile d'éducation et de sensibilisation à la mobilité durable sur le territoire régional, incluant des activités d'animation et des ateliers de mécanique vélos destinés à une clientèle variée. Bien que le projet vise l'ensemble du territoire régional, la majorité, des activités prévues (58%) visent le territoire de la Ville de Saguenay.

En plus d'un appui formel au projet, Eurêko ! sollicite la participation de la Ville à hauteur de 70 heures réparties sur trois ans pour la participation à des rencontres et le soutien au déploiement du projet.

Finalement, le projet d'Eurêko ! s'inscrit en cohérence avec plusieurs démarches de planification en cours telles que le Plan de mobilité durable intégrée et le Plan directeur vélo.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que l'organisme Eurêko ! souhaite déployer le projet « Pop-Up Mob » sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT qu'Eurêko ! demande l'appui de la Ville de Saguenay pour le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds santé durable et bien-être des communautés (FSDBEC) pour mener ce projet;

CONSIDÉRANT que le projet « Pop-Up Mob » vise à déployer une remorque mobile d'éducation et de sensibilisation à la mobilité durable sur le territoire régional;

CONSIDÉRANT que le principal territoire visé par le projet « Pop-Up Mob » sera celui de la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT qu'Eurêko ! sollicite une participation de la Ville au projet à hauteur de 70 heures réparties sur trois ans;

CONSIDÉRANT que le projet d'Eurêko ! s'inscrit en cohérence avec plusieurs démarches de planification en cours telles que le Plan de mobilité durable intégrée et le Plan directeur vélo;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay appuie la demande d'aide financière de l'organisme Eurêko! au Fonds

santé durable et bien-être des communautés (FSDBEC) afin de mettre sur pied le projet « Pop-Up Mob »;

QUE la Ville de Saguenay s'engage à collaborer au projet en dégageant un membre du personnel pour participer à des rencontres à hauteur de 70 heures réparties sur trois ans.

QUE la participation financière de la Ville au projet sera évaluée à la suite de la confirmation de l'obtention de la subvention par Eurêko ! pour le projet.

ET QUE la directrice du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, ou en cas d'absence son remplaçant, soit autorisée à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente décision.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR** : ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire :

Préparé par : _____
Catherine Delisle
Chargée de projet
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Date : _____

Approuvé par : _____
Jade Rousseau
Directrice
Date : 18 décembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 19-12-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : 2024-12-19

8.11

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Demande d'aide financière au Fonds municipal vert par Eurêko ! – Projet de verdissement dans des milieux scolaires et des garderies
Appui de la Ville de Saguenay

ND : 15200-01-002
RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

La présente demande vise à appuyer l'organisme Eurêko ! dans leur demande d'aide financière au Fonds municipal vert pour un projet visant des actions de verdissement dans des milieux scolaires et des garderies.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

L'organisme souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds municipal vert et pour ce faire, l'appui de la municipalité concernée est impératif.

Eurêko ! coordonne l'initiative Canopée et biodiversité Saguenay qui vise à poser des actions concrètes pour créer des milieux de vie favorables à la santé des citoyens et augmenter leur résilience face aux impacts des changements climatiques. Pour y arriver, il est prévu de créer des îlots de fraîcheur par le verdissement et la déminéralisation, d'augmenter la canopée urbaine et de conserver les espaces verts. Ces actions sont réalisées prioritairement auprès des populations plus vulnérables aux impacts des changements climatiques afin qu'ils puissent bénéficier des nombreux effets positifs sur la santé et sur l'environnement qui en découleront. Plusieurs types d'initiatives sont réalisées dont la déminéralisation de surface, la plantation d'arbres à grand déploiement, la création d'îlots de végétation et d'espace d'agriculture urbaine, la végétalisation de talus, l'aménagement de micro-forêt et de jardin pluviaux.

Pour le présent projet, Eurêko a ciblé les jeunes, de 1 à 18 ans, comme clientèle prioritaire. C'est pourquoi les actions de verdissement seront réalisées dans les milieux de vie quotidien des jeunes, soient quatre garderies, quatre écoles et les deux Centres de services scolaire.

Le financement projeté du projet se résume de la manière suivante :

Liste des partenaires		
	Confirmé	Non confirmé
Écoles (CFGA Jonquière, Le tandem, Charles-Gravel, Vanier)	45 000$	
Centre d'écologie urbaine via le programme *Sous les pavés*	60 000$	
CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean		205 000$
Fonds municipal vert		260 000$
TOTAL DU PROJET	**570 000$**	

Pour déposer leur demande, Eurêko ! doit obtenir l'appui de la Ville de Saguenay. À noter qu'un montant total de 10 millions est disponible par ville via ce programme d'aide financière et que l'organisme prévoit demander un montant de 260 000 $.

Aucun investissement ne doit être fait par la Ville de Saguenay pour la réalisation du projet. Seule une autorisation de déposer la demande est requise.

JT

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT qu'EURÊKO coordonne l'initiative Canopée et biodiversité Saguenay qui vise à poser des actions concrètes pour créer des milieux de vie favorables à la santé des citoyens et augmenter leur résilience face aux impacts des changements climatiques;

CONSIDÉRANT que ces actions sont réalisées prioritairement auprès des populations plus vulnérables aux impacts des changements climatiques afin qu'ils puissent bénéficier des nombreux effets positifs sur la santé et sur l'environnement qui en découleront;

CONSIDÉRANT que pour le présent projet, Eurêko ! a ciblé les jeunes, de 1 à 18 ans, comme clientèle prioritaire et que les actions de verdissement seront réalisées dans les milieux de vie quotidienne des jeunes, soient quatre garderies, quatre écoles et les deux Centres de services scolaire;

CONSIDÉRANT que pour déposer leur demande, Eurêko ! doit nécessairement obtenir l'accord de la Ville de Saguenay et que la Ville de Saguenay n'a aucun investissement à faire pour ce projet ;

CONSIDÉRANT que la demande d'aide financière de l'organisme au programme est de 260 000 $;

CONSIDÉRANT que la demande a fait l'objet d'une présentation à la Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme le 16 décembre 2024 et que les membres sont en accord;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay appuie le projet de verdissement mené par l'organisme EUREKO ;

ET QUE la Ville de Saguenay autorise Eurêko ! à déposer une demande d'aide financière au Fonds municipal vert d'un montant de 260 000$ pour un projet totalisant 570 000$.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire : _____

Préparé par : Audrey Bédard

Date : 16 décembre 2024

Approuvé par : _____

Date : 19 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : 2024-12-19

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

8.12

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : DIVERS ORGANISMES - DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'ASSURANCES

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Autoriser le paiement pour le remboursement des primes d'assurance de trois organismes.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS**:

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a reçu des demandes de remboursement des primes d'assurance de la part de trois organismes;

CONSIDÉRANT que ces organismes reçoivent plus de 100 000 $ de la Ville de Saguenay et que c'est donc le conseil municipal qui doit autoriser les paiements;

CONSIDÉRANT que ces organismes sont reconnus par la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire dispose du budget nécessaire pour acquitter ces paiements;

CONSIDÉRANT que les fonds requis sont disponibles au budget 7000000-24295;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay autorise les paiements suivants :

Organismes	Remboursement 2024	Remboursement 2025 demandé
Centre multiservice de Shipshaw	798,14 $	840,00 $
Contact Nature Rivière-à-Mars	15 188,59 $	16 330,44 $
Maison pour tous Saint-Jean-Eudes (glissade)	12 240,00 $	12 390,00 $
Total	**28 226,73 $**	**29 560,44 $**

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le budget 7000000-24295.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000000-24295

Préparé par : Mélanie Gobeil-Sylvain
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 10 décembre 2024

Approuvé par : Luc-Michel Belley, directeur

Date : 11 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : 18-12-2024

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 18-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

Service des affaires juridiques et du greffe

Ville de Saguenay

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA ZONE PORTUAIRE DE CHICOUTIMI INC. – VERSEMENTS 2025

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2022-35 ; VS-CM-2024-575 ; VS-CE-2024-245

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements des honoraires de gestion et d'occupation du site de la Zone portuaire et de la subvention du Parc Mille Lieux de la colline à La Société de Gestion de la Zone Portuaire de Chicoutimi inc. pour l'année 2025.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

La Ville de Saguenay et La Société de Gestion de la Zone Portuaire de Chicoutimi inc. ont signé une convention pour la gestion et l'occupation de la Zone portuaire de Chicoutimi prenant effet le 1er janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2024 (résolution VS-CM-2022-35).

En septembre 2024, la Ville de Saguenay a transmis un avis à l'organisme que la convention ne serait pas renouvelée telle quelle puisque des modifications sont à apporter à certaines clauses (résolution VS-CM-2024-575). L'écriture de la nouvelle convention est en cours. De plus, le comité exécutif a mandaté le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire pour produire une analyse complète et détaillée du financement de l'organisme (résolution VS-CE-2024-245). Cette analyse est aussi en cours.

À la suite de l'adoption du budget municipal 2025, l'enveloppe dédiée à l'organisme n'a pas été renflouée du montant de 100 000 $ retranché en 2023, elle est maintenue au même montant qu'en 2024. Il est prévu de verser des honoraires de gestion du site de la Zone portuaire de Chicoutimi d'un montant de 377 318 $, plus taxes applicables, et un montant de 1 025 000 $ en subvention pour le Parc Mille Lieux de la colline.

Il est proposé de procéder, comme indiqué dans le tableau qui se retrouve dans le projet de résolution, aux premiers versements dès janvier afin que l'organisme ait les liquidités nécessaires pour continuer ses opérations en attendant les conclusions de l'analyse et la signature de la nouvelle convention. Les deuxièmes et troisièmes versements seront effectués à la suite de la signature de la convention.

Les montants requis sont disponibles au budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la convention de gestion et d'occupation signée jusqu'au 31 décembre 2024 avec La Société de Gestion de la Zone Portuaire de Chicoutimi inc. et entérinée par la résolution VS-CM-2022-35 est en cours de modification comme prévu par la résolution VS-CM-2024-575 ;

CONSIDÉRANT que le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire est en analyse du financement de l'organisme comme demandé par le comité exécutif par la résolution VS-CE-2024-245 ;

CONSIDÉRANT que La Société de Gestion de la Zone Portuaire de Chicoutimi inc. est un organisme reconnu par la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que les montants à verser en honoraires et en subvention sont fixés annuellement selon les disponibilités financières de la Ville de Saguenay et confirmés lors de l'octroi de l'aide financière aux organismes;

CONSIDÉRANT que l'organisme a besoin de liquidités pour continuer ses opérations en attendant les conclusions de l'analyse et la signature de la nouvelle convention ;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles au budget 7000600 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements, pour l'année 2025, selon les modalités ci-dessous :

La Société de Gestion de la Zone Portuaire de Chicoutimi inc.	Montant 2024	Montant 2025	Premier versement : Janvier 2025	Deuxième versement : Juillet 2025	Dernier versement : Novembre 2025	Note
Honoraires de gestion du site de la Zone portuaire	377 318 $ plus taxes applicables	377 318 $ plus taxes applicables	226 390,80 $ plus taxes applicables	113 195,40 $ plus taxes applicables	37 731,80 $ plus taxes applicables	Sur présentation de factures
Aide au fonctionnement du Parc Mille Lieux de la colline	1 025 000 $	1 025 000 $	615 000 $	307 500 $	102 500 $	

QUE les deuxièmes et troisièmes versements soient faits aux dates mentionnées ci-dessus conditionnellement à la signature de la convention pour la gestion et l'occupation de la Zone portuaire de Chicoutimi.

ET QUE les sommes requises soient puisées à même le budget 7000600 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)
Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise
Suivi devant être fait par : (indiquer le service)
Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000600

Préparé par : Audrey Roy
Conseillère aux évènements

Date : 2024-12-16

Approuvé par : Luc-Michel Belley, directeur

Date : 16 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 19-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES CULTURELS 2025 (PLUS DE 100 000 $)
RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2018-309, VS-CM-2019-184

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à verser l'aide financière aux organismes culturels pour leur fonctionnement, pour l'année 2025.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

Les organismes reconnus, en lien avec les domaines d'interventions suivants : arts et culture, sport, plein air, loisir, action communautaire et promoteur d'évènement ont déposé leur demande d'aide financière au fonctionnement pour 2025.

À la suite de l'analyse des demandes d'aide financière selon la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire recommande de confirmer l'aide financière aux organismes comme indiqué dans le tableau qui se retrouve comme projet de résolution

Les fonds requis sont disponibles au budget 7000300 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la Politique de reconnaissance des organismes a été adoptée par le conseil municipal le 4 juin 2018 (VS-CM-2018-309);

CONSIDÉRANT que la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier, a été acceptée lors de la séance du conseil municipal du 1er avril 2019 (VS-CM-2019-184);

CONSIDÉRANT que les organismes reconnus ont déposé leur demande d'aide financière pour 2025;

CONSIDÉRANT que les critères d'attribution d'aide financière ont été approuvés par la Commission des arts, de la culture et du patrimoine;

CONSIDÉRANT que les membres de la Commission des arts, de la culture et du patrimoine se sont montrés favorables lors de la rencontre du 21 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que les montants versés en aide financière de plus de 100 000 $ doivent être présentés au conseil municipal;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay confirme l'aide financière 2025 aux musées (pour les montants de 100 000 $ et plus), comme présentée dans le tableau suivant :

Musées	Montant 2024	Montant 2025	1er versement	2e versement
Le Centre d'histoire Arvida	119 450 $	119 450 $	59 725 $	59 725 $
La Corporation du Musée du SLSJ et du site de La Pulperie	983 950 $	1 300 000 $	650 000 $	650 000 $
TOTAL	1 103 400 $	1 419 450 $	709 725 $	709 725 $

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000300-29700

Préparé par : Nancy Savard
Chef de division
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 13 novembre 2024

Approuvé par : _____
Luc-Michel Belley, directeur

Date : 11 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : 18-12-2024

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 18-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

8.15

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LE FONCTIONNEMENT 2025 (PLUS DE 100 000 $)

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2018-309, VS-CM-2019-184

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à verser l'aide financière aux organismes d'action communautaire pour leur fonctionnement, pour l'année 2025.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:**

Les organismes reconnus, en lien avec les domaines d'interventions suivants : arts et culture, sports, plein air, loisirs, action communautaire et promoteur d'évènement ont déposé leur demande d'aide financière au fonctionnement pour 2025.

À la suite de l'analyse des demandes d'aide financière selon la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire recommande de confirmer l'aide financière aux organismes présentés dans le projet de résolution.

Les montants requis sont disponibles au budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la Politique de reconnaissance des organismes a été adoptée par le conseil municipal le 4 juin 2018 (VS-CM-2018-309);

CONSIDÉRANT que la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier, a été acceptée lors de la séance du conseil municipal du 1er avril 2019 (VS-CM-2019-184);

CONSIDÉRANT que les organismes reconnus ont déposé leur demande d'aide financière pour 2025;

CONSIDÉRANT que les critères d'attribution d'aide financière ont été approuvés par la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social;

CONSIDÉRANT que les membres de la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social se sont montrés favorables lors de la rencontre du 28 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que les montants versés en aide financière de plus de 100 000 $ doivent être présentés au conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles au budget 7000801 ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder au versement l'aide financière 2025 aux organismes d'action communautaire (pour les montants de 100 000 $ et plus), tel que présenté dans le tableau suivant :

JT

Organismes	Montant 2024	Montant 2025
Maison d'accueil pour sans-abri de Chicoutimi inc.	106 000 $	105 000 $
Le Patro de Jonquière inc.	358 219 $	344 597 $
La Trajectoire Parents-Jeunes	100 000 $	100 000 $
TOTAL	**564 219 $**	**549 597 $**

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le budget 7000801.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000801-29700

Préparé par : Audrey Lefebvre
Chef de division communautaire et développement social
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 27 novembre 2024

Approuvé par : Luc-Michel Belley, directeur
Date : _____

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

8.16

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : ESPACE CÔTÉ-COUR - SUBVENTION POUR LE PLAN FONCTIONNEL ET TECHNIQUE

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2021-310, VS-R-2021-18, VS-R-2020-89 VS-CM-2024-455

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder au versement des honoraires professionnels de 51 500 $ taxes incluses sous forme de subvention à Espace Côté-Cour pour l'élaboration d'un plan fonctionnel et technique en vue de la réalisation de la phase 2 des rénovations patrimoniales du bâtiment situé au 4014, rue de la Fabrique de l'arrondissement de Jonquière.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :

Espace Côté-Cour prépare la réalisation de la seconde phase qui complètera le projet de rénovation de leur bâtiment patrimonial situé au 4014, rue de la Fabrique, arrondissement de Jonquière. Une demande a été acheminée au ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations. Le 27 mars 2024, le MCC a transmis à l'organisme une lettre de présélection certifiant que les renseignements présentés à l'étape d'avant-projet ont été jugés complets. Par cette lettre, le MCC invite l'organisme à passer à la deuxième étape de planification : l'étape de faisabilité et de définition du projet (pour l'élaboration du plan fonctionnel et technique). Espace Côté-Cour dispose d'un délai de 12 mois pour y répondre.

En vertu de la résolution VS-CM-2024-455, la Ville de Saguenay a autorisé le versement d'une subvention de 156 963$ à l'organisme afin de procéder à l'embauche d'un chargé de projet pour assurer la coordination de l'élaboration du plan fonctionnel et technique.

Espace Côté-Cour interpelle maintenant le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire afin qu'un montant de 51 500$ taxes incluses, puisé dans l'enveloppe réservée pour la réalisation de la phase 2 des travaux, lui soit versé. Ce montant correspond aux honoraires professionnels pour la réalisation du plan fonctionnel et technique requis.

Rappelons qu'au Plan Triennal d'Immobilisations 2020-2022, un montant de 1,1 million de dollars a été voté. Le règlement VS-R-2020-89 prévoyait un montant de 587 000 $ à verser au Côté-Cour sous forme de subvention. De plus, la Ville de Saguenay a également adopté un second règlement d'emprunt au montant de 513 000 $ pour atteindre la part de la Ville nécessaire à la réalisation de tous les travaux au Côté-Cour (VS-R-2021-18). Selon la résolution VS-CM-2021-310, le règlement VS-R-2020-89 a été abrogé, le règlement VS-R-2021-18 a été modifié et le solde nécessaire aux travaux a été réservé à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

Les fonds requis pour la réalisation du programme fonctionnel et technique seront donc puisés dans le budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire lorsque le Service des finances aura transféré le montant nécessaire à même l'excédent de fonctionnement non affecté (montant résiduel réservé pour la réalisation de la phase 2 des travaux).

3. PROJET DE RÉSOLUTION : (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a réservé, en 2020, la somme de 1,1 million de dollars au Plan Triennal d'Immobilisations (PTI) ;

CONSIDÉRANT que la première phase des rénovations patrimoniales incluant les travaux d'urgence sur la toiture est complétée ;

CONSIDÉRANT qu'en 2024, selon la résolution VS-CM-2024-455, le versement d'une subvention de 156 963$ a été autorisé afin de procéder à l'embauche d'un chargé de projet pour assurer la coordination de l'élaboration d'un plan fonctionnel et technique et des travaux de la phase 2 des rénovations patrimoniales du bâtiment situé au 4014, rue de la Fabrique, arrondissement de Jonquière ;

CONSIDÉRANT que l'organisme doit procéder à l'élaboration d'un plan fonctionnel et technique pour compléter la demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications et que le montant des honoraires professionnels relatifs à ce projet est de 51 500$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que selon la résolution VS-CM-2021-310, le règlement VS-R-2020-89 a été abrogé, le règlement VS-R-2021-18 a été modifié et le solde nécessaire aux travaux a été réservé à même l'excédent de fonctionnement non affecté ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le versement d'une subvention de 51 500$ taxes incluses à Espace Côté-Cour afin de payer les honoraires professionnels relatifs à la réalisation du plan fonctionnel et technique pour la réalisation de la phase 2 des travaux de rénovation requis au bâtiment patrimonial situé au 4014, rue de la Fabrique de l'arrondissement de Jonquière ;

ET QUE les fonds requis soient puisés dans l'excédent non affecté et transférés au poste budgétaire 7000100 – 29700 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☒ auprès de : Sylvie Larouche (finance)

Date : 17 décembre 2024

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Poste budgétaire : 7000100

Préparé par : Alexandra Lavoie
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 18-12-2024

Approuvé par :
Luc-Michel Belley, directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 19 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

8.17

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : SUBVENTION 2025 – SERVICE DE TÉLÉPHONIE IP DES ORGANISMES

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à verser une aide financière aux organismes, pour l'année 2025, pour le paiement du coût de la téléphonie IP.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

La Ville de Saguenay a procédé en février 2024 à la cession du contrat « 2021-396 – SERVICE TÉLÉPHONIQUE IP ORGANISMES » aux organismes bénéficiaires. L'acte de cession prévoyait que le coût de la téléphonie, qui était jusque-là payé par la Ville de Saguenay, devrait être versé annuellement aux organismes, hors coûts supplémentaires liés à des modifications post-cession, et qu'il serait de leur responsabilité de faire la gestion de leur contrat et de leur facturation.

Le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire désire donc verser une aide financière aux organismes suivants afin de rembourser le coût de la téléphonie pour l'année 2025, comme indiqué dans le tableau qui se retrouve comme projet de résolution.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a procédé à la cession du contrat « 2021-396 – SERVICE TÉLÉPHONIQUE IP ORGANISMES » aux organismes bénéficiaires en date du 1er février 2024;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu dans l'acte de cession que le coût de la téléphonie soit versé annuellement aux organismes afin qu'ils en assument eux-mêmes la responsabilité;

CONSIDÉRANT que ces organismes reçoivent plus de 100 000 $ de la Ville de Saguenay et que c'est donc le conseil municipal qui doit autoriser les paiements;

CONSIDÉRANT que ces organismes sont reconnus par la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire dispose du budget nécessaire pour acquitter ces paiements;

CONSIDÉRANT que les fonds requis sont disponibles au budget 7000000-29700;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay autorise les paiements suivants :

Organismes	Subvention 2024 (11 mois)	Subvention 2025 (12 mois)
Promotion Saguenay	12 430,00 $	13 560,00 $
Société de transport du Saguenay	6 740,00 $	7 350,00 $
Diffusion Saguenay	6 650,00 $	7 250,00 $
La Corporation du Musée du Saguenay Lac-Saint-Jean et du site de La Pulperie	3 770,00 $	4 110,00 $
Les Saguenéens Junior Majeur de Chicoutimi	2 140,00 $	2 330,00 $
Théâtre La Rubrique	1 300,00 $	1 420,00 $

Corporation St-François de Jonquière	600,00 $	660,00 $
Centre Multiservice de Shipshaw	510,00 $	550,00 $
Total	**34 140,00 $**	**37 230,00 $**

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le budget 7000000-29700.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000000-29700

Préparé par : Mélanie Gobeil-Sylvain
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 29 novembre 2024

Approuvé par : _____
Luc-Michel Belley, directeur

Date : 11 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : 18-12-2024

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 18-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

8.18

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'APPARIEMENT

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2024-230

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à verser une subvention de 12 000 $ au Conseil des arts de Saguenay en appariement des fonds récoltés par celui-ci en 2023.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:**

Le Conseil des arts de Saguenay et la Ville de Saguenay ont signé, en 2024, un protocole d'entente. Dans le protocole, il est stipulé que : «le Conseil des arts pourra annuellement présenter à la Ville une demande d'aide financière supplémentaire, basée sur les résultats obtenus au cours de l'année précédente dans l'obtention de dons, dans un rapport d'un dollar (1 $) pour un dollar (1 $) ; La Ville conserve l'entière discrétion d'accorder ou non l'aide financière supplémentaire demandée, laquelle aide ne pourra être supérieure à la somme de vingt-cinq mille dollars (25 000 $).

Dans un courriel transmis le 4 novembre 2024, le Conseil des arts de Saguenay informe la Ville de Saguenay que le total des dons récoltés en 2023 est de 12 000 $. Le Conseil des arts demande l'appariement prévu au protocole. Les pièces justificatives ont été transmises et vérifiées par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

Le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire recommande donc le versement d'une subvention d'appariement de 12 000 $, conformément au protocole d'entente. Les fonds disponibles au budget 2024 du Service (7000180) ont été mis en réserve au Fonds des arts.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT le protocole d'entente intervenu entre la Ville de Saguenay et le Conseil des arts de Saguenay en 2024 (VS-CM-2024-230);

CONSIDÉRANT que le protocole prévoit la clause d'appariement suivante : « le Conseil des arts pourra annuellement présenter à la Ville une demande d'aide financière supplémentaire, basée sur les résultats obtenus au cours de l'année précédente dans l'obtention de dons, dans un rapport d'un dollar (1 $) pour un dollar (1 $) »;

CONSIDÉRANT que les dons récoltés, en 2023, par le Conseil des arts de Saguenay, totalisent 12 000 $;

CONSIDÉRANT que les pièces justificatives ont été vérifiées par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

CONSIDÉRANT que les fonds requis seront transférés du Fonds des arts au budget 7000180 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay verse au Conseil des arts de Saguenay une subvention d'appariement de 12 000 $;

ET QUE les fonds requis soient puisés au Fonds des arts et transférés à même le budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire (7000180).

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000180-29700

Préparé par : Nancy Savard

Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 08 novembre 2024

Approuvé par : _____

Luc-Michel Belley, directeur

Date : 11 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : 18-12-2024

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 18-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : CORPORATIONS DES CENTRES-VILLES – HONORAIRES D'ANIMATION 2025

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2022-595, VS-CM-2023-556 et VS-CE-2023-714

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements des honoraires d'animation des centres-villes pour les premiers mois de l'année 2025.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

Puisque des démarches sont en cours pour la révision du mandat des associations des centres-villes et de leur structure, la Ville de Saguenay, par la résolution VS-CM-2022-595, a confirmé que les contrats d'animation des cinq corporations des centres-villes ne seraient pas renouvelés. Les résolutions VS-CM-2023-556 et VS-CE-2023-714 ont mis en place un comité de transition afin de structurer une gouvernance commune pour les cinq corporations des centres-villes du territoire de Saguenay.

L'organisme Centres-Villes Saguenay inc. a été créé et débutera ses opérations en 2025. Un contrat de dynamisation tripartite avec Promotion Saguenay sera présenté au conseil municipal au début de l'année 2025, ce qui marquera la transition vers le versement des honoraires au nouveau regroupement. Il est prévu que les corporations actuelles procèdent à leur dissolution au cours des prochains mois. Afin d'assurer la sécurité financière des organismes et pour que ceux-ci puissent poursuivre leur rôle de revitalisation et d'animation, la Ville de Saguenay s'est engagée à payer les honoraires d'animation aux corporations de chacun des secteurs, sur présentation de factures mensuelles, jusqu'à la signature d'un nouveau contrat. Les versements des premiers mois s'effectueront donc aux corporations actuelles comme prévu dans le tableau présenté dans le projet de résolution.

Un montant total de 509 192 $ a été reconduit au budget 2025 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. À ce montant, s'ajoutent 115 000 $ pour l'embauche de la direction générale du nouvel organisme.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit intégralement sur la résolution).

CONSIDÉRANT que l'animation des centres-villes est confiée aux cinq corporations des centres-villes dans leur secteur respectif;

CONSIDÉRANT que des démarches sont en cours pour la révision du mandat des corporations des centres-villes et de leur structure et que leurs contrats n'ont pas été renouvelés au 1er janvier 2023;

CONSIDÉRANT que l'organisme Centres-Villes Saguenay inc. a été créé pour regrouper les cinq corporations existantes et qu'il débutera ses opérations en 2025;

CONSIDÉRANT que le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire et Promotion Saguenay travaillent à la rédaction d'un contrat de dynamisation tripartite à intervenir en 2025 avec Centres-Villes Saguenay inc.;

CONSIDÉRANT que, selon la résolution VS-CM-2022-595 qui confirme qu'à partir de janvier 2023 et jusqu'à la signature de nouveaux contrats, le paiement des honoraires d'animation sera versé aux cinq corporations par la Ville de Saguenay, sur présentation de factures mensuelles, au prorata du

montant annuel qui est prévu au budget 2025 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

CONSIDÉRANT que les honoraires doivent être versés aux corporations existantes afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités en attendant la signature du contrat de dynamisation avec Centres-villes Saguenay inc.;

CONSIDÉRANT que les sommes nécessaires sont disponibles au budget 7000600;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements des honoraires d'animation, selon les modalités prévues ci-dessous:

Organisme	**Montant 2025 maximal**	**Modalités**
Corporation Centre-Ville de La Baie	20 003,01 $ plus taxes applicables	Versements mensuels (janvier, février et mars) de 6 666,67 $ plus taxes applicables, sur présentation de factures
Corporation Centre-Ville d'Arvida	17 499,99 $ plus taxes applicables	Versements mensuels (janvier, février et mars) de 5 833,33 $ plus taxes applicables, sur présentation de factures
L'Association des centres-villes de Chicoutimi	48 750 $ plus taxes applicables	Versements mensuels (janvier, février et mars) de 16 250 $ plus taxes applicables, sur présentation de factures
Partenaires Centre-Ville de Jonquière (PCVJ)	17 499,99 $ plus taxes applicables	Versements mensuels (janvier, février et mars) de 5 833,33 $ plus taxes applicables, sur présentation de factures
Vitalisation de Kénogami (CVK)	17 499,99 $ plus taxes applicables	Versements mensuels (janvier, février et mars) de 5 833,33 $ plus taxes applicables, sur présentation de factures

QUE les versements mensuels aux cinq corporations prendront fin à la signature du contrat de dynamisation avec Centres-Villes Saguenay inc.;

ET QUE les sommes nécessaires soient puisées à même le budget 7000600.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)
Date :
*Identifier le service pour lequel une action est requise
Suivi devant être fait par : (indiquer le service)
Date :
Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000600

Préparé par : Audrey Roy
Conseillère aux évènements
Date : 2024-12-17

Approuvé par : Luc-Michel Belley, directeur
Date : 20 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : HONORAIRES DE GESTION 2025 DES ORGANISMES SPORTIFS ET DE PLEIN AIR SOUS CONVENTION/PROTOCOLE (100 000 $ ET PLUS)

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2022-250 - VS-CE-2019-1024 - VS-CM-2024-786 - VS-CM-2020-401 - VS-CM-2019-588

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à verser les honoraires de 100 000$ et plus aux organismes sportifs et de plein air reconnus, pour l'année 2025.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS :

Certains organismes reconnus en sport et plein air sont déjà sous entente avec des conventions de gestion avec la Ville de Saguenay. Cette dernière doit verser annuellement des honoraires de gestion selon les disponibilités et les orientations budgétaires votées qui sont fixés avant le 1er janvier de chaque année.

Voici la liste des organismes, le numéro de résolution de l'acceptation de la convention de gestion, le montant d'argent remis en 2024 et celui à verser pour 2025. Certains montants sont taxables et d'autres non, une colonne supplémentaire indique aussi cette information.

Les montants requis sont disponibles aux budgets 7500530 et 7500902 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

À noter que pour l'organisme Club de ski de fond Le Norvégien, le montant est modifié en raison d'une avance de fonds versée en honoraires en décembre 2024.

3. PROJET DE RÉSOLUTION : (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit intégralement sur la résolution).

CONSIDÉRANT que certains organismes reconnus en sport et plein air sont déjà sous entente avec des conventions de gestion et que la Ville de Saguenay s'engage à leur verser annuellement des honoraires de gestion selon les disponibilités et les orientations budgétaires votées;

CONSIDÉRANT que tous ces organismes sont reconnus par la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que les montants sont prévus au budget 2025 et que les fonds sont disponibles dans les budgets 7500530 et 7500902;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, à procéder aux versements des honoraires pour les organismes de sport et de plein air qui reçoivent des montants totaux cumulés de 100 000 $ et plus, pour l'année 2025 :

Organismes	# résolution	Montant 2024	Montant 2025	Taxes
UBR 7500530				
EUREKÔ !	VS-CM-2022-250	63 515 $	63 515 $	Oui
Club de ski de fond Le Norvégien	VS-CE-2019-1024	80 905 $	66 905 $	Oui
Avance 2025 versée en 2024	VS-CM-2024-786	14 000 $		

Vélo Saguenay (tripartite vélo/Bélu)	VS-CM-2020-401	12 382 $	12 382 $	Oui
UBR 7500902				
Société Bélu inc.	VS-CM-2019-588	87 685 $	87 685 $	Non
TOTAL		**258 487 $**	**230 487 $**	

ET QUE les fonds requis soient puisés à même les budgets 7500530 et 7500902.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7500530-000-24190

7500902-001-24190

Préparé par : Carolyne Dunn

Chef de division sports et plein air
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date : 9 décembre 2024

Approuvé par :

Luc-Michel Belley, directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

Date :

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY – SUBVENTION ANNUELLE D'AIDE AU FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES POUR 2025 (PLUS DE 100 000 $)

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Autoriser le versement de la subvention d'aide au fonctionnement de La Rubrique, organisme soutenu par le Conseil des arts de Saguenay, pour l'année 2025.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:**

Chaque année, le Conseil des arts de Saguenay transmet à la Ville de Saguenay une recommandation pour l'octroi de l'aide aux organismes de création à Saguenay. Cette recommandation est faite à la suite de la tenue de jurys disciplinaires de pairs dans les domaines des arts visuels, du théâtre et de la musique. Les recommandations du Conseil des arts ont été présentées à la Commission des arts, de la culture et du patrimoine le 21 novembre 2024. Le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire recommande d'attribuer la subvention de 44 000 $ au Théâtre La Rubrique. Bien que la subvention soit de moins de 100 000$, elle doit tout de même être entérinée par le conseil municipal, puisque cet organisme reçoit annuellement un montant total de plus de 100 000 $ en subventions de la Ville de Saguenay.

Les fonds requis sont disponibles au budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT la recommandation du Conseil des arts de Saguenay lors de l'assemblée du 19 novembre 2024 concernant l'aide aux organismes pour l'exercice 2025;

CONSIDÉRANT que le Théâtre La Rubrique reçoit plus de 100 000$ en subventions de la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que les membres de la Commission des arts, de la culture et du patrimoine se sont montrés favorables à la proposition du Conseil des arts lors de la rencontre du 21 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles au budget 7000180;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte les recommandations du Conseil des arts de Saguenay relativement au versement de l'aide financière au fonctionnement de 44 000 $ au Théâtre La Rubrique;

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le budget 7000180.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

JT

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : 7000180

Préparé par : Nancy Savard
Chef de division
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 25 novembre 2024

Approuvé par : _____
Luc-Michel Belley, directeur
Date : 10 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : 18-12-2024

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 12-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

8.22

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : CÉGEP DE CHICOUTIMI – AIDE FINANCIÈRE POUR PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE DE LA PISCINE

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2024-468

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Autoriser le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à verser une aide financière ponctuelle et non récurrente de 22 590 $ au Cégep de Chicoutimi pour les honoraires professionnels nécessaires au programme fonctionnel et technique de la piscine du Cégep de Chicoutimi.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS**:

Le 3 juillet 2024, la Ville de Saguenay a résolu (VS-CM-2024-468) de signer une convention de gestion et de soutien à des immobilisations avec le Cégep de Chicoutimi pour la rénovation de la piscine intérieure du Cégep. Dans cette convention, la Ville s'engage à verser une somme maximale de 4 millions pour les travaux et s'engage à utiliser la piscine pour les prochaines vingt années.

Pour planifier ces travaux, il est nécessaire de verser des honoraires professionnels pour la réalisation d'un programme fonctionnel et technique par une firme de génie en mécanique, électricité et structure. Un montant de 22 590 $ est nécessaire pour octroyer ce mandat.

Dans le partage des coûts d'honoraires professionnels, il a été convenu que c'est la Ville de Saguenay qui défraierait les coûts liés au programme fonctionnel et technique. Les autres honoraires professionnels seront inclus au coût global du projet de réfection de la piscine.

Les fonds requis sont disponibles au budget de la direction générale (131010-24190) qui sera transféré au budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire (7000010-24910).

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay et le Cégep de Chicoutimi se sont engagés conjointement à rénover la piscine intérieure du Cégep de Chicoutimi (VS-CM-2024-468) ;

CONSIDÉRANT que pour planifier ces travaux, il est nécessaire de verser des honoraires professionnels pour la réalisation d'un programme fonctionnel et technique par une firme de génie en mécanique, électricité et structure ;

CONSIDÉRANT que dans le partage des coûts liés aux honoraires professionnels, il a été convenu que la Ville de Saguenay défraie les coûts liés au programme fonctionnel et technique ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay verse au Cégep de Chicoutimi une subvention ponctuelle non récurrente de 22 590 $ pour les honoraires professionnels nécessaires au programme fonctionnel et technique de la piscine du Cégep de Chicoutimi ;

ET QUE les fonds requis soient transférés du budget de la direction générale (131010-24190) vers le budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire (7000010-24190).

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Poste budgétaire : Transfert du 131010 vers 7000010

Préparé par : Luc-Michel Belley
Directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 02-12-24

Approuvé par : _____
Luc-Michel Belley, directeur
Date : 5 décembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : 18-12-2024

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 12-12-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

8.23

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : SOCIÉTÉ BÉLU - DEMANDE AIDE FINANCIÈRE PONCTUELLE

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐ des finances

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Le 15 mai dernier, la Société Bélu adressait une lettre de demande d'aide financière ponctuelle au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, afin de les aider dans la poursuite de leurs négociations de convention collective.

Depuis, des analyses ont été présentées à la Commission des sports et du plein air ainsi qu'à la Commission des finances. À la suite de ces présentations, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire demande l'autorisation de verser une aide financière ponctuelle de 70 000$ à la Société Bélu.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

L'organisme Société Bélu vit une négociation difficile avec la centrale syndicale CSN au sujet du renouvellement de la convention collective au point tel qu'une grève a été déclarée le 1er octobre 2024. Les couts relatifs aux frais d'avocat en lien avec cette négociation ont évolué de façon exponentielle depuis le début des négociations débutées en décembre 2023, alors que le conseil d'administration avait réservé 30 000 $ en honoraires pour les services d'un avocat en droit de travail. En date du 18 novembre 2024, les frais d'avocat atteignent 121 000$ et l'organisme prévoit encore une somme supplémentaire de 20 000$ d'ici la fin de l'année.

Le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a effectué une analyse de la situation et confirme la saine gestion financière de l'organisme avec aucune dette cumulée et un bilan financier positif, et ce, depuis plusieurs années. À la fin de leur année financière 2022-23, l'organisme avait un fonds de roulement de 167 000$. Le conseil d'administration et la direction de la Société Bélu ont su démontrer leur bonne foi dans ces négociations et ils sont dévastés de voir leurs fonds accumulés au fil des ans se dilapider à payer des frais d'avocat.

À noter que la Société Bélu avait une marge de crédit de 35 000 $ à 12% d'intérêts, marge non utilisée pour l'instant, et la Caisse populaire Desjardins a accepté de l'augmenter à 99 000$, et ce, sans cautionnement compte tenu de la saine gestion de l'organisme depuis plusieurs années. Aussi, l'incertitude d'offrir une saison de ski à l'hiver 2024-25, compte tenu de la grève en cours, a pour conséquence de retarder la prévente des billets de saison, privant l'organisme d'un apport financier habituel en cette période de l'année.

Au début de l'automne, la Commission des sports et du plein air n'avait pas recommandé de soutien financier compte tenu l'augmentation de leur marge de crédit. Depuis, le bureau d'arrondissement de La Baie, à la suite d'une rencontre avec les représentants de la Société Bélu, a demandé à la Commission des sports et du plein air de revoir sa position en tenant compte de la grève et de la détérioration de la situation financière pour recommander une aide financière de 70 000 $.

L'octroi des fonds nécessaires entraine une contribution de plus de 100 000 $ pour 2025 de sorte que la décision relève de la compétence du conseil municipal. Pour toutes ces raisons, un montant de 70 000$ est demandé à la Ville de Saguenay sous forme d'aide ponctuelle.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT qu'en mai 2024, la Société Bélu adressait une lettre de demande d'aide financière ponctuelle au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire afin de les soutenir dans la poursuite de leurs négociations de convention collective ;

CONSIDÉRANT que les couts relatifs aux frais d'avocat en lien avec cette négociation ont évolué de façon exponentielle par rapport aux montants projetés et qu'ils s'élèvent maintenant à 121 000$ en plus des autres frais à assumer d'ici la fin de l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre de la Commission des sports et du plein air du 28 novembre 2024, les membres se sont dits favorables à cette demande ;

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre de la Commission des finances du 12 décembre 2024, les membres se sont dits favorables à cette demande ;

CONSIDÉRANT que l'organisme est reconnu par la Ville de Saguenay et est déjà sous convention de gestion pour le site de la station de ski Mont-Bélu ;

CONSIDÉRANT que les fonds requis sont disponibles dans l'excédent non affecté et que ce montant doit être transféré au budget du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay verse une aide ponctuelle de 70 000$ à la Société Bélu ;

QUE les fonds requis soient puisés dans l'excédent non affecté et transférés au poste budgétaire 7500902-29700.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☐ Oui ☒ ou Commission des finances du 12 décembre 2024
☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒

Poste budgétaire : Excédent non affecté transféré au poste budgétaire 7500902-29700

Préparé par : Maxime Fortin
Maxime Fortin, directeur adjoint
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 16 décembre 2024

Approuvé par :
Luc-Michel Belley, directeur
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 17 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date :

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 19-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date :

8.24

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION	
Date exécutif :	
Approuvé par :	

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Modification de la résolution VS-CM-2024-742
Conseil local du patrimoine – rapport de la réunion du 13 novembre 2024
Patrimoine – Entreprises Jeunesses – 240, rue Bossé, Chicoutimi – PA-3247 (id-17940) (VS-CLP-2024-90)

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF : VS-CM-2024-742

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Modification de la résolution VS-CM-2024-742.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS**:

Une erreur d'adresse s'est glissée dans sa résolution VS-CM-2024-742 du conseil municipal du 3 décembre.

Nous aurions dû lire : 240, rue Bossé au lieu de 235, rue Bossé à la fin du 1er paragraphe et du 7e paragraphe.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION**: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT qu'une erreur d'adresse s'est glissée dans la résolution VS-CM-2024-742;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'adresse à deux endroits dans la résolution;

CONSIDÉRANT qu'une correction dans le procès-verbal sera apportée lors de la prochaine séance du conseil local du patrimoine;

À CES CAUSES, il est résolu :

DE MODIFIER la résolution VS-CM-2024-742 de la manière suivante :

REMPLACER le 1er paragraphe et le 7e paragraphe qui se lisent comme ceci :

« CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu du règlement 01-044, du Site du patrimoine du Bassin, présentée par Entreprise Jeunesses, 240, rue Bossé, Chicoutimi, visant à autoriser des travaux d'installation d'équipements mécaniques, au 235, rue Bossé, Chicoutimi;

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu du règlement 01-044 du Site du patrimoine du Bassin, présentée par Entreprise Jeunesses, 240, rue Bossé, Chicoutimi, visant à autoriser des travaux d'installation d'équipements mécaniques, au 235, rue Bossé, Chicoutimi. »

Par ceux-ci, afin qu'ils se lisent comme ceci :

« CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu du règlement 01-044, du Site du patrimoine du Bassin, présentée par Entreprise Jeunesses, 240, rue Bossé, Chicoutimi, visant à autoriser des travaux d'installation d'équipements mécaniques, au 240, rue Bossé, Chicoutimi;

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu du règlement 01-044 du Site du patrimoine du Bassin, présentée par Entreprise Jeunesses, 240, rue Bossé, Chicoutimi, visant à autoriser des travaux d'installation d'équipements mécaniques, au 240, rue Bossé, Chicoutimi. »

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☒ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire : _____

Préparé par : M.A. S.-L.
Martin Simard
Conseiller en architecture et patrimoine
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Date : 2024-12-09

Approuvé par :
Jade Rousseau
Directrice
Date : 10 décembre 2024

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 12-12-2024

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : 2024-12-19

Ville de Saguenay

SERVICE DU GREFFE

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations, le 3 décembre 2024 - Un quorum présent.

5.12 CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 13 NOVEMBRE 2024

5.12.5 PATRIMOINE –ENTREPRISES JEUNESSES – 240, RUE BOSSÉ, CHICOUTIMI – PA-3247 (ID-17940) (VS-CLP-2024-90)

VS-CM-2024-742

Proposé par Cärl Dufour
Appuyé par Raynald Simard

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation en vertu du règlement 01-044, du Site du patrimoine du Bassin, présentée par Entreprise Jeunesses, 240, rue Bossé, Chicoutimi, visant à autoriser des travaux d'installation d'équipements mécaniques, au 235, rue Bossé, Chicoutimi;

CONSIDÉRANT que la demande vise à autoriser l'installation de pompes à chaleur (thermopompes) contre le profil droit du bâtiment;

CONSIDÉRANT que le projet est assujetti au règlement 01-044 du Site du patrimoine du Bassin;

CONSIDÉRANT que le comité juge que les modifications apportées n'auraient pas d'incidence sur la valeur patrimoniale du Site du patrimoine du Bassin,

CONSIDÉRANT que la localisation des unités extérieures des appareils mécaniques a été proposée par le ministère de la Culture et des Communications, qui doit approuver les travaux sur cet immeuble classé;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande d'autorisation en vertu du règlement 01-044 du Site du patrimoine du Bassin, présentée par Entreprise Jeunesses, 240, rue Bossé, Chicoutimi, visant à autoriser des travaux d'installation d'équipements mécaniques, au 235, rue Bossé, Chicoutimi.

Toutes modifications, en termes de design, matériaux ou couleurs, doivent être soumises au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

Adoptée à l'unanimité.

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution adoptée par le conseil municipal à la séance ordinaire du 3 décembre 2024.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce e jour du mois de 2024.

L'assistante-greffière,

AJ/sh

ANNIE JEAN

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : SAGUENAY EN NEIGE INC. – DEMANDE DE CAUTIONNEMENT

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐ **Commission** ☐ Finances

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

L'organisme Saguenay en neige inc. demande à la Ville de Saguenay de cautionner une marge de crédit au montant de 90 000 $.

2. **ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:**

Saguenay en neige demande le cautionnement par la Ville de Saguenay d'une nouvelle marge de crédit au montant de 90 000 $.

La demande a été soumise à la Commission des finances qui s'est tenue le 24 octobre 2024. Les membres ont recommandé que la Ville de Saguenay cautionne la marge de crédit de l'organisme.

3. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT la demande de cautionnement de Saguenay en neige inc. d'une nouvelle marge de crédit au montant de 90 000 $;

CONSIDÉRANT que la demande a été déposée à la Commission des finances du 24 octobre 2024 et que les membres sont favorables ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte de cautionner la marge de crédit de Saguenay en neige inc. d'un montant maximal de 90 000$, valide jusqu'au 31 décembre 2025 ;

ET QUE la trésorière soit autorisée, ou en cas d'absence l'assistant-trésorier, à signer l'acte de cautionnement et tout autre document pour et au nom de la Ville de Saguenay.

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision**)

Non applicable ☐ Oui ☒ ou Commission des finances du 24 octobre 2024
☐ (si nécessaire)

Par : Christine Tremblay

Date : 24 octobre 2024

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : Christine Tremblay (Service des finances)

Date : Décembre 2024

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Poste budgétaire : _____

Préparé par : Audrey Roy
Conseillère aux évènements
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
Date : 2024-11-18

Approuvé par : _____
Luc-Michel Belley, directeur
Date : 10 décembre 2024

_____
David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : 18-12-2024

_____
Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 18-12-2024

_____
Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

Desjardins

Folio	Prêt no
61870	

CONTRAT DE CRÉDIT VARIABLE (PERSONNE FAISANT AFFAIRES DE COMMERCE, SOCIÉTÉ, PERSONNE MORALE)

ENTRE: **CAISSE DESJARDINS DE JONQUIÈRE**
2358, RUE SAINT-DOMINIQUE, CASE POSTALE 991, JONQUIÈRE, QC G7X 7W8

ci-après appelée « LA CAISSE »

ET: **SAGUENAY EN NEIGE INC.**
2435, RUE ST-JEAN BAPTISTE, BUREAU 210, JONQUIERE, QC G8A 1X3

(s'il s'agit d'une personne morale, ici représentée par **MARIE-MICHELLE HOVINGTON et JACQUES TREMBLAY**, se déclarant dûment autorisé[e][s] aux fins des présentes par une résolution en date du **2024-11-25** ou en vertu de la loi, d'une convention unanime des actionnaires ou autre)

ci-après appelé(e)(s) « LE MEMBRE »

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. CRÉDIT VARIABLE

La caisse consent au membre un crédit variable de **90 000,00 $** (ci-après appelé « le crédit variable » ou « le financement »), aux fins de financer ses opérations courantes, le tout selon les modalités et conditions prévues aux présentes.

2. INTÉRÊTS

Taux variable : Les sommes prêtées portent intérêt, calculé mensuellement avant comme après échéance, **au taux préférentiel de la Fédération des caisses Desjardins du Québec** (ci-après appelée « Desjardins ») **majoré de 3,500 %** l'an. Le taux d'intérêt applicable aux sommes prêtées variera en conséquence à chaque changement dudit taux préférentiel.

Le taux préférentiel de Desjardins est le taux d'intérêt que Desjardins établit de temps à autre comme étant son taux préférentiel. En date des présentes, ce taux est de **5,950 %** l'an. Le membre peut, en tout temps, obtenir le taux préférentiel de Desjardins alors en vigueur en consultant le site Internet du Mouvement Desjardins ou en s'adressant à toute caisse Desjardins.

L'intérêt doit être payé le **premier jour** de chaque **mois**; il sera débité automatiquement du ou des comptes EOP du membre. Si la date de paiement tombe un jour qui n'est pas un « jour ouvrable », la caisse pourra débiter le ou les comptes du membre le premier « jour ouvrable » suivant et l'intérêt courra dans l'intervalle.

La caisse peut, en tout temps, sur préavis écrit de 30 jours, modifier le ou les pourcentages de majoration par rapport au taux préférentiel de Desjardins qui est ou sont indiqués aux présentes.

Tout intérêt non payé à l'échéance porte lui-même intérêt au même taux que celui qui est applicable au capital qui l'a produit. Il peut être capitalisé mais demeure exigible en tout temps.

3. MODALITÉS D'OPÉRATION ET OPÉRATIONS COUVERTES

Le membre bénéficiera du crédit variable par tranches (unités de crédit) de **0,01 $** ou en multiples de ce montant, conformément aux modalités et conditions énoncées aux présentes :

1) Ces avances en argent seront versées de manière à couvrir, lorsque le solde de son ou ses comptes d'épargne avec opérations (EOP) sera insuffisant, les chèques qui y seront tirés, les retraits qui y seront effectués et tout autre débit autorisé sur ce ou ces comptes par le membre, ce dernier autorisant la caisse à débiter son ou ses comptes pour toute obligation envers elle qui est devenue exigible. Le membre verra alors sa dette augmentée d'une somme égale au nombre d'unités de crédit qui seront nécessaires pour couvrir le montant manquant à son compte.
2) Simultanément, le membre acquerra le droit de faire des retraits, d'autoriser des débits et de tirer des chèques pour le surplus, à même son compte EOP, et la caisse devra faire les inscriptions nécessaires pour en rendre compte.
3) Les modalités qui précèdent ne s'appliqueront pas si un retrait, un débit ou le paiement d'un chèque a pour effet d'entraîner un dépassement du crédit variable.

Le crédit variable pourra également servir à couvrir les engagements pris par le membre en vertu d'une entente d'affacturage ou pour obtenir l'émission par la caisse, le cas échéant, de lettres de garantie, de cautionnements, de lettres de crédit, de crédits documentaires, de contrats de change, d'options de change et d'autres produits dérivés de change et d'intérêt. Lorsque le membre contractera de tels engagements, le montant disponible du crédit variable sera diminué du montant que la caisse jugera nécessaire pour couvrir ces engagements et qu'elle indiquera au membre. Cette réduction sera maintenue pour le remboursement des sommes que la caisse pourrait devoir payer pour honorer les lettres de garantie, les cautionnements, les lettres de crédit, les crédits documentaires, les contrats de change et autres produits dérivés, le tout sous réserve des modalités et conditions applicables au crédit variable prévues aux présentes et, le cas échéant, dans une convention distincte. Si un ou des engagements deviennent exécutoires, la caisse pourra considérer le montant des engagements comme une avance aux termes du crédit variable.

4. REMBOURSEMENT DU CAPITAL ET VARIATION DU CRÉDIT

Pour le remboursement des sommes dues en capital, la caisse débitera chaque jour ouvrable le ou les comptes EOP du membre d'un montant correspondant à un multiple de l'unité de crédit susmentionnée, si le solde du compte est créditeur.

Outre les modalités de déboursement et de remboursement prévues antérieurement, le membre pourra rembourser les avances en tout temps, en totalité ou en partie, sans indemnité. Le membre pourra profiter ensuite du crédit variable de la même manière que s'il n'avait pas encore bénéficié une seule fois du capital qu'il rembourse.

5. CONDITIONS

Conditions génériques

- Le membre s'engage à conserver son compte principal d'opérations à la caisse et à effectuer ses opérations courantes par l'entremise de ce compte.
- Pour toute prise en charge du financement en cas de vente ou autre aliénation du ou des biens hypothéqués, l'acquéreur devra être approuvé par la caisse.

Conditions liées au financement d'actifs

- Le premier déboursement devra être effectué au plus tard le **2025-05-26**.

6. CONSENTEMENT PRÉALABLE REQUIS DE LA CAISSE

Le membre ne pourra faire, effectuer ou exécuter l'une ou l'autre des transactions ou opérations ci-après mentionnées sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de la caisse :

- modifier la nature de ses activités;
- si le membre est une société ou une personne morale, faire toute opération ayant pour effet de changer la ou les personnes qui la contrôlent directement ou indirectement.

L'obligation d'obtenir le consentement préalable écrit de la caisse relativement aux transactions et aux opérations mentionnées ci-dessus s'applique dorénavant à tout autre financement qu'elle a consenti au membre, et cette obligation continuera à s'appliquer à ces autres financements malgré l'acquittement du financement consenti en vertu des présentes.

7. RÉVISION ET RENOUVELLEMENT PÉRIODIQUE

Afin que la caisse puisse procéder à la révision périodique ou au renouvellement du financement, le membre devra lui remettre le ou les documents suivants :

- **Tous les renseignements et documents qu'elle peut raisonnablement demander (ex. états financiers, rapports périodiques, factures ou autres pièces justificatives, listes des baux résidentiels ou copie des baux locatifs commerciaux, bilan personnel de toute caution à l'égard du crédit).**

Ces documents s'ajoutent à tous les autres documents devant être fournis à la caisse en vertu des présentes.

Quel que soit le format des documents ou le moyen utilisé pour les transmettre, incluant notamment le courrier électronique et la télécopie, le membre convient que ces documents auront valeur d'originaux et qu'ils constitueront un procédé de preuve écrite suffisant dans toute procédure judiciaire. De plus, lorsque le membre ou l'un de ses représentants ou employés remettra ou transmettra des documents à la caisse, tous les renseignements et informations qui s'y trouvent seront réputés avoir été vérifiés et validés par le membre et être exacts et complets, le membre assumant avec son ou ses représentants ou employés fautifs la responsabilité de toute déficience, erreur, manquement ou inexactitude dans le contenu des documents. De plus, le membre reconnaît que la caisse pourra lui demander le remboursement immédiat des sommes prêtées.

8. SÛRETÉS

L'exécution des obligations du membre prévues aux présentes ou en découlant devra en tout temps être garantie par les sûretés suivantes :

- le cautionnement de **VILLE DE SAGUENAY** pour un montant de **90 000,00 $**
  - à l'égard du financement consenti aux présentes

9. FRAIS

- Le membre paiera des frais de gestion mensuelle du crédit variable qui sont actuellement de **35,00 $**.
- Le membre paiera des frais mensuels prévus au forfait de frais de financement.

Le membre autorise la caisse à débiter son compte pour le paiement de ces frais.

10. DISPONIBILITÉ DU CRÉDIT VARIABLE

Le crédit variable sera disponible lorsque les sûretés exigées par la caisse seront en place à sa satisfaction, que les biens hypothéqués seront assurés conformément aux contrats de sûretés, que les pièces justificatives et documents requis par la caisse lui auront été fournis et que les conditions préalables mentionnées aux présentes auront été dûment remplies, le cas échéant.

11. RÉDUCTION OU ANNULATION DU CRÉDIT VARIABLE

La caisse pourra, en tout temps, informer le membre qu'elle réduit le montant du crédit variable ou qu'elle y met fin et qu'il y a cessation temporaire ou définitive des avances selon le cas.

12. DEMANDE DE REMBOURSEMENT

La caisse se réserve le droit de demander, en tout temps, le remboursement immédiat de tout solde dû en capital, intérêts, frais et accessoires. Elle aura alors la faculté de ne plus donner suite au contrat, sous réserve de tous ses autres droits et recours.

13. AUTRES CONDITIONS

a) Limitation d'utilisation

Le crédit variable ne devra pas être utilisé aux fins du financement de l'achat d'immobilisations, sauf avec l'autorisation préalable écrite de la caisse.

b) Imputation des paiements

Toutes sommes perçues du membre ou de toute autre personne ou provenant du produit de la réalisation des sûretés ou de toute autre source pourront être imputées par la caisse en paiement et/ou en réduction de toute dette qui lui est due par le membre, et ce, à la discrétion et au choix de la caisse. Ces sommes seront d'abord imputées aux intérêts courus, en commençant par les plus anciens, ainsi qu'au coût de l'assurance vie et de l'assurance invalidité souscrite(s) en relation avec le crédit variable, le cas échéant, et ensuite au remboursement du capital.

c) Absence de novation

Si ce contrat modifie un crédit variable déjà consenti par la caisse, il n'en opère pas novation (à moins d'entente écrite à l'effet contraire entre les parties), et les sûretés déjà consenties à la caisse demeurent pleinement en vigueur.

d) Preuve

Sous réserve de tout autre moyen de preuve permis par la loi, la production des reçus respectifs des parties et, le cas échéant, des chèques acquittés fera preuve complète du solde dû et des versements effectués. Le membre accepte en outre que, si des chèques acquittés ou des reçus lui sont remis à sa demande, les photocopies que pourra en produire la caisse auront la même valeur de preuve que les originaux; l'authenticité et l'exactitude des photocopies ne pourront alors être contestées que sur production des originaux par le membre.

e) Termes comptables

Sauf indication contraire, les termes comptables utilisés aux présentes, le cas échéant, ont la signification qui leur est donnée en vertu des principes comptables généralement reconnus au Canada par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

f) Indivisibilité et solidarité

La créance de la caisse est indivisible et peut être réclamée, en totalité, de chacun des héritiers, légataires ou ayants droit du membre et de toute caution, le cas échéant.

Si le terme « membre » désigne plus d'une personne, chacune d'elles est solidairement responsable de l'exécution des obligations stipulées aux présentes, dans tout document qui y est relié et dans toute convention de modification ou de renouvellement du financement qui y est consenti.

Si le financement est cautionné, les obligations de la ou des cautions sont solidaires.

g) Lois applicables

Ce crédit variable et tout document qui y est relié sont régis par les lois en vigueur au Québec et tout litige relatif à leur interprétation ou exécution ne pourra être soumis qu'aux tribunaux du Québec.

h) Frais

Le membre paiera à la caisse les frais d'analyse de la demande de financement et d'ouverture de dossier, incluant les frais de prise des garanties payables à la caisse, le cas échéant, ainsi que les frais de gestion mensuelle, de suivi mensuel et de révision périodique. Il paiera également les frais de disponibilité du crédit variable non utilisé, les frais de supervision accrue, de remise d'un document exigé au-delà de la date convenue, d'insuffisance de fonds à son compte EOP pour permettre le prélèvement du montant d'un paiement à la date convenue, d'avis, de prorogation, de renouvellement, de prise en charge par un tiers en cas de vente du ou des biens hypothéqués et les frais de quittance et mainlevée, le cas échéant, lorsque le financement prévu aux présentes sera entièrement remboursé.

Il reconnaît que ces frais ont été portés à sa connaissance et qu'ils peuvent être modifiés de temps à autre par la caisse, tout comme ceux qui sont mentionnés ailleurs aux présentes, le cas échéant. Il devra également payer les autres frais qui peuvent devenir applicables au financement, conformément à la politique sur les frais qui sera alors en vigueur à la caisse. Il consent à ce que la caisse débite son ou ses comptes du montant des frais prévus aux présentes.

i) Autres documents

Le membre, de même que toute caution, devra signer tout autre document pouvant être requis par la caisse afin de donner plein effet aux obligations, représentations, garanties et engagements prévus aux présentes.

j) Jour ouvrable

L'expression « jour ouvrable » signifie toute journée, à l'exclusion du samedi, du dimanche et de tout autre jour férié ou jour de fermeture des institutions bancaires partout au Canada.

14. DÉFAUT

Le membre sera en défaut dans chacun des cas suivants :

i) s'il y a défaut de respecter l'une ou l'autre des obligations prévues aux présentes, dans toute offre de financement ayant donné lieu aux présentes, dans les documents de sûreté, dans tout autre document qui y est relié de même que dans tout autre contrat de crédit ou de sûreté signé avec la caisse;

ii) si le membre tire un chèque qui porte le solde du crédit variable à un montant supérieur à celui qu'autorise ce financement;

iii) si une déclaration, représentation ou garantie faite en relation avec le présent crédit variable s'avère fausse ou trompeuse;

iv) si le membre ou une personne ayant cautionné le crédit variable prévu aux présentes ou accordé des garanties devient insolvable, en faillite ou en liquidation ou dépose une proposition concordataire qui est rejetée ou annulée, ou encore si un ou des biens donnés en garantie font l'objet d'une prise de possession par un créancier, syndic, liquidateur ou autre, d'un préavis d'exercice d'un recours hypothécaire, d'un avis de retrait d'autorisation de percevoir les créances ou les loyers, d'une saisie ou de tout autre recours de la part d'un autre créancier, si le membre fait l'objet d'une saisie-arrêt ou autre procédure semblable et que la caisse est visée par la saisie ou s'il met fin à l'exploitation de son entreprise.

Le membre sera également en défaut s'il ne respecte pas l'une ou l'autre de ses obligations envers ses autres créanciers.

Si le membre devient en défaut, la caisse pourra, sous réserve de tous ses autres droits et recours, demander le remboursement total et immédiat des sommes prêtées, des intérêts courus et de tout autre montant payable par le membre en vertu des présentes et de tout autre contrat de crédit signé avec la caisse. Le fait qu'elle ne se prévale pas de ces droits ne devra pas être interprété comme une renonciation à ceux-ci.

De plus, la caisse pourra, à sa seule discrétion, accorder des délais, renoncer à des garanties, faire des compromis ou arrangements et, de façon générale, transiger avec le membre sans que cela n'affecte ses droits et recours contre les cautions, le cas échéant.

15. AUTRES MENTIONS

Signé à JONQUIERE, ce 2024-12-05.

VEUILLEZ SIGNER ICI

Signature du représentant autorisé de la caisse
DAN EMONY

VEUILLEZ SIGNER ICI

Signature du coemprunteur

Signature du membre ou de son représentant
MARIE-MICHELLE HOVINGTON

Signature du membre ou de son représentant
JACQUES TREMBLAY

Signature du membre ou de son représentant

Signature du membre ou de son représentant

Desjardins

Cautionnement spécifique

Je soussigné(e), VILLE DE SAGUENAY
Nom de la (des) caution(s)

(s'il s'agit d'une personne morale, ici représentée par _____,

se déclarant dûment autorisé[e][s] aux fins des présentes en vertu ☐ d'une résolution en date du _____ ☐ d'une convention unanime des actionnaires en date du _____ ☐ autre: _____)

me porte caution solidaire des obligations de SAGUENAY EN NEIGE INC.
ci-après appelé(e) « l'emprunteur »

envers CAISSE DESJARDINS DE JONQUIERE
Nom de la caisse

aux termes du ou des contrats, conventions et documents suivants dont j'ai pris connaissance:

☑ a) un contrat ou une convention de(d') crédit variable de 90 000,00 $ signé(e) le 2024-12-05;

☐ b) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ $ signé(e) le _____;

☐ c) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ $ signé(e) le _____;

☐ d) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ $ signé(e) le _____;

☐ e) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ $ signé(e) le _____;

☐ f) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ $ signé(e) le _____,
le cautionnement de ce contrat ou de cette convention étant cependant limité à la somme de _____ $ avec en plus les frais et intérêts sur cette somme, au même taux que celui exigible de l'emprunteur, à compter de la demande de paiement qui me sera faite par la caisse.

☐ g) un contrat de vente conditionnelle de _____ $ conclu entre l'emprunteur et _____
Nom du marchand
_____ le _____ et cédé ensuite à la caisse;

☐ h) Autre:

Cautionnement partiel: Le présent cautionnement est limité à la somme de _____ $, avec en plus les frais et intérêts sur cette somme, au(x) même(s) taux que celui (ceux) exigible(s) de l'emprunteur, à compter de la demande de paiement qui me sera faite par la caisse.

La caisse pourra, sans que le présent cautionnement soit pour autant diminué ou affecté, faire avec l'emprunteur toute convention concernant les dettes cautionnées, notamment procéder à la modification des modalités de remboursement, renouveler ces dettes à l'échéance de celles-ci et faire avec l'emprunteur tout compromis, arrangement ou concordat.

Si un ou des contrats de crédit variable, de crédit rotatif ou d'ouverture de crédit sont mentionnés ci-dessus, le présent cautionnement sera continu et restera valable pour le tout, nonobstant le remboursement occasionnel, total ou partiel des sommes avancées à l'emprunteur en vertu de ce ou ces contrats, et il me liera ainsi que ma succession aussi longtemps que je n'aurai pas donné à la caisse un avis écrit exprimant mon désir de cesser le présent cautionnement. Cet avis n'aura d'effet et ne dégagera ma responsabilité que pour les sommes avancées à l'emprunteur après l'expiration d'un délai de vingt (20) jours qui sera calculé à compter de la date de réception dudit avis. Advenant que je décède avant de m'être prévalu(e) de mon droit de révocation, le présent cautionnement cessera au moment où la caisse sera informée de mon décès par mes ayants droit, par avis écrit, et ma succession ne sera dégagée que pour les sommes avancées à l'emprunteur après réception de cet avis.

Toute somme perçue de l'emprunteur pourra être imputée, à la discrétion de la caisse, sur l'une ou l'autre des dettes et obligations de l'emprunteur alors exigibles et toute somme perçue de moi en exécution du présent cautionnement pourra être imputée, à la discrétion de la caisse, sur l'une ou l'autre des dettes cautionnées.

Le présent cautionnement n'est pas rattaché à l'exercice de fonctions particulières et est consenti à titre purement personnel. Il ne se substitue pas mais s'ajoute à tout autre cautionnement que j'ai déjà signé en faveur de la caisse.

Mes obligations sont indivisibles et peuvent être réclamées en totalité de chacun de mes héritiers, légataires et ayants droit.

Je m'engage à remettre à la caisse, sur demande de celle-ci, un bilan personnel à jour (si je suis une personne physique) ou des états financiers à jour (si je suis une société ou une personne morale) sur un formulaire de la caisse ou sous une autre forme acceptée par la caisse.

Si plus d'une personne se porte caution, le texte du présent cautionnement est réputé être rédigé à la première personne du pluriel et les cautions s'engagent solidairement entre elles et renoncent au bénéfice de division pouvant exister entre chacune d'elles.

INFORMATIONS SUR LES OBLIGATIONS LÉGALES DE LA OU DES CAUTIONS

En vous portant caution(s), vous vous engagez, si l'emprunteur fait défaut d'effectuer un ou des paiements convenus à l'égard de la ou des dettes cautionnées, à faire ce ou ces paiements à la place de l'emprunteur si la caisse vous le demande.

Le fait que le cautionnement soit solidaire fait en sorte qu'avant de vous demander de payer à la place de l'emprunteur, la caisse ne sera pas tenue de poursuivre l'emprunteur en justice, d'exercer un recours à l'égard du ou des biens qui garantissent la ou les dettes cautionnées, le cas échéant, ou de saisir les autres biens saisissables de l'emprunteur.

Le cautionnement prévoit également que si plus d'une personne se porte caution, les cautions s'engagent solidairement entre elles et renoncent au bénéfice de division. Cela signifie que si l'emprunteur fait défaut d'effectuer un ou des paiements convenus à l'égard de la ou des dettes cautionnées, la caisse pourra exiger de l'une ou l'autre des cautions qu'elle fasse ce ou ces paiements à la place de l'emprunteur et que les cautions ne pourront exiger que la caisse divise entre les cautions, le ou les montants dus par l'emprunteur.

À noter également que le ou les contrats relatifs à la dette ou aux dettes cautionnées prévoient que si l'emprunteur fait défaut de respecter l'un ou l'autre de ses engagements à l'égard de cette ou ces dettes, la caisse pourra demander qu'il rembourse immédiatement le solde de celle(s)-ci. S'il ne donne pas suite à cette demande, la caisse pourra vous exiger le paiement immédiat de ce solde, jusqu'à concurrence, si le cautionnement est partiel, du montant cautionné et des frais et intérêts sur ce montant, comme prévu au cautionnement.

La ou les cautions (ou leur(s) représentant(s) dans le cas d'une société ou d'une personne morale) reconnaissent avoir pris connaissance des dispositions qui précèdent, les avoir comprises et avoir obtenu des réponses satisfaisantes aux questions qu'elles ont posées à l'égard de ce cautionnement, le cas échéant.

Signé à JONQUIERE le 2024-12-05

VEUILLEZ SIGNER ICI

Signature de la caution ou de son représentant

CHRISTINE TREMBLAY
Nom (lettres moulées)

Adresse

Signature de la caution ou de son représentant

Nom (lettres moulées)

Adresse

Signature de la caution ou de son représentant

Nom (lettres moulées)

Adresse

Signature de la caution ou de son représentant

Nom (lettres moulées)

Adresse

Desjardins

Résolution de cautionnement (Personne morale)

VILLE DE SAGUENAY
Nom de la personne morale

ci-après appelé(e) « LA PERSONNE MORALE »

Il est résolu ce qui suit :

1. Que la personne morale se porte caution, de façon indivisible et solidaire des obligations de SAGUENAY EN NEIGE INC. (Nom de l'emprunteur) aux termes :

   A) **Cautionnement général**
   de toutes dettes et obligations, présentes et à venir de l'emprunteur envers _____ (Nom de la caisse) _____ jusqu'à concurrence d'une somme ne dépassant pas _____ _____ dollars (_____ $) en capital et intérêts, avec en plus les frais et intérêts sur cette somme au même taux que celui exigible du débiteur principal, à compter de la demande de paiement qui sera faite à la personne morale par la caisse.

   ☐ le cautionnement est additionnel à celui d'un montant de _____ dollars (_____ $) que la personne morale a signé le _____.

   B) **Cautionnement spécifique**

   ☐ d'un contrat de prêt de _____ dollars (_____ $) signé le _____ entre l'emprunteur et _____ (Nom de la caisse).

   ☑ d'un contrat de crédit variable de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000,00 $) signé le 2024-12-05 entre l'emprunteur et CAISSE DESJARDINS DE JONQUIÈRE (Nom de la caisse).

   ☐ d'un contrat de crédit rotatif de _____ dollars (_____ $) signé le _____ entre l'emprunteur et _____ (Nom de la caisse).

   ☐ d'un contrat de _____ (Prêt, crédit variable ou crédit rotatif) de _____ dollars (_____ $) signé le _____ entre l'emprunteur et _____ (Nom de la caisse),
   le cautionnement étant de _____ dollars (_____ $) en capital et intérêts, avec en plus les frais et intérêts sur cette somme, au même taux que celui exigible du débiteur principal, à compter de la demande de paiement qui sera faite à la personne morale par la caisse.

   ☐ **cautionnement partiel** : ce cautionnement spécifique étant toutefois limité à la somme de _____ dollars (_____ $), avec en plus les frais et intérêts sur cette somme, au(x) même(s) taux que celui (ceux) exigible(s) de l'emprunteur, à compter de la demande de paiement qui sera faite à la personne morale par la caisse.

2. Que ce ou ces cautionnement(s) soit (soient) consenti(s) aux conditions prévues au formulaire en usage à la caisse.
3. Que ce cautionnement soit garanti par

4. Que ce cautionnement ne se substitue pas mais s'ajoute à toute autre garantie que la caisse détient ou pourra détenir.
5. Que la personne morale s'engage également à rembourser à la caisse, en cas de défaut de l'emprunteur, tous les frais et honoraires judiciaires et extrajudiciaires raisonnables engagés par la caisse pour la réalisation des garanties et le recouvrement des sommes qui lui sont dues.
6. Que CHRISTINE TREMBLAY soit (soient) par les présentes autorisé(e)(s) à signer, au nom de la personne morale, le cautionnement tel que soumis par la caisse, aux conditions énumérées ci-dessus et à toute autre condition en usage à la caisse, ainsi que tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

☑ **Certificat du secrétaire ou autre dirigeant autorisé**

Je soussigné(e), certifie que la résolution qui précède a été adoptée le 2024-12-05 par ☑ le conseil d'administration ☐ l'administrateur unique ☐ tous les actionnaires habiles à voter sur cette résolution ☐ l'actionnaire unique de la personne morale, que cette résolution est conforme aux statuts, aux règlements et à tout autre document régissant la personne morale, que celui ou ceux qui l'ont adoptée avaient le pouvoir de l'adopter et qu'elle est toujours en vigueur.

Signé à _____ ce _____

_____ VEUILLEZ SIGNER ICI _____

Nom et fonction (secrétaire, président ou autre dirigeant autorisé à certifier l'adoption de cette résolution) — Signature

OU

☐ **Signature de tous les administrateurs ou actionnaires autorisés à voter sur la résolution**

Je (nous) soussigné(e)(s), suis (sommes) le ou les administrateurs ou actionnaires habiles à voter sur la résolution qui précède. J'adopte (nous adoptons) cette résolution et certifie (certifions) qu'elle est conforme aux statuts, aux règlements et à tout autre document régissant la personne morale et que j'ai (nous avons) le pouvoir de l'adopter.

Signé à _____ ce _____

_____ Nom, qualité (administrateur ou actionnaire) et signature

_____ Nom, qualité (administrateur ou actionnaire) et signature

_____ Nom, qualité (administrateur ou actionnaire) et signature

_____ Nom, qualité (administrateur ou actionnaire) et signature

8.26

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : Règlement d'emprunt VS-R-2024-149 – Modification du terme du règlement

N/D : 05159-04-024-149

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Modifier le terme de l'emprunt du règlement VS-R-2024-149.

2. ANALYSE, JUSTIFICATION ET RECOMMANDATIONS:

Le règlement d'emprunt VS-R-2024-149 est présentement en processus d'approbation. Ce règlement a pour objet de décréter des honoraires professionnels pour la démolition des bâtiments et la construction de deux bâtiments de service de parc de la rivière-aux-Sables au montant de 850 000 $.

Le terme de l'emprunt à l'article 3 a été modifié pour quinze (15) ans, mais nous ne pouvons pas modifier les termes d'un règlement déjà actif. Les frais d'honoraires professionnels doivent être remboursés sur une période de cinq (5) ans plutôt que quinze (15) ans.

Il y a lieu de remplacer le paragraphe 8 de l'article 1 du règlement VS-R-2024-149 du règlement par résolution du conseil municipal, tel que le permet l'article 564 de la *Loi sur les cités et villes.* En effet, la modification proposée ne change pas l'objet de l'emprunt et n'augmente la charge des contribuables que par la réduction de la période de remboursement de l'emprunt.

3. PROJET DE RÉSOLUTION: (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt VS-R-2024-149 est en processus d'approbation et qu'il prévoit un terme de remboursement de quinze (15) ans pour les projets qui y sont inscrits;

CONSIDÉRANT que le terme du règlement d'emprunt doit demeurer de cinq (5) ans;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay modifie le règlement d'emprunt VS-R-2024-149 en remplaçant le paragraphe 8 par le suivant :

REMPLACER à l'article 3 le montant de « 500 000 $ » par le montant de « 850 000 $ ».

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☒ Par : Me Marc-André Gagnon

Date : 16 décembre 2024

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

5. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

6. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

7. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Poste budgétaire : Du compte :

Préparé par : _____

Date : _____

Approuvé par : _____

Valérie Bossé, CPA
Directrice de l'arrondissement de La Baie

Date : _____

_____

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

_____

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 19-12-2024

_____

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

8.27

Ville de Saguenay

Service des affaires juridiques et du greffe

APPROBATION
Date exécutif : _____
Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER

OBJET : APPUI POUR L'AGRICULTURE, LA RELÈVE ET L'AVENIR DES ENTREPRISES AGRICOLES DE NOTRE TERRITOIRE

RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Conseil municipal ☒ **Comité exécutif** ☐

Conseil d'arrondissement **Chicoutimi** ☐ **Jonquière** ☐ **La Baie** ☐

1. **NATURE DE LA DEMANDE :**

Le 2 décembre 2024, la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean demande au conseil municipal d'adopter la résolution d'engagement « ***Pour l'agriculture, la relève et l'avenir des entreprises agricoles de notre territoire*** », tel qu'il appert de la correspondance jointe au présent sommaire.

2. **PROJET DE RÉSOLUTION:** (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution).

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs décennies, les productrices et producteurs agricoles ont à cœur de nourrir le monde avec détermination et passion, et ce, malgré tous les défis rencontrés à travers le temps.

CONSIDÉRANT que l'agriculture est aujourd'hui à un tournant de son histoire : plus que jamais la diversité de nos modèles agricoles est remise en question. La conjoncture des paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérables l'avenir de notre agriculture et notre capacité à assurer l'autonomie alimentaire du Québec.

CONSIDÉRANT que les femmes et les hommes qui nourrissent la population doivent être au cœur d'un projet de société leur permettant d'exercer leur métier avec des critères de viabilité, des filets de sécurité performants et un cadre soutenant une durabilité environnementale progressive.

CONSIDÉRANT que depuis des décennies, ils travaillent de concert avec les gouvernements successifs pour construire ce qu'est l'agriculture québécoise d'aujourd'hui : une des plus performantes en Amérique du Nord, la plus structurée collectivement, la plus familiale et en communion avec les demandes sociétales et les impératifs environnementaux.

CONSIDÉRANT que la population a plus que jamais à cœur que l'agriculture se poursuive dans ce nouveau contexte, pour que la relève, les terres agricoles et les fermes familiales de nos milieux soient encore là dans 100 ans pour nous nourrir sainement et prendre part activement à la résilience et à la vitalité économique de nos territoires.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025 et de la Consultation nationale pour le territoire et les activités agricoles – Agir pour nourrir le Québec de demain, menées par le Gouvernement du Québec, la province est à moment décisif et nous devons saisir les occasions pour assurer l'avenir d'une agriculture viable et durable.

CONSIDÉRANT que la communauté agricole et agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean interpelle les élu(e)s des municipalités de la région pour :

- Visionner le court métrage « Habiter la terre », qui raconte principalement l'histoire rurale québécoise;
- Placer les entrepreneuses et entrepreneurs agricoles au centre des orientations déterminantes à prendre par les autorités publiques.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay s'engage pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles et appelle à un élan collectif des citoyens et du gouvernement, afin qu'ils priorisent ce besoin si fondamental pour la société québécoise : SE NOURRIR.

3. **VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES :** (Obligatoire)

Non applicable ☐ Oui ☐ Par :

Date :

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : ☐ **À VENIR :** ☐ Date :

4. **VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS :** (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. **Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)**

Non applicable ☐ Oui ☐ ou Commission des finances du _____ ☐ (si nécessaire)

Par :

Date :

5. **SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) :** (Obligatoire)

Le suivi a été fait ☐ auprès de : (indiquer le service)

Date :

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : (indiquer le service)

Date :

Informations utiles lors de la transmission :

6. **DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE :** (Obligatoire)

Non applicable ☒ Oui ☐ Poste budgétaire : _____

Préparé par : Nancy Potvin

Nancy Potvin
Adjointe administrative
Direction générale

Date : 2025.01.06

Approuvé par : _____

Date : _____

David Vachon, ing.
Directeur général adjoint
Date : _____

Gabriel Rioux
Directeur général
Date : 06-01-2025

Geneviève Girard
Directrice générale adjointe
Date : _____

(Insérer Logo de la Municipalité)

Résolution :
Un engagement pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles

Municipalité de _____

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs décennies, les productrices et producteurs agricoles ont à cœur de nourrir le monde avec détermination et passion, et ce, malgré tous les défis rencontrés à travers le temps.

CONSIDÉRANT que l'agriculture est aujourd'hui à un tournant de son histoire : plus que jamais la diversité de nos modèles agricoles est remise en question. La conjoncture des paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérables l'avenir de notre agriculture et notre capacité à assurer l'autonomie alimentaire du Québec.

CONSIDÉRANT que les femmes et les hommes qui nourrissent la population doivent être au cœur d'un projet de société leur permettant d'exercer leur métier avec des critères de viabilité, des filets de sécurité performants et un cadre soutenant une durabilité environnementale progressive.

CONSIDÉRANT que depuis des décennies, ils travaillent de concert avec les gouvernements successifs pour construire ce qu'est l'agriculture québécoise d'aujourd'hui : une des plus performantes en Amérique du Nord, la plus structurée collectivement, la plus familiale et en communion avec les demandes sociétales et les impératifs environnementaux.

CONSIDÉRANT que la population a plus que jamais à cœur que l'agriculture se poursuive dans ce nouveau contexte, pour que la relève, les terres agricoles et les fermes familiales de nos milieux soient encore là dans 100 ans pour nous nourrir sainement et prendre part activement à la résilience et à la vitalité économique de nos territoires.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025 et de la Consultation nationale pour le territoire et les activités agricoles – Agir pour nourrir le Québec de demain, menées par le Gouvernement du Québec, la province est à moment décisif et nous devons saisir les occasions pour assurer l'avenir d'une agriculture viable et durable.

CONSIDÉRANT que la communauté agricole et agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean interpelle les élu(e)s des municipalités de la région pour :

- Visionner le court métrage « Habiter la terre », qui raconte principalement l'histoire rurale québécoise;
- Placer les entrepreneuses et entrepreneurs agricoles au centre des orientations déterminantes à prendre par les autorités publiques.

Pour ces motifs, les élu(e)s de la municipalité de _____ ont résolu :

Que la municipalité de _____ s'engage pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles et appellent à un élan collectif des citoyens et du gouvernement, afin qu'ils priorisent ce besoin si fondamental pour la société québécoise : SE NOURRIR.

_____signé le _____(date)_____
Signature du maire ou de la mairesse

8.28.1

LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 $ CONCLUS AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE 2024 – DÉPÔT DE DOCUMENT

LISTE DES CONTRATS DE 25 000$ ET PLUS NOVEMBRE 2024

Numéro	Titre	Type AO	Soumissionnaire	Montant adjugé	Date d'approbation
2024-820	ACHAT D'UN TRANSFORMATEUR SUR SOCLE REMIS À NEUF (Dérogation)	De gré à gré	SURPLEC INC	60 849,37	2024-11-21
2024-798	CONTROL CENTER/LICENCE CUAC	Demande de prix	ITI INC (INFORMATIQUE PRO-CONTACT)	132 807,64	2024-11-25
2024-797	ACCOMPAGNEMENT DANS LE RECRUTEMENT ET LA SÉLECTION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ORGANISME CENTRES-VILLES SAGUENAY	Demande de prix	MNP LLP	26 041,84	2024-11-25
2024-794	BOÎTE EN FIBRE DE VERRE POUR CAMIONNETTE	Demande de prix	CENTRE DU CAMION PROCAM SAGUENAY INC	31 618,13	2024-11-25
2024-792	RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN ET SOUTIEN ANNUEL (CESA)	De gré à gré	PG SOLUTIONS INC. (PG GOVERN QC-GES TECHNOLOGIES-CTSPEC TECHNOLOGIES)	524 096,29	2024-11-13
2024-781	ACQUISITION DE CARTOGRAPHIE PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DES CUVETTES ET DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU DE SURFACE (Dérogation)	De gré à gré	XEOS IMAGERIE INC	40 269,99	2024-11-11
2024-779	BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE AÉRIEN ET SOUTERRAIN - NOUVEAU CENTRE DE TRI	De gré à gré	HYDRO-QUEBEC	39 687,07	2024-11-11
2024-774	RENOUVELLEMENT DES LICENCES ADOBE (Dérogation)	De gré à gré	SOFTCHOICE LP	52 702,90	2024-11-11
2024-767	UPS ET ACCESSOIRES	Demande de prix	TELENET INFORMATIQUE INC.	33 724,64	2024-11-25
2024-757	NETTOYAGE DES HOTTES COMMERCIALES	Demande de prix	9198-4039 QUEBEC INC. (NETTOYAGE NMS)	30 445,38	2024-11-25
2024-756	PIÈCES D'USURE POUR DÉNEIGEMENT	Public	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC	156 762,06	2024-11-27
2024-755	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN AQUAGEO (Dérogation)	De gré à gré	AQUA DATA INC.	34 472,95	2024-11-11
2024-753	DÉPLACEMENT DE LA RUE SMITH / Arrondissement de Jonquière	Invitation	LES ENTREPRISES SIDERCO INC.	78 369,26	2024-11-06
2024-748	SÉCURISATION DES ACCÈS - CENTRE COMMUNAUTAIRE ROSAIRE-GAUTHIER / Arrondissement de Chicoutimi	Demande de prix	ECHAFAUDAGE INDUSTRIEL INC	26 616,71	2024-11-25
2024-747	GESTION DES HUILES USÉES ET MATIÈRES RÉSIDUELLES	Demande de prix	REGNR (ENVIRONNEMENT SANIVAC INC.)	39 356,68	2024-11-25
2024-738	FABRICATION DE CONTENEURS DE RECYCLAGE EN ACIER POUR MATIÈRES RECYCLABLES	Demande de prix	SERVICES GAUVIN INC. (GAUVIN ENVIRO PLUS)	58 206,09	2024-11-11
2024-737	GRADINS EXTÉRIEURS EN ALUMINIUM	Demande de prix	LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	29 709,54	2024-11-25
2024-729	LOCATION DE BOUTEURS - SAISON HIVERNALE 2024-2025	Public	LES ENTREPRISES CC (9056-8841 QUEBEC INC.)	151 049,56	2024-11-27
			TOROMONT CAT (QUEBEC)	93 129,75	
2024-727	ENTRETIEN SANITAIRE - ÉDIFICE ADMINISTRATIF ET BIBLIOTHÈQUE - SECTEUR LATERRIÈRE / Arrondissement de Chicoutimi	Demande de prix	LAVE-AUTO LIMPIO (S E N C)	63 466,20	2024-11-25
2024-719	SERVICE DE ROUTE - RÉPARATION DE PNEUS	Demande de prix	OK PNEUS - PIECES UNIVERSELLES 2007 (9183-8268 QUEBEC INC)	42 730,86	2024-11-25
2024-708	Services professionnels en ingénierie - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE- PONT ALUMINIUM ARVIDA / Arrondissement de Jonquière	Demande de prix	GROUPE GEOS SAGUENAY (9455-3088 QUEBEC INC.)	28 743,75	2024-11-11
2024-701	COMBINAISONS THERMALES POUR POLICIERS ET POMPIERS - SAISON HIVERNALE 2025-2026	Demande de prix	SPORTS EXPERTS ATMOSPHERE SPORTS PLEIN AIR	40 894,31	2024-11-11
2024-696	RECONSTRUCTION D'UNE SECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA PISTE CYCLABLE DU BOULEVARD DU SAGUENAY EST / Arrondissement de Chicoutimi	Public	PAUL PEDNEAULT INC.	171 579,03	2024-11-13

2024-688	Services professionnels en ingénierie - MISE EN LUMIÈRE DU PONT DE SAINTE-ANNE / Arrondissement de Chicoutimi	Demande de prix	BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. - UNIGEC	51 738,75	2024-11-11
2024-677	SIGNAUX POUR FEUX DE CIRCULATION	Demande de prix	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	56 501,28	2024-11-11
2024-675	TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION MONOPHASÉS NEUFS - SERVICE HYDRO-JONQUIÈRE	Demande de prix	DISTRIBUTIONS LIMOTRIQUE INC.	43 476,65	2024-11-25
2024-670	CONSTRUCTION DE PUITS D'OBSERVATION, D'UN FORAGE, D'UN PUITS D'ESSAI ET RÉALISATION D'ESSAIS DE POMPAGE / Arrondissement de Chicoutimi	Public	GROUPE PUITBEC INC.	363 507,26	2024-11-27
2024-669	PAPETERIE ET ARTICLES DE BUREAU	Public	BRASSARD BURO INC.	128 929,41	2024-11-13
2024-660	CAMION 6 ROUES (P.N.B.V. : 17 500 KG)	Public	CAMIONS AVANTAGE SAGUENAY INC. (LOCATIONS AVANTAGE-GARAGE MARCEL SIMARD)	323 597,14	2024-11-13
2024-650	ENROBÉ POUR RÉPARATION À FROID	Public	CONSTRUCTION DJL INC	140 087,84	2024-11-13
2024-644	AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT - SECTEUR CEPAL / Arrondissement de Jonquière	Public	CONSTRUCTION ROCK DUFOUR INC	120 520,76	2024-11-27
2024-638	Services professionnels en ingénierie - RÉPARATION DU PONT P-594 / Arrondissement de Jonquière	Public	GROUPE CONSEIL CHG INC.	168 325,70	2024-11-13
2024-629	GRAPHISME DE LA MURALE SPORTIVE AU STADE DE SOCCER SAGUENAY	Demande de prix	CORBUS DESIGN INC	39 666,38	2024-11-25
2024-608	DÉMOLITION DES FONDATIONS - INTERSECTION DES RUES PRICE ET BÉGIN / Arrondissement de Chicoutimi	Demande de prix	LES ENTREPRISES DE SCIAGE DE BETON SAGUENAY INC.	52 411,35	2024-11-11
2024-598	CAMION 10 ROUES AVEC NACELLE DE 15,4 MÈTRES	Gré à gré	POSI-PLUS TECHNOLOGIES INC.	830 788,65	2024-11-27
2024-534	CHLORE GAZEUX (UMQ CHI-20252027)	Achat mandaté ou re	BRENNTAG CANADA INC.	184 620,42	2024-11-15
2024-533	HYPOCHLORITE DE SODIUM 12% (CHLORE LIQUIDE) (UMQ CHI-20252027)	Achat mandaté ou re	JAVEL BOIS-FRANCS INC (2743-2855 QUEBEC INC)	620 359,12	2024-11-15
2024-490	ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE RECHARGE ÉLECTRIQUE (STS)	Public	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	196 138,15	2024-11-25

8.28.2

LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 $ ET CONCLUS AVEC UN MÊME COCONTRACTANT DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER – DÉPÔT DE DOCUMENT

LISTE MENSUELLE CONTRAT DE 2 000 $ ET PLUS TOTALISANT 25 000 $ CUMUL AU 30 NOVEMBRE 2024

NOM DE FOURNISSEURS	Somme de Montant payé
2861-3776 QUEBEC INC. (POL-VIN CONSTRUCTION)	**119125,36**
Décompte #1 RÉFECTION DE LA FAÇADE NORD-E BUREAU D'ARRONDISSEMENT DE LA BAIE Appel d¿offres 2024-238	43876,05
Décompte #2 RÉFECTION DE LA FAÇADE NORD-EST BUREAU D'ARRONDISSEMENT DE LA BAIE Appel d¿offres 2024-238	45004,60
Décompte #3 RÉFECTION DE LA FAÇADE NORD-EST BUREAU D'ARRONDISSEMENT DE LA BAIE Appel d¿offres 2024-238	30244,71
9030-5814 QUEBEC INC. (SPECTRALITE-SIGNOPLUS)	**207541,74**
100 Poteau carré en acier galvanisé 2" x 2" x 12 pieds TP	6001,70
2024-430 ACQUISITION DE 4 PANNEAUX À MESSAGE VARIABLES	117734,40
2024-430 ACQUISITION DE 4 PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES	2615,68
212 PANNEAUX DE SIGNALISATIONS DIVERS	4896,45
300 X PÔTEAUX EN U	8657,62
450 PÔTEAUX EN U	12986,43
Balise de bordure R-6 incluant accessoires / Pour rue Victoria	2563,94
DIVERS PANNEAUX DE SIGNALISATION	3793,58
P-10 ARRET 600X600	13427,07
PANNEAUX DE SIGNALISATION	8617,04
PANNEAUX DE SIGNALISATION - Garderie de l`Énergie - Alexis le Trotteur	2137,51
PANNEAUX DE SIGNALISATION 40X P-090DD ET 40 D-290-D	2961,76
PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR INVENTAIRE	4570,15
PANNEAUX SIGNALISATION	2613,04
PANNEAUX SIGNALSATION - NOM DE RUE	2893,27
POTEAU GALVANISE EN "U"	4346,06
POTEAUX SIGNALISATION EN ACIER GALVANISÉ CARRÉ 1 3/4" X 1 3/4" X 12' - 14 GA	6726,04
9042-5976 QUEBEC INC. (LES CONSTRUCTIONS CR)	**2759052,09**
Crédit décompte Mur soutènement rue Lafontaine Chicoutimi	-1936,31
Décompte #1 2024-281 Travaux préparatoire - Installation d'un tapis de remontée	124379,96
Décompte #1 2024-363 - CONSTRUCTION DE DEUX AIRES DE JEUX D'EAU - PARC VICTOR-GUIMOND ET PARC MOUSSEAU	358762,33
Décompte #1 2024-481 Réfection des façades de bois - Divers bâtiments (postes 1 à 3)	47082,26
Décompte #10 2022-012 - Réfection complète du poste de surpression Blériot / Arr. de Chicoutimi (05254-03-004-011)	205925,31
Décompte #10 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	14869,82
Décompte #13 2022-009 - Réfection complète du poste de pompage PPELB-02 / Arr. de La Baie	247367,56

Décompte #14 2022-009 - Réfection complète du poste de pompage PPELB-02 / Arr. de La Baie	23059,69
Décompte #152022-009 - Réfection complète du poste de pompage PPELB-02 / Arr. de La Baie	96973,65
Décompte #16 2022-009 - Réfection complète du poste de pompage PPELB-02 / Arr. de La Baie	103607,75
Décompte #2 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	249095,48
Décompte #2 2023-612-TROTTOIRS INTERSECTION RUE ALBERT-HOULE ET CHEMIN DES AVIATEURS - ARR LA BAIE	5737,94
Décompte #2 2024-481 Réfection des façades de bois - Divers bâtiments (postes 1 à 3)	117669,44
Décompte #3 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	130761,37
Décompte #4 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	58133,27
Décompte #4 RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROSAIRE-GAUTHIER - PHASE III / Arrondissement de Chicoutimi AO 2024-152	45327,44
Décompte #5 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	234892,87
Décompte #5 RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROSAIRE-GAUTHIER - PHASE III / Arr.Chicoutimi Appel d¿offres 2024-152	101022,97
Décompte #6 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	120508,00
Décompte #7 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	21798,57
Décompte #8 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	20471,99
Décompte #9 2023-105 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPEJ-06 / ARR JONQUIÈRE	65231,08
Décompte#1 RÉFECTION DU CENTRE COMM.ROSAIRE-GAUTHIER - PHASE III / Arrondissement de Chicoutimi Appel d¿offres 2024-152	74824,58
Décompte#2 RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROSAIRE-GAUTHIER - PHASE III / Arr. de Chicoutimi Appel d¿offres 2024-152	125717,07
J.ai dû renverser la 5503 car elle était report aux livres et je ne pouvais pas la relier au BC Crédit facture #5442	0,00
Libération de retenue 10% Reconstruction d'un mur de soutènement au 306, rue Lafontaine	19690,83
Libération de retenue 10% Mur de soutènement boul. Ste-Geniviève	17945,30
Libération de retenue 10% Trottoirs Albert-Houle et ch. des Aviateurs	9125,11
Libération de retenue 5% Réfection 2 escaliers Laterriere	9013,14
Libération de retenue 5% Réfection toit palais municipal Arr. la Baie	8065,62
Libération de retenue 5% Réparation toiture entrepôt palais municipal - Arr. la Baie	8065,62
RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROSAIRE-GAUTHIER - PHASE III / Arrondissement de Chicoutimi Appel d¿offres 2024-152	92059,32
Réparation des marches de la galerie, requête 2023-27278, 932 rue Victoria.	3803,06
9065-5267 QUEBEC INC (RENOFLEX)	**262670,63**
APPEL D'OFFRES 2024-389 RÉPARATION DES BRIS DE DÉNEIGEMENT	17984,30
RÉPARATION DES BRIS DE DÉNEIGEMENT ET POSE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ APPEL D'OFFRES 2024-389	244686,33
9078-0107 QUEBEC INC. (TRANSPORT CARON)	**32318,09**
2024 Prise en charge des pneus sur jante / 13 JUIN	7709,07
2024 Prise en charge des pneus sur jante / 28 JUIN	5877,52
2024 Prise en charge des pneus sur jante 14 MARS	2793,89

2024 Prise en charge des pneus sur jante 16 mai	7440,03
2024 Prise en charge des pneus sur jante 19 avril	4203,26
2024 Prise en charge des pneus sur jante 30 avril	4294,32
9212-0112 QUEBEC INC. (SERVICE D'USINAGE MOBILE SAGUENAY-SUMS)	**31951,56**
PPEC-05-MP: Machinage sur place de deux voluptes de pompe	14647,82
RÉPARATION ARTICULATION CENTRALE CHARGEUSE 22-310 - BT346428	17303,74
9376-7648 QUEBEC INC.	**572067,29**
Bris de déneigment - Rue Saint-Charles Jonquiere Bris de déneigement - 2498, rue des Marronniers	5869,47
DECOMPTE #1 REFECTION BORDURES TROTTOIRS JONQUIERE (2024-237) (Retenue de 10%)	34798,71
DECOMPTE #1 REFECTION DE BORDURES ET TROTTOIRS LA BAIE (2024-420) (Retenue de 10%)	71761,40
DECOMPTE #2 REFECTION BORDURES TROTTOIRS JONQUIERE (2024-237) (Retenue de 10%)	48923,85
DECOMPTE #2 REFECTION DE BORDURES ET TROTTOIRS LA BAIE (2024-420) (Retenue de 10%)	58204,35
DECOMPTE #3 REFECTION BORDURES TROTTOIRS JONQUIERE (2024-237) (Retenue de 10%)	68941,63
DECOMPTE #4 REFECTION BORDURES TROTTOIRS JONQUIERE (2024-237) (Retenue de 10%)	61068,18
DECOMPTE #5 REFECTION BORDURES TROTTOIRS JONQUIERE (2024-237) (Retenue de 10%)	54682,17
DECOMPTE #6 REFECTION BORDURES TROTTOIRS JONQUIERE (2024-237) (Retenue de 10%)	117571,76
Libération de retenue 10% moin dépot à garder de 2100$ Réfection de bordures et trottoirs Jonquière	40472,89
Réparation d'entrée véhiculaire en béton 3654 Ste-Ursule	9772,88
9408-1346 QUEBEC INC (MOCOM)	**179442,85**
2023-580 - Revitalisation du centre-ville - zone ferroviaire	34129,67
Démarche de consultation citoyenne	22755,14
Événement de lancement	62106,19
Expertise stratégique en communication, marketing et relations publiques - banque d'heures	2308,98
Maquette 3D - centre-ville Saguenay	8771,00
Revitalisation du centre-ville - Zone ferroviaire 2023-580	26932,95
Service personnalisé de revue de presse - Rapports quotidiens et hebdomadaires	3610,22
Service personnalisé de revue de presse - Rapports quotidiens et hebdomadaires du 01-06-2024 au 31-07-2024	3610,22
Services professionnels en communication - conférence de presse du 16 janvier 2024	15218,48
ACCEO SOLUTIONS INC	**52316,90**
2024-517 - ID1644 - Contrat d'entretien billetterie informatisée polices - 1 mai 2024 au 30 avril 2025	37769,11
CONSTATS D'INFRACTION INFORMATISÉ 70RLX /BTE	14547,79
ADF DIESEL ALMA INC.	**52650,32**
11-946 353270 TURBO REMAN, KIT D'INSTALATION, EGR VALVE	6658,29

13-485 BT 353743 Turbo + inst kit+ breader + hose	6335,22
14-344 344654 ONE BOX COMPLET	14456,67
14-425 DPF	2385,73
24-303 TURBO (REMPLACER ET FAIS DEMANDE DE RECLAMATION SUR GARANTIE)	2328,24
26-336 EXHAUST MANIFOLD AVEC STUD, GASKET ET COLLETS	2155,20
CHANGER 6 INJECTEURS 13-486 351146	7344,56
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACTURE # FA04-184821	-2299,50
CRÉDIT FACTURE # FA04-187708	-2328,24
CRÉDIT FACTURE #FA04-189083 - CORE	-316,18
CRÉDIT FACTURE FA04-191669	-38,55
DEVICE AFTERTREATMENT 16-211 BT 351118	11181,32
DPF GASKET ET COLLET INCLUS	4787,56
AECOM CONSULTANTS INC.	**33757,28**
2022-190 - SP en ingénierie - Étude de circulation sur les boul. Talbot et de l'Université / Arr. de Chicoutimi	8342,20
Analyse comptages rue des Mouettes, JQ/étude impacts circulation dév. futur partie Sud/aug. circulation, enjeux sécurité	16682,87
FACTURE FINALE : PLAN D'AMÉNAGEMENT Rapport final 2023	8732,21
AGENCE POLKA INC	**42866,50**
CRÉDIT FACTURE # 9915	-20234,17
Démarche marketing et déploiement de l'image de marque, centre-ville JQ/ visuels pavoisement VIVRE LE COEUR DE JONQUIÈRE	27866,50
SUBVENTION FQM - DOSSIER RE-2024-208	15000,00
VOIR CRÉDIT # 9972	20234,17
ANTI-GRAFFITECH INC.	**31270,37**
ENLEVER GRAFFITIS- CENTRE MULTISERVICE SHIPSHAW - BT2088009	2083,93
ENLEVER GRAFFITIS SUR MODULE - PARC COLINETTE BT-2092202	2319,63
ENLEVER GRAFITTIS - PLACE DU CITOYEN - BT2089818	7847,06
ENLEVER LES GRAFFITIS - BT2057086.2	2802,52
ENLEVER LES GRAFFITIS - CENTRE COMMUNAUTAIRE MELLON - BT2084969	4202,34
ENLEVER LES GRAFFITIS - PARC DU BASSIN - BT2088318	3679,20
ENLEVER LES GRAFFITIS - POUBELLES RUE RACINE - BT2089828	4047,12
NETTOYAGE PARC DE LA COLLINE BT2086261	2161,53
NETTOYAGE SUR POUBELLE, ÉQUIPEMENT DE PARC - POSTE DE POMPAGE #7 PRICE - BT2086259 - SOUMISSION 224115 - 224116	2127,04
AON SOLUTIONS CANADA INC.	**66161,07**
2023-052 Évaluation actuarielle des avantages sociaux autres de la retraite VSAGU0GPN*01 (03002021)	34492,51

2023-712 - Mandats comptabilité des avantages sociaux des régimes : capitalisés et non capitalisés	22700,51
BUDGET 2023 - Consultations diverses fin allocations départ - exo congé paternité période du 1er au 30 novembre 2023	4150,60
Demande de l'auditeur et consultations: droits résiduels, budget fédéral, réadhésion après départ (rente différée)	2517,95
Normes comptables municipales - Régimes capitalisés demandes additionnelles masses salariales et futures augmentations	2299,50
AQUA DATA INC.	**76213,13**
2023-124 20-087 rev1 - OSP pour l'utilisation du Logiciel Aquagéo (05254-03-004)	28772,50
Contrat d'entretien AquaGEO - 2024 2023-748 - ID1617	34472,95
Crédit facture #23838 - Correction taux horaire	-109,23
KIT LEAK PEN PRO NOUVELLE GÉNÉRATION AVEC VALISE, CASQUE BLUETOOTH	5546,05
RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL	7530,86
AQUASAN LTEE	**54200,96**
UEJ : POLYMERE POUR TEST AQ-8565 (3IEME TÔTE)	9756,21
UEJ : POLYMERE - AQ-8228 SAC DE 25KG -	9485,44
UEJ : POLYMERE POUR TEST AQ-8565	9756,21
UEJ : TEST POLYMERE AQUASAN - AQ-8228 SAC DE 25KG	4880,69
UEJ :POLYMERE POUR TEST AQ-8565 (2IEME TÔTE)	9756,21
UFA : Polymère (année 2024)	10566,20
ARBORICULTURE DE BEAUCE INC	**310501,11**
CREDITE FACT #47265	-19196,62
CREDITE FACT #47461	-221,23
TRAVAUX ARBORICULTURE- ESSOUCHAGE 2024	310722,34
VOIR CREDIT #47459	19196,62
AREO-FEU LTEE	**30507,33**
CASQUES BASISTIQUES BLANC UCF	6082,18
CRÉDIT FACTURE #F0052343, LA FACTURE #F0054064 EST À 0$ - Sac de transport pour EPI/De luxe	-224,20
Ensemble de lecteur APRIA G1 et puce Id M7 ou G1 avec mousqueton (bluetooth pour APRIA)	5691,26
Formation pompier CARE G1	18958,09
ASSOCIATION DE PECHE BLANCHE DE LAC KENOGAMI	**40050,00**
Aide financière 2024 - 1er versement en février VS-CE-2024-12	20025,00
Aide financière 2024 - 2e versement en avril VS-CE-2024-12	0,00
Déneigement du secteur de pêche blanche sur le Lac-Kénogami pour la saison pêche 2024 Versement 1 de 2	20025,00
Déneigement du secteur de pêche blanche sur le Lac-Kénogami pour la saison pêche 2024 Versement 2 de 2	20025,00
VOIR FACTURE #2024-01 - Aide financière 2024 - 1er versement en février	-20025,00

ASSOCIATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE DUBUC-SUD INC.	**38996,88**
TRANSPORT DE LA NEIGE LA BAIE DU 21 AU 27 JANVIER 2024	7243,06
TRANSPORT DE LA NEIGE LA BAIE DU 7 AU 13 JANVIER 2024	13890,57
TRANSPORT DE NEIGE LA BAIE DU 14 AU 20 JANVIER 2024	17863,25
ASSOCIATION DES REDISTRIBUTEURS D'ELECTRICITE DU QUEBEC (AREQ)	**78061,27**
2024-180 - Cotisation annuelle des membres de l'AREQ pour l'exercice 2024.	59167,80
AREQ (Honoraires d'avocat et Ingénierie)	18893,47
ASSOCIATION DU PERSONNEL DE GESTION DE VILLE DE SAGUENAY	**97790,00**
21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	9230,00
25 AOÛT AU 21 SEPT. 2024 PÉR. 24-36 À 24-39	9025,00
DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024 PÉRIODE 24-05 À 24-09	8910,00
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	11275,00
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	11350,00
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 24-30	9012,50
DU 24 DÉCEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024 PÉR. 24-01 À 24-04	7060,00
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIODES 24-14 À 24-20	7140,00
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	7070,00
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 AU 24-26	8667,50
DU 27 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE 2024 PERIODES 24-45 À 24-48	9050,00
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE HANDICAPEE INTELLECTUELLE	**25000,00**
2024-833 Honoraire de gestion 2024-2025	25000,00
ATELIER STE-EMILIE INC	**88310,00**
2023-688 REMORQUE À TIMONS (3 ESSIEUX)	88310,00
ATELIERS D'ARTISTES TOUTTOUT	**28101,06**
RESTAURATION OEUVRE ART PUBLIC "UNE FETNÊTRE SUR LA RIVIÈRE"	6369,63
Restauration Voyageurs en péril avec soudure et nettoyage de la baleine de l'oeuvre d'art public	21731,43
ATLANTIS POMPELAC	**34550,84**
ACHAT ET INSTALLATION DE POMPE. FOYER DES LOISIRS JONQUIÈRE.	2882,96
CRÉDIT FACTURE #1032555 - FILTRE A EAU 50 MICRONS CENTRALE BIG BLUE 155053-43	-330,57
Pompe submersible Myers modèle 4VHX100M4-53-75	9990,79
UFC-Pompe 5 hp-Eau de service-Chlorateur	4776,64
UFJ-Machine à pression	4480,29
UFSH/SUCROU : Deux Kits de reparation pompe Aurora usine st honoré et pompe surpresseur roussel	12750,73

AUTOMOBILE PERRON (CHICOUTIMI) INC.	41722,33
02-109 CROSS MEMBER ARRIERE	2064,91
06-406 BT 350951 PCV JOINTS, FILTRES, BOULONS, GOUJONS, ÉCROUS	2457,34
12 X ROUES MAG 18" POUR F150 NEUF	3104,33
32 X ENS. ROUE EXPLORER 02-136 352387	4047,12
ALTERNATEUR FORD EXPLORER (GL9905)	2364,53
AMORTISSEUR ARRIERE (GAUCHE ET DROIT) FORD, DISQUE DE FREIN, ENSEMBLE DE FREIN ARRIERE ET AVANT- VOIR CRÉDIT #FP11263	3828,86
BOITE DE TRANSFERT (PTU) DG1Z-7251-F	4635,46
BRAS SUSPENSION, PARE SOLEIL, REFLETEUR, TUYAU... 02-109 bt 352489	3892,87
CATALYSEUR GAUCHE FORD L1MZ-5E213-R	2737,58
CONTROLES DE LUMIERE+LUMIERE AVANT DROITE	2107,45
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACT # FP06918	-344,93
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACT# FP04707	-40,24
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACTURE # 172743	-195,46
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACTURE # FP07284	-80,48
CRÉDIT FACTURE # FP02843A	-41,60
CRÉDIT FACTURE # FP06866	-502,87
CRÉDIT FACTURE # FP09171	-46,71
CRÉDIT FACTURE # FP09172	-23,69
CRÉDIT FACTURE # FP10481	-80,48
CRÉDIT FACTURE # FP10493	-80,48
CRÉDIT FACTURE # FP12546	-1146,07
CRÉDIT FACTURE #BP09024	-2077,68
CRÉDIT FACTURE #FP01106 - CORE	-689,85
CRÉDIT FACTURE #FP06918 - PITMAN ARM (LEVIER)	-111,80
CRÉDIT FACTURE #FP07629	-193,78
CRÉDIT FACTURE #FP08406 - CORE	-45,99
CREDIT FACTURE #FP09021 - CORE	-57,49
CRÉDIT FACTURE #FP09031 - CABLAGE	-311,02
CRÉDIT FACTURE #FP10961 - CORRECTION DE PRIX	-51,13
CRÉDIT FACTURE #FP10961 - ENSEMBLE DE FREIN AVANT FORD EXPLORER BRF-1922	-230,57
CRÉDIT FACTURE #FP10985 - VALVE PVC	-2342,36
CRÉDIT FACTURE #FP11438 - DISQUE DE FREIN AVANT FORD EXPLORER BRRF-406	-468,82

CRÉDIT FACTURE #FP11510 - ROULEMENT	-33,85
CRÉDIT FACTURE FP06295	-103,43
CREDIT VIEUX CORE CATALYSEUR GAUCHE FORD L1MZ-5E213-R REF FACT #FP08215	-172,46
CREMAILLERE ELECTRIQUE STE-660	2694,35
CREMAILLERE ET PIGNON DE DIRECTION FORD EXPLORER STE-765 + CORE	4521,15
DISQUES DE FREINS AVANT ET ARRIÈRE, 6 X KIT DE FRENS AVANT ET ARRIÈRE	2794,45
EMBOUT BASE STABILISATRICE ARRIERE GAUCHE MEF158	2008,22
ENSEMBLE DE ROUES (MAG) 06-102 351265	2391,48
Pièces de suspension 02-129 353289	2178,54
RETOUR 02-108 MOULURE REF FACT #FP08985	-342,07
RETOUR 2 RÉGLEUR CRÉDIT FACTURES FP08257 ET FP07882	-377,21
RETOUR CORE / REMBOURSEMENT REF FACT #FP04773 ET FP06596	-137,97
RETOUR E4TZ4800A SUPPORT (BEARING DU CENTRE) REF FACT #FP08248	-31,99
RETOUR PHARE CK4Z13008L REF FACT #FP06634	-324,96
RETOUR TRINGLERIE DE VITRE REF FACT #FP05130	-166,00
UNITÉ 08-406 PERTE DE PUISSANCE ET BRUIT ANORMAL BT 343961 / VOIR CRÉDIT # BP09328	2677,58
VCM3 COMPLET	2069,55
AXCHEM CANADA LTD	**63133,32**
UEC- 4 X SACS DE 750 KG DE POLYMERE	25145,03
UEC- POLYMÈRE - USINE D'ÉPURATION CHICOUTIMI	25145,03
UEJ : Test polymère AF9860	5162,93
UFC : Polymère 1000kg (40 x 25 kg) Année 2024	7680,33
BBG REFRIGERATION INC.	**32744,56**
2 X GASKET, BEARING, COURROIE, TRANSPORT ET DÉDOUANAGE	8594,38
COMPRESSEUR ET CAPACITEUR BT-2085052.2	2481,16
COMPRESSEUR ET DRIER HENRY GLACE VALÉRIE MALTAIS. BT-2089383.2	4246,03
COMPRESSEUR. GLACE VALÉRIE MALTAIS. BT-2088463.2	2983,60
CREDIT FACT #88470	-148,32
CRÉDIT FACTURE # 87912	-1835,27
CYLINDRES R422D POUR COMPRESSEURS - BT-2092511 - PAVILLON AGRICULTURE	5173,88
FILTRES BT-2084510	2105,42
FILTRES BT-2087434	2038,23
RÉFRIGÉRANT - BT2088931	3529,73

RÉFRIGÉRANT R-422D + DÉPÔT CYLINDRE BT-2083624.2	6381,11
RETOUR CYLINDRE REF FACT #88726	-229,95
RETOUR CYLINDRE RÉFRIGÉRANT VIDE REF FACT #88726	-229,95
RETOUR CYLINDRE VIDE	-2115,54
RETOUR DE CYLINDRE	-229,95
BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L.	**59696,52**
2024-371 HONORAIRES PROFESSIONNELS Québec inc. VS-CE-2024-329	3041,62
2024-371 JT-24-16113 9113-0476 Québec inc. VS-CE-2024-329	4631,21
2024-371 JT-24-16113 9113-0476 Québec inc.(Fromagerie Boivin) VS-CE-2024-329	8073,90
2024-371 VS-CE-2024-329 FROMAGERIE BOIVIN DOSSIER 25857/2	3895,64
2024-529 - Contrat construction nouveau Centre de tri - VS-CE-2024-580	3273,34
2024-529 Construction nouvesu centre de tri VS-CE-2024-580	4222,46
2024-529 VS-CE-2024-580 NOUVEAU CENTRE DE TRI DE MATIERES RECYCLABLES CHIC	9620,54
2024-529 VS-CE-2024-580 NOUVEAU CENTRE DE TRI DOSSIER 25857/3	7050,27
SERVICES PROGESSIONNELS / 2024-371 JT-24-16113 9133-0476 Québec inc. VS-CE-2024-329	15887,54
BELL CANADA	**378884,82**
2023-002 - Remplacement Voice Gateway - Billt 400569	10916,88
2023-685 - Travaux pour modernisation du réseau 911 (NG911)	92231,51
2024-201- ID1631 - Contrat d'entretien Cisco - 30 avril 2024 au 29 avril 2025	92687,28
2024-549 - ID1569 - AJOUT au contrant d'entretien Arcserve Enterprise - Novembre 2024 - Billet 452327	9548,67
2024-549 - ID1569 - Contrant d'entretien Arcserve Enterprise - 01-07-2024 au 30-06-2025 - Billet 448401	60846,41
DÉPLACEMENT POTEAU 1691 RUE DE LA MANIC	7462,26
Remboursement par chèque #0000011523330 pour annuler le renversement #50099116 (facture payée en double)	3233,25
Téléphonie nov 2024	7596,76
Téléphonie avril 2024	14234,10
Téléphonie fevrier 2024 compte #418 128 0051 (001)	7915,14
Téléphonie JUIN 2024	7518,35
Téléphonie juin 2024 Compte #418 128 0051 (001)	7519,27
Téléphonie MAI 2024	6461,57
Téléphonie mars 2024 Compte #418 128 0051 (001)	7977,45
Téléphonie octobre 2024	15102,35
Téléphonie Sept 2024	7553,79
TRAVAUX RÉAMÉNAGEMENT AGRANDISSEMENT DU TERMINAL. Aérogare Bagotville BT2008996	20079,78

BELL MEDIA INC.	**37165,68**
Achat de banque de message été 2024, Radio Énergie	12546,65
Achat de banque de message été 2024, Rouge Fm	12546,65
Messages commerciaux - Salon des aînés et bonis de remplissage 7 au 19 oct. 2024	5173,88
Messages d'intérêt public variables et ponctuels -Septembre 2024	2299,50
Publicité pour la journée portes ouvertes du 24 mai 2024	4599,00
BELL MOBILITE	**60430,49**
Cellulaire (Modem Police) Compte # 525499854	24392,81
Cellulaire (Modem Police) Compte # 525499854 aout 2024	6372,30
Cellulaire (Modem Police) Compte # 525499854 juillet 2024	6733,98
Cellulaire (Modem Police) Compte # 525499854 novembre 2024	8741,21
Cellulaire (Modem Police) Compte # 525499854 octobre 2024	6919,89
Cellulaire (Modem Police) Compte # 525499854 septembre 2024	7270,30
BENEVA INC. (LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTATION PUBLIQUE INC.)	**250793,64**
21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	28225,25
24 DÉCEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024 PÉR. 24-01 À 24-04	23671,19
25 AOÛT AU 21 SEPT. 2024 PÉR. 24-36 À 24-39	21934,74
DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024 PÉRIODES 24-05 À 24-09	30084,24
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	27702,75
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	27121,15
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 27-30	22165,92
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIODES 24-14 À 24-17	23939,32
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	23136,12
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 À 24-26	22812,96
BERGER-LEVRAULT CANADA LTEE	**222579,28**
2022-523 - Solution de gestion des loisirs	119389,49
2022-523 - Solution de gestion des loisirs	23799,82
2022-523 - Solution de gestion des loisirs - Frais d'acquisition, Licenses, Portail web (client)	53434,36
FORMATION	6570,82
ID1874 - Amendement contrat d'entretien COBA - module caisse enregistreuse - 1 août au 31 décembre 2024	3259,54
Paramétrage des menus, profils, cycles et autres en vu de la migration vers Sofe 2.0 (Finances, RH paye)	2638,68
Paramétrage des menus, profils, cycles et autres en vu de la migration vers Sofe 2.0 (Finances, RH paye) soum du 8 mai	13486,57
BETON DUNBRICK INC	**30180,94**

10 X BASES DE BÉTON POUR FEUX DE CIRCULATION S-2024-324	14371,88
BASE DE BÉTON POUR FEUX DE CIRCULATION S-2024-324	15809,06
BETON MULTI SURFACES	**40626,42**
CENTRE PLEIN AIR BEC-SCIE - RÉPARATION DE LA DALLE DE BÉTON EXTÉRIEUR - BT2055245.2	32583,92
TABLE DE PING-PONG EN BÉTON AU PARC DES TROIS-PALIERS ARR CHICOUTIMI	8042,50
BETON PROVINCIAL LTEE	**31148,62**
CREDITE FACT #4000173688	-36820,31
Granulat concassé (pierre) Chicoutimi février à mai 2024	15289,82
Pierre 0 - 20 MM (0 - ¾") (MG 20) - Chic Sud	9335,96
Pierre pour Chicoutimi	3987,58
PIERRES CONCASSÉES	2535,26
VOIR CREDIT #4000173710	36820,31
BETON REGIONAL INC.	**358872,12**
189.95 M3 BETON 35 MPA - JONQ Béton 2024 pour la période finissant le 31 mai 2024	2183,96
2023-044 Fourniture de beton 35 MPA - été 2024 Jonquière	77784,19
2024-713 Béton 35 MPA LB	8348,48
2024-713 Beton 35 mpa LB	3130,68
2024-713 Béton 35 MPA LB	9178,78
8M3 BETON 35 MPA - CHIC	5517,42
Béton 2024	22796,56
Béton 2024 pour la période finissant le 31 mai 2024	2074,76
BETON 35 MPA, RETARDATEUR DE PRISE - JONQ	6848,32
BETON 35 MPA, RETARDATEUR DE PRISE RETARDANT - CHIC	14857,34
BETON 35 MPA, RETARDATEUR DE PRISE, SUPER PLASTIFIANT- JONQ,	4006,04
BÉTON AVEC TEINTURE PARC ALONZO GRAVEL BT-2085934	2611,61
Béton couleur rouge / pour 3881 rue du Roi-Georges, Jonquière (Génie)	3328,84
Béton pour bordures et trottoirs 2024 (secteur La Baie)	14877,25
Béton pour les bordures et trottoirs 2024 (Chicoutimi)	7571,61
Béton pour les bordures et trottoirs 2024(Chicoutimi)	152720,16
Béton pour les bordures et trottoirs début de saison 2024	6278,71
CRÉDIT FACTURE # 4010017777	-68,99
CRÉDIT FACTURE # 4010019055	-2913,11
Crédit facture # 4010020103	-5709,47

Crédit facture # 4010020104	-5566,54
Crédit facture # 4010020111	-1962,63
CRÉDIT FACTURE #4010018427	-2913,11
CREDITE FACT #4010018394	-5517,42
Fourniture de beton 35 MPA - 2024 Jonquière	9360,35
Fourniture de beton 35 MPA - été 2024 Jonquière	3714,34
Fourniture de beton 35 MPA -2024 Jonquière	3714,34
VOIR CRÉDIT # 4010020536	5566,54
Voir crédit # 4010020538	5709,47
VOIR CREDIT #4010018441	5517,42
VOIR CRÉDIT #4010019033	2913,11
Voir crédit 4010018989	2913,11
BETONNIERES D'ARVIDA INC. (BETONNIERES DE LA BAIE)	**114603,21**
2024-713 BETON 35 MPA	4304,66
2024-713 Béton 35 MPA rue Dubuc Chic	5132,48
2024-713 Bitume ch	6539,20
2024-713 bitume ch	11043,92
Béton pour bordures et trottoirs 2024 (secteur La Baie)	7122,71
Béton pour bordures et trottoirs 2024 (secteure La Baie)	32784,55
Béton pour les bordures et trottoirs 2024 (secteur La Baie)	4001,13
Blocs de béton - Écocentre Chicoutimi-Nord	3857,40
Blocs de béton - Écocentre Nord	25041,51
Blocs de béton - Écocentre Nord	7588,32
Butée de béton (gros bloc 4' x 3' x 2 1/2') 40X	4139,12
CREDITE FACT #BA-105464	-7601,01
FABRICATION DALLE DE BÉTON BT-2093665	3048,22
VOIR CREDIT #BA-105705	7601,00
BFL CANADA	**498119,03**
Renouvellement 2024-0025 Installations électriques (barrages) VS-CE-2024-535	386930,38
Renouvellement 2024-2025 Assurance pour les cyber-risques - VS-CE-2024-624	57392,37
Renouvellement assurance parcs de rouli-roulant et BMX 1er juin 2024 au 1er juin 2025 VS-CE-2024-536	43712,37
Renouvellement assurances protection de la réputation et de la vie privée VS-CE-2024-346	10083,91
BGM INFORMATIQUE INC.	**132189,85**

2024-002 - iPad pour implantation GuideTI atelier mécanique - Billet 428693	16934,90
2024-014 - Portables pour les bornes libres services - Billet 425156	21775,89
2024-381 - Équipements communication sans-fil	7475,40
2024-381 - Équipements communication sans-fil VOIR CREDIT #544372	10085,61
2024-512 - Imprimantes véhiculaires Service de police - Billet 456595	29396,10
35 X YubiKey - billet 439661	2958,13
5 x iPad Air et accessoires Direction Incendies - Billet 450508	9340,62
6 X IPads supplémentaires pour GuideTI - Billet 433229	4950,57
8 X Imprimantes HP 406dn - Remplacement à la répartition	4362,93
Câbles DP-VGA - Billet 444982 Voir crédit #541630	7323,45
Cartes mémoire pour portables - billet 425684	3193,44
CREDIT FACT #540538	-1149,01
CREDIT REF FACT #541182 / AJUST DE PRIX	-201,79
CREDIT SUR FACTURE #538376 BANQUE D'HEURES	-5042,80
CRÉDITE FACTURE #530044	-939,79
iPad Air 13po 256 Gb Wi-Fi Gris Cosmique, Apple Pencil Pro, Applecare+ For Ipad Air 13In M2, Magic Keyboard	2621,65
IPad Air et accessoires - Billet 458561	2621,65
iPad pour la nouvelle adjointe administrative - Billet 423648	2615,44
iPad pour les conseillers en sécurité - Billet 426756	5228,13
iPad Pro - Billet 436595	2779,73
Magic Keyboard pour iPad Pro Service incendie - Billet 45176	2881,79
Meeting Owl 3 et accessoires - Billet 450712	2036,96
Retour Casque d'écoute (Jabra Evolve 65 SE Link380a MS Casque stéréo) - Billet 457343 ref fact #543542	-233,20
Retour Lenovo Go Wireless ANC Headset - Stereo ref fact #524051	-1208,31
Workstation - Billet 422667	2382,36
BGM SECURITE (9178-5873 QUEBEC INC.)	**53482,42**
2024-002 - Caméra pour le puits 76 - billet 440302	6211,85
2024-002 - Installation des caméras aux puits 76 - Billet 440302	4739,48
2024-243 - Caméras pour les puits 71 et 72 - billet 429336	13973,67
2024-243 Installation des caméras des puits 71 et 72 - Billet 429336	11238,72
Câblage Stade Kénogami - Billet 456051	3489,28
Instalation de caméras - bibliothèque Jonquière et QG police	3774,86
Installation d'antennes aux puits 71, 72, 73, 75 et 76 - Billet 440296	6030,89

Patch panel Relève NG911 - Billet 459507	4023,67
BIBLIOPRESTO.CA	**59682,60**
Abonnement Alec, EduMedia, Le Curieux, Multidictionnaire 2024	11505,76
Abonnement aux service BiblioMags du 01-01-2024 au 31-12-2024	14310,94
Abonnement La Voute.tv du 01/06/2024 au 30/04/2025	3195,83
Abonnement plateforme prêt numérique 2024	8386,47
abonnement Protégez-vous, Verdict 2024	2349,69
Abonnement ressource Mes Aïeux 2024	3874,85
abonnement ressource numérique Myfilmfriend du 01-02 au 31-12-2024	9724,59
abonnement Universalis 01-01-2024 au 31-12-2024	6334,47
BOILY JULIEN	**25999,39**
CONTRAT EXÉCUTION OEUVRE-D'ART PISCINE ALCIDE-REID VS JULIEN BOILY	25999,39
BOIS HAMEL-CLERMOND HAMEL LTEE	**140001,75**
2023-455 - FOURNITURE DE KIOSQUES ET DE MADRIERS - DIVERS PARCS	140001,75
BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. - UNIGEC	**385961,90**
2022-246-OSP INGÉNIERIE - PROG FONCT ET TECH, DEVIS PERFO ET SURVEILLANCE CONST - ATELIER MÉCANIQUE LA BAIE	14774,29
2022-295 - OSP EN INGÉNIERIE - RÉFECTION DE LA CASERNE SUD ARRONDISSEMENT CHICOUTIMI	5173,88
2022-401 - SERVICE PROFESSIONNEL EN INGÉNIERIE - REMP DE LA TUYAUTERIE ET DES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE - HÔTEL DE VILLE	25754,40
2024-018 BILAN DE SANTÉ - CARREFOUR RACINE / Arrondissement de Chicoutimi. BT-2075344	51738,75
2024-018 BILAN DE SANTÉ - CARREFOUR RACINE / Arrondissement de Chicoutimi. BT-2075344	27134,10
2024-019 DÉMOLITION DU STATIONNEMENT À ÉTAGE CARREFOUR RACINE. Demande 2024-019 BT-2075344	6611,06
2024-019 DÉMOLITION DU STATIONNEMENT À ÉTAGE. CARREFOUR RACINE. BT-2075344	26803,55
2024-417 RÉASPHALTAGE DU PONT NELSON (P-03359) JUIN 2024	14371,88
AGRANDISSEMENT DE L'AÉROGARE SAGUENAY - BAGOTVILLE - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE	18562,71
BILAN DE SANTÉ - CARREFOUR RACINE / Arrondissement de Chicoutimi. BT-2075344	8623,13
CRÉDIT FACTURES 13732 ET 14112	-78777,86
DÉMANTÈLEMENT DE LA CLÔTURE EXISTANTE ET INSTALLATION D'UNE NOUVELLE. BT-2084062	8378,23
DÉMOLITION DU STATIONNEMENT À ÉTAGE CARREFOUR RACINE 2024-019	17691,78
ÉTUDE SUR LE MUR SOUTÈNEMENT DE LA RUE VICTORIA - LA BAIE	6898,50
OSP EN INGÉNIERIE - INSTALLATION D'UN NOUVEAU GROUPE ÉLECTROGÈNE - CASERNE # 1 JONQUIÈRE	6550,71
RÉASPHALTAGE DU PONT NELSON (P-03359)	35067,38
RÉFECTION CANIVEAU ET SYSTÈME DE CAPTATION GAZ D'ÉCHAPPEMENT. GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI. BT-2084922	10347,75
REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION, AGRANDISSEMENT BÂTIMENT D'ACCUEIL - ODS EN INGÉNIERIE 2023-245 -	24834,60

RÉNOVATION ET RÉPARATION DE MURS DE SOUTÈNEMENT	73943,29
SERVICE PROFESSIONNEL EN INGÉNIERIE - REMP DE LA TUYAUTERIE ET DES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE - HÔTEL DE VILLE	2701,91
VOIR CRÉDIT # 14204	78777,86
BRANDT TRACTOR LTD	**195805,12**
#23-315 BT 351681 VITRE ARRIERE	2141,02
2024-250 ROULEAU COMPACTEUR À ASPHALTE	67835,25
22-305 TURBO COMPLET	4112,73
22-310 BT 346028 (SEAL, BEARING, BOULONS, CONNECTEURS...) PIÈCES ARTICULATION	4120,80
22-310 BT 346028 SEAL, BUSHING, SHIM PIÈCES ARTICULATIONS	4474,29
22-310 BT 353747 REF SM :96400218001 CAPTEUR DE BOOM & JOYSTICK	4982,28
22-323 TIGE DE CYLINDRE D'ARTICULATION (GARANTIE)	2151,48
22-360 BT 353330 PIÈCES DE DIFFÉRENTIEL	9675,25
22-360 ROUES 3 SECTIONS	3250,26
22-370 PIECES DE PENTURE BT 344554	6462,05
23-301 VIS ECROU AXE PALIER BAGUE CALE RONDELLE	5805,45
23-302 SADDLE LOCK PIN	3881,97
23-305 348562 PIÈCES CHASSIS PLATEAU	2400,25
23-315 BT 349637 VITRE PORTE DROITE	2106,01
23-384 KIT DE REPARATION CYLINDRE MASTER BRAKE	5633,51
23-384 POMPE FOURNISSEUR UNIQUE JYL PAS CAPABLE D'EN AVOIR	8656,89
23-386 BT 2092523 VANNES HYDRAUL PEDALE + JEUX DE PIÈCES	4165,66
23-386 BT 341745 SPOOL VALVES +ORINGS +SOLENOIDS	10763,55
23-387 BT 2094301 PIECES	9473,13
28-390 PIÈCES EDDYNET - ROUE, POMPE, GICLEUR, RACCORD, ADAPTATEUR ETC. BT345722	4795,17
BODY VALVE DE FREIN DE PEDALE DE GAUCHE, 22-307 BT 353706	2325,44
CRÉDIT FACTURE # 8431016	-160,46
CRÉDIT FACTURE # 8431430	-203,80
CRÉDIT FACTURE # 8432021	-760,94
CRÉDIT FACTURE # 8432311	-448,73
CRÉDIT FACTURE # 8432701	-191,00
CRÉDIT FACTURE # 8433275	-50,43
CRÉDIT FACTURE # 8433306	-94,24
CRÉDIT FACTURE # 8433313	-348,75

CRÉDIT FACTURE # 8433506	-291,82
CRÉDIT FACTURE # 8544872	-438,05
CRÉDIT FACTURE # 8545726	-324,77
CRÉDIT FACTURE # 8547478	-617,44
CRÉDIT FACTURE #8430515 - SEAL	-69,86
CRÉDIT FACTURE #8432747 - JAUGE PRESSION HUILE Z	-255,43
CRÉDIT FACTURE #8433056 - SEAL KIT	-231,40
CRÉDIT FACTURE #8433135	-94,02
CRÉDIT FACTURE #8549348 - BRAKE DISK NO YZ121814	-719,06
FRAIS DE RETOUR DE PIÈCES	4282,10
PIECES POUR PRÉPARATION SAISONNIÈRE 23-386 BT 2092523	16183,43
PIÈCES POUR UNITÉ 22-360 - ACCUMULATEUR, BUMPER, BRAKE, SWITCH	10293,26
RÉFÉRENCE FACTURE #8541694 - CORE	-79,33
RETOUR 4 KIT D'ETANCHEITE ET FRAIS DE RETOUR REF FACT #8431146 -8431494	-695,62
RETOUR RÉFÉRENCE FACT # 8433499	-2785,66
UNITÉ 22-325 VÉRIFIER SYSTÈME DE CHARGE, PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE	2425,72
UNITÉ 23-384 PROBLÈME HYDRAULIQUE BT 343381	2268,98
BRASSARD BURO INC.	**48617,84**
15 x Tables en plastique 6 pieds blanche	2742,15
9 FAUTEUILS DIVISION IMMEUBLES - EDIFICE GUAT RUE RACINE	5774,35
Achat de chaises d'opérateur (6) qui on passé dans l'entente mais ne devait pas (DA 10255513) - UFA : # commande 126233	2069,48
AMEUBLEMENT DE BUREAU - ÉDIFICE DU GUAT - BT2086239	14795,30
Articles de bureau pour le comité de retraite	-116,64
CHAISES POUR LES SALLES DE FORMATION	4363,30
CRÉDIT - CORRECTION PRIX SURFACE FLEX	-72,39
CREDIT FACT #773546	-13,18
CRÉDIT FACTURE # 766317	-91,97
CRÉDIT FACTURE # 767163	-244,67
CRÉDIT FACTURE # 767443 - GRATTOIR	-13,88
Crédit facture # 767772	-197,72
CRÉDIT FACTURE # 768206	-46,41
CRÉDIT FACTURE # 768887	-41,66
CRÉDIT FACTURE # 769139	-111,67

CRÉDIT FACTURE # 770226	-7,33
crédit facture # 770272	-689,85
CRÉDIT FACTURE # 771036	-145,50
CRÉDIT FACTURE # 772012	-408,47
CRÉDIT FACTURE # 772158	-110,20
CRÉDIT FACTURE # 772440	-56,57
CRÉDIT FACTURE # 772477	-22,82
CRÉDIT FACTURE # 773259	-274,79
CRÉDIT FACTURE # 773809	-24,14
CRÉDIT FACTURE # 773842	-48,29
CRÉDIT FACTURE #765480	-171,91
CRÉDIT FACTURE #765548 - MARQUEUR	-270,70
CRÉDIT FACTURE #765564 - MARQUEUR	-30,08
CRÉDIT FACTURE #765572 - CORRECTION PRIX	-2,19
CRÉDIT FACTURE #765575 - CORRECTION PRIX	-5,52
CRÉDIT FACTURE #765599 - CORRECTION PRIX	-0,76
CRÉDIT FACTURE #765618 - CORRECTION PRIX	-0,53
CRÉDIT FACTURE #765668 - CORRECTION PRIX	-7,82
CRÉDIT FACTURE #766157	-429,78
CRÉDIT FACTURE #766520 - GANT VINYL	-9,82
CRÉDIT FACTURE #766971 - MARQUEUR	-4,16
CRÉDIT FACTURE #767079 ET VOIR FACTURE #766985	-171,59
CRÉDIT FACTURE #767306 - Sac de type malette de transport - portable 15"	-54,27
CRÉDIT FACTURE #768302 - DISQUE CD	-68,96
CRÉDIT FACTURE #768826 ET VOIR FACTURE #768941	-144,87
CRÉDIT FACTURE #769283	-420,81
CRÉDIT FACTURE #772810	-6,90
CRÉDIT FACTURE 770137	-689,85
Crédite fact #768775 Retour Sac à dos - portable 15"	-67,84
FAUTEUIL DE DIRECTION PRO-LINE II PROGRID	2566,31
FOURNITURE DE BUREAU ET PAPIERS SECRETARIAT, ADMIN, BEC.	2219,09
FOURNITURE DE BUREAU POLICE - POWELL, SECRETARIAT, PAIE, DST	2518,12
FOURNITURES DE BUREAU SÉCURITÉ PUBLIQUE ADM, SECRETARIAT, BEC	2251,13

Livre proces-verbal	2339,74
MOBILIER DE BUREAU	2315,60
MOBILIERS POUR EQUIPE ADMINISTRATIVE DIVISION IMMEUBLES EDIFICE GUAT RUE RACINE	10847,86
RETOUR CAHIER DE NOTE REF FACT #767195	-28,97
RETOUR CAHIER DE NOTE REF FACT #767255	-43,46
Retour ecritoire en aluminium ref fact #768408	-58,92
RETOUR ETIQUETTES REF FACT #766505	-33,94
Retour tiroir clavier Ref fact #773050	-126,83
UELB : Retour du classeur 3 tiroirs - Crédit fact. 335820	-588,77
VOIR FACTURE # 771331	-7,19
BRAULT MAXTECH INC	**26536,48**
UELB : Appel de service pour support technique afin d'hiverner notre équipement adéquatement	3966,64
UELB réparation dégrilleur #2 - mécanique de procédé	4757,85
UFSH-MP PIÈCES RÉPARATION RÉACTEURS UV	17811,99
BRENNTAG CANADA INC.	**357656,45**
2024-128 - UFJ : Acide citrique 50% NSF - 2024	2026,44
2024-128 - UFJ : Acide citrique 50% NSF - Année 2024	12158,61
Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%)	5461,31
CREDIT FACT #46869597	-9485,44
CRÉDIT FACTURE # 46782234	-9485,44
CRÉDIT FACTURE # 46786082 ET 46807648	-2880,12
CRÉDIT FACTURE # 46803439	-684,10
CRÉDIT FACTURE # 46835004	-9485,44
CRÉDIT FACTURE # 46856736	-9485,44
CRÉDIT FACTURE # 46885836	-9485,44
CRÉDIT FACTURES #46850790 ET #46872644	-1920,08
Credite fact #46808033	-9485,44
PFAS : Hypochlorite en contenant de 18.9 litres VOIR CRÉDIT # 46874363	3938,13
UEC - UFSH :Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 1	3986,76
UEC - UFSH :Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%) Année 2024	6417,05
UELB :Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%) 2024 / VOIR CRÉDIT # 46852215	3936,66
UFA : Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%)	64661,95
UFA : Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%) - Année 2024	23429,04

UFA : Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%) - Année 2024	5108,51
UFA : Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%) - Année 2024 lucie p	3932,15
UFA : hypochlorite de sodiem - Année 2024	20752,99
UFA : hypochlorite de sodiem - Année 2024	4205,22
UFA : hypochlorite de sodiem - Année 2024	4095,99
UFC : Chlore gazeux - 26 cylindres - 2024 / VOIR CRÉDIT # 46885615	29637,23
UFC : Chlore gazeux - 26 cylindres - Année 2024 VOIR CRÉDIT # 46782235	29637,23
UFC : Chlore gazeux - 26 cylindres - Année 2024 VOIR CRÉDIT # 46856737	29637,23
UFC : Chlore gazeux - 26 cylindres - Année 2024 voir credit #46808034	29637,23
UFC : Chlore gazeux - 26 cylindres - Année 2024 VOIR CREDIT #46869598	29637,23
UFC : Chlore gazeux - Voir crédit # 46835005	29637,23
UFJ : Acide citrique 50% NSF - 2024	4052,87
UFJ : Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%)	44433,24
UFJ : Chlore liquide en vrac (hypochlorite de sodium 12%) - Année 2024	11719,98
UFJ : hypochlorite de sodiem - 2024	6553,58
UFJ : hypochlorite de sodiem - Année 2024	11359,53
BRIDGESTONE CANADA INC. (FIRESTONE CANADA INC.)	**27237,46**
2 X PNEUS AGRICOLE - 20-701 - BT350171	3956,73
ACHAT DE PNEUS; UNITÉ 14-347; BT 342189;	2240,91
CREDIT FACT #6559778062	-1245,37
PNEUS FS818 425/65R22.5 - 14-349	2240,91
Unité #14-341 Achat de pneus	2240,91
UNITÉ 03-303 ACHAT PNEUS	2174,38
UNITÉ 14-341 / 2 PNEUS AVANT BT343508	2240,91
Unité 14-349 Achat pneu compte national	2240,91
UNITÉ 14-354 PNEUS BT 343175	2240,91
UNITÉ 15-455 BT-350433 CHANGER 2 PNEUS CONDUITE	2485,32
UNITÉ 26-336 8 X PNEUS BT 346150	6420,94
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC. (MAXXAM ANALYTIQUE)	**96824,84**
2023 - ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE - EAU POTABLE, EAUX USÉES ET BOUES	2610,79
2024 - ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE - EAU POTABLE, EAUX USÉES ET BOUES	85855,10
2024 - ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE - EAU POTABLE, EAUX USÉES ET BOUES CENTRE PLEIN AIR PORTAGE	2613,63
2024 - ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE PLOMB ET CUIVRE - EAU POTABLE - ÉTUDIANTS 2024	3356,12

ÉCHANTILLON DE CONTRÔLE ÉTANGS LATERRIERE	2389,20
BUREAUTIQUE FTI	**172764,84**
2023-634 ACQUISITION DE MOBILIERS POUR AÉROGARE SAGUENAY BAGOTVILLE. BT-2081146	82916,22
Achat mobilier pour nouveau bureau RH	6259,60
AMEUBLEMENT SERGENTS MULTI - BUREAU 30"P X 66" L X 28"H SPÉCIAL ET CASIERS	6601,84
Copieur 45 ppm RH division SST - Billet 468639	4793,31
Copieur 45 ppm RH réception - Billet 468643	4793,31
Copieur couleurs 30 pages minutes - Palais des sports Jonquière - Billet 446066	3648,16
Copieur pour l'environnement - Billet 436939	5691,24
Copieur pour les permis Chicoutimi - billet 422388	3993,09
Copieur pour les permis Jonquière - billet 440272	3993,09
CRÉDIT FACTURE # 298463	-55,01
CRÉDIT FACTURE # 301244	-304,11
CRÉDIT FACTURE # 303263	-11,50
CRÉDIT FACTURE # 309379	-4807,46
CRÉDIT FACTURE #301783 ET VOIR CRÉDIT #CR 12459	-63,13
CRÉDIT FACTURE #301783 ET VOIR CRÉDIT #CR 12461	-63,13
CRÉDIT FACTURE #301837 - SAC DE TYPE MALLETTE PORTABLE 17"	-67,70
CRÉDIT FACTURE #302370	-159,19
CRÉDIT FACTURE 299006 ET 299017	-1519,98
CRÉDIT FACTURE 301138	-208,33
LECTURE DE COMPTEUR DU 2 AU 25 AVRIL 2024	3707,80
LECTURE DE COMPTEUR DU 30 AOÛT AU 25 SEPTEMBRE 2024	4969,56
Libération de dépot de garantie de soumission	7200,00
MOBILIER DE BUREAU ÉDIFICE GUAT	3371,74
PHOTOCOPIEUR - billet 443852	3648,16
RELEVÉ DE COMPTEUR DU 22 MAI AU 25 JUIN 2024	4129,68
RELEVÉ DE COMPTEUR DU 25 AVRIL AU 22 MAI 2024	2920,28
RELEVÉ DE COMPTEUR DU 25 JUIN AU 18 JUILLET 2024	2862,76
RELEVÉ DE COMPTEUR DU 26 FÉVRIER AU 2 AVRIL 2023	2435,83
TABLE POUR SALLE CONFERENCE IMMEUBLE EDIFICE GUAT	7826,13
TABLES POUR LES SALLES DE FORMATION	7398,99
UFA : Mobilier de bureau	2056,13

VOIR CRÉDIT # CR 12723	4807,46
CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L. (CHICOUTIMI)	**257158,63**
2022-436 - CD-19-15550 Aérogare conflit Norda Stelo VS-CM-2020-405	5135,51
2022-442 EMG-18-15322 Englobe VS-CE-2018-1131, VS-CE-2018-1144 et VS-CE-2024-26 (Cain Lamarre)	2015,89
2022-442 Englobe décontamination de terrain Paco VS-CE-2018-1131, VS-CE-2018-1144, VS-CE-2024-26	2232,18
2023-130 - CH-22-15935, VS-CE-2022-1064, VS-CE-2023-1110	16457,28
2023-130 CH-22-15935 Place Deainay - Frais de parc VS-CE-2022-1064 VS-CE-2023-110	26134,82
2023-294 Intact et promutuel rue des Jésuites VS-CE-2023-297 et VS-CE-2024-26	11791,27
2023-294 Intact et Promutuel, rue des Jésuites VS-CE-2023-297 et VS-CE-2024-26	3440,97
2023-542 JT-16038 VS-CE-2023-704	3097,99
2023-542 JT-23-16038 Moulures SMDT VS-CE-2023-704	11634,91
2023-542 ND-24-16145 VS-CM-2024-777	7449,87
2024-108 23-80285-2 Hôtel la Saguenéene VS-CE-2024-28	23178,36
2024-108 23-80285-2 VS-CE-2024-28	3966,27
2024-108 VS-CE-2024-28	10462,58
2024-240, JT-24-16096, VS-CE-2024-145, VS-CE-2024-876	2010,02
Avis juridique en matière de déontologie municipale	4070,10
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2022-435 - DE-12-0217 VS-CE-2017-676	4081,80
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2022-436 CD-19-15550 Aérogare conflit Norda Stelo VS-CE-2020-478, VS-CM-2020-405	6303,51
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2022-442 - EMG-18-15322 VS-CE-2018-1131 VS-CE-2018-1144 VS-CE-2024-26	2006,00
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2023-130 CH-22-15935 VS-CE-2022-1064, VS-CE-2023-1110	3348,89
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2023-542 - JT-23-16038 VS-CE-2023-704	4568,81
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2023-542 9176-2476 Québec inc. VS-CE-2023-704	20100,14
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2023-542 JT-23-16038 VS-CE-2023-704	6576,98
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2024-108 - 23-0285-2 VS-CE-2024-28	2833,50
JT-23-16038 Moulures SMDT VS-CE-2023-704	31527,41
Place Desainay Frais de parc - VS-CE-2022-1065 et VS-CE-2023-1110	4599,09
SERVICES PROFESSIONNEL - Hôtel La Saguenéenne - VS-CE-2024-28	25207,65
VOIR CRÉDIT # 10-242363	7596,66
VS-CM-2020-405 / VS-CE-2020-478 / CD-19-15550	5330,17
CAMION AVANTAGE LAC ST-JEAN INC.	**61393,70**
Libération de dépot de garantie de soumission	61393,70
CAMIONS AVANTAGE SAGUENAY INC. (LOCATIONS AVANTAGE-GARAGE MARCEL SIMARD)	**3698359,58**

#14-328 / BT 351198 PIÈCES	4340,51
13-307 PANNE A HUILE MOTEUR AVEC GASKET	2427,20
13-316 ESSUIS-B5, CONFIG, ARMS, VALVES	-1274,35
13-316 FREINS COMPLET AUX 4 ROUES / BT 350159	5063,95
13-325 BT 346347 - CRÉDIT FACTURE FH27163	-66,88
13-486 HEADER ASSY	3410,31
14-328 BT353755 PTO COMPLET	4594,35
14-331 COMPRESSEUR A AIR ET ACCESSOIRES / BT 351403	2518,21
14-335 BT 351131 / OIL-COOLANT + CORE, SEAL	4119,37
14-341 BT 346146 2 CAPTEUR , INLET NOX SENSOR, ET DEF DOSING VALVE ET GASKET	2109,95
14-343 BT 353714 HEADER ET ORING	2278,91
14-351 DRUM FREIN ARRIERE AVEC SEAL ROUE	2235,13
14-352 DRIVING AVANT AVEC SUPPORT ET JOINT	2862,81
14-383 BACK PLATE DRUM PLAQUETTES SEAL ROUES	3017,32
16-218 BT 351193 ACTUATEUR VALVE EGR	2016,76
2 X TAMBOURS DE FREIN 3219N5942	2980,04
2022-240 CAMIONS SIX (6) ROUES CHÂSSIS-CABINE AVEC CARROSSERIE UTILITAIRE DE 15 PIEDS (P.N.V.B. 12 000 KG)	353997,68
2022-498 CAMIONS SABLEURS AVEC LAME VENTRALE; APPEL D'OFFRES	713908,51
2023-058 CAMIONS 6 ROUES POUR FORMES À TROTTOIRS	598172,76
60-339 BT 348026 BOUSHING, BOULONS , ECROU	-28,56
CAMION 10 ROUES DE DÉNEIGEMENT	448186,35
CAMION ÉCUREUR À ÉGOUT DE TYPE COMBINÉ 2023-198	1025002,12
Camion tracteur 10 roues	248479,37
CHANGEMENT ECM MOTEUR ET HARNESS. UNITÉ 16-218 BT-351193	8390,39
CHARGER BATTERIE 45AMPS POUR DEUX WP250-12 AGM / 13-486 BT 2094014.2	-316,13
CORRECTION DU CRÉDIT #FH31044	-3,84
CORRECTIONS SUITE AU CODE MOTEUR SUR UNITÉ 16-211 BT 351118	4916,82
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACT # FH24503	-298,94
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACT # FH32057	-151,77
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACT FH27021	-597,87
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACTURE # FH25465	-119,57
CREDIT FACT # FH33500 RETOUR DDE.RA4722001001 POMPE EAU	-349,76
CREDIT FACT #FH34807 CORE	-840,75

CRÉDIT FACTURE # FH25446	-71,43
CRÉDIT FACTURE # 27886	-91,98
CRÉDIT FACTURE # BG82107	-3438,04
CRÉDIT FACTURE # FH12261	-1317,61
CRÉDIT FACTURE # FH23456	-219,01
CRÉDIT FACTURE # FH23946	-682,74
CRÉDIT FACTURE # FH24112	-88,27
CRÉDIT FACTURE # FH24253	-134,22
CRÉDIT FACTURE # FH24605	-119,57
CRÉDIT FACTURE # FH24758	-298,94
CRÉDIT FACTURE # FH24819	-342,06
CRÉDIT FACTURE # FH25999	-273,04
CRÉDIT FACTURE # FH26315A	-277,72
CRÉDIT FACTURE # FH26443	-389,56
CRÉDIT FACTURE # FH28092	-59,79
CRÉDIT FACTURE # FH28217	-121,83
CRÉDIT FACTURE # FH29550	-257,54
CRÉDIT FACTURE # FH29715	-76,73
CRÉDIT FACTURE # FH30495	-597,87
CRÉDIT FACTURE # FH30956	-238,57
CRÉDIT FACTURE # FH31945	-509,18
CRÉDIT FACTURE # FH32148	-45,99
CRÉDIT FACTURE # FH32716	-501,92
CRÉDIT FACTURE # FH32830	-190,77
CRÉDIT FACTURE # FH32967	-149,47
CRÉDIT FACTURE # FH33046	-134,32
CRÉDIT FACTURE # FH33754	-167,92
CRÉDIT FACTURE # FH33768	-448,40
CRÉDIT FACTURE # FH34537	-1148,64
CRÉDIT FACTURE # FH35301	-172,25
CRÉDIT FACTURE # FH36942	-183,96
CRÉDIT FACTURE # FH37782	-499,02
CRÉDIT FACTURE #FA09117 ET VOIR FACTURE #FA09110	-1726,79

CRÉDIT FACTURE #FH15480 - CORE	-448,40
CRÉDIT FACTURE #FH20999 - POMPE POWER STERING	-914,47
CRÉDIT FACTURE #FH24432 - VALVE-S T93A	-364,90
CRÉDIT FACTURE #FH24536	-894,91
CRÉDIT FACTURE #FH24813 - CORE	-342,06
CRÉDIT FACTURE #FH26501 - CORE	-10,06
CRÉDIT FACTURE #FH28148A - BRACKET	-319,83
CRÉDIT FACTURE #FH28563	-176,14
CRÉDIT FACTURE #FH29101 - COLLET ET GASKET	-74,58
CRÉDIT FACTURE #FH30297 - Support aile no a17-19530-000	-65,90
CRÉDIT FACTURE #FH33761 - CORE	-1195,74
CRÉDIT FACTURE #FH33875 - CORE	-896,81
CRÉDIT FACTURE #FH34032 - CORE	-672,60
CRÉDIT FACTURE #FH34037 - CORE	-298,94
CRÉDIT FACTURE #FH34112 - CORE	-179,36
CRÉDIT FACTURE #FH34600 - KIT OIL	-49,83
CRÉDIT FACTURE #FH36655 - CORE	-91,98
CRÉDIT FACTURE #FH37632 - CORE	-179,36
CRÉDIT FACTURE #FH37728	-512,13
CRÉDIT FACTURE #FH37789 - EXTENTION CABLE ABS	-30,79
CRÉDIT FACTURE #FH38290 - CORE	-45,99
CRÉDIT FACTURE #FH38456 - CORE	-149,47
CRÉDIT FACTURE FH33585	-418,51
CRÉDIT FACTURES # FH30170 ET FH30153	-85,96
CRÉDIT FACTURES # FH37747 ET FH37710	-869,29
CRÉDIT FACTURES #FH28848 ET FH28960 - COURROIE DE RESERVOIR DE DIESEL, INTERRUPTEUR	-195,85
CRÉDIT FACTURES FH27443 ET FH27775	-266,27
CRÉDIT REPRISE JOINT - CRÉDIT BONNE ENTENTE	-114,98
CRÉDIT TUBES + SUPPORT	-236,72
FOURNIR ET INSTALLER ENSEMBLE D'AILES GALVANISÉES POUR TANDEM ARRIÈRE DU 15-404	6812,27
Gauge à urée et O-Ring 14-335 bt 351131	2278,91
Libération de dépot de garantie de soumission	201450,00
MODULE REFROIDISSEUR DE CARBURANT 14-402 351951	2143,08

POMPE À EAU CUM 4955709	2045,64
PROBLÈME AVEC LE CLUSTER UNITÉ 14-342 BT-349539	5530,31
REMPLACER ENGINE HARNESS SUR UNITÉ 16-211 BT 351118	3850,84
RÉPARATION BOITE DE TRANSFERT; UNITÉ 13-307 BT 351312;	23761,38
Réparation système anti-pollution / 13-486 / BT 348640	20592,50
RETOUR 14-354 CABLE DE RESERVOIR REF FACT #FH20913	-148,09
RETOUR DE MARCHANDISES	-5,83
Retour moteur de chaufrette no t77421a2c Ref fact #FH35631	-199,61
retour siege chauffeur no 188900fw635 CRÉDIT FACTURE #FA09117	-1726,79
RETOUR, RÉFÉRENCE FACTURE # FH26666	-184,17
UNITÉ 14-331 VÉRIFIER FUITE DE FUEL GROMETTE D'INJECTEUR	2922,99
UNITÉ 14-342 BT-346072 RÉPARATIONS DU CODE MOTEUR, MAIN D'OEUVRE ET PIÈCES	4303,47
UNITE 14-343 REPROGRAMATION ACM	2915,94
UNITE 14-354 REPARATION FUITE D'AIR SUR RESERVOIR ET VERIFICATION FUITE HUILE MOTEUR; REF. BG78160	3643,94
UNITÉ 28-303 VÉRIFIER CODE MOTEUR BT-348908	2631,75
VA AVEC CRÉDIT #FH33843 - CRÉDIT FACTURE #FH31035 - SERVOFRREIN	-142,54
VOIR CRÉDIT # FH20782	-19,83
CANADIAN BEARINGS LTD (RESEAU CB)	**75324,28**
QUAI D'ESCALE À LA BAIE - RECONDITIONNEMENT D'UNE POMPE DEFECTUEUSE AU QUAI D'ESCALE BT-2069584.5	4248,33
REPARATION DRIVE - UFC : IC-Drive_104	31636,93
Réparation d'une drive Tec, Marque : Allen Bradley. Remplacement + Reforming des 24 condensateurs de puissance TEC.	27440,34
UEC-MP: inventaire de roulements et courroies Annuel - 2024	4137,12
UEJ : VIS D'ARCMIDÈDE #2 ROULEMENT	3526,17
UFJ : Pompe supression chaux	4335,39
CANADIAN NATIONAL (CN)	**74660,79**
BAIL # 237 / point de mille 200.75 / 04252-00-479 Maintenance voie ferrée rue St-Dominique / Ornière de passage à niveau	2179,81
Bail 231 / 04104-00-013 - 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025 VS-CE-2024-938	24029,78
Entente de service/entretien passages à niveaux 2024 BAIL 816 (baux 229, 239, 241) (04107-00-140)	44772,00
VS-CE-2016-635, LOYER DU 01-08-2024 AU 31-07-2025, BAIL 230 + 232 + 663 / PM 200.73 1000/3049738	3679,20
CAOUETTE CONSTRUCTION (9478-1424 QUEBEC INC.)	**822864,40**
2023-222 travaux de réhabilitation du lot 2 688 085, 356-362 rue Savard, Chic. Zone innovation, site 10	813998,57
CRÉDIT FACTURE # 24037	-953,72
Déneigement de toiture Théâtre du Palais municipal BT2062923	2179,24

Déneigement d'une des toitures basses du palestre J-Gagnon - BT2062925	2956,52
DÉNEIGEMENT PARTIEL DES TOITS DU MONT-JACOB (INFILTRATION D'EAU) - BT2082743	2384,29
Inspections préventives pour évaluation des quantités de neige sur les bâtiments. Chicout. Jonq. La baie. BT2064285	2299,50
CARREFOUR ENVIRONNEMENT SAGUENAY	**27083,40**
Batteries et UPS pour remplacement - Billet 443305	7472,51
Casques d'écoute Plantronics - Billet 427596	2987,05
Disques dur pour Archiveurs caméras Génétec - Billet 441000 (disques dur 3.5po 6 TB WD Purple WD64PURZ)	2356,42
ID1880 - Licence PCSWMM Professional 2D single - 2 février 2024 au 1 février 2025 - Abonnement pour 1 an	3104,31
Kits imprimantes ZQ521 pour les nouveaux véhicules de police - Billet 426430	6363,00
Matériel informatique divers - billet 435753	4800,11
CARREFOUR SOCIOCULTUREL AU VIEUX THEATRE	**49746,18**
CONSEIL DE VILLE JUIN ET SEPT	3492,97
LOCATION DE SALLE LE 14-11-2024, NAPPE, BAR, POURBOIRE ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUE	6253,21
Soutien supplémentaire au fonctionnement 2024	40000,00
CARRIERE SHIPSHAW INC	**78412,10**
333.2T Sable classe « A » (MG 112)	3811,81
CREDIT FACT #2024 792	-70,93
CREDITE FACT #2024 135	-1673,67
Gravier Jonquière (entente jusqu'au 31 mai 2024)	10309,69
Graviers	16255,37
SABLE JONQUIÈRE MAI 2024	2706,48
SABLE SAISON 2024	36048,62
SABLE SAISON 2024 HDM JQ	4358,64
SABLE SAISON 2024;GRAVIER MG20 14 T.	6666,09
CEGEP DE CHICOUTIMI	**4431059,27**
2024-493 Activités aquatiques - Octobre 2024 VS-CE-2023-801 (voir contrat de location reconduit)	13659,03
Annule facture # 29598	-4000000,00
CRÉDIT FACTURE #29152 - LOCATION DOJO	-16332,20
Droit d'utilisation piscine CEGEP de 2026 à 2045	4000000,00
Facture annulée par le crédit # 29651	4000000,00
Formation One Note février, mars et avril 2024	3736,69
Location 2023-2024 Centre socio-culturel et Académie de danse	17250,79
Location 2024-2025 Académie de danse 2024-07-01 au 2025-12-31 + Stationnement par mois - Octobre 2024	17250,79

Location 2024-2025 Académie de danse Centre socio-culturel 2024-07-01 au 2024-12-31 + Stationnement par mois	17250,79
Location 2024-2025 Académie de danse Centre socio-culturel 2024-07-01 au 2024-12-31 + Stationnement par mois - AÔUT 2024	17250,79
Location 2024-2025 Académie de danse Centre socio-culturel 2024-07-01 au 2024-12-31 + Stationnement par mois - AOÛT 2024	12037,42
Location 2024-2025 Académie de danse Centre socio-culturel 2024-07-01 au 2024-12-31 + Stationnement par mois - SEPT 2024	12037,42
Location 2024-2025 Académie de danse Centre socio-culturel 2024-07-01 au 2024-12-31 + Stationnement par mois- SEPTEMBRE	17250,79
Location 2024-2025 Académie de danse Centre socio-culturel juillet 2024 + Stationnement par mois	29288,21
Location 2024-2025 Centre socio-culturel 2024-07-01 au 2024-12-31 + Stationnement par mois	12037,42
Location 2024-2025 Centre socio-culturel 2024-07-01 au 2025-12-31 + Stationnement par mois - Octobre 2024	12037,42
Location Académie de danse - Avril 2024	17250,79
Location Académie de danse - Février 2024	17250,79
Location Académie de danse - Janvier 2024	17250,79
Location Académie de danse - Mars 2024	17250,79
Location Centre socio-culturel - Avril 2024	12037,42
Location Centre socio-culturel - Février 2024	12037,42
Location Centre socio-culturel - Janvier 2024	12037,42
Location Centre socio-culturel - Mars 2024	12037,42
Location DOJO - du 9 janvier au 7 juin 2024	16332,20
Location DOJO - Hiver 2024 - Contrat #1551 - du 9 janvier au 7 juin 2024	15642,35
Location JUIN 2024 Centre socio-culturel et Académie de danse	12037,42
Location PISCINE - AVRIL 2024 VS-CE-2023-801 2024-493	13521,08
Location piscine - Février 2024	13538,31
Location piscine - Janvier 2024	11210,06
Location piscine - Mai 2024	12382,82
Location piscine - MARS 2024	12141,37
Location pour Mai 2024 Académie de danse	17250,79
Location pour Mai 2024 Centre socio-culturel	12037,42
REQUALIFICATIONS SAUVETEUR, BAINS LIBRES, COURS, AQUAFORME, NAGES SYNCHRO - Septembre 2024	8324,42
UTILISATION DES LOCAUX POUR LES MOIS DE JANVIER À JUIN 2024	4732,83
CEGEP DE JONQUIERE	**86619,51**
2024-476 ÉCOBES Affectation d'une ressource 20h/sem/an. Coordonner la mise en place d'un observatoire en habitation.	20000,00
AJUSTEMENT DES FRAIS DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023	6806,82
CRÉDIT FACTURE #159120 - ERREUR DE FACTURATION	-221,21
Location gymnase pour l'été 2024 Club de volleyball - Camp d'été Espoir	3018,09

Location piscine - Compétition Challenge KA de natation 27 et 28 janvier 2024	3282,30
Location piscine - Entraînements clubs - Février 2024	6619,16
Location piscine - Entraînements clubs - JUIN 2024	4866,66
Location piscine - Entraînements clubs - Mars 2024	7061,58
Location piscine - Entraînements CNJO - Juillet 2024	3449,25
Location piscine - Entraînements différents clubs Septembre 2024	6558,17
Location piscine et caissier - Entraînements différents clubs - Janvier 2024	6269,53
Location piscine et cassier - Entraînements clubs - Avril 2024	6950,98
Location piscine et cassier - Entraînements clubs - MAI 2024	6958,18
PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE VS-CE-2021-644 POUR L'ANNÉE 2023-2024	5000,00
CEGERCO INC.	**9695082,13**
#41 2021-017 - RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU TERMINAL DE L'AÉROPORT SAGUENAY - BAGOTVILLE ARRONDISSEMENT LA BAIE	166289,82
2021-017 - RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU TERMINAL DE L'AÉROPORT SAGUENAY - BAGOTVILLE ARRONDISSEMENT LA BAIE	3016408,54
2023-664 CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT ARNAUD - 12309-04-001-004	388438,14
Décompte # 1 2023-664 CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT ARNAUD - 12309-04-001-004	540021,45
Décompte #2 2023-664 CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT ARNAUD - 12309-04-001-004	399354,57
DÉCOMPTE #3 2023-664 CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT ARNAUD - 12309-04-001-004	255995,32
Décompte #36 - RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU TERMINAL DE L'AÉROPORT SAGUENAY - BAGOTVILLE ARRONDISSEMENT LA BAIE	241669,04
Décompte #37 - RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU TERMINAL DE L'AÉROPORT SAGUENAY - BAGOTVILLE ARRONDISSEMENT LA BAIE	306486,74
Décompte #38 RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU TERMINAL DE L'AÉROPORT SAGUENAY - BAGOTVILLE ARRONDISSEMENT LA BAIE	130796,02
Décompte #4 2023-664 CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT ARNAUD - 12309-04-001-004	251780,79
Décompte #6 2023-664 CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT ARNAUD - 12309-04-001-004	1073638,34
Décompte #7 2023-664 CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT ARNAUD - 12309-04-001-004	378701,55
Décompte #8 2023-664 CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT ARNAUD - 12309-04-001-004	1066218,19
Libération de retenue 5% et retenue spéciale Réaménagement et agrandissement du terminal de l'aéroport	1243545,20
Libération de retenue 5% Libération partielle de retenue Aéroport Réaménagement et agrandissement du terminal	191825,26
Pour corriger la 19532 #40 2021-017 - RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU TERMINAL DE L'AÉROPORT SAGUENAY - BAGOTVILLE	43913,16
CENTRE CARSTAR AUTOCAM (9183-8805 QUEBEC INC)	**36855,97**
01-157 - BT348721 - RÉPARATIONS CARROSSERIE	5083,03
PEINTURE VOITURE - 01-111 - BT348722	4994,48
REFAIRE PEINTURE - 01-167 - BT349953	5060,76
RÉPARATION CARROSSERIE ET PEINTURE SUR UNITÉ 01-186 BT 353837;	6343,82
RÉPARATION COLLISION ARRIÈRE DU VÉHICULE 08-827 - BT347137	4270,12

RÉPARATION PORTE TRÈS ENDOMMAGÉE SUR UNITÉ 08-833 BT 349475	4754,47
UNITÉ 10-402 REPARATION VÉHICULE SUITE À UN ACCIDENT BT34550	6349,29
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA JONQUIERE(COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIERE)	**34155,95**
Ajustement frais de transport- Utilisation de places disponibles en autobus et remboursées par Ville Saguenay 2023-2024	-142,43
Location gymnase - Club Volleyball Saguenay Janvier, Février et Mai 2024	5575,50
Location gymnases du 1er avril au 30 juin 2024	6848,00
Mesures d'urgence et dépenses pour les sinistrés des feux de forêts à l'été 2023. Facture C3-000585	16631,88
TRANSPORT SCOLAIRE POUR 7 ETUDIANTS ET 7 FAMILLES	5243,00
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY	**370778,28**
2024-548 LOCATION PISCINE DOMINIQUE RACINE DU 1ER AU 30 JUIN 2024	68196,63
2024-548 LOCATIONS PISCINE ÉCOLE GRANDES-MARÉES DU 1 AU 30 JUIN 2024	57812,05
2024-690 Location de locaux à l'école La Source Jacques Cartier 1er juillet au 31 décembre 2024	14396,00
Contrôleur à micro-processeur - analyseur de chlore ph et température pour la piscine à l'école des grandes-marées	4567,39
COUTS ADDITIONNELS POUR LA SECURITE DES ELEVES 2023-2024 COTE ST-ANGE ET DU PARASOL 2024-498 PLACE DISPO 2023-2024	20213,27
COUTS ADDITIONNELS POUR LA SECURITE DES ELEVES 2023-2024 COTE ST-ANGE ET DU PARASOL PLACE DISPO 2023-2024	5644,58
CRÉDIT FACTURE #C2-000303 - CETTE FACTURE AVAIT ÉTÉ ANNULÉE PAR LE FOURNISSEUR ET REMPLACÉE PAR LA FACTURE #C2-000304	-3449,25
CRÉDIT FACTURE #C3-000809	-19511,05
CRÉDIT FACTURE #C3-000810	-5644,58
Demande de soutien financier pour un événement ponctuel	-1000,00
Formation ASP construction	4311,56
Formation programe d'entretien préventif (PEP)	2244,00
Location de la piscine de l'école l'Odyssée Dominique-Racine pour la période du 1 juillet au 31 décembre 2024	72424,80
Location de la piscine de l'école secondaire des Grandes-Marées de la période du 1er juillet au 31 décembre 2024	61396,37
Location de locaux à l'école La Source Jacques Cartier janvier à juin 2023	13555,55
Location de locaux à l'école Saint Louis par le club des Archers de Chicoutimi - du 1er juillet au 31 décembre 2024	7601,12
Location de locaux à l'école Saint Louis par le club des Archers de Chicoutimi - Pour 1 janvier au 30 juin 2024	7601,12
Location locaux à l'école la source Jacques Cartier 1er juillet au 31 décembre 2024 VS-CE-2021-1077	11497,52
Location locaux à l'école La Source Jacques-Cartier pour le Club de Boxe du 1 janvier au 30 juin 2024.	11497,73
Prêt de locaux gymnases 1er janvier au 31 juin 2024	7473,38
Protocole d'entente entre Camps de jour Été 2024 et École Dominique-Racine	4794,46
VOIR CRÉDIT #N3-000031	19511,05
VOIR CRÉDIT #N3-000032	5644,58
CENTRE DE SKI MONT-BELU	**151172,07**

2024-450 ENTRETIEN ANNUEL DES ÉQUIPEMENTS - ANNÉE 2023 BT-2086758	40595,52
2024-450 ENTRETIEN ANNUEL DES ÉQUIPEMENTS - ANNÉE 2024 BT-2086758	22891,55
Honoraires gestion 2024	87685,00
CENTRE DES RETRAITES DE L'ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI (CRAC) INC	**166718,09**
demande de soutien financier pour le bon fonctionnement de l'organisme	5000,00
Frais de gestion 2024 (2e versement) VS-CM-2024-142	113198,64
Frais de gestion 2024 Premier versement	48519,45
CENTRE D'HISTOIRE ARVIDA	**103076,34**
Aide financière - Cocktail bénéfice	2500,00
Aide financière - Collecte des mémoires	6500,00
Animation patrimoniale 2024	21902,74
Autocollants et porte-clé - CORPA	3068,19
Expo Temporaire communautaire pour semaine patrimoine	2184,53
Production de vidéoguides - interprétation du patrimoine d'Arivda	18970,88
Soutien financier Premier versement 2024 pour Arvida fête son patrimoine	4950,00
Soutien supplémentaire au fonctionnement 2024	43000,00
CENTRE DU CAMION PROCAM SAGUENAY INC	**458666,37**
2023-699 AMÉNAGEMENT DE DEUX FOURGONNETTES SURÉLEVÉES	100045,25
2024-587 AMÉNAGEMENT DE FOURGONNETTES (1 SERVICE DU GÉNIE ET 4 AU SERVICE DES IMMEUBLES) - APPEL D'OFFRE 2024-587	42587,64
24-303 BT 344506 LOQUET	-93,91
60-340 - BT347242 - INSPECTION ET RÉPARATION ANCRAGE DE TRANSPORT	3446,50
AMÉNAGEMENT DE FOURGONNETTES	53319,40
AMÉNAGEMENT DE FOURGONNETTES (1 SERVICE DU GÉNIE ET 4 AU SERVICE DES IMMEUBLES) - APPEL D'OFFRE 2024-587	42338,43
AMÉNAGEMENT DE FOURGONNETTES (1 SERVICE DU GÉNIE ET 4 AU SERVICE DES IMMEUBLES) - APPEL D'OFFRE 2024-587	53319,40
AMÉNAGEMENT FOURGONNETTES	53319,40
CRÉDIT FACTURE # 254887	-4219,58
CRÉDIT FACTURE # 256274	-2299,50
CRÉDIT FACTURE # 256558	-672,60
CREDITE FACT #256228	-672,60
CYLINDRE DE DUMPER ET BASE DE CYLINDRE 14-424 351210	3976,62
CYLINDRE DE DUMPER, BASE DE CYLINDRE	7953,24
Demonter la fleche pour avoir l'espace de travail du reservoir d'essence	4421,10
DÉVIDOIR, BOULONS, ÉCROUS, WASHER, FOURNITURES D'ATELIER 08-201; AO 2023-699	2492,42

ENSEMBLE DE RACK A TOILE COMPLET	2542,38
ENSEMBLE DE RACK DE TOILE AERO	5084,77
INSTALLATION DE LUMIERE WIFI POUR REMORQUE 60-413;	4027,34
INSTALLATION DE LUMIÈRES STROBOSCOPIQUES - UNITÉ 08-827 BT-350969	2353,64
MODIFICATION DE MARCHE ARRIÈRE POUR LE 13-444 TONNE	4643,84
MODIFIER PLATEAU HYDRAULIQUE CAMION NEUF 13-326; RENFORCIR COFFRES ET MODIFIER SUPPORT VERTICAL POUR FORMES DE TROTTOIR	9247,19
REMPLACER FIFWHELL ET KIT DE BARRURE SUR UNITÉ 14-335 BT 344000	2321,33
REMPLACER KIN PIN EN C1-C2 SUR UNITÉ 14-328 BT 350236	2890,92
RÉPARATION DU PANNEAU ARRIÈRE SUR UNITÉ 60-707 BT 353387	2479,07
RÉPARATION SUITE À COLLISION UNITÉ 30-360 BT 353831	3317,58
RÉPARER FRAME,TROU DANS PLANCHER ET REMPLACER SUSPENSION ARRIÈRE. UNITÉ 15-420 BT-351537.	21755,93
TROUBLES MOTEUR SUR UNITÉ 15-470 BT 2093373	3401,78
Unité #10-303 - Remplacer cylindre hydraulique, huile et penture saisies car la benne ne descend pas.	4907,23
UNITE 06-911 INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SUR LE VEHICULE; BT 350174	6407,75
Unité 13-308 Installation kit command lift bt 345719	5782,33
UNITÉ 13-329 RETIRER ET NOUVELLE LUMIÈRE BT 344728	2742,55
UNITÉ 13-345 REMPLACER SYSTÈME DE PORTE ÉLECTRIQUE BT 345823	5926,39
UNITÉ 26-310, Réparer carrosserie suite à l'avoir poussé au loader + lettrage. BT 343894	2063,74
UNITE 60-704 REPARATION DE LA REMORQUE; ; BT 348277	2424,66
VÉRIFICATION : NE DÉMARRE PAS ET COGNEMENT DANS LA CONDUITE; UNITÉ 09-830 BT 350036;	2407,86
VÉRIFICATION ET RÉPARATION CONDUITE DE L'UNITÉ 10-701 BT 351676;	2676,88
CENTRE MULTISERVICE DE SHIPSHAW	**130019,48**
2024-379 HONORAIRE GESTION 2E VERSEMENTS RÉSOLUTION VS-CM-2024-142	82362,34
AJUSTEMENT HONORAIRE DE GESTION PATINOIRE CENTRE MULTISERVICE SHIPSHAW	5461,31
HONORAIRE DE GESTION PATINOIRE CENTRE MULTISERVICE SHIPSHAW	6898,50
Honoraires de gestion 2024 - Premier versement	35297,33
CENTRE MULTISPORT DE LA BAIE	**37193,00**
Aide financière pour remplacement d'équipements	5000,00
FRAIS DE GESTION SAISON 2023-2024	32193,00
CENTRE MULTI-SPORTS NAZAIRE-GIRARD	**73458,15**
demande de soutien financier pour le bon fonctionnement de l'organisme	3500,00
Honoraire de gestion 2024	28743,75
Honoraire de gestion 2024 -1er versement	28743,75

Remboursement assurances 2024	10220,65
SOUTIEN FINANCIER Premier versement 2024 pour En aout on fêt Laterrière	2250,00
CENTRE RECREATIF EN EQUILIBRE	**50467,13**
Location skatepark municipal 2024 Contrat #1481-1665814 (VS-CE-2023-77)	50467,13
CERTIFICATION CULTURE INC.	**31278,08**
2022-645 Accompagnement marque employeur	12647,25
2022-645 Créateur de marque employeur	18630,83
CES INFORMATIQUE COOP	**28478,03**
2 X Portables 17 LG ultra léger - Billet 457986	5438,25
2023-562 - UPS ET ACCESSOIRES - Billet 462897	5673,44
Accessoires de cellulaires	5513,05
Caméra PTZ, accessoires et modules PoE # billet 445558	3701,78
ID1777 - Renouvelement licence Wobco Toolbox Plus pour les 3 ateliers mécaniques - 2024-2025 - Billet 461505	2241,98
ID1784 - Licence Diagnosticlink 1 AN ID1801 - Licence Navistar 1 AN	3610,09
ID1882 - Licence PCSWMM - 25 octobre 2024 au 24 octobre 2025	2299,44
CHAINE DE TRAVAIL ADAPTE - CTA INC.	**140010,58**
2022-584 - ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	7230,70
2022-584 - ENTRETIEN MÉNAGER / ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI - JANVIER 2024	7230,70
2022-584 - ENTRETIEN SANITAIRE - ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI	7230,70
2022-584 - ENTRETIEN SANITAIRE - ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI - AVRIL 2024	7230,70
2022-586 - CENTRE COMMUNAUTAIRE MELLON JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	6417,91
2022-586 - CENTRE COMMUNAUTAIRE MELLON JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	2952,56
2022-586 - ENTRETIEN MÉNAGER CENTRE COMMUNAUTAIRE MELLON JONQUIÈRE - JANVIER 2024	2952,56
2023-661 - CENTRE SOCIOCULTUREL - ENTRETIEN SANITAIRE - AVRIL 2024	3326,59
2023-661 - CENTRE SOCIOCULTUREL - ENTRETIEN SANITAIRE - JANVIER 2024	3326,59
2023-661 - CENTRE SOCIOCULTUREL - ENTRETIEN SANITAIRE - MAI 2024	3326,59
2023-661 - CENTRE SOCIOCULTUREL - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	3326,59
2023-661 - ENTRETIEN SANITAIRE - CENTRE SOCIOCULTUREL	3326,59
2023-769 - ÉDIFICE POWELL - ENTRETIEN SANITAIRE - AVRIL 2024	2494,96
2023-769 - ÉDIFICE POWELL - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	2494,96
CENTRE COMMUNAUTAIRE MELLON JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	3465,35
CENTRE COMMUNAUTAIRE MELLON JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	2952,56
CENTRE COMMUNAUTAIRE MELLON JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 2022-586 -	2952,56

CENTRE COMMUNAUTAIRE MELLON JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - MAI 2024 - 2022-586 -	2952,56
CENTRE SOCIOCULTUREL - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	3326,59
CENTRE SOCIOCULTUREL - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	3326,59
CENTRE SOCIOCULTUREL - ENTRETIEN SANITAIRE 2024 / VOIR CRÉDIT # CN-00862	3326,59
CENTRE SOCIOCULTUREL - ENTRETIEN SANITAIRE -2024 / VOIR CRÉDIT # CN-00864	3326,59
CRÉDIT FACTURE # CTA6024162	-2406,79
CRÉDIT FACTURE # CTA6024163	-1458,62
CRÉDIT FACTURE # CTA6024164	-1659,45
ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	7230,70
ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024 - 2022-584 -	7437,66
ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	7230,70
ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 2022-584 -	7230,70
ÉDIFICE J. DOMINIQUE GUAY CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - MAI 2024 2022-584 -	7230,70
ÉDIFICE POWELL - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	4989,92
ÉDIFICE POWELL - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 2023-769 -	4989,92
ÉDIFICE POWELL ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 - 2022-586 - 2023-769	2494,96
ENTRETIEN SANITAIRE / CENTRE COMM MELLON JONQUIÈRE - AVRIL 2024 2022-586	2952,56
Libération de dépot de garantie de soumission	5249,53
CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD	**397940,00**
ETASTJ: Alun pour Étangs st jean baptiste	3694,44
ETASTJ: commande annuel des tôtes d`alun pour les étangs - Année 2024	4121,09
SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (en kg liquide)	156265,22
UFA : Sulfate d'aluminium liquide (alun) Année 2024	27346,34
UFA : Sulfate d'aluminium liquide (alun) Année 2024	7069,12
UFA : Sulfate d'aluminium liquide (alun) Année 2024	7069,12
UFA : Sulfate d'aluminium liquide (alun) AVRIL 2024	11161,78
UFA : SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (en kg liquide)	11161,78
UFA : SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (en kg liquide)Année 2024	11162,15
UFC : Sulfate d'aluminium liquide (alun) 2024	13394,13
UFC : Sulfate d'aluminium liquide (alun) Année 2024	38880,18
UFC : Sulfate d'aluminium liquide (alun) Année 2024	11161,77
UFC : Sulfate d'aluminium liquide (alun) mars 2024	11161,77
UFC : SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (en kg liquide)	35717,67

UFC-Sulfate Ferrique TEST	8018,99
UFJ : Sulfate d'aluminium liquide (alun) Année 2024	5580,89
UFJ : Sulfate d'aluminium liquide (alun) Année 2024	22695,61
UFJ : SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (en kg liquide)	5580,89
UFJ : SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (en kg liquide) 2024	6697,06
CIMA+ S E N C	**29625,91**
2021-076 : SP en ingénierie - réfection du pont Ste-Anne - phase 1 / Arr. de Chicoutimi	4987,55
2021-076 :ingénierie - réfection du pont Ste-Anne - phase 1 / Arr. de Chicoutimi	3318,53
2023-499 Rapport d'ingénierie de réfection mécanique des évacuateurs de crues - Centrale Jonquière.	4050,57
CRÉDIT FACTURE # 22324231	-1933,86
Ingénierie - réfection du pont Ste-Anne - phase 1 / Arr. de Chicoutimi	2759,40
Rapport d'ingénierie de réfection mécanique des évacuateurs de crues - Centrale Jonquière. 2023-499	14374,17
SP en ingénierie - réfection du pont Ste-Anne - phase 1 / Arr. de Chicoutimi	2069,55
CIMCO REFRIGERATION	**93825,79**
14 X 20 LITRES HUILE TYPE C CIMCO - BT2014936.5	4685,23
2024-063 RECONSTRUCTION DES COMPRESSEURS #1 ET #2 - BT2083943 - ARÉNA MARINA LAROUCHE	33837,11
8 X 20 LITRES D'HUILE TYPE C - BT2079497.5	2779,34
ACHAT D'HUILE ET 10 FILTRES - BT2083311	2025,94
CORRECTIF POUR COMPRESSEURS (FUITE) - BT-2091235 - PALAIS DES SPORTS - APPEL DE SERVICE -	4674,39
ÉQUIPEMENT POUR ENTRETIENT - BT2083312	3388,31
FILTRES À HUILE, 10 X GALLONS D'HUILE, 4 X KIT FILTRE ÉLÉMENT POUR ENTRETIEN - BT2081454	4292,01
HUILE ENTRETIENT POUR LE CURLING - BT2079837	7740,11
HUILE POE POUR CO2 - BT2083024	2615,68
PISTONS MYCOM A, CHEMISES DE CYLINDRES SLEEVE ET TRANSPORT	3397,51
RECONSTRUCTION DU COMPRESSEUR #1 PAVILLON SPORTIF KÉNOGAMI BT2079188.2	18314,46
Shaft seal compresseur #3 a faire changer il coule	3310,32
Technicien frigoriste CENTRE GEORGES VÉZINA	2765,38
CIMOTA INC	**241210,62**
Crédit à appliquer sur facture #013537	-552,45
Crédit sur facture 013204	-115468,32
Décompte #2 2023-0630- raccordement des unités de traitement temporaires aux installations de prod. d'eau potable	114254,53
Décompte #3 Raccordement des unités de traitement temp. aux install. de prod. eau potable la Baie	12443,16
Décompte #4 - raccordement des unités de trait. temporaires aux installations de prod. d'eau potable Avec crédit #13699	63003,09

Libération de retenue 5% Raccordement des unités de trait. des eaux aux inst. de production d'eau potable - La Baie	30648,20
Libération de retenue 5% Réfection de béton et colmatage de fissures - Barrage Pont-Arnaud Arr. Chicoutimi	11382,52
Réfection des joints d'étanchéité sur le tablier à la Centrale Jonquière.	10031,57
Voir crédit # 013215	115468,32
CIMSOFT CORP DBA AVEVA SELECT CANADA EAST	**94050,10**
2024-499 - ID1905 - Contrat d'entretien licence Win-911 - 19 juin 2024 au 18 juin 2025	8738,56
2024-500 - ID1904 - Crédit Wonderware - Billet 444707	11882,47
Contrat d'entretien et de licence du logiciel AVEVA - Du 13 janvier 2024 au 12 janvier 2025	62626,02
ID1642 - Contrat d'entretien Win911 - 13 janvier 2024 au 12	2800,79
Renouvellement contrat de support WIN911	8002,26
CIRCUIT CYCLABLE TOUR DU LAC SAINT-JEAN INC.	**73365,87**
2024-626 Entretien réseau cyclable associé - 2024 Horst de Kénogami - Contrat de service - Inspections générales	76571,97
CRÉDIT FACTURE #5094	-3206,10
CLAVEAU & FILS INC.	**973103,24**
AJUSTEMENT CARBURANT DIESEL 2023-2024 SECT CYRIAC, LAC KENOGAMI S2020-182	91581,28
Décompte #4 Prol. du réseau pluvial rue de la Fabrique Libération de retenue 5% BC30225810	58883,39
Décompte #4 Prol. réseau pluvial Rue de la Fabrique BC30225810	-1012,86
Décompte#5 PROLONGEMENT DU RÉSEAU PLUVIAL - RUE DE LA FABRIQUE ARR JONQ. - LIÉ AU BC30225810 ANNULÉ	67141,69
DENEIGEMENT JONQ SECT CYRIAC,LAC KENO AVRIL 2024	104673,87
DENEIGEMENT JONQ SECT CYRIAC,LAC KENO FEV 2024	209347,76
DENEIGEMENT JONQ SECT CYRIAC,LAC KENO MAI 2024	52336,94
DENEIGEMENT JONQ SECT CYRIAC,LAC KENO MARS 2024	209347,76
DENEIGEMENT JONQ SECT CYRIAC,LAC KENO NOVEMBRE 2024	52336,94
DENEIGEMENT JONQ SECT CYRIAC,LAC KENO OCTOBRE 2024	52336,94
Libération de retenue 5% Rue de la fabrique Jonquière	66343,56
Location de machine lourde 6x6 Volvo TP JQ	6553,58
Service de journalier pour nettoyage grille de la centrale Jonquière pour le 06 novembre	3232,39
CLOTURES CLERMONT INC.	**55350,20**
Barrière écocentre Chicoutimi-Nord	4198,32
CLÔTURE PARC VICTOR-GUIMOND BT-2086283	2547,28
CLÔTURES DE MAILLE, ATTACHES, ACCESSOIRES PARC DE FATIMA CLÔTURE BT-2082069	4101,74
CRÉDIT FACTURE 3998 ET 3989	-15,82
CRÉDIT FACTURE 4870	-1053,13

FOURNITURE POUR TRAVAUX AU CARREFOUR RACINE BT-2092794	2562,57
GILLAGES, ATTACHES, PÔTEAU, LIEN ALUMINIUM, MANCHON, CLÔTURE - ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW BT-2085089	4374,51
GRILLAGES, PÔTEAU, ANCRAGE, ATTACHE, LIEN ALUMINIUM CLÔTURE BRISÉE - CC ST-ALPHONSE EN ARRIÈRE BT-2082182	4417,11
Installation barrière pour Club aéromodélisme à St-Jean-Vianney	8297,75
Parc Bon Air Installation clôtures	7346,33
REFERMER LES CLÔTURES AU POURTOUR DU TERRAIN DE BASEBALL STADE RICHARD DESMEULES BT-2084255	3120,61
RÉPARATION DE BARRIÈRES BASSIN CHICOUTIIMI BT-2085545	8671,36
RÉPARATION DE LA CLÔTURE - PARC ST-ISIDORE BT-2084685	3153,76
TRAVAUX DE CLÔTURE - ÉCOCENTRE TALBOT	3645,34
VERROU VERTICAL - INVENTAIRE CAMION BT-2064431.2	-17,53
CLUB DE SKI DE FOND LE NORVEGIEN INC	**135270,25**
Convention de gestion 2024	93020,52
Remboursement assurances 2024	18181,73
SUBVENTION PROGRAMME GRATUITÉ 12 ANS ET MOINS - 2024	24068,00
CLUB DE SOCCER LE VENTURI DE SAGUENAY	**155882,50**
Commandite - Tournoi des Sélections régionales	2000,00
FRAIS DE GESTION POUR STADE DE SOCCER SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2024	149467,50
Soutien formation entraîneurs 2024 - VS-CE-2024-403	4415,00
COGECO CONNEXION INC.	**38573,34**
DÉPLACEMENT RÉSEAU LA BAIE	36510,97
ID1593 - Frais d'entretien et de soutènement de fibres optiques - juin 2024	2062,37
COGEP INC	**120314,15**
2022-083 - Installation d'une solution informatique pour la gestion des équipements motorisés (GMAO)	73348,30
CREDITE FACT #514076	-6668,55
Guide Ti Multi compagnie, séparation des actifs entre la compagnie Immeubles et équipements motorisés	2845,63
Installation d'une solution informatique pour la gestion des équipements motorisés (GMAO)	41891,14
RENOUVELLEMENT BANQUE HEURES POUR ASSISTANCE CONSEILLER EN IMPLANTATION	2229,08
VOIR CREDIT #200661	6668,55
COLLEGE D'ALMA	**27159,87**
Formation - Crédibilité et l'importance de la contribution de tous - Écocentre 2024	3015,11
Formation M3I 2024	24144,76
COMITE ZIP SAGUENAY-CHARLEVOIX	**45839,00**
CRÉDIT FACTURE # 241001	-21989,00

Mettre en place une protection pour le lieu de nidification du Goéland à bec cerclé.	14850,00
PROJET VÉGÉTALISATION DU MARAIS COTIER À LA PLAGE DE LA BAIE	9000,00
PROTECTION ET RESTAURATION DE LA RIVIERE SAGUENAY ET DE ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT	21989,00
VOIR CRÉDIT # 241106-01	21989,00
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL SAGUENAY	**195607,31**
CONSTRUCTION D'UN NOUVEL AQUEDUC SUSPENDU ET DÉMOLITION DU PONT-ARNAUD	120937,36
CRÉDIT FACTURE # 1800003861	-4382,84
Inspection et déneigement voie ferrée 2024 (face MDF, La Baie) bail 764	68172,99
Inspection et entretien 2024 / Criards Talbot (PM 4.75) et St-Paul (PM 3.24), bail 864 VS-CE-2017-857	10879,80
COMPAGNIE GENERAL MOTORS DU CANADA	**193484,04**
2023-190 CHEVROLET SILVERADO CABINE D'ÉQUIPE	66838,28
ACHAT VÉHICULE CHEVROLET 1500 - 2022-221	63804,83
CHEVROLET SILVERADO CABINE ALLONGÉE	62840,93
COMPUGEN INC	**255182,42**
2023-321 - Portables Haute performance billet #446266 ***CAG*** - Va avec la facture #5138559	14775,44
2023-321 - Portables Haute performance billet #446266 ***CAG***- Va avec facture #5143537	240406,98
CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY	**45000,00**
Mise en valeur des boursiers 2024 (deuxième versement)	5000,00
Mise en valeur des boursiers 2024 premier versement	40000,00
CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU SLSJ	**147500,00**
Aide financière programme "Pour une ERE secondaire"	27500,00
Aide financière programme "Pour une ERE solidaire"	120000,00
CONSEILLER FORESTIER ROY INC.	**130647,38**
2024-451 Ensemencement hydraulique	25665,87
CRÉDIT FACTURES # 24084, 24085, 24095, 24096, 24097, 24098, 24099, 24100, 24101, 24102	-105045,46
Décompte #1 PLANTATION DIVERS SITES ANNÉE 2024 LIÉ À LA DA 10264217 LIGNE ÉCOCENTRE SECTEUR N. BUDGET DE L'ENVIRONNEMENT	49632,42
Decompte2 PLANTATION DIVERS SITES ANNÉE 2024 LIÉ À LA DA 10264217 LIGNE ÉCOCENTRE SECTEUR NORD BUDGET DE L'ENVIRONNEMENT	57230,81
VOIR CRÉDIT # 24213	103163,74
CONSTRUCTION J & R SAVARD LTEE	**8883654,98**
2023-153 - DÉCOMPTE 4 - RÉFECTION DES RUES J.-R. THÉBERGE, DE QUEN ET LE JEUNE / ARR. CHICOUTIMI	164522,79
2024-249 - TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arrondissement de Chicoutimi	706566,76
2024-302 -TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arr. de Chicoutimi	1124735,18
2024-302 -TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arr. de Chicoutimi	1935097,69

2024-302 -TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arr. de Chicoutimi 21153-01-...	1372988,41
2024-302 -TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / CHIC SEM. DU 21 AU 27 AVRIL 24	292384,38
DECOMPTE #12 2024-302 -TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arr. de Chicoutimi	108061,79
DECOMPTE #13 2024-302 -TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arr. de Chicoutimi	55206,94
Décompte #4 2023-303 OUVERTURE DES RUES DES INVESTISSEURS ET DES AFFAIRES - ARR. CHICOUTIMI	179812,71
Décompte #5 2023-303 OUVERTURE DES RUES DES INVESTISSEURS ET DES AFFAIRES - ARR. CHICOUTIMI	92111,89
Décompte #5 2023-153 - RÉFECTION DES RUES J.-R. THÉBERGE, DE QUEN ET LE JEUNE / ARR. CHICOUTIMI	114603,72
Décompte #6 2023-153 - RÉFECTION DES RUES J.-R. THÉBERGE, DE QUEN ET LE JEUNE / ARR. CHICOUTIMI	50714,47
DECOMPTE #6 2023-303 OUVERTURE DES RUES DES INVESTISSEURS ET DES AFFAIRES - ARR. CHICOUTIMI	15729,67
Décompte #7 2023-153 - RÉFECTION DES RUES J.-R. THÉBERGE, DE QUEN ET LE JEUNE / ARR. CHICOUTIMI	4611,86
Granulat concassé (Pierre) - Chicoutimi 2024	115374,64
Libération du dépôt de garantie de promoteur Projet dev.domiciliaire - Prolongement rue Tristan phase 1	13121,04
Libération du dépôt de garantie de promoteur Prol. de la rue Delisle phase 4 et Madoc phase 2	9398,65
Libération du dépôt de garantie de promoteur Prolongement rue Delisle et Tristan phase 3	20692,14
Libération du dépôt de garantie de promoteur Prolongement rue Tristan phase 2	6629,92
Matériaux granulaires saison 2024 TP La Baie	26003,23
Ouverture des rues des Investisseurs et des Affaires Arr. Chicoutimi Libération de retenue 5%	154867,69
Réfection des rues JR Théberge et de Quenn Libération de retenue 5%	166721,97
SABLE CHICOUTIMI-NORD 2024	4186,67
SABLE HDM CHICOUTIMI	8126,59
TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arr. de Chicoutimi	338576,37
TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arr. de Chicoutimi	139834,38
TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE À L'INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arrondissement de Chicoutimi	352088,41
TRAVAUX DE STABILISATION D'URGENCE INTERSECTION DES RUES VIMY ET DELISLE / Arr. de Chicoutimi 21153-01-138	1310885,02
CONSTRUCTION ROCK DUFOUR INC	**9671265,24**
Décompte # 3 2023-565-RÉFECTION DE LA PISTE CYCLABLE DU BOULEVARD SAGUENAY, ARR. JONQUIÈRE	37611,53
Décompte # 3 RÉFECTION DE PAVAGE 2024 ARR JONQUIÈRE	2102708,14
Décompte #1 Réfection de pavage 2024 arr. Jonquière	579908,26
Décompte #1 2024-055 - AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA COLLINE - PHASE 3, ARR DE CHICOUTIMI	291420,43
Décompte #1 2024-136 - SÉCURISATION DES APPROCHES DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD MELLON ET DE LA RUE DESCHÊNES,	424880,01
DÉCOMPTE #1 AJOUT ET RÉFECTION DE PISTES CYCLABLES SUR LES RUES BÉGIN ET DE LA SCIENCE	438691,73
Décompte #1 PARC DE LA NORMANDIE PHASE 2 / ARR DE CHICOUTIMI	242069,42
Décompte #1 SÉCURISATION DES APPROCHES DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD TALBOT ET LA RUE CHAMPS-ÉLYSÉES ARR CHICOUTIMI	677450,57

Décompte #2 2023-025 - PROLONGEMENT PISTE CYCLABLE RUE DES MOUETTES - ARR JONQUIERE	10734,26
Décompte #2 2023-265 RÉFECTION DE LA PISTE CYCLABLE - BOUL. SAGUENAY ENTRE LES RUES POWELL ET FARADAY / ARR. JONQUIÈRE	17161,69
Décompte #2 AJOUT ET RÉFECTION DE PISTES CYCLABLES SUR LES RUES BÉGIN ET DE LA SCIENCE	293828,66
DÉCOMPTE #2 RÉFECTION DE PAVAGE 2024 ARR JONQUIÈRE	1838214,33
Décompte #2 Sécuristion des approches de l'intersection du boulevard Melon et de la rue Deschênes	347490,32
Décompte #3 - SÉCURISATION DES APPROCHES DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD MELLON ET DE LA RUE DESCHÊNES, ARR JONQUIÈRE	81833,11
Décompte #3 2023-026 - PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABE SUR LA RUE DES ROITELETS VERS L'UQAC - ARR. CHICOUTIMI	62454,81
Décompte #3 AJOUT ET RÉFECTION DE PISTES CYCLABLES SUR LES RUES BÉGIN ET DE LA SCIENCE	42113,84
Décompte #3 et libération de retenue 10% RÉFECTION DE PAVAGE 2023 - LOT 3 ARR. DE LA BAIE	270630,59
Décompte #4 2023-026 - PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABE SUR LA RUE DES ROITELETS VERS L'UQAC - ARR. CHICOUTIMI	39456,43
Décompte #4 Réfection de pavage Artères majeures et collectrices 2023	-22901,20
DECOMPTE #4 RÉFECTION PAVAGE 2024 - ARR JONQUIÈRE	599022,15
Décompte #5 RÉFECTION DE PAVAGE 2024 - ARR DE JONQUIÈRE	649147,42
Décompte #6 RÉFECTION PAVAGE 2024 - ARR JONQUIÈRE	143942,82
Décompte #62023-141 / RÉFECTION DE PAVAGE ARTÈRES MAJEURES ET COLLECTRICES 2023 - TECQ	3347,78
DECOMPTE 1 2024-301 - ÉLARGISSEMENT DE L'ACCOTEMENT DANS LA COURBE DU 4048, CHEMIN DU QUAI / Arrondissement de Jonquière	90487,97
Libération de retenue 10% Prol. piste cyclable sur la rue des Roitelets ver l'UQAC	99336,76
Libération de retenue 10% Réfection de pavage artères Majeures et collectrices 2023	243082,98
Libération de retenue 5% Réfection de la piste cyclable Boul. Saguenay	20087,14
RÉFECTION DE PAVAGE 2024 ARR JONQUIÈRE	0,00
Thermopavage Jonquière (selon la liste Ville Saguenay pour année 2024)	47053,29
CONSTRUCTION S.R.B. S.C.C.	**71892,23**
COUPE BORDURES ET TROTTOIRS CHICOUTIMI JUIN 2024	7779,56
COUPE DE BORDURE TROTTOIRS JONQUIERE MAI ET JUIN 2024	8127,35
COUPE DE BORDURES DE BÉTON SELON LA FIGURE D-400	9067,39
COUPE DE BORDURES DE BÉTON SELON LA FIGURE D-400, COUPE DE TROTTOIRS SELON LA FIGURE D-405	4331,57
SCIAGE BÉTON RUE VAUDREUIL - FABRIQUE - FRONTENAC	2074,15
SCIAGE BORDURE ET TROTTOIRS JONQUIERE	2217,64
SCIAGE BORDURES DE BETON JONQUIERE	5022,57
SCIAGE COUPE BORDURE JONQUIERE	5614,23
SCIAGE COUPE DE BORDURES CHICOUTIMI	6819,52
SCIAGE DE BÉTON - ORÉE DES BOIS / VICTOR-GUIMON / PRICE / 8E AVENUE	8261,99
SCIAGE DE BORDURE DE BÉTON, DE TROTTOIRS	7463,38

SCIAGE ENTREE VÉHICULAIRE CHICOUTIMI ET LA BAIE	5112,88
VOIR CREDIT 165931	9067,39
VOIR FACT # 165928	-9067,39
CONSTRUCTION UNIBEC INC.	**15072786,26**
2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	1484634,45
Décompte #20 2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	687537,91
Décompte #21 2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	1070305,08
Décompte #22 2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	1366960,78
Décompte #23 2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	1035166,29
Décompte #24 2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	2033559,42
Décompte #25 2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	2019868,33
Décompte #26 2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	1377473,99
Décompte #272021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	484703,25
Décompte #28 2021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	979446,44
Décompte #302021-098 Construction centre de tri des matières recyclables postes 1 à 7 (remplace le BC30184194).	1589508,93
Négociation des conditions générales reliées à la présence de Machinex sur le site	149527,92
SOUS-PROTÊT Négociation des conditions générales	495037,64
SOUS-PROTÊT Négociation des conditions générales reliées à la présence de Machinex sur le site	179433,50
SOUS-PROTÊT Négociation des conditions générales reliées à la présence de Machinex sur le site	119622,33
CONTACT NATURE RIVIERE-A-MARS	**814533,18**
2024-369 Corvée printanière Entretien et surveillance du site de la consol selon de calendrier de réalisation	2207,52
Amélioration du Sentier Eucher Août /Septembre 2024 - Secteur Écorceurs - Nouveau retour	13191,08
Corvée printanière - Entretien et surveillance du site de la consol selon de calendrier de réalisation 2024-369	2207,52
gestion de la pêche blanche à La Baie pour 2023-2024	344925,00
Remboursement assurances 2024	15188,59
Soutien au don de compost 2024	6967,49
Subvention entretien annuel des chemins pour Okwari	3500,00
Subvention pêche blanche	132221,25
SUBVENTION PROGRAMME GRATUITÉ 12 ANS ET MOINS - Pour Centre plein air Bec-Scie	24068,00
Versement honoraires de gestion 2024 - Subvention d'opération - Contact Nature VS-CM-2023-794	270056,73
COOP DE SOLIDARITE LAC KENO	**26444,25**
Gestion et opération station-service à bateaux - Dérogation 2024-235	26444,25
COOPERATIVE D'HABITATION LA PERSEVERANCE	**94000,00**

Aide aux organismes	94000,00
CORP CENTRE-VILLE D'ARVIDA-CORPORATION DEV ECONOMIQUE ET CULTUREL D'ARVIDA	**112247,85**
2024-166 - Honoraires d'animation 2024 - Février 2024 VS-CM-2024-44	6706,88
2024-166 - Honoraires d'animation 2024 - Janvier 2024 VS-CM-2024-44	6706,88
2024-166 - Honoraires d'animation 2024 - Mars 2024 VS-CM-2024-44	6706,88
2024-166 - Honoraires d'animation 2024 - Novembre 2024 - VS-CM-2024-44	6706,88
2024-166 - Honoraires d'animation 2024 - Octobre VS-CM-2024-44	6706,88
2024-166 - Honoraires d'animation 2024 - Septembre VS-CM-2024-44	6706,88
2024-166 - Honoraires d'animation 2024 VS-CM-2024-44	6706,88
2024-166 - Honoraires d'animation Juillet 2024 VS-CM-2024-44	6706,88
2024-166 - Honoraires d'animation Juin 2024 VS-CM-2024-44	6706,88
Commandite - Soutien au marché d'Arvida	2000,00
Honoraires d'animation Avril 2024 VS-CM-2024-44	6706,88
Honoraires d'animation pour Mai 2024 - 2024-166 - VS-CM-2024-44	6706,88
Plan de commandite pour le marché des maraîchers	2500,00
Remboursement des dépenses en promotion et location toilette pour le marché public d'Arvida 2024	7672,17
SOUTIEN FINANCIER 2024 Premier versement édition 2024 (Ciné-parc urbain d'Arvida)	2400,00
SOUTIEN FINANCIER 2024 Prermier versement édition 2024 - (Noël au carré) VS-CM-2024-92	3900,00
Soutien financier aux évènements deuxième versement évènement 2024 (Fête estivale d'Arvida)	2000,00
SOUTIEN FINANVIER 2024 Premier versement édition 2024 (fête estivale d'Arvida)	18000,00
CORPO DES LOISIRS SACRE-COEUR DE CHICOUTIMI INC. (CENTRE DES LOISIRS JOSEPH-NIO)	**28741,90**
demande de soutien financier pour le bon fonctionnement de l'organisme	2000,00
LOCATION AFEAS ET FERMIERE POUR 2024	0,00
Location AFEAS et FERMIERE, 1er janvier au 31 décembre 2024	26741,90
CORPORATION DES FETES DU 350E ANNIVERSAIRE DE CHICOUTIMI	**175000,00**
Soutien au fonctionnement 2024	175000,00
CORPORATION DU PARC DE LA RIVIERE DU MOULIN	**396562,15**
Honoraire de gestion 2024 - VS-CM-2024-91	389319,15
Honoraire de gestion 2024 VS-CM-2024-91 de plus de 10 000 $ va être traité par BC	0,00
SUBVENTION PROGRAMME GRATUITÉ 12 ANS ET MOINS - 2024	7243,00
CORPORATION LES ADOLESCENTS ET LA VIE DE QUARTIER DE CHICOUTIMI	**29136,00**
Projet sociocommunautaire et projet art pression - Convention de partenariat	25536,00
SOUTIEN FINANCIER Premier versement 2024 Festi-jeunes	3600,00

CORPORATION PARTENAIRES CENTRE-VILLE JONQUIERE	**114575,57**
2024-166 - Honoraires d'animation - Mars 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation - Octobre 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation / FEV 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation / NOVEMBRE VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation août 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation JANV 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation Juillet 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation Juin 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
aide supplémentaire Fête nationale	25000,00
Crossfit (premier versement)	4300,00
Dons - Journée de l'épouvante 1ere édition	2000,00
Fête nationale (premier versement)	5400,00
Honoraires d'animation Avril 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
Honoraires d'animation pour Mai 2024 - 2024-166 - VS-CM-2024-44	6706,87
Honoraires d'animation Septembre 2024 2024-166 - VS-CM-2024-44	6706,87
Magie des fêtes (premier versement)	4100,00
CORPORATION SCADALLIANCE	**238319,68**
ID1894 et 1895 - Contrat d'entretien des enregistreurs de débordement - 2024	41971,62
MISE EN PLACE D'ENREGISTREURS POUR LES OUVRAGES DE SURVERSE DE LA VILLE	130349,99
MISE EN PLACE D'ENREGISTREURS POUR LES OUVRAGES DE SURVERSE DE LA VILLE DE SAGUENAY	16843,84
MISE EN PLACE ENREGISTRUEUR OUVRAGES DE SURVERSE	35635,06
N&R ; Sondes pour débitmètre ultrasonique ChronoFlo Mini	3506,74
PPEC-PPEJ-PPELB : Réparation diverses EED fin projet	10012,43
CORPORATION ST-FRANÇOIS DE JONQUIERE	**446537,84**
Location du 1 janvier au 31 décembre 2024	446537,84
CUBEX LIMITED	**128239,24**
Balayeuse de centre-ville City Ranger 2260.	128814,12
CRÉDIT FACTURE #P0879605 - 28-308 BROSSE DE CANIVEAUX	-574,88
DEMOLITION DES RIVIERES INC	**378286,86**
2024-259 DÉCONSTRUCTION DE DEUX BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET TROIS DÉPENDANCES / Arrondissement de La Baie	238002,39
Décompte #3 Démolition de la piscine richelieu et du bâtiment connexe blanc à côté pour installation futur de jeux d¿eau	13453,25
Décompte#2 Démolition de la piscine richelieu et du bâtiment connexe blanc à côté pour installation futur de jeux d¿eau	131241,76

Démolition piscine Richelieu	14582,43
Référence : 70001804-002 Crédit sur facture #3069	-1899,31
Référence : 70001804-002 Démolition piscine Richelieu Crédit sur facture 3068	-17093,66
DEMOLITION EXCAVATION DEMEX INC	**1860955,52**
2024 - Écocentre La Baie transport et traitement des matières - JUILLET	30384,30
2024 - Écocentre La Baie transport et traitement des matières (septembre 2024)	25487,44
2024 - Écocentre La Baie transport et traitement des matières / AVRIL, VOIR CRÉDIT # B18577	28361,58
2024 - Écocentre La Baie transport et traitement des matières / JUIN	32289,84
2024 - Écocentre La Baie transport et traitement des matières / MAI - Voir crédit # B19177	43975,20
2024 - Écocentre La Baie transport et traitement des matières / NOVEMBRE	20611,95
2024 - Écocentre La Baie transport et traitement des matières MARS	10119,54
2024 - Écocentre La Baie transport et traitement des matières octobre	27766,33
2024 AJUSTEMENT CARBURANT 2024	18525,24
2024 AJUSTEMENT PRIX CARBURANT TRIMESTRE 2 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières	25969,58
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières (Février 2024)	12783,14
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières (septembre)	51188,03
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières / AOÛT	76410,08
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières / AVRIL	50099,81
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières / AVRIL VOIR CRÉDITS B18559 ET B18560	51038,25
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières / Janvier	13628,92
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières / JUIN	57334,08
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières / MAI 2024	71942,02
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières / NOVEMBRE	40367,24
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières JUILLET	54511,22
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières MARS	18285,73
2024 Écocentre Chicoutimi-Nord transport et traitement des matières octobre	56291,54
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières (Février 2024)	11847,28
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières (septembre 2024)	44956,77
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières / Janvier	13046,66
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières / JUILLET	47064,86
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières / JUIN	49992,32
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières / Mai	64517,13
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières / MARS	17563,52

2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières / OCTOBRE	43373,19
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières NOVEMBRE	28753,95
2024 Écocentre Chicoutimi-Sud transport et traitement des matières/ AOÛT	44452,65
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières (1 janvier au 29 février)	27550,16
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières (Février 2024)	19443,99
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières (septembre)	64494,06
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières / AOÛT	83256,33
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières / AVRIL	67814,05
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières / Janvier	18917,12
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières / juillet	66998,67
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières / JUIN	71663,85
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières / MAI	101832,45
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières / octobre	71448,13
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières MARS	24502,55
2024 Écocentre Jonquière transport et traitement des matières NOVEMBRE	45862,41
2024 Écocentre La Baie transport et traitement des matières (Février 2024)	7989,61
2024 Écocentre La Baie transport et traitement des matières / Janvier	7614,05
CRÉDIT FACTURE # B18506	-820,81
CRÉDIT FACTURE # B18509	-138,23
CRÉDIT FACTURE # B19028	-412,26
DENEIGEMENT SV (9450-2424 QUEBEC INC.)	**118892,75**
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers (facture unique)	5173,87
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers AVRIL 2024	10870,89
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers FEV 2024	21741,77
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers JANV 2024	21741,77
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers JANV À DEC 2024	17648,66
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers Mai 2024	5435,44
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers MARS 2024	21741,77
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers NOV 2024	7269,29
DENEIGEMENT CHIC Chemin Tolérance,stationnements,portes,galeries escaliers OCTOBRE 2024	7269,29
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	**10132383,72**
21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	1143208,71
24 DÉCEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024 PÉR. 24-01 À 24-04	889686,44

25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2024 PÉR 24-36 À 24-39	777077,90
DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER PÉRIODES 24-05 À 24-09	921772,25
DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024 PÉRIODES 24-05 À 24-09	199058,54
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	1145265,02
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	1147663,05
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 27-30	939070,42
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIODES 24-14 À 24-17	936024,53
DU 25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2024 PÉR 24-35 À 24-39	162484,72
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	946881,94
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 À 24-26	924190,20
DETEKTA SOLUTIONS (2547-0956 QUEBEC INC)	**36103,79**
2021-652 - ENTRETIEN ANNUEL DES SYSTÈMES DE DÉTECTION DES GAZ DÉLÉTÈRES - 2024	13400,61
2021-652 - ENTRETIEN ANNUEL DES SYSTÈMES DE DÉTECTION DES GAZ DÉLÉTÈRES - ANNÉE 2024	13400,61
Nouveau équipements pour entrepôt J.R Théberge - BT:2080415.2	3716,57
REMPLACEMENT DES DÉTECTEURS - GARAGE TRAVAUX PUBLICS JONQUIÈRE	5586,00
DETTE VILLE DE SAGUENAY	**117480599,61**
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-02-01 SCHL	3062759,61
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-05	1547475,50
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-08	5961099,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-13	8905788,75
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-14	170625,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-15	3849506,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-18	287945,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-19	1342910,50
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-20	6342986,25
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-21	192270,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-22	9885850,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-23	19018991,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-25	275842,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-26	339219,25
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-04-27	123592,50
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-05	6691475,50
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-08	878692,25

Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-13	1329228,75
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-14	170625,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-15	6988259,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-18	287945,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-19	6116910,50
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-20	6108350,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-21	12024270,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-22	14675113,50
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-23	164216,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-25	275842,00
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-26	339219,25
Remboursement dette ville de Saguenay échéance 2024-10-27	123592,50
DFENSE FORTRESS INC.	**125351,49**
2024-424 Achat de barrière anti-véhicule bélier	125351,49
DIFFUSION SAGUENAY INC.	**931315,03**
Aide financière pour présentation d'un spectacle gratuit	2300,00
Location du Théâtre Palace Arvida pour cérémonie protocolaire (collation des grades)	5814,52
LOCATION THÉATRE DU PALAIS MUNICIPAL POUR PIÈCE IMPACT AVRIL 2024	20689,75
MIGRATION COURRIEL - DIFFUSION SAGUENAY	4478,28
SERVICES TECHNIQUES DES ESPACES DE DIFFUSION - DEMANDE DE DÉROGATION - ACHAT DE GRÉ À GRÉ	48629,98
SERVICES TECHNIQUES DES ESPACES DE DIFFUSION - DEMANDE DE DÉROGATION - ACHAT DE GRÉ À GRÉ-DU 7 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2024	2752,50
Subvention 2024 (en un seul versement) - VS-CM-2023-575	800000,00
Subvention supplémentaire pour la programmation d'une fin de semaine supplémentaire à l'Agora de La Baie.	40000,00
Téléphonie IP - subvention 2024	6650,00
DISTRIBUTION MARCEL & FILS INC.	**105972,07**
2 X POMPES À GRAISSER / RÉGULATEUR A AIR	3553,56
BARIL DE 205 L - HUILE A TRANSMISSION AUTOMATIQUE	2665,76
CRÉDIT FACTURE # 132025	-1719,29
CRÉDIT FACTURE #132025 - POMPE A GRAISSER 55:1/10 DE HOSE AVEC CHARIOT, REGULATEUR AIR 1/4 MINI PIGGYBACK	-1834,27
CRÉDIT FACTURE 132712	-65,72
CRÉDIT FACTURES #123825 ET #132042	-2921,47
EN BARIL DE 205 L - HUILE A TRANSMISSION AUTOMATIQUE	2665,76
EN BARIL DE 55 KG - GRAISSE POUR GRAISSEUR AUTOMATIQUE GROEN ENTREPOT TRAVAUX PUBLIC	4846,43

EN VRAC - HUILE A TRANSMISSION AUTOMATIQUE INDUSTRIELLE POLY	6792,26
EN VRAC - HUILE POLYVALENTE TDH GRADE ETE	2728,35
EN VRAC - HUILE POLYVALENTE TDH GRADE HIVER	4606,41
EN VRAC - HUILE POUR ENGRENAGE MULTIGRADE 75W90 TYPE SYNTHETHÉTIQUE	2354,63
HUILE 5W40	3115,09
HUILE MOTEUR EN VRAC	5635,08
NETTOYEUR A FREINS ET PIECES EN AEROSOL 390GR	9255,03
Retour HUILE MOTEUR DIESEL/ESSENCE MULTIGRADE 15W40 CJ-4 MINERALE REF FACT #132035	-631,35
TDH HUILE EN VRAC	2014,27
UEJ : HUILE POUR ENTRETIEN 2024	4209,39
UEJ : HUILE ENDURATEX ET PRECISION	2022,10
UEJ : HUILES POUR ENTRETIEN	3326,83
VRAC EN LITRE - 5W40 HUILE MULTIGRADE POUR PERIODE HIVERNALE	48474,87
VRAC EN LITRE - 5W40 HUILE MULTIGRADE POUR PERIODE HIVERNALE	4878,35
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC.	**29809,45**
2024-198 - Matériel pour terrains sportifs BASKETBALL - Poste 1	2910,25
2024-198 - Matériel pour terrains sportifs TENNIS - Filet de tennis tressé, Râteau-niveleur pour terre battue etc	5832,34
2024-198 - Matériel pour terrains sportifs TENNIS - Poste 3	3399,81
POUSSIÈRE À LIGNER (50 lbs/sac), 3 PALETTES 3000 LB CHACUNE	2970,95
Sac de 80 lbs de terre battue pour terrain de tennis	11396,32
TAPIS FRAPPEUR 12' X 7'	3299,78
DOPPELMAYR CANADA LTEE	**326541,19**
Décompte#1 FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN CONVOYEUR DE REMONTÉE CENTRE DE SKI MONT-FORTIN Appel d¿offres 2023-639	323575,41
Entretien transmission télésiège - Spécialiste HYD temps régulier, heures de voyagement, hébergement, pièces.	2965,78
DPOC - QUADIENT CANADA LTEE	**119574,00**
COMPTE # 161679 / ACHAT DE TIMBRES	59787,00
TIMBRES / RÉFÉRENCE 161679	59787,00
DUFOUR ANDRE (TAXILES)	**43880,21**
2023-451 Option de renouvellement Service traverse à vélo en ponton - Marina Shipshaw	19406,34
Option de renouvellement - Service traverse à vélo en ponton - Marina Shipshaw - 2024-451	24473,87
DURABAC INC	**33511,88**
Fournitures de conteneurs de déchets de dégrillage	33511,88
DWB CONSULTANTS	**25454,61**

2024-214 ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRÉCISION DES PLANS DIRECTEURS DU MONT-FORTIN ET DU MONT-BÉLU. BT-2085854	8484,87
ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRÉCISION DES PLANS DIRECTEURS DU MONT-FORTIN ET DU MONT-BÉLU. BT-2085854	16969,74
ECHAFAUDAGE INDUSTRIEL INC	**315073,33**
2023-494 | FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN DÔME - GARAGE MUN;2023-494 | FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN DÔME - GARAGE MU	77919,75
2023-494 | FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN DÔME - GARAGE MUNICIPAL / Arrondissement de Chicoutimi	34914,32
Bâtiment en dôme avec fondation de blocs de béton	8918,33
CONSTRUCTION D'UN DÔME 40' X 80' GARAGE MUNICIPAL / Arrondissement de Jonquière Appel d¿offres 2024-130	9254,81
Crédit sur facture#071596	-178366,47
Décompte #1 CONSTRUCTION D'UN DÔME 40' X 80' GARAGE MUNICIPAL / Arrondissement de Jonquière Appel d¿offres 2024-130	160529,82
Libération de dépot de garantie de soumission	5000,00
LOCATION D'ECHAFAUDAGES, MONTAGE/DEMONTAGE ET TRANSPORT	3897,52
SÉCURISATION ACCÈS AU BÂTIMENT - CENTRE COMMUNAUTAIRE ROSAIRE-GAUTHIER	5563,22
SÉCURISATION ACCÈS AU BÂTIMENT - CENTRE COMMUNAUTAIRE ROSAIRE-GAUTHIER	9075,56
Voir crédit #071876	178366,47
ECO2URB INC (HABITAT)	**66663,95**
Évaluation des bénéfices rendus par les milieux humides PRMHH VS-CE-2023-1014	66663,95
ECOLE FLORENCE FOURCAUDOT SPIRALE EXPRESSION DANSE	**136000,00**
Subvention 2024 1er versement VS-CM-2024-43	68000,00
Subvention 2024 2e versement VS-CM-2024-43	68000,00
ECOLE NATIONALE DE POLICE	**219490,56**
Agent de renseignement criminel 22 janv au 1er février 24	3408,04
Armes intermédiaires d'impact à projectiles - l'instructeur 10-14 juin 2024	2517,00
Comparaison d'éléments de preuve matérielle 7-11 oct. 2024	3852,34
CONTRIBUTION ANNUELLE 2024-2025 DU 1 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2024	122235,96
Crédit facture # FA00153531 -formation didactique de l'enseignement 21-23 mai 2024	-257,54
Crédit facture FA00154194 - Officiel de sécurité du champ de tir	-56,00
Didactique de l'intervention tactique l'insctructeur 21-23 fév. 2024	3067,11
Didactique de l'intervention tactique l'instructeur 20-22 mars 2024	3067,11
Enquêtes en matière de drogues - 28 oct. au 1er nov.2024	5390,66
Entrée dynamique planifiée à risque faible 25-27 mars 2024	2611,11
Formation fondements théoriques de l'emploi de la force du 18 au 22 novembre 2024	3794,66
Formation policier judiciaire 29 oct au 1er nov. 2024	3423,64
Gestion initiale en recherche terrestre 23-25 janvier 2024	3362,22

Introduction à la surveillance physique 14-17 mai 2024	2550,00
Officier d'opération filet II et filet III 23-25 oct. 2024	2656,61
Officier d'opération Filet II filet III 2-4 avril 2024	2494,73
Patrouille à motoneige 6-8 février 2024	3378,00
Patrouille nautique - bloc 2 10-14 juin 2024	6970,01
Patrouille nautique bloc 2 27-31 mai 2024	6970,01
programme de formation initiale en enquête policière 12-22 mars 1-2 semaines	6959,44
Programme de formation initiale en enquête policière Volet 2	6945,06
Programme de formation initiale en enquête policière volet 2 26-30 août 2024 - semaine 1	7642,34
Stratégies proactive 22-26 janvier 2024	2883,02
Supervision de patrouille 22-25 janvier 2024	2275,54
Supervision de patrouille 4 au 7 novembre 2024	2522,83
Supervision de patrouille 9-12 sept. sem. 1	5045,64
Technicien qualifié en éthylomètre DataMaster DMTC 8-12 janv. 2024	3781,02
ECS CANADA INC	**188555,87**
2023-644 - SERVICE DE SÉCURITÉ - CARREFOUR RACINE BT-2081417	6076,43
2023-644 - SERVICE DE SÉCURITÉ - CARREFOUR RACINE BT-2081417	14605,27
2023-644 - SERVICE DE SÉCURITÉ - CARREFOUR RACINE DU 10 AU 16 MARS BT-2081417	7162,94
AGENT DE SÉCURITÉ DU 18 FÉVRIER AU 2 MARS 2024	7162,94
AGENT DE SÉCURITÉ DU 21 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2024	7142,83
AGENT DE SÉCURITÉ DU 7 AU 20 JANVIER 2024	7152,88
CRÉDIT FACTURE # 26982	-7162,94
CRÉDIT FACTURE # 27237	-7162,94
CRÉDIT FACTURE # 27714	-7162,94
CRÉDIT FACTURE # 28308	-9287,28
Dossier 1-345VS20231206 Période du 21 janvier au 3 fevrier 2024	6026,34
Dossier 1-345VS20231206 Période se terminant le 20 janvier 2024	8589,95
SERVICE DE SÉCURITÉ - CARREFOUR RACINE BT-2081417	7162,94
SERVICE DE SÉCURITÉ - CARREFOUR RACINE BT-2081417 - 2023-644 -	6409,57
SERVICE DE SÉCURITÉ - CARREFOUR RACINE BT-2081417 - 2023-644 -	7323,91
Service de sécurité Carrefour Racine et Autogare du Havre du 7 au 20 juillet 2024 BT-2080479	9523,01
Service de sécurité Carrefour Racine et Autogare du Havre. BT-2080479	59812,57
Service de sécurité Carrefour Racine et Autogare du Havre. BT-2080479 du 18 au 31 août 2024	9640,00

Service de sécurité Carrefour Racine et Autogare du Havre. Du 4 au 17 août 2024 BT-2080479	9310,30
Service de sécurité Carrefour Racine et Autogare du Havre. Du 7 au 20 juillet 2024 BT-2080479	9310,30
Service de sécurité Carrefour Racine et Autogare du Havre. du 9 au 22 juin 2024 BT-2080479	7572,25
SERVICES PROFESSIONNELS 4 AU 29 FÉVRIER 2024	5734,38
VOIR CRÉDIT # 27486	7162,94
VOIR CRÉDIT # 27714	7162,94
VOIR CRÉDIT # 28421	9287,28
ED PRO EXCAVATION (9257-0373 QUEBEC INC)	**310659,62**
NETTOYAGE DES FOSSÉS ET PONCEAUX 2024 2024-475	87878,28
NETTOYAGE DES FOSSÉS ET PONCEAUX 2024 2024-475 CH NIL JEAN COMPLET	19646,36
NETTOYAGE DES FOSSÉS ET PONCEAUX 2024 2024-475 Route Madoc	2155,78
Travaux de fossés Jonq 2024 Des Mélèzes,Rte Portage,Chemin St-Wilbrod,Chemin du Quai,Diverses rues	200979,20
ELECTRICITE TB (1986) INC	**102919,41**
Décompte #1 2023-566 - INSTALLATION DE LAMPADAIRES ET DE COLONNES LUMINEUSES - RUE ST-DOMINIQUE	86196,76
RÉPARATION DE FEUX DE CIRCULATION - remplacement du falage	16722,65
ELECTRO SAGUENAY LTEE	**60008,33**
12 POTEAUX DE 30'	8002,26
POSE D'ENCRAGE PARC RICHARD DESMEULES - BT2082247.1 -	2538,08
S-2024-156 / 25 X POTEAUX DE BOIS	49467,99
EMCO CORPORATION	**41276,02**
100 x Pretzel jaune 48 po (pour borne-fontaine)	4828,95
4 X DETECTEUR MAGNETIQUE	6438,60
Achat d'une tête de caméra	6559,32
CAMERA PEARPOINT P542 DEVIS 200210248	17206,01
CASQUES D'ÉCOUTE BLUETOOTH, CAPTEURS	6243,14
EMERGENSYS SOLUTIONS INC.	**172865,35**
CONTRAT ENTRETIEN - janvier à décembre 2024	6898,50
ID1763 - Contrat d'entretien logiciel de gestion policière	165966,85
EN FIDEICOMMIS MALTAIS LABRECQUE ET TREMBLAY NOTAIRES	**75000,00**
Achat comptant - Terrain rue du Lis-Blanc, Chicoutimi - Lot 4 978 419	75000,00
EN FIDEICOMMIS NDA NOTAIRE JONQUIERE INC	**33266,05**
Club nautique du Fjord du Saguenay inc. - Servitude pour une conduite sanitaire	14276,20
SERVITUDE D'EGOUT UNITAIRE - ACQUISITION DE TERRAIN	18989,85

EN FIDEICOMMIS TRIVIUM AVOCATS NOTAIRES INC	**1702761,00**
YVON TOUZIN - ACQUISITION D UN TERRAIN	50000,00
Achat immeuble pour STS - R230097	1635000,00
Transfert au notaire pour achat terrain	17761,00
ENERGIR S.E.C.	**848516,86**
Gaz naturel - Compte # 22048639003	13029,54
Gaz naturel - Compte # 32961080002	15861,01
Gaz naturel - Compte # 32961100008	54774,42
Gaz naturel - Compte # 32961150003	29086,52
Gaz naturel - Compte # 32962268010	2251,70
Gaz naturel - Compte # 32962536002	49438,40
Gaz naturel - Compte # 33921260031	12687,32
Gaz naturel - Compte # 33921281011	18602,53
Gaz naturel - Compte # 33921281011 Facture # 770002418366 annulée le 23/02	-101,16
Gaz naturel - Compte # 33921360005	23488,91
Gaz naturel - Compte # 33922286027	60029,25
Gaz naturel - Compte # 33922305009	7983,50
Gaz naturel - Compte # 33922698007	4325,30
Gaz naturel - Compte # 33922730008	28327,89
Gaz naturel - Compte # 34941310004	17039,23
Gaz naturel - Compte # 34941740002	24355,69
Gaz naturel - Compte # 38941018004	4245,66
Gaz naturel - Compte # 38941150005	54318,64
Gaz naturel - Compte # 38941940009	14401,69
Gaz naturel - Compte # 38942220005	85151,81
Gaz naturel - Compte # 40531000004	4382,80
Gaz naturel - Compte # 40531755003	59166,63
Gaz naturel - Compte # 42002715805	28859,74
Gaz naturel - Compte # 42009079403	2048,55
Gaz naturel - Compte # 42031079306	16982,54
PROLONGEMENT RÉSEAU GAZ NATUREL PI HENRI-GIRARD (SEC. OUEST) VS-CE-2024-744	217778,75
ENGLOBE CORP	**1619836,55**
2022-021 - CONTRÔLE DE TOITURE - AÉROGARE SAGUENAY - BAGOTVILLE	2299,50

2023-002 - Site pêche blanche Lac Kénogami Suivi des mesures et inspection des glaces 2023-2024	20947,30
2023-098 / OSP - Modernisation de l'usine d'épuration de La Baie (05254-03-004-005)	7949,44
2023-421 Surveillance des travaux réhab. env. lot 6 580 428, rue du Havre. Zone innovation site 3	626623,79
2023-482 Services professionnels laboratoire Contrôle des travaux d'étanchéité de toiture achèvement des travaux civils	59263,00
2023-500 Service professionnels en laboratoire - MISE À NIVEAU DU STADE RICHARD-DESMEULES / Arrondissement de Jonquière	16849,36
2023-613 -Démolition piscine Mont-Fortin	9577,42
2023-613 -Démolition piscine Mont-Fortin POUR DOSSIER # 2-B09S032-23-001	2558,19
2023-700 Caractérisation et déconstruction pour future bibliothèque de la baie. BT2076190	21845,26
2024-067 - RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE ET CONSTRUCTION DE PUITS DE POMPAGE	5449,82
2024-095 - Caractérisation des eaux de fonte des 6 dépôts de neiges usées.	7588,35
2024-116 Caractérisation - échantillonage et analyse de diverses matières	10215,26
2024-185 - SONDAGES PÉDOLOGIQUES ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE - CENTRE-VILLE CHICOUTIMI	122779,63
2024-239 - CONTRÔLE DES SOLS ET DES MATÉRIAUX LOT A - RÉFECTION DE PAVAGE BORDURES ET TROTTOIRS	35686,21
ANALYSE DE LA STABILITÉ DU TALUS POUR DÉMOLITION DES FONDATIONS. CHICOUTIMI BT-2086692	2411,21
AUDITS À PROPOS DE LA FABRICATION DE LA STRUCTURE D'ACIER - NOUVELLE PASSERELLE PONT ARNAUD	9237,10
AUSCULTATION DES CHAUSSÉES	48289,50
Caractérisation et déconstruction pour future bibliothèque de la baie. BT2076190	20178,11
CONTRÔLE DES SOLS	31680,80
CONTRÔLE DES SOLS - DÉCEMBRE 2023	31548,21
CONTRÔLE DES SOLS ET DES MATÉRIAUX LOT A - RÉFECTION DE PAVAGE	71695,09
CONTRÔLE DES SOLS ET DES MATÉRIAUX LOT A - RÉFECTION DE PAVAGE BORDURES ET TROTTOIRS	73401,03
CONTRÔLE DES SOLS ET MATÉRIAUX - LOT B HONORAIRES DU 30/06 AU 27/07/24	18735,74
CONTRÔLE DES SOLS ET MATÉRIAUX - MARS 2024	5385,22
CONTRÔLE DES SOLS ET MATÉRIAUX 2024 DU 26/05 AU 13/07/24	56898,81
CONTRÔLE DES SOLS ET MATÉRIAUX 2024 LOT B	3369,92
CONTRÔLE DES SOLS ET MATÉRIAUX 2024 LOT B VOIR CRÉDIT # 00198361	38939,87
CONTRÔLE DES SOLS FÉVRIER 2024	2531,97
CRÉDIT FACTURE # 00163495	-81,63
CRÉDIT FACTURE # 00163538	-6012,28
CRÉDIT FACTURE # 00193769	-6,60
CRÉDIT FACTURE # 00199625	-8393,18
Échantillonage et caractérisation de béton concassé Projet AP-60	7344,83
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, REMPLACEMENT ET RÉHABILITATION DU PONCEAU P-937 RUE DU ROI-GEORGES - ARR DE JONQUIÈRE	19139,11

Éval. altermatives stabilisation lot 2 687 542 afin de permettre des bât. résid. haute densité, 740, Eudistes	24729,37
FACTURATION SOLS ET MATÉRIAUX LOT B - 29 SEPT AU 26 OCT 2024	46098,91
Forage et étude géotechnique pour travaux sur un émissaire pluvial affaissé. (Foreuse sur chenille, pièces)	12129,86
FUITE D'HUILE D'UN TRANSFO AU 1876 PELLAN	7167,84
INSPECTION DE TALUS CHEMIN SAINT-CHARLES À LA BAIE	14419,30
INTERVENTION EN ZONE DE CONTRAINTE - SKATEPARK AU PARC JEAN-ALLARD	2329,58
INTERVENTION EN ZONE DE CONTRAINTE DE GLISSEMENT DE TERRAIN	2189,31
INTERVENTION EN ZONE DE CONTRAINTE DE GLISSEMENT DE TERRAIN - PISTE CYCLABLE RUE DE ÉRABLE - LA BAIE	2197,93
Intervention en zone de contrainte de glissement de terrain Ruisseau Lapointe.	3562,28
INTERVENTIONS D'URGENCE INSTABILITÉ OU MOUVEMENT DE SOLS.	2884,13
NOUVELLE PASSERELLE PONT ARNAUD AUDITS À PROPOS DE LA FABRICATION DE LA STRUCTURE D'ACIER -	4795,04
OSP - Modernisation de l'usine d'épuration de La Baie (05254-03-004-005)	3184,70
Pavages, bordures et trottoirs nouveaux quartiers et autres mandats 20	21966,86
PRÉPARATION D'UN PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE PRÉLIMINAIRE, ÉTUDE GÉOTECHNIQUE BT2080757	4719,72
PROLONGEMENT DES RUES ROSIERS ET MARGUERITES - CONTRÔLE DE LA MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX GRANULAIRES	7255,84
PUMPTRACKS PARC DE LA NORMANDIE	2260,64
RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE ET CONSTRUCTION DE PUITS DE POMPAGE	4466,78
RÉFECTION DES GALERIES ET COLONNES EXTÉRIEURES. BT2068419	2128,88
REFECTION D'UN ESCALIER, La Baie BT-2084370	2359,85
RÉFECTION D'UNE PARTIE DE L'AVENUE DU PARC ARR LA BAIE - AVIS TECHNIQUE - GLISSEMENT DE TERRAIN	3548,48
RENOUVELLEMENT MANDAT ANNUEL 2024 INTERVENTIONS D'URGENCE INSTABILITÉ OU MOUVEMENT DE SOLS.	11444,74
RESTAURATION DU MONUMENT PRICE BT2066994	4585,07
Services professionnels gré à gré pour expertiser la dalle de béton - Réclamation 23-80285-2	7053,39
Services professionnels laboratoire Contrôle des travaux d'étanchéité de toiture achèvement des travaux civils	4927,37
SOLS ET MATÉRIAUX	3344,20
SOLS ET MATÉRIAUX DU 31 DÉC 2023 AU 27 JAN. 2024	5251,73
SOUTIEN TECHNIQUE AUX STAGIAIRES - STABILITÉ DE TALUS	10458,57
STABILITÉ DES SOLS - MUR DE SOUTÈNEMENT RUE ÉLIE, ARR CHICOUTIMI - BT-2085229	2239,90
SUPERVISION EXPERT EN STABILITÉ DE TALUS	2010,91
TRAVAUX DE RÉPARATION MUR DE SOUTÈNEMENT ET PISTE CYCLABLE FACE AU 896 BOUL. SAGUENAY	11899,91
VÉRIFICATION QUALITÉ DE BÉTON - NOUVELLE PASSERELLE PONT ARNAUD	2929,33
VISITE DE TERRAIN PRÉLIMINAIRE RUE ADÉLARD-PLOURDE	3370,77
ENSEIGNES ESM (11631276 CANADA INC)	**42786,54**

7 PLAQUES ALUMINIUM ANODISÉES POUR BÂTIMENTS PATRIMONIAUX	3572,27
Affiches pour mise à niveau de la signalisation des écocentres	12827,51
Entretien des enseignes Jonquière et Canton-Tremblay - Refection des enseignes Saguenay construit l'avenir	26386,76
ENSEMENCEMENT SAGUENAY	**37724,77**
ENGAZONNEMENT - PARC COLINETTE BT-2085913	6971,51
ENGAZONNEMENT PAR PLAQUES, DÉTOURBAGE	4556,12
ENGAZONNEMENT PARC DE LA NORMANDIE	12319,18
GAZON EN PLAQUE - PARC DE LA COLLINE	11607,61
INSTALLATION DE PELOUSE EN PLAQUE - PARC ST-LAURENT BT-2091105	2270,35
ENTREPRISE SYLVAIN DUFOUR INC.	**567599,17**
2024-494 AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES - RUES MATHIAS - CHUTES À CARON - DESCHÊNES ET DES ORMES	343187,49
CONSTRUCTION D¿UN DÔME DE 40¿ X 60¿ ¿ HYDRO-JONQUIÈRE/ Arrondissement de Jonquière Appel d¿offres 2024-146	196254,27
Crédit sur facture#619	-20470,13
Libération de retenue 10% Construction d'un dôme	21806,04
RÉPARATION TROTTOIR RUE JOLLIET CHICOUTIMI	6351,37
Voir crédit # 638	20470,13
ENTRETIEN MENAGER F.L.	**79085,40**
DÉCAPAGE ET CIRAGE DES PLANCHERS 2024	8602,93
DÉCAPAGE ET CIRAGE DES PLANCHERS 2024 2024-193	5278,51
ENTRETIEN SANITAIRE CARREFOUR RACINE AOUT 2024 BT-2080479	4116,11
ENTRETIEN SANITAIRE CARREFOUR RACINE AVRIL 2024 BT-2080479	4116,11
ENTRETIEN SANITAIRE CARREFOUR RACINE BT-2080479	8232,22
ENTRETIEN SANITAIRE CARREFOUR RACINE DE 2024-04-01 AU 2024-09-30 BT-2080479	4260,97
ENTRETIEN SANITAIRE CARREFOUR RACINE MAI 2024 BT-2080479	4116,11
ENTRETIEN SANITAIRE CARREFOUR RACINE SEPTEMBRE 2024	4116,11
Libération de dépot de garantie de soumission	6500,00
Remplacement col bleu (route du garage Chicoutimi) BT2082348	3235,40
Remplacement cols bleus sur quart de soir au QG + vendredi piscine foyer des loisirs.	9657,90
Remplacements col bleu route du comité de retraite du : 29/04/2024 au 31/05/2024	7340,00
Remplacements col bleu sur quart de soir au QG + vendredi seulement piscine foyer des loisirs. MAI	9513,03
ENVIRONNEMENT VIRIDIS INC	**104760,62**
2024 Services en agronomie	22128,09
2024 Services en agronomie / Avril	23305,43

2024 Services en agronomie / Février	8048,25
2024 Services en agronomie / JUIN 2024	11600,98
2024 Services en agronomie / Mai	11308,94
2024 Services en agronomie / Mars	3161,81
2024 Services en agronomie / septembre	10598,40
2024 Services en agronomie AOÛT	7397,49
2024 Services en agronomie octobre	7211,23
EPSI EVALUATION PERSONNEL SELECTION INTERNATIONAL INC	**145530,16**
2022-540 Plan de gestion des talents	4570,26
2024-002 Processus d'embauche - Directeur d'arrondissement	18260,90
2024-002 Processus d'embauche - Directeur(trice) des affaires juridiques	4979,98
2024-02 Processus embauche - Directeur(trice) greffe	5477,97
2024-220 Adhésion à la plateforme des tests psychométriques	26476,18
2024-220 Adhésion à la plateforme des tests psychométriques / Processus pompiers temporaires	2086,80
2024-220 Adhésion à la plateforme des tests psychométriques / Processus pompiers temporairres	4045,97
2024-220 Adhésion à la plateforme des tests psychométriques / Rapport avec compétence	3147,45
2024-415 Plan de gestion des talents (identification de la relève cadre)	79562,70
Adhésion à la plateforme des tests psychométriques	2517,54
Adhésion à la plateforme des tests psychométriques - Processus d'embauche divers	2404,57
Credit facture #145101 (modification) Processus - Directeur d'arrondissement	-10575,60
Plan de gestion des talents (identification de la relève cadre)	2575,44
EQUIPE DE HOCKEY MIDGET DEVELOPPEMENT AAA DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.	**75000,00**
Subvention 2024 - Élites de Jonquière -VS-CE-2024-81	75000,00
EQUIPEMENTS INCENDIES CMP MAYER INC L'ARSENAL	**93504,57**
2024-106: 20 Habits de combat Bunker Flame Fighter PBI MAX naturel (LARQ 1920)	90301,37
Item inventaire QM: Diviseur 2.5 FEM QST, gaffe 4' avec poignée, gaffe à râteau 4' avec poignée et lampe stream lite	3203,20
EQUIPEMENTS J.K.L. INC.	**121923,96**
ROUE DENTEE POUR ARBRE 2-3/16" ET CHAINES	7249,10
11 X RACLOIRS ASSEMBLÉS	6988,11
11 X RACLOIRS ASSEMBLÉS, DÉFLECTEURS, GARDES ANTI ÉCLABOUSSURE	7558,54
28-302 Pièces pour préparation saisonnière	3660,15
28-340 BT 346167 / 2 X TROUSSES DE RÉPARATION ET SENSOR MAGNÉTIQUE	3097,14
3 X PATINS DE CAOUTCHOUC DROIT	3415,00

310948 RACLOIR ASSEMBLE	8258,68
352394 PATIN DE CAOUTCHOUC DROIT 301247 BRAS TIGE DE PIVOT (CENTRE G/D)	2036,28
352395 PATIN DE CAOUTCHOUC GAUCHE	3415,00
4 X RACLOIRS ASSEMBLÉS	2541,13
5 X PATIN DE CAOUTCHOUC	5967,78
AJUSTEMENT DE PRIX REF FACT #41908-1	-13,88
BRAS TIGE DE PIVOT (CENTRE G/D), ROULEMENT APPLIQUE DE CONVOYEUR VOIR CRÉDIT #41947	0,00
COURROIE 11 RACLOIRS / KEVLAR - PIECE BALAI CHICOUTIMI	5975,29
CRÉDIT FACTURE # 41903	-402,41
CRÉDIT FACTURE # 41959	-3580,67
CRÉDIT FACTURE # 42231	-427,08
ENSEMBLE DE BRAS DE PUB ET PIECES DIVERSES POUR BALAI	11319,95
PATIN DE CAOUTCHOUC GAUCHE 352395	2276,67
PATIN DE CAOUTCHOUC GAUCHE, BRAS TIGE DE PIVOT (CENTRE G/D)	2725,64
PIECE DE BALAI - BRAS ET ROULEMENT	3840,51
PLANETAIRE #28-362 / BT 349254	18003,94
RACLOIR ASSEMBLÉ	3176,42
RACLOIR ASSEMBLE #310948	3811,70
SUPPORT DE PATIN DE GAUCHE / 28-303 BT 352908	2005,34
TIGE DE PIVOT ET ROULEMENT CONVOYEUR VOIR CREDIT #41947 AJUSTEMENT DE PRIX	6243,66
UNITÉ #28-302 - Pièce pour préparation saisonnière (selon soumission 7527)	3655,80
UNITÉ #28-340 PIÈCES DE BALAI JONHSTON BT 346167 - O-RINGS, ROULEMENT, TROUSSE DE RÉPARATION, JOINT BAS CONVOYEUR ETC	3196,70
UNITÉ #28-362 GARDE BROSSE, DEFLECTEUR, CLEVIS 302381 ET SEAL	2348,80
VOIR CRÉDIT# 42073	3580,67
EQUIPEMENTS PLANNORD	**54454,38**
2 X BARBOTIN	2217,32
2 X ROUES DENTEE (BARBOTIN) 672010001 - CHENILLETTE PRINOTH	2217,32
2 X ROUES DENTEES (BARBOTIN) 672010001 - CHENILLETTE PRINOTH	2111,72
27-301 351442 PIÈCES	15936,51
71-701 BT 353435 PIECES DAMEUSE	6217,57
71-703 VITRE DE CABINE ARRIERE AVEC CAOUTCHOUC	3696,48
CAPTEUR DE VITESSE POUR LES MOTEUR DE TRACTIONS	3658,53
CRÉDIT FACTURE # FS90792	-433,36

CRÉDIT FACTURE #FL64489	-1337,55
CRÉDIT FACTURE #FS88754 - PARE-BRISE	-766,64
CRÉDIT FACTURE FS90792D	-96,19
CRÉDIT FACTURE FS90792E	-299,62
PIÈCES DAMEUSE 71-737 BT 351314	10333,72
PIECES DE CHENILLE 27-303 BT 351789	8175,44
RETOUR AXES REF FACT #FL64104	-633,95
Retour rotule assemblee ref facture # FS88516	-1159,88
ROUE INTERMEDIAIRE SOLIDE ARRIERE 602015200	2308,48
ROUE INTERMEDIAIRE SOLIDE ARRIERE 602015200 CHENIL. PRINOTH	2308,48
EQUIPEMENTS RECREATIFS JAMBETTE INC	**118103,83**
CÂBLE DE FILET PARC ROMUALD SIMARD BT-2090928	3174,82
MODULES DE JEUX - DIVERS PARCS 2024	69933,54
MODULES DE JEUX - DIVERS PARCS 2024 04202-246-004	44995,47
EQUITEM	**98312,80**
Projet TAPAJ - Subvention 1 de 2 - Résolution VS-CE-2024-278 (1er versement est de 80 % de 122 891.00 $ selon l'entente)	98312,80
ERD SAGUENAY (EQUIPE DU RENOUVEAU DEMOCRATIQUE)	**39748,75**
Allocation aux partis autorisés juin, juillet et août 2024	4398,52
Allocation aux partis autorisés pour le mois de septembre 2024	5611,72
Allocation aux partis autorisés pour le mois d'octobre 2024	8094,21
Allocation aux partis politiques autorisés du 1er janvier au 29 février 2024	5930,01
Allocation aux partis politiques autorisés du 1er mars au 30 avril 2024	3281,22
Allocation aux partis politiques autorisés pour le mois de mai 2024	5879,49
Remboursement des frais de vérification du rapport financier au 31 décembre 2023 par Gauthier & Associés	6553,58
ERIC PAINCHAUD ARCHITECTE ET ASSOCIES INC.	**169467,99**
2022-293 - OSP EN ARCHITECTURE - RÉFECTION DE LA CASERNE SUD	3500,99
2022-293 - OSP EN ARCHITECTURE - RÉFECTION DE LA CASERNE SUD ARRONDISSEMENT CHICOUTIMI	31508,90
2024-017 BILAN DE SANTÉ DU BÂTIMENT ET DÉMOLITION DU STATION	17246,25
2024-017 BILAN DE SANTÉ DU BÂTIMENT ET DÉMOLITION DU STATIONNEMENT. Carrefour Racine BT2075344	30238,42
2024-087 CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE PARC DES TROIS-PALIERS. DEMANDE 2024-087 BT2075525	14555,84
BILAN DE SANTÉ DU BÂTIMENT ET DÉMOLITION DU STATIONNEMENT. Carrefour Racine BT2075344 Demande de prix 2024-017	33199,03
CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE PARC DES TROIS-PALIERS. DEMANDE 2024-087 BT2075525	4108,06
DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA DALLE ET ESCALIER D'ENTRÉE PRINCIPALE. Centre commémoratif Price BT2075482	5924,09

Honoraires professionnels en architecture	2874,38
RÉFECTION MAJEURE PAVILLON ST-JACQUES ET CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE ARR. DE JONQUIÈRE - BT-2087420	14946,75
REFECTION TOITURE CENTRE MULTISPORT DE LA BAIE. BT-2084068	11365,28
ESPACE COTE-COUR	**113000,00**
Soutien supplémentaire au fonctionnement 2024	53000,00
subvention embauche d'un gestionnaire pour travaux de rénovation (1er versement)	60000,00
ESRI CANADA LIMITED	**90094,42**
2024-376 - ID1648 - Contrat d'entretien ArcGIS - 30 juin 2024 au 29 juin 2025	53653,10
2024-714 - Licence ArcGIS pour serveur FME	25179,53
CREDITE FACT #90221674 ERREUR DE PRIX	-1098,02
Installation et configuration nouvelle licence ArcGIS ainsi	12359,81
EUDORE BOIVIN LTEE	**137734,29**
13 X JERSEY DE 10 PIEDS GRIS X 20 PO + TRANSPORT - BT-2087639.2	5110,64
2024-347 - FOURNITURE DE TABLES DE BÉTON - DIVERS PARCS	106047,19
33 X JERSEY - PONCEAUX À FERMER FERMETURE DES RANGS EN URGENCE 9 MAI	22471,86
BASES DE LAMPADAIRES, ANCRAGES, CONDUITS PVC BT-2082344	4817,45
Jersey pour écocentre Chicoutimi Sud (annulation de facture 64087)	-712,85
EUREKO!	**167790,79**
2024 Gestion dossiers couches lavables et produits d'hygiène réutilisables	16635,73
Aide financière - Verdissement dans le parc de la coulée Joule - Projet canopée et biodiversité	2000,00
Aide financière patrouille Eurêko 2024 versement #1	12500,00
Aide financière patrouille Eurêko 2024 versement #2	12500,00
Aide financière patrouille Eurêko 2024 versement #3	12500,00
Aide financière patrouille Eurêko 2024 versement #4	12500,00
Couches lavables et produits d'hygiène réutilisables	16000,00
Honoraires de gestions des sentiers 2024 - VS-CM-2024-91	73026,37
Main d'oeuvre pour don de compost	5128,69
PROGRAMME POUR UNE ERE SECONDAIRE (VS-CE-2024-74).	5000,00
EVENEMENTS 2M INC	**29999,28**
2024-273 ORGANISATION DE L'HALLOWEEN À LA PYRAMIDE	29999,28
EXCAVATION BOULANGER INC (9197-2331 QUEBEC INC)	**904456,50**
2024-134 - AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF DANS LE SECTEUR DU CÉGEP DE JONQUIÈRE	217654,17
Décompte #1 AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF DANS LE SECTEUR DU CÉGEP DE JONQUIÈRE	507201,09

Décompte #3 2024-134 - AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF DANS LE SECTEUR DU CÉGEP DE JONQUIÈRE	56057,38
Décompte #4 2024-134 - AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF DANS LE SECTEUR DU CÉGEP DE JONQUIÈRE	20531,35
Libération de retenue 5% - Rempl. d'un ponceau Ch. St-André Arr. de Jonquière	28968,88
Libération de retenue 5% Rempl. d'un ponceau ch. St-André Arr. Jonquière	29518,97
Libération de retenue 5% Amélioration des infrastructures de transport actif secteur Cégep de Jonquière	44524,66
EXCAVATION DENIS BRISSON INC.	**74066,02**
BT-2084152 TERRAIN VOLLEYBALL EXCAVATION POTEAU	2646,72
EXCAVATION - PARC DE LA COLLINE BT-2087382	4904,83
EXCAVATION PARC CANTON TREMBLAY BT-2085913	3068,11
EXCAVATION PARC DU BASSIN BT-2066805	2250,64
EXCAVATION PARC DUBOSE ARVIDA BT-2092591	3885,58
EXCAVATION PARC FATIMA BT-2085934	2931,86
EXCAVATION PARC PANORAMIQUE BT-2085896	3476,84
EXCAVATION RUE BELVÉDÈRE BT-2087344	2727,49
LOCATION DE PELLE - PARC COLLINETTE BT-2085913	5182,50
LOCATION DE PELLE - PARC DE LA COLLINE BT-2087382	4571,98
LOCATION DE PELLE - PARC DUBOSE BT-2092591	3552,73
LOCATION DE PELLE - PARC DUBOSE BT-2092591.1	3613,09
LOCATION DE PELLE - PARC GAUTHIER BT-2090300	4165,83
LOCATION DE PELLE - PARC STE-THÉRÈSE BT-2090749	4904,83
LOCATION DE PELLE PARC DE LA COLLINE BT-2087382	5043,67
LOCATION D'UNE PELLE - PARC ST-LAURENT BT-2091105	3618,26
LOCATION PELLE - PARC DESCHÊNES BT-2090301	2386,88
LOCATION PELLE PARC DE FATIMA BT-2085934	7357,25
Préparation de terrain rue Sénateur (enlever mauvais herbes, terre, nivelage etc main d'oeuvre)	3776,93
EXCAVATION F BOUCHARD INC. (LES ENTREPRISES BOUCHARD COTE INC.)	**112500,00**
Libération de dépot de garantie de soumission Voir VS-CM-2024-388	3000,00
Travaux de réhabilitation environnementale - centre communautaire Pedneault VS-CM-2024-388	109500,00
EXCAVATION LMR (2852-6648 QUEBEC INC.)	**1196733,91**
2023-027 AJOUT DE FEUX PIÉTONNIERS À L'INTERSECTION DE L'AVENUE DU PORT ET DE LA 6E RUE / ARR. DE LA BAIE	27959,34
2023-119 Location de chargeuses (Komatsu WA380) - bout de rue ville de Jonquiere	6103,03
Ajustement prix Déneigement et sablage stationnements et allées piétonnes	-2350,75
CRÉDIT - AJUSTEMENT CARBURANT	-1394,96

Décompte # 22023-027 AJOUT DE FEUX PIÉTONNIERS À L'INTERSECTION DE L'AVENUE DU PORT ET DE LA 6E RUE / ARR. DE LA BAIE	398343,72
Décompte #1 2023-027 AJOUT DE FEUX PIÉTONNIERS À L'INTERSECTION DE L'AVENUE DU PORT ET DE LA 6E RUE / ARR. DE LA BAIE	86234,20
Décompte #4 2023-027 AJOUT DE FEUX PIÉTONNIERS À L'INTERSECTION DE L'AVENUE DU PORT ET DE LA 6E RUE / ARR. DE LA BAIE	13773,06
DENEIGEMENT JONQ ET SABLAGE DIVERS STATIONNEMENTS AVRIL 2024	41089,43
DENEIGEMENT JONQ ET SABLAGE DIVERS STATIONNEMENTS FEV 2024	85418,33
DENEIGEMENT JONQ ET SABLAGE DIVERS STATIONNEMENTS JANVIER 2024	83459,32
DENEIGEMENT JONQ ET SABLAGE DIVERS STATIONNEMENTS MAI 2024	20544,71
DENEIGEMENT JONQ ET SABLAGE DIVERS STATIONNEMENTS MARS 2024 (FACTURE 6 DE 8)	72612,91
DENEIGEMENT JONQ ET SABLAGE DIVERS STATIONNEMENTS NOVEMBRE 2024	23706,52
DENEIGEMENT JONQ ET SABLAGE DIVERS STATIONNEMENTS OCTOBRE 2024	23706,52
DENEIGEMENT JONQ PLACE CENTRE VILLE AVRIL 2024	15751,58
DENEIGEMENT JONQ PLACE CENTRE VILLE FEV 2024	31503,15
DENEIGEMENT JONQ PLACE CENTRE VILLE JANVIER 2024	31503,15
DENEIGEMENT JONQ PLACE CENTRE VILLE MAI 2024	7875,79
DENEIGEMENT JONQ PLACE CENTRE VILLE MARS 2024	31503,15
DENEIGEMENT JONQ PLACE CENTRE VILLE NOV 2024	8072,68
DENEIGEMENT JONQ PLACE CENTRE VILLE OCTOBRE 2024	8072,68
DENEIGEMENT JONQ STATIIONNEMENTS ET ALLEES PIETONNIERES AVRIL 2024	12692,38
DENEIGEMENT JONQ STATIIONNEMENTS ET ALLEES PIETONNIERES FEV 2024	25384,76
DENEIGEMENT JONQ STATIIONNEMENTS ET ALLEES PIETONNIERES JANVIER 2024	20070,90
DENEIGEMENT JONQ STATIIONNEMENTS ET ALLEES PIETONNIERES MAI 2024	6346,19
DENEIGEMENT JONQ STATIIONNEMENTS ET ALLEES PIETONNIERES MARS 2024	25384,76
DENEIGEMENT JONQ STATIIONNEMENTS ET ALLEES PIETONNIERES NOVEMBRE 2024	6346,19
DENEIGEMENT JONQ STATIIONNEMENTS ET ALLEES PIETONNIERES OCTOBRE 2024	6346,19
Libération de retenue 5% Ajout de feux piétonniers - intersection avenue du port 6e Rue	29239,47
Libération de retenue 5% Ajout de feux piétonniers intersection Avenue du port et 6e Rue	29239,48
Libération de retenue 5% Construction d'une piste cyclable rue de la Fabrique	13484,01
LOCATION CHARGEUR, HEURES DE CAMION + FARDOER / Saguenay en neige	8712,02
EXCAVATION R & R INC.	**1644237,17**
2023-602 FORAGE ET INSERTION DE CONDUITS POUR LAMPADAIRES RUE POWELL	33335,85
Décompte #1 2024-053 - CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE PARC DU BASSIN SECTEUR LATERRIÈRE 04202-132-002	137251,53
DECOMPTE #1 REMPLACEMENT DU PONCEAU P-315 CHEMIN ST-ÉLOI / ARR DE JONQUIÈRE	459103,69
Décompte #2 2024-344 PROLONGEMENT DE CONDUITE D'EAU POTABLE SENTIERS DE L'ÉBOULIS ET BOLDUC	316572,13

Décompte #2 REMPLACEMENT DU PONCEAU P-315 CHEMIN ST-ÉLOI / ARR DE JONQUIÈRE	335554,10
Décompte#1 2024-344 PROLONGEMENT DE CONDUITE D'EAU POTABLE SENTIERS DE L'ÉBOULIS ET BOLDUC	307327,29
Forage directionnel 2184-2192 boul du Saguenay	18143,06
Forage directionnel au 2885, rang St-Paul	2592,69
TRAVAUX DE FORAGE RUE MELLON APPEL D'OFFRES 2024-64	34356,83
EXCAVATION SPB INC.	**599179,50**
DECOMPTE #1 REMPLACEMENT DU PONCEAU P-87, CHEMIN SAINT-JOSEPH / ARRONDISSEMENT DE LA BAIE	237496,97
Décompte #2 REMPLACEMENT DU PONCEAU P-87, CHEMIN SAINT-JOSEPH / ARRONDISSEMENT DE LA BAIE	361682,53
EXCAVATION UNIBEC INC.	**520869,49**
Décompte #12 2022-013 - Réfection complète du poste de pompage PPEC-30 / Arr. de Chicoutimi	12417,30
Décompte #13 2022-013 - Réfection complète du poste de pompage PPEC-30 / Arr. de Chicoutimi	47496,18
Décompte #14 2022-013 - Réfection complète du poste de pompage PPEC-30 / Arr. de Chicoutimi	25075,98
Décompte #15 2022-013 - Réfection complète du poste de pompage PPEC-30 / Arr. de Chicoutimi	12894,46
DÉCOMPTE #4 2022-013 - Réfection complète du poste de pompage PPEC-30 / Arr. de Chicoutimi	422985,57
EXPO AGRICOLE DE CHICOUTIMI INC	**31097,01**
Remboursement assurances 2024	4457,01
SOUTIEN FINANCIER Premier versement 2024	26640,00
F5 NETWORKS INC	**27379,75**
2024-678 - ID1592 - Renouv licence NGINX - 12 octobre 2024 au 11 octobre 2025 Conversion US / Facture CAN : 19246.82$	27379,75
FCA CANADA INC	**211416,45**
2022-221 : DODGE CHARGER (USO)	103874,40
2022-221 : RAM 1500 / DODGE CHARGER (UST) / DODGE CHARGER (USO)	55121,85
2022-221 :DODGE CHARGER (UST)	52420,20
FERBLANTERIE CLIMAIR INC	**43914,18**
2023-689 Relocalisation de dévidoir et nouveau bras de captation - Atelier mécanique Jonquière - BT:2006759.2	21615,30
AJOUT UNITÉ D'APPORT D'AIR - GARAGE MUNICIPAL - LA BAIE	14137,07
INSTALLATION DES NOUVELLES FOURNAISES ÉLECTRIQUE	3161,81
Libération de dépot de garantie de soumission	5000,00
FERBLANTERIE MARCEL GUAY INC.	**25224,98**
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DES MACHINES - HOTEL DE VILLE ET PAVILLON DE L'AGRICULTURE	3790,44
FABRICATION ET AJUSTEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION DES MACHINES	4570,25
FABRICATION ET AJUSTEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DES MACHINES - BT2090575	8771,50
RÉPARATION PROTECTEUR COURROIE	8092,79

FERBLANTERIE ROCK FORTIN 2007 INC.	**32692,30**
2024-012 INSTALLATION D'UN ENROULEUR POUR GAZ D'ÉCHAPPEMENT, ÉDIFICE ADM. SHIPSHAW - BT2069674.4	24029,78
Fournir et installer un volet isolé	5662,52
Libération de dépot de garantie de soumission	3000,00
FERME JULES POULIN INC. (EXCAVATION J POULIN INC.)	**1328267,08**
Décompte #1 2023-475 - TRAVAUX DE DRAINAGE - CENTRE DE SKI LE MONT-BÉLU - ARR DE LA BAIE	46252,93
Décompte #1 2024-463 - REMPLACEMENT DU PONCEAU P-178 RANG SAINT-ISIDORE LATERRIÈRE	344548,72
Décompte #1 2024-496 PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE SUR LA RUE DES ÉRABLES, ARR DE LA BAIE	407070,39
Décompte #1 2024-505 AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN TERRAIN DE LA CONSOLE ARR DE LA BAIE	344662,81
DENEIGEMENT LA BAIE STATIONNEMENTS CHEMINS DE TOLERANCES / OCT 2024	11684,80
DENEIGEMENT LA BAIE STATIONNEMENTS CHEMINS DE TOLERANCES AVRIL 2024	20491,21
DENEIGEMENT LA BAIE STATIONNEMENTS CHEMINS DE TOLERANCES FEV 2024	40982,41
DENEIGEMENT LA BAIE STATIONNEMENTS CHEMINS DE TOLERANCES JANV 2024	38209,07
DENEIGEMENT LA BAIE STATIONNEMENTS CHEMINS DE TOLERANCES MAI 2024	10245,61
DENEIGEMENT LA BAIE STATIONNEMENTS CHEMINS DE TOLERANCES MARS 2024	40982,41
DENEIGEMENT LA BAIE STATIONNEMENTS CHEMINS DE TOLERANCES NOV 2024	11684,80
FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE ROCHE SUR LE SITE DE LA CONSOLE	4874,94
Libération de retenue 5% Travaux de drainage au Mont-Bélu - Arr. la Baie	2569,62
Sondage dans le sentier des éboulis et sentier bolduc	4007,36
FERNAND GILBERT LTEE	**168737,14**
Décompte #2 et libération de retenue 5%2023-588 - RÉHABILITATION DE LA CONDUITE PLUVIALE BOUL. TADOUSSAC - CHICOUTIMI	168737,14
FESTIVAL DES BIERES DU MONDE 2010	**138500,00**
deuxième versement évènement 2024. Voir résolution ci-jointe VS-CM-2024-92.	13850,00
SOUTIEN FINANCIER 2024 Premier versement édition 2024	124650,00
FESTIVAL DES MUSIQUES DE CREATION DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC	**28620,00**
Soutien financier aux évènements 2024- 1er versement	28620,00
FESTIVAL DES VINS DE SAGUENAY	**73000,00**
Soutien financier aux évènements 2024 - Résolution VS-CE-2024-106 2e Versements	7300,00
Soutien financier aux évènements 2024- 1er versement	65700,00
FESTIVAL INTERNATIONNAL DES RYTHMES DU MONDE	**280813,30**
2024-145 SPECTACLE DE LA ST-JEAN-PYRAMIDE DES HA! HA! / Arrondissement de La Baie	27731,97
deuxième versement évènement 2024. Voir résolution ci-jointe VS-CM-2024-92.	25000,00
Soutien Financier - Premier versement édition 2024 VS-CM-2024-92	225000,00

SPECTACLE DE LA ST-JEAN-PYRAMIDE DES HA! HA! LA BAIE	3081,33
FILET SECUR (9295-5335 QUEBEC INC)	**78264,64**
2024-319 Travaux de mise à niveau Stade Richard-Desmeules	76264,07
INSTALLATION DE FILET STADE DE SOCCER	2000,57
FONDACTION	**464385,73**
21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	51243,71
24 DÉCEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024 PÉR. 24-01 À 24-04	41405,59
25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2024 PÉR 24-36 À 24-39	44114,08
DU 21 JANVIER AU 24 FEVRIER 2024 PERIODES 24-05 À 24-09	51617,71
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	54303,20
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	55021,45
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 24-30	43678,69
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIODES 24-14 À 24-17	39112,11
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	41149,05
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 À 24-26	42740,14
FONDATION SANTE JONQUIERE	**150000,00**
AIDE FINANCIÈRE POUR UN PARC À L'HÔPITAL DE JONQUIÈRE ET SIGNATURE DE PROTOCOLE 2024 VS-CM-2024-291	150000,00
FONDATION TIMI INC.	**25000,00**
Subvention - Versement 4 sur 10 du protocole 2020-2030 - VS-CE-2021-57	25000,00
FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC	**401279,17**
21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	46411,75
24 DÉCEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024 PÉR. 24-01 À 24-04	36815,26
25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2024 PÉR 24-36 À 24-39	35214,67
DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024 PÉRIODES 24-05 À 24-09	45709,30
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	44971,18
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	44849,35
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 24-30	36486,57
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIODES 24-14 À 24-17	37123,71
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	37110,66
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 À 24-26	36586,72
FONDS NON-PUBLICS (FNP) DE LA BFC BAGOTVILLE	**300000,00**
Entente avec le SAIB24-001- Spectacle aérien international de BAGOTVILLE	300000,00
FONTAINE MOBILE INC	**45861,23**

STATION D'EAU MOBILE POUR ÉVÈNEMENT - Selon entente de prix: Remorque station d'eau mobile et Station d'eau mobile	45861,23
FORAGE 3D INC.	**36010,63**
Forage au 4981 route Saint-Léonard, Shipshaw référence: S-24-077 (B)	2522,58
Forage rue des Mouettes (2941 et 3947)	23150,53
Forage sur la rue Hébert Jonquiere	10337,52
FORAGES S L INC	**137817,66**
2024-042 - SONDAGES PÉDOLOGIQUES POUR PAVAGE 2024	97424,07
2024-042 - TRAVAUX DE FORAGE DU 2 AU 9 AVRIL 2024	33802,65
FORAGE POUR ANALYSER LE SOL POUR FUTUR SKATE PARC EN BÉTON AU PARC JEAN ALLARD	2051,73
Parc de la Colline, phase 3, sondage à la tarière le long du nouveau tracé des rues Cabot et de l'Aréna.	2483,46
TRAVAUX DE FORAGE AU ROC CEGEP DE CHICOUTIMI	2055,75
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA LIMITED	**1429867,95**
2023-190 ACHAT AU C.A.G. : FORD TRANSIT 350 ET FORD INTERCEPTOR (FORD EXPLORER AUTOPATROUILLE ET FORD EXPLORER BANALISÉ)	56784,00
FORD EXPLORER AUTOPATROUILLE	795692,10
FORD EXPLORER BANALISÉ	56381,85
FORD POLICE RESPONDER	106764,00
FORD TRANSIT 350	360864,00
FORD TRANSIT F 150 SÉCURITÉ PUBLIQUE	53382,00
FORM-EVAL INC	**48203,28**
2023-568 Gestion des matériaux fondants et analyse des résultats 2023-2024	16067,76
Audits, indicateurs et rencontre mensuelle	16067,76
Audits, indicateurs et rencontre mensuelle	16067,76
FRANKLIN EMPIRE INC.	**54891,83**
25 X CHAPE A ROTULE MACLEAN POWER SYSTEMS CB-55L	2597,00
75 X PTS ASOD-570-1N PINCES D'AMARRAGE EN ALU DE 6 A 4/0-ACSR	3247,47
9 X MALT PORTATIVE PTS ÉLECTRIQUE #P2-T2-2Y8	6293,60
AJUSTEMENT DE PRIX VOIR FACT #I6802811	-6,90
CONNECTEURS BT-2014932 RENVERSEMENT FACTURE PAYÉE PAR VISA	-95,82
CREDITE FACT # I7014027	-198,82
Élimination des chauffages à l'huile / mazout	8516,20
Lumières pour le dépôt à neige La Baie Commande: FE5021683	3096,80
PINCE D'AMARRAGE (HOTTAP) 1520, PINCE D'AMARRAGE HOTTAP 1530 AVEC ECROU 3/4"	4302,36
PINCE D'AMARRAGE EN ALU DE 6 A 4/0-ACSR PTS ASOD-570-1N	2164,98

PINCES D'AMMARAGE 4/0	5412,45
PLAQUE DE FOND POUR REMPLACEMENT INTÉRIEUR DU PANNEAU EXISTANT BT 2071719.1 USINE DE FILTRATION CHICOUTIMI -	6547,83
UEC/PPEC-06-IC: transmetteurs et sonde pour canal parshall et niveau poste pompage	6384,79
UEC-IC: Sonde et transmetteur pour remplacement débitmetre 706	3457,29
UEJ : 2 X SONDES POUR BASSIN D'EMMAGASINEMENT	3172,60
FRATERNITE DES POLICIERS ET POLICIERES DE VILLE DE SAGUENAY INC	**392206,19**
21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	39658,59
25 AOÛT AU 21 SEPT. 2024 PÉR. 24-36 À 24-39	34013,12
ACHAT DE 6 FAUTEUILS PAYE 50% AVEC LE SYNDICAT	2999,97
DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024 PÉRIODE 24-05 À 24-09	38928,46
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	41887,77
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	42510,40
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 24-30	32972,84
DU 24 DÉCEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024 PÉR. 24-01 À 24-04	30397,70
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIODES 24-14 À 24-20	31201,41
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	31031,16
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 AU 24-26	32613,20
DU 27 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE 2024 PERIODES 24-45 À 24-48	33991,57
GAUTHIER BEDARD S.E.N.C.R.L. AVOCATS	**32465,27**
2024-183 Excavation F. Bouchard - Centre communautaire Pedneault VS-CE-2024-140	10203,39
2024-334 - 22-80222-9 - Esther Boileau et Pierre Martin - VS-CE-2024-216	3991,91
2024-334 - 23-80222-9 - Esther Boileau et Pierre Martin - VS-CE-2024-216	5352,57
2024-334 dossier de réclamation 23-80222-9 VS-CE-2024-216	2933,25
2024-334 Dossier réclamation 23-80222-9 VS-CE-2024-216	3980,73
2024-372 VS-CE-2024-330	6003,42
GAZON SAVARD SAGUENAY INC.	**1889212,39**
2024 Traitement des matières organiques (1 janvier au 31 décembre)	7229,15
2024 Traitement des matières organiques (du 16 au 20/09/24)	23174,34
2024 Traitement des matières organiques (du 23 au 27 septembre 2024)	20327,88
2024 Traitement des matières organiques (du 30 sept au 4 oct)	8767,16
2024 Traitement des matières organiques / DU 11 AU 15 MARS	11067,47
2024 Traitement des matières organiques / du 13 au 17 mai	20608,58
2024 Traitement des matières organiques / du 22 au 26 juillet	20883,00

2024 Traitement des matières organiques / Février	3724,43
2024 Traitement des matières organiques 18 AU 22 NOVEMBRE	13111,29
2024 Traitement des matières organiques du 1 au 5 janvier	3682,28
2024 Traitement des matières organiques du 1 au 5 juillet	23330,39
2024 Traitement des matières organiques du 10 au 14 juin	22256,90
2024 Traitement des matières organiques du 11 au 15 septembre	26688,02
2024 Traitement des matières organiques du 12 au 16 août	22396,81
2024 Traitement des matières organiques DU 12 AU 16 FÉVRIER	4585,37
2024 Traitement des matières organiques du 14 au 18 octobre	18905,55
2024 Traitement des matières organiques du 15 au 19 avril	18366,57
2024 Traitement des matières organiques du 15 au 19 janvier	5770,05
2024 Traitement des matières organiques du 15 au 19 juillet 2024	18807,80
2024 Traitement des matières organiques du 17 au 21 juin	26047,71
2024 Traitement des matières organiques du 18 au 22 mars	3237,47
2024 Traitement des matières organiques du 19 au 23 août	21981,59
2024 Traitement des matières organiques du 1er au 5 avril	7092,83
2024 Traitement des matières organiques du 2 au 6 septembre	20275,86
2024 Traitement des matières organiques du 20 au 24 mai	32426,67
2024 Traitement des matières organiques du 21 au 25 octobre	23869,36
2024 Traitement des matières organiques du 22 au 26 avril	16543,36
2024 Traitement des matières organiques du 22 au 26 janvier	3910,07
2024 Traitement des matières organiques du 24 au 28 juin	20611,27
2024 Traitement des matières organiques du 25 au 29 novembre	7856,01
2024 Traitement des matières organiques du 26 au 30 août	25498,86
2024 Traitement des matières organiques du 26 février au 1er mars	4703,75
2024 Traitement des matières organiques du 26 mai au 31 mai	32685,85
2024 Traitement des matières organiques du 28 octobre au 3 novembre	21566,36
2024 Traitement des matières organiques du 29 au 3 mai	14591,02
2024 Traitement des matières organiques du 29 janvier au 2 février	6007,70
2024 Traitement des matières organiques du 29 juillet au 2 août	19658,86
2024 Traitement des matières organiques du 3 au 9 juin	28438,58
2024 Traitement des matières organiques du 4 au 8 mars	7352,90
2024 Traitement des matières organiques du 4 au 8 novembre	53891,71

2024 Traitement des matières organiques du 5 au 9 août	23603,91
2024 Traitement des matières organiques du 5 au 9 janvier	3617,72
2024 Traitement des matières organiques du 6 au 10 mai	28292,40
2024 Traitement des matières organiques du 7 au 11 octobre	21847,97
2024 Traitement des matières organiques du 8 au 12 avril	21108,10
2024 Traitement des matières organiques du 8 au 12 janvier	3650,00
2024 Traitement des matières organiques du 8 au 12 juillet	23561,76
2024 Traitement des matières organiques du 9 au 13 septembre	24603,85
2024 Traitement des matières organiques Secteur Chicoutimi	5018,07
2024 Traitement des matières organiques Secteur La Baie	2490,36
2024-233 Terre minéral TP Jonquière (Terre à pelouse)	9413,56
2024-697 LOCATION D'UN CONVOYEUR POUR ABRASIF	12509,28
CRÉDIT FACTURE # 128707	-183,50
Décompte #1 2024-519 REMPLACEMENT DU PONCEAU P-269 RANG SAINT-PAUL, ARR CHICOUTIMI	611777,29
Décompte #12024-462 - REMPLACEMENT DU PONCEAU P-264 RANG SAINT-PAUL CHICOUTIMI	385951,96
Fourniture de compost (incluant le chargement) - Traitement des matières organiques	3486,50
TERRE À PELOUSE PARC DE LA COLLINE BT-2087382	3257,40
Terre à pelouse pour bordures et trottoirs Chicoutimi	5729,14
Terre à pelouse pour bordures et trottoirs Chicoutimi à partir du 4 juillet 2024	7545,79
GEMEL INC	**442219,15**
2024-082 CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE LA BAIE	13437,71
2024-082 CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE LA BAIE BT 2076190	4153,48
2024-244 Construction d'un bloc sanitaire près de la maison blanchee - BT 2075819	2299,50
2024-244 Construction d'un bloc sanitaire près de la maison blanchee - bt2075819	2184,53
2024-516 REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE AU QUARTIER GÉNÉRAL DU SERVICE DE POLICE. BT-2087315	3311,28
Centre de tri- Surveillance et résidence (prolongation de chantier) Période janvier 2024.	34497,12
Construction Centre de tri des matières recyclables (services profesionnels en ingénierie) VOIR CRÉDIT # C12111	34497,12
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIO LA BAIE 2024-082	28097,02
Construction d'un nouveau Centre de tri des matières recyclables (services profesionnels en ingénierie) 2020-068	309204,11
Construction d'un nouveau Centre de tri des matières recyclables (services professionnels en ingénierie)	34823,03
CRÉDIT FACTURE # F13482	-31322,22
REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE AU QUARTIER GÉNÉRAL DU SERVICE DE POLICE. BT-2087315	7036,47
GENNEN INC	**28381,16**

Éval. environ. (sols, eau souterraine), Phase II, zone innovation site 8. Lot 2 688 296, Stat., rue Racine Est	23782,16
Évaluation environnementale zone innovation site 1 phase 1, rue Sainte-Anne/Jacques-Cartier	4599,00
GER-RO METHODEX INC. (LES CONSTRUCTIONS METHODEX INC.)	**2344264,74**
appel d'offres 2024-111 | REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION-AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT D'ACCUEIL	303147,57
Crédit sur facture#12639	-301276,16
Décompte #1 2024-111 | REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION-AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT D'ACCUEIL	301276,15
Décompte #2 2023-431- Reconstruction de passerelles année 2023 _Sentier aux rats musqué	45219,67
Décompte #2 2023-246 BT-2055820.1 INSTALLATION D'UN ACCES AUX BASSIN DE DECANTATION-USINE DE FILTRATION-CHICOUTIMI	32704,21
Décompte #3appel d'offres 2024-111 | REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION-AGRAND. DU BÂTIMENT D'ACCUEIL	325830,35
Décompte #4 | REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION-AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT D'ACCUEIL	239182,69
Décompte #5 app d'offres 2024-111 | REMPL. DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION-AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT D'ACCUEIL	585266,44
Décompte #6 2024-111 | REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION-AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT D'ACCUEIL	500830,01
Libération de retenue complete reconstruction passerelle année 2023 - sentier rats musqués	10807,65
Voir crédit #12643	301276,16
GESTION BIM 5D INC.	**30583,36**
ANALYSE ET ESTIMATION POUR CONSTRUCTION DU NOUVEAU STATIONNEMENT À ÉTAGE CHICOUTIMI. BT-2092267	8623,13
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE LA BAIE. BT-2076190	14371,88
Honoraires professionnels - Agrandissement de l'aérogare	7588,35
GESTION ROGER FRADETTE INC	**64271,04**
2023-573 PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE / Arr. La Baie. BT2080603	25869,38
Élaboration dun Programme fonctionnel et technique. Centre communautaire Nikitoutagan. BT-2012675	13797,00
MISE AUX NORMES DES BANDES ET ÉCLAIRAGES.Centre Georges-Vézina BT-2076630	13682,03
PRÉPARATION D'UN PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE PRÉLIMINAIRE. Centre Georges-Vézina BT2080757	10922,63
GLF1 INNOVATIONS	**49903,75**
Désherbeuse à eau chaude 500HD	49903,75
GOODYEAR CANADA INC.	**97719,15**
#732010563 - EAGLE ENFORCER TL	3297,49
#732026500 - EAGLE RS-A	4144,85
#732312500 - EAGLE RS-A	6688,69
1 PNEU PC WINTER TRAC 2 11/R22.5	2252,04
13 X PNEUS EAGLE - FLOTTE DE POLICE - BT342774	3017,52
13 X PNEUS FLOTTE DE POLICE - BT324774 -	2391,49
169 PNEUS D'HIVER	36499,41

2 PNEUS FLOTTE POLICE	4058,62
27 X PNEUS POUR FLOTTE DE POLICE	5513,28
732005563 - EAGLE ENFORCE	2269,61
8 PNEUS PC WINTER TRAC 2 - 26-310 - BT351821	2252,04
8 X PNEUS BT 346454	2252,04
8 X PNEUS UNITÉ 14-336 BT 351199	2252,04
8 X PNEUS UNITIÉ 14-401 BT 351687	2252,04
PNEUS - UNITÉ 14-348 BT 353266;	2252,04
PNEUS FLOTTE POLICE BT 342774	2009,76
PNEUS UNITÉ 14-349 BT 351980	2252,04
POLICE - BT324474 - ACHAT DE 24 PNEUS -	4780,67
unité 14-348 achat pneus compte national	2252,04
Unité 14-350 BT 341203 PNEUS	2515,72
UNITÉ 16-209 PNEUS BT 340795.	2515,72
GRAITEC INC.	**67719,13**
Contrat d'entretien Autodesk - 26 mars 2 - 2024-060 - ID1826	67719,13
GRAP CLINIQUE DE PSYCHOLOGIE TRAVAIL	**85601,03**
Consultations PAE / octobre 24	8602,00
Consultations PAE AVRIL 2024	7917,75
Consultations PAE FÉVRIER 2024	8113,25
Consultations PAE janvier 2024	8524,88
Consultations PAE juillet 2024	6744,75
Consultations PAE JUIN 2023 ET DÉCEMBRE 2023	7191,38
Consultations PAE juin 2024	7966,63
Consultations PAE mai 2024	7086,88
Consultations PAE MARS 2024	9432,88
Consultations PAE SEPTEMBRE 2024	9139,63
Crédit pour facture # 202268	-1375,00
Programme d'aide aux employés / août 2024	6256,00
GRAYMONT (QC) INC.	**99338,14**
UFC : Chaux hydratée en vrac - Année 2024	42848,94
UFC : Chaux hydratée en vrac - Année 2024	14701,09
UFC : Chaux hydratée en vrac - mars 2024	14385,72

UFC : Chaux hydratée en vrac -2024	13532,75
UFJ : Chaux hydratée en vrac - Année 2024	13869,64
GRO-MEC INC.	**43107,83**
15-470 344254 , REGULATEUR PRESSION	2545,27
15-470 349691 REGULATEUR PRESSION	2545,27
2 X LOCALISATEURS DE CÂBLES SOUTERRAINS - RIDGID SR-20	18092,44
CHANGER CHAUFFE-EAU AU GAZ DÉFONCÉ QUI COULE ET DÉGÂT D'EAU DANS BÂTIMENT BT 2079179 -	9541,78
CRÉDIT FACTURE # 1018325	-303,54
CRÉDIT RELIÉ À LA FACTURE 1032629 DA INTIALE : 580392 SOUPAPE RÉDUCTEUR DE PRESSION	-661,11
Ensemble de réparation pompe multi-stages	4581,96
Panier filtrant PVC simple brides	3827,50
RETOUR BAGUES FILETEES REF FACT #1024130 ET 1024100	-63,83
SELON LE FOURNISSEUR NOUS AVONS DÉJÀ PAYÉE CETTE FACTURE - VALLE A BILLE	-52,47
TUYAUTERIES POUR CHAUFFAGE BT-2061707.14	3054,56
GROUPE COLAS QUEBEC INC. - SINTRA INC. (COMPAGNIE ASPHALTE (CAL))	**3713927,40**
AJUSTEMENT BITUME 2024	-14752,03
ASPHALTE - JONQUIÈRE, LATERRIÈRE, LA BAIE	43332,59
ASPHALTE / Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	44524,31
ASPHALTE 2024	86054,25
ASPHALTE 2024	33790,96
ASPHALTE 2024 TP La Baie	2165,78
ASPHALTE 2024 TP La Baie	27871,09
ASPHALTE Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	71340,27
ASPHALTE Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	45811,39
ASPHALTE TRAVAUX PUBLIC 2024	26130,92
ASPHALTE TRAVAUX PUBLIC LA BAIE	7010,55
Baril de colle (remplace le RC-30) pour Chicoutimi et La Baie	14624,82
Bitume / Divers pour été 2024	36803,85
Bitume / Divers pour été 2024 TP La Baie	105648,99
Bitume / Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	50920,25
Bitume d'amorçage CRS-1H Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	5339,44
Bitume d'amorçage CRS-1H Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	16183,89
Bitume de type PG Saison 2024 (Laterrière/La Baie) et Divers pour été 2024 TP La Baie	25434,66

Bitume divers pour été 2024 TP La Baie	26327,26
Bitume Divers pour été 2024 TP LB / CH	37791,37
Bitume Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	20157,42
Bitume Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	59748,41
Colle / Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	5491,21
CRÉDIT FACTURE # 3598466	-1192,75
Crédit facture #3690907	-2361,94
CRÉDIT FACTURES # 3598465 ET 3606738	-2923,60
Crédit factures : 3681554, 3690906 et 3703734	-46370,95
Crédit factures : 3681555, 3703735 et 3722665	-41725,06
Crédit factures : 3722664, 3727601 et 3733630	-17374,55
CREDITE FACT #3595384 RI	-608,22
Décompte # 2 RÉFECTION PAVAGE 2024 ARR LA BAIE	1037301,59
Décompte #1 RÉFECTION PAVAGE 2024 - ARR LA BAIE	1756056,15
Décompte #7 RÉFECTION DE PAVAGE 2023 LOT 2 ARR CHICOUTIMI	4474,06
Divers pour été 2024 TP La Baie	5026,90
Divers pour été 2024 TP La Baie (EB-5 avec bitume de type PG 58E-34) et (EB-14 avec bitume de type PG 58H-34)	11936,23
Divers pour été 2024 TP La Baie / Voir crédit 3755814	18777,41
EB-14 avec bitume de type PG 58H-34	10196,55
EB-5 avec bitume de type PG 58E-34 EB-14 avec bitume de type PG 58H-34 LA BAIE	6036,21
EB-5 avec bitume de type PG 58E-34 La Baie	3988,69
INDEXATION BITUME 2024	-14416,49
INDEXATION BITUME JUILLET 2024	-9947,06
INDEXATION PRIX DU BITUME SEPTEMBRE 2024	-12238,80
INDEXTATION PRIX BITUME	-2582,80
Libération de retenue 5% et crédit	159985,79
Sable et graviers Saison 2024 (Laterrière/La Baie)	6484,46
VOIR CRÉDIT # 3674988	2383,82
Voir crédit #3746570 - Saison 2024 (Laterrière/La Baie) - ESG-10 avec bitume de type PG 58E-34	10386,81
Voir crédit 3746568	16434,49
Voir crédit 3755812	15475,96
Voir crédit 3755814	22972,85
GROUPE CTI COMMUNICATIONS TELESIGNAL	**295101,05**

2023-610 ÉQUIPEMENTS POUR VÉHICULES D'URGENCE	18056,25
2024-096 Contrat de service des équipements des véhicules d'urgence	4973,82
2024-096 Contrat de service des équipements des véhicules d'urgence - Janvier 2024	2486,91
2024-096 Contrat de service des équipements des véhicules d'urgence / JANVIER 2024	2486,91
2024-096 Contrat de service des équipements des véhicules d'urgence.	4973,82
2024-096 Contrat de service des équipements des véhicules d'urgence.	2486,91
AMÉNAGEMENT DE 2 CAMIONNETTES CONTREMAÎTRE	22716,74
AMÉNAGEMENT DE CAMIONNETTE ET LETTRAGE, SUPPORT DE FLÈCHE SUR MESURE	10250,43
Contrat de service des équipements des véhicules de police	2486,91
CRÉDIT FACTURE # 322347	-310,43
CRÉDIT FACTURE # 323408	-945,32
CRÉDIT FACTURE # 325747	-68,99
CRÉDIT FACTURE # 325748	-68,99
CRÉDIT FACTURE # 326047	-68,99
CRÉDIT FACTURE # 326199	-1167,00
CRÉDIT FACTURE # 326908	-599,44
EQUIPEMENTS POUR VEHICULES D'URGENCE	2442,07
ÉQUIPEMENTS POUR VÉHICULES D'URGENCE	38682,27
ÉQUIPEMENTS POUR VÉHICULES D'URGENCE / 2023-610	18056,25
ÉQUIPEMENTS POUR VÉHICULES D'URGENCE 2023-610	150174,67
ÉQUIPEMENTS POUR VÉHICULES D'URGENCE 2023-610	18056,25
GROUPE D-TECH INC.	**126739,16**
2023-484 - ID1040 - Entretien de la fibre optique - 2024	90441,55
FRAIS DE SOUTÈNEMENT POTEAUX ET CONDUITS 2024	36297,61
VOIR CRÉDIT # 13381	91044,61
Voir facture 13299	-91044,61
GROUPE GEOS SAGUENAY (9455-3088 QUEBEC INC.)	**227185,47**
2023-556 - PROLONGEMENT RUE DE LA PINÈDE - ARR CHICOUTIMI	4599,00
2023-558 AGRANDISSEMENT DU PAVILLON D'ACCUEIL	2242,01
2023-558 AGRANDISSEMENT DU PAVILLON D'ACCUEIL ET REMPLACEMENT	10922,63
2024-182 -SONDAGES PÉDOLOGIQUES ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE - RUE LAFONTAINE - ARR CHICOUTIMI -	5748,75
2024-182 -SONDAGES PÉDOLOGIQUES ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE - RUE LAFONTAINE - ARR CHICOUTIMI - 05254-03-004-032	45013,29
2024-288 - SONDAGES PÉDOLOGIQUES ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE - CHEMIN DE LA RÉSERVE	38887,43

2024-352 OSP EN LABORATOIRE POUR LE REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLINE ET BÂT. D'ACCUEIL. BT2033587.	4231,08
2024-352 OSP EN LABORATOIRE POUR LE REMPLACEMENT DE LA PISCINE PARC DE LA COLLINE	4369,05
2024-506 OSP EN INGÉNIERIE - ÉTUDES ENVIRONNEMENTALE ET GÉOTECHNIQUE DES TERRAINS DU CENTRE GEORGES-VÉZINA - BT-2080757	68266,41
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE - RUE DELISLE	2299,50
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PONCEAU P-315 SAINT-ÉLOI	5748,76
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PONCEAU P-87 SAINT-JOSEPH	8623,13
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PONCEAU P-87 SAINT-JOSEPH	8623,13
OSP EN LABORATOIRE POUR LE REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLINE ET BÂT. D'ACCUEIL. BT2033587.	17611,30
GROUPE ONGERNEIGE INC	**110301,13**
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR NORD AVRIL 2024	11750,45
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR NORD FEVRIER 2024	23500,90
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR NORD JANV 2024	23500,90
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR NORD JUIN 2024	15521,63
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR NORD MAI 2024 5%	5875,22
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR NORD MARS 2024	23500,90
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR NORD OCTOBRE 2024	6651,13
GROUPE PHOTO MEDIA INTERNATIONAL INC	**41250,00**
demande de soutien financier pour le bon fonctionnement de l'organisme	3000,00
SUBVENTION 20 -Premier versement Zoom photo festival 2024	38250,00
GROUPE R Y BEAUDOIN INC (GRYB)	**28664,85**
22-325 BT 348009 COUTEAU BOULONNÉ RÉFÉRER	4213,56
22-327 COUTEAU CENTRAL	3970,96
Achat (ou construction) et installation de nouveaux gradins - BT 2054516	9134,46
ATTACHE POUR MARTEAU 120 (GTR15) SELON LA SOUMISSION 301481	4002,28
CRÉDIT FACTURE #511825	-148,18
DENT DÉFONCEUSE POUR PELLE 19-406	7491,77
GROUPE S.D.(9181-9987 QC INC.)	**42275,46**
2024-100 Peinture de bornes-fontaines 2024	39275,46
Libération de dépot de garantie de soumission	3000,00
GROUPE SANIDRO	**929411,37**
2024 Entreposage des boues - du 11 au 15 mars	23043,23
2024 Entreposage des boues DU 15 AU 19 AVRIL	26404,68
2024 Entreposage des boues - du 22 au 26 janvier	25826,69

2024 Entreposage des boues du 29 au 31 janvier	16369,92
2024 Entreposage des boues du 5 au 9 février	26790,71
2024 Entreposage des boues (du 1 au 4 oct)	5789,74
2024 Entreposage des boues (du 16 au 20 septembre 2024)	8127,08
2024 Entreposage des boues (du 23 au 27 sept)	12670,05
2024 Entreposage des boues / 18 au 21 novembre	18926,54
2024 Entreposage des boues / 1er au 5 juillet	18747,21
2024 Entreposage des boues / du 1er au 5 avril	20823,44
2024 Entreposage des boues 1er et 2 février	9412,57
2024 Entreposage des boues 1er mars	3345,15
2024 Entreposage des boues 1er novembre	2263,03
2024 Entreposage des boues 29 et 30 avril	4740,64
2024 Entreposage des boues du 1 au 5 janvier	18257,08
2024 Entreposage des boues du 10 au 14 juin	17675,33
2024 Entreposage des boues du 11 au 15 novembre	17825,72
2024 Entreposage des boues du 12 au 16 août	9657,27
2024 Entreposage des boues du 12 au 16 février	22211,59
2024 Entreposage des boues du 13 au 17 mai	16438,36
2024 Entreposage des boues du 13 au 19 octobre	10116,00
2024 Entreposage des boues du 15 au 19 janvier	25925,81
2024 Entreposage des boues du 15 au 19 juillet	20933,72
2024 Entreposage des boues du 17 au 21 juin	19908,99
2024 Entreposage des boues du 18 au 22 mars	24328,61
2024 Entreposage des boues du 19 au 23 février	27524,40
2024 Entreposage des boues du 1er au 4 mai	8644,42
2024 Entreposage des boues du 1er et 2 août	5665,15
2024 Entreposage des boues du 2 au 6 septembre	7075,64
2024 Entreposage des boues du 20 au 24 mai	13737,49
2024 Entreposage des boues du 21 au 25 octobre	10677,54
2024 Entreposage des boues du 22 au 27 avril	27861,74
2024 Entreposage des boues du 24 au 28 juin	14859,66
2024 Entreposage des boues du 25 au 29 mars	24230,73
2024 Entreposage des boues du 25 au 29 novembre	19353,69

2024 Entreposage des boues du 26 au 29 février	21552,59
2024 Entreposage des boues du 26 au 30 août	5982,84
2024 Entreposage des boues du 27 au 31 mai	19697,87
2024 Entreposage des boues du 28 au 31 octobre	13155,93
2024 Entreposage des boues du 29 au 31 juillet	8785,61
2024 Entreposage des boues du 3 au 7 juin	20430,47
2024 Entreposage des boues du 4 au 8 mars	24888,19
2024 Entreposage des boues du 4 au 8 novembre	19445,34
2024 Entreposage des boues du 5 au 10 mai	15402,35
2024 Entreposage des boues du 5 au 9 août	16973,19
2024 Entreposage des boues du 7 au 11 octobre	10973,00
2024 Entreposage des boues du 8 au 12 avril	23509,80
2024 Entreposage des boues du 8 au 12 janvier	23494,96
2024 Entreposage des boues DU 8 AU 12 JUILLET	21129,49
2024 Entreposage des boues du 9 au 13 septembre	5806,20
2024 Entreposage des boues su 19 au 22 août	12184,15
APPEL DE SERVICE - SYPHONNAGE EAUX HUILEUSES GARAGE MUNICIPAL JONQUIÈRE - BT-2090731	8880,34
Désablage d'un regard - Parc Rosaire-Gauthier Arrondissement de Chicoutimi	18530,48
Entreposage des boues du 22 au 26 juillet 2024	11367,22
ENTRETIEN PUIT À NEIGE POUR L'ARÉNA MARINA-LAROUCHE. BT-2088671	2956,53
NETTOYAGE DES PUITS HUMIDES / PPEC-11-13-15-24-26 PPEL-1-2-4:	3305,56
NETTOYAGE DES PUITS HUMIDES DES STATIONS PPEC-04-24-26:	3465,85
NETTOYAGE ET VIDANGE DES PUITS HUMIDES	2208,37
PPEC-03: Nettoyage de la station de pompage BT#21872 et BT#37280	4247,89
PPEC-06 : SYPHONNAGE EN URGENCE POUR REDEMARRAGE DU POSTE	2673,84
PPEC-16-19-31-32: NETTOYAGE DES PUITS HUMIDES	2336,55
PPEC-17:SYPHONNAGE	2613,16
PPEC-17-18-20-31: Nettoyage des stations de pompage - BT#22174 ET #37413	3093,36
UEC: Syphonnage fossé #1, PUGE et bassin eaux recyclé flottateur	2079,72
UFJ- SIPHONNER DES RÉSERVOIRS D'EAU A L'USINE DE FILTRATION	2187,61
VIDANGE DES CANIVEAUX EDIFICE DU ROI GEORGES APPEL DE SERVICE - BT-2090731	3518,85
VIDANGE DES RÉSERVOIRS, DRAINS ET PUITS - PAVILLON DE L'AGRICULTURE BT2088978	2939,42
VIDANGE D'UN CANIVEAU GARAGE MUNICIPAL JONQUIÈRE - BT-2088227	3405,02

GUILLEVIN INTERNATIONAL CIE	**55903,44**
38 X GRILLAGES POUR LUMINAIRE BT 2092480	2087,53
ANNEAU DE SCELLEMENT AVEC VIS DE RÉGLAGE	2116,69
Automate Schneider #140CPU65150	7521,04
BORNE DE SERVICE quai lepage. VOIR CRÉDIT# 6601201	8548,39
CABLE DETECTION CANOGA 4C 18AWG 7STR TOURET 300M	9710,15
CONNEC. MECA 477@477	2070,01
CRÉDIT FACTURE # 3707672	-333,25
CRÉDIT FACTURE # 6074605	-67,46
CRÉDIT FACTURE # 6422914	-229,95
CRÉDIT FACTURE #4781332	-988,27
Crédit pour facture # 5974048	-217,29
MATERIEL ELECTRIQUE BT 2090169	2890,31
MATERIEL ELECTRIQUE BT 2091593	2276,30
OUTIL BURNDY #PAT750LI AVEC 2 BATTERIES, 1 CHARGEUR 120V ET 1 COFFRE DE TRANSPORT	5875,50
PPEJ : annule facture 6448663 - Boboine 120 VCA 50/60HZ pour contacteur	-206,16
ROULEAU DE 300M DE CABLE M138, PLR-4000 ELECTROMEGA	3372,58
SCHD-LOT BILLING POWER METER / REMOTE DISPLAY	6551,28
TIGE DE MALT 0.75"X 10' GALV	2567,39
UNITÉ RELAIS POUR PIETONS ÉLECTROMÉGA PLR-4000	2358,65
GUY PERRON CPA INC	**26767,63**
Facturation intérimaire planification stratégique	3952,27
Facturation mensuelle plan directeur et plan stratégique	5425,39
Facturation progressive mandat planification stratégique	5712,82
Finalisation plan directeur et début travaux plan stratégique	2586,94
Soutien méthodologique et implantation d'un système de gestion de qualité -Versement #2 sur contrat 2024-02	9090,21
HALOTALENT INC.	**39034,02**
Halotalent en lien avec la gestion des talents	31215,72
Recommandation de solutions RH (premier versement)	7818,30
HEBERGEMENT PLUS	**6896470,61**
Loyer additionnel pour frais de déneigement et de tonte de pelouse 2024-2025	15037,61
Participation au projet de construction Les habitations du parc Versement 4 de 25	150000,00
Subvention pour construction ancienne prison - centre de santé équilibre	6731433,00

HKA GLOBAL (CANADA) INC.	**60385,47**
Analyse construction - Centre de tri	60385,47
HONCO BATIMENTS D'ACIER	**3922793,88**
CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	1018273,95
Décompte #1 CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	55675,39
Décompte #10 CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	552198,04
Décompte #4 CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	876412,59
Décompte #5 CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	145925,59
Décompte #6 CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	247569,80
Décompte #8 CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	254096,94
Décompte #9 CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	279510,20
Décompte#3 CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE / Arrondissement de La Baie Appel offres 2023-459	493131,38
HORIZON VERTICAL INC	**47858,48**
CRÉDIT FACTURE # 6775	-2179,86
Désinstallation de la bannière de l'oeuvre d'art public Racines par Horizon Vertical	2184,53
LOCATION D'UN SYSTÈME DE LEVAGE - BT2073805	5081,90
PONT PISTE CYCLABLE RIVIÈRE AUX SABLES -DESSERRER, AJOUTER LOCKTITE BLEU ET RESSERRER LES TENSIONNEURS DE CÂBLES	3918,87
TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE LEVAGE	13999,36
TRAVAUX DE RENFORCEMENT STRUCTURAL ET DE RÉFECTION DES MURS DE PALPLANCHES. Quai de Bagotville. BT-2065708	15437,47
TRAVAUX DE RENFORCEMENT STRUCTURAL, RÉFECTION DES MURS DE PALPLANCHES. Quai de Bagotville BT2065708 DEVIS # 2502.3	3767,55
Travaux de réparation de regard sanitaire de grande profondeur, rue de la Normandie coin rue des Érables	3468,80
VOIR CRÉDIT # 6777	2179,86
HYDROMEC INC.	**178453,77**
2 X SENSEUR TEMPERATURE MOTEUR CUMMINS	2193,35
2023-746 LOCATION CHARGEUSE SUR PNEU AVEC ACCESSOIRES CATHY	12359,28
2023-746 LOCATION CHARGEUSE SUR PNEU AVEC ACCESSOIRES DU 02/01 AU 05/02/24	12359,28
2023-746 LOCATION CHARGEUSE SUR PNEU AVEC ACCESSOIRES DU 05-03-2024 AU 01-04-2024 CATHY B	9887,42
2023-746 LOCATION CHARGEUSE SUR PNEU AVEC ACCESSOIRES DU 6 FEVRIER AU 4 MARS 2024	9887,42
22-314 CAPTEUR PRESSION HYDRAULIQUE	-419,34
22-319 COIL SELECTEUR 24V AJUSTEMENT PRIX	-8,82
22-323 REMONTER 2 CYLINDRES DE CONDUITE	3733,31
CHANGER MODULE DE COMMANDE DE CHAUFRETTE. UNITÉ 19.456	3894,32
CODE MOTEUR, ACTUATEUR VGT TURBO MOTEUR, AMORTISSEUR DE PORTE, ANTIGEL BT 350978 - 22-315	5444,32

Crédit pour facture # 140509-2	-255,52
Libération de dépot de garantie de soumission	84200,00
NETTOYER, DÉMONTER, INSPECTER CYLINDRE BT-340352 UNITÉ 19-431	2412,68
RÉPARATION SUR CHARGEUR DE LOCATION CHANGER AILE AVANT GAUCHE ET CONTOUR D'AILE GAUCHE ET DROITE	5459,17
Retour union 16mp et seper swivel ref fact #138875	-188,95
UNITÉ #22-314 INSTALLER FILLAGE SUR CHARGEUR, FAIRE CONNECTIONS HYDRAULIQUES, PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE	3355,48
UNITÉ 19-431 PROLÉMATIQUE AVEC L'EXCAVATRICE - MATÉRIEL ET MAIN D'OEUVRE	24140,37
HYDRO-QUEBEC	**38269775,24**
Branchement électrique du nouveau centre de tri	39687,07
Démanteler, relocaliser, indemnisation borne recharge rapide.Rue Havre/bl. Sag Est. Zone innovation site 3/lot 6 580 429	97078,76
Électricité - Compte # 299000320125	35467,70
Électricité - Compte # 299000321313	420925,74
Électricité - Compte # 299000323947	45532,86
Électricité - Compte # 299000324002	2311391,66
Électricité - Compte # 299061997886	61151,44
Électricité - Compte # 299062212418	143672,76
Électricité - Compte # 299062219397	423201,39
Électricité - Compte # 299062238348	7399,21
Électricité - Compte # 299062266356	1208504,71
Électricité - Compte # 299062299001	21721,34
Électricité - Compte # 299062442908	20441,87
Électricité - Compte # 299062658099	29975,93
Électricité - Compte # 299062664139	30030,65
Électricité - Compte # 299062664139 Annule la facture no 637 902 882 322 du 10 mai 2024	-63,55
Électricité - Compte # 299062664139 annule la facture no 647 802 825 018 du 13 mar 2024	-118,84
Électricité - compte # 299062664295	39269,12
Électricité - Compte # 299062750748	23588,72
Électricité - Compte # 299062850159	21983,22
Électricité - Compte # 299062860489	53486,02
Électricité - Compte # 299062874084	990087,51
Électricité - Compte # 299062939580	8328,74
Électricité - Compte # 299065006940	4325,16
Électricité - Compte # 299067590727	30338,76

Électricité - Compte # 299069277984	37419,77
Électricité - Compte # 299072395997	37469,26
Électricité - Compte # 299074656297	29357,88
Électricité - Compte # 299075231033	17433,34
Électricité - Compte # 299085146239	11823,36
Électricité - Compte # 299085755567	37062,58
Électricité - Compte # 299104892466	21859,47
Électricité - Compte # 299105456618	7290,25
Électricité - Compte # 299111517155	-160,14
Électricité - Compte # 299111935696	8879,94
Électricité - Compte # 299111935720	41481,83
Électricité - Compte # 299111935829	92448,10
Électricité - Compte # 299112923899	17766,33
Électricité - Compte # 299113021669	22585,80
Électricité - Compte # 299115542928	3347,09
Électricité - Compte # 299115804617	166984,18
Électricité - Compte # 299116366319	3492,19
Électricité - Comtpe # 299079250575	25651,28
Électricité - Comtpe # 299093392825	14241,92
FACTURATION POUR LE COÛT DES TRAVAUX AU 5533 CHEMIN ST-ANICET LA BAIE BT-2061824	5921,21
FACTURATION POUR LE COÛT DES TRAVAUX AU 6372 CHEMIN JUSTE-AZA-SIMARD	2138,54
FACTURATION POUR LE COÛT DES TRAVAUX BT-2058198	4139,10
Facture poste Jonquiere Deschenes - Juin 2024	2435252,70
Formation Installations de production d'électricité (Formation team 4 participants)	2529,45
Frais de poste	-236,44
Poste Jonquière et Jean Dechêne	21517847,85
Poste Jonquière et Jean Dechêne - Août 2024	2573252,78
Poste Jonquière et Jean Dechêne - AOUT2024	0,00
Poste Jonquière et Jean Dechêne - Juillet 2024	2506780,02
Poste Jonquière et Jean Dechêne - Septembre 2024	2558307,65
HYPERTEC SYSTEMS INC.	**295979,80**
100 X Écrans 24 pouces - billet 462973	15635,45
2021-341 - CF-33 pour les nouveaux véhicules - Billet 416752 ***CAG***	12597,58

2021-341 - CF-33 pour les nouveaux véhicules de polices - Billet 426426 ***CAG***	20403,01
2023-120 - CF-33 - billet 444937 ***CAG***	4640,39
2023-120 - Tablettes CF33 - Billet 450306 ***CAG***	2075,07
2023-120 - Tablettes CF33 Remplacement pour Jaltest - Billet 450306 ***CAG***	3322,32
50 MONITEURS STANDARD 24 POUCES	8306,94
CF-33 pour les nouveaux véhicules - PMT DOCKING STATION FOR PANASONIC - 2021-341 - Billet 416752 HELENE	2832,98
MONITEUR STANDARD 24 POUCES	7903,96
Portables CF33 pour véhiculaires Police - QG Police Jonquière - Billet 447918 ***CAG***	169158,58
Tablettes CF33 Remplacement pour Jaltest (Panasonic CF-33 MK3 - Intel® Core i5) - Billet 450306 ***CAG*** 2023-120	13921,17
Tablettes FZ-G2)MK2, I5-1245U, TABLET, QUICK RELEAS) - billet 444937 2023-120 ***CAG***	35182,35
ICO TECHNOLOGIES INC	**41639,22**
ID1764 - Contrat d'entretien du logiciel de gestion des incendie - 1 mai 2024 au 30 avril 2025	42277,33
VOIR FACTURE #27246	-638,11
IDROTEK INNOVATIONS INC	**26743,18**
10 X PIEUX VISSÉS - BT2038536	3391,76
6 X Garde-corps écocentre La Baie	7013,48
CHANGEMENT DE BASE POTEAU RUE DES CÈDRES CHICOUTIMI	-206,96
Écocentres - fabrication 4 tables	5743,00
FABRICATION BOITE AUX LETTRES - BT2083574.1	2293,75
FABRICATION DE SUPPORTS À VÉLOS - BT-2064431.2	3909,15
Réparations 8 filets pour soccer dôme - Stade de soccer Saguenay - BT2078271	4599,00
IMMEUBLE MCJR INC.	**154675,90**
Programme RPC-314-315 volet C commercial pour le bâtiment sis au 613, rue St-Albert. La Baie	154675,90
INDUSTRIES DODEC INC.	**26097,40**
Réfection complète du palier guide de rechange pour les centrales Pont Arnaud et Chute Garneau.	26097,40
INDUSTRIES MACHINEX INC	**2418260,84**
2019-450 Acquisition et installation d'un nouveau procédé de tri des matières recyclables	2418260,84
Acquisition et installation d'un nouveau procédé de tri des matières recyclables / 2019-450	0,00
INNOVOCO INC	**26820,61**
2024-653 ID1595 - Renouvellement de Licences Qlik - Billet 455123	26820,61
INSIGHT CANADA INC	**197392,19**
2021-341 - 20 x Ordinateurs standards - Billet 415923 ***CAG***	20322,06
2021-341 - Portables 15 pouces et stations d'accueil - Billet 415928 ***CAG***	80268,07

2021-341 - Portables et stations d'accueil - Billet 409355	42356,22
2021-341 - Portables et stations d'accueil - Billet 409355 ***CAG***	6523,68
CRÉDIT FACTURE #722188676	-4444,36
CRÉDIT FACTURE #722202490 ET VOIR FACTURE #722236991	-2586,94
CRÉDIT FACTURE #722202490 ORDINATEUR PORTABLE STANDARD 15 POUCES	0,00
Garantie des ordidnateurs	4444,36
Ordinateurs standards - billet 431198 - 2021-341 ***CAG***	43477,80
VOIR CRÉDIT #722227560	4444,36
VOIR CRÉDIT #722227561 ET FACTURE #722202490	2586,94
INSPECTION LINK (9413-0663 QUEBEC INC)	**36404,07**
Libération de dépot de garantie de soumission	20526,00
PRÉVENTIF CORRECTIF DES HERSES ET PALANS - MONT-JACOB -	15878,07
INTER-CITE CONSTRUCTION LIMITEE	**12741581,42**
2024-181 - PAVAGE NOUVEAUX QUARTIERS 2024 Décompte #2	64210,69
22.91 EB-14	2964,66
AJUSTEMENT CARBURANT DIESEL 2023-2024 SECT NORD ET CANTON TREMBLAY S2022-415	39855,84
Asphalte EB-14 pour piste cyclable Dequen;Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud)	32464,00
ASPHALTE Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	49034,21
ASPHALTE Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud) / VOIR FACTURE IC-101882	135688,72
Bitume / Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	28275,42
Bitume / Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud)	119546,37
Bitume / Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud) Voir credit #IC-101614	48644,78
Bitume Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	43264,17
Bitume Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud)	352935,43
Crédit en lien avec la facture IC-101759	-14825,52
Crédit en lien avec la facture IC-101948	-6537,75
CRÉDIT FACTURE # IC-101775	-4,49
Crédit facture IC-101745	-325,25
CREDIT SUR FACT #IC-101589 ERREUR DE PRIX	-30,01
Décompte #1 2024-181 - PAVAGE NOUVEAUX QUARTIERS 2024	1384921,71
Décompte #1 RÉFECTION PAVAGE 2024, ARR DE CHIC	2736054,77
Décompte #2 2023-173 - Pavage et bordures nouveaux quartiers 2023	74739,53
Décompte #2 RÉFECTION PAVAGE 2024 -ARR DE CHICOUTIMI -	2648433,13

Décompte #3 2023-539 - RÉFECTION PAVAGE CHEMIN DU LAC DES BLEUETS - ARR JONQUIÈRE	197708,85
Décompte #3 Pavage bordures nouv. quartiers 2024	75642,33
Décompte #3 RÉFECTION PAVAGE 2024 -ARR DE CHICOUTIMI -	1006583,49
Décompte #4 RÉFECTION PAVAGE 2024 - ARR CHICOUTIMI	139565,56
Décompte #5 RÉFECTION PAVAGE 2023 - ARR JONQUIÈRE	8658,25
Décompte #5 RÉFECTION PAVAGE 2024 - ARR CHICOUTIMI	166177,95
Décompte#4 RÉFECTION DE PAVAGE 2023 LOT 1 / ARR JONQUIÈRE	166060,14
DEMANDE #2 2023-539 - RÉFECTION PAVAGE CHEMIN DU LAC DES BLEUETS - ARR JONQUIÈRE	34194,02
DENEIGEMENT CHIC SECT NORD ET CANTON TREMBLAY AVRIL 2024	238943,90
DENEIGEMENT CHIC SECT NORD ET CANTON TREMBLAY FEV 2024	477887,82
DENEIGEMENT CHIC SECT NORD ET CANTON TREMBLAY JANV 2024	477887,82
DENEIGEMENT CHIC SECT NORD ET CANTON TREMBLAY MAI 2024	119471,95
DENEIGEMENT CHIC SECT NORD ET CANTON TREMBLAY MARS 2024	477887,82
DENEIGEMENT CHIC SECT NORD ET CANTON TREMBLAY NOVEMBRE 2024	116905,23
DENEIGEMENT CHIC SECT NORD ET CANTON TREMBLAY OCTOBRE 2024 5% DU CONTRAT	119471,95
EB avec bitume de type PG - Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	12842,98
EB avec bitume de type PG - Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud)	16979,79
EB-10C avec bitume de type PG 58E-34 Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	5762,09
EB-10S avec bitume de type PG 58E-34 / Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	3296,50
EB-14 avec bitume de type PG 58H-34 - Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	4722,19
EB-5 avec bitume de type PG 58E-34 Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	23258,62
EB-5 avec bitume de type PG 58E-34 Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud)	26058,83
EB-5 avec bitume de type PG 58E-34 Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud)	12177,71
EB-5, 10 ET14 Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	20525,69
EB-5, EB-10C, EB-14 avec bitume de type PG 58E-34 / Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud)	3075,05
ESG-10 avec bitume de type PG 58E-34 / Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	25544,10
Libération de retenue 10% Bordures et trottoirs lot Chicoutimi 2023	68572,01
Libération de retenue 10% Réfection de pavage 2023 lot 1 jonquière	457223,06
Planage à froid de pavage (6 endroits à Chicoutimi)	14825,52
Planage à froid de pavage (6 endroits à Chicoutimi)	5835,40
RÉFECTION PAVAGE 2022 - LOT 3 LA BAIE	163619,00
Saison 2024 (Chicoutimi secteur nord)	58008,59
Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud)	126288,07

Saison 2024 (Chicoutimi secteur sud) - EB-10 avec bitume de type PG	109245,46
Voir crédit IC-101972	6537,75
Voir crédit IC-101974	14825,52
INTERMEC SPORTS (9022-9600 QUEBEC INC)	**50518,87**
Remorque à bascule 6 X 10 pieds	13467,02
REMORQUE FERMÉE EN ALUMINIUM POUR LE PROJET DE RÉEMPLOI - 2024-467	18640,90
REMORQUE FERMÉE POUR LE PROJET DE RÉEMPLOIS	18410,95
INTER-PROJET - CONCEPT PAYSAGE (9099-3593 QUEBEC INC)	**10624320,88**
2021-283 : Réfection majeure de l'usine de filtration d'Arvida / Arr. de Jonquière	101974,31
2024-007 TRAVAUX DE RÉFECTION DES MURS DE PALPLANCHES QUAI LEPAGE / Arrondissement de La Baie Appel d¿offres 2024-007	1019953,81
Décompte #1 TRAVAUX DE RÉFECTION DES MURS DE PALPLANCHES QUAI LEPAGE / Arrondissement de La Baie Appel d¿offres 2024-007	616649,09
Décompte #10 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	1051633,91
Décompte #11 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	374097,03
Décompte #12 2022-008 - Réfection du pont de Ste-Anne - phase 1 / Arr. de Chicoutimi	587881,12
Décompte #12 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	66772,53
Décompte #13 2022-008 - Réfection du pont de Ste-Anne - phase 1 / Arr. de Chicoutimi	82476,48
Décompte #13 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	30209,40
Décompte #14 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	338165,09
Décompte #15 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	332107,36
Décompte #152022-008 - Réfection du pont de Ste-Anne - phase 1 / Arr. de Chicoutimi	93131,51
Décompte #27 2021-283 : Réfection majeure de l'usine de filtration d'Arvida / Arr. de Jonquière	155364,25
Décompte #302021-283 : Réfection majeure de l'usine de filtration d'Arvida / Arr. de Jonquière	29956,90
Décompte #4 et libération de retenue 10% Feux piétonniers intersection des boul. Talbot et de l'Université	69418,91
Décompte #5 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	161615,52
Décompte #6 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	116216,49
Décompte #7 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	324682,04
Décompte #8 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	174356,33
Décompte #9 2023-011 / Modernisation des étangs - secteur Laterrière / Arr. Chicoutimi	705729,92
Décompte# 4 TRAVAUX DE RÉFECTION DES MURS DE PALPLANCHES QUAI LEPAGE / Arrondissement de La Baie Appel d¿offres 2024-007	167680,28
Décompte#2 TRAVAUX DE RÉFECTION DES MURS DE PALPLANCHES QUAI LEPAGE / Arrondissement de La Baie Appel d¿offres 2024-007	380963,10
Libération de retenue 10% Palplanche quai Lepage	242805,15
Libération de retenue 10% Réfection majeure de l'usine de filtration d'Arvida	2437743,43
Libération de retenue 5% Réfection du pont Ste-Anne	962736,92

IPL NORTH AMERICA INC	**78826,85**
2023-434 Fournitures et livraison de bacs roulants 360 litres bleus de recyclage	78826,85
ISOFOR INC	**182616,30**
Décompte #1 REMPLACEMENT DES FENETRES ET PORTES- CC ST-JEAN-EUDES AO-2024-106	33558,73
Décompte #2 REMPLACEMENT DES FENETRES ET PORTES- CC ST-JEAN-EUDES AO-2024-106	130795,94
Libération de retenue 5% Rempl. fenêtres, portes centre comm. St-Jean-Eudes	9130,81
Libération de retenue 5% Centre comm. St-Jean-Eudes rempl. de fenêtres et portes	9130,82
ISOLATION MORISSETTE	**34105,46**
2023-752 ISOLATION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE À L'ÉDIFICE DU GUAT - BT2001882.2	34867,44
CRÉDIT FACTURE 024297	-3761,98
Libération de dépot de garantie de soumission	3000,00
ITI INC (INFORMATIQUE PRO-CONTACT)	**681325,90**
2021-341 - Portable robuste pour UFJ - Billet 426379 ***CAG***	3109,99
2021-341 - Portable semi-robuste pour GuideTi ateliers mécaniques - Billet 427601 ***CAG***	15957,34
2021-341 - Portable semi-robuste pour véhicule chef aux opérations - billet 431573 ***CAG***	3796,70
2023-120 - Nouveau serveur pour environnement de backup police - Billet 435475 ****CAG***	17534,55
2023-120 - Ordinateurs de bureau - 50X billet 455657 ***CAG***	71613,33
2023-120 - Ordinateurs de bureau - Billet 441508 ***CAG***	73738,65
2023-120 ORDINATEUR WORKSTATION - billet 440610 ****CAG****	20925,45
2023-260 - ID1778 - Contrat d'entretien équipements Cisco - 12 janvier 2024 au 13 janvier 2025 - Billet 433275	5238,17
2023-260 - ID1778 - Contrat d'entretien équipements Cisco - 6 mai 2024 au 26 fevrier 2025 - Billet 433275	3171,66
2023-260 - ID1778 - Contrat d'entretien équipements Cisco - février 2024 au février 2025 - Billet 433275	38985,86
2024-194 - ID1755 - Performance Cloud STS - année 2024	22756,24
2024-194 - ID1755 - Performance Cloud STS - Fév 2024	3708,57
2024-194 - ID1755 - Performance Cloud STS - Janvier 2024	2231,40
2024-194 - ID1755 - Performance Cloud STS - Mars 2024	5083,11
2024-194 - ID1755 - Performance Cloud STS - Septembre 2024	5002,98
2024-236- Acquisition serveurs de type lame Blades Cisco - Billet 449396	131978,65
2024-445 ACQUISTION DE LA PLATE-FORME FORTIMANAGER	25475,01
6 DELL LATITUDE 7320, CLAVIER ET STYLET	21594,92
CRÉDIT FACTURE # F039136	-25475,01
ID1706 - renouvellement contrat d'entretien solution de vitualisation et de stockage - 29/07/2024 au 17/062025 - 452886	13887,83
ID1748 - Contrat d'entretien Serveurs Dell - 17 septembre 2024 au 16 septembre 2025	9748,39

Licences Windows Server - billet 439831(Windows Server 2022 Remote Desktop)	9335,97
ORDINATEUR PORTABLE PERFORMANT 15 POUCES	9045,01
ORDINATEUR PORTABLE STANDARD 15 POUCES	48811,57
ORDINATEUR PORTABLE STANDARD 15 POUCES	4067,63
ORDINATEUR PORTABLE STANDARD 15 POUCES	48811,57
ORDINATEUR STANDARD 50x (Garantie)	2125,32
Performance Cloud STS - année 2024 2024-194 - ID1755 -	5083,11
STATION D'ACCUEIL POUR PORTABLE 15 POUCES	47951,47
STATION D'ACCUEIL POUR PORTABLE PERFORMANT 15 POUCES	2663,30
Switch pour l'étang Laterrière - Billet 424424	3626,31
Switch Supplémentaire pour UEB - Billet 431125	4265,84
Voir note crédit Cr011321	25475,01
J.A. LARUE INC.	**86796,36**
24-306 BT 350348 PIECES DE PREPARATION SAISONNIERE	13062,78
24-306 BT 344682 JOYSTICK - 4 BOUTONS	2274,23
24-311 / 2 X CONVOYEURS, IMPELLER, PLANÉTAIRE, ÉCROUS, ANNEAUX, TAMBOUR, GOUPILLES, BRISE GLACE, TIGES, BUTÉE	23955,00
24-312 LISTES DE PIÈCES	4177,85
24-313 IMPELLER 40"	3641,74
24-318 Pièces de souffleur bt 349735	3699,25
24-344 BOITE ELECTRIQUE COMPLETE	2296,05
24-388 342866 CHAINE DROPBOX	2099,39
4 X LAMES AU CARBURE - SOUFFLEUR LARUE 376012	2299,27
41-301 351266 ROULEMENTS, BARRES PLATES, MAILLONS, ÉCROUS, LINK	2960,31
COUTEAU CARBURE	3360,99
COUTEAU SOUFFLEUR	3448,91
CRÉDIT FACTURE # I000081679	-1981,04
PIÈCES POUR PRÉPARATION SAISONNIÈRE 24-314 BT352446	3957,98
PIECES PRÉPARATION SAISONNIERE 24-342 BT 352381	2236,29
POMPE 280020A POUR COLLE-ASPHALTE	6549,10
Retour HARNAIS 9" 076455 REF FACT #I000078854	-1825,23
UNITÉ #24-309 PIÈCES DE CONVOYEUR ASSY, PALETTE TURBINE, ÉCROU, VIS	10583,49
J.M.Y. INC.	**49587,78**
19-455 bt 350917 PLAQUE DE GODET	2644,43

FABRICATION TABLES ET PLAQUES D'ASPIRATION UNITÉ 28-395 BT 343991	5840,02
REPARATION DES PONTONS QUAI LEPAGE À LA BAIE BT2084424	18961,58
REPARATIONS DES PONTONS QUAI LEPAGE LA BAIE. 2024-572 BT2084424	16990,87
Sabler et peinturer 95 chevalets pour la signalisation La Baie	3081,33
Trépier téléscopique pour écocentre La Baie	2069,55
JACQUES OLIVIER FORD INC	**450211,07**
2021-222 CAMIONS 6 ROUES CHÂSSIS-CABINE AVEC BENNE BASCULANTE DE 9 PIEDS (P.N.V.B. 6 000 KG)	100862,97
CAMION 6 ROUES CHASSIS CABINE AVEC BENNE 9 PIEDS (P.N.V.B. 6 000 KG)	114434,62
CAMIONS 6 ROUES CHÂSSIS-CABINE AVEC BENNE BASCULANTE DE 9 PIEDS (P.N.V.B. 6 000 KG)	198313,48
Libération de dépot de garantie de soumission	36600,00
JONQUIERE EN MUSIQUE INC	**150500,00**
Aide financière - Bon fonctionnement de l'organisme	10000,00
Deuxième versement - évènement 2024	14050,00
SOUTIEN FINANCIER 2024 Premier versement édition 2024	126450,00
KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	**48749,98**
CRÉDIT FACTURE # 9019246819	-310,72
UFA : Sulfate ferrique 60%	9010,88
UFA : Sulfate ferrique 60% (ou équivalent)	40049,82
KPMG EGYDE CONSEILS INC.	**160620,08**
2023-002 - Banque d'heure pour projet d'implantation antivirus	24374,70
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - janvier 2024	8048,25
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - 1 janvier au 30 novembre 2024	8048,25
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - AOÛT 2024	8048,25
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - avril 2024	8048,25
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - fev 2024	8048,25
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - juin 2024	8048,25
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - mai 2024	8048,25
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - MARS 2024	8048,25
2023-697 - ID1885 - Centre d'opération de sécurité (SOC) - Octobre 2024	8048,25
2024-171 - Implantation Microsoft Sentinel	45990,00
Banque d'heures pour la réponse aux incidents - Provision annuelle	9772,88
Centre d'opération de sécurité - Forfait mensuel pour les services de base pour juillet 2024	8048,25
LA BOITE ROUGE VIF	**29802,00**

2023-284 Mise en place de la salle de transmission culturelle selon soumission	14696,40
2023-284 Mise en place de la salle de transmission culturelle selon soumission 20%	6605,60
Animation des bibliothèques de Saguenay - Entente dans le cadre de l'entente de développement culturel 2024 VS-CE-2024-3	6000,00
Prestation Jeffrey Papatie - Inauguration Salle Kassinu Mamo	2500,00
LA CORPORATION DU MUSEE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN ET DU SITE DE LA PULPERIE	**1214720,00**
demande de soutien financier pour le bon fonctionnement de l'organisme	12000,00
Soutien financier aux organismes culturel 2024 deuxième versement	491975,00
Subvention 2024 1er versement VS-CM-2024-43	491975,00
subvention ponctuelle non récurrente	215000,00
Téléphonie IP - subvention 2024	3770,00
LA JARDINERIE FERNAND FORTIER INC.	**139909,24**
2023-655 FOURNITURE DE FLEURS ANNUELLES ÉTÉ 2024	127113,79
Libération de dépot de garantie de soumission	12795,45
LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY	**25000,00**
Aide financière 2024-2025	25000,00
LA NOCE SAGUENAY	**60000,00**
Soutien aux évènements 2024 - Résolution VS-CE-2024-106 2e Versements	6000,00
SOUTIEN FINANCIER Premier versement 2024 La noce	54000,00
LA SOCIETE VIE INTEGRATION APPRENTISSAGE POUR HANDICAPES VIA INC. (SOCIETE VIA)	**1302027,94**
2024 Gestion des opérations du Centre de tri (1 janvier au 31 décembre)	37040,82
2024 Gestion des opérations du Centre de tri (Avril 2024)	140238,13
2024 Gestion des opérations du Centre de tri (Avril)	16931,68
2024 Gestion des opérations du Centre de tri / Janvier	187847,33
2024 Gestion des opérations du Centre de tri / JUIN	129580,77
2024 Gestion des opérations du Centre de tri / MAI	99531,16
2024 Gestion des opérations du Centre de tri / MARS	209898,46
2024 Gestion des opérations du Centre de tri / OCTOBRE	140072,30
2024 Gestion des opérations du Centre de tri AOÛT	121452,00
2024 Gestion des opérations du Centre de tri Septembre	95353,11
Gestion des opérations du Centre de tri (Février 2024)	124082,18
LA TRAJECTOIRE PARENTS-JEUNES	**100000,00**
Aide financière 2024 - Résolution VS-CM-2024-15	100000,00
LACHANCE ET GRAVEL INC	**107743,07**

CRÉDIT FACTURE # 20832	-2722,61
CRÉDIT FACTURE # 21293	-275,94
ENTRETIEN SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS, ANNÉE 2024.	5104,89
ENTRETIENS SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS 2024	4047,12
ENTRETIENS SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS, ANNÉE 2024 APPEL D'OFFRES 2023-527	4874,94
ENTRETIENS SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS, ANNÉE 2024.	4323,06
ENTRETIENS SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS, ANNÉE 2024.	4553,01
ENTRETIENS SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS, ANNÉE 2024. APPEL D'OFFRES 2023-527	10945,62
ENTRETIENS SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS, FÉVRIER 2024. APPEL D'OFFRES 2023-527	5334,84
ENTRETIENS SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS, MAI 2024.	4461,03
ENTRETIENS SANITAIRE DIVERS BÂTIMENTS, MARS 2024 APPEL D'OFFRES 2023-527	6668,55
REMPLACEMENT COL BLEU ROUTE DE SOIR LA BAIE	5408,42
REMPLACEMENT COL BLEU. QUARTIER GÉNÉRAL DE POLICE. BT-2086595	33223,18
REMPLACEMENT VACANCES COLS BLEU ÉTÉ 2024. BT-2086931	19074,35
VOIR CRÉDIT # 20909	2722,61
LAFOREST NOVA AQUA INC. (LNA)	**35585,95**
ÉTUDE TECHNICO-ÉCONOMIQUE CONCEPT DE GALERIE D'INFILTRATION HORIZONTALE EN RIVE DU LAC DE L'AQUEDUC	10629,10
MANDAT EN HYDROGÉOLOGIE RECHERCHE EN EAU - PFAS	11815,01
UELB : Compilation de données au niveaux des puits, compilations de débits hydrologue	2152,45
UFLB : Coordination, supervision et faire avis techniques à la réhabilitation du puits S-75	10989,39
LAROCHELLE ET DESMEULES, ARCHITECTES (2012) INC.	**74055,39**
2023-241 REMPLACEMENT DE LA PISCINE DU PARC DE LA COLLINE Arrondissement de Chicoutimi 2023-241	7622,84
2023-241 REMPLACEMENT DE LA PISCINE DU PARC DE LA COLLINE Arrondissement de Chicoutimi Appel d'offres 2023-241	39292,71
REMPLACEMENT DE LA PISCINE DU PARC DE LA COLLINE Arrondissement de Chicoutimi	22868,52
REMPLACEMENT PISCINE PARC DE LA COLLINE Arrondissement de Chicoutimi Appel d'offres 2023-241	4271,32
L'ASSOCIATION DES CENTRES-VILLES DE CHICOUTIMI INC	**245739,59**
2024-166 - Honoraires d'animation - Mars 2024 VS-CM-2024-44	18683,44
2024-166 - Honoraires d'animation - Octobre 2024 VS-CM-2024-44	18683,44
2024-166 - Honoraires d'animation / NOVEMBRE VS-CM-2024-44	18683,44
2024-166 - Honoraires d'animation août 2024 VS-CM-2024-44	18683,44
2024-166 - Honoraires d'animation Juillet 2024 VS-CM-2024-44	18683,44
CONTRAT ANIMATION 2024 PLACE DU CITOYEN 1ER VERSEMENT	14946,75
Honoraires d'animation Avril 2024 VS-CM-2024-44	18683,44

Honoraires d'animation Juin 2024 - 2024-166 VS-CM-2024-44	18683,44
Honoraires d'animation pour février 2024 - 2024-166 VS-CM-2024-44	18683,44
Honoraires d'animation pour janvier 2024 - 2024-166 VS-CM-2024-44	18683,44
Honoraires d'animation pour Mai 2024 - 2024-166 - VS-CM-2024-44	18683,44
Honoraires d'animation Septembre 2024 - 2024-166 VS-CM-2024-44	18683,44
SOUTIEN FINANCIER Premier versement édition 2024 (Marché de Noël Européen)	23175,00
SOUTIEN FINANCIER 2024 Premier versement édition 2024 (Je m'en racine et je me cultive)	2100,00
LAVE-AUTO LIMPIO (S E N C)	**302428,12**
2021-162 - COLLÈGE ST-ÉDOUARD LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE- AVRIL 2024	3435,45
2021-162 - COLLÈGE ST-ÉDOUARD LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE- MARS 2024	3435,45
2021-162 - ENTRETIEN MÉNAGER COLLÈGE ST-ÉDOUARD LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE- JANVIER 2024	3527,43
2021-162 - ENTRETIEN SANITAIRE COLLÈGE ST-ÉDOUARD LA BAIE - FÉVRIER 2024	3527,43
2022-529 - ÉDIFICE ADMINISTRATIF LAC KÉNOGAMI JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	2701,91
2022-529 - ÉDIFICE ADMINISTRATIF LAC KÉNOGAMI JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - AVRIL 2024	2701,91
2022-529 - ÉDIFICE ADMINISTRATIF LAC KÉNOGAMI JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	2701,91
2022-529 - ENTRETIEN MÉNAGER ÉDIFICE ADMINISTRATIF LAC KÉNOGAMI JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - JANVIER 2024	2701,91
2022-529 - ENTRETIEN MÉNAGER ÉDIFICE ADMINISTRATIF LAC KÉNOGAMI JONQUIÈRE - FÉVRIER 2024	2701,91
2022-555 - ATELIER IMMEUBLES & MOULIN RIVERIN CHICOUTIMI - ENTRETIEN MÉNAGER FÉVRIER 2024	2989,35
2022-555 - ATELIER IMMEUBLES & MOULIN RIVERIN CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE- ANNÉE 2024	13337,10
2022-555 - ATELIER IMMEUBLES & MOULIN RIVERIN CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE- JUILLET 2024	2989,35
2022-555 - ATELIER IMMEUBLES & MOULIN RIVERIN CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE- MARS 2024	2989,35
2022-555 - ENTRETIEN MÉNAGER ATELIER IMMEUBLES & MOULIN RIVERIN CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE- JANVIER 2024	2989,35
2022-557 - ENTRETIEN MÉNAGER POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - JANVIER 2024	4943,93
2022-557 - ENTRETIEN MÉNAGERPOSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - FÉVRIER 2024	4943,93
2022-557 - ENTRETIEN SANITAIRE POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ANNÉE 2024	4943,93
2022-557 - POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - AVRIL 2024	4943,93
2022-557 - POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - JUILLET 2024	4943,93
2022-557 - POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	4943,93
2022-585 - ÉCOLE DANSE JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	2793,89
2022-585 - ÉCOLE DANSE JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - AVRIL 2024	2793,89
2022-585 - ÉCOLE DANSE JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	2793,89
2022-585 - ENTRETIEN MÉNAGER / ÉCOLE DANSE JONQUIÈRE - FÉVRIER 2024	2793,89
2022-585 - ENTRETIEN MÉNAGER ÉCOLE DANSE JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - JANVIER 2024	2793,89

2022-659 - ENTRETIEN MÉNAGER GARAGE STS CHICOUTIMI - FÉVRIER 2024	2379,98
2022-659 - ENTRETIEN MÉNAGERGARAGE STS CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - JANVIER 2024	2379,98
2022-659 - GARAGE STS CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	2724,91
2022-659 - GARAGE STS CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - JUILLET 2024	2552,45
2022-659 - GARAGE STS CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	4759,96
2022-663 - CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-ALPHONSE LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	2069,55
2022-663 - CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-ALPHONSE LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE - AVRIL 2024	2069,55
2022-663 - CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-ALPHONSE LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	2069,55
2022-663 - ENTRETIEN MÉNAGER CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-ALPHONSE LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE - JANVIER 2024	2069,55
2022-663 - ENTRETIEN MÉNAGER CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-ALPHONSE LA BAIE - FÉVRIER 2024	2069,55
2023-232 - CARREFOUR RACINE CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	6036,19
2023-232 - ENTRETIEN MÉNAGER CARREFOUR RACINE CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - JANVIER 2024	6036,19
2023-232 - ENTRETIEN MÉNAGER CARREFOUR RACINE CHICOUTIMI - FÉVRIER 2024	6036,19
2023-701 - ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - ENTRETIEN SANITAIRE - AVRIL 2024	2874,38
2023-701 - ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - ENTRETIEN SANITAIRE - JUILLET 2024	2874,38
2023-701 - ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	2874,38
2023-701 - ENTRETIEN MÉNAGER ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - ENTRETIEN SANITAIRE - JANVIER 2024	2874,38
2023-701 - ENTRETIEN MÉNAGER ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - FÉVRIER 2024	2874,38
2023-745 - BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LATERRIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - AVRIL 2024	3449,25
2023-745 - BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LATERRIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - JUILLET 2024	3449,25
2023-745 - BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LATERRIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - MARS 2024	3449,25
2023-745 - ENTRETIEN MÉNAGER / BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LAT - FÉVRIER 2024	3449,25
ATELIER IMMEUBLES & MOULIN RIVERIN CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE- 2024	2989,35
ATELIER IMMEUBLES & MOULIN RIVERIN CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE- 2024	2989,35
BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LATERRIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	3449,25
BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LATERRIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - AOÛT 2024	3449,25
BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LATERRIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - JUIN 2024 - 2023-745 -	3449,25
BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LATERRIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE -2024	3449,25
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-ALPHONSE LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	2069,55
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-ALPHONSE LA BAIE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	2069,55
ÉCOLE DANSE JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	5587,78
ÉCOLE DANSE JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 / 2022-585 -	2793,89
ÉCOLE DANSE JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 2022-585 -	2793,89

ÉDIFICE ADMINISTRATIF LAC KÉNOGAMI JONQUIÈRE - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	2701,91
ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	2874,38
ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - ENTRETIEN SANITAIRE - AOÛT 2024	2874,38
ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - ENTRETIEN SANITAIRE - JUIN 2024 - 2023-701	2874,38
ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW - ENTRETIEN SANITAIRE -2024	2874,38
Entretien ménager - Octobre à décembre 2024 - 2 f./sem. C.Père Alex - Rosaire-G. (4f/sem) - Murdock - Jean B.	5605,03
ENTRETIEN MÉNAGER ÉDIFICES LATERRIÈRE / JANVIER 2024	3104,33
Entretien pour le mois de janvier 2024	3219,30
ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 2023-701 - ÉDIFICE ADMINISTRATIF SHIPSHAW	2874,38
ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 2022-529 - ÉDIFICE ADMINISTRATIF LAC KÉNOGAMI JONQUIÈRE	2701,91
ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024 2023-745 - BIBLIOTHÈQUE LATERRIÈRE ET ÉDIFICE ADMINISTRATIF LATERRIÈRE	3449,25
Entretien sanitaire Collège St-Édouard 2024	2989,35
Entretien sanitaire Collège St-Édouard 2024 BT-2080481	2989,35
Entretien sanitaire Collège St-Édouard. Année 2024 Demande 2024-318 BT-2080481	2989,35
GARAGE STS CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	5104,90
GARAGE STS CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - AOÛT 2024	2552,45
GARAGE STS CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - JUIN 2024 / 2022-659	2552,45
LAVAGE DES PISCINES - ROSAIRE-GAUTHIER, ALEXIE, REID, MATHIAS, ST-PHILIPPE - BT-2083083	5422,22
Libération de dépot de garantie de soumission	20023,00
POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - 2024	4943,93
POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - ANNÉE 2024	4943,93
POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - AOÛT 2024	4943,93
POSTE DE POLICE DE QUARTIER CHICOUTIMI - ENTRETIEN SANITAIRE - JUIN 2024 / 2022-557 -	4943,93
LAVERY, DE BILLY S.E.N.C.R.L.	**32978,86**
Conseils concernant les règles pode divulgation fiscales	10924,35
Honoraires professionnels - Opinion juridique dossier 145852-00008	19467,57
Opinion juridique	2586,94
LCR VETEMENTS ET CHAUSSURES INC.	**58420,03**
42 X CHANDAILS HAUTE VISIBILITE GR: L	2185,11
ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES EMBAUCHE - COMMANDE ANNUELLE 2024	3276,79
BOTTE SWAT - COMMANDE ANNUELLE 2024	13298,29
BOTTES SWAT METRO ZIP / POLICE COMMANDE ANNUELLE 2024	5540,36
CHANDAILS ET T-SHIRTS SÉCURITÉ PUBLIQUE	6225,90

Commande annuelle 2024 bottes de cuir OSHAWA pour officier et pompier	3093,29
COUVRE-CHAUSSURE NÉOS #6-00100, BOTTE MOTONEIGE BAFFIN	2196,02
CRÉDIT FACTURE # CD-0009216	-93,35
CRÉDIT FACTURE # CD-0010645	-205,20
CRÉDIT FACTURE #01-0011060 - BOTTE DE TRAVAIL	-101,76
CRÉDIT FACTURE #0101028788 - Chaussures pour employés municipaux	-155,25
CRÉDIT FACTURE #0301028962 ET VOIR FACTURE #0301028996 - ÉCHANGE BOTTE	-146,39
CRÉDIT FACTURE #0301029686 - PANTALON BIG BILL	-137,95
CRÉDIT FACTURE #0301031875	-138,42
CRÉDIT FACTURE #0301036033	-116,68
CRÉDIT FACTURE #0301037512	-301,79
CRÉDIT FACTURE #07-0011246 - BOTTE TERRA	-196,73
CRÉDIT FACTURE #07-0011669 - ESPADRILLE DE TRAVAIL	-111,93
CRÉDIT FACTURE #CD0010059 - COUVRE-TOUT MARINE IGNIFUGE GR. REGULIER 48 À 58 BANDE	-433,00
CRÉDIT FACTURE #CD-0010516 - SARRAU	-205,20
CRÉDIT SEMELLES FEUTRES	-38,63
CREDITE FACTURE #0301029687 - PANTALON BIG BILL	-137,95
Équipes de Pavages botte et espadrille de travail	2357,87
FAUX COL LONG D'HIVER MODÈLE 07505-19-0	3363,02
GANT CUIR NOIR CHEVREUIL, MITAINE MOTONEIGE NOIRE POLICE - COMMANDE ANNUELLE 2024	8065,62
LAMPES DE POCHE , PILES, CONE CIRCULATION POUR LAMPE DE POCHE / COMMANDE ANNUELLE 2024 ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES	5731,50
N&R : CHANDAIL DE SÉCURITÉ IGNIFUGE/ANTI-ARC À MANCHES LONGUES	2564,08
Souliers sport de marche pour officier et pompier (Modèle # 6-13157) - Commande annuelle 2024	3042,41
LE CIRCUIT FORD LINCOLN LTEE	**195634,62**
2023-415 CAMION BENNE À COPEAUX 9 (P.N.B.V. 8 860 kg)	177849,65
Libération de dépot de garantie de soumission	17784,97
LE CLUB DE CURLING CHICOUTIMI INC.	**49952,09**
AIDE FINANCIERE REMBOURSEMENT D'UN PRÊT VS-CE-2024-157	49952,09
LE CLUB DE GOLF PORT-ALFRED INC	**37787,19**
Remboursement assurances 2024	37787,19
LE GROUPE CONSEIL NUTSHIMIT-NIPPOUR INC	**77285,36**
2023-524 ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES - PROJET DE STABILISATION DE 4 SITES DISTINCTS	24144,75
Accompagnement dossier cours d'eau potentiel Montée du Boisé, Laterrière. Lots 6 568 282, 6 568 283	6147,14

Caractérisation écologique sur le lot 6 484 391 rue Crémazie, Jonquière.	2874,38
Caractérisation milieux humides, lot 5 420 153, ch. Baie-des-Castors, Shipshaw. Excluant l'option 3	4599,00
ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE - ÉMISSAIRE PLUVIAL CS-98P CHEMIN DE LA RÉSERVE / ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI.	9164,66
ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES - PROJET DE STABILISATION DE 4 SITES DISTINCTS	16374,47
RÉALISATION D'UNE ÉTUDE ÉCOLOGIQUE PHASE 1 GILSSEMENT DE TERRAIN RUE ADÉLARD-PLOURDE	5326,79
RÉALISATION D'UNE ÉTUDE ÉCOLOGIQUE PHASE 1 GILSSEMENT DE TERRAIN RUE DES SAGUENÉENS	5326,79
RÉALISATION ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIERE CHIC	3327,38
LE GROUPE GESFOR POIRIER PINCHIN INC	**25310,60**
PALESTRE JOHNNY GAGNON - SERVICES D'EXPERTS-CONSEILS EN AMIANTE ET PLOMB	2368,77
Prélèvements analyses amiante.	2958,59
Rédaction de procédures amiante	5599,28
Registre d'amiante pour le Quartier général et l'Aréna Marina Larouche - BT2081208 et BT2081209	10682,33
Remplacement fenêtres et portes CC St-Jean-Eudes	3701,63
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	**36312,37**
2 X PANIERS BASKETBALL PARC DU BASSIN	5225,47
2024-198 - Matériel pour terrains sportifs BASEBALL - Poste 2	12587,42
Filets de soccer blanc sénior, Filets de soccer orange junior - Matériel pour terrains sportifs SOCCER - Poste 4	2529,45
SYSTÈME DE SÉPARATEUR DE PATINOIRE	15970,03
LE PATRO DE JONQUIERE INC	**139050,00**
CRÉDIT FACTURE #624	-150617,25
CRÉDIT FACTURE #634	-131000,00
HONORAIRES DE GESTION POUR LE PATRO DE JONQUIÈRE POUR L'ANNÉE 2024 VS-CM-2023-684 PATINOIRE BLEU , BLANC, BOUGE	134000,00
Location Sports-Études Volleyball Avril-Mai-Juin 2024	2350,00
Sport-Études - Club Volleyball Location 2 plateaux de gymnase - Janvier à Mars 2024 Du lundi au vendredi, 13h30 à 15h30	2700,00
VOIR CRÉDIT #633	150617,25
VOIR CRÉDIT #635	131000,00
LE SALON DU LIVRE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	**54000,00**
SOUTIEN FINANCIER Premier versement 2024	54000,00
LES 3F.S. INC.	**687302,03**
2024-361 - MUR À DÉMANTELER AU 100 RUE ÉLIE CHICOUTIMI	11956,95
DECOMPTE #1 REFECTION BORDURES TROTTOIRS CHICOUTIMI (2024-237) (Retenue de 10%)	53296,29
DECOMPTE #2 REFECTION BORDURES TROTTOIRS CHICOUTIMI (2024-237) (Retenue de 10%)	48854,42
DECOMPTE #3 REFECTION DE BORDURES ET TROTTOIRS CHIC (2024-237) (Retenue de 10%)	104390,40

DECOMPTE #4 REFECTION BORDURES ET TROTTOIRS CHIC (2024-237) (Retenue de 10%)	18978,40
DECOMPTE #5 REFECTION BORDURES ET TROTTOIRS CHIC (2024-237) (Retenue de 10%)	54391,81
DECOMPTE #6 REFECTION BORDURES ET TROTTOIRS CHIC (2024-237) (Retenue de 10%)	20280,35
DECOMPTE #7 REFECTION BORDURES ET TROTTOIRS CHIC (2024-237) (Retenue de 10%)	58107,22
DECOMPTE #8 REFECTION BORDURES ET TROTTOIRS CHIC (2024-237) (Retenue de 10%)	14518,31
DECOMPTE #9 REFECTION BORDURES TROTTOIRS CHICOUTIMI (2024-237) (Retenue de 10%)	280112,35
RÉFECTION ET CONFIGURATION L'ÉVACUATION PLUVIALE - BT-2092649 -	22415,53
LES ARCHITECTES ASSOCIES (ARDOISES ARCHITECTURE INC.)	**79201,32**
2023-390 INSPECTION ET ANALYSE DE PERENNITE DES FACADES DE L'EDIFICE CENTRE GEORGES-VEZINA	2816,89
2024-015 Construction d'un entrepot véhiculaire sur le site du dépôt a neige de Chicoutimi. BT2084166	18005,09
2024-328 RÉFECTION DES FAÇADES EN BOIS 2024 DEMANDE 2024-328	17524,72
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU STATIONNEMENT, ET BLOC SANITAIRE. Pavillon d'accueil Croisières BT2075385	2069,55
CRÉDIT FACTURE # 5080 ET 5086	-4208,09
CRÉDIT FACTURE #4810	-1057,77
CRÉDIT FACTURE 5080	-1030,78
CREDITE FACT #4811	-1839,60
ÉLABORATION DES PLANS ET SURVEILLANCE, INFILTRATION D'EAU. Bibliothèque Arvida BT 2072259	9772,88
ÉTUDE DE VÉTUSITÉ DE USINE ÉPURATION DE CHICOUTIMI - ÉTAPE SUBSÉQUENTE POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE MODERNISATION	21557,82
OSP EN ARCHITECTURE - ATELIER MÉCANIQUE LA BAIE - 2022-245	5242,86
OSP EN ARCHITECTURE - PROJET ROSAIRE GAUTHIER - PHASE 03	2586,93
RÉAMÉNAGEMENT DU COMPTOIR DE PRÊT Bibliothèque Laterrière BT 2078903	7760,82
LES CONSTRUCTIONS RANDARD INC.	**156606,27**
Décompte #1 2024-303 - REMPLACEMENT GLISSIÈRE ET GARDE-CORPS SUR LE MUR DU 672, RUE STE-ANNE, ARR CHICOUTIMI	156606,27
LES CONSTRUCTIONS TECT-HAB INC.	**495146,32**
2023-372 RÉAMÉNAGEMENT D'UN BUREAU - PAVILLON DES CROISIÈRES - TRAVAUX DE VENTILATION, CONSTRUCTION, ELECTRIQUE	28741,94
2024-186 RÉPARATION DU MUR DE GYPSE - FOYER DE LA CULTURE LA BAIE - BT2080129	16485,59
Décompte #1 RÉFECTION DES FAÇADES DE LA PALESTE JOHNNY-GAGNON / Arrondissement de Chicoutimi Appel d¿offres 2024-006	57627,03
Décompte #2 RÉFECTION DES FAÇADES DE LA PALESTE JOHNNY-GAGNON / Arrondissement de Chicoutimi Appel d¿offres 2024-006	210569,95
Décompte #3 RÉFECTION DES FAÇADES DE LA PALESTE JOHNNY-GAGNON / Arrondissement de Chicoutimi Appel d¿offres 2024-006	93655,69
Faire installer des dispositifs afin que les pigeons ne niche plus sous la passerelle.	8846,91
Libération de dépot de garantie de soumission	13000,00
RÉFECTION DES FAÇADES DE LA PALESTE JOHNNY-GAGNON / Arrondissement de Chicoutimi Appel d¿offres 2024-006	66219,21
LES CONTROLES GF TEC INC	**40046,95**

4 X TRANSFORMATEUR DE COURANT MV-7 917264-001 RATIO 400-5 3 FILS	2129,34
6 X TRANSFORMATEURS TENSION ME7 360/120 #917275	3042,24
8 X TRANSFORMATEURS TENSION ME7 360/120 #917275	3807,97
COMPTEUR MONOPHASE- ITRON C1SR, 240V-200A, 1PHASE, FORME 2S	14676,56
TRANSFORMATEUR TENSION ME7 360/120 #917275	6346,62
TRANSFORMATEUR TENSION ME7 360/120 #917275	7491,77
TRANSFORMATEURS DE COURANT MV-7 917254 RATIO 600-5 2 FILS	2552,45
LES ENTREPRISES ALFRED BOIVIN INC	**201527,73**
AB-10 abrasif	2702,46
AB-10 TP CHIC	2256,53
Abrasif pour Chicoutimi 2024	55386,53
ABRASIF POUR HIVER 2024	12194,20
ABRASIF POUR HIVER 2024 JQ	35103,45
ABRASIF POUR HIVER 2024 VOIRIE JQ	2443,03
ABRASIF POUR SABLAGE DE RUES / HIVER 2024 JQ	2890,06
CREDIT FACT #056726	-44,36
CREDIT FACT #057361	-440,57
CRÉDIT FACTURE # 055346	-267,96
CRÉDIT FACTURE # 055422	-27089,74
CRÉDIT FACTURE # 055657	-267,05
CREDITE FACT #053891	-27479,03
CREDITE FACT #053911	-1088,61
CREDITE FACT #053936	-126,63
CREDITE FACT #054298	-17910,43
CREDITE FACT #056018	-1789,99
CREDITE FACT #056039	-2754,37
CREDITE FACT #056073	-2464,69
CREDITE FACT #056109	-1533,55
CREDITE FACT #056132	-4256,87
CREDITE FACT #056154	-5083,65
CREDITE FACT #056181	-6620,25
CREDITE FACT #056203	-1924,85
CREDITE FACT #056227	-1643,62

CREDITE FACT #056248	-5747,41
CREDITE FACT #056276	-5369,38
HEURES DE PELLE SANS OPÉRATEUR PROJET : PONCEAU STE-FAMILLE	6818,02
Location de pelle mécanique sans opérateur	3412,46
LOCATION DE PELLE PC200 POUR DÉPÔT À NEIGE ARVIDA NETTOYAGE DU SITE	18252,28
LOCATION D'UNE RETROCAVEUSE MAI 2024 / 70 HP ET PLUS (SANS OPERATEUR); REMPL. 19-455 BRISÉ LONG TERME; HYG.	5288,85
Location niveleuse TP La Baie hiver 2023- 2024	16487,42
LOCATION RETROCAVEUSE 70 HP ET PLUS SANS OPERATEUR; REMPLACE 19-455 BRISÉ;	8462,16
PELLE MÉCANIQUE POUR PROJET ATELIER MÉCANIQUE LA BAIE	29505,31
SABLE HDM LA BAIE	2705,58
SABLE HDM LA BAIE DU 1ER JUIN 2024 AU 31 MAI 2025	2779,94
UNITÉ 18-301 BRISÉ LONG TERME (VOIRIE JONQUIÈRE TROTTOIRS)	3966,64
VOIR CRÉDIT # 055445	27089,74
VOIR CREDIT #053909	27479,03
VOIR CREDIT #054331	17910,43
VOIR CREDIT #056294	2754,37
VOIR CREDIT #056295	2464,69
VOIR CREDIT #056297	4256,87
VOIR CREDIT #056298	5083,65
VOIR CREDIT #056299	6620,25
VOIR CREDIT #056302	5747,41
VOIR CREDIT 056303	5369,38
LES ENTREPRISES BELACO LTEE	**133423,70**
2024-101 Matériaux granulaire - été 2024 Jonquière	80007,82
2024-101 Matériaux granulaire - été 2024 Jonquière Voir crédit #V500-NC00274	33634,09
CREDIT FACT #V500-FA003802 POUSSIERE DE PIERRE	-139,70
CREDIT FACT #V500-FA003874	-583,79
Libération de dépot de garantie de soumission	5433,25
Matériaux granulaire - 2024 Jonquière	4598,72
Matériaux granulaires pour début saison 2024 TP La Baie	2800,81
Matériaux granulaires pour début saison 2024 TP La Baie 0 - 20 MM (0 - ¾") (MG 20)	5288,78
POUSSIÈRE DE PIERRE ET PIERRE - POUR LA CARRIÈRE ST-DAMIEN BT-2089707	2383,72
LES ENTREPRISES CC (9056-8841 QUEBEC INC.)	**65974,37**

2023-646 - Location d'un bouteur avec opérateur dépôt Panais	3300,10
2023-646 Gré à Gré - Location d'un bouteur avec opérateur dépot à neige site Panet	6031,23
2023-646 Gré à Gré - Location d'un bouteur avec opérateur dépôt Panet	44722,71
2023-646 Gré à Gré - Location d'un bouteur avec opérateur site Panais recep louise vigneault	3413,90
Crédit pour facture # 16054	-1724,63
Déneigement écocentre Jonquière / VERSEMENT # 2 2023-521	10231,06
Note de crédit pour facture # 16055	-2874,38
Voir note de crédit # 16075	2874,38
LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION GIGARI INC	**1165682,64**
Décompte #1 2024-258 | RÉFECTION DE LA DALLE D'ENTRÉE AU CENTRE COMMÉMORATIF PRICE	79629,14
Décompte #3 REFECTION D'UN BLOC SANITAIRE, DE LA VENTILATION ET L'AJOUT D'UNE RAMPE D'ACCÈS UNIVERSELLE 2023-653	255258,99
Décompte #4 REFECTION D'UN BLOC SANITAIRE, DE LA VENTILATION ET L'AJOUT D'UNE RAMPE D'ACCÈS UNIVERSELLE AO 2023-653	262976,86
Décompte#2REFECTION D'UN BLOC SANITAIRE, DE LA VENTILATION ET L'AJOUT D'UNE RAMPE D'ACCÈS UNIVERSELLE A D'OFFRE 2023-653	365045,20
Octroi de la demande de prix 2024-260 | RÉFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE COLINETTE / Arr. de Chicoutimi	25114,84
REFECTION D'UN BLOC SANITAIRE, DE LA VENTILATION ET L'AJOUT D'UNE RAMPE D'ACCÈS UNIVERSELLE APPEL D'OFFRE 2023-653	177657,61
LES ENTREPRISES R & G GAUTHIER LTEE	**52939,16**
Lot 2023-330 Jonquière Libération de retenue 10%	40560,15
Remplissage de béton et remblais de la base 2 X 6m	6189,68
Travaux d'excavation et coffrage	6189,33
LES ENTREPRISES RENE GAUTHIER ENR. (2544-6295 QUEBEC INC.)	**2224873,34**
2024 Écocentres de Chicoutimi location de machinerie	11051,68
2024 Écocentres de Chicoutimi location de machinerie 10 AVRIL	2099,17
2024 Écocentres de Chicoutimi location de machinerie 16 mai	2126,39
2024 Écocentres de Chicoutimi location de machinerie 17 avril	2293,71
2024 Écocentres de Chicoutimi location de machinerie 30 avril	2090,39
2024-508 Remise en état des bris de déneigement (arrondissement de Chicoutimi)	15119,21
AMÉNAGEMENT TERRAIN MULTIUSAGE - PARC RIVIERE-DU-MOULIN - ARR DE CHICOUTIMI	4717,71
CONTRAT TONTE DE GAZON - JUIN 2024 VILLE SAGUENAY	336355,53
CONTRAT TONTE DE GAZON / MAI 2024	337090,87
CONTRAT TONTE DE GAZON ETE 2024 VILLE SAGUENAY	925988,80
CONTRAT TONTE DE GAZON ETE 2024 VILLE SAGUENAY - VOIR CRÉDIT # 34124	84180,81
CRÉDIT FACTURE 33969	-2299,50
DÉNEIGEMENT CENTRE MULTISPORT JONQUIÈRE ET SABLAGE / AVRIL 2024 (10% DU CONTRAT)	3730,94

DÉNEIGEMENT CENTRE MULTISPORT JONQUIÈRE ET SABLAGE / FÉVRIER 2024	7461,88
DÉNEIGEMENT CENTRE MULTISPORT JONQUIÈRE ET SABLAGE / JANVIER 2024 (20% DU CONTRAT)	7461,88
DENEIGEMENT CHIC CENTRE GEORGES VEZINA FEV 2024	7588,35
DENEIGEMENT CHIC CENTRE GEROGES VEZINA DE AVRIL 2024	3794,18
DENEIGEMENT CHIC CENTRE GEROGES VEZINA JANVIER 2024	7588,35
DENEIGEMENT CHIC CENTRE GEROGES VEZINA MARS 2024	7588,35
DENEIGEMENT CHIC PLACE CENTRE VILLE NOVEMBRE 2024	11412,71
DENEIGEMENT CHIC PLACE CENTRE VILLE OCTOBRE 2024	9113,20
DENEIGEMENT CHIC SECT SUD ET DIVERS STATIONNEMENTS (20% DU CONTRAT)	33716,42
DENEIGEMENT CHIC SECT SUD ET DIVERS STATIONNEMENTS AVRIL 2024	16858,21
DENEIGEMENT CHIC SECT SUD ET DIVERS STATIONNEMENTS JANVIER 2024	33716,42
DENEIGEMENT CHIC SECT SUD ET DIVERS STATIONNEMENTS MARS 2024	33716,42
DENEIGEMENT CHIC SECT SUD ET DIVERS STATIONNEMENTS NOVEMBRE 2024	8429,10
DENEIGEMENT CHIC SECT SUD ET DIVERS STATIONNEMENTS OCTOBRE 2024	8429,10
Déneigement écocentres Chicoutimi Hiver 2024-2025	11558,00
DENEIGEMENT JONQ CENTRE MULTI SPORT MARS 2024	7461,88
DÉNEIGEMENT SECTEUR CENTRE VILLE / MAI 2024 (5% DU CONTRAT)	9113,20
DÉNEIGEMENT SECTEUR CENTRE-VILLE / AVRIL 2024 (10% DU CONTRAT)	18226,42
DÉNEIGEMENT SECTEUR CENTRE-VILLE / FÉVRIER 2024 (20% DU CONTRAT)	36452,82
DÉNEIGEMENT SECTEUR CENTRE-VILLE / JANVIER 2024 (20% DU CONTRAT)	36452,82
Enrochement du drain des pluies diluviales Écocentre Vimy	4497,11
IPC 2024 CONTRAT DE TONTE DE GAZON	57242,95
PLANTATION D'ARBRES 2023	8456,41
PLANTATION D'ARBRES 2024	58016,39
Pose de glissières de sécurité écocentre Sud	3376,53
Recontruction d'un mur de blocs de béton au 1532-1534, rue Hemingway (requête 2024-5759 à la suite de travaux HDM)	2069,55
Refaire un muret de pierre au 1000, boul. du Saguenay Ouest requête : 2024-14337	3219,30
Tonte / débroussaillage poste Jonquière et Jean Deschêne	4914,03
Tonte de gazon L.E.S. de Laterrière	10279,91
Travaux Écocentre Chicoutimi-Nord / DU 10 JUIN AU 4 JUILLET 2024	25336,81
TRAVAUX PROJET PARC DUBOSE POSE DE GAZON BT-2092591	6778,93
LES ENTREPRISES ROGER SHEEHY INC	**27576,77**
DENEIGEMENT JONQ 4320 A 4322 CHEMIN ST ELOI MARS 2024	23023,76

Déneigement poste Jean Dechêne et Centrale Jonquière.	4553,01
LES ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC.	**13028791,60**
2023-420 Travaux réhabilitation environnementale et travaux connexes rue Havre, lot 6 580 428. Zone innovation site 3	1591416,15
Décompte #1 2024-150 - RÉFECTION DE LA RUE DE L'HÔPITAL 05254-13-005-006	66843,71
DECOMPTE #1 2024-151 RÉFECTION DE LA RUE J.T. TARDIF ENTRE LA RUE SAINT-PIERRE ET LA RUE DU ROND-POINT LA BAIE	703826,08
Décompte #12Travaux réhabilitation environnementale et travaux connexes rue Havre, lot 6 580 428. Zon innovation site 3	327592,32
Décompte #2 2024-150 - RÉFECTION DE LA RUE DE L'HÔPITAL 05254-13-005-006	608185,60
DECOMPTE #2 2024-151 RÉFECTION DE LA RUE J.T. TARDIF ENTRE LA RUE SAINT-PIERRE ET LA RUE DU ROND-POINT LA BAIE	426518,26
Décompte #3 2024-150 - RÉFECTION DE LA RUE DE L'HÔPITAL 05254-13-005-006	511071,13
Décompte #3 2024-151 RÉFECTION DE LA RUE J.T. TARDIF ENTRE LA RUE SAINT-PIERRE ET LA RUE DU ROND-POINT LA BAIE	121922,19
Décompte #3 Travaux réhabilitation environnementale et travaux connexes rue Havre, lot 6 580 428. Zone innovation site 3	2390675,09
Décompte #4 2023-420 Travaux réhabilitation env et travaux connexes rue Havre, lot 6 580 428. Zone innovation site 3	2984649,08
Décompte #4 2024-150 - RÉFECTION DE LA RUE DE L'HÔPITAL 05254-13-005-006	253334,84
Décompte #5 Travaux réhabilitation environnementale et travaux connexes rue Havre, lot 6 580 428. Zone innovation site 3	1001807,79
Décompte #6 Travaux réhabilitation environnementale et travaux connexes rue Havre, lot 6 580 428. Zone innovation site 3	625703,36
Décompte #7 Réhabilitation environnementale et travaux connexes futurs 428, rue du Havre arr. Chic.	474423,10
DECOMPTE #8 2023-420 Travaux réhabilitation environnementale /travaux connexes rue Havre lot 6580428. Zone innon site 3	473896,06
Décompte#10 Travaux réhabilitation environnementale et travaux connexes rue Havre, lot 6 580 428. Zone innovation site 3	168664,13
Décompte#11 Travaux réhabilitation environnementale et travaux connexes rue Havre, lot 6 580 428. Zone innovation site 3	125805,23
Libération de retenue 5% Réfection de la rue JT Tardif entre la rue St-Pierre et la rue du Rond-Point	69570,37
Libération de retenue 5% Réhabilitation lot 6580428 Chicoutimi	6989,18
Libération de retenue 5% Réhabilitation lot 6580428 Chicoutimi	26327,57
Libération de retenue 5%RÉFECTION DE LA RUE J.T. TARDIF ENTRE LA RUE SAINT-PIERRE ET LA RUE DU ROND-POINT LA BAIE	69570,36
LES ENTREPRISES SIDERCO INC.	**2003905,62**
Construction de 2 terrains de pickleball parc St-Antoine Arr. Chicoutimi Libération de retenue 10%	15008,56
Décompte #1 2024-261 RÉFECTION MAJEURE DE LA RUE TREMBLAY ET DE LA RUE LABRECQUE / ARR JONQ.	633439,59
Décompte #1 CONSTRUCTION DE DEUX TERRAINS DE PICKLEBALL PARC ST-ANTOINE, ARR DE CHICOUTIMI	61569,11
Décompte #2 2024-332 - CONSTRUCTION DE DEUX TERRAINS DE PICKLEBALL PARC ST-ANTOINE, ARR DE CHICOUTIMI	22668,16
Décompte #3 2023-029 PISTE CYCLABLE MONFORT ARR JONQUIÈRE	4895,50
Décompte #3 2024-261 RÉFECTION MAJEURE DE LA RUE TREMBLAY ET DE LA RUE LABRECQUE / ARR JONQ.	257936,96
Décompte #3 2024-332 - CONSTRUCTION DE DEUX TERRAINS DE PICKLEBALL PARC ST-ANTOINE, ARR DE CHICOUTIMI	50839,71
DECOMPTE #4 2023-029 PISTE CYCLABLE MONFORT ARR JONQUIÈRE	9565,30
Décompte #5 et libération de retenue 5% 2023-029 PISTE CYCLABLE MONFORT ARR JONQUIÈRE	16245,03

Décompte 2 2024-261 RÉFECTION MAJEURE DE LA RUE TREMBLAY ET DE LA RUE LABRECQUE / ARR JONQ.	898475,27
Libération de retenue 5% Aménagement du parc de la Colline phase 2	17054,66
Libération de retenue 5% Piste cyclable rue de Monfort entre la rue Notre-Dame et le boul. du royaume	16207,77
LES EQUIPEMENTS C.M. INC.	**64334,97**
15-402 BT347440 BEARING FLANGE 4 TROUS + PILLOW BLOCK	3284,19
15-403 CYLINDRE ENROULEUR AUTOMATIQUE	4710,61
15-403 TUYAU DE BENNE	2294,57
15-455 UNLOADER VALVE, GUN HAUTE PRESSION	2449,37
28-395 BT 343520 PIECES DIVERS PRÉPARATION SAISONNIÈRE	16811,01
28-395 BT347537 PIECES VALVE	7632,20
28-395 PIECES EN URGENCE (BLOWER WEAR LINER, LIP-BLOWER SCROLL, SWITCH -SWEEPER IGNITION ETC) BT351597	4836,60
3 X BUSES	4804,71
BOYAU A PRESSION BLEU 1" X 500' 3000PSI	2997,31
BOYAU A PRESSION DE RÉCUREUR	2997,31
Boyau de recureur	2997,31
COLLETS DE SERRAGE 8" POUR ASPIRATION ECUREUR, BOYAUX CAOUTCHOUC	2505,89
CRÉDIT FACTURE # CM18971	-16474,23
CRÉDIT FACTURE # CM19153	-8522,38
REGULATEUR DE PRESSION 662-0202 (RELIEF VALVE) POUR ECUREUR, REGULATEUR DE PRESSION 650 PSI #662-0004	2607,02
VALVE ET QUICKS # 15-403 / BT 346221	3406,87
VOIR CREDIT CM18971R	16474,23
VOIR CREDIT CM19165	8522,38
LES EQUIPEMENTS D'ARPENTAGE CANSEL INC	**28223,21**
GPS modèle SP 60	28223,21
LES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS BARSATECH INC.	**98217,59**
CRÉDIT FACTURE # 00042900	-7123,65
CRÉDIT FACTURE #00042227	-12301,66
Credite fact #00041937	-2754,56
PPEJ12 : VALVE DE REFOULEMENT POMPE #2 - 30064	5518,80
PPEJ12 : VANNE GUILLOTINE CLARKSON 6"	5518,80
PPELB-03 réparation et inspection d'une valve Dézurick 12"	3336,84
PPLB : Entretien et réparation et instalation de la valve #2	7123,65
Recontruction des soupapes de sureté Glace Dean Bergeron et Centre Georges Vézina.	12299,36

UEC-MP: actuateur et vanne pour purge de fond flottateur 300	7993,30
UEJ : INSTALLATION D'UNE PASSERELLE AMOVIBLE	5880,10
UEJ : FAB DEGREMONT #2 ROULEAU PRINCIPAL	9274,39
UEJ MP REBATIR ROULEAU PRINCIPAL CONVOYEUR	6617,86
UEJ MP REPARATION CONVOYEUR BOUE	2516,80
UEJ MP VALVES POLYMERE	7065,68
UEJ MP: 2 X VALVES POLYMERE	3111,22
UEJ REPARATION RATEAU DEGRILLEUR #1	3818,68
UFC-Purge-Valve et actuateurs	3627,46
UFJ : Gré à gré #2024-002 Pour réparation de la pompe de distribution - Ajout	7573,33
UFJ : Installation pompe distribution 3	4893,75
UFLB : Travaux de chantier sur la conduite d'entrée au réservoir S-62	2047,57
VOIR CRÉDIT # 00042899	7123,65
VOIR CRÉDIT #00042431	12301,66
Voir crédit #0042576	2754,56
LES EQUIPEMENTS JULIEN ACHARD LTEE	**228712,15**
11-941 / CYLINDRE DE LA NACELLE COULE BT 352422	2054,96
2021-624 LOCATION BALAIS MÉCANIQUE DU 6 MAI AU 3 JUIN 2024	50910,94
2021-624 LOCATION BALAIS MÉCANIQUES 8 AVRIL AU 6 MAI 2024	29596,86
2021-624 LOCATION BALAIS MÉCANIQUES DU 8 AVRIL AU 6 MAI 2024	30348,80
2024-026 CHARIOT ÉLÉVATEUR À TROIS ROUES.	58286,62
CHANGER DISTRIBUTEUR POUR STABILISATEUR, CHANGER BOYAU HYDRAULIQUE UNITÉ 11-942 BT-350126	6204,21
CRÉDIT FACTURE # 57778	-481,36
CRÉDIT FACTURE # 60058	-58307,31
CRÉDIT FACTURE # 61194	-311,79
CRÉDIT FACTURE # 63869	-25,67
CRÉDIT FACTURE # 65105	-1360,92
CRÉDIT FACTURE #64299 - LOCATION D'ÉQUIPEMENT	-239,15
Crédit pour facture # 57970	-546,13
FACTURE PAYÉE EN DOUBLE, DÉJÀ PAYÉE PAR CARTE DE CRÉDIT	-513,94
INSPECTION ET REPARATION PETITE GRUE UNITE 13-407 / VOIR CRÉDIT # 64643	3068,52
RÉPARATION DE HOSE HYDRAULIQUE - 85-823 - BT349022	2065,97
RÉPARATION DU PANIER ET DU CANON À EAU UNITÉ 16-214 SUITE ACCROCHAGE PENDANT ESSAI ANNUEL - BT353501 - (BT41009)	4835,77

RÉPARATION FUITE HYDRAULIQUE ET CAPTEURS - UNITÉ 11-942	11484,17
RÉPARER CYLINDRE DE BOOM ET VÉRIFIER PORTE DE GARAGE ARRIÈRE UNITÉ 13-359 BT-346570	2505,44
RETOUR RÉSERVOIR + FRAIS DE RETOUR VOIR FACTURE # 62679	-468,39
TEST DIELECTRIQUE ET ESSAI NON-DESTRUCTIF; UNITÉ 11-806 BT 338420 ET BT338415;	4075,96
UNITÉ 11-904 INSPECTION VÉHICULE	2604,41
Unité 12-933 Vérifier pin et bushing + système d'urgence BT 344691	5088,30
UNITÉ 12-933; VERIFIER 2 FUITES HYDRAULIQUES;	3594,56
UNITÉ 13-359 FUITE D'HUILE MARTEAU BT 344565	3039,30
UNITE 13-425 INSPECTION ET REPARATION DES APPAREILS DE LEVAGE P8503;	2018,64
UNITÉ 85-827 INSPECTION, RÉPARATION,VÉRIFICATION FUITE D'HUILE. BT-347898	2125,07
UNITÉ 85-827 REMPLACER TUYAU HYDRAULIQUE ET FILLAGE SUR CARRIER DU LIFT BT 347898	2447,93
UNITÉ 85-880 BT-349084 MATÉRIEL ET MAIN D'OEUVRE	3942,69
VÉRIFICATION COMPLÈTE DE L'ÉQUIPEMENT DE LEVAGE P1106A UNITÉ 11-947	2360,38
VOIR CRÉDIT # 60091	58307,31
LES EQUIPEMENTS POLYCHEM INC	**36723,80**
RSSNOR :CHANGER POMPE DOSEUSE D'HYPOCHLORITE	9383,03
UEC-UFSH-MP: Materiels reparation PCEUT-602 et connection hypochlorite usine et UFSH	7855,90
UEJ : POMPE POUR DOSAGE POLYMERE EMULTION	6415,61
UFA : Pompes doseuses-Tubes-M3 - Tube assy A3/M3 MNGG 5" M/NPT FLEX-A-PRENE	2483,46
UFA-Pièces pour pompes doseuses	4350,94
UFJ ; Tête pompe doseuse DDA-12	2243,68
UFSH-MP: Achat pompe doseuse hypochlorite	3991,18
LES EQUIPEMENTS SANIQUIP-BERGOR INC.	**69237,47**
12-30037658S BROSSE RAMASSEUSE 56" VANGUARD ROUGE (VOIR DA 10261801 POUR CHANGEMENT DE FOURNISSEUR + ENTENTE)	2883,57
20 X BROSSES DE CANIVEAU 4 SEGMENTS 150KP USA 12-P200 W	4438,04
20 X BROSSES DE CANIVEAU 4 SEGMENTS 150KP USA 12-P200 W - BA	13314,12
2-30037658S BROSSE RAMASSEUSE 56" VANGUARD ROUGE 4x	2883,57
3 X BROSSES RAMASSEUSE 56" VANGUARD ROUGE	2162,68
30561 BROSSE DE CANIVEAU 4 SEGMENTS 150KP USA 12-P200 W - BA	4438,04
30561 BROSSE DE CANIVEAU 4 SEGMENTS 150KP USA 12-P200 W (UNE PALETTE) PASCAL	4438,04
309297 MOTEUR HYDRAULIQUE DE BROSSE LATERALE	2583,08
4 X BROSSES RAMASSEUSE 56" VANGUARD ROUGE	2883,57
BROSSES CENTRALE, BROSSES SECT.OND.ACIER, BROSSE POLY ONDULÉ	4867,95

BROSSES DE CANIVAUX	18294,82
BROSSES RAMASSEUSE ET BROSSES CENTRALES	3745,89
PN-12-200-1032 BROSSE 10-32 SEGMENTS ONDULES POLYPROPYLENE	2304,10
LES EVALUATIONS CEVIMEC-BTF INC	**765862,24**
Inspection résidentielle	20772,53
Inspection résidentielle (évaluation foncière) Année 2024 - AO 2022-512	673806,36
Inspection résidentielle (évaluation foncière) Année 2024 - AO 2022-512 Envoi #360	28376,98
Inspection résidentielle (évaluation foncière) Année 2024 - AO 2022-512 Envoi #361	30532,76
Inspections résidentielles (évaluation foncière) Année 2024 - AO 2022-512	12373,61
LES GALERIES FORD INC.	**79258,28**
02-121 347845 TRANSMISSION+ CRÉMAILLÈRE + BATTERIE	13373,82
02-124 TRANSMISSION COMPLÈTE	9473,54
02-138 BT- 353469 CREMAILLIERE	2566,32
BATTERIE L1MZ10B690D 02-121	4642,99
CHANGER SUBFRAME ARRIÈRE - 02-134 - BT350027	3174,13
CRÉDIT FACTURE # FG04948	-689,85
CRÉDIT FACTURE # FG05293	-517,51
CRÉDIT FACTURE #FG04237 10-716 HYDROBOOST	-272,57
CRÉDIT FACTURE #FG05102 - TETE AMORTISSEUR	-89,14
CRÉDIT FACTURE #FG05970 - CORE	-160,96
CRÉDIT FACTURES FG04559 ET FG04948 CORES	-3449,25
CROSSMEMBER 02-134	2064,91
LOCATION CHARGEUR FORD + MAIN D'OEUVRE ET PIÈCES - 02-120 - BT347886	2410,79
PEINTURE COMPLETE COULEUR ROUGE POUR CAMIONNETTE 06-911 HYDRO-JONQUIERE	9964,69
REMPLACER BATTERIE HAUTE TENSION 02-129 - BT348937	8763,91
RETOUR ACTUATOR FREIN DE STATIONNEMENT REF #FG03574	-451,30
TEST VÉHICULE NE DÉMARRE PAS - 02-107 - BT351602	2054,94
UNITÉ #02-109 Batterie hybride - BT 344196	3036,02
UNITÉ 02-120 BT 340109 FUITE HUILE À TRANSMISSION	9837,26
UNITÉ 02-124 - BT 343747 -VÉRIFIER MOTEUR;	4986,20
UNITÉ 02-136 CAROSSERIE ET REMPLACEMENT HAYON COMPLET. BT344256	5679,79
VÉRIFIER MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE - UNITÉ 02-138 BT 354050	2859,55
LES IMPRIMEURS ASSOCIES (ICLT COMMERCIALE INC)	**63723,76**

20000 Factures annuelle laser blanc 8½ x14 laser blanc 8½ x14 recto 2 coupons (2 micro perf laser)	2086,80
25000 ENVELOPPES #10	3506,74
25000 ENVELOPPES BLANCHES DECO AVEC FENETRE #10 (4-1/8" X 9-1/2")	3713,69
9000 X LIVRETS - RAPPORT DE RONDE DE SECURITE (SERVICE INCENDIE)	2028,16
Articles promotionnels 500 btes de menthe et 1000 lanières porte-clés	2757,10
CRÉDIT FACTURE # 210420	-143,72
ENVELOPPE IMPRESSION ADRESSE HYDRO	2504,16
Enveloppes timbrées (Service des finances) # 10-OS avec Fenêtre	10198,28
État de compte laser fond jaune avec perfo au bas 8,5 po x 14 po	4392,05
Facture annuelle laser blanc 8½ x14 laser blanc 8½ x14 recto 2 coupons - code MICR static + 2 perfos	7456,13
Impression 500 conventions collectives - Cols bleus	4315,01
Impression Bulletin culture automne 2024 - 2000 copies - Projet 107997	5126,74
Impression des documents - Plan stratégique Projet 108808 D (150 brochures Wire-O 36 pages + couvert	3443,50
Pochettes avec extension Reprise plaques pour réimpression complète	7513,62
SACS URBAINS ET GOBELETS ISOLÉS	2030,17
Tablettes de note aimantée - MADA	2795,33
LES INDUSTRIES B.R. METAL INC. (9183-5652 QUEBEC INC.)	**71025,81**
2024-336 - Conteneurs 6 verges cubes en acier pour matières recyclables.	53722,07
ABRI-SOLEIL EN ALUMINIUM - PARC RIVIÈRE-DU-MOULIN	8335,69
ACQUISITION D'ILÔTS DE RÉCUPÉRATION POUR L'AÉROGARE SAGUENAY-BAGOTVILLE. BT-2008996	8968,05
LES INDUSTRIES SIMEXCO INC.	**29791,61**
2024-031 - ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR DEUX AIRES DE JEUX D'EAU - PARCS DUBOSE ET ESTACADE	29791,61
LES LIGNES DU FJORD INC.	**139588,63**
2019-172 N, 7001 Plantage ch St-André	4706,01
2024-034-000 Plantage poteau Rue Pelletier (École Tandem)	21965,60
2024-044-000 Installation de poteau 4016 rue du Bocage	17212,60
2024-055-000, 3280 ch des érables LK	7125,68
2024-195 - Travaux de mise à niveau BT-2066361	36889,73
4 X POTEAUX EN URGENCE AU 2700 MATHIAS	2292,60
CRÉDIT FACTURE # FCV000917	-38614,35
Crédit facture #FCC002230 et voir facture #FCC002306	-1436,20
CRÉDIT FACTURE #FCC004548	-1537,63
CREDITE FACT #FCC002261	-553,30

CREDITE FACT #FCC002638	-17595,40
ENTRETIEN MONT FORTIN BT-2079666	11000,21
PLANTAGE HJ RUE QUATRE TEMPS JONQUIERE	5135,83
PLANTAGE HYDRO JONQUIÈRE LAC HERCULE, LAC CHASSEUR 2022-178-000	2586,49
PLANTAGE HYDRO JONQUIÈRE RUE ST-JEAN 2023-071-000	16689,93
PLANTAGE HYDRO-JONQUIÈRE Baie-des-Trèfles	6231,03
Poteau 40' planté, Ancre plaque 400 po2 (plaque, tige), Mise à la terre (MALT) piquet ou spirale rue Perron	3881,96
Poteau 40' planté, Mise à la terre piquet ou spirale et Travaux divers - Voir facture #FCC002230 et crédit #NCR000342	2055,23
Poteau 40' planté, Supplément pour poteau avec accès restreint, Mise à la terre piquet ou spirale 3593 rue Angers	2055,23
Poteau planté, Mise à la terre (MALT) piquet ou spirale, Ancre à vis double 10 pouces - norme A4220 2/2	3287,63
VOIR CRÉDIT # NCR000455	38614,35
VOIR CREDIT #NCR000428	17595,40
LES MAITRES D'OEUVRE (1993) INC. (HOVINGTON & GAUTHIER ARCHITECTES)	**261408,44**
2013-598 CESSION CONTRAT ODC EN ARCHITECTURE - AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'AÉROPORT BAGOT	36017,29
2020-067 Construction d'un nouveau centre de tri des matières recyclables (services professionnels en architecture)	89350,46
CESSION CONTRAT ODC EN ARCHITECTURE - AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'AÉROPORT BAGOT 2013-598	38097,66
Construction d'un nouveau centre de tri des matières recyclables (services professionnels en architecture)	44124,89
Construction d'un nouveau centre de tri des matières recyclables (services professionnels en architecture) 2020-067	53818,14
LES MARQUIS DE JONQUIERE 2019 (LNAH)	**130000,00**
2e versement saison 2023-2024 - Plan de visibilité Selon protocole d'entente et résolution VS-CM-2023-827	85000,00
Plan de visibilité (VS-CM-2023-827) - Premier versement saison 2024-2025	45000,00
LES MUNITIONS MMP INC.	**27306,56**
2024-267 Munitions de pratique	27306,56
LES PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	**39660,80**
200 X PN-12-200-1032 BROSSES 10-32 SEGMENTS ONDULES POLYPROPYLENE	3072,13
4 X BROSSES RAMASSEUSE 56" VANGUARD ROUGE	2883,57
40 X BROSSES CANIVEAUX	9221,00
5 X BROSSES RAMASSEUSE 56" VANGUARD ROUGE	3604,47
BROSSES CENTRALES ET RAMASSEUSES	3745,89
BROSSES DIVERSES / BALAI JOHNSTON	17359,01
CRÉDIT FACTURE # 134720	-117,19
CRÉDIT FACTURE # 137931	-108,08
LES PRODUITS CHIMIQUES ERPAC INC.	**63369,05**

UEJ : 160 sacs de 25KG de polymère - Année 2024	4380,55
UEJ : Sacs de 25KG de polymère - Année 2024	8761,10
UEJ : Sacs de polymère	6789,85
UELB- 4 sacs de 750 KG de polymère - Année 2024	6450,10
UELB- 4 sacs de 750 KG de polymère - Année 2024	25800,39
UFJ : CB-850 polymère cationique en poudre 40 sacs de 25kg	6806,52
UFJ : Polymère en sac de 25 kg CS-345 et 25 kg CB-850	2190,27
UFJ : Polymère en sac de 25 kg CS-345 et 25 kg CB-850 - Test	2190,27
LES PRODUITS ENERGETIQUES GAL INC	**90767,43**
2022-627 - RÉSERVOIR S-63 - INSPECTION ET ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES, POMPES INCENDIE ET UPS - ANNÉE 2024	2069,55
APPEL DE SERVICE POUR LE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR. Usine de filtration Arvida BT-2086250	3506,63
CRÉDIT FACTURE # INV-30002827	-4173,59
DÉMANTÈLEMENT DE LA GÉNÉRATRICE SELON ENTENTE PLUS ENTREPOSAGE DANS NOS LOCAUX - SQ-3002341- BT2085241	4695,01
ÉD ADM PORT-ALFRED - INSPECTION, ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES, POMPES INCENDIE ET UPS - 2024	2112,09
LOCATION DE GÉNÉRATRICE ET REMPLACEMENT DES HOSES DU CHAUFFE MOTEUR - RÉSERVOIR D'EAU SHIPSHAW NORD	3461,35
LOCATION DE GÉNÉRATRICE POUR L'USINE D'ÉPURATION LA BAIE - B	3863,16
LOCATION DE GÉNÉRATRICE POUR L'USINE D'ÉPURATION LA BAIE - BT2088178	7726,32
LOCATION D'UNE GÉNÉRATRICE DURANT LA RÉPARATION	3890,75
POSTE S-76 - BATTERIE MORTE, CHARGEUR DÉFECTUEUX, FUITE D'ANTIGEL ET FILTRE À AIR	2613,41
RADIATEUR À REMPLACER LE RADIATEUR CUSTOM EN ALUMINIUM SOUDÉ , REMP.BATTERIE - PUITS S-75 - SQ-3002100	4697,57
REFAIRE LA TÊTE DU MOTEUR, LOCATION GÉNÉRATRICE	5264,89
REMPLACEMENT DES BATTERIES DU UPS2 À L'USINE DE FILTRATION DE JONQUIÈRE - BT2088171	2075,30
REMPLACER LES BATTERIES, INSTALLER LES BATTERIES D'ORIGINES - QUARTIER GÉNÉRAL DE LA POLICE	7603,38
REMPLISSAGE DE DIESEL - RÉSERVOIR S-62 - BT-2095439	3166,99
REMPLISSAGE DE DIESEL - USINE DE FILTRATION ARVIDA	5035,91
Remplissage de réservoir de carburant - Usine de filtration Arvida	3892,13
REMPLISSAGE DIESEL - USINE DE FILTRATION CHICOUTIMI	2188,55
REMPLISSAGE DIESEL - USINE D'ÉPURATION CHICOUTIMI	2672,88
Remplissage du réservoir à diesel - Usine de filtration Jonquière	6775,75
REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR À DIESEL - USINE D'ÉPURATION CHICOUTIMI	2705,64
RÉSERVOIR SHIPSHAW SUD - INSPECTION ET ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES, POMPES INCENDIE ET UPS - 2024	2069,55
USINE DE FILTRATION ARVIDA - INSPECTION ET ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES, POMPES INCENDIE ET UPS - ANNÉE 2024	3736,69
USINE DE FILTRATION CHICOUTIM - INSPECTION ET ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES, POMPES INCENDIE ET UPS - 2024	2874,38

USINE D'ÉPURATION CHICOUTIMI - INSPECTION ET ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES, POMPES INCENDIE ET UPS - ANNÉE 2024	2069,55
VOIR CRÉDIT # CN-30000772	4173,59
LES SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR DE CHICOUTIMI	**167140,00**
Plan de commandite ; billets de saison; résolution VS-CM-2021-556	3161,81
Plan de commandite saison 2023-2024 - Selon VS-CM-2021-556	161838,19
Téléphonie IP - subvention 2024	2140,00
LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE CHICOUTIMI	**157379,67**
TRANSPORT ASPHALTE CHICOUTIMI	13011,97
TRANSPORT ASPHALTE CHICOUTIMI / CH ST ISIDORE ET COIN ST PAUL	2479,02
TRANSPORT DE LA NEIGE CHIC DU 14 AU 20 JANVIER 2024	89524,37
TRANSPORT DE NEIGE CHIC DU 7 AU 13 JANVIER 2024	52364,31
LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE JONQUIERE INC.	**155699,41**
TRANSPORT ASPHALTE JONQUIERE	-443,43
TRANSPORT DE LA NEIGE JONQ DU 14 AU 20 JANVIER 2024	76961,55
TRANSPORT DE NEIGE JONQ DU 31 DEC 23 AU 6 JANVIER 2024	7536,04
TRANSPORT DE NEIGE JONQ DU 7 AU 13 JANVIER 2024	71645,25
LES VERTS BOISES DU FJORD	**74855,29**
AMÉNAGER UN ACCÈS À LA PISTE CYCLABLE À MÊME LE REMBLAIS ANCIENNE VOIE FERROVIAIRE	3417,00
Honoraires de gestion 2024 - VS-CE-2024-84	62500,00
SENTIER DE TRAVERSE BOULEVARD UNIVERSITÉ - PASSERELLE PIÉTONNE	6447,05
Servitude passage et aqueduc, bail 852, VS-CE-2015-1472 indemnité 01-10-2024 au 30-09-2025 (04406-00-079).Lot 29, rang 5	2491,24
LES VOYAGEURS DE JONQUIERE INC.	**75000,00**
2024-556 - Commandite - Plan de visibilité - saison 2024	75000,00
LIBRAIRIE LES BOUQUINISTES, COOPERATIVE DE SOLIDARITE	**232861,01**
Crédit fact. 49702	-113,19
Crédit factures # 48892 et # 48862	-102,80
Crédit sur fact. # 49269 - Livre abîmé remis en commande (1)	-61,95
Crédit sur facture # 49832 du 15 mai 2024	-13,60
Livre défectueux sur fact. 48500	-30,40
LIVRE ÉTRANGER	16320,47
LIVRE ÉTRANGER & LIVRE QUÉBECOIS	6285,14
LIVRE QUÉBECOIS	4524,24
Livres défectueux - sur fact. 49617 - Commande annulée	-157,34

Note sur fact. 49846 du 21 mai 2024	-62,79
Note sur facture # 50281 du 10-09-24	-13,60
volumes étrangers	108442,39
volumes étrangers - crédit sur fact. 49057	-157,34
volumes étrangers - Note du facture 50061 du 16-06-2024	-13,60
volumes étrangers - Note sur factures; 50203, 50189, 50140	-113,03
volumes étrangers - Ref Fact: 49321	-31,45
volumes québécois	98714,32
volumes québécois - crédit pour facture # 49151	-141,49
volumes québécois - Note sur fact. 47685	-56,54
volumes québécois - Note sur facture 50284	-31,45
volumes québécois - Note sur facture 50367 du 03-10-2024	-199,24
volumes québécois- Note sur facture 49618	-125,74
LIBRAIRIE MARIE-LAURA INC.	**132808,52**
frais verrous livres numériques	-73,96
LIVRE ÉTRANGER	12943,65
LIVRE QUÉBECOIS	3272,90
LIVRE QUÉBECOIS - Doublon papier vert	-18,85
volumes étrangers	98517,15
volumes québécois	18167,63
LIGNES-FIT INC.	**420410,86**
2024-052 MARQUAGE DE CHAUSSÉES FINITION LA BAIE JONQ ET CHIC ETE 2024	160831,38
2024-052 MARQUAGE DE CHAUSSÉES FINITION LA BAIE JONQ ET CHIC ETE 2024 (2024-07-31)	187480,09
2024-052 MARQUAGE DE CHAUSSÉES FINITION LA BAIE JONQ ET CHIC ETE 2024 (2024-08-24)	72099,39
LITOSTROJ HYDRO INC	**33334,20**
Supervision et entretien turbine par le fabriquant. Arrêt annuel centrale Chute-Garneau 9 au 13 sept.	19865,90
Supervision technique au niveau du palier guide turbine, suite à un arrêt de la centrale Pont-Arnaud	13468,30
LOCATION D'EQUIPEMENT AB INC.	**26436,90**
56-316 BOUTON ARRÊT MOTEUR HONDA	-27,36
Achat d'un compacteur	4423,21
COMPACTEUR MIKASA	2559,42
CRÉDIT CAR TROP PAYÉ, LA FACTURE A CHANGÉ DE PRIX À LA BAISSE, VOIR PIÈCES JOINTE DANS L'APPLICATION FACTURE	-110,34
LOCATION D'UNE SCIE À BÉTON BT-2085913	-95,43

Planteur a gaz pour signalisation et accessoire	12507,21
PLAQUE COMPACTEUR MIKASA	2259,26
PLAQUE VIBRANTE MIKASA MCV40H	4920,93
LOCATION D'EQUIPEMENT BATTLEFIELD	**60275,66**
CRÉDIT FACTURE # 330009446	-1667,14
CRÉDIT FACTURE # 330009483	-820,92
Crédit facture #330009138	-12,65
Credit ref fact #330009085	-12,65
CREDIT REF FACT #330009553	-12,65
CREDITE FACT #330009540	-27,59
Location monocylindre La Baie, 13 JUIN AU 11 JUILLET 2024. Appels d'offre 2024-231	3334,28
Location monocylindre La Baie, du 11-07-2024 au 08-08-2024. Appels d'offre 2024-231 / Voir crédit # 30009483	3334,28
Location monocylindre La Baie, été 2024. Appels d'offre 2024	4828,95
Location monocylindre La Baie, été 2024. Appels d'offre 2024 - Voir crédit #C30009138	3346,92
Location monocylindre La Baie, été 2024. Appels d'offre 2024 Voir crédit #C30009085	4841,60
Location pelle hydraulique, été 2024, TP La Baie	15866,56
Location pelle hydraulique, été 2024, TP La Baie du 29 juillet au 26 août 2024 Voir crédit #C30009540	7960,87
LOCATION ROULEAU ET REMORQUE DU 29 JUIILET AU 26 AOUT 2024	4828,95
LOCATION ROULEAU ET REMORQUE ENTENTE 50003363 DU 23 SEPT AU 21 OCTOBRE 2024	4828,95
LOCATION ROULEAU ET REMORQUE ENTENTE 50003363 DU 26 AOÛT AU 23 SEPTEMBRE 2024	4828,95
LOCATION ROULEAU ET REMORQUE ENTENTE 50003363 DU 3 JUIN AU 1 JUILLET 2024	4828,95
LOCATION SAGLAC INC.	**38119,41**
FRAIS DE PRÉPARATION PARC STE-ANNE ET PARC ROSAIRE GAUTHIER	5965,77
LOCATION BUREAUX MOBILES DU 01 AU 31 JANVIER 2024	2278,97
LOCATION BUREAUX MOBILES DU 1 AU 11 MARS 2024 ET DU 1 AU 22 MARS 2024 POUR LE PARC MURDOCK	3085,42
LOCATION BUREAUX MOBILES DU 1 AU 31 JANVIER 2024	12739,61
LOCATION DE ROULOTTES POUR 2 IÈME PORTION DU 1 AU 29 FÉVRIER 2024	8080,62
LOCATION DE ROULOTTES POUR DIVERS PARCS 2 IÈME PORTION DU 1 AU 29 FÉVRIER 2024	5969,02
LOCATION SAUVAGEAU INC.	**413992,70**
BETON #1 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 R374442 DU OCT 24	2376,53
BETON #1 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 R374442 SEPT 24	2376,53
BETON #2 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 R374453 SEPT 24	2376,53
Bordures-trottoirs #1JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds R374530 SEPT 24	2347,79

Bordures-trottoirs #2JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds R374531 SEPT 24	2347,79
Bordures-trottoirs #2JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds R374531 oct 24	2347,79
Bordures-trottoirs #3 JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds R374531 oct 24	2347,79
Bordures-trottoirs #3JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds R374531 SEPT 24	2347,79
Bordures-trottoirs #4 JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds R374534 SEPT 24	2347,79
Bordures-trottoirs #4JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds R374534 oct 24	2347,79
Bordures-trottoirs#1JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds R374530 OCT 24	2347,79
CAMION NACELLE AVEC ECHELLE ISOLE RH 38' R374461 DU 01 AU 31 JUILLET 2024	3619,41
CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1/2 TONNE 4 X 4 - JUILLET	2037,36
CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 2 X 4 - JUILLET	2376,53
CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 2 X 4 - JUILLET 2024	2376,53
CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 2 X 4 - MOIS JUILLET 2024	2376,53
CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 - JUILLET 2024	4695,58
CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 R374424 DU 01 AU 31 JUILLET 2024	2526,00
CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 JUILLET	2347,79
CAMIONNETTE CHIC CABINE équipe 1/2 T4X4 R374419 OCT 24	2037,36
CAMIONNETTE JONQ CABINE ÉQUIPÉ / MAI 2024	2037,36
CAMIONNETTE PAVAGE CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 R374459 OCT 24	2376,53
CHIC CABINE équipe 1/2 T4X4 R374419 DU 15 SEPT 24	2037,36
CHIC GENIE CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 Bte 8 pieds R374460 SEPT 24	2376,53
CORRECTION DATE / PARC#1 JONQ D BESETTE CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 R374465 DU 13 MAI A FIN SEPT 24 REF FACT #M327782-01	-569,33
CREDIT FACT #M326701-07	-1029,84
CRÉDIT FACTURE # T326705-07	-201,21
Crédit facture #T326698-07	-229,95
Crédit facture #T326704-07	-114,98
Crédit facture #T327276-06	-229,95
CRÉDIT FACTURE T326697-07	-201,21
CRÉDIT LAVAGE, RÉFÉRENCE FACT # T327250-06	-201,21
CREDIT REF FACT #0326704-01, 0326704-02 ET 0326704-03 BENNE BASCULANTE	-263,75
EQUIPE TOMBEAU CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 R374456 SEPT 24	2376,53
HORTIC #2 LA BAIE CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 R374468 AOUT 24	2037,36
HORTIC #2 LA BAIE CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 R374468 OCTOBRE 24	2037,36
HORTIC #2 LA BAIE CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 R374468 SEPT 24	2037,36

HORTIC #2 LA BAIE F SIMARD CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 R374468 DU 13 MAI A FIN NOV 24	2037,36
HORTIC LA BAIE CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 R374463 AOUT 24	2037,36
HORTIC LA BAIE CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 R374463 SEPT 24	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1/2 TONNE 4 X 4 - JUILLET 2024	2037,36
LOCATION 2 CAMIONNETTES 1/2 T. BOITE 8 PIEDS; ATTACHE-REMORQUE - JUIN 2024	4028,72
LOCATION 2 CAMIONNETTES 1/2 T. BOITE 8 PIEDS; ATTACHE-REMORQUE AOUT 2024	4028,72
LOCATION 2 CAMIONNETTES 1/2 T. BOITE 8 PIEDS; ATTACHE-REMORQUE; REMPL. 05-315 ET 10-342 JUILLET 2024	2014,36
LOCATION 2 CAMIONNETTES 1/2 T. BOITE 8 PIEDS; ATTACHE-REMORQUE; REMPL. 05-315 ET 10-342 JUILLET 2024	2014,36
LOCATION CAMION NACELLE AVEC ECHELLE ISOLE RH 38' DU 1ER AU 25 OCTOBRE 2024	2895,72
LOCATION CAMIONETTE ÉQUIPE 3/4T 2X4 MAI 2024	2059,66
LOCATION CAMIONETTE FOURGONNETTE MAI 2024	2255,81
LOCATION CAMIONETTE PARC CHIC CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 JUIN 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE JONQ CABINE équipe 1/2 T4X4 JUIN 2024	2037,36
Location camionnette 1 tonne 4 X 4 du 01-06-2024 au 30-06-2024 pour Vimy	3552,73
Location camionnette 1 tonne 4 X4 du 1-06-2024 au 30-06-024	3397,51
LOCATION CAMIONNETTE BETON #1 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 JUIN 2024	2376,53
LOCATION CAMIONNETTE BETON #2 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 JUIN 2024	2376,53
LOCATION CAMIONNETTE Bordures-trottoirs #1JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds JUIN 2024	2347,79
LOCATION CAMIONNETTE Bordures-trottoirs #2JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds JUIN 2024	2347,79
LOCATION CAMIONNETTE Bordures-trottoirs #4JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds JUIN 2024	2347,79
LOCATION CAMIONNETTE Bordures-trottoirs#3JONQ CABINE équipe 3/4T4X4 bte 8 pieds JUIN 2024	2347,79
Location camionnette cabine d'équipe ½ tonne 4 X 4 du 14 décembre 2023 au 31 janvier 2024	3070,43
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1 TONNE 4 X 4 - AOÛT 2024	3397,51
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1 TONNE 4 X 4 - JUILLET	3483,74
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1 TONNE 4 X 4 - MAI 2024	3552,73
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1 TONNE 4 X 4 DU 1 AU 31-07-2024	3397,51
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1/2 TONNE 4 X 4 - AOÛT 2024	6112,08
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1/2 TONNE 4 X 4 - JUILLET 2024	8149,44
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1/2 TONNE 4 X 4 R374468 DU 01 AU 31 JUILLET 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 1/2 TONNE 4 X 4 R374467 DU 01 AU 31 JUILLET 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 2 X 4 - AOÛT 2024	11882,65
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 2 X 4 DU 01 AU 31 JUILLET 2024	2376,53
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 2 X 4 R374425 DU 01 AU 31 JUILLET 2024	2468,51

LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 2 X 4 R374460 DU 1 AU 31 JUILLET 2024	2376,53
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 - AOÛT 2024	16434,53
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 - JUILLET	4695,58
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 - JUILLET 2024	7221,58
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 DU 1 AU 31 JUILLET 2024	2439,77
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 DU 1ER AU 25 OCTOBRE 2024	2105,19
LOCATION CAMIONNETTE CABINE D'EQUIPE 3/4 TONNE 4 X 4 ET ACCESSOIRES DU 01 AU 31 JUILLET 2024	2526,00
LOCATION CAMIONNETTE CABINE ÉQUIPE 1/2 T 4X4 MAI 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE CABINE ÉQUIPÉ 1/2 T4X4 MAI 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE CABINE équipe 1/2 T4X4 R374417 OCTOBRE 24	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 MAI 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 MAI 2024	4436,19
LOCATION CAMIONNETTE CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 MAI 2024	7221,57
LOCATION CAMIONNETTE CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 MAI 2024	2526,00
LOCATION CAMIONNETTE CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 MAI 2024	5052,00
LOCATION CAMIONNETTE CHIC CABINE équipe 1/2 T4X4 JUIN 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds JUIN 2024	2526,00
LOCATION CAMIONNETTE CHIC GENIE CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 Bte 8 pieds JUIN 2024	2376,53
Location camionnette du 01/05 AU 31/05/24 pour Vimy Crédit #V72020-01 (en partie) benne basculante	3611,36
Location camionnette du 01/06 AU 30/06/24 pour Vimy Crédit #V72020-01(en partie) Benne basculante	3611,36
LOCATION CAMIONNETTE DU 07-05-2024 AU 31-05-2024 - DÉBUT DE CONTRAT	2831,26
LOCATION CAMIONNETTE EQUIPE TOMBEAU CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 JUIN 2024	2376,53
LOCATION CAMIONNETTE HORTIC #2 LA BAIE CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 JUIN 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE HORTIC LA BAIE F SIMARD CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 JUIN 2024	2037,36
Location camionnette juillet pour Vimy - Août 2024	3552,73
Location camionnette juillet pour Vimy - Juillet 2024	3552,73
LOCATION CAMIONNETTE NACELLE JONQ MAI 2024	2292,44
LOCATION CAMIONNETTE OCTOBRE 2024	2014,36
LOCATION CAMIONNETTE PARC ENTRETIEN CHIC CAMIONNETTE CABINE ÉQUIPE 1/2 T 4X4 JUIN 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE PARC Machine à pression CHIC camionnette CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 JUIN 2024	2526,00
LOCATION CAMIONNETTE PARC#1 JONQ CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 JUIN 2024	2439,77
LOCATION CAMIONNETTE PARC#2 JONQ CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 JUIN 2024	2037,36
LOCATION CAMIONNETTE PARC#3 JONQ CABINE ÉQUIPE 1/2T 4X4 JUIN 2024	2037,36

LOCATION CAMIONNETTE PAVAGE CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 JUIN 2024	2376,53
LOCATION CAMIONNETTE PAVAGE JONQ CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds JUIN 2024	2347,79
LOCATION CAMIONNETTE PAVAGE#2 JONQ CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds JUIN 2024	2347,79
Location camionnette pour Vimy - Août 2024	3483,74
LOCATION CAMIONNETTE Prép#2 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 bte de 8 pieds JUIN 2024	2468,51
LOCATION CAMIONNETTE PURGE CHIC FOURGONNETTE TOIT HAUT JUIN 2024	2255,81
Location camionnette septembre 2024	3397,51
Location camionnette septembre 2024 pour Vimy	7036,47
LOCATION CAMIONNETTE SIGNALISATION JONQ CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 JUIN 2024	2347,79
LOCATION CAMIONNETTE VOIRIE LA BAIE CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds JUIN 2024	2526,00
LOCATION FOURGONNETTE 1 T. AVEC TOIT SURÉLEVÉ; REMPL. 13-412 - JUIN 2024	2416,77
LOCATION FOURGONNETTE 1 T. AVEC TOIT SURÉLEVÉ; REMPL. 13-412 AOUT 2024	2416,77
LOCATION FOURGONNETTE 1 T. AVEC TOIT SURÉLEVÉ; REMPL. 13-412 JUILLET 2024 HYGIÈNE DU MILIEU	2416,77
LOCATION FOURGONNETTE AVEC ECHELLE AOUT 2024	3320,48
LOCATION FOURGONNETTE AVEC ECHELLE JUILLET 2024	3652,54
LOCATION FOURGONNETTE AVEC ECHELLE OCTOBRE 2024	3320,48
LOCATION FOURGONNETTE AVEC ECHELLE SEPTEMBRE 2024	2988,53
LOCATION FOURGONNETTE CARGO 1 TONNE TOIT HAUT R374573 DU 01 AU 31 JUILLET 2024	2255,81
LOCATION FOURGONNETTE OCTOBRE 2024	2416,77
LOCATION FOURGONNETTTE 1 T. TOIT HAUT FÉVRIER 2024	2091,40
LOCATION FOURGONNETTTE 1 T. TOIT HAUT JANVIER 2024	2091,40
LOCATION FOURGONNETTTE 1 T. TOIT HAUT MARS 2024	2091,40
LOCATION MINIFOURGONNETTE 7 PASSAGERS - AVRIL 2024	2062,65
LOCATION MINI-FOURGONNETTE REMPL. EXPLORER HYBRYD 02-132 ET 02-108 (BATTERIE HYBRIDE DÉFECTUEUSE) RESERVATION R372641	2062,65
LOCATION MINI-FOURGONNETTE REMPL. EXPLORER HYBRYD 02-132 ET 02-108 JUIN 2024	2062,65
LOCATION MINI-FOURGONNETTE REMPL. EXPLORER HYBRYD 02-132 ET 02-108(BATTERIE HYBRIDE DÉFECTUEUSE) DU 27 FEV AU 31 MARS 24	2268,92
LOCATION NACELLE JONQ JUIN 2024	3619,41
NACELLE JONQ Camionnette NACELLE R374461 AOUT 24	3619,41
NACELLE JONQ D BESETTE Camionnette NACELLE R374461 SEPT 24	3619,41
PARC Machine à pression CHIC camionnette CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 R374537 01/08 au 26/08/24	2105,19
PARC#1 JONQ CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 R374465 DU 13 MAI A FIN SEPT 24	2543,84
PAVAGE #2 JONQ CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374528 oct 24	2347,79
PAVAGE #2 JONQ CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374528 SEPT 24	2347,79

PAVAGE CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 R374459 sept 24	2376,53
PAVAGE JONQ CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374527 oct 24	2347,79
PAVAGE JONQ DANY BOLDUC CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374527 SEPT 24	2347,79
Prép#1 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374424 AOUT 24	2526,00
Prép#1 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374424 oct 24	2526,00
Prép#1 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374424 SEPT 24	2526,00
Prép#2 CHIC C CLAVEAU CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 bte de 8 pieds R374425 AOUT 24	2468,51
Prép#2 CHIC C CLAVEAU CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 bte de 8 pieds R374425 DU 29 AVRIL A FIN NOV 24	2468,51
Prép#2 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 bte de 8 pieds R374425 oct 24	2468,51
Prép#2 CHIC CABINE ÉQUIPE 3/4T 2X4 bte de 8 pieds R374425 SEPT 24	2468,51
PURGE CHIC C CLAVEAU FOURGONNETTE TOIT HAUT R374573 DU 29 AVRIL A FIN NOV 24	4511,62
PURGE CHIC FOURGONNETTE TOIT HAUT R374573 DU AOUT 24	2255,81
PURGE CHIC FOURGONNETTE TOIT HAUT R374573 SEPT 24	2255,81
SIGNALISATION JONQ G GAGNON CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 R374529 SEPT 24	2347,79
VOIRIE LA BAIE CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374451 AOUT 24	2526,00
VOIRIE LA BAIE CABINE ÉQUIPE 3/4T 4X4 bte de 8 pieds R374451 sept 24	2526,00
YVES CANTIN JONQ CABINE équipe 1/2 T4X4 R374417 SEPT 24	2037,36
LOGIC CONTROLE INC	**25025,22**
Ajout de 2 caméras à la centrale St-Damas Jonquière - billet 428547	6609,77
BOUCLE DE DÉTECTION À L'ÉCOCENTRE 4 X 8	2150,23
Caméra pour les cellules 4 et 8 - Billet 444245	4495,02
Licence Génétec pour les puits 71 et 72 - Billet 429447	2615,68
REMPLACEMENT BARRIÈRE LEVANTE DÉPÔT DE NEIGE - BT2075319-2	9154,52
LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	**860385,64**
10 X SUPPORT DE TRANSFORMATEURS 3	5878,10
10 X SUPPORTS A TRANSFO 3	5878,44
100 ECROU A OEIL OVAL 5/8" PTS-NE62 ET 50 PTS-12121 CHEVILLE DE TETE DE POTEAU 24"	2964,06
100 X BLAW20-1FC PINCES DE BRANCHEMENT 4-1/0 (WEDGE)	2695,01
1000 X CONDUIT PVC 1½" X 10" (UN=10") PROJET RUE DE L'HOPITAL METTRE SUR BT 2085884	4616,25
11 X PTS GW5/16250 HAUBANS ACIER GALVANISE 5/16" 21MM COIL DE 250'	2479,11
150 X BLAW20-1FC PINCES DE BRANCHEMENT 4-1/0 (WEDGE)	3863,16
150 X PINCES DE BRANCHEMENT 4-1/0 (WEDGE)	3863,16
150 X PINCES DE BRANCHEMENT 4-1/0 (WEDGE) BLAW20-1FC	3863,16

150x PTS-225348 CHEVILLE DE TETE A TRAVERSE ACIER 5/8"X6" TETE 1"	4903,11
16x TIGE D'ANCRAGE 1.25"	4551,36
19 X TRAVERSES COMPOSITE 88"	12408,10
2 X CHAUFFAGE 600 VOLTS / 3 X BTR SURFACE 1.5@4KW BLANC	2437,01
20 X PLAQUES DE PROTECTION	4185,09
200 X TUBES FLUORESCENT LED 4000K LED/T8/S4/15W/840/48/STD	8816,28
200 X TUBES FLUORESCENTS LED 4000K LED/T8/S4/15W/840/48/STD	2938,76
2023-564 matériel électrique pour l'étude de risques d'arcs	4648,24
2023-754 - FOURNITURES MATERIEL ÉLECTRIQUE QUAI DE SHIPSHAW.	27310,42
2024-329 - PPJ : Automate pour les 3 arrondissements	41258,83
2024-411 CABLE QUADRUPLEX 4/0 AWG NS75 PVC ROUGE BLEU PLEINE COULEUR Crédit #28956581-00 Touret	16716,99
2024-411 CÂBLES ÉLECTRIQUES	17498,12
2024-411 CÂBLES ÉLECTRIQUES (CABLE ACSR 4/0 AWG PENGUIN TOURET 1300M)	7189,40
2024-482 - UFC-IC Variateur de fréquences	45631,55
2024-541 - UFSH : Drive, powerflex, module, port ethernet	34392,73
280 TUYAU PVC 85 MÈTRES - BT2087838	3647,63
3 X CABLES SHUNT 25KV, 1/0, 15 PIEDS AVEC PINCES C6002255	4585,53
30 X BOUTONS DE PIETON PELCO SE-2120LCHP34	6448,72
30 X RACCORDS / 3000 ATTACHES DE NYLON (TY-RAP)	2026,44
300 X CONDUCTEURS CUIVRE RW90-4/0 AWG NOIR 19 BRINS 600V	13179,61
4 LUMIÈRES PROJECTEURS, 4 ÉTRIERS POUR PROJECTEURS - BT2091341	2782,17
4 x BASES FRIABLE 9" - LUMIERE DE RUE TB5-9	2641,62
4 X CONNECTEURS / MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - MARINA SHIPSHAW	3153,81
40 X SUPPORT UNIVERSEL PTSW-C2060189 (SANS ÉQUIVALENT)	2744,68
40 X TIGES ISOLANTES	7956,27
50 SERRES-CABLE MI-PORTEE/PAPILLON	2194,87
50 X PARAFOUDRES / 75 X ISOLATEURS	15555,83
50 X PTS-L30375 SERRES-CABLE MI-PORTEE /PAPILLON	2194,87
53 X ISOLATEURS SUSPENSION/POLYMERE 80-80 28KV K-LINE KL28ASCTM	2095,01
600 X CONDUCTEURS CUIVRE TYPE NU ETAME 4 AWG 7 BRINS TOURET 300M	2973,28
70 X CONDUITS PVC RIGIDE 2" X 10' (UN=10')	3405,22
70 X PINCES D'AMARRAGE	3102,61
8 X TRAVERSE EN COMPOSITE MACLEAN POWER SYSTEMS / S-2023-467	10997,59

80 X MANILLES 1/2 GALVA PTS #AS25LBNK	4156,58
AÉROTHERME 600 V - GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI BT-2092497	2781,57
AJUSTEMENT PRIX LAMPE FLUO COMPACT PL24/41KL/4P/STP REF FACT #28058184-00	-24,00
AMPOULES LED POUR USINE DE FILTRATION CHICOUTIMI.	2179,24
ANCRAGE PISA DOUBLE	4865,52
CABLE ACSR 2 AWG SPARROW 4160M VOIR CREDIT #29823531-00 (TOURETS)	24554,10
CABLE FEU CIRCULATION 14 AWG-16C IMSA 19-1 STRAND (TORRONE) VOIR CREDIT #28736970-00 (TOURETS)	18470,53
CABLES 7 BRINS / ALUMINIUM	2469,52
CABLES DE FEUX DE CIRCULATION + TOURET	5484,34
CABLES TRIPLEX 2 AWG NS75 LIGNE ROUGE NEUTRE PLEINE GROSSEUR	5918,95
CABLES TRIPLEX 4/0	23368,72
CABLES TRIPLEX 4/0 AWG NS75 LIGNE ROUGE NEUTRE PLEINE GROSSEU	4915,19
CAPTEUR A BOUCLE 0.5" X 6' X 6' URETHANE ELECT 12RET-3-25RW	4073,56
CONDUCTEUR CUIVRE TYPE NU ETAME 4 AWG 7 BRINS TOURET 300M - CUIVRE ETAME #4	5432,60
CONDUCTEUR EN CUIVRE - RWU #8 ET #10 CREDIT FACT #29085650-00 (TOURETS)	3121,20
CONDUCTEURS CUIVRE TYPE NU ETAME 4 AWG 7 BRINS TOURET 300M	2973,28
COSSE ALU/CUIVRE COMPRIMABLE 4/0 NEMA 2 T PEFCO DCF-5632-24 100x	2808,84
COUPE CIRCUIT 100A-27KV	10709,92
COUPE-CIRCUIT 100A-27KV PORCELAINE C07 TECH MVA70150-00	15774,57
CREDIT FACT #29599470-00 TOURETS	-1580,95
CRÉDIT FACTURE # 27515263-01	-0,01
CRÉDIT FACTURE # 27821884-00	-0,04
CRÉDIT FACTURE # 27925356-00	-309,91
CRÉDIT FACTURE # 27995978-00	-580,34
CRÉDIT FACTURE # 27995978-01	-2869,16
CRÉDIT FACTURE # 28251874-00	-620,87
CRÉDIT FACTURE # 28254036-00	-620,87
CRÉDIT FACTURE # 28372664-00	-236,34
CRÉDIT FACTURE # 28515930-00	-225,82
CRÉDIT FACTURE # 28690073-00 ET 28690073-01	-98,57
CRÉDIT FACTURE # 28805947-03	-479,06
CRÉDIT FACTURE # 28835994-00	-150,05
CRÉDIT FACTURE # 29110164-00	-17,97

CRÉDIT FACTURE # 29392210-00 - PORTE FUSIBLE DOUBLE EN CAOUTCHOUC D-65UC	-635,58
CRÉDIT FACTURE # 29679437-00	-2746,18
CRÉDIT FACTURE # 29743577-00	-1055,47
CRÉDIT FACTURE #26818193-00	-638,37
CRÉDIT FACTURE #28145810-01 - TOURETS	-1649,68
CRÉDIT FACTURE #28187686-00 - TUBE FLUORESCENT F32T8/TL841/ALTO (A BAS TAUX DE MERCURE)	-50,02
CRÉDIT FACTURE #28199585-00 - MITAINE EN CUIR DOUBLEE GR: L	-289,19
CRÉDIT FACTURE #28251874-01 - COLONNE POUR SYSTEME DE RAPPEL DE CABLE CORE	-1172,75
CRÉDIT FACTURE #28424600-00	-41258,83
CRÉDIT FACTURE #28536105-00	-32,75
CRÉDIT FACTURE #28688135-00 - TOURET	-0,01
CRÉDIT FACTURE #29207796-00 - CONTROLE (CELLULE) PHOTOELEC DEL ENCAS. 120A/277V INTERMATIC	-193,16
CRÉDIT FACTURE #29339872-00 (TOURET)	-76,65
CRÉDIT FACTURE #29631650-00 - CABLE ARME AC90 BX 3C #12 XLPE 600V 75M/BOBINE	-532,05
CRÉDIT FACTURE 28030081-00	-225,35
CRÉDIT FACTURES # 28266111-00 ET 28251326-00 ET 28251326-04	-4230,99
CRÉDIT FACTURES #28913560-00 ET #28913560-01	-16,45
CREDIT SUR FACT #28962762-01 (TOURETS)	-306,61
CRÉDIT TOURET BOIS 24 POUCES	-0,01
CREDITE FACT #27238545-00	-378,87
Crédite fact #28805947-01 / Touret	-622,79
CUIVRE 4/0 NOIR - VOIR CRÉDIT #29645299-00	7461,49
FIL ÉLECTRIQUE- BT2048661.3	2600,78
FOURNITURES MATERIEL ÉLECTRIQUE QUAI DE SHIPSHAW	6291,66
Gasbadge PRO HCN, DSXI Cloud connecté DOC king station, bouteille gaz, régulateur de débit pour enquête incendie GRR	2669,65
HABITS DE PLUIE	2642,83
INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE DOUBLES. Site Quartier Géneral	4706,57
ISOLATEUR (2785) HENDRIX REF:PTS HPI-55-5-01 20/PQT	4457,81
ISOLATEUR SUSPENSION/POLYMERE 80-80 28KV K-LINE KL28ASCTM	2727,46
MATERIEL D'ANCRAGE - PROTEGE-HAUBAN POLYETHYLENE 7', ISOLATEUR, HAUBAN ACIER GALVANISÉ, TIGE ANCRAGE 1'	8139,47
MATERIEL ECLAIRAGE DE RUE - 6AWG 7 BRINS RWU90 1000V 90C VERT ET NOIR	2510,73
Matériel électrique pour l'étude de risques d'arcs et de chocs électriques - Appell d'offre 2023-564	6682,93
MONITEUR DE CONFLIT MMU-1600D	5997,85

N&R : Licence Rslogix multilangue pour nouvel électro	4021,08
PARAFOUDRE 21KV MACLEAN POWER SYSTEMS ZHP021-0C111-17	6467,34
PINCE D'AMARRAGE EN ALU DE 6 A 4/0-ACSR	8864,58
PINCES D'AMARRAGE	13199,13
PPJ -04 : Pièces pour Automate	9351,44
PTS E1021637 ANCRAGE PISA A VIS DOUBLE 10"	3755,43
PV+7 STAND 6IN COLOR - BT2081904 - Bâtiment de service Place du Citoyen	2812,95
RÉGULATEUR ECONOLITE (SANS EQUIVALENCE) COBALT (TS2 TYPE 1)	4891,90
RÉGULATEUR ECONOLITE COBALT (TS2 TYPE 2) AVEC CONNECTEURS A,B,C,ET D	5371,07
Retour lampe fluo ref fact #28161810-00	-80,57
Retour semelle chauffante ref fact #28145574-00	-40,01
S 2024-312 MATÉRIEL DE FEUX DE CIRCULATION Cabinet 12 et 16 positions, Électroméga ou Éconolite	45739,35
S 2024-312 PIÈCES DE FEUX DE CIRCULATION	13530,26
S 2024-411 CÂBLES ÉLECTRIQUES / VOIR CRÉDIT # 29138040-00	7513,23
S-2023-467 MATÉRIEL DE COMPOSITE	2749,40
S-2024-340 / 10 X POTEAUX PIN ROUGE 45' CLASSE 3 TRAITE CCA PA	17510,69
S-2024-340 / 40 X POTEAUX PIN ROUGE 40' CLASSE 3 TRAITE CCA PA	57395,52
SECTIONNEUR 1 POLE 28KV 900A	12248,53
SIGNAUX HORIZONTAUX	15719,38
SYSTÈME DE CHAUFFAGE - PAVILLON ST-JEAN-BAPTISTE BT-2061707.15	-280,39
Transformateur de distribution triphasé sur socle 1500 kva	55188,00
Transmetteur avec adaptateur pour batterie 18V - BT2014961.5	9347,40
TRAVERSE DE FIN DE COURSE 88" EN COMPOSITE # PTS 1105052	7183,64
Trousse respirateur épuration air propulse, casque dur visière et batterie haute capacitépour enquêtes incendies	3017,61
TUBE FLUORESCENT LED 4000K LED/T5/S2/25.5W/840/46/STD	2520,25
TUBE FLUORESCENT, PLAQUE DE COURANT, PLAQUE MURALE, CABLE	2677,68
UFC-IC-Panneau électrique réservoir R3-R4	2917,54
UFC-VFD-CONNECTEURS, PRISES, FICHES 600V, DISJONCTEURS	3094,26
VOIR CRÉDIT #28432632-00	41258,83
VOIR CRÉDIT #29718301-00 ET FACTURE #29688604-00 - AEROTHERME IND 24V	2746,18
LUMINAIRE EXPERT	**27131,53**
310 X TUBES FLUORESCENT LED T5 24W/840	5046,94
Changement de l'éclairage MH pour DEL de l'atelier	2714,70

ÉCLAIRAGE DEL ATELIER DES IMMEUBLES SAVARD - BT2081591.1	6932,20
ÉCLAIRAGES - MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE SALLE COMMUNAUTAIRE PARC ST-PHILIPPE BT-2083584.2	3278,49
LUMIÈRES DEL - BT2083121 - PROMOTION SAGUENAY	9159,20
LUXUOR RECREATIF INC	**80290,35**
Libération du dépôt de garantie de promoteurs	80290,35
MABAREX INC.	**3009134,21**
#PROJET 7274 - JANVIER 2024 / FOURNITURE ET INSTALLATION TRAITEMENT TEMPORAIRE AUX PUITS 71, 72 ET 76	304177,86
CRÉDIT FACTURE # 016789	-826026,39
CRÉDIT FACTURE #016618	-313134,55
CRÉDIT FACTURE #016761	-45650,82
CRÉDIT FACTURE #016817	-166161,87
LOCATION D'AÉRATEURS PORTATIFS POUR BASSINS USINE ÉPURATION LA BAIE	2638,68
PFAS la baie - 2024	52369,22
PFAS la baie - 2024	188734,35
PFAS la baie - Engagement pour l'année 2024	1235702,08
PFAS LA BAIE - FOURNITURES ET INSTALLATION D'UN TRAITEMENT TEMPORAIRE AUX PUITS 71, 72, 76 2024	175486,34
PFAS la baie - 2024	223999,29
PFAS LA BAIE- CHANGEMENT DE RÉSINE PUITS 71 ET 72 EXCLUANT LES FRAIS DE DISPOSITION 2024	735598,55
PFASLA BAIE 2024	90427,84
VOIR CRÉDIT # 016816	826026,39
VOIR CRÉDIT #016627	313134,55
VOIR CRÉDIT #016849	166161,87
VOIR CRÉDIT #016912	45650,82
MACONNERIE THIBEAULT 2016 INC	**373281,41**
2024-247 CORRECTIONS ET RÉNOVATION, DUS À DES INFILTRATIONS D'EAU DANS LE VESTIAIRE DES POMPIERS. BT2059626	18449,97
Décompte #2 Appel d'offres 2023-449 - RESTAURATION DU MONUMENT PRICE Arrondissement de Chicoutimi	10926,44
Décompte #3 Appel d'offres 2023-449 - RESTAURATION DU MONUMENT PRICE Arrondissement de Chicoutimi	61141,68
Décompte #4 Appel d'offres 2023-449 - RESTAURATION DU MONUMENT PRICE Arrondissement de Chicoutimi	177026,27
Décompte #5 Appel d'offres 2023-449 - RESTAURATION DU MONUMENT PRICE Arrondissement de Chicoutimi	61245,39
Décompte #6 Appel d'offres 2023-449 - RESTAURATION DU MONUMENT PRICE Arrondissement de Chicoutimi	12482,46
INSPECTION, BILAN DE SANTÉ DU BÂTIMENT ET DÉMOLITION DU STATIONNEMENT, CARREFOUR RACINE. BT2075344	8932,12
Libération de retenue 5% Restauration monument Price	23077,08
MACPEK INC.	**30185,40**

2 X BANDES DE FREIN ARRIERE KRS40344728CP (#BK74F471) TAMBOUR DE FREIN R930222	3290,47
2 X SEGMENTS (BANDE) DE FREIN BK68F751	2162,20
4 X SABOT DE FREINS	4324,40
BANDE DE FREIN ARRIERE KRS40344728CP (#BK74F471) BACK ORDER	3290,47
BANDE DE FREIN ARRIERE KRS40344728CP (#BK74F471) NEUF	3290,47
BOITIER JALTEST LINK V9	2267,07
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACTURE # 20400886-01	-790,48
CRÉDIT FACTURE # 20397838-00	-202,33
CRÉDIT FACTURE # 20395357-00	-1024,57
CRÉDIT FACTURE # 20397800-00	-54,77
CRÉDIT FACTURE # 20399507-00	-279,33
CRÉDIT FACTURE # 20403614-00	-102,83
CRÉDIT FACTURE # 20408245-00	-47,30
CRÉDIT FACTURE # 20420792-00	-404,77
CRÉDIT FACTURE # 20421903-00	-48,56
CRÉDIT FACTURE # 74371323-00	-1081,09
CRÉDIT FACTURE #20366752-00 - BOUCHON ALUMINIUM 2" POUR DIESEL (VEL600007)	-71,38
CRÉDIT FACTURE #20418968-00 - LEVIER MANUEL #1200	-120,12
CRÉDIT FACTURE #20419916-00 - DIAGNOSIS CABLE GREEN CONNECTOR	-224,19
CRÉDIT FACTURES #20397790-00, 20366916-01, 20366916-00	-477,10
CRÉDIT FACTURES #60708424-00, 20418897-00, 20418923-00	-255,89
ID1785 - Contrat d'entretien Jaltest La Baie - 28 mai 2024 à 27 mai 2025 - Billet 444523	0,00
ID1785 - Contrat d'entretien Jaltest La Baie - 28 mai 2024 à 27 mai 2025 - Billet 444523 / Voir crédit 20424354-00	6174,15
ID1787 - Renouvelement licence Jaltest chicoutimi - octobre 24	5285,44
ID1800 - Renouvellement contrat d'entretien Jaltest Jonquière - 3 octobre 2024 à 2 octobre 2025	5285,44
MAISON D'ACCUEIL POUR SANS-ABRI DE CHICOUTIMI INC	**106000,00**
Aide financière 2024 - Résolution VS-CM-2024-15	106000,00
MAISON DE QUARTIER DE JONQUIERE INC	**83956,87**
2024 Projet réemploi à l'écocentre de Jonquière - Frais d'exploitation	78956,87
Aide financière - Épicerie Halte-Ternative	5000,00
MAISON POUR TOUS SAINT-JEAN-EUDES	**161040,54**
Honoraires de gestion 2024	47668,64
Honoraires de gestion 2024 - 2e versement	97544,79

PROTOCOLE D'ENTENTE MAISON POUR TOUS - 2023	3587,11
Remboursement assurances 2024 (glissade)	12240,00
MARTIN & LEVESQUE INC.	**73401,42**
5000 ÉCUSSONS POLICES	7070,96
CHEMISES ET PANTALONS DE PETITE TAILLE	2515,19
CHEMISES ET PANTALONS POUR NOUVELLE EMBAUCHE 2024	10036,63
Commande annuelle 2024 Bas de laine, bas à la cheville, ceinture (seul. pompiers), chandail col en "V", T-Shirt 3XDry	8573,57
Commande annuelle 2024 Chemise blanche MC/ ML, Polo MC/ML (pom + CO), pantalon CARGO + officier et bermuda	17786,29
COMMANDE ANNUELLE 2024 VETEMENTS POLICIERS	9333,44
Commande spéciale 2024:5 polos mc et 5 polos ml	2904,27
ÉPAULETTES POUR SÉCURITÉ PUBLIQUE	3867,30
Facture doit être traité par BC Modification Képi pour Directeur Adjoint	-103,48
PANTALONS CARGO ET CHEMISES - VETEMENTS POLICIERS ETE 2024	4394,11
POLOS - H (POLICIERS) - XS À XL COMMANDE ANNUELLE 2024 POLICIERS	3519,96
VÊTEMENTS POUR POMPIERS	3503,18
MARTIN ROY ET ASSOCIES SAGUENAY INC	**111873,59**
2019-231 OSP en équipe de développement durable - construction d'un centre de tri des matières recyclables	5863,73
2022-344 - RÉFECTION DE DIFFÉRENTS SECTEURS - FOYER DES LOISIRS - OSP EN INGÉNIERIE	5499,83
2024-027 CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE ET RÉAMÉNAGEMENT. Pavillon d'accueil Croisières BT2075385	18344,27
INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE DOUBLES. Quartier Général de la Police. BT-2080758	21845,26
OSP DE MISE EN SERVICE - CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE LA BAIE	3564,23
OSP en équipe de développement durable - construction d'un centre de tri des matières recyclables	26875,42
OSP POUR LA MISE EN SERVICE - AGRANDISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DE L'AÉROGARE SAGUENAY-BAGOTVILLE	3219,30
Reconstruction de la dalle d'entrée du Centre commémoratif Price	8048,25
RÉFECTION DE DIFFÉRENTS SECTEURS - FOYER DES LOISIRS - OSP EN INGÉNIERIE	3666,55
REMISE AU POINT DES SYSTÈMES ÉLECTROMÉCANIQUES - GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI - OSP INGÉNIERIE	2069,55
REMISE AUX POINTS DES SYSTÈMES ÉLECTROMÉCANIQUES - GARAGE MUNICIPAL JONQUIÈRE	6898,50
REMISE EN SERVICE DU SYSTEME ELECTROMÉCANIQUE -ARÉNA DEAN-BERGERON - LA BAIE - PROBLEME HUMIDITÉ	5978,70
MARTIN VACHON	**31268,39**
Cause tarrifaire et révision loi sur l'électricité	9960,00
HONORAIRE PROFESSIONNELS	9487,39
Honoraires - Cause tarrifaire et révision loi sur l'électricité	4600,00
Honoraires cause tarrifaire et révision loi sur l'électricité	3900,00

HONORAIRES ET SERVICES CONSEILS	3321,00
MD CHARLTON CO LTD	**47927,96**
BATTERIES TASER X2 APPN (TASER X2/X26P POWER MAGAZINE, AUTOMATIC SHUT-DOWN)	4261,58
CARTOUCHES D'ENTRAINEMENT TASER BLEUES 25 PIEDS	28944,74
PLAQUE A LA CUISSE POUR PISTOLET	2450,52
TASER AVEC GARANTIE	12271,12
METAL POLE-LITE INC	**37647,08**
BASES FRIABLE ET SEMELLES	5705,25
BASES FRIABLES ET SEMELLES D'ANCRAGES	10000,00
POTEAU FEU CIRCULATION 16' PAROI .250 CB 12" EN ALUMINIUM, BASE FRIABLE (TRANSFO) ACIER TBS12-24 CB 14½" A 12"	21941,83
METAL-ART SOUDURE INC	**32301,15**
CRÉDIT FACTURE # 20587	-11074,48
RÉPARATIONS / SOUDURE DE LA CABINE R.O.P.S DE LA CHARGEUSE JOHN DEERE # 22-307 ET INCLUANT LA CERTIFICATION BT-348703	16129,38
UNITÉ 18-301 RÉPARATION BACO CATERPILLAR 450 F BT 340534	10000,00
UNITÉ 22-307 REPARATION STRUCTURE CABINE ET RECTIFICATION BT 348703	17246,25
MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA) INC.	**42699,77**
14-335 / PNEUS BT 353639	6590,41
14-338 / 8 X PNEUS BT 353773	4037,00
6 X PNEUS POUR UNITÉ 13-902 BT 354089	3268,24
ACHAT DE PNEUS CHEZ OK PNEUS POUR UNITÉ 26-301 BT 348745 -	6878,35
ACHAT DE PNEUS OK PNEUS POUR UNITÉ 26-317 BT 350927;	6878,35
ACHAT DE PNEUS UNITÉ 23-301; BT 342302	11284,75
CREDIT FACT #DA0010058048	-7384,24
CRÉDIT FACTURE D0010058230	-1098,59
UNITÉ 14-383 / 8 X PNEUS BT 342776	2749,28
UNITÉ 14-401 BT 339866 PNEUS	2111,98
VOIR CREDIT #CA0011435261	7384,24
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE	**26072,22**
2022-599 - ID1807 - Contrat d'entretien Cohesity - 2024	9886,32
2022-599 - ID1807 - Contrat d'entretien Cohesity - du 01 au 30 sept. 2024	2800,10
2022-599 ID1807 - Contrat d'entretien Cohesity - 2023	2330,00
Checkpoint 1535 - Billet 425254 - BASE APPLIANCE WITH PERP SANDBLAST SUB PKG 1YR, NEXT GENERATION THREAT P S LICS ADD	8140,23
ID1807 - Contrat d'entretien Cohesity - OCT 2024	2915,57

MICROSOFT CANADA INC.	**939223,73**
2022-633 - ID1816 - Contrat d'entretien Microsoft 365 Enterprise - 2024	839244,06
ID1887 - Azure Enterprise - 2024	45311,28
ID1887 - Azure Enterprise - août 2024	11456,43
ID1887 - Azure Enterprise - avril 2024	8640,43
ID1887 - Azure enterprise - décembre 2023	7924,37
ID1887 - Azure Enterprise - fev 2024	3107,42
ID1887 - Azure Enterprise - Mars 2024	6884,31
ID1887 - Azure Enterprise - oct 2024	11858,29
Microsoft azure support	4797,14
MINES SELEINE UNE DIVISION DE K+S SEL WINDSOR LTEE	**422912,76**
CREDIT FACT #5300698595	-2702,48
CREDITE FACT #5300671361	-1582,86
Jonquière - Sel de déglaçage de chaussées	11400,33
Jonquière - Sel de déglaçage de chaussées # référence 00668172	7680,72
Jonquière - Sel de déglaçage de chaussées # référence 00668172 VOIR CREDIT #5300700910	10271,66
Mines seleine Windsor # 5180033149	47847,99
Mines seleine windsor #5180031144	6582,03
SEL AUTOMNE 2024 CHICOUTIMI	27356,29
SEL AUTOMNE 2024 CLIENT 3631988 CHICOUTIMI CONFIRMATION 5180034918	2421,07
SEL AUTOMNE 2024 CLIENT 3631988 RAMASSÉ CHICOUTIMI CONFIRMATION 5180034918	2703,50
Sel avec livraisonTP Chic Bon de commande: 5180031829	16819,95
Sel commade du 22 janvier 2024 avec livraison TP Chic Commande: #5180032361	12287,38
SEL DE DÉGLAÇAGE - JONQUIÈRE	11020,87
SEL DE DÉGLAÇAGE - JONQUIÈRE	45212,25
SEL DE DÉGLAÇAGE - SANS TRANSPORT - JONQUIÈRE	46000,92
SEL DE DÉGLAÇAGE - SANS TRANSPORT - JONQUIÈRE # 5180033149	5891,09
SEL DE DÉGLAÇAGE - SANS TRANSPORT - LA BAIE Commande : 5359021	15228,10
SEL DE DÉGLAÇAGE DÉCEMBRE 2024, TP LA BAIE COMMANDE: 5180035365	12444,08
Sel de déglacage Jonquière pour hiver 2023-2024	9501,19
Sel pour Chicoutimi livré (4 janvier 2024) # confirmation 5180030884	21812,22
Sel pour Chicoutimi livré (8 janvier 2024) # confirmation 5180031081	12923,18
Sel pour Chicoutimi ramassé (janvier à avril 2024) # confirmation 5180030893	52799,91

Sel TP La Baie janvier 2024 Commande : 5359021	48993,37
MINISTRE DES FINANCES - MELCC FAUNE ET PARCS	**784573,34**
2023-215 Analyse exigé par le ministère (CEAEQ) Analyse d'eau usée (Caractérisation initiale ROMAEU - famille 1 à 15)	3444,47
2024-242 Réhabilitation Zone ferroviaire, rue du Havre. Du 1 au 31 janvier 2024	6942,68
2024-242 Réhabilitation Zone Ferroviaire, rue du Havre. du 1 au 31 décembre 2024	6817,26
2024-242 Réhabilitation Zone ferroviaire, rue du Havre. Site 3 / Redevances élimination des sols contaminés excavés	11244,37
2024-242 Réhabilitation Zone ferroviaire, rue du Havre. Site 3 / Traçabilité des sols contaminés excavés, traces Québec	47762,74
2024-409 - PFAS la baie - Année 2024 - Analyses - Service chimie organique - composés perfluorés	24188,62
BAIL LOTS DE GREVE FIN LUCRATIVE - BAIL: 2020-030, LOYER: 01 AOÛT 2024 AU 31 JUILLET 2025.	7426,49
BARRAGES DROITS ANNUEL CLASSE C-D-E (CLIENT 60039120-LEC) 04252-00-670 BAIL # 464 01-04-2024 AU 31-03-2025	2163,00
Élimin. trait. redevances traces Québec sols contaminés rue Savard 1-07 au 30-09. Projet 115559 Zone innovation site 10	40108,22
Frais d'exploitation ouvrages hydrauliques - Chute-Garneau - Pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2024.	83220,60
Frais d'exploitation ouvrages hydrauliques - Pont Arnaud- Pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2024.	150542,18
PFAS LA BAIE (Sept 2023 à Fév 2024)	18014,37
Redevance pour l'emmagasinage des eaux - Centrale Jonquière (1er janv au 31 déc 2023)	12120,23
RÉFÉRENCE # 402322829 RENFORCEMENT STRUCTURAL Quai de Bagotville. BT2065708	2235,45
Réhabilitation Zone ferroviaire, rue du Havre. Redevances élimination des sols contaminés excavés du 1 au 29 février 202	147961,43
Réhabilitation Zone ferroviaire, rue du Havre. Redevances élimination des sols contaminés excavés du 1 au 31 mars 2024	156243,46
Réhabilitation Zone ferroviaire, rue du Havre. Site 3 / Traçabilité des sols contaminés excavés du 1 au 31 mars 2024	37227,13
Réhabilitation Zone ferroviaire, rue du Havre.Redevances élimination des sols contaminés excavés du 1 au 31 janvier 24	19427,37
TRAÇABILITÉ DES SOLS CONTAMINÉS EXCAVÉS PONT ARNAUD	2308,12
TRAITEMENT DES SOLS CONTAMINÉS PONT ARNAUD - 1ER AVRIL AU 30 JUIN	5175,15
MINISTRE DES FINANCES - MINISTERE DE LA JUSTICE	**32628,98**
21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	3001,67
25 AOÛT AU 21 SEPT. 2024 PÉR. 24-36 À 24-39	2622,40
DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024 PÉRIODES 24-05 À 24-09	2919,32
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	2095,31
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	6038,97
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 24-30	2902,45
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIDOES 24-14 À 24-19	2505,51
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	3044,82
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 À 24-26	2405,96
DU 27 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE 2024 PERIODES 24-45 À 24-48	5092,57

MINISTRE DES FINANCES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L' INNOVATION ET DE LENERGIE	**500000,00**
Somme non utilisée du PAUPME - feux de forêt	500000,00
MNP FINANCEMENT D ENTREPRISES (MNP CORPORATE FINANCE INC.)	**36734,52**
Ateliers de formation gestion du temps Travaux publics 23-24 avril 2024	3391,76
Services professionnels en comptabilité - Mise en place des infrastructures dans la zone IP - AO 2024-056	25007,07
Services professionnels en comptabilité - Mise en place des infrastructures dans la zone IP - AO 2024-056	8335,69
MNP LLP	**64528,65**
Accompagement dans le recrutement de le sélection DG SANA	9893,60
Accompagnement dans le recrutement et la sélection d'une direction générale pour l'organisme Centres-villes Saguenay	14197,11
Accompagnement dans le recrutement et la sélection d'une direction générale pour l'organisme Centres-villes Saguenay.	3432,00
Addenda - Accompagnement dans le recrutement de la sélection du DG de SANA	7473,38
Formation LEAN management / septembre 2024	8016,06
Planification du développement organisationnel du Centre d'histoire Arvida	2081,05
Planification du développement organisationnel du Centre d'histoire Arvida / Mandat donné au consultant MNP LLP	19435,45
MOTEURS ELECTRIQUES LAVAL LTEE	**60967,80**
Entretien sur 3 transfos (pièces et main-d'oeuvre)	9657,90
JOINT TORIQUE ET ACCOUPLEMENTS - BT2083624.2	2335,14
Joint torrique et main-d'oeuvre - bt2083624.2	3632,06
RÉPARATION DE MOTEUR BT-2014942.5	3819,47
Réparation de pompe de puit MYERS 10 HP	8840,43
Réparation et réfection transformateur.	3219,30
RÉPARATION MOTEUR DE VENTILATION BT-2085526.3 - USINE DE FILTRATION JONQUIÈRE	3819,47
Réparation transfo 75 kva LJ22203	3219,30
Réparation transformateur.	3219,30
Réparations et réfection transformateur.	3219,30
UEC - MP - Démarreurs progressifs ABB série PSTX	6586,92
UEC-SOUFFLANTE #1- MP: Rebobinage et roulements soufflante 1	4340,31
UFLB : Poste de surpression S-80 Démarreur de pompe d'eau potable	2979,00
UFLB : PSTX60-690-70 - Soft Start ABB série PSTX	2079,90
MRC LE FJORD-DU-SAGUENAY	**308506,00**
Versement final - Compensation matières recyclables 2023	308506,00
MUSEE DU FJORD	**300788,26**
Aide financière pour animation culturelle pour la période des fêtes et les fins de semaine.	5000,00

ANIMATION DE LA PYRAMIDE SAISON ESTIVALE 2024	25288,26
Centenaire Monument des 21 - Deuxième versement VS-CE-2024-218	3125,00
Centenaire Monument des 21 - VS-CE-2024-218	9375,00
Remboursement assurances 2024	8000,00
Subvention 2024 1er versement VS-CM-2024-43	125000,00
Subvention 2024 2e versement VS-CM-2024-43	125000,00
NES MARKETING AGENT MANUFACTURIER INC.	**28847,23**
LAMPADAIRES QUARTIER DES BOIS-VINS	28847,23
NETTOYAGE CONDUITS SOUTERRAINS	**261135,59**
CREDITE FACT #30038	-620,87
Gainage - 2105, rue Saint-Philippe Jonquière	3865,46
Gainage - 2335, Rue Villeneuve Jonquière	3771,18
Gainage - 2581, rue Dequen Jonquiere	3488,34
Gainage - 3823, rue de la Savoie Jonquière	5185,37
Gainage - 3911, rue Saint-Clément Jonquière	2451,27
Gainage - 4061, rue Saint-Andre Jonquière	5986,75
Gainage - 4200, rue des Ormes Jonquiere	4054,02
Gainage au 123, rue des Saules requête 2023-3165	2356,99
Gainage au 130, rue Ballantyne requête 2024-3038	4242,58
Gainage au 1332, rue des Érables requête 2023-27501	3299,78
Gainage au 1557, rue de la Bretagne requête 2023-11404	4713,98
Gainage au 163, rue Gouin requête 2023-9073	3299,78
Gainage au 207, rue de Chambord requête 2023-26436	3771,18
Gainage au 267, rue Beaujolais requête 2023-20871	3771,18
Gainage au 320, rue du Beaujolais requête 2023-22026	4713,98
Gainage au 33, rue Élie requête 2023-11319	2828,39
Gainage au 341, rue du Cran requête 2023-9253	3064,08
Gainage au 48, rue St-Siméon requête 2022-362	4242,58
Gainage au 632, rue Silvy requête 2023-16171	5656,77
Gainage au 720, rue Murdock requête 2023-26042	5185,37
Gainage de branchement 150 mm - Gainage pour le 2586, rue Jetté	3771,18
Gainage pour 3841, rue de l'Avignon Jonquiere	4949,67
Gainage pour la rue 1821, rue Fay	4336,86

Gainage pour le 1837, rue Fay	4242,58
Gainage pour le 2207, rue Saint-Albert	3064,08
Gainage pour le 2238, rue Hébert	3771,18
Gainage pour le 2269, rue Saint-Marie	4713,98
Gainage pour le 2405, rue Hébert	3771,18
Gainage pour le 2502, rue Boivin	3771,18
Gainage pour le 2598, rue Jetté	4242,58
Gainage pour le 2638, rue Saint-Hubert	3959,74
Gainage pour le 2950, rue Sainte-Marie	4713,98
Gainage pour le 3023, rue St-Patrick	4713,98
Gainage pour le 3635, boul. Harvey	2828,39
Gainage pour le 3831, rue Panet	5373,93
Gainage pour le 3986, rue Rembrandt	3299,78
Gainage pour le 4017, rue DeVinci	5656,77
Gainage pour le 4034, rue de Courcelles	3771,18
INSPECTION CAMÉRA CONDUITES PRINCIPALES D'ÉGOUT FÉVRIER 2024	3628,23
INSPECTION TÉLÉVISÉE PAR CAMÉRA DE CONDUITES PRINCIPALES D'ÉGOUT - ANNÉE 2024	85411,56
REFOULEMENTS ÉGOUTS RÉSIDENCES BOUL TADOUSSAC ET QUARTIER COLINETTE - INSPECTION CAMERA	17815,42
NI PRODUITS INC	**62546,40**
2024-035 - 40 x Îlots de récupération extérieurs à 2 voies	62546,40
NORD-FLO INC.	**259907,95**
2024-384 - PPEJ-17 : Achat de 2 ensembles de réparation pour pompe de la PPEJ-17	25989,57
Achat d`une pompe neuve pour remplacer l`ancienne - PPEC-15-MP	14704,65
Achat kit reparation pour pompe - GRÉ À GRÉ 2024 PPEC-05-MP	21631,98
COUVERCLE / VOIR CRÉDIT # 39571	4802,82
CRÉDIT FACTURE # 39570	-4760,83
CRÉDIT FACTURE #38518 - VANNE A GUILLOTINE 6" A VOLANT A MAIN C67R	-5316,49
PPEC-05-20-MP: achat de deux pompes assechements pour les puits secs	18911,23
PPEC-05-MP : Kits d`espaceurs pour plaques d`usure des pompes pour entretien futur.	2517,95
PPEC-05-MP : Reparation de la pompe #2	9997,46
PPEC-13-MP : Remplacement volute et roue de la pompe #1	5346,18
PPEC-17-PPEL-04 : Achat de 2 pompes neuves	16067,40
PPEC-17-PPEL-04 : POMPE FLYGT	12190,07

PPEJ19 : NOUVELLE POMPE EN SURPLUS	13107,60
PPLB-12 : Achat d'une nouvelle pompe (POMPE FLYGT NP3153 20HP 600/3/60 6" ROUE 433 16M FLS FV)	38109,30
PUILB -73 : Achat et installation d'une pompe PUILB-73	22835,58
PUILB-73 : Moteur franklin submersible sandfighter	41249,10
UEC- tuyaux et raccords pour recurage avec Vaccum	2484,88
UEC-MP: location pompe et installation pour vidange fossé pour pompe cann	5950,45
UEJ : LOCATION POMPE POUR DECANTEUR	2679,86
UELB : Réparation pompe d'extraction	2950,51
UFJ : Réparation pompe flygt 8,2 hp 600 volt (Modèle FLYGT Modèle : 2102.041-0805 # série : 0040236)	4658,77
UFSH-MP: Pompe de remplacement pour lavage tamis	3799,91
NSIM TECHNOLOGIES	**315395,34**
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - 1 janvier au 31 décembre 2024	48545,90
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - avril 2024	23982,71
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - janv 2024	24250,12
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - juillet 2024	24295,78
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - juin 2024	24295,78
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - Mai 2024	24162,07
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - mars 2024	23982,71
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - novembre 2024	23894,66
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - Octobre 2024	24162,07
2020-180 - ID1734 - Contrat d'entretien des heures de conduite - septembre 2024	24162,07
2024-468 - ID1225 - Contrat d'entretien NSim neige - 1 septembre 2024 au 31 aout 2025	51619,18
Correction Cote de besoin Ref fact #000697	-1957,71
NUTRINOR COOPERATIVE	**2790593,33**
2 SOUFFLEURS ARIENS 30" DELUXE	6231,60
2021-129 - MAZOUT CENTRE COMMUN JONQ-NORD MAI 2024	2253,27
2024 - ESSENCE - RÉSERVOIR GARAGE CHIC	15123,14
2024 - ESSENCE - RÉSERVOIR GARAGE LA BAIE	6153,22
2024 - ESSENCE - RÉSERVOIR TP JONQUIÈRE	32758,11
2024 - ESSENCE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	339336,82
2024 - ESSENCE ATELIER MECANIQUE CHICOUTIMI AO 2021-129 - RÉSERVOIR	8789,70
2024 - ESSENCE GARAGE CHICOUTIMI AO 2021-129 - RÉSERVOIR	49046,00
2024 - ESSENCE GARAGE CHICOUTIMI AO 2021-129 - RÉSERVOIR	26007,16

2024 - ESSENCE GARAGE LA BAIE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	14645,78
2024 - ESSENCE GARAGE LA BAIE 2021-129 - RÉSERVOIR	14817,11
2024 - ESSENCE GARAGE LA BAIE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	16020,18
2024 - ESSENCE GARAGE MUNICIPAL CHIC 2021-129 - RÉSERVOIR	15481,43
2024 - ESSENCE GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI - RÉSERVOIR	6537,16
2024 - ESSENCE GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI 2021-129 - RÉSERVOIR	21512,14
2024 - ESSENCE GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI AO 2021-129 - RÉSERVOIR	73492,78
2024 - ESSENCE GARAGE MUNICIPAL LA BAIE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	29166,73
2024 - ESSENCE TP JONQUIÈRE 2021-129 - RÉSERVOIR	15426,81
2024 - ESSENCE TP JONQUIÈRE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	21180,90
2024 - ESSENCE TP JONQUIÈRE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	71303,43
2024 - ESSENCE TRAVAUX PUBLIC JONQUIÈRE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	42402,93
2024 - ESSENCE TRAVAUX PUBLIC JONQUIÈRE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	14456,07
2024 - ESSENCE TRAVAUX PUBLICS JONQUÈRE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	13910,99
2024 - ESSENCE TRAVAUX PUBLICS JONQUIÈRE 2021-129 - RÉSERVOIR	16278,61
2024 - ESSENCE TRAVAUX PUBLICS JONQUIÈRE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	19668,28
2024 - ESSENCE TRAVAUX PUBLIQUE JONQUIÈRE AO 2021-129 - RÉSERVOIR	27130,96
CRÉDIT FACTURE # 1048239	-19955,81
CRÉDIT FACTURE # 1048257	-15341,51
CRÉDIT FACTURE # 1055730	-26616,03
CRÉDIT FACTURE # FC00653584	-97,71
CRÉDIT FACTURE #1054740	-34242,11
CRÉDIT FACTURE #FEA0389910	-813,07
DIESEL BLANC ATELIER MECANIQUE CHICOUTIMI Q2 ANNÉE 2024	30375,38
DIESEL BLANC ATELIER MECANIQUE JONQUIERE Q2 ANNÉE 2024	30886,09
DIESEL BLANC ATELIER MECANIQUE LA BAIE Q2 ANNÉE 2024	20746,52
DIESEL BLANC CENTRE DE SKI LE NORVÉGIEN Q2 ANNÉE 2024	2227,38
DIESEL BLANC ÉDIFICE DU ROI GEORGE Q2 ANNÉE 2024	8321,85
DIESEL BLANC ÉDIFICE DU ROI GEORGES 2024	5162,18
DIESEL BLANC ÉDIFICE DU ROI GEORGES Q2 ANNÉE 2024	27056,60
DIESEL BLANC ÉDIFICE DU ROI-GEORGES Q2 ANNÉE 2024	8330,15
DIESEL BLANC ÉDIFICE DU ROI-GEORGES Q2 ANNÉE 2024	30303,18
DIESEL BLANC ÉDIFICE ROI GEORGES 2024	2961,25

DIESEL BLANC ÉDIFICE ROI GEORGES 2024	48950,99
DIESEL BLANC ÉDIFICE ROI GEORGES JONQ	25810,02
DIESEL BLANC ÉDIFICE ROI GEORGES Q2 ANNÉE 2024	81748,27
DIESEL BLANC ÉDIFICE ROI-GEORGE JONQ	27047,81
DIESEL BLANC ÉDIFICE ROI-GEORGES 2024	37527,60
DIESEL BLANC ÉDIFICE ROI-GEORGES JONQ 2024	9066,95
DIESEL BLANC ÉDIFICE ROI-GEORGES Q2 ANNÉE 2024	33711,28
DIESEL BLANC GARAGE CHICOUTIMI Q2 2024	39038,05
DIESEL BLANC GARAGE CHICOUTIMI Q2 ANNÉE 2024	52829,22
DIESEL BLANC GARAGE LA BAIE	12361,39
DIESEL BLANC GARAGE LA BAIE Q2 ANNÉE 2024	45367,68
DIESEL BLANC GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI ANNÉE 2024	28182,63
DIESEL BLANC GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI 2024	39376,86
DIESEL BLANC GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI Q2 ANNÉE 2024	91543,38
DIESEL BLANC GARAGE MUNICIPAL LA BAIE 2024	22754,97
DIESEL BLANC GARAGE MUNICIPAL LA BAIE Q2 ANNÉE 2024	20621,13
DIESEL BLANC GARAGE MUNICIPALE LA BAIE 2024	13202,49
DIESEL BLANC Q2 ANNÉE 2024	848343,75
DIESEL BLANC Q2 ATELIER MECANIQUE JONQUIERE ANNÉE 2024	28299,09
DIESEL BLANC Q2 ÉDIFICE DU ROI GEORGES 2024	20055,15
DIESEL BLANC Q2 ÉDIFICE ROI-GEORGES	17109,55
DIESEL BLANC Q2 ÉDIFICE ROI-GEORGES JONQ	11977,54
DIESEL BLANC Q2 GARAGE CHICOUTIMI	21741,10
DIESEL BLANC Q2 GARAGE CHICOUTIMI ANNÉE 2024	33523,84
DIESEL BLANC Q2 GARAGE LA BAIE 2024	9100,04
DIESEL BLANC Q2 ÉDIFICE ROI GEORGE JONQ	8362,48
DIESEL BLANC Q2 ÉDIFICE ROI GEORGES 2024	19002,15
DIESEL BLANC Q2 ÉDIFICE ROI-GEORGES 2024	8878,52
DIESEL BLANC Q2 GARAGE CHICOUTIMI ANNÉE 2024	22995,24
DIESEL BLANC Q2 GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI ANNÉE 2024	27473,05
VOIR CRÉDIT # 1055800	26616,03
VOIR CRÉDIT # BA48239	19955,81
VOIR CRÉDIT #1054751	34242,11

VOIR CRÉDIT BA48257	15341,51
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAGUENAY	**1589854,17**
PMT # 1 Programme P-193965 pour un immeuble sis au 1052, rue Alexis-Simard, La Baie	17854,17
programme de suppléments aux loyers 2024 versement 1/2	147500,00
programme de suppléments aux loyers 2024 versement 2/2	147500,00
Programme SARL année 2024	20000,00
Projet d'habitation <<La Lancée>> versement 8 de 25 pour l'année 2023	35000,00
Projets des ilots Jonquière 2024	62000,00
Subvention de fonctionnement 2024 versement 1 de 2	580000,00
Subvention de fonctionnement 2024 versement 2 de 2	580000,00
ORANGE TRAFFIC INC.	**60629,74**
S 2023-733 SIGNAUX DE FEUX DE CIRCULATION	60629,74
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	**125000,00**
Subvention 2024 1er versement VS-CM-2024-43	62500,00
Subvention 2024 2e versement VS-CM-2024-43	62500,00
ORIZON MOBILE CHICOUTIMI	**91645,04**
20 X BATTERIES KENWOOD KNB-L3 lithium ion 3400 mAh longue durée	4346,06
Achat de 10 batteries LS6 et 2 batteries L3 pour radios portatives pour réserve	3136,52
ADIO PORTATIF KENWOOD NX3300K2 -LOGICIEL DE PROGRAMMATION POUR SERIE NX-3000	19164,90
BATTERIES RADIO PORTATIFS - BATTERIES KENWOOD KNB-L3 lithium ion 3400 mAh longue durée	4346,06
CHARGEUR POUR RADIOS KENWOOD SERIE NX5000	2248,91
CRÉDIT FACTURE #1059588 - INTERFACE GATEWAY LTE-RADIO T-BRIDGE	-2331,76
Crédit pour facture # 1075029	-168,15
DÉPLACEMENT DES ANTENNES DE TÉLÉCOMMUNICATION ENTRE LES BASE	8224,64
Location installations et équipements du 1er janvier au 31 déc 2024. Site Chic-Nord	12282,53
MATÉRIEL DE TÉLÉCOM ZETRON - MAX DIGITAL RADIO GATEWAY (DRG), MAX PORTAL HOST MARQUE ZETRON (SANS ÉQUIVALENCE)	13607,98
PIECES DE REMPLACEMENT	5454,64
PIÈCES DE TÉLECOMMUNICATION (CABLES, CONNECTEURS, TÊTES DE CONTROLE, ANTENNES)	3277,60
RADIO KENWOOD NX-5800(K2) COMPLET NEXEDGE INCLUANT:MICROPHONE KMC-65,CÂBLE 12VCC,SUPPORT RADIO ET MICRO	7145,13
RADIO PORTATIF KENWOOD, MICRO ÉCOUTEUR, SOCLE DE CHARGE POUR CHARGE MULTIPLE	10909,98
ORTEC ENVIRONNEMENT SERVICES INC. (VWNA CANADA INC.)	**1168948,72**
Déversement d'huile au sol dû à un bris de transformateur au 1872 et 1876 rue Pellan Jonq.	19690,62
NETTOYAGE DE PUISARDS 2024 2024-367	40503,25

NETTOYAGE ET RÉCURAGE DES CONDUITES D'EGOUT SANITAIRE AU M LINEAIRE JUIN 2024	388306,83
NETTOYAGE ET RÉCURAGE DES CONDUITES D'EGOUT SANITAIRE AU M LINEAIRE 2024	720448,02
OSL 96 (9067-8319 QUEBEC INC)	**29777,50**
20 fermes portes - BT2014899.5	6195,31
30 X NOYAUX PRIMUS - BT2014899.5	3219,30
BARRES PANIQUES ET PIÈCES - BT2081197.1	7774,46
DÉMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT. BT-206680	5743,71
NOYAU PRIMUS ET ARTICLES DE QUINCAILLERIES BT-2014899.5	3436,87
PORTE ET 2 FENÊTRES - BT-2053118.1	3407,85
PAIEMENT DANIEL ARCHITECTE	**64730,93**
2022-314 - OSP - RÉFECTION DES FAÇADES DE LA PALESTRE JOHNNY GAGNON	2989,35
2022-582 - OSP EN ARCHITECTURE - RÉFECTION D'UN BLOC SANITAIRE - ARÉNA AU FOYER DES LOISIRS ARRONDISSEMENT JONQUIÈRE	26789,18
2024-089 CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE - LA PETITE MAISON BLANCHE. BT2075819	3305,53
2024-089 CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE - LA PETITE MAISON BLANCHE. BT2075819 DEMANDE DE PRIX 2024-089	3449,25
2024-419 RÉNOVATIONS DIVERSES - CENTRE COMMÉMORATIF PRICE - OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS ARCHITECTURE	16671,38
CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE - LA PETITE MAISON BLANCHE. BT2075819 2024-089	7847,04
CRÉDIT FACTURE # DPA2023-707	-15866,55
OSP - RÉFECTION DES FAÇADES DE LA PALESTRE JOHNNY GAGNON	5173,88
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES - PALAIS DES SPORTS JONQUIÈRE. BT-2091283	7760,81
RÉFECTION DES FAÇADES DE LA PALESTRE JOHNNY GAGNON	2299,50
REMPLACEMENT DES PORTES ET FENÊTRES - PAVILLON ST-JEAN-EUDES - 2022-335	4311,56
PARK PLACE TECHNOLOGIES CANADA ULC	**49367,85**
024-599 - ID1578 - Contrat d'entretien unité de stockage PowerVault Dell - 31 août 2024 au 30 août 2025	49367,85
PAUL PEDNEAULT INC.	**14275514,57**
Libération de retenue 5% Reconstruction d'un mur de soutènement rue Tremblay Arr. de Chicoutimi	102640,96
2022-266 Auscultation de la conduite d'aqueduc sous le pont Dubuc / Arr. de Chicoutimi	5230,97
2023-151 - RÉFECTION AVENUE DU PARC - ARR LA BAIE	34534,46
Abaisser le niveau de l'eau pour inspection Barrage rivière du moulin	4278,95
Crédit sur facture 141065	-26836,92
Crédit sur facture 140996	-26839,77
Décompte #10 2021-375 : Réfection complète du poste de pompage PPEJ-07 / Arr. de Jonquière	21069,73
Décompte #10 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	552827,72
Décompte #112022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	810912,75

Décompte #12 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	592135,49
Décompte #13 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	1637894,70
Décompte #14 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	1460560,40
Décompte #15 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	2917989,15
Décompte #16 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	1155986,21
decompte #17 - 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	1344814,15
Décompte #18 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	957049,79
Décompte #19 2022-292 - Modernisation de l'usine d'épuration - Phase 2 / Arrondissement de la La Baie	1721215,87
Décompte #2 2022-490: Rénovation du pont P-209 et de la passerelle pass-178 /Arrondissement de Jonquière	7731,53
Décompte #2 RÉFECTION DES ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL ENTRE LES RUES DE PARIS ET ST-TIMOTHÉE	148288,92
Décompte #3 2023-178 - RÉASPHALTAGE DES PONTS P-14079 ET P-01867 / ARR DE CHICOUTIMI	22832,68
Décompte #3 2023-636-RÉFECTION DES ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL ENTRE LES RUES DE PARIS ET ST-TIMOTHÉE	136613,01
Décompte #5 2023-151 - RÉFECTION AVENUE DU PARC - ARR LA BAIE	32674,18
Décompte #6 2023-151 - RÉFECTION AVENUE DU PARC - ARR LA BAIE	117697,85
DÉCOMPTE 02 - 2023-591 REMPLACEMENT D'UN PONCEAU - ÉMISSAIRE PLUVIAL CS-98P - CHEMIN DE LA RÉSERVE / ARR CHICOUTIMI	18444,10
Décompte#1 REMPLACEMENT D'UN PONCEAU - ÉMISSAIRE PLUVIAL CS-98P - CHEMIN DE LA RÉSERVE / ARR CHICOUTIMI - 24103-02-125	54176,46
Excavation et installation d'un pont temporaire rang St-Paul	131234,96
Libération de retenue 10%	11269,78
Libération de retenue 10% Réasphaltage des ponts P-14079 ET P-01867	69412,41
Libération de retenue 5%	42715,25
Libération de retenue 5% Ajout de feux piétonniers intersection Boul. Harveyet Rue St-Hubert Arr. Jonquière	16144,58
Libération de retenue 5% Auscultation de la conduite d'alimentation en eau potable suspendue au pont Dubuc	4957,84
Libération de retenue 5% Réfection avenue du Parc/Arr. de la Baie	85163,55
Libération de retenue 5% Réfection du poste de pompage PPEJ-07	66260,87
RÉPARATION MINEURE À LA STRUCTURE DE BÉTON DE LA RAMPE. Stationnement du Havre BT-2080930	17595,07
Voir crédit # 141068	26836,92
PAVEX (9167-6163 QUEBEC INC.)	**1100999,59**
AJUSTEMENT BITUME AOÛT ET SEPTEMBRE 2024	-84731,42
AJUSTEMENT DU PRIX BITUME SEPTEMBRE 2024	-3484,56
AJUSTEMENT PRIX DU BITUME AOUT ET SEPT 24	-185,64
AJUSTEMENT PRIX DU BITUME SEPT	-393,95
Asphalte Voirie Jonquière	6208,65
Asphalte Voirie Jonquière - Année 2024	1114822,85

Asphalte Voirie Jonquière - EB avec bitume de type PG	66099,83
CRÉDIT - AJUSTEMENT PRIX DU BITUME JUILLET 2024	-16602,86
CRÉDIT FACTURE # 103012988	-3356,03
CRÉDIT FACTURE #103012966	-8466,11
CRÉDIT FACTURE #103012967	-23384,91
CRÉDIT PRIX DU BITUME MAI 2024	-3321,35
PIERRES 0-56 MM CLASSE A / MG20 CLASSE B	16309,26
Route Martel femée à la suite d'un accident, donc impossible d'aller chez Inter-Cité (17 juillet)	6278,78
VOIR CRÉDIT # 103013126	3356,03
VOIR CRÉDIT #103012998	8466,11
VOIR CRÉDIT #103013000	23384,91
PC-COURT COMPANY LTEE	**28168,15**
5 X PALETTES (har-tru surfacing 1.4 tons) ET LIVRAISON	5633,05
COMPACTEUR	22535,10
PERRON CHANTAL	**47369,70**
GESTION ET OPÉRATION DU DÉBARCADÈRE DU BATEAU DU PORTAGE SUD LATERRIÈRE	47369,70
PG SOLUTIONS INC. (PG GOVERN QC-GES TECHNOLOGIES-CTSPEC TECHNOLOGIES)	**35519,07**
Contrat d'entretien Constat Express - VOIR CRÉDIT #CESA57159 ET VOIR FACTURE #CESA56607	52818,37
Contrat d'entretien et soutien des applications - 1 Janvier au 31 Décembre 2024 - Modernisation Évaluation	15904,49
CRÉDIT FACTURE #CESA56607 ET VOIR FACTURE #CESA57165	-52767,78
CRÉDIT FACTURE #CTS00542	-349,52
Licence CTISpec - Billet 426254	2395,31
Modification / Contrat d'entretien AccèsCité Ref fact #CESA55683	-15904,49
Transactions ePropriété - janvier - février - mars 2024 - contrat 1VSAG26-017666-JQ1	3895,94
Transactions ePropriété - octobre - novembre et décembre 2023 - contrat 1VSAG26-017666-JQ1	6229,34
Transfert droit mens. utilis. passerelle paiement cour munic Frais transactionnels constat express entente octobre 2024	3397,52
Transfert droit mens. utilis. passerelle paiement cour munic Frais transactionnels constat express entente sept 2024	2731,81
Transfert droit mens. utilis. passerelle paiement cour munic. Frais transactionnels - constat express avril 2024	2905,42
Transfert droit mens. utilis. passerelle paiement cour munic. Frais transactionnels - constat express décembre 2023	2790,45
Transfert droit mens. utilis. passerelle paiement cour munic. Frais transactionnels - constat express février 2024	2843,33
Transfert droit mens. utilis. passerelle paiement cour munic. Frais transactionnels - constat express Juin 2024	2493,81
Transfert droit mens. utilis. passerelle paiement cour munic. Frais transactionnels - constat express Mai 2024	2659,37
Transfert droit mens. utilis. passerelle paiement cour munic. Frais transactionnels - constat express mars 2024	3475,70

PGS INDUSTRIEL INC.	**305486,85**
Décompte #1 REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE AU GAZ NATUREL AU GARAGE MUNICIPAL / Arr Jonquière Appel d'offres 2023-672	224220,04
Décompte#2 2023-672 REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE AU GAZ NATUREL AU GARAGE MUNICIPAL / Arr Jonquière Appeloffres 2023-672	23139,21
Décompte#3 2023-672 REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE AU GAZ NATUREL AU GARAGE MUNICIPAL / Arr Jonquière 2023-672	12756,18
MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME D'ESSAI PILOTE MODULAIRE - LAC DE L'AQUEDUC	45371,42
PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC	**167927,11**
14-347 BT-353516 ARTICULATIONS DE BRAS DE GRATTE	2615,68
14-349 302724 BLOC DE GLISSIÈRE AVEC AMORTISSEUR (POUR REMETTRE DANS LITIÈRE)	2293,75
2024-248 SEMI-REMORQUE BASCULANTE (3 ESSIEUX)	141175,00
ARBRE D'ENTRAINEMENT POUR ROULETTE DU SABLEUR #010-DC9-426B SPARE POUR REFAIRE LES CONVOYEURS	2035,06
Libération dépôt de garantie de soumision	14200,00
PENTURE 4-8-30 090-00000510	2293,75
ROUE (POULIE) ARRIERE CONVOYEUR, ROUE DENTÉE, ARBRE MENANT, COUPLEUR À CHAINE	3313,87
PLATEFORME BIOALIMENTAIRE BOREALE SOLIDAR	**50000,00**
Soutien Financier 2024 Partenariat avec la Plateforme bioalimentaire boréale Solidar - VS-CM-2020-282 ET VS-CM-2019-445	50000,00
PLOMBERIE GAGNE ET FILS (9191-0091 QUEBEC INC)	**33407,05**
2022-312 - INSPECTION DES DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT - 2024	9387,65
2022-312 - INSPECTION DES DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT - ANNÉE 2024	20097,48
CRÉDIT FACTURE # 8344	-3173,28
INSPECTION DES DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT - BT2088615	3921,92
VOIR CRÉDIT # 8347	3173,28
PLOMBERIE SOLUTEC SAG-LAC (9427-0345 QUEBEC INC)	**25168,03**
2638, rue Saint-Hubert Jonquière - Soumission installation cheminée d'acces 6" sur l'égout principale pour le gainage	3104,33
4200, rue des Ormes Jonquiere - Excavation pour installation d'une cheminée d'acces sur tuyau d'égout sanitaire	2880,12
Mandat pour 8 inspections réseau d'égout - Pluie du 17 juillet 2024	3679,20
Mandat pour inspection réseau d'égout - Pluie du 17 juillet 2024	10577,70
Refaire une partie de tuyauterie qui a un bas fond au 2141, rue St-Jean-Batiste Jonquière	4926,68
POLE ARCHITECTURE INC	**62172,85**
2023-229 MISE A NIVEAU DU STADE RICHARD-DESMEULES -	17886,11
2023-229 MISE A NIVEAU DU STADE RICHARD-DESMEULES - ARRONDISSEMENT JONQUIERE	33615,53
MISE A NIVEAU DU STADE RICHARD-DESMEULES - ARRONDISSEMENT JONQUIERE	7796,83
SERVICE PROFESSIONNEL EN ARCHITECTURE - 2354 RUE ST-DOMINIQUE - BT-2083719	2874,38
POLY LIVRE TOUT	**42474,86**

LIVRAISON ATELIER JONQ OCTOBRE 2024	2555,89
LIVRAISON COURRIER	2182,23
LIVRAISON COURRIER AVRIL 2024	2695,01
LIVRAISON COURRIER JUILLET 2024	2032,76
LIVRAISON COURRIER POUR ATELIER MECANIQUE MOIS DE SEPTEMBRE 2024	2137,39
LIVRAISON DE COURRIER ATELIER MÉCANIQUE CHICOUTIMI JANVIER 2024	3818,97
LIVRAISON DE COURRIER ATELIER MÉCANIQUE JONQUIÈRE FÉVRIER 2024	3360,72
LIVRAISON DE COURRIER ATELIER MÉCANIQUE JONQUIÈRE JANVIER 2024	2446,80
LIVRAISON DE COURRIER AVRIL 2024	2959,46
LIVRAISON DE COURRIER FÉVRIER 2024	2448,97
LIVRAISON DE COURRIER MAI 2024	3377,97
LIVRAISON DE COURRIER MARS 2024	2286,85
LIVRAISON DE COURRIER MARS 2024 ATELIER MÉCANIQUE JONQUIÈRE	2947,96
LIVRAISON DE COURRIER SEPTEMBRE 2024	2451,27
LIVRAISON DE COURRIERS AOÛT 2024	2152,33
LIVRAISONS DE COURRIER MAI 2024	2620,28
POMPACTION INC.	**32957,28**
MOTEUR ET POMPE SUBMERSIBLE, CABLES DE POMPE, TRANSPORT	15700,76
Pièces de rechange pour la pompe à sable au dessableur	7384,01
UEJ : 3 X DIAPHRAGMES POUR POMPE A BOUE / 3 X BALLE EN NÉOPRENE	9872,51
PORTES ML 2015 (9328-8702 QUEBEC INC)	**248432,92**
2023-535 - PORTES D'ACCÈS VÉHICULAIRES - ANNÉE 2024	13871,73
4 PORTES BÂTIMENT DES POLICES ARRIÈRE SUPRA JONQUIÈRE	5126,00
40 X TÉLÉCOMMANDES OUVRE-PORTE BT-2079324.2	4690,98
APPEL - PORTE ÉDIFICE G LEBEAU BT-2080918	2184,67
APPEL DE SERVICE - MATÉRIEL, QUINCAILLERIE, PIÈCE ET MAIN-D'OEUVRE - CORRECTIFS - ARR. JONQUIÈRE	23075,01
APPEL DE SERVICE PORTE GARAGE MUNICIPAL LA BAIE BT-2081070	2634,03
APPEL PORTE GARAGE MUNICIPAL LA BAIE BT-2080840	2108,03
APPEL SERVICE PORTE - ENTREPÔT JR THÉBERGE / BT-2083273	2040,15
APPEL SERVICE PORTES ÉDIFICE DU ROI-GEORGES BT-2083955	2244,72
BÂTIMENT DE SERVICE PLACE DU CITOYEN BT-2086219.2 APPEL DE SERVICE PORTE -	9546,37
BT 2069075.2 ÉDIFICE DU ROI-GEORGES	4163,93
BT-2086169 INTERVENTION D'URGENCE POUR SÉCURISER LA PORTE DE L'ENTREPÔT - ENTREPÔT JR THÉBERGE	7167,36

CHANGER 2 PANNEAUX DE PORTE # 9 ET PIÈCES ENCOMMAGÉE APPEL DE SERVICE PORTE - HYDRO-JONQUIÈRE BT-2091829	2532,17
CHANGER MOTEUR PORTE DU CONTENEUR A DÉCHET Épuration des eaux La Baie	4019,07
CORRECTIFS - ENTRETIENS BI-ANNUEL 2024	50181,97
CORRECTIFS ENTRETIEN BI-ANNUEL 2024	15047,06
CRÉDIT FACTURE # 9608	-218,45
ENLEVER LES DÉTECTEURS DE MOUVEMENTS - BT2090474.2 -	3425,11
FABRICATION ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME ANTICHUTE POUR LA PORTE D'ACCÈS VÉHICULE. Bâtiment principal Chute Garneau	11419,57
INTERVENTION URGENCE PORTE # 3 CASERNE POMPIER LA BAIE BT-2087427	3381,99
MODIFICATION DE DEUX PORTES DE GARAGE - ÉDIFICE STS BOUL. ST-PAUL BT2080388	24496,55
MOTEUR DE LA PORTE #2 À CHANGER - CASERNE MELLON - BT2090344	4321,45
PORTES D'ACCÈS VÉHICULAIRES - ANNÉE 2024	3713,69
PRÉVENTIF ANNUEL PORTES D'ACCÈS VÉHICULAIRES - ANNÉE 2024 - 2023-535 -	6881,25
RÉPARATION DE LA PORTE - CASERNE SUD BT-2082688	2069,55
RÉPARATION DE LA PORTE DE GARAGE #7 - GARAGE MUNICIPAL CHICOUTIMI - BT2090474	23783,96
TRAVAUX CORRECTIF PORTES DE GARAGE SUITE À L'INSPECTION 2024	14525,00
POTVIN CENTRE DU CAMION (SERVICE DE PNEUS POTVIN LTEE - POTVIN LE GROUPE)	**125704,52**
# 13-359 BT 347501 POMPE A FUEL	3759,11
11-806 BT 350695 KIT FAN CLUTCH ET POULIE DU FAN CLUTCH	2115,18
13-319 DRUM FREIN A MAIN AVEC BANDE ET KIT DE RESSORT	2011,56
14-425 BT346133 - RÉPARATIONS MOTEUR ODEUR DE GAZ	2966,62
14-425 BT 346133 PIPE	3358,27
28-395 BT 343520 PIECES POUR SYSTEME ANTI POLLUTION	9791,21
ACHAT REMORQUE FERMÉE 16 PIEDS HYDRO-JONQUIÈRE	19523,14
CE CRÉDIT EST ANNULÉ AVEC LA FACTURE #83245 - ERREUR DE FACTURATION	-264,05
CRÉDIT # 80714	-653,46
CRÉDIT CORE, RÉFÉRENCE FACTURE # 81056	-337,16
CREDIT FACT #83264 RETOUR # V380003A SEAL DE ROUE	-158,67
CRÉDIT FACTURE # 79983	-194,78
CRÉDIT FACTURE # 80228 - SILENCIEUX	-494,38
CRÉDIT FACTURE # 80715	-119,57
CRÉDIT FACTURE # 80855 + FRAIS DE RETOUR + FRAIS DE TRANSPORT	-1139,41
CRÉDIT FACTURE # 80876	-299,81
CRÉDIT FACTURE # 80878	-44,15

CRÉDIT FACTURE # 80896	-24,05
CRÉDIT FACTURE # 81226 ET VOIR FACTURE 81463	-1509,60
CRÉDIT FACTURE # 81388	-96,55
CRÉDIT FACTURE # 81404	-83,47
CRÉDIT FACTURE # 81461	-335,75
CRÉDIT FACTURE # 81565	-119,00
CRÉDIT FACTURE # 81598	-58,01
CRÉDIT FACTURE # 81630	-91,98
CRÉDIT FACTURE # 81630 + FRAIS DE RETOUR - PIÈCES	-492,09
CRÉDIT FACTURE # 81709	-132,02
CRÉDIT FACTURE # 81724	-224,89
CRÉDIT FACTURE # 81725 - CAMSHAFT	-77,31
CRÉDIT FACTURE # 81791 + FRAIS DE RETOUR	-2955,55
CRÉDIT FACTURE # 81928	-107,61
CRÉDIT FACTURE # 82064	-24,90
CRÉDIT FACTURE # 82119	-310,43
CRÉDIT FACTURE # 82219	-1034,78
CRÉDIT FACTURE # 82250	-119,57
CRÉDIT FACTURE # 82256 - BOUCHON URÉE	-88,40
CRÉDIT FACTURE # 82259 - SLACK AJUSTEUR R802446	-126,55
CRÉDIT FACTURE # 82312	-155,22
CRÉDIT FACTURE # 82320	-81,67
CRÉDIT FACTURE # 82324	-102,31
CRÉDIT FACTURE # 82440	-13,74
CRÉDIT FACTURE # 82769	-253,13
CRÉDIT FACTURE # 82834	-160,67
CRÉDIT FACTURE # 83046	-182,49
CRÉDIT FACTURE # 83101	-459,90
CRÉDIT FACTURE # 83502	-155,22
CRÉDIT FACTURE # 83768	-149,64
CRÉDIT FACTURE # 83818	-893,94
CRÉDIT FACTURE # 83820	-121,88
CRÉDIT FACTURE #83264 - CORE	-91,98

CRÉDIT FACTURE #83264 - SLACK AJUSTER	-125,23
CRÉDIT FACTURE #83374 - CORE	-678,35
CRÉDIT FACTURE #83499	-1711,51
CRÉDIT FACTURE 82241	-232,02
MODULE REMOTE CONTROL ET ACCESSOIRE 11-941	3232,33
Remorque utilitaire neuve avec plate-forme entre 10 et 12 pieds de longueur	8019,51
REMPLACEMENT DU MOTEUR DE L'ARROSEUSE DE RUES 26-312 - ARRONDISSENT LA BAIE	71525,05
RETOUR CAPTEUR REF FACT #83505	-236,95
Retour de 13-485 CORE ref fact #80847	-91,98
Retour de core ref fact #80431	-1862,60
Retour sensor temp maf temps Ref fact #83501	-174,52
UNITÉ 14-425 VÉRIFIER FUITE EXHAUST BT 345286	11925,91
VÉRIFICATION MOTEUR SUR UNITÉ 11-941 BT348181	7129,53
PRECICOM TECHNOLOGIES INC	**255487,10**
2024-127 Contrat d'entretien Fortinet - 2024 - Billet 422578	87247,63
2024-131 - Fortigate - Billet 433575	86676,20
2024-131 - Pare-feu - billet 434425	31998,69
Fortigate Rugged 70F + Fortiextender - Billet 456936	5172,73
ID1758 - Contrat d'entretien Licence Tenable.IO - 16-06-2024 au 15-06-2025	22443,12
Renouvellement des licences Forticlient EPP-ATP - Billet 452614	21948,73
PREFAIR IMRICO LTEE	**50652,14**
108 LIT DE CAMP 'ULTRA' A/COUSSIN EN MAILLE	10503,80
2024-039 MATÉRIEL POUR MESURES D'URGENCE	15182,20
22 X SACS A DOS POUR EQUIPE RECHERCHE TERRESTRE	3104,64
BOTTE FROID EXTREME - COMMANDE ANNUELLE 2024	9367,25
BOTTE FROID EXTREME + COMMANDE ANNUELLE 2024	4139,02
SAC À DOS RUSH 12 2.0 - COMMANDE ANNUELLE	8355,23
PRO REANIMACTION	**28007,91**
Formation Maintien de compétences PR3 Session 2 mai 2024	9065,78
Formation maintien de compétences PR3 session 3 Août à septembre 2024	10204,03
Formation POMPIER - Maintien de compétences PR3	8738,10
PRODUITS BCM LTEE	**909435,37**
10 X ARRETS AVEC DRAIN 1" A COMPRESSION Matériel d'aqueduc et d'égout	2111,86

10 x Couvert de regard 24 po (modèle N° 524) MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 209290	8867,34
10 x Tuyaux P.E.H.D. lisseu u x u 125kpa- 48 Matériel aqueduc et égout Mémo # 204052	6499,62
160x Tuyau PVC DR differentes grosseurs	5890,40
17 x Cadres auto-ajustable 450 mm MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 202271	10278,13
18 MÈTRES Tuyau pehd 450 mm lisse + c-clip cl320 6m MATERIEL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MÉMO 205791	2041,41
2 X ARRETS AVEC DRAIN 1" A COMPRESSION	7746,30
2 X BORNE-FONTAINE 8', 2 BOUCHES-2 1/2 FILET QST	10750,16
2 X BORNES FONTAINE	10750,16
22x 14.3.2.2 Tuyau 6 po (150 mm) Fonte ductile CLASSE 350 Longue MÉMO 207149	3257,68
2x Borne-fontaine 8', 2 bouches - 2½ filet, Québec stand	10635,19
2x MANCHON ALPHA STD 150MM MÉMO 205366	2117,93
3 Borne-fontaines 8', 2 bouches - 2½ filet	16125,24
3x VANNE 6" 150MM JM A SIEGE RESILIANT SANS ACCESSOIRE, 4x MANCHON REP FONTE 6" DIAM X 12" NOIR TYPE 442	6344,55
4 VANNES + 8 X CAOUTCHOUC SANS PLOMB ET 8 X GLAND RETENUE 150MM	6337,97
4 X MANCHONS REP FONTE 6" DIAM X 12" NOIR TYPE 442 Matériel d'aqueduc et d'égout	2050,23
5 X Couvert de regard 24 po (modèle N° 524) MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 198553	2071,79
572MC Membrane géo-textile pour tuyau de béton TEXEL 7609, tuyau et manchons MATÉRIEL AQUEDUC ET ÉGOUT MÉMO 203339	7345,71
8 X COLLIERS REP ACIER INOX 6" X 15"(6,84 A 7,24) SMITH-BLAIR 226	2629,80
AQUEDUC - BOULON MAGOTTEAUX, TETE SANS FILET AVEC VIS POUR BOITE DE SERVICE 1", COLLET DE RETENUE ETC	2416,60
AQUEDUC - DOUILLE EN STAINLESS, , COLLIER REP EN ACIER, 5/8" ARRET PRINCIPALE A COMPRESSION...	2407,98
AQUEDUC - MANCHON PVC 6" EGOUT, ARRET PRINCIPALE 2" A COMPRES AVEC MISE A LA TERRE, COUDE PVC ETC	2740,07
AQUEDUC - OLLIER REP ACIER INOX 6" X 15"(6,84 A 7,24), SELLETTE A BANDES ACIER INOX CAMBRIDGE	3706,68
AQUEDUC - RALLONGE BTE DE VANNE, BOITE DE SERVICE, COUDE PVC, ARRET AVEC DRAIN, UNION COMPRESSION ETC	2269,81
Articles HDM pour travaux de pavage (Rallonge, cadre, releve)	10971,31
Articles HDM pour travaux de pavage (relevé fonte, rallonge bte de vanne)	11618,87
BOUCHON PVC , ARRET AVEC DRAIN 1", SELLETTE A BANDES ACIER INOX, TETE SANS FILET AVEC VIS ETC	4524,98
BOULON MAGOTTEAUX, SELLETTE A BANDE, MANCHON PVC 6" EGOUT, VANNE 6", BOITE DE SERVICE ETC - VOIR CRÉDIT #548735	5994,75
BTE DE VANNE, MANCHON, T D'ANCRAGE, CAOUTCHOUC MÉMO 202597	3343,48
BUNDEL DE TUYAU 6" PVC	5890,40
Cadre guideur conique 24 po (modèle N° 524)	2769,10
CADRES, COUVERCLES, GRILLES,TUYAU ET GLANDS DE RETENUE	20599,47
Carter du mécanisme # 1 mc avity ancien 8x MÉMO 207745	2055,11
CIMENT PRISE RAPIDE - VOIR CRÉDIT #552935	2032,46

CLAPET NON-RETOUR 150MM JT A BRIDE - Clapet a boule modele	3164,11
COLLIER REP ACIER INOX 6" X 15"(6,84 A 7,24) SMITH-BLAIR 226	5644,86
COLLIER REP ACIER INOX 6" X 15"(6,84 A 7,24) SMITH-BLAIR 226 - AQUEDUC	2301,08
COLLIERS REP ACIER INOX 6" X 15"(6,84 A 7,24) SMITH-BLAIR 226	3649,37
COMMANDE DE FONTE (CADRES, RELEVES,ANNEAUX, COUVERTS) HDM JQ	29287,01
Couvert 775mm (30 1/2), Partie self-level ductile bte vanne vis, Partie ajustable 4 1/4 ductile ajbv-4d,Rallonge etc	8641,37
COUVERT, RELEVE FONTE MÉMO 205380	2471,35
CRÉDIT- DIVERS ARTICLES INVENTAIRES	-9522,96
CRÉDIT FACTURE # 544389	-1516,13
CRÉDIT FACTURE #534998 - ERREUR DE PRIX	-19,49
CRÉDIT FACTURE #548047	-233,49
CRÉDIT FACTURE #548599	-96,57
CRÉDIT FACTURE #550420	-464,54
Crédit facture 541889	-251,48
CREDITE FACT #541073	-484,47
DETECTEUR MAGNETIQUE MÉMO 202141	2546,46
DIVERS MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 202271	54432,65
FENDEUR PLUS ACCESSOIRES POUR SERVICE PLOMB MÉMO 203786	5518,80
Fonte pour pavages - Rehaussement de regard, Rallonge de boîte de vanne	4887,31
Grille de puisard avec pattes 28½ po, Cadre de regard 2 3/4 po X 24 po avec base allongée, Rehaussement de puissard	4160,85
LOT AQUEDUC - PIED BOITE DE VANNE 5¼", COLLIER REP ACIER INOX 6" X 15", MANCHON REP FONTE 8" DIAM X 12" NOIR TYPE 442...	2819,50
LOT AQUEDUC CHICOUTIMI - SELETTE, MANCHON PVC, COUDE PVC, COLLIER REP ACIER INOX	2340,34
LOT AQUEDUC INV APPRO LB	2520,33
MANCHONS, TETE BTE DE VANNE, BOUCHONS, PLAQUE ET RALLONGE MÉMO 206007	5414,59
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 202267	4731,22
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT DIVERS MÉMO 207597	5046,71
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT DIVERS MÉMO 207717	4852,52
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT DIVERS MÉMO 208436 R210042-001CHIC	6627,02
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 198222	12864,55
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 198313	3181,17
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 199856	3036,45
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 200911 - LUXUOR RUE DES GOLFEURS PHASE 3	4443,94
MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 203570	2373,67

MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT SUITE À DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE JQ	6851,94
MATÉRIEL D'AQUEDUC DIVERS POUR RÉPARATION DE PAVAGE VOIRIE CHIC	14865,76
MATÉRIEL D'AQUEDUC ET D'EGOUT DIVERS (PUISARD, GRILLE, CADRE, COUVERT, RALLONGE,TUYAU...) MÉMO 207676	72444,16
MATÉRIEL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DIVERS CHIC MÉMO 208536	2294,49
MATÉRIEL D'AQUEDUC ET D'EGOUT DIVERS MÉMO 205020	3030,11
MATERIEL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DIVERS MÉMO 206979	3312,58
MATERIEL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DIVERS MÉMO 207148	2142,26
MATERIEL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DIVERS MÉMO 207960	3277,52
MATERIEL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DIVERS MÉMO 208125	2760,13
MATÉRIEL D'AQUEDUC ET EGOUT DIVERS / HDM MÉMO 211135	3525,68
MATÉRIEL DE BORNE FONTAINE DIVERS	20602,24
MATÉRIEL DIVERS / BORNES FONTAINES	17741,69
PIÈCES AQUEDUC	12519,07
PIÈCES AQUEDUC (ARRÊTS AVEC DRAIN, COUDES PVC, ARRÊTS PRINCIPAL)	2758,54
PIÈCES AQUEDUC CHICOUTIMI	3115,18
PIÈCES AQUEDUC ET ÉGOÛT	80515,00
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT (BORNES D'INCENDIES, PARTIE SELF-LEVEL) MÉMO 202807	10750,16
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT ALEXIS LE TROTTEUR	7614,62
Pièces aqueduc et égout Mémo # 204107	12809,13
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 199287	2827,48
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 201301	3112,19
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 201383	2234,47
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 202878	2139,20
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 203014	4432,14
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 209126	14820,49
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 210111	2224,70
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 210192	5890,40
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 210207	5317,59
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 210208	10635,19
PIÈCES AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 210300 1191, RUE MANIC	2485,03
PIÈCES AQUEDUC ET ÉGOÛTS	56259,54
PIÈCES AQUEDUC ET ÉGOÛTS Mémo # 203997	3029,88
PIÈCES AQUEDUC ET ÉGOÛTS Mémo # 204052	12703,15

PIÈCES AQUEDUC JONQUIÈRE	11524,76
PIÈCES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MÉMO 203572	6144,45
PIÈCES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MÉMO 205132	16640,56
PIÈCES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MÉMO 205521	2156,15
PIÈCES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MÉMO 206035	2902,87
PIÈCES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MÉMO 206061	2402,66
PIÈCES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MÉMO 206608	4226,86
PIÈCES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MÉMO 206890	3097,91
Pièces HDM pour travaux de pavage	8252,98
PIÈCES POUR TRAVAUX 1191, RUE MANIC REQUÊTE 2024-15793	5541,75
RALLONGES BOITES DE VANNE AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 203090	2005,60
Rehaussement de regard en fonte ductile 1 po X 24 po, MÉMO 208848	2113,99
Rehaussement de regard en fonte ductile 1 po X 24 po,et rallonge Articles HDM pour travaux de pavage	3029,18
RETOUR 12 COUVERCLES 4-1/4, 12 PARTIES AJUSTABLES 1-1/4 REF FACT #550327, 543043, 544126	-2925,51
RETOUR ADAPTEUR CHANFREIN MILWAUKEE REF FACT #541736	-388,66
Retour de rallonge de boite 10x Ref fact #544032	-618,77
RETOUR MANCHON REF FACT# 537162	-1367,73
Retour rehausse de boîte de vanne à vis de type SELF LEVELL ref fact #543043	-2206,83
TRAVAUX RUE SYDEHAM PERFO MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 201317	4918,50
Tuyau 4 po et 6 po, Serre-garniture universelle 4 po, Garniture sans bout de plomb, 4", Vanne de 4 po sans accessoire	3571,34
TUYAU CPV DIVERS MÉMO 206855	4743,08
Tuyau PVC DR differentes grosseurs	8810,99
Tuyau PVC DR differentes grosseurs MÉMO 201504 / 6dr28 et 8dr35	13163,49
Tuyau PVC DR differentes grosseurs MATÉRIEL AQUEDUC ET ÉGOUT MÉMO 203416	5890,40
Tuyau PVC DR differentes grosseurs MATÉRIEL AQUEDUC ET EGOUT MÉMO 208446	3160,39
Tuyau PVC DR differentes grosseurs MÉMO 209180	3147,05
TUYAUX	2480,61
Tuyaux, puisard, cadre et grille MATÉRIEL AQUEDUC ET ÉGOUT MÉMO 203365	4414,95
PROFAB 2000 INC	**30295,91**
2024-374 MODIFICATION DE LA STRUCTURE DES GRADINS. ZONE PORTUAIRE. BT-2054516	30295,91
PRO-GESTION	**27023,40**
Révision de la structure organisationnelle - Service du génie	27023,40
PROMOTION SAGUENAY INC.	**6023620,00**

Accès entreprises Québec - versement de 2024	200000,00
Bons-cadeaux CVS	6900,00
FOND DU CINÉMA COURT 2024	33000,00
Ouverture Pavillon des croisières - La Baie - Programmation août 2024 Agora - Équipe de sécurité, Ressources BIT	4995,00
Subvention annuelle 2024 - Versement 1 de 3	1922100,00
Subvention annuelle 2024 - Versement 2de 3	1922100,00
Subvention annuelle 2024 - Versement 3 de 3	1922095,00
Téléphonie IP - subvention 2024	12430,00
PULSAR TELECOM	**75081,74**
2023-534 - Technicien route	9153,79
2023-534 - Technicien route août 24	7219,40
2023-534 - Technicien route - décembre 2023	5324,80
2023-534 - Technicien route 24 sept 24	9175,92
2023-534 - Technicien route avril 2024	8547,24
2023-534 - Technicien route janv 2024	6857,16
2023-534 - Technicien route JUILLET 2024 -Spécialiste en support informatique	4238,21
2023-534 - Technicien route mai 2024	10738,10
2023-534 - Technicien route mars 2024	6241,88
CREDITE FACT #167	-128,95
Spécialiste en support informatique pour février 2024 - 2023-534 - Technicien route	7714,19
R J LEVESQUE & FILS LTEE	**45990,00**
2024-300 - UFLB : Réhabilitation du puits 75	45990,00
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON & CIE S.E.N.C.R.L.	**87580,48**
Audit - Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables	3019,24
Audit - Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables	4139,10
AUDIT DES RAPPORTS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2023 ET CONSULTATIONS COMPTABLES - BANQUE HEURES POUR DIVERS MANDATS SPÉCIAUX	56107,80
Audit du dossier des travaux du chemin de La Savane La Baie demandé par le gouvernement fédéral	2012,06
Audit du programme Réno-Québec pour l'année 2023	2776,65
AUDIT SUBVENTIONS PRIMEAU (DOSSIERS 2025260 ET 2025188)	9772,88
Support dans la mise à jour et l'analyse de la taxation 2025-2026-2027	9752,75
RCR BLEUS BLANCS ET CADRES VILLE SAGUENAY	**19579391,49**
COTISATION EQUILIBRE	5787600,00
DU 21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	1519387,20

DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024 PÉRIODES 24-05 À 24-09	1447532,60
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	1407533,58
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	1382919,44
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 24-30	1131393,27
DU 24 DÉCEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024 PÉR. 24-01 À 24-04	1292334,50
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIODES 24-14 À 24-17	1105326,64
DU 25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2024 PÉR. 24-36 À 24-39	1119604,50
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	1138705,36
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 À 24-26	1130933,90
DU 27 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE PERIODES 24-45 À 24-48	1116120,50
RCR POLICIERS ET POMPIERS VILLE SAGUENAY	**11126717,76**
COTISATION EQUILIBRE	3120000,00
DU 21 AVRIL AU 25 MAI 2024 PÉR. 24-18 À 24-22	868809,68
DU 21 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024 PÉRIODES 24-05 À 24-09	801310,31
DU 21 JUILLET AU 24 AOUT 2024 PERIODES 24-31 À 24-35	774800,90
DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2024 PERIODES 24-40 À 24-44	841594,66
DU 23 JUIN AU 20 JUILLET 2024 PÉRIODES 24-27 À 24-30	632916,21
DU 24 DÉCEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024	612996,50
DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2024 PÉRIODES 24-14 À 24-17	811191,24
DU 25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2024 PÉR. 24-36 À 24-39	645639,14
DU 25 FÉVRIER AU 23 MARS 2024 PÉRIODES 24-10 À 24-13	650062,84
DU 26 MAI AU 22 JUIN 2024 PÉRIODES 24-23 À 24-26	627946,74
DU 27 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE 2024 PERIODES 24-45 À 24-48	739449,54
REAL HUOT INC	**33036,05**
1" ARRET PRINCIPALE A COMPRESSION, ARRET AVEC DRAIN	5081,33
11 X ARRETS AVEC DRAIN	3737,32
50 X BOITES DE SERVICE / 10 X TIGES ACIER INOX 36"	2974,63
AQUEDUC - 1" ARRET PRINCIPALE A COMPRESSION, ARRET PRINCIPALE 2" A COMPRES AVEC MISE A LA TERRE ETC	2459,32
AQUEDUC - ARRET PRINCIPALE 1½" , BOITE DE SERVICE 2" X 7', MANCHON ET TETE SANS FILET AVEC VIS POUR BOITE DE SERVICE 1"	4295,14
CRÉDIT FACTURE #5572992 - UNION COMPRESSION MALE 5/8"	-359,48
CRÉDIT FACTURE #5585751 - ARRET PRINCIPALE 2" A COMPRESSION	-248,48
CRÉDIT FACTURE #5593526	-661,11
PIÈCES AQUEDUC	2457,18

PIECES AQUEDUC ET ÉGOÛTS CHICOUTIMI	2042,28
PIÈCES AQUEDUC JONQ	2717,90
TUYAU CUIVRE TYPE K MOU 1", BOITE DE SERVICE 1" X 7' (TYPE 1), TETE SANS FILET AVEC VIS POUR BOITE DE SERVICE	4243,94
TUYAUX CUIVRES, BOITES DE SERVICE, TÊTE SANS FILET	4296,08
RECEVEUR GENERAL DU CANADA - INNOVATION, SCIENCES ET DEVEL ECONOMIQUE DU CANADA	**52128,00**
Compte no: 053080162104 - Renouvellement d'autorisation de radiocommunication - Arr. Jonq service d'épuration	2202,66
Compte no: 100000000940 - Renouvellement d'autorisation de radiocommunication - Hydro-Jonquière télécommunication	49925,34
REEL COH INC	**141586,08**
2023-289-ACQUISITION D'UN PALAN A CABLE ET D'UN CHARIOT MOTORISE POUR LE PONT ROULANT GMC-PRL-1001	57447,26
2023-633 - TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF, CORRECTIF OU D'URGENCE DES APPAREILS DE LEVAGE - 2024	3098,58
2023-633 - TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF, CORRECTIF OU D'URGENCE DES APPAREILS DE LEVAGE - ANNÉE 2024	23753,73
2023-633 - TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF, CORRECTIF OU D'URGENCE DES APPAREILS DE LEVAGE - MARS 2024	6253,49
APPEL DE SERVICE ARRÊT COMPLET DU PONT ROULANT GMC-PRL-1001 - VARIATEUR BRISÉ - BT2090316	14378,27
APPEL DE SERVICES SUR UEF-1029, CORDISTES - BT2089569	3986,61
CRÉDIT FACTURE # FC029864	-634,36
CRÉDIT FACTURE # FC029869	-672,38
CRÉDIT FACTURE # FC030250	-1845,34
CRÉDIT FACTURE FC030251	-350,90
FOURNITURE POUR UN PONT D'ATTACHE POUR LE LEVAGE DE LA GRILLE À NEIGE- BT2084035 -	3432,00
TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF, CORRECTIF OU D'URGENCE DES APPAREILS DE LEVAGE 2024	10044,36
TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF, CORRECTIF OU D'URGENCE DES APPAREILS DE LEVAGE - ANNÉE 2024	13198,97
TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF, CORRECTIF OU D'URGENCE DES APPAREILS DE LEVAGE - ANNÉE 2024- 2023-633 -	9495,79
REGARD SUR LE COURT METRAGE (CARAVANE FILMS PRODUCTIONS)	**52000,00**
Subvention 2024 VS-CM-2024-43	52000,00
REVETEMENT SUR METAUX	**62661,38**
2023-645 PEINTURE VÉHICULES UNITÉS 22-315, 22-313 ET 16-209	12072,38
PEINTURE DE BENNES SUR CAMIONS 10 ROUES ET D'UNE CHARGEUSE SUR ROUES	9198,00
Peinture du camion échelle incendie # 16-209 + Autocollant	29893,50
PEINTURE VÉHICULES UNITÉS 22-315	11497,50
REXEL CANADA ELECTRIQUE INC. (NEDCO-WESTBURNE)	**131163,01**
10 X PLAQUES D'ALUMINIUM 2.5" X 1.25" NUMÉROTÉ DE HJ14001 À HJ15000	2989,35
100 X MANCHONS ALU A COMPRIMER PLEINE TENSION	4093,11
100X LENTILLES DE FEUX DE CIRCULATION HQ	15008,84

2024-437 / 5 X BASES FRIABLES	3463,63
26 X ANCRAGES PISA A VIS DOUBLE 10"	10363,47
40 X LENTILLES VERTES RONDES 12" LONGUE DUREE DEL LEOTEC	5806,70
50 X CHEVILLES DE TETE POUR TRAVERSE EN COMPOSITE 1"	2577,17
ANCRAGES PISA, TIGES D'ANCRAGE, ÉCROUS	8135,54
CALORITECH 600VOLTS, 1 PHASE	3476,54
Chauffage - BT2080391 - Garage entrepôt Norvégien	5279,54
CREDIT FACT #2348057	-2529,45
CREDIT FACT #2353687 ERREUR DE PRIX COMMANDE #2037978 reférence fournisseur : Alysson Gauthier	-919,80
CREDIT FACT #4500197 ERREUR DE PRIX COMMANDE #2019847 REF FOURNISSEUR ALYSSON GAUTHIER	-2536,93
CRÉDIT FACTURE # 4030492	-24,68
CRÉDIT FACTURE #2202404(DP 559301) ET VOIR FACTURE #2132944(PAYÉE COMPTANT)	-551,77
CRÉDIT FACTURE #2340574	-229,95
CRÉDIT FACTURE #4027578	-509,37
Ensemble de fixation aluminium gris pour cabinet de type: CBD-6000 Electromega	2416,29
HAUBAN 5/16	2536,40
LENTILLE FLECHE JAUNE ET VERTE RONDE 12" LONGUE DUREE DEL LEOTEC POUR FEUX DE CIRCULATION	5929,72
LENTILLES ROUGES, VERTES FEUX CIRCULATION	8710,05
MATERIEL HYDROCOM DIVERS HJ	2735,61
RÉPARATION DE 2 DÉTECTEURS DE CÂBLES 3M	2392,29
RÉPARATION DE 2 DÉTECTEURS DE CÂBLES 3M BT-2014961.4	2492,91
SALISBURY EM316BCYB/10 MITAINE 3 DOIGTS CAOUTCHOUC DE PROTEC	3451,82
TRAVERSE DE COMPOSITE S 2024-234	41539,60
VOIR CREDIT #1114220	2529,45
VOIR CREDIT #1114681 ERREUR DE PRIX	2536,93
RIO TINTO ALCAN INC	**55878,79**
BAIL # 36 DÉPOT DES NEIGES USÉES POUR 2024 AM-1178 (REMB. TAXES SCOLAIRES ET MUNICIPALES). Matricule 5566-63-5469	55878,79
RMR REGIE DES MATIERES RESIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN	**4404509,81**
2024 CENTRE DE TRI - RÉSIDULS ULTIMES DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2024	8217,51
2024 Élimination des déchets - 14 au 20 janvier	86643,17
2024 Élimination des déchets - 7 au 13 janvier	74815,69
2024 Élimination des déchets - du 14 au 20 janvier	7046,33
2024 Élimination des déchets du 1er au 4 mai	6403,70

2024 Élimination des déchets - du 1er au 6 janvier	69952,67
2024 Élimination des déchets - du 21 au 27 janvier	81530,26
2024 Élimination des déchets - du 7 au 13 janvier	11243,18
2024 Élimination des déchets du 7 au 13 juillet	86673,88
2024 Élimination des déchets (août)	4649,74
2024 Élimination des déchets (du 1 au 5 oct)	7146,84
2024 Élimination des déchets (du 1 au 5 octobre)	65929,87
2024 Élimination des déchets (du 22 au 30 septembre 2024)	8475,02
2024 Élimination des déchets (du 22 au 30 septembre)	108657,63
2024 Élimination des déchets / 1er au 10 février	93662,49
2024 Élimination des déchets / du 12 au 18 mai	93011,38
2024 Élimination des déchets / du 19 au 25 mai	8217,51
2024 Élimination des déchets / du 1er au 10 février	10321,59
2024 Élimination des déchets / du 1er au 8 juin / voir crédit # 2024-001279	95548,45
2024 Élimination des déchets / du 21 au 27 avril	12274,32
2024 Élimination des déchets / du 24 au 31 mars	86636,68
2024 Élimination des déchets / DU 26 AU 31 MAI	12283,35
2024 Élimination des déchets / du 7 au 13 juillet	10431,14
2024 Élimination des déchets / Février	6078,43
2024 Élimination des déchets 15 au 21 septembre 2024	84132,51
2024 Élimination des déchets du 10 au 16 mars	82000,43
2024 Élimination des déchets DU 10 AU 16 NOVEMBRE	8847,71
2024 Élimination des déchets du 11 au 17 août	91150,27
2024 Élimination des déchets du 11 au 17 février	75171,74
2024 Élimination des déchets du 12 au 18 mai	7960,02
2024 Élimination des déchets du 13 au 19 octobre	95332,62
2024 Élimination des déchets du 14 au 20 avril	99260,07
2024 Élimination des déchets du 14 au 20 juillet	96147,73
2024 Élimination des déchets du 16 au 22 juin	99271,08
2024 Élimination des déchets du 17 au 23 mars	64778,76
2024 Élimination des déchets du 17 au 23 novembre	90788,35
2024 Élimination des déchets du 18 au 24 août	90707,09
2024 Élimination des déchets du 18 au 24 février	67718,99

2024 Élimination des déchets du 19 au 25 mai	97262,25
2024 Élimination des déchets du 1er au 10 août	127718,11
2024 Élimination des déchets du 1er au 4 mai	51649,06
2024 Élimination des déchets du 1er au 6 avril	81484,18
2024 Élimination des déchets du 1er au 6 juillet	100230,66
2024 Élimination des déchets du 1er au 7 septembre	92958,06
2024 Élimination des déchets du 1er au 8 juin	4952,43
2024 Élimination des déchets du 1er au 9 mars	94456,03
2024 Élimination des déchets du 1er au 9 novembre	116609,79
2024 Élimination des déchets DU 20 AU 26 OCTOBRE	102990,87
2024 Élimination des déchets du 21 au 27 avril	87934,36
2024 Élimination des déchets du 21 au 27 juillet	86026,75
2024 Élimination des déchets du 23 au 30 juin	90296,14
2024 Élimination des déchets du 24 au 30 novembre	85466,10
2024 Élimination des déchets du 25 au 29 février	56726,26
2024 Élimination des déchets du 25 au 31 août	93595,48
2024 Élimination des déchets du 26 au 31 mai	97359,80
2024 Élimination des déchets du 27 au 31 octobre	74496,03
2024 Élimination des déchets du 28 au 30 avril Voir crédit 2024-000853	47081,25
2024 Élimination des déchets du 28 au 31 janvier	48346,23
2024 Élimination des déchets du 28 au 31 juillet	51647,49
2024 Élimination des déchets du 37 au 31 octobre	8210,74
2024 Élimination des déchets du 5 au 11 mai	102404,75
2024 Élimination des déchets du 5 au 12 mai	5134,25
2024 Élimination des déchets du 6 au 12 octobre	6265,92
2024 Élimination des déchets du 6 au 12 octobre 2024	88949,39
2024 Élimination des déchets du 7 au 13 avril	101072,04
2024 Élimination des déchets du 8 au 14 septembre	99815,04
2024 Élimination des déchets du 9 au 15 juin	109345,34
2024 Élimination des déchets voir crédit # 2024-003188	86848,50
CRÉDIT FACTURE # 2024-000602	-14,98
CRÉDIT FACTURE # 2024-000872	-1173,40
CRÉDIT FACTURE # 2024-001306	-161,50

CRÉDIT FACTURE # 2024-003188	-591,81
ROBERT BOILEAU INC.	**241402,46**
2 X ENSEMBLE DE BUTS COMPLET PROFESSIONNEL 44	7303,12
70-704 2095011 - Diverses pièces - Ressort, essieu c/a manchons, Ens. Filage, bougie et bobine, Écrou, Goujon etc.	2186,63
70-709 PIÈCES DIVERSES PRÉPARATION SAISONNIÈRE	8253,00
70-709 Pièces, Couvercle, Roue. Bague, Clé, Ressort d'extention, Ensemble de 10 boulons, noix et rondelles etc.	2107,45
70-710 COMMANDE DE PIÈCES	11665,85
70-731 PROBLÈME ÉLECTRIQUE ZAMBONI BT 354430	2725,65
COUTEAU DE CARBURE POUR COUPE-BORDURE / PATINOIRE	3177,18
Libération de dépot de garantie de soumission	14000,00
Peinture pour patinoire - Peinture blanc et rouge, peinture bleu à ligne 4L et bleu à but 4L	3000,55
PIÈCES / 70-708 349653	10628,45
POMPE A EAU DU TABLIER POUR ZAMBONI #2P-37565	7331,04
POMPE A EAU DU TABLIER POUR ZAMBONI #2P-37565 ET TURBINE DE POMPE A EAU 2P-33850 #836-0003-P	4394,74
POMPE, DE LAVAGE, ZAMBONI	3665,52
SURFACEUSE ÉLECTRIQUE À PATINOIRE	160963,28
ROBINSON SHEPARD SHAPIRO AVOCATS	**65854,53**
2022-439 - CM-16-14826 VS-CE-2016-1201, VS-CE-2018-863, VS-CE-2020-691, VS-CE-2021-889	2957,55
2022-441 CH-19-15552 Société en commandite Place St-Alexandre et Serge Gagnon VS-CM-2020-483	9203,25
2023-627 - CH-22-15893 VS-CE-2022-179	5836,69
2024-240 JT-24-16096 Maison d'accueil pour sans abri VS-CE-2024-145	8016,06
2024-240 JT-24-16096 VS-CE-2024-145	8536,85
2024-240 Maison d'accueil pour sans abri VS-CE-2024-145	13281,86
HONORAIRE PROFESSIONNEL 2024-240 JT-24-16096 VS-CE-2024-145	8168,51
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2022-439 CM-16-14826 VS-CE-2016-1201, VS-CE-2018-863, VS-CE-2020-691, VS-CE-2021-889	13040,87
Modification JT-24-16096 Maison d'accueil pour sans abri VS-CE-2024-145 ref fact #1199172	-3187,11
ROBITAILLE EQUIPEMENT INC	**139897,67**
10 X COUTEAUX NIVELEUSE	2172,46
10 X LAMES INCURVEES ACIER TREMPE ¾"X8"X84" TROU CARRE ¾	2288,00
10 X LAMES INCURVEES ACIER TREMPE ¾"X8"X84" TROU CARRE ¾" T74772	2288,00
12 X LAMES INCURVEE EN ACIER TREMPE 3/4"X8"X84"	2300,65
12 X LAMES INCURVEES ACIER TREMPE 1"X8"X84"	3020,85
14 LAME INCURVEE ACIER TREMPE ¾"X8"X84" TROU CARRE ¾" T74772	3203,20

20 X COUTEAUX NIVELEUSES INCURVEE ACIER TREMPE 1"X8"X84"	5034,76
22-370 347943 LAME	2409,88
30 X LAMES INCURVEES ACIER TREMPE 1"X8"X84" 5/8 DE TROU	7552,14
30 X LAMES COUTEAU NIVELEUSE	7552,14
30 X LAMES INCURVEES EN ACIER TREMPE	5477,99
4 X CHAINES POUR BOITE 88K 23.5" X 128MT/4M	4635,79
4 X LAMES CAOUTCHOUC JOMA6000X4	2529,45
6 X CHAINES POUR PETIT CONVOYEUR 13-3/4"	4180,49
6 X LAMES CAOUTCHOUC JOMA6000X4	7588,36
7 X LAMES CAOUTCHOUC JOMA6000X4	4426,54
9 X LAMES CAOUTCHOUC JOMA6000X4	5691,26
Barrure, joint d'étanchéité, coude	4026,42
CHAINE 212200872 (667-X) POUR PETIT CONVOYEUR 13-3/4" 4x	2786,99
CHAINE POUR BOITE 88K 23.5" X 128MT/4M 016-1500130001	9271,59
CRÉDIT FACTURE # 0000251644	-151,02
CRÉDIT FACTURE # 0000262753	-538,08
CRÉDIT FACTURE #0000252479 - Caoutchouc no ca-tim-22132	-333,43
CRÉDIT FACTURES #0000258711 ET #0000258291 - LAME PEIGNE 3/4" X 8 X 84 TROUS 3/4	-1821,20
LAME A BLOC LB-34648 (¾ X 6 X 48 6PB:5/8) AILE DE COTE	2574,01
LAME A BLOC LB-34648 (¾ X 6 X 48 6PB:5/8) AILE DE COTE, LAME CAOUTCHOUC JOMA6000X4	3387,45
LAME CAOUTCHOUC JOMA6000X4	9485,44
LAME INCURVEE ACIER TREMPE ¾"X8"X84" TROU CARRE ¾" T74772	4576,01
LAME INCURVEE ACIER TREMPE ¾"X8"X84" TROU CARRE ¾" T74772 20x	3144,57
LAME PEIGNE 7 PIED TROUS 3/4	2198,32
LAME T74772	6864,00
LAMES A BLOC ET LAMES CAOUTCHOUC JOMA	2755,09
LAMES DE NIVELEUSE	5431,13
LAMES, COINS PROTECTEUR, EMBOUTS DE LAME ET COUTEAUX GRADER	6937,02
PATIN ACIER LAROCHELLE (JOMA) SAB 68092	2131,64
PENTURE 4-8-30 GAUCHE 22-317 BT 352071	2409,88
PENTURE 4-8-30 GAUCHE MIG-1106 (215220031)	2409,88
ROLAND MARQUIS LTEE	**200888,33**
2024-331 | REMPLACEMENT DE REVÊTEMENT DE PLANCHER - SALLE PIERRETTE-GAUDREAULT	80306,73

2024-413 | REMPLACEMENT DE PLANCHER - SALLE MURDOCK - CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE	78080,90
Libération de dépot de garantie de soumission	3000,00
REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT DE PLANCHER - SALLE MARGUERITE TELLIER / Arrondissement de Chicoutimi	39500,70
ROUTIERS AVANTAGE INC (CENTRE DE SUSPENSION DES ROUTIERS)	**172465,03**
11-806 CHANGER KIN PIN AVANT GAUCHE BT 350695	2201,36
13-316 TRAVAUX SUSPENSION ET DIRECTION BT 353674	2272,54
14-331 CHANGER KIN PINE, BUSHING DE TORQUE ROD ET DRAG LINE BT 2093606	3741,21
14-334 BT347340 -TRAVAUX DE SUSPENSION	7987,84
14-342 REMPLACER KING PINE BT 353824	2590,67
14-348 CYLINDRE DUMPER BT344960	2998,72
14-355 CHANGER KING PIN AVANT DROIT ET GAUCHE BT 352179	2143,86
14-401 ALIGNEMENT BT 345158 BR10607	3034,74
14-425 BT 348304 CYLINDRE DE DUMPER	3229,40
14-449 CHANGER KING PIN BT 352332	2721,77
26-312 REFAIRE PIN ET BUSHING DE SUSPENSION BT 353375	4887,67
ALIGNEMENT ET REMPLACER BOLT, LINK, KING PINE, TIE ROD SUR L'UNITÉ 14-336 BT 353899	4029,36
ALIGNEMENT, RÉPARATION BALANE SUR UNITÉ 14-349 BT 2094233	5852,27
CALIBRATION BALANCE ÉLECTRONIQUE 14-343 ET 14-354	2935,92
CHANGER KING PINE GAUCHE ET DROITE BT-352012 UNITÉ 13-319	2023,84
COUVERCLE DE PTO #14-383 / BT 349748	3299,50
CRÉDIT FACTURE #FR08052 - COUVERCLE DE PTO	-3299,50
REFAIRE SUSPENSION ARRIERE ET AVANT ET CCHANGER CROSS MEMBER ARRIERE ET FAIRE ALIGNEMENT. UNITÉ 14-450 BT-350782	6832,84
RÉPARATION DE LA SUSPENSION UNITÉ 14-345 BT-349117	3955,90
RÉPARATIONS BT-349550 UNITÉ 14-356	9739,27
RÉPARATIONS DE L'UNITÉ 13-306 BT345860	2576,30
UNITÉ 10-343 Vérif avant alignement +essai routier	2890,87
UNITÉ 11-942 BT 342552 RÉPARATIONS, PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE	6859,66
UNITÉ 12-933 BT344923 VERIFIER ET REMPLACER LAME DE CASSÉE EN C6 COUPER	2786,40
Unité 13-307 Ajuster balance électronique, pièces et main d'oeuvre	3349,09
UNITÉ 13-307 BT344482 CHANGER BUSHING DE TORQ ROD ARRIERE REMPLACER BUSHING DE TORQUE	2274,81
Unité 13-315 changer lame de ressort arrière gauche et changer jumelle de suspension avant. BT-347545	2322,98
unité 13-486 tire rod d'un coté sur la route	5662,76
UNITÉ 14-327 VÉRIFIER AVANT ALIGNEMENT + DRAG LINK BT 342592	2782,52

UNITÉ 14-328 VÉRIFICATION OEIL DE LAME +REMPLACER RESSORT BT-348750	3472,92
UNITÉ 14-331 SYSTÈME DE SUSPENSION BT 342415	5657,58
UNITÉ 14-341 VÉRIFICATION, REMPLACER PINES ET BUSHING DE LAME AVANT AU COMPLET BT344750	7495,77
UNITÉ 14-344 VIBRATION SOUS VÉHICULE BT 347499	6151,47
UNITÉ 14-345 CHANGER BUSHING BT 353411	2028,25
UNITÉ 14-347 CALIBRATION DE BALANCE ÉLECTRONIQUE;	2851,67
UNITÉ 14-402 VÉRIF LAME AVANT COGNEMENT, AJUSTEMENT VOLANT ESSAI ROUTIER BT-348672	4803,16
UNITÉ 15-402 REMPLACER BUSHING DE SUSPENSION ARRIÈRE. BT-348835	6165,16
UNITÉ 16-202 BT344299 VERIFIER LAMES ARRIERE REMPLACER RESSORT GAUCHE	4381,82
UNITÉ 16-218 ESSAI ROUTIER SUITE ALIGNEMENT ESSAI ROUTIER DE 7 KM. F# BR10399 2024-02-16 BT343811	4442,21
UNITÉ 16--222 BT344664 RÉPARATIONS MAIN D'OEUVRE ET PIÈCES	2257,76
VÉRIFICATION SUSPENSION UNITÉ 14-336 BT 352274;	3619,29
VÉRIFICATION VIBRATION DANS LA CONDUITE UNITÉ 14-343 BT 351955	4769,88
VÉRIFIER ALIGNEMENT, RÉPARATIONS, MAIN D'OEUVRE ET FOURNITURES D'ATELIER UNITÉ 14-404 BT-350656	2233,74
VÉRIFIER ET RÉPARER SUSPENSION SUR UNITÉ 26-336; BT 2093452	7449,78
S.P.C.A. SAGUENAY	**468439,65**
1er au 7 janvier 2024 - Services de contrôle animalier	21250,00
Gestion du contrôle animalier et licences vendues - Août 2024 - AO 2023-663	54807,12
Gestion du contrôle animalier et licences vendues - février 2024 - AO 2023-663	52978,00
Gestion du contrôle animalier et licences vendues - Juillet 2024 - AO 2023-663	43898,92
Gestion du contrôle animalier et licences vendues - Juin 2024 - AO 2023-663	24798,37
Gestion du contrôle animalier et licences vendues - mars 2024 - AO 2023-663	50060,00
Gestion du contrôle animalier et licences vendues - Octobre 2024 - AO 2023-663	53654,12
Gestion du contrôle animalier et licences vendues - Septembre 2024 - AO 2023-663	60743,12
Services de contrôle animalier du 15 au 21 janvier 2024	21250,00
Services de contrôle animalier du 22 au 28 janvier 2024	21250,00
Services de contrôle animalier du 29 janvier au 4 février 2024	21250,00
Services de contrôle animalier du 5 au 11 février 2024	21250,00
Services de contrôle animalier du 8 au 14 janvier 2024	21250,00
SABLIERE DU CLAN ROCHEFORT	**454920,94**
APPEL D'OFFRE 2023-577 CONCASSAGE DE BETON ST PAUL, Panet en 2024	2299,50
APPEL D'OFFRE 2023-577 CONCASSAGE DE BETON ST PAUL, Panet en 2024	99980,65
CONCASSAGE BETON ET ASPHALTE PRINTEMPS ÉTÉ 2024 PANET CHIC ET LA BAIE	333108,76

CRÉDIT FACTURE # 2217	-22290,78
CREDITE FACT #1847	-1149,75
CREDITE FACT #1850	-1724,63
CREDITE FACT #1851	-5001,41
CREDITE FACT #1906	-1491,70
CREDITE FACT #1945 ERREUR DE TERRREAU	-94,59
Crédite fact #1946 Mauvais item facturé	-51,51
CREDITE FACT #1947	-685,46
CREDITE FACT #1969	-1004,96
MATÉRIEL (SABLE, TERREAU) POUR TERRAINS SPORTIFS DU 29-05-2024 AU 07-06-2024	2172,82
SABLE POUR AIRE DE JEUX- BT2077808	5063,16
Terre à pelouse pour bordures et trottoirs Chicoutimi / juin 2024	2774,63
Terreau minéral Jonquière (terre à pelouse) TP 2024	13181,78
Terreau minéral Jonquière (terre à pelouse) TP 2024 VOIR CREDIT #1965	2542,24
VOIR CRÉDIT # 2254	22290,78
VOIR CREDIT #1855	5001,41
SAGA CONSULTANTS INC.	**40290,13**
CONCEPTION ET INSTALLATION D'UN ABRI PERMANENT. Écocentre Vimy BT-2086695	2586,94
DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA DALLE ET ESCALIER D'ENTRÉE PRINCIPALE AFIN D'ENRAYER LA DÉFAILLANCE STRUCTURALE.	9634,91
DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA DALLE ET ESCALIER D'ENTRÉE PRINCIPALE. C. C. PRICE BT 2075482	2023,56
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ RUE SAINT-ANNE	3242,30
RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR REAMENAGEMENT ATELIER DES IMMEUBLES LA BAIE	6553,58
REMPLACEMENT ET RENFORCEMENT DU TABLIER DE LA STRUCTURE DE LA PASSERELLE DE CEPAL	16248,84
SAGUENAY EN NEIGE INC.	**135000,00**
Aide financière - Bon fonctionnement de l'organisme	10000,00
Soutien financier aux évènements Édition 2025 (versement prévu au budget 2024)	125000,00
SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.	**555927,48**
2024-461 - PFAS : Analyses des PFAS sur l'eau potable	12141,36
Analyses des PFAS sur l'eau potable de La Baie 2024-461 - PFAS	7174,44
Libération de retenue 5% Travaux de réhabilitation sans tranchée par chemisage de conduites d'eau potable	102063,24
Libération de retenue 5% Travaux de réhabilitation sans tranchée par chemisage de conduite d'eau potable	102063,25
Libération de retenue 5% Travaux de réhabilitation sans tranchée par chemisage de conduites d'eau potable	267903,72
PFAS : Analyses des PFAS sur l'eau potable de La Baie	10485,72

PFAS : Analyses des PFAS sur l'eau potable de La Baie	9657,90
PFAS : Service d'analyses laboratoire pour le suivi des PFAS à La Baie	10750,16
PFAS : Service d'analyses laboratoire pour le suivi des PFAS à La Baie	33687,69
SARDAX PAYSAGE - ASPHALTE SARDAX (9247-9740 QUÉBEC INC)	**101269,98**
2024-399 Réfection du drain agricole et terrassement du centre communautaire Diamant / Arrondissement de Chicoutimi	84811,31
2024-427 Réparation bris de déneigement La Baie, hiver 2023-2024, Appel d'offre 2024-427	8272,45
Enlever et remettre le pavé au quai des croisières	8186,22
SEL SCHWEITZER LABORATORIES INC	**47223,83**
FORMATION APP3530-CANADA SEL-3530 REAL-TIME AUTOMATION CONTROLLER	4587,50
RTAC SEL-2241 Module 2241 #NNFD (2241X0X211X0XXXXXX)	4979,50
SEL-487E WITH CONVENTIONAL SECONDARY INPUTS	37656,83
SERVICE ALIMENTAIRE "LA RECETTE"	**31700,00**
Aide financière ponctuelle d'urgence	31700,00
SERVICE D'ACCUEIL POUR NOUVEAUX ARRIVANTS (SANA) SAGUENAY-LE-FJORD	**174140,00**
Aide financière 2024	174140,00
SERVICE D'ARBRES SAGUENAY (9462-1133 QUEBEC INC.)	**383768,95**
ABATTAGE D'ARBRES RUE DES CARCAJOUS CHICOUTIMI	3449,25
ABATTAGE, ELAGAGE ET HAUBANAGE 1 JUILLET 2024	50042,89
ABATTAGE, ELAGAGE ET HAUBANAGE 2024	192439,43
ABATTAGE, ELAGAGE ET HAUBANAGE 2024	27708,98
Alerte de grand vent - Urgence	5691,27
CRÉDIT FACTURE # 2024-1301	-1149,75
TRAVAUX ARBORICULTURE URGENCE DE JOUR - JONQUIÈRE	3794,16
TRAVAUX ARBORICULTURE URGENCES 2023-357	101792,72
SERVICE DE TRAVAIL DE RUE DE CHICOUTIMI	**123936,00**
Projet sociocommunautaire et projet art pression- Convention de partenariat	35536,00
SUBVENTION 2024 - VERSEMENT 1/2 (1er versement 80 % de 110 500 $)	88400,00
SERVICES ENERGETIQUES MT INC.	**234664,61**
13-306 - BT346692 - NETTOYAGE VIELLE COLLE FIGÉ	7946,26
2023-650 Installation d'une nouvelle panne d'huile usée. 2-B04K004-23-003	27938,93
APPEL DE SERVICE BT-2088584 - QUAI L'ÉPERLAN	-439,60
APPEL SERVICE PROBLÈME SÉPARATEUR D'HUILE BT-2082873	7278,98
CRÉDIT FACTURE # 69784	-1183,34

CRÉDIT FACTURE 67592	-120,72
Décompte #10 REMPLACEMENT DU GROUPE ÉLECTROGENE CASERNE # 5;2021-583 REMPLACEMENT DU GROUPE ÉLECTROGENE CASERNE # 5	29110,87
Décompte #11 2021-583 REMPLACEMENT DU GROUPE ÉLECTROGENE CASERNE # 5	5547,12
Décompte #4 2023-171 | INSTALLATION D'UN NOUVEAU GROUPE ÉLECTROGÈNE CASERNE 1 / Arrondissement de Jonquière	41653,83
Décompte #5 2023-171 | INSTALLATION D'UN NOUVEAU GROUPE ÉLECTROGÈNE CASERNE 1 / Arrondissement de Jonquière	35845,65
Libération de dépot de garantie de soumission	8000,00
RAPPORT DES PRISES DE MESURES - GLUB DE GOLF PORT-ALFRED	-694,16
Remplacement de la génératrice Caserne 5 La Baie - Libération de retenue 10%	58171,20
REMPLACEMENT DU CYLINDRE 85-817 - BT2090305	2415,30
RÉPARATION DES PONTONS AU QUAI LEPAGE À LA BAIE.	9654,33
Réparation des systèmes de graissage entrepôt véhiculaire (Chicoutimi)	3539,96
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX LAC-ST-JEAN INC	**624082,15**
2024 AJUSTEMENT CARBURANT DE AOÛT A OCT	36348,03
2024 AJUSTEMENT FOSSES VIDANGÉES EN URGENCE	4311,56
2024 Vidange des fosses septiques	28924,63
2024 Vidange des fosses septiques (1 janvier au 31 décembre)	18501,78
2024 Vidange des fosses septiques (110x)	13659,03
2024 Vidange des fosses septiques / du 8 au 12 juillet	23841,22
2024 Vidange des fosses septiques de mai à juillet	41275,69
2024 Vidange des fosses septiques du 10 au 14 juin	30174,04
2024 Vidange des fosses septiques du 12 au 16 août	21109,41
2024 Vidange des fosses septiques du 13 au 17 mai	28435,62
2024 Vidange des fosses septiques du 15 au 19 juillet	26573,02
2024 Vidange des fosses septiques du 17 au 21 juin	28063,10
2024 Vidange des fosses septiques du 19 au 23 août	27566,41
2024 Vidange des fosses septiques du 1er au 5 juillet	20736,89
2024 Vidange des fosses septiques du 2 au 6 septembre	18874,30
2024 Vidange des fosses septiques du 20 au 24 mai	26821,37
2024 Vidange des fosses septiques du 21 au 25 octobre	5774,04
2024 Vidange des fosses septiques DU 22 AU 26 JUILLET	20736,89
2024 Vidange des fosses septiques du 24 au 28 juin	19867,68
2024 Vidange des fosses septiques du 26 au 28 août	18750,12
2024 Vidange des fosses septiques du 27 au 31 mai	23965,39

2024 Vidange des fosses septiques du 28 oct au 1er novembre / VOIR CRÉDIT # 32086	3352,67
2024 Vidange des fosses septiques du 29 avril au 10 mai	2060,09
2024 Vidange des fosses septiques du 29 avril au 3 mai	23965,39
2024 Vidange des fosses septiques du 29 juillet au 2 août	22226,97
2024 Vidange des fosses septiques du 3 au 7 juin	31788,29
2024 Vidange des fosses septiques du 30 sept au 4 oct	11672,26
2024 Vidange des fosses septiques du 5 au 9 août	12293,13
2024 Vidange des fosses septiques du 6 au 10 mai	26448,85
2024 Vidange des fosses septiques du 7 au 11 octobre	3352,67
CRÉDIT FACTURE # 27513	-741,71
CRÉDIT FACTURE # 27594	-49,10
CRÉDIT FACTURE # 28741	-293,31
CRÉDIT FACTURE # 28744	-101,18
CRÉDIT FACTURE #26417	-56,37
CRÉDIT FACTURE #27590	-95,66
CRÉDIT FACTURE #29301	-71,74
CRÉDIT FACTURE #29488	-164,41
CRÉDIT FACTURE #29490	-4185,09
Destruction massive de documents confidentiels Bon #11967 7 mars 24	4185,09
VOIR CRÉDIT #30078	4185,09
SERVICES MATREC-GFL ENVIRONMENTAL INC.	**3985094,43**
2023 SURCHARGE DE CARBURANT	47567,24
2024 AJUSTEMENT DU CARBURANT	26983,95
2024 Collecte et transport des matières recyclables - Août 2024	131041,11
2024 Collecte et transport des matières recyclables - Janvier	128471,67
2024 Collecte et transport des matières recyclables (Ajustement nombre de portes 76957)	24597,53
2024 Collecte et transport des matières recyclables / Avril	43156,35
2024 Collecte et transport des matières recyclables / Janvier	131041,11
2024 Collecte et transport des matières recyclables / JUILLET	131041,11
2024 Collecte et transport des matières recyclables / JUIN	131041,11
2024 Collecte et transport des matières recyclables / MAI	131041,11
2024 Collecte et transport des matières recyclables / Mai 2024	131041,11
2024 Collecte et transport des matières recyclables / Mars	131041,11

2024 Collecte et transport des matières recycables OCTOBRE	163408,38
2024 Collecte et transport des matières recycables SEPTEMBRE	131041,11
2024 Collecte et transport des résidus ultimes - Août 2024	190329,96
2024 Collecte et transport des résidus ultimes (1 janvier au 31 décembre)	3176,61
2024 Collecte et transport des résidus ultimes (31 janvier 2024)	190327,67
2024 Collecte et transport des résidus ultimes (Ajustement carburant)	19951,32
2024 Collecte et transport des résidus ultimes (Avril)	6907,13
2024 Collecte et transport des résidus ultimes (Encombrants (monstres ménagers)) Juin 2024	5507,28
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / 31 janvier 2024	190327,67
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / 31 janvier 2024	-190327,67
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / AVRIL	5699,51
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / Février	186598,01
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / janv 2024	46741,14
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / Janvier	3228,69
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / JUILLET	195680,19
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / Juin	195799,35
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / JUIN VOIR AJUSTEMENT # N10086872384	2030,43
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / MAI	190329,96
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / Mai 2024	190329,96
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / Mars	229413,15
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / NOVEMBRE	5009,96
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / octobre	3720,64
2024 Collecte et transport des résidus ultimes / VOIR CRÉDIT # N10086870099	5488,86
2024 Collecte et transport des résidus ultimes Août 2024	4862,61
2024 Collecte et transport des résidus ultimes Août 2024 - Voir crédit #N10086876603	2123,32
2024 Collecte et transport des résidus ultimes JUILLET	7296,00
2024 Collecte et transport des résidus ultimes octobre	196031,87
2024 Collecte et transport des résidus ultimes SEPTEMBRE	197839,25
2024 Collecte, transport matières recycables / JUILLET	37987,93
2024 Matières recyclables divers / AVRIL	2512,27
2024 Matières recyclables divers / MAI	3147,68
2024 Matières recyclables divers / Novembre	3084,01
2024 Transrouliers - Août 2024	3048,90

2024 Transrouliers / JUILLET	2921,74
2024 Transrouliers / juin / Voir crédit # N10086872925	3357,04
2024 Transrouliers / mai	4079,24
2024 Transrouliers / NOVEMBRE	3906,82
2024 Transrouliers / octobre	3844,42
2024 Transrouliers Juillet	3001,14
2024 Transrouliers SEPTEMBRE	4086,13
AJUSTEMENT FRAIS DE TRANSPORT JANVIER 2024	2569,44
Avril 2024 Transrouliers	4258,06
Collecte et transport des résidus ultimes, Matières recyclables divers (Carrefour Racine résidus ultimes)Août 2024	3130,30
CORRECTION FACTURE N10086862838	3401,16
Crédit facture N10086861109	-13,84
Crédit décembre	-72,25
CRÉDIT FACTURE # N10086871006	-73,67
CRÉDIT FACTURE # N10086872512	-377,81
CRÉDIT FACTURE # N10086872513	-642,57
CRÉDIT FACTURE # N10086873904	-68,81
CRÉDIT FACTURE # N10086873906	-82,69
CRÉDIT FACTURE # N10086874223	-149,42
CRÉDIT FACTURE # N10086876735	-332,41
CRÉDIT FACTURE # N10086876740	-36,39
CRÉDIT FACTURE # N10086878172	-642,57
CRÉDIT FACTURE # N10086878175	-12,13
CRÉDIT FACTURE # N10086878176	-91,75
CRÉDIT FACTURE #N10086875333	-201,21
CRÉDIT FACTURES # N10086876739,N10086875340	-183,50
Février 2024 Collecte et transport des matières recycables (Jonquière)	131041,11
Février 2024 Collecte et transport des résidus ultimes (Carrefour Racine)	3112,95
Février 2024 Collecte et transport des résidus ultimes (Ediffices municipaux Chic)	190329,96
Février 2024 Collecte et transport des résidus ultimes (Encombrants)	2523,41
Février 2024 Collecte et transport des résidus ultimes (Soccer Dome)	2942,94
Février 2024 Transrouliers (Garage Supra JQ)	2854,23
Relié à la facture N10086864368 pour la différence.	-2,30

SERVICES SANITAIRES RODRIGUE BONNEAU INC.	**1225158,34**
2024 AJUSTEMENT CARBURANT SEPT A NOV	22819,78
2024 AJUSTEMENT NOMBRE DE POINTS DESSERTE DU 12 SEPTEMBRE 2024 AU 11 SEPTEMBRE 2025	25800,90
2024 AJUSTEMENT PRIX CARBURANT, MARS À MAI 2024 / Collecte des matières organiques	31395,69
2024 Collecte des matières organiques / AOÛT	99312,86
2024 Collecte des matières organiques / Avril	99312,86
2024 Collecte des matières organiques / Février	99312,86
2024 Collecte des matières organiques / Janvier	99312,86
2024 Collecte des matières organiques / JUILLET	99312,86
2024 Collecte des matières organiques / JUIN	99312,86
2024 Collecte des matières organiques / Juin à août	26861,30
2024 Collecte des matières organiques / Mai 2024	99312,86
2024 Collecte des matières organiques / OCTOBRE	99312,86
2024 Collecte des matières organiques / septembre 2024	99312,86
2024 Collecte des matières organiques Novembre	99312,86
Ajustement du carburant de décembre 2023 à février 2024 (3 mois) - Collecte des matières organiques	33564,29
CRÉDIT FACTURE # 165348	-57,49
CRÉDIT FACTURE # 172326	-645,70
CRÉDIT FACTURE # 172359	-229,95
CRÉDIT FACTURE # 173526	-1674,03
Crédit pour erreur de facturation collecte des matières organiques	-5117,91
Erreur de prix facture 165188	-114152,51
Erreur de prix facture 165361	-114152,51
Erreur de prix, facture annulé par crédit 166092	114152,51
Facture au mauvais prix, annulé par CR 165349	114152,51
Mars 2024 Collecte des matières organiques	99312,86
SERVITECH INC	**78039,28**
Inspection des immeubles non-résidentielles en matière d'évaluation municipale pour l'année 2024	78039,28
SIEMENS CANADA LIMITEE	**37166,62**
2023-717 Mise à niveau du panneau d'alarme d'incendie - Palais des sports -BT-2080706	12992,18
AJOUTS MESURES COMPENSATOIRES, DÉTECTION DE CHALEUR, EN LIEN AVEC LE SYSTÈME SOUS-AIR PROBLÉMATIQUE - COMMANDE MATÉRIEL	5630,56
ALARME TROUBLE TRAVAUX PUBLIC JONQUIÈRE BT-2086136	2739,28
BRANCHEMENT DE VALVE D'ISOLATION SUR ALARME. Théâtre du Palais municipal.	3310,08

MODULE DE ZONE CONVENTIONNEL - BT2087676	2515,66
REPARATION PORTE INTERIEUR PASSAGE 911	3629,36
TRAVAUX EN RÉGIE CONTRÔLÉE POUR LA MIGRATION DE LA BOUCLE #1 - PALAIS MUNICIPAL LA BAIE - BT-2091424	6349,50
SIGNALISATION INTER-LIGNES (ALAIN DESCHENES CONSTRUCTION INC.)	**779965,02**
2024-447 Fourniture et pose de panneaux de signalisation interdiction de virage à droite	54053,51
60 x Poteaux de signalisation	3828,21
CRÉDIT FACTURE # 47764	-1373,95
Crédit pour facture # 43828	-542,91
CREDIT SUR FACTURE #46930	-243,75
Crédite fact #46815	-974,99
Décompte#1 AJOUT SIGNALISATION PISTE CYCLABLE - BOUL RENAUD - PARC IND CHIC, CORRIDORS D'ÉCOMIBILITÉ ET VILLE SAGUENAY	104670,60
DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DES ACCÈS DE BÂTIMENTS ARR DE JONQ. JANV 2024	22224,02
DENEIGEMENT JONQ PORTES ET ESCALIERS MARCHES AVRIL 2024	11112,02
DENEIGEMENT JONQ PORTES ET ESCALIERS MARCHES FEV 2024	22224,02
DENEIGEMENT JONQ PORTES ET ESCALIERS MARCHES MAI 2024	5556,01
DENEIGEMENT JONQ PORTES ET ESCALIERS MARCHES MARS 2024	22224,02
DIVERS MATÉRIEL DE SIGNALISATION	2049,52
EFFACAGE DU MARQUAGE POINTILLÉ DE L'ARRET D'AUTOBUS	2154,63
GUIDE POUR RUE VICTORIA - BALISE DE DENEIGEMENT (TIGE REPÈRE JAUNE SEULEMENT), ACCESSOIRE POUR BALISE	3334,28
Libération de dépot de garantie de soumission	5000,00
LIBERATION DE RETENUE - MARQUAGE ET SIGNALISATION DES PISTES CYCLABLES	5479,45
LIBÉRATION DE RETENUE - MISE AU NORME DE LA SIGNALISATION DES TRAVERSES	10549,25
LOCATION FLÈCHE / REMORQUE 6844 ch St-André JQ	2701,91
MARQUAGE DE CHAUSSEES LIGNES AXIALES LA BAIE CHICOUTIMI JONQUIERE ETE 2024	500140,11
Note de crédit en lien avec la facture # 46752	-1379,70
Réparation d'un panneau à message variable, unité 30-341	2363,61
Signalisation de nuit à Jonquiere	4815,15
SIGNEL SERVICES INC	**81300,88**
220 X PANNEAUX ARRÊT PLIANT EN ALLUMINUM 2,1 MM 600MM, MONTAGE DE CHARNIÈRE SUR ENSEIGNE HAUTEUR	12229,89
30 X BARIL TRV7 NOIR AVEC BOUT BISEAUTÉ SANS POIGNÉE / 30 X PESÉES DE BARILS	2931,86
300 X CONE 28" PVC 2 BANDES REFLECHISSANTES 150-100MM 3M 7LBS	4543,81
40 X BARILS TRV7 NOIR / 40 X PESÉES DE BARILS	3909,15
50 X BARRIÈRES TB1 LONGUEUR DE 10'	3018,09

BALISES ET PESÉES POUR LABAIE	2837,58
BARIL TRV7 NOIR AVEC BOUT BISEAUTÉ SANS POIGNÉE, PESÉE DE BARIL TRV7 AVEC POIGINÉE	9772,88
CONE 28" PVC 2 BANDES REFLECHISSANTES 150-100MM 3M 7LBS	22719,06
CRÉDIT FACTURE #132928	-314,57
CRÉDIT FACTURE #134427	-2414,48
LOCATION DE PANNEAUX A MESSAGES VARIABLES 26/09 AU 25/10/24 APPEL D'OFFRES 2024-430	7510,17
LOCATION DE PANNEAUX A MESSAGES VARIABLES DU 26/10 AU 25/11/24 APPEL D'OFFRES 2024-430	7510,17
PANNEAUX DE SIGNALISATION - VOIR CRÉDIT #134102	2065,40
PANNEAUX NOMS DE RUE 2 fois la rue De Vinci, 2 fois St-Jean Baptiste, 2 fois Michel Ange, 3 fois Daumier, 1 fois Guy	2567,39
VOIR CRÉDIT #134427	2414,48
SIGNIS INC.	**136935,25**
4 x Panneaux en aluminium - Écocentres	3311,28
Affichage aréna Jean-Claude Tremblay	9657,90
Affiches Alu 0.64 - Flèche, stationnement, interdiction vélo	5403,83
Ancrage et réinstaller plaque église évangélique de JQ, Remplacement complet borne 2829, bl. Saguenay, Réparation borne.	2379,98
Bannière Place du Citoyen 12 x12	4449,53
Démonter la section du haut sur le panneau, modifier et réinstaller - Signalisation boul. St-Paul	4943,93
ÉCRANS NUMÉRIQUES JONQUIÈRE ET LA BAIE	71255,76
Enlever 3 panneaux, refaire le visuel et réinstaller	2184,53
LETTRE ET ÉTOILES PVC MONTÉES SUR ALUPANEL - PLACE DU CITOYEN	2184,53
Panneau signalisation (urgence fermeture de rang)	2219,02
Panneaux alupanel 1/4"4"X8", travaux réhabilitation. zone innovation site 3, 20305-11-003 génie	2931,86
PANNEAUX STATIONNEMENT TERRAIN DE LA CONSOL	7967,77
Plusieurs travaux sur panneaux patrimoniaux (6 retraits, 1 solidification, 1 remplacement), avec échelle de priorité.	2207,52
POTEAUX EN U	5375,08
Signalétique patrimoniale fabrication et installation 5 bornes résidentielles (panneau affichage)	7933,28
Trois panneaux alupanel - Terrains à vendre	2529,45
SNC-LAVALIN INC. (ATKINSREALIS CANADA INC.)	**43972,86**
MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX GRANULAIRES. PROJET RUES DELISLE ET VIMY, ARR CHICOUTIMI	15680,30
MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX GRANULAIRES. PROLONGEMENT RUE DE CHAMBERY PHASE 2 JONQ - 21102-02-040-001	5774,48
PROLONGEMENT RUE DES GOLFEURS - PHASE 3 - ARR CHICOUTIMI	19181,80
PROLONGEMENT RUE DES QUATRE-TEMPS PHASE 4	3336,28
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	**209598,86**

# 155089932 -Crédit pour envoie certifié jamais envoyé	-16,54
# 155089933 -Crédit pour envoie certifié jamais envoyé	-16,54
# 155089935 -Crédit pour envoie certifié jamais envoyé	-16,54
Achat d'enveloppes certifiées (500)	8390,68
Env. certifiée (500) - Vente pour taxe	8323,82
Envoie des États de compte - Revenu	9331,65
Envois du 10 octobre 2024 - Poste-lettres # C177449160	4563,26
Envois du 11 janvier 2024 Poste-lettre no C176029572	3241,00
Envois du 13 septembre 2024 - Poste-lettres # C177305049 et envois du 19 septembre 2024 - Poste-lettres # C177339344	7389,53
Envois du 18 juillet 2024 - Poste-lettres # C177013051	4870,58
Envois du 19 janvier 2024 Poste-lettre no C176069215	4583,31
Envois du 1er août 2024 - Poste-lettres # C177082698	3506,96
Envois du 1er février 2024 - Poste-lettres # C176139009	3199,76
Envois du 2 et 9 mai 2024 - Poste-lettres # C176619678 et C176658691	6608,34
Envois du 20 et 28 juin 2024 - Poste-lettres # C176870768 et C176912004	6738,46
Envois du 21 mars 2024 - Poste-lettres # C176400378	2922,62
Envois du 22 février 2024 - Poste-lettres # C176248308	3859,80
Envois du 23 mai 2024 - Poste-lettres # C176726962	2384,64
Envois du 24 octobre 2024 - Poste-lettres # C177518699	5300,85
Envois du 25 avril 2024 - Poste-lettres # C176583966	3511,79
Envois du 25 janvier 2024 - Poste-lettre no C176100673	2151,51
Envois du 25 juillet 2024 - Poste-lettres # C177047814	2472,29
Envois du 26 septembre et 3 octobre 2024 - Poste-lettres # C177372898 et C177410460	8684,86
Envois du 28 mars 2024 - Poste-lettres # C176436052	3443,03
Envois du 3 septembre 2024 - Poste-lettres # C177193651	3782,42
Envois du 30 août 2024 - Poste-lettres # C177234289 et envois du 6 septembre 2024 - Poste-lettres # C177267874	2677,18
Envois du 30 mai 2024 - Poste-lettres # C176762637	3973,63
Envois du 31 octobre 2024 - Poste-lettres # C177554395	3129,06
Envois du 4 avril 2024 - Poste-lettres # C176471436	3144,76
Envois du 6 et 13 juin 2024 - Poste-lettres # C176797927 et C176836812	4661,15
Envois du 7 mars 2024 - Poste-lettres # C176322094	4792,78
Envois du 8 février 2024 - Poste-lettre no C176173698	2681,45
Envois du 9 août 2024 - Poste-lettres # C177116757	3223,54

Frais de poste - Envoi d'état de compte d'octobre 2024	8320,63
Frais pour changement d'adresse du courrier de l'hôtel de Ville à Hydro-Jonquière	-1821,20
Poste-lettres - Envoi des états de compte - finances	13169,58
Poste-Lettres- Taxes 2024	52434,76
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DE ZONE TALBOT	**60000,00**
Versement 1 : 90 % de la subvention - Soutien financier 2024 - VS-CM-2024-77	54000,00
Versement 2 : 10 % de la subvention - Soutien financier 2024 - VS-CM-2024-77	6000,00
SOCIETE DE GESTION DE LA ZONE PORTUAIRE DE CHICOUTIMI INC	**1727642,67**
1er Versement Honoraires Zone portuaire année 2024 VS-CM-2024-88	260292,82
Aide au fonctionnement -2e Versement Parc Mille Lieux de la coline	307500,00
CRÉDIT FACTURE #3831	-433821,37
demande de soutien financier pour le bon fonctionnement de l'organisme	2500,00
Demande de soutien pour la tenu de la 21e edition des hivernades de Saguenay	5000,00
Dernier versement Honoraires Zone portuaire VS-CM-2024-88	43382,14
HONORAIRE DE GESTION DU SITE ZONE PORTUAIRE 2e Versement Honoraires Zone portuaire VS-CM-2024-88	130146,41
Remboursement assurances 2024	61321,30
SUBVENTION 2024 VS-CM-2024-88	615000,00
subvention du Parc Mille Lieux de la colline (dernier versement)	102500,00
Subvention PPU Chicoutimi	200000,00
VOIR CRÉDIT #3833	433821,37
SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUEBEC	**738228,14**
01-129 DODGE CHARGER 2023	4979,91
01-133 DODGE CHARGER 2023	4888,14
01-156 CHEVROLET SILVERADO 1500 2024	6052,53
01-156 DODGE CHARGER 2023	4979,91
01-612 - KIA NIRO EV WIND 2025	5154,28
02-142 FORD EXPLORER 2025	5394,48
02-143 FORD EXPLORER 2025	5394,48
02-145 FORD EXPLORER 2025	5394,48
02-146 FORD EXPLORER 2025	5400,66
02-152 FORD EXPLORER 2025	5400,66
02-153 FORD EXPLORER 2025	5400,66
02-154 FORD EXPLORER 2025	5400,66

02-155 FORD EXPLORER 2025	5400,66
02-156 FORD EXPLORER 2025	5400,66
02-157 - Ford Explorer 2025	5400,66
02-158 Ford Explorer 2025	5400,66
02-161 FORD EXPLORER 2025	5356,28
02-604 Mitsubishi RVR 2024	2717,99
06-105 FORD F150 2023	10142,58
06-106 FORD F150 2023	5071,29
06-322 RAM 1500 2023	5236,58
06-324 CHEVROLET SILVERADO 2024	6347,39
06-911 CHEVROLET SILVERADO 2024	5967,64
08-834 FORD TRANSIT 2024	6856,42
10-310 FORD F350 2023	8602,24
10-311 FORD F350 2023	8602,64
10-312 FORD F350 2023	8602,24
Attestations et demande de renseignements,INA, NPA et PAI_février 2024	6456,76
Attestations, demandes de renseignements adresse, immatriculation, permis	2340,15
Avis de paiement et de jugement octobre 2024	7836,96
Avis de paiement et de jugement pour juillet 2024	3070,12
Chevrolet silverado 2025	7539,11
Crédit - attestation et dem. de renseignements pour les factures du 2023-02-20 au 2023-10-31	-951,20
Demande renseignements, attestations Avril 2024	2052,68
DOSSIER 31855240 -RENOUVELLEMENT IMMATRICULATIONS 2024	495425,17
Ford Explorer 2025 02-159	5400,66
Ford Explorer 2025 02-160	5400,66
FORD F350 2023	9928,12
IMMATRICULATION MOTOS 2024 - 31855 240 712.31$ * 7	4986,17
INA, PAI, PECVL, Avril 2024	8121,64
Réception électronique avis de jugement, réception avis de paiement	2044,80
Réception électronique INA et PAI	10820,00
Transmission INA PAI Juin 2024	3502,80
Transmission INA, PAI Mai 2024	5306,76
SOCIETE DE TRANSPORT DU SAGUENAY	**16226267,85**

2024-202 AUTOBUS NAVETTE SAIB FRAIS ENTRETIEN ADMINISTRATION 22 ET 23 JUIN VS-CM-2024-515	134977,80
2024-202 AUTOBUS NAVETTE SAIB 22 JUIN ET 23 JUIN	12489,00
25 % du cout du stationnement incitatif au soccerdôme - part Ville	637293,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE AOÛT 2024	11935,35
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE JUILLET 2024	11697,05
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE NOVEMBRE 2024	9800,15
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE OCTOBRE 2024	13963,75
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRESEPTEMBRE 2024	11401,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE JUILLET 2024 MODIFIÉ - NOTE DE CRÉDIT	-174,75
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO ARVIDA AOÛT 2024	6438,50
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO ARVIDA AVRIL 2024	2087,85
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO ARVIDA JUILLET 2024	2091,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO ARVIDA NOVEMBRE 2024	3203,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO ARVIDA OCTOBRE 2024	5038,45
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO ARVISA JANVIER 2024	2062,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI AOÛT 2024	30712,10
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI AVRIL 2024	30528,10
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI FÉVRIER 2024	30598,10
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI JANVIER 2024	38245,25
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI JUILLET 2024	30441,45
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI JUIN 2024	31345,10
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI MAI 2024	36082,65
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI MARS 2024	31481,25
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI NOVEMBRE 2024	34066,25
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI OCTOBRE 2024	39247,05
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO CHICOUTIMI SEPTEMBRE 2024	28036,15
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE AVRIL 2024	11631,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE FÉVRIER 2024	12432,80
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE JANVIER 2024	13830,55
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE JUILLET 2024 MODIFIÉ - NOTE DE CRÉDIT	-133,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE JUIN 2024	11201,50
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE MAI 2024	14402,45
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO JONQUIÈRE MARS 2024	9798,90

PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE AOÛT 2024	4240,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE AVRIL 2024	3416,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE FÉVRIER 2024	3462,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE JANVIER 2024	3618,30
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE JUILLET 2024	2165,75
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE JUIN 2024	2279,50
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE MAI 2024	2559,50
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE MARS 2024	3203,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE NOVEMBRE 2024	3073,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE OCTOBRE 2024	3640,00
PASSE-PARTOUT - CARTES ACCÈS STS BIBLIO LA BAIE SEPTEMBRE 2024	3905,00
Quote-part additionnelle 2023 navettes pour les navires 2023 et l'utilisation du garage du boul St-Paul	249615,00
QUOTE-PART MUNICIPALE 2e TRIMESTRE - AVRIL-MAI-JUIN 2024	3659025,00
QUOTE-PART MUNICIPALE 3e TRIMESTRE - JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2024	3659025,00
QUOTE-PART MUNICIPALE 4e TRIMESTRE - OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2024	3659025,00
QUOTE-PART MUNICIPALE JANVIER-FÉVRIER-MARS 2024	3659025,00
Téléphonie IP - subvention 2024	6740,00
SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY	**211880,00**
Dernier versement projet: Projet : Traitement et diffusion de fonds d'archives	5000,00
EDC 2021-2023, préinventaire des personnages d'intérêt patrimonial	22000,00
EDC 2024, production et diffusion de capsules patrimoniales	32000,00
Expertise en patrimoine documentaire pour la capsule temporelle du "Monument Price"	3800,00
PUBLICITÉ ANNUELLE REVUE SAGUENAYENSIA	7000,00
Rallye patrimonial a réaliser à pied ou en vélo dan le cadre de la Fête du Saguenay-Lac-Saint-Jean (VS-CE-2024-295)	22080,00
Soutien supplémentaire au fonctionnement 2024 - Résolution VS-CM-2024-213	120000,00
SODROX CHEMICALS LTD	**63508,79**
Soude caustique en vrac en Kg	11949,64
UFA : Soude caustique en vrac en Kg sec - Année 2024	24837,44
UFA : Soude caustique en vrac en Kg sec - Année 2024	26721,71
SOFTCHOICE CORPORATION	**228218,36**
2022-034 - ID1912 - Assurances logicielle SQL Serveur ***CAG*** Billet 459864	99255,27
Assurance logicielle Microsoft - 1 octobre 2024 au 30 septembre 2025 ***CAG*** 2022-034 - ID1720 -	127271,89
ID1598 - Contrat d'entretien Passe Word Manager Pro (PMP) - 14 décembre 2024 au 13 décembre 2023	3379,12

Licences Adobe Acrobat Pro - Service immeubles - Billet 463988	-1687,92
SOLOTECH INC (SAGUENAY)	**31159,35**
Conversion de la salle de conférence de la mairesse en Team	6415,59
ID1446 - Contrat d'entretien - Salle d'interrogatoire des polices - 22 mai 2024 au 21 mai 2025	7760,81
ID1740 - Contrat d'entretien salle de conférence mairesse et DG - 19 février 2024 au 18 février 2025 HELENE	4541,51
ID1815 - Contrat d'entretien salle des mesures d'urgence - 9 août 2024 au 8 août 2025	3161,81
Installation caméras, main d'oeuvre, quincailleries, Salle de conférence de la direction générale	7161,79
MATÉRIEL TECHNIQUE - LAMPE 1000W/120V, ADAPTOR CABLE 1", MICRO CONVERTISSEUR SDI@HDMI 3G AVEC ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	2117,84
SOMAVRAC (C.C.) INC.	**176507,82**
2024-043 Abat-poussière - Travaux publics Jonquière,	2031,84
2024-043 Abat-poussière - Travaux publics Jonquière,	9656,31
2024-043 Abat-poussière - Travaux publics Jonquière, Saison 2024	43178,09
2024-043 Abat-poussière - Travaux publics Jonquière, Chicoutimi et La Baie pour la Saison 2024	96036,87
2024-043 Abat-poussière - Travaux publics La Baie, Saison 2024	25604,71
SOUCY AQUATIK INC	**50127,95**
MISE EN MARCHE, HIVERNATION ET ENTRETIEN DU SYSTÈME DE JETS D'EAU ET BRUMISATION - PLACE DU CITOYEN - BT-2085845	50127,95
SOUDURE GILLES INC.	**44460,83**
200 Supports à traiteau - Signalisation	7875,79
CHANGER COURROIE POUR TREUILLES DE CHUTE, REDRESSER 2 PANNEAUX ALU, CHANGER PENTURE ET RÉINSTALLER TRAVAUX ECOCENTRES	2356,99
CRÉDIT FACTURE # 095657	-2788,14
Écocentre de Jonquière - Fabriquer tobe pour conteneur de matières dangereuses	9945,34
FABRICATION 2 COFFRES POUR UNITE 15-404	2759,40
FABRICATION DE 4 BOITES POUR JEUX DE FER	3449,25
FABRIQUER PALIER DE 48" X 48" ALUMINIUM, 4 PATTES AJUSTABLE EN TUBE - BT2080726	4081,61
Fabriquer rouleau de sac et travaux de réparation écocentre Nord.	2788,14
Modification de la remorque signalisation	3587,22
RÉPARATION DEUX GARDES COIN JOLIETTE ET RUE AUDET.	2069,55
Travaux soudure divers pour écocentre.	5547,54
VOIR CRÉDIT # 095658	2788,14
STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTEE	**629064,69**
2020-241 OSP - MODERNISATION DES ÉTANGS AÉRÉS DE LATERRIÈRE.	70435,06
2020-365 - OSP en ingénierie - Réfection complète des postes de pompage PPEC30 et PPEC31 / Arr. de Chicoutimi	33740,32
2020-532 POSTE DE POMPAGE PPELB02 - ARRONDISSEMENT DE LA BAIE	19616,13

2020-560 - SP en ingénierie - Réfection complète des postes de pompage PPEJ06, PPEJ07 et PPEJ09 / Arr. de Jonquière	65880,00
2020-570 - OSP en ingénierie - Réfection complète du poste de pompage PPELB05 / Arr. de La Baie	3161,81
2023-057 / OSP - Ingénierie préliminaire - Mise en place d'une filière aux puits de la Baie-des-Deux-Îles / arr. Jonq	12072,38
2023-057 / OSP - Ingénierie préliminaire - mise en place d'une filière aux...de la Baie des Deux-Îles / arr. Jonq	63006,30
2023-168 - ÉTUDE PRÉPARATOIRE POUR LA MISE AUX NORMES DE L'USINE D'ÉPURATION DE JONQUIÈRE	58669,45
ÉTUDE PRÉPARATOIRE POUR LA MISE AUX NORMES DE L'USINE D'ÉPURATION DE JONQUIÈRE	13280,48
ÉVALUATION DES IMPACTS POTENTIELS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET APPRÉCIATION DES RISQUES	101603,41
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE 1 - STATIONNEMENT	7877,52
Expertise des fondations Étude pour l'enveloppe du bâtiment	6323,63
OSP - MODERNISATION DES ÉTANGS AÉRÉS DE LATERRIÈRE.	22483,53
OSP - MODERNISATION DES ÉTANGS AÉRÉS DE LATERRIÈRE. 2020-241	11287,84
OSP en ingénierie - Réfection complète des postes de pompage PPEC30 et PPEC31 / Arr. de Chicoutimi	22683,02
OSP en ingénierie - Réfection complète du poste de pompage PPELB05 / Arr. de La Baie	13682,03
POSTE DE POMPAGE PPELB02 - ARR DE LA BAIE	20847,85
POSTE DE POMPAGE PPELB02 - ARR LA BAIE	3055,43
POSTE DE POMPAGE PPELB02 - ARR LA BAIE 2020-532	6173,43
SP en ingénierie - Réfection complète des postes de pompage PPEJ06, PPEJ07 et PPEJ09 / Arr. de Jonquière	70879,24
Validation de la capacités des couvercles C-1, C-2, C-3 des centrales Chute Garneau et Pont Arnaud BT2077346	2305,83
SURPLEC INC	**67239,36**
2024-172 - Achat d'un transformateur sur socle.	39201,88
CREDITE FACT #IN02000942	-39201,88
CREDITE FACT #IN02000944	-60849,37
Livraison transformateur chez Hydro-Jonquière	2628,01
TRANSFORMATEUR 50KV/7.2/120	11402,07
Transformateurs (7.2kV au primaire)	3024,99
Transformateurs (7.2kV au primaire) 50KVA, 7200 - 120 / 240V - GRÉ À GRÉ	10982,41
VOIR CREDIT #IN02000943	39201,88
VOIR CREDIT #IN02000945	60849,37
SYLVAIN SIMARD ARCHITECTE	**34366,04**
2023-114 - OSP EN ARCHITECTURE - TRAVAUX DE RÉPARATION ET D'AMÉLIORATION - ÉDIFICE PORT-ALFRED	2684,67
Aménagement de locaux pour organismes municipaux - Couvent Soeurs du Bon Pasteur. No dossier 2024-07-40	7036,47
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE LA BAIE. BT-2076190 DEMANDE 2024-391	20298,84
RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS, DE LA GESTION DE L'APPEL D'OFFRES ET DES SERVICES - THÉÂTRE DU PALAIS MUNICIPAL	4346,06

TBMAESTRO INC	**26444,25**
Étude de vétusté Place Centre-Ville Jonquière / 3880, boulevard Harvey	26444,25
TDS INSPECTION INC	**97146,98**
Service d'inspection et de retraitement de poteaux de bois Appel d'offres 2024-184 -	42139,49
Service d'inspection et retraitement de poteaux de bois	55007,49
TECH-MIX (BAU-VAL INC.)	**69108,57**
2023-589 Asphalte froide 2024	49936,17
Asphalte froide 2024 - Enrobé pour réparation à froid avec polymères	19739,74
INDEXATION PRIX DU BITUME	-422,29
Indexation prix du bitume	-145,05
TECHNICIEN DE GLACE INC (TECH-ICE)	**27565,25**
BUTS DE HOCKEY	6208,65
PEINTURE ET BLANCHISSAGE DE LA DALLE ET 1 COUCHE D'EAU ET PEINTURE ET LIGNAGE VALÉRIE MALTAIS	5288,85
PEINTURE POUR MARINA ET KÉNO	5737,25
PEINTURES ROUGE, BLEU, BOITE DE PEINTURES BLANCHE, GOAL CREASE ET TRANSPORT	10330,50
TECHNO FEU INC.	**165225,89**
16-214 - BT345314 - NIVÈLEMENT DIAGNOSTIQUE PROBLÈME PAPIER, FAIRE CALIBRATION DU PANIER ET AJUSTER LE ZÉRO DU PANIER	8158,75
16-220 CYLINDRE DIRECTION, FUEL CAP	2708,13
16-220 RESERVOIR D'URÉE ASSY	3603,39
16-221 CYLINDRE DE CABINE	2327,84
16-222 DISQUE ET PLAQUETTE AVANT	6815,28
2 X CYLINDRES DE CABINE POMPIER	4722,67
CRÉDIT FACTURE # FC10022260	-141,36
CRÉDIT FACTURE # FC10022675	-154,79
CRÉDIT FACTURE #FC10023871	-461,70
FILTRE BRONTO - FILTRE HYDRAULIQUE ET FILTRE A AIR HYDAC	2084,78
RÉPARATION DE L'ÉCHELLE DU CAMION INCENDIE 16-216 B	101633,77
RÉPARATION DE L'ÉCHELLE DU CAMION INCENDIE 16-216 BT-350049	17883,38
TEFLON 16-206 BT 351947	2742,59
UNITÉ #16-206 PDM 11 (POWER MODULE DISTRIBUTION) BT 345806	3574,40
UNITÉ #16-214 VALVE PROPORTIONNELLE	2205,88
UNITÉ #16-220 BRAS ET PIVOT D'ESSUIE-GLACE	2160,16
UNITÉ #16-220 CHARGEUR BATTERIE 40A/12V. 120V 1005526	2660,88

UNITÉ #16-220 SEAL DE KIT CYLINDRE DE CAB	2701,84
TECHNOLOGIES NOVAXION INC	**49613,87**
Banque d'heures pour support avec Wonderware	8660,53
Support technique - Année 2024 - AVEVA System Platform. Inst. conf. support, formation.	26645,99
Support technique - Année 2024 - SUPORT GALAXIE.	3506,74
Support technique - février 2024 - AVEVA System Platform. Inst. conf. support, formation.	3296,34
UELB: Support technique nécessaire pour la réfection de l'usine	7504,27
TECHNOLOGIES STAY CONNECTED INC.	**80264,05**
2023-231 - Bornes de prêt de tablette IPad et portables en libre-service	80264,05
TECHSPORT	**33512,91**
CAROUSSEL (TOURNIQUET) INCLUSIF POUR UNE CLIENTÈLE 18 MOIS À 12 ANS. LE DIAMÈTRE EXTERNE DOIT AVOIR PLUS OU MOINS 2.1M.	33512,91
TELENET INFORMATIQUE INC.	**288609,40**
2023-234 - ID1535 - Renouvellement contrat d'entretien - support hpe 3par	180389,91
3 X Meeting Owl 3 - billet 431904	4897,76
4 X Caméras - Billet 457402	3954,91
7 X Licences BlueBeam - Billet 419956	3863,16
9 X Caméras - Billet 447221	9220,48
Caméras IP pour projet ruelle Savard - Billet 440291	6576,22
Caméras pour la bibliothèque de Jonquière - Billet 445081	8346,84
CRÉDIT FACTURE # 167507	-201,21
Crédit facture #169173	-201,21
CREDITE FACT #163035	-120,72
Fortinet - Billet 424578	7827,04
ID1523 et ID1481 - Contrat d'entretien Deep Freeze	5510,17
ID1647 - Contrat d'entretien ManageEngine - 17 mai 2024 au 16 mai 2025	5518,69
ID1754 - 2 x Contrat d'entretien Kemp police - 1 avril 2024 au 31 mars 2025	3679,09
ID1759 - Contrat d'entretien Kemp ville - 13 mai 2024 au 12 mai 2025	4253,97
Imprimante pour le comité de retraite (ML COLOR LASERJET ENT 6700DN PRINTER) - billet 426089	2126,98
Licence AP SmartZone - Billet 422998	5573,42
Meeting Owl 3 pour salles de réunion RH - Billet 456899	3242,19
Owl bar - Billet 439975	5610,55
Owl Bar pour test salle de conférence - billet 426560	3178,88
PARE-FEU BASSE DENSITÉ Fortigate - Billet 428413	4092,65

Projet de configurations des comptes utilisateurs des commis bibliothèques	10359,25
Rackmount pour Fortigate et câble - billet 431264	4060,11
Rackmount pour Fortigate et câble - billet 431264	3019,53
Ruckus pour atelier mécanique - billet 427198 (R550 - DUAL BAND AX INDR AP)	3830,74
TELUS MOBILITE	**309810,47**
Cellulaires - Compte # 30838111	309810,47
TENCO INC. (RPM TECH)	**389015,17**
2023-220 SOUFFLEUSE À NEIGE DÉTACHABLE À SIMPLE STAGE (3 000 TONNES/HEURE)	359335,97
CRÉDIT FACTURE # 8907528	-119,53
CRÉDIT FACTURE #9142172 - MOTEUR D'ESSUIE GLACE	-790,07
FENÊTRE DE PORTE / 27-339 351611	2216,76
PATIN AU CARBURE 14Z1024 - SOUFFLEUR	3650,78
PREPARATION SAISONNIÈRE 24-349 (pièces diverses)	2941,92
PREPARATION SAISONNIÈRE UNITÉ #24-349	21779,34
TERRANOVA WORLDWIDE CORPORATION	**41404,16**
2024-616 - ID1767 - Sensibilisation à la sécurité informatique - Novembre 2024 à octobre 2025	30964,43
Formation à l'accueil des PH - Cours en ligne sur Platerra	10439,73
TERRASSEMENT SAINT-LOUIS INC.	**425632,28**
2024 AJUSTEMENT DIESEL AOÛT A OCTOBRE	2203,17
2024 AJUSTEMENT DIESEL FÉVRIER À AVRIL	3239,96
2024 AJUSTEMENT DIESEL MAI À JUILLET	2685,28
2024 Transport des biosolides	13521,06
2024 Transport des biosolides (1 au 4 octobre)	5978,70
2024 Transport des biosolides (du 16 au 20/09/24)	6622,56
2024 Transport des biosolides (du 23 au 27 septembre)	7266,42
2024 Transport des biosolides / du 25 au 29 mars	11819,43
2024 Transport des biosolides / DU 4 AU 8 MARS	8876,07
2024 Transport des biosolides / semaine du 8 au 12 juillet	7772,31
2024 Transport des biosolides / VOIR CRÉDITS # 35939 ET 35943	5748,75
2024 Transport des biosolides 12 au 16 février	8002,26
2024 Transport des biosolides 1er 2 août	2345,49
2024 Transport des biosolides 1er et 2 février	3173,31
2024 Transport des biosolides 4 au 8 novembre 2024	8983,48

2024 Transport des biosolides du 10 au 14 juin	8278,20
2024 Transport des biosolides DU 11 AU 15 MARS	8646,12
2024 Transport des biosolides du 11 au 15 novembre	7995,76
2024 Transport des biosolides du 12 au 16 août	6346,62
2024 Transport des biosolides du 13 au 17 mai	10761,66
2024 Transport des biosolides du 15 au 19 avril	12555,27
2024 Transport des biosolides du 15 au 19 janvier	9243,99
2024 Transport des biosolides du 15 au 19 juillet	9289,98
2024 Transport des biosolides du 17 au 21 juin	8278,20
2024 Transport des biosolides du 18 au 22 mars	11773,44
2024 Transport des biosolides DU 18 AU 22 NOV	7666,51
2024 Transport des biosolides du 19 au 23 août	8922,06
2024 Transport des biosolides du 19 au 23 février	9657,90
2024 Transport des biosolides du 19 au 31 juillet	5426,82
2024 Transport des biosolides du 1er au 5 avril	9703,89
2024 Transport des biosolides du 1er au 5 janvier	6254,64
2024 Transport des biosolides du 1er au 5 juillet	5978,70
2024 Transport des biosolides du 1er au 5 mai	8922,06
2024 Transport des biosolides du 2 au 6 septembre	6760,53
2024 Transport des biosolides du 21 au 24 mai	8186,22
2024 Transport des biosolides du 21 au 25 octobre	7680,33
2024 Transport des biosolides du 22 au 26 avril	12601,26
2024 Transport des biosolides du 22 au 26 janvier	9014,04
2024 Transport des biosolides du 22 au 26 juillet	7726,32
2024 Transport des biosolides du 24 au 28 juin	6852,51
2024 Transport des biosolides du 25 au 29 novembre	8042,79
2024 Transport des biosolides du 26 au 29 février	8140,23
2024 Transport des biosolides du 26 au 31 août	6622,56
2024 Transport des biosolides du 27 au 31 mai	10301,76
2024 Transport des biosolides du 29 au 31 janvier	5656,77
2024 Transport des biosolides du 29 et 30 avril	5104,89
2024 Transport des biosolides du 3 au 7 juin	9703,89
2024 Transport des biosolides du 5 au 12 août	8600,13

2024 Transport des biosolides du 5 au 9 février	9106,02
2024 Transport des biosolides du 6 au 10 mai	13107,15
2024 Transport des biosolides DU 7 AU 11 OCTOBRE	7588,35
2024 Transport des biosolides du 8 au 12 avril	10485,72
2024 Transport des biosolides du 8 au 12 janvier	8462,16
AJUSTEMENT PRIX DIESEL, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2023 ET JANVIER 2024	3431,76
Annulation de facture, voir crédit facture # 35837	9289,98
Correction des factures 35794 et 35951	-23,00
crédit applicable facture # 35836	-9289,98
CRÉDIT FACTURE # 35600	-45,99
CRÉDIT FACTURE # 35940	-781,83
CRÉDIT FACTURE # 35941	-367,92
CRÉDIT FACTURE #35891	-183,96
Crédit sur facture #35610	-133074,82
Crédit sur facture 35956	-80,48
Voir crédit # 35614	133074,82
TESSIER RECREO-PARC INC.	**97482,70**
2023-709 - CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN PUMPTRACK - PARC DE LA NORMANDIE / ARR DE CHICOUTIMI / 04202-260-001	86231,25
STRUCTURE POUR LE PARC NAZAIRE-GIRARD LATTERRIERE	2063,80
TOUR DOUCHE QUADRUPLE - SITE DE LA CONSOL	9187,65
TEST-AIR (9271-9962 QUEBEC INC)	**56429,79**
MATÉRIEL DE BF (plaquettes, coussinet, carter, ecrous, robinet purgeur)	7244,57
MATÉRIEL DE BF BRIDE DE RUPTURE, ANNEAU DE RETENUE,GARNITURE DE BRIDE	6471,66
MATÉRIEL DE BORNE FONTAINE	35695,54
MATÉRIEL DE BORNE FONTAINE (joint torique, anneau de retenue, prise de pompage)	4580,55
TIGE INFERIEURE BF	2437,47
TETRA TECH QI INC.	**66278,83**
2020-143 RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE SURPRESSION BLÉRIOT / ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI.	8483,61
2023-418 MODIFICATION DES PLANS ET DEVIS DANS LE CADRE AO 2020-503	8286,80
2023-515 - AUDIT QUINQUENNAL / USINE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE - LAC DE L'AQUEDUC À ST-HONORÉ	17168,66
CREDIT FACT #60870437 ETUDE PRELIMINAIRE / CONDUITE D'EAU POTABLE SOUS LE PONT - DUBUC REVISION 1	-6372,50
Étude préliminaire - conduite d'eau potable sous le pont Dubuc - Révision 1	23483,67
Expertise hydraulique dossier CH-21-15803	3456,63

Plans et devis pour alimentation équipements d'éclairage de la colline / Parc Jean-Allard, Jonq.	5399,46
VOIR CREDIT #60871509 ETUDE PRELIMINAIRE / CONDUITE D'EAU POTABLE SOUS LE PONT - DUBUC REVISION 1 RC BELEC	6372,50
THEATRE LA RUBRIQUE INC	**159605,33**
2e versement 2024 pour FIAMS 2025)	7530,00
Projet de spectacle clé en main - Situation Spectacle Bois	6924,00
SERVICES TECHNIQUES	17929,32
SERVICES TECHNIQUES - CHEF DE PLATEAU, TECHNICIEN, DIRECTEUR TECHNIQUE	9652,01
SOUTIEN FINANCIER Premier versement édition 2024 (Festival international des marionnettes de Saguenay 2025)	67770,00
Subvention 2024 Avec retenue de 5000$ VS-CM-2024-21	44800,00
Subvention au fonctionnement versement final	5000,00
THERMAFIX A.J. INC. (LA VITRERIE VITCOM.CA-VITRERIE COMMERCIALE)	**33485,76**
Fournir et installer les cadres de porte en aluminium couleur bronze de deux entrées. Hôtel de Ville Saguenay	15552,60
FOURNITURE DE PORTES EXTÉRIEURES - HÔTEL DE VILLE ARRONDISSEMENT CHICOUTIMI	15552,60
GIVRAGE DES FENÊTRES RUE RACINE BT-2080890.1	2380,56
THERMOSHELL INC. (CHAUFFAGE P GOSSELIN INC.) (ENERGIE SONIC INC.)	**846061,19**
2024 - DIESEL ARTIC (CLAIR) AO 2022-300 - CHANTIER	2568,34
2024 - DIESEL CLAIR 3501 DU ROI-GEORGES AO 2024-169 - RÉSERVOIR	7598,56
2024 - DIESEL CLAIR AO 2022-300 - CHANTIER	5898,30
2024 - DIESEL CLAIR AO 2024-169 - RÉSERVOIR	166862,76
2024 - DIESEL CLAIR AO 2024-169 - RÉSERVOIR 223 RUE JOSEPH GAGNE SUD	33867,56
2024 - DIESEL CLAIR AO 2024-169 - RÉSERVOIR 223 RUE JOSEPH-GAGNE SUD LB	20237,22
2024 - DIESEL CLAIR AO 2024-169 - RÉSERVOIR 3501 RUE DU ROI GEORGES	31871,38
2024 - DIESEL CLAIR AO 2024-169 - RÉSERVOIR 504 BOUL SAGUENAY	45147,42
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE CHICOUTIMI (#1-2-9-10-11) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	15624,42
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE CHICOUTIMI (#1-2-9-10-11) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	36660,30
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE CHICOUTIMI AO 2024-169 - RÉSERVOIR	17508,42
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE JONQUIERE AO 2024-169 - RÉSERVOIR	17557,61
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE JONQUIERE (#15) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	2211,18
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE JONQUIERE (#16) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	3962,01
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE JONQUIERE (#5-6-7) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	43940,60
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE JONQUIERE AO 2024-169 - RÉSERVOIR	2258,79
2024 - DIESEL CLAIR ATELIER MECANIQUE LA BAIE (#13-14) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	28508,47
2024 - DIESEL CLAIR, ESSENCE RÉSERVOIR	31584,09

2024 - ESSENCE AO 2024-169 - RÉSERVOIR	151038,14
2024 - ESSENCE AO 2024-169 - RÉSERVOIR 223 RUE JOSEPH GAGNE S	9575,61
2024 - ESSENCE AO 2024-169 - RÉSERVOIR 3560 BOUL DU ROYAUME	15005,38
2024 - ESSENCE AO 2024-169 - RÉSERVOIR 504 BOUL SAGUENAY	30154,30
2024 - ESSENCE ATELIER MECANIQUE CHICOUTIMI (#3-4) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	36313,13
2024 - ESSENCE ATELIER MECANIQUE JONQ AO 2024-169 - RÉSERVOIR	8872,74
2024 - ESSENCE ATELIER MECANIQUE JONQUIERE (#8) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	40371,70
2024 - ESSENCE ATELIER MECANIQUE LA BAIE AO 2024-169 - RÉSERVOIR	6430,17
2024 - ESSENCE ATELIER MECANIQUE LA BAIE (#13-14) AO 2024-169 - RÉSERVOIR	6655,26
2024 - ESSENCE CHICOUTIMI AO 2024-169 - RÉSERVOIR	9291,71
2024 - ESSENCE TP LA BAIE AO 2024-169 - RÉSERVOIR	9244,23
CRÉDIT FACTURE # 00093358227	-582,33
CRÉDIT FACTURE # 00094296523	-691,39
CRÉDIT FACTURE # 5067290	-9134,40
CRÉDIT FACTURE # 5156387	-18536,52
CRÉDIT FACTURE # 5156388	-15120,72
CRÉDIT FACTURE # 5156389	-8883,13
CRÉDIT FACTURE # R0094296523	-699,47
CRÉDIT FACTURE #00091861588 RÉF. FACTURE PAYÉE R0091861588	-316,40
CRÉDIT FACTURE #00091948540 ET VOIR FACTURE #R0091948540	-2537,70
CRÉDIT FACTURE #00093413541	-508,59
CRÉDIT FACTURE #00093441333	-193,39
CRÉDIT FACTURE #00093609386 ET VOIR FACTURE #R0093609386	-454,17
ESSENCE SANS PLOMB ORDINAIRE	12687,13
VOIR CRÉDIT # 347764	9134,40
VOIR CRÉDIT # 355179	15120,72
VOIR CRÉDIT # 356107	8883,13
VOIR CRÉDIT #C0091948540 ET FACTURE #R0091948540	2537,70
VOIR CRÉDIT 355180	18536,52
TOROMONT CAT (QUEBEC)	**212519,57**
2023-581 Bouteur - Dépôt à neige Arvida et du Royaume 2023-2024	15054,26
2024-192 REMORQUE À ÉMULSION DE BITUME	53808,30
23-303 HOSE	2880,78

41-307 / 4 X PLAQUES	4920,43
41-307 4 X PLAQUES	4545,65
41-307 BASE DE SIEGE (SUSPENSION) BT 347030	2106,19
41-307 PIECES USURES PLAQUES	5561,41
8 X LAMES DENTELE (PEIGNE)	3520,26
CRÉDIT FACTURE # WOQU0426896	-413,91
CRÉDIT FACTURE # PSQU0304843	-655,65
CRÉDIT FACTURE # PSQU0304966	-655,65
CRÉDIT FACTURE # PSQU0306119	-325,14
CRÉDIT FACTURE # PSQU0309108	-17,79
CRÉDIT FACTURE # WOQU0427197	-1325,38
CRÉDIT FACTURE # WOQU0427198	-623,16
CRÉDIT FACTURE # WOQU0429417	-5666,71
CRÉDIT FACTURE #PSQU0293041 ET VOIR FACTURE #PSQU0293253	-1133,28
CRÉDIT FACTURE #PSQU0293352 - PLATE-BRAKE	-2732,87
CRÉDIT FACTURE #PSQU0294229 ET VOIR FACTURE #PSQU0294049 - CABLE ASSEMBLY	-415,68
CRÉDIT FACTURE #PSQU0296475 - INTERRUPTEUR	-74,85
CRÉDIT FACTURE #PSQU0304845 - YOKE	-640,20
CRÉDIT FACTURE #PSQU0304966 - ACCUMULATEUR	-655,65
CRÉDIT FACTURE #PSQU0306538 - Capteur	-177,76
CRÉDIT FACTURE #PSQU0307543- POMPE À CARBURANT AUXILIAIRE	-916,05
CRÉDIT FACTURE #WOQU0426329	-31526,36
CRÉDIT FACTURE #WOQU0427477	-974,12
ENSEMBLE O-RING GARAGE (JOINT TORIQUE) (QUQ008151-001)	2099,28
GARANTIE PROLONGEE MOTEUR CAT SOUFFLEUSE 24-320	4259,13
LEVIER D'EMBRAYAGE TROUBLE - 18-301 - BT349295	6827,15
Location du bouteur sans opérateur La Baie / Mars 2024	15366,41
Location du bouteur sans opérateur La Baie Du 28 décembre 2023 au 31 janvier 2024	9607,89
Location du bouteur sans opérateur La Baie hiver 2023-2024, 37 heures	5743,00
Location du bouteur sans opérateur La Baie hiver 2023-2024, 400 heures	15676,84
REF FACT #WOQU0427193	-4708,28
RÉPARATION FREINS UNITÉ 19-455 BT 346574;	16430,68
RÉPARATION PELLE CHANGEMENT DU PIVOT (SWIVEL) - UNITÉ 19-455 - BT-351071 -	16573,19

Réparation système de freinage / 18-301 / BT349285	11324,87
RETOUR TUBE HYDRAULIQUE 19-302 REF FACT #PSQU0287891	-623,77
TIGE TROUÉE, ÉCROU, ENSEMBLE SUPP. (BAR SPREDER, BRAQUET, NUTT) 23-303 BT351861	5812,83
UNITÉ 19-301 REPARATION DU CYLINDRE HYDRAULIQUE SUR LE STICK. BT-348260	5666,71
UNITÉ 19-404 VÉRIFICATION MOTEUR ET INSTALLATION SWITCH BT 338943	3615,78
UNITÉ 19-455 REPARATION FREIN TRANSMISSION DEPLACEMENT MACHINE BT 342760	6648,66
UNITÉ 24-303 DÉPLACEMENT MOTEUR GÉNÉRATRICE BT 344506	2899,94
VÉRIFICATION MONITEUR CAMÉRA ET CALIBRATION DU GARDE PRO SUR UNITÉ 19-302 BT 353757	2078,75
VOIR CRÉDIT # PSQU0297369	-882,82
VOIR CRÉDIT # PSQU0305595	-655,65
VOIR CRÉDIT # WOQU0429414	5666,71
VOIR CRÉDIT #PSQU0293353 - UNITÉ #18-301 PLATE-BRAKE	3390,56
VOIR CRÉDIT #WOQU0427405 ET FACTURE #WOQU0427539	31526,36
VOIR CRÉDIT #WOQU0428329	4708,28
TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS FEMININ SAGUENAY	**45000,00**
CHANGEMENT DE PROMOTEUR POUR L'ÉVÈNEMENT ABROGATION DE LA RÉSOLUTION VS-CE-2024-1054	45000,00
TRAITEMENT D'EAU S T INC	**54151,20**
2023-671 - INSPECTION JOURNALIÈRE DES MACHINES FIXES - ANNÉE 2024	10945,62
2023-671 - INSPECTION JOURNALIÈRE DES MACHINES FIXES - ANNÉE 2024	4949,67
2023-671 - INSPECTION JOURNALIÈRE DES MACHINES FIXES - ANNÉE 2024 Centre Georges-Vézina (643, rue Bégin, Chicoutimi)	2242,01
2023-671 - INSPECTION JOURNALIÈRE DES MACHINES FIXES - AVRIL 2024	6036,19
2023-671 - INSPECTION MACHINES FIXES - 2024	5731,50
INSPECTION JOURNALIÈRE DES MACHINES FIXES 2024	4846,21
Libération de dépot de garantie de soumission	19400,00
TRANSMISSION STTIC INC.	**53122,15**
2024-277 Unité 23-387, TRANSMISSION NIVELEUSE	39218,62
REMPLACEMENT TRANSMISSION DU CAMION 10 ROUES 14-327	13903,53
TRANSPORT F. GILBERT LTEE	**2877498,09**
AJUSTEMENT CARBURANT DIESEL SAISON 2023-2024 SECT LATERRIERE S2022-410	45001,86
AJUSTEMENT CARBURANT DIESEL SAISON 2023-2024 SECT SEPAQ,CASCOUIA S2020-183	50318,82
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR LATERRIERE FEV 2024	539590,68
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR LATERRIERE JANV 2024	538857,36
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR LATERRIERE JANV A DEC 2024	269795,34

DENEIGEMENT CHIC SECTEUR LATERRIERE MAI 2024	134897,67
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR LATERRIERE MARS 2024	539590,68
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR LATERRIERE NOVEMBRE 2024	135294,79
DENEIGEMENT CHIC SECTEUR LATERRIERE OCTOBRE 2024	135294,79
DENEIGEMENT JONQ SECTEURS SEPAQ,CASCOUIA,ST ANDRE AVRIL 2024	57512,49
DENEIGEMENT JONQ SECTEURS SEPAQ,CASCOUIA,ST ANDRE FEV 2024	115024,97
DENEIGEMENT JONQ SECTEURS SEPAQ,CASCOUIA,ST ANDRE JANV 2024	115024,97
DENEIGEMENT JONQ SECTEURS SEPAQ,CASCOUIA,ST ANDRE MAI 2024	28756,24
DENEIGEMENT JONQ SECTEURS SEPAQ,CASCOUIA,ST ANDRE MARS 2024	115024,97
DENEIGEMENT JONQ SECTEURS SEPAQ,CASCOUIA,ST ANDRE NOV 2024	28756,23
DENEIGEMENT JONQ SECTEURS SEPAQ,CASCOUIA,ST ANDRE OCTOBRE 2024	28756,23
TRIVIUM AVOCATS NOTAIRES CONSEILS	**449801,84**
2022-447 H.H. VS-CM-2022-238 et VS-CE-2022-330	7152,62
2022-696 - JT-23-16003 VS-CM-2023-319	5725,87
2022-696 / VS-CM-2023-319 SERVICES RENDUS DU 01/02 AU 25/09/24	68766,03
2022-698 9211-0733 Québec inc. Cessation d'usage VS-CE-2022-1106 et VS-CM-2023-716	5158,52
2022-698 9211-0733 Québec inc. VS-CE-2022-1106 VS-CM-2023-716	35392,31
2022-698 VS-CE-2022-1106 VS-CM-2023-716	7405,81
2023-370 Honoraires profesionnels - Plainte au TAT (Dossier 146469-0020)	22715,99
2023-370 Plainte TAT VS-CE-2023-398	36737,52
2023-370 Plainte TAT VS-MDA-23002 VS-CE-2023-398	58876,80
2023-538 - VS-CE-2023-694	14314,83
2024-090 Gazon Savard CPTAQ Ensag VS-CM-2024-56	14168,20
2024-090 Gazon Savard, CPTAQ, Ensag VS-CM-2024-56	7078,15
2024-251 - CONSEILS JURIDIQUES Services professionnels	42731,99
2024-333 23-80068-2 Honoraires professionnels Pièces d'auto Ste-Geneviève VS-CE-2024-209	13050,31
2024-333 VS-CE-2024-209 PIECES D'AUTOS STE-GENEVIEVE	2294,67
2024-335 Honoraires professionnels Promutuel Lac au fleuve VS-CE-2024-291	5719,95
2024-405 VS-CE-2024-360 REFOULEMENT D'EGOUTS VALIN	6214,86
2024-405, 23-80286-5, 23-80312-0, 23-80291-5, 23-80284-0, 23-80353-7, VS-CE-2024-360	8087,13
Honoraires professionnels - Dossier 146469-0019 Groupe Conseil Les Maîtres d'Oeuvre	4318,90
Honoraires professionnels - Dossier 146469-0023	6172,01
HONORAIRES PROFESSIONNELS 2024-405 - VS-CE-2024-360	2005,55

Opinion juridique	5762,15
Opinion juridique - Dossier 146469-0036	10668,36
Services juridiques mensuels (décembre 2023 à décembre 2024)	3626,26
Services juridiques mensuels (février et mars 2024)	3621,71
Services juridiques mensuels (juillet et août 2024)	3621,71
Services professionnels - opinion juridique référence 146469-0022	7431,15
Services professionnels rendus - Commission municipale du Québec	19546,38
Services professionnels rendus - Conseil Les Maîtres d'Oeuvre (1993) Inc.	15704,76
SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS - Cour municipale (Infractions) VS-CE-2023-694	5731,34
TURBO MS CANADA (9283-2328 QUEBEC INC)	**26442,31**
13-307 TURBO CHARGER, ACTUATOR, JOINTS, STUDS, NUTS	8129,87
16-206 BT2092869 REPARATION TURBO	2178,78
16-220 344040	8421,92
16-221 TURBO ASSY + ACTUATOR	8421,92
24-307 342495 PIÈCES DE TURBO ET RESURFACER TUBULURE (SOUMISSION 10767)	4291,24
CRÉDIT FACTURE # TMS35509	-862,31
CRÉDIT FACTURE #TMS35602 (CORE)	-1724,63
CRÉDITE FACTURE #TMS35338 - CORE	-1724,63
RETOUR CORE Ref fact #T15405	-689,85
TUYAUTERIE N.R.J. INC.	**47167,34**
CANALISATION 2023 - CHANGEMENT DE 4 ROBINETS - BT2082396	3297,48
ESSAIS HYDRAULIQUES BASÉS SUR L'UTILISATION DE DEUX POTEAUX D'INCENDIE. BT-2085030	3161,81
FORMATION PROTECTION INCENDIE	2874,38
INSPECTION DES SYSTÈMES DE GICLEURS AUTOMATIQUES - 2024-033	5495,81
INSPECTION SYSTÈME SOUS-EAU - CARREFOUR RACINE - BT2082401	15128,07
REMPLACEMENT DE LA SECTION DE TUYAUTERIE QUI FUIT AU DESSUS DU SIEGE D30 - THÉATRE DU PALAIS MUNICIPAL	3988,48
SYSTÈME D'EAU 2023 - THÉATRE DU PALAIS MUNICIPALE - BT208239	5401,90
TRAVAUX DE RÉPARATIONS FUITES ENTRETOIT APPEL DE SERVICE PLOMBERIE - THÉÂTRE MUNICIPAL BT-2085402.2	7819,41
UNIGEC INC	**337920,87**
2021-110 RÉFECTION DE LA SALLE DES SERVEURS - QUARTIER GÉNÉRAL DE POLICE ARVIDA	28226,48
2022-246-OSP INGÉNIERIE - PROG FONCT ET TECH, DEVIS PERFO ET SURVEILLANCE CONST - ATELIER MÉCANIQUE LA BAIE	7415,89
2022-295 - OSP EN INGÉNIERIE - RÉFECTION DE LA CASERNE SUD ARRONDISSEMENT CHICOUTIMI	98303,63
2023-230 - OSP EN INGÉNIERIE - RÉAMÉNAGEMENT ET MISE À NIVEAU DU STADE RICHARD-DESMEULES / ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE	40109,61

2023-230 - RÉAMÉNAGEMENT ET MISE À NIVEAU DU STADE RICHARD-DESMEULES ARR JONQ OSP EN INGÉNIERIE	62098,58
2023-245 - REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION	60936,75
2023-245 - REMPLACEMENT DE LA PISCINE DE LA COLLINE ET RÉFECTION, AGRANDISSEMENT BÂTIMENT D'ACCUEIL - ODS EN INGÉNIERIE	28743,75
AGRANDISSEMENT DE L'AÉROGARE SAGUENAY - BAGOTVILLE	12553,64
CRÉDIT FACTURE # 13061	-65,04
CRÉDIT FACTURE # 13762	-2460,47
INSTALLATION D'UN NOUVEAU GROUPE ELECTROGÈNE	2058,05
UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC (UMQ)	**37633,87**
2024-173 Continuité Mandat accompagnement évaluation fonctions suite à l'intégration des professionnels dans c.c. bla...	9215,02
2024-173 Continuité Mandat accompagnement évaluation fonctions suite à l'intégration des professionnels dans c.c. blancs	18936,60
Continuité Mandat accompagnement évaluation fonctions suite à l'intégration des professionnels dans c.c. blancs	9482,25
Honoraires professionnels - Carrefour du capital humain Maintien de l'équité salariale.	0,00
UNISSONS SAGUENAY	**30602,10**
Allocation aux partis politique autorisés pour septembre et octobre 2024	4594,44
Allocation aux partis politiques autorisés au 14 mars 2024	3266,31
Allocation aux partis politiques autorisés au 31 janvier 2024	2643,58
Allocation aux partis politiques autorisés au 31 juillet 2024	3144,34
Allocation aux partis politiques autorisés pour la période se terminant le 30 juin 2024	3881,59
Allocation aux partis politiques autorisés pour la période se terminant le 31 mai 2024	4828,76
Allocation aux partis politiques autorisés pour le mois d'août 2024	2264,38
Frais de vérification du rapport financier 2023 de Unissons Saguenay par Martin Privé CPA Inc.	5978,70
UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI UQAC	**612623,37**
2024-492 Facturation préliminaire des coûts d'explotation du bâtiment Aréna/ Pavillon de service du 1 mai au 31oct. 2024	287437,50
Entente pour l'entretien du sentier Val Lombrette. Année 2024-2025	5000,00
Facturation préliminaire des coûts d'explotation du bâtiment Aréna/ Pavillon de service 1 janv au 30 avr. 2024	287437,50
Fouilles archéologiques poste de traite de juin à août 2024	27200,37
Procéder à 2 inventaires archéologiques, site patrimoine d'arvida (ancien presbytère + Église First Church Ste-Thérèse)	5548,00
UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL	**71500,00**
Entente avec la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM.	71500,00
VE SPORT TRAVAIL PLEIN AIR	**108165,24**
8 X PAIRES BOTTES D'HIVER MONTEURS ROYER 753777	3817,18
BOTTES ÉTÉ DE MONTEURS DE LIGNE ROYER 8697	3414,76
Commande annuelle 2024 pour chandails et caleçons thermals des officiers et pompiers	11494,64

VÊTEMENTS DE TRAVAIL	36850,18
VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR JONQUIÈRE	14272,99
VÊTEMENTS POLICE - CALECON LONG THERMAL, CHANDAIL THERMAL HOMME	38315,49
VELO SAGUENAY	**115959,20**
Honoraires de gestion 2024 - Entretien de sentier Ascension Mont-Bélu VS-CE-2024-84	14236,20
Remboursement assurances 2024	27275,00
VERSEMENT DES AIDES FINANCIERES 2024 VS-CE-2024-12	74448,00
VEOLIA EAU TECHNOLOGIES CANADA INC.	**43374,90**
CRÉDIT FACTURE #24002452 RI 05000	-2857,13
PPC : ETALAT/ETASTJ-IC :Achat d`un lecteur pour oxygene dissous et le pH des étangs	2379,59
PUILB-71 KIT CALIBRATION POUR TURBIDIMÈTRE	2857,13
UFA : Accessoires laboratoire	2473,23
UFA : Analyseur de chlore Swan	11354,59
UFA : Produits de laboratoire	3024,53
UFA-Sonde ph-Sonde tride - PH ELECTRODE STD/REMPLACEMENT, ELECTRODE REFERENCE TRIDES	2732,66
UFC : Produits de laboratoire	3176,49
UFC-produits de laboratoire	2880,51
UFJ : CHLORE,DPD LIBRE,25ML,1000/PQT DE 6	2602,29
UFJ : Produits de laboratoire	2189,95
UFJ : Produits laboratoire	3136,18
UFLB : turbidimêtre portatif, colorimetre portatif DR 3000 et cellules de verre 10ml	4567,75
VOIR CRÉDIT # 24000084 RM 05000	2857,13
VEOLIA ES CANADA (SERVICES INDUSTRIELS INC.)	**406649,39**
2023 / REMISE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2023 Collecte des résidus domestiques dangereux	-2000,57
2023 Collecte des résidus domestiques dangereux / DÉCEMBRE 2023	5709,59
2023 Collecte des résidus domestiques dangereux / Novembre	32308,11
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux (1 janvier au 31 décembre)	-2086,38
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux / Août 2024	13954,52
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux / Éco centre Chic Sud / Août 2024	27697,85
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux / Janvier	20507,21
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux / JUILLET	13954,52
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux / MAI	56687,68
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux / Mars	25706,63

2024 Collecte des résidus domestiques dangereux / Travaux avril	34474,20
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux FÉVRIER	27890,37
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux JUILLET	42466,60
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux JUIN	49627,07
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux SEPTEMBRE	39669,40
2024 Collecte des résidus domestiques dangereux SEPTEMBRE 2024	13954,52
2024 REMISE JUILLET 2024	-1929,93
CRÉDIT FACTURE # 1225279	-771,39
ERREUR DE FOURNISSEUR -BOUDIN ABSORBANT D'HUILE 5" (PAQUET DE 4)	-158,22
PRISE EN CHARGE ET TRANSPORT DES RDD - Collecte des résidus domestiques dangereux (Avril 2024)	13954,52
REMISE CLIENT - JANVIER 2024 ET BALANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2023 - HUILES USEES	-779,67
REMISE CLIENT MAI 2024	-1608,31
REMISE CLIENT SEPTEMBRE	-1123,35
REMISE JUIN 2024	-1455,58
VIDEOTRON LTEE	**37526,47**
2024-667 - ID1530 - Liens Internet des stations de pompage - dec 2024	3170,35
DÉPLACEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE 28 RUE TREMBLAY ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI FRAIS DE DÉPLACEMENT VIDÉOTRON	5100,87
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - AOÛT 2024	2866,15
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - avril 2024	3229,52
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - février 2024	2717,22
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - juillet 2024	2866,15
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - juin 2024	2866,15
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - MAI 2024	2866,15
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - mars 2024	2804,42
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - octobre 2024	3161,63
ID1530 - Lien Internet des stations de pompage - Septembre 2024	5877,86
VIE ET SECURITE INTRADO CANADA	**710730,56**
2023-503 - Acquisition et implantation d'une solution de prise d'appels 911 de prochaine génération (NG911)	710730,56
VILLE DE SAGUENAY (FONDS T.P.I.)	**63744,70**
Bail # 574 Loyer du 01-06-2024 au 31-05-2025 Entreposage cabanes à pêche, Lac-Kénogami Client # 095703 (04111-16-012)	2552,45
Bail #702 Client 200600, Location terrain 2024-09-01 au 2025-08-31 Retraité Price (04102-00-624)	6932,99
CLIENT 200932, BAIL #703 LOYER DU 01-04-2024 AU 31-03-2025 (Cépal) 04252-00-851	7671,13
Location de terrain du 2024-03-01 au 2025-02-28 Lac-Kénogami - Bail #74129	28056,20

TPS/TVQ à payer au fonds TPI pour les mois de janvier à décembre 2023	18531,93
VISA DESJARDINS	**647927,99**
FACTURE VISA - JUILLET 2024 IMM MA	2878,38
FACTURE VISA - JUIN 2024 - MARC AUDET	4552,19
FACTURE VISA - SEPTEMBRE 2024 IMMEUBLES AB	7755,70
FACTURES VISA - AOÛT 2024 - ÉQUIPE CVCA	17971,85
FACTURES VISA - AOÛT 2024 DT	16892,63
FACTURES VISA - AOÛT 2024- ÉQUIPE À MARC AUDET	8376,32
FACTURES VISA - AVRIL 2024 AB	11226,21
FACTURES VISA - AVRIL 2024 CV	14325,86
FACTURES VISA - AVRIL 2024 DT	21972,36
FACTURES VISA - FÉVRIER 2024	9088,19
FACTURES VISA - IMM OCTOBRE 24	10915,31
FACTURES VISA - JANVIER 2023 IMM/DT	17885,12
FACTURES VISA - JANVIER 2024 IMM / VL	11514,69
FACTURES VISA - JANVIER 2024 IMM/AB	10141,37
FACTURES VISA - JUILLET 2024 - ÉQUIPE CVCA	8914,57
FACTURES VISA - JUILLET 2024 DT	19760,04
FACTURES VISA - JUIN 2024	8954,02
FACTURES VISA - JUIN 2024 DT	20860,37
FACTURES VISA - JUIN 2024 KB	2566,58
FACTURES VISA - MAI 2024 CV	10698,49
FACTURES VISA - MAI 2024 DT	28294,48
FACTURES VISA - MAI 2024 IMM AB	5580,04
FACTURES VISA - MARS 2024	7983,89
FACTURES VISA - MARS 2024 IMM DT	17762,59
FACTURES VISA - MARS 2024 IMMEUBLES CV	16906,41
FACTURES VISA - OCTOBRE 2024 - ÉQUIPE CVAC	18590,08
FACTURES VISA - SEPTEMBRE 2024	22343,42
FACTURES VISA - SEPTEMBRE 2024 - ÉQUIPE CVAC	10408,50
Paiement VISA au 31 mai 2024 - Gabriel Rioux - Ristourne de Visa	-27,17
Paiement visa mois d'octobre - Gabriel Rioux	2160,07
Paiement VISA mois septembre Nancy Potvin	2468,60

VISA AOUT PG	4824,86
VISA APPRO JUILLET 2024 PG	7574,49
Visa Avril 2024	2157,40
VISA AVRIL 2024 - PG	22792,59
Visa Desjardins - août 2024 HP	4565,16
Visa Desjardins - Janvier 2024	2048,78
Visa Desjardins - Mai 2024	6203,07
Visa Desjardins - Octobre 2024 HP	2503,57
Visa Desjardins - Septembre 2024 HP	4064,16
Visa Desjardins Mars 2024	-217,08
Visa Desjardins RI - Octobre 2024 AL	2579,36
Visa Desjardins RI - Septembre 2024 AL	-242,88
Visa Février 2024	3227,11
VISA FEVRIER 2024 IMM DT	17694,07
VISA FÉVRIER APPRO PG	52094,06
VISA FEVRIER IMM AB	13019,90
VISA JANVIER APPRO PG	21550,56
Visa juin 2024 - VM	2540,95
Visa Juin 2024 / Incendie	2015,02
Visa juin 2024 PG	-974,37
VISA MAI 2024 - PG	8240,45
Visa Mai 2024 / Incendie	2974,14
VISA MAI 2024 / MB	2183,42
Visa mars 2024	2500,00
VISA MARS APPRO / PG	10453,48
Visa mars Direc Gen - NP	2438,36
VISA OCTOBRE 2024 - IMMEUBLES DT	24230,10
Visa Octobre 2024 / Incendie EG	2603,00
VISA OCTOBRE 2024 / MARC BERGERON	2181,03
VISA OCTOBRE 2024 APPRO ET AUTRES	30940,26
Visa paiement mois d'octobre - Nancy Potvin	2541,83
VISA SEPTEMBRE - PG	9058,77
Visa septembre 2024 - GD	4980,76

Visa Septembre 2024 / Incendie EG	2860,45
VITALISATION DE KENOGAMI (CVK) INC	**110335,57**
2024-166 - Honoraires d'animation - Mars 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation / NOVEMBRE VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation août 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation Juillet 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation pour février 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation pour janvier 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation pour Juin 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation pour Octobre 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
2024-166 - Honoraires d'animation Septembre 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
Aide financière - Kénogami en fête (21e édition)	2000,00
Honoraires d'animation Avril 2024 VS-CM-2024-44	6706,87
Honoraires d'animation pour Mai 2024 - 2024-166 - VS-CM-2024-44	6706,87
SOUTIEN FINANCIER 2024 Premier versement édition 2024 (Kénogami en fête)	34560,00
VORTEX STRUCTURES AQUATIQUES INTERNATIONAL INC	**246103,20**
3 AIRES DE JEUX D'EAU PARCS VICTOR-GUIMOND, ST-JOACHIM ET MOUSSEAU, ARR CHIC ET JONQ -	79769,66
3 AIRES DE JEUX D'EAU PARCS VICTOR-GUIMOND, ST-JOACHIM ET MOUSSEAU, ARR CHIC ET JONQ - 04202-246-004	67881,24
3 AIRES DE JEUX D'EAU PARCS VICTOR-GUIMOND, ST-JOACHIM ET MOUSSEAU, ARR CHIC ET JONQ - 04202-246-004	66750,47
AIRES DE JEUX D'EAU PARCS VICTOR-GUIMOND, ST-JOACHIM ET MOUSSEAU, ARR CHIC ET JONQ - 04202-246-004	17244,53
JEUX D'EAU PARC MOUSSEAU	3437,75
JEUX D'EAU PARC VICTOR-GUIMOND	3437,75
PARC PORTUAIRE SPLASHPAD - SPINNER BT-2067575.2	3460,75
REMPLACEMENT DES JETS AU SOL. PARC ST-LAURENT. BT-2086450	4121,05
WOLSELEY CANADA INC.	**50987,92**
12 X ANTIGELS DE PLOMBERIE POUR HIVERNEMENT DES BÂTIMENTS BT-2014945.5	5753,35
4 X VALVES ELECTRONIQUES URINOIR	2234,93
BT-2083654 BUVETTE D'EAU	4205,02
CHANGER CHAUFFE-EAU	5891,90
CHAUFFE EAU - BT2088079.1	5236,13
CHAUFFE-EAU	5260,63
CLAYTON BT-2083974	2314,54
Crédit facture # 2966412	-32,40

CRÉDIT FACTURE # 3215036	-551,88
CRÉDIT FACTURE #3475422	-2314,54
CRÉDIT SUR FACTURE # 2806880	-126,25
CRÉDIT SUR GAZ RÉFRIGÉRANT BT2080387	-229,95
Élimination des chauffages à l'huile / mazout Arr. Chicoutimi et Jonquière Bâtiments : Centre Communautaire St-Jean-Bap	3416,60
ÉQUIPEMENT POUR SORTIE D'EAU - BT2082888	9958,74
UFJ : Joints d'étanchéité 1 pouce	9971,10
WSP CANADA INC.	**1726093,42**
2020-322 OSP RÉFECTION DE L'USINE DE FILTRATION ARVIDA / ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE.	46258,18
2020-554 : SP en ingénierie - Modernisation de l'usine d'épuration de l'arrondissement de La Baie - phase 2	297328,20
2022-167 - SP en ingénierie - Nouvel aqueduc suspendu et démol Pont Arnaud	23290,66
2022-167 - SP en ingénierie - Nouvel aqueduc suspendu et démolition du pont Arnaud	221520,02
2022-167 - SP en ingénierie - Nouvel aqueduc suspendu et démolition du pont Arnaud	103153,04
2022-167 - SP en ingénierie - Nouvel aqueduc suspendu et démolition du pont Arnaud	9717,04
2023-207 TRAVAUX DE REFECTION DES MURS DE PALPLANCHES-QUAI LEPAGE - ARRONDISSEMENT LABAIE	78803,86
2023-320 ÉTUDE PRÉPARATOIRE POUR MISE AUX NORMES USINE D'ÉPURATION DE CHICOUTIMI	53039,40
2023-592 Mandat : Assitance tech puits la Baie	58265,70
2023-592 Mandat : Assitance tech puits la Baie	25222,64
2023-728 REFECTION DES GALERIES EXTERIEURES DU PAVILLON ROSAIRE-GAUTHIER	32700,47
2024-051 - Étude d'avant-projet scénarios de réfection du chemin des Terres-Ropmues, arrondissement de Chicoutimi	35817,87
2024-365 AUSCULTATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA ZONE PORTUAIRE - CHIC	6286,14
AUSCULTATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA ZONE PORTUAIRE - CHIC	64956,86
Concept et accompagnement - nouvelles passerelles sentier de la rivière aux Rats Musqués / Arr. de Chicoutimi	3552,73
CRÉDIT FACTURE # 20086514	-4208,50
CRÉDIT FACTURE # 20109279	-9732,63
Demande d'étude sommaire de l'état de la structure, afin de définir le niveau de risque. Entrepôt Ecce-Mundo.	4139,10
ÉTUDE AVANT-PROJET PRÉLIMINAIRE - CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE	4208,09
ÉTUDE AVANT-PROJET PRÉLIMINAIRE - CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE CYCLOPÉDESTRE	16832,35
ÉTUDE D'AVANT PROJET PRÉLIMINAIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BELVÉDÈRE SIGNATURE À ARVIDA PONT ALUMINIUM	4989,91
ÉTUDE DE FAISABILITÉ PONT ARNAUD - FEUX LUMINEUX 12309-04-001-004	7403,46
ÉTUDE HYDRAULIQUE - RUISSEAU LAPOINTE - RÉFECTION PONCEAU FERROVIAIRE	13261,50
ÉTUDE HYDRAULIQUE - RUISSEAU LAPOINTE - RÉFECTION PONCEAU FERROVIAIRE	5100,58
ÉTUDE PRÉPARATOIRE POUR MISE AUX NORMES USINE D'ÉPURATION	5770,31

ÉTUDE PRÉPARATOIRE POUR MISE AUX NORMES USINE D'ÉPURATION DE CHICOUTIMI	58152,62
EXPERTISE MAÇONNERIE - ÉDIFICE ADM. JONQUIÈRE - BT2089004	2874,38
FERMETURE DÉFINITIVE TUNNEL BASE DE BAGOTVILLE ÉTUDE À PROPOS DU TUNNEL SOUS LA ROUTE DES AVIATEURS	13930,83
FERMETURE DÉFINITIVE TUNNEL BASE DE BAGOTVILLE ÉTUDE À PROPROS DU TUNNEL SOUS LA ROUTE DES AVIATEURS	9287,22
Ingénierie - Modernisation de l'usine d'épuration de l'arrondissement de La Baie - phase 2	50224,67
Ingénierie - Nouvel aqueduc suspendu et démolition du pont Arnaud	24956,98
INSPECTION ANNUELLE STATIONNEMENT DU HAVRE 2024 - BT-2049579	5432,57
Mandat : Assitance tech puits La Baie	2546,70
MUR DE SOUTÈNEMENT - PROMENADE RIVIERE-DU-MOULIN	4406,88
OSP en ingénierie - Étude de concept - MAJ de l'usine d'eau potable du lac de l'Aqueduc / Arr. de Chicoutimi	11941,83
OSP en ingénierie - Étude de concept - poste de surpression Roussel 2022-330 -	63542,77
OSP RÉFECTION DE L'USINE DE FILTRATION ARVIDA / ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE.	10577,70
RECONSTRUCTION DES MURS DE SOUTÈNEMENT C-2279904-1 ET B-2780566-1 2021-134 : OSP en ingénierie	4771,46
RECONSTRUCTION DES PASSERELLES AU SENTIER AUX RATS-MUSQUÉS	3219,30
REFECTION DES GALERIES EXTERIEURES DU PAVILLON ROSAIRE-GAUTHIER	4292,80
RÉFECTION D'UN ESCALIER ENTRE LA RUE BEAULIEU ET FRANÇOIS TREMBLAY LA BAIE. BT2084370	7016,52
RÉFECTION D'UNE CHAMBRE DE VANNE - CONDUITE D'EAU DU GRAVITAIRE SUD / VOIR CRÉDIT # 20099647	11294,87
RÉFECTION D'UNE CHAMBRE DE VANNE - CONDUITE D'EAU DU GRAVITAIRE SUD 2023-271 -	19493,55
RÉFECTION STATIONNEMENT DU HAVRE - OSP INGÉNIERIE	60936,75
Réparations mineures à la structure de béton de la rampe Stationnement du Havre. BT2080930	3926,40
Services professionnels en ingénierie - Barrage de la rivière du moulin	6368,47
Services professionnels en ingénierie - Barrage de la rivière du moulin (X2063633)	53986,51
SOLUTION CONTRE ÉROSION DU REMBLAI CENTRALE DE JONQUIÈRE	20456,35
SP en ingénierie - Modernisation de l'usine d'épuration de l'arrondissement de La Baie - phase 2	74383,79
SP en ingénierie - Modernisation de l'usine d'épuration de l'arrondissement de La Baie - phase 2 2020-554	25909,97
SP en ingénierie - Nouvel aqueduc suspendu et démolition du pont Arnaud	36948,04
TRAVAUX DE REFECTION DES MURS DE PALPLANCHES-QUAI LEPAGE - ARRONDISSEMENT LABAIE	8031,00
TRAVAUX DE RENFORCEMENT EN STRUCTURE DU STATIONNEMENT DU HAVRE CHICOUTIMI. BT2049579.	9772,88
VOIR CRÉDIT # 20110710	9732,63
XEOS IMAGERIE INC	**108122,50**
2023-759 / 27-09-2023 au 26-09-2024 Abonnement annuel au programme Villes 3D.	44840,25
2024-287 OSP - Prise de photographie aérienne numériques 10 et 20 cm et production d'orthomosaïques	55762,88
Abonnement annuelle au programme Villes 3D. 2023-759 / 27-09-2023 au 26-09-2024	7519,37

Total général	457797251,99

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

8.29

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-127

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-127 abrogeant le règlement numéro VS-R-2023-108 ayant pour objet de pourvoir au versement d'une subvention et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-127 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-128

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-128 ayant pour objet de décréter des travaux de mise en valeur du Pont de Sainte-Anne et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 000 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-128 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-129

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-129 ayant pour objet de décréter l'acquisition d'immeubles, d'équipements, de mobiliers urbains, d'aménagement paysager, de signalisation et d'affichage de lieux publics et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 250 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-129 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-141

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-141 ayant pour objet de décréter des travaux d'aqueduc et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 000 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-141 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-142

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-142 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'égout et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 650 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-142 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-145

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-145 ayant pour objet de décréter des travaux de sécurisation, de signalisation et d'aménagement de traverses ferroviaires et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 700 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-145 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-147

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-147 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aménagement pour la mise en valeur du pont d'aluminium et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-147 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-148

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-148 ayant pour objet de décréter des travaux de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables incluant la construction de deux bâtiments et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 15 650 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-148 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-149

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-149 modifiant le règlement numéro VS-R-2023-128 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour la démolition des bâtiments et la construction d'un nouveau bâtiment de service du parc de la Rivière-aux-Sables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 500 000 $ afin d'augmenter l'emprunt au montant de 850 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-149 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-150

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-150 ayant pour objet de décréter des travaux de pavage, de voirie, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 495 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178 ;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-150 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

CERTIFICAT DU GREFFIER

CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2024-151

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro VS-R-2024-151 ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, espaces verts et mobiliers urbains, lieux publics, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 980 000 $ les modalités prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en ce qui concerne la tenue du registre ont été adaptées en conséquence, et qu'elle me permet d'établir:

a) que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 118 178;

b) que le nombre de signatures de personnes habiles à voter, requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 11 829;

c) qu'aucune personne habile à voter sur ledit règlement a demandé qu'il fasse l'objet d'un scrutin;

d) que le règlement numéro VS-R-2024-151 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SAGUENAY, le 20 décembre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN

AJ/sg

Ville de Saguenay

AFFAIRES JURIDIQUES
ET GREFFE

9.1

PROJET DE RÉSOLUTION

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay au Vieux-Théâtre, le 14 janvier 2025. Un quorum présent.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – MODIFICATION

QUE la Ville de Saguenay modifie le lieu de la séance du conseil municipal du 4 février 2025 qui devait avoir lieu à la Salle Pierrette-Gaudreault située au 4160, rue du Vieux-Pont à Jonquière et fixe plutôt l'endroit de cette séance à la salle du conseil située au 201, rue Racine Est à Chicoutimi, à l'heure déjà prévue soit 12h.

ET QUE l'assistante-greffière donne avis public de ce changement conformément à la loi.